UNIV. OF
TORONTO
LIBRARY

389

LA

SCIENCE SOCIALE

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT ET Cie. — PARIS.

LA

SCIENCE SOCIALE

SUIVANT LA MÉTHODE D'OBSERVATION

Directeur : M. EDMOND DEMOLINS

18e Année. — Tome XXXV

69115
6/4/06

PARIS

BUREAUX DE LA REVUE

LIBRAIRIE DE FIRMIN-DIDOT ET Cie

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT, RUE JACOB, 56.

1903

QUESTIONS DU JOUR

QUE FERONS-NOUS DU SAHARA?

Le Sahara est resté longtemps à livrer son secret, et, quand il a commencé à le faire, ne l'a fait que peu à peu. Actuellement encore, on ne peut pas dire qu'il soit entièrement connu. Certaines régions, surtout dans la partie occidentale, demeurent inexplorées. Malgré tout, les itinéraires européens commencent à former, sur la carte de ce « désert », un enchevêtrement respectable, et la mission Foureau-Lamy, en dernier lieu, vient d'apporter de nouvelles lumières sur ce que sont les hommes et les choses dans cette vaste portion du continent noir.

Or, de tous les voyages d'Européens, et de cette fameuse mission en particulier, une vérité se dégage de plus en plus : à savoir que les hommes, dans le Sahara, sont plus méchants que les choses. Ceux qui ont passé par là en ont fait l'épreuve. « Si quelques-uns de ces hommes entreprenants, dit M. Paul Leroy-Beaulieu, sont morts assassinés, comme Flatters et le lieutenant Palat, on n'a pas entendu dire qu'un seul ait été englouti par le sable ou soit mort de la soif ou de la faim ou de maladies dues au climat (1). » Ce qui tue au désert, ce n'est donc pas le désert; ce sont les gens qui l'habitent. Les voyageurs qui ne sont pas victimes de la *race* sont épargnés par le *lieu*. Il y a là, dans la bonne chance des uns comme dans

(1) *Revue des Deux-Mondes*, 1er octobre 1902.

l'infortune des autres, une double indication *de fait* qui doit frapper, d'une façon décisive, l'attention des observateurs.

Voici longtemps que les récits de Barth, de Caillé, de Clapperton, de Nachtigall, de plusieurs autres voyageurs sahariens avaient travaillé à déraciner l'ancien préjugé du *désert de sable continu*. La relation de M. Foureau continue à en faire justice. Le Sahara est décidément une chose plus compliquée et plus hétérogène que ne le concevait notre imagination un peu trop simpliste. Des sables mouvants, il y en a certes, et il y en a toujours trop, mais ce genre de sol n'occupe que la plus petite partie des immensités sahariennes. De sorte que le nom de « steppe pauvre », sous lequel nous les avons toujours désignés en science sociale, paraît préférable, au point de vue de l'effet qu'il produit, à celui de « désert » qui continue, malgré tout, à rendre à l'oreille du public un son effrayant.

On vient de le constater une fois de plus : ce qui rend difficile la traversée du Sahara, ce n'est pas la stérilité du sol, ce sont les instincts pillards de ceux qui l'habitent. La mission Foureau-Lamy, malgré les forces imposantes qui l'escortaient, l'a éprouvé elle-même. L'endroit où elle a rencontré le plus d'obstacles à sa marche n'est autre que l'Aïr, territoire tout spécialement favorisé, où l'on trouve de l'eau, de l'herbe, des troupeaux, des bois, des villages rapprochés les uns des autres. C'est là que, sur les treize mois qu'a duré leur voyage du Nord au Sud, M. Foureau et le commandant Lamy ont été obligés d'en passer huit en marquant le pas. Pourquoi? parce qu'ils étaient obligés de faire de la diplomatie.

Cette particularité achève de nous éclairer, et dès lors nous pouvons poser le problème sur son véritable terrain. La pénétration du Sahara est avant tout une question *humaine*, une question sociale, et la transformation des lieux elle-même, quand on l'entreprendra, devra être conçue de façon à engendrer, si l'on peut, la transformation des hommes, en agissant tout d'abord, bien entendu, sur les hommes les plus capables de se transformer.

La *Science sociale*, à plusieurs reprises, s'est déjà occupée

du Sahara (1). Notre collaborateur, M. de Préville, dans ses remarquables études sur les sociétés africaines (2), a montré comment tout le Nord de l'Afrique, en y joignant une partie de l'Asie, peut se diviser, réserve faite des accidents géographiques, en quatre grandes zones : celle des pasteurs cavaliers, celle des pasteurs chameliers, celle des pasteurs chevriers, celle des pasteurs vachers. Le Sahara correspond surtout aux deux zones intermédiaires. Dans le Sahara du Nord, région la plus ingrate et la plus stérile, le chameau règne en maître, et s'impose par ses qualités spéciales d'endurance. Dans le Sahara du Sud, où l'humidité commence à être moins rare, le chameau ne disparaît pas, mais d'autres animaux peuvent vivre à ses côtés, notamment l'âne, le mouton et surtout la chèvre, qui paraît encore plus caractéristique. A cette modification du troupeau correspondent des habitudes un peu moins nomades, la pratique de la cueillette et une proximité plus grande entre les emplacements habités.

Le chevrier n'est pas bandit; il est plutôt victime. Le roi, l'écumeur de la steppe pauvre, c'est le Touareg (3). Comme les pirates homériques avaient leurs « vaisseaux noirs », il a son *méhari* ou dromadaire à la vertigineuse allure, capable — pour certaines races du moins — de parcourir trois cents kilomètres en un jour. Avec ce coursier d'une part, et d'autre part avec la connaissance des puits, des routes, des phénomènes atmosphériques, avec l'endurance acquise au climat, le Touareg est admirablement outillé pour deux genres de travaux également lucratifs : le transport des articles de commerce et le pillage plus ou moins méthodique des oasis, occupées, comme on le sait, par des cultivateurs sédentaires. La vie de ces nomades leur permet une grande mobilité, qu'augmente encore la nécessité de parcourir rapidement de longues étapes arides. Aussi n'ont-

(1) *Le Continent africain. La Zone des déserts du Nord*, par M. de Préville, juillet 1887, t. IV, p. 56. — *Le Chemin de fer au désert. Le Transcaspien et le Transsaharien*, par M. Saint-Romain, février 1889, t. VII, p. 105.

(2) Publiées en volume chez Firmin-Didot.

(3) Il paraît que *Touareg* est un pluriel, dont *Targui* est le singulier. Mais nous croyons plus simple et plus naturel de dire : un Touareg, des Touaregs.

ils pas leurs pareils pour les irruptions à l'improviste et les fuites soudaines; et, s'il est difficile de les voir arriver — comme des Européens bien avertis et bien armés l'ont expérimenté à leurs dépens — il est encore plus difficile de les poursuivre, tant à cause de l'excellence de leurs montures, qu'en raison de l'infinité de routes différentes qu'ils peuvent prendre à travers ces dunes, ces couloirs, ces monticules, ces innombrables plis de terrain où nul ne les voit passer et dont eux seuls connaissent les détours.

M. Foureau et ses compagnons, en traversant l'Aïr, ont constaté l'état d'anarchie et de dépression morale où se trouvaient les habitants de cette région relativement fertile et arrosée. Beaucoup d'entre eux en étaient réduits à cacher des provisions dans des grottes de la montagne, afin de soustraire au moins quelque chose aux razzias que les Touaregs venaient opérer de temps en temps. On conçoit que les pauvres gens n'aient guère de cœur à l'amélioration de leurs cultures rudimentaires. La crainte de travailler pour les brigands tue dans son germe toute velléité de se donner du confortable, et d'utiliser comme elles pourraient l'être les ressources naturelles du pays. On se contente donc du strict nécessaire. On vit, et l'on trouve que c'est beaucoup. Quant aux nomades, point n'est question de les plier au travail des champs. Les lecteurs de cette revue connaissent l'attrait qu'exercent les professions de simple récolte. Les métiers de corsaire et de caravanier, par le genre de vie qu'ils supposent et les rapides profits qu'ils procurent, sont cent fois plus agréables que le mesquin travail des oasis. Non seulement le Touareg ne cultive pas, et répugne à tout travail qui oblige à remuer le sol, mais encore il néglige l'entretien des puits existants lorsqu'il ne les juge pas absolument nécessaires. Nos explorateurs, lorsqu'ils reviennent plusieurs fois au même point du Sahara, ou lorsqu'ils arrivent en des lieux décrits par les explorateurs précédents, ont souvent le déplaisir de constater que des puits ont disparu, tantôt sous l'envahissement des sables, tantôt sous des éboulements de pierres, alors qu'avec fort peu de peine on aurait pu les entretenir en bon état.

Le Touareg est donc capable d'exploiter le travail du sédentaire, mais non d'imiter celui-ci. Il se superpose à lui, il le rançonne, et sans doute, reconnaissons-le, avec une certaine intelligence, puisqu'il prend soin de ne pas anéantir la race et de ne pas tuer la poule aux œufs d'or. Seulement les œufs d'or, graduellement, se transforment d'eux-mêmes en œufs de cuivre. C'est que la violence ne peut engendrer que la crainte, et non l'initiative, ni par conséquent la prospérité.

Cette exploitation du désert, pour le Touareg, est un monopole. On conçoit donc de quel œil il peut voir arriver les Européens. L'Européen, c'est la concurrence, une concurrence dont les effets désastreux se sont déjà fait sentir depuis l'occupation de l'Algérie et de la Tunisie, en désorganisant les routes primitives des caravanes. C'est, pour l'oasis, une domination rivale de la leur. C'est, en outre, une intervention gênante en ce qui concerne le commerce d'une denrée de haute valeur : les esclaves. Cette denrée ne peut être acheminée aujourd'hui que vers des marchés de plus en plus restreints, et moyennant des risques d'exportation de plus en plus considérables. Du reste, devant le sédentaire armé qui s'avance, le nomade, en tout pays, ne sait faire que deux choses : reculer s'il est le plus faible, ou se ruer sur les nouveaux venus, s'il est ou s'il espère être le plus fort. En fait, le meurtre de la mission Flatters a reculé de dix-sept ans nos tentatives de pénétration saharienne. C'est toujours autant de gagné pour le caravanier monopoleur.

Quand le Touareg ne peut employer la violence, il emploie la ruse. La mauvaise foi des guides sahariens est proverbiale ; mais, bien qu'on les connaisse, on est obligé d'en passer par eux. M. Foureau, tout comme les autres, après s'être fait conduire durant les premières étapes par des Arabes loyaux et choisis, a dû, à mesure qu'il s'enfonçait dans la steppe, en arriver aux guides touaregs, et, malgré la surveillance active dont ceux-ci étaient environnés, ils furent encore en mesure de lui jouer plus d'un mauvais tour. Le plan d'un guide touareg, lorsqu'il veut perdre son monde, consiste à conduire la troupe dont il a la charge en des endroits particulièrement éloignés des points

d'eau, puis à profiter d'un relâchement de la surveillance pour disparaître en un clin d'œil. On en a vu qui travaillaient insensiblement à faire retourner les Européens sur leurs pas, sans que l'aspect de l'horizon permît de reconnaître le stratagème, et n'oubliant qu'un seul point dans leurs calculs, à savoir que les Européens possédaient un tout petit ustensile, appelé boussole, ce qui, à un moment donné, détruisait toute la combinaison. Le guide félon ne réussit pas toujours. Une balle de revolver l'arrête net, parfois, dans la seconde partie du programme, mais la première n'en est pas moins réalisée, et le mal n'est réparé qu'aux prix de cruelles souffrances.

Cette sourde hostilité se traduit encore par la mauvaise foi dans les négociations et l'emploi savant des moyens dilatoires. La troupe d'élite placée sous les ordres du commandant Lamy était trop nombreuse pour que les Touaregs pussent espérer, comme avec la faible escorte du colonel Flatters, en venir à bout par une surprise. Aussi eurent-ils recours à un autre système, et travaillèrent-ils, par des pourparlers relatifs aux fournitures de guides, de vivres, etc., à prolonger le plus possible le séjour des explorateurs dans l'Aïr, espérant que la colonne s'affaiblirait ainsi et se démoraliserait d'elle-même. Leur calcul a été trompé, mais il n'en était pas moins habile, et peut-être cette habileté eût-elle été victorieuse si les explorateurs n'eussent pas été bien et dûment avertis par les mésaventures de leurs prédécesseurs.

Esprit de violence et esprit de ruse sont encore surexcités par le fanatisme religieux.

Chez les patriarcaux de la steppe pauvre, le seul organisme social qui ne se confonde pas, soit avec la famille, soit avec le douar ou la tribu, qui sont la famille agrandie, c'est l'organisme religieux. Seule, la religion s'est trouvée assez puissante pour prendre l'initiative des grands établissements et des grandes expansions, qui ne pouvaient s'opérer par l'entreprise de pouvoirs publics proprement dits. De là l'influence extraordinaire des « prophètes », des marabouts, et le pouvoir durable exercé par les confréries religieuses. De là encore, chez ces

populations, un état d'âme spécial où la religion revêt, pour ainsi dire, de ses couleurs tous les événements quels qu'ils soient, de façon que l'arrivée d'Européens dans une steppe musulmane depuis des siècles est naturellement considérée comme une invasion impie, une sorte d'injure faite à Dieu et à ses fidèles.

La guerre à l'Européen est donc une « guerre sainte ». Beaucoup des nouveaux venus ont beau n'être chrétiens que de nom. Ils n'en représentent pas moins, aux yeux du musulman, un principe religieux hostile au leur, et, du reste, l'irréligion, lorsqu'il leur arrive de la constater, leur inspire encore plus d'horreur que le christianisme. On sait quelles luttes longues et sanglantes ont été nécessaires pour comprimer enfin cette haine chez les Arabes d'Algérie. Encore est-il fort possible que ce terme de « comprimer » soit malheureusement trop juste, et nos compatriotes auraient lieu de tout craindre, non seulement en pleine Algérie, mais à Alger même, si quelque événement imprévu faisait cesser cette compression. Dans la steppe saharienne, cette haine est vierge encore. Sur le passage de la force, elle se tait, mais elle n'en couve pas moins, prête à éclater dès que l'occasion se produira, témoin cette lettre d'un chef de village saharien surprise par M. Foureau, et dont l'auteur disait : « C'est un grand malheur que cette venue des koufar (mécréants) ; c'est une grande tristesse, car c'est la première fois que ce fait se produit. » Au sentiment d'un intérêt menacé vient donc se joindre une affliction de cœur, une indignation de source mystique. Le passage de la mission française, c'était, pour ces « croyants » fidèles, la profanation du désert.

Voilà donc ce qui fait l'*insécurité* du Sahara, cette insécurité qui, « plus que l'aridité de la nature, est la plaie de la région (1) ». Or cette région est désormais française. Elle l'est par les traités diplomatiques, ce qui est peu : elle l'est, ce qui est préférable, par le travail des explorateurs, par les « pointes » et les « raids »

(1) Paul Leroy-Beaulieu. — Article cité.

opérés depuis un certain nombre d'années dans le Sud Algérien, par l'occupation des oasis du Touat. Elle l'est par nos expéditions militaires du Soudan, par la prise de Tombouctou, par la victoire contre le tyran Rabah, par le succès de la mission Gentil au lac Tchad, bref, par une série d'événements qui tendent à emprisonner le Sahara en une ceinture presque exclusivement française, et à empêcher les autres nations d'y pénétrer (1). Mais cette possession, nous ne la possédons pas. Ce territoire qu'on nous donne, nous ne pouvons le prendre, ou, quand nous le prenons, nous ne faisons que le saisir sur un point, pendant que tout le reste demeure hors de notre portée. En outre, une fois nos missions passées, le désert se referme pour ainsi dire derrière elles, comme la mer derrière un vaisseau. Il reste bien quelque chose de leur passage, une certaine crainte, un certain prestige, des souvenirs qui peuvent aider à repasser par là une autre fois; mais ce n'est pas de l'occupation effective, encore moins, bien entendu, de la colonisation.

Que faire donc d'un tel pays en présence de tels obstacles?

Parmi les faits que nous venons d'énumérer, il en est un tout au moins, qui paraît fournir des indications utiles.

Les Touaregs, avons-nous dit, ne sont pas le seul élément social du Sahara. Ils en sont l'élément dominateur et guerrier; parce qu'il en opprime un autre : la population des oasis.

C'est sur la population des oasis qu'il faut s'appuyer, évidemment, si l'on veut faire quelque chose dans le Sahara.

Les gens des oasis sont sédentaires; ils ne peuvent se dérober comme les nomades. Ils sont pacifiques; on ne peut donc les craindre comme les pillards. Ils sont musulmans sans doute, mais, pour beaucoup d'entre eux tout au moins, l'islamisme résulte d'une « conversion » relativement récente. Beaucoup descendent de nègres transplantés par force, et devenus mahométans à peu près comme le sont devenus les Bogomiles de Bosnie et les Albanais, c'est-à-dire sans entrer complètement « dans la peau » de ce nouveau personnage.

(1) Nous ne parlons pas de l'Espagne, dont les prétentions sur la côte saharienne de l'Atlantique n'ont rien d'alarmant.

D'autre part, les portions de territoire saharien susceptibles d'être qualifiées d'oasis sont plus étendues qu'on n'est porté à le croire. La relation de M. Foureau mentionne fréquemment des rencontres de ruisseaux, et même de rivières importantes. Il est vrai que ces cours d'eau sont pour la plupart temporaires; mais, en beaucoup d'endroits, même après la disparition de l'eau pendant l'été, l'humidité persiste et entretient de l'herbe dans les vallons. M. Foureau mentionne encore de nombreuses chutes de pluies. Il consigne comme exceptionnelles les journées où la colonne n'a rencontré aucune trace de végétation. A ce qu'il semble, le plus « mauvais morceau » du Sahara est la première zone, celle que l'on doit franchir en quittant l'Algérie. Puis l'aridité devient moins implacable. Les arbres, très rares d'abord, se montrent davantage, surtout le gommier. Nous ne parlons pas du palmier qui prospère partout où l'eau suffit à l'arrosage. Les pâturages comportent plusieurs sortes de plantes fourragères, et nourrissent, outre le bétail des pasteurs, plusieurs variétés d'antilopes.

Ces oasis, on peut les agrandir, comme l'expérience en a déjà été faite. On peut aussi en créer de toutes pièces. Il suffit pour cela de creuser des puits dans des endroits appropriés. L'exemple même des localités d'où la végétation a disparu parce qu'on a négligé d'entretenir les puits existants, montre bien que cette végétation peut reparaître ou apparaître si le phénomène contraire se produit. Mentionnons pour mémoire une intéressante théorie d'après laquelle il ne serait pas impossible, en créant méthodiquement des oasis très vastes et en élargissant sur un point donné les plantations, de modifier le régime pluvial de la steppe, et de produire des pluies plus abondantes, en vertu de l'action météorologique exercée sur les nuages par les grandes masses de forêts.

La dilatation du sol cultivable aurait un double résultat : le premier serait de créer des terres disponibles et d'occasionner par contre-coup une augmentation de la population indigène; le second serait de rapprocher les oasis les unes des autres, de les *recoudre* parfois, comme il arrive à ces grandes villes

industrielles qui se rejoignent peu à peu par le prolongement de leurs faubourgs. Et ces rapprochements ou ces fusions faciliteraient singulièrement la grande besogne des communications, dont nous allons parler tout à l'heure.

Occuper solidement les oasis, y protéger les habitants, les patronner, se créer des titres à leur reconnaissance, favoriser, s'il y a lieu, la colonisation blanche dans la personne des émigrants que pourront tenter les bénéfices de la culture du dattier : voilà en deux mots l'esquisse d'un programme, programme dont la réalisation n'est pas encore commencée, mais qui, d'après tout ce que nous venons de voir, ne paraît pas irréalisable. Les conquérants auraient l'avantage de demeurer sur un terrain solide, qui ne les changerait pas trop de celui qu'ils auraient quitté. Ils seraient comme des « terriens » transportés dans des îles. Ils auraient en outre, au point de vue moral, l'avantage de pouvoir se poser en libérateurs.

Une difficulté s'élève, et elle est très grande. C'est le problème des communications. Quelle que soit l'étendue des oasis, il y a des étapes, de longues étapes parfois, en terrain désertique. Et c'est là que la marche est pénible, c'est là que l'eau est rare, c'est là que les civilisés ne se sentent pas dans leur assiette, c'est là qu'il est dangereux de rencontrer le Touareg.

A cette objection une réponse est faite depuis longtemps, réponse qui, de jour en jour, cesse de s'appuyer sur des concepts théoriques pour trouver sa justification dans les faits observés.

Pour franchir le Sahara, depuis des milliers d'années, les nomades n'ont trouvé qu'un seul véhicule : le chameau.

Pour franchir ce même Sahara, les sédentaires, les civilisés ne possèdent qu'un moyen pratique : le chemin de fer.

C'est pourquoi des publicistes éminents, et notamment M. Paul Leroy-Beaulieu, se sont faits les apôtres du transsaharien.

Le transsaharien est faisable parce que, durant la plus grande partie de son parcours, il aurait — le fait est maintenant sura-

bondamment prouvé — à traverser des sols parfaitement fermes, plaines, collines, plateaux, analogues à ceux qu'une voie ferrée traverse en Europe.

Le transsaharien est faisable même dans les rares endroits où il aurait à traverser des surfaces sablonneuses, pour cette raison péremptoire que les Russes ont déjà construit leur transcaspien au milieu de sables mouvants. C'est une difficulté en plus, mais qui n'est pas insoluble.

Une fois réalisé, ce chemin de fer offrirait plusieurs sortes d'avantages.

En premier lieu, il serait un agent de protection pour les populations des oasis qu'il traverserait, et permettrait de porter du nord au sud, à l'endroit et au moment voulu, des forces suffisantes pour tenir en respect les bandes pillardes.

En second lieu, il développerait la culture dans ces mêmes oasis en facilitant l'exportation de leurs produits. En sens inverse, il permettrait aux Européens d'aller rechercher plus aisément les mines de cuivre, les gisements d'émeraudes et les autres richesses minérales dont les voyageurs ont signalé l'existence.

En troisième lieu, il établirait une communication pratique entre la Méditerranée et la vallée du Niger, ainsi qu'avec la région du Tchad.

Or, qu'est-ce que la région du Tchad, telle que nous l'ont fait connaître les récentes explorations, notamment celles de MM. Foureau et Gentil?

La région du Tchad est une sorte d'Égypte. Même fertilité, due à des causes analogues : débordements périodiques du lac et des cours d'eau. La population sédentaire est industrieuse, laborieuse et douce, mais elle est en proie aux incursions des Oulad-Slimen, nomades pillards, qui vivent en parasite du travail des cultivateurs.

Donc, même situation que pour les oasis du Sahara, avec cette différence qu'ici la fertilité est très grande, grâce à un arrosage copieux.

Quant à la vallée du Niger, elle a sans doute des débouchés

vers le sud, et on travaille à lui en donner vers l'ouest; mais ces routes d'exportation vers l'Europe ont plusieurs inconvénients : d'abord celui d'être très longues, ensuite celui d'être entravées, soit par des rapides, soit, pour la voie occidentale, par la trop faible profondeur du fleuve Sénégal durant une partie de l'année.

La route saharienne — celle des caravanes — est la route directe. Elle mène tout droit à Alger, d'où l'on n'a plus qu'à s'embarquer pour l'Europe. Et la distance, en définitive, n'est pas immense : environ deux mille cinq cents kilomètres de rails à poser, soit trois fois la distance de Paris à Marseille. L'Angleterre, dans la seule Afrique, possède déjà un ruban de fer plus long que cela.

Après tout ce qu'on a vu, tout ce qu'on a exploré, il devient à peu près impossible de contester les avantages du transsaharien et de nier qu'il doive être un instrument de pacification, de domination, d'exploitation. (Nous n'osons ajouter « de colonisation », car ce n'est plus aussi sûr.)

Mais, même ces avantages dûment reconnus, une dernière question se pose : « Qui fera, et surtout qui paiera ce gigantesque travail? »

Peut-on compter, pour la construction du transsaharien, sur l'initiative privée?

Nous répondons sans hésiter : « Non! »

Tout d'abord, cette initiative privée est trop timide chez nous pour les causes indiquées à maintes reprises dans cette revue. Une trop faible partie de notre élite sociale consent à se lancer dans les entreprises aléatoires, et celle dont il s'agit est de taille à effrayer même les plus courageux.

Il faut avouer ensuite que le transsaharien ne se présente pas avec les caractères d'une entreprise immédiatement lucrative. Il coûtera évidemment très cher et, dans les premiers temps, rapportera fort peu. Le Sahara n'est pas une solitude désolée, mais c'est bien, comme nous l'avons dit, une « steppe pauvre ». Il faudra du temps avant que des cultures riches s'y établissent, ou avant que des mines importantes y soient exploitées. Pour le

Soudan, nous savons qu'il est fertile, mais nous savons aussi qu'il est très loin. Or, la cherté des transports à longue distance ne rend l'exportation profitable que lorsqu'elle s'adresse à des produits relativement riches. Il y a bien l'or et l'ivoire; mais c'est peu de chose. Quelques wagons contiendraient aisément l'exportation d'une année. Il faudrait attendre l'organisation de grandes cultures commerciales et spécialisées, celles du coton par exemple, ce qui ne serait pas l'affaire d'un jour. Or, les actionnaires d'une entreprise — et ceci est fort naturel — n'aiment pas à voir ajourner à de lointaines échéances l'espoir de rentrer dans leurs débours.

Enfin, il est indiscutable que les avantages les plus évidents du chemin de fer transsaharien sont des avantages d'ordre politique — d'ordre « impérial » — pourrait-on dire, en employant le mot à la mode. Peu de chemins de fer présenteraient un caractère plus formellement *stratégique*. La nature même des principaux services qu'il doit rendre indique nettement que sa création se recommande tout particulièrement à la sollicitude de l'État.

Faut-il donc compter sur l'État pour la construction du transsaharien?

Nous voudrions pouvoir répondre sans hésiter : « oui », comme nous avons, sans hésiter, répondu : « non » tout à l'heure. Malheureusement, une autre réponse s'impose, au moins pour le moment.

Non, il ne faut pas compter sur l'État pour la construction du transsaharien, parce que l'État n'a pas d'argent.

Et c'est ici que se révèle le lien étroit qui existe entre la bonne administration d'un pays et la prospérité de son expansion, en tant qu'elle comporte des moyens d'action gouvernementaux. Un État dont les budgets seraient prospères, où l'on n'aurait pas abusé de l'emprunt, où les impôts, sages et modérés, laisseraient encore une honnête marge entre les charges du contribuable et sa capacité contributive, aurait vite fait de prendre à cœur ce beau « travail de Romains ». Mais un peuple écrasé d'impôts, en proie à des déficits chroniques auquel le public fini

même par ne plus faire attention, obligé de faire « flèche de tout bois », d'affecter les ressources extraordinaires aux besoins ordinaires, et de gaspiller à l'avance ses meilleures réserves, en un mot, un peuple en marche « vers la ruine », comme dit notre collaborateur M. Léon Poinsard, se trouve dépourvu quand l'heure vient de s'attaquer à ces œuvres grandioses, où des centaines de millions doivent momentanément s'engloutir en attendant l'heure lointaine où la postérité y retrouvera son compte.

Conclusion : le transsaharien attend, et il attendra longtemps encore. Son utilité sera de plus en plus reconnue par les explorateurs, par les économistes, par les hommes d'État, par les diplomates prévoyants, par les patriotes soucieux de la défense nationale, par les philanthropes désireux d'améliorer la condition des races opprimées du centre africain, par les missionnaires qui voudraient reprendre à l'islamisme ses conquêtes, par tout le monde enfin ; et cependant le premier rail n'en sera pas posé d'ici longtemps, parce qu'on a surmené le contribuable, parce que des politiciens imprévoyants émettent la prétention de le surmener derechef, parce que, si l'on réussit à extraire de sa bourse les derniers liards qui peuvent s'y trouver encore, ce sera pour l'accomplissement de réformes sensationnelles et tapageuses qui n'auront rien de commun avec le transsaharien.

Donc tout se tient, et la sécurité des oasis de là-bas, leur jonction, leur développement, l'union du Soudan et de l'Algérie, la constitution d'un bloc français dans le nord-ouest de l'Afrique, tout cela dépend, en définitive, de l'éducation que recevront en France les contribuables de demain, et du plus ou moins d'aptitude qu'ils auront à contrôler l'emploi des fonds publics. C'est une science que le contribuable anglo-saxon possède, nous le savons, de longue date, et à laquelle, à notre tour, nous nous élèverons peut-être, quand un nombre suffisant de nos compatriotes aura perdu l'habitude de livrer au premier mandataire venu, en échange de quelques boniments sonores, des blancs-seings de dépense qui s'envolent on ne sait où et qui ne se rattrapent jamais.

Gabriel D'AZAMBUJA.

HISTOIRE

DE LA FORMATION PARTICULARISTE

XXIX

LES GRANDS PEUPLES PARTICULARISTES ACTUELS

Le Peuple anglais (*suite*) (1).

On a vu comment, en Angleterre, la race saxonne, fortement attachée à l'exploitation de modestes domaines, avait réussi à absorber, en se l'assimilant, la majorité de la race normande féodale, les chevaliers, et avait repris la direction du pays.

J'ai dit que cette partie du monde anglais faisait sa grande affaire de maintenir un régime des terres qui répondît à sa formation particulariste et qui continuât à la reproduire. Ce qui est remarquable chez elle à partir de cette époque où les faits économiques vont commencer à subir de rapides et profondes transformations, ce sont les moyens pratiques, les biais de toute sorte qu'elle n'a cessé d'inventer pour que la terre, sous quelque système prétendu de législation qu'elle fût, servît surtout à l'éducation de la race. C'était là d'ailleurs, quoique avec moins de péripéties et en face de moins puissantes évolutions du travail, le fond essentiel de son histoire dès l'origine : et cette histoire se poursuit encore aujourd'hui (2). Sans faire de

(1) Voir l'article précédent, décembre 1902 : *Science sociale*, t. XXXIV, p. 505.

(2) Voir *Science sociale*, livraison de novembre 1902, t. XXXIV, p. 381 : *L'Avenir de l'Empire Britannique*, par P. E. Lefébure.

théories humanitaires ou philosophiques pour distribuer au mieux le sol entre tous, ou pour définir le droit de propriété, les Anglo-Saxons ont, de siècle en siècle, remué leur intelligence positive pour que chez eux la terre fût répartie en fait de la manière la plus profitable au solide maintien de leurs facultés d'initiative personnelle.

Dans cette préoccupation, ils se sont fait aider par les légistes, qu'ils ont attirés à eux grâce à la situation fortement assise qui leur a permis de dominer toutes les forces sociales du pays.

Rien, au premier aspect, ne paraît plus compliqué, plus confus, que le régime des terres en Angleterre à dater de l'époque que nous étudions. Mais, en réalité, tout se ramène à ce fait simple : l'homme qui possède une terre à un titre quelconque en retourne la disposition comme un gant pour l'adapter aux besoins du meilleur parti présent à en tirer; mais si, dans sa combinaison, il perd de vue l'intérêt supérieur de la race, il ne tarde pas à sentir dans son entourage même, dans sa descendance, dans son voisinage et dans le pays tout entier, une action de l'opinion qui, par des voies diverses selon les circonstances, aboutit à un redressement. Telles terres, par exemple, seront grevées de substitutions en vue d'un but intéressant; mais ces substitutions seront ensuite tournées de mille manières à cause des inconvénients dont elles menaceraient la formation sociale du pays. De fait, en dépit de toute libre disposition antérieure et à l'encontre même de textes législatifs émis par le Parlement, auquel longtemps ne vint guère la classe moyenne, le trait le plus constant du régime des biens fut la liberté pour les particuliers de le modifier, en combinant entre eux tous les arrangements imaginables par contrats et par testaments, et cette liberté en revint toujours au souci dominant de maintenir le moyen et le petit domaine.

« Le système de grande propriété aristocratique qu'on observe aujourd'hui en Angleterre, dit Boutmy, n'est nullement un legs du moyen âge : c'est une création du siècle dernier. Il y a plus de trois cent cinquante ans que la liberté testamentaire — c'est-à-dire son extension aux biens féodaux — était devenue la

règle, sous une restriction destinée à disparaître en 1660, et avait refoulé le droit d'aînesse dans les successions *ab intestat*. Il y a près de cinq cents ans que la subtilité des légistes avait fourni le moyen d'affranchir la terre par des procédures collusoires et procuré en fait aux possesseurs des domaines (constitués sous le régime féodal) une faculté de disposition très étendue. L'Angleterre — même féodale — a été, avant tous les autres pays, un pays de propriété libre, de moyenne et de petite tenure. Le régime actuel de *latifundia* et de majorats n'a commencé à fleurir qu'après la Restauration : il est fondé non sur la loi, mais sur une politique délibérée des classes supérieures.

« Tous les légistes anglais, dit le même auteur, juges de *common law*, juges d'équité, praticiens, se montrent tour à tour les adversaires de ces restrictions au droit de disposer. Chaque siècle voit sortir de leur esprit fertile des fictions interprétatives, des procédures collusoires, qui mettent à néant les prohibitions statutaires. Ils n'ont pas dépensé dans cette œuvre moins d'énergie que les légistes français pour l'agrandissement du pouvoir royal. Ce qui est à retenir de cette longue histoire, c'est qu'à peu d'exceptions près, sous les régimes nominalement les plus restrictifs, la terre anglaise a toujours pu se diviser, changer de mains, grossir le lot de ceux qu'une exploitation intelligente avait mis en état de s'arrondir, ou passer à des marchands enrichis qui aspiraient à prendre pied dans les comtés. » (*Le Développement de la Constitution en Angleterre*, p. 92-94.)

Grâce à cette souplesse d'interprétation et à cette fécondité de combinaisons, l'ascension des non-propriétaires à la possession du sol était facile. Pour monter, ils n'avaient même pas besoin, et ils ne l'ont pas davantage aujourd'hui, de devenir propriétaires : la terre peut être tenue aux titres les plus divers, et ces titres s'équivalent dans l'appréciation anglo-saxonne dès qu'ils permettent de tirer parti du sol par soi-même. Un fermier ne se distingue pas socialement d'un propriétaire, si bien que le nom de « *Farmer* » est devenu indifférent pour désigner un preneur à bail ou un propriétaire exploitant. « *Gentleman far-*

mer », c'est-à-dire, gentleman cultivant, se dit tout aussi bien d'un propriétaire que d'un locataire; et, pour celui-ci, sa condition de locataire ne l'empêche pas d'être compté comme gentleman, s'il exploite intelligemment le sol en l'améliorant, avec la préoccupation dominante, intime, d'être lui-même le plus excellent produit de son travail, de perfectionner en lui la race. Les lois qui fixent le revenu, le *cens*, nécessaire pour être éligible au Parlement, aux fonctions de *Magistrate*, aux charges du *Vestry*, c'est-à-dire de la paroisse ou commune, ne distinguent pas si l'on possède ce revenu à titre de propriétaire ou de tenancier. On voit par là combien il est facile de s'élever au rang social et au rôle public de gentleman : il n'est pas besoin d'avoir des capitaux et de trouver une terre à acheter. Ceci indique à quel point la *gentry* était et est une classe ouverte. Son recrutement est incessant. Elle attire à elle tout ce qui a seulement les qualités personnelles pour monter. Elle se lie de la sorte étroitement à la classe inférieure : elle n'en est pas, à vrai dire, séparée. C'est la raison de l'influence pénétrante qu'elle exerce jusqu'au fond de la nation.

On comprend comment cette ascension par l'exploitation de la terre étant aussi ouverte, et maintenue constamment libre par les légistes contre les dispositions privées ou légales qui s'y trouvaient opposées, la classe inférieure, en Angleterre, n'a pas senti de bonne heure le besoin de se jeter dans la ressource des métiers urbains. Elle pouvait s'élever sans quitter les champs. Le pays est resté jusqu'au milieu du XVIIIe siècle presque entièrement rural. Il est facile d'apprécier ce que devait être l'indépendance et la force intime de cette multitude homogène d'hommes solidement établis sur le sol et mus par le souci d'y appuyer leur valeur personnelle. La grande majorité des villes n'avaient que le caractère de bourgs ruraux. Leur population était identique pour les occupations et les mœurs à celle du reste du comté. Les *grandes* villes — très rares, et qui comptaient difficilement et tardivement, dans la première moitié du XVIIIe siècle, de quatre à six mille habitants, — dépendaient presque toutes directement du roi : c'est de lui

qu'elles tenaient leurs chartes, et aucune mésintelligence n'avait eu lieu de surgir entre elles et les barons ou chevaliers de leur voisinage. Quant aux villes *ordinaires*, les règles administratives générales les soumettaient aux autorités du comté, c'est-à-dire des campagnes. En 1360, les *Magistrates* désignés pour l'ensemble du comté avaient reçu juridiction sur tous les centres urbains qui n'étaient pas munis d'une exemption spéciale. (Voir Boutmy, p. 96-99, et 305-306.)

En même temps que la *gentry* attirait à elle ou groupait autour d'elle tout ce que nous venons de dire, elle recevait les débris des familles de la haute noblesse qui n'avaient pu faire en masse leur évolution aussi facilement. Ces familles avaient gardé la mauvaise tradition de la chevalerie : nous avons vu qu'elles fournissaient les chefs des armées de mercenaires. Elles se disputaient les influences de cour. Elles se mettaient à la tête des mouvements populaires pour en tirer leur profit. C'étaient elles qui avaient organisé le Parlement, auquel elles étaient convoquées en nom. Cette convocation nominale était la seule distinction nette qu'il y eût entre leur noblesse et celle des simples chevaliers : et, comme cet appel n'était tout naturellement adressé qu'à l'un des membres de la famille, à son chef, c'est de là qu'est venue la noblesse spéciale des Pairs, noblesse qui leur est personnelle et ne s'étend pas aux autres membres de la famille. Telle a été l'origine de la Pairie au Parlement.

Dans les conditions d'existence que j'indique là, ces grandes familles rencontraient mille occasions de déchoir. Elles se rapprochaient alors de la *gentry* et étaient heureuses de s'y réfugier en se mettant à vivre à la saxonne et à exploiter quelque moyen domaine en propriété ou en fermage. Elles morcelaient leurs baronnies, quand on ne les leur confisquait pas.

La guerre des Deux-Roses vint exterminer ce qui restait de cette haute noblesse d'origine normande, ou des recrues qu'elle avait pu faire. C'était une guerre purement dynastique entre la maison des ducs de Lancastre et celle des ducs d'York, qui

se disputaient le trône d'Angleterre, la première ayant pour emblème une rose rouge, l'autre une rose blanche. La querelle se termina, après épuisement des deux partis, par l'avènement de Henri VII Tudor, de la Rose-Rouge, qui, en épousant Élisabeth, fille d'Édouard IV, de la Rose-Blanche, réunit en sa personne les prétentions des maisons rivales.

Au cours de cette guerre, le haut baronnage se partage entre les deux factions. « Aucun sentiment sérieux des droits ou de la légitimité de leur chef, aucun attachement sincère à sa personne ne jettent l'une contre l'autre ces deux moitiés de la noblesse. L'intérêt considéré brutalement, un immense appétit de spoliation, un besoin de haine qui cherche un prétexte pour s'exercer, sont les motifs peu déguisés de toutes leurs démarches. Pendant la longue période qui va de Richard II à Henri VII (1377-1485), ils jouent ainsi au jeu cruel de la guerre et du hasard, conspirant, se trahissant entre eux, se massacrant les uns les autres sur les champs de bataille, décapitant le lendemain ceux que les chances du combat ont épargnés. La Chambre des Lords n'est qu'un lieu de station provisoire pour la faction qui a réussi à proscrire l'autre; et, à côté d'elle, un roi du fait (*king de facto*), consacré peut-être par une « révolution d'hôtel de ville », invoque pour la forme un droit auquel personne ne croit plus.

« Après que Henri VII a étouffé les derniers mouvements de la rébellion et fait châtier par la Chambre Étoilée les seigneurs encore suspects d'entretenir des bandes armées, le baronnage est extrêmement réduit : le roi ne convoque pas plus de vingt-neuf pairs laïques à son premier Parlement. La vieille noblesse normande et féodale — de haut parage — n'est plus; ses grands domaines sont divisés ou sont retournés au fisc. » (Boutmy, p. 125, 126, 129.)

On voit ce qui va advenir alors de la *gentry*. « En face de ces pouvoirs factieux et instables — qui luttent entre eux dans la guerre des Deux-Roses — la Chambre des Communes, seul pouvoir permanent et largement national, reçoit des circonstances une sorte de rôle arbitral : les porteurs de titres poli-

tiques litigieux ne peuvent demander qu'à elle un crédit précaire. » (Boutmy, p. 126.)

Nous savons combien, en vivant chez elle, la *gentry* était puissante dans le pays, et combien elle se plaisait peu à aller au Parlement d'où ne lui venait pas sa vraie force. Aussi est-ce alors pour la première fois que la Chambre des Communes, « encore timide, incertaine, étonnée de ce qui lui échoit, exerce — et cela pendant plus d'un siècle — une autorité prépondérante. Ses archives se remplissent de précédents, son règlement s'enrichit de pratiques libérales, ses fastes s'illustrent de revendications. Le droit de fixer les termes mêmes de la loi au lieu d'en indiquer seulement le sujet par des doléances et des vœux, le privilège de voter toutes les natures de taxes, celui de contrôler l'emploi des fonds publics, la priorité des Communes en matière d'impôts, le contrôle sur la nomination des officiers d'État, en un mot toute l'immense prérogative future de la Chambre basse paraît au cours de cette période, se fixe en partie, annonce ou prépare par quelques exemples mémorables ce qui ne peut pas se fixer encore. » (Boutmy, p. 127.)

Mais ce n'est pas tout. Quand la guerre des Deux-Roses se termina, le haut baronnage, comme je l'ai dit, la Pairie, la Chambre haute se trouvaient décimés, ou plutôt à peu près anéantis. Il fallait qu'une classe nouvelle vînt remplir les vides. Ce fut dans les rangs de la *gentry* que Henri VII choisit presque tous les nouveaux pairs. Où aurait-il pu aller les prendre ailleurs?

Ainsi la *gentry* envahissait tout par un mouvement naturel des choses, parce qu'elle était restée solidement attachée à son indépendance en exploitant ses modestes domaines ruraux. Elle avait fini par tout gouverner en tenant ferme sur ce point. On voit par quel moyen simple et toujours le même la constitution anglo-saxonne originaire avait, à travers les péripéties les plus diverses, complètement prévalu sur les institutions normandes. Elle les avait dominées, puis absorbées. Reste à voir comment elle en changea les conditions, l'esprit et les effets quand elle en garda les formes. C'est ce qui arriva lorsqu'une

haute noblesse, *nobility*, fut refaite avec des hommes tirés de la *gentry*.

Ce qui distingua le plus heureusement cette nouvelle noblesse de l'ancienne, ce fut que, conformément à ses antécédents, elle n'eut pas l'allure militaire. Ces parvenus restèrent de simples « civils ». Ainsi s'éteignit en Angleterre ce qui avait subsisté de la chevalerie dans le grand baronnage. Le pays se trouva donc ramené du haut en bas à la vie usuelle. Il faut nous représenter ces pairs de la seconde époque à quelque chose près comme ceux qui furent créés en France sous Louis-Philippe. Mais ceux d'Angleterre avaient, par de grandes dotations de terre, plus de richesse et de somptuosité.

C'était un bien que la disparition de l'ancienne noblesse normande. C'était un bien aussi que la nouvelle lui succédât sans s'assimiler.

Mais ce que l'événement mettait pourtant de brusque et de factice à cette élévation d'une partie de la *gentry*, eut un inconvénient. Le développement naturel et spontané de la classe moyenne ne l'avait pas encore amenée à pouvoir parfaitement remplir le rôle qui lui était précipitamment dévolu. Il faut bien remarquer la fonction dans laquelle elle s'était maintenue depuis le commencement de l'histoire anglo-saxonne. Elle donnait la poussée ou le soutien à des hommes qui, par situation acquise, par goût et par aptitude, se livraient au traitement des affaires publiques, ou au contraire elle les arrêtait, suivant qu'ils gouvernaient ou non à son gré. Elle remplissait cette fonction d'impulsion ou de retenue avec autant de sagesse que de force, grâce à la solidité de son installation. C'est par ce double mouvement de poussée et d'arrêt qu'elle tenait la conduite des choses. Mais pour la mise en œuvre, la combinaison et l'exécution des affaires publiques, il lui fallait des hommes habitués à manier de plus grosses difficultés que celles de la gestion, même laborieuse et hardie, d'un domaine de moyenne importance. C'est ainsi qu'à l'origine nous voyons le peuple saxon user de chefs spécialistes, tels que Cerdic, Alfred le Grand, Egbert le Grand. Quand ces chefs, ces hommes spéciaux, que j'appellerais

plutôt de hauts agents, viennent à faire défaut, comme il est arrivé au temps de l'invasion danoise et de l'invasion normande, le peuple saxon se retire tranquillement sur ses domaines et s'y défend obscurément le mieux qu'il peut, en attendant une occasion meilleure. Nous l'avons vu, par exemple, reprendre son action publique contre la royauté normande, quand, ayant retrouvé des chefs dans les seigneurs normands eux-mêmes, il les a soutenus pour obtenir la Grande Charte.

Assurément les membres de la *gentry* mis par les Tudors en possession des grands biens, des titres, des fonctions de la haute noblesse rencontraient là le moyen de développer leurs aptitudes et de se faire vite aux grandes affaires. Mais il faut bien comprendre que les Tudors avaient soin de les choisir de façon à ce que ces parvenus, ces favoris, ne missent pas leurs capacités et leurs ressources au service de la *gentry* contre la royauté. C'est ce qui fit aux Tudors un entourage de parfaits courtisans. Ils usèrent autant qu'ils purent de cette facilité de suivre leurs caprices royaux, et c'est ce qui a donné à leur règne un aspect d'omnipotence, à la noblesse de ce temps un caractère de servilité.

Mais, à vrai dire, il arriva à ces créatures du roi ce qui arrive généralement aux gens de cette sorte : elles ne cherchèrent en réalité qu'à servir leurs propres intérêts. Elles exploitèrent la situation pour elles-mêmes, sans plus se dévouer au roi qu'à la *gentry*. Elles firent toute sorte de bénéfices scandaleux, à la suite desquels les moins avisées ou les moins fortunées tombaient en disgrâce, pour être remplacées d'ailleurs par d'autres, pareilles à elles.

On conçoit qu'une noblesse de ce genre, si elle ne gênait pas la royauté, lui était en somme très peu profitable et ne pouvait que la discréditer, puisqu'elle était connue pour lui être vendue. Elle n'était pas pour la royauté une force, mais une cause prochaine de faiblesse. C'est ce qui ne tarda pas à apparaître.

Quant à la *gentry* restée *gentry*, elle suivait pendant ce temps son mouvement naturel et automatique d'ascension. Il se faisait

parmi elle une sélection continue. Les plus capables augmentaient peu à peu l'importance de leurs domaines.

Ils le faisaient par six moyens principaux :

1° En achetant successivement les petits biens des moins capables;

2° En prenant parmi les dépossédés ceux qui étaient plus à même de recevoir une bonne impulsion, et en les constituant fermiers d'une partie de ces acquisitions sous une direction vigoureuse;

3° En organisant sur le reste du domaine ainsi élargi les procédés de la grande culture;

4° En visant aux produits industriels de la culture, c'est-à-dire à ceux qui étaient d'un plus grand rapport par le moyen du commerce;

5° En prenant à bail ou en achetant les biens communaux pour les mettre en culture;

6° En établissant des industries sur leurs domaines, comme le tissage de la laine, les fours à chaux, les distilleries, etc...

On voit bien là apparaître un type nouveau d'exploitant, qui se risque à des procédés plus difficiles et tend à des moyens plus puissants; qui sort des langes du domaine moyen et crée, non plus par l'étendue seulement, mais par des progrès techniques, le grand domaine.

Voilà la vraie aristocratie saxonne qui se prépare et se forme.

L'avènement antérieur de celle que nous avons vue tout à l'heure ne lui était pas inutile : la voie avait été ouverte; il était établi qu'entre la *gentry* et la *nobility*, noblesse proprement dite, il n'y avait qu'une différence du plus au moins. Ceux qui composaient la noblesse des Tudors étaient de simples gentlemen de la veille : les gentlemen d'aujourd'hui sentaient qu'il ne leur était pas bien difficile de s'élever quelque jour par leur propre force au rang et à la place de cette noblesse de création purement royale.

C'est quand l'élite de la *gentry* commença à s'élever ainsi de son propre mouvement au-dessus du domaine moyen, qu'elle élimina insensiblement de la campagne la partie inférieure de

la population dont elle acquit les petits biens et les biens communaux.

C'est alors seulement que l'Angleterre cessa d'être aussi absolument rurale que nous l'avons dit plus haut. Jusque-là le défrichement continu et poussé à bout avait donné assez de place dans la campagne. D'ailleurs on s'y entassait sans compression dans le régime de la petite culture, la seule qui convînt à de faibles ressources; car la terre avait été singulièrement grevée par tant d'invasions, tant d'impôts de guerre, le *danegeld*, les redevances féodales normandes, etc.. L'argent avait passé en grande partie aux batailles des hautes classes, qui tenaient la plus vaste portion du sol en censives : il était peu revenu à la terre.

Les guerres avaient eu aussi cet effet de réduire périodiquement la population, en même temps qu'elles lui offraient un débouché au dehors.

Les guerres en Normandie, les guerres en Guyenne, la guerre de Cent ans avaient emmené une multitude innombrable d'hommes, connus dans l'histoire sous le nom d'archers anglais. Il se faisait aussi, tant à la suite de ces expéditions souvent victorieuses qu'en pleine paix, une émigration dispersée de gens qui allaient s'établir çà et là en France, en Allemagne et surtout dans les Flandres.

Le tassement dans la petite culture, puis les guerres extérieures avec l'émigration dispersée avaient donc été jusque-là les ressources de la population dans son besoin d'expansion.

La guerre de Cent ans avait ajouté à cela le développement, je ferais mieux de dire le commencement de la navigation. Les Saxons — j'ai souvent insisté sur ce point qui paraît invraisemblable en présence de la puissance maritime actuelle de l'Angleterre, mais que nous avons constaté tout le long de cette histoire — les Saxons ne se sont pas portés vers la navigation tant que la culture leur a été ouverte. Le besoin de transporter des troupes sur le continent et de maintenir, un siècle durant, l'Angleterre en rapport avec le sol français, poussa les rois d'An-

gleterre à créer une flotte marchande d'où ils pussent tirer le service des transports.

Ils usèrent à cet effet d'un moyen arbitraire et factice.

Jusque vers le xve siècle, c'étaient les Hanséates qui servaient aux transports maritimes de l'Angleterre : nous avons dit qu'ils avaient à Londres un de leurs grands ports privilégiés. Là, leur principale affaire était de transporter d'Angleterre en Flandre, et réciproquement, les laines anglaises renommées pour leur finesse et façonnées par les tisserands flamands. Les rois anglais retirèrent aux Hanséates la clientèle de leur royaume et ne laissèrent plus sortir les laines ou rentrer les draps que par des navires anglais. C'est ce qui, de propos délibéré, amena l'Angleterrre à avoir une flotte. Le métier de la mer une fois ouvert, l'énergie saxonne le développa. Elle le tourna en partie vers la pêche.

Tel était le nouveau débouché offert à l'émigration anglaise, tandis que la *gentry* s'élevait à la grande culture.

Elle put s'y élever, par les causes et les moyens que nous avons vus, lorsque, les grandes guerres ayant pris fin avec l'avènement de la noblesse essentiellement peu militaire des Tudors, la culture retrouva à la fois la paix et de l'argent.

Mais la cessation de ces guerres et la création de la grande culture, deux faits naturellement liés, amenaient une double difficulté à l'expansion de la race. Le débouché par les expéditions au dehors se fermait, ou tout au moins se réduisait singulièrement : le débouché dans la petite culture se rétrécissait graduellement par l'extension des grands domaines.

C'est alors que s'ouvrit pour l'Angleterre le débouché vers la fabrication. On était au xvie siècle. Nous avons vu en effet que les créateurs de grands domaines, dans la *gentry*, introduisaient des industries dans leur exploitation.

L'Angleterre, en commençant à n'être plus aussi exclusivement agricole, ne cessa donc pas par là même d'être rurale. L'industrie s'établit et se développa dans les campagnes.

Un événement vint hâter son développement : ce fut une immense immigration de Flamands, au moment où l'Espagne com-

mença à opprimer les Pays-Bas, c'est-à-dire dans la seconde moitié du XVIe siècle.

Par le fait que la culture et la fabrication prospéraient ainsi entre les mains de l'élite de la *gentry,* le commerce maritime s'accroissait.

Nous voilà donc, sous les Tudors, au cours du XVIe siècle, en présence d'une élite de la *gentry,* qui croît par sa propre action, par le développement technique de ses domaines ruraux. La race saxonne va avoir cette fois des chefs véritablement sortis de sa formation à elle.

Et c'est alors que l'Angleterre va entrer dans le mouvement extraordinaire d'expansion que nous lui voyons venir si tard. Il ne pouvait pas lui venir plus tôt : il fallait à des Saxons des chefs saxons; il fallait à la *gentry,* pour noblesse dirigeante, des propriétaires de grands domaines créés à la saxonne.

On comprend, par ce qui précède, le prestige que l'époque des Tudors a gardé dans l'esprit des Anglais. C'est l'époque où les Anglais ont complètement émergé du système normand; c'est l'époque où la *gentry* est entrée dans les positions de la noblesse; c'est l'époque où, en dehors de ces positions, elle s'est préparée d'elle-même à diriger les affaires publiques par-dessus la tête de la noblesse, même nouvelle, comme nous le verrons bientôt. C'est en un mot l'époque où les Anglais se retrouvent purs Saxons, et où le type saxon s'élève à une capacité des grandes affaires qu'il n'avait pas eue jusque là.

Il n'en est pas moins vrai que, pendant cette période, le peuple anglais est, en somme, destitué de chefs qui soient dignes de lui. Il se trouve à l'abandon entre la noblesse, créature des Tudors, et l'élite de la *gentry,* qui se forme et qui monte, mais qui n'est encore ni formée ni montée.

Comme il arrive au peuple anglais en pareil cas, il subit du moins mal qu'il peut ce qu'il n'est pas encore à même d'empêcher, et il réserve l'avenir. Les Tudors abusent de cette situation et se passent mille caprices royaux : ils sont despotes autant qu'ils le peuvent.

Mais les Anglais, qui se rendent assez peu compte des causes

de leur supériorité, n'ont pas pris soin de distinguer ce qu'ils ont fait à l'époque des Tudors et ce que les Tudors ont fait contre eux. Il ne leur est resté de ce temps que l'impression d'une période de grande formation nationale, et ils confondent l'œuvre privée qui se fit alors dans la nation avec l'histoire personnelle des princes régnants. Cette confusion est d'autant plus facile qu'il y a toujours un certain éclat apparent au règne de princes qui se posent un peu crânement en autocrates et qui sont entourés d'une cour adulatrice et brillante.

Telle est, très nettement éclaircie, la physionomie du règne des Tudors.

Mais ce qui va l'éclaircir mieux encore, c'est ce à quoi cette époque a abouti.

Henri de Tourville.

La suite au prochain numéro.

NOTES SUR LA LOMBARDIE

I. — ASPECT GÉNÉRAL.

Il faut avoir le caractère bien maussade ou tomber sur des journées bien pluvieuses pour n'éprouver pas d'agréables impressions en pénétrant dans la Lombardie. Y arrive-t-on de Gênes, de Turin, de Venise ou de Bologne, on traverse en chemin de fer des plaines d'une culture intense, des rizières, des champs de maïs, des prairies, surtout, qui, même au milieu des sécheresses d'été ou des froids d'hiver, égalent en fraîcheur de verdure les plus fins gazons des parcs d'Angleterre; si, au contraire, l'on y descend des montagnes suisses par la ligne du Gothard, mieux encore à pied ou en poste, les regards passent avec ravissement des glaciers alpestres aux bords enchantés des lacs, et la course, commencée sous les sapins couverts de neige, rencontre à peu d'heures de distance les châtaigniers, la vigne, l'olivier. La civilisation et l'élégance les plus raffinées s'étalent dans les châteaux de la Brianza, dans les villas sans nombre qui ceignent de leurs parcs le lac Majeur, ceux de Lugano, de Côme, de Varèse et de Garde. Milan présente tout le mouvement, tout le travail, toute la richesse, tout le progrès des villes les plus avancées du Nord; et une activité presque américaine y circule à l'entour du château des Sforza, du musée de Brera, de la bibliothèque ambrosienne, du Monastero Maggiore couvert de fresques par Luini, du dôme en dentelles de marbre blanc où repose saint Charles Borromée, de

l'église aux portes de laquelle saint Ambroise arrêta Théodose, où il prêcha devant saint Augustin et où l'on vénère aujourd'hui son corps presque intact. Il n'y a pas plus à nier l'importance passée que la prospérité actuelle d'une cité qui vit partir de son enceinte, au IVe siècle, l'édit de Constantin inclinant l'Empire devant le fait accompli du christianisme, et qui se montre, au XXe siècle, la plus active, la plus riche, la plus progressiste de l'Italie régénérée.

L'intérêt augmente pour ce beau pays si l'on songe aux vicissitudes de sa longue histoire et aux épreuves sans nombre à travers lesquelles il a dû se développer, depuis que les Gaulois y ravagèrent la première civilisation étrusque, et que, conquis à leur tour par l'Empire romain, ils virent la civilisation plus haute à laquelle ils étaient montés eux-mêmes succomber sous les invasions de la Germanie. Visigoths, empire d'Orient, Lombards, Francs, tous viennent lutter dans cette province, et, à peine fixés, s'y remplacent à grands coups de violence. Les municipalités du moyen âge y établissent une prospérité qui attire, plus tard, les conquêtes passagères de la France, la domination plus lourde et par malheur plus durable de l'Espagne, ennemie du progrès. Après elle, l'Autriche, au XVIIIe siècle, paraît un foyer de lumière, et le fait est que sa domination établit dans la Lombardie un régime qui en commence le relèvement. Napoléon achève d'en moderniser les lois; il vient y ceindre la couronne de fer et il en fait la capitale de son royaume d'Italie. Rentrées un peu dans l'ombre, mais non dans l'oisiveté, après les traités de 1815 qui les rendent à l'Autriche, Milan et sa province ont pris, vers le milieu du XIXe siècle, une part glorieuse au *Risorgimento* de l'Italie; et maintenant elles recueillent, autant et plus qu'aucune autre partie de la péninsule, les bénéfices d'une patrie libre et plus grande. Non seulement elles jouissent de conditions économiques plus avantageuses, mais elles exercent leur bonne influence sur le gouvernement de la nation; et leur démocratie, si elle est loin encore d'avoir atteint l'organisation régulière des trade-unions anglaises ou des syndicats américains, commence

cependant à faire son apprentissage de l'association et même à administrer les affaires publiques (1).

C'est moins à la nature du sol qu'à l'énergie et à la persévérance du travail humain, que la Lombardie doit d'avoir autrefois triomphé de tant d'épreuves et de tenir aujourd'hui sa place parmi les régions les plus riches comme les plus éclairées de l'Europe. Pour elle, certes, la nature a beaucoup fait; mais l'homme a fait bien davantage, et les richesses qu'il a mises au jour ne devaient guère se laisser deviner, avant son laborieux effort, sur les montagnes pierreuses et creusées par les torrents, sur les pentes sèches et abruptes des collines, dans les plaines encombrées de sables et de marécages, tantôt brûlées par la sécheresse et tantôt ravagées par l'inondation.

Montagnes, collines et plaines, voilà en effet les trois divisions naturelles de la Lombardie, telle qu'elle s'étend entre les Alpes rhétiques au nord, le Mincio à l'est, le Pô au sud, le Tessin à l'ouest, dans les provinces actuelles de Milan, Pavie, Côme, Sondrio, Bergame, Crémone, Brescia, et Mantoue. Dire ce qu'est le sol et ce qu'est le travail dans ces trois régions nous paraîtrait le meilleur moyen de donner au lecteur une exacte idée de la Lombardie. Il serait à souhaiter que de plus compétents que nous le fissent, un jour, en suivant des règles méthodiques. Nous ne pouvons, après deux ou trois petits séjours de vacances, qu'indiquer ici une première esquisse de l'enquête désirable. Autant qu'à l'observation directe, nous devons le peu que nous savons à la lecture de quelques écrivains et à l'entretien de quelques amis, les uns et les autres, il est vrai, dignes de toute confiance (2).

(1) Le président actuel du conseil, le ministre des affaires étrangères et celui des finances, sont tous trois des Lombards. Les municipalités de Milan, de Brescia et de Côme sont aux mains des partis avancés, qui y font, à travers quelques erreurs et d'utiles réformes, l'apprentissage du pouvoir.

(2) Indiquons notamment la *Proprietà fondiaria e le popolazioni agricole in Lombardia*, par Stefano Jacini, *Milano e il suo territorio*, par Cantù et divers collaborateurs. Ces deux ouvrages, excellents, mais un peu anciens, sont à compléter par des travaux plus modernes, tels que le récent *Memoriale dell' Associazione dei proprietarii e conduttori di fondi* di Milano et l'*Annuario della Istituzione agraria*. Nos remerciements doivent aller à ceux qui nous ont si obligeamment aidés dans

II. — RÉGION MONTAGNEUSE.

La région montagneuse occupe à peu près la moitié de la Lombardie, soit la province entière de Sondrio, la plus grande partie des provinces de Côme et de Bergame et un peu plus des deux cinquièmes de celle de Brescia. De la chaîne maîtresse des Alpes rhétiques partent vers l'Italie des contreforts entre lesquels s'étendent de hautes et étroites vallées. La principale et la plus connue est la Valteline, qui, avec son prolongement du val Bormio et avec la vallée de Chiavenna, forme toute la province de Sondrio. Trois grandes vallées, la Brembana, la Sériana et la Camonica, divisent le pays bergamasque, ouvertes seulement au sud et dépourvues de toute communication entre elles. Les montagnes de Brescia, qui sont les moins abruptes, vont de la rive orientale du lac d'Iseo à l'ouest du lac de Garde; elles forment le val Trompia et le val Sabbia. Les monts de Côme sont surtout célèbres pour le cadre qu'ils font à des lacs admirables. Sur la gauche du lac de Côme débouchent la vallée de Varone et l'ample Valsassina; au milieu de la péninsule qui le divise s'ouvre la charmante vallée d'Asso, et sur sa rive droite quelques vallées sans importance. Les quatre grands lacs sont séparés par des montagnes quelquefois assez hautes et coupées d'un grand nombre de petites vallées.

Dans la plus grande partie de la région montagneuse la propriété communale domine ; il n'y a guère en propriété privée que le fond des vallées et les pentes inférieures. Le même phénomène peut se remarquer en Suisse. C'est l'effet naturel des produits du sol et du travail qu'ils entraînent.

Sans parler des forêts, qu'on a trop de tendance à détruire, les communes possèdent d'immenses pâturages, appelés *malghe* ou *alpi*. Moyennant un léger droit par tête de bétail, elles en laissent la jouissance aux habitants qui ont, l'été, un besoin absolu

nos recherches et dans nos lectures. MM. Gallavresi et Calvi, le marquis d'Adda Salvaterra, les comtes Belgiojoso et di Parravicino.

de faire pâturer leurs bêtes en dehors de leur petit champ, s'ils y veulent récolter du foin pour l'hiver. Mais cela ne les empêche pas de louer ces mêmes pâturages à des bergers et à des bouviers, qui arrivent sur la montagne à la fonte des neiges et qui y restent jusqu'à l'automne. Ces nomades vivent là-haut en des cabanes rudimentaires; le froid venu, ils descendent avec leurs enfants en croupe vers les vallées et les plaines lointaines. Les moutons sont peu nombreux et peu recherchés. La montagne peut les nourrir en été, quoiqu'elle réserve ses meilleurs pâturages pour le gros bétail; mais on ne sait comment les entretenir en hiver : la plaine, dont la richesse consiste surtout en une végétation qui redoute la dent vorace de la gent ovine, refuse absolument de les souffrir. L'élevage des bœufs et des vaches pourrait et devrait prospérer; il se fait dans une certaine mesure, pas assez cependant, — vu l'ignorance des bouviers et le caractère primitif de leurs procédés, — pour empêcher les vacheries lombardes de se recruter principalement en Suisse.

Au-dessous des Alpes et des forêts, le climat adouci permet de cultiver, sur des pentes encore assez hautes, le châtaignier, qui est exploité comme bois et comme fruits; les montagnards lui doivent une partie importante de leur alimentation et un élément d'échanges avec la plaine.

On trouve, sur les dernières pentes, le seigle, l'orge, la pomme de terre, le sarrasin, le chanvre et le maïs. Les mûriers de montagne sont très estimés, et servent à produire des cocons qui se vendent notablement plus cher que les autres. Le vin de la Valteline est vanté déjà par Virgile dans les *Géorgiques;* excellent est aussi celui qu'on récolte au val Caleppio dans la province de Bergame, à l'ouest de Brescia, sur certaines côtes du lac de Côme et de Varèse. Peut-être ces crus rivaliseraient-ils avec les meilleurs de France, si l'on y apportait autant d'habileté à fabriquer le vin qu'on y met de soin à cultiver la vigne.

Le terrain, dans cette partie, est disposé en terrasses, qui représentent un énorme travail, et divisé en une multitude de petites portions qui lui donnent, à cause de la variété des produits, l'aspect d'une vraie mosaïque. C'est que, si nous avons

trouvé la propriété communautaire sur les sommets, ici, au contraire, la petite propriété règne partout, et le morcellement est poussé à l'extrême, grâce à l'habitude du partage égal et au désir qu'a chaque famille de produire directement tout ce qu'il lui faut pour vivre. S'il a trois fils, un père de famille qui possède neuf hectares de terres également divisées en champs, prés et châtaigneraies, laissera à chacun d'entre eux un hectare de châtaigneraies, un hectare de champ, un hectare de pré. Le morcellement pourrait ainsi atteindre des proportions invraisemblables. Mais il s'arrête fatalement en deçà des limites absurdes, et, d'un autre côté, il ne laisse pas d'offrir, malgré ses inconvénients, un certain avantage, une sorte de raison d'être. Pour tirer un produit du sol, l'homme doit ici dépenser tant de labeur et de peine qu'il faut qu'il ait le sentiment de travailler pour lui-même. Jamais il ne trouverait, sans cela, le courage de transporter peu à peu de la vallée sur des rochers nus la terre où doivent pousser le mûrier ou la vigne, et dont les précieuses mottes seront, tous les trois ou quatre ans, entraînées par des eaux torrentielles.

Le fond des vallées se prête naturellement à la culture, et le paysan peut y travailler sur le fond d'autrui comme sur le sien propre. Néanmoins, c'est encore la petite propriété qui y est dominante. Il ne s'y perd pas un pouce de terrain. Tout est en céréales ou en foin. Les prés, qu'il ne faut pas confondre avec les pâturages naturels des sommets, sont soigneusement fumés et arrosés ; on y dérive par de savantes rigoles les eaux de la montagne. Le prix en est très élevé ; ils ont valu, par exception, il est vrai, jusqu'à 15.000 francs l'hectare.

Nous ne laisserions pas, cependant, une idée exacte de la région que nous venons d'étudier, si nous donnions à croire qu'il ne s'y trouve absolument que des propriétaires. Dans les coins boisés, au fond des vallées les plus larges et à l'entour des bourgades, les paysans qui ne possèdent rien sont assez nombreux. Les petits commerçants enrichis éliminent peu à peu les pauvres de la propriété foncière et se forment des domaines qu'ils font travailler par des fermiers. D'autres terrains sont de même loués à bail par des émigrants, par le clergé, par quelques

familles plus aisées. De là un moyen d'existence pour ceux qui ne possèdent rien. Ils en ont un autre, depuis quelques années, dans les usines qu'on établit un peu partout pour utiliser les chutes d'eaux. La province y gagne de pouvoir suffire à un plus grand nombre d'habitants; et l'Italie, qui manque de houille, commence à trouver ainsi dans la force électrique un précieux élément d'indépendance industrielle.

III. — RÉGION DES COLLINES ET DE LA HAUTE PLAINE.

Entre les paysages si graves de la grande montagne et les paysages monotones de la plaine inferieure, la région des collines forme un contraste des plus frappants. C'est ici, sous un ciel splendide, parmi des cultures aussi variées que prospères, à travers de nombreuses bourgades et des multitudes de villas, l'épanouissement de la grâce et de l'activité.

La zone des collines et celle de la haute plaine, qu'il en faut rapprocher au point de vue économique et social, sinon au point de vue pittoresque, s'étend sans interruption du lac Majeur au lac de Garde, partagée en deux par l'Adda, mais plus large à l'ouest qu'à l'est de ce fleuve. Elle comprend tout le sud de la province de Côme, le milieu des provinces de Bergame et de Brescia, le nord des provinces de Milan et de Mantoue. La partie orientale est fertile par nature; mais la partie occidentale, d'abord presque toute en bruyères, n'a été fécondée qu'à force de travail.

On y observe une grande diversité de produits agricoles : des oranges et des citrons près du lac de Garde; des olives le long de tous les lacs; des châtaignes sur les collines; toutes les espèces de céréales, principalement le blé et le maïs, mais aussi le seigle et le millet; un peu de fourrage; beaucoup de pommes de terres; des champs, non plus des jardins, de haricots, de lentilles et de carottes. Mais les deux cultures caractéristiques du pays sont le mûrier et la vigne, la *brocca,* comme on les appelle, c'est-à-dire, en patois milanais, le branchage. Il ne faudrait pas toutefois les mettre sur un pied d'égalité. Tandis

que la vigne n'a cessé de perdre du terrain, — en partie sous l'effet de maladies trop coûteuses à guérir, — le mûrier, au contraire, tient une place de plus en plus grande, et l'on peut dire qu'il constitue aujourd'hui la richesse principale. Le sol et la température lui conviennent; la sécheresse de l'été ne lui fait aucun tort. Sa présence ne s'oppose pas aux autres cultures, puisqu'on en ôte les feuilles et les petites branches au mois de mai, juste à l'époque où les céréales réclament du soleil (1). Enfin il donne occupation et gain à une population des plus denses, en même temps qu'il fournit la matière première à l'industrie capitale du pays, l'industrie de la soie. Aussi ne doit-on pas s'étonner de le voir partout répandu, au point qu'il donne presque au pays l'aspect d'une forêt peu épaisse, mais interminable.

Sauf l'élevage des vers à soie, qui réclame plus de soin que de fatigue, les travaux sont extrêmement durs dans la région étudiée, à peine moins que dans la montagne. Sur les collines aussi, les terrains de culture sont disposés en terrasses et par là même presque impraticables, non seulement aux machines, mais aux charrues les plus simples. C'est à la bêche qu'il les faut travailler! Mais la peine qu'impose ce procédé encore primitif est largement payée par la fécondité qu'en recueille le sol; il en devient bien autrement friable et perméable, bien autrement accessible à l'action des engrais et des pluies trop rares. Sans doute la bêche prend beaucoup plus de temps et dépense beaucoup plus de forces, mais elle favorise tellement l'abondance des produits et la distribution de la richesse, qu'on n'ose souhaiter de la voir remplacée. Un terrain bêché est en moyenne trois fois plus fertile qu'un terrain labouré. Ni la sécheresse du climat, ni l'imperfection fatale du procédé de culture, ne peuvent l'emporter sur l'énergie des populations. Ici encore, comme dans la montagne, et nous verrons le même fait se produire dans la plaine, l'homme triomphe de la nature (2).

(1) *L'ombra del gelso è l'ombra d'oro*, dit un proverbe italien. — *Gelso* veut dire mûrier.

(2) Dans la province de Brescia, où la population est moins dense, on fait usage

La forme de propriété sert de stimulant. Sans compter que les petits propriétaires sont assez nombreux, ceux qui font valoir un bien étranger sont associés directement au bénéfice qui résulte de leurs peines. Les moyens propriétaires, qui sont les plus nombreux, et les grands propriétaires, qui partagent leur domaine entre plusieurs tenanciers, font partout des contrats de métayage. Ces contrats, néanmoins, varient beaucoup dans le détail et suivant les régions. C'est dans la province de Bergame qu'ils sont le plus simples et justifient le mieux leur nom; dans celle de Brescia, la répartition des biens entre le propriétaire et le fermier ne suit pas la même proportion pour tous les produits; dans le pays de Côme et au-dessus de Milan, la métairie complète devient l'exception et ne s'applique plus qu'à la vigne et aux cocons. Vu l'importance de ce dernier point, insistons-y quelque peu. Les frais de culture pour le ver à soie étant très considérables, c'est le propriétaire qui en fait l'avance, à condition d'en être, pour les trois quarts, remboursé à la fin de l'année; mais, en revanche, c'est lui qui vend directement les cocons aux fabricants de soie ou à de gros intermédiaires. Il donne au métayer exactement la moitié du prix.

Les moyens propriétaires sont ordinairement de petits bourgeois ou des commerçants enrichis, qui considèrent la possession terrienne à la fois comme un placement de tout repos et comme le moyen de se procurer pour l'été un agréable séjour à la campagne. Au-dessus d'eux se trouvent des familles très riches, la plupart d'ancienne ou de nouvelle noblesse, qui ont ailleurs, souvent dans la basse plaine où elles ne vont jamais, la source de leurs revenus, mais qui volontiers en dépensent ici une très grosse partie, dans des villas et des châteaux entourés de propriétés pittoresques. La Brianza, en particulier, est célèbre pour le charme et même la splendeur de ses villégiatures. Je ne crois pas qu'on puisse trouver ailleurs un ciel plus serein, une température plus douce, de plus beaux horizons que ceux dont jouit cette contrée depuis le début de septembre jus-

de la charrue; la production en est beaucoup diminuée, mais l'étendue plus grande des exploitations compense un peu cet inconvénient.

qu'à la fin de l'automne. Les vieilles familles milanaises qui s'y donnent rendez-vous chaque année forment, d'autre part, une société des plus attachantes, et où le respect des saines traditions s'allie presque toujours à une grande ouverture d'esprit et au goût sincère du progrès.

Ni ces moyens ni ces grands propriétaires n'aiment à se sentir à l'étroit, et le pays profite beaucoup des capitaux qu'ils y répandent pour leur simple agrément ou pour l'embellissement et l'amélioration de leurs domaines. Ils permettent à la troisième classe, celle des petits propriétaires, de compléter, par des travaux stipendiés, l'insuffisant revenu de leur lopin de terre. Les grandes familles fournissent ainsi des ressources supplémentaires à un très grand nombre de familles paysannes, et je sais tel délicieux village de la Brianza qui doit en partie sa prospérité à des richesses traversant, pour y parvenir, l'océan Atlantique.

Un autre moyen d'existence, plus régulier encore et plus abondant, s'offre aux paysans de la colline et de la haute plaine : c'est le travail industriel. De plus en plus augmente, dans la campagne lombarde, le nombre des petites usines. Elles y trouvent une main-d'œuvre moins coûteuse qu'en ville, trop peu coûteuse quelquefois : dans une de ces fabriques où se fait le premier dégrossissement de la soie et qui exigent un travail si pénible, j'ai vu les femmes travailler onze heures par jour pour un franc, les jeunes filles pour 75 et 80 centimes. L'industrie de la soie, exercée dans d'énormes proportions, n'est cependant pas la seule ; le tissage des cotons emploie aussi un très grand nombre de bras, surtout pendant la morte saison des travaux agricoles. La plupart des familles paysannes sont à la fois agricoles et industrielles; et il faudrait se garder de juger de leurs ressources uniquement par la faible étendue de leur domaine. Parfois même celui-ci ne leur rapporte rien et ne fait que servir de centre, de domicile stable aux membres de la famille, employés les uns à l'usine voisine, les autres chez un gros propriétaire, les autres en quelque exploitation ou quelque fabrique de la basse plaine. Ajoutons que cette diffusion de

l'industrie dans les campagnes ralentit actuellement les progrès de l'émigration. Elle n'est pas arrêtée cependant, et des collines comme des montagnes continuent à partir un certain nombre d'ouvriers. Le choix d'un même métier ou d'une même direction groupe souvent ceux qui appartiennent à des localités voisines. La région des lacs a donné des générations de travailleurs de la pierre et de bâtisseurs; les *maestri comacini*, qui formaient des corporations, ont exercé une grande influence sur l'architecture lombarde et ont pris une part souvent remarquée aux grandes constructions d'au-delà des Alpes.

IV. — LA PLAINE BASSE.

La région qui nous reste à étudier, la plaine basse, caractérisée surtout par son savant système d'irrigation, ne se sépare point de la région précédente par des contours faciles à préciser. En descendant du nord au sud, de la montagne à la plaine, on ne passe pas subitement d'un terrain sans eaux à un sol irrigué; mais la transition se fait peu à peu, depuis le moment où commencent les premières canalisations jusqu'à celui où l'on se trouve dans un enchevêtrement compliqué de voies d'eau de toute grandeur qui ne laissent plus un pouce de terrain en dehors de leur action fécondante. Ce sera, toutefois, déterminer assez clairement les limites de la zone irriguée, que d'y comprendre la moitié sud de la province de Milan, les provinces de Pavie et de Crémone, la partie intérieure des provinces de Brescia, de Bergame, la province de Mantoue dans la partie qui borde le Mincio (1).

L'aspect en est bien différent de celui qu'on peut admirer sur les montagnes, les collines, les plateaux, et où l'artiste n'est pas moins intéressé que l'économiste. Ici, rien de pittoresque.

(1) A parler très exactement, on ne peut pas mettre toute la province de Pavie dans la zone de la plaine basse, ni même dans la Lombardie au sens physique du mot. La partie méridionale, qui appartenait jadis au Piémont, touche aux Apennins et offre tous les caractères des pays de collines, y compris la culture de la vigne et l'absence d'irrigation en hiver.

Le regard y rencontre partout, symétriquement disposées, les mêmes rangées d'arbres, sans que la monotonie se trouve atténuée, comme il arrive en d'autres plaines, par l'immensité de la vue ou par le nombre et l'activité des centres populeux. Les arbres et les fossés bornent étroitement l'horizon, l'atmosphère est humide et débilitante, les villages et les villes sont rares (1). Mais quel travail, quelle ingéniosité, quels triomphes de l'art agricole! Il nous faut ici entrer dans quelques détails, car il n'est rien de plus propre à mettre en lumière l'énergie et l'intelligence des Lombards. Tout ce que nous avons vu jusqu'à présent peut se trouver ailleurs; le genre de culture dont nous allons parler n'existe guère, à ce degré de perfection, que dans le Milanais.

La basse plaine donc est sillonnée de grands canaux, dont la plupart remontent au moyen âge, et furent construits soit par les municipalités de Milan, de Brescia, de Crémone, soit par les familles seigneuriales, les Visconti, les Sforza, les Pallavicini, les Maggi, les Gonzague de Mantoue. Les principaux sont le *Naviglio Grande*, qui n'a pas moins de cinquante kilomètres et sert aussi à la navigation, la *Muzza*, la *Martesana*, le naviglio de Pavie, et celui de Bereguardo, le naviglio intérieur de Milan, qui centralise, en quelque sorte, les eaux dérivées de l'Adda et du Tessin, et qui, engraissé des détritus de la grande ville, fertilise à un étonnant degré tous les terrains environnants. A l'est de l'Adda coulent les deux grands canaux de la *Vailata* et du *Ritorto;* mais plus important encore est, avec ses bifurcations, le naviglio municipal de Crémone, dérivé de l'Oglio. De l'Oglio, également, provient le naviglio Pallavicino. Entre l'Oglio et le Mincio se remarquent, parmi beaucoup d'autres, la *Fusa* et le naviglio de Gavardo; à gauche du Mincio, la *Fossa Pozzola* et ses subdivisions. A côté de ces canaux, la plupart séculaires, il faut maintenant placer le canal Villoresi, récemment creusé par un ingénieur de ce nom et aux frais d'une puissante compagnie dans le haut de la province de Milan.

(1) La population agricole est répartie dans de grandes fermes à bâtiments agglomérés.

A l'eau dérivée des fleuves et des lacs s'ajoute celle qu'on recueille dans le sol même au moyen des *fontanili*, invention admirable, due aux anciens chartreux et qui a transformé en puissant moyen de fertilité ce qui constituait d'abord le plus grand obstacle à l'agriculture. Des puits creusés dans le sol et remplis de tonneaux percés des deux bouts ont offert une issue aux eaux surabondantes et marécageuses; sous la pression des eaux plus élevées qui communiquent avec elles, elles montent et remplissent des réservoirs d'où elles s'écoulent ensuite, par un canal dont la pente est inférieure à celle du sol, jusque dans les localités où elles trouvent le niveau qui convient à leur distribution. Cette eau, moins froide que celle des lacs et des fleuves, est préférée pour l'irrigation d'hiver.

Recueillir et transporter l'eau, la faire circuler en un réseau serré de conduits de toute grandeur, depuis le large canal jusqu'à la plus étroite rigole, ne représente encore que la moitié du travail de l'irrigation lombarde. La terre, à son tour, a dû subir une transformation qui la rendît apte à en tirer tout le profit possible; il a fallu la partager en portions régulières, ordinairement sous forme de rectangles, et la niveler de telle sorte que toute la surface d'une même prairie reçût une égale quantité du précieux liquide, bien plus, qu'après en avoir absorbé une partie, elle transmît le reste à un nouveau conduit d'où il pût se répandre sur une prairie d'un niveau un peu inférieur. Toute la plaine est ainsi disposée en terrasses très légèrement inclinées qui diffèrent en altitude de quelques centimètres et qui sont toutes séparées par des fossés d'eau bordés de rangées d'arbres. De ces fossés, établis, cela va sans dire, sur la partie la plus haute, partent par des brèches une quantité de rigoles secondaires qui circulent à travers tout le pré.

Rarement l'eau appartient au même propriétaire que le sol, et celui-ci doit payer très cher l'usage qu'il en fait. Pour avoir toute l'année 35 litres d'eau par seconde (c'est l'unité employée), il faut débourser environ 1.000 francs. Durant la période d'été, l'irrigation est intermittente et réglée sur des horaires fort minutieux; elle exige en moyenne et par hectare un litre d'eau à la

seconde (1). Durant la période d'hiver, on n'arrose que les prés, mais *sans interruption*. Du 8 septembre au 25 mars, la prairie typique, appelée *marcita*, reste constamment, et dans toutes ses parties, traversée par une eau courante, d'une température un peu supérieure à 0°, et qui entretient à perpétuité une végétation très active. La neige, quand il en tombe, fond en atteignant le voile d'eau, et, à moins de froids vraiment exceptionnels, rien n'arrête jamais la croissance de l'herbe. De là, aussi, sur la plaine lombarde, des brouillards dignes de la Tamise et qui en rendent le séjour fort peu agréable.

Telle est la fertilité qui résulte de ce système, qu'on fait en moyenne huit coupes et parfois jusqu'à douze. Dans les zones les moins riches la production d'herbe varie par hectare de 300 à 700 quintaux l'année; dans les endroits les plus favorisés on en obtient jusqu'à 2.000. Ne semble-t-il pas que ce soit la dernière limite où puissent atteindre les progrès de la culture? (2) De tels prés, cela va sans dire, ne sont jamais pâturés, mais ils alimentent perpétuellement le bétail d'herbe fraîche. Aussi les vacheries lombardes produisent-elles le maximum de lait comme quantité et qualité. Le fromage qui en vient, et qu'on appelle improprement le parmesan, constitue l'une des plus importantes richesses du pays.

On ne s'étonnera pas que les terres se louent depuis 150 jusqu'à 200 francs l'hectare, le fermier supportant, en outre, les frais de contrat, la taxe des bestiaux et la partie d'impôt foncier qui est due à la commune. Mais on comprend aussi qu'une culture si perfectionnée entraîne d'immenses frais généraux et rende impossible la petite propriété. Un quart des domaines sont exploités directement par le propriétaire, et cette proportion va en augmentant. Le reste est loué en fermes dont les plus petites ont 50 hectares et les plus grandes 500; les baux sont ordinairement de neuf ou de douze années.

(1) Au détail, si je puis ainsi dire, le prix des 35 litres d'eau par seconde est environ dix fois plus élevé qu'en hiver.

(2) Il faut dire, par contre, que la mécanique agricole s'est introduite un peu lentement dans la plaine lombarde. On commence maintenant à rattraper le temps perdu.

La partie la moins compliquée des contrats ruraux n'est pas celle qui se rapporte à l'usage des eaux. A l'origine, les canaux servaient pour un seul propriétaire ou pour un très petit nombre, les domaines étant beaucoup plus étendus. L'usage de l'eau s'est divisé avec la propriété; tantôt avec le terrain vendu on a cédé une dérivation dont l'acquéreur devenait maître absolu; tantôt, et le plus souvent, on en a cédé une jouissance partielle, limitée à tels jours ou même à telles heures. L'enchevêtrement de la propriété terrienne et de celle des eaux est d'une complication inouïe, mais où rien n'est livré au caprice. Suivant une coutume qu'a sanctionnée le code en 1866, on peut, moyennant compensation, faire passer des canaux sur la propriété d'autrui, même contre son gré. Il y a plus : le propriétaire des terrains, s'il veut rejoindre par un pont ses propriétés divisées par le canal, est obligé de payer un droit au propriétaire des eaux. Enfin ceux qui reçoivent des eaux ayant déjà parcouru les prés du voisin ont des droits de surveillance sur l'usage qu'il en a fait. On voit que la préoccupation générale a été avant tout de favoriser le développement de l'irrigation. Et le fait est qu'elle s'étend sans cesse.

C'est à l'État qu'appartiennent les canaux les plus importants; les autres appartiennent soit à des sociétés, soit à des particuliers, qui les ont fait construire, ou qui en ont reçu la jouissance; c'est ainsi qu'une partie des eaux du Naviglio Grande, qui sort du Tessin au-dessous du lac Majeur, appartient encore à la famille Belgiojoso qui l'a reçue de Ludovic le More au commencement du XVIe siècle. La propriété des canaux est une source de grands bénéfices, mais elle impose beaucoup de frais; les pièces d'eau des parcs d'agrément ne sont pas entretenues avec plus de soin ni de régularité.

La *marcita* ou prairie constante, cette caractéristique de la plaine lombarde, n'est pas seule à profiter d'une si savante irrigation. En ce pays de longues sécheresses estivales, l'eau amenée féconde également toutes les autres cultures. D'après une étude parue dans l'*Annuario della Istituzione agraria* en 1897 (1), une

(1) Milano, tip. Bernardoni.

ferme typique de 80 hectares comprendrait seulement 12 hectares de marcita. Les terres en rotation comprendraient 63 hectares, répartis comme suit : 10 en maïs, 10 en froment et *spianata* (herbe qui suit la moisson), 30 en prés alternés, 7 en lin suivi de maïs et de mil, 3 en rizières de première année, 3 en rizières de seconde année. Il faut compter 5 hectares pour les chemins, les fossés ou canaux, les constructions, les potagers, les arbres. Nous renvoyons à cette étude ceux de nos lecteurs qu'intéresseraient davantage les côtés purement techniques de la culture en plaine lombarde ; ils y trouveront un tableau complet de détails financiers et agronomiques. Contentons-nous de dire que sur presque tous les points, même en dehors de la *marcita*, qui est sans égale, l'art agricole atteint ici une perfection rarement obtenue et plus rarement encore dépassée ailleurs.

La plaine lombarde, exclusivement agricole dans le passé, fait maintenant une place de plus en plus grande aux diverses industries. Nous insisterons moins sur ce fait parce qu'il n'a rien de spécialement propre au pays que nous étudions. On ne peut cependant omettre de signaler ici, comme dans les régions de montagnes et de collines, l'extension des petites usines ou fabriques en dehors des grandes villes. C'est dans ces dernières, toutefois, que le mouvement s'accentue davantage, et notamment à Côme, mais surtout à Milan, dont les faubourgs reçoivent des ouvriers de toute la Lombardie, des Romagnes et même de l'Italie entière. Milan s'adonne à la métallurgie, construisant des wagons, des locomotives, des ascenseurs pour tous les pays d'Europe ; Monza fabrique des chapeaux ; Cantù, Meda, Lissone sont célèbres pour leurs meubles. Ailleurs, ce sont des tissages de coton, des fabriques de bicyclettes, de machines à coudre, de produits chimiques, mais surtout, et de toutes parts, des fabriques de soie.

La soie, voilà, après les produits agricoles, quelle est, depuis longtemps, la principale richesse de la Lombardie. Luigi Guicciardini, au milieu du XVIe siècle, en évaluait la vente annuelle à trois millions de lires (2.304.000 francs de la monnaie d'alors). L'arrivée des Espagnols fut signalée, naturellement, par une

décadence de cette industrie comme de toutes les autres; avec leurs impôts excessifs, leurs monopoles, leurs réglementations, la vénalité de leurs fonctionnaires, ils firent, de 1616 à 1624 et dans la seule ville de Milan, tomber le nombre des diverses fabriques de 70 à 15, avec une diminution de 24.000 ouvriers. Les régimes autrichien et français ramenèrent peu à peu la prospérité; mais elle n'a jamais été si grande qu'aujourd'hui. L'*Annuario statistico italiano* de 1900 n'estime guère inférieure à cent millions de francs la valeur des tissus de soie fabriqués chaque année en Italie; on y produisait, en 1876, 1.290.000 kg. de soie grège; on en produit, en 1900, 4.465.000 (1). Or, si la Vénétie et le Piémont contribuent à cette production, la plus grosse part en revient à la Lombardie, notamment aux provinces de Côme, de Milan et de Bergame. En 1896, 1897, 1898 et 1899, l'Italie tout entière ayant produit une moyenne annuelle de 39.776.750 kg. de cocons, la Lombardie seule en a donné 15.836.000 kg.

Sans vouloir entrer en des détails de statistique peu en harmonie avec le caractère général de ces simples notes, signalons néanmoins, d'après l'*Annuaire* cité, quelques autres chiffres à l'aide desquels on se fera une idée de la prospérité lombarde. Comme moyenne pour les années 1896, 1897, 1898, la Lombardie a produit 3.038.427 hectolitres de blé, 5.512.500 hectolitres de maïs, 2.583.533 hectolitres de riz, 1.150.000 hectolitres de vin, 4.060 hectolitres d'huile. Sur 101.770 kilomètres de route que comptait l'Italie au 31 décembre 1897, la Lombardie venait la première de toutes les provinces avec 13.746 kilomètres, contre 12.560 au Piémont et 12.286 à la Vénétie, les deux parties du royaume qui en avaient le plus après elles. Veut-on considérer la question par un autre aspect? La proportion des gens qui ne savent pas lire est la suivante dans les grandes villes d'Italie, d'après un recensement de 1897 : à Turin, 2 %; à Milan, 3; à Gênes, 8; à Bologne, 9; à Florence, 11; à Rome, 17 (2).

(1) D'après une étude de M. O. May, *La production soyeuse de l'Italie* (*Bulletin des soies et soieries de Lyon*, 28 avril 1900), le chiffre serait de 4.265.000. C'est une insignifiante différence, et qui prouve l'exactitude morale des deux statistiques.

(2) La proportion des illettrés est énorme dans les campagnes. Elle s'élevait, en

Quelque incomplète et provisoire que soit cette étude du pays lombard, elle suffira, nous l'espérons, à expliquer la sympathie qu'il fait naître infailliblement chez tous ceux qui le visitent, et les constants retours de fortune qui suivent dans l'histoire ses périodes d'affaissement. Sa richesse trop souvent en a fait une proie de l'étranger, mais chaque fois que la liberté lui a été rendue ou que seulement il a rencontré des maîtres supportables, la prospérité y est revenue. C'est que, bien plus encore que dans les dons reçus de la nature, bien plus que dans son sol et dans son climat, la Lombardie puise sa force réelle dans l'énergie et l'intelligence de ses habitants. Quelle qu'en puisse être habituellement la poésie, la terre du Milanais est par elle-même infertile et dure à cultiver ; elle ne devient féconde que sous le labeur des hommes. Mais ce labeur ne lui a pas manqué, et peu de pays, au monde, s'il en est, furent travaillés avec plus de courage, avec plus de persévérance que ces montagnes abruptes, ces collines desséchées et pierreuses, ces marécages impraticables. Décidément, il y faut regarder de près avant de proclamer l'Italie entière un pays de *dolce far niente*.

Félix Klein.

(*A suivre.*)

1871, jusqu'à 73 % de la population totale. Descendue à 67 % en 1881, elle n'a pas été recensée depuis, mais va toujours en diminuant.

LES PHÉACIENS D'HOMÈRE

A ISCHIA

II

LA TERRE DES PHÉACIENS S'IDENTIFIE AVEC ISCHIA PAR SES DÉTAILS TOPOGRAPHIQUES

(*Suite*) (1)

Après avoir, au commencement de notre seconde partie, indiqué les modifications de diverses sortes que la Géologie a fait subir à l'île d'Ischia depuis les temps homériques, nous nous sommes mis en devoir de rechercher dans cette île le principal des sites phéaciens, la ville de Schérie.

Notre attention s'est, dès le principe, arrêtée sur la roche du Château (2) pour deux raisons : d'abord cette roche offrait aux marines primitives une station de choix, un établissement tout à fait exceptionnel; de plus, son nom d'Iscla s'identifie de façon très vraisemblable avec celui de Schérie.

Bientôt, tandis que Nausicaa, la vierge aux bras blancs, nous relisait la description qu'elle fit jadis à Ulysse de la ville paternelle, tout à coup, sous l'effort du dieu serviteur de la Géologie, le Negrone nous est apparu de trois mille ans plus jeune, tel que l'a vu le fils de Laërte, tel que l'avaient découvert, avant l'Histoire, les premiers explorateurs phéniciens.

C'est bien déjà la roche noire et orgueilleuse, la farouche citadelle élevée par la nature, que nous retrouverons au ving-

(1) Voir les deux livraisons précédentes.

(2) Pour les indications géographiques, se reporter à la carte d'Ischia dans l'article précédent, et aussi à celle du golfe de Naples (livraison de novembre).

tième siècle. Mais un isthme, bas et étroit, la relie alors à l'île principale.

Si cet isthme est dû à l'apport des flots venant du nord et du sud, et construisant une digue naturelle avec les sables qu'ils déposent dans la zone commune où se neutralise leur effort, il est large vers l'île principale à laquelle le raccordent des courbes à grand rayon; vers le Negrone, au contraire, il est à peine indiqué, et seule une langue de terre le soude au géant noir. Si cet isthme est dû à l'affaissement de la région déjà commencé, il peut avoir une forme toute différente : c'est probablement à une faible distance de l'île que l'effort des vagues, plus intense, l'a surtout entamé; c'est là, par conséquent, que sa largeur doit être moindre, tandis que l'on peut supposer qu'il s'élargit vers le Château en une plate-forme triangulaire.

Dans les deux cas, les plages qui le bordent à droite et à gauche, moins infléchies dans la première hypothèse, plus arquées dans la seconde, dessinent bien le double port des Phéaciens, tel que nous l'ont indiqué le texte et les analogies historiques.

Le dos d'âne de l'isthme, se terminant en pointe vers la roche, ou rétréci par les vagues plus près de sa base, c'est l'accès étroit à la ville; à droite et à gauche, et aussi loin que nous voudrons sur la terre ferme, ce sont les marines à traînage : en arrière de la ligne des vaisseaux tirés à terre, voici l'endroit où se font les réparations, où l'on prend soin des agrès, et où l'on fabrique les rames. En face du chemin qui vient de la ville, se dresse l'autel de Poseidôn, entouré par l'agora, place dallée avec des sièges de pierre réservés aux chefs (1). En arrière s'étend l'emplacement consacré aux jeux publics (2). Puis viennent sans doute quelques constructions, embryon du faubourg du moyen âge, servant d'abris d'été et même de logements permanents à des matelots et à des pêcheurs : ce que les Grecs modernes appellent des *kalivia* (3) ; ce que peut-être, dans la phénicienne Carthage, on appelait des *magalia*.

(1) *Odyssée*, VIII, 6.
(2) *Odyssée*, VIII, 108, 109.
(3) V. Bérard, *Les Phéniciens et l'Odyssée*, I, p. 97.

Perchée sur son Negrone, la ville phéacienne était bien « la ville à laquelle il faut monter », la ville haute du texte. La falaise dont elle couronnait la crête, était déjà réellement abrupte; mais c'est seulement vers 1440 que les travaux de défense, exécutés par Alphonse d'Aragon, l'ont rendue inaccessible. A cette époque, qui est celle de la construction du château et des remparts actuels, ce prince creusa, dans les entrailles de la roche, le tunnel en pente par lequel on monte actuellement à la forteresse; du même coup, les témoignages historiques en font foi, il détruisit l'ancien chemin d'accès qui grimpait à l'air libre.

Quel était le tracé de ce chemin d'accès? je l'ignore. Il est probable qu'aux temps homériques, il tournait d'abord à droite; il trouvait alors à sa gauche le moyen de s'élever sur le flanc du rocher. S'il se contentait d'être chemin muletier, il pouvait escalader au plus court, comme le sentier fameux d'Anacapri qui grimpe une falaise presque verticale, en des lacets hardis, habilement ménagés, et cependant établis à peu de frais. Si, plus ambitieux, il cherchait à être carrossable, il devait monter plus lentement en contournant la masse rocheuse, et atteignait au midi, ou même dans le sud-est, à deux cents mètres environ du môle actuel, la plate-forme supérieure qui se trouve là, dans sa partie la plus basse, à vingt ou trente mètres au-dessus de la mer. Dans les deux cas, embrassant de très près le rocher, suspendu en d'aériennes corniches, pris ici ou là entre la falaise et le rempart, il constituait à la lettre une route étroite et resserrée, en même temps qu'un travail audacieux méritant de fixer l'attention (1). Il se peut donc fort bien que ce soit ce chemin, et non l'isthme, que le poète ait en vue lorsqu'il indique, comme un trait saillant du lieu, l' « accès étroit qui mène à la ville ».

Quel que soit le tracé que l'on adopte pour le chemin, c'est bien au pied des pentes sud-est, les moins abruptes et les moins

(1) Les trachytes du Negrone étaient certainement encastrés à l'origine dans d'autres terrains, également de provenance volcanique, qui ont disparu depuis. La Géologie permet de supposer que cette dénudation n'a été achevée que par le travail d'érosion dû aux courants marins, consécutifs au bradysisme descendant qui a coupé l'isthme. Il n'est donc pas impossible que le chemin phéacien ait trouvé son assiette sur ces terrains encore en place.

élevées au-dessus des flots, que nous placerions l'embarcadère.

A Schérie comme à Ithaque (1), les navires, une fois remis à flot et prêts à partir, s'avancent à l'entrée du port, au bas de la falaise la plus rapprochée de la ville; c'est là qu' « amarrés à la pierre trouée (2) », ils prennent ou déposent leurs passagers et les marchandises les plus précieuses. Cet embarcadère, le texte homérique le place précisément comme nous; il est, nous dit-il, dans le domaine du Notos (3), ce qui veut dire, au midi ou au sud-est.

Lorsque Ulysse, après avoir franchi l'isthme à la hâte, monte à la ville, il rejoint, dans la pente, une jeune fille qui monte elle aussi, chargée d'une urne qu'elle est allée remplir aux sources du rivage (4). Cette jeune fille qui n'est autre qu'Athénè, accepte de le conduire au palais d'Alcinoos; tous deux ensemble, ils franchissent la muraille, et c'est lorsqu'ils sont à l'intérieur de l'enceinte qu'Ulysse embrasse d'un seul coup d'œil les ports, la file des navires, l'agora des héros, puis les longues et hautes murailles (5).

Voilà qui répond bien à la topographie toute spéciale du Negrone. Dans un autre site, le rempart arrêterait la vue, et c'est avant de mener son héros dans la ville que le poète lui ferait admirer tout le panorama (6); ici, par suite de la disposition des lieux, les murailles se placent naturellement sur les flancs supérieurs de l'escarpement : à l'époque d'Alcinoos, comme maintenant, elles jouent à la fois le rôle de rempart et de terrasse, et déroulent aux pieds du spectateur la longue file de leurs parapets et de leurs couronnements (7).

(1) *Odyssée*, II, 389 et suiv.
(2) *Odyssée*, XIII, 77.
(3) *Odyssée*, VIII, 55.
(4) *Odyssée*, VII, 19 et 20.
(5) *Odyssée*, VII, 40 et 43, 44, 45 combinés.
(6) C'est d'ailleurs ce que fait M. Berard, commettant ainsi une légère infidélité à l'égard du texte. (*Ouvr. cité*, p. 532).
(7) *Odyssée*, VII, 45. Ce vers dit que le rempart est garni de pieux. M. Pierron fait précisément remarquer que ces pieux doivent couronner le haut de la muraille. (*Odyssée, texte grec revu d'après les diorthoses alexandrines*, note au vers. VII, 45.)

De la porte par laquelle il a franchi l'enceinte, Ulysse gagne directement le palais d'Alcinoos. Je place sans hésitation la demeure royale au nord du Negrone. Car elle trouve là un emplacement tout indiqué ; c'est celui qu'occupe actuellement le château dans la partie culminante de la ville. Il est clair, comme le dit Nausicaa, que la maison de son père est facile à reconnaître, et qu'un enfant pourrait y conduire.

La plate-forme — ou plutôt la coupole — du Negrone, c'est-à-dire l'ensemble des pentes relativement douces qui reposent sur l'escarpement et qui sont aujourd'hui comprises dans l'enceinte établie par Alphonse d'Aragon, peut présenter une superficie de cinq hectares. A côté du château, assez encombrant par lui-même, de la cathédrale et de plusieurs églises, elle a logé, au quinzième siècle, jusqu'à dix-huit cent quatre-vingt-douze familles (au moins huit mille âmes), s'il faut en croire les papiers publics de l'époque, ou plutôt l'interprétation qu'on leur donne. Elle pouvait donc, au temps d'Homère, contenir la ville des Phéaciens, assurément moins considérable. J'imagine d'ailleurs que la cité homérique et celle du moyen âge, malgré le silence du poète et des chroniqueurs, possédaient, toutes les deux, un faubourg sur l'île principale.

Évidemment, nous ne trouverons pas, auprès du palais d'Alcinoos, « les deux fontaines dont l'une sert à arroser le jardin, tandis que l'autre fournit de l'eau aux habitants (1) ». Mais vraisemblablement, comme le lieu le demande et comme on l'a fait depuis, on y avait ménagé deux citernes, et Homère, qui voit tout avec les yeux admiratifs d'un flatteur et d'un poète, les a transformées en eaux vives. Au surplus, cette transformation pourrait bien être surtout l'œuvre des commentateurs ; car le mot du texte paraît signifier aussi bassin, réservoir à eau (2). En tout cas, ces prétendues fontaines étaient, de l'aveu du poète, d'une mince utilité pour les habitants ; car les voisins d'Al-

(1) *Odyssée*, VII, 129-130.

(2) Κρήνη semble avoir tous les sens usuels de notre mot « fontaine » qui désigne une source, un réservoir dans un jardin, un vase pour garder de l'eau à la maison, etc. Cf. Thuc., II, 15, où ce mot signifie fontaine construite de main d'homme.

cinoos eux-mêmes semblent bien prendre leur eau en dehors de la ville, aux sources de l'île principale (1).

Faut-il croire aussi qu'une amabilité exagérée pour les ingénieurs phéaciens détermine seule Homère à conduire le char de Nausicaa jusqu'au palais d'Alcinoos, alors qu'en réalité la princesse aurait été obligée de le laisser en bas, et de transborder son beau linge blanc sur le dos de ses mules pour monter à la ville? Je n'y ferais pas grande difficulté : c'est une de ces libertés qu'un poète peut prendre avec la topographie. Mais je n'en vois pas non plus la nécessité d'après l'état des lieux. A ce sujet, il est tout à fait intéressant de remarquer que les Phéniciens ont été plus soucieux que les Grecs et les Romains des questions de voirie urbaine. C'est ce que montrent bien clairement les ruines de Soluntum, une des rares cités phéniciennes dont nous puissions encore apprécier les dispositions primitives. Dans un site escarpé, à trois cents mètres au-dessus de la mer, Soluntum avait deux routes d'accès pavées d'énormes blocs « péniblement amenés et profondément assis », suivant l'expression d'Homère à propos du dallage de l'agora de Schérie (2).

Il se peut enfin que le Nostos ait agrandi le jardin planté d'arbres fruitiers qui touche au palais, et auquel il donne quatre gyes; cependant quatre gyes, selon toutes probabilités, ne représentent que quarante ares (3).

Nous en avons fini avec le site de Schérie proprement dit. Un mot maintenant de ses alentours.

Sur le chemin qui, de la ville, conduit au fleuve témoin de la rencontre d'Ulysse et de Nausicaa, et tout près du port, se trouve, au temps d'Homère, « un beau bois de peupliers consacré à Athènè. Une source y coule, et une prairie l'entoure; à côté se trouvent le *téménos* et les jardins fleuris appartenant

(1) *Odyssée*, VII, 20 et 28, 29, combinés.

(2) Soluntum était voisine de Palerme, fondation grecque qui la supplanta de bonne heure, et en fit une ville morte pour de longs siècles; c'est cette circonstance qui nous l'a conservée dans son ensemble, malgré des retouches de l'époque romaine.

(3) A ce sujet, voir une note dans mon étude sur *les Héros d'Homère*. *Science sociale*, mai 1893, p. 349.

au roi (1), et ce téménos est à une portée de voix de la ville » (2).

C'est par le chemin de Bagno que Nausicaa s'en ira au fleuve de la Rencontre; et voici précisément dans cette direction, à sept cents mètres du Château à vol d'oiseau (3), l'*acqua* Pontano, ainsi nommée du fameux Jovianus Pontanus qui avait là une maison de campagne au quinzième siècle. Comme l'espace intermédiaire est occupé en grande partie par la mer qui porte admirablement le son, il est facile de se faire entendre de là jusqu'au Negrone; rien au surplus n'empêche de supposer que le téménos royal se trouvait plus près dans la direction de la ville.

L'acqua Pontano est légèrement chaude et minéralisée : ne serait-ce pas là d'ailleurs la raison pour laquelle la source phéacienne est dédiée à Athènè, déesse de la santé à l'époque classique? (4) En tout cas, la fille d'Alcinoos sait assurément que cette fontaine n'est pas utilisée couramment par les habitants, car elle conseille à Ulysse de s'y arrêter vers le coucher du soleil pour ne pas éveiller l'attention. Singulier conseil, si les femmes de la ville y viennent puiser!

Mais, puisque la source du Bois de peupliers ne sert pas aux usages domestiques, nous voici dans l'obligation d'en trouver une autre plus utilisable, car le Negrone manque d'eau, et Ulysse,

(1) Le jardin dont nous avons parlé tout à l'heure est une dépendance de l'habitation; celui-ci est une attribution faite au roi aux dépens du domaine public, du πέδιον de la ville. Voir *les Héros d'Homère*, *Science sociale*, mai 1893.

(2) *Odyssée*, VI, 291 et suiv.

(3) Je dois cette indication précise, et plusieurs autres, à l'obligeance de M. Vincenzo Mirabella, auteur d'une intéressante brochure, les *Notizie intorno all' isola d'Ischia*, qu'il a bien voulu compléter pour moi par des renseignements manuscrits.

(4) « C'est sans doute parce qu'Athèna entretient et développe la force de la jeunesse qu'elle devient une déesse de la santé, *Athèna Hygieia*, à laquelle on attribuait des guérisons extraordinaires. Pendant la construction des Propylées, raconte Plutarque, l'architecte Mnésiclès, étant tombé d'un échafaudage, se trouvait dans un état désespéré et était abandonné des médecins, quand Athèna apparut en songe à Périclès, et lui indiqua le moyen de le ramener promptement à la vie. En souvenir de cette guérison miraculeuse, Périclès éleva à la déesse *Hygieia* une statue d'airain... Au Pirée et à Oropos, elle portait dans le même sens le surnom de *Pæonia*, et se trouvait associée à d'autres divinités médicales telles qu'Apollon Pæonios et Panakeia. De là aussi son épithète de *Alexicacos*. » (P. Decharme, *Mythologie de la Grèce antique*, 1886, p. 83.)

en montant à la ville, rejoindra une jeune fille qui revient de la fontaine. Voici justement, au sud du môle, à deux cents mètres du point où il se soude à la terre, une source des Sassi qui, au dire de Chevalley de Rivaz, a servi aux besoins domestiques des habitants du Château pendant tout le moyen âge (1).

Après les environs terrestres de Schérie, passons à ses environs maritimes, c'est-à-dire au fameux vaisseau pétrifié qui fait la terreur d'Alcinoos, et lui présage de si grands malheurs. Nous avons déjà montré qu'il faut y voir la manifestation subite d'un phénomène volcanique : l'émersion, sous la poussée des forces internes, d'une boursouflure restreinte du sol sous-marin, ou même d'un cône éruptif plus ou moins développé. Évidemment le phénomène s'est produit en mer et à une petite distance de la ville : « Qui donc, se disent les Phéaciens, a lié ce navire au milieu des flots? Déjà il s'approchait du port; déjà nous le voyions dans tous ses détails » (2). Vraisemblablement aussi, il a eu lieu dans la direction que suivent les vaisseaux venant de Grèce, c'est-à-dire arrivant en dernier lieu par le cap Campanella, et de là se dirigeant vers le Negrone au mieux du vent (3). Ce qui, dans les parages du Château, peut répondre à trois directions : la ligne droite venant de Capri, et une déviation plus méridionale, arrivent par le sud-sud-est; mais deux autres routes plus au nord sont également possibles, l'une au midi de Procida, l'autre rasant la côte nord de cette dernière île.

Avec ces indications, avons-nous chance de retrouver, aux environs du Negrone, l'îlot volcanique qui fit trembler Schérie? Assurément non. Car de deux choses l'une : ou bien le phénomène a avorté, ou bien au contraire il s'est développé. Dans le premier cas, le cône, resté à peu près au niveau de la mer, était, comme tous les cônes volcaniques (4), composé en majeure partie de tufs et de scories, et il a été rapidement démoli par les

(1) Chevallier de Rivaz, *ouvr. déjà cité*, édition italienne de 1838, p. 44 en note.
(2) *Odyssée*, XIII, 168.
(3) Il ne faut pas oublier que les navires homériques ne pouvaient faire, comme nous le verrons plus loin, que des angles très faibles avec la direction du vent.
(4) Voir à ce sujet De Lapparent, *Traité de Géologie*, Genèse des Volcans ; dans l'édition de 1885, p. 451 et suiv.

vagues. Dans le second cas, l'îlot a fait place à un volcan qui a pu disparaître lui aussi (1), et qui, s'il subsiste, doit couvrir une surface bien plus considérable.

Si nous nous arrêtons à la première hypothèse, quelque haut-fond sous-marin pourrait seul, à l'heure actuelle, marquer la place du phénomène. Un coup d'œil à la carte hydrographique des Passes d'Ischia et Procida (2) nous fait remarquer, dans le sud du Château, la *Secca d'Ischia*, prolongement sous-marin de l'île, recouvert de trente à trente-cinq mètres d'eau, et répondant bien à la première direction. Plus près de Vivara, à deux kilomètres et demi du Negrone, voici le haut-fond de la *Catena* qui, à vingt-cinq mètres de la surface, domine des fonds immergés par quatre-vingts et cent mètres. Enfin, à dix-huit cents mètres N.-E. du Château et à huit cents mètres O. de Vivara, les *Formiche* dressent leurs sommets rocheux à quatre ou cinq mètres au plus sous les flots. Ces trois hauts-fonds (3), assurément volcaniques, répondent bien à ce qu'il nous faut; mais on pourrait en indiquer d'autres, car la région sous-marine des champs Phlégréens s'étend tout aux alentours.

Si nous préférons la seconde hypothèse, les rivages d'Ischia nous offrent une solution vraiment séduisante au point de vue de l'histoire de l'île. A deux kilomètres et demi au N.-O. du Château, voici le cratère-lac de Bagno, que les géologues rapportent à l'origine des temps historiques (4), et dont les alentours immédiats pourraient très bien avoir été sous les flots à l'époque d'Alcinoos. Le mystérieux vaisseau serait dû aux phénomènes avant-coureurs de la formation du cratère. Puis, après

(1) On connaît l'histoire de l'île Julia, volcan apparu entre Pantellaria et Sélinonte le 18 juillet 1831, à une place où les cartes hydrographiques les plus récentes indiquaient 200 mètres de fond : elle dépassa 33 mètres de haut et 40.800 mètres de tour; mais, formée uniquement de scories volcaniques, elle avait complètement disparu le 28 décembre de la même année. En juillet 1863, elle s'est de nouveau montrée et, après avoir atteint en quelques semaines une hauteur de 60 ou 80 mètres, elle a disparu complètement, démolie pierre à pierre par l'action des vagues. (De Lapparent, *Traité de Géologie*, 1885, p. 445.)

(2) N° 130 de l'*Hydrographie italienne*, revue en août 1901.

(3) Ils sont indiqués sur la carte d'Ischia par les lettres S. C. et F.

(4) Voir à ce sujet Fuchs et Mercalli, aux endroits cités dans l'article précédent.

un intervalle plus ou moins long, l'éruption annoncée par l'ilot aurait suivi son cours. Un passage de Pline l'Ancien est tout à fait dans ce sens; il constate en effet que la tradition a gardé le souvenir de « *l'émersion* d'un lac » dans l'île d'Ischia (1). L'expression, très significative, cadre bien avec l'idée d'une éruption débutant par une phase sous-marine.

Ces diverses hypothèses répondent d'une façon satisfaisante aux données du texte, même en ce qui concerne l'orientation; la dernière elle-même n'impose qu'un crochet insignifiant au vaisseau revenant d'Ithaque. Il n'est vraiment pas possible d'en dire autant du *Karavi* corfiote, cher à M. Bérard. Celui-ci est bien à cinq lieues au nord de sa ville de Schérie, et pourtant la route d'Ithaque se trouve en plein sud. Au surplus, si je dédaigne les *karavi*, ce n'est pas qu'ils fassent défaut à Ischia. Notre île en a tout simplement deux à notre service, médiocrement placés à la vérité, surtout le premier, mais bien mieux cependant que celui de M. Bérard; au S.-O., c'est l'écueil assez important de la *Nave;* au S.-E., c'est la *Navicella*, évidemment plus modeste, dont le nom reste attaché à une anse voisine du cap San Pancrazio (2).

Nous venons de passer en revue toutes les indications topographiques du Nostos se rapportant à la ville d'Alcinoos et à ses alentours.

Il faut maintenant nous mettre en quête du fleuve de la Rencontre, où Ulysse prend terre après son naufrage, où Nausicaa vient chercher les clairs lavoirs à eau courante, où enfin se place la scène merveilleuse qui met en présence le héros grec et la jeune phéacienne, une des plus belles assurément de toute la poésie homérique.

Puisque le divin fils de Laërte et la vierge aux bras blancs doivent se rencontrer près du fleuve, il faut le choisir de telle façon que l'un et l'autre puissent s'y rendre, chacun de son côté. C'est ce que paraît avoir trop oublié M. Bérard lorsque, dans

(1) *Histoire naturelle*, livre III, ch. LXXXVIII.
(2) Je prends cette indication dans V. MIRABELLA, *ouvr. cité*, p. 44.

son hypothèse de Corfou, il porte son choix sur le fleuve de la baie Ermones.

Nous avons déjà vu qu'Ulysse, alors réduit à l'état d'épave et devenu, depuis quarante-huit heures, le jouet du vent N.-E., est condamné à tourner le dos à cette baie orientée en plein S.-O.; il lui est donc impossible d'arriver au fleuve qui en occupe le fond. De son côté, Nausicaa aurait à faire, pour s'y rendre, un voyage invraisemblable : entre la pointe Kattro où serait la ville des Phéaciens et la baie Ermones, il n'y a pas moins de treize kilomètres. Quel que soit l'amour des ménagères phéaciennes pour les eaux limpides, en vérité treize kilomètres le matin pour aller trouver un lavoir, et treize kilomètres le soir pour en revenir, me semblent constituer une course trop longue, surtout par des chemins rudimentaires et dans un pays où les eaux ne sont pas rares. Assurément, si la Nausicaa de Kattro était une Parisienne de nos jours, elle n'hésiterait pas à envoyer son linge aux blanchisseuses de Londres, comme nos jeunes élégants, ou plutôt elle prendrait le rapide pour aller elle-même le porter à ces remarquables artistes!

Dans l'île d'Ischia, voici au contraire, sur une côte exposée au Nord, et à une distance acceptable de la ville d'Alcinoos, à moins de six kilomètres, un *fleuve* qui satisfait bien à nos deux indications essentielles; c'est la Lava, qui descend de l'Epomeo pour se jeter à la mer à égale distance des pointes Perone et del Pozzo.

Il faut tout d'abord remarquer qu'un « fleuve », dans la langue homérique, et même dans la langue grecque de toutes les époques, est tout autre chose que ce que nous désignons par là, nous autres gens d'Occident. Le moindre ruisselet tombant à la mer répond suffisamment au terme grec. Celui auquel nous conduisons nos héros est privé, à l'heure actuelle, d'une notable partie des eaux que lui avait données la nature. Sa source principale, qui jaillit du Buceto, a été captée, à la fin du XVIe siècle, pour l'alimentation de la ville d'Ischia; quatre autres sources, provenant de la même région, l'ont été à leur tour, il y a une vingtaine d'années, pour le service de

Casamicciola. Il formerait encore aujourd'hui, au sortir des vallées Ombrasco et Oliva (1), un ruisselet présentable, si on ne l'avait transformé en égout couvert dans la partie inférieure de son cours, et si son embouchure n'était pas encadrée entre deux édifices : le Monte della Misericordia sur la rive droite, et l'Orfanotrofio sur la rive gauche. Rendons-lui par la pensée les eaux qu'il a perdues, et qui faisaient jadis tourner un moulin (2), rendons-lui aussi ses épais ombrages et le vert gazon de ses rives, et ce sera un *potamos* très acceptable, répondant bien aux exigences du texte qui d'ailleurs ne vont pas loin, si l'on en pèse tous les termes.

Quand après quarante-huit heures de dérive, sous l'action de Borée, Ulysse, à cheval sur la dernière poutre de son radeau, voit « l'aurore aux beaux cheveux lui amener le troisième jour, le vent s'apaise, et la sérénité tranquille se fait. Se soulevant sur la mer, et regardant avec avidité, il voit la terre qui est toute proche... » Depuis la fin de la tempête, le héros n'a pas dû perdre l'Epomeo de vue. Mais on n'aborde pas au sommet d'une montagne ; ce qui seul lui donnerait un espoir immédiat, ce qu'il cherche avec angoisse, c'est une côte sur laquelle il puisse prendre pied ; voilà ce qui est pour lui la terre tant désirée. Or cette terre, il ne l'aperçoit qu'en se soulevant au-dessus des flots, quoiqu'elle soit tout près de lui ; le rivage en face d'Ulysse est donc très bas ; c'est là une indication bien nette. M. Bérard, pour le dire en passant, l'a cependant négligée ; son Ulysse échoue au pied de hautes falaises, supportant directement, surtout celles du sud, de véritables montagnes (3).

De plus, la côte est rocheuse : « Il nageait, s'efforçant de fouler de ses pieds la terre ; mais comme il n'en était éloigné que de la portée de la voix, il entendit le bruit des vagues contre les rochers, et les vastes flots se brisaient effrayants contre la côte dénudée, et tout était enveloppé d'écume. Il n'y avait là ni

(1) N'est-il pas piquant de remarquer que c'est au bas de ces vallées qu'Ulysse va se coucher sous deux *oliviers* au milieu d'épais *ombrages?*

(2) V. Mirabella, *ouvr. cité*, p. 64.

(3) Le mont San Giorgio a 392 mètres.

port ni abri pour les nefs, et la rive était hérissée d'écueils et de rochers. »

Bientôt « une vaste lame porte Ulysse vers l'âpre rivage »; pour n'être pas brisé, « de ses deux mains il saisit la roche, et l'embrasse en gémissant jusqu'à ce que le flot immense se soit déroulé; il se sauve ainsi, mais la vague, en se retirant, le frappe et le remporte en mer... et la peau de ses mains vigoureuses s'est déchirée au rocher ». Je le crois sans peine, car les roches volcaniques de cette côte nord-est sont aussi âpres, aussi rugueuses que possible. Le flot le recouvre, et il va infailliblement périr, lorsque Athènè vient à son secours; avec l'aide de la déesse, « il traverse les lames qui le poussent à la côte, et il nage, examinant la terre et cherchant s'il trouve quelque part un port, ou du moins une plage que le flot ne frappe pas directement. Et voici qu'il arrive en nageant à un fleuve aux belles eaux; il voit que cet endroit est excellent, débarrassé de rochers et abrité contre le vent; et, dans son esprit, il supplie ainsi : « Entends ma prière, ô roi! je viens à toi, je te désire avec ardeur... Les dieux sont toujours pitoyables aux désespérés... j'embrasse tes genoux, ô roi! prends pitié, je suis ton suppliant! » Il dit, et le fleuve arrête son cours, se fait tranquille devant lui, et le recueille à son embouchure. Les genoux et les bras vigoureux d'Ulysse sont rompus, et son cher cœur est accablé... Sans haleine et sans voix, il tombe brisé dans le lit du fleuve, et une violente fatigue l'accable. Bientôt il respire, et recouvre ses esprits... Sortant alors du fleuve, il baise la terre... (1) »

Comme, dans cette page magnifique, l'intérêt est merveilleusement ménagé! Ulysse, que l'on croit sauvé quand il a vu la terre, est d'abord sur le point de périr, écrasé contre une roche. Puis, au moment où il pénètre dans l'embouchure du fleuve, voici que la fatigue et la joie se réunissent pour l'accabler encore... Mais nous ne devons pas oublier que, si nous l'avons lue, c'est pour faire de la topographie.

Une côte basse et rocheuse, c'est bien la meilleure descrip-

(1) *Odyssée* : V. 390 et suiv.; traduction de Leconte de Lisle abrégée et modifiée.

tion que l'on puisse faire, en deux mots, du littoral d'Ischia aux alentours de la pointe della Scrofa, depuis le cap San Alessandro à l'est, jusqu'à la punta Perone à l'ouest, surtout si on supprime par la pensée l'arrière-plan de cratères qui n'existaient pas encore au temps du Nostos. Mais notre ruisseau est à cinq cents mètres à vol d'oiseau dans l'ouest de la punta Perone; or, dans toute cette partie, la côte reste basse, comme il convient; mais sur les trois cents premiers mètres, elle est actuellement bordée par une plage de sable fort courte, qui suffit cependant à la rendre abordable à la nage. Les deux cents mètres qui suivent, présentent des seuils rocheux qui se prolongent sous les eaux en s'abaissant lentement. Par gros temps, ils constituent une ligne de brisants couverts d'écume, dangereux en certains points, et au moins inquiétants ailleurs. Ils s'interrompent à quelques mètres de l'embouchure du ruisseau, pendant que le delta sous-marin, dû aux matériaux roulés par lui, se relève, et constitue un seuil avancé, très secourable à un naufragé.

Le texte ne laisse pas soupçonner l'existence de la plage de trois cents mètres; mais il est vraisemblable qu'Ulysse n'a touché terre, la première fois, qu'à l'ouest de cette plage. On objectera avec plus de raison que les roches qui suivent sont insuffisantes dans leur ensemble, et peut-être aussi que certaines d'entre elles, trop rapprochées du ruisseau, ne dégagent pas suffisamment son embouchure. A cette difficulté, deux solutions se présentent, l'une littéraire, l'autre scientifique.

Au premier point de vue, remarquons que, même sur le point de sauver Ulysse, le poète veut tenir son lecteur en suspens : cette intention apparaît manifestement dans tout le passage. Il va donc créer, à la dernière minute, une péripétie qui puisse être fatale à son héros; par un procédé poétique bien des fois employé depuis, il rapproche les écueils des pointes Perone et della Scrofa, et les superpose aux roches moins importantes qui avoisinent le fleuve. Au moment où il paraît sauvé, Ulysse pourra ainsi courir le risque de périr broyé.

On doit remarquer ensuite que nous sommes précisément en ce point de la côte où Chevalley de Rivaz trouve l'action démo-

lissante des vagues particulièrement brutale, où M. Issel vient de découvrir des ruines submergées, où ce dernier déclare que l'affaissement du sol, dans le sens vertical, est de cinq à six mètres pour le moins (1). C'est aussi tout près de là que le promontoire della Scrofa a vu disparaître, en avant de lui, un groupe de douze écueils que la carte de Jasolino indique bien clairement en 1586; c'étaient « la Truie et ses Marcassins », auxquels la pointe doit son nom (2). Détail fort intéressant pour nous, car il prouve que, dans cette région, les roches elles-mêmes sont à peine dures, et que la vague peut détruire celles que l'affaissement du sol n'engloutit pas. Au surplus, si, prenant cette côte dans son état actuel, nous la relevions de cinq à six mètres, elle gagnerait immédiatement sur la mer une bande large de cent cinquante mètres en moyenne (3).

De tout ce qui précède, il ressort clairement que la rive foulée par Ulysse n'existe plus; et nous sommes tout à fait autorisés, par la composition géologique de ce qui en reste, à croire que le héros a pu très réellement se cramponner près de la Lava à des roches alors redoutables, et disparues depuis.

Le fils de Laërte est enfin sorti du fleuve, et son premier souci est de se reposer; il cherche un endroit où les arbustes épais le préserveront du frais de la nuit, monte sur une éminence toute voisine, et se couche sous deux oliviers entrelacés, après avoir amassé un épais lit de feuilles mortes. Puis, il s'endort d'un sommeil profond et ne se réveillera qu'au bout de vingt-quatre heures. Voici précisément, à droite et à gauche de la Lava, deux éperons vigoureusement projetés en avant par le plateau supérieur; ils laissent entre eux un triangle traversé par la rivière, et qui, sur le troisième côté, s'ouvre à la mer. L'éperon de droite domine, en arrière et sur le flanc, les bâtiments du « Pio Monte della Misericordia »; celui de gauche, plus abrupt, prolonge jusqu'au ruisseau les hauteurs de la Piccola Senti-

(1) Pour tout ceci voir l'article précédent.

(2) « Scrofa » veut dire *truie*.

(3) Voir la carte 130 de l'*Hydrographie italienne* déjà citée. Notons que les courants ont pu emporter au loin une partie des matériaux démolis, et que la côte ancienne pouvait être beaucoup plus large.

nella. Nous laisserons Ulysse goûter, sur l'une ou l'autre colline à son choix, les douceurs d'un repos qu'il a si bien gagné.

Le lendemain matin à l'aurore, la fille du roi, Nausicaa, part pour les lavoirs avec ses servantes. Elle est montée sur un char attelé de mules agiles; car, le texte en fait l'observation, les lavoirs sont éloignés. En suivant la route actuelle, la distance approche de 6 kilomètres; mais à l'époque de Nausicaa, elle devait être moindre : les laves de l'Arso, et les contreforts du Montagnone, du Rotaro et du Tabor, qui se sont formés depuis, n'étaient pas là pour imposer au chemin phéacien d'assez nombreux détours (1). C'est une heure employée le matin pour l'aller; il en faudra autant le soir pour le retour; cela cadre bien avec le texte et avec les vraisemblances; la journée restera longue pour le travail et pour le repos.

Après avoir dépassé le bois et la fontaine d'Athènè tout voisins de la ville, Nausicaa et ses compagnes « traversent les champs et les travaux des hommes (2) »; il est clair en effet que, de tout temps, la plaine entre le Negrone et Casamicciola a multiplié ses invites à la culture. Elles ont décrit un arc de cercle avant d'arriver au fleuve limpide, et quand elles atteignent ses rives, elles sont, comme le veut le texte (3), dans un endroit d'où la ville est invisible, cachée qu'elle est par les contreforts de l'Epomeo.

Les voici maintenant en face « des lavoirs intarissables, où coule une eau claire et abondante. Elles délient les mules;... saisissant ensuite dans le char les beaux vêtements, elles les plongent dans l'eau profonde et les foulent en disputant de promptitude. Quand elles les ont lavés et purifiés de toute souillure, elles les étendent en ordre sur les cailloux du rivage. Et s'étant elles-mêmes lavées (4) et parfumées d'huile luisante, elles pren-

(1) Cette route est indiquée sur la carte par une ligne sinueuse et pointillée, d'abord parallèle aux laves de l'Arso, contournant ensuite le cratère de Lago, puis enveloppant le nord du Tabor.

(2) *Odyssée*, VI, 259.

(3) *Odyssée*, VI, 178.

(4) S'il s'agit d'un vrai bain, elles le prennent dans la mer; car, dans la rivière, on ne peut que s'asperger d'eau. Cf. *Od.*, VI, 210 jusqu'à 226.

nent leur repas sur le bord du fleuve. Et les vêtements séchaient à la splendeur du soleil.

« Après que Nausicaa et ses servantes eurent mangé, elles jouèrent à la balle, ayant enlevé le voile de leur tête. Et Nausicaa aux bras blancs commença une mélopée. Ainsi Artémis marche sur les montagnes, joyeuse de ses flèches, et sur le Taygète ou l'Érymanthe se réjouit des sangliers et des cerfs rapides. Et les nymphes agrestes, filles de Zeus tempétueux, jouent avec elle, et Latone se réjouit dans son cœur. Artémis les dépasse toutes de la tête et du front, et on la reconnaît facilement, bien qu'elles soient toutes belles. Ainsi la jeune vierge brillait au milieu de ses femmes.

« Mais quand il fallut plier les beaux vêtements, atteler les mules et retourner vers la demeure, alors Athênè, la déesse aux yeux clairs, eut d'autres pensées, et elle voulut qu'Ulysse se réveillât et vît la vierge aux beaux yeux, et qu'elle le conduisît à la ville des Phéaciens. Alors la jeune reine jeta une balle à l'une de ses femmes, et la balle s'égara et tomba dans le fleuve escarpé. Et toutes poussèrent de hautes clameurs, et le divin Ulysse s'éveilla... (1) »

D'après la configuration des lieux, c'est à une très faible distance d'Ulysse que Nausicaa et se scompagnes poussent leur grand cri. Elles ne jouent pas sur la plage, remplie de galets, le poète vient de le dire, et qui d'ailleurs cède sous le pied, comme toutes les plages méditerranéennes, auxquelles les marées sont inconnues. Elles sont dans le vallon triangulaire sur le bord de la Lava « où elles ont pris leur repas », et déjà assez loin de la mer pour que le ruisseau soit encaissé par ses rives plus élevées, par conséquent à peu près au pied de la colline où dort le héros. Ulysse n'a que quelques pas à faire pour paraître devant la vierge aux bras blancs.

Nous avons épuisé les indications données par Homère sur la ville d'Alcinoos et le fleuve de la Rencontre ; les voici retrouvées

(1) *Odyssée*, VI, 85 et suiv.; traduction Leconte de Lisle, avec quelques modifications.

d'une façon satisfaisante dans le Negrone, la Lava de Casamicciola et leurs alentours, et je pourrais sans doute m'en tenir à cette reconstitution. Mais j'en ai promis une autre aux lecteurs qui ne voudraient pas admettre l'affaissement, pourtant certain, de notre île ; il faut s'exécuter.

Cette fois, nous nous transportons au sud d'Ischia.

Un promontoire élevé qui se projette fièrement dans la mer, la Punta Sant' Angelo, sera ici notre ville ; il est d'une superficie et d'une altitude analogues à celles de la roche du Château ; mais ses pentes sont moins raides. Il constitue, lui aussi, une forteresse naturelle de premier ordre, et, de plus, un *Negrone* fort présentable : en effet, ses escarpements montrent partout des trachytes noirs (1).

Il est à deux cent cinquante mètres environ de l'île, à laquelle le rattache un isthme très bas sur l'eau. Cet isthme, qui n'a pas cinquante mètres de large dans sa partie la plus étroite, présente, à droite et à gauche, deux plages abritées au sud par la masse du Sant'Angelo. Celle de l'ouest est à peu près en ligne droite ; l'autre décrit un demi cercle : deux ports homériques très acceptables, qui peuvent d'ailleurs se prolonger sur la terre ferme.

Une fois l'isthme franchi en tournant le dos au promontoire, nous voici dans le village qui pourrait occuper l'emplacement de l'agora et de l'autel à Poseidôn. En nous dirigeant vers la rivière voisine, nous rencontrons, à 400 mètres de l'isthme, une source chaude, dont les éruptions posthomériques ont peut-être élevé la température, et qui, telle qu'elle est, convient à merveille à Minerve *medicatrix*. A douze cents mètres plus loin, la rivière de Scarrupata se jette dans la mer ; c'est le plus important des ruisseaux de l'île. Sa rive droite se relève assez fortement à partir de la mer.

La roche de l'Échouement devrait se placer à l'est, soit à la punta Maronti, soit au capo Cavallaro, quoique la distance en soit un peu forte (800 et 1.200 mètres), et que les falaises y soient

(1) C. W. C. Fuchs. *Monografia dell' isola d'Ischia*, déjà citée, p. 17.

trop élevées pour cadrer avec le texte. Enfin Ulysse a pu être jeté sur le capo Cavallaro par le vent d'est qui est encore du domaine de Borée, ou lui appartient en commun avec l'Euros, son voisin du sud-est (1).

Pour aller du cap à la rivière, il lui faudrait obliquer légèrement au nord; mais à cela, il n'y a pas d'empêchement; car, d'après le texte, il nage à partir du point où il a touché terre, et d'ailleurs le vent est tombé.

Avant de considérer nos recherches topographiques comme terminées, il nous reste à découvrir à Ischia la côte du Bouclier.

Lorsque Ulysse, descendant du nord-ouest, voit, au matin du dix-huitième jour de navigation, les montagnes de Schérie se dresser devant lui, l'île, « *dans sa partie la plus rapprochée*, dessine à ses yeux comme un bouclier au-dessus de la mer nébuleuse » (2).

M. Bérard a, comme nous, rencontré cette comparaison; mais il la déclare peu compréhensible, et passe outre (3).

Interrogeons cependant M. Helbig qui a fait une étude approfondie des documents archéologiques contemporains de l'*Iliade* et de l'*Odyssée;* il nous apprendra que le bouclier le plus usité au temps des poèmes présente une forme ovale, qu'il est fortement bombé en dehors, et que, vers son centre, il porte une ou plusieurs saillies appelées *omphaloi* (4).

Si, après avoir posé à plat un bouclier construit d'après ces indications, l'on s'arrange de manière à le voir de profil, on n'a plus sous les yeux qu'une moitié de la surface bombée, qui se termine, à sa partie supérieure, par une silhouette en forme d'accolade dessinée horizontalement.

(1) Borée est, à proprement parler, le vent N.-E. Mais comme Homère ne connaît que quatre vents : Borée (N.-E.), Euros (S.-E.), Notos (S.-O.), et Zéphyros (N.-O.), on est obligé de rapporter à un de ces quatre vents ceux qui soufflent d'un point intermédiaire.

(2) *Odyssée*, V, 279-281.

(3) *Ouvr. cité*, p. 502, en note.

(4) Helbig, *l'Épopée homérique*, Paris, 1894, ch. XXIII, le Bouclier.

Transportons-nous maintenant dans les mers d'Ischia, en face du cap Zale (1), qui, au nord-ouest de l'île, avance sa large façade au-devant des navigateurs arrivant des rives du Latium, par où j'ai amené Ulysse en vue d'Ischia; c'est précisément notre silhouette en accolade que dessine la masse arrondie et très surbaissée de la montagne principale qui couronne la ligne des falaises; deux courbes, à peu près symétriques, partent de la droite et de la gauche, à plusieurs centaines de mètres l'une de l'autre, et s'élèvent lentement vers un point culminant et à peu près central. Elles vont se réunir à une altitude approximative de cent mètres, quand elles se relèvent brusquement en un cône terminal d'une dizaine de mètres; ce cône est la Guardiola di Zale qui, aujourd'hui encore, constitue un amer, grâce à son sommet en pointe très reconnaissable; c'est aussi l'*omphalos* du bouclier salué par Ulysse (2).

La première partie de notre tâche est terminée.

J'ai passé en revue *toutes* les indications géographiques et topographiques fournies par le texte, et j'ai toujours cherché à les prendre *dans le sens de l'auteur*, d'abord discuté et précisé.

D'autre part, j'ai restauré l'état ancien des lieux, non pas à ma fantaisie, mais d'après les données combinées de la science et de l'histoire.

Ceci fait, l'identification s'en est suivie, sans effort et comme spontanément. En voici, brièvement résumés, les principaux traits :

1° Il y a des probabilités pour que Schérie se trouve dans la mer Tyrrhénienne, et plutôt vers son centre; Ischia est, dans cette mer, à peu près à égale distance de son extrémité nord et de son extrémité sud;

(1) Ne pas confondre avec la Torre di Zale indiquée à l'est de la punta Cornacchia. Le cap Zale est la masse rectangulaire dont le front s'étend de la punta Cornacchia à la punta Caruso.

(2) On pensera peut-être qu'Homère a dessiné là un monticule sans grande importance relative à côté de la masse de l'Epomeo qui le domine en arrière, comme on aura déjà trouvé qu'il faisait beaucoup d'honneur au mince filet d'eau qu'il rend témoin de la Rencontre; mais le poète avait sans doute à cela des raisons que nous essaierons de deviner plus loin.

2° Selon toutes vraisemblances, Schérie est à dix-sept jours et dix-sept nuits de navigation de Gibraltar par l'un des deux itinéraires côtiers connus des anciens. L'itinéraire des côtes septentrionales nous amène en dix-sept jours et dix-sept nuits au golfe de Naples : Ischia est en face ;

3° Schérie est une île ; Ischia est une île ;

4° L'une et l'autre sont montagneuses ;

5° Schérie est assez grande pour suffire aux besoins de ses habitants, et suffisamment éloignée du continent pour les isoler de terriens ignorant la navigation ; Ischia répond bien à ces deux indications ;

6° Schérie est, à l'époque d'Homère, le siège de phénomènes éruptifs : Ischia est volcanique, et a été le théâtre d'éruptions vers cette époque ;

7° A Schérie, le sol est noir dans certaines parties ; il en est de même à Ischia ;

8° Schérie est d'une fécondité merveilleuse ; elle offre un séjour délicieux ; Ischia est fameuse par sa fertilité et le charme de son climat ;

9° Schérie doit se trouver dans les parages de Cumes la Campanienne ; Ischia en est à treize kilomètres ;

10° Les deux noms d'Ischia et de Schérie ont une même racine et une même signification : ils sont phéniciens tous les deux ;

11° Phéniciens de langue et de race, les Phéaciens ont dû s'établir à Ischia à la mode phénicienne, c'est-à-dire, dans un îlot ou sur un promontoire naturellement fortifié ; le Château d'Ischia, où nous les installons, est une forteresse naturelle de premier ordre ;

12° Pour ses fondateurs, la ville d'Alcinoos était « la Noire » ; Iscla elle aussi est « la Noire » ; et la roche qui a porté ces deux villes s'appelle encore « la Noire » dans la langue de ses habitants d'aujourd'hui. *Schérie, Iscla, Negrone,* expriment tous trois le même trait caractéristique d'un même site ;

13° Restitués d'après les données de la Géologie, le Negrone et ses alentours immédiats reproduisent, jusque dans ses détails, la description du site phéacien ;

14° Le fleuve de la Rencontre s'identifie bien avec le ruisseau de Casamicciola, par son embouchure exposée au nord, par son débit naturel, par la hauteur qui le domine, par ses alentours et sa distance de la ville;

15° Malgré les destructions que lui ont infligées un affaissement et des érosions considérables, destructions qui auraient pu le rendre méconnaissable, le rivage à l'est du ruisseau répond encore au texte par son orientation, et ses rives basses, qui, au moins en certains points, présentent de longs seuils rocheux et des roches dangereuses;

16° Enfin, le « Bouclier », salué par Ulysse à son arrivée du nord-ouest, est reconnaissable dans la silhouette en accolade du mont Zale, à peu près à égale distance de la pointe Caruso et de la pointe Cornacchia.

Nous pouvons donc affirmer sans crainte que la Terre des Phéaciens s'identifie, et de façon à ne pas laisser de doute, avec l'île d'Ischia par sa situation géographique, par sa physionomie générale, par ses caractères d'ensemble, comme aussi par les détails de sa topographie; en un mot, par tous les traits de la peinture homérique.

Nous allons maintenant rechercher ce qu'était au juste le peuple maître de cette terre.

PH. CHAMPAULT.

(*A suivre.*)

LE MOUVEMENT SOCIAL

I. — TROP ET PAS ASSEZ DE DÉCENTRALISATION

Que devient la grande commission extra-parlementaire nommée, il y a quelques années, pour étudier le problème de la décentralisation?

Nul ne le sait; nul ne cherche à le savoir. La grande commission, avec tant d'autres choses qui furent à un moment des réalités, est entrée dans le domaine des mythes. Est-elle partie à la recherche d'Andrée? Est-elle allée se renseigner sur le fonctionnement des autonomies soudanaises dans la région du Chari ou de l'Oubangui? Mystère et vanité. Qui sait même si quelques-uns des commissaires n'ont pas oublié qu'ils font partie de la commission? Mais, si la chose appelée décentralisation n'est pas encore près de nous être donnée, le mot n'en va pas moins son petit bonhomme de chemin avec tout le succès désirable. Les journaux publient gravement des articles ou des informations sensationnelles, sous ce titre ou cette rubrique : « Remarquable tentative de décentralisation. » Vous lisez, et vous constatez qu'il s'agit de représentations au théâtre d'Orange, ou d'une pièce montée aux arènes de Béziers, ou encore d'une exposition qui s'ouvre à Versailles. Ces locutions paraissent toutes naturelles, et une foule de messieurs graves, hochant la tête, disent en lisant ces choses : « Effectivement, il y a là d'intéressantes tentatives de décentralisation. »

Mais alors, la décentralisation, nous l'avons, et plus n'est besoin de la réclamer au gouvernement qui dirige notre « doux pays ». Votre frère part pour Vichy : c'est de la décentralisation. Votre belle-mère va prendre des bains de mer à Saint-Valéry : elle décentralise. Votre cousin est invité à l'ouverture de la chasse aux environs de Tarascon : la décentralisation fait dès lors un pas décisif. Que de solennités : inaugurations, concours agricoles, foires, meetings d'orphéons, se passent en province! Tout cela serait donc de la décentralisation! Quand un ministre choisit une ville de province pour déclarer ses vues politiques, il fait acte de décentralisateur, puis-

qu'il aurait pu tenir ces discours à Paris, dans son cabinet! Et quand l'Académie délègue un de ses membres pour la représenter à l'érection d'une statue dans quelque sous-préfecture, elle travaille à sa manière à doter la France d'institutions décentralisées!

Pour notre compte, nous avouons ne pas voir la nécessité d'employer dans ce sens ce mot qui tient tant de place dans une phrase, bien que la chose signifiée par lui en tienne si peu dans les préoccupations de nos prétendus hommes d'État. Comme une foule de gens ignorent parfaitement le sens exact du mot, cela peut donner le change, et faire croire à la grande armée des naïfs que la décentralition existe, alors qu'on ne songe pas le moins du monde à la leur donner. Nous en sommes arrivés, chose curieuse, à ce point que les interventions du pouvoir central hostiles à la libre action des localités sont acceptées comme choses toutes naturelles, alors que, si l'on découvre quelque part une morceau de ruine romaine, et que si une actrice de la Comédie-Française se dérange pour aller y déclamer des vers, des milliers de voix s'élèvent, criant : « Voyez donc comme la décentralisation fait des progrès! »

H. La Bourdonnière.

II. — CONTRE LA DÉPOPULATION

Nous avons signalé à plusieurs reprises les moyens artificiels, préconisés par les économistes, les financiers, les politiciens, ou même les simples amateurs, pour conjurer le danger de la dépopulation, qui est si menaçant en France.

Dans cet ordre d'idées, il est curieux de mentionner, à titre de document, le projet suivant, que nous trouvons exposé dans la *République Française :*

« Au cours de la dernière séance de l'Académie des sciences morales et politiques, lecture a été donnée d'un très intéressant mémoire visant l'augmentation de la natalité dans notre pays.

« Ce mémoire est l'œuvre d'un officier, le lieutenant-colonel Toutée, sous-directeur de l'École supérieure de guerre; il a été écrit en pleine brousse africaine, sur les bords du Niger.

« Dans ce travail, le colonel Toutée ne s'occupe pas du problème qui a pour but la diminution des décès, qui est un des deux facteurs de la question qui l'occupe; ce problème regarde les hygiè-

nistes. Son affaire à lui, c'est uniquement l'accroissement du nombre des naissances.

« Après avoir constaté que les naissances sont surtout rares dans les familles aisées, le colonel déclare avoir trouvé un moyen certain d'inciter ces familles à avoir beaucoup d'enfants, et ce moyen, dit-il, consiste dans l'appât d'héritages d'autant plus importants que le nombre de leurs enfants sera plus grand.

« Tout d'abord, l'auteur du mémoire pose en principe le droit qu'a la nation de prendre des mesures contre les familles qui, pour assurer à leur descendance le plus de fortune possible, se gardent contre la venue d'un nombre d'enfants qui les obligerait à disséminer cette fortune. Ce principe établi, il demande tout simplement que l'on intercale, dans le Code civil, un article 744 *bis*, ainsi conçu :

« Toutes les successions donnent lieu à partage. A chaque héritier sont attribuées, en outre de sa part, autant de parts égales à la sienne qu'il a d'enfants vivants ou représentés.

« Tout enfant unique appelé à succéder à ses ascendants reçoit à ce titre la moitié de leur héritage, l'autre moitié allant à celui ou à ceux auxquels la succession reviendrait à son défaut. »

« Grâce à la disposition légale qu'il préconise, le colonel compte que, pour avoir un plus grand nombre d'enfants, on se mariera plus tôt qu'on ne le fait actuellement.

« Et ce sera tant mieux, » dit-il.

Que si on lui objecte que son système désavantage les cadets au profit des aînés, il répond en faisant valoir que, si les aînés reçoivent plus que les cadets, les cadets reçoivent à un âge inférieur à celui des aînés et ont par suite plus longtemps à faire fructifier leur part.

Il est ainsi curieux de voir, à travers les siècles, la fameuse loi *Pappia Poppœa* revenir sous des formes diverses. Ce qui est inquiétant pour le projet du colonel Toutée, tout rempli qu'il soit des meilleures intentions, c'est que la loi *Pappia Poppœa,* l'histoire nous l'apprend, ne produisit pas les heureux effets qu'on espérait d'elle. La combinaison préconisée ci-dessus réussirait-elle mieux? Nous terminons, pour le moment, sur ce point d'interrogation.

III. — LES GRÈVES EN 1901

Il n'est peut-être pas sans intérêt d'extraire quelques chiffres de la statistique des grèves en 1901, publiée par la Direction du travail, au ministère du commerce et de l'industrie.

Il y a eu, en 1901, 523 grèves et 111.414 grévistes. Ces grèves ont affecté 6.970 établissements. Il en est résulté 1.862.050 jours de chômage, dont 174.155 infligés à 10.147 ouvriers non grévistes. La moyenne des jours chômés a été de quinze par gréviste.

Les plus fortes grèves ont été celles des mineurs à Montceau-les-Mines, des ouvriers des ports à Marseille, des porcelainiers de Vierzon, des maçons de Grenoble et de Toulouse, des ardoisiers de Rimogne, des mouleurs de Montluçon, des mineurs du Nord et du Pas-de-Calais. Ces huit grèves ont fourni à elles seules les deux cinquièmes des grévistes et les deux tiers des jours chômés.

Dans 353 grèves sur 523, les ouvriers avaient un syndicat; 14 syndicats ouvriers ont été fondés à l'occasion des grèves; les syndicats ouvriers ont assuré des secours réguliers à leurs membres dans 29 grèves.

114 grèves, avec 9.364 grévistes, ont réussi.

195 grèves, avec 44.386 grévistes, ont abouti à une transaction.

214 grèves, avec 57.664 grévistes, ont échoué. La proportion des réussites est un peu plus faible qu'en 1900, celles des transactions beaucoup plus faible, celles des échecs beaucoup plus forte.

Dix grèves ont duré plus de cent jours.

274 grèves ont eu pour cause une demande d'augmentation de salaires; 57 ont été motivées par une réduction de salaires; 134 ont été excitées par des réclamations non relatives au salaire.

Six grèves ont été terminées par conciliation avant toute cessation de travail, neuf ont cessé après le premier acte de procédure d'arbitrage et avant la constitution du comité. L'arbitrage a été réclamé 67 fois par les ouvriers, 5 fois par les patrons et 3 fois par les deux parties. Le juge de paix est intervenu d'office dans 67 grèves.

Trente-trois grèves ont été terminées par l'intervention des préfets, des sous-préfets ou des maires, dix par l'intervention des syndicats ou de fédérations professionnelles, trois par l'intervention de personnes diverses et une par le recours aux prud'hommes.

IV. — SYNDICATS FÉMININS

L'*Employé*, organe du syndicat des employés du commerce et de l'industrie, a publié dernièrement un article de M. Edmond Noël, annonçant la fondation, à Paris, de trois syndicats féminins, et dont voici quelques extraits :

« Il n'est pas d'exemple, dans les siècles qui nous ont précédés, du mouvement féminin qui surgit à notre époque. Non pas que les conditions sociales qui ont été faites à la femme au cours des âges n'aient déjà subi de profondes modifications, non pas que le christianisme n'ait définitivement consacré la dignité de l'épouse en lui donnant des droits qu'elle n'avait pas eus jusqu'alors. Mais, le fait remarquable à l'heure présente, c'est que ce sont les intéressées elles-mêmes qui se chargent du soin d'assurer l'amélioration de leur sort...

« L'instruction donnée indistinctement aux deux sexes a fait de la femme, au moins théoriquement, l'égale intellectuelle de l'homme. Elle prétend désormais s'assimiler les connaissances qui étaient jusqu'alors l'apanage de celui-ci; elle pénètre dans tous les domaines; elle envahit toutes les carrières, et cela, non parce qu'on les lui ouvre, mais parce qu'elle en force les portes.

« Faut-il s'en alarmer? faut-il s'en réjouir? Grave question qu'il est difficile de résoudre et à laquelle une longue expérience, seule, pourra répondre.

« Pour l'instant, qu'il nous suffise de constater les faits et de noter les événements qui marquent cette ascension sociale.

« Il convient, tout d'abord, de marquer les conquêtes que, déjà, en France, les femmes ont faites dans la législation de ces dernières années.

« Depuis 1897, elles sont admises comme témoins dans les actes de l'état civil.

« Depuis 1898, l'électorat leur est conféré aux tribunaux de commerce et elles sont admises dans les conseils d'administration de l'assistance publique.

« Depuis 1900, les femmes sont électeurs et éligibles au conseil supérieur du travail; elles ont droit de plaider comme avocats.

« L'Amérique a fait davantage puisque, dans plusieurs États, le droit de vote est accordé aux femmes. La Nouvelle-Zélande a suivi la voie et il paraît que ce pays s'en trouve fort bien; loin de désorganiser la famille comme l'affirmaient ses adversaires, il semble

que cette mesure doive plutôt la consolider puisque, paraît-il, la femme électrice s'enquiert de la moralité du candidat et lui refuse sa voix s'il est mauvais époux ou mauvais père.

« L'Europe entre dans le mouvement; l'Angleterre tient la tête et a déjà admis les femmes dans les conseils de paroisse qui remplacent nos conseils municipaux : la femme mariée, en Angleterre, a, en outre, la jouissance de sa fortune ; elle administre et gère elle-même tous ses biens ; la femme russe également.

« Nous disons tout cela, non pas pour nous prononcer en faveur de l'électorat politique des femmes ; c'est là une question trop grave, trop complexe, trop au-dessus de nos moyens, pour que nous nous croyions autorisés à émettre un avis à cet égard ; mais, si nous en parlons, c'est pour qu'il soit bien entendu qu'il n'est ni extraordinaire, ni anormal que les travailleuses, à leur tour, prennent l'initiative d'organisations professionnelles destinées à assurer la défense de leur pain quotidien.

« Et, précisément, c'est la joie au cœur que nous venons annoncer à nos sociétaires la bonne nouvelle que trois syndicats féminins viennent d'être créés à Paris.

« En voici les titres exactement :

« Syndicat des dames employées du commerce et de l'industrie ;

« Syndicat des ouvrières de l'habillement ;

« Syndicat des institutrices libres...

« Le scandale des salaires dérisoires donnés aux femmes ne peut, notamment, prendre fin que par l'action syndicale. Et il est temps, n'est-ce pas, de réagir énergiquement contre un état de choses qui tend, de plus en plus, à jeter hors du foyer l'homme et la femme en ne donnant à tous deux au total que le salaire reçu autrefois par l'homme seul. On considère généralement, en effet, que la femme apporte au ménage un salaire d'appoint et on conclut : « Pourquoi la payer cher? Son mari est là pour soutenir sa famille ! » Et, d'un autre côté, on paie peu le mari parce que l'on se console volontiers en disant : « S'il ne gagne pas assez, que sa femme travaille ! » Et, au total, on a obtenu un travail double pour un même salaire. La famille se trouve profondément ébranlée par ces dispositions déplorables et nous ne voyons qu'un moyen d'en sortir.

« Et la durée du travail, et les longues journées, et les heures de veillée non rétribuées, et le repos du dimanche inobservé, quel champ d'action pour l'activité syndicale ! Et l'hygiène des magasins et ateliers ! Combien de pauvres jeunes filles meurent poitrinaires ou s'anémient parce qu'elles travaillent dans des conditions hygiéniques détestables.

« Tous nos vœux vont donc aux syndicats naissants et nous sommes convaincus, étant donné toutes les influences qui, déjà, sont prêtes à les seconder, que le succès doit couronner cette tentative. »

V. — A PROPOS DE LA CRISE DE L'APPRENTISSAGE

M. Olphe-Galliard a étudié ici (1) la crise de l'apprentissage, et a montré que les modifications de l'industrie moderne tendent à éliminer, d'un grand nombre de professions, le type de l'apprenti.

Une autre cause contribue à rendre difficile le recrutement de certains métiers. C'est la tendance qu'ont une foule de parents à pousser leurs enfants vers les carrières bureaucratiques.

Un journal, il y a quelques jours, signalant le malaise qui en résulte, constatait qu'à Paris on ne fait plus d'apprentissage, et disait pittoresquement, en manière de conclusion : « Tout petit Français naît avec un porte-plume derrière l'oreille. »

La *Petite République*, principal organe du socialisme, convenait que le fait était exact, et disait à son tour :

« La situation » est beaucoup plus grave qu'on ne pense, non seulement à Paris, mais en province. Le mal s'étend tous les jours davantage, et pendant que partout en France les jeunes gens recherchent dans les administrations une situation tranquille offrant, sans beaucoup d'efforts, quelque sécurité pour l'avenir, l'étranger s'installe chez nous, pénètre peu à peu notre commerce et notre industrie, s'empare de nos moyens de production et colonise sournoisement notre beau pays de France. Nous en sommes arrivés au point que son titre d'étranger lui est une réclame, et qu'il ne prend même plus la peine de parler la langue de ses clients. »

Notons en passant, comme trait légèrement comique, ce zèle de socialistes internationalistes pour « notre beau pays de France » et leur attitude vigilante en présence de « l'étranger ». Parlant de la cause à laquelle il faut rattacher le mal, le même journal continuait ainsi :

« Personne n'ignore, en effet, que l'instruction est abondamment répandue depuis une trentaine d'années. Tel jeune homme qui, à l'âge de treize ou de quatorze ans, quittait autrefois l'école pour entrer en apprentissage, y reste aujourd'hui, la gratuité aidant, jusqu'à seize ans et même dix-sept ans.

(1) *Science sociale*, livraison de septembre 1902.

« Loin de nous la pensée de blâmer cette facilité qui permet à l'enfant de s'instruire. Les connaissances littéraires et scientifiques deviennent tous les jours plus utiles; mais nous devons convenir cependant que l'apprentissage d'un métier manuel répugne au jeune homme qui est resté à l'école primaire supérieure ou au collège après l'âge de dix-sept ans révolus. Il est alors trop savant pour travailler, — c'est du moins ce qu'il croit, — et lorsqu'un diplôme vient couronner ses études, il se transforme aussitôt en candidat fonctionnaire. En cas d'échec, il s'engage, avec l'espoir de rattraper, comme sous-officier retraité, l'emploi qu'il n'a pu obtenir en quittant l'école. Est-ce bien l'avenir qui devrait être réservé à l'élite de la jeunesse française, de celle tout au moins qui sort des rangs des classes laborieuses? Élevé loin de la manufacture ou de l'atelier, l'enfant ne saurait rechercher ce qu'il ne connaît pas. Notre système d'éducation lui en a fermé les portes. »

Il nous a paru curieux de citer, en cette matière, l'opinion de ceux qui se sont faits et se font encore les apôtres les plus ardents de l' « instruction intégrale », c'est-à-dire de l'enseignement complet, distribué gratuitement par l'État à tous les Français sans exception.

Ce « chauffage » artificiel n'aurait pas seulement l'inconvénient d'être coûteux; il aurait celui d'accentuer de plus en plus ce « dévoiement » — car c'est le mot propre — d'une grande partie de notre jeunesse ouvrière.

Trop de candidats à la bureaucratie d'un côté, trop peu de *candidats aux métiers manuels* de l'autre, tel est le spectacle qu'offre actuellement la société française. De là une double cause de souffrances, hypertrophie d'un côté, atrophie de l'autre. Mais ceux qui dénoncent le mal pourraient bien, semble-t-il, s'abstenir de préconiser un mode de traitement qui l'aggraverait encore. Ils feraient mieux de laisser la sélection s'opérer toute seule, sans inciter un nombre croissant de familles à pousser leur progéniture dans l'impasse de la bureaucratie.

VI. — COUP D'ŒIL SUR LES REVUES

L'armée du Monténégro.

M. S. Geffrey, dans la *Science Illustrée*, trace un tableau intéressant de l'organisation militaire chez les Monténégrins :

« La plus grande armée possédée par un petit pays est incontesta-

blement celle de la principauté de Monténégro. Elle ne compte pas moins de trente-cinq mille hommes, tous montagnards fort résolus, qui passent pour les plus braves soldats de l'Europe. Sur deux hommes en état de porter un fusil, au Monténégro, il y a au moins un soldat. Aucun pays du monde ne pourrait fournir une pareille proportion.

« Bien entendu, ce chiffre de trente-cinq mille hommes s'applique à l'effectif sur le pied de guerre. C'est celui qui serait susceptible d'être mobilisé et d'entrer en campagne sur n'importe quel point dans les quatre jours de l'ordre de mobilisation.

« Comme armée permanente, il n'y a que l'effectif d'un bataillon qui constitue, en quelque sorte, l'école militaire du pays. En effet, tout Monténégrin physiquement apte à porter les armes doit servir pendant une période de quatre mois dans le bataillon permanent. Il est ensuite licencié et le bataillon reformé avec le contingent suivant qui est d'environ 1.300 hommes.

« Seul, le corps des officiers est permanent. Ceux-ci font presque tous leur apprentissage comme attachés à l'une des grandes armées européennes, notamment les armées russe, française ou italienne, ce qui constitue leur période d'instruction. Environ 4.000 hommes reçoivent ainsi annuellement une instruction militaire suffisante, avant de passer dans la milice, qui est la véritable armée du pays.

« Un homme est propre pour le service jusqu'à l'âge de soixante ans, et fait l'exercice chaque semaine pendant une grande partie de l'année. Il a toujours chez lui ses armes et une certaine quantité de munitions, et doit se trouver au rendez-vous dès qu'il en est avisé, entièrement équipé pour l'entrée en campagne.

« L'armée est divisée en compagnies, bataillons et brigades, avec une artillerie extrêmement importante. L'importance de cette artillerie étonnera beaucoup le monde le jour où le Monténégro entrera en campagne. Les officiers réguliers sont répartis entre les diverses brigades en cas de mobilisation, tandis qu'un certain nombre d'entre eux sont distribués en permanence dans tout le pays pour commander les milices locales.

« Le bataillon permanent est un modèle au point de vue de la perfection et de l'efficacité de l'instruction militaire qu'il procure aux hommes qui y sont successivement incorporés, et l'on voit que ses officiers ont admirablement profité de l'expérience qu'ils ont acquise au cours de leur stage dans les armées étrangères. L'importance de l'armée monténégrine ne peut que s'accroître en raison des ambitions que l'on attribue au souverain de Cettinje, surtout en ce qui concerne la Serbie.

« Cette préoccupation dominante de l'organisation d'une grande force militaire qui caractérise le Monténégro, s'explique par l'histoire même de ce pays.

« Le Monténégro est, en effet, la seule région de la péninsule balkanique qui ne fut jamais soumise à la domination ottomane.

« Cette indépendance séculaire et exceptionnelle est due à la fois à la configuration du pays, massif montagneux au relief bizarre et tourmenté, et au caractère belliqueux et farouche de la population.

« Celle-ci, dit M. de Varigny (*Nouvelle Géographie moderne*), entretenait soigneusement et ses traditions de bravoure et la difficulté des moyens d'accès et de communication. Mourir de mort violente était considéré comme la fin naturelle pour un Monténégrin.

« Puisse-t-il ne pas mourir dans son lit » était le souhait que chacun s'empressait de faire auprès du berceau d'un nouveau-né. Quant aux routes, les habitants n'avaient garde de les améliorer; là où passerait un chariot pourrait passer un canon ennemi.

« La vie était rude dans ces montagnes d'où souvent les Monténégrins affamés descendaient dans la plaine pour la piller. Ils allaient récolter, les armes à la main, là où ils n'avaient pas semé; ils envahissaient l'Herzégovine, la vallée de la Moratcha, les bouches de Çattaro. Ils poussaient l'audace jusqu'à défricher et cultiver la plaine même sous le feu des forteresses turques, se garant le mieux qu'ils pouvaient des balles et des boulets, condamnant à une amende quiconque lâchait pied et l'affublant d'un tablier de femme. »

Notre commerce en Égypte.

Nous lisons sous ce titre dans la *France étrangère et coloniale* :

« Dans un rapport documenté, M. Emmanuel Bertrand, consu général de France au Caire, après avoir constaté que les importations de France en Égypte ont encore diminué pendant l'année 1889, estime cependant que le commerce français peut trouver au Caire des débouchés importants pour les bougies, les chaussures, les farines, les conserves végétales, le café, les vins fins, les eaux-de-vie et liqueurs, le papier, les livres, les meubles, la carrosserie fine, la chaux et le ciment, le plâtre, les faïences et porcelaines, les glaces et miroirs, la cristallerie, les couleurs, les produits chimiques et pharmaceutiques, la parfumerie, les tissus de soie, les tulles, dentelles et rubans, la passementerie, la lingerie de confection, la bonneterie, les fers et aciers, les bicyclettes, la serrurerie, les ouvrages en cuivre, bronze, zinc, les caractères d'imprimerie, les tuyaux de plomb, les pompes, les machines agricoles, les montres

et pendules, la bijouterie, la quincaillerie, les articles de bureau, les jouets, la mercerie, les lampes, les instruments de musique, la chapellerie, les instruments d'optique, les instruments de chirurgie, les appareils photographiques, les appareils électriques.

« M. Bertrand expose ensuite les raisons qui, selon lui, ont empêché le commerce français d'accroître ses débouchés en Égypte et termine ainsi :

« Le commerce français pourrait jouer, en résumé, un rôle plus « considérable que celui qu'il remplit actuellement en Égypte; ses « articles sont appréciés, on sait qu'ils sont généralement de bonne « qualité et de bon goût, et le public les accueille très favorable- « ment. Mais il ne profite pas suffisamment de ces excellentes dis- « positions à son égard, parce que ses prix sont trop élevés, et « parce que le commerçant qui en est l'entrepositaire est obligé « de payer, pour ainsi dire comptant, une marchandise qu'il ne « pourra écouler qu'assez lentement.

« On ne doit donc pas s'étonner que le public achète de préférence « des marchandises qui sont moins chères, quoique de qualité « moindre, et que le commerçant, qui est souvent obligé par les « habitudes de sa clientèle à faire de longs crédits, ait une tendance « à ne s'adresser qu'aux fournisseurs qui lui en accordent. Avec un « peu d'initiative, en Égypte, le commerce français, dont la position « est encore bonne, peut reconquérir la place qu'il occupait; il faut « espérer qu'il profitera notamment du surcroît de réputation que « lui procure en ce moment le grand nombre d'Égyptiens et de voya- « geurs qui ont été à l'Exposition de 1900, et qui font partout les « louanges de cette superbe manifestation de l'industrie française, « pour rompre avec les anciennes méthodes et lutter à armes égales « avec ses concurrents. »

« Eh bien, lecteurs, croyez que M. Bertrand se trompe et que nous sommes loin d'aller chercher des débouchés à l'étranger, et je dirais même mieux, nous cherchons à détruire ceux que nous possédons en France et pour nous-mêmes, et en voici l'explication bien simple : Quelle est la maison française qui envoie des voyageurs en Égypte? Combien de maisons françaises suppriment-elles leurs voyageurs en France pour amoindrir leurs frais? Pendant que nous supprimons nos voyageurs en France, l'Allemagne, l'Angleterre, l'Autriche et toutes les autres nations les envoient les uns derrière les autres et enlèvent nos commissions! tout simplement.

« Et vous trouvez que les affaires ne marchent pas en France et que l'exportation ne vaut plus rien? Mais à qui la faute? Et pour mieux vous en fournir une preuve, je vais vous citer une petite

histoire qui m'est arrivée, et peut-être comprendrez-vous mieux ce que je vous cite ci-dessus.

« Voulant me rendre compte par moi-même de ce que valait l'Égypte, je m'embarquai le 12 décembre 1897 sur *l'Équateur*, de la Compagnie des Messageries Maritimes, à destination de l'Égypte, avec une légère collection de chaussures. Inutile de vous citer les aventures de route. Bref, je débarquai un beau matin au Caire, et porteur de mon haut-de-forme et de ma collection, je commençai à être remarqué (car les hauts-de-forme en Égypte ne sont portés qu'en soirée). Voilà déjà une raison pour me faire remarquer et reconnaître. Ai-je besoin de vous dire comment je fus reçu?

« Comment! un Français? Une maison de Paris? Ah! par exemple, mais à quoi pensez-vous! Ne faites-vous donc plus d'affaires en France? Monsieur, ma parole d'honneur, vous êtes le premier que je voie depuis quinze ans que je suis établi ici.

« Inutile de vous dire que je vous retiens à déjeuner.

« — Ibrahim, Abdulh, Aly, des cigarettes et deux cafés.

« Restez couvert, monsieur, je vous prie; prenez donc la peine de vous asseoir, faites comme chez vous, nous verrons votre collection dans quelques instants.

« Monsieur, voici en deux mots ce que nous pourrons faire, si vos articles sont de notre vente.

« Nous achetons en moyenne 400.000 francs de marchandises, dont la plus grande partie en Suisse; le reste, l'Allemagne et l'Amérique nous le fournissent, quoique l'Autriche y contribue passablement.

« — Mais, monsieur, je ne viens pas faire concurrence à ces nations; mes prix sont, au contraire, très élevés. — Ah! pas possible! Et vous croyez peut-être que je ne vends que de l'ordinaire? Détrompez-vous et montrez-moi vos échantillons. Pas mal, pas mal, pas mal; très bien même, et voici ce que nous allons faire. Envoyez-moi quelques douzaines de chaque et, si la livraison est identique, les 400.000 francs sont pour vous.

« Eh bien, lecteurs, que pensez-vous de cela? Et remarquez que j'ai visité dix ou douze négociants et qu'il en a été de même partout.

« Je revenais donc en France, le cœur bien content, je l'avoue, car l'avenir s'annonçait brillant, avec 7 ou 8.000 francs d'échantillons, et le tout payable *à vue* et à réception.

« Qu'auriez-vous fait, fabricants? Expédié, n'est-ce pas?

« Eh bien, le mien a fait le contraire, et n'aurait expédié que s'il avait reçu l'*argent d'avance*.

« Voilà pourquoi je trouve que M. Bertrand se trompe, et je veux

bien lui envoyer mon carnet de commission, s'il le désire. Il verra qu'en France, si nous avons quatre sous, nous voulons les mettre de côté, et ne pas les risquer.

« Il est vrai que nous pourrions les perdre??? »

E. Foa.

VII. — A TRAVERS LES FAITS RÉCENTS

En France. — La fin des grèves; détails rétrospectifs sur la mine aux mineurs de Monthieux. — Les actionnaires des compagnies de chemins de fer locaux et de tramways. — La question des sucres. — La mortalité infantile. — Le congrès pour le repos du dimanche.

Dans les colonies. — Une enquête en Cochinchine sur la question de l'« indigénat ».

A l'étranger. — L'industrie laitière en Islande. — Les troubles du Maroc. — Un mot de M. Balfour sur le *bill* de l'enseignement.

En France.

L'année 1902 a vu se terminer, avant sa fin, les grèves importantes qui en avaient signalé les deux derniers mois. Les inscrits maritimes de Marseille, sur la nouvelle que le gouvernement commençait à s'indisposer contre eux et faisait attribuer, par ses publicistes officieux, leur cessation de travail à un mouvement d'opposition politique, ont repris le travail presque subitement, et les départs de paquebots, un moment interrompus, ont pu reprendre avec régularité. Il a été entendu que les compagnies de navigation, malgré les règlements spéciaux de l'inscription maritime, s'abstiendraient de traiter les inscrits comme « déserteurs » et que l'État, de son côté, s'abstiendrait de réclamer contre les compagnies pour la non-exécution des cahiers des charges.

Dans le monde des mineurs, également, le calme est revenu. Mais il n'est pas sans intérêt, croyons-nous, de donner quelques détails rétrospectifs sur ce qui s'est passé à la « mine aux mineurs » de Monthieux pendant la « grève générale » de novembre dernier. Ces détails n'ont été connus du public qu'assez tard.

Rappelons que la mine aux mineurs de Monthieux, dans la Loire, appartenait d'abord à une société de capitalistes qui avait employé à la fonder un capital d'un million six cent mille francs. L'entreprise fut si mauvaise qu'on dut la céder à dix mille francs. Elle fut acquise par des ouvriers mineurs, qui venaient de se signaler par une grève mémorable. Le prix d'achat fut payé par le conseil municipal de Saint-Étienne, et le fonds de roulement — cinquante mille francs — fut généreusement donné par M. Marinoni.

Grâce à l'absence d'actionnaires à rémunérer, l'entreprise réussit, et les ouvriers s'adjoignirent des « auxiliaires » qui, selon les statuts, voulurent être des « coopérateurs » et toucher leur part des bénéfices. Les premiers occupants refusèrent. Il y eut des procès. Bref, en ce moment, la « mine aux mineurs » renferme deux espèces d'ouvriers, les propriétaires et les salariés.

Il était curieux de voir quelle attitude prendraient ces mineurs pendant la grève décrétée par l'ensemble du métier. Ils refusèrent de s'y joindre, et proposèrent seulement aux grévistes de leur offrir, pendant toute la durée de la grève, une rançon de deux mille francs par semaine, moyennant quoi ils garderaient le droit de travailler.

Le comité de la grève rejeta la combinaison, et exigea la cessation du travail. Les mineurs de Monthieux continuant à travailler, une foule de grévistes se transporta sur les lieux, attendit les mineurs à la sortie des puits, les lapida de pierres et de briques, inonda la mine et démolit tout ce qu'elle put démolir. Des meurtres furent sur le point d'être commis. La force armée s'était abstenue de paraître. Les mineurs de Monthieux furent donc obligés de se joindre à la grève, ce qui du reste les ramenait en quelque sorte à leur point de départ, la « mine aux mineurs » étant précisément sortie d'une grève.

A la suite de cet événement, la Chambre consultative des sociétés productrices de coopération a publié un curieux mémoire, où l'on soutient : 1° que la grève générale des mineurs était excellente; 2° que les mineurs de Monthieux auraient dû en être exemptés. Inutile d'ajouter qu'il est impossible de voir par quel lien logique peuvent se réunir les deux assertions.

* * *

A propos d'entreprises qui ne prospèrent pas, le *Journal officiel* vient de publier une statistique sur les résultats de l'exploitation des chemins de fer d'intérêt local et des tramways.

Toutes les entreprises de chemins de fer locaux, mises ensemble, ont exigé une mise de fonds de 1 milliard 262.654.000 francs.

Le produit net est d'environ 20 millions, ce qui fait, pour les actionnaires, un revenu moyen de 1 fr. 60 pour cent.

Encore le chiffre du produit net est-il exagéré, paraît-il, car on n'a pas fait la déduction des amortissements nécessaires.

Notons que le Métropolitain de Paris est compris dans le calcul, ce qui relève la moyenne. Pour les entreprises de tramways, le dividende moyen descend à moins d'un franc.

Bref, les capitalistes n'ont pas fait une bonne affaire, ce qui leur arrive souvent, et de plus en plus, semble-t-il, depuis quelque temps.

Pendant ce temps, tramways et chemins de fer fonctionnent, rendant service à une foule d'ouvriers après leur avoir fourni, par leur établissement, beaucoup de salaires.

Il ne serait pas mauvais, peut-être, au milieu de tant de déclamations contre l'inutilité de la « richesse acquise », de tenir compte de faits aussi suggestifs.

*
* *

Une fraction du monde agricole et industriel a été mise en émoi par la réforme de la législation sur les sucres.

Cette législation n'est pas encore réformée, puisque le projet de loi, voté à la Chambre le 5 décembre 1902, n'a pas encore passé au Sénat, mais d'ores et déjà, on considère les modifications comme acquises.

La loi du 29 juillet 1884 avait établi, en ce qui concerne le régime fiscal des sucres, un système très compliqué, ayant pour but principal de protéger la production sucrière.

En vertu de cette loi, l'impôt était perçu *à forfait*. On supposait que 100 kilog. de betterave devaient produire 6 kilog. de sucre raffiné.

Le fisc tablait là-dessus, et ne s'occupait pas des perfectionnements que le producteur pouvait introduire dans sa fabrication. Tout ce que celui-ci obtenait en sus des 6 kilog. officiels était donc, en fait, exempt d'impôts.

Le système avait réussi, en ce sens que la production sucrière avait énormément augmenté en France. Cette production, qui était de 270.000 tonnes en 1884, a été d'un million 100.000 tonnes en 1901. Nos producteurs, en effet, ont été incités à produire une quantité croissante de sucre, pendant que nos cultivateurs de betteraves, pour leur part, étaient incités à cultiver scientifiquement les espèces les plus riches en matière sucrée.

Le vice du système, c'était qu'il amenait l'encombrement. Pour y remédier, il y avait les primes à l'exportation.

Tout cela coûtait cher, et, en 1887-88, les sacrifices de l'État, pour protéger la production sucrière, atteignaient la somme de 90 millions.

Que faisait l'État pour se rattraper? Il augmentait l'impôt de consommation sur le sucre.

Cet impôt, qui était d'abord de 40 centimes par kilogramme s'était élevé graduellement jusqu'à 64 centimes, soit une taxe d'à peu près 200 pour 100. Chaque fois qu'on achète un kilogramme de sucre, actuellement, on en paye trois. Chaque fois qu'un citoyen met un morceau de sucre dans sa tasse, il en met deux autres dans la tasse de l'État.

Par suite, les intérêts du producteur et ceux du consommateur divergeaient de plus en plus.

Ajoutons que les autres nations sucrières, et notamment l'Allemagne, donnaient des primes, elles aussi, et que, de cette concurrence internationale, résultait ce fait curieux que le sucre français, très cher en France, se vendait bon marché hors de nos frontières.

L'Angleterre, surtout, bénéficiait de la situation. Ce pays ne fabrique pas de sucre ; il se contente de consommer celui que les autres peuples lui vendent à prix réduit.

On a vu, à certaines époques, le sucre français se vendre 25 centimes à Londres alors qu'il se vendait un franc ou plus à Paris.

C'est pour mettre un terme à ces anomalies qu'une conférence a été réunie à Bruxelles et que plusieurs nations ont pris l'engagement de supprimer toutes leurs primes.

Cette suppression aura lieu chez nous à partir du 1er septembre 1903, et sera compensée par une réduction à 25 centimes par kilogramme de l'impôt de consommation sur les sucres. Il n'est que temps de dégrever une denrée devenue désormais courante et qui, étant donné le rôle qu'elle joue dans l'alimentation des enfants, peut même être considérée comme un objet de première nécessité. On peut même dire que 25 centimes d'impôt par kilogramme, c'est encore trop, et qu'il serait bon de viser à un dégrèvement plus considérable.

⁂

La santé des enfants est, de la part des hygiénistes contemporains, l'objet d'intéressantes études. Le docteur Budin a été chargé, par la commission de la dépopulation, d'un rapport sur la mortalité infantile. Dans ce rapport, le docteur Budin affirme qu'il y a en France, sur mille naissances, 202 décès d'enfants de moins d'un an. Le cinquième des enfants, en France, mourrait donc durant la première année de la vie.

Ce chiffre a été contesté comme un peu trop pessimiste. D'après un statisticien italien, M. Bodio, qui s'est occupé de la mortalité infantile dans les différents pays, il ne se produit en France que 167 décès d'enfants de moins d'un an sur 1000 naissances. Ce chiffre est plus favorable que celui de l'Italie, 190 ‰, de la Prusse, 208, de l'Autriche, 249, et de la Russie, 268. En revanche, il est moins favorable que celui de l'Angleterre : 146 ‰, de l'Écosse, 122, de l'Irlande, 96, et de la Norvège, 95.

Il y a donc des pays froids et humides où l'on meurt moins que dans des pays secs et chauds. La différence la plus curieuse est celle qui existe entre le chiffre de la Russie : 268 0/00 et celui de

la Norgège : 95. Les soins et la propreté paraissent influer dans une très large proportion sur la réduction de la mortalité infantile, sans supprimer toutefois l'action de certaines particularités climatériques.

Le docteur Variot, dans un autre rapport, s'est occupé des enfants de 1 à 14 ans. Il constate qu'après un an, l'enfant meurt beaucoup moins que dans la première année. Autre constatation : la moitié des enfants de 1 à 14 ans qui meurent à Paris meurt à l'hôpital, et cette proportion est alarmante. Elle résulte, paraît-il, de ce que trop de familles parisiennes, dès qu'un enfant a la rougeole ou la coqueluche, s'en débarrassent en l'envoyant à l'hôpital. Or, ces deux maladies s'aggravent par l'agglomération de ceux qui en souffrent. Telle affection qui, traitée à domicile, eût été bénigne, devient mortelle à l'hôpital. Sur mille enfants traités à l'hôpital pour la rougeole et la coqueluche, il en meurt environ troit cents : La proportion est beaucoup plus faible sur mille enfants atteints des mêmes maladies, mais soignés dans leurs familles. Ce seul fait permet d'apercevoir la répercussion de certains phénomènes sociaux sur l'état sanitaire d'une population. On abuse réellement, chez nous, de l'assistance publique.

*
* *

On abuse aussi du travail du dimanche, et c'est pour combattre cette fâcheuse habitude qu'un congrès s'est réuni dernièrement à Paris. Ce congrès comprenait des propriétaires, des architectes, des entrepreneurs, des ouvriers, qui ont mis en commun leurs idées. Tous, désireux d'arriver à l'observation du repos dominical dans l'industrie du bâtiment, ont fait leurs efforts pour en trouver les moyens.

Les congressistes ont enfin adopté des vœux dont voici la substance :

Le repos du dimanche est un droit naturel et un devoir; le dimanche est le seul jour qui convienne pour le repos hebdomadaire au point de vue social et familial aussi bien qu'au point de vue de la liberté de conscience.

Tout homme, privé du repos régulier du dimanche, éprouve de ce fait un préjudice moral et physique.

En conséquence, tous ceux qui font construire ou concourent aux travaux de bâtiments devraient prendre les mesures nécessaires pour assurer à leurs ouvriers le repos du dimanche et des jours fériés.

Les propriétaires pourraient, à cet effet, imposer dans leurs contrats l'obligation du repos dominical, avec clause d'amende à verser,

pour quelque œuvre désignée au profit des ouvriers, ou même sous peine de résiliation de contrat.

Ils exprimeraient leur volonté formelle dans le même sens à leurs architectes, gérants, concierges et locataires.

Leur exemple serait suivi par l'État, les villes et les communes.

Les propriétaires se feront aussi un devoir de faire pénétrer l'idée du repos du dimanche dans les administrations, la chambre des propriétaires et la chambre syndicale des administrateurs d'immeubles.

Les architectes s'efforceront d'introduire les mêmes idées chez leur clientèle.

Certaines mesures seraient aussi à prendre ou du moins à favoriser pour rendre agréable le repos dominical : conférences, cours professionnels, promenades instructives en société...

Inutile d'ajouter que le public — c'est-à-dire chaque individu — est en mesure d'encourager le mouvement en ne faisant pas travailler le dimanche aux réparations dont il peut avoir besoin. Une solution efficace, dans ce problème comme dans bien d'autres, ne peut être apportée que par la multiplication des bonnes volontés individuelles.

Dans les colonies.

M. de Lamothe, gouverneur de la Cochinchine, vient de faire faire, avec le concours des administrateurs, des magistrats et du conseil colonial, une enquête sur ce que l'on appelle l' « indigénat ».

L'indigénat consiste à investir le gouverneur d'une colonie de certains pouvoirs disciplinaires sur les indigènes, pouvoirs que le gouverneur exerce *sans jugement*.

Cette institution a été critiquée comme favorisant l'arbitraire, et il est certain que, théoriquement, elle peut le favoriser.

En est-il ainsi dans la pratique? Les enquêteurs ne le pensent pas.

Les résultats de l'enquête, en effet, montrent que, sept fois sur dix, l'intervention disciplinaire se produit à la requête des notables et des chefs indigènes, de ceux qui ont le plus d'intérêt au maintien du bon ordre dans le pays. Les indigènes, en définitive, considèrent ce pouvoir plutôt comme une sauvegarde que comme une vexation.

Toutefois, de l'aveu de certains hommes compétents, l'indigénat est une combinaison boiteuse, et qui a pour but de corriger imparfaitement les inconvénients qu'a eus pour la Cochinchine la trop brusque suppression de certains organismes administratifs indigènes. Là, comme partout, nos fonctionnaires ont voulu se mêler de trop de choses et ont fait disparaître les groupements antérieurs qui répondaient aux

besoins spéciaux des populations. Il en résulte que nos gouverneurs coloniaux sont obligés, pour ainsi dire, d'entrer trop complètement « dans la peau » des anciens chefs indigènes, comme les proconsuls romains entraient dans la peau des rois barbares. Encore les proconsuls paraissent y avoir mis des atténuations qui n'existent pas avec nos fonctionnaires coloniaux.

« L'institution de l'indigénat, dit à ce sujet la *Quinzaine coloniale*, a pu, dans une certaine mesure, atténuer les conséquences fâcheuses de la substitution de notre organisation judiciaire à l'ancienne organisation annamite. Elle ne les a point toutefois, tant s'en faut, complètement supprimés. Nos administrateurs restent forcément désarmés contre une foule de petites infractions dont ils ne pourraient assurer la répression qu'à la condition d'intervenir d'une façon abusive dans tous les actes de la vie journalière des indigènes. A ce mal la commission aux travaux de laquelle nous avons fait allusion plus haut n'a vu de remède que dans la restitution au conseil des notables de chaque village du droit de punir ces infractions, et c'est dans ce sens qu'elle a proposé de modifier le décret actuellement en vigueur sur l'indigénat. Ainsi, après plus de quarante ans de domination, nous en revenons, du moins sur un point, aux anciennes institutions indigènes. Il y a là un phénomène particulièrement intéressant de régression, diront les uns, de retour à la logique, dirons-nous, et à une plus saine compréhension du milieu et de ses exigences particulières. »

C'est du reste le système que suivent, dans leurs colonies, les Hollandais et les Anglais, système qui ne paraît pas leur mal réussir; au contraire.

A force d'être en contact avec les faits et les hommes, nos gouverneurs coloniaux et ceux qui les entourent comprennent donc qu'il faut tenir soigneusement compte de la formation sociale des populations qu'on entreprend de gouverner. Nous pouvons dicter des lois aux indigènes; mais les indigènes, en une certaine manière, nous dictent aussi les leurs, lois sociales, celles-là, mais qui, pour n'être formulées nulle part en articles précis, n'en exercent pas moins victorieusement leur empire.

A l'étranger.

Nous avons signalé dans cette revue l'essor considérable pris par l'industrie laitière en Danemark. Cette industrie est en train de se propager sur un point du monde où les conditions climatériques sont pourtant singulièrement défavorables, mais où le travail des habi-

tants arrive à triompher des difficultés opposées par le froid : nous voulons parler de l'Islande.

Sur la demande de la Société islandaise d'agriculture, la Société danoise d'agriculture a envoyé en Islande un instructeur qui, après avoir visité plusieurs fermes, est arrivé vers la fin de juillet à l'École d'agriculture de Hvanneyri, dans le district de Borgafjord, où une école de laiterie devait être fondée et où pouvaient être entretenues de 31 à 50 vaches.

Le premier cours de laiterie a commencé dans des locaux provisoires le 1er novembre 1900; sa durée a été de deux mois; l'enseignement comprenait les moyens d'obtenir et de traiter le lait, la fabrication du beurre et du fromage, la comptabilité et la détermination de la quantité de matière grasse dans le lait et la crème. Les trois premiers cours, de novembre 1900 à juillet 1901, ont été fréquentés par 9 jeunes filles, ainsi que par plusieurs femmes de vingt-cinq à quarante-cinq ans qui désiraient s'initier aux méthodes danoises de préparation du beurre. Les élèves payaient 25 couronnes pour leur nourriture, le logement et l'enseignement.

Du 15 juillet à septembre 1901, l'instructeur, qui avait rédigé une brochure sur la manière de traiter le lait, laquelle a été imprimée aux frais de la Société islandaise, a visité l'île, réformant les défectuosités des beurreries coopératives déjà existantes.

L'Islande compte 75.000 habitants, le nombre des vaches y est de 65.000; celui des moutons est également considérable. Les vaches restent en été dans les prés, et en hiver sont alimentées au moyen de foin; exceptionnellement, elles reçoivent encore des choux-raves et de la poudre de viande de baleine. Quelques beurreries fonctionnent déjà avec le lait d'environ 70 vaches et 500 brebis. Dans certaines localités, elles reçoivent le lait, et dans d'autres la crème des producteurs, et le payement s'effectue d'après l'évaluation de la matière grasse. Le beurre est emballé et envoyé à Reykjavik, capitale de l'île, où il conservé dans des magasins frigorifiques, puis exporté en Angleterre. Cette exportation a rapidement augmenté depuis deux ans.

Le *Cosmos*, à qui nous empruntons ces détails, constate que l'Islande vient donc, fait inattendu, faire une concurrence sérieuse sur les marchés de l'Europe aux produits du continent. On assure que les Islandais comptent bien ne pas en rester là. Les jeunes filles demandent partout à suivre les cours des nouvelles écoles de laiterie; les unes n'y restent que quelques mois, pour se mettre au courant des nouvelles méthodes; les autres y prolongent leur séjour pour se rendre capables d'être à même de diriger les écoles qui s'ouvrent

successivement dans tous les districts. Bref, presque sous les glaces du pôle, on voit toute une population qui se remue pour procurer aux grandes villes anglaises le beurre dont elles ont besoin : exemple merveilleux du succès que peut obtenir une industrie agricole intelligemment spécialisée en vue de bons débouchés commerciaux.

*
* *

La question du Maroc paraît se rouvrir. On sait que, dans ce pays, l'insurrection est à l'état chronique, et que le sultan, en dehors d'une sphère assez restreinte, parvient difficilement à faire reconnaître son autorité aux nomades plus ou moins turbulents de toute cette région. Mais, cette fois, l'on se trouve en présence d'un mouvement plus sérieux. Les rebelles, mieux organisés que dans les insurrections précédentes, ont remporté d'importants succès. Malgré une détente toute récente, les inquiétudes subsistent.

Ces événements ont fortement préoccupé et préoccupent encore les gouvernements de plusieurs puissances, notamment ceux d'Angleterre, de France et d'Espagne. L'Allemagne aussi prend un certain intérêt à la question.

L'Angleterre a au Maroc des maisons de commerce, et, depuis longtemps, la façade de ce pays donnant sur l'Atlantique paraît convoitée par son gouvernement.

La France est voisine du Maroc par l'Algérie, et c'est même un voisinage sans frontières précises, de sorte que les troubles de l'un de ces pays se répercutent facilement dans l'autre. Depuis longtemps aussi la partie orientale de l'empire marocain est convoitée par nous, comme se rattachant géographiquement à la région algérienne.

Quant à l'Espagne, elle a ou avait une vieille ambition : celle de s'emparer du Maroc, et de prendre ainsi sa revanche de l'antique invasion musulmane. Du reste, il faut l'avouer, le Maroc, physiquement, ressemble beaucoup à l'Espagne. C'est une Espagne africaine, qui va pour ainsi dire au-devant de l'autre. Les Espagnols sont nombreux au Maroc, et possèdent quelques forteresses sur la côte africaine. Aussi, dès l'annonce des derniers événements, l'opinion publique s'est-elle vivement émue en Espagne. Des troupes ont été placées à Malaga, à Cadix et à Algésiras, de façon à pouvoir renforcer rapidement, au premier ordre, les garnisons de Ceuta et Melilla. On a aussi décidé d'envoyer un croiseur à Tanger.

En Angleterre, les mêmes événements ont été vivement commentés par les journaux. Le *Daily Telegraph* a soutenu cette thèse qu'en cas de victoire du prétendant, on devrait confier à l'Espagne le soin de

rétablir l'ordre au Maroc, la France et l'Angleterre se chargeant des frais de l'expédition.

Ce journal pense que la coopération loyale de la France et de la Grande-Bretagne empêcherait toute complication internationale de se produire.

Cette proposition montre que l'Angleterre ne craint guère les prétentions de l'Espagne, et que c'est surtout avec la France qu'on appréhende un conflit.

On rappelait à ce propos, dans les sphères britanniques, un ancien discours de lord Salisbury dans lequel celui-ci prédisait que la question du Maroc serait plus grosse de difficultés, donnerait lieu à plus de complications et serait plus menaçante et plus dangereuse pour la paix européenne que la question d'Égypte.

Ce qui est certain, c'est que l'indépendance du Maroc n'a subsisté jusqu'ici que grâce aux rivalités des puissances, et qu'une entente entre celles-ci sur le partage changerait absolument la situation.

∴

Encore un mot sur le *bill* de l'enseignement, qui vient de passer en Angleterre. M. Balfour, parlant à la Chambre des Communes, a rappelé que les écoles volontaires sont au nombre de 14.000, et comptent 3 millions d'enfants, au lieu que les écoles des *school-boards* ne sont que 5.700, avec 2 600.000 enfants. « Il serait absurde, a-t-il dit, de songer à supprimer ces écoles volontaires ; mais alors il faut supprimer l'injustice évidente dont elles souffrent. Si ce bill passe, « on ne verra plus les malheureux patrons des écoles volontaires, tandis qu'ils payent des taxes pour soutenir l'école rivale, être obligés de souscrire et de faire souscrire pour soutenir leur propre école. »

Chacun élevant ses enfants comme il le veut, et chacun payant pour l'éducation qu'il préfère, et non point pour l'éducation qui lui déplaît : voilà qui est bien anglo-saxon, en effet ; mais il paraît qu'il faut beaucoup d'efforts pour saisir la logique de cette combinaison pourtant si simple, et les Anglais, sur ce point, n'ont pas encore grande chance d'être copiés chez nous.

Gabriel D'AZAMBUJA.

VIII. — BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

De la corruption de nos institutions, par Henri JOLY. — Victor Lecoffre, Paris.

L'auteur de ce livre passe en revue l'*enseignement*, la *justice*, l'*as-*

sistance. Il nous montre les plus beaux services corrompus par la politique de parti, par cette hostilité envers les créations vraiment libres, par cette crainte de toute supériorité, par cette irresponsabilité bureaucratique, qui paralysent jusqu'à cette science administrative dont nous étions si fiers. Le livre se termine par une étude très documentée sur la *crise du mariage*, qui contribue si fort à la démoralisation et à la dépopulation du pays.

Anarchie morale et crise sociale, par Lucien Roure. — Gabriel Beauchesne et Cie, Paris.

Dès le début de son livre, M. Lucien Roure montre comment « l'éducation d'État déracine la jeunesse de son milieu naturel, surtout de tout principe résistant où s'attacherait son effort pour le devoir ». Après ce chapitre sur les « déracinés », sont traités les sujets suivants : « A la recherche d'une morale; — les morales positivistes ou naturalistes; — les morales idéales; morale de l'Ordre; le nihilisme de Tolstoï; — le quiétisme de Tolstoï; — l'idée socialiste; — les formes du socialisme; — le Saint-Siège et la démocratie chrétienne. — Certaines pages de ce livre sont à méditer et renferment d'excellentes choses.

Le patriotisme et la vie sociale, par le R. P. Sertillanges, dominicain, professeur de philosophie morale à l'Institut catholique de Paris, Victor Lecoffre, Paris.

Les problèmes abordés dans ce volume sont les suivants : Le Patriotisme. — Les Devoirs du Patriotisme. — L'Obéissance au Pouvoir et ses limites. — Le rôle de l'Argent. — Le rôle de la Presse (le livre). — Le rôle de la Presse (le journal). — La Paix et la Guerre. — L'Église et l'État. L'auteur, connu comme théologien et comme conférencier, s'est efforcé de résoudre ces intéressants problèmes dans un style rigoureux et concis.

Le régime socialiste. Principes de son organisation politique et économique, par Georges Renard, professeur au Conservatoire des Arts et Métiers (Félix Alcan, Paris).

Cet ouvrage est ou veut être un « exposé très précis et très calme des principes économiques et politiques et de la possibilité pratique du socialisme ». L'esprit du livre se résume en cette formule qui lui sert d'épigraphe : « Par l'organisation sociale vers la liberté ». La troisième édition — qui paraît en ce moment — est augmentée d'un appendice où l'auteur explique la méthode complexe qui convient à l'étude et qui peut mener, selon lui, à la solution de la question sociale.

Écoles d'infirmières et de gardes-malades, par M. Louis Rivière. Victor Lecoffre, rue Bonaparte, 90, Paris.

Tout le monde reconnait maintenant que, pour soigner les malades, la bonne volonté et le dévouement ne suffisent plus ; il faut en outre être au courant des nouvelles méthodes scientifiques. C'est afin de répondre à cette nécessité que l'on a fondé les écoles d'infirmières et de gardes-malades. Dans le petit volume que nous annonçons, M. Louis Rivière étudie le fonctionnement des écoles de ce genre qui existent déjà et indique les résultats obtenus.

L'auteur a divisé son travail en deux parties : la première est réservée aux principaux pays étrangers, notamment à l'Angleterre, l'Allemagne, les Pays-Bas et la Suisse. M. Rivière a voyagé l'été dernier dans ces contrées, afin d'en étudier à fond les institutions spéciales. Dans la deuxième partie, consacrée à la France, l'enseignement organisé par l'initiative des commissions administratives et celui qui est dû à des sociétés privées sont successivement examinés.

L'économie de la vie sociale, par H.-L. Follin. — Guillaumin, Paris.

Ce livre est la reproduction de trois conférences faites à l'Université populaire du Havre, sous les auspices de la Société Turgot, de la même ville. C'est un mélange d'économie politique et de vues sociales. Plusieurs de ces dernières sont discutables et l'auteur gagnerait à s'affranchir de certains préjugés. Certaines pages présentent, à propos de questions connues, des développements ingénieux.

Nouvelles de nulle part ou une ère de repos, roman d'utopie, par William Morris.

Le sous-titre de cet ouvrage en indique assez la portée. L'auteur met en scène un personnage qui s'endort d'un mystérieux sommeil et se réveille au vingt et unième siècle. Que sera Londres à cette époque ? M. William Morris essaye de nous le dire avec beaucoup d'imagination. Ce sera le progrès, le bonheur, l'harmonie, la fraternité et la cordialité universelles. Plus de monnaie, plus de propriété, plus d'autorité, etc., mais des gens qui travaillent par plaisir et mettent leur bonheur à se rendre service les uns aux autres. Beau rêve, mais qui peut aller en rejoindre bien d'autres.

Le Directeur Gérant : Edmond Demolins.

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT ET Cie. — PARIS

QUESTIONS DU JOUR

L'INDÉPENDANCE DES INSTITUTEURS

Des publicistes s'aperçoivent de temps en temps que les instituteurs manquent d'indépendance, et déclarent avoir un secret pour les rendre indépendants. Par qui les instituteurs sont-ils nommés? — Par le préfet. Voilà d'où vient tout le mal. Par qui devraient-ils être choisis? — Par le recteur. Voilà l'infaillible remède.

Cette proposition est revenue sur l'eau dans ces derniers temps. On a soutenu, avec une certaine vraisemblance d'ailleurs, que de hautes autorités universitaires étaient favorables à cette réforme. D'autre part, des feuilles notoirement connues comme « jacobines » ont combattu cette mesure avec une certaine aigreur, comme si véritablement elle pouvait porter atteinte à la domination du clan politique dont elles suivent la fortune. Du reste, rien ne porte à croire que ces polémiques fassent beaucoup avancer la question. On la pose de temps en temps; on ne la résout jamais. Disons mieux : on n'a pas grand intérêt à la résoudre.

Notons une coïncidence curieuse. C'est au moment où l'on travaille à détruire l'enseignement *libre* que se produisent ces réclamations en faveur de l'instituteur *indépendant*. On voudrait bien que tous les éducateurs de la jeunesse, sans exception, fussent des *fonctionnaires;* mais on s'afflige à la pensée que ces fonctionnaires puissent se sentir *dépendants*. Cette

sollicitude part d'un bon naturel. Pourtant, avant d'émettre des vœux, si bienveillants qu'ils soient, on ne ferait pas mal de jeter un regard sur la *situation de fait* où se trouvent les instituteurs et d'analyser les conditions que leur font, soit la nature même de la profession qu'ils exercent, soit l'organisation administrative de l'enseignement public telle qu'on s'apprête à la généraliser dans l'intérêt d'un parti.

Et d'abord, qu'entend-on par l'*indépendance?* Nul n'est indépendant sur la terre. L'indépendance absolue est un idéal dont les hommes se rapprochent plus ou moins, selon leur formation sociale, et aussi selon les ressources dont certaines chances les ont pourvus. Le grand agriculteur vivant sur ses terres concentre en lui une somme d'indépendance enviable; et pourtant il *dépend* des intempéries des saisons, de la pluie et du beau temps, du froid et du chaud; le grand industriel dépend de ses clients, de ses fournisseurs, de ses ouvriers qui peuvent se mettre en grève; le politicien dépend de ses électeurs; les rois absolus eux-mêmes dépendent, dans une certaine mesure, de l'opinion publique. Il est des décrets qu'un président de république signe aujourd'hui, et que Louis XIV n'aurait jamais pu signer, malgré sa toute-puissance. Mais n'insistons pas sur ces vérités banales et bien connues.

Il s'agit donc d'une indépendance fort relative. Voyons ce qu'elle peut être pour l'instituteur.

L'indépendance de l'instituteur peut être envisagée à deux points de vue : le point de vue *professionnel*, et le point de vue *extérieur*.

Ses amis peuvent lui dire : « Nous te voulons indépendant comme éducateur, maître dans ton école comme le capitaine l'est à son bord, libre de diriger l'enseignement à ta guise. » Ils peuvent lui dire aussi : « Nous voulons que, hors de cette école où tu remplis ta fonction, tu te retrouves absolument maître de tes actions, comme les citoyens qui ne sont pas fonctionnaires. »

Ce sont là deux concepts, et l'un et l'autre ont été développés

par des écrivains politiques, par des philosophes, par des spécialistes en pédagogie.

Examinons-les brièvement tous les deux, et confrontons-les avec la réalité des choses.

Et d'abord, l'instituteur peut-il être indépendant en ce qui concerne l'exercice de sa profession pédagogique ?

Si nous recherchons quel est le rôle joué par l'instituteur dans la société, nous constatons que cet homme est essentiellement un *délégué,* un *fondé de pouvoir,* un homme qui ne serait rien par lui-même s'il ne recevait une *investiture.*

Dans l'enseignement libre, l'instituteur reçoit cette investiture du père de famille. C'est celui-ci qui le choisit selon ses goûts, ou, ce qui revient au même, les écoles qui se créent spontanément dans un milieu déterminé sont adaptées d'avance, par ceux qui les fondent, aux besoins prévus de ce milieu. De même que des librairies classiques surgissent dans le « quartier latin », de même que des marchands d'objets funéraires tiennent boutique à l'entour des cimetières, de même que le commerce des photographies artistiques fleurit aux environs de l'École des Beaux-Arts, de même une école privée, si elle a la prétention d'être viable, doit refléter, dès le moment où elle s'ouvre, l'état d'esprit des populations auxquelles elle vient s'adresser.

L'instituteur libre dans son école est en effet *un précepteur établi hors du foyer.* Seules les familles riches peuvent se payer le luxe d'un maître spécialement voué à l'éducation d'un enfant. L'école privée constitue une sorte de préceptorat coopératif, par lequel un certain nombre de familles ayant des idées semblables s'entendent pour confier leurs enfants à un seul précepteur, installé dans un local naturellement plus vaste et mieux organisé que le domicile de ces familles. Ce local est le *prolongement* commun de ces foyers à opinions communes, comme le maître d'école est la *projection* à l'extérieur du précepteur commun à tous ces foyers.

Or, même en faisant abstraction pour le moment de toute

autre influence, il est clair que l'instituteur ainsi défini ne saurait être *indépendant* en ce qui concerne son œuvre professionnelle. S'il donne *l'instruction*, c'est d'après *des instructions*. Il a une mission à remplir, noble et sacrée sans doute, mais enfin, c'est une mission, mission émanée de l'autorité paternelle, et que l'instituteur n'a pas plus le droit de transformer que l'aide de camp n'a celui d'altérer le message dont le général en chef l'a chargé pour le commandant d'un corps de troupes.

En outre, cette autorité paternelle, de laquelle dépend l'instituteur libre, dépend elle-même de plusieurs choses : du concept qu'on se fait, dans la famille, des nécessités de l'avenir, de la mode, du préjugé, de la tyrannie des programmes arbitrairement imposés par l'État, et c'est par ce dernier moyen que l'action des pouvoirs publics se fait sentir, même dans la catégorie d'enseignement qui s'efforce d'échapper à son influence.

A plus forte raison celle-ci se fait-elle sentir sur l'enseignement donné par les instituteurs fonctionnaires. Ceux-ci n'ont pas ou presque pas à se soucier de la famille. Ils ont la permission de déplaire aux parents et de ne pas répondre aux besoins pour lesquels ceux-ci s'adressent à eux. C'est en effet la loi qui les investit et les commissionne. Mais cette indépendance à l'égard de la famille est compensée par une servitude complète vis-à-vis de l'État. Ce ne sont pas seulement, en effet, les programmes de celui-ci qu'ils sont tenus de respecter; ce sont des règlements, des circulaires, des instructions minutieuses élaborées par les autorités académiques, et qui stipulent par le menu la façon dont ils doivent distiller la science aux enfants. En ce qui concerne les *appréciations*, qui surviennent si facilement à propos de littérature, d'histoire ou d'explications diverses, l'instituteur est rigoureusement enchaîné par la « doctrine d'État », car il y a toujours, du moins en France, une doctrine d'État. Il y a toujours un certain bagage d'affirmations ou de négations, cher à la faction dominante. Il y a une « orthodoxie » et des « hérésies ». Certaines approbations ou

certains blâmes, à propos de tel ou tel fait historique, peuvent entraîner, s'ils sont connus en haut lieu, la révocation immédiate du maître imprudent qui se les est permis. On peut même dire qu'il est des silences suspects et des prétéritions séditieuses. Quand les collègues font du zèle, on ne saurait se dispenser de les imiter, sous peine de s'attirer de mauvaises notes, quelque bonnes que soient celles des écoliers.

En matière d'enseignement, d'opinion, de programme, de méthode, il n'y aurait donc d'indépendance, théoriquement, que chez des professeurs amateurs qui, riches ou à l'abri du besoin, entreprendraient, comme Socrate ou Platon, de communiquer leurs idées ou leur science à des disciples de bonne volonté. C'est dire qu'aucun « instituteur » ne correspond à ce type. En vain certains journalistes revendiquent-ils avec insistance, pour les professeurs, le droit d'enseigner librement toutes les doctrines. D'abord ces revendications visent surtout l'enseignement supérieur ou secondaire, et non l'enseignement primaire. Ensuite il est bien clair que certaines doctrines, la haine de la patrie par exemple, ne saurait être enseignée sans soulever un tollé général et même l'intervention de la justice. Enfin les mêmes écrivains qui réclament pour le professeur le droit de penser tout ce qu'il veut et d'enseigner tout ce qu'il pense, sont les premiers — mille faits nous le prouvent — à dénoncer aux vindictes du pouvoir tel ou tel maître coupable, selon eux, d'avoir exprimé des opinions non conformes à celles des gouvernants.

Donc, nul instituteur n'est indépendant au milieu de ses élèves, dans sa chaire. L'est-il davantage s'il sort de l'immeuble scolaire, et veut vivre de la vie du citoyen ?

Il est une vérité bien établie par l'observation : c'est que quiconque doit ses moyens d'existence à quelqu'un, a un puissant intérêt à ménager ce quelqu'un. Celui-ci, sans doute, est plus ou moins regardant selon le cas. On ne demande guère à son chapelier ou à son bottier de professer telle ou telle opinion religieuse ou politique. Nous assistons, cependant, en ces ma-

tières, à de curieux spectacles. Certaines personnes se font une loi de ne pas acheter chez des Juifs. D'autres évitent de se fournir dans les magasins qui demeurent ouverts le dimanche. Ces faits et quelques autres prouvent que, même lorsqu'il s'agit de marchandises, de denrées matérielles, il n'est pas indifférent aux fournisseurs d'être ou non dans les idées de leurs clients, ou d'avoir une attitude agréable ou désagréable à ceux-ci. Mais c'est en matière d'enseignement que la vigilance devient extrême et la susceptibilité jalouse. Il est bien clair, par exemple, qu'un instituteur libre, ayant chez lui des enfants appartenant à des familles religieuses, amies de l'ordre et de l'autorité, serait fort mal venu de faire dans sa localité une conférence socialiste ou anarchiste, ou de laisser éclater les désordres de sa vie privée. Le châtiment ne tarderait pas à se produire, sous forme d'une désertion générale. De même s'il écrivait dans des journaux hostiles au parti qui est celui de ces familles, ou s'il acceptait une candidature politique sous une étiquette propre à les froisser. L'instituteur libre, en acceptant la mission qu'on lui confie, accepte donc implicitement de garder, même en dehors de son école, une attitude susceptible d'être jugée suffisamment correcte par ceux qui l'honorent de leur confiance, absolument comme le précepteur particulier, hébergé par la famille, est tenu d'y garder des allures discrètes, de s'imposer une réserve parfois gênante et de se comporter, d'une façon générale, en homme bien élevé.

Mais c'est si nous passons de l'enseignement privé à l'enseignement public que la dépendance, en ce qui concerne l'ensemble des actions, devient particulièrement étroite. Quiconque accepte la situation de fonctionnaire aliène forcément une grande part de sa liberté. C'est là une partie de la rançon dont s'acquièrent les avantages et les commodités attachées à ce privilège. Les magistrats eux-mêmes, tout inamovibles qu'ils sont, demeurent soumis à cette loi dans une large mesure. On ne les tient pas par la révocation, mais on les tient par l'avancement, et c'est déjà beaucoup. Du reste, si cela ne suffit pas, on a les « suspensions momentanées de l'inamovibilité ju-

diciaire ». Si tel est le sort de la magistrature, dont l'indépendance est pourtant reconnue en théorie comme sacro-sainte, quel sera celui des serviteurs ordinaires de l'État, surtout des plus humbles, de ceux que l'on ignore, et dont la révocation passe sans faire de bruit? Nous n'insisterons pas sur une situation qui est véritablement le « secret de Polichinelle », mais il est bien certain que les instituteurs sont obligés, en France, non seulement de surveiller leurs actions pour ne rien faire qui choque le pouvoir, mais encore de s'employer à des besognes tout à fait étrangères à leurs fonctions pédagogiques. C'est du moins vrai pour un grand nombre d'entre eux, car, comme partout, l'on ne doit pas oublier les exceptions, exceptions qui ont pour cause, généralement, l'état d'esprit des populations en telle ou telle localité. L'instituteur peut alors se sentir les coudées un peu plus franches, mais c'est parce que tel a été le « bon plaisir » des autorités, et, si on le transférait ailleurs, les exigences de celle-ci deviendraient tout à coup plus sévères.

Citons ici un souvenir personnel. Nous nous rappellerons toujours la première circonstance dans laquelle il nous a été donné de nous rencontrer avec un instituteur de l'État. C'était à Mâcon, en 1890. On célébrait le centenaire de Lamartine. Un de ces humbles fonctionnaires, fervent lettré, et grand admirateur du poète, était venu assister aux fêtes données à cette occasion. Nous fîmes sa connaissance dans un hôtel. Nous causâmes poésie et autres choses. Il en vint à s'épancher, et nous confia que, malgré son vif désir d'aller à la messe le dimanche, il s'en abstenait depuis sa nomination, par crainte de perdre sa place, dont il avait besoin pour vivre. Le pauvre homme était navré; mais « c'était comme ça ». De défense formelle, il n'en avait pas reçu sans doute; mais on lui avait donné à méditer sur le proverbe : « A bon entendeur salut », et il était bon entendeur.

L'observation démontre que cette dépendance diminue à mesure que l'on s'élève dans l'échelle des situations enseignantes. Un universitaire huppé peut se montrer aussi croyant

et pratiquant qu'il le veut. A l'époque même où nous enregistrions ces aveux navrés du pauvre maître d'école, nous étions en relations avec un vieux professeur de la faculté des lettres de Montpellier, M. R..., décédé aujourd'hui, et qui, non content de se montrer catholique, ne craignait pas d'être marguillier de sa paroisse et d'en remplir les fonctions. Pourtant l'un et l'autre étaient fonctionnaires et touchaient l'argent du gouvernement. Mais la révocation du premier eût passé inaperçue, tout en jetant le malheureux dans la détresse, au lieu que la révocation de l'autre eût soulevé un gros tapage, tout en ne causant au professeur qu'un médiocre préjudice matériel. Ce dernier était donc, non pas indépendant, car on n'eût pas toléré de sa part une attitude vraiment séditieuse, mais *moins dépendant* que le petit instituteur. Observons en outre que le professeur de faculté ou de lycée *ne peut pas,* dans la grande ville où il réside, être un instrument électoral; alors que l'instituteur, dans son village, *peut l'être*, s'il le veut. Tel illustre savant, dans le centre urbain qu'il habite, ne réussirait pas à faire voter son concierge; au lieu que l'instituteur est un « personnage » profondément révéré des ruraux, surtout là où ont disparu les « autorités sociales ». C'est lui qui est le grand homme, le « savant ». Il est souvent, par-dessus le marché, secrétaire de la mairie. De là, chez ceux qui y ont intérêt, la tentation de mettre la main sur un instrument si commode. Et plusieurs d'entre eux, nous l'avons vu, ne font pas difficulté d'avouer ouvertement leurs calculs.

On pense remédier à cet abus en enlevant aux préfets la nomination des instituteurs, pour la transférer aux recteurs d'Académis. Voilà bien une des illusions les plus curieuses que l'on puisse voir. Que le transfert soit logique, c'est évident. Un préfet ne paraît pas plus qualifié pour nommer des instituteurs qu'un recteur ne le serait pour nommer des cantonniers. Mais que ce transfert soit efficace, c'est autre chose. En réalité, sous un régime aussi centralisé que le nôtre, un fonctionnaire n'est jamais nommé par un préfet, ou par un recteur, ou par quelque

autre autorité hiérarchique déterminée. Il est nommé *par le gouvernement*, et, le gouvernement, c'est *un clan vainqueur*. Peu importe donc le canal par lequel la nomination arrive. La situation du maître d'école ne changera pas, les mêmes services lui seront réclamés, les mêmes plates-bandes lui seront interdites, et les mêmes menaces, en cas de désobéissance ou de zèle trop peu actif, planeront toujours sur sa tête.

En un mot, l'instituteur public est, non plus un précepteur au service de la famille, mais un précepteur au service de l'État, lequel considère pratiquement les enfants du pays comme siens, et entend bien ne les confier qu'à des hommes dont la conduite entière, soit dans l'école, soit hors de l'école, se montre conforme à un type officiellement approuvé. C'est un serviteur, et il doit servir. Ceux qui lui donnent sa place comptent sur lui pour garder la leur. Il est donc prévenu que ses moyens d'existence tiennent non seulement à son travail, mais à son mode d'existence, au talent qu'il aura d'adapter ses faits et gestes, ses discours, ses démarches, sa vie entière, à l'idéal que d'autres ont conçu pour lui.

Peu de situations, en un mot, sont aussi contrôlées et aussi précaires, étant donné, bien entendu, l'état d'esprit avoué de ceux qui contrôlent, étant donné aussi les conflits qui, dans la France actuelle, existent notoirement entre les idées.

L'indépendance dans l'enseignement est donc une bienveillante utopie, à moins qu'on ne veuille bien se placer à un autre point de vue, et qu'on ne songe à certains pères de famille d'élite qui, en dépit de la routine, savent se rendre *indépendants des préjugés*, comprendre les nécessités de leur temps, et calculer, d'après l'exacte vue qu'ils prennent des choses, le genre d'éducation susceptible de convenir le mieux à leurs enfants. Sont indépendants aussi, en un certain sens, les maîtres qui, ayant compris eux-mêmes le vrai but à atteindre, et en parfaite communion d'idées avec celui qui les emploie, s'attachent à transformer les enfants en hommes, et à leur apprendre à se rendre eux-mêmes *indépendants* dans le louable sens du mot. Mais même cette

indépendance du père ou du maître, on le conçoit, se trouve essentiellement circonscrite. Il faut en effet, tout en agissant dans leur volonté propre, qu'ils n'oublient pas l'intérêt général et la concordance nécessaire de leur action avec celle que réclame l'ensemble, soit du pays, soit du monde. Quand cette harmonie, recherchée ou non, résulte de la manière de faire des particuliers, on est dans l'heureuse condition du particularisme, qui résout la question aussi simplement qu'on peut le souhaiter. Que cette harmonie n'existe pas, et que la libre action des particuliers aille se heurter dans le pays, voire même en dehors du pays, à des intérêts étrangers, il arrive qu'une action coalisée se crée quelque part, et s'incarne, soit dans une foule, soit dans un homme avisé, et l'on est alors sous le régime communautaire ou despotique. C'est dire, en un mot, que l'éducation, même aussi indépendante qu'on peut la rêver en toute justice, doit *dépendre*, en dernière analyse, non seulement de la loi morale, ce qui est sous-entendu, mais de la claire perception des nécessités présentes et de la considération du bien public.

Gabriel D'AZAMBUJA.

HISTOIRE

DE LA FORMATION PARTICULARISTE

XXX

LES GRANDS PEUPLES PARTICULARISTES ACTUELS

La fondation des États-Unis (1).

Quand les Stuarts furent appelés à succéder aux Tudors, qui restaient sans descendance directe après Élisabeth, ils entrèrent dans le système des Tudors. Ils aimèrent les coups de force et l'autocratie.

Mais l'élite de la gentry arrivait au terme de sa formation. Elle faisait de la Chambre des Communes, où elle siégeait, une réunion d'hommes qui se sentaient de force à prendre par le détail la conduite des affaires publiques, par-dessus la tête du roi et des lords, ceux-ci gouvernant mal, comme nous le savons.

C'est là tout le sens de la Révolution anglaise de 1648 : elle a été la rencontre des nouveaux chefs du peuple anglais, l'élite de la gentry en Chambre des Communes, avec les chefs précédents devenus insuffisants, qui étaient les princes régnants et les lords leurs créatures.

La lutte se termina comme il était inévitable qu'elle se ter-

(1) Voir l'article précédent, janvier 1903 : *Science sociale*, t. XXXV, p. 19.

minât : par la défaite de la royauté et de la Chambre des Lords.

L'élite de la gentry en était à son coup d'essai; elle n'avait pas de cadres bien constitués; elle avait grandi sur les divers points du pays sans combinaison, sans entente; c'était une force encore un peu tumultuaire. C'est ce qui fit que, tout en se trouvant d'accord contre la royauté et la Chambre des Lords, la Chambre des Communes se divisa en partis, entre lesquels la ruse et la force tranchèrent, pour un moment, par le savoir-faire de Cromwell et de ses Côtes-de-fer.

Mais l'astuce et la poigne de Cromwell et de ses Côtes-de-fer n'auraient pas eu une longue histoire, si Cromwell, en renvoyant la Chambre des Communes et en se faisant gouvernement à lui tout seul, sous le titre de « Protecteur de la République d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande », ne s'était mis à gouverner avec les idées de *gentleman*, à la satisfaction du peuple anglais et comme aurait pu le faire, en se concertant mieux, l'élite réunie de la gentry. Nous savons que les Anglais ne cherchent querelle à leurs chefs que quand ceux-ci les gouvernent autrement qu'eux, Anglais, ne le trouvent satisfaisant. Ce fait est constant dans leur histoire. Il était d'autant plus facile à Cromwell de gouverner de la sorte, qu'il était gentleman très notable du comté de Huntingdon.

Le succès du gouvernement de Cromwell est, *au superlatif*, la démonstration de la capacité à gouverner acquise par les personnalités supérieures de la gentry.

On sait comment le fils et successeur de Cromwell, Richard, ne tarda pas à décliner une charge qui n'était proportionnée qu'aux aptitudes personnelles de son père. Il abdiqua en 1659.

L'élite de la gentry, qui allait développant toujours ses domaines et ses entreprises lucratives, rentra alors tout entière en scène avec une puissance croissante. Elle se mêla véritablement désormais à la noblesse proprement dite, aux Lords; par sa propre valeur, elle les recruta incessamment et les remplaça l'un après l'autre. On vit couramment siéger le père à la Chambre des Lords, et le fils, même l'aîné, héritier présomptif de la

pairie, siéger en même temps à la Chambre des Communes. Ainsi, Chambre des Lords et Chambre des Communes furent puissamment composées et vigoureusement menées par cette élite de la gentry rurale.

Elle fit et défit les dynasties, nouveaux Stuarts, maison d'Orange, maison de Hanovre. A vrai dire, elle gouverna dès lors par elle-même, comme aujourd'hui.

A cette époque, l'Angleterre, l'Angleterre saxonne, fut éminemment aristocratique et son aristocratie éminemment rurale. Mais le domaine, agrandi entre les mains de l'élite de la gentry, faillit écraser le domaine moyen et comprimer le mouvement ascensionnel du reste de la gentry, qui tend toujours à monter.

Il y avait deux choses rendues difficiles par cette création puissante du grand domaine saxon : 1° créer en Angleterre de petits et de moyens domaines ; 2° émanciper l'industrie naissante de la domination législative de ceux qui tenaient les grands domaines.

En d'autres termes, il était devenu difficile à la gentry inférieure de monter, soit par le domaine, soit par l'industrie. Domaine et industrie, encore rurale, étaient veillés de près par l'élite de la gentry qui faisait bonne garde au Parlement, dans la Chambre des Pairs et dans la Chambre des Communes, pour prendre des mesures favorables au maintien du grand domaine.

Si ce mouvement, égoïste et en retour, de l'élite de la gentry contre la gentry ascendante, avait jamais pu réussir, l'Angleterre serait venue finir là, par la dégénérescence naturelle d'une élite qui ne se recrute pas.

Mais la gentry ne céda pas plus à son élite qu'elle n'avait cédé à aucun des chefs dont elle avait eu pourtant besoin au cours de son histoire.

Elle triompha successivement sur la question du domaine et sur celle de l'industrie.

Mais, suivant la loi des faits que nous avons si constamment observés dans la formation particulariste, elle ne triompha sur la question de l'industrie qu'après avoir triomphé sur la ques-

tion du domaine : c'est toujours le domaine qui lui sert de point d'appui.

Voyons donc, l'une après l'autre, la question du domaine et la question de l'industrie.

1° La question du domaine.

Le biais que prirent ceux qui voulaient se créer un domaine, ce fut d'aller le créer dans les possessions anglaises d'outre-mer.

Le premier des Tudors, Henri VII, qui vivait au moment des grandes découvertes portugaises et espagnoles, avait suivi le courant et la préoccupation commune : il voulait avoir sa part de découvertes et de colonies. Il avait accepté les propositions de Christophe Colomb, qui, rebuté par le roi de Portugal et même par le roi d'Espagne, cherchait encore quelqu'un qui risquât un malheureux bateau à la découverte de la route des Indes par l'occident. Mais la reine d'Espagne avait enfin fait les frais de l'entreprise et Christophe Colomb était demeuré acquis à l'Espagne. Henri VII ne se tint pas pour battu, après que le succès de Colomb fut connu : il enrôla un Vénitien, Jean Cabot, qui, en 1497, lui découvrit Terre-Neuve.

Ce fut l'origine d'une série de découvertes faites au nom de l'Angleterre sur la côte américaine au-dessous de Terre-Neuve, entre l'Atlantique et les monts Alléghanys.

Mais longtemps ces territoires restèrent inutiles aux Anglais. Les quelques gens mal pourvus qui s'y aventurèrent d'abord y succombèrent.

Il fallut toutes les agitations que je viens de raconter dans l'histoire de la gentry, pour que ces territoires devinssent féconds et fameux.

La grande émigration, dont je vais montrer le rapport avec ce que j'ai dit tout à l'heure, commença à peu près avec le XVIIe siècle, un peu avant la Révolution de 1648, au moment où l'élite de la gentry était sur le point de parvenir.

Nous avons vu qu'au moment où elle parvenait, cette élite se fractionnait en partis différents, au milieu desquels s'élevait Cromwell.

Ce furent quelques-uns de ces partis ou du moins un certain nombre de leurs membres plus décidés, qui résolurent de se rendre parfaitement indépendants en se transportant dans une terre nouvelle où ils n'admettraient pas de dissidents.

Cet exclusivisme est à noter : nous voyons là les Anglais recommencer ce qu'ils avaient fait en prenant possession du sol de la Grande-Bretagne au ve et au vi^e^ siècle : ils veulent un territoire vacant et ils ne veulent pas se perdre et se fondre dans un milieu constitué autrement qu'il le leur faut.

C'est alors qu'ils cessent de se disperser dans des émigrations individuelles au milieu des peuples européens, et qu'ils rééditent leur installation historique de Grande-Bretagne sur un territoire de nature analogue, au delà de l'Atlantique.

Chaque groupe qui arrive en Amérique se constitue à part, absolument comme chaque invasion saxonne d'autrefois.

Ce sont tous émigrants agricoles.

Ils sont sous la conduite d'un Lord ou d'un membre de l'élite de la gentry.

Ils se constituent des domaines isolés.

Ils nomment une Assemblée, analogue au *Wittenagemote*, pour s'entendre avec le Gouverneur, c'est-à-dire, avec le Lord ou le Gentleman qui a mené le groupe, ou bien avec le représentant de la Compagnie ou du Souverain qui jouent parfois le même rôle que les Lords et les Gentlemen, créant des colonies ou les rachetant aux fondateurs.

Tout prospère rapidement, et le territoire entre l'Atlantique et les Alléghanys est bientôt peuplé, comme l'avait été, par l'arrivée des Saxons, le sud de l'Angleterre.

Mais les propriétaires de grands domaines de l'Angleterre, que nous avons vus se cantonner dans leur situation et se défendre par la puissance du Parlement, demeurèrent soucieux de ce développement nouveau de la gentry aux colonies. Ils cherchèrent à contrecarrer la poussée dont elle les menaçait à bref délai moyennant les ressources retrouvées de son mouvement ascensionnel. Ils adoptèrent à cet effet le régime colonial des peuples du Continent, qui avaient pour règle d'exploiter

les colonies au profit de la métropole, en les soumettant à tout ce qui était avantageux à la « mère-patrie ».

Le Parlement anglais décréta donc que « les habitants des colonies étaient tenus d'envoyer tous leurs produits en Angleterre et de n'acheter de marchandises que sur les marchés anglais. Pitt, le premier ministre d'alors, qui pourtant se disait l'ami de l'Amérique, déclara à la Chambre des Communes que l'Amérique n'avait pas le droit de fabriquer même un clou pour un fer à cheval.

« L'exportation des chapeaux, d'une colonie à l'autre, était prohibée, et un chapelier ne pouvait avoir plus de deux apprentis à la fois, car, disaient les défenseurs de ces lois vexatoires, si les colons sont laissés libres, ils fourniront des chapeaux au monde entier. » Aveu caractéristique! (*Hist. des Etats-Unis*, par Nolte, t. I, p. 220.)

Non seulement ce régime gênait singulièrement les colons, mais « ils s'aperçurent vite que si la prétention de l'Angleterre de taxer ses colonies à son propre bénéfice et suivant son plaisir lui était une fois reconnue, un système d'oppression pourrait être introduit, qui, par la suite, deviendrait graduellement intolérable et qu'il ne serait plus possible de renverser. Puisqu'ils n'étaient pas représentés au Parlement anglais, qu'est-ce qui empêcherait la Chambre de continuer à alléger les impôts de l'Angleterre à leur détriment? Et quelle attention cette assemblée prêterait-elle à l'examen de taxes dont ses membres seraient exempts? » (*Ibid.*, 222.)

« Telles sont les considérations qui amenèrent les colons américains à dénier au Parlement anglais le droit de lever aucune taxe sur les colonies, déclarant que toute tentative de les imposer serait la violation de leurs privilèges à un double titre; car, comme colons, ils possédaient par chartes royales le droit de se taxer eux-mêmes pour leurs besoins, et, comme sujets britanniques, ils ne devaient accepter qu'un impôt approuvé par leurs représentants : « or, ils n'étaient pas représentés au Parlement anglais ». (*Ibid.*, 222-223.)

C'est ici qu'on va voir de quelle importance est, pour la race

Anglo-Saxonne, le fait d'avoir occupé, en Amérique comme en Angleterre, un territoire *vacant,* ou devenu vacant.

Quel moyen de résistance auraient pu trouver, contre l'Angleterre alors si forte, ces jeunes colonies, qui en étaient encore au défrichement et qui tiraient presque tous les objets manufacturés de l'Angleterre, s'il n'y avait eu dans toute leur population une même formation sociale particulariste, une même manière de concevoir les conditions de l'existence et d'apprécier les conséquences des prétentions de la métropole? Imaginez ces colons anglais répandus au milieu d'une population d'autre type, telle que les Mexicains ou les Péruviens : supposez tout ce monde taxé par l'Angleterre, et demandez-vous ce que les Américains d'origine anglaise auraient bien pu faire contre la taxe, étant confondus avec un entourage indigène habitué depuis des siècles à porter la plus grande partie de ses récoltes dans les greniers publics.

La force du Saxon, dans son isolement volontaire sur son domaine, c'est d'avoir à côté de lui tous gens qui sont de même trempe que lui, et avec lesquels il se trouve par conséquent dans une harmonie préétablie pour toute action commune, dès qu'elle devient utile.

C'est ce qui fit qu'il n'y eut parmi les colons qu'une manière de voir sur la gravité des prétentions de l'Angleterre. Et le fait est d'autant plus remarquable que, dans la circonstance donnée, les colons se sentaient assez riches pour satisfaire aux exigences de l'Angleterre. Leur résistance ne venait donc pas de la poignante indignation de gens affamés, mais de la réflexion du danger qui menaçait leur organisation sociale, leur self-government. Sur un sujet aussi subtil, mais aussi décisif, il ne pouvait y avoir d'entente spontanée que dans une population entièrement saxonne. Sans cette entente, la cause était complètement perdue et l'Amérique anglaise assimilée aux colonies des autres peuples de l'Europe.

Un autre point ressort aussi très bien ici :

Ce serait en vain que les Saxons auraient une même manière de voir sur leur indépendance, s'ils n'avaient, pour passer à

l'exécution, le triple instrument de la vigueur corporelle, de l'initiative personnelle et des ressources du domaine. C'est ce triple instrument qui a été mis en œuvre, nous allons voir avec quelle intensité, par les colons américains dans leur lutte triomphante contre l'Angleterre.

Sans la vigueur corporelle, ils n'auraient jamais pu soutenir une guerre dans laquelle ils étaient mal pourvus en armes et en fournitures de tous genres; et ce sont ces « paysans », comme disaient les Anglais, qui ont battu les troupes embauchées par l'Angleterre dans ses basses classes ou en Allemagne.

Sans l'initiative personnelle, ils n'auraient pu suppléer au défaut d'organisation antérieure et de discipline apprise.

Sans les ressources du domaine, ils n'auraient pas eu le crédit pour emprunter qu'ils ont eu en engageant tous les biens de la colonie, comme Franklin leur persuada de le faire.

Or, il faut bien reconnaître que c'est à *leur visée de se créer un domaine indépendant,* que les Saxons doivent cette triple ressource d'exécution, qui assure en fait leur liberté : la vigueur corporelle, l'initiative propre, les ressources du domaine privé.

On saisit donc bien ici le mécanisme fondamental de l'indépendance américaine.

Mais nous nous retrouvons en face du même problème qu'en Angleterre. Voilà sans doute un peuple admirablement constitué pour la résistance; il n'en est pas moins vrai que, dans une vaste entreprise comme celle d'une guerre contre une grande puissance, il faut à ce peuple des chefs entendus aux grandes affaires.

Non seulement il s'agissait de mener une grande guerre, mais il fallait avant tout réunir en un faisceau les diverses colonies anglaises d'Amérique, qui étaient parfaitement indépendantes entre elles, se rattachaient chacune directement à la métropole, et n'avaient à peu près pas de relations les unes avec les autres. Nous avons même vu qu'elles s'étaient fondées exprès isolément, afin de ne se composer chacune que de gens de même parti; c'étaient en ce temps-là des partis religieux : Puritains de Sir William Penn, en Pensylvanie; Tolérants universels de Roger-

William, en Rhode-Island; Catholiques tolérants de Lord Baltimore, au Maryland; etc...

La solution du problème fut précisément celle que nous avons déjà vue en Angleterre : ce fut le grand domaine, la grande culture qui fournit des chefs à la hauteur des grandes entreprises.

Il y avait une colonie où, par exception, le grand domaine, sous l'action saxonne, s'était hâtivement développé, c'était la Virginie. Non seulement la Virginie était la plus ancienne des colonies, elle datait de 1607, elle avait de l'avance sur les autres; non seulement son climat sensiblement chaud y rendait la culture féconde; mais elle avait introduit chez elle l'achat des Nègres, ce qui avait mis les colons à même de passer rapidement de la petite et de la moyenne culture à de grandes exploitations. Les Virginiens fournirent donc la direction au mouvement de l'Indépendance américaine. Ils tinrent lieu de noblesse à la gentry coloniale.

Ce fut l'assemblée de la Virginie, sorte de *Wittenagemote* que nous avons vue dans chaque colonie, qui s'opposa la première à la levée de la taxe anglaise : elle vota, au mois de mai 1765, une déclaration portant qu'aucun autre pouvoir qu'elle ne pouvait imposer la Virginie.

Les autres colonies l'imitèrent : « Dès qu'elles connurent cette résolution, elles s'empressèrent de suivre l'exemple de la Virginie. Dans la province de Massachussets, James Otis proposa la convocation d'un *Congrès* américain qui se réunirait sans l'autorisation du gouvernement anglais. Toutes les assemblées coloniales furent invitées à envoyer des délégués à New-York, le 1er lundi d'octobre 1765... Neuf des treize colonies y envoyèrent des représentants... » (*Ibid.*, p. 230.)

On n'était encore qu'au début du mouvement. Mais, dix ans après, c'est la même chose : « La colonie de la Virginie étant en quelque sorte à la tête des autres, on décida que la première déclaration d'*Indépendance* (c'est-à-dire de séparation totale d'avec l'Angleterre) serait faite par cette colonie. Dans la séance du *Congrès Continental* du 8 juin 1776, Henry Lee, dé-

puté de la Virginie, après un discours entraînant, soumit à l'assemblée les résolutions suivantes :

« Que les Colonies-unies sont et de droit doivent être des États libres et indépendants ; qu'elles sont exemptes de toute fidélité envers le gouvernement de la Grande-Bretagne, et que toute relation politique entre elles et l'État de la Grande-Bretagne est et doit être entièrement rompue ;

« Qu'il est nécessaire de prendre sur-le-champ des mesures efficaces pour contracter des alliances étrangères ;

« Qu'un projet de *Confédération* soit préparé et transmis aux différentes Colonies pour qu'elles l'étudient et y donnent leur approbation. » (*Ibid.*, p. 305.)

Voilà, bien en lumière, le complément supérieur du mécanisme qui a créé les États-Unis : — il a souvent eu son rôle dans l'histoire de la race saxonne — les hommes aptes à une grande administration.

Ce classement des éléments en jeu fait sommairement, montrons par quelques exemples détaillés à quel point les faits y répondent.

Immédiatement après le premier congrès de New-York, en 1765, mentionné plus haut, « il s'organisa spontanément dans l'Amérique du Nord une ligue générale, dont le but était de faire cesser tout usage des marchandises anglaises (de ces marchandises qu'on voulait imposer aux colonies). Une *Société pour l'avancement des arts et du commerce* fut instituée à New-York, et des marchés furent ouverts pour la vente des articles de fabrication américaine (qui commença à s'établir) : le linge, les lainages, les papiers de tenture qu'on y apporta se vendirent avec facilité ; et, dans la crainte que les manufactures de lainage ne vinssent à manquer de matières premières, il fut décidé qu'on ne mangerait plus de moutons. Les hommes et les femmes s'engagèrent à ne porter que des vêtements faits de draps fabriqués par eux. A Newport, à Boston, les familles habituées à prendre du thé faisaient des infusions de feuilles sèches de framboisier. Les femmes surtout se distinguèrent dans cette ligue contre le commerce de la mère-patrie. Elles

déployèrent une énergie et une activité incroyable dans la confection de leurs vêtements. Dans la famille d'un nommé James Dixon (à Newport, Rhode-Island), 487 yards de drap furent tissés et 36 paires de bas tricotés dans l'espace de 18 mois ». (*Ibid.*, 232).

On fit plus tard le même effort pour se procurer des moyens de défense militaire : c'était dix ans après, en 1775, au moment de la Déclaration de l'Indépendance. Voici le début des hostilités :

« Les troupes anglaises continuaient à arriver à Boston et le général Gage faisait épier les patriotes (les Américains) dans le but de découvrir où ils cachaient leur approvisionnements militaires. De leur côté, les habitants l'observaient aussi, afin de prévenir, s'il voulait s'emparer de quelqu'un de leurs dépôts. Ayant appris qu'un dépôt d'artillerie avait été formé à Salem (par les Américains), le général Gage y envoya un de ses officiers avec un petit détachement pour s'en emparer. Mais un messager rapide l'avait devancé à Salem : l'artillerie fut tirée des magasins et dispersée par toute la contrée; puis la population qui se trouvait à l'église au moment de l'arrivée du détachement anglais, en sortit à l'instant et se rassembla en armes devant le pont-levis. A l'approche des Anglais, le pont-levis fut levé, et le colonel américain Pickering informa le commandant anglais que les armes qu'il venait saisir étaient la propriété du peuple. Sur ce, l'officier anglais ordonna à ses soldats de s'emparer d'un gros bateau à l'aide duquel ils pourraient se transporter sur l'autre rive; mais le propriétaire du bateau, Joseph Sprague, y pratiqua immédiatement une ouverture qui le fit couler. Voyant que, s'il réussissait à traverser le torrent, une rixe sérieuse s'engagerait entre sa troupe et les habitants, qui, grâce à leur nombre toujours croissant, finiraient par obtenir l'avantage, le commandant anglais fit demander au colonel Pickering de lui permettre, afin de sauver les apparences, de traverser seulement le pont-levis, s'engageant sur l'honneur à retourner à Boston et à renoncer à son entreprise. Le colonel Pickering ne voulut pas se refuser à cette prière, et il ordonna

aux miliciens (américains) ainsi qu'à la foule des habitants, de se ranger sur les deux côtés de la route. Enfin, le pont-levis ayant été baissé, les soldats anglais le traversèrent, marchant entre les rangs silencieux des patriotes; après les avoir dépassés de quelques mètres, ils revinrent sur leurs pas, retraversèrent le pont et retournèrent à Boston.

« Peu de temps après, le général Gage ayant reçu avis qu'une grande quantité d'armes avait été réunie à Concord, à environ 20 milles de Boston, il y envoya un détachement fort de 800 hommes, sous le commandement du major Pitcairne, avec ordre de s'en saisir. Cette fois encore, l'entreprise échoua par la vigilance des patriotes de Boston. Il avait été convenu que, s'ils apprenaient qu'une forte expédition anglaise se préparât à sortir de Boston, une lanterne allumée serait suspendue au haut de l'église du nord en guise de signal, et qu'une surveillance spéciale serait établie à Charlestown pour en observer l'apparition. Dans la nuit qui suivit le départ du détachement anglais, ceux des habitants de Charlestown qui avaient été chargés de guetter le signal, virent briller la lanterne. Immédiatement la ville fut en rumeur et des messagers partirent dans toutes les directions. Les Bostoniens, en outre du signal qu'ils venaient de faire pour Charlestown, avaient aussi envoyé des émissaires dans les campagnes environnantes. L'un d'eux, Paul Revere, quittant Boston dans un bateau, monta à cheval dès qu'il toucha terre et se rendit à Medfort, à la maison habitée momentanément par les deux grands promoteurs du mouvement révolutionnaire, John Hancock et Samuel Adams. Comme il en approchait au galop, la sentinelle lui cria de ne pas faire autant de bruit : « Du bruit, répon-« dit Revere, vous en aurez davantage d'ici peu. Les régu-« liers arrivent! » Après avoir rempli sa mission auprès d'Hancock et d'Adams, il continua sa course, s'arrêtant à toutes les fermes qu'il trouvait sur son chemin et en éveillant les habitants. Tandis que les colons américains préparaient leurs moyens de défense, le détachement anglais traversait la baie et, suivant silencieusement les bords des marais, se dirigeait

vers Concord. Soudain les cloches des villes voisines commencèrent à sonner, indiquant clairement aux officiers anglais que l'alarme avait été donnée. Pendant ce temps, les habitants de Concord transportaient leurs munitions de guerre hors de la ville et les cachaient dans les bois. Aussi, en arrivant, les réguliers anglais ne trouvèrent-ils que quelques canons qui n'avaient pu être enlevés et qu'ils enclouèrent; mais ils se vengèrent du dépit qu'ils éprouvaient, en abattant les « mâts de liberté » dressés par les habitants et en incendiant la maison où se réunissaient leurs magistrats.

« Les Américains qui, à l'approche des Anglais, s'étaient retirés sur les collines avoisinantes, avaient été témoins des actes de leurs ennemis dans la ville; n'y tenant plus de colère, ils s'avancèrent vers le pont de Concord, occupé par un détachement anglais et cherchèrent à l'en déloger. Après un court engagement, les réguliers se débandèrent, et le gros de la troupe, pris de panique, les suivit. L'officier anglais se décida alors à battre en retraite. Il était grand temps. Il se trouvait éloigné de Boston de plus de 20 milles; les cloches et la fusillade avaient animé toute la contrée, et, de toutes les directions, les habitants accouraient sans ordre et sans discipline pour venger leurs compatriotes. S'abritant derrière les arbres, les rochers, les murs, les Américains visaient les « habits rouges » lorsqu'ils passaient. Un officier anglais qui fit partie de cette expédition raconta ensuite que le nombre de leurs adversaires était si grand autour d'eux, qu'on pouvait croire qu'ils étaient tombés du ciel. A chaque pas, plusieurs soldats anglais tombaient tués ou blessés, puis les patriotes qui venaient de tirer s'empressaient de recharger et de courir en avant pour se porter de nouveau sur le passage des soldats. Un bien petit nombre d'Anglais aurait échappé, si Lord Percy ne s'était porté à leur rencontre avec de nouvelles troupes. Il fit former à ses troupes un vaste carré ouvert sur le front, dans lequel les soldats fugitifs épuisés vinrent se réfugier. Un historien anglais raconte qu'ils restèrent pendant plusieurs heures couchés sur la terre sans pouvoir se remuer et la langue sortant de la bouche, pareils à des chiens

après la chasse. Mais le danger n'était pas passé : les bois étaient remplis de rebelles, et malgré les 1.800 hommes et les pièces d'artillerie que Lord Percy avait avec lui, il ne réussissait qu'à grand'peine à tenir les Américains à distance. Il battit en retraite très lentement, répondant au feu de ses ennemis et ses troupes furent bien heureuses, à la fin du jour, d'arriver à Boston et de se mettre sous la protection des navires de guerre mouillés dans la rade. » (*Ibid.*, 269-276.)

Telle est la fameuse journée du 19 avril 1775, qui commença la guerre de l'Indépendance.

Aussitôt après cette journée, les Américains formèrent des bandes réunies à la manière des troupes régulières :

« Chacun était là comme il était parti de chez lui, l'un dans sa vieille veste de travail, un autre en manches de chemises, et presque tous armés de fusils de chasse, dont deux à peine étaient du même calibre. Quelques-uns, principalement les hommes venus de la Virginie, portaient des vêtements de chasse faits en drap brun de Hollande, avec ces mots brodés sur la poitrine : « Liberté ou la mort ». Ils vivaient comme ils pouvaient, se bâtissant des huttes de branchages, et, quant à leur nourriture, elle était des plus grossières ; ils s'estimaient encore heureux quand elle ne leur faisait pas complètement défaut.

« Bientôt les captures faites par les Américains sur les magasins anglais facilitèrent leur équipement. » (*Ibid.*, 296.)

Voilà une esquisse de la population.

Voyons maintenant les chefs :

L'appel ayant été fait pour former des bandes à la façon des armées régulières immédiatement après l'affaire de Boston, « les patriotes affluèrent dans le voisinage de cette ville. Le général Putman, un colon, était aux champs quand le messager de Boston arriva pour le prévenir : aussitôt il abandonna sa charrue, et, sans prendre le temps de changer la chemise salie qu'il portait, il monta à cheval. Le lendemain matin, il était à Cambridge (Massachussets), ayant parcouru une distance de plus de 100 milles en 18 heures. On raconte que le général Gage, effrayé d'avoir un adversaire aussi brave et aussi plein d'expérience,

lui fit secrètement proposer, s'il consentait à quitter le parti des révoltés, la nomination de major général dans l'armée anglaise, et, en sus, une forte somme en argent. Mais le général Putman, en se mettant à la tête des colons, voulait défendre sa propre cause. Bientôt 15.000 hommes se trouvèrent réunis autour de Boston; et, malgré leur manque absolu de discipline acquise et la rareté des munitions, ils se sentaient assez forts pour essayer de tenir renfermée dans la ville l'armée anglaise composée de 5.000 soldats réguliers. (*Ibid.*, 277-278.)

Terminons par le plus célèbre des chefs, Washington :

« C'était un homme haut de plus de six pieds, large de carrure et vigoureux : un peu lourd peut-être dans ses mouvements.

« Né dans le comté de Westmoreland, en Virginie, il fut d'abord arpenteur, comme plus tard Lincoln. Il n'eut jamais que peu de goût pour les livres; né pour la vie active, il préféra étudier les hommes et les choses, tels qu'il les voyait dans la vie de chaque jour. On a pu l'appeler : « le plus raisonnable des grands hommes ».

« En 1755, il s'était distingué dans la guerre que les Anglais faisaient aux Français dans le Canada. Le jour d'une grande défaite des Anglais, il avait, à la tête de la milice provinciale, convert la retraite des troupes anglaises et les avait sauvées d'une destruction certaine. Après cette belle conduite, il avait été nommé colonel et commandant de toutes les troupes de la Virginie. Il sortit bientôt du service et épousa une jeune veuve dont il adopta les deux enfants. Il se livra aux occupations paisibles de l'agriculture sur les bords du Potomac, améliorant sa propriété de Mont-Vernon, dont il avait hérité à la mort de sa mère.

« Lorsque la rupture se fit avec l'Angleterre, Washington quitta ses occupations favorites et se joignit au premier Congrès de Philadelphie. Son haut caractère et la part remarquable qu'il avait prise dans la guerre du Canada, le firent appeler par le second Congrès au commandement en chef des armées américaines. » (*Ibid.*, 292-295.)

Je n'ai pas à dire l'issue de la lutte engagée par les colonies anglaises d'Amérique : elle est assez éclatante. Mais nous avons clairement vu dans ce grand événement la solution traditionnelle donnée par la gentry à la question fondamentale du petit et du moyen domaine, question qu'avaient posée à nouveau en Angleterre, au XVIIe siècle, la création de grands domaines et les autres causes, énumérées plus haut, d'une insuffisance croissante du territoire dans la métropole (1).

C'est cette solution que la gentry anglaise continue à appliquer en créant de nouvelles colonies, soit en Amérique même, soit dans l'Australie, la Nouvelle-Zélande et l'Afrique orientale. Quant aux chefs du peuple anglais, ils ont appris à traiter mieux les colonies : la leçon leur a paru suffisante.

Cette question du domaine élucidée, il nous reste à voir celle de l'industrie, qui s'y était bientôt surajoutée, ainsi que je l'ai dit au début de ce chapitre.

2° La question de l'industrie.

Il est clair que l'industrie s'était singulièrement développée en Angleterre par le fait que, jusqu'à la rupture des deux pays, elle avait joui du monopole de fournir les Colonies américaines devenues nombreuses et prospères.

La leçon donnée par l'Amérique lui profita aussi. Elle comprit que le plus sage est de développer dans l'industrie, comme dans le reste, l'énergie de la lutte et le soin de progresser par des perfectionnements incessants, afin de se mettre au-dessus de toutes les déceptions qu'amène la chute des moyens de succès factices, tels que les monopoles.

A partir de ce moment, l'industrie anglaise s'efforça de ramener à l'acceptation de plus en plus complète de la libre concurrence les grands propriétaires qui avaient essayé si malheureusement au Parlement des lois de monopole commercial avec les colonies.

On sait que sur toute question, dans toute fraction quelconque du genre humain, il y a les gens qui retiennent le mouvement et

(1) Voir l'article précédent.

d'autres qui le poussent. Cette double tendance, très atténuée dans son écart par l'homogénéité du type saxon, était représentée alors par les Tories et par les Whigs.

Le progrès de la libre concurrence se fit donc par degrés, sous l'action pondérée de ces deux partis.

Mais la poussée était donnée par les fabricants. Et on comprend quelle force de développement l'industrie anglaise prit sous l'impulsion d'hommes qui tendaient à la lutte et visaient à se mettre en mesure d'être supérieurs à tous dans le régime de la plus libre concurrence.

On comprend aussi avec quel empressement ces industriels, à tempérament de lutteurs saxons, se jettèrent sur toutes les inventions mécaniques et à vapeur qui commençaient à apparaître par le progrès des sciences.

Telle est l'origine de l'immense et subit développement industriel de la Grande-Bretagne.

C'est alors que se formèrent les prodigieuses agglomérations urbaines inconnues jusque-là en Angleterre : agglomérations industrielles, agglomérations commerçantes, agglomérations pour l'exploitation de la houille, le moteur nouveau et incomparable.

Le débouché ainsi ouvert à la population dans la métropole même fut tel, qu'aujourd'hui, après un siècle seulement ou guère plus, la population des villes quintuple tout au moins celle des campagnes.

C'est une nouvelle Angleterre et c'est comme la conquête d'un nouveau territoire, à côté de l'Angleterre agricole.

Mais la poussée agricole de l'Angleterre n'en a pas été ralentie, au contraire. La nécessité de fournir de telles agglomérations a surexcité les méthodes de culture et, ce qui est autrement important et extensible, elle a ouvert le plus magnifique marché aux produits agricoles des colonies, produits alimentaires ou industriels, mais surtout produits de culture industrielle.

Les rapports entre les colonies productrices par la culture et la métropole manufacturière qui travaille pour le monde

entier, ont donné la plus extraordinaire extension à la marine et, par elle, l'extension la plus illimitée aux territoires que peuvent commodément aller occuper, jusqu'aux antipodes, les cultures anglaises. Le monde entier, dans les climats suffisamment tempérés, est un territoire de culture ouvert aux colons anglais.

C'est dans les colonies où elle a, non pas seulement des comptoirs marchands, mais une population agricole saxonne à moyens et à petits domaines, que l'Angleterre fonde, non pas seulement des ports de commerce mais des États unis à elle, aussi solides que la vieille Angleterre et qui rétablissent l'équilibre entre la population saxonne agricole et la population saxonne industrielle.

D'ailleurs, cette population saxonne industrielle, elle-même, est bien restée dans la formation saxonne essentielle et fondamentale, qui fait aspirer la race tout entière à la possibilité pour chacun de se créer un domaine moyen, ou petit tout au moins, sur lequel se maintient dans sa plénitude et en réserve l'indépendance privée, quelles que soient les vastes combinaisons du travail ou des affaires dans lesquelles on se trouve du reste engagé.

C'est ce qui fait que même les populations urbaines altèrent en somme si peu le type saxon traditionnel. Elles sont demeurées profondément attachées au rôle du domaine dans la liberté privée, en même temps qu'elles ont donné comme un coup de fouet nouveau à l'énergie antique de la race en élargissant par l'industrie le champ de la lutte, la puissance des effets de l'initiative personnelle, les ressources pour monter par soi-même.

Les États-Unis d'Amérique, qui se groupent sur un territoire contigu, montrent mieux à l'œil ce phénomène, que la dispersion des territoires anglais rend plus difficile à saisir.

Ces rivages entre l'Atlantique et les Alléghanys, que nous avons vus si parfaitement ruraux en 1776, sont aujourd'hui puissamment occupés par une industrie qui rivalise avec celle de l'Angleterre. Or, l'intérêt de ces industriels américains est que le territoire de l'Ouest se peuple par la culture pour déve-

lopper la production des matières premières et la clientèle des acheteurs. Les capitaux de l'industrie et du commerce des bords de l'Atlantique servent entre autres choses à l'établissement de ces grandes et prodigieuses lignes ferrées, et à l'occupation des vastes étendues, leurs riveraines, au moyen de prêts faits aux colons et garantis sur le domaine. C'est ainsi que l'industrie patronne la culture, et que la gentry américaine, les farmers aujourd'hui célèbres, croissent à l'aide de ce qui semblerait devoir en abolir la classe.

C'est cette gentry rurale, qui, là comme en Angleterre, garantit la stabilité du pays et de la race par l'occupation incessante de territoires vacants sous la forme du domaine moyen, qui est la plus vieille caractéristique de la gentry. Nous retrouvons donc à la fin ce que nous avons trouvé au commencement et tout le long de cette histoire de la formation particulariste. C'est cette gentry rurale qui, aujourd'hui, en Amérique, comme autrefois et toujours en Angleterre, vient à l'occasion soutenir, contenir ou réprimer ceux qui se constituent chefs des affaires publiques ou initiateurs d'entreprises intéressant l'avenir de la race.

Rendons hommage, en terminant, à la science sociale qui, comme les sciences en général, fait si nettement saisir les causes admirablement simples des plus puissants phénomènes. Quoi de plus simple en effet et de plus nettement dégagé par elle, que ces causes de grandeur de la plus puissante race humaine que l'histoire ait encore connue?

Henri de Tourville.

LA PROPRIÉTÉ FONCIÈRE

A ROME[1]

Nous avons, dans un précédent article, essayé de retracer les origines de la propriété foncière à Rome; nous avons vu comment se constitua d'abord la propriété perpétuelle et héréditaire des *heredia*, habitations entourées d'un petit enclos et comment, peu de temps après, s'organisa le régime d'appropriation familiale sur les terres arables. Numa illustra son nom en coopérant activement à cette grande œuvre de consolidation financière.

Ce travail de répartition des terres, conformément aux exigences de l'intérêt privé des familles et de l'intérêt collectif de la *civitas*, se poursuivit sous les derniers rois et sous la République et on y observe nettement l'action des lois sociales qui régissent l'appropriation du sol. Les terres étaient réparties en trois classes : les pâturages, les terres arables et les terres pauvres ou incultes. Les pâturages restaient dans l'*ager publicus* et continuaient à faire partie intégrante du domaine public romain : il suffit en effet que le propriétaire de troupeaux puisse faire paître ses animaux, et, comme il n'exécute sur le sol aucun travail d'amélioration ou de culture, la collectivité serait lésée si elle reconnaissait au profit d'un citoyen un droit privatif et exclusif. Aussi décide-t-on que chacun a le droit d'envoyer ses troupeaux sur les pâturages publics, à charge de payer une redevance au trésor, *scriptura* : de là le nom d'*agri scripturarii* [2].

(1) Voir la livraison de décembre 1902.
(2) Festus. V° *Scripturarius ager*.

Les terres arables étaient au contraire aliénées et les particuliers acquéraient sur elles ce fameux *dominium ex jure Quiritium* qui est resté, aux yeux des jurisconsultes modernes, le type achevé du droit le plus intégral, le plus absolu, le plus illimité quant à sa durée et à son étendue qu'un homme puisse avoir sur une chose. Sur cette double assise de l'heredium et de l'exploitation culturale, du foyer et de l'atelier de travail, le paysan romain construit l'édifice de sa vie familiale si indépendante et si puissante et volontiers on est tenté de répéter à son endroit la belle formule anglo-saxonne, *my home is my castle*. Suivant les époques, des méthodes diverses furent suivies pour l'aliénation de ces terres arables : sous les rois des concessions gratuites de sept arpents étaient faites aux citoyens pauvres, *viritanus ager;* sous la République, on ne fit plus de dons gratuits de terres qu'aux citoyens qu'on envoyait fonder une colonie ou aux vétérans dont l'État voulait récompenser les services, *agri assignati,* et on adopta la pratique des aliénations à titre onéreux : les questeurs procédaient à des ventes dont le prix était versé dans les caisses de l'État : *quæstorii dicuntur agri quos ex hoste captos populus romanus per quæstores vendidit* (1).

Enfin les terres incultes restaient la propriété de l'État : chaque citoyen pouvait en occuper une superficie aussi grande qu'il le souhaitait, pourvu qu'il la cultivât par lui-même ou par les siens, et on retrouve bien là la préoccupation dominante de toutes les sociétés établies en territoire neuf : assurer la mise en valeur rapide du sol, en attirant le travailleur sérieux et en barrant la route au spéculateur qui ne cherche qu'à bénéficier de la plus-value foncière. L'exploitant n'obtient qu'un titre précaire et, pour en bien témoigner, il paie à l'État une modique redevance périodique. Ces *agri occupatorii,* appelés aussi *possessiones*, n'étaient pas soumis à la solennité rituelle du bornage, accomplie par les *agrimensores;* de fait, ils n'avaient d'autres limites que celles que leur donnait la

(1) Siculus Flaccus, *De quæstor. agr.*

configuration du sol, comme un cours d'eau, une colline ou l'obstacle résultant de l'occupation d'un voisin : de là le nom d'*agri arcifinales* — *arcere vicinum* — qui leur était aussi donné (1).

Les descriptions que Varron et Caton nous ont laissées du caractère du paysan romain économe, âpre au gain, infatigable au travail, nous expliquent les progrès rapides du défrichement et de la mise en valeur du sol aux premiers temps de la République : les champs labourés s'étendent pour fournir aux besoins de l'alimentation principalement végétarienne de la population qui s'accroît, et la culture est considérée comme la seule profession digne d'un vrai Romain : *Omnium autem rerum ex quibus aliquid acquiritur, nihil est agri cultura melius, nihil homine libero dignius* (2). Pour Cicéron cette formule exprimait un devoir, mais pour les Romains des premiers temps de la République, elle était juste conforme à la réalité pratique et au goût naturel des individus.

Suivant les circonstances, l'exploitant se livrait à la culture des céréales, des légumes, des courges ou de la vigne ou à l'élevage du bétail, et la superficie du domaine agricole varie corrélativement. Les grands domaines étaient peu nombreux ; en effet, lorsqu'ils s'enrichissaient, les Romains n'étaient pas enclins à accroître la superficie de leur exploitation, ils préféraient en acquérir une autre gardant son unité économique séparée. Une mesure très ordinaire était ce qu'on appelait une centurie de 200 jugera (50 hectares). Lorsqu'on cultivait la vigne, l'étendue était plus restreinte et se limitait à 100 *jugera* (3). Une propriété en pâturage, *saltus*, avait une superficie notablement plus grande ; on l'évaluait à 900 jugera et on pouvait avec avantage l'étendre indéfiniment. Les pâtures d'été dans les montagnes, les pâtures d'hiver dans les plaines se succédaient alternative-

(1) Gromatici veteres, éd. Lachmann, 138.3 : *Occupatorii autem dicuntur agri quos quidam arcifinales vocant... quibus agris victor populus occupando nomen dedit... Deinde ut quisque virtute colendi quid occuparit, arcendo vicinum arcifinalem dixit.* Cité dans Cuq, *Institutions juridiques des Romains*, t. Ier, p. 245.

(2) Cic., *De Officiis*, 1.42.151.

(3) Mommsen, *Hist. rom.*, traduction de Guerlé, t. III, p. 275.

ment comme aujourd'hui, et les troupeaux étaient conduits, l'été, de l'Apulie dans le Samnium et, l'automne, du Samnium en Apulie. « Les chevaux, les bœufs, les ânes, les mulets étaient élevés principalement pour fournir les animaux nécessaires aux propriétaires, aux rouliers, aux soldats et autres et on ne négligeait pas non plus les troupeaux de porcs et de chèvres. Mais l'élevage du mouton avait surtout la prééminence, car l'universelle habitude qu'on avait des vêtements de laine donnait une grande valeur à sa toison » (1).

Ainsi l'agriculture, sous ses diverses formes, assurait à la *civitas* un développement normal et régulier de sa force et de sa population; mais simultanément apparaissaient les difficultés d'une crise agraire aiguë dont il importe de retracer les causes et les phases. Dès le milieu du IIIe siècle, il y avait à Rome une tourbe agitée de prolétaires sans foyer propre, grevés de dettes et pressurés par l'usure, et ces plébéiens révoltés sommaient les patriciens de leur concéder des terres et de leur faire remise de leurs obligations. Il semble que trois causes principales concouraient à amener cette fâcheuse situation.

D'abord, il paraît probable que les patriciens, maîtres absolus des pouvoirs publics, profitaient de leur prérogative pour écarter de la possession des terres publiques les plébéiens, et les romanistes modernes admettent généralement que les patriciens se hâtèrent, après l'expulsion du dernier roi, de se réserver la jouissance exclusive des terres de la troisième catégorie, *agri occupatorii*. Cette réserve fut-elle légale ou n'y eut-il là qu'une pratique administrative, il est difficile de le savoir et au surplus cela importe peu, mais la faveur dont jouissaient les patriciens, sur ce point comme sur beaucoup d'autres, paraît certaine.

En second lieu, il ne faut pas oublier que, jusqu'à la victoire sur les Latins (413), le territoire de Rome était très exigu; on l'évalue approximativement à treize lieues carrées et, s'il faut en croire le cens du consul Valerius Publicola, il y avait à Rome cent trente mille hommes capables de porter les armes, ce qui laisse-

(1) Mommsen, *op. cit.*, p. 284.

rait supposer une population de plus de six cent mille âmes, sans compter les affranchis et les esclaves (1). Comme les annexions de territoires étaient relativement peu importantes, il était malaisé de donner satisfaction aux demandes de ceux qui sollicitaient des terres et qui, n'en recevant pas, agitaient la cité. Les patriciens savaient combien cette situation était dangereuse et Tite-Live, en un trait charmant, nous met au courant de leurs combinaisons. « Aussitôt après la prise de Lavicum, nous dit-il, le Sénat, pour ne pas laisser aux tribuns du peuple le temps de soulever de séditieuses propositions agraires, à l'occasion des terres lavicanes, décida qu'on enverrait une colonie à Lavicum. 1.500 colons partirent de la ville et reçurent chacun deux arpents (2). » Le nombre des plébéiens à qui l'accès à la propriété foncière était interdit devait donc être considérable et, de plus, les guerres continuelles qui ravageaient ce petit territoire ne manquaient pas de ruiner les modestes cultivateurs qui essayaient de sortir de la condition des *proletarii*. Même en notre XXe siècle de l'ère chrétienne, la guerre atteint gravement les patrimoines des personnes qui habitent le territoire sur lequel se livre la bataille : combien le mal était plus grand à l'époque où le belligérant ne faisait aucune distinction entre les patrimoines privés des individus et celui de l'État. Rome avait toujours une ou plusieurs guerres sur les bras avec les peuples voisins et le récit des batailles livrées aux Herniques, aux Èques, aux Tiburtes, aux Privernates, aux Antiates, aux Ausoniens, aux Volsques, aux Tarquiniens, aux Samnites, etc., etc., remplit à lui seul tous les premiers chapitres de Tite-Live. L'obligation pour le paysan romain de quitter sans cesse sa charrue pour aller batailler contre l'ennemi pesait plus lourdement sur le petit propriétaire que sur le patricien.

Enfin nous avons déjà signalé, dans un précédent article, la troisième cause d'inégalité des conditions qui, à n'en pas douter, opéra à Rome comme elle opère dans toutes les sociétés communautaires qui passent à la culture plus intensive du sol : les

(1) Cf. Michelet, *Hist. rom.*, liv. I, ch. II.
(2) Tite-Live, IV, 47.

hommes ne sont pas également capables et prévoyants, et cette inégalité dans les aptitudes favorise bientôt une sélection des meilleurs et fait retomber dans le prolétariat ceux-là mêmes à qui on avait d'abord attribué des concessions de terres.

Un trait rapporté par Tite-Live permet de saisir sur le vif l'action de cette cause : « Æmilius venait d'être nommé consul pour la seconde fois et soutenait à nouveau l'avis qu'il fallait donner des terres au peuple. Une lutte terrible allait s'engager, mais la sagesse de Fabius (*son collègue*) termina la querelle sans blesser aucun des deux partis. Il rappelle que, l'année précédente, on avait enlevé aux Volsques une portion de leur territoire, qu'Antium, ville voisine, peut recevoir une colonie, que c'était un moyen de donner des terres au peuple, sans exciter les réclamations des propriétaires, ni troubler la paix de Rome. Son avis est adopté. On nomme trois triumvirs pour procéder au partage. On invite tous ceux qui voudraient des terres à se faire inscrire. Mais là, comme toujours, la facilité de satisfaire ses désirs amena le dégoût : il se présenta si peu de citoyens que l'on fut obligé de prendre des Volsques pour compléter la colonie. Le reste du peuple aima mieux solliciter des terres à Rome que d'en posséder ailleurs (1). » Ceci se passait à Rome vers l'an 300 ; on reconnaît bien là la conduite des hommes imprévoyants et incapables, plus enclins au tumulte et à l'agitation qu'au travail effectif : ainsi, de nos jours, les Irlandais demandent opiniâtrément une réforme agraire, et ceux d'entre eux qui émigrent aux États-Unis où la terre est abondante s'empressent de s'établir débitants de liqueurs et de spiritueux, ou vont grossir le clan turbulent des politiciens.

Sous l'action de ces trois causes économiques, Rome se trouva aux prises avec les périlleuses difficultés d'une question agraire et les renseignements que nous donnent les historiens attestent que, dès le milieu du IIIe siècle, cette crise était aiguë. Au lendemain de la retraite sur le mont Sacré, le consul Spurius Cassius proposa de donner aux plébéiens les terres conquises

(1) Tite-Live, III, 1.

sur les Herniques qui venaient de faire leur soumission et de retirer aux patriciens une portion des terres publiques qu'ils avaient occupées ; grâce à ce supplément, chaque plébéien pauvre aurait pu recevoir une concession ayant une superficie suffisante. Au témoignage de Tite-Live, ce fut la première loi agraire : *tunc primum lex agraria promulgata est* (1). D'ailleurs, l'opposition du patriciat permit d'éluder la loi (2) et Cassius paya de sa vie sa téméraire initiative. Trente ans plus tard (297), le tribun Icilius obtint le partage des terres du mont Aventin, *lex Icilia de Aventino publicando*, entre les citoyens pauvres : ainsi les mesures législatives se multiplièrent et pendant les cent dix ans qui séparent la proposition de Spurius Cassius (268) de celle de Licinius Stolo sur laquelle il convient d'insister (377), on compte vingt-huit rogations tribunitiennes que les patriciens firent échouer ou dont ils annulèrent du moins les effets (3).

Ces résistances des patriciens n'empêchaient pas le mal de s'accroître et tout atteste que vers la fin du IVe siècle la condition d'un grand nombre de plébéiens était lamentable. Dépouillés également de leurs foyers et de leurs terres de culture par la saisie ou impuissants à en acquérir, ils succombaient sous le fardeau des dettes qu'un intérêt moyen de 12 pour 100 et, plus encore, l'usure ne cessaient d'augmenter, et c'est par bandes, nous dit Tite-Live, que le magistrat adjugeait chaque jour les débiteurs à leurs créanciers. En 377, les tribuns Licinius Stolo et Sextius prirent une vigoureuse initiative et proposèrent deux lois tendant à mettre un terme à l'accaparement des terres publiques par les patriciens et à secourir les débiteurs obérés. Aux termes de la première proposition, il est fait remise des intérêts en retard ; ceux qui ont été payés sont imputés sur le capital, pour le remboursement duquel le débiteur aura le droit de fractionner ses payements en trois annuités. La capitalisation des intérêts est prohibée. La seconde proposition défend à tout

(1) *Hist. rom.*, II, 14.

(2) Comme l'exécution de la loi fut confiée aux consuls de l'année suivante et à la décurie des plus anciens consuls, *majorum gentium*, cet escamotage ne rencontra aucune difficulté. Niebuhr, *Hist. rom.*, III, p. 225 et s.

(3) Dureau de la Malle, *Économie politique des Romains*.

citoyen de posséder plus de 500 arpents de terres publiques, *ne quis plus quam quingenta agri possideret;* des portions de ces terres seront distribuées ou affermées à vil prix aux citoyens pauvres, chacun recevant au moins 7 arpents. De plus, afin de procurer un emploi aux travailleurs libres, on limite l'importance des troupeaux proportionnellement à la superficie occupée par chacun : les riches ne pourront envoyer sur les pâturages publics plus de 100 bêtes à cornes et de 500 moutons; d'autre part, il est interdit d'affecter à la culture des esclaves en nombre supérieur à un tantum déterminé et à côté de ceux-ci doivent être employés des travailleurs libres en nombre également fixé (1).

Ces deux propositions rencontrèrent une très vive opposition de la part des patriciens et il faut lire dans Tite-Live le récit des tumultes dont elles furent la cause dans les comices; l'opiniâtreté des plébéiens à réélire neuf années de suite les mêmes tribuns et l'ardeur inlassable de ces deux collègues triomphèrent pourtant des résistances après dix années de luttes. « Oseraient-ils (les patriciens) réclamer, s'écriaient Licinius et Sextius dans leurs harangues enflammées, quand on distribuait deux arpents de terre au peuple, la libre jouissance pour eux de plus de cinq cents arpents? et chacun d'eux posséderait les biens de près de trois cents citoyens, quand le plébéien aurait à peine assez d'espace en son champ pour un logis bien juste, ou la place de sa tombe! Se plaisent-ils donc à voir le peuple écrasé par l'usure, et forcé, quand le paiement du capital devrait l'acquitter, de livrer son corps aux chaînes et aux supplices? et par troupeaux et chaque jour, les débiteurs adjugés traînés loin du Forum? et les maisons des patriciens remplies de prisonniers, et partout où demeure un noble, un cachot pour des citoyens (2)? »

Les lois liciniennes furent donc votées et le sénat, les chevaliers et le peuple jurèrent solennellement de les observer, ce

(1) Niebuhr, *op. cit.*, t. V, p. 28. Il est possible que toutes ces dispositions n'aient pas été contenues dans les lois liciniennes et les romanistes ne s'accordent pas sur ce point; mais, pour notre étude, la solution de cette controverse est secondaire, l'époque seule de ces dispositions étant débattue.

(2) Tite-Live, *Hist. rom.*, édition Panckoucke. Paris, 1835, t. VI, p. 36.

qui n'empêcha pas de leur adjoindre la sanction d'une amende de 10.000 as (1.630 fr.) contre les contrevenants.

Il est difficile de connaître l'efficacité précise de ces lois qui restèrent en vigueur jusqu'au temps de la vieillesse de Caton le Censeur. On sait seulement que les moralistes et les historiens romains aimaient à les louer et à reporter leurs souvenirs sur les temps heureux qui les suivirent.

« Le siècle qui suivit les lois liciniennes, dit M. de Laboulaye, est celui où Rome semble inépuisable en soldats. Varron, Pline, Columelle se reportent sans cesse à ces beaux jours de la République et la loi des 500 *jugera* est toujours citée par eux avec honneur (1). » Mais il nous semble plus exact de dire que cette législation licinienne fut la manifestation, non la cause, de l'ascension des classes plébéiennes à la fin du IVe siècle et surtout au Ve siècle. De nombreux témoignages attestent en effet l'accroissement de la force, du nombre et de la richesse des plébéiens à partir de cette époque et d'autre part l'observation des lois sociales démontre qu'il ne suffit pas de faire à des pauvres des concessions de terres pour les rendre capables de les exploiter et de les conserver.

Rome était arrivée au moment décisif où, de petite *civitas* avec un territoire de quelques lieues carrées, elle devenait soudainement le chef-lieu d'un État chaque jour plus étendu et plus puissant. La victoire définitive remportée sur les Latins est de 413 et, moins de soixante-dix ans après, nous trouvons que Rome a pu conquérir toute l'Italie et sortir victorieuse de la première guerre punique. Aussi voit-on les distributions de terres et les fondations de colonies se multiplier. En 367, 2.000 colons vont s'établir à Latricum dans le Latium, et obtiennent deux arpents et demi. Peu de temps après, alors que « mille séditions éclataient dans Rome, le besoin de les calmer avait inspiré l'idée d'envoyer chez les Volsques une colonie de 3.000 citoyens romains et des triumvirs créés exprès avaient attribué à chacun par tête 3 ar-

(1) Laboulaye, *Des lois agraires chez les Romains*, *Revue de législation*, t. II, p. 385. — Antonin Macé, *Histoire de la Propriété, du domaine public et des lois agraires chez les Romains*.

pents sept douzièmes de terrain (1) ». Après la conquête de Véies qui doubla le territoire de Rome, le sénat attribua à chaque colon 7 arpents (2).

En 413, l'année même de la soumission définitive des Latins, les terres de ces vaincus sont confisquées et sont distribuées entre les plébéiens par lots de 7 arpents; cette distribution n'arrête pas les demandes de terres, car aussitôt après, le sénat, « voulant prévenir par le bienfait le désir du peuple, décide que 2.500 hommes seront inscrits pour l'envoi d'une colonie à Calès et on créa triumvirs pour l'établissement de la colonie et le partage des terres C. Duilius, T. Quinctius et M. Fabius (3) ». Moins de sept ans après, on décidait encore l'établissement d'une colonie à Frégelles, dont le territoire avait été aux Sidicins, puis aux Volsques (4).

Dans les pages de Tite-Live relatives aux faits de cette époque, cet historien fait souvent mention de la fondation simultanée de plusieurs colonies nouvelles. Ainsi, au moment même où l'armée romaine vient de prendre sur les Samnites la revanche de l'humiliation des Fourches Caudines et où les terres des vaincus sont certainement l'objet de plusieurs répartitions entre les vainqueurs, il nous est rapporté que des colonies furent établies à Suessa et à Pontia. Suessa avait appartenu aux Aurunces et Pontia, île située vis-à-vis de leur littoral, aux Volsques. « Il fut aussi promulgué un sénatus-consulte ordonnant que des colonies seraient conduites à Interamnum et à Casinum; mais ce furent les consuls suivants, M. Valérius et P. Décius, qui créèrent les

(1) Tite-Live, V, 30. A ce propos, Tite-Live nous rapporte les désirs ardents d'un grand nombre de plébéiens de transférer à Véies, *dont les terres étaient beaucoup plus fertiles*, le siège de l'État romain et de déserter la ville de Romulus. Les patriciens, à qui ce transfert eût causé un grave préjudice matériel, concertèrent habilement leur résistance et les comices, à la majorité d'une tribu, firent échouer le projet. L'alerte avait été chaude et « cette victoire fit si grande joie aux patriciens que le jour suivant parut un sénatus-consulte qui accordait à chaque plébéien 7 arpents du territoire de Véies, et cette libéralité s'étendait non seulement aux pères de famille mais à toutes les têtes libres de la maison : l'espoir de la fortune encourageait ainsi l'accroissement de la famille ».

(2) Tite-Live, V, 24.

(3) Tite-Live, VIII, 16.

(4) Tite-Live, VIII, 22.

triumvirs et envoyèrent les colons au nombre de quatre mille (1). » Quelques années après « des colonies furent conduites à Sora et à Albe. Le nombre des colons inscrits pour Albe, chez les Èques, était de six mille. Sora avait appartenu au territoire des Volsques; mais elle était tombée en la possession des Samnites. Il y fut envoyé quatre mille individus... « La même année, les Frusinates furent condamnés à perdre le tiers de leur territoire, parce qu'on avait découvert qu'ils avaient cherché à soulever les Herniques (2). »

Il faut insister sur ces établissements de colonies romaines et sur cette prise de possession du sol par le paysan romain, parce qu'elle explique au clair le développement extraordinaire de la petite bourgade fondée par Romulus. L'expansion de Rome n'a pas été due, comme tant d'historiens le répètent encore, à la voracité et à la cupidité de ce peuple sans scrupule, toujours enclin à la domination et à la rapine, mais au besoin social et profond des familles romaines prospères de trouver pour leurs enfants un établissement agricole et un domaine indépendant.

Comme pour les Anglo-Saxons du XIXe siècle, la conquête de nouveaux territoires n'est pas l'effet d'un calcul politique ou de visées ambitieuses des gouvernants (3) : elle répond à une exigence primordiale des institutions privées de la famille et du travail agricole, et cela est si vrai que le jour où cette aptitude à fonder des exploitations rurales diminua, la prospérité romaine déclina aussi. Sans doute, Rome continua encore de grandir par l'effet de sa puissance acquise, mais des symptômes graves de malaise social se manifestèrent.

Est-il utile, après ces explications, de reporter notre attention sur ces lois liciniennes que nous avons laissées en chemin et démontrer que les propositions des consuls Sextius et Licinius Stolo ne furent pas la cause de la grande prospérité

(1) Tite-Live, IX, 29.

(2) Tite-Live, X, 1.

(3) Cf. les articles de M. H. de Tourville sur l'*Histoire de la formation particulariste*.

politique et économique du ve et du vi^e siècle? Dix ans après le vote de son projet, Licinius Stolo lui-même fut condamné, en vertu des dispositions qu'il avait fait promulguer, « à une amende de dix mille as, comme possesseur de mille arpents de terre avec son fils qu'il avait fait émanciper pour éluder la loi (1) ». On peut penser qu'il ne fut pas le seul à commettre cette infraction, et les lois liciniennes n'auraient jamais reçu les éloges que les moralistes romains leur ont décernés si elles n'avaient pas eu la bonne fortune d'être promulguées à une époque où l'acquisition incessante de territoires nouveaux allait permettre de résoudre le problème agraire en fondant chaque année des colonies nouvelles.

Ces établissements en pays conquis et le butin que faisaient les armées romaines amenèrent aussi la solution du second problème que la législation licinienne s'était employée à résoudre, et qui est si étroitement lié à la question des terres publiques, je veux parler de l'écrasement des débiteurs sous le poids de leurs dettes sans cesse accrues par les intérêts composés. Il faut croire que les mesures votées en 387, sur la proposition de Licinius, avaient été inefficaces, car, en 397, les tribuns Duilius et Marcius firent voter une loi ramenant le taux de l'intérêt à l'*unciarium fœnus* (2). En 403, on nomma des quinquévirs, appelés *mensarii,* chargés de vérifier le montant réel des dettes des particuliers et de faire des avances à ceux qui pouvaient offrir des garanties, voire même de libérer gratuitement ceux qui étaient manifestement au-dessous de leurs affaires. « On dressa dans le Forum des comptoirs avec de l'argent, nous dit Tite-Live, et on acquitta ainsi un nombre immense de dettes » et les *mensarii* furent si habiles qu'ils terminèrent à la satisfaction des créanciers et des débiteurs

(1) Tite-Live, VII, 16.

(2) Tite-Live, VII, 16. On ne s'accorde pas sur le sens de ces deux mots : les uns pensent qu'ils signifient le douzième du capital (l'*uncia* était le douzième de l'as), ce qui donne un intérêt de 8,33 par an (Girard, *Manuel de Droit romain.* Paris, Rousseau, 1878, p. 504); d'autres estiment qu'ils signifient le fractionnement de l'intérêt annuel en douze parties égales et équivalant chacune à 1 %, ce qui donne un taux de 12 %. Cuq., *op. cit.*, t. I, p. 379.

« une opération très difficile qui mécontente souvent les deux parties et toujours l'une d'elles (1) ». En 407, « le taux de l'intérêt fut réduit de moitié et on arrêta que les dettes s'acquitteraient en quatre paiements égaux dont le premier comptant et le reste dans l'espace de trois ans. Cet arrangement grevait encore une partie du peuple, mais le respect de la foi publique intéressa plus le sénat que des malaises particuliers. *Ce qui surtout soulagea la ville, c'est qu'il y eut sursis aux levées de tribut et de soldats* (2) ».

Enfin, en 412, la loi Genucia prit une mesure plus radicale et prohiba le prêt à intérêt. Il est tout à fait impossible de croire que cette loi ait concouru d'une manière quelconque à la solution du problème qui préoccupait alors les pouvoirs publics. Pourtant la série de ces lois sur les prêts à intérêt est maintenant close : la loi Genucia tombe en désuétude et le taux de l'intérêt revient à son niveau antérieur et peut-être même le dépasse, car il s'élève à 12 % : les conquêtes et l'expansion territoriale du ve siècle ont résolu le problème plus sûrement que toutes les propositions tribunitiennes. L'heure est venue pour Rome de bénéficier largement des avantages que doit lui procurer sa supériorité sociale incontestable sur les peuples de son temps (3). Cette période d'extraordinaire prospérité durera deux siècles et se terminera en 608 avec la destruction de Carthage, et à ceux qui ne porteraient leur attention que sur les faits de guerre et le succès des armes, il est utile de rappeler que cette époque est aussi le temps des grands citoyens et des grandes vertus romaines, des Papirius, des Decius, des Curius, des Fabricius, des Fabius et des Régulus.

On a maintes fois raconté comment cette expansion même de la puissance romaine amena dans les mœurs et dans la cons-

(1) Tite-Live, VII, 21.

(2) Tite-Live, VII, 27.

(3) Il serait aise de signaler bien d'autres symptômes de cette ascension plébéienne à la fin du ive siècle et au ve ; ainsi les diverses magistratures sont à cette époque ouvertes aux plébéiens. En 388, ils conquièrent le consulat, et en 398, la dictature ; en 408, on décide qu'un censeur sera toujours pris parmi les plébéiens qui forcent aussi les portes de la préture en 417 et celles du sacerdoce en 432.

titution sociale et politique de Rome de profondes et très fâcheuses transformations. Les guerres victorieuses, avec leur butin et leurs occasions d'enrichissement rapide, avec leurs péripéties mouvementées, s'accordent mal avec la pratique de la vie agricole austère et laborieuse, et, au lendemain même de la première guerre punique, le tribun Flaminius Græcinus demande la distribution des terres récemment conquises sur les Gaulois pour soulager la misère de la plèbe qui était devenue excessive. Mais on peut croire que ces remèdes seront de moins en moins efficaces, car cette plèbe est de celles qui n'aiment plus la vie des champs; en tous cas, elle devient incapable d'y prospérer: parallèlement les familles riches commencent à préférer le commerce et l'industrie des transports dont les profits augmentent à mesure que les conquêtes favorisent l'importation des denrées agricoles à bas prix. Les moralistes essaient bien de maintenir l'ancienne défaveur qui s'attachait aux patriciens et aux sénateurs qui se livraient au commerce, mais leurs efforts sont inutiles et Plutarque raconte comment Caton le Censeur lui-même, « poussé par le désir d'amasser de grandes richesses », abandonna l'agriculture pour le commerce. Les interventions légales sous forme de lois somptuaires ou de toutes autres dispositions (1) ne furent pas plus efficaces et le mouvement de transformation sociale triompha de toutes les résistances.

Comment, en effet, l'agriculture aurait-elle pu rester ce qu'elle était autrefois? Elle se trouvait bouleversée à la fois dans son personnel et dans ses marchés d'écoulement par l'afflux du travail servile et du blé de Sicile, et bientôt d'Afrique. La culture du blé ne paye plus; en Sicile, la main-d'œuvre que fournissent les esclaves ou de pauvres travailleurs libres est à si bas prix que le petit propriétaire romain ne peut plus soutenir la concurrence, et la production sicilienne est encore accrue par les exigences de Rome qui font de cette denrée

(1) Ainsi, en 535, un plébiscite, rendu sur la proposition du tribun Q. Claudius, défendit aux sénateurs d'avoir des navires de plus de 300 amphores, dont la contenance, disait-on, était très suffisante pour transporter les fruits recueillis sur leurs terres. Tite-Live, XIX, 63.

un tribut. Aussi le modeste propriétaire romain disparaît, soit qu'il vende son champ, soit que les pertes subies dans les batailles l'aient contraint à contracter des dettes qui l'ont mené à la saisie. Seuls les riches sénateurs, les commerçants qui ont fait fortune achètent des terres ou se font concéder à bas prix les terres publiques moyennant des redevances infimes. Vingt siècles avant les *landlords* anglais, ils pratiquent ces trop célèbres *clearances* qui éliminent le travailleur libre et ils transforment leurs *latifundia* en pâturages où des esclaves achetés à bas prix et surveillés par un *villicus* brutal font paître les troupeaux, cultivent la vigne ou l'olivier.

Au lendemain de la destruction de Carthage (608) et de la guerre de Macédoine, l'apport des richesses que procurèrent les dépouilles des opulentes cités vaincues développèrent l'énergie des forces économiques qui, depuis deux siècles déjà, transformaient les conditions de la culture en Italie. La corruption des mœurs s'accrut et, pendant que les plus riches achetaient en bloc la terre (*continuare agros*), les prolétaires dépouillés devenaient plus nombreux et plus turbulents. Comme il arrive d'ordinaire, la désorganisation sociale s'accentue par l'effet même des mesures qui ont pour objet de l'arrêter : ainsi, peu avant 563, la loi Claudia exclut les maisons sénatoriales de la spéculation mercantile et par là les oblige artificiellement à placer en terres leurs énormes capitaux. Plus les domaines s'étendent, plus le propriétaire cherche à en simplifier la gestion ; pour y parvenir, rien ne vaut l'élevage des bestiaux qui convient juste à la main-d'œuvre servile, toujours paresseuse et indifférente (1).

Plutarque, dans la vie de Tiberius et de Caius Gracchus, expose bien ce fait de la concentration de la propriété foncière aux mains d'une aristocratie oisive et jouisseuse. « Les Romains avaient coutume de vendre une partie des terres qu'ils avaient conquises sur les peuples voisins, d'annexer les autres au domaine, et de les donner à ferme aux citoyens qui ne possédaient aucun fonds, à la charge d'une légère redevance au

(1) Mommsen. *Hist. rom.*, t. III, p. 291.

trésor public. Les riches ayant élevé ces rentes à un plus haut prix avaient évincé les pauvres de leurs possessions. On fit donc une loi (la loi licinienne) qui défendait à tout citoyen d'avoir en fonds plus de cinq cents arpents. Cette loi contint quelque temps la cupidité des riches... Dans la suite, les voisins, riches se firent adjuger ces fermes sous des noms empruntés, et enfin ils les tinrent ouvertement en leur propre nom. Alors les pauvres, dépouillés de leurs possessions, ne montrèrent plus d'empressement pour faire le service militaire, et ne désirèrent plus de faire des enfants. » Ainsi l'Italie allait être bientôt dépouillée d'habitants libres, et remplie d'esclaves barbares que les riches employaient à la culture des terres, pour remplacer les citoyens qu'ils en avaient chassés. Caius Lelius, l'ami de Scipion, entreprit de remédier à cet abus; mais les Romains les plus puissants y étant opposés, il craignit une sédition et abandonna son projet.

« Tiberius n'eut pas été plus tôt nommé tribun du peuple, qu'il reprit le projet de Scipion (1). » Une fois de plus, la possession des terres publiques allait être l'enjeu d'une grande bataille. Le premier projet de loi agraire de Tiberius Gracchus était, au dire de Plutarque, « la loi la plus douce et la plus modérée qu'on pût faire contre l'injustice et l'avarice les plus révoltantes ». Chaque père de famille pouvait conserver 500 arpents de terres publiques et en outre 250 pour chaque enfant : l'excédent devait être restitué à l'État, mais l'évincé recevait une indemnité pécuniaire représentative des améliorations accomplies. Les terres reprises par l'État devaient être distribuées entre les citoyens les moins aisés à qui il était désormais interdit de vendre leur part.

On sait avec quelle éloquence impétueuse Tiberius Gracchus défendit sa proposition. « Les bêtes sauvages, disait-il, qui sont répandues dans l'Italie, ont leurs tanières et leurs repaires où elles peuvent se retirer, et ceux qui combattent, qui versent leur sang pour la défense de l'Italie, n'y ont d'autre propriété que la lumière et l'air qu'ils respirent : sans maison, sans établissement fixe, ils errent de tous côtés avec leurs femmes et leurs

(1) Plutarque, *Vies de Tiberius et Caius Gracchus*, VIII. — Cf. aussi Appien, *De Bello civ.*, I, 7.

enfants. Les généraux les trompent quand ils les exhortent à combattre pour leurs tombeaux et pour leurs temples, mais, dans un si grand nombre de Romains, en est-il un seul qui ait un autel domestique et un tombeau où reposent ses ancêtres? Ils ne combattent et ne meurent que pour entretenir le luxe et l'opulence d'autrui : on les appelle les maîtres de l'univers et ils n'ont pas en propriété une motte de terre (1). » Et très habilement il insista sur cet argument militaire auquel ses adversaires ne pouvaient rester insensibles : « Des citoyens ne devraient-ils pas être préférés à des esclaves? des hommes libres, propres à la guerre, jugés plus utiles à la patrie que des esclaves inhabiles au service militaire? enfin des propriétaires fonciers plus intéressés à l'ordre public que de misérables prolétaires? Il ajoutait que Rome avait fait de grandes conquêtes, qu'elle avait l'espoir de parvenir à l'empire du monde, que le moment décisif était venu et que l'accroissement ou la diminution de sa population guerrière lui ferait acquérir le reste du globe ou perdre les conquêtes acquises, la rendrait maîtresse ou esclave de ses ennemis (2). »

Ce discours « remplit le peuple d'enthousiasme » et les patriciens n'essayèrent pas de répondre: ils employèrent un autre moyen constitutionnel. Comme l'opposition d'un seul tribun du peuple suffisait à arrêter une loi, ils persuadèrent à Marcus Octavius, ami particulier de Tiberius et son collègue, d'user de sa prérogative tribunitienne.

Tiberius, irrité de cette opposition, retira sa première proposition et en formula une seconde « plus agréable au peuple et plus rigoureuse pour ses injustes oppresseurs »; elle ordonnait à ceux-ci de quitter sur-le-champ les terres qu'ils occupaient au mépris des anciennes lois. Cet accroissement de rigueur n'était pas pour affaiblir la résistance des patriciens : le sénat rejeta la loi et la révolution grondait dans Rome, lorsque Tiberius « recourut à un moyen injuste et contraire aux

(1) Plutarque, *loc. cit.*, X.

(2) Appien, *De Bello civ.*, I. 11, rapporté dans Dureau de la Malle, *l'Économie politique des Romains*, t. II, p. 282.

lois, mais auquel il se détermina par le désespoir de faire passer autrement sa loi » : il déposa Octavius du tribunat.

La loi promulguée, il fallait pourvoir à son exécution et une fois de plus on constate que les forces sociales ne se laissent pas aussi facilement dominer que les articles d'une constitution. Bien que les trois commissaires nommés pour rechercher les usurpations de terres publiques et procéder aux répartitions fussent précisément Tiberius lui-même, son beau-père Appius Claudius et son frère Caius, il fut impossible de faire rentrer dans le domaine public des terres usurpées depuis si longtemps et confondues avec la propriété privée. Les restitutions furent insignifiantes et, quand on voulut procéder aux répartitions, une seconde difficulté surgit : les plébéiens concessionnaires n'avaient aucune avance pour garnir et exploiter leurs terres. Heureusement, Attalus Philopator, roi de Pergame, eut la bienveillance de mourir à ce moment et « Eudème le Pergamenien ayant apporté à Rome le testament de ce prince qui instituait le peuple romain son héritier, Tiberius proposa sur-le-champ, par une nouvelle loi, que l'argent de la succession d'Attalus, qu'on avait apporté à Rome, fût partagé entre les citoyens à qui il était échu des terres par le sort, afin qu'ils pussent se fournir d'instruments aratoires, et faire les premières avances de la culture (1) ».

Je ne sais si la loi fut votée, mais le fait importe peu, car il est trop évident que la plèbe romaine n'était déjà plus capable de s'adapter à la vie agricole : habitué à vivre à Rome des profits faciles que rapporte la vente de son suffrage ou de son témoignage, le prolétaire eût simplement dilapidé les fonds qu'on eût mis à sa disposition pour la culture d'un champ. La désorganisation sociale se poursuivait méthodiquement.

Après la mort de Tiberius, Caius reprit l'œuvre de son frère et proposa cinq lois favorables aux intérêts des prolétaires, mais ces projets mêmes témoignent de la gravité du mal et de l'inutilité des efforts tentés. On en vient à se demander s'il

(1) Plutarque, *loc. cit.*, XVI.

n'est pas plus pratique de nourrir la populace turbulente que d'essayer de transporter aux champs des prolétaires qui n'ont ni les moyens, ni le désir d'y aller. Caius, dans son premier projet, demandait l'établissement de colonies et la distribution de terres domaniales aux pauvres qu'on y enverrait; mais aux termes de son quatrième projet, il proposait aussi que du blé fût vendu à un prix dérisoire aux citoyens pauvres. Le plan était contradictoire et d'ailleurs les projets de Caius furent repoussés. Les patriciens se débarrassèrent des Gracques et, suivant le procédé coutumier aux partis politiques, ils firent voter plusieurs des propositions auxquelles ils avaient si vivement résisté, assurés qu'ils étaient maintenant de pouvoir en « canaliser » l'application.

Au surplus, ils ne négligèrent pas pour cela leurs intérêts et, entre les années 632 et 652, ils firent voter plusieurs lois qui permettaient à chacun de vendre la portion de terres publiques qui lui avait été concédée et qui interdisaient tout nouveau partage des terres publiques, celles-ci devant rester aux mains des possesseurs actuels, moyennant une redevance à payer au trésor public. Ainsi les *latifundia* purent se développer sans entrave; les imprévoyants durent s'empresser de faire usage de la faculté d'aliénation qui leur était reconnue et ce fut tout bénéfice pour les riches propriétaires.

Plusieurs tentatives de reconstitution des petits domaines agricoles furent encore faites pendant le dernier siècle qui précéda l'ère chrétienne, mais elles eurent le même insuccès. En 654, le tribun Apuleius Saturninus fit voter une loi qui répartissait entre les citoyens romains pauvres les terres de la Gaule cisalpine reconquise sur les Cimbres et le même tribun promit aussi cent arpents de terres en Afrique aux vétérans de Marius. Mais Plutarque rapporte que Marius ne voulut distribuer à ses soldats que quatorze arpents de terre et à ceux qui demandaient davantage, il se contenta de répondre « qu'aucun Romain ne devait trouver trop petite une portion de terre qui suffisait à sa nourriture (1) ».

(1) Plutarque. *Vie de Crassus.*

En 691, le tribun Servilius Rullus soumit un plan nouveau de réforme agraire qui devait, pensait-il, rallier plus facilement l'adhésion des patriciens : il proposait de reconstituer le domaine public en Italie, sans confiscation, en achetant des terres aux propriétaires actuels : les sommes nécessaires pour cette opération devaient être fournies par la vente des terres enlevées aux vaincus en Asie, en Afrique et en Grèce. Cicéron combattit vigoureusement ce projet et Rullus retira sa rogation. Trois ans après, Flavius proposa aussi que le trésor public achetât des terres, mais, en dépit de l'appui de Cicéron, ce projet ne fut pas adopté. En 695, César reprit les pensées des Gracques et de Rullus : il fit passer une loi qui partageait entre tous les citoyens pauvres, ayant plus de trois enfants, le domaine public, surtout celui de Campanie affermé jusque-là. On devait même suppléer à l'insuffisance du domaine public, par l'achat de propriétés particulières avec l'argent que Pompée avait rapporté de ses conquêtes : 20.000 pères de famille reçurent ainsi des terres : plus tard encore, on en donna à 80.000 colons. Auguste à lui seul fonda 28 colonies en Italie, ce qui ne l'empêcha pas d'établir de nombreuses colonies dans les provinces. En 724, plus de 100.000 vétérans obtinrent ainsi des terres, afin que les soldats d'Auguste ne fussent pas moins favorisés que ne l'avaient été ceux de Marius, de Sylla, d'Antoine et d'Octave.

Toutes ces mesures avaient un double but : débarrasser la ville de la populace toujours prête au tumulte qui l'encombrait, repeupler l'Italie, « aussi dénuée de culture que d'habitants » ; mais le moyen fut inefficace et on ne put que constater combien ces milliers et ces milliers de prolétaires et de soldats qui attaquaient les latifundia et demandaient des terres étaient de déplorables agriculteurs. La violence de leurs revendications avait seule donné le change sur leur capacité réelle et, à l'épreuve des faits, il apparaissait clairement que Rome avait eu autrefois des soldats laboureurs et en grand nombre, mais ce temps était déjà lointain et ne devait plus revenir.

(*A suivre.*) Paul Bureau.

LES PHÉACIENS D'HOMÈRE

A ISCHIA

III

LES PHÉACIENS SONT DES NAVIGATEURS COMMERÇANTS, DE NATIONALITÉ PHÉNICIENNE (1).

Voici les Phéaciens homériques rentrés en possession de leur terre d'Ischia. Certes, elle était bien réellement à eux; et ils avaient bien pris soin de confier à Homère leurs titres de propriété. Mais la postérité, à qui le poète avait transmis ces titres, ne savait plus les lire; ils étaient devenus lettre morte entre ses mains, et constituaient une sorte de cryptographie, dont nous croyons avoir retrouvé la clef.

Nous connaissons donc maintenant, pour employer le terme propre de notre méthode, le *lieu* dans lequel se place la société objet de cette étude. Et nous le connaissons dans sa situation géographique, dans sa géologie, dans son climat, dans ses productions, comme aussi dans le site tout à fait remarquable qu'il offre à l'établissement d'une ville et d'un port. — Pour le dire en passant, les recherches qui précèdent ont montré, par leur longueur, que l'étude du lieu, toujours assez simple dans les types sociaux vivants, est parfois difficile et compliquée dans les types disparus.

Une fois le lieu reconnu et décrit, c'est, dans cette étude comme dans toute autre, le moment d'analyser, de classer,

(1) Voir les trois précédentes livraisons.

puis de synthétiser, par les procédés de notre méthode, toutes les notes sociales que nous possédons sur ses habitants.

Dans cette nouvelle tâche comme dans la précédente, Homère sera notre guide, et c'est son poème qui nous fournira des informations. Nous ne devrons cependant l'interroger qu'avec des précautions spéciales.

Sans doute nos précédentes recherches ont bien prouvé sa sûreté et son exactitude en face des documents topographiques, et nous voici tout disposés à croire à sa probité en face de documents d'un ordre quelconque. Mais les lieux, comme les objets matériels en général, sont faciles à décrire; c'est une tâche à laquelle suffit un peu d'attention. Par contre, les peintures morales, avec lesquelles notre poète se trouve maintenant aux prises, offrent de tout autres difficultés.

C'est que, placé en face d'institutions étrangères, l'observateur, quand il n'a pas à son service une méthode précise, a toujours peine à en saisir le vrai caractère et l'originalité; malgré lui, il ne voit ces institutions qu'à travers les siennes propres. Par le fait même, il se trouve exposé à un double danger : d'abord, à chaque coup de pinceau, il court le risque d'introduire inconsciemment dans son tableau des traits empruntés à son milieu à lui; puis, même quand il reproduit les institutions et les mœurs sans altération ni mélange, il n'arrive pas toujours à en saisir l'esprit; il fausse donc souvent la psychologie des étrangers qu'il met en scène.

Il pourra donc se faire que, par mégarde, les Phéaciens d'Homère agissent quelquefois comme des Grecs; et, là même où leurs faits et gestes seront bien phéaciens, il est à craindre qu'ils ne raisonnent en vrais Grecs, et ne donnent à leurs actions les motifs ou les explications qu'y verrait un Grec.

Le moyen d'éviter cette double cause d'erreur, c'est de ne mettre au compte des Phéaciens que deux catégories de traits sociaux : ceux qui sont nettement étrangers à la société homérique, puis ceux qui se lient de très près aux précédents, et dont la concomitance se légitime, ou par le jeu des lois sociales, ou par l'observation de types sociaux analogues et scienti-

fiquement comparables. Ce discernement est relativement facile à l'auteur de cet article, puisque, dans une étude plus ancienne (1), il a dégagé les traits caractéristiques du type achéo-ionien, tel qu'Homère l'a fixé dans l'ensemble de ses poèmes.

Évidemment les notes sociologiques fournies par Homère au sujet des Phéaciens sont incomplètes.

Traitées cependant d'après notre méthode, elles fournissent un certain nombre d'indications nettes. Dans l'exposé qui va suivre, je grouperai ces indications en vue des conclusions les plus intéressantes à dégager.

Aujourd'hui nous verrons :

1° Que les Phéaciens sont des navigateurs ;

2° Que ces navigateurs sont des commerçants.

Nous conclurons ensuite qu'ils appartiennent, sans doute possible, à la nationalité phénicienne.

1° *Les Phéaciens sont des navigateurs.*

Le site de Schérie en est une première preuve. D'après ce que nous en avons dit, ce site constitue une station de choix pour les marines primitives. Il y a donc tout lieu de croire que ce sont des marins de profession qui l'ont choisi et s'y sont installés.

Déjà forte par elle-même, cette induction est, aussi clairement que possible, confirmée par le texte. En vingt endroits, une affirmation positive, ou une allusion transparente, ici une phrase, ailleurs une épithète, prouvent que les Phéaciens sont des navigateurs, et, aux yeux d'Homère, des navigateurs émérites. Souvent même le poète manifeste, au sujet de leur valeur nautique, une admiration outrancière dont nous sommes tentés de suspecter la sincérité. Mais Athènè, la sage déesse, remet les choses au point dans une phrase pondérée et d'ailleurs décisive : « L'affaire des Phéaciens, dit-elle à Ulysse, c'est de traverser les grands abîmes de la mer, confiants dans leurs

(1) *Les Héros d'Homère, contribution à l'étude des origines grecques*, dans *la Science sociale*, novembre et décembre 1891 ; avril, octobre et novembre 1892 ; mai, juillet, octobre et novembre 1893.

navires légers et rapides. C'est là le don que leur a fait Poséidon; leurs vaisseaux sont rapides comme l'aile, rapides comme la pensée (1) ».

Si accusé en lui-même, ce trait a encore plus de relief par contraste, au milieu de l'œuvre homérique. L'*Iliade* est, d'une façon bien nette, un poème de terriens ; en dehors du Catalogue des Vaisseaux, les allusions à la mer y sont rares et courtes. La navigation tient assurément une place importante dans l'*Odyssée;* et cependant combien Ulysse, qui est, par le fait même de son origine, capitaine de mer, a peu les allures d'un capitaine « au long cours » ! C'est bien malgré lui qu'il navigue dans les eaux Tyrrhéniennes; chaque fois qu'il faut reprendre la mer, il en gémit (2). Pour faire admettre, au moins à l'époque où il le place, la présence de son héros en des régions si lointaines, le poète n'a pas pu en faire un aventurier hardi, un explorateur audacieux, ce qui pourtant lui eût donné beaucoup plus d'allure. Son Ulysse n'est vraisemblable qu'à la condition d'être une sorte de naufragé perpétuel, entraîné loin de sa route et de son pays par les vents contraires; il n'a d'ailleurs qu'un seul désir, un seul but, rentrer chez lui par la voie la plus courte.

Les Phéaciens sont donc certainement de réputés et habiles navigateurs. Mais qu'y a-t-il au juste sous ce terme? Comment est-ce qu'on navigue au temps d'Homère? Où en est la marine d'alors? Quel est le type de ses vaisseaux? Demandons-le à l'archéologie, en la contrôlant par notre poème.

Un millier d'années avant l'ère chrétienne, les grands navigateurs, les seuls qui fassent de longues navigations dans la Méditerranée, ce sont les Phéniciens. Les navires dont ils se servent alors ressemblent encore de très près à ceux qui étaient en usage environ six siècles auparavant, au temps de la dix-huitième dynastie égyptienne. Il nous paraît d'autant plus intéressant de décrire ce type de vaisseau avec quelques détails, qu'il est resté, pendant plus de trois mille ans, le type

(1) *Odyssée,* VII, 34-36.
(2) *Odyssée,* IX, 105; et ailleurs.

fondamental du vaisseau méditerranéen. « Les navires égyptiens et grecs, à mille ou onze cents d'intervalle, ne différaient pas beaucoup, dit Jal, dont la compétence est bien connue; ces

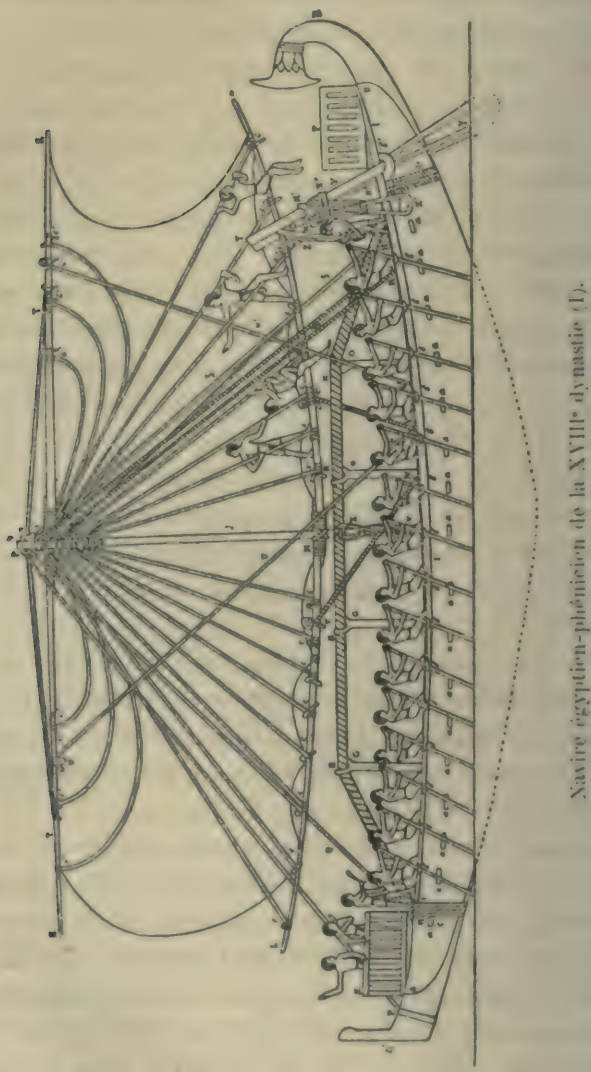

Navire égyptien-phénicien de la XVIIIe dynastie (1).

rapports intimes ne doivent pas nous surprendre...; dans les galères du XVe siècle *avant* notre ère, je reconnais tout à fait la galère qui naviguait quinze ou seize cents *après* la mort de

Pline, le préfet de la flotte romaine à Misène (1). » L'instrument de travail du marin méditerranéen étant ainsi resté le même, au moins dans ses lignes essentielles, pendant trois millénaires, on peut affirmer que ses méthodes de navigation n'ont pas considérablement varié pendant le même laps de temps; il n'y a en effet que très peu de manières de se servir d'un même instrument (2).

Pour le dire en passant, cette conclusion de Jal, basée d'ailleurs sur des travaux considérables, et généralement admise, explique fort bien que nous ayons pu retrouver, dans Scylax, deux itinéraires homériques ayant encore la même durée à plusieurs siècles d'intervalle; la coïncidence avait pu, à quelques-uns, sembler plus curieuse que probante; elle est maintenant expliquée et justifiée.

Voici donc, sommairement, ce que nous savons sur le navire égyptien-phénicien de la XVIIIe dynastie, lequel, d'après ce que nous venons de voir, est aussi, sauf des détails, celui de l'époque homérique.

La coque du vaisseau n'est pas, comme celle du bateau moderne, construite sur une quille à peu près rectiligne et horizontale, avec laquelle l'étrave et l'étambot se dressant verticale-

(1) Cette gravure que nous devons à l'obligeance de l'éditeur, M. Leroux, est extraite du mémoire *De quelques navigations des Égyptiens sur les côtes de la mer Érythrée*, par M. Maspéro; dans le t. VIII de la *Bibliothèque Égyptologique*, Paris, 1900. Le navire ici représenté provient de Dëïr el-Bahari; il appartenait à la flotte envoyée par la reine Haïtshopou aux Échelles de l'Encens, probablement sur la côte des Somâlis.

A B, longueur de la coque; A', éperon; B' aplustre; C, D, attaches de l'éperon et de l'aplustre; E, château d'avant; F, château d'arrière; *a*, *a*, *a*, baux supportant le pont; H, H, câble-armature; G, G, mâtereaux à fourche sur lesquels il passe.

I, lisse du plat-bord; *b*, *b*, *b*, estropes des rames; Y, Y, gouvernails; H', H', montants; Z, Z', barres; X'', nœud maintenant les rames contre le montant; *b'*, estrope du gouvernail; X', cordes qui assurent le montant.

J, mât; X, entrelacs de cordes qui l'amarrent au pont; Q, étai d'avant; P, faux étai d'avant; S, étai d'arrière; K, vergue; L, contre-vergue; M, ligature maintenant la contre-vergue fixée au mât; R, drisses de la vergue; T, T, ses balancines; *c'*, *c*, *c'*, balancines auxiliaires; *c*, *c*, *c*, balancines de la contre-vergue; U, U', bras de la vergue; V, V', bras de la contre-vergue. (Indications extraites du mémoire de M. Maspéro.)

(2) A. Jal, *Archéologie navale*, Paris, 1840, I, p. 50. Cette affirmation se retrouve d'ailleurs souvent dans ses différents mémoires, sous une forme ou sous une autre.

ment font des angles presque droits. L'étambot et l'étrave n'existent pas ; la quille, assez fortement cintrée, dessine un arc de cercle à grand rayon, dont la courbe est accentuée en son milieu par une brisure. Il s'ensuit que le bateau plonge assez fortement dans sa partie centrale, et émerge progressivement vers l'avant et vers l'arrière ; en fin de compte, la coque et la quille elle-même, continuant à se relever, sont tout entières au-dessus de l'eau, à deux ou trois mètres de la proue et de la poupe.

La coque « mesure, d'une extrémité à l'autre, de 20 à 22 mètres » (1), environ 4 mètres de largeur en son plus large (2), et, toujours approximativement, 2 mètres de profondeur de la quille au niveau du bordage (3), (mesure prise sur le petit axe). Elle est donc étroite et basse, et va en s'amincissant et aussi en se relevant, vers les deux bouts. Elle se termine à l'avant par un éperon, à l'arrière par un aplustre, tous les deux en métal.

« Pour mieux résister aux coups de mer, la proue et la poupe sont consolidées par un appareil bizarre sans analogue dans les autres marines de l'antiquité » : un câble énorme, fixé à la quille en avant et en arrière, s'enlève d'abord obliquement à partir de l'attache de proue, jusqu'à 2 mètres au-dessus du pont ; il est ensuite soutenu et bandé par quatre mâtereaux à fourche, disposés selon le grand axe du navire et faisant office de chevalets ; puis il redescend obliquement pour gagner son attache de poupe ; il joue évidemment, par rapport à la quille, d'une façon imparfaite d'ailleurs, le rôle du tirant en fer dans l'armature d'une poutre moderne.

Contrairement à ce que l'on a cru d'abord, la coque est pontée dans toute sa longueur ; seize baux, qui supportent le pont, s'assemblent dans les deux flancs qu'ils traversent (4).

(1) Tout ce qui, dans cette description, est entre guillemets, est emprunté textuellement à M. Maspéro, *De quelques navigations des Égyptiens* dans la *Bibliothèque Égyptologique*, t. VIII, p. 86 et suiv.

(2) D'après A. Jal, *Glossaire nautique*, au mot *Navis longa*.

(3) Cette mesure résulte de deux autres données plus loin par M. Maspéro.

(4) Voir sur l'opinion définitive de M. Maspéro, au sujet de ces baux, V. Bérard, *ouvr. cité*, I, 167, en note.

« La cale n'a pas plus d'un mètre cinquante de creux en son plus creux; encore va-t-elle en s'étrécissant vers les deux extrémités. Elle renfermait le lest, les marchandises et les provisions. »

La proue et la poupe sont l'une et l'autre chargées d'une plateforme horizontale, élevée, carrée ou rectangulaire, garnie sur trois côtés d'une balustrade, et faisant office de gaillard d'avant et de gaillard d'arrière. « Des soupentes ménagées en dessous pouvaient à la rigueur abriter quelques hommes, à condition qu'ils restassent allongés, ou tout au plus accroupis; c'étaient les seuls logements couverts, s'ils ne servaient pas simplement de soutes pour les armes et les vivres. »

« La muraille s'élève d'environ $0^{m},50$ au-dessus du pont; son plat-bord est garni d'une lissesur toute la longueur. Les bancs des rameurs, étroits et courts, sont disposés contre la muraille à tribord et à bâbord, et laissent libre au centre un espace à mettre la chaloupe, s'il y en a une, ou bien à loger des ballots de marchandises, des soldats, des esclaves, des passagers supplémentaires. » Les rameurs sont au nombre de quinze par bande, et font face à l'arrière. Les rames sont fixées sur la lisse du plat bord. « Le gouvernail se compose de deux rames épaisses supportées chacune par un montant placé de chaque côté de la poupe, et manœuvrées chacune par un timonier debout devant elle. »

Le mât est unique et d'une seule pièce; il a au moins 8 mètres au-dessus du pont, est planté perpendiculairement au centre de la quille et traverse le pont, avec lequel il s'assemble.

Il est soutenu par des *étais* (1), deux à l'avant, un à l'arrière; partant du haut du mât, ces étais vont s'amarrer à la proue et à la poupe. Quoique le dessin ne les indique pas, il faut admettre que des haubans latéraux, prenant leurs points d'appui sur les bords, le garantissent contre les poussées de droite et de gauche (2).

(1) Il s'agit là d'un cordage.

(2) A. Jal dit à ce sujet : « Un mât sans appuis latéraux.... cela répugne à la raison; le plus vulgaire bon sens les imposerait, même en l'absence de tout témoignage...,

Vers son sommet, le mât porte l'appareil nécessaire au support et à la manœuvre de vergues; et aussi, dans la plupart des cas, un poste destiné à une vigie.

La voile unique est tendue entre deux vergues horizontales, et présente une surface sensiblement rectangulaire, plus large que haute. Les vergues auraient, d'après notre dessin, 16 ou 17 mètres; mais cette longueur, certainement exagérée, est inadmissible par comparaison avec les autres dimensions du navire (1). Chaque vergue est formée de deux morceaux liés l'un à l'autre; la vergue est assez souvent droite, tandis que la contre-vergue se recourbe toujours aux extrémités.

« On hissait et on amenait la vergue par deux drisses amarrées à l'arrière devant les timoniers. Elle était portée sur deux balancines descendant de la tête du mât et aboutissant à deux mètres et demi de la pointe, » elle avait en outre six balancines auxiliaires. « La contre-vergue serrée au mât par une ligature à deux mètres environ au-dessus du pont était assurée par seize balancines, qui, de même que les balancines de la vergue, passaient au sommet du mât dans les anneaux d'un *calcet*. Les *bras* n'étaient pas, comme chez nous, fixés à chaque bout; ils prenaient la vergue au sixième, la contre-vergue au quart environ de sa longueur, et s'amarraient chacun sur le bordage correspondant un peu en arrière du mât. »

« La disposition des bras le long des vergues, la forme des voiles, la ligature de la contrevergue au mât semblent montrer que les vergues ne devaient jamais faire avec l'axe de plus grande largeur qu'un angle de 15 à 20 degrés au plus. » D'ailleurs la coque, immergée sur une trop faible longueur, n'eût pas assuré une stabilité suffisante contre l'effort latéral du vent. Aussi notre vaisseau « ne pouvait-il marcher à la voile que vent arrière ou à peu près ». Cette conclusion de M. Maspéro est confirmée d'une façon décisive par un détail très curieux d'une peinture

mais le *large boat* de Kom el-Ahmar a cinq haubans de chaque bord ». (*Archéologie navale*, I, p. 78; cf. p. 80.)

(1) C'est l'opinion catégorique de Jal, à propos d'un dessin analogue au nôtre. (*Archéologie navale*, I, mémoire déjà cité. Sur cette question, celle des haubans, et d'autres moins importantes, je suis en contradiction avec M. Maspéro.

de Kom el-Ahmar; dans le vaisseau qu'elle représente, le mât est constitué par deux pièces verticales, espacées à leur base, et se réunissant à leur sommet sous un certain angle; elles sont d'ailleurs reliées entre elles par des traverses qui font ressembler le tout à une échelle : très résistant dans le sens du grand axe du navire, ce mât serait évidemment faible contre les poussées latérales (1).

« L'équipage comprenait trente rameurs, quatre gabiers, deux timoniers, un pilote de proue, chargé de transmettre aux timoniers les indications nécessaires à la manœuvre du gouvernail, un capitaine et un chef de chiourme; en tout trente-neuf hommes. Plus une dizaine de soldats qui devaient camper au centre du vaisseau. » Ce qui donne un total de cinquante hommes environ. « Je connais, ajoute M. Maspéro, des vaisseaux d'équipage moindre, et par conséquent plus petits, je n'en connais pas encore qui soient plus grands ou montés par plus d'hommes (2). »

Remarquons tout de suite que c'est bien, au moins dans les grandes lignes, ce modèle de navire que possèdent les Phéaciens. Chez eux, l'équipage monte à cinquante-deux hommes; Alcinoos indique expressément ce chiffre pour le vaisseau qui va reconduire Ulysse (3).

Les bateaux de la mer Égée, que les monuments égyptiens nous font connaître un peu après l'époque où ils viennent de nous montrer le navire de course d'Égypte et de Phénicie, présentent avec le type décrit de grandes analogies : « Les Égéens, dit M. Maspéro, à force d'examiner les galères phéniciennes, qui croisaient chaque année dans leurs eaux, s'étaient instruits dans l'art des constructions navales. Ils avaient copié les lignes, imité le gréement, appris la manœuvre de vogue et de combat (4) ».

(1) Voir la reproduction dans Jal, *Archéologie navale*, I, p. 63.

(2) Il convient cependant de noter que la peinture de Kom el-Ahmar, dont nous avons parlé tout à l'heure indique, pour un bateau du Nil, vingt-deux avirons de chaque bord.

(3) *Odyssée*, VIII, 35, 48.

(4) Maspéro, *Histoire ancienne des peuples de l'Orient*, II, 465.

Cependant la proue et la poupe, sans subir de modifications importantes, ont changé d'aspect; elles se relèvent, toutes deux symétriquement, à la façon d'un cou de cygne. Infidélité plus grave, la copie, tout en reproduisant le même type, est restée inférieure au modèle. Si l'on s'en rapporte à certains monuments figurés (1), les vaisseaux égéens sont plus petits; et, d'après la stature des hommes qui les montent, ils ne doivent pas être pontés.

Plusieurs siècles après, les bateaux achéo-ioniens, que décrit Homère, répondent encore à ces deux indications. Plus petits d'abord, ils n'ont très probablement, au moins pour la plupart, que vingt hommes d'équipage (2). Puis, au moins dans certains vaisseaux homériques, dans la flottille d'Ulysse en particulier, le mât est mobile; quand on arrive au port, après avoir cargué la voile, on lâche les étais, on enlève le mât lui-même, et on le couche. On fait au départ la manœuvre inverse (3). Il est clair que le mât phénicien ne se prêterait pas à pareille manœuvre, avec sa hauteur, son poids, et les deux vergues longues et lourdes qu'il supporte. Enfin les rames ioniennes sont plus courtes (4); ce qui fait croire que les « nageurs » sont plus près de l'eau; les navires doivent, par conséquent, être moins élevés de bord.

Quant à l'absence de pont, qui est généralement admise pour la marine homérique, on s'accorde à en trouver l'indication

(1) Ce qui empêche sur ce point et sur quelques autres les comparaisons d'être décisives, c'est que, dans chaque marine, il y avait assurément plusieurs types.

(2) Il y a vingt hommes à bord du navire armé par les Prétendants pour attaquer Télémaque en mer à son retour de Pylos; par conséquent, le fils d'Ulysse n'a pas un équipage plus nombreux. Ailleurs le navire, au mât duquel est comparée la massue du Cyclope, est un navire à vingt rames. Par contre, Ulysse, au moins chez Circé, paraît avoir quarante-six hommes à son bord, lui compris; comme d'autre part, chez les Cicones, il a perdu six hommes par navire, peut-être sommes-nous en face du chiffre de cinquante-deux au moins pour le vaisseau *amiral* de sa flottille; mais ou bien le texte est altéré, ou bien le navire *amiral* est à peu près seul de la dimension que ce nombre suppose, car dans la flotte d'Ulysse on dresse en général le mât pour mettre à la voile (*Odyssée*, IX, 77).

(3) *Iliade*, II, 432 à 435, 480; *Odyssée*, IX, 77; XV, 289-291; XV, 496. Quant à VIII, 52 et XI, 3, ils semblent se rapporter à des navires désarmés depuis un temps plus ou moins long.

(4) En effet, le texte appelle les Phéaciens « des marins aux longues rames ».

dans le terme de « navire creux » si fréquent dans Homère, et, à ses yeux, assurément caractéristique. On allègue encore dans le même sens le mot *antlon* qui désigne, dans deux passages (1), le plancher du bateau, et qui, dans le grec classique, signifie sentine, réservoir à fond de cale où s'amassent les eaux.

En résumé, il y a tout lieu de croire que, par ses dimensions, le vaisseau de Schérie est une sorte de vaisseau de haut bord aux yeux des Grecs de l'*Odyssée*.

Mais la supériorité écrasante des navires phéaciens n'est pas tant dans leurs proportions que dans leur rapidité. « Leurs navires, a dit Athènè, sont légers et rapides; rapides comme l'aile et comme la pensée. »

Il est d'abord vraisemblable qu'ils portent plus de toile, proportion gardée, et qu'à la voile ils vont déjà vite pour leur époque. En tout cas, il est certain qu'avec leur nombreuse équipe de rameurs, ils peuvent, mieux que leurs concurrents, aider le vent et le remplacer. Et c'est à cela surtout qu'ils doivent leur rapidité : aussi Homère appelle-t-il indifféremment les gens d'Alcinoos « d'illustres marins » ou de « merveilleux rameurs »; pour lui, c'est tout un.

Aider le vent, nos rameurs le font encore aujourd'hui fréquemment. Mais ils n'ont à le remplacer que dans le cas de complète accalmie, ou lorsqu'il faut aller vent debout; ce qui, en somme, est assez rare. Dans les marines anciennes, le rôle utile de la voile est bien plus réduit. Elle ne peut servir que vent arrière, ou à peu près, avons-nous dit. Aussi des navires qui n'auraient que la voile à leur disposition ne pourraient vraiment pas entreprendre de longs voyages. Par contre, un vaisseau est d'autant moins exposé aux haltes forcées, d'autant plus maître de ses mouvements et de sa direction, qu'il possède une équipe de rameurs plus nombreuse et plus habile. Celui-là seul peut

(1) *Odyssée*, XII, 410, et XV, 477-479. Il convient de remarquer que, dans l'un de ces deux passages, il s'agit d'un navire phénicien, où peut-être le mot *antlon* ne devrait pas être pris à la lettre. Cependant les Phéniciens avaient sans doute plusieurs modèles de vaisseaux.

faire rapidement un voyage déterminé ; celui-là seul est un navire rapide.

Ce qui augmente encore les avantages comparatifs de la rame, c'est que, construits comme ils le sont, les navires phéniciens eux-mêmes doivent, au témoignage de M. Maspéro (1), redouter tous les gros temps. Dès que le ciel devient menaçant, vite, il faut se mettre en sûreté et gagner la plage prochaine. Que deviendrait alors un navire à voiles, dont le gréement si peu souple ne permet pas de biaiser avec le vent?

En résumé, construction et gréement font une loi de ne pas se risquer en haute mer, de ne jamais perdre les côtes de vue. Cette nécessité en impose une autre. Il faut, en règle générale, s'arrêter chaque soir, pour ne repartir que le lendemain matin. Car la navigation côtière est dangereuse et très souvent impossible la nuit, pour une marine qui ignore totalement les phares et la boussole. Une lune à peu près pleine et sans nuages, une mer calme, une côte facile, doivent être réunies pour que l'heure des ténèbres ne soit pas trop redoutable.

Et du même coup, voici expliqué pourquoi le navire reste si peu hospitalier et si peu confortable. Les matelots n'y peuvent dormir qu'assis sur leurs bancs de nage, ou couchés dans la *coursie* (2) sur des ballots de marchandises, ou tapis dans quelque coin de la cale. « Les officiers du bord » eux-mêmes et les passagers de marque n'ont à leur disposition que les plates-formes d'avant ou d'arrière, où ils s'étendent enveloppés de couvertures ; encore celle d'avant est-elle occupée toute la nuit par le chef des timoniers qui doit redoubler de vigilance. Sur les gaillards, comme dans la coursie, on est exposé aux intempéries, à l'embrun des rames, ou aux paquets de mer. Rien n'est prévu à bord pour un repos vraiment réparateur, ni pour un séjour se prolongeant sans interruption.

« Aussi quelles délices, quand » après plusieurs jours de na-

(1) Cf. *De quelques navigations des Égyptiens*, dans la *Bibliothèque Égyptologique*, VIII, p. 93.

(2) C'est l'espace libre vers l'axe du pont permettant d'aller de l'avant à l'arrière entre les bancs des rameurs.

vigation, « on arrive à terre, de s'allonger tout de son long et de rester étendu sur la plage, roulé dans son manteau pour digérer la fatigue et la peine! Et puis, à bord, on n'a pas grand'-place ni grand temps pour faire la cuisine »; quand on ne s'est nourri pendant quelques jours que de bouillie de farine arrosée de vin, « on se sent un gros appétit de viande et de vivres frais (1) ».

Et l'on ne se résigne pas facilement à passer la nuit en mer. « Compagnons, s'écrie Ulysse en vue de l'île du Soleil, voici cette terre où les pires malheurs nous menacent, au dire de Circé et du divin Tirésias; fuyons! Loin de cette île, poussez le noir navire. » Mais le cœur de ses compagnons se brise, et Eurylochos s'écrie avec colère : « Tu es cruel, Ulysse! tu es plein de force, et tu ne sens pas la fatigue! Es-tu de fer? Nous, nous sommes brisés, et nous tombons de sommeil; laisse-nous descendre à terre, laisse-nous faire un bon repas. Pourquoi naviguer la nuit? C'est la nuit que les vents sont dangereux et perdent les navires. Comment échapper à la mort, si la tempête s'élève tout à coup dans les ténèbres?... Obéissons à la nuit; rassasions-nous, étendus près du navire; à l'aurore, nous le remettrons à flot, et nous reprendrons la mer (2). »

Évidemment c'est un rude métier que font les Phéaciens; rude, et rempli de périls...

2° *Les navigateurs de Schérie ne sont pas des pirates, mais des commerçants.*

M. Maspéro a tout à l'heure qualifié de soldats une dizaine d'hommes qu'il a comptés sur les bas-reliefs égyptiens, et qu'il ne voit pas occupés à la manœuvre. Sans y contredire absolument, je ne crois guère, au moins chez les Phéaciens, à ces spécialistes se reposant tout le long du jour, pendant que leurs camarades peinent si rudement sur les rames. Ces dix hommes me paraissent plutôt représenter une équipe supplémentaire qui permet de réduire d'un quart le labeur de chacun, pendant les

(1) V. Bérard, *les Phéniciens et l'Odyssée*, I, 173.
(2) *Odyssée*, XII, 271-293.

longues journées d'été. Puis, lorsqu'on passe la nuit à terre, ces hommes assez dispos sont tout désignés pour faire le guet. Dans les palabres avec les indigènes, ils sont aussi pour les chefs une escorte à la fois décorative et imposante. Mais, quand il y a lieu de se battre, il est bien clair que tous les hommes disponibles se transforment en soldats et paient de leur personne.

Car évidemment nos Phéaciens savent se battre à l'occasion. Ce n'en serait pas moins une erreur manifeste que de les prendre pour des pirates; ils ne vivent ni du pillage, ni de la course.

Certes, un peu de piraterie ne serait pas pour les diminuer aux yeux de cet honnête forban d'Ulysse (1); et pourtant, Nausicaa le déclare nettement, « les Phéaciens ne se soucient ni d'arcs, ni de carquois; un navire, des mâts et des rames, c'est seulement cela qui les occupe (2) ». Et, remarquons-le bien, ce texte est décisif; des marins guerriers, ayant souvent à combattre de leur bord, ne peuvent pas se passer d'armes de jet; à l'époque où nous sommes, ils devraient donc être des archers consommés. Ulysse, en bon pirate qu'il est, le sait fort bien, et pour son compte, il est à l'arc de première force; la scène fameuse des Haches et tout le Massacre des Prétendants en sont des preuves sans réplique (3).

En même temps, les jeux publics en honneur à Schérie indiquent nettement chez les Phéaciens l'absence d'éducation guerrière. Le sport favori de la jeunesse, celui dont le roi lui-même est le plus fier, ce n'est ni la lutte, ni le pugilat, ni rien de pareil; c'est la danse, une danse mêlée de gymnastique et d'acrobatie, évidemment propre à faire valoir la grâce et l'adresse, mais n'ayant aucun rapport avec le véritable développement des forces et la science des combats. Et c'est chose amusante de voir l'estime naïve qu'attachent les Phéaciens à ce sport futile. Deux groupes de danseurs viennent de faire montre de leurs talents; un tonnerre d'applaudissements éclate; Ulysse se croit

(1) Sur l'amour du pillage chez Ulysse, et d'une façon générale chez les guerriers homériques, voir *les Héros d'Homère* dans la *Science sociale*, livraison de décembre 1891, et surtout, p. 527 et suiv.

(2) *Odyssée*, VI, 270, 271.

(3) *Odyssée*, XXI et XXII.

obligé d'exprimer une admiration bien sentie : « Roi Alcinoos, c'est avec raison que tu avais annoncé de prestigieux danseurs ; je suis stupéfait et émerveillé... » Alcinoos se réjouit dans son cœur : « Chefs et maîtres, dit-il, notre hôte est tout à fait judicieux : faisons-lui donc tous un présent ; cela est convenable (1). »

Voilà qui est bien entendu : navigateurs, nos Phéaciens le sont ; mais écumeurs de mer et détrousseurs de côtes, non pas. Ils sont trop peu guerriers pour un pareil métier.

Mais alors, pourquoi donc « mettent-ils leur bonheur à traverser les vastes abîmes (2) »?

Il ne reste qu'une hypothèse : c'est qu'ils soient commerçants ! Et voici précisément qu'Homère fait une remarque des plus significatives à ce sujet : leur grand dieu, ou du moins celui auquel ils sont le plus dévots, c'est le dieu du commerce, c'est Hermès, « auteur des biens » ; c'est Mercure, « le très profitable (3) ». A Poséidon, ils doivent leurs vaisseaux et leur science de la mer ; et cependant c'est à Mercure qu'ils font chaque jour « leur prière du soir ». Quand Ulysse pénètre à la nuit dans le palais d'Alcinoos, « il trouve les chefs et maîtres des Phéaciens, en train de faire une libation en l'honneur de Mercure qui veille toujours ; car c'est à lui qu'ils ont l'habitude d'offrir leur dernière libation quand ils songent au sommeil » (4).

Dans une étude consacrée à d'autres grands commerçants, aux caravaniers de Germanie (5), c'est déjà Mercure, sous le nom d'Odin, qui nous est apparu comme le dieu suprême, le dieu national. Il est clair, disais-je alors, que ce ne sont ni des guerriers, ni des pasteurs plus ou moins chasseurs, ni des agriculteurs, qui ont placé un pareil dieu au faîte de leur Olympe. Le dieu du commerce suppose nécessairement des adorateurs commerçants.

D'autre part, on conçoit fort bien que des commerçants,

(1) *Odyssée*, VIII, 263, 265 et 370-395.
(2) *Odyssée*, VI, 272 ; VII, 35.
(3) *Odyssée*, VIII, 322 et 325.
(4) *Odyssée*, VII, 136-8.
(5) Ph. Champault, *Le personnage d'Odin et les caravaniers iraniens en Germanie* dans la *Science sociale*, mai, juin et juillet 1894.

transporteurs par mer, estiment encore plus le commerce que la navigation; le premier est le but, l'autre le moyen; le premier est la source des richesses, l'autre en est simplement le canal. Mercure doit donc, en bonne logique, primer Poséidon.

Or, ces marins peu guerriers, à l'encontre de ce que seraient des Grecs, ces marins plus forts sur mer que les Grecs, ces marins plus adonnés au commerce que les Grecs, ont fondé, d'après Homère, un établissement maritime florissant dans l'île d'Ischia, une génération avant la guerre de Troie, par conséquent à la fin du XIIIe siècle; et auparavant, ils étaient déjà établis, dans les même parages, à Cumes la Campanienne.

Qui étaient donc ces marins-là?

La réponse apparaît clairement; ces marins-là portent un nom bien connu, et en même temps un nom unique dans l'histoire : ces marins-là, ce sont des Phéniciens! Il n'y a pas de doute possible; les traits que nous venons de résumer leur conviennent tous à merveille, et ne conviennent qu'à eux seuls.

Nous pouvons donc l'affirmer sans hésitation, la Schérie d'Homère n'est pas autre chose qu'une colonie phénicienne; c'est par conséquent le type phénicien lui-même qui vit dans le Nostos et que nous y retrouvons. Cette conclusion, maintenant certaine, sera d'ailleurs confirmée par tout ce qui va suivre.

Elle double assurément l'intérêt de la présente étude.

Nous verrons, dans l'article suivant, quel commerce, d'ailleurs essentiellement phénicien, les Phéaciens homériques sont venus faire à Ischia.

(*A suivre.*)

Ph. CHAMPAULT.

LE MOUVEMENT SOCIAL

I. — L'ÉTAT EXPLOITEUR DE MINES

C'est une vérité souvent reconnue en Science sociale que *toutes les fois que l'État opère à l'exemple des particuliers, il opère toujours dans des conditions plus désavantageuses.*

Un Belge, M. Paul Trasenster, ingénieur des mines, vient, dans une courte et substantielle étude sur l'*Exploitation des charbonnages par l'État*, d'en fournir une nouvelle et intéressante démonstration. Elle résulte de la comparaison de l'exploitation du bassin houiller de la Sarre par l'État prussien, qu'on nous présente si volontiers comme un modèle, avec celle du bassin de la Ruhr par l'industrie privée.

Celle-ci l'emporte à tous points de vue :

1° *L'exploitation industrielle de l'État est plus coûteuse que celle des particuliers.*

Il convient de noter au préalable que les terrains houillers qu'exploite l'État prussien affleurent et qu'on a pu entreprendre l'extraction du charbon par galeries, avec des capitaux très réduits, tandis qu'en Westphalie il a fallu foncer des puits à travers une couche de morts-terrains variant de 4 à 600 mètres. Or, malgré cette situation extrêmement avantageuse pour lui, l'État dépense, en frais d'exploitation, un mark de plus à la tonne que les sociétés charbonnières. Cette différence représente, pour la période des douze dernières années, tout le bénéfice distribué à leurs actionnaires par les deux plus prospères sociétés du bassin de la Ruhr.

2° *L'exploitation par l'État est moins favorable aux consommateurs que l'exploitation par les particuliers.*

Et d'abord, au point de vue de la promptitude à satisfaire la consommation :

« En Allemagne, les mines fiscales de la Sarre se sont développées beaucoup plus lentement que les mines privées de la Ruhr : En 1860, ces dernières produisaient le double environ des mines

gouvernementales de Sarrebrück. Aujourd'hui, elles produisent six fois autant.

« En Hollande, l'État, qui s'est réservé la partie la plus riche du bassin, n'a encore rien fait et manifeste l'intention d'avancer très lentement, tandis que, si des concessions avaient été accordées, une demi-douzaine de puits seraient actuellement en fonçage. De plus, l'intervention de l'État hollandais, son sans-gêne vis-à-vis des droits des inventeurs, ont absolument paralysé sur le territoire hollandais les recherches nouvelles qu'eussent justifiées les découvertes de la Compagnie belge et celles faites sur le territoire allemand à la hauteur du Ruremonde et de Venloo. »

L'État n'est pas moins inférieur au point de vue des prix de vente. Il vend plus cher que les compagnies et, quoi qu'on en pense généralement, il est moins capable qu'elles d'influer sérieusement sur les marchés et d'assurer une certaine fixité dans les prix.

« Le prix de vente de la Sarre est resté en 1900-1901 de 4 à 5 francs au-dessus de celui de la Ruhr ; d'autre part, « l'écart entre les prix déprimés de 1896 et les prix maxima pratiqués en 1901, a atteint 4 fr. 58 dans les mines fiscales de la Sarre, alors qu'il n'a été que de 2 fr. 50 pour les charbonnages privés de la Ruhr. » Ce sont, ajoute M. Trasenster, les syndicats de vente de la Ruhr qui, malgré la poussée de l'État vers la hausse, ont réglé le marché, en relevant les prix minima et en abaissant les maxima.

3° *L'exploitation de l'État est moins favorable aux employés que l'industrie privée.* — Malgré les facilités de l'extraction qui lui ont permis de donner immédiatement des salaires supérieurs à ceux du bassin de la Ruhr, l'État prussien, bien que vendant son charbon plus cher que les compagnies, a été bientôt dépassé au point de vue de la rémunération du personnel, par les patrons du Nord. « Lors de la dernière dépression, celle de 1896, le mineur de la Ruhr touchait 1.293 francs, celui de la Sarre 1.207 francs seulement. » En 1900, année de grande prospérité, le mineur de la Ruhr a gagné 1.665 francs, le mineur de la Sarre a gagné 1.305 francs, soit 108 francs de moins que le mineur belge, qui a l'avantage de payer beaucoup moins cher toutes les denrées de première nécessité. Or, tout en payant mieux leurs ouvriers, les industriels de la Ruhr vendaient les charbons 4 francs moins cher que l'État prussien. Comparés au prix de vente respectif du charbon, ces salaires en représentent pour le mineur westhshalien 60 %, pour celui de la Sarre 40 % seulement. L'État prussien semble, il est vrai, accorder à l'ouvrier des secours extraordinaires beaucoup plus considérables que ne le font les industriels. Mais si l'État a participé aux caisses de prévoyance pour une

somme supérieure (93 marks contre 68) à celle que paient ensemble les patrons westphaliens, tout s'explique par le fait que la proportions des invalides, veuves et orphelins est beaucoup plus forte dans la Sarre que dans la Ruhr et non par une garantie effective plus grande de l'État vis-à-vis de chacun de ses ouvriers pris *individuellement*.

L'État se montre d'ailleurs beaucoup plus intraitable vis-à-vis de son personnel que les particuliers exposés à la concurrence. « L'exemple de l'État prussien le prouve bien, dit M. Paul Weiss dans son récent ouvrage sur les mines fiscales de la Prusse; c'est lui qui s'est montré le plus dur et le moins miséricordieux des patrons; les mineurs renvoyés en 1893 pour faits de grève sont encore exclus aujourd'hui. Les socialistes allemands, qui savent par expérience ce qu'on peut attendre des exploitations fiscales, ne réclament d'ailleurs nullement la nationalisation des mines comme leurs camarades français ou belges. Au Congrès des mineurs allemands tenu à Essen et 1894, la nationalisation des mines, demandée par quelques adhérents, fut repoussée nettement et même rudement. Cette défiance à l'égard de l'État propriétaire de mines se trouve dans la plupart des publications socialistes allemandes; la *Berg und Huttenarbeiter Zeitung*, organe du syndicat socialiste des mineurs allemands, s'est élevée, à plusieurs reprises, contre le rachat des mines par l'État, déclarant hautement que les ouvriers des mines fiscales n'avaient pas une situation meilleure que celle des mines privées et que les mineurs devaient s'abstenir de souscrire à une revendication qui tendrait à les livrer au plus puissant des capitalistes, l'État, sous sa forme actuelle .»

Voilà des constatations qu'il est bon d'enregistrer à l'occasion. Elles dissipent les idées fausses, qu'à défaut d'analyse on se fait encore dans beaucoup de milieux sur l'aptitude de l'État à tout faire, surtout chez ceux qui s'inspirent volontiers de l'exemple de l'Allemagne, *prise en bloc*. Elles démontrent aussi qu'il n'y a pas lieu de s'effrayer outre mesure d'une action des pouvoirs publics en concurrence avec les entreprises d'intérêt privé. Elle a même cela de bon de faire éclater la supériorité de celles-ci et de détromper ceux qui naïvement avaient vu, dans l'État patron universel, le remède à toutes les difficultés que suscite l'évolution moderne. C'est ainsi que, bien mieux que toutes les discussions théoriques, les faits corrigent les idées.

V. Muller.

II. — DÉPENSES ET RESSOURCES

Sous ce titre, M. Henry Maret a publié, dans le *Radical* du 18 janvier, un article que nous croyons utile de reproduire, car, sous la forme un peu vive qui convient à un journaliste, il pose un problème social des plus épineux.

Cet article a été inspiré par une proposition de M. Sarrien, tendant à ce que nul député ne puisse réclamer une augmentation de dépenses sans indiquer une ressource correspondante.

M. Henry Maret, qui a un certain mérite à faire entendre la voix du bon sens, puisque sa mercuriale retombe forcément sur des amis politiques, s'exprime ainsi :

« La proposition de ne plus voter une augmentation de dépenses sans créer une ressource correspondante revient pour la douzième fois devant la Chambre et s'en retournera comme elle est venue. Ce n'est pas seulement parce qu'elle est logique qu'il n'en sera plus question, raison pourtant largement suffisante; c'est aussi parce qu'elle est contraire à la théorie budgétaire, qui ne permet pas de spécialiser les crédits.

« En Angleterre, pays du parlementarisme par excellence, le gouvernement seul propose des dépenses. La Chambre des communes n'est là que pour les accepter ou les repousser, elle se renferme dans son rôle de contrôle; gardienne des deniers publics, elle consent l'impôt, en surveille l'emploi, mais n'y ajoute rien.

« Il n'en est pas de même chez nous, où la façon de se procurer de l'argent paraît un détail tout à fait négligeable. Chaque jour, nous voyons des députés faire d'excellentes propositions, qui n'ont contre elles que de coûter les yeux de la tête si on les accepte; et, si on leur demande où ils prendront les ressources nécessaires, ils nous répondent que c'est à nous d'aviser.

« C'est par ce procédé que les meilleures maisons succombent. J'ai un ami qui, dans ces conditions-là, a fait faillite en moins de temps que je n'en mets à l'écrire. « Crois-tu, me disait-il un matin, que je ne ferais pas bien d'acheter une automobile? » Et il m'indiquait comme une automobile lui serait utile pour ses courses. Ses motifs étaient irréfutables. C'est pourquoi il achetait l'automobile. Malheureusement, il n'avait pas de quoi la payer.

« Un État, lui, a toujours de quoi payer. Pour cela, il lui suffit d'augmenter l'impôt. Seulement il vient un moment où les imposés

la trouvent mauvaise. En tant qu'imposés s'entend, car le peuple français est ainsi fait que, tout en criant contre l'augmentation des impôts, il ne cesse de réclamer de ses députés des augmentations de dépenses.

« Et il est impossible de lui fourrer dans la tête que, pour lui donner de l'argent, il faut d'abord qu'on le lui prenne.

« Aussi les députés ne l'essaient pas; et, pour se rendre populaires, ils lancent à qui mieux mieux des motions tendant à améliorer le sort des gens comme Français après les avoir préalablement ruinés comme contribuables. C'est au point que je ne désespère pas de voir un de mes collègues devenir l'idole de la France pour avoir demandé qu'il soit alloué dix mille livres de rente à chacun de ses compatriotes. Comme sa proposition n'aura pas été acceptée, tous ceux qui auront voté contre seront signalés à l'indignation publique comme s'étant refusés à faire le bonheur des Français.

« Je crois que le meilleur moyen de mettre un terme à ces fantaisies, ce n'est pas la proposition actuelle, d'ailleurs antibudgétaire et se contentant de demander qu'on indique des ressources correspondantes. Ce n'est pas le mot « ressources » qu'il faudrait, c'est le mot « économies ».

« Il n'est pas en effet difficile d'indiquer des ressources en proposant soit de nouveaux impôts, soit des emprunts, ce qui au fond est la même chose. Ce que je voudrais, c'est que, revenant à notre vieille formule : « Ni emprunts, ni impôts nouveaux », on exigeât des auteurs de propositions de dépenses des économies correspondantes.

« Autrement dit, qu'on tiendrait ce langage :

« Vous nous demandez dix, vingt, trente millions. C'est par-
« fait. Quel chapitre du budget diminuerez-vous de dix, vingt ou
« trente millions? »

« La vérité est là tout entière. Il ne faut, sous aucun prétexte, augmenter les impôts d'un centime; ils ne sont déjà que trop lourds. Ce qui est peut-être possible, c'est de les mieux employer. Faire des économies pour les consacrer à des dépenses plus utiles, cela serait, je le reconnais, infiniment préférable à de prétendus dégrèvements qui n'ont jamais dégrevé personne, puisqu'ils sont compensés par des taxes de remplacement, ce qui en fait une plaisanterie non moins amère que macabre. »

Il y a ainsi, de temps à autre, des politiciens qui parlent d'or. Malheureusement, une méchante fée veut que leurs sages exhortations ressemblent, comme les conseils de vieillards, à ces soleils

d'hiver dont parle Vauvenargues : ils éclairent, mais n'échauffent pas.

III. — LES IDÉES DU ROI DES BELGES

David, le roi David, a dit : *Roborare et esto vir!* Conseil salutaire certes, mais que l'on n'est guère accoutumé de nos jours à s'entendre donner par les rois ou par ceux qui en tiennent lieu. Est-il rien de plus fréquent, de plus banal que cette attitude des dirigeants de la politique qui, appelés par les doléances de leurs administrés ou de leurs électeurs à s'occuper de leurs difficultés, leur répondent imperturbablement : « L'État, messieurs, a, dès longtemps déjà, porté « toute son attention sur le problème que vous lui signalez; et, avec « le concours du Parlement, il saura le résoudre. Vous pouvez « compter sur l'assurance que le gouvernement vous en donne. »

Mais les difficultés croissent et les solutions officielles ne résolvent rien. Finalement, il faut en revenir à celle du Psalmiste. C'est ce que paraît avoir compris le roi des Belges.

Il vient, malgré son horreur bien connue de l'apparat et des cérémonies, de rétablir les réceptions officielles du jour de l'An, « parce qu'il avait quelque chose à dire à tous et à chacun ». Et, rompant une fois de plus avec des usages surannés, il a répondu aux compliments des corps constitués et des délégations du pays, par une série de discours, souvent prononcés avec chaleur, pour rappeler à chacun ce qui restait en souffrance dans sa sphère d'action, les progrès qu'il y avait à réaliser sans tarder et, à tous, les exigences que comportaient les conditions actuelles du monde.

Signalons, à titre d'échantillon, quelques passages de ces discours où, touchant du doigt les défauts du Belge, Léopold II n'hésite pas à mettre les points sur les *i*, mais avec tant de justesse, de mesure et de tact, que son attitude lui a valu de la part de ses sujets ou, pour parler comme lui, de « ses concitoyens », des éloges unanimes. C'est à la lenteur du Belge, très laborieux certes et doué d'un sens pratique souvent vanté, mais en général pesant, s'élevant difficilement aux conceptions nouvelles ou un peu larges, et ne se décidant que tardivement à des changements d'habitudes nécessaires, que le roi s'en prendra surtout.

Parlant à la délégation du Sénat du 75e anniversaire de l'indépendance du pays, qui doit se célébrer dans deux ans, Léopold II lui dit : « Ce ne sont pas des fêtes que je vous demande, je voudrais

que vous révéliez par des indices plus importants les progrès accomplis et ceux que nous voulons réaliser encore. Tâchons tous ensemble, messieurs, d'augmenter le bien-être du peuple. Pour moi, qui ne verrai pas d'autre anniversaire de « vingt-cinq ans », je serais heureux de voir célébrer celui auquel tout à l'heure je faisais allusion par quelques réformes utiles à la nation. » Et le roi signale des travaux d'hygiène à exécuter dans les Flandres, d'autres dans la capitale, d'autres ailleurs, tous nécessaires, tous à l'état de projets depuis longtemps, tous en retard. « Pourquoi tant de travaux inachevés dans notre pays? » demande-t-il encore. Et à une autre délégation il répondra : « Il faut mener à bonne fin non seulement les travaux projetés, mais surtout ceux qui ont été commencés. Et à cet égard, notre pays s'est fait une mauvaise réputation : je connais des édifices inachevés dont les pierres n'ont pas même été ciselées et qui tombent en ruine. Sans doute nos ancêtres allaient lentement, mais *aujourd'hui on veut marcher plus vite et il faut que l'on mène rapidement à bien ce que l'on entame...* »

« Soixante-quinze ans d'existence, dit-il encore à propos du prochain anniversaire, c'est beaucoup pour un homme : il est vieux déjà. Mais, pour un peuple, il faut qu'à cet âge, il se montre plein de jeunesse, de santé et d'avenir. » Et suivant son procédé habituel, le roi des Belges indique aussitôt par le détail, à ceux auxquels il s'adresse, tout ce qu'il faut faire de suite, sans tarder, pour se mettre au pas des nécessités actuelles.

A la délégation du Parlement, qui laisse en souffrance des réformes utiles, pressantes même, pour se livrer à des discussions interminables de politique de parti, Léopold II répond entre autres choses : « La Belgique a d'admirables ressources naturelles. On vient d'y découvrir un nouveau trésor, des mines de charbon dans la Campine. Je souhaite que ce trésor soit mis à profit, *le plus tôt possible*. Ne perdons pas de vue, d'autre part, que nous avons, du côté de la mer, une frontière admirable, et notre belle côte pourrait être utilisée pour l'organisation de l'exportation de nos nouvelles richesses houillères ». Et Sa Majesté note immédiatement que le commerce belge est en retard sur celui de plusieurs autres pays; il signale les services que rendent aux commerçants les statistiques telles qu'elles sont établies en Allemagne. A d'autres il fera la leçon plus directement encore, et avec un admirable sens des nécessités que crée l'évolution commerciale : « Il est une richesse dont mes concitoyens, je regrette de le dire, n'ont pas su profiter jusqu'ici : c'est la mer. De plus en plus, les frontières terrestres nous sont fermées par les tarifs protecteurs; la frontière maritime reste toujours ouverte et

personne ne peut la fermer. Notre industrie, profitant de ces nouvelles richesses minérales, pourrait prendre, à côté des autres nations qui se disputent l'empire des mers, une situation modeste, mais utile et profitable. »

Bornons-nous à ces déclarations et concluons qu'en somme ce ne sont pas, même dans les pays très peuplés comme la Belgique, les ressources naturelles qui font défaut, ce sont les hommes, dignes de ce nom. L'homme est tout en ce monde, et il n'y a que cela : *Roborare et esto vir!*

Charles VAN HAEKEN.

IV. — COUP D'ŒIL SUR LES REVUES

L'agriculture à l'électricité.

L'électricité, qui est en train de jouer un rôle important dans les transformations de l'industrie, peut également en jouer un en agriculture. C'est la question dont s'occupe M. Guarini dans le *Cosmos* :

« Alors que l'électricité a pénétré en triomphatrice dans toutes les industries, l'agriculture, il faut le reconnaître à regret, semble rebelle à son admission. Très rares sont, en effet, les grandes entreprises agricoles où l'on en fasse largement usage.

« L'application de l'électricité à l'agriculture présente cependant des avantages considérables aux quatre points de vue que voici :

« 1° Par ses effets physico-chimiques, l'électricité favorise la végétation exactement comme l'électrothérapie, par ses effets physiologiques, vient en aide à la parfaite conservation de la santé humaine;

« 2° L'électricité, aux champs comme à la ferme, peut fournir, pour les travaux nocturnes, une lumière qui remplace heureusement les moyens d'éclairage actuels, si insuffisants et si peu hygiéniques;

« 3° L'électricité permet, entre fermes voisines ou entre fermes plus ou moins éloignées, des rapports télégraphiques ou téléphoniques, avec ou sans fil, et remédie de la sorte à l'isolement presque complet auquel se voit condamné le métayer établi au milieu de vastes étendues de terres désertes telles qu'il en est encore dans maintes régions de l'Amérique du Sud, de l'Afrique, du Congo, etc. ;

« 4° L'électricité fournit une force motrice qui convient à l'agri-

culture, c'est-à-dire une force motrice qui peut se diviser en petites unités, qui demande peu de surveillance, se transporte au loin sans difficulté et se trouve être en même temps beaucoup plus économique que celle de la vapeur et surtout que celle produite par l'homme ou les animaux. »

L'auteur de l'article insiste sur les avantages de l'électricité en ce qui concerne la force motrice et l'éclairage :

« Les champs mêmes peuvent s'éclairer durant la nuit pour les travaux nocturnes. Et, à ce point de vue, il importe de remarquer que toute autre source de lumière serait incapable de fournir une égale quantité d'éclairage, à moins de mettre en œuvre un nombre d'unités très considérable. Or, pour avoir cet éclairage à sa disposition, il n'est pas nécessaire d'agrandir notablement les installations électriques qui fournissent la force motrice. Les mêmes machines qui, durant le jour, mettent en action la charrue et les autres instruments agricoles, peuvent, assistées parfois par une batterie d'accumulateurs, fournir la lumière le soir, quand ont cessé les travaux des champs; ce qui n'empêche, au reste, nullement d'utiliser dans la journée toute leur force à faire fonctionner les moteurs. De cette façon, on tire de son installation électrique le plus grand profit possible, puisque, en agriculture, la lumière et la force motrice ne s'emploient jamais en même temps. »

M. Guarini décrit ensuite des charrues électriques et nous apprend que des fermes marchant à l'électricité viennent d'être organisées en Allemagne par la compagnie *Hélios*, de Cologne.

« La ferme d'essai « Quédnau », du professeur Backhauss, de l'Institut agricole de l'Université de Kœnigsberg, située près de la ville de Kœnigsberg, occupe une superficie totale de 181 hectares.

« Le but que l'on y poursuit est d'accroître le rendement des terres et les revenus de la ferme par l'arrosage et le drainage perfectionnés, par la bonne répartition des champs, par l'emploi étendu des engrais artificiels, par l'amélioration du bétail — et par suite aussi du fumier — grâce à l'emploi d'une nourriture de qualité supérieure; par les perfectionnements apportés à la manière de travailler la terre, par la profondeur de 25 à 30 centimètres donnée aux sillons, enfin, par l'installation d'une laiterie et d'une basse-cour. De plus, pour augmenter les revenus et diminuer davantage les prix de revient, on s'est décidé à remplacer autant que faire se peut le travail des hommes et des animaux par celui des machines.

« L'entreprise étant relativement petite, l'installation d'une « Cen-

trale » d'électricité n'était pratique qu'à la condition d'annexer à a ferme une exploitation industrielle assez considérable. Installée dans de grandes proportions, une laiterie répondait parfaitement à ce besoin. On en a donc établi une pouvant fournir 10.000 litres de lait par jour...

« Pour distribuer, régler et mesurer le courant, on a placé un tableau de distribution sur lequel se trouvent les interrupteurs, ampèremètre, voltmètre, rhéostats et plombs fusibles. Au-dessous de chacun de ces appareils est inscrite sa désignation afin d'éviter les erreurs. De ce tableau de distribution partent les câbles qui conduisent le courant dans les différents bâtiments et à travers les champs où ils sont portés par des mâts...

« Dans tous les bâtiments de la laiterie, dans les chambres des machines, dans les écuries, les greniers, les granges, la cour, ainsi que dans toutes les chambres de l'habitation, se trouvent des lampes à incandescence. Dans chacun de ces endroits sont placés des interrupteurs qui permettent d'allumer les lampes en entrant et de les éteindre en sortant. »

On conçoit la répercussion qu'une telle organisation du travail pourra avoir, si elle se généralise, sur l'état social des agriculteurs, fermiers, paysans et ouvriers agricoles.

V. — A TRAVERS LES FAITS RÉCENTS

En France. — Projet d'une Cour suprême en France. — Le monopole de l'alcool. — Les petites assurances mutuelles contre l'incendie.

Dans les colonies. — Le Congrès des orientalistes à l'exposition d'Hanoï. — L'extinction graduelle des Canaques.

A l'étranger. — L'assainissement moral en Belgique. — La question macédonienne. — L'industrie de la chaussure aux États-Unis. — La main-d'œuvre asiatique dans l'Afrique du Sud.

En France.

On sait les services que rend aux États-Unis la « Cour suprême ». Ce tribunal, absolument indépendant du pouvoir législatif, a le droit de paralyser la loi elle-même, lorsque les législateurs, en la votant, n'ont pas tenu compte de la Constitution et de ses principes, et notamment des droits des individus, supérieurs aux droits de l'État. Si donc une loi viole ces droits supérieurs, les citoyens ne seront pas obligés de s'incliner devant elle. Ils en appelleront de la

sentence des juges ordinaires à celle de la Cour suprême, qui cassera la loi comme non avenue. En fait, le cas s'est rencontré plusieurs fois, et les Américains n'ont pas l'air de s'en trouver mal.

C'est un organisme semblable que M. Charles Benoist, député de Paris, voudrait voir introduire dans les rouages gouvernementaux de la France. Pour cela, il a déposé à la Chambre une proposition de loi, alléguant que l'institution dont il s'agit peut être créée sans qu'il soit nécessaire de procéder à une « revision de la Constitution. » En effet, dit-il dans son exposé des motifs, les lois constitutionnelles de février et juillet 1875 ne disent rien du pouvoir judiciaire; la Cour de cassation, les cours d'appel, les tribunaux de tout degré existent antérieurement et extérieurement à elles. Il en déduit que la Cour suprême, elle aussi, serait créée validement par une simple loi. Il est bien entendu, ajoute-t-il, que « cette Cour suprême serait une cour de justice, le plus haut des tribunaux, mais un tribunal ordinaire, soumis aux règles ordinaires, qui n'interviendrait jamais que sur la requête d'une partie, ne rendrait jamais que des arrêts d'espèce, et, même sous ces conditions, ne pourrait jamais qu'interpréter les lois en les comparant et en les confrontant avec la Constitution, mais ne les pourrait jamais ni défaire ni refaire; qui se maintiendrait donc et qui se mouvrait donc dans l'ordre judiciaire, sans jamais s'immiscer dans l'ordre exécutif ni dans l'ordre législatif... »

Voici le texte du projet de loi :

Article premier. — Il est institué une Cour suprême qui connaîtra des atteintes portées aux droits et aux libertés des citoyens, tels qu'ils résultent des principes posés par la déclaration des droits du 3 septembre 1791.

Art. 2. — Cette Cour suprême est composée d'un président et de huit juges nommés par décret du président de la République, rendu en conseil des ministres.

Le président et les juges de la Cour suprême seront choisis sur une liste de présentation en nombre triple (soit vingt-sept) dressée par un collège électoral *ad hoc*, formé de la Cour de cassation, du Conseil d'État, de la section de législation de l'Académie des sciences morales et politiques, des Cours d'appel, des Facultés de droit, de l'ordre des avocats au Conseil d'État et à la Cour de cassation, des barreaux d'avocats près les cours d'appel.

Art. 3. — Le président et les juges de la Cour suprême sont inamovibles. Ils ne peuvent être nommés à aucune autre fonction. Ils peuvent prendre leur retraite avec solde entière, à soixante-dix ans d'âge, et après dix ans de services.

Il ne faut pas se faire illusion sur le sort réservé à cette proposition de loi. La Constitution et les fameux principes de 1889 sont environnés chez nous de beaucoup d'honneur. On les affiche dans

les écoles, avec de beaux cadres tout autour; mais les législateurs entendent bien se réserver le droit de les violer dans telle ou telle loi particulière, toutes les fois que la fantaisie leur en viendra. Il fallait un peuple amoureux du *self-help* pour imaginer une aussi gênante barrière aux caprices de ses propres représentants.

∴

Une question orageuse qui redevient actuelle est la question des bouilleurs de cru. C'est surtout, on le devine, une bataille d'intérêts. Ceux qui sont pour le maintien du privilège sont ceux qui en bénéficient, et ceux qui le combattent sont ceux qui doivent gagner à sa disparition.

Il y a lieu, toutefois, de signaler à ce propos quelques idées qui ont été émises, ou plutôt remises en circulation. M. Jaurès a préconisé le monopole de la fabrication de l'alcool par l'État. Nul autre que l'État n'aurait le droit de distiller en France. Comme conséquence, il y aurait des indemnités assez fortes à servir, soit aux distillateurs, soit aux bouilleurs de cru, qui se trouveraient expropriés. En outre, cette solution soulèverait de nouveau l'éternel débat : « Que vaut l'État comme industriel? » Nous voyons qu'il n'est guère brillant comme fabricant d'allumettes. Le serait-il davantage comme fabricant de liqueurs?

Il est sans doute assez exact, *dans une certaine mesure*, que, vu le caractère nocif de l'alcool, l'État n'est pas sans quelque droit d'intervenir. Encore faut-il trouver *la manière*. Cette « manière », d'autres ont cru la trouver dans le système de M. Alglave, longuement développé dans le *Temps* il y a quelques années. L'État ne porterait nulle atteinte à la fabrication de l'alcool, mais il se réserverait le monopole de la rectification et de la vente en détail. Il serait le grand et unique acheteur en gros de tout l'alcool élaboré en France. C'est à lui que les fabricants seraient tenus de vendre la totalité de leurs produits. L'État, avec ses chimistes, épurerait et rectifierait le tout en quelques grandes usines. Puis il débiterait le liquide rectifié en des bouteilles spéciales, impossible à contrefaire. Chaque bouteille serait frappée d'une taxe de quatre francs. Les distillateurs à grandes marques, dont la réputation est établie, pourraient vendre eux-mêmes leur alcool, mais dans les bouteilles de l'État, et après avoir payé ces bouteilles à l'État.

Le système de M. Alglave est intéressant, mais les critiques lui ont trouvé des points faibles. Un de ces points faibles est la difficulté de trouver un type de bouteille qu'on puisse vider et non remplir, sans quoi les fraudeurs auraient beau jeu. Il est certain que, si la

fraude pouvait être conjurée, un monopole de cette espèce aurait une influence plutôt salutaire sur la santé publique. L'impôt aurait cela de bon qu'il serait de ceux auxquels on peut toujours se soustraire, comme l'impôt sur le tabac. Mais nul n'ignore que la distillation est une opération industrielle des plus simples, opération que tout le monde peut faire chez soi, avec des appareils de faible volume et de prix peu élevé. Par conséquent, la prime à la fraude sera d'autant plus puissante que le prix de vente sera plus élevé et la confiance du public plus acquise au produit estampillé par l'État.

*
* *

Il est des actes d'initiative qu'on connaît peu, parce qu'ils font peu de bruit; et souvent ce ne sont pas les moins utiles. L'assemblée de l'Union du Sud-Est des syndicats agricoles a mis récemment en lumière une organisation intéressante, celle des petites assurances mutuelles locales contre l'incendie. On sait que les compagnies d'assurances rendent bien des services. Leur tort, c'est de vendre ces services fort cher et de faire payer aux assurés des primes hors de proportion avec les risques courus. Leur excuse, c'est que l'État les taxe à outrance, que la concurrence qu'elles se font leur coûte un nombreux personnel et qu'il leur faut faire face à la mauvaise foi d'un certain nombre de leurs clients. Ces inconvénients sont écartés dans le système des petites assurances dont nous parlons. Celle de Viriat, par exemple, fondée en 1886, établit en principe des primes aussi élevées que celle des compagnies. Pendant les deux premières années, l'assuré paye la prime entière, puis, les années suivantes, une demi-prime seulement. La direction se réserve d'appeler les demi-primes restantes en cas de nécessité. Or, non seulement cette nécessité ne s'est pas produite, mais encore, au bout de trois ans, l'association, qui comptait trois cents membres, avait déjà constitué une réserve de neuf mille francs. Il s'agit presque toujours, bien entendu, d'immeubles agricoles de peu de valeur. Le lendemain d'un incendie, des experts vont examiner les dégâts et l'on fixe à l'amiable le montant de l'indemnité. S'il n'y a pas accord, la société fait reconstruire à ses frais l'immeuble détruit.

Actuellement, la société compte 768 assurés à qui elle a abandonné plus de 50.000 francs de demi-primes non appelées. Elle est administrée par trente-quatre syndics. Bien entendu, tous ces gens-là se connaissent, ce qui simplifie considérablement la besogne, le contrôle et les frais généraux. On se surveille de voisin à voisin. Les incendies volontaires sont plus difficiles, et les incendies non volontaires sont moins désastreux, car les gens du voisinage, assurés eux-

mêmes, et solidaires de celui dont la maison brûle, ont intérêt à éteindre le feu immédiatement.

Un certain nombre de groupements semblables existent dans l'Isère, dans l'Ain, dans la Haute-Savoie, dans l'Auvergne. On a signalé, dans cette dernière région, des sociétés d'assurance mutuelle dont les membres, *faute d'incendie*, n'ont fait aucun versement depuis trente ans.

On peut trouver un défaut dans le système : c'est que la coïncidence de plusieurs sinistres épuiserait rapidement les ressources de ces sociétés. Mais l'objection, jusqu'ici, est demeurée purement théorique. En fait, nous voyons que les combinaisons de ce genre ont donné de bons résultats. Du reste, lorsque de trop gros clients se présentent, apportant avec eux des risques trop forts, on a recours à une sage précaution : la réassurance.

Dans les colonies.

L'Exposition d'Hanoï est en train de se clore au moment où paraissent ces lignes. Nous en avons déjà donné un rapide aperçu. Disons un mot du congrès d'orientalistes qui s'est tenu à cette occasion.

Ce congrès s'est ouvert à Hanoï, sous la présidence de M. Beau, gouverneur général de l'Indo-Chine, qui, après avoir complimenté les savants accourus à son appel, s'est exprimé en ces termes :

« Par sa situation intermédiaire entre la Chine et l'Inde, ce pays s'est trouvé le théâtre séculaire où les deux grandes variétés de l'espèce humaine, la Mongolique et l'Indo-Chine aryenne, se sont rencontrées et ont lutté pour la conquête et l'hégémonie. Les traces de cette lutte sont encore inscrites sur le sol et sur les traits des races qui l'habitent, et nulle autre partie de l'Asie n'offre un champ aussi riche et aussi varié pour l'étude des langues, des religions et des civilisations qui se sont disputé cette partie du monde.

« Aussi les études que vous poursuivez, et dont vous venez ici nous faire connaître les résultats en les soumettant à l'épreuve d'une discussion amicale et éclairée, ne sont-elles pas seulement d'ordre théorique et destinées à satisfaire votre curiosité scientifique. De vos recherches sur le passé de la grande péninsule indo-chinoise, sortent les plus utiles renseignements que nous puissions recueillir pour le gouvernement des peuples si divers qui l'habitent.

« En utilisant la source précieuse de documentation que vous nous apportez, nous nous préserverons de bien des erreurs et nous apprendrons à faire meilleur usage des ressources de toute nature

que ce pays nous offre. De plus, en pénétrant, par l'histoire du passé, jusqu'au fond encore si fermé de la pensée des races indigènes, il est permis d'espérer que nous arriverons à les comprendre, à nous faire comprendre et même aimer d'elles; et ainsi nous parviendrons peu à peu à réaliser la mission que la France s'est imposée en prenant charge du gouvernement de ces peuples, qu'elle doit, par les voies supérieures de la science, de la justice et de la civilisation, faire évoluer vers un avenir meilleur. »

Du discours de M. Finot, qui a répondu à M. Beau, nous extrayons ce qui suit :

« Située au milieu des pays d'Extrême-Orient à la jonction des deux grandes civilisations qui se sont partagé l'Asie orientale, l'Indo-Chine est comme le rendez-vous des races et des religions qui font l'objet de vos études. Ici, au bord de la mer de Chine, se trouve à la fois l'habitat actuel du peuple annamite, l'empreinte de la domination chinoise, le berceau probable de la race malaise et les vestiges extrêmes du brahmanisme indien à l'Ouest, au Cambodge et au Laos, les monastères peuplés de moines en robe jaune nous mettent en contact avec le bouddhisme cingalais, et derrière ce rideau de populations civilisées, un complexe mal connu de tribus sauvages attend encore les investigations des ethnographes. »

Des sociétés savantes d'un grand nombre de pays étaient représentées au congrès, où l'on a exprimé de grands espoirs au sujet de l'École Française d'Extrême-Orient, fondée par M. Doumer, et dont les membres ont déjà visité Java, le Siam, l'Inde, la Chine et le Japon.

Les cultures intellectuelles, comme on le voit, ont pris possession de l'Indo-Chine. Il faut espérer qu'elles constitueront d'utiles auxiliaires pour notre colonisation.

*
* *

Le rapport sur le budget des colonies a été présenté cette année par M. Bienvenu Martin qui, entre autres questions, s'est occupé des Canaques de la Nouvelle-Calédonie. Il constate avec inquiétude que le nombre de ces indigènes décroît rapidement. De 1885 à 1900, ce nombre est tombé de 26.000 à 17.000. Il ajoute que la politique suivie par le gouvernement français et ses fonctionnaires n'a pas été, à ce point de vue, à l'abri de la critique. « Dans la constitution de ce qu'on a appelé les réserves indigènes, dit-il, on n'a pas toujours respecté les engagements pris et on a, par des délimitations successives, toujours accomplies au détriment des tribus, restreint progressivement les terres qui leur étaient laissées; en échange du sol

qui leur était enlevé, les tribus n'ont souvent reçu que des indemnités très faibles. Tels lots de terre, par exemple, d'une contenance d'environ 5.900 hectares, que l'administration s'était fait céder pour un millier de francs, étaient, quelques jours après, mis en adjudication à raison de 25 francs l'hectare, et la société le Nickel acquérait un de ces lots (comprenant 497 hectares) moyennant 12.525 francs avec obligation de construire une route. De tels faits ne sont-ils pas de nature à altérer la confiance que les indigènes doivent avoir dans notre esprit de justice? »

Le rapporteur accuse certains administrateurs d'avoir déployé une rigueur excessive. Parmi les causes multiples qui déciment la population indigène, il signale l'alcoolisme et les maladies. Un des principaux revenus des petits colons consiste dans la vente de l'alcool aux Canaques; l'autorité locale ne fait rien pour enrayer ce funeste commerce. La lèpre se propage dans les tribus; il y a bien des léproseries, mais elles sont mal installées. M. Bienvenu Martin dit que la conservation de la race canaque n'est pas seulement commandée par des motifs d'humanité, qu'elle est aussi une des conditions de la prospérité de la colonie, et que le gouvernement local a le devoir de la protéger efficacement

Maigre protection, malheureusement, que la protection administrative. Il vaudrait mieux qu'on pût *élever* et *transformer* les Canaques. Mais s'y prêteront-ils? Et qui s'en chargera? Les missionnaires? Ils sont assez peu en faveur, et leurs ressources vont diminuer encore. Les colons? La plupart, on le conçoit, ne songent qu'à leur intérêt personnel, contraire à celui des Canaques, comme l'intérêt des Européens, lorsqu'ils débarquèrent en Amérique, était contraire à l'intérêt des Indiens.

A l'étranger.

Les chambres belges viennent de donner un salutaire exemple en votant un projet qui punit les chants obscènes et vise spécialement les cafés-concerts.

On sait que ces établissements sont, de nos jours, une véritable plaie. Des familles entières, avec femmes et enfants, ont pris l'habitude de s'y rendre. Les couplets et refrains se retiennent. On les répète dans la rue, à l'atelier, à la maison. Il y a là un puissant agent de démoralisation contre lequel la lutte est bien difficile.

Chez nous, la censure résout le problème en ne luttant pas du tout. Du reste, les chansons, dans la bouche de ceux qui les débitent, ne sont plus ce qu'elles étaient sous les yeux des censeurs. En outre,

le système a l'inconvénient de couvrir les chansons immorales qui ont escamoté le « visa » administratif.

Il faut noter que, par suite de la communauté de langues, les chansons composées en France ont des facilités particulières pour s'introduire en Belgique, ce qui rend plus pénible, dans ce dernier pays, la tâche de ceux qui veulent sauvegarder la moralité populaire.

La loi de répression votée par les chambres belges a pour auteur M. Wœste. Après avoir passé au Sénat, elle devra revenir à la Chambre pour des modifications de termes. Le texte adopté par le Sénat, édicte des peines contre « quiconque aura, dans un lieu public, chanté, lu, récité, proféré ou fait entendre des obscénités ». Comme on le voit, le libellé de la loi est aussi complet que possible. Si on l'appliquait chez nous, toute une littérature spéciale — trop spéciale — disparaîtrait au grand profit des bonnes mœurs.

*
* *

Un *Livre jaune*, sur les affaires de Macédoine, a été distribué, il y a quinze jours, aux membres du Parlement français.

Ce *Livre jaune*, qui reflète la préoccupation officielle de répondre à certaines accusations, expose les démarches faites par le gouvernement français pour obtenir une amélioration du sort des populations chrétiennes en Macédoine.

Dès le commencement de l'année 1902, les agents français dans la péninsule des Balkans signalaient des menaces d'insurrection pour le printemps. Les mêmes renseignements étaient recueillis à Saint-Pétersbourg et à Vienne. Les gouvernements français et russe agirent de concert pour donner des conseils de prudence tant à Sofia qu'à Constantinople.

Mais la Porte se contenta de nommer une commission des réformes. Pendant l'été l'insurrection se développa. Au mois d'août, le congrès macédonien se réunit en Bulgarie, et, le mois suivant, à la suite des fêtes de Chipka, on signala une recrudescence des incursions de bandes armées en Macédoine. Les nouvelles devenaient si alarmantes que notre ministre à Sofia écrivait : « L'hiver peut-être nous sépare seul d'incidents qui, s'ils ne sont pas conjurés, peuvent être d'autant plus graves que les sympathies, non seulement bulgares, mais slaves, les préparent et grandiront leur importance. »

La France et la Russie intervinrent de nouveau et recommandèrent au sultan l'adoption immédiate de quelques réformes pratiques, telles que la réforme de la gendarmerie et celle de la perception des dîmes.

Le *Livre jaune*, on le conçoit, fait sonner bien haut ces interventions diplomatiques. Mais on ne voit pas que la diplomatie ait obtenu grand'chose.

La vérité, c'est que, depuis la guerre turco-russe, pendant laquelle les Macédoniens purent rêver au moment de leur émancipation, la condition de ces derniers — nous parlons des chrétiens — est tout à fait misérable.

Un grand nombre d'entre eux se sont enfuis en Bulgarie au cours des dernières années. Ils y trouveront des populations de même race et affranchies du joug ottoman depuis 1878. Des relations se sont établies entre ces réfugiés et leurs parents de Macédoine. Elles ont été le prétexte de nouvelles persécutions de la part des fonctionnaires du sultan. De là un nouvel élan donné à l'émigration.

Actuellement, on estime à 140.000 le nombre des Macédoniens qui ont passé en Bulgarie. Ces réfugiés ont formé un grand nombre de comités révolutionnaires dont l'action devient, paraît-il, de plus en plus puissante. Leur influence sur la population bulgare est très grande, et le gouvernement du prince Ferdinand est débordé par l'opinion publique. Il est donc probable que, si les choses se gâtaient en Macédoine, la Bulgarie s'ébranlerait, et ce serait la réouverture de l'éternelle question d'Orient, qui est elle-même une résultante de tant de questions sociales localisées dans toute la péninsule des Balkans.

⁂

On s'occupe, dans le monde industriel et commercial, d'une nouvelle manifestation de l'activité économique des Américains. Parmi les produits fabriqués que les États-Unis commencent à déverser copieusement sur l'Europe, la chaussure prend de jour en jour plus d'importance. Bien entendu, la machine joue un rôle important dans cette fabrication.

En 1900, année qui a été inférieure à la normale, les États-Unis ont produit environ 220 millions de paires de chaussures, ce qui fait trois paires par habitant, en faisant entrer les enfants non chaussés dans le calcul de la moyenne. Cette production dépasse donc la consommation. De là une exportation dont la valeur se chiffrait, en cette même année 1900, par 4.276.656 dollars et qui a atteint, en 1902, la somme de 6.182.098 dollars. L'industrie de la chaussure occupe aux États-Unis 143.000 ouvriers, qui touchent 60 millions de dollars de salaires, soit 300 millions de francs. Malgré l'élévation des salaires, la machine permet de vendre la chaussure ainsi fabriquée à des prix relativement faibles, ce qui explique le succès de l'exportation.

Ces chaussures, évidemment, peuvent ne pas être de la dernière élégance; mais bien des Yankees se soucient peu d'être élégants, et, du reste, on conçoit que la bottine faite à la main, par un bottier artisan, et presque artiste, atteigne, dans les conditions actuelles de l'industrie américaine, ce qu'on appelle des « prix fous ». Bien des gens, même du « meilleur monde », commencent donc à s'en passer.

*
* *

M. Chamberlain, au cours de son récent voyage dans l'Afrique du Sud, a conféré longuement avec les représentants des compagnies minières qui lui ont exprimé leurs revendications.

On affirme que les notabilités des mines d'or travaillent à obtenir l'autorisation d'introduire la main-d'œuvre chinoise.

Ils proposent d'importer 100.000 coolies auxquels on ne permettrait pas de se fixer définitivement dans la colonie. Ces coolies signeraient un engagement pour une période déterminée et seraient rapatriés à l'expiration de cet engagement.

Cette idée a donné lieu à de vives polémiques. D'ores et déjà, le *Daily Mail* s'oppose énergiquement à l'adoption de la main-d'œuvre chinoise.

Plusieurs journaux citent l'opinion de M. Benjamin Kidd, économiste américain, qui vient de retourner aux États-Unis après un voyage en Afrique. D'après M. Kidd, il est essentiel que l'Afrique du Sud reste un pays de race blanche, et il conseille d'attirer plutôt vers le Transvaal la main-d'œuvre européenne.

Comme on a introduit les nègres d'Afrique en Amérique pour suppléer à l'insuffisance des Indiens, on introduirait donc des Asiatiques en Afrique pour remédier à celle des Cafres. Il y aurait là une curieuse analogie, avec de notables différences, bien entendu. Quoi qu'il en soit, on voit que l'Afrique du Sud n'est pas tout à fait sortie de la formidable crise sociale par laquelle elle vient de passer.

Gabriel D'AZAMBUJA.

VI. — BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Comment lire les journaux? par Georges Fonsegrive. — Lecoffre, Paris.

Tout le monde lit des journaux. Combien y a-t-il de lecteurs qui sachent les lire, qui soient au courant de toutes les déformations que les journalistes font subir à la vérité? Une longue expérience de la presse a fait connaître à l'auteur divers procédés par où l'on peut éviter d'être trompé. Il a voulu faire profiter tous les lecteurs de sa propre expérience et, chemin faisant, il révèle bien des dessous ignorés de l'histoire et de la pratique du journalisme. On pénètre à sa suite dans les bureaux de rédaction et dans les cabinets de direction. Il raconte ce qu'il a observé en un style vif, alerte, plein de piquant et d'imprévu.

Pour le Christ et pour le peuple, par P. Lapeyre, P. Lethielleux, Paris.

L'auteur de ce livre a pour but de « dissiper de graves malentendus et de sculpter patiemment dans les cerveaux le vrai sens de toutes choses ». Entre les catholiques et le peuple il y a, dit-il, des divergences déplorables. Il veut, en montrant qu'elles sont contraires à la nature des choses, et en portant la lumière dans les deux camps, les faire disparaître. M. Lapeyre, auteur du *Catholicisme social*, a acquis une certaine notoriété dans le groupe des « démocrates chrétiens ».

Un an de Justice (1901-1902), par Henri Varennes, Garnier frères, Paris.

Cet ouvrage est une série de comptes rendus de causes judiciaires, dans un style plutôt léger. Citons, parmi les procès dont s'est occupé l'auteur : *La séquestrée de Poitiers. — Les erreurs judiciaires (La Trompette, Rabiet, Jean Voisin). — Le procès de Laurent Tailhade. — Le crime de Gilmour. — La tragédie de Corancey. — L'accident des Variétés. — Le procès Henry-Reinach. — Les incidents de l'affaire Humbert. — Le drame de Lausanne. — Le cas du colonel de Saint-Rémy*, etc.

La démocratie et l'organisation des partis, par M. Ostrogorski. — 2 forts volumes in-8°, Calmann-Lévy, Paris.

Cet important ouvrage, qui représente environ 1.300 pages et a dû réclamer une somme de travail peu commune, constitue une his-

toire de la vie politique chez les peuples anglo-saxons, retracée dans le plus minutieux détail. L'auteur, comme lui-même a soin de l'expliquer dès le début, s'est moins attaché aux *formes* politiques qu'aux *forces* politiques, autrement dit à l'influence des organisations privées et spontanées sur le fonctionnement de l'appareil gouvernemental.

Conseil supérieur du travail. Session de 1902. Apprentissage. Rapport de M. Briat, au nom de la commission permanente. Enquête et documents. — 1 vol. in-4°, Paris, Imprimerie Nationale. — Document officiel intéressant à consulter et copieusement fourni de statistiques.

Théorie de la valeur. Réfutation des théories de Robertus, Marx, Stanley Jevons et de Bohm-Bawerk, par Christian Cornélissen. C. Reinwald. — Schleicher Frères et Cie, Paris.

M. Cornelissen étudie la question du bien-être matériel des hommes et en particulier la valeur des richesses; il part de là pour rechercher ensuite les lois qui régissent dans la société actuelle le salariat, le capital et l'accumulation du capital, la rente foncière, etc... L'auteur estime que l'aspect matériel de la vie sociale ne saurait être bien et dûment étudié à part, séparé de l'aspect moral, intellectuel et politique.

L'évolution économique du XIXe siècle : Angleterre, Belgique, France, États-Unis, par Em. Cauderlier, industriel, membre de la commission du travail de 1887, rapporteur de la commission d'enquête du Sénat sur l'alcoolisme. — Lamertin, Bruxelles; Girard et Brière, Paris.

M. Cauderlier croit pouvoir établir que l'évolution économique du XIXe siècle, d'abord contraire à l'ouvrier, lui a ensuite été favorable et que ces heureux progrès dans la situation matérielle des masses sont le fruit de la liberté économique, l'épanouissement de l'initiative privée. Le socialisme, d'après l'auteur, est en baisse; en revanche, un nouveau mal s'annonce menaçant: l'alcoolisme.

Le Directeur Gérant : Edmond Demolins.

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT ET Cie. — PARIS

Chemins de fer de Paris-Lyon-Méditerranée

Voyages à itinéraires facultatifs

de France en Algérie et en Tunisie.

Il est délivré pendant toute l'année, dans toutes les gares P.-L.-M. des carnets de 1re, 2e et 3e classes pour des voyages sur les lignes des réseaux Paris-Lyon-Méditerranée, Est, État, Midi, Nord, Orléans, Ouest, P.-L.-M.-Algérien, Est-Algérien, État (Lignes Algériennes), Ouest-Algérien, Bône-Guelma, et sur les lignes maritimes desservies par la Compagnie Générale Transatlantique, par la Compagnie de navigation mixte (Compagnie Touache), ou par la Société Générale de Transports maritimes à vapeur. Les itinéraires sont établis à l'avance par les voyageurs eux mêmes. Les parcours sur les réseaux français doivent être de 300 kilomètres au moins ou être comptés pour 300 kilomètres.

Les parcours maritimes doivent être effectués exclusivement sur les paquebots d'une même Compagnie. La nourriture à bord des paquebots est comprise dans le prix des billets.

Les voyages doivent ramener les voyageurs à leur point de départ. — Ils peuvent comprendre, non seulement un circuit dont chaque portion n'est parcourue qu'une fois, mais encore des sections à parcourir dans les deux sens, sans qu'une même section puisse y figurer plus de deux fois (une fois dans chaque sens ou deux fois dans le même sens).

Arrêts facultatifs dans toutes les gares du parcours.

Validité : 90 jours, avec faculté de prolongation de 3 fois 30 jours, moyennant le paiement d'un supplement de 10 %, chaque fois. — Faire la demande de carnets 5 jours au moins à l'avance, à la gare où le voyage doit être commencé.

Nous avons la vive douleur d'apprendre à nos amis la mort de M. l'abbé Henri de Tourville, le génial continuateur et rénovateur de l'œuvre de Le Play. On sait qu'il a été, avec M. Demolins, le fondateur et l'inspirateur de cette Revue.

M. l'abbé de Tourville est décédé le 5 mars, au château de Tourville, près de Pont-Audemer, après une longue maladie contre laquelle il avait lutté sans cesse, profitant de tous les instants de répit que lui laissait la souffrance pour semer des vérités scientifiques et former des hommes.

Ses funérailles ont eu lieu à Tourville, le 9 mars, au milieu d'un nombreux concours d'amis et de disciples, venus de divers points de France et même d'ailleurs. M. l'abbé Desmons, aumônier de l'École des Roches, dans un discours que nous publierons ultérieurement, et M. Edmond Demolins, ont adressé d'éloquents adieux à celui qui fut et restera notre maître à tous.

Nous prions les familles de Tourville et de Maistre de vouloir bien agréer nos respectueuses condoléances.

Au moment de mettre sous presse, nous éprouvons une nouvelle perte dans la personne de M. Paul Leloup, notre dévoué et fidèle administrateur. Nous offrons également à sa famille le sincère tribut de nos regrets.

HENRI DE TOURVILLE [1]

Il me semble qu'un vide immense se fait aujourd'hui autour de moi, en face de cette tombe où va descendre celui dont j'ai été le collaborateur et l'ami pendant près de trente ans.

Rarement un homme a eu sur la vie d'un autre homme une influence plus décisive et plus profonde que celle qui a été exercée sur la mienne par Henri de Tourville.

Je le retrouve en moi, dans tous les recoins les plus intimes de ma pensée, de mon intelligence et de mon affection.

Il fut pour moi un maître et un ami également incomparables. Pendant trente ans, nous avons vraiment pensé ensemble. J'ai vraiment habité en lui.

En présence de ce cercueil, je revois, avec une intensité extraordinaire, toutes les étapes de notre vie, si étroitement liée :

Le salon de Le Play, où nous nous sommes rencontrés pour la première fois, en 1874, et pour ne plus nous séparer ;

Les réunions de la place Saint-Augustin, où s'ébauchèrent les cours de Science sociale ;

Les conférences de la rue de la Bienfaisance, où ils se précisèrent.

Les conférences de la Société de Géographie, où, sous sa puissante direction, ils prirent leur forme définitive.

Je le revois, au moment où la Revue, *la Science sociale*, se dégagea avec éclat de sa forme première, pour s'élancer plus haut. Ce fut l'époque héroïque.

[1] Nous publions ici le discours prononcé par M. Edmond Demolins sur la tombe de M. Henri de Tourville, le 9 mars dernier.

Tous les travaux de cette Revue portent plus ou moins sa trace et beaucoup son empreinte profonde.

Elle porte aussi son empreinte cette École des Roches, qui sort de la Science sociale comme le fruit sort de l'arbre. Cette École qu'il a si heureusement définie, quelques minutes à peine avant sa mort : « Le grand atelier intellectuel de la Science sociale ».

Ce fut presque le dernier mot sorti de ses lèvres.

Mais ce n'est pas le dernier mot de sa pensée, car sa pensée s'exprimera toujours parmi nous et longtemps après nous. Elle vivra par ses œuvres et par ses disciples.

A une époque où on ne trouve plus le temps de se recueillir en soi-même et de réfléchir, Henri de Tourville a su être un penseur comme il s'en rencontre rarement dans l'histoire de l'humanité.

Il n'a pas vécu de la même vie que les autres hommes. Il a surtout vécu par sa pensée qui était un instrument d'une extraordinaire puissance. Il était capable, pendant des journées, pendant des semaines entières, de réfléchir méthodiquement, obstinément, à un seul objet, de le scruter à tous les points de vue, pour lui arracher son secret et pour en dégager la loi. Je n'ai jamais rencontré un homme doué d'une pareille puissance d'analyse; je n'en excepte même pas Le Play.

Le Play a eu l'honneur incomparable de déterminer la méthode sociale et de dégager les premières lois. Mais on peut dire, sans hésiter, qu'Henri de Tourvillle a porté cette méthode à un tel degré de perfection qu'elle a été vraiment renouvelée et qu'elle est définitivement établie.

Mais cet esprit n'était pas seulement prodigieusement analytique, il était encore doué d'une extraordinaire puissance de synthèse. C'est ainsi qu'il apparaîtra dans ses lettres, qui sont des œuvres de style et des monuments de reconstitution sociale. Ces lettres, qui sont à publier, révéleront l'homme supérieur qui n'a été connu que de quelques amis.

En effet ce grand penseur, qui a analysé et formulé un monde de faits et d'idées, a peu écrit. Nous n'avons guère de lui que son *Histoire de la formation particulariste,* dont la publication se

termine en ce moment dans la *Science sociale*. Dieu a voulu laisser à ce bon ouvrier le temps de terminer cette grande œuvre, avant de le rappeler à lui.

Mais s'il a peu écrit, il a du moins été un extraordinaire formateur d'intelligences. Il a mis sur toutes celles qu'il a pu atteindre une empreinte ineffaçable.

Cette intelligence, si remarquablement organisée, a été associée, pendant presque toute sa vie, à un corps délicat et débile. La souffrance, avec laquelle il avait fait alliance, n'a cependant pas troublé sa sérénité ; elle a même été féconde pour la science : toute la vitalité qui se retirait progressivement du corps refluant avec d'autant plus de force vers l'intelligence.

Henri de Tourville a surtout vécu par la tête.

Cette pure intelligence est maintenant délivrée de ce corps qu'elle traînait péniblement avec elle. Elle peut maintenant apercevoir, directement et dans toute leur étendue, ces lois, toutes ces lois sociales qu'elle essayait péniblement de dégager et de formuler, une à une. Elle connaît enfin, dans sa splendeur divine, le magnifique enchaînement des choses humaines, qui a été l'objet de ses constantes préoccupations sur cette terre.

Au revoir, mon ami, mon incomparable ami.

QUESTIONS DU JOUR

QUELQUES RÉFLEXIONS

A PROPOS DU CONFLIT VÉNÉZUÉLIEN

Pendant plusieurs mois, les journaux ont entretenu leurs lecteurs du conflit anglo-germano-italo-vénézuélien, sans que le public, ainsi qu'il arrive lorsqu'on est renseigné à coups de dépêches quotidiennes, ait pu se faire une idée bien nette de ce gros incident. Essayons aujourd'hui d'y revenir afin de mettre quelques faits en lumière et d'en dégager, s'il se peut, la physionomie sociale.

Les noms de neuf peuples, tous bien comptés, ont été prononcés à l'occasion de cet épineux litige. Cela fait comme une sorte de drame avec des acteurs et des figurants. Ces acteurs et ces figurants, comment devaient-ils jouer? Selon l'esprit de leur rôle, c'est-à-dire selon leur formation particulière. C'est ce qu'il n'est pas indifférent de constater.

Et d'abord, puisqu'il s'agit d'un conflit vénézuélien, et que le Vénézuéla fournit le *lieu* de la querelle, jetons un coup d'œil sur ce pays.

Le Vénézuéla, comme la plupart des pays de l'Amérique du Sud, est un pays favorisé par la nature. La fertilité du sol, surexcitée par la chaleur dans la zone littorale, invite aux grandes plantations de café et d'autres produits tropicaux.

A l'intérieur, des régions de diverses altitudes se prêtent à la culture des végétaux produits par les zones tempérées. Le pays est très vaste pour la population qui l'occupe, et d'immenses espaces sont encore inoccupés. Bref, le Vénézuéla est un pays *où il y a quelque chose à faire*, et propre à solliciter l'attention des agriculteurs entreprenants.

Ces agriculteurs entreprenants, la population vénézuélienne proprement dite n'en fournit guère. La race espagnole, là comme ailleurs, ne produit pas le type du cultivateur avisé et progressiste. Sa formation ne la rend pas apte aux grandes initiatives. En outre, elle est relativement pauvre, et ce n'est pas dans le pays, sauf exceptions, que l'on peut recueillir les capitaux nécessaires aux entreprises importantes.

Des colons et des capitaux sont donc venus du dehors : colons et capitaux allemands, anglais, français, italiens même (l'Italie fournissant d'ailleurs plutôt des colons que des capitaux). Les Allemands surtout se sont taillé au Vénézuéla une large place. L'ensemble de leurs plantations représente, paraît-il, une valeur d'environ cent millions de francs. Leurs maisons de commerce servent d'intermédiaires pour l'exportation des trois quarts du café que l'on récolte dans le pays. Ce sont eux enfin qui ont construit de Caracas à Valencia, dans une région très accidentée, un chemin de fer de 180 kilomètres, comportant 86 tunnels et 182 ponts ou viadues, chemin de fer qui a coûté 75 millions. Règle générale : ce sont des capitalistes étrangers qui fournissent des chemins de fer à l'Amérique du Sud.

Les nationaux anglais ont aussi des établissements considérables, et ont construit le chemin de fer de Caracas à La Guayra, chemin de fer qui représente une longueur de 38 kilomètres seulement, mais qui, toujours pour des raisons d'altitude et de relief du sol, n'en est pas moins une œuvre d'art, ayant coûté de fortes sommes.

Or l'agriculture et l'industrie des transports ont essentiellement besoin de sécurité. Qui maintient la sécurité dans un pays? — C'est l'État. Que vaut l'État vénézuélien comme gendarme?

A cette question, l'histoire contemporaine répond d'une façon désastreuse. Le Vénézuéla est un des pays de l'Amérique du Sud qui compte le plus de révolutions et de *pronunciamientos* depuis la proclamation de l'indépendance. Une de ces révolutions a eu pour effet de détacher le Vénézuéla de la Colombie et de l'Équateur, avec lesquels il faisait corps autrefois ; mais, cette scission opérée, les causes sociales poussant à la discorde n'ont pas cessé d'agir dans chacun de ces pays séparément. A vrai dire, la guerre civile y est à l'état chronique. Les maux qu'elle produit sont parfois limités par la petitesse ridicule des « armées » qui se combattent; mais il est des moments où les conflits intérieurs prennent des proportions plus sérieuses, où les combats se multiplient çà et là. Or, les belligérants ne se font pas seulement du mal les uns aux autres. Leurs évolutions entraînent le pillage et le ravage des propriétés, en même temps que des « réquisitions » ruineuses, des « emprunts forcés », des interruptions fâcheuses dans les communications commerciales, et enfin des destructions d'ouvrages d'art sur les voies ferrées, voies ferrées, nous l'avons dit, qui appartiennent à des capitalistes anglais ou allemands.

On voit de suite la cause profonde du conflit. Le Vénézuéla a besoin des Européens et de leurs capitaux. Il les attire. Il profite de leur présence. Mais il ne les protège pas. Pis que cela, il les moleste ou les laisse molester par des « insurgés » en présence desquels la situation des étrangers est d'autant plus épineuse qu'ils ne savent jamais si les « révolutionnaires » d'aujourd'hui ne seront pas les « gouvernants » de demain.

Des réclamations se produisent donc, réclamations appuyées par les consuls et les diplomates, et qui donnent lieu à des reconnaissances officielles d'indemnités dues aux nationaux européens. Mais le tout n'est pas de reconnaître une dette, il faut la payer. Le gouvernement vénézuélien est un de ceux qui n'ont guère d'argent liquide dans leurs caisses. Les puissances étrangères sont alors fondées, comme avec des débiteurs suspects, à réclamer des « gages », autrement dit à s'emparer

des douanes, branche des recettes la plus facile à saisir. C'est précisément ce qui vient de se passer, après quelques péripéties assez instructives.

Rappelons brièvement ces péripéties.

L'insurrection actuelle, au Vénézuéla, n'est pas dépourvue d'importance. Bien que les questions de personnes et de clans jouent un rôle énorme dans la constitution des partis, on croit observer une certaine différence entre les gouvernementaux et les insurgés. Les premiers, avec le président Castro, sorte de général dictateur, paraissent représenter avant tout le parti militariste, radical, jacobin. Dans le camp adverse, ceux que les dépêches intitulent « révolutionnaires » semblent avoir avec eux la majorité des conservateurs, des « hommes d'ordre », autrement dit un groupe important de citoyens pacifiques, désireux de se débarrasser de la dictature militaire et jacobine. De certaines confidences que nous faisait naguère une personne bien renseignée, il résulte que les Européens, bien qu'assez indifférents en principe au succès de tel ou tel camp, ont plus ou moins souhaité le triomphe des « révolutionnaires », dans l'espoir que ceux-ci, une fois au pouvoir, montreraient plus de sollicitude ou moins de négligence pour leurs intérêts matériels. Peut-être faut-il attribuer à cet état d'âme l'attitude malveillante des gouvernementaux à leur égard, et, en particulier, l'arrestation arbitraire d'un certain nombre de sujets allemands, mesure qui, jointe au refus de payer des indemnités convenues, a violemment excité, dans cette occasion, le ressentiment de l'Allemagne.

Cette dernière puissance se joignit donc à l'Angleterre et, le 7 décembre dernier, toutes deux faisaient remettre au président Castro un *ultimatum* appuyé d'une démonstration navale. A partir de ce moment, il est curieux de voir chaque nation jouer son rôle selon le caractère propre qu'on lui connaît, de façon que, si on racontait l'histoire sans nommer les puissances qui interviennent, on devinerait tout de suite, à chaque fois, celle dont il s'agit.

Donc l'orage éclate sur le Vénézuéla. Celui-ci se réfugie vers

une protection, qui d'ailleurs s'offre d'elle-même. Quelle protection? — Celle des États-Unis.

Les États-Unis, officiellement, n'ont aucun droit sur les États de l'Amérique du Sud, dont l'indépendance théorique est absolue. Mais, de plus en plus, une « force des choses » fait de la Confédération américaine la grande protectrice des républiques du Nouveau-Monde. C'est elle qui intervient dans leurs démêlés avec l'Europe, qui se substitue à elles, pour ainsi dire, lorsqu'elles ont à traiter avec les puissances du vieux monde, et qui, même lorsque des satisfactions doivent être données à celles-ci, fait entendre à la diplomatie européenne qu'il lui faut limiter ses prétentions. On sait la formule qui sert d'étiquette aux interventions de ce genre. C'est la fameuse « doctrine de Monroë » par laquelle l'Union déclarait, il y a juste quatre-vingts ans, sa ferme intention de protéger toute l'Amérique contre des annexions territoriales de la part de l'Europe. Les États-Unis, à cette époque, ne songeaient pas encore précisément à prendre l'Amérique du Sud sous leur tutelle. Ils songeaient surtout à prévenir un retour offensif de l'Espagne, qui ne se résignait pas à la perte de son immense empire colonial. Mais, peu à peu, à mesure que se développait la colossale prospérité de la jeune république anglo-saxonne, la possibilité et l'utilité d'une tutelle de ce genre se révélaient de plus en plus. La « doctrine de Monroë » avait pris corps dans une formule rendue plus heureuse encore par une amphibologie providentielle : « L'Amérique aux Américains ». Les « Américains », cela peut vouloir dire les habitants de l'Amérique, mais cela peut vouloir dire également les citoyens des États-Unis. Ceux-ci étaient d'ailleurs devenus le point de mire des admirations et des imitations sud-américaines. On copiait leur constitution; on leur empruntait jusqu'à ce titre « d'États-Unis » qui semblait si heureusement trouvé, espérant qu'il suffirait de copier les mots pour s'assimiler les choses, et que les institutions politiques renferment en elles-mêmes une magique vertu. Précisément, le Vénézuéla est une des nations

qui, un beau jour, ont éprouvé le besoin de se découper en « États » et de déclarer ses États « unis », bien que le nom qui convienne le plus souvent, aux différentes fractions de ces républiques sud-américaines, soit plutôt celui d'États « désunis ».

On peut suivre, à travers le dix-neuvième siècle, les progrès de l'intervention des États-Unis dans les affaires de l'Amérique, et leur résistance croissante aux interventions de l'Europe. Cette résistance s'affirme puissamment lors de l'expédition française au Mexique. Bien que sortant à peine de la guerre de Sécession, l'Union américaine soutint de tout son pouvoir Juarez contre Maximilien. La chambre des représentants, à Washington, votait à l'unanimité une déclaration où elle s'opposait à la reconnaissance d'une monarchie mexicaine, et le président Abraham Lincoln écrivait à Juarez : « Tenez ferme; quoique nous ne soyons pas en guerre avec la France, comptez sur nous, sur notre argent, sur nos munitions, et sur les enrôlements militaires que nous favorisons » (1). Or, l'affaire du Mexique avait commencé comme celle de Vénézuéla : par une question de créance impayée.

Aujourd'hui, l'Union américaine se sent plus forte et plus prospère que jamais, prête à résister, s'il le faut, même à plusieurs puissances européennes coalisées pour intervenir en Amérique. Elle-même intervient, au contraire. On vient de la voir débarquer des troupes en Colombie comme s'il s'agissait de son propre territoire. L'isthme de Panama est devenu « sa chose », et nul n'y saurait plus toucher sans sa permission. Donc, rien d'étonnant si, dans le conflit anglo-germano-vénézuélien, le nom le plus répété par les télégrammes, celui que l'on a fini par retenir par cœur, presque à l'exclusion de tous les autres, a été celui de M. Bowen, ministre plénipotentiaire des États-Unis à Caracas. C'est lui, dès le premier moment, qui est devenu le grand personnage du drame, et, pour ainsi dire, le *deus ex machina*. C'est lui qui a fixé, tout au moins, la direction pratique dans laquelle il fallait chercher le dénouement.

(1) Villefranche. *Histoire de Napoléon III*, t. II, p. 252.

Le Vénézuéla s'est donc trouvé éclipsé ; le président Castro lui-même, le tout-puissant dictateur, est rentré dans l'ombre. C'est un diplomate américain que les puissances européennes ont trouvé devant elles lorsqu'elles ont voulu entrer en conversation, et ce diplomate, de concert avec son gouvernement, a mené l'affaire selon les intérêts de sa nation. Que les créanciers européens fussent indemnisés, les États-Unis le trouvaient fort juste ; mais que le « gage » fût trop bien « saisi », que les puissances européennes en prissent l'occasion de s'installer à demeure chez les débiteurs, pour mieux surveiller le règlement des dettes, c'est ce que le gouvernement de Washington ne pouvait souffrir. Aussi, bien que n'ayant jamais reconnu officiellement la « doctrine de Monroë », l'Allemagne et l'Angleterre durent consentir, en présence de l'attitude des États-Unis, à désavouer d'avance toute arrière-pensée d'annexion territoriale. C'était une condition préliminaire *après laquelle* le Yankee se déclarait prêt à causer.

Le gouvernement américain suivait une ligne de conduite assez habile : « Vous avez, disait-il en substance, une cour arbitrale permanente à La Haye. C'est le cas ou jamais d'y recourir ». L'Angleterre et l'Allemagne, auxquelles l'Italie était venue se joindre, comme nous allons le voir, auraient bien voulu obliger les États-Unis à remplir eux-mêmes les fonctions d'arbitre ; mais, comme il était clair que la sentence ne pouvait être rendue en faveur du Vénézuéla, la grande république américaine ne se souciait nullement de prendre un rôle qui eût indisposé contre elle ses protégés vénézuéliens. Exhibant donc une modeste créance de cent mille dollars, due à eux par le gouvernement de Caracas, les États-Unis firent observer que nul ne peut être juge et partie dans une cause, et c'est ainsi que, sans assumer les fonctions de redresseurs de torts, ils conservaient, en fait, leur posture de protecteurs sans titres, mais agissants.

Pendant que les Yankees restaient dans leur rôle, les Allemands se conduisaient, pour leur part, en parfaits Teutons. Ces

militaristes renforcés, fiers de la puissance de leurs armes, souffraient impatiemment les délais qu'on leur opposait. Il leur fallait des « faits de guerre ». Ils en eurent. Voyant que leurs menaces demeuraient sans effet immédiat, les vaisseaux allemands ouvrivent le feu, d'abord contre des canonnières qui furent coulées, puis contre des forts vénézuéliens qui, à la désagréable surprise des assiégeants, firent une assez belle résistance. Les hommes de race espagnole se battent bien, surtout lorsqu'une passion un peu vive, le sentiment patriotique par exemple, les surexcite, et que leurs chefs peuvent « aller de l'avant » sans craindre d'ordres contraires. Les Vénézuéliens, qui d'ailleurs ne font que se battre, se battirent donc bien en la circonstance, et les gros canons allemands ne leur firent pas peur. Or, l'Allemagne avait bien préparé une démonstration navale, mais non une expédition proprement dite. Son escadre fut donc obligée de subir le ridicule d'un échec infligé au colosse germanique par un tout petit peuple qui ne compte pas. En outre, et par une réaction assez naturelle, l'opinion publique, en divers pays, redevenait favorable aux Vénézuéliens, à qui leur attitude crâne faisait un certain honneur.

Et l'Angleterre? L'Angleterre continuait à marcher avec l'Allemagne; mais ce coude à coude la gênait visiblement de plus en plus. Tandis que les Allemands cherchaient à casser les vitres, la grande préoccupation des Anglais, de beaucoup d'entre eux tout au moins, était de trouver une solution honorable au problème sans se brouiller avec les États-Unis. Ils donnaient à leurs revendications un caractère pratique en les maintenant dans les limites de ce qu'ils savaient pouvoir obtenir. John Bull, en un mot, semblait comprendre que l'emploi de la force *ne paierait pas* et que, derrière le petit Vénézuéla, la désagréable silhouette de « frère Jonathan » pouvait à chaque instant surgir. Or, une partie de la presse anglaise ne se gênait pas pour dire que l'Angleterre avait plus à se méfier de l'Allemagne que des États-Unis. L'alliance anglo-allemande était donc essentiellement fragile, et ne tenait qu'à la coïncidence d'intérêts lésés. C'est

pourquoi un solution pacifique était vraisemblable, et a fini par intervenir, après des hésitations durant lesquelles les parties mesuraient sagement leurs forces, et moyennant des pourparlers assez laborieux où M. Bowen a joué un rôle essentiel.

Rien à dire sur le rôle de l'Italie, sinon que c'est bien celui de la puissance qui, ayant toujours peur d'être traitée de petite, va se mettre à côté des grandes pour prendre sa part de leur grandeur. L'Italie était flattée, avant tout, de figurer comme partie intervenante dans une négociation qui mettait en jeu de si grands ressorts internationaux. C'est bien la même Italie qui, lors de l'expédition de Crimée, envoyait des troupes camper à côté des armées française et anglaise, afin d'affirmer par là même son existence, et le droit qu'elle revendiquait de jeter son épée dans la balance où se pesaient, où se pèsent encore les éléments du fameux équilibre européen.

Les conventions provisoires arrêtées par les puissances européennes et M. Bowen contiennent elles-mêmes quelques particularités intéressantes, qu'il serait dommage de ne pas mettre en relief.

Dans ces conventions, il est question de la Hollande, puisque les parties intéressées, une fois certains principes établis, promettent d'aller faire régler des points de détail par le tribunal de La Haye. Ce tribunal est international, mais on remarquera le choix qui a été fait de la Hollande, pays petit, peu puissant et pacifique, pour y établir le siège de cette juridiction naissante, dont le rôle est d'ailleurs si difficile et si imparfaitement défini.

Dans ces conventions, il est également question de la Belgique. Il est dit, en effet, que, si le Vénézuéla ne s'acquitte pas promptement des dettes contractées par lui vis-à-vis des grandes puissances intéressées, les douanes vénézuéliennes seront saisies et administrées, non par l'Angleterre, non par l'Allemagne, non par l'Italie, mais par le gouvernement belge, choisi, lui aussi, à cause de la neutralité et de l'attitude essentiellement inoffensive de la Belgique.

Il est très curieux de voir ces deux petits peuples, Belgique et Hollande, jouer un rôle dans un conflit international alors que l'objet en litige se trouve dans l'Amérique du Sud. Notons que ce sont à la fois de petits États et des États prospères, n'inspirant pas de craintes, mais possédant l'estime, plus dignes que d'autres, par suite, d'être associés, comme auxiliaires pacifiques, au « concert européen ».

Le défilé n'est pas terminé. Le nom de deux pays plus considérables se trouve encore dans le « protocole » signé par les diplomates (1).

Il est stipulé, en effet, que les réclamations de chaque puissance seront soumises à une commission distincte composée d'un représentant de cette puissance et d'un représentant du Vénézuéla. En cas de désaccord, un tiers arbitre sera désigné, soit par le président de la République française, soit par le roi d'Espagne.

Ceci doit nous arrêter un instant.

La France a des intérêts au Vénézuéla. Ses nationaux y sont au nombre de deux à trois mille. Elle aussi est créancière de la république sud-américaine. Il semble donc qu'elle aussi devrait se récuser, comme ne pouvant être juge et partie; mais il se trouve que ces créances sont antérieures aux autres et reconnues par un traité spécial en bonne et due forme. La France doit être payée *avant* les autres. Par suite de cette situation privilégiée, elle n'est pas suspecte de se faire droit en faisant droit aux autres. La France a intérêt à ce que le Vénézuéla soit aussi prospère que possible, puisque elle-même doit être payée à part; et cet intérêt est conforme à celui de l'Angleterre, de l'Allemagne et de l'Italie, puisque les recettes du Vénézuéla, après avoir servi à payer la France, doivent servir à payer ces autres nations. La France est donc à la fois intéressée et désintéressée, ce qui est excellent dans l'espèce.

Elle est intéressée par sa créance et désintéressée par son privilège. Ajoutons que le Vénézuéla ne peut la soupçonner

(1) Nous apprenons, au dernier moment, qu'il est également question de faire jouer un rôle arbitral à l'empereur de Russie.

d'une sympathie trop grande pour l'Angleterre, l'Allemagne et l'Italie; mais, d'autre part, à « lâcher » trop complètement les intérêts de ces trois puissances, la France, évidemment, finirait par compromettre les siens.

Toutefois, avons-nous vu, ce tiers arbitre, au lieu d'être français, peut être espagnol. C'est vraiment un fait remarquable que ce choix de l'Espagne comme médiatrice éventuelle dans les conflits qui pourront surgir entre le Vénézuéla, ancienne colonie espagnole, et d'autres peuples européens. La chose s'explique cependant, si l'on jette un coup d'œil sur les faits.

Tout d'abord, l'Espagne n'a aucune alliance. On l'a bien vu lors de la récente guerre avec les États-Unis. En outre, en vertu même de l'écrasement qu'elle a subi, elle a bien et définitivement renoncé à ses anciennes colonies du Nouveau-Monde, dont Cuba et Porto-Rico étaient les derniers débris. L'émancipation de ses anciennes vice-royautés datera bientôt d'un siècle; les luttes qu'elle provoqua sont désormais de l'histoire ancienne, et plusieurs générations ont passé depuis Bolivar. Dans ces conditions, que se produit-il? Un congrès, tenu naguère à Madrid par les représentants des États sud-américains, l'a bien montré. Il se produit, dans ces États, un retour d'affection vers l'Espagne, cette Espagne qui n'est plus à craindre, qui n'a pas les moyens de se poser en dominatrice, mais qui n'en reste pas moins la lointaine mère-patrie, la source des traditions communes, le point par lequel les jeunes républiques de là-bas se rattachent à l'ancien monde, à son histoire séculaire, à sa littérature, à l'héroïque épopée de Pélage et du Cid, le centre intellectuel d'où viennent les livres, les revues, certaines idées. L'Espagne, même en dehors de ces causes d'attraction, demeure de beaucoup la plus importante nation parmi celles qui parlent espagnol, et sa population produit une émigration abondante dont bénéficient chaque année plusieurs de ses anciennes colonies, notamment le Chili, l'Uruguay et la République Argentine. Toutes ces causes réunies concourent à rehausser, auprès des Sud-Américains, le prestige de la vieille Espagne, et cet exemple du Vénézuéla, acceptant l'idée de

faire trancher ses querelles internationales par l'héritier de Philippe II, concorde absolument avec cette évolution lentement opérée dans les esprits. Ceux qui conseillaient jadis à l'Espagne de se défaire de Cuba comme on se défait d'une dent gâtée, en disant que ces pertes sont de celles qui équivalent à un bénéfice, avaient donc peut-être raison. L'Espagne, dans la déchéance profonde où elle se trouve d'ailleurs aujourd'hui comme hier, semble tout au moins compensé, depuis cinq ans, ses derniers désastres militaires par un renouveau d'influence morale sur ces populations qui la détestaient autrefois.

Enfin, ce défilé même de tant de nations à propos d'une guerre civile vénézuélienne, a ceci d'instructif qu'il montre comment les races humaines se compénètrent aujourd'hui, comment les intérêts s'enchevêtrent par suite du progrès des communications et du développement des entreprises, combien par suite il est difficile à un bouleversement local de se produire sans amener par ricochet un remue-ménage universel. C'est ainsi que tout phénomène social engendre pour ainsi dire des vibrations qui se propagent avec plus ou moins d'intensité jusqu'aux extrémités du globe, et, si la chose en vaut la peine, ces vibrations deviennent des guerres, des querelles, des menaces, des négociations diplomatiques où chacun croit devoir jouer un rôle, des « points noirs » que les hommes d'État lorgnent à l'horizon avec inquiétude, même lorsque les nuages ne semblent pas venir dans leur direction. Le Vénézuéla vient d'en donner une preuve, mais certes il n'est et ne restera pas le seul, car il s'agit ici, non point spécialement de tel viaduc démoli ou de telle plantation ravagée, mais de faits typiques se rattachant à une grande loi sociale ; et, pour continuer, voici la Macédoine qui menace de faire entrer en branle, dans une ronde immense d'ententes, de rivalités ou de mésintelligences, encore plus de puissances que l'affaire du Vénézuéla n'en a mis sur pied.

Gabriel D'AZAMBUJA.

LES PHÉACIENS D'HOMÈRE

A ISCHIA

IV

LES PHÉNICIENS DE SCHÉRIE FONT LA TRAITE EN PAYS NEUFS, A LA RECHERCHE DES MINES (1).

Nous venons de voir que les Phéniciens établis à Schérie sont, en conformité avec leur milieu d'origine, des navigateurs et des commerçants.

Mais on peut être commerçant de plusieurs manières. Quelle sorte de commerce nos Phéniciens sont-ils donc venus faire dans la mer Tyrrhénienne? C'est là ce que nous rechercherons aujourd'hui.

Je me propose de montrer :

Qu'ils font le commerce en pays neufs;

A la recherche des minerais;

Que, pour cela, ils sont organisés en un clan spécial et approprié, c'est-à-dire en compagnie de navigation et de commerce.

Enfin, que le résultat se traduit pour eux par de gros profits et une véritable opulence.

1° *Les Phéniciens de Schérie font le commerce en pays neufs.*

L'*Odyssée* connaît, dans les mers de Grèce, « d'illustres marins

(1) Voir les quatre livraisons précédentes.

de Phénicie, fourbes et voleurs », qui font métier de vendre ici et là, dans les villes côtières, des pacotilles variées. Dès qu'ils sont débarqués, ils installent à côté du vaisseau noir leur *déballage* aux « dix mille articles »; puis, chacun d'eux se transformant en colporteurs, ils s'en vont à travers les rues, et jusque dans les maisons, offrir des assortiments composites. Ils ont tout ce qui répond aux besoins ou aux caprices journaliers : des ustensiles domestiques et des étoffes, des armes et des outils, de menues parures pour les femmes, des jouets pour les enfants, etc. Tout cela a plus d'apparence que de qualité; cependant les connaisseurs trouveraient aussi chez eux quelque coupe artistement ciselée, quelque collier d'ambre rehaussé d'or. « Des merveilles d'Orient », (j'allais dire « des nouveautés parisiennes. »), il y en a pour toutes les bourses; et tout le monde s'y laisse prendre, dans la ville grecque où la fabrication indigène, peu développée, est maladroite et sans cachet. En échange, les denrées et les productions du pays, achetées à bon compte, s'entassent dans le creux du navire (1). Quand le chargement est complet, les « illustres marins » vont le vendre à la colonie phénicienne la plus rapprochée. En même temps ils renouvellent leur pacotille. Puis ils recommencent. — Est-ce tout simplement ce commerce que nos Phéaciens pratiquent sur les côtes d'Italie?

Assurément non, car ils ont un souverain mépris pour ces gens qui sont à la fois des « matelots et des vendeurs, et qui couvent timidement leur cargaison, leurs provisions de route et les maigres bénéfices dont ils sont si avides » (2). A la vérité, c'est un commerce facile et sans gros risques qu'ils font là-bas, en Orient, presque aux portes de la patrie. Mais les profits sont modestes, et puis quelle vie incolore et maussade mènent ces lourdauds! Ils ne connaissent pas la joie d'un coup de vigueur ou d'adresse, l'émotion d'une aventure, l'orgueil d'un danger vaincu. Ils ne sauront jamais « quelle gloire il y a à

(1) Cf. *Odyssée*, XV, 415 et suiv.
(2) *Odyssée*, VIII, 161-164.

être énergique et vaillant (1) ». Aussi, l'on a pour eux, à Schérie, le beau dédain du « marsouin » pour le batelier d'eau douce, du notable commerçant pour le déballeur de passage, du chef de comptoir d'Afrique pour l'épicier qui détaille le sucre et le café à l'ombre de son clocher natal!

C'est que les navigateurs de Schérie ont conscience d'être de tout autres hommes; ils sont autrement taillés, autrement râblés, au moral comme au physique; gens d'initiative et d'audace, ils ont, et ils se sentent, de la tête et de la poigne.

Et pourquoi cette supériorité?

Tout simplement parce qu'ils constituent une élite sélectionnée par la nature spéciale de leur travail. Chez eux, le commerçant se double forcément d'un explorateur et d'un conquistador (2). C'est qu'ils appartiennent à l'avant-garde des marins d'Orient lancés à la conquête des mers occidentales. C'est que, établis dans la Méditerranée du nord-ouest, ils se sont donné la tâche de fouiller dans tous les sens, et d'exploiter, pour le compte de la civilisation d'alors, toute une région de pays neufs à peine connus. C'est qu'ils sont les Cortez et les Pizarre de cette jeune Amérique, les Portugais de ces Indes primitives, les Hollandais de cette Batavia avant la lettre!

Et que l'on ne vienne pas dire que nous exagérons; qu'après tout, l'Italie est voisine de la Grèce, et que, si le commerce de la mer Égée est un commerce en pays déjà civilisé, la navigation dans la mer Tyrrhénienne ne peut pas être une navigation en pays neufs; que, si la Corse, la Sardaigne, la Ligurie sont peuplées de pastoraux à peu près barbares, l'Étrurie, le Latium, et ce qui sera la grande Grèce, paraissent habités par des cultivateurs d'origine pélasgique et sont près de la civilisation.

A cette objection, je ferais une double réponse :

Admettons qu'à l'arrivée des Phéniciens, l'Italie centrale ait été déjà formée à la culture (ce que l'évolution postérieure,

(1) *Odyssée*, VIII, 147-148.

(2) Ce terme s'applique mieux ici que l'étymologie ne paraît l'indiquer. Les conquistadors ont eu surtout pour but l'exploitation minière et commerciale des pays riches qu'ils occupaient.

étrusque et romaine, porte à croire, en effet), cela n'empêche en aucune façon qu'elle ne fût encore à peu près vierge au point de vue des relations étrangères d'une part, de la fabrication et des arts mécaniques d'autre part. A ce double point de vue, elle était assurément de plusieurs siècles en retard sur la Grèce. Elle offrait donc une proie enviable à nos prospecteurs de mines et à nos importateurs de produits fabriqués. En ce qui concerne les produits fabriqués, sa capacité d'absorption était précisément augmentée par son développement cultural et urbain.

Quant à ce qui s'est appelé dans l'histoire le royaume des Deux Siciles, ses populations sont encore de nos jours bien incomplètement pliées à la culture, malgré le contact plusieurs fois séculaire et vraiment éducateur des colonies grecques et romaines. Étant donné leur état actuel, on peut regarder comme certain que, fort longtemps, elles ont surtout vécu d'art pastoral et de cueillette, et qu'aux temps phéniciens en particulier, elles étaient assez loin de la civilisation. Il est fort intéressant, à ce point de vue, de relire ce que dit le Nostos des Cyclopes et des tribus *sauvages* des Géants (le mot est dans le texte) (1) :

« Ils ne plantent rien de leurs mains, et ils ne labourent pas; mais, sans qu'ils aient semé ni labouré, le froment, l'orge et la vigne leur sont donnés par les pluies de Zeus (2) »; ils ont d'ailleurs de grands troupeaux de chèvres et de brebis et se nourrissent abondamment de laitage (3). Ils occupent volontiers « les hautes montagnes où ils habitent dans des grottes (4) »; ailleurs ils ont aussi des huttes ou des cabanes (5) et construisent, pour enfermer leurs troupeaux, des enceintes de bois et de pierres (6). Au reste, chacun d'eux gouverne comme il l'entend ses femmes et ses enfants; ils ne s'occupent pas les uns

(1) *Odyssée*, VII, 206.
(2) *Odyssée*, IX, 108, suiv.
(3) *Ibid.*, IX, 167, 184, 237, 218 et suivantes.
(4) *Ibid.*, IX, 113, 114.
(5) *Ibid.*, IX, 167.
(6) *Ibid.*, X, 184 et suiv.

des autres, ils ne savent pas ce qu'est une réunion qui gouverne ou un chef qui juge » (1). Ils n'ont ni foi ni loi et sont ennemis des étrangers (2). Enfin, la nature leur a donné des ports admirables, et ils n'ont cependant aucune idée de la navigation (3).

Quoique certainement poussé au noir, ce tableau ne répond-il pas au régime de la cueillette mélangée d'art pastoral, avec sa dislocation du clan familial et sa formation à la guerre et au brigandage? Les belliqueux Samnites de l'époque romaine, les brigands calabrais si justement réputés, et à un autre point de vue, les paysans indolents et misérables de la Basilicate ne retrouvent-ils pas là des ancêtres? Or justement ceux à qui Homère applique cette peinture, ce sont les Œnotriens, leurs grands-pères à tous! Il a même plus particulièrement en vue les habitants de la région de Naples, c'est-à-dire, d'une région propre entre toutes à inviter des cueilleurs-pasteurs à la culture (4). L'Italie des Œnotriens, telle qu'on l'entrevoit dans notre texte, n'est-elle pas, dans tous les sens, un pays neuf?

2° *Les Schériotes font la traite* (5) *des minerais.*

Les pays neufs n'attirent vraiment le commerce qu'à la condition d'offrir aux civilisés des matières premières de grande valeur, permettant de gros profits. Les diamants de l'Inde, les perles de Golconde, l'or des Aztèques ou des Incas, voilà l'idéal; à défaut, les épices des régions tropicales, l'ivoire d'Afrique les caoutchoucs du Brésil, les parfums de l'Arabie, le quinquina du Pérou, l'ambre de la Baltique, les pelleteries du Canada, le thé, les soieries, les porcelaines d'Extrême Orient, voilà encore des aliments merveilleux pour notre commerce. Tout cela, on le trouve à bas prix dans les pays neufs, et on le revend aux pays civilisés avec des bénéfices magnifiques. Mais

(1) *Odyssée*, IX, 114, 115, 112.
(2) *Ibid.*, IX, 273, suiv.
(3) *Ibid.*, IX, 116 et suiv.
(4) Je rappelle l'identification décisive faite par M. Bérard entre les Cyclopes et les Œnotriens (voir le premier article de ce travail).
(5) Je rappelle que cette expression désigne, d'une façon générale, tout commerce de troc avec des populations plus ou moins sauvages.

la mer Tyrrhénienne n'offre rien de semblable. Qu'est-ce que les Phéniciens établis à Ischia sont donc venus chercher dans cette mer?

Des marchandises alors très précieuses à cause de leur rareté, et pourtant indispensables aux fabricants de la mère patrie et à toute leur clientèle d'Orient; ce que, depuis de longs siècles déjà, leurs compatriotes, s'avançant tantôt au nord-ouest, tantôt au sud-ouest, vont chercher tout le long des côtes de la Méditerranée; ce qu'ils ont d'abord demandé à l'Asie Mineure et à la mer Égée, à la Tunisie et à l'Algérie; ce qui leur a fait sonder les fleuves de la mer Noire et les replis de l'Adriatique; ce qui les a conduits en Sicile, et de là sur les côtes d'Italie, en Sardaigne, en Corse, à Marseille; ce qui, au temps de la guerre de Troie, leur avait fait franchir le détroit de Gibraltar; ce que, au delà, de proche en proche, ils vont demander, cette fois dans l'Océan, aux côtes occidentales d'Espagne et de Gaule, et enfin aux lointaines et mystérieuses Cassitérides : des minerais de différentes sortes, principalement de l'étain; ici de l'or ou de l'argent, ailleurs du cuivre; probablement du plomb et du zinc; peut-être aussi du fer; puis, dans certains cas, d'autres produits naturels très estimés, comme l'ambre et la pourpre.

On sait que le bronze joua longtemps, dans l'antiquité, le rôle de métal usuel et de métal artistique. Le grand souci de la métallurgie était alors de se procurer l'étain, qui entre dans la composition de cet alliage, et qui n'a jamais existé à portée de la civilisation chaldéo-égyptienne. La tâche principale des flottes de Phénicie, et, en même temps, la grande cause de leur avancement rapide vers l'ouest, ce fut la recherche de ce précieux métal.

Elles ne le trouvèrent d'une façon abondante qu'aux îles Cassitérides, les Sorlingues des modernes. C'est aussi tout à fait dans l'ouest qu'elles avaient découvert les magnifiques gisements de cuivre de l'Espagne méridionale. On conçoit que, menant à ces deux Eldorados, leurs établissements du détroit de Gibraltar aient eu, aux yeux des Phéniciens, une importance de premier ordre.

Mais, en même temps qu'ils avançaient le long des côtes africaines, les navires de Sidon abordaient en Italie et en Sicile, et s'élevaient au nord dans la mer Tyrrhénienne. Ils y trouvèrent des mines qui, moins riches assurément que celles de l'extrême Occident, purent cependant lutter avec elles, parce que leurs produits, beaucoup plus rapprochés des lieux de consommation, n'étaient pas grevés de frais de transport aussi considérables.

Indépendamment de ses fameux minerais de fer, très riches, faciles à convertir en acier, et qui, pour cette double raison, ont pu être particulièrement recherchés même dans l'antiquité homérique, l'île d'Elbe possède du cuivre et de l'étain. Aristote atteste qu'à une époque très ancienne, ces deux métaux, ou tout au moins le cuivre, y étaient exploités, et que les habitants de l'île employaient le bronze à toute sorte d'usages (1).

Sur la côte gênoise et toscane, les mines de cuivre s'échelonnent actuellement depuis Sestri Levante jusqu'à Grosseto, l'antique Rusellis, les unes tout au bord de la mer, les autres un peu dans l'intérieur (mines actuelles de Sestri Levante, de Massa Maritima, de Monte Catini près Volterre, de Boccheggiano près Montieri, de Monte Calvi, de Rocca Tederighi, etc.). Les environs de Volterre sont criblés de puits anciens. Dans cette même région, un filon d'étain affleure à Cento Camerelle, près de Campiglia Maritima. Un peu plus loin, on trouve de la cassitérite à Monte Valerio, à la Cavina; ces gisements sont actuellement exploités (2).

A côté du plomb et de l'argent, l'île de Corse offre du cuivre; il en est de même de la Sardaigne, qui a en outre des mines de zinc.

Il est clair qu'une station maritime établie à Cumes ou à

(1) *De mirabilibus auscultationibus*, 93; dans l'édition Didot, t. IV, p. 90.

(2) Ces indications sont prises, en partie, dans V. Bérard, *ouvr. cité*, p. 442 et 443. M. Bérard parle également de mines de cuivre campaniennes qui seraient restées célèbres jusqu'au temps de Pline. En réalité, Pline ne connaît en Campanie que des mines de cadmie, c'est-à-dire, de zinc. Le zinc a d'ailleurs figuré parfois dans le bronze à la place de l'étain.

Ischia est admirablement placée pour rayonner vers ces mines du nord et de l'ouest, et centraliser ensuite leurs produits avant de les expédier dans les mers orientales. C'est là évidemment le secret de la prospérité hâtive et prolongée du port de Cumes, et c'est aussi la raison pour laquelle, débusqués de ce point par l'hostilité des indigènes, les Phéaciens de Nausithoos se sont transportés, sans trop de difficulté, à Ischia : ils n'abandonnaient pas la position.

Indépendamment des convenances géographiques qui sont évidentes, quatre indications historiques confirment bien cette valeur de la situation Cumes-Ischia, au point de vue du transit des produits miniers du nord.

Voici d'abord le témoignage de Strabon qui attribue au trafic des métaux la fortune rapide des premiers colons grecs d'Ischia (1). A la vérité, son texte, dans l'état actuel, désigne le trafic de l'or, τὰ χρυσεῖα. Mais comme ce métal manque totalement dans la région, et que les colons dont il parle sont originaires de Chalcis en Eubée, c'est-à-dire d'une ville qui doit au bronze son nom et sa fortune, M. Ettore Pais propose, avec beaucoup de vraisemblance, de lire τὰ χαλκεῖα, le commerce ou l'industrie du bronze (2).

Au ve siècle, l'Étrurie entreprend la seule grande guerre que nous lui connaissions, et c'est contre Cumes qu'elle dirige cette expédition, assez imprévue dans son histoire plutôt pacifique. Elle réussit d'ailleurs à s'installer dans la ville. Puis elle s'arrête; évidemment son but est atteint. Cette guerre, inexplicable, s'explique bien, si l'on remarque que l'Étrurie est devenue récemment une grande puissance maritime, et si l'on admet qu'elle veut détruire une concurrence gênante qui lui dispute le commerce du nord, ou lui ferme les débouchés du sud.

En troisième lieu, dans leur lutte contre les Étrusques, les Grecs de Cumes sont défendus par les Grecs de Syracuse, leurs

(1) Strabon, V, 4, 9.

(2) Ettore Pais, *Storia della magnia Grecia*, Turin, 1894, p. 159, en note. La correction est d'autant plus admissible qu'elle ne porte que sur trois lettres.

alliés d'ancienne date, et aussitôt après la prise de la ville amie, les Syracusains envoient une colonie à Ischia. Cette fondation, en un pareil moment, n'est-elle pas tout à fait significative? Ne montre-t-elle pas que les Grecs de Sicile tiennent absolument à conserver avec le nord les communications commerciales coupées par la chute de leur alliée?

Seize siècles plus tard, il sera piquant de voir Pise refaire la campagne des Étrusques ses ancêtres, et venir ruiner, à quelques lieues de Cumes, la concurrence commerciale d'Amalfi. Mais n'est-il pas bien plus intéressant de remarquer que c'est tout simplement l'histoire du Phéacien Nausithoos que les Syracusains sont venus recommencer sous nos yeux, comme pour en démontrer et en rendre tangible la réalité? A l'aurore du XIIe siècle, d'après ce que nous avons lu dans Homère, Cumes étant devenue intenable, Nausithoos l'abandonne et se transporte à Ischia. Au Ve siècle, Cumes est de nouveau ruinée et conquise, et c'est encore Ischia qui recueille sa succession, mais cette fois dans les temps historiques. C'est à Ischia que les débris des Cuméens vont s'établir sous la protection officielle de leurs frères de Sicile. Tellement, dans cette région, les convenances commerciales sont étroitement liées aux lieux! Tellement, pour les transports maritimes, Ischia est la remplaçante naturelle et tout indiquée de Cumes!

En quatrième lieu, lorsque, au bout de quelques années, la colonie syracusaine d'Ischia est détruite par une éruption, voici que Pouzzoles, simple faubourg de Cumes, recueille sa succession, et arrive rapidement à une grande prospérité. Or il doit cette prospérité à deux causes : au transit des minerais de fer provenant de l'île d'Elbe — pour cette ville, l'importance de ce commerce est constatée par l'histoire —, et, d'une façon plus générale, à son rôle d'entrepôt commercial entre la Méditerranée du nord-ouest et les mers d'Orient. On sait d'ailleurs qu'une nombreuse colonie de Levantins prospérait à Pouzzoles.

C'est donc bien vers le Nord qu'au printemps de chaque année, « les illustres marins » d'Alcinoos dirigent leur flotte.

Ils s'arrêtent d'abord à Gaëte; l'estuaire du Tibre et les plages de l'Argentaro les reçoivent ensuite. Chemin faisant, ils ont salué l'odysséenne Circé. Agyla et Rusellis aux noms sémitiques (1) leur donnent aussi l'hospitalité. Arrivés à Populonium qui, par sa position unique en Étrurie, semble bien une station de marine étrangère, les vaisseaux phéaciens se séparent en plusieurs groupes : les uns s'arrêtent à l'île d'Elbe, les autres vont rejoindre la côte voisine de Corse, et descendent jusqu'aux comptoirs phéniciens de Sardaigne; d'autres encore s'attardent sur les côtes d'Étrurie ou dans les environs de la Spezzia. Enfin les plus audacieux contournent le golfe de Gênes, et vont saluer l'Hercule phénicien de Monaco, Marseille qui leur doit son aurore, et l'embouchure du Rhône.

Partout ils reprennent avec les indigènes les relations des années précédentes. Leur monnaie d'achat se compose surtout de produits de l'industrie phénicienne. Aux Étrusques, ils offrent peut-être déjà des armes ou des vases de choix, comme les coupes d'argent trouvées à Cœre et à Préneste. Mais en Ligurie, en Gaule, en Corse ou en Sardaigne, ils n'apportent guère que des pacotilles de troc, des marchandises de traite, qui sont à peu près les mêmes à toutes les époques, parce que les besoins ou les caprices des populations primitives ne varient guère : des haches ou des couteaux grossièrement fabriqués, des armes démodées, de menus objets de bronze, des verroteries et des parures grossières, des étoffes, des poteries, du sel, des vins capiteux et des mélanges enivrants, etc.

En échange, les minerais convoités s'entassent dans les navires; des esclaves (2), des grains, certains marbres précieux, ou d'autres produits naturels viennent, en cas de besoin, compléter la cargaison.

« Dans les Cassitérides, dit Strabon, les indigènes qui vivent de leurs troupeaux et sont sans domicile fixe, possèdent des mines d'étain et de plomb; ils en échangent les produits aux marchands contre des poteries, du sel et des objets de bronze;

(1) Cf. V. Bérard, *ouvr. cité*, I, 442.
(2) Cf. *Odyssée*, VII, 9.

ils vendent aussi des fourrures (1). » D'après ce texte, aux îles Cassitérides, les indigènes se chargent de l'extraction des minerais; les Phéniciens se bornent au rôle de prospecteurs et d'ingénieurs. Vraisemblablement, il en est de même sur les côtes méditerranéennes.

Leur chargement achevé, les « illustres marins » reprennent le chemin de Schérie; à la fin de l'été ou au printemps suivant, les minerais s'achemineront vers l'Orient.

Mais pourquoi les flottes phéniciennes se sont-elles, pendant de longs siècles, livrées à cette véritable chasse aux mines à travers toute la Méditerranée et jusque dans l'océan Atlantique?

C'est que, successivement, Arad, Sidon et Tyr se sont faites les pourvoyeuses en métaux des civilisations du Nil et de l'Euphrate. Elles leur ont fourni des matières premières en quantité considérable, mais aussi, de très bonne heure, des objets fabriqués. Après avoir été d'abord des transporteurs par mer, les Phéniciens devinrent bientôt des métallurgistes (2), et c'est au développement de leur fabrication qu'ils durent en partie leurs richesses et les progrès de leur marine. Initiés aux procédés égyptiens et chaldéens, les ouvriers de Sidon étaient passés maîtres dans la fonte, le martelage, la ciselure et l'émaillage. Quelques-uns, véritables artistes, savaient produire des œuvres admirables pour les riches marchands de Phénicie et les grands seigneurs de l'Orient. Mais la plupart se bornaient à la fabrication industrielle et mercantile; ils manufacturaient, dans les genres les plus variés, des objets courants et à bas prix, destinés surtout à l'exportation en pays civilisés. Sans grande originalité, ils se bornaient souvent à copier avec

(1) Strabon, III, 5, 11.

(2) D'après Sanchoniathon, ce fut Khousor, l'Héphaistos ou Vulcain phénicien, qui le premier construisit un bateau, fabriqua un hameçon et osa naviguer avant tous les mortels (Philon de Byblos, dans Muller-Didot, *Fragmenta historicorum græcorum*, III, p. 566). Ce patron des métallurges inventant la vie sur mer et la navigation, n'est-ce pas l'indication que la Phénicie doit, dès l'origine, son développement maritime au commerce des métaux?

plus ou moins de soin des modèles égyptiens ou assyriens, et il leur arrivait de mélanger les formes et les décors d'une façon maladroite. Naturellement, ils fabriquaient aussi les objets que nous venons de voir employés au troc dans les régions primitives de l'Occident.

Les navires, qui avaient apporté à Sidon les précieux minerais, s'en retournaient chargés des objets les plus divers.

A côté de pacotilles de traite savamment composées et répondant aux besoins multiples de la clientèle, ils emportaient parfois de véritables merveilles artistiques, destinées aux habitations luxueuses des chefs de comptoirs occidentaux.

N'ont-ils emporté que des produits, et, dans certains cas au moins, n'ont-ils pas emmené des métallurges, allant établir des fonderies, parfois même des ateliers de fabrication, dans certains centres phéniciens d'Occident? Il y a de tels avantages à ne transporter que des métaux en partie élaborés, et à fabriquer sur place les articles grossiers destiné à la traite, que, malgré la jalousie de la métropole, les colonies phéniciennes d'Occident les plus importantes ont dû arriver à établir des ateliers secondaires. Il n'est pas douteux, par exemple, que la Grèce ait possédé, non seulement des mines, mais aussi des fonderies et des fabriques phéniciennes. En a-t-il été de même d'Ischia avant l'époque d'Homère, et nos Phéaciens ont-ils pu réaliser ce qui devait être le désir et le besoin de toute colonie définitivement assise au centre d'une région productrice de métaux? Rien dans la lettre du poème ne permet de le supposer. A la vérité, nous constaterons tout à l'heure chez Alcinoos un véritable luxe d'objets métalliques dont la matière et le travail frappent Homère d'admiration; mais assurément ces belles choses n'ont pas été fabriquées sur place; les ateliers phéaciens ne seraient pas capables de ces tours de force. Dans les palais des vice-rois et des gouverneurs anglais aux Indes, on trouverait ainsi des merveilles venues d'Europe qui n'ont rien à faire avec la fabrication anglo-coloniale.

C'est avec intention que je viens de dire « avant l'époque homérique »; car la fabrication jouera peut-être un rôle dans les hypothèses que nous ferons plus loin sur les circonstances qui ont amené le composition du Nostos.

3° *Le commerce et les transports, faits en commun dans une région déterminée, constituent vraisemblablement les Phéaciens en compagnie de commerce et de navigation.*

A l'aller comme au retour, les marchandises d'Occident ont des distances considérables à franchir; dans tous les cas, il s'agit de plusieurs centaines de lieues, et parfois de milliers de lieues. Si de cette constatation, on veut bien en rapprocher une autre, à savoir que le vaisseau d'alors passe le moins souvent possible la nuit en mer, et qu'en tout cas un gros temps le force à chercher au plus vite un port de refuge, il s'ensuit que l'établissement de ces longs itinéraires n'est pas une petite affaire. Il faut absolument les jalonner de stations appartenant, les unes à des peuplades amies ou alliées chez qui on peut aborder sans trop de défiance, les autres à de vrais postes phéniciens tenus par un petit nombre d'hommes, et qui s'échelonnent le long des côtes sur des promontoires naturellement fortifiés, à peu près comme nos postes militaires s'égrènent les uns après les autres à travers les régions soudaniennes. Et cette double nécessité s'accroît à mesure que les lignes de transport, se rapprochant de la mère patrie, deviennent plus chargées et traversent des pays où les marines indigènes plus développées font davantage redouter les surprises et les coups de main.

Il faut donc se représenter la Méditerranée phénicienne comme recouverte d'un vaste réseau de « reposoirs » (1) appartenant à l'un des deux types que nous venons de dire, avec de vrais ports phéniciens aux embranchements et dans les sites privilégiés.

Ces ports fractionnent les itinéraires, et servent en même

(1) C'est l'expression des voyageurs méditerranéens des XVIIe et XVIIIe siècles.

temps de lieux de transbordement aux marchandises; rien en effet ne permet de croire qu'un même navire fasse habituellement le voyage de Gibraltar, ou même de Schérie, aux côtes lointaines de Phénicie; car, d'une part, les transbordements sont très peu de chose avec ces bateaux dont la cale n'a pas de profondeur, et, d'autre part, cette division du travail permet d'avoir dans chaque région des équipages plus familiarisés avec les mille difficultés des côtes. Ce qui montre bien que les transbordements ne comptent pas, c'est que parfois on remplace sans difficulté un détour maritime par la traversée plus courte d'un isthme, ou une navigation périlleuse par un voyage en terre ferme qui ne supprime que des dangers. C'est à un transit du premier genre que se rattache la prospérité de la Thèbes primitive, entrepôt phénicien à cheval entre le golfe de Corinthe et les mers eubéennes. M. Bérard croit retrouver un portage du second type entre la creuse Lacédémone et la Pylos de Nestor; celui-ci aurait eu surtout pour but d'éviter les tempêtes du cap Malée.

Ainsi donc, le long de la Méditerranée, comme dans le Sahara et la plaine germanique (1), le fractionnement des itinéraires est imposé par la longueur et les difficultés de la route, combinées avec l'imperfection et la lenteur des moyens de transport; toujours comme dans le Sahara et en Germanie, il en résulte, pour les commerçants transporteurs exploitant la même ligne, une identité et une communauté d'intérêts, qui amènent entre eux la formation d'un clan spécial et approprié au but poursuivi. Dans les pays producteurs, c'est surtout une compagnie commerciale; dans les régions où l'on fait surtout du transit, c'est une association de transports. Ici et là, cette compagnie a son nom particulier, parce qu'elle représente une union effective et formellement contractée, d'ailleurs souveraine dans une région déterminée.

C'est ainsi que j'explique ce nom de Phéaciens que portent les gens d'Alcinoos, ce nom distinct de celui de leur ville,

(1) Ph. Champault. *Le personnage d'Odin*, etc., dans la *Science sociale*, juin 1894, p. 539.

distinct aussi de celui du peuple auquel ils appartiennent, ce nom qui paraît d'ailleurs n'avoir eu que l'existence éphémère d'un groupement commercial, puisque l'histoire ne l'a pas enregistré.

Si cette hypothèse est vraie, la Phéacie ne se restreint pas à la seule île d'Iscra; elle s'étend au contraire au groupe de factoreries, de comptoirs, de stations, en un mot à tout la région commerciale dont Schérie fait partie.

Tel paraît bien être l'avis d'Ulysse; débarqué tout endormi à Ithaque par ses conducteurs qui sont repartis, il ne reconnaît pas d'abord son île, il ne sait où il est, et il s'écrie, rempli d'inquiétude : « Hélas! en quelle terre, chez quels hommes, suis-je maintenant parvenu? Plût aux dieux qu'*ici* je fusse encore chez les Phéaciens! Je pourrais aller trouver *un autre* de leurs rois magnanimes; celui-là m'accueillerait avec amitié et me ferait reconduire... En vérité, ces chefs et maîtres de Schérie qui m'ont jeté sur une côte inconnue, ne sont ni justes, ni humains » (1)! Au fond de cette plainte, n'y a-t-il pas clairement l'opinion que, bien loin d'Ischia, on pourrait se retrouver encore en terre phéacienne?

Ces compagnies commerciales ont d'ailleurs de fréquentes relations les unes avec les autres : d'abord, dans certains cas, elles dépendent les unes des autres; puis, même lorsqu'elles ne sont ni correspondantes, ni subordonnées, et qu'elles doivent se considérer comme concurrentes, elles ne peuvent oublier qu'elles appartiennent au même peuple, à la même marine, et elles ont encore bien des produits secondaires à échanger. Cela suffit à expliquer que l'on connaisse si bien la durée des navigations entre le détroit de Messine et Gibraltar, par les côtes de Sicile et d'Afrique; puis entre Gibraltar et Ischia, par les côtes d'Espagne, de Gaule et de Ligurie.

4° *Les Phéniciens de Schérie sont enrichis par le commerce.* Si les Phéaciens font avec les pays neufs le commerce, évi-

(1) *Odyssée*, XIII, 200 et suiv.

demment très rémunérateur, que nous venons d'indiquer, et surtout s'ils le font au moyen d'une organisation puissante, ils doivent réaliser des bénéfices considérables. Et c'est bien ce qui se produit; l'opulence des marchands de Schérie, leur vie large et somptueuse, éblouissent et stupéfient Homère.

Ce qui le frappe surtout, et ce qui indique bien chez nos gens le développement de la richesse, c'est le luxe de la décoration architecturale et de l'ameublement, se traduisant, comme il convient dans le cas présent, par la profusion des métaux précieux et par des merveilles de fonte, de forge, de ciselure et d'émaillage.

La coupe du roi est en or; comme le lécythe qui renferme l'huile parfumée pour le bain, comme l'aiguière avec laquelle on verse de l'eau sur les mains de l'hôte en signe d'hospitalité. Le plateau qui supporte cette aiguière est d'argent; d'argent aussi est la poignée de l'épée d'Euryalos dont le fourreau est en ivoire sculpté (1).

Mais c'est surtout la grande salle du palais d'Alcinoos, le *mégaron*, qui est éblouissante. Le seuil est d'airain; la porte est revêtue d'or; les pilastres qui l'encadrent brillent de l'éclat plus doux de l'argent; d'argent aussi est le linteau, dont le motif central est en or. Des plaques de bronze recouvrent les murs, à droite et à gauche, depuis l'entrée jusqu'au fond; une frise émaillée couronne ce revêtement, et, dans le bas, les étoffes multicolores et les fines broderies des sièges en atténuent la sévérité. Deux sphinx d'argent et d'or gardent la porte; ils sont l'œuvre d'Héphaistos lui-même. Des statues d'or supportant des torches éclairent la salle. C'est, dans la haute demeure, comme l'éclat de la lune et la splendeur du soleil (2)... Longtemps il a été de règle, parmi les critiques, de faire une pause après cette description, pour en prouver, par raisons démonstratives, les impossibilités et les fantaisies extravagantes. Puis, un beau jour,

(1) *Odyssée*, VIII, 430; VI, 79; VII, 172; VIII, 403, etc.

(2) *Odyssée*, VII, 33 et suiv. La chambre de Nausicaa est aussi travaillée avec art, πολυδαίδαλος; les deux servantes éclatantes de beauté qui en gardent la porte magnifique, pourraient bien être des statues (*Od.*, VI, 15, suiv.)

les fouilles de Tirynthe et de Mycènes vengèrent le vieux poète en montrant l'historicité de ce luxe oriental. Au surplus, c'est sans doute à bon droit que les érudits avaient déclaré que rien de tout cela n'est hellénique; mais ils avaient eu le tort de ne pas voir que tout cela convenait à merveille aux habiles et opulents métallurges de Phénicie et à leurs compatriotes des stations occidentales, emportant avec eux les habitudes et le luxe de leur pays d'origine.

Le luxe des Phéaciens se manifeste d'ailleurs de bien d'autres manières : c'est ainsi qu'ils ont le goût des belles étoffes, des vêtements de pourpre, des fines toiles de lin, du linge blanc et fraîchement lavé. Ce dernier trait frappe évidemment Homère : « Mes frères, fait-il dire à Nausicaa, réclament toujours du linge fraîchement lavé quand ils vont à la danse; et à toi, père bien-aimé, il te faut des vêtements nets de toute souillure pour assister à la *boulè* » (1). C'est que les Achéo-Ioniens s'habillent surtout de laine, comme tous les peuples riches en troupeaux, et la laine se passe plus facilement que la toile de blanchissages fréquents. Ce luxe des vêtements est d'ailleurs, pour le dire en passant, un luxe aussi nettement phénicien que celui des vases d'or et des statues « divinement » ciselées. La pourpre sidonienne est restée fameuse; la fabrication de la toile tenait une place importante chez les habitants de la Phénicie, et les Égyptiens, leurs voisins et leurs frères en civilisation, portaient, au dire d'Hérodote, « des vêtements de lin toujours fraîchement lavés; ils y attachaient le plus grand soin, et allaient jusqu'à préférer la propreté à l'élégance » (2). Ne dirait-on pas qu'Hérodote a entendu les femmes d'Égypte répéter la phrase de Nausicaa?

Autres habitudes qui supposent la richesse, et en même temps des goûts raffinés : Alcinoos tient table ouverte pour tous les chefs des Phéaciens, et ses repas somptueux sont rehaussés par la musique et la poésie. Démodocos est attaché à sa maison, et c'est principalement dans la salle du festin que se fait en-

(1) *Odyssée*, VI, 61 et 64.
(2) Hérodote, III, 37. J'emprunte cette traduction à M. Bérard.

tendre « l'aède chéri de la Muse qui lui apporta le bien et le mal; elle le priva de ses yeux, mais lui donna l'harmonie des chants » (1).

Par une conséquence assez naturelle de la richesse, nos gens sont fort amis de la mollesse et des plaisirs. Les ripailles plantureuses et les parties fines ne sont pas pour leur déplaire; les belles esclaves sont nombreuses dans leurs demeures (2), et leur morale a bien des indulgences. Avec une bonhomie paternelle, mêlée d'une pointe de vanité, Alcinoos se fait gloire des péchés mignons de son peuple : «... Jamais, dit-il, nous ne sommes rassasiés des festins, ni de la harpe, ni de la danse, ni des vêtements fréquemment renouvelés, ni des bains chauds, ni du lit... » (3).

Des gens riches, heureux, à qui tout réussit, oublient assez facilement les dieux, et précisément nos Phéaciens ne paraissent pas très dévots: tout au moins savent-ils sur Héphaistos, le patron des métallurgistes, des anecdotes légères et fort peu révérencieuses. Pour nous en donner un échantillon, Démodocos, l'aède officiel, chante, non pas après boire, mais au milieu de l'agora, l'histoire de certain filet à prendre les épouses infidèles qui fait peu d'honneur au prestige conjugal du divin forgeron, et en fait moins encore à la moralité de son épouse. Et le plus grave de l'affaire, ce n'est pas la frasque d'Aphrodite, ce sont les plaisanteries avec lesquelles l'Olympe tout entier accueille l'aventure et berne l'infortuné mari (4). Évidemment, les dieux phéaciens, en cela fort semblables à leurs adorateurs, ont des principes tout à fait larges. Il est bien probable que nos gens n'y entendent pas malice, et qu'ayant fait leurs dieux à leur image, ils ne se scandalisent pas de leur voir attribuer de « bons déportements » qu'ils ne prendraient pas au tragique chez tel ou tel habitant de la ville.

(1) *Odyssee*, VIII, 62.
(2) *Odyssée*, VII, 9-11, 103.
(3) *Odyssée*, VIII, 248, 249.
(4) *Odyssee*, VIII, 266 et suiv. Rien n'est amusant comme la bonne Mme Dacier convaincue qu'Homère doit être avant tout un professeur de morale comme l'auteur du *Télémaque*, et ne sachant comment excuser, dans la circonstance, son poète vénéré

Il convient d'ailleurs de remarquer que le chant de Démodocos rend un complet hommage à l'habileté professionnelle du dieu; son filet est une merveille de mécanique : des dieux s'y laissent prendre et tout l'Olympe l'admire. C'est que, manifestement, Héphaistos est l'un des grands dieux de la race. En outre, nos gens sont réellement dévots au « profitable » Hermès, auquel nous les avons vus chaque jour « faire leur prière du soir », et à Poséidon, dieu de la mer, dont l'autel est au centre de leur agora. Ces trois dieux, remarquons-le bien, sont tout à fait caractéristiques; ce sont bien là les dieux d'une race de marins, de commerçants et de fournisseurs de métaux.

Cette vie de navigateurs commerçants en quête de métaux a une conséquence naturelle : elle tient nos gens éloignés de chez eux la majeure partie de l'année.

Nous allons précisément constater, dans le gouvernement du foyer phéacien, une déformation caractéristique, due à ce régime d'absences fréquentes et prolongées.

PH. CHAMPAULT.

(*A suivre.*)

LA " HOUSING QUESTION " A LONDRES

III

LES SOLUTIONS OFFERTES PAR L'INITIATIVE PRIVÉE SOUS FORME D'INSTITUTIONS PHILANTHROPIQUES

Nous avons essayé, dans nos précédents articles (1), de montrer aux lecteurs de la *Science sociale* comment s'est développée à Londres cette crise du logement qui affecte une partie importante de la classe ouvrière et pourquoi la *Housing Question* (le problème de l'habitation), préoccupe tellement nos voisins d'outre-Manche.

Nous avons dit comment certaines entreprises, en se plaçant à un point de vue purement et nettement commercial, ont tenté, généralement avec succès, d'apporter un remède spécifique à cette affligeante situation.

Examinons maintenant par quels moyens d'autres entreprises, plus désintéressées celles-là, et reposant spécialement sur l'idée de bienfaisance, s'efforcent de solutionner le problème.

Les multiples et louables efforts prodigués par l'entreprise financière privée, en vue de combattre cette inquiétante crise du logement qui, comme nous l'avons fait remarquer, revêt dans la métropole anglaise un caractère si intense, si complexe et si pénible, ne peuvent évidemment suffire pour résoudre la *Housing Question* tout entière. Aux combinaisons légitimement spéculatives qui, moyennant prime, cherchent à contenter un public, besogneux certes, mais non pas trop dénué de ressour-

(1) Voir les livraisons d'avril et de juin 1902.

ces, il était nécessaire de joindre, pour les malheureux proprement dits, certaines institutions plus effectivement philanthropiques. Nos voisins l'ont du reste bien compris ; il s'est trouvé à Londres quelques généreux donateurs, quelques zélés bienfaiteurs pour réaliser en grande partie, et de façon avisée, ce délicat problème d'assistance par le logement. Leurs conceptions, à la fois ingénieuses, pratiques, moralisatrices, méritent d'être citées et décrites (1).

Les importantes donations en faveur des malheureux, faites par *M. Peabody,* tant aux États-Unis, son pays d'origine, qu'en Angleterre, son pays d'adoption, marquèrent une étape notoire dans l'évolution de l'assistance privée.

Dès 1862, en effet, ce riche Américain, voulant témoigner sa sympathie et son attachement au peuple de Londres qu'il avait côtoyé pendant vingt-cinq années de sa vie, offrait la somme de 150.000 livres sterling (environ 3.750.000 francs) pour le soulagement des pauvres de la capitale. Dans l'esprit du donateur, il s'agissait avant tout d'aider *efficacement*, mais *discrètement,* les familles à *budgets précaires* qui, par suite de leur piètre situation de fortune, sont incapables d'atteindre aux conditions normales d'existence requises par l'hygiène et l'équité.

Le comité (*Peabody Trust*), chargé par le donateur lui-même d'administrer ces fonds et d'en réglementer judicieusement l'emploi, résolut, après étude préalable (2), d'en consacrer le montant à l'érection d'immeubles modèles dont on ferait profiter, *à prix d'exception,* la classe des plus humbles travailleurs.

Cette combinaison réussit pleinement, et donna de prompts résultats. M. Peabody, s'intéressant toujours davantage à l'œuvre, fit coup sur coup plusieurs nouveaux dons, tant et si bien

(1) Nous ne traiterons pas ici de l'aide fournie aux indigents par les associations confessionnelles qui pratiquent trop souvent l'aumône pure et simple, ne demandant en retour que des obligations morales et surtout religieuses.

(2) L'étude et l'enquête ont prouvé surabondamment que, chez les familles indigentes, le souci d'un logement sain et convenable n'est, pour ainsi dire, jamais pris en considération.

qu'à sa mort le montant de ses libéralités s'élevait environ à douze millions cinq cent mille francs.

La difficulté, en l'espèce, était d'atteindre vraiment l'humble classe ouvrière visée, car les hautes, belles et pratiques maisons que le *Peabody Trust* élevait dans divers quartiers de la ville offraient, en dehors du prix modique des loyers (en moyenne 2 fr. 70 par pièce et par semaine), nombre de commodités appréciables qui attiraient en foule les amateurs. Il fut en conséquence décidé que les logements ne seraient accordés qu'aux familles pouvant justifier d'un salaire *non supérieur* à trente schellings par semaine.

Plus récemment (1889), un autre riche et avisé philanthrope, *Sir Guiness,* entreprit une œuvre analogue pourvue, cela va sans dire, de tous les perfectionnements qu'avaient pu suggérer les expériences précédentes. Deux cent mille livres sterling furent consacrées par lui à la construction de *Worksmen's dwellings* (immeubles ouvriers) sous condition : 1° que le prix des loyers serait établi de façon à séduire les plus pauvres d'entre les travailleurs; 2° que la somme, uniquement affectée d'ailleurs à la construction ou à l'achat d'objets présentant un caractère permanent, produirait un intérêt, qui, capitalisé, serait par la suite affecté à d'autres fondations semblables.

Ce capital mis entre les mains de *trustees* (*Guiness Trust*) (1) et augmenté en 1893 d'une donation de 253.000 livres faite par la compagnie *Goldsmith,* fut administré avec grand soin. Avec ses revenus, il se montait en 1900 à 316.296 livres sterling.

Afin de remplir les vues du fondateur, seules sont admises à postuler les familles dont le salaire moyen n'excède pas 25 schellings par semaine, la préférence étant naturellement accordée aux plus pauvres d'entre elles. Dans tous les cas, une enquête, faite par les soins du *Guiness Trust,* doit vérifier les assertions des aspirants locataires qui fréquemment accusent une paie

(1) Le *Guiness Trust* administre également une somme de 50.000 livres que *Sir Guiness* offrit à la ville de Dublin sous les mêmes conditions et pour le même objet.

inférieure à celle qu'ils touchent en réalité, afin d'obtenir la faveur d'un logement.

Quant aux prix locatifs, ils apparaissent réellement comme très modestes (en moyenne, 2 fr. 60 par pièce et par semaine), surtout si l'on considère que ces prix sous-entendent les frais accessoires de ramonage, le droit aux buanderies, aux bains, aux salles communes de récréation, ainsi que le libre usage d'eau bouillante toujours à la disposition des locataires (1).

Les obligations que le parlement anglais impose aux sociétés anonymes ou autres, qui, avec un capital souscrit par des actionnaires, se livrent à l'achat de terrains ou à l'érection d'immeubles pour les classes ouvrières, à savoir : l'obligation de verser pour ce capital souscrit un intérêt rémunérateur et l'engagement d'amortir ce même capital en soixante années, ne concernent évidemment pas le *Guiness Trust,* qui est et demeure une fondation privée.

Néanmoins, il convient de faire remarquer qu'une gestion soi-

(1) Au point de vue administratif, il est à remarquer que le prix des loyers varie suivant les établissements. Le comité s'est en effet donné pour règle de considérer chacun des immeubles ou groupes d'immeubles érigés (ils sont actuellement au nombre de huit) comme autant d'entreprises distinctes, destinées à s'équilibrer elles-mêmes au point de vue financier et l'on tient compte, en fixant les loyers dans chaque immeuble, du capital engagé pour son respectif aménagement.

Au reste, voici à titre documentaire — en shellings et pence — le taux des prix locatifs dans ces différents immeubles :

NOMS DES IMMEUBLES	LOGEMENTS COMPRENANT			
	UNE PIÈCE.	DEUX PIÈCES.	TROIS PIÈCES.	QUATRE PIÈCES.
	Entre	Entre	Entre	
Brandon Street.....	1,9 et 2,9	3,6 et 4,6	4,6 et 5,6	——
Marlborough Road..	1,9 » 2,9	3,6 » 4,6	4,6 » 5,6	——
Columbia Road.....	1,9 » 3,3	4,3 » 5	——	——
Lever Street.....	2 » 2,9	4 » 5,3	5 » 6,3	6,3
Vauxhall Square ...	2,6 » 3	4 » 4,9	5 » 5,9	——
Page's Walk.....	2 » 3	3,6 » 5	4,9 » 5,9	6,3
Snow's Fields.....	2,6 » 3,3	4,9 » 5,6	5,3 » 6,3	5,9
Fulham Palace Road.	2,6 » 3,3	4 » 5,6	5,3 » 6,3	Entre 6,3 et 6,6

gneuse et prévoyante à jusqu'ici fait rendre aux maisons du *Guiness Trust* un intérêt annuel de 3 % et que, de plus, chaque année, une somme prévue est mise en réserve dans le but de pourvoir au bout de cent ans à la reconstitution totale des édifices (1).

Nous avons visité le plus récent de ces immeubles ouvriers; il s'élève dans le quartier d'*Hammersmith* (*Fulham Palace Road*) et forme le huitième groupe des *Worksmen's dwellings* érigés.

L'extérieur en est pittoresque et avenant; rien n'a été négligé pour donner aux façades ce caractère d'harmonieuse gaieté qui évoque des intérieurs simples, mais confortables. Les bâtiments se composent de sept « blocks » séparés par de vastes cours. L'aménagement intérieur comporte 767 pièces combinées de façon à recevoir 364 familles.

L'ordonnance des pièces est bien comprise. On sait qu'en Angleterre, dans les familles ouvrières, la pièce principale (le *living-room*) où l'on se tient généralement, sert en même temps de cuisine et parfois aussi de chambre à coucher. A la rigueur, un simple ménage, gagnant un salaire minime, se contentera en tout et pour tout d'une telle pièce dont le loyer, dans l'immeuble d'*Hammersmith*, est d'environ 3 à 4 francs par semaine, loyer modeste à la vérité si l'on considère l'organisation confortable de ces *living-rooms* qui, tous, sont garnis d'un fourneau perfectionné permettant une cuisine sans odeur, d'un garde-manger où l'air du dehors circule, d'un coffre à charbon et d'un placard. Les fenêtres ont des persiennes et sont agencées de façon à permettre, même closes, une ventilation commode.

Il va sans dire que les logements de deux pièces (*living-room* et chambre) convenant surtout aux ménages avec enfants (2), sont les plus demandés. Il y en a 171 dans l'immeuble en ques-

(1) Les terrains acquis pour les constructions étant considérés comme objets permanents, aucun amortissement n'est prélevé sur le revenu pour en récupérer le prix.

(2) Le service d'hygiène, en Angleterre, autorise tout au plus deux personnes adultes, ou quatre enfants, à coucher dans la même pièce.

tion ; leur loyer varie, suivant l'exposition et la dimension des pièces, entre 5 et 7 francs par semaine (1).

Le *Guiness Trust* met en outre à la gratuite disposition des locataires :

1° Des buanderies avec lavoirs et séchoirs. Il en existe une par étage, que chaque famille peut utiliser à tour de rôle et au moins une fois la semaine ;

2° Des salles de bains établies en sous-sol.

Celles-ci sont réservées à heures fixes, tantôt aux hommes et tantôt aux femmes, le service étant fourni et payé par le « Trust » ;

3° Un *club-room* ou salle commune avec livres, journaux et jeux divers.

D'autre part, un local spécialement agencé reçoit les voitures d'enfants, les bicyclettes ; des postes d'eau chaude et d'eau froide sont partout distribués ; enfin, dernier avantage et non des moins appréciés, le « Trust », s'approvisionnant de charbon en masse, favorise ses locataires en détaillant, au prix du gros, le combustible qui leur est journellement nécessaire.

L'administration et la surveillance de chaque groupe d'immeubles sont confiés à un « superintendent » qui représente la « fondation Guiness » auprès des locataires. C'est le « superintendent » qui reçoit les demandes de location (2), centralise les réclamations et touche les loyers.

Une copie du règlement — dont on exige, sous peine de

(1) Au reste, les 364 logements de l'immeuble *Hammersmith* se répartissent comme suit :

69	composés d'une seule pièce,	se louent à la semaine,	de	2	s.	6	p.	à 3 s.	5 p.
171	—	de deux pièces	—	—	de	4		— 5	6
100	—	de trois pièces	—	—	de	5	3	— 6	3
4	—	de quatre pièces	—	—	de	6	3	— 6	6

Il ne faut pas oublier que les loyers sont fort chers à Londres et que les prix ci-dessus y sont en réalité très avantageux.

(2) Tout aspirant locataire est tenu de répondre par écrit aux questions suivantes : Nom — adresse — temps pendant lequel on a occupé le précédent logement — le locataire est-il marié ou non, veuf ou veuve ? — Nombre d'enfants, de personnes apparentées ou non qui doivent habiter le même logement. — Age des enfants. — S'ils ont été vaccinés avant sept ans et revaccinés après. — Salaire gagné par l'homme — par la femme et les enfants s'il y a lieu. — Nom et adresse du patron employeur.

congé, la stricte observance — est remis à chaque nouveau locataire avant que celui-ci n'accepte l'engagement.

En voici, à titre documentaire, les principaux articles :

— Les loyers se paient d'avance et chaque semaine (le « superintendent » en touche le montant à son bureau, tous les lundis, entre 9 heures du matin et 6 heures du soir); aucun retard n'est toléré pour les termes. — En signant l'engagement, tout locataire doit déposer la somme de 3 schellings pour couvrir les détériorations qui seraient de son fait. — Les locataires ne peuvent ni sous-louer, ni installer une boutique ou un atelier dans leur logement; ils ne doivent non plus, à l'intérieur de l'établissement, se livrer à la vente de marchandises ou au trafic de boissons spiritueuses. — Interdiction d'avoir des animaux.

— Passages, escaliers, w.-c., buanderies, doivent être balayés tous les matins avant 10 heures et lavés chaque samedi. Ce travail sera fait par les locataires qui s'en chargeront à tour de rôle.

— Le lavage des effets ne peut avoir lieu que dans les buanderies, et celles-ci ne doivent servir aux locataires que pour le lavage de leurs propres effets.

— Linge ou effets ne doivent sous aucun prétexte être suspendus à l'extérieur, et il est interdit, après 10 heures du matin, de secouer tapis ou paillassons par les fenêtres.

— Les enfants ne peuvent jouer dans les escaliers ou les passages; de vastes cours bitumées ont été prévues pour leurs ébats.

— Obligation formelle de déclarer au « superintendent » les naissances, décès ou maladies épidémiques survenus dans les logements.

— Tout congé doit être notifié un lundi, le délai d'occupation expirant alors le samedi suivant.

— Les locataires sont enfin priés — et le règlement insiste fort sur ce point — de n'offrir ni deniers à Dieu, ni pourboires, soit au « superintendent », soit aux portiers ou aux concierges qui sont sous ses ordres; l'acceptation d'une gratification

quelconque par l'un d'eux entraînerait son renvoi immédiat.

Parmi les habituels locataires de ces immeubles, on trouve surtout des journaliers, des portefaix, des garçons de magasins, des conducteurs d'omnibus, des commissionnaires... tous individus appartenant à la catégorie *qualifiée pauvre* (classe *C* et surtout classe *D* dans l'enquête de M. Charles Booth (1)), puisque leurs gains hebdomadaires varient entre 18 et 21 schellings. On a calculé en effet — en tenant compte des sommes gagnées par la femme et les enfants — que, chez ces gens, la moyenne des salaires est de 25 francs par famille et par semaine. Ce sont donc bien les *plus humbles travailleurs* qui sont touchés en l'espèce.

Mais les fondations philanthropiques précitées, si opportunes et si bienfaisantes qu'elles soient, ne s'adressent en somme qu'aux indigents dont les habitudes sont décentes et rangées; c'est en quelque sorte une prime d'encouragement pour les travailleurs qui, tout en étant pauvres, sont néanmoins capables d'apprécier, de respecter les logis avantageux mis ainsi à leur disposition aux prix les plus modestes.

Mais il existe toute une catégorie de pauvres, moins sympathiques peut-être et pourtant dignes d'intérêt. Nous voulons parler des malheureux, habitués à vivre de façon sordide en des bouges infects, malsains, pernicieux, et que le milieu physique, plus encore que la misère, a dégradés. Ces malheureux tiennent par-dessus tout au lamentable décor qui les encadre. Transportez-les soudain dans un logement propre et commode, tels qu'en offrent les fondations *Peabody* et *Guiness;* non seulement ils se montreront incapables d'en apprécier le réel confort et l'ingénieuse convenance, mais ils auront tôt fait d'en abîmer et d'en souiller jusqu'aux moindres recoins; de fréquentes expériences l'ont prouvé.

Que faire pour ces pauvres êtres qui, si jalousement, croupissent dans leur gueuserie? Ici encore l'initiative individuelle,

(1) Voir dans notre premier article : p. 359, t. XXXIII, — *la signification anglaise du mot « poverty ».*

en intervenant de manière discrète et judicieuse, sous les auspices d'une femme dévouée, *Miss Octavia Hill*, a fait d'excellente besogne.

La *Marylebone Association* — tel est le titre (1) de l'œuvre entreprise dès 1865 par *Miss Hill* — n'est pas, à vrai dire, une fondation charitable; elle dissimule même le réel bien qu'elle fait derrière les apparences d'un *Dividend making*, comme disent les Anglais, c'est-à-dire d'une véritable affaire de rapport.

Longtemps déjà, avant que fussent votées par le Parlement les lois de 1875 et 1877 concernant la démolition obligatoire des maisons déclarées insalubres, la *Marylebone Association* était à l'ouvrage. Cette société, fondée primitivement au capital de 60.000 livres sterling, et dont la plupart des membres actifs étaient féminins, avait pour but de s'interposer entre les propriétaires rapaces et les locataires négligents. Elle achetait aux premiers leurs maisons délabrées; puis, peu à peu, tout en développant chez les seconds la conception du « home », elle rendait ces logements plus habitables au moyen de réparations successives et méthodiques.

Dans une série d'articles, qu'elle réunit ensuite sous forme de volume (2), *Miss Octavia Hill* fit, en faveur de ses idées, une campagne restée célèbre. Elle réussit même à entraîner un grand nombre de personnalités connues, entre autres *John Ruskin*, le fameux critique et moraliste anglais, qui, tout le premier, risqua trois mille livres à fonds perdus pour tenter l'expérience.

On conçoit que dans une telle œuvre, dont l'objet n'est pas simplement charitable, mais où l'on se propose, avant tout, d'améliorer les habitudes d'une classe vraiment malheureuse, le facteur d'action personnelle joue un grand rôle. C'est une « mission » d'un nouveau genre qui s'efforce d'associer le contrôle effectif du propriétaire aux démonstrations sympathiques et réconfortantes de l'ami, un véritable apostolat par lequel on

(1) *Marylebone* est le nom du quartier de Londres qui fut choisi par *Miss Octavia Hill* comme premier champ d'expériences.

(2) « *Homes of the London poor.* »

gagne loyalement la confiance des gens afin de pouvoir faire intervenir, au besoin, les avis et conseils opportuns.

« Lorsque je viens d'acquérir un groupe de maisons, occupées par la classe d'indigents qui m'intéresse — écrit Miss Octavia Hill, — mon premier soin est d'aller sur les lieux recueillir le montant des loyers, ainsi qu'il est d'usage, et j'en profite pour m'informer de ce que sont et de ce que font mes locataires. Liant connaissance avec des filous, des fripons et autres tristes sires, je pénètre dans les intérieurs les plus abjects, je descends dans les caveaux habités et, quand je connais mes gens : « Mon intention, leur dis-je, est de ne plus laisser « à l'avenir habiter cette cave; je possède tout en haut de « la maison une charmante chambrette; ne voudriez-vous pas « y loger de préférence? » Au début, je fais payer exactement les mêmes loyers que mon prédécesseur, car je ne désire point laisser croire à une action charitable; mais très souvent, par la suite, lorsqu'il me semble qu'une famille est à l'étroit, je lui accorde deux chambres au lieu d'une et cela sans augmenter son loyer. Cette sorte de pauvres dont nous nous occupons ne consentiraient d'ailleurs, sous aucun prétexte, à profiter des logements offerts dans les nouveaux immeubles à bon marché. La honte les retient. Véritables gueux pour la plupart, on ne peut les transformer, les façonner que graduellement. »

L'œuvre poursuivie d'année en année avec une persévérance admirable donna promptement d'excellents résultats à tous les égards. L'on peut évaluer jusqu'ici à plus de cinq mille les individus qui ont été traités et *socialement formés* par la *Marylebone Association*. Quant aux capitaux engagés, ils se trouvent annuellement amortis dans la mesure du possible et l'intérêt versé aux actionnaires varie entre 4 et 5 %. Le siège central de l'association est encore aujourd'hui dans le quartier de Sainte-Marylebone. Mais son action, s'étendant de plus en plus, embrasse aussi à l'heure actuelle les districts de Southwark, de Westminster, de Chelsea et les environs du Strand. D'autres branches détachées du tronc primitif, et devenues autonomes, travaillent de leur côté suivant

des principes analogues à Whitechapel, Lambeth, Drury Lane, Depford (1).

De toutes les entreprises destinées à résoudre le problème de l'*Overcrowding* (encombrement), c'est évidemment la *Marylebone Association* qui doit le plus à l'initiative privée, puisque, non contente de faire appel aux particuliers pour les fonds nécessaires, elle repose sur la bonne volonté, le dévouement intelligent et l'influence morale de ses membres actifs.

Les conseils que Miss Octavia Hill prodigue avec un désintéressement parfait aux promoteurs d'œuvres semblables comme aux lieutenants qui l'assistent dans sa propre besogne, ont une véritable portée pratique, car ils sont en somme le résultat mûri et déjà souvent expérimenté de patientes et sincères observations.

Miss Hill insiste d'abord sur la nécessité absolue du *strict et ponctuel paiement des loyers*. C'est, à son avis, une question absolument vitale pour l'œuvre, car il importe que les rapports entre locataires et propriétaires ne donnent même pas lieu à un semblant de conflit pécuniaire (2). Elle recommande ensuite de ne point séparer l'action éducative des encouragements matériels :

1° Traiter tous les locataires avec une égalité absolue, en s'efforçant néanmoins d'avoir pour chacun d'eux une amitié individuelle basée sur la connaissance intime de leurs caractères et de leurs habitudes. — 2° Gagner la confiance des gens tout en évitant de leur faire croire qu'ils sont protégés ou dépendants, et profiter de cette confiance pour intervenir par de judicieux conseils quand ils sont aux prises avec les soucis et les préoccupations. — 3° Ne point faire d'aumônes, mais être en mesure de procurer des travaux quand le besoin s'en fait sentir et — dans un ordre d'idées analogue — réserver certains travaux qui ne sont pas urgents, afin de les faire exécuter par les locataires aux époques de chômage ou morte-saison. — 4° Pousser à l'épargne en venant tous les huit jours prélever la modeste

(1) Parmi ces derniers, il convient de signaler surtout la *Tenements-dwellings Company*, fondée en 1887 et qui se rend très utile.

(2) Les loyers, comme il est d'usage en Angleterre, se paient à la semaine, et ce sont les membres actifs de l'Œuvre qui doivent eux-mêmes aller les toucher.

somme que chaque famille consent à mettre de côté pour les moments difficiles. — 5° Avoir des salles de réunion (*Club-rooms*) pour distraire l'ouvrier aux heures de loisir. — 6° Nettoyer, réparer, embellir les logements peu à peu et charger autant que possible les locataires de ces travaux en les rémunérant bien entendu aux prix d'usage. — 7° Enfin, faire comprendre et apprécier de tout le monde ces relations de bon aloi et la justesse des principes dont on tente l'application : — telles sont les « directives » de l'œuvre. Pour en sentir toute la portée, pour en comprendre bien l'esprit, il faudrait avoir sous les yeux les nombreux exemples que Miss Hill présente dans son ouvrage et qui mettent si parfaitement en lumière l'efficacité des règles qu'elle recommande.

On ne se méprendra pas d'ailleurs sur l'objet poursuivi par la *Marylebone Association* et les sociétés similaires si l'on médite cette phrase qui résume l'idée fondamentale de Miss Octavia Hill :

« N'oublions pas, écrit-elle, que tout homme a le droit de manifester et de suivre ses vues personnelles en ce qui concerne sa propre existence; il est en effet, dans la plupart des cas, meilleur juge de ses actions que nous autres, puisqu'il a ressenti et vécu des misères que nous n'avons fait qu'entrevoir. Aussi, préférons-nous, en général, faire éclore ou développer, chez ces pauvres gens, les qualités d'initiative, les facultés de jugement et de direction dont ils ont tant besoin, plutôt que de juger et d'agir simplement en leur lieu et place. »

En somme, les institutions que nous venons de présenter dans cet article, possèdent chacune leur clientèle spéciale; le *pauvre* et le *très pauvre* y sont différemment et judicieusement traités par une philanthropie discernante qui, sans éveiller jamais la légitime susceptibilité du malheureux, sans détruire par l'aumône inconsidérée, gratuite ou trop apparente, les vestiges d'énergie qui sommeillent dans ces natures si souvent accablées, cherche au contraire à rendre l'individu conscient de sa dignité, de son individualité, de son indépendance morale; voilà véritablement des œuvres de salut social.

(*A suivre.*) D. Alf. Agache.

LA

TRANSFORMATION ÉCONOMIQUE

DE LA GASCOGNE

UN MOUVEMENT DANS LE SENS DE LA SPÉCIALISATION DES CULTURES

Dans nos précédents articles, nous avons essayé de montrer les causes de diverse nature qui ont donné naissance au type social connu sous le nom de type gascon, tel qu'on se le représente avec sa physionomie originale et caractéristique.

Parmi ces causes, nous avons mentionné la culture intégrale et traditionnelle, l'industrie en petit atelier, le petit commerce.

Or ce sont là des genres de travaux dont l'existence devient de plus en plus difficile dans la société contemporaine, pour des raisons vaguement aperçues de la plupart des esprits informés, mais que la Science sociale a le privilège de faire voir dans toute leur profondeur, et avec une netteté particulièrement saisissante, grâce à la méthode d'observation rigoureuse.

La Gascogne ne saurait échapper à ces transformations fatales qui se produisent dans toutes les parties du monde. Il est donc du plus haut intérêt de rechercher quelles peuvent en être les conséquences pour le pays qui nous occupe.

Le petit commerce, dans les petites villes, ne peut que très difficilement soutenir la concurrence des grands magasins et de certains commerces de produits spéciaux. L'industrie en

petit atelier, fabriquant des produits communs, est écrasée par les grandes usines où des gens d'initiative disposent de moyens d'action considérables. Ce n'est pas là cependant un fait spécial à la Gascogne, et il convient de ne pas y insister.

Une question plus intéressante est la transformation des cultures.

La Science sociale, — et c'est là une de ses découvertes les plus fécondes (1), — a démontré d'une façon définitive que, si les agriculteurs voulaient désormais faire leurs affaires, ils devaient s'attacher à cultiver une spécialité et à en tirer le meilleur parti possible. Cette spécialisation des cultures, quand elle s'applique à une région, en modifie la physionomie et l'état social. Elle peut même lui donner des traits caractéristiques.

Or, il se produit actuellement en Gascogne une évolution curieuse dans ce sens.

I. — LA TRANSFORMATION DE LA LANDE

Il y a quelques années, lorsque nous parcourions le pays landais, il nous est arrivé d'entendre des propriétaires se plaindre de ce que leurs métayers délaissaient de plus en plus les cultures du mil et du seigle, préférant aller travailler dans les bois de pins, ou bien faire des transports avec la charrette et les mules. Ils y trouvaient naturellement plus de bénéfices (2). Mais ces propriétaires voulaient les obliger à cultiver quand même, et ils entreprenaient à cet effet une surveillance très active.

Or, à la même époque, dans certaines parties de la Lande, des familles de métayers, d'accord avec les propriétaires, avaient abandonné et la culture et le troupeau de brebis (3),

(1) Voir les articles de M. Dauprat sur *la Révolution agricole* (en 1900).

(2) La journée d'un homme se payait alors 2 fr. et la journée de transport avec les mules 6 fr.

(3) Une des causes qui auront le plus contribué à l'abandon des troupeaux de brebis, aura été la fréquence des incendies dévorant souvent des milliers d'hectares de pins. De telles calamités sont dues, la plupart du temps, à l'imprudence et à la malveillance des pâtres.

se consacrant à la récolte de la résine, à l'abatage des arbres et aux transports. Depuis, ces cas de spécialisation se sont multipliés, indiquant bien clairement une évolution vers une culture unique : l'exploitation du pin.

Il est à remarquer qu'à l'origine, les bois de pins n'étaient pas compris dans l'exploitation agricole qui faisait l'objet du contrat de métayage. Le propriétaire gardait l'entière disposition de ses surfaces boisées, laissant aux métayers (c'est un usage très ancien qui a donné lieu à de nombreux conflits) le droit de prendre du bois pour se chauffer, fabriquer leurs outils et effectuer des réparations à leur habitation.

Dans certaines régions de la Lande, les métayers se chargent de l'extraction de la résine sur une certaine étendue de bois de pins, moyennant la moitié du produit de la vente (1). Ailleurs ce travail est confié à des ouvriers exerçant la profession de résinier, toujours moyennant le partage égal du bénéfice. Dans certaines communes du Marensin, on a adopté l'usage d'une rémunération à prix faits (20 francs pour chaque barrique de 320 litres). La vente de la résine constitue à l'heure actuelle une source de revenus très importante. La barrique vaut de 75 à 80 francs, rendue à l'usine d'essence de térébenthine. Il y quelques années, les cours étaient moins élevés.

La vente du bois de pin est aussi très rémunératrice. Ce bois se vend aujourd'hui de 5 à 6 francs la tonne.

Quelques années après le semis, on pratique des éclaircies. On obtient ainsi des échalas, des piquets, des fagots de bois de chauffage. Lorsque le pin est arrivé à une certaine épaisseur (8 centimètres de diamètre au-dessous de la cime, à une hauteur d'environ 2 mètres, ce qui arrive généralement vers l'âge de huit ou dix ans), on le résine pendant quelques années, et on le vend comme poteau de mine.

Lorsque les arbres présentent une belle apparence, on les conserve comme pins de place ou à demeure. On a soin toutefois de couper des arbres jeunes, afin qu'il y ait entre les pins

(1) Dans les anciennes communautés à plusieurs ménages, un fils était spécialement chargé de pratiquer les entailles aux pins.

de place une distance de 7 à 8 mètres. Ces pins de place ne commencent à être résinés qu'à l'âge de vingt ans, et le résinage se pratique tantôt sur une face, tantôt sur une autre. A certaines époques, d'ordinaire aux âges de vingt, quarante et soixante ans, sans qu'il y ait de règle générale, on pratique des élagages. A un âge assez avancé (cinquante à soixante ans, dans certaines régions, soixante-quinze ailleurs), les pins sont coupés et vendus pour faire des planches. Quelques arbres de bien belle venue sont destinés à faire des poteaux télégraphiques. La partie de la tige le long de laquelle on a pratiqué les entailles pour le résinage (les quarres) sert à la fabrication du goudron. Avec les cimes, on fait du charbon de bois.

Un propriétaire de 200 hectares de pinadas nous dit qu'il se fait chaque année en moyenne de 5 à 7.000 francs de revenus, soit en résine, soit en poteaux de mines. Il est vrai qu'il court un très gros risque : l'incendie.

Le malheur est que certains propriétaires imprévoyants se laissent séduire par la perspective de fortes sommes d'argent à toucher de suite. Ils font résiner avant l'âge de vingt ans les pins à demeure, ils vendent à des marchands de bois de très grandes étendues, et négligent d'aménager leurs forêts de façon à avoir chaque année à peu près le même revenu. Trop souvent, l'exploitation est abandonnée à un régisseur insouciant qui vend comme poteaux de mine des arbres qu'il y aurait intérêt à conserver. Si les propriétaires comprennent leur intérêt, ils doivent diriger eux-mêmes l'exploitation de leurs bois.

Quoi qu'il en soit, il ne nous semble pas téméraire de donner à ce court exposé la conclusion suivante : *Avant peu, la très grande majorité des propriétés de la Lande aura comme unique source de revenus l'exploitation du pin.* Çà et là, le long des cours d'eau, se trouvent des prairies naturelles, où l'on pratiquera l'élevage du cheval. Ailleurs, dans des sables particulièrement fertiles, on ensemencera de grandes étendues de seigle (le seigle se vend à un prix assez rémunérateur). Sur les mamelons exposés au soleil, on a déjà créé des vignobles que l'on aura intérêt à conserver. Ce sera toutefois, à en juger par l'évolution

actuelle, l'exploitation du pin qui constituera le genre de travail dominant et caractéristique du pays landais.

La plantation des pins a fait de la Lande, autrefois généralement très pauvre, un pays relativement riche. Les paysans qui, il n'y a guère plus de trente ans, vivaient misérablement, sont arrivés sans longue transition, en tous cas sans grands efforts de leur part, à une aisance assez large. Il leur est arrivé ce qui arrive souvent en pareil cas : ils se sont laissé entraîner à prendre des habitudes de dépense. Les femmes ont pris goût à la toilette, et les hommes ont sacrifié de plus en plus au penchant qui leur faisait aimer les longs séjours à l'auberge.

« Il y a quelque vingt ans, nous disait-on au village d'Arengosse (entre Morceux et Mont-de-Marsan), beaucoup de familles économisaient. On allait porter l'argent chez le notaire ou chez un propriétaire en qui l'on avait confiance, et qui se chargaient de le placer. Quand on avait réussi à se faire un certain pécule, on achetait une propriété. Aujourd'hui, il n'est plus guère question de cela. On dépense généralement tout ce que l'on gagne. »

La mise en valeur facile et rapide du pays landais a produit dans la classe dirigeante des effets du même genre. Des familles qui, en vertu de vieux titres ou d'achats à des prix très bas, se trouvaient propriétaires d'immenses étendues de lande utilisables seulement pour les troupeaux, ont vu leurs domaines transformés en forêt de pins promettant des revenus énormes. Au temps de la guerre de Sécession, le prix des résines s'accrut dans des proportions considérables et ce fut, pour bien des gens, l'occasion de réaliser de gros bénéfices. Certains fils de famille, voyant chez eux une telle abondance de richesses, prirent l'habitude de dépenser sans compter. On en cite qui ont perdu au jeu des dizaines de millions.

II. — LA TRANSFORMATION DES CULTURES DANS LA GASCOGNE DES VALLÉES.

Si, après la Lande, nous considérons la Gascogne des vallées, nous sommes tout d'abord portés à croire que la très grande

variété des terrains doit comporter une très grande diversité de cultures. La suite de cette étude nous fera voir que le climat et les conditions géographiques du pays ont fait adopter certaines productions qui semblent devoir être caractéristiques.

Le long des rivières et des ruisseaux (en très grand nombre) se trouvent des terrains d'alluvions très fertiles. A côté, soit sur des plateaux peu élevés, soit sur des entablements de coteaux, s'étendent des terres suffisamment grasses pour donner d'abondantes récoltes de fourrages (trèfles, luzernes, sainfoins, maïs, fourrage) et aussi de céréales. A côté de ces terres grasses, se rencontrent des terres plus maigres qui, bien exposées au soleil, conviennent merveilleusement à la vigne.

Or, en Gascogne, les vallées des cours d'eau sont le plus souvent assez étroites. Par suite, une exploitation agricole comprenant seulement des terrains situés dans la vallée se trouverait disposée tout en longueur. Le travail en serait peu commode. Une exploitation agricole comprend donc et des terrains de vallée, et des terrains de plateau ou de coteau. Cela se conçoit d'autant mieux que les métairies ont été autrefois établies en vue de la culture intégrale. On était naturellement amené à joindre aux terres grasses d'en bas des terres maigres d'en haut pour y établir des vignes.

Une métairie en Gascogne comprend donc une partie de la vallée d'une rivière ou d'un ruisseau, et des terrains plus élevés, bien exposés au soleil et propres à la vigne. Ces exploitations étaient confiées jadis à des familles de paysans réduites à deux ménages (celui du père et celui de l'héritier associé). Ces familles étaient par elles-mêmes peu capables d'initiative, et tiraient certains revenus d'un troupeau de moutons laissé à la garde des enfants (dernier vestige de l'état pastoral). Par suite, les terres cultivées étaient à l'origine assez peu étendues (de 8 à 15 hectares) (1).

(1) Autrefois, c'est-à-dire à l'époque de l'ancien régime, les paysans de l'Armagnac faisaient venir le moins de blé possible; ils cultivaient surtout le mil. Dans certains plateaux maigres on ne semait pas de blé; on se contentait de semer du mil et un peu d'orge. Plus tard, le maïs fut introduit.

Au cours du siècle dernier, et avant l'invasion du phylloxéra, les propriétaires plantaient en vignes le plus de terres qu'ils pouvaient. Ils y étaient invités par l'attrait d'un revenu facile et rémunérateur. Le reste de la propriété était cultivé selon les principes de la culture intégrale. Il y avait du maïs, du blé, de l'avoine, des fourrages, des fèves, des haricots, des pommes de terre. Le blé se vendait bien (il a atteint à l'époque du second Empire vingt-cinq francs l'hectolitre). Avec le bétail, on pouvait faire de temps en temps quelques profits sérieux, quoique on n'eût qu'un nombre restreint d'animaux (on ne pouvait en nourrir un grand nombre, à cause du peu d'étendue des terres cultivées) (1).

En somme, avant la crise, le propriétaire gascon arrivait à se faire, sans de trop grands efforts, des revenus considérables. En Armagnac, la principale récolte était celle du vin blanc de « Picquepoul », destiné à la fabrication de l'eau-de-vie. On n'avait affaire qu'à un seul cépage (le picquepoul blanc), et on taillait la vigne selon le mode de taille le plus simple (2). L'eau-de-vie d'Armagnac, qui n'était pas concurrencée par les alcools industriels, se vendait à un prix très rémunérateur. Beaucoup de propriétaires, voyant d'énormes revenus leur arriver facilement, prirent des habitudes de grande dépense.

Survint l'invasion du phylloxéra. Ce fléau, à la différence de ce qui s'est produit dans les Charentes et dans le Languedoc,

(1) Le paysan gascon n'a qu'un petit nombre d'animaux à soigner, mais il prend à cœur de les soigner le mieux possible. Il est fier de pouvoir montrer une superbe paire de bœufs ou de vaches (toujours le besoin de se faire valoir). Aussi, quand il lui arrive d'acheter dans une foire, il examine la bête avec un soin minutieux. Pour le plus léger défaut (une toute petite tache blanche à un œil) il se fait rabattre cinq francs sur le prix d'achat. Ces pratiques sont devenues d'un usage courant dans les foires de Gascogne. Quand il y vient des marchands étrangers, ils sont beaucoup moins regardants que les gens du pays.

(2) Avant le dix-huitième siècle, dans l'Armagnac, et aussi dans le cœur de la Gascogne, les vignes étaient épamprées avec soin et montées sur des échalas. Elles constituaient ce qu'on appelle aujourd'hui des hautains. (Voir, dans la *Revue de Gascogne*, les articles de M. l'abbé Breuil, et notamment sa description des vignobles du vicomte de Fezensaguet, *Revue de Gascogne*, année 1894, p. 26.) Au dix-huitième siècle, on planta beaucoup de vigne et on renonça à les monter sur échalas. Cette coutume des hautains s'est toutefois conservée dans la haute vallée de l'Adour, du côté de Vic-Bigorre.

n'a exercé en Gascogne ses ravages que progressivement. Il fit d'abord son apparition sur un petit nombre de points; puis, quand il fut répandu dans l'ensemble du pays, les vignes furent, non pas détruites en peu de temps, mais affaiblies lentement. Lorsqu'on arracha les premières vignes malades, on hésita à planter des vignes américaines. On croyait pouvoir éviter la dépense, et l'on pensait aussi bien faire en se contentant des revenus que produisaient les autres cultures.

Mal en prit cependant aux propriétaires gascons. Le blé et le bétail ne trouvèrent acheteurs qu'à des prix très bas. (C'était l'époque de la concurrence américaine.) Pour comble de malheur, un nouveau fléau, le mildew, vint dessécher les feuilles des vignes qu'on avait conservées et empêcher les raisins de mûrir. Il en résulta une crise terrible (années 1885-1886).

Quelques propriétaires s'étaient mis à faire des plantations de vignes américaines et avaient réussi. Ils furent imités par d'autres. On planta d'abord des producteurs américains directs, puis des cépages français, greffés sur des américains. Il arriva que des gens, mal renseignés sur les essais déjà pratiqués dans les autres régions, éprouvèrent des échecs par suite de la non-adaptation des porte-greffes au sol. Il y a en effet en Gascogne des terres fortes où seuls les plants à fortes racines peuvent se développer. Il y a aussi des terres très calcaires où réussissent seulement le berlandieri et ses diverses hybrides.

La reconstitution des vignobles s'est effectuée en Gascogne moins rapidement que dans d'autres régions viticoles. « Peut-être, se disait-on, le phylloxéra finira par disparaître ». On reconnaît là l'optimisme du Gascon. Il faut aussi tenir compte de l'absentéisme de beaucoup de propriétaires. Beaucoup de Gascons, possesseurs de petits domaines, habitaient au loin dans des villes, occupés au négoce, à l'industrie ou à l'exercice de professions libérales et de fonctions publiques. Ils se faisaient ainsi des revenus supérieurs à ceux que leur auraient donnés leurs terres, s'ils étaient revenus au pays s'occuper de la reconstitution.

(1) Voir l'article de M. Bures sur la reconstitution en Saintonge (décembre 1900).

Lorsque la pratique du sulfatage fut adoptée, on crut, le mildew étant conjuré, que l'on pouvait en toute sécurité se livrer à la culture de la vigne. On se mit à créer de grandes plantations.

Or, en 1895, une nouvelle maladie cryptogamique, le black-rot, vint, dès le mois de juillet, dessécher les raisins qui, jusque-là avaient bonne apparence au milieu des feuilles vertes.

Les effets du black-rot furent particulièrement désastreux en Armagnac, car le cépage de cette région, le picquepoul blanc, connu ailleurs sous le nom de « folle blanche », donne des grappes aux grains très serrés et très sujets aux maladies cryptogamiques (soit le black-rot, soit la pourriture grise). Aujourd'hui certains des viticulteurs se demandent s'il ne serait pas utile de rechercher un hybride franco-américain susceptible de remplacer le picquepoul.

On fut donc dans la nécessité de combattre le black-rot. Certains propriétaires riches et disposant d'un nombreux personnel prirent le parti de tenir leurs vignes constamment imprégnées de sulfate de cuivre. D'autres s'ingénièrent à effectuer leurs sulfatages aux époques où un changement de temps est probable. Le germe du black-rot se développe pendant et après les pluies, alors que la température est plus basse, et les feuilles humides. Si, au moment de son développement, il se trouve en présence du cuivre, il est tué net. Un peu plus tard, il s'enveloppe d'une couche subéreuse qui le rend inattaquable.

On se mit aussi à épamprer les souches avec soin pour leur donner de l'air.

Or, tous ces travaux nécessitent de grands frais. Déjà, la reconstitution du vignoble a coûté bien cher. On s'ingénia donc à faire rapporter aux vignes le plus de revenus possible, d'autant plus que la fréquence des maladies cryptogamiques rend la récolte aléatoire. On se mit à l'étude des meilleurs procédés de taille (1), des porte-greffes les mieux appropriés au

(1) Peu après l'introduction des plantes américaines, on prit le parti de tendre sur fil de fer les nouvelles vignes plantées. Quelques propriétaires se contentent d'appuyer le pied à un piquet et de pratiquer la taille en gobelet.

sol. On rechercha les cépages français qui devaient donner les meilleurs produits, eu égard au sol où on les greffait. Dans tels terrains, c'est le picquepoul qui donne l'eau-de-vie d'Armagnac, et qui aussi, dans certaines terres fortes, donne un vin analogue aux Sauternes. Dans d'autres terrains, on cultive avec succès les plants rouges du Médoc et les plants fins du Sauternais. Le Pinot de Bourgogne donne aussi de bons résultats.

Or une des conséquences nécessaires de cette culture soignée est d'absorber un nombreux personnel pendant la saison des travaux. Les grands propriétaires qui reconstituèrent leur vignoble dès le début de la crise disaient : « La vigne avant tout ». On fut ainsi conduit à restreindre les autres cultures, et principalement celle des récoltes sarclées. Dans les environs d'Auch, des propriétaires ont renoncé au maïs fourrage, le remplaçant par des coupes de luzerne.

On continue à faire du blé, mais les propriétaires les plus avisés en font seulement la quantité nécessaire à leur consommation et à celle de leur personnel.

On fait venir la quantité de maïs strictement nécessaire à l'entretien d'un porc et de quelques volailles. On sème aussi quelques parcelles en fèves, haricots, pois, pommes de terre. En somme, on n'a pas osé, jusqu'à ce jour, se dégager de la culture intégrale, mais il faut reconnaître qu'on a fait un grand pas vers la culture spéciale.

Les vins qui, à la suite de la loi de 1900 sur les boissons, ne trouvaient acheteur qu'à des prix très bas, se vendent aujourd'hui à des cours très avantageux. Des négociants de Bordeaux et du Bordelais achètent du vin blanc en Gascogne et, après un léger coupage pour lui donner le bouquet qui lui manque, le vendent comme vin de Sauternes. Le vin blanc de Gascogne est aussi acheté par des négociants de Cognac qui en font de l'eau-de-vie. Beaucoup de propriétaires vendent aussi directement leurs vins à des consommateurs qui habitent Paris ou le Nord de la France.

Les terres grasses, qui n'auraient pu donner qu'un vin de qualité inférieure, sont ensemencées du fourrage. On fait venir du

bétail, plus de bétail qu'autrefois. Depuis quelques années, le cours des animaux de boucherie a augmenté dans des proportions considérables (1). Des marchands de Saintonge viennent en Gascogne acheter de jeunes animaux de travail. Des bœufs gras et des vaches grasses sont achetés dans les foires pour être envoyés dans les grandes villes du Midi (Bordeaux, Toulouse, Carcassonne, Marseille) (2). A Marseille, les bouchers font grand cas de la viande du bœuf gascon.

A l'heure actuelle, des propriétaires qui reculent devant les frais qu'exigerait la plantation de grandes surfaces en vignes, font semer des sainfoins, des luzernes, du foin. Ils espèrent beaucoup de la vente du bétail.

Cette extension des prairies et des terres à fourrages fait adopter de plus en plus l'usage des faucheuses, des faneuses, des râteaux mécaniques. On prend également le soin d'amender de temps en temps les prairies par des engrais minéraux (superphosphate de chaux, kaïnite).

On peut donner une idée exacte de la plupart des exploitations agricoles dans la Gascogne des vallées, en les décrivant ainsi : « Une étendue plus ou moins grande plantée en vignes, quelques parcelles semées en blé, en maïs et en légumes, le reste en sainfoins, luzernes, fourrages divers et foins.

Une culture aussi soignée que l'est celle de la vigne d'après les nouveaux procédés, nécessite l'emploi de capitaux assez considérables. Elle exige aussi la présence fréquente et l'attention soutenue du propriétaire. Un sulfatage fait mal à propos, ou avec un sulfate de cuivre défectueux, peut occasionner la perte totale de la récolte. Une taille mal comprise peut avoir des effets funestes. Au moment de la plantation, il est nécessaire que le propriétaire connaisse exactement la nature du sol qu'il va planter; sinon les jeunes plants pourraient mettre du temps à se développer, rester rabougris, ou être sujets à la chlorose. (Nous savons que les terrains des petits coteaux sont

(1) Cela tient à ce que la France exporte beaucoup de bétail en Allemagne et aussi à la disparition de la concurrence américaine.

(2) Les départements du Midi ne font pas d'élevage.

assez variés au point de vue de leur composition; ici, ils sont très calcaires, là ils le sont moins; tout près ils sont compacts, un peu plus loin, légers).

Pendant l'été, un nombreux personnel est occupé à déchausser à la bêche les pieds de vigne, à épamprer, à lier les sarments aux fils de fer. Beaucoup de paysans sont incapables de diriger par eux-mêmes une culture aussi compliquée et aussi soignée. Le propriétaire aime souvent mieux avoir sous ses ordres des domestiques salariés à qui il peut commander ce qui lui semble avantageux, plutôt que des métayers, vis-à-vis desquels il est moins libre (1).

Aussi, ne doit-on pas s'étonner, si l'on constate que beaucoup de propriétaires gascons se tiennent plus longtemps à la campagne, et demeurent moins dans les villes. Ils arrivent ainsi à prendre de plus en plus de goût pour les choses de la terre. La viticulture, (c'est là un fait bien connu pour les lecteurs de la *Science sociale*) arrive bien vite à les passionner. Ils s'intéressent aussi à l'élevage des animaux de l'étable, à leur entretien, aux cours dans les foires.

Il y a bien, dans la Gascogne des vallées, nombre d'exploitations agricoles qui comportent un régime de travail différent. Dans la plaine de Tarbes, on pratique beaucoup l'élevage des chevaux ainsi que la culture maraîchère. Aux environs des agglomérations un peu importantes, se trouvent des laiteries. Çà et là, on sème beaucoup de maïs dans le but de nourrir des animaux devant fournir de la graisse (porcs, oies, canards). Cette culture du maïs est surtout pratiquée dans les vallées du plateau de Lannemezan et dans la Chalosse (pays situé entre les Landes et le Béarn). Aux foires de Tartas (tout près de la Chalosse) on porte beaucoup d'animaux gras qui sont expédiés à Bordeaux et dans les bourgs de la Lande. L'homme de la Chalosse diffère

(1) Une combinaison que certains propriétaires adoptent est celle du maître-valet avec participation aux bénéfices. Il est possible que, lorsque les paysans seront capables de diriger la nouvelle culture, on revienne dans les petites exploitations au contrat de métayage. Les grands vignobles devront être dirigés par le propriétaire lui-même, ou tout au moins par un régisseur très compétent.

à la fois du Landais et du paysan de l'Armagnac. Il mériterait une étude particulière.

Dans certaines vallées du sud du département du Gers, les propriétaires ont adopté la spécialité de l'élevage. Ils vendent aux maquignons de jeunes bovidés de race gasconne pure. Ils trouvent à faire beaucoup mieux leurs affaires avec cette spécialité qu'avec la culture intégrale.

Une région de la Gascogne qui serait fort intéressante à étudier, c'est la région bayonnaise. On y verrait l'influence des Basques de la côte, et aussi l'influence des milieux cosmopolites des villes d'eaux (Biarritz, Saint-Jean-de-Luz, Saint-Sébastien).

Quoi qu'il en soit, les exploitations agricoles organisées en vue de la culture de la vigne et aussi d'un peu d'élevage de la race bovine, nous semblent devoir être les plus nombreuses dans la Gascogne des vallées. Elles semblent devoir donner à ce pays sa physionomie propre. « Il faut se vouer à la vigne et à l'herbe », ou bien « Du vin et du bétail » : tels sont les dictons qu'on entend souvent répéter.

La spécialisation des cultures, c'est là son effet caractéristique, attache de plus en plus le propriétaire gascon à ses terres. Elle atténue par conséquent en lui les influences du séjour dans les milieux urbains. Des indices de cette évolution salutaire se manifestent déjà. Dans certaines sous-préfectures, des magistrats et des avocats montrent plus de goût pour la culture de leurs terres que pour les affaires du tribunal. Des avoués prennent le parti de faire de longs séjours sur leurs propriétés rurales, confiant leur étude à un clerc. Des notaires se plaignent d'être gênés par l'exercice de leur profession. Ils préféreraient n'avoir à s'occuper que de leurs terres et de la vente de leurs produits. Il en est de même de certains médecins et aussi de plusieurs hommes politiques.

Voilà qui est de bon augure. Et cependant, le lecteur n'aurait pas lieu d'en être surpris après nos indications. Cette transformation heureuse est le fruit d'une expérience des plus dures.

La destruction des vignobles par le phylloxéra, les invasions des maladies cryptogamiques, la nécessité de reconstituer les

vignobles, et certaines tentatives malheureuses de reconstitution, ont occasionné, à la plupart des familles, d'énormes sacrifices d'argent. Certaines familles déjà endettées s'y sont ruinées. Nous avons déjà constaté, au cours de cette étude, que trop de propriétaires (surtout en Armagnac), encouragés par la facilité avec laquelle leur arrivaient les revenus, avaient contracté l'habitude des grandes dépenses. Dans le département du Gers, le Crédit Foncier est aujourd'hui propriétaire de nombreux domaines. Il y a aussi beaucoup de domaines dépourvus de vignes où un métayer laborieux se tire difficilement d'affaire avec la culture du blé et des fourrages. Il arrive malheureusement quelquefois que le propriétaire manque d'argent pour faire des améliorations, acheter des engrais. De telles propriétés sont destinées à aller toujours en déclinant, si des gens possédant des ressources suffisantes n'entreprennent pas de les relever, ou si quelque heureux concours de circonstances, possible après tout, ne vient pas à se produire (1).

La terrible crise agricole et viticole a, en réalité, opéré une sélection parmi les propriétaires gascons. Les plus intelligents et les plus prévoyants se sont maintenus. Ils ont reconstitué leurs vignobles, ils ont aussi amélioré leur outillage, amendé leurs terres. A l'heure actuelle, on peut affirmer qu'ils sont en bonne voie de prospérité (si toutefois une crise d'ordre économique n'amène pas la mévente du vin et du bétail).

Les propriétaires imprévoyants ou négligents se trouvent ou ruinés ou dans une situation très précaire.

Une sélection du même genre s'est opérée parmi les paysans. Les uns, métayers ou domestiques chez des propriétaires capables, ont pris goût aux nouvelles méthodes de culture et se sont trouvés satisfaits de voir leur situation en voie de s'améliorer. D'autres, ayant peine à vivre dans des propriétés négligées, n'ayant eux-mêmes qu'une initiative restreinte, sont devenus aigris et découragés. Il en est même qui ont perdu toute honnêteté. Ces gens-là constituent naturellement un personnel

(1) Les cours rémunérateurs du blé et du bétail donnent actuellement un certain espoir.

agricole médiocre (pour ne pas dire plus). Beaucoup ont émigré dans les villes, et il y a, à l'heure actuelle, dans les campagnes gasconnes, pénurie de personnel. Des propriétaires font venir des métayers vendéens qui ignorent le genre de travail de la Gascogne, et dont il faut faire l'éducation.

Le relèvement de la Gascogne est entre les mains des propriétaires intelligents et prévoyants qui se consacrent à la culture. Dans la Lande, nous l'avons vu, le propriétaire a intérêt à diriger lui-même l'exploitation des pinadas, et, dans les pays de vignobles, la direction de la culture est devenue pour lui une nécessité.

L'existence d'une élite agricole est donc la condition essentielle de la prospérité du pays gascon.

Il serait temps, semble-t-il, d'exposer les conclusions d'ensemble qui nous sembleraient devoir résulter de cette étude.

Toutefois nous aurions à cœur de faire auparavant plus de lumière, si c'est possible, sur une question du plus haut intérêt, et que nous avons dû traiter d'une façon un peu sommaire.

Plus d'un lecteur n'a admis qu'avec scepticisme notre hypothèse au sujet des origines de la classe supérieure et de l'introduction de la civilisation en Gascogne. La direction de cette Revue nous fit même quelques objections.

Nous tenons toujours notre hypothèse pour probable ; mais, après un examen plus minutieux, nous nous sommes convaincus qu'elle ne saurait suffire à expliquer la physionomie caractéristique et le rôle historique de l'aristocratie gasconne.

Nous avons été alors amené à constater que c'est un coin de la chaîne des Pyrénées qui a joué dans cette affaire le principal rôle : nous voulons parler du point d'ouverture du fameux éventail de vallées et de rivières, qui se trouve derrière le plateau de Lannemezan. Nous nous en étions déjà occupés au début de cette étude, mais nous étions alors loin de penser qu'il fallait placer là le lieu où s'est accomplie la transformation dont nous nous occuperons dans un prochain article.

(*A suivre.*) J. GARAS.

LE MOUVEMENT SOCIAL

I. — HOMMAGE A M. HENRI DE TOURVILLE

M. Paul Bureau, dans son cours du 12 mars, à la Société de Géographie, a annoncé en quelques mots émus la perte immense que la Science sociale venait de faire en la personne du créateur de la méthode, a retracé les travaux méritoires de M. Henri de Tourville et a exhorté ses auditeurs à continuer dignement l'œuvre si bien entreprise par cet esprit supérieur.

A Nancy, le mardi 10 mars, au début de son cours de Science sociale à l'Université de cette ville, M. Melin a prononcé les paroles suivantes :

« Messieurs,

« Avant de commencer cette leçon, c'est un devoir pour moi de rendre un suprême hommage à la mémoire de M. Henri de Tourville, le savant dont j'ai prononcé le nom bien souvent dans cette salle et qui vient de mourir, à l'âge de soixante ans, le 5 de ce mois, au château de Tourville, dans le département de l'Eure.

« Je n'ai pas à parler ici de l'homme dont seuls quelques rares privilégiés ont pu apprécier la bienveillance, le dévouement, la bonté douce et indulgente.

« Mais du savant il me sera permis de dire au moins quelques mots.

« M. de Tourville est, avec Le Play, le fondateur de la Science sociale. C'est lui qui a perfectionné la méthode d'observation due à Le Play et lui a fait produire les magnifiques résultats que nous connaissons, grâce surtout à ce précieux instrument de travail qu'il a forgé de ses propres mains : la classification des faits sociaux.

« C'est lui qui a été le constant inspirateur de cette revue, *la Science sociale*, qui comprend aujourd'hui trente-quatre volumes et dont tous les travaux importants ont été poursuivis sous sa direction, suivant un plan et une méthode uniformes, ce qui en fait une œuvre scientifique de premier ordre.

« Lui-même a fait usage de la méthode en l'appliquant à l'un des plus grands sujets qui soient : l'étude de la race anglo-saxonne. Et de là cette belle *Histoire de la formation particulariste*, déjà publiée en articles, bientôt en volume, et qui nous restera comme son œuvre essentielle et fondamentale.

« C'était, Messieurs, un esprit d'une rare puissance que M. de Tourville et auquel il n'a manqué que la santé et les forces pour donner toute sa mesure auprès du grand public.

« Ses vues étaient larges, lointaines, souvent hardies; elles ne s'égaraient jamais, toujours fondées qu'elles étaient sur le roc de l'observation attentive et minutieuse des faits.

« Il avait une confiance inébranlable dans l'avenir et croyait au progrès. Aussi son contact était-il souverainement réconfortant. C'était, comme on l'a dit de Gratry, « une âme toute faite de lumière et de paix » ou, comme on le disait hier de Gaston Paris, « un incomparable foyer de chaleur et de lumière ».

« Comme un vaillant qu'il était, M. de Tourville est mort en plein labeur, rêvant d'autres travaux, notamment de l'application de la méthode d'observation aux études philosophiques et religieuses.

« Il est mort après avoir donné le plus bel exemple d'une vie toute consacrée au travail avec un courage, un désintéressement, une modestie, une foi, qu'on ne saurait trop admirer.

« Il laisse, parmi ses disciples et ses collaborateurs qui tous étaient ses amis, un vide que rien ne pourra combler. »

II. — LA MÉTHODE D'OBSERVATION APPLIQUÉE AU FAIT RELIGIEUX

Bien que les questions religieuses ne rentrent pas dans le domaine de cette revue, si ce n'est par leurs effets purement sociaux, nous ne croyons pas devoir passer sous silence le remarquable effort qui vient d'être tenté pour appliquer aux études de cet ordre la méthode d'observation.

L'auteur du nouvel essai, M. l'abbé Klein, est un des nôtres à beaucoup de titres, et il n'y a pas si longtemps qu'il en donnait encore la preuve en publiant ici même ses intéressantes *Notes sur la Lombardie*. Dans son livre, *Le Fait religieux et la manière de l'observer* (1), nos lecteurs retrouveront les procédés scientifiques auxquels ils sont habitués.

(1) Un vol. in-12, librairie Lethielleux, 10, rue Cassette, Paris. Prix, *franco* : 2 fr. 50.

Quoi qu'on pense de son origine ou de sa valeur, le *fait religieux* existe et il est observable : par l'examen psychologique on peut étudier en soi-même le sens religieux; au dehors l'on peut étudier ce qu'en matière de religion les autres hommes, dans tous les temps, ont accompli et enseigné. Tel est le solide fondement du nouvel ouvrage.

Et, en effet, après avoir bien délimité le fait religieux, pour ne pas égarer ses efforts sur des points à côté, l'auteur en analyse avec parfaite rigueur de méthode les deux grandes manifestations : d'une part, *le sens religieux*, avec sa nature et ses caractères d'universel, d'indestructible, de profitable à l'espèce humaine; d'autre part, les *religions*, les institutions extérieures et visibles qui, tout le long de l'histoire et en tout pays, correspondent à cette faculté spéciale.

Sur ce dernier point, sur les religions proprement dites, on ne peut que donner, en un premier volume, des indications générales et plutôt des règles d'étude qu'une étude achevée. La pratique des monographies s'impose ici comme en toute science d'observation et les différents cultes devront être étudiés un par un, en commençant par le plus facile à connaître, qui se trouve être le catholicisme, plus voisin de nous et plus nettement déterminé. Nous ayant dit par quels procédés d'analyse, de synthèse et de discussion doit être conduite l'étude du catholicisme, et ayant achevé de la sorte ce qu'on pourrait appeler son *Discours de la Méthode*, l'auteur a cependant jugé bon d'ajouter à son livre un dernier chapitre, qui n'en sera pas le moins apprécié, et où il nous donne, de toutes les doctrines authentiques de l'Église, un résumé bref, mais complet, une synthèse à la fois large et précise, une vue d'ensemble vraiment très satisfaisante et que nous avouons, pour notre part, n'avoir jamais rencontré ailleurs.

Désireux de montrer par une citation comment l'ouvrage est écrit et pensé, nous choisirons un passage du premier chapitre, non qu'il soit plus saillant que le reste, mais parce qu'il donne assez bien l'idée de l'esprit qui anime l'auteur :

« Quelque grands travaux de science religieuse que le passé nous ait légués ou que l'on doive accomplir aujourd'hui et demain, il n'y a pas de raison de prétendre que l'esprit humain devienne jamais incapable d'y ajouter quelque complément. Je ne dis pas qu'il lui appartienne de rencontrer ou de constituer à son gré des faits nouveaux en cette matière, mais toujours il dépendra de lui de s'essayer à mieux connaître les faits existants.

« Les phénomènes de la nature n'ont pas changé non plus, au moins dans leurs lois, et cependant l'on a introduit quelque perfectionnement dans les idées qu'on s'en était faites. Autre chose est

l'objet d'une science, et il peut être invariable; autre chose est la méthode qu'on y emploie, et elle peut comporter des applications toujours plus attentives, toujours plus pénétrantes. La religion supposée fixe, il n'en résulte point qu'il n'y ait pas d'avancement possible en science religieuse.

« On a vu, depuis deux ou trois siècles, le progrès s'accomplir dans les diverses sciences en suivant l'ordre de complexité et d'importance de leurs objets, depuis la physique et la chimie jusqu'à l'histoire et à l'économie sociale. Et il était naturel qu'on n'abordât les phénomènes plus élevés, ceux de l'ordre moral en particulier, qu'après s'être formé, fortifié l'esprit par l'étude des plus simples et des plus matériels. Il faut donc nous attendre à ce que la science religieuse profite à son tour de l'habileté acquise dans l'exploration des autres domaines et reçoive un complément de lumière des vérités partout découvertes. Ce serait s'infliger une tristesse gratuite, de supposer que le phénomène supérieur des relations de l'homme avec Dieu restera le seul qui, dans le progrès universel, n'ira point en s'illuminant; de supposer, faudrait-il plutôt dire, qu'il sera le seul autour duquel relativement s'augmenteront les ténèbres, puisque l'intelligence humaine, devenue, par l'effet de tant de satisfactions obtenues ailleurs, beaucoup plus exigeante qu'autrefois, devrait ici se contenter toujours du même degré d'information. »

Le livre de M. l'abbé Klein paraissant au moment même où nous mettons sous presse, nous ne pouvons en donner, et encore un peu au hasard, que cette rapide analyse et ce trop court extrait; mais ils suffiront, pensons-nous, à faire apprécier la méthode si intéressante adoptée par notre éminent ami, et à inspirer à tous nos lecteurs le désir de lire l'ouvrage lui-même.

P. B.

III. — PAROLES A MÉDITER

Sous le titre très significatif de « Deux hommes », un journal de langue française rapportait dernièrement les discours prononcées à Washington par le président Roosevelt et par M. Carnegie, à l'inauguration de la 730e bibliothèque fondée par ce dernier.

Nous en extrayons les passages les plus importants que nous livrons aux méditations du lecteur :

« Monsieur Carnegie, a dit le président, ni vous ni moi ne pouvons faire d'un homme un sage; nous ne pouvons que lui offrir les moyens

d'ajouter lui-même à sa sagesse. Il n'y a d'œuvres philanthropiques, à la longue, que celle qui aide un homme à s'aider lui-même. L'homme qui permet ou demande qu'on le porte, ne vaut pas la peine d'être porté. Un don comme celui-ci esquive par un coup de barre heureux le Charybde du manque d'esprit public et le Scylla du genre d'esprit public qui paupérise. Il échappe aux deux vices radicaux de notre civilisation, endurcissement du cœur ou mollesse du cerveau. »

Dans sa réponse, M. Carnegie s'est exprimé ainsi :

« La bibliothèque publique ne connaît pas de distinction de rang.

« Celui même qui nous honore de son auguste présence, le détenteur de la plus haute charge qui soit au monde, l'élu de la majorité de la race de langue anglaise, titre auprès lequel les postes héréditaires sont insignifiants, n'a pas au dedans de ces murs d'autres privilèges que ceux du plus humble de ses concitoyens. Mais si le président, en tant que président, est ici au niveau des autres, l'homme a dans cette bibliothèque la place qu'il mérite, non pas comme fonctionnaire, mais comme prince de la République des Lettres. Son rang parmi les auteurs qui sont la plus grande gloire du pays, c'est l'auteur Théodore Roosevelt qui l'a depuis longtemps gagné. » Après avoir ajouté qu'il y avait encore 1.100 bibliothèques en projet, M. Carnegie a conclu : « Si je me concentre dans le métier d'entrepreneur de bibliothèques, c'est que j'ai été toute ma vie un homme de concentration. Je n'ai jamais vu de Jean-fait-tout parvenir à un grand succès. »

Quelle belle indépendance de pensée et d'allure dans tout cela! quel sens vrai de la vie! Comme les paroles de ces « deux hommes » tranchent sur les discours officiels auxquels nous sommes accoutumés, pompeux, banals, vides d'idées et pleins de servilité. Avec quelle aisance ces purs Anglo-Saxons, gens d'action avant tout, savent s'élever aux conceptions profondes et aux vues d'ensemble!

V. Muller.

IV. — FEUX DE JOIE ADMINISTRATIFS

Un de nos amis, dans le courant de février, a eu l'occasion de traverser plusieurs fois la grande terrasse de Meudon.

Et que faisait-on sur cette terrasse?

On brûlait du bois.

Oui, on brûlait du bois, en plein air, comme si l'on avait voulu chauffer les nuages.

De copieux élagages avaient été pratiqués sur les arbres et arbustes de la terrasse. Il y avait là de quoi alimenter le foyer de plusieurs familles pendant tout un hiver, mais il y avait aussi de quoi faire un grand feu de joie improductif.

Entre ces deux emplois, on le devine, l'administration ne pouvait hésister un instant.

Pour en avoir le cœur net, notre ami a interviewé un jardinier — très brave homme, entre parenthèses — et lui a demandé l'explication de ce gaspillage systématique.

Or, voici ce qui lui a été expliqué.

La terrasse de Meudon dépend de l'Observatoire, lequel dépend de l'instruction publique.

Toute vente ou cession de biens de l'État relève de l'administration des Domaines.

Le bois élagué est bien de l'État, ce qui signifie bien de tous. Oui, mais le public n'en pourrait profiter que moyennant des formalités redoutables et des paperasses compliquées.

Les jardiniers ne demanderaient pas mieux que de faire plaisir aux pauvres diables; mais, quand on parle d'une chose semblable à messieurs du Domaine, ils font les gros yeux et vous parlent, eux, d'adjudication!

Une adjudication, avec les frais qu'entraînent les cérémonies de ce genre, coûterait, dans le cas dont nous parlons, plus que le bois.

Le mieux serait de laisser le bois par terre, et d'autoriser les pauvres diables à venir le ramasser. Un propriétaire particulier, n'ayant pas intérêt à prendre ou à vendre lui-même son bois, trouverait que, la chose ne lui faisant pas du tort, c'est la solution la plus simple.

Sans doute, c'est la solution la plus simple, mais c'est aussi ce que défend expressément une affiche blanche apposée à l'entrée de la terrasse de Meudon.

C'est pourquoi les pauvres gens de cette localité, tandis que l'État leur montre de quel bois un espace vide se chauffe, sont invités gracieusement, s'ils ont froid, à aller acheter du charbon.

V. — UN TRAIT DE MŒURS CHINOISES

On a repris à l'Opéra-Comique la *Traviata* de Verdi, qui est une adaptation de la *Dame aux Camélias*, d'Alexandre Dumas fils. Voici, à propos de cette reprise, une anecdote que rapportait dernièrement le *Figaro* :

« On raconte qu'une des premières curiosités parisiennes que Son Excellence Souen-Pao-Ki, le nouvel ambassadeur de Chine, se préoccupa de visiter, dès son arrivée à Paris, ce serait — nous vous le donnons en mille — le tombeau de Marguerite Gautier.

« D'autre part, pendant plusieurs jours, un jeune interprète aurait été envoyé chez les marchands de photographies, pour collectionner les portraits de la fameuse héroïne de Dumas fils.

« A quoi attribuer cet intérêt? A ce que la *Dame aux Camélias* est le seul roman français qui ait été jusqu'ici traduit en chinois. Il se rapproche en effet beaucoup des œuvres fortement sentimentales dont fourmille la littérature chinoise et où l'aventure du fils de famille, sur la voie d'une mésalliance, est un des thèmes favoris.

« Aussi, tout Chinois lettré, ayant étudié quelque peu le français, connaît-il l'œuvre à fond. Et ceux qui n'ont pas eu l'occasion de la lire en ont, tout au moins, entendu parler ! »

On sait en effet quelle est en Chine l'importance de l'autorité paternelle, et l'on devine, par suite, le caractère pathétique des conflits qui doivent s'élever entre cette autorité et les jeunes gens, lorsque ceux-ci se laissent entraîner à des écarts de conduite.

VI. — LES OUVRIERS D'ART FRANÇAIS EN AMÉRIQUE

La *Petite République* a publié dernièrement un article sur les ouvriers français qui vont aux États-Unis exercer les industries d'art.

En voici un extrait. Pour remettre au point certaines phrases, il faut se rappeler que la *Petite République* est un organe socialiste. Du reste, l'article est sérieux et contient des renseignements exacts :

« Il n'est pas prudent pour un travailleur français de se rendre dans la libre Amérique, pour y travailler, s'il n'est pas un ouvrier d'élite.

« Considéré comme un immigrant, il est traité comme tel. Par contre, un ouvrier de premier ordre, s'il n'a pas l'air d'un misérable et s'il accuse quelque argent en poche, et fait mine de ne pas attendre un prompt engagement, est à peu près sûr de trouver bientôt à travailler à de hauts salaires.

« Il n'y a pas, à proprement parler, de traditions artistiques locales aux États-Unis. Ce sont presque toujours, pour l'orfèvrerie par

exemple, des objets exécutés selon les modèles européens ou inspirés de ces modèles, qui sont les plus recherchés et qui répondent aux désirs de la riche clientèle américaine. L'instruction technique est encore trop récente, et malgré leur vif désir de former chez eux des ouvriers d'art de toute espèce, les Américains ont surtout recours aux Français pour trouver des ouvriers de premier ordre et contremaîtres dont ils ont besoin.

« Ce recrutement est d'ailleurs assez difficile. L'ouvrier d'art français s'expatrie difficilement et le gouvernement des États-Unis interdit formellement aux industriels américains d'engager par contrat écrit, verbal ou tacite, des ouvriers étrangers pour accomplir un travail déterminé. Cependant la loi américaine n'inquiète nullement l'ouvrier qui peut prouver qu'il possède au moins 150 fr., même s'il déclare qu'il vient chercher du travail. Par contre, si cet ouvrier tient à s'assurer un travail tranquille, il doit accomplir son devoir de solidarité corporative, si développé aux États-Unis et si souvent ignoré dans notre pays. Son existence sera relativement facile et assurée s'il développe en lui cet esprit méthodique qui caractérise l'ouvrier américain.

« C'est ce qui ressort nettement d'une intéressante lettre que m'adresse un de mes camarades, ciseleur en orfèvrerie, depuis de longues années en Amérique et installé à Boston. En voici les passages essentiels :

Vous n'avez pas idée, en France, de la puissance d'action exercée par nos organisations à New-York, Boston, Providence, etc. Depuis plusieurs mois, c'est en vain que les grandes maisons d'orfèvrerie cherchent de nos compatriotes, elles n'en peuvent trouver. Il faut vous dire que la loi américaine leur interdit d'attirer les ouvriers étrangers en leur passant un engagement ou un contrat et nos organisations en profitent pour maintenir de hauts salaires.

Nous avons eu d'ailleurs un mouvement admirablement mené et qui a parfaitement réussi.

Une grève avait éclaté dans notre corporation de l'orfèvrerie. Les délégués considéraient, non sans raison, que nous avions droit à une plus large part, étant donné les profits réalisés par les patrons orfèvres. Après quelques semaines de lutte, nous remportions la victoire; mais quand les patrons orfèvres voulurent reprendre leurs ouvriers d'art et notamment nos camarades compatriotes ciseleurs et repousseurs, nous n'étions plus que quelques-uns disponibles; la plupart, grâce à l'appui des organisations ouvrières, avaient trouvé à s'embaucher dans la corporation du bronze, à de bonnes conditions. En sorte que, depuis la grève, les patrons orfèvres, malgré les hauts salaires qu'ils promettent, n'ont pu encore trouver autant d'ouvriers ciseleurs et repousseurs qu'ils en ont besoin pour satisfaire aux commandes.

« Tels sont, dans ces corporations, l'esprit professionnel et le caractère du travail, et l'on comprend que, dans ces conditions, la si-

tuation de l'ouvrier d'art le conduise à affirmer des principes un peu spéciaux et différents des principes qui préoccupent nos organisations.

« L'ouvrier cherche à toucher le salaire le plus élevé possible.

« Les syndiqués américains et avec eux les ouvriers français se préoccupent avant tout d'obtenir les meilleures conditions de travail possibles.

« Ils s'efforcent tout aussi bien de mettre leur intelligence ou leur énergie au service de leurs associations pour les développer, qu'au service de leur patron pour obtenir une meilleure situation en devenant des ouvriers d'élite.

« Comme les ouvriers français, surtout les ouvriers d'art, trouvent à l'usage de cette tactique des avantages immédiats et continus, ils s'adaptent facilement à une existence sensiblement plus avantageuse que celle que la plupart d'entre eux mèneraient en France.

« Comme les salaires sont à peu près le double que les salaires en France et que le coût de la vie n'est environ que de dix pour cent plus élevé, la plupart des ouvriers d'art français en Amérique ne perdent pas à s'accoutumer à l'existence et à la vie sociale. Il serait à souhaiter qu'il en puisse être de même pour l'ensemble des travailleurs étrangers ».

VII. — COUP D'ŒIL SUR LES REVUES

L'affaire de Margueritte.

On sait comment s'est terminé le gigantesque procès des indigènes de Margueritte, un des plus remarquables qu'il y ait jamais eu au point de vue du nombre des accusés et des difficultés d'audience.

M. Paul Leroy-Beaulieu dit à ce propos dans l'*Économiste Français :*

« Qu'on pense à ce que fut ce procès d'assises, immense, sans précédent, rendu plus inextricable encore par les noms exotiques des inculpés qui se confondaient pour les jurés, au point qu'on avait dû donner aux accusés des numéros, afin de les mieux désigner, par leur ignorance aussi, en ce qui concerne un grand nombre du moins, de la langue française. Qu'on se représente ces douze jurés et leurs suppléants, la plupart moyens cultivateurs, commerçants ou artisans, obligés de résider pendant sept semaines, loin de leurs propres affaires, au chef-lieu du département, d'entendre

des interrogatoires, des dépositions, des discussions interminables et presque impossibles à suivre, plusieurs de ces jurés tombant malades et l'un d'eux même mourant au cours de cette extraordinaire session. Que pouvait être un verdict rendu dans de pareilles conditions?

« L'accusation demandait un châtiment exemplaire pour les cent sept accusés, la chute d'une demi-douzaine de têtes; elle prétendait que le salut de l'Algérie était à ce prix. La défense répliquait par le tableau de la dépossession de leurs terres dont avaient été victimes les inculpés, afin d'agrandir les lots des colons européens, par le récit aussi des rigueurs, souvent ridicules et toujours arbitraires, de ce que l'on appelle le Code de l'Indigénat, qui inflige aux Arabes toutes sortes de vexations et d'humiliations, fort injustifiées.

« Le jury de l'Hérault, et l'on ne doit aucunement s'en étonner, a paru être beaucoup plus sensible aux arguments de la défense qu'à ceux de l'accusation. Il a prononcé l'acquittement de quatre-vingt-un des inculpés sur cent sept, considérant qu'il s'agissait là de comparses, que les délits n'étaient pas tous établis et qu'en tout cas ils avaient été suffisamment châtiés par plus de vingt mois de prison préventive. Il s'est absolument refusé à prononcer une condamnation capitale. Il faut tenir compte ici d'une considération particulière : les idées actuellement dominantes dans le département de l'Hérault sont radicales en politique, et la généralité des radicaux professent de l'aversion pour la peine de mort et plus spécialement pour cette peine dans les affaires politiques ou confinant à la politique. Il apparaît bien que c'est surtout cette aversion pour la peine capitale qui a sauvé la tête de deux ou trois des inculpés...

« Le verdict n'est, certes, pas de nature à satisfaire un grand nombre de colons algériens. Aussi faut-il chercher la cause de cette large clémence. Elle apparaît très nettement. Le département de l'Hérault est un de ceux où la propriété est le plus morcelée et où, la population vivant presque uniquement de la terre, de la culture de la vigne, le sentiment de la propriété est chez tous très intense. Un bon nombre des électeurs peuvent se dire et se croire socialistes, mais presque tous, au fond, ont le culte de la propriété privée, et leur socialisme ne tend aucunement à sa suppression. Aussi les arguments des avocats, notamment de celui qui était venu d'Algérie pour défendre le principal accusé, ces arguments qui montraient les indigènes de Margueritte dépossédés de leurs terres au profit des colons, travaillant aujourd'hui ces terres comme journaliers alors qu'ils les détenaient, il y a quelques années, comme propriétaires, ces arguments ont fait une impression profonde sur les

jurés du Languedoc, propriétaires eux-mêmes. Un propriétaire, à quelque race qu'il appartienne, si on lui prend sa terre, légalement, mais par ruse, trouve dans cette dépossession une circonstance atténuante aux délits ou aux crimes qu'il commet. Voilà certainement le sentiment qui a dominé le verdict de Montpellier. »

M. Paul Leroy-Beaulieu conclut :

« Ainsi, ne transformons pas, par force ou par ruse, les indigènes algériens, de propriétaires en prolétaires. Depuis quelques années, tant les pouvoirs publics que l'administration même de l'Algérie ont plus conscience de la nature du problème dont dépend l'avenir de ce pays. Il s'agit de faire, avec les divers éléments ethniques de notre colonie, une œuvre de concorde économique et sociale. Il faut nous occuper davantage des indigènes, ménager leurs intérêts, les initier graduellement à nos arts techniques, en agriculture et en industrie; il faut les mettre à couvert des usuriers et des procéduriers. On a bien agi en leur faisant une place dans les délégations financières; on devrait étendre leur représentation dans tous les corps électifs. On a bien agi, par la loi du 30 décembre 1902, en constituant pour eux des cours d'assises, composées de trois magistrats, deux colons et deux indigènes; également, les tribunaux répressifs, récemment institués, pourvu qu'ils soient animés d'un esprit de bienveillance, paraissent être une amélioration; la loi du 16 février 1897, qui restreint le droit des copropriétaires indivis à provoquer la liquidation, est heureuse, quoique peut-être incomplète. Il serait temps de renoncer au fameux Code de l'Indigénat ou tout au moins de l'élaguer et de l'humaniser.

« Toute notre politique algérienne doit s'inspirer de ce principe : qu'il ne peut être rien fait de bien ni de durable, si l'on ne respecte pas les droits et les intérêts de la population indigène, destinée à rester toujours cinq à six fois plus nombreuse dans notre Afrique que la population d'origine européenne. »

VIII. — A TRAVERS LES FAITS RÉCENTS

En France. — La bataille de l'alcool. — Navires français sous pavillon italien. — Le service de deux ans et ce qui lui manque. — Une ligne contre le paludisme en Corse. — La fortune du *cake-walk*.

Dans les colonies. — Les encouragements aux industries algériennes. — Les Italiens en Tunisie. — Ce que devient la monnaie d'or à Madagascar.

A l'étranger. — La municipalisation des services publics en Italie. — L'exode des Turcs de la Crète.

En France.

Il se livre autour de l'alcool une bataille intéressante, où tous les points de vue entrent en jeu, mais où les intérêts divers, surtout, se démènent avec une rare vigueur.

A la Chambre, les bouilleurs de cru ont succombé, non sans une ardente résistance, et non sans quelques brèches faites à la loi dirigée contre eux. Les « petits bouilleurs » conservent leur privilège, et la surveillance du fisc n'aura pas le droit d'être aussi gênante que le ministre des finances le désirait. Le résultat probable, c'est qu'une quantité assez notable d'alcool se fabriquera encore à l'insu de l'État, et que l'augmentation des recettes, sur ce chapitre, sera moins grande qu'on ne l'espérait.

Les savants ont également dit leur mot. Des polémiques ont eu lieu autour de cette question : « L'alcool est-il un aliment? » Certains expérimentateurs ont répondu : « Oui », ce qui a comblé d'aise tout le commerce des boissons. Une réaction en faveur de l'alcool s'est produite dans certains milieux, et, à une prohibition exagérée a succédé un retour exagéré de faveur; car nous sommes ainsi, et nous passons volontiers d'un extrême à l'autre, en brûlant les « étapes » où il conviendrait de s'arrêter.

L'Assistance publique s'est mêlée de l'affaire. Elle a fait apposer une affiche mettant le public en garde contre les méfaits de l'alcool. Ce sermon laïque a généralement déplu, et l'esprit frondeur des Parisiens, surtout, a profité de l'occasion pour se réveiller. On a « blagué » l'Assistance publique, et le commerce des boissons, irrité d'un mouvement qui tend à réduire son chiffre d'affaires, a riposté par une autre affiche où l'on constate, avec une ironie pleine d'à-propos, que les achats de rhum faits par l'Assistance publique elle-même n'avaient jamais été si notables que dans les dernières années.

Enfin, en vue de combler le déficit énorme du budget, des voix se sont élevées pour réclamer une augmentation d'impôt sur les liqueurs. Le ministre des finances, pourtant bien intéressé à l'accroissement des recettes, a refusé de s'engager dans cette voie, prévoyant très bien qu'une nouvelle surcharge de cet article de luxe, au point où nous en sommes arrivés, aurait pour résultat infaillible, non l'accroissement des recettes, mais un affaiblissement de la consommation des liqueurs. Or si l'État, en tant que prédicateur de morale, nous conseille officiellement de ne pas boire, il tient beaucoup, en tant que collecteur de taxes, à ce que nous buvions toujours autant. C'est là ce que le grave Kant eût appelé une « antinomie »,

et ce que le vulgaire appelle tout simplement une situation fausse, d'où il n'est pas commode de sortir.

*
* *

Voulez-vous un autre exemple d'antinomie? Il nous est donné par une compagnie de navigation marseillaise, la compagnie Cyprien Fabre. Ces honorables armateurs, après les dommages que leur a causés la dernière grève des inscrits maritimes, ont constaté que le meilleur moyen de faire vivre la marine marchande française, c'est de faire passer les navires qui la composent sous le pavillon d'un autre pays. N'exagérons rien : il ne s'agit encore que d'un paquebot, mais on croit qu'il y a là un mouvement qui commence, et les journaux ont annoncé la constitution, à Naples, d'une compagnie de navigation *italienne* exclusivement formée de capitalistes français. *Pour ne pas succomber à la concurrence, nous allons nous inscrire au nombre de nos concurrents.*

Il y a plusieurs causes à cette émigration de capitaux et de paquebots. La suppression des demi-primes à la marine marchande y est pour quelque chose. Mais, a déclaré M. Cyprien Fabre à un journaliste qui l'interrogeait, « la raison dominante qui nous a poussés à arborer le pavillon italien sur le *Patria*, comme nous l'arborerons du reste plus tard sur d'autres bâtiments de notre flotte, c'est qu'il est essentiel pour nos intérêts d'avoir à nous défendre contre les incessantes menaces de grève qui pèsent constamment sur les armateurs marseillais. Nous avons, en effet, des traités avec des compagnies d'émigration, lesquelles nous imposent un jour fixe de départ. Or, en cas de grève, il faut payer à ces compagnies une indemnité de 2 fr. par jour de retard et par émigrant. C'est là une cause de préjudice que voulons absolument supprimer pour l'avenir. » Et M. Cyprien Fabre terminait en ajoutant : « Nous avons, comme tous les autres, des sentiments bien français, et le souci du prestige du pavillon français me tient au cœur; mais les circonstances sont telles que je ne puis que maintenir ma résolution. »

Ces paroles sont instructives; mais, pour mieux les comprendre, il faut se rappeler que les lois et ordonnances relatives aux inscrits maritimes donnent à ceux-ci le privilège à peu près exclusif de recruter les équipages de la marine marchande. Un industriel marseillais, fabricant de savons ou fabricant d'huiles, a la ressource, en cas de dissentiment avec son personnel, de s'adresser aux nombreux ouvriers italiens qui viennent chercher du travail dans notre grand port méditerranéen. Un armateur ne le peut pas. Il est obligé d'atten-

dre la fin de la grève, et la loi le met à la merci des grévistes. En revanche, un navire n'est pas comme une usine. Cela se transporte d'un pays à un autre. Au lieu de résoudre le problème en embarquant des matelots italiens sur un navire français, on le résout en attachant ce navire français à un port où l'on trouve des matelots italiens. Le navire devient donc italien par son pavillon et son équipage, tout en demeurant français par ses propriétaires, et par les capitaux qui lui permettent de naviguer.

Le paquebot de la compagnie Cyprien Fabre qui a ainsi passé sous pavillon italien a pour destination de transporter des émigrants d'Italie à New-York. Désormais il ne touchera plus Marseille qu'une fois tous les six mois. Un paquebot de la Compagnie marseillaise des Transports Maritimes, *l'Artois*, qui transporte des émigrants au Brésil, dans l'Uruguay et dans la République Argentine, a été italianisé dans les mêmes conditions. Comme on le voit, même sous pavillon français, les navires dont il s'agit constituaient, en définitive, une entreprise de transports au service de l'Italie.

∴

Une autre question qui a mis en jeu le sentiment patriotique, est celle du service de deux ans, dont le Sénat s'est récemment occupé.

Au moment où nous écrivons, la loi n'est pas définitivement votée, mais il est problable qu'elle le sera. Cette loi n'est pas encore la perfection, mais il faut espérer qu'elle constituera une étape dans la direction du service d'un an, selon le vœu exposé dans cette revue par M. le lieutenant-colonel de Contenson. Seulement, il faudrait s'occuper aussi de la constitution d'une petite armée de volontaires, propre à fournir des cadres au reste en cas de danger national.

Le Sénat, au cours de cette discussion, a rejeté un amendement de M. de Tréveneuc, d'après lequel des emplois civils auraient été réservés aux soldats ayant accompli trois ans de service. Trois ans, c'est peu, en effet. Mais, s'il s'agissait de sept ans, par exemple, la combinaison serait du plus heureux effet, et la perspective d'être appointé *plus tard* par l'État favoriserait le recrutement des volontaires, en même temps que les habitudes de discipline acquises par de tels hommes les rendraient particulièrement aptes aux emplois bureaucratiques. On sait qu'il est difficile, à ceux qui ont pratiqué longtemps l'obéissance passive, de se retourner vers les entreprises d'initiative privée. Au contraire, s'il s'agit de fidélité, de ponctualité, de régularité, ils sont généralement sans rivaux.

*
* *

C'est à un louable effort de l'initiative privée que nous devons la formation récente d'une « Ligue contre le paludisme en Corse », fondée à Bastia par le docteur Félix Battesti et plusieurs sommités médicales.

La côte orientale de la Corse est marécageuse. Les marécages favorisent le pullulement d'un moustique venimeux, l'anophèle, dont les piqûres engendrent la fièvre paludéenne. Aussi toute cette région, où florissaient jadis des villes importantes, comme Aleria, n'est-elle plus habitée que par une population maladive, répartie en de misérables hameaux.

M. Alexandre Guasco, un Corse des plus distingués de Bastia, qui a traité cette question dans la *Revue des questions diplomatiques et coloniales*, nous disait à ce sujet : « La question se pose de savoir si cette côte a été abandonnée parce qu'elle est devenue marécageuse, ou si elle est devenue marécageuse parce qu'elle a été abandonnée ». Il est certain que les deux phénomènes peuvent et ont pu réagir l'un sur l'autre; mais nous nous inclinons à croire, en présence de certains faits analogues de l'histoire, que cette côte, du temps des Carthaginois ou plus anciennement encore, avait été le théâtre de grands travaux d'assainissement entrepris par des hommes puissants, capables, tels que ceux dont les entreprises de drainage, en Grèce, ont accrédité la légende d'Hercule coupant les têtes de l'hydre de Lerne. C'est précisément une « hydre de Lerne » qui désole les visages orientaux de la Corse. L'hydre, dit la fable, demeurait vivante, tant qu'une seule de ses têtes n'avait pas été coupée. De même la fièvre paludéenne, propagée par les moustiques, ne sera chassée de la Corse que lorsqu'on aura supprimé *toutes* les mares pestilentielles sur lesquelles ces insectes malfaisants déposent leurs œufs.

L'œuvre à entreprendre est donc immense. Elle est au-dessus des forces de l'initiative privée. On réclame le bras d'Hercule, autrement dit l'intervention de l'État. Mais comme Hercule ne se hâte pas d'arriver, les « ligueurs », dont M. Guasco nous décrit les faits et gestes, tâchent du moins d'apporter au fléau de sérieux palliatifs appuyés par l'autorité de la science. La Ligue procure de la quinine à prix très réduit; elle agit sur les administrations de l'État et de chemins de fer pour faire adopter l'usage de cabanes munies de toiles métalliques, et destinées à abriter les employés, préposés, etc., contre le terrible moustique; elle organise des pétitions pour obtenir l'assèchement des marais; elle envoie aux maires, aux curés, aux instituteurs, des notices indiquant les moyens à employer pour

se préserver de la fièvre, avec prière de répandre ces enseignements dans les populations. Bref, des résultats appréciables ont été obtenus, et l'on espère en obtenir de nouveaux.

*
* *

Pour passer du grave au frivole, disons un mot du *cake-walk*.

On sait que c'est là une danse nouvelle, qui fait fureur en ce moment dans un grand nombre de salons.

Cette danse, qui se caractérise par des contorsions désordonnées, a été donnée tout d'abord comme « américaine ». Elle l'est, si l'on veut, en tant qu'elle nous arrive des États-Unis ; mais on a bien fait d'ajouter, comme supplément d'explication, que c'était une danse nègre, mise en vogue par la fantaisie de quelques *snobs*.

Voici, telle qu'on l'a racontée, l'origine de cette danse.

Dans les plantations des États du Sud, à l'époque où régnait encore l'esclavage, les planteurs avaient coutume, après la récolte de leur sucre ou de leur coton, d'autoriser leurs noirs à se divertir. On sait que la récolte, chez tous les peuples, est un moment de réjouissances. Les noirs s'amusaient donc, et formaient une sorte de cortège dansant, dont le planteur, sa famille et ses invités jouissaient comme d'un spectacle. Comme récompense, les danseurs recevaient un gâteau. De là le nom de la danse elle-même : *cake-walk*, *marche du gâteau*.

Bien entendu, cette danse venait d'Afrique, et on la retrouverait sans doute — ou tout au moins on retrouverait des danses analogues — à Saint-Domingue, à la Martinique, à la Guadeloupe, car les nègres, d'Amérique, à leurs moments perdus, aiment à se livrer aux contorsions traditionnelles qui servaient de divertissement à leurs ancêtres africains. De sorte que, par un sort bizarre, le *cake-walk*, après avoir franchi l'Atlantique dans un sens, le franchit maintenant dans un autre, transmis par des peuplades à moitié sauvages au monde le plus civilisé et le plus raffiné. L'imitation, au lieu de *descendre* des types supérieurs aux types inférieurs, est ici *montée* en sens contraire.

Ce phénomène, si on le creusait bien, aiderait à en comprendre d'autres, notamment le succès de certaines superstitions puériles chez des populations de culture très avancée, comme cela s'est vu en Égypte, pour ne pas parler d'autres pays. Mais cette question, on le conçoit, nous entraînerait trop loin.

Dans les colonies.

Si l'Algérie, depuis la conquête, a réalisé de grands progrès, on

se plaint, en revanche, du déclin de l'industrie indigène, industrie qui, pour certains articles, était jadis assez avancée.

Les Algériens brillaient autrefois dans l'orfèvrerie, la confection des tapis, la broderie sur cuir et quelques autres métiers où la laine, le poil, le cuir servent de matières premières.

Pourquoi cette industrie a-t-elle décliné? D'une enquête entreprise par M. Marius Vachon, il résulte que l'*imitation* de ces objets algériens par les fabricants de « camelote » est pour beaucoup dans la défaveur dont les produits authentiques sont l'objet. En outre, les artisans algériens ne savent pas perfectionner leur outillage et ne se tiennent pas au courant des progrès accomplis dans cet ordre d'idées. C'est toujours le vieux système de la fabrication domestique rivée à des procédés traditionnels, procédés que le machinisme moderne relègue aujourd'hui à un rang inférieur.

Pour conjurer cette décadence de l'industrie algérienne, diverses mesures ont été tentées ou préconisées. En 1895, une dame, Mme Delfau, a créé à Alger une école indigène de tapis, école qui a été subventionnée par le gouvernement en 1898. Cette école a formé, depuis sa fondation, 250 personnes qui ont constitué à Alger le personnel de deux manufactures. Quelques cours de ce genre ont été organisés également à Oran et à Constantine.

On propose encore la création de musées et d'expositions où seraient rassemblés les produits de l'industrie algérienne et les instruments de travail servant à les fabriquer, la fondation d'écoles et d'ateliers modèles, la constitution d'une caisse de prévoyance, la protection contre la concurrence extérieure et les contrefaçons. On veut encore que les artisans aient bien soin de conserver à leur fabrication son caractère « oriental », à cause des touristes qui, sans cela, n'achèteraient plus leurs « souvenirs » d'Algérie. On s'efforce enfin de faire adopter aux brodeurs arabes des appareils de broderie mécanique, ce qui faciliterait leur travail et le rendrait plus rapide. Moyennant cela, espère-t-on, les babouches, les selles, les bottes algériennes peuvent avoir la chance de vivre longtemps et de s'écouler avec profit.

*
* *

En Tunisie, c'est surtout l'agriculture qui progresse; mais, comme nous avons déjà eu l'occasion de le dire, ce résultat est dû en partie au concours des ouvriers agricoles émigrés de Sicile ou d'autres régions de l'Italie.

Voici du reste la statistique de la population européenne d'après le dernier recensement : 25.501 Français ; 75.490 Italiens ; 12.112 Anglais (qui sont surtout des Maltais, type social analogue à celui des Italiens) ; 1.021 Espagnols, 642 Grecs, plus quelques groupes peu importants de nationalités diverses.

Les Italiens, comme on le voit, sont à eux seuls trois fois plus nombreux que les Français. Depuis quelque temps, au lieu de rester de simples manœuvres, plusieurs se sont mis à acheter des domaines entiers qu'ils ont morcelés entre leurs compatriotes. Toutefois, ils sont loin de posséder autant de sol que les Français. Ceux ci sont, en effet, propriétaires de 408.000 hectares, contre 29.000 que possèdent ou possédaient récemment les Italiens et 28.800 qui appartiennent à d'autres étrangers.

Ces Italiens, on cherche à les gagner à notre langue et à les franciser graduellement.

Les Italiens ont des écoles à eux, qui sont autorisées, en leur état actuel, par les traités ; mais il n'existe de ces écoles qu'à Tunis, à la Goulette, à Sousse et à Sfax. Partout ailleurs, il n'y a que des écoles françaises. Même dans les villes citées plus haut, nos écoles reçoivent un grand nombre d'Italiens ; mais ceux-ci affectionnent particulièrement nos écoles congréganistes. Aussi la « conférence consultative » de Tunisie, c'est-à-dire le corps élu par les colons français, a-t-il émis un vœu pour le maintien de ces écoles, dont un groupe de politiciens, à Tunis, réclame la suppression. Privés de ces écoles françaises religieuses, beaucoup d'Italiens organiseraient probablement des écoles italiennes à eux, et cela ferait reculer la langue française.

Les personnes éclairées demandent aussi que la France se montre assez large pour les naturalisations. De même que les Romains accordaient le titre de citoyen aux « provinciaux » d'élite, il convient de choisir, parmi ces émigrants, ce qu'il y a de meilleur pour renforcer le contingent français, trop peu nombreux par lui-même. Quand un peuple ne se multiplie pas par les naissances, il est bien forcé de se multiplier comme il peut.

*
* *

Dans plusieurs autres colonies, c'est moins une question d'hommes qu'une question d'argent qui préoccupe. Nous ne parlerons pas ici de la crise de la piastre en Indo-Chine, n'ayant pas assez de renseignements pour démêler, sous les phénomènes économiques, les phénomènes sociaux. Signalons plutôt, à propos de monnaie, un trait de mœurs malgache assez curieux. L'or, en ce moment, fait

prime à Madagascar. Les commerçants ont de la peine à s'en procurer. Cela tient peut-être en partie à ce que les banques n'ont pas la précaution d'en faire venir de France en suffisante quantité ; mais cela tient aussi, paraît-il, à ce fait que les indigènes aiment à se faire des bijoux avec nos pièces de vingt francs. Tout louis qui tombe entre leurs mains peut être considéré comme retiré de la circulation. Il est aussitôt revendu, *avec bénéfice*, aux orfèvres hindous qui le transforment en ornements divers.

Une pièce de monnaie d'or, pour les habitants de Madagascar, n'est donc pas de la monnaie. C'est une curiosité, une médaille, quelque chose comme ce que sont pour nous les monnaies à l'effigie de Trajan ou de Constantin. Il y a là, évidemment, « une manière de voir », et ce petit trait, joint à bien d'autres de la même espèce, tend à confirmer les hypothèses de M. Babelon sur l'énorme quantité de métaux précieux qui a disparu de la circulation monétaire depuis qu'on les emploie aux échanges. Sans cesse de nouvelles mines approvisionnent l'humanité et renouvellent le stock ; mais, pendant ce temps, une foule de petites fuites se produisent, et c'est pourquoi la richesse monétaire du globe n'augmente pas aussi rapidement que le penseraient les statisticiens. C'est même pourquoi, à certaines époques, elle a vraisemblablement diminué. Mais, à l'heure actuelle, l'abondance des gisements aurifères et argentifères ne fait craindre aucunement ce péril.

A l'Étranger.

L'Italie est en train de faire une expérience : celle de la municipalisation des services publics. Les communes vendront l'eau, le gaz, l'électricité, au lieu de concéder ces sortes d'exploitations à des sociétés particulières. La ville de Milan est propriétaire de son réseau de tramways. Il en est de même ailleurs pour bien des organismes semblables. Un parti puissant et agissant pousse à la généralisation du système. On ne veut pas que l'argent des habitants d'une ville qui a besoin de tels ou tels services sorte du pays et aille dans la poche de capitalistes souvent étrangers. Il faut ajouter que la combinaison permet de créer de nouvelles places, dont les titulaires sont nommés, non plus par des conseils d'administration, mais par les conseils municipaux, ce qui permet de contenter certaines ambitions politiques.

On sait que plusieurs personnes voient avec inquiétude ces tentatives de municipalisation, et y voient un progrès du socialisme. Ont-elles raison? Ont-elles tort? On ne peut le dire d'une manière générale. Tout dépend de la façon dont les choses sont menées et de

la formation des hommes qui les mènent. Bien et intelligemment conduite, une entreprise municipale peut équivaloir à une grande société coopérative formée entre tous les habitants d'une commune. Mal conçue et dirigée par des hommes imprévoyants, elle peut servir à masquer l'exploitation d'un clan par un autre, et aboutir, à travers bien des déguisements et des confusions, à une augmentation générale des impôts.

C'est ainsi qu'à Milan les inquiétudes semblent fondées. Le conseil municipal de cette ville, qui est en majorité socialiste, a supprimé l'amortissement du matériel des tramways, ce qui ne se ferait jamais dans une entreprise ordinaire. Tôt ou tard, les finances de la cité pâtiront de cette mesure; mais, actuellement, elle satisfait ceux qui n'aiment pas à regarder en face l'avenir. Le problème se ramène donc à celui-ci : faire administrer les intérêts si compliqués des grandes villes par des hommes capables de les comprendre. Les conclusions contradictoires fournies par les expériences de différentes villes, soit en Italie, soit aux États-Unis ou en Angleterre, confirment une fois de plus cette vérité.

∴

Une autre vérité sociale qu'un fait récent vient de confirmer, c'est la facilité avec laquelle les Turcs évacuent un pays lorsqu'ils n'y détiennent plus le pouvoir. La chose a été constatée en Grèce, lors de l'affranchissement de ce pays, et dans les diverses régions de la Turquie d'Europe qui ont été soustraites tour à tour à la domination des sultans. Une fois de plus, le phénomène vient de se reproduire, en Crète cette fois. On se souvient que, malgré la défaite de la Grèce durant la guerre gréco-turque, les Crétois, dont l'insurrection avait provoqué le conflit, n'en étaient pas moins arrivés à leur but principal, qui était de se débarrasser des autorités ottomanes, et de conquérir une suffisante autonomie. Or, qu'est-il arrivé depuis lors? Il est arrivé que les deux tiers des Turcs établis dans le pays, ou tout au moins des musulmans depuis longtemps fondus avec les Turcs d'origine, ont abandonné l'île émancipée. Soixante mille personnes — non compris dix mille soldats qui naturellement se sont retirés de leurs garnisons — ont ainsi regagné la Turquie proprement dite, refluant de plus en plus, soit vers Constantinople, soit vers cette Asie d'où les Ottomans sont venus autrefois. La Crète, sur 310.000 habitants, ne renferme plus que trente mille sectateurs du prophète, et il est probable que, par suite du mouvement d'émigration, le nombre en diminuera encore. Il se peut ainsi qu'un certain nombre de familles crétoises « converties » à l'islamisme retournent, avec le temps, au christianisme renié par leurs aïeux.

Ainsi donc le Turc a pour devise un dilemme : être le maître ou s'en aller. La défaite, chez ce peuple, a pour effet de faire reparaître le nomade. Il y a là une caractéristique intéressante, car bien des races, lorsqu'elles sont vaincues, savent s'accommoder de la sujétion. Le Turc, lui, ne s'accommode pas. Il a trop pris l'habitude de commander pour se résigner à obéir. Il recule donc, sans lâcheté d'ailleurs, avec bravoure même, et ces retraites brusques, faites de front après d'opiniâtres résistances, donnent, à sa décadence d'ailleurs fatale, un dernier cachet de grandeur.

Gabriel D'AZAMBUJA.

IX. — BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Une Demi-Carrière, par le comte de Comminges.

Le livre du comte de Comminges se présente à nous avec plus de qualités et d'attraits qu'il n'en faut pour constituer un ouvrage de grande valeur. C'est, d'abord, un délicieux roman d'amour, tout plein de poésie et d'émotion tendre ; c'est ensuite et surtout une œuvre de haute portée philosophique et sociale. Dans notre analyse, nous nous attacherons, presque exclusivement, à ce dernier point de vue. Le lieutenant de Péguilhan, le héros d'*Une Demi-Carrière,* est un officier *nouveau*, ou plus exactement un officier de transition, comme il se nomme lui-même. S'il conserve, intact, le fonds traditionnel de patriotisme et de discipline, son esprit est ouvert à toutes les idées de progrès et d'amélioration sociale. Étant plus et mieux qu'un théoricien, il essaie de faire passer quelques-unes de ces idées, les plus élémentaires et les plus simples, dans la pratique de sa vie militaire. Il s'ingénie à rendre la discipline plus intelligente et plus souple, veillant aux plus humbles faits, traitant, en un mot, le soldat comme un être conscient, et non comme une vague unité, sans rapports et sans liens avec les autres hommes.

Malheureusement, gêné dans ses efforts par la routine plus que par l'étroitesse d'esprit de ses chefs, Péguilhan ne peut rien, ou presque rien. Il y a loin de ses actes à la conception de son rôle et de ses devoirs qu'il nous explique en détail.

Ce que le comte de Comminges a très bien compris, ce qu'il nous expose avec une clarté saisissante et avec une netteté qui montre tout le libéralisme de son esprit, c'est que l'armée doit, comme toutes les autres institutions, refléter les changements qui s'accomplissent dans l'état social.

L'officier du premier Empire, qui passait sa vie sur les champs de bataille, devait avoir les seules qualités militaires. L'officier moderne, qui n'a jamais l'occasion d'accomplir le geste belliqueux auquel sa mission le destine, qui préparera peut-être toujours le geste jamais fait, doit consacrer son temps et ses efforts à d'autres objets. Il doit accentuer, vis-à-vis de soldat, son rôle éducateur et moralisateur. Il doit donner, à ceux qu'il commande, une *empreinte*, façonner leur esprit, en lui donnant une conscience plus nette et plus haute de leurs devoirs et de leurs droits : en faire des hommes *au point de vue social*. Le régiment doit servir à constituer le fonds de la nation, ce fonds destiné à résister au flot révolutionnaire qui l'envahira peut-être demain. L'éducation morale du soldat doit, hélas! suppléer au manque d'éducation morale de l'école.

En résumé, faire des soldats, des hommes et surtout des citoyens : telle est la noble et généreuse préoccupation de Péguilhan. Il l'expose, dans une forme substantielle et en quelque sorte définitive, en écrivant à son ami d'Argèle, pour lui annoncer sa démission. Il aurait voulu, en effet, consacrer sa vie d'officier à la réalisation de ses idées. Mais les événements politiques le contraignent à démissionner. Pris entre son devoir militaire et sa conscience, il a préféré briser sa carrière plutôt que d'accomplir des actes commandés que sa conscience réprouve. Il va se consacrer à la politique et s'employer, de toute son énergie, à faire triompher ses idées.

Le comte de Comminges a fait de Péguilhan un type accompli de générosité et de beauté morale. Toutes les sympathies vont à cet homme indépendant et fier, « plus soucieux de vérité que de respect », amoureux d'harmonie et de beauté, et surtout humain et bon.

Il faut louer l'auteur d'avoir créé ce type de l'officier nouveau qui cherche et se découvre des devoirs d'éducateur social ; il faut applaudir à la sagacité d'esprit qu'il a déployée dans cette étude, où il a mis beaucoup de son intelligence et aussi beaucoup de son cœur.

Rapport sur l'apprentissage dans l'imprimerie,

1899-1901. — Imprimerie Nationale.

Ce rapport fait partie des documents officiels publiés par l'*Office du Travail*. Il renferme des détails intéressants sur l'industrie de l'imprimerie et de volumineuses statistiques.

Le Directeur Gérant : Edmond Demolins.

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT ET Cie. — PARIS

HENRI DE TOURVILLE [1]

Avant de dire une dernière prière pour le prêtre que nous avons tous tant vénéré, le pasteur de cette paroisse me demande, mes frères, de jeter un dernier regard sur cette vie si belle et si humble.

Monsieur l'abbé de Tourville fut élevé par un père qui sut rendre ses fils des hommes tout à fait supérieurs, et tandis que son frère devenait l'homme simple, droit et craignant Dieu, « *Homo simplex et rectus ac timens Deum* » que vous avez connu et dont il y a un an, presque à pareil jour, on vous retraçait si bien, ici même, les traits dominants, il devenait, lui, le prêtre au cœur fort et très tendre, à l'intelligence d'une pénétration étonnante et en même temps sa piété était touchante de foi vive et simple; il allait lui-même et conduisait les autres tout droit à Dieu; il le voyait et si grand et si bon, et il l'aimait de toutes les puissances de sa belle âme.

A peine ordonné, ce prêtre d'une distinction parfaite se sentait attiré vers les petits et les humbles; et d'ailleurs, frappés de son extrême bonté, ceux-ci venaient d'instinct à lui. Bien avant le jour, très tard le soir, aux rares moments que laisse aux déshérités un labeur constant, le bon abbé de Tourville était assiégé par tous ceux qui souffrent dans leur cœur. Il ne pouvait, il ne savait se dérober; le soin attentif des consciences l'absorbait, et tous emportaient cette très douce confiance en Dieu dont il était rempli et qu'il savait si bien inspirer.

(1) M. l'abbé Desmonts, aumônier de l'Ecole des Roches, a bien voulu nous communiquer ce discours qu'il a prononcé dans l'église de Tourville le 9 mars 1903.

Mais en même temps Dieu le préparait à une mission aussi grande que spéciale. Éminent disciple de Le Play, dont hier encore il prononçait le nom avec admiration, il devait continuer son œuvre avec une compétence que le maître lui-même avait reconnue.

Déjà, autour de lui, quelques hommes se groupaient et, sous la direction de son esprit scientifique, entraient dans une voie de recherches méthodiques qui devaient jeter tant de clarté sur les complexes phénomènes sociaux.

Cependant de telles études demandaient du calme et une réflexion prolongée. La charité de l'abbé de Tourville l'aurait attardé dans un ministère trop actif. Dieu sut prendre un moyen radical pour le soustraire aux foules et le conduire dans le désert d'une modeste chambre. Pendant près de vingt ans elle fut tout son horizon. Là, sous la contrainte d'une souffrance prolongée, Dieu illumina son intelligence sans lui demander le sacrifice de la moindre parcelle de son cœur.

O solitudes de Calmont et de Tourville! Combien nous vous sommes redevables des ascensions de ce génie, qui, toujours fixé à la fois sur Dieu et sur les hommes, nous expliquait si bien et ce que doivent être nos rapports avec Dieu, et ce que doivent être nos rapports avec les hommes dans des sociétés que Dieu lui-même veut toujours en progrès. Il laisse, avec sa classification sociale, son chef-d'œuvre, une méthode scientifique féconde pour saisir ces belles lois par lesquelles Dieu conduit les sociétés humaines à travers des milieux si divers.

Bientôt d'autres disciples vinrent de tous les points de la France, et même de l'étranger, demander des leçons à l'humble maître. Quand on l'avait approché, questionné, écouté, on ne pouvait plus s'éloigner; son intelligence et sa forte bonté captivaient; des horizons nouveaux s'ouvraient largement, et l'on emportait, avec une admiration reconnaissante, le goût de ces études de science sociale.

Les travaux des mieux initiés affluaient sur la petite table devant laquelle s'asseyait le penseur profond, n'ayant devant lui que son écritoire et un livre de piété, ordinairement le

Nouveau Testament; ou bien, hélas! trop souvent, ces envois s'éparpillaient sur le lit de souffrance où Dieu le retenait. Il lisait tout, ses corrections étaient toujours acceptées, et tandis que Henri de Tourville restait ainsi caché aux yeux de tous, les rayons lumineux de sa belle intelligence se projetaient au loin sous l'anonymat de l'amitié et suscitaient dans les vies privées et jusque dans les institutions publiques d'étonnantes transformations. Dieu seul a déjà jugé tout le bien accompli par ce savant modeste.

Il y a quelques années, l'état de sa santé inspira des craintes sérieuses à ses amis et à ses admirateurs; mais l'œuvre n'était pas terminée. Il devait à l'Église ce qu'il avait fait pour les sociétés humaines. Il se remit au travail, et des prêtres, préoccupés des besoins nouveaux de l'enseignement chrétien, et non moins effrayés de certaines tendances aventureuses, vinrent apprendre près de lui comment on doit trouver, dans la fermeté de l'esprit et la pureté de la foi, des règles sûres pour s'adapter aux sociétés humaines sans jamais toucher, même légèrement, au dépôt sacré de la révélation confié par Jésus-Christ à l'Église et à son chef infaillible.

Mais déjà Dieu allait mettre un terme à la mission qu'il lui avait donnée et en même temps aux souffrances qu'un admirable dévouement sut adoucir, souffrances dont on ne connut toute l'étendue que lorsqu'elles furent terminées.

Les derniers rapports de Monsieur l'abbé de Tourville avec les hommes furent, chose étrange, une entrevue avec ce petit enfant charmant (1) que chaque jour il recevait avec une tendresse si remarquée. Une dernière fois il l'embrassa avec effusion, une dernière fois aussi l'enfant l'entoura de ses caresses; il regardait joyeusement cet homme de génie à l'entrée de sa vie éternelle, et l'oncle, avec ce regard pénétrant qui savait si bien lire dans l'avenir des sociétés, s'arrêtait plein d'espérance sur ce jeune enfant à l'entrée de sa vie terrestre. Combien ces deux âmes, si différentes en apparence, se ressemblaient en réalité! Toutes

(1) Le jeune Joseph de Maistre, son petit-neveu.

deux si simples et toutes deux si près de Dieu! « *Talium... regnum cœlorum :* » c'est bien à de telles âmes qu'appartiennent les grandeurs éternelles.

Aussi la mort était-elle et belle et souhaitable pour celui qui se tenait toujours dans des régions si élevées. Monsieur l'abbé de Tourville la vit venir avec joie, avec une grande joie, comme une chose toute normale et aussi simple que les actes qui remplissent la vie la plus ordinaire. La veille de sa mort, il remerciait Dieu d'avoir pu donner aux autres, en termes précis, l'explication des évolutions compliquées des sociétés, mais aussi, avec ses habitudes de voir plutôt l'avenir que le passé, il s'élançait plein de joie vers Dieu qui lui montrait tout proche le grand avenir éternel. Sentant sa fin prochaine, il demanda l'assistance d'un confrère; ensemble ils consacrèrent les dernières journées à préparer ce « *beau départ* », comme il l'appelait. Ils firent cette préparation très doucement, à travers les dernières souffrances qui purifiaient cette âme d'élite; et quand Dieu voulut, subitement, l'entretien fut interrompu; Henri de Tourville possédait enfin le Dieu qu'il aimait tant et les grandeurs pressenties qui le ravissaient; c'était bien l'entrée « *in gaudium Domini.* »

Les chers restes de Monsieur l'abbé de Tourville reposeront à l'ombre de cette église de village, non loin des siens désolés qui appréciaient tant sa forte affection et la sagesse de ses conseils, et à la douleur desquels nous nous associons si profondément; au milieu de cette population attachée par tant de liens à une famille dont les membres se succèdent avec les mêmes vertus et en donnant les mêmes exemples; et, lorsque nous nous retirerons silencieux, nous emporterons précieusement le souvenir bienfaisant du savant modeste et de l'humble prêtre de Jésus-Christ.

QUESTIONS DU JOUR

LES
RETOURS DE LA CLASSE LETTRÉE ET LIBÉRALE
A LA CULTURE DIRECTE
AU COURS DU DERNIER SIECLE

Une quinzaine de jour avant sa mort, M. Henri de Tourville, sentant ses forces le trahir, a transmis à M. Gabriel d'Azambuja des notes amplement développées sur le sujet indiqué ci-dessus, en le priant de vouloir bien les revoir lui-même, et les mettre sous forme de « question du jour ». C'est la tâche dont notre rédacteur en chef s'est acquitté, en respectant le plus possible le texte même de M. Henri de Tourville, dont les notes, d'ailleurs, étaient presque entièrement rédigées, dans ce style si lumineux et si net qui faisait l'admiration de tous nos amis.

« Revenez à la campagne, » dit-on souvent aux propriétaires ruraux. Plusieurs voix se mettent à l'unisson pour leur donner ce conseil : celle des moralistes, qui songent aux plaisirs malsains des grandes villes et à la vie plus calme des champs; celle des économistes, qui regrettent de voir l'argent

sortir de la poche des fermiers pour s'en aller, loin de ceux qui l'ont fourni, donner une impulsion artificielle aux métiers de luxe; celle des politiciens « bien pensants », qui voudraient voir la classe dite « dirigeante » retrouver réellement ce pouvoir de diriger qu'elle avait jadis, mais qu'elle a perdue; celle enfin des hommes clairvoyants qui étudient la science sociale et considèrent que l'installation d'un propriétaire sur un domaine dont il s'occupe, représente une valeur éducative de premier ordre, soit pour lui-même, soit pour autrui.

On ne peut dire que « tout est perdu » en France à cet égard, et, si l'absentéisme a fait des ravages, s'il continue à en exercer, l'observateur doit enregistrer l'existence d'un courant en sens contraire. Ce courant ne date pas d'aujourd'hui, et, à vrai dire, se divise en plusieurs « vagues » assez espacées. A plusieurs reprises, des contingents appréciables d'hommes lettrés, ayant reçu une éducation libérale, et contracté tout d'abord l'habitude de vivre dans les villes, se sont retournés vers l'exploitation de leurs propriétés rurales, et c'est l'histoire de ces retours que nous voudrions esquisser en quelques traits, pour mieux nous rendre compte des conditions dans lesquelles une évolution de ce genre peut réussir aujourd'hui.

I. — LES RETOURS APRÈS 1830 ET 1852.

L'origine de ces retours, lorsqu'on la recherche, permet de bénir une chose dont nous avons assez souvent l'occasion de maudire les effets : la politique.

De tous temps les discordes civiles ont eu pour effet de créer une catégorie sociale bien intéressante : les bannis.

Et souvent, dans l'histoire — avant l'histoire même, jusque dans les légendes mythologiques — on voit les bannis jouer un rôle social des plus importants, grâce aux forces mêmes que leur procure leur exil.

Pour en revenir à la France du dix-neuvième siècle, le mou-

vement qui a ramené à la culture les gens riches et instruits a commencé en 1830.

Ceux qui donnaient le branle étaient des propriétaires légitimistes qui, à l'avènement de Louis-Philippe, avaient renoncé aux fonctions publiques ou brisé leur épée.

Nous avons connu un de ces hommes, le comte du B., dont les propriétés étaient dans la Mayenne. C'était un homme de valeur, adepte de Le Play, et type du seigneur rural modernisé. Il aimait à dire, avec l'orgueil de la situation qu'il avait su prendre : « Moi, je suis un paysan ». Et il avait réussi à conquérir, sur ceux qu'il patronnait, une influence profonde. Il disait un jour à un ecclésiastiqne de ses amis : « Si j'avais à vous envoyer cent mille francs pour quelque œuvre, je vous les ferais porter tout simplement par un de mes paysans, et je vous réponds qu'ils vous arriveraient. » Il avait un hôtel à Paris, mais il y passait peu de temps. Les propriétaires qui avaient pris part à ce mouvement étaient, en général, à la tête de grands domaines, mais la méthode de culture n'y dépassait pas ce qu'on pouvait voir dans les fermes bien conduites, notamment celles du Vexin.

Ce fut la première « émigration à l'intérieur ». Naturellement, elle comprenait surtout des nobles, et des nobles « grands terriens ». Notons que la plupart des hommes de ce type, sous l ancienne monarchie, considéraient le séjour dans leurs terres comme un malheur, et ne s'y résignaient que sous le choc violent d'une « disgrâce ». La Révolution de 1830 était la « disgrâce » de toute la vieille aristocratie.

Une seconde émigration « d'hommes du monde » vers la culture eut lieu vers 1852, et de nouveau pour des raisons politiques : Ce mouvement succédait au « Coup d'État ». Il fut plus considérable que le premier quant au nombre, et plus important quant à la diversité du personnel. En 1830, les nobles seuls avaient donné, et encore c'était une infime minorité d'entre eux qui s'était retournée vers la campagne comme vers un *atelier de travail,* car il s'agissait de se lancer dans l'inconnu, et *les initiatives sont rares.* Beaucoup, en effet, à la direction de la

culture, préféraient les plaisirs de la chasse et de la vie de château.

Mais, en 1852, le mouvement s'étendait à la bourgeoisie, fidèle à cette monarchie de 1830 qu'elle avait vu tomber en 1848. C'était donc une seconde classe élevée et instruite qui entrait en scène. Cette classe était plus nombreuse que la noblesse, plus préparée par des traditions laborieuses à la vie occupée qu'exige une sérieuse exploitation rurale. Elle se joignait d'ailleurs à un mouvement *qui avait commencé*, et où d'autres avaient déjà fait leurs preuves. C'est pourquoi, cette fois, l'émigration vers la culture se fit dans de plus larges proportions. On sait que le peuple et le monde commerçant avaient accueilli volontiers le second Empire, mais que la bourgeoisie, avant de s'y rallier avec peine, l'avait vu tout d'abord d'un assez mauvais œil. C'est ce qui explique, dans les premières années tout au moins, le nombre relativement considérable de ces « exils ».

Le caractère de ce second retour à la culture fut de ne plus se borner à de *grandes terres*, et de s'appliquer aussi aux *propriétés moyennes*. C'étaient les terres bourgeoises, les terres « juste milieu », qui s'éveillaient à leur tour. Ainsi l'argent et l'instruction, comme par une sorte de cascade, descendaient plus à fond dans le monde cultural. Ils atteignaient un second ordre d'exploitations.

L'Allier fut peut-être le département où cette évolution se produisit de la manière la plus éclatante et la plus heureuse. Il y eut dans ce coin de France une vraie transformation, dont la conséquence fut un avènement de la prospérité agricole. Nous avons connu un homme de cette époque, M. M***, avocat à Moulins. Il n'était pas, comme l'on dit, « dans les eaux » du gouvernement lorsqu'il créa son exploitation agricole, située à une certaine distance du chef-lieu. M. M*** résidait à Moulins, mais il avait aussi une habitation à la campagne, où il se rendait en chemin de fer. Non seulement il y prolongeait ses visites, mais encore, lorsqu'il avait emmené un hôte et lui avait fait visiter son domaine, sa grande coquetterie était de les inté-

resser assez à cette visite agronomique pour leur persuader de coucher chez lui. C'était donc le véritable amour de la terre qui possédait ce lettré, voué en apparence à une profession essentiellement urbaine. M. M*** n'était pas seulement agriculteur exploitant. Il était encore agriculteur écrivain. On a de lui une publication sur le *Métayage et ses transformations modernes*, ouvrage très coté et un de ceux qui comptent le plus. Sa vie privée et celle de son entourage présentait le plus charmant et le plus caractéristique tableau de la famille bourgeoise du meilleur temps de la bourgeoisie.

Notre observation portait alors sur un cas de métayage. Cette forme de contrat agricole, en effet, est prédominante dans l'Allier. Dans ce contrat, le propriétaire reste maître de l'exploitation. Le métayer n'est qu'un associé subalterne, engagé en principe pour un an. C'est le propriétaire qui tient la caisse, donne au métayer la part stipulée, décide des achats et des ventes, ainsi que des travaux de culture à entreprendre, sauf quelques garanties d'opposition dont jouit le métayer. Mais le texte des contrats n'est pas toujours un fidèle miroir des relations qui existent réellement entre le propriétaire et le cultivateur manuel. En fait, à l'époque dont nous parlons, les propriétaires de l'Allier avaient laissé leurs métayers les supplanter dans leur rôle de directeurs de la culture, et celle-ci, par suite, était tombée très bas.

C'est alors qu'intervint le revirement des bourgeois urbains et leur reflux vers la campagne.

Un homme éclairé, qui fut préfet de ce département, nous confiait qu'il admirait beaucoup cette résurrection de la culture. Il se rendait compte de l'influence qu'elle avait eue, du haut en bas, sur le personnel et les intérêts du pays. Au cours de ses tournées préfectorales, il visitait, les unes après les autres, ces exploitations renaissantes, et il en rapportait l'impression d'une très belle œuvre. Mieux que cela, l'exemple de ce qui se faisait dans l'Allier, exemple sainement contagieux, devait contribuer, d'une façon décisive, à développer, chez ce fonctionnaire éminent, une vocation agronomique.

La culture est en effet un noble refuge pour les fonctionnaires révoqués. Or, à certaines époques, les révocations vont vite, et tout un personnel administratif se trouve dépaysé, jeté hors de son rôle, mis dans l'impossibilité de rendre à la société les services d'ordre spécial que l'on attendait de lui. Il y a là, pour bien des familles distinguées, des crises parfois pénibles, que toutes ne surmontent pas avec le même bonheur. Heureuses en ce cas celles qui, jouissant de certaines ressources indépendantes, peuvent s'y appuyer comme sur un levier pour se hisser à une situation supérieure, en définitive, à celle de fonctionnaire, puisqu'on n'y dépend pas de politiciens qui, bons ou mauvais, risquent de n'avoir qu'un règne d'un jour.

Victime à son tour des vicissitudes politiques, le haut fonctionnaire dont nous parlons sut profiter des exemples que sa carrière administrative lui avait mis sous les yeux. Propriétaire en Normandie, il prit en main la direction de son exploitation agricole. Ceci fait, et pour mieux se guider dans son intelligent noviciat, il revint dans l'Allier faire un voyage d'études, consulter les propriétaires qu'il avait le plus admirés, s'entretenir de nouveau avec M. M***, ainsi qu'avec un autre « gentleman farmer », M. de G***, auteur d'une curieuse monographie de son propre domaine. Dans ce voyage, l'ancien préfet avait réussi à entraîner un de ses amis, M. D***, qui s'essayait comme lui à la mise en valeur de ses terres. On nous excusera de ne pas citer les noms, mais tous ces faits, assez significatifs, sont d'une exactitude rigoureuse. Ils constituent, pour ainsi dire, un *échantillon* du mouvement raisonné qui entraînait, pendant le même temps, d'autres individualités d'élite, et leur faisait trouver, en présence d'obstacles accumulés sur la première voie où s'était engagée leur jeunesse, un nouveau chemin où tout ce qu'ils possédaient de talents, d'initiative et d'aptitudes ne devait pas s'exercer avec moins de fruit.

Ces agriculteurs nouveau-venus éprouvent assez souvent, comme on le voit, le besoin d'*étudier* ce que font les autres avant de se mettre à l'œuvre eux-mêmes. Ils se mettent *à l'école*

pour ne pas *faire des écoles*. Encore leur faut-il tenir compte des différences que la nature du lieu et celle du travail obligent d'établir entre l'exploitation prise pour modèle et celle que l'on a l'intention de fonder. Un propriétaire normand, qui désire adapter son domaine à la production du lait, ne peut avoir recours, comme dans le Bourbonnais, au système du métayage. Le beurre et le fromage ne sont pas, comme les céréales et les animaux, un produit dont on puisse contrôler aisément la quantité, ainsi qu'on le fait, soit en inspectant une récolte, soit en comptant les têtes de bétail. En outre, si notre producteur de beurre installe chez lui des machines, la part du propriétaire est telle dans les frais de l'exploitation que le rapport de cette part avec celle de la main-d'œuvre ne peut plus se fixer par un partage. Elle ne s'établit plus qu'à forfait. Il faut payer des travailleurs, et les surveiller assidûment.

En un mot, le retour des propriétaires à l'exploitation de leurs propriétés s'opérait de deux manières, selon la nature des travaux : les uns redevenaient réellement les associés actifs de leurs métayers, entraînant ceux-ci dans les améliorations et les initiant au progrès; les autres prenaient résolument en main la direction de leur entreprise agricole, au moyen d'un personnel subalterne entièrement soumis à leur direction.

II. — LA CULTURE ET LES CHEMINS DE FER.

Pour achever de définir ce qui s'est passé durant cette seconde période du retour des classes aisées à l'agriculture, disons un mot de ce qui paraît s'être produit *en dehors du système du métayage, dont on comprend facilement la prospérité nouvelle par tout ce que nous venons de dire déjà.*

L'époque dont nous parlons était celle pendant laquelle les chemins de fer commençaient à apparaître et à révolutionner les transports.

Quelques lignes existaient sous la fin du règne de Louis-Philippe, mais c'était encore peu de chose. Sous la république de

1848, le prince-président inaugurait à Noyon le point terminus de la ligne du Nord, et les trains les plus rapides mettaient quatre heures à franchir les quelque vingt-cinq lieues qui séparaient cette ville de Paris.

Sous le second Empire, au contraire, la multiplication des voies ferrées se fit en quelque sorte avec une progression géométrique. Les lignes nouvelles se créaient avec une activité dévorante, à tel point que, dix-huit ans après, on en était déjà aux « chemins de fer électoraux », embranchements devenus depuis lors utiles, mais qui constituaient alors de la superfétation. Ces chemins de fer n'allaient pas tout droit d'un point extrême à un autre, comme les transatlantiques; mais, naturellement, ils passaient de grandes villes en grandes villes, et ne négligeraient aucune des petites qu'ils pouvaient toucher par un faible détour. Or qu'étaient-ce que ces villes, grandes et petites? Des centres de marché. C'étaient les points de concentration des denrées agricoles, désormais disposés, dans toute la France, sur des rayons menés de Paris aux extrémités diverses du territoire, à travers les régions les plus productives du pays.

Qu'en résulta-t-il *immédiatement* pour la culture?

Il en résulta, en général, une facilité de débouchés inouïe jusqu'alors. Cette facilité était du reste la même pour le fermier que pour le propriétaire exploitant. Elle ne demandait ni mise en œuvre de capital ni déploiement d'intelligence particulièrement cultivée. Elle existait même pour les plus petits paysans. Des commerçants, mâchant la besogne aux modestes producteurs, venaient acheter leurs denrées sur place. On voyait, par exemple, la gare de Noyon encombrée de paniers de cerises. Or, ces cerises étaient récoltées, sur des lopins de terre, par de pauvres gens travaillant à la bêche et transportant leurs fruits à la hotte. Grâce à la vapeur, quiconque avait dans son jardin trois ou quatre cerisiers voyait donc s'ouvrir pour lui la possibilité de vendre ses cerises à Paris.

Ainsi les propriétaires exploitants ne retiraient aucun avantage *particulier* de cette évolution économique. Celle-ci éleva

prodigieusement, mais également, la valeur des terres. Ce fut le temps des belles et constantes augmentations de fermage pour les grands, moyens ou petits fermiers, preuve que tout le monde bénéficiait de l'institution nouvelle.

Non seulement le nouvel état de choses n'avantageait pas les propriétaires exploitants relativement aux autres cultivateurs, mais il ne tarda pas à faire surgir pour eux une cause d'infériorité. La prospérité générale avait engendré l'augmentation des salaires. Or, les propriétaires exploitants ne travaillaient pas de leurs mains, et ne s'absorbaient pas, comme les fermiers, dans leur culture. Il leur fallait, pour y suppléer, recourir à des maîtres de culture, et donner à ceux-ci, comme rémunération, ce que les fermiers et les petits cultivateurs gagnaient par eux-mêmes.

Donc, pas de gain spécial par les chemins de fer, et charge notable en sus pour la main-d'œuvre : telle est la condition qui se dessine à cette époque pour les propriétaires exploitants. Ajoutons qu'à ce moment ni la chimie agricole, ni le machinisme agricole n'ont encore pris leur grand essor. La science ne confère donc aucun avantage. Il n'est pas nécessaire d'être fortement instruit pour entrer dans l'agriculture et pratiquer ce qui est *courant*, ce qui est *connu*.

Quel rôle restait donc à nos propriétaires exploitants?

Leur rôle, c'était de pousser au progrès, d'élever la masse. C'était de consacrer leur argent et leur intelligence à l'élaboration de produits modèles, et en particulier au perfectionnement des races d'animaux. C'est justement à quoi ils se mirent. Un homme célèbre dans l'histoire politique et religieuse de la France, M. de Falloux, ne fut pas moins brillant dans son rôle d'éleveur moderne. Moins illustre, mais non moins intéressant, fut le marquis G. de S*** qui, dans ses propriétés de Normandie, avait créé, selon toutes les règles de l'art, une entreprise de perfectionnement de la race bovine. Détail curieux : cet éleveur de bœufs n'avait pas abandonné ses fonctions à la Cour des comptes; il menait de front l'amélioration de ses taureaux et le contrôle des finances publiques. Son entreprise agricole lui coûtait d'ailleurs

plus qu'elle ne lui rapportait, mais il supportait intrépidement cette charge, ayant conscience de remplir un rôle social.

Il n'était pas le seul qui ne fît pas ses frais.

Avec l'évolution économique, en effet, les recettes, pour les propriétaires exploitants, croissaient moins vite que les dépenses.

Malgré tous les efforts qu'ils pouvaient faire pour bénéficier de la supériorité de leurs produits, beaucoup d'entre eux finirent par constater que le compte de tous leurs beaux travaux, tout bien payé et bien vendu, se soldait régulièrement par une perte. Ils n'étaient plus, en définitive, que des bienfaiteurs publics, dotant leur région de bonnes races bovines, ovines, chevalines ; ils avaient cessé d'être des hommes exerçant un métier lucratif.

Fallait-il continuer, oui ou non, à jouer, au milieu de la campagne, ce rôle de *gentlemen* dépensant pour le bien du pays ?

Tous ceux qui se posèrent cette question n'étaient pas en mesure d'y faire la même réponse.

Les uns, plus capables, financièrement et moralement, de soutenir ce rôle, continuèrent à le jouer ; mais les autres — et c'était le plus grand nombre — abandonnèrent successivement la partie.

Pendant ce temps, dans l'ordre politique, un phénomène se produisait qui agissait en sens contraire des anciennes « disgrâces ». L'Empire à son apogée ralliait à lui la bourgeoisie, voire une partie de la noblesse, et beaucoup de fils de famille, dans ces deux classes, aimaient mieux saisir l'occasion de rentrer dans les fonctions publiques que de se dévouer au patronage désintéressé de la culture.

La République de 1870, comme l'Empire « seconde manière », favorisa cette exode en retour.

Les fonctionnaires, en effet, étaient choisis alors dans tous les partis, y compris ceux qui se trouvaient jadis à l'index. L'espoir des situations administratives faisait donc une concurrence victorieuse à ce que l'exploitation agricole pouvait garder de modestes attractions.

Le dépeuplement de certains coins de France date de cette

époque. Citons comme exemple la région de Pont-Audemer, d'où plusieurs châtelains disparurent et où l'on vit plusieurs maisons bourgeoises se fermer pour ne plus se rouvrir. Comme les papillons vont à la lumière, les ambitions, souvent honnêtes d'ailleurs, volaient du côté du pouvoir.

C'est ainsi que — les pays de métayage mis à part — l'émigration bourgeoise de 1852 vers la culture aboutissait, vers les premières années de la troisième république, à une sorte d'abdication.

C'est alors que survint le 16 Mai.

III. — LE MOUVEMENT DE RETOUR CONTEMPORAIN.

L'échec du 16 Mai offre un nouveau cas de révolution politique, engendrant par contre-coup un mouvement agricole.

« La République aux républicains » : telle était la devise des vainqueurs. Toutes les familles qui n'étaient pas foncièrement républicaines étaient donc averties de n'avoir pas à compter sur les fonctions publiques. De nouveau, il fallait se rejeter ailleurs.

Cette troisième période coïncidait avec la baisse des fermages, qui précisément commençait alors. Cette baisse provenait du développement naturel des chemins de fer, ou, pour mieux dire, de tous les moyens de transport, y compris la navigation à vapeur, qui prenait une extension considérable.

Les chemins de fer, nous l'avons vu, avaient agi tout d'abord comme une cause intense de prospérité. Ils avaient fait, durant la période précédente, *œuvre nationale,* en facilitant aux agriculteurs *du pays* le placement de leurs denrées. Dans la période nouvelle, ces mêmes chemins de fer, multipliés et accélérés, firent, en combinant leur action avec celle des transports maritimes à vapeur, *œuvre internationale.* C'était l'entrée en scène de la concurrence étrangère. A l'inverse de la lance d'Achille, le progrès des communications rouvrait les blessures qu'il avait guéries.

Cette concurrence étrangère, comme on le sait et comme on le voit encore, amena une baisse considérable sur le marché français, désormais encombré de produits exotiques, parfois lointains, qu'exportaient des pays mieux favorisés par la nature pour la production à bon compte. Ces pays, d'ailleurs, l'Allemagne entre autres, avaient eu le temps de s'outiller et de s'organiser pour accroître leurs produits et les envoyer hors de chez eux.

La baisse des fermages, en France, était l'inévitable résultat de cette baisse des denrées agricoles. Elle atteignit, en moyenne, la proportion d'un tiers. En outre, les gens éclairés voyaient très bien que, même avec ces diminutions qu'on leur consentait, nos fermiers ne pourraient pas tenir tête à la concurrence étrangère, en raison de leur mode même de travail. Leurs procédés de culture, fort antiques, n'étaient plus à la hauteur des méthodes nouvelles qui commençaient à se révéler, surtout dans les pays nouveaux, ou dans ceux qui livraient à l'exploitation agricole des surfaces nouvelles, comme l'Allemagne, la Russie, les États-Unis. Les installations absolument neuves, en effet, ont cet avantage de pouvoir adopter immédiatement les procédés les plus nouveaux, les organisations les meilleures. Elles n'en sont pas empêchées par l'existence d'un précédent état de choses difficile à remanier et à liquider, ainsi que par l'état des esprits qui rattache ceux-ci au passé. Au lieu d'avoir à se mesurer contre la routine, on opère sur une table rase, et les derniers perfectionnements connus peuvent être pris pour point de départ.

Un pays « vieux », comme la France, était donc, à ce moment, en mauvaise posture vis-à-vis des concurrents étrangers. Au train dont allaient les choses, il était clair que bien des fermiers finiraient par ne plus payer du tout leurs fermages, vu que leurs ventes ne les remboursaient plus de leurs frais. C'est ce qui arriva sur une vaste échelle. Ils n'auraient pu se tirer d'affaire qu'en adoptant, eux aussi, les nouvelles méthodes de culture, mais il y avait à cela deux difficultés. La première, nous venons de le voir, c'était le passé à liquider.

La seconde, c'est qu'une transformation aurait demandé *des capitaux*. Or, le crédit agricole n'existait pas. Il leur aurait fallu encore *une certaine ouverture vers les découvertes de la science,* découvertes qui viennent du savant travaillant dans son laboratoire et non du cultivateur occupé à son exploitation.

Car — c'est encore un fait à noter — avec *la concurrence internationale* coïncidait à cette époque l'*application de la science à la culture*. Sainte-Claire Deville venait de créer la chimie organique. Les recherches se portaient en foule du côté des questions d'engrais, de nutrition végétale, d'analyse exacte des terrains. Un horizon tout nouveau, dans cette direction, s'ouvrait à l'agriculture, et les hommes solidement instruits commençaient à avoir, en vertu de leur instruction même, des atouts particuliers dans leur jeu lorsqu'ils voulaient se mêler d'expériences agricoles. De là une nouvelle péripétie.

En présence de la situation politique, des progrès de la science et de la baisse du fermage, les propriétaires évincés des fonctions publiques songèrent *à succéder à leurs fermiers*. N'avaient-ils pas les capitaux et le bagage intellectuel qui faisaient défaut à ceux-ci? En outre, car les arrière-pensées de revanche ne pouvaient évidemment sortir de leur esprit, n'auraient-ils pas l'occasion de retrouver dans la vie privée, dans la pratique personnelle du métier agricole, une partie de cette influence politique dont ils se voyaient privés par ailleurs?

C'est le moment où la *Société des Agriculteurs de France* prit un développement énorme. *Enorme* est le mot, car ce fut *une mode,* dont l'éclat dépassait prodigieusement la réalité des choses. Quantité de jeunes Parisiens, amateurs du « chic », incapables de distinguer l'orge du seigle, et n'aimant la campagne qu'à Trouville-sur-Mer ou à Houlgate, se mirent de la *Société des Agriculteurs de France*. On se souvenait sans doute que l'agriculture avait toujours été chose « noble », et, à défaut du vrai « mérite agricole », le titre d'agriculteur était « bien porté ».

C'est de cette poussée qu'est né l'article de la loi sur les syndicats, instituant les *syndicats agricoles*, genre d'association dont la mode et la réaction politique s'emparèrent également dans un grand nombre de cas.

Il n'en est pas moins vrai, il n'en est que plus vrai, que beaucoup de propriétaires prirent la succession de leurs fermiers, et se mirent en devoir de transformer la culture selon les connaissances scientifiques.

On peut comparer cette transformation, dans une certaine mesure, à celle qu'avaient subi, dans l'Amérique du Nord, les terres des Algonquins passant subitement aux Anglais. Machines agricoles : déchaumeuses, sarcleuses, faucheuses, faneuses, semoirs pour graines, semoirs pour engrais, etc. ; bâtiments nouveaux : étables, porcheries (au lieu du *toit à porcs*), silos, fumières, etc., *herd-books*, graines achetées chez les spécialistes, etc., rien ne fut négligé. N'oublions pas les moteurs à pétrole, puis les moteurs à l'électricité, les écrémeuses, les malaxeuses, les couveuses, les éleveuses, les pressoirs à la main, les fosses à cidre avec leurs pompes. Ce fut un spectacle tout nouveau, un changement de décor à vue. Et ce changement, pour continuer la comparaison, se répétait d'acte en acte. A mesure qu'on achetait un appareil, les inventeurs en créaient un autre. Les vieux modèles étaient jetés au rancart et il fallait se procurer les nouveaux. Autre complication : dans une exploitation rurale où, en vertu de la tradition, on devait produire *de tout* (pour ne rien perdre! et pour ne rien acheter!), toutes ces choses-là se tenaient : il fallait toutes les avoir en même temps. C'était une belle mise de fonds. Mais la terre, disait-on, devait être rémunératrice. L'a-t-elle été?

Pour quelques-uns, sans doute ; mais, pour beaucoup, il n'en était pas ainsi. D'année en année, des illusions se dissipaient. Ce qui venait, c'étaient de nouvelles mises de fonds, et pas autre chose. Beaux produits d'ailleurs, mais coûteux, et mal payés aux grands marchés où se faisait sentir la concurrence internationale. Il n'était pas question, naturellement, des petits marchés incapables de se hausser au prix de denrées de choix.

L'organisation de la culture perfectionnée coûtait donc plus qu'elle ne rapportait, par le seul effet du coût des machines et des installations. Il faut ajouter que le personnel rémunéré ne diminuait pas. Il s'accroissait parfois, au contraire, par suite des soins qu'il fallait donner à tant de choses. L'ouvrier agricole n'avait plus à les faire *à la main;* mais il devait surveiller, entretenir ou conduire tous ces appareils à l'aide desquels on les faisait. L'agriculteur, malgré son déploiement d'engins nouveaux, n'obtenait des produits plus abondants qu'à la condition d'avoir plus de monde. Or, cette main-d'œuvre, en raison même du soin et de l'habileté qu'on exigeait d'elle, n'était pas précisément à bon marché.

Ainsi le bénéfice net était nul et le déficit constant.

De nouveau, l'émigration des classes lettrées vers les champs aboutissait à un échec, au sens matériel et brutal du mot. Les intéressés étaient bien obligés de se l'avouer à eux-mêmes. Comme « moyen d'existence », la spéculation n'avait pas *payé*.

Mais d'autres points de vue étaient légitimes, et, alors, la question pouvait changer de face.

Comme « mode d'existence », en effet, cette exploitation rurale avait des avantages précieux. Elle en avait également comme instrument d'éducation et de patronage.

L'occupation était en elle-même intéressante, distrayante, instructive, impulsive, absorbante, *extériorisante,* animative, intellectuelle, scientifique, éducative dans l'emploi de soi et des autres, dans le traitement des affaires; elle ne manquait pas d'éclat dans les résultats visibles à l'œil nu : belle organisation, beaux bâtiments, beau machinisme, beaux animaux, beaux produits, beau spectacle témoignant de belles capacités. Bien des agriculteurs se disaient tout bas : « Eh bien, oui! c'est un luxe, qui en vaut bien un autre! Il valait, à coup sûr, beaucoup mieux que beaucoup d'autres, et par les résultats tangibles qu'il produisait, et par les qualités qu'il développait, soit dans le maître, soit dans ses collaborateurs.

Oui, mais c'était un *luxe*. Ce n'était plus un métier, une entreprise. C'était de l'art, de la science, de l'éducation. C'était

surtout du *patronage*. On donnait le bon exemple, mais, au lieu d'être récompensé de ses services, il fallait payer pour avoir le droit de les rendre, comme si le plaisir de jouer ce rôle éminent eût justifié une rançon.

Le grand bénéfice social du mouvement de cette troisième période fut de donner, aux propriétaires fonciers en général, l'idée d'un retour à la campagne et de leur inspirer, pour les choses de cette campagne, un intérêt tout nouveau. Ce fut et c'est encore un grand bien. L'exode des individualités d'élite tend à entraîner la disqualification des villes au profit du *home* rural. Cela seul est énorme. Les conséquences s'en développeront fatalement dans toutes les directions, et elles seront heureuses. Il y a là une vérité que l'on sent, pour ainsi dire, plutôt qu'on ne peut la formuler. Il est bon, pour employer un terme récemment naturalisé par l'Académie dans la langue correcte, que les campagnes deviennent plus « chic », et que les villes le soient moins.

Mais, en fin de compte, n'y a-t-il pas moyen de concilier le point de vue « patronage » avec le point de vue « entreprise », et conserver les bienfaits de l'évolution sociale ci-dessus décrite, tout en la rendant rémunératrice pour ceux qui mènent le mouvement?

C'est le problème que plusieurs ont enfin regardé en face, durant ces toutes dernières années.

IV. — LA SPÉCIALISATION ET SES PERSPECTIVES.

Nous avons vu que l'évolution vers la culture a pour resultat bienfaisant une condition plus saine de la personne humaine, tant pour ceux qui dirigent l'entreprise agricole que pour tous les individus groupés autour de ceux-ci.

Cette vérité a été comprise, mais, là-dessus, certains en sont arrivés à se dire : « Conservons cet avantage, tout en nous efforçant d'en réduire les frais. »

Ces frais, comment les réduire? — En se bornant à un seul

genre de productions, à celle qui est la plus naturelle au pays et à son propre domaine, en évitant de cumuler tous les produits qui font d'une ferme une véritable arche de Noé, une robinsonnière pourvue de tous les animaux et végétaux nécessaires à la vie.

C'est le type de culture que M. Dauprat a appelé la spécialisation, et que notre distingué collaborateur, après l'avoir éprouvé, a décrit lui-même dans la *Science sociale*.

Par la spécialisation, on réduit les machines et le personnel, pendant que, d'autre part, en s'appliquant exclusivement à la production d'une seule denrée et en concentrant autour de ce but unique toutes les ressources de son esprit, on arrive à produire cette denrée mieux que personne.

Une objection se présente. Cette restriction du travail à une seule espèce ne va-t-elle pas nuire au développement de la personne de l'exploitant?

On pourrait le craindre, tout d'abord, en se rappelant les critiques dirigées par certains économistes contre les excès de la division du travail.

Mais, dans le fait que nous observons, l'inconvénient ne se produit pas. On y échappe, parce que, dans une grande exploitation agricole, même spécialisée, toutes les aptitudes de l'homme trouvent leur emploi. Bien que l'objet de la préoccupation soit unique, les diverses facultés entrent en jeu les unes après les autres et s'y développent, en somme, avec plus d'ensemble, plus de communications entre elles. Elles peuvent aller plus à fond, n'ayant pas à se disperser et à s'étaler, pour ainsi dire, sur toute une mosaïque d'occupations diverses. Ce n'est plus du tout le cas de l'ouvrier qui, du matin au soir, répète le même geste. Selon les saisons, les jours, les heures, les nécessités du moment, les variations du marché, les découvertes de la science, le propriétaire est amené à modifier la direction de son labeur personnel, et même, s'il le faut, à changer complètement « ses batteries ».

L'exercice de ces aptitudes est aussi, par là même, rendu plus facile. Il y a moins de frottements, moins de temps perdu.

Alors apparaissent *les loisirs*, complètement inconnus au type de la précédente époque.

Ces *loisirs*, en quoi peuvent-ils être meilleurs que l'*absorption* du propriétaire à cultures intenses et variées?

Ces loisirs permettent au *gentleman farmer* de ne pas tomber dans la condition intellectuelle d'un simple *professionnel*. Il lui est *loisible* de s'adonner aux études libérales, de se tenir au courant des faits et des doctrines qui occupent et préoccupent le monde, de connaître les questions qui remuent les esprits, de jeter dans la balance de ces questions le poids de ses réflexions personnelles, d'éclairer là-dessus ceux qui recourent à ses lumières (grande œuvre, et bien rare!), de garder, en un mot, de l'action sur la formation mentale de l'homme. Il ne se déclasse plus, comme il le faisait en « se consacrant tout entier » à la culture, comme sous le régime précédent.

Il y a un lien étroit entre les avantages spéciaux de l'habitation rurale et ceux d'une exploitation rurale. Ce sont les deux parties d'un tout, qui est le type de l'installation au foyer. Ce qui caractérise normalement ce type, et ce qui le caractérise le mieux, ce n'est ni le château-palais, ni le domaine immense. Nous avons eu occasion de le montrer dans notre *Histoire de la formation particulariste* (1). C'est pourquoi le moyen domaine, celui de la *Gentry* chez les Anglo-Saxons, est celui qui couramment répond le mieux à l'application d'un homme, dit « du monde », à la culture.

Et toutefois, malgré les avantages de la spécialisation, il est difficile que le rendement d'un domaine de cette étendue suffise à la nourriture et à l'entretien d'une famille de formation et de classe « libérales ». C'est pourquoi M. Dauprat, qui a fait l'expérience de la chose, réclame pour ceux qui voudraient suivre son exemple d'autres sources de revenus. La précaution est nécessaire, tant en prévision d'un insuccès possible qu'en raison des « écoles » que l'on est généralement condamné à faire durant les premières années. Ce cumul des revenus chez le propriétaire

(1) V. *Science sociale*. Livraisons de janvier et février 1903.

tend, en l'état actuel des choses, à devenir une impérieuse loi. L'indépendance consista jadis à se claquemurer dans son domaine et à en tirer toute sa subsistance. Elle consiste aujourd'hui à pouvoir tirer des ressources *d'ailleurs* et à se trouver en état, grâce à elles, de se livrer aux expériences agricoles avec plus de liberté d'esprit. Mais tout cela nous permet de voir que la carrière d'agriculteur moderne, quelque belle et salutaire qu'elle soit, n'est pas ouverte à n'importe qui, tout au moins dans les conditions actuelles. C'est à *une élite* de s'y engager, et il faut que cette élite soit solide, comme celle qui entreprend la colonisation au delà des mers. Le reste viendra peut-être ensuite, lorsque cette avant-garde de plus riches et de plus capables aura, souvent au prix de lourds sacrifices, victorieusement frayé le chemin.

Henri de Tourville.

LES DÉCADENTS D'AUTREFOIS

L'ÉPUISEMENT DE LA POÉSIE GRECQUE CHEZ LES « GENS DE LETTRES » D'ALEXANDRIE

Comment se produisent les décadences? Pourquoi, après les époques « brillantes » où se sont manifestés de grands génies littéraires, s'en ouvre-t-il d'autres, généralement longues, où les trouvailles heureuses se figent, pour ainsi dire, en recettes et en formules, où certaines branches de l'art d'écrire se développent sans doute, mais sans égaler l'importance de celles qui se sont développées d'abord; époques auxquelles ne manquent ni la richesse, ni les loisirs, ni l'instruction, ni les ressources intellectuelles, ni même les efforts intenses pour exprimer le beau, et qui cependant, condamnées à une stérilité relative, ne produisent, en dehors des copistes qui prolongent l'époque précédente, que des raffinés, des pédants, des amuseurs, et des virtuoses résignés à ne devoir leurs triomphes qu'à la perfection du détail?

Question très ardue, hâtons-nous de le dire, et à laquelle nous ne nous sentons pas la force de répondre d'une manière totalement satisfaisante, tant l'observation aurait encore à faire dans ce domaine, où les critiques seuls, tantôt avec leur dogmatisme *a priori*, tantôt avec leur fantaisie individuelle, ont seuls régné jusqu'à ce jour. Il faut avouer que le terme d' « épuisement », dont on se sert volontiers en présence de spectacles semblables, n'est au fond qu'une métaphore, et que les métaphores sont dangereuses à manier. Mais, d'autre part, la grande voix des faits semble autoriser l'emploi de cette fi-

gure, qui même peut s'entendre de deux façons. On peut évoquer, en effet, une double image : soit celle de cette lassitude physique dont un violent effort est suivi, soit celle du vide qui se fait dans les veines ou les filons d'une mine, lorsqu'une exploitation trop intense en a extrait presque toute la houille ou le métal. Le tort du siècle qui suit, en ce cas, est de venir après le siècle qui précède, et c'est bien la pensée qu'exprime La Bruyère, un des derniers en date parmi les auteurs du « grand siècle », lorsqu'il s'écrie, au commencement de ses *Caractères :* « Tout est dit, et l'on vient trop tard depuis sept mille ans qu'il y a des hommes. »

Le spirituel écrivain exagère. *Tout n'est pas dit,* et il le sait bien, puisque, après cette plainte, vient tout un livre. Ce qui est vrai, c'est qu'un certain système de littérature, lorsqu'il a donné ses produits les plus précieux, ne donne plus que des « sous-produits » pendant un laps de temps plus ou moins considérable, *jusqu'à ce qu'une transformation sociale importante se soit produite*, et qu'un nouveau système, à la faveur de cette transformation, et si les circonstances concourent à le permettre, puisse germer sur les ruines de l'ancien.

Ces époques de déclin et de médiocrité savante sont peut-être celles où il est le plus difficile d'établir un lien entre la nature des œuvres produites et l'organisation du milieu social. La complication des causes arrive en effet à l'extrême et la « fantaisie » des auteurs joue un rôle plus apparent que l'influence des éléments extérieurs. Il faut compter avec le milieu plus ou moins modifié, mais il faut compter aussi avec l'*autorité* prise par les œuvres désormais reconnues classiques, et avec l'imitation consciente ou inconsciente dont elles sont forcément l'objet. Toutefois une littérature, même en présence de modèles donnés, peut se modifier de bien des manières, et c'est *la manière* qui dérive alors de l'action du milieu social. Les périodes littéraires qui suivent les « âges d'or » évolueraient différemment si les conditions générales de la vie étaient différentes, et la Science sociale a le droit de demander à ces périodes, comme aux autres, une partie au moins de leur secret.

Pour ne plus tarder à nous transporter dans les faits, interrogeons la première décadence littéraire que l'histoire nous permette d'observer : la décadence alexandrine.

Alexandrie, on le sait, doit son origine à Alexandre.

L'essor de cette cité nouvelle, après les triomphes du conquérant, relève d'un phénomène plus général et absolument remarquable : *la projection en Orient du type grec.*

Alexandre, en mettant un terme aux discordes et aux luttes armées des cités grecques, en canalisant à son profit toutes les forces disponibles du monde hellénique, et en les lançant sur l'Asie avec une puissance incalculable, avait été, au plus haut degré, l'agent de l'expansion d'une race, race qui, d'ailleurs, avec Agésilas, avec Xénophon, avec plusieurs autres, avait commencé à pousser de brillantes pointes dans le bloc affaibli du monde persan.

Alexandre, en un sens, n'a fait que « passer », mais, en passant, il a frayé des voies où d'autres ont passé à sa suite. Le conquérant pouvait mourir jeune; ses lieutenants pouvaient s'entre-dévorer; des milliers de points demeuraient fortement occupés par les vainqueurs, mieux armés et mieux organisés que les vaincus.

« Le vaste empire d'Alexandre, dit M. Tarde, a été pour la petite Grèce ce que l'Amérique, l'Inde, le Cap, l'Australie ont été pour l'Angleterre : un champ immense à exploiter et à coloniser. Resserrés jusque-là dans des limites si étroites, les Grecs se dilatent en un monde relativement immense, où ils se dispersent pour l'helléniser (1). »

Mais cette « colonisation » de l'Asie sud-occidentale par les Hellènes ne peut être comparée à une colonisation anglo-saxonne. Elle offre des caractères sur lesquels nous devons insister.

1° *Les Grecs, dominateurs de l'Orient, s'y installent en citadins, et en citadins dispersés.*

Cette expansion orientale du type hellénique se traduit en effet, avant tout, par des fondations de villes.

(1) *Transformation du pouvoir*, p. 135.

« Séleucus, dit Appien (1), fonda sur toute l'étendue de son empire quantité de villes : seize Antioches, ainsi appelées du nom de son père; cinq Laodicées, portant le nom de sa mère; neuf Séleucies, portant son propre nom; trois Apamées et une Stratonicée, rappelant les noms de ses épouses. A d'autres villes, il donna soit des noms de villes grecques ou macédoniennes, soit des noms commémoratifs de ses exploits ou de ceux d'Alexandre. »

Ce que faisait Séleucus, les autres lieutenants-rois le faisaient aussi. Quant à Alexandre lui-même, il eut le temps de fonder ou de restaurer plusieurs villes célèbres, notamment Ilion, Smyrne et Tyr. De nombreuses cités asiatiques représentaient dans leurs monnaies le conquérant macédonien, en le qualifiant de fondateur. Étienne de Byzance énumère dix-huit villes qui auraient reçu le nom d'Alexandrie. Bien que la liste soit contestée, le fait est typique. Un autre auteur, le pseudo-Plutarque, dit qu'Alexandre fonda plus de soixante villes parmi les barbares.

Cette expansion des Grecs en Asie s'accomplit selon les nécessités de la situation et les lois de la race. Ce sont des *garnisons militaires* qui s'éparpillent pour garder les points stratégiques, et qui favorisent, par leur présence, l'installation de *commerçants,* avides de mettre à profit l'ouverture de nouvelles routes et l'inauguration d'une précieuse sécurité. Avec les soldats et les commerçants s'installent, surtout dans les centres tout à fait importants, les *hauts fonctionnaires* d'origine hellénique, enrichis des dépouilles des anciens satrapes ou autres dignitaires des anciens empires déchus. Mais ces « colonies » de Grecs constituent essentiellement des groupements sporadiques, non pas *noyés,* si l'on veut, dans l'Océan barbare, mais réduits, dans cet Océan, à l'état d'îlots, îlots où se cantonne tout ce qui a de la force, de la richesse et de l'esprit.

2° *Ces villes ne sont plus le centre de « Cités » indépendantes comme jadis.*

(1) Cité par Droysen, *Histoire de l'Hellénisme*, t. II, p. 702.

Elles peuvent, sans doute, jouir d'une certaine autonomie municipale mais elles se trouvent englobées, au point de vue politique, dans de grandes monarchies orientales à façade grecque, où les généraux d'Alexandre jouent *à leur manière* le rôle des Sésostris et des Xerxès. D'un côté, le « monde grec » s'est singulièrement élargi; de l'autre les familles se trouvent détachées de ce petit patriotisme de la Cité si intense avant la domination macédonienne.

3° *Le rôle de Mécène se trouve dévolu à de « grands rois ».*

Les jouissances littéraires et artistiques sont un luxe comme un autre, luxe que tout potentat ou tout homme opulent n'est pas à même de comprendre, mais que les généraux d'Alexandre et leurs successeurs comprendront, parce qu'ils sont des Macédoniens, c'est-à-dire des esprits ouverts et cultivés, des descendants de montagnards relativement civilisés et demeurés en contact avec les villes grecques. Ces grands chefs macédoniens, depuis Philippe, se sont encore élevés d'un ou de plusieurs crans dans la culture intellectuelle. Beaucoup sans doute ont eu pour précepteurs de petits Aristotes, et joignent au goût de la domination militaire la fine compréhension des choses de l'art. Ces hommes toutefois ont un nouveau rôle à jouer. Ils doivent *entrer dans la peau* des anciens monarques barbares et gouverner des peuples composés en grande majorité d'hommes étrangers au type grec. De là, sur leurs mœurs, une influence de nature nettement orientale. C'est le *lieu* qui entre en lice avec l'*origine*, mais l'origine a un renfort merveilleux dans cette « colonie » de race grecque, dans cette élite bourgeoise installée autour du prince, et maintenue dans sa langue, dans ses goûts, dans ses mœurs helléniques, tant par son caractère d'agglomération urbaine où chacun se sent les coudes, que par l'inaltérable sentiment de sa supériorité.

Ces rois successeurs d'Alexandre sont désormais immensément riches. Les Antiochus en Syrie, les Attales à Pergame, se trouvent héritiers d'amples revenus dont disposaient jadis

les rois ou gouverneurs barbares. Mais les Lagides, entre tous, spécialement favorisés, vont prendre, au point de vue de l'intelligente organisation du luxe nouveau, une avance victorieuse.

Alexandrie, nul ne l'ignore, se trouve en un point du globe merveilleusement favorisé, mais encore faut-il que cette situation soit mise à profit par les hommes privilégiés qui la possèdent. L'isthme de Suez, selon qu'il est en des mains civilisées ou barbares, a le don d'orienter d'une façon ou de l'autre tout l'axe économique d'une très grande fraction de l'humanité. Le conquérant macédonien qui avait de si vastes idées sur les liens à établir entre les Indes et l'Occident, ne pouvait que saisir admirablement l'importance de cette situation unique au monde. Autre fait à noter : des colonies grecques, de modestes proportions, attirées ou bien accueillies par les rois d'Égypte, s'étaient déjà établies dans cette région, à Naucratis par exemple, depuis fort longtemps. Les Grecs nouveau-venus se trouvaient donc « en pays de connaissance » et voyaient leur œuvre facilitée par l'infiltration lente de leurs prédécesseurs. Le patient sillon tracé par ceux-ci leur aidait à ouvrir définitivement, en ce point du globe prédestiné, une glorieuse brèche commerciale.

« Les Lagides, dit encore Droysen, ont ouvert et utilisé les premiers, avec un succès sans exemple, la voie que la nature a tracée elle-même au commerce international... Ce qui fait l'importance de cette région de Suez, c'est que là se trouvent les entailles les plus profondes faites par les eaux de la mer entre les plus grandes masses continentales du globe; c'est que là, la mer Rouge, le port indiqué pour toutes les côtes de l'Océan Indien jusqu'à l'Australie et la Chine, s'approche à quelques milles du bassin de la Méditerranée, le port de tout l'Occident..... L'irruption de l'hellénisme dans la mer Rouge désormais ouverte a dû être l'événement le plus considérable après l'expédition conquérante d'Alexandre, au point de vue de la transformation de l'équilibre extérieur : elle a dû être, quant à ses résultats, aussi surprenante et d'effet aussi durable que

l'a été, seize siècles plus tard, l'ouverture de la voie maritime par le cap de Bonne-Espérance (1). »

C'est à partir de ce moment que la langue grecque se répand dans toutes les contrées que baigne la Méditerranée orientale Que l'on se rappelle l'inscription mise par Pilate à la croix de Jésus. Cette inscription n'est pas seulement en hébreu, langue indigène, et en latin, langue des autorités. Elle est encore en grec, langue de tout ce qui représente alors « la civilisation », de la mer Adriatique au golfe Persique.

Alexandrie, c'est la très grande ville, ville commerciale et cosmopolite où les Grecs ne sont pas seuls, mais où se côtoient, un peu comme aujourd'hui encore, plusieurs races et plusieurs civilisations. Autour du « monde select » représenté par l'élément hellénique, grouille toute une population plus ou moins flottante, parlant différents langages, ce qui va constituer, soit dit en passant, un obstacle au succès de la littérature dramatique et obligera la tragédie, en particulier, à se cantonner dans un sanctuaire d'amateurs. Cette population n'en a pas moins ses fêtes, mi-grecques, mi-orientales, vers lesquelles elle se rue avec ardeur. Une pittoresque évocation de cette foule nous est donnée par Théocrite, lorsqu'il nous montre ses deux commères syracusaines fendant la presse, tout en bavardant, pour se rendre à la fête d'Adonis :

Praxinoé. — Bons dieux! que de milliers d'hommes! Est-ce qu'il faudra percer cette maudite foule? On dirait une fourmilière. Ma bonne, qu'allons-nous devenir? Voici les chevaux de la garde du roi... Cavalier, ne m'écrasez pas! Ah! comme ce cheval se cabre! comme il est fier et rétif! Eunoé, te rangeras-tu? Il tuera son cavalier... Que j'ai bien fait d'avoir laissé mon fils à la maison!... Gorgo, donne-moi la main; toi, Eunoé, prends celle d'Eutychide : tiens-la bien ferme de peur de nous perdre... Ne nous séparons pas, entrons toutes ensemble..... Ah! Gorgo! ma robe déchirée!..... On nous écrase. Eunoé, allons donc! ferme! un dernier effort! Bien! tout le monde est entré! »

(1) Ouvrage cité, t. II, p. 772.

Ne dirait-on pas le spectacle de Paris un jour où il y a « quelque chose à voir », arrivée du tsar, revue de Longchamp, grand-prix? La garde républicaine à cheval, elle-même, n'est pas oubliée.

Le puissant monarque dont ces cavaliers forment la garde n'est ni un Pharaon, ni un de ces rois babyloniens ou persans qui ont régné jadis sur l'Égypte. C'est le descendant d'un général macédonien, dont l'ancêtre est arrivé avec un fort noyau de Grecs, et qui, tout en revêtant l'appareil des anciens despotes, tout en prenant quelque chose de leurs mœurs, est resté Grec par son union morale avec l'élite grecque installée dans ses États, par la nature hellénique d'une partie de ces états eux-mêmes, et surtout par tout ce qui constitue l'éducation intellectuelle. C'est dans l'île de Cos que Ptolémée Philadelphe est élevé, et son précepteur est le poète Philétas. Tout le prédispose donc à jouer somptueusement le rôle de Mécène. Écoutons les superbes éloges que lui prodigue Théocrite : « Son empire s'étend au loin sur la terre et sur la mer; il comprend des contrées nombreuses et des milliers de nations..... Nulle terre n'est plus fertile que l'Égypte au sol bas..... Nulle terre n'est plus riche en grandes villes, ouvrages merveilleux des hommes. Elle en a trois fois dix mille, et encore trois fois mille, trois fois cent, trois fois neuf et deux fois trois. Ptolémée règne sur toutes ces villes. Il y joint une partie de la Phénicie, de l'Arabie, de la Lybie et de l'Éthiopie aux noirs habitants. Il dicte des lois à la Pamphilie, à la Cilicie, aux Lyciens belliqueux, aux Cariens amoureux des combats, et ses redoutables vaisseaux ont mis les Cyclades en son pouvoir..... L'or ne dort pas amoncelé dans son palais, comme la richesse des fourmis travailleuses; les demeures glorieuses des dieux en ont leur part; car Ptolémée sait offrir aux immortels de riches présents; sa libéralité enrichit les rois généreux, embellit les villes et récompense les services reçus. Les poètes ont aussi des droits à sa générosité, et nul ne fait entendre, aux fêtes de Bacchus, un chant harmonieux, sans qu'un don magnifique paye son habileté. Aussi les interprètes des Muses disent-ils au monde les

bienfaits de Ptolémée. Or quel plus bel avantage peut acheter la richesse, qu'une glorieuse place dans la mémoire des hommes? La gloire des Atrides est encore debout, et les immenses trésors qu'ils emportèrent du palais de Priam ont disparu pour toujours (1). »

Notons une particularité importante. Des puissances nées du partage de l'empire, l'Égypte est *la plus maritime*, ce qui n'a rien d'étonnant, vu la situation privilégiée que nous indiquions tout à l'heure. Mais cette particularité, en multipliant les moyens de communication, et combinée avec la curiosité connue de la race, tend à donner une intelligence plus ouverte, plus éveillée, aux sujets de ce royaume, et à justifier l'avance prise par les Ptolémées, au point de vue littéraire, sur leurs rivaux.

Sans doute, les lettres ne périssent pas ailleurs. Athènes, prise et reprise, soumise ou affranchie, passant des discordes intestines à des dictatures militaires, continue, malgré sa ruine matérielle, à jeter quelque éclat. Elle demeure, tout spécialement, l'asile de la comédie, et voit fleurir Ménandre, Philémon, etc. Elle est le séjour du poète-philosophe Cléanthe et du satirique Timon. Elle demeure une ville fort intelligente, dont les écoles sont toujours avantageusement cotées. Mais de plus en plus elle glisse, selon l'expression de M. Alfred Croiset, « vers ce demi-silence des vieilles capitales déchues, où le passé tient plus de place que le présent et où le goût des belles curiosités survit au désir de l'action (2). »

Elle n'est plus le centre brillant par excellence, celui qui attire invinciblement et qui frappe à son effigie — comme fait aujourd'hui Paris pour les écrivains provinciaux — les intelligences accourues du dehors. La « descente » du type macédonien dans la péninsule et la projection en Orient du type grec ont détruit l'ancien équilibre et déplacé le centre de gravité. C'est Alexandrie qui s'est emparée de l'hégémonie intellectuelle, rôle que sa prospérité matérielle lui permet plus aisément de jouer.

(1) Idylle XVII. Traduction de M. Léon Rénier.
(2) *Histoire de la Littérature grecque*, t. V, p. 4.

S'il est vrai que Démétrius de Phalère, chassé d'Athènes en 307, a suggéré à Ptolémée Soter la fondation du « Musée » et s'est chargé d'organiser celui-ci, Alexandrie aurait précisément reçu des mains d'Athènes, pour ainsi dire, l'investiture de cette primauté littéraire du monde grec.

La littérature, sous les Ptolémées, devient une institution d'État. Le littérateur qu'a distingué le souverain reçoit de lui plus que des encouragements. Il est *logé par son Mécène*. Nous venons de nommer le « Musée » ou « Palais des Muses ». Là, dans une sorte d'enceinte sacrée, administrée par un grand prêtre, vivent savants et poètes, transformés en personnages officiels. Là s'élèvent leur réfectoire, leur salle de réunions, les salles de dissection et l'Observatoire où ils peuvent se livrer à leurs études scientifiques. Là sont groupés des animaux exotiques et des plantes rares. Mais là se trouve surtout, à la disposition de nos « intellectuels » privilégiés, la fameuse bibliothèque d'Alexandrie, merveilleuse collection de sept cent mille volumes réunis à grands frais, et qui, devenue la proie d'un premier incendie sous Jules César, reconstituée magnifiquement sous l'Empire, devait trouver, comme on le sait, sa sentence d'anéantissement définitif dans le dilemme impérieux du khalife Omar. C'est une pension, c'est un atelier intellectuel, c'est une Université, c'est une sorte de cercle savant et lettré où les écrivains, délivrés de tout souci de la vie matérielle, n'ont qu'à se préoccuper et à s'entretenir des choses de l'esprit; bref, une sorte de cage dorée où l'on nourrit des « coqs en pâte » à condition qu'ils chantent brillamment, et que le satirique Timon d'Athènes caractérisait d'un mot assez méchant, mais assez exact aussi, en l'appelant la « volière des Muses ».

Tout ceci posé, il est moins difficile de comprendre les principaux caractères qui distinguent la poésie de cette époque.

Et d'abord, avant de noter les particularités qu'elle présente, mentionnons ce qu'elle a perdu.

Elle a perdu l'enthousiasme, qui venait de l'éclosion spontanée du sentiment.

Elle a perdu la ferveur religieuse, déjà battue en brèche, durant la génération précédente, par les progrès de la philosophie, et qui, en Orient surtout, avec l'éparpillement de la race entraînant le contact des divers cultes, ne peut que subir de rudes chocs.

Elle a perdu enfin l'esprit de cité, puisqu'elle est faite désormais pour des cosmopolites, des « déracinés » qui n'ont plus à s'occuper des affaires publiques, réservées au conseil des rois.

« La littérature grecque, dit M. Alfred Croiset, durant la période d'indépendance nationale, avait toujours vécu de la vie même de la cité, dont elle avait reflété très fidèlement l'évolution naturelle : c'était une littérature populaire, traditionnelle, une littérature de « plein air ». Désormais, la cité n'étant plus que l'ombre d'elle-même, la littérature devient à la fois plus individuelle et plus cosmopolite, plus savante aussi ; elle ne sort plus des entrailles mêmes de la cité ; c'est une littérature d'école, de cénacle, de bibliothèque, de cabinet (1). » Les poètes du *Musée*, eux-mêmes, se soucient assez peu de la grande ville dont les flots humains roulent autour d'eux. Alexandrie, observe M. Couat, « n'est pour eux qu'une patrie littéraire où presque tout leur est indifférent et étranger, excepté leur art (2).

Le terrain une fois déblayé de ces caractères anciens, quels sont les caractères nouveaux, ou tout au moins les principaux d'entre eux, qui vont se révéler à l'observation?

Nous en noterons quatre, qui correspondent fidèlement aux modifications survenues, et dans la condition des poètes, et dans l'état d'esprit du public.

Le premier caractère est le *raffinement*, qui se traduit lui-même par la subtilité, les tours de force, les prouesses d'obscurité systématique. Que faire quand on est versificateur, entre les quatre murs d'un atelier de versification, et quand on

(1) Ouvrage cité, t. V, p. 3.

(2) *La poésie alexandrine sous les trois premiers Ptolemées*, p. 515.

écrit, non plus pour une « cité » homogène, mais pour une élite cultivée, campée au milieu de foules barbares? On fait ce que les circonstances indiquent fort bien : on lime, on lèche, on aiguise. On regarde les modèles, car *on n'a pas l'idée de ne pas les regarder*. L'évolution sociale ne comporte rien, en effet, qui provoque l'afflux d'une sève nouvelle ni le jaillissement de nouvelles inspirations. Mais, ces modèles que l'on admire, on les tourne et on les retourne, on les presse pour en faire sortir le suc qui a pu y rester caché, comme on fait d'une orange qui a déjà servi. On est hypnotisé par la contemplation des grands auteurs devenus « classiques » ; mais, pour ne pas faire *la même chose qu'eux*, on s'efforce de faire *mieux qu'eux avec la même matière qu'eux*. Tout en les admirant, on rêverait bien de les surpasser, mais, comme précisément on ne se trouve pas dans les conditions qui leur ont permis de devenir très grands, on se hausse sur la pointe du pied, on monte sur des échasses. Bref, *on raffine*, et l'on compose par exemple, comme Callimaque, la fameuse élégie sur la chevelure de la reine Bérénice. La reine a suspendu sa chevelure dans un temple, comme offrande votive, et cette chevelure a été volée. D'après une autre version moins poétique, une maladie du cuir chevelu aurait obligé les médecins à la raser. Quoi qu'il en soit, l'incident atteint des proportions inestimables, et c'est là-dessus que le docte Callimaque s'échauffe à froid, avec un zèle de bon courtisan qui n'a d'égal que le mauvais goût du poète. Les cheveux de la souveraine lui suggèrent des variations inattendues, des digressions tirées de loin. « Callimaque, dit M. Alexis Pierron, affecte les noms extraordinaires... Nul ne sait encore ce que c'est que les rochers Latmiens ; il faut des Tzetzès pour nous faire comprendre ce que le poète a voulu dire quand il parle de la progéniture de Thia, de Zéphyritis, etc. ; et l'on est fort étonné d'apprendre qu'il s'agit tout simplement ou du soleil, ou de Vénus, ou de telle autre chose non moins connue. La Chevelure, qui sait l'histoire et la géographie comme un professeur du Musée, rappelle que les Mèdes, avec le fer, ont percé le mont Athos ; puis elle s'écrie : « Que peuvent faire des cheveux,

quand de telles masses cèdent au fer? » Puis elle fait une imprécation contre les Chalybes, c'est-à-dire contre les inventeurs du fer, toujours à propos des ciseaux qui ont fait tomber ces cheveux de la tête de Bérénice (1). » Qu'on suppose le sonnet sur « la fièvre qui tient la princesse Uranie » transformée en une poésie de longue haleine, et l'on aura une idée de la façon dont un poète alexandrin « se bat les flancs », lorsqu'il veut traiter dignement un sujet.

A ce culte du raffinement se rattache le culte des titres rares et recherchés, et aussi celui du tour de force. On accumule par plaisir les difficultés pour se donner le plaisir de les vaincre, sans se demander si la vraie beauté n'en souffrira pas. Simmias de Rhodes s'amuse à composer des poésies où les vers, de longueur inégale, peuvent être disposés de manière à représenter l'objet que l'on décrit : une coupe, une hache, les ailes de l'Amour, etc. Plus tard, à l'époque dite « byzantine », on verra un autre poète composer une *Iliade* en vingt-quatre chants, mais de façon à exclure une lettre de l'alphabet de chacun de ces chants. Ces artifices, et d'autres encore, ont été imités depuis, mais tout porte à croire que leur origine — géniale si l'on veut d'une certaine manière — peut être revendiquée par les poètes alexandrins.

L'un de ces poètes, Lycophron, s'est immortalisé d'une façon particulière. Il a voulu détenir un « record », celui de l'obscurité systématique. Il a été le Stéphane Mallarmé de l'époque. Lycophron est l'inventeur de l'anagramme; mais sa grande gloire est d'avoir placé dans la bouche de Cassandre, fille de Priam, une prophétie sur la guerre de Troie, prophétie tellement obscure, qu'elle a désespéré, depuis des siècles, les hellénistes les plus consommés, malgré le secours des commentateurs byzantins. « Il n'y a presque pas une phrase dans l'*Alexandra*, dit M. Pierron, qui ne contienne plusieurs énigmes, et cent fois plus obscures que celles du Sphinx (2). » Et M. Pier-

(1) *Histoire de la Littérature grecque*, p. 476.
(2) *Hist. de la litt. grecque*, p. 472.

ron s'amuse à transcrire, d'après M. Rigault, le passage de Lycophron considéré comme *le plus clair :*

« Voici, mon pauvre cœur, voici ce qui t'affligera comme le plus grand des malheurs : c'est lorsque l'aigle aux ailes frémissantes, au noir plumage, aux serres belliqueuses, imprimera sur la terre l'empreinte de ses ailes, ornière creusée par une course circulaire, comme un bouvier trace un large sillon; lorsque, poussant un cri de triomphe, solitaire et terrible, après avoir enlevé dans ses serres le plus aimé de mes frères, le nourrisson, le fils d'Apollon, il le déchirera avec ses ongles, avec son bec, et souillera de son sang la plaine et les prairies qui l'ont vu naître. Après avoir reçu le prix du taureau égorgé, qu'il pèsera dans l'exact plateau d'une balance, à son tour ayant versé une rançon égale, un brillant lingot du Pactole, il disparaîtra dans l'urne funéraire, pleuré par les Nymphes qui aiment les eaux du Béphyre et la cime du Libéthre dominant Pimplée; lui, le vendeur de cadavres, qui, craignant la mort, ne rougira pas de revêtir même une robe de femme, agitant près d'un métier la navette bruyante, etc. »

Il paraît qu'il s'agit d'Achille et d'Hector, et cette allusion est la plus transparente du poème. On juge des autres. Partout l'auteur, en effet, s'est laborieusement complu à rassembler un maximum de traditions, de légendes, de particularités mythologiques, de noms propres peu connus, de généalogies oubliées, d'allusions géographiques et historiques. « J'ai lu les dix premiers vers, continue M. Pierron, grâce à Tzetzès, et j'en ai eu plus qu'assez. Mais il est probable que les savants archéologues du Musée étaient des Œdipes en état de deviner du premier coup, et qui se pâmaient d'aise à chaque ligne, contents à la fois de leur esprit et de celui de l'auteur; car Lycophron en avait. » L'*Alexandra* était évidemment destinée à réjouir ce petit public d'intellectuels dont nous avons parlé, public qui avait Alexandrie pour capitale et le Musée pour citadelle. C'étaient une distraction d'un genre élevé, pour ce monde-là, que les « devinettes », et, pour une raison analogue, notre Delille, au dix-huitième siècle, avec ses périphrases systémati-

ques, n'a pas été moins goûté. On sait d'ailleurs que ce goût des ténèbres dans le style a des sectateurs très contemporains. M. Stéphane Mallarmé a été l'un des plus célèbres, et nous nous sommes laissé conter l'histoire typique d'un décadent qui, ayant lu ses vers à un profane, lui demanda gravement son avis. L'auditeur ayant répondu : « Je n'ai pas tout compris, » l'auteur riposta, visiblement contrarié : « Quoi! vous avez donc compris quelque chose? *Il faudra que je corrige cela.* »

Après le raffinement, un second caractère qui se dessine est *le goût de l'érudition et de la science*, même dans les domaines qui normalement ne sont pas les leurs.

Nous avons vu que, chez le puissant Mécène égyptien, l'intérêt porté aux choses de l'esprit se double d'une grande puissance et d'une grande richesse. Il en résulte que les travailleurs intellectuels ont à leur disposition, en plus grand nombre, les instruments de travail. Nous avons déjà vu comment la haute protection et les ressources supérieures d'Alexandre le mettaient à même de « documenter » Aristote et de permettre à ce dernier de devenir, non plus seulement un philosophe comme Platon, mais encore un véritable « savant », renseigné plus amplement que tous ses prédécesseurs sur une foule de choses.

La science de cette époque ne se traduit guère par des inventions. Elle consiste tout d'abord à *rassembler* des documents, à les étudier, à les disséquer, à conserver précieusement les richesses littéraires antérieures, à les multiplier par l'écriture, à les enrichir de commentaires, à utiliser les beautés classiques pour en faire des *exercices d'éducation* et des *matières d'enseignement*. L'état social d'Athènes à l'époque de Socrate avait engendré la sophistique et la dialectique, car on avait grandement besoin de *persuader*. La disparition des petites démocraties locales donne à ces trésors de finesse et de sagacité disponibles l'occasion de trouver un autre emploi. On les dépense dans la grammaire et dans la critique. C'est le règne d'Aristarque, de Zénodote, d'Aristophane de Byzance. C'est l'époque de la diligente « recension » des poèmes d'Homère, des recherches

chronologiques de Manéthon, de la version de la Bible par les Septante. Les bibliothèques, forcément, engendrent le type du « rat de bibliothèque ». Et ce n'est pas seulement à Alexandrie que cet instinct fureteur trouve à s'exercer. A Antioche et à Pergame, notamment, les manuscrits s'accumulent et la fonction de bibliothécaire est en honneur. C'est à Pergame, si l'anecdote est vraie, qu'Antoine prendra les deux cent mille volumes dont il fera cadeau à Cléopâtre, un cadeau bien alexandrin! En outre, n'oublions pas que le « Musée » d'Alexandrie n'était pas seulement un « cercle ». C'était une « Faculté ». On y faisait des « cours ». Une fois certains chefs-d'œuvre consacrés par l'admiration unanime, on les relisait, on les recopiait, on les analysait, on les méditait, on les ressassait, on en tirait des « sujets de dissertation » comme pour notre baccalauréat. On les pastichait. Et c'est alors que les poètes donnaient la main aux grammairiens proprement dits. On faisait des épopées *pour imiter Homère*, et l'on avait grand soin d'employer le dialecte ionien, parce qu'Homère avait employé l'ionien. On mettait même un raffinement singulier à employer un ionien plus pur et plus correct que celui d'Homère; tel est le cas, notamment, des *Argonautiques* d'Apollonius de Rhodes, un des ouvrages les plus renommés qu'ait vus éclore le petit cénacle alexandrin.

Le zèle grammatical se double du zèle historique, mythique, archéologique. En traitant un sujet, on veut montrer qu'on l'a creusé à fond, comme une « thèse de doctorat ». « Les poètes alexandrins, constate M. Couat, se considéraient comme des historiens ou des critiques obligés de produire leurs témoins et de citer les sources (1). » Callimaque intitule un de ses poèmes *Aetia,* les Causes, et y met en scène des Muses qui expliquent l'origine des hommes et des dieux. Peu de fragments nous restent des innombrables poésies écloses dans ce milieu; mais ce qui existe est suffisant pour arracher souvent au lecteur cette réflexion : « Voilà un poète qui, avant de se mettre au travail,

(1) Ouvr. cité, p. 294.

a dû joliment consulter ce qui tenait lieu alors de dictionnaires. »

Dans son morceau satirique sur « la volière des Muses », Timon (1) raille cette « Égypte populeuse » où « l'on engraisse des scribes, grands amateurs de grimoires, qui se livrent à des querelles interminables » dans la susdite volière.

Une autre épigramme, extraite de l'*Anthologie*, est plus véhémente encore :

« Race des grammairiens, rongeurs infatigables qui grattez jusqu'à la racine la muse d'autrui, misérables chenilles des broussailles, vous qui salissez les grandes œuvres..... âpres et secs satellites de Callimaque, fléaux des poètes, qui égarez dans vos ténèbres l'esprit naissant des enfants, allez à la malheure, punaises qui mangez dans l'ombre les poésies à la belle voix (2). »

Ainsi donc, l'activité intellectuelle n'a pas diminué. Nos Grecs sont toujours des Grecs. La richesse et les loisirs ne leur manquent pas plus qu'au temps de Sophocle. Seulement ils piochent un autre filon, celui de l'érudition grammaticale et littéraire, en même temps qu'ils alourdissent la langue, par un bagage croissant de mots abstraits. Qu'on se figure un jeune homme qui après avoir, vers ses vingt ans, employé son talent à rimer des effusions lyriques, l'emploierait, vers vingt-cinq, à préparer un examen d'agrégation. C'est le même jeune homme, évidemment, et la même tête, mais la nature d'exercice a changé.

Nous avons dit qu'Alexandrie, malgré sa suprématie et l'attraction qu'elle exerçait, n'était pas, en définitive, le seul centre intellectuel d'alors. Mais il est assez curieux de constater que certains des écrivains qui se distinguent ailleurs se trouvent précisément dans des conditions analogues à celles qui sont l'apanage des plus illustres alexandrins. Témoin cet Euphorion de Chalcis qui était *bibliothécaire* d'Antiochus le Grand, roi de Syrie, et qui avait fait un poème très savant sur les lointaines traditions de l'Attique. Témoin encore la situation dont jouis-

(1) Cité par Suidas. Timon était de Philionte, mais on l'appelle néanmoins Timon d'Athènes.

(2) Cité par M. Couat, p. 501.

sait, à la cour d'Antigone Gonatas, roi de Macédoine, le poète Aratus qui, médecin, critique, savant universel, mit en vers, dans ses *Phénomènes,* la science astronomique du temps.

A côté de l'érudition se développent en effet les mathématiques. Sans doute, les sciences exactes étaient cultivées depuis longtemps. Elles l'avaient été glorieusement par Pythagore. Avant Pythagore, elles existaient dans la Chaldée et dans l'Égypte. Or, c'est précisément à l'Égypte que nous revenons, l'Égypte au ciel pur, où l'on avait fait depuis si longtemps des observations astronomiques et où la nécessité de délimiter sans cesse les terres inondées par le Nil avait poussé naturellement aux progrès de la géométrie. Les mathématiques sont donc en honneur sous les Ptolémées, et autour d'autres princes qui suivent l'impulsion générale. Les mathématiciens, bien protégés, peuvent rêver à loisir avant de lancer quelque « euréka » retentissant à travers le monde. C'est le triomphe d'Euclide et d'Archimède; mais, ici encore, la poésie entend bien profiter de ces travaux qui fournissent des sujets jugés alors plus intéressants qu'ils ne nous le paraîtraient en nos temps modernes, et c'est pourquoi un des plus fameux poètes de l'époque alexandrine est Aratus, auteur d'un poème sur l'Astronomie. Aratus était fort goûté, paraît-il, comme ayant pris un sujet « à la mode ». Sa matière, qui nous semble à nous si aride, suffisait à elle seule, en son temps, pour allécher les lecteurs.

Mais, pendant que la science — érudition d'une part, mathématiques de l'autre, autrement dit la science de cabinet — élargit victorieusement son domaine et déborde sur celui de la poésie, celle-ci, en revanche, tend à revêtir un troisième caractère, et à s'orner de plus en plus d'un agrément jusqu'alors assez rare : *la peinture et l'expression de l'amour.*

C'est en effet une caractéristique très curieuse de la poésie antique — les exceptions mises à part — que le peu de place fait à cette passion, si encombrante de nos jours dans nos pièces de théâtre et dans nos romans. Qu'un Euripide ait mis en scène un Achille et une Iphigénie sans les rendre épris l'un de l'autre,

c'est ce qui ne peut entrer dans la cervelle d'un littérateur d'aujourd'hui. C'est que la poésie n'était pas encore devenue un simple passe-temps; c'est qu'elle demeurait rivée, par de puissantes racines, aux causes sociales qui l'avaient développée, et parmi lesquelles la religion — chose essentiellement grave — occupait une place prépondérante. C'est pourquoi l'amour, chez les poètes de l'époque brillante (il n'est pas encore question de romanciers), est absent, ou ne fait que des apparitions accidentelles, ou n'occupe qu'un tout petit coin, comme dans l'*Antigone* de Sophocle, ou se dénature presque en prenant la forme d'une « fureur divine » comme dans l'*Hippolyte couronné* d'Euripide et les odes de Sapho. Anacréon, il est vrai, et surtout ses imitateurs, ébauchent mieux le genre qui prévaudra plus tard, mais précisément les anacréontiques, beaucoup plus gracieux et frivoles que le véritable Anacréon, se rattachent à la période qui nous occupe; et, du reste, le pullulement de ces imitateurs, leur enthousiaste prédilection pour « le poète » qui avait chanté spécialement l'amour, montrent bien la vogue prise dans la suite par ce thème délaissé jadis.

Avec les Alexandrins, le « roman » tel que nous le concevons commence à apparaître, encore enveloppé dans les limbes de la poésie. C'est ainsi que Callimaque nous raconte l'histoire de deux jeunes gens, Cydippe et Acontius, qui s'aiment et qui finissent par se marier. Et voici comment Acontius exhale ses sentiments en face de la nature :

« Arbres chéris, sièges des oiseaux à la douce voix, éprouvez-vous aussi cet amour? Le cyprès rencontrant un pin, un arbre mêlé à un arbre, en devient-il amoureux? Par Zeus, je ne le pense pas, car non seulement vous laisseriez tomber vos feuilles, non seulement vos branches seraient dépouillées de leur parure, mais la passion descendrait jusque dans vos troncs et dans vos racines, pour les consumer (1). » Et M. Couat, qui cite ce passage, constate qu'on voit apparaître, dans les « épigrammes » érotiques d'alors, la langue spéciale de l'amour, quelque chose

(1) Cité par M. Couat, p. 155.

comme ce jargon du « pays de Tendre » qui fleurira longtemps après, en notre dix-septième siècle. C'est aux Alexandrins que nous devons l'expression demeurée immortelle : « aimer comme la prunelle de ses yeux ». « Les Alexandrins, dit encore M. Couat, parlent d'une Philénium ou d'une Thaïs comme on parlera plus tard de Philis et d'Uranie. Les flammes, les ardeurs, les ivresses, les délices, les flèches et les dards, telles sont les métaphores habituelles aux amoureux dans l'épigramme alexandrine; ils en usent en même temps que des procédés du sentiment, reproches, bouderies, soupirs, menaces, plaintes, serments et transports (1). »

L'amour est partout avec les Alexandrins : dans les élégies amoureuses de Philétas de Cos, qui chante une certaine Bittis; dans celles d'Antimaque, épris de Lydé; dans celles d'Hermésianax, qui célèbre une femme du nom de Léontium et, à l'appui de son propre fait, énumère les amours de tous les poètes; dans les *Amours* de Phanoclès, qui donne une interprétation romanesque de la légende d'Orphée; dans les poèmes d'Alexandre d'Étolie, *Apollon* et *Les Muses*. Pendant ce temps, les « épigrammes » de l'*Anthologie,* notamment celles d'Asclépiade de Samos, font vibrer la même corde, et la poésie, pour la première fois, voit naître le madrigal.

Et cette évolution de la poésie cadre bien avec le désœuvrement de gens distingués, pour qui la littérature n'est qu'un instrument de plaisir. D'une part, leurs convictions religieuses sont grandement atténuées; de l'autre, ils n'ont plus à se passionner pour ou contre tel parti dans une « cité » qui politiquement n'existe plus. Le poète n'est plus un être sacré, mais un amuseur. Même lorsqu'il demeure imitateur des « classiques », on le voit s'attacher à « mettre en vedette », pour ainsi dire, les scènes ou les passages qui peuvent contenir de l'amour et que les classiques, sans se douter de cette mine cachée que recélait leur œuvre, avaient négligé de développer avec la complaisance désirable. Homère, par exemple, n'a pas

(1) *Id.*, p. 173.

songé à insister sur le côté sentimental des aventures d'Ulysse. Philétas de Cos, dans son *Hermès*, répare cet oubli. Ce même Homère a omis de nous peindre l'amour d'Achille pour Briséis. Si le guerrier se fâche quand on lui prend sa captive, c'est surtout parce qu'on lui vole *sa chose*, et il se fâcherait tout autant si Agamemnon le frustrait d'une belle armure ou d'un solide bouclier. Apollonius, lui, ne tombe pas dans cette « omission ». L'amour entre Jason et Médée tient une place importante dans son poème. Et Virgile a cru pouvoir s'en inspirer en exprimant, dans l'*Énéide*, les sentiments réciproques de son Énée et de sa Didon.

C'est également l'amour qui éclate en maint endroit de l'œuvre de Théocrite, le plus grand nom de cette époque. Théocrite est de Syracuse, très grande ville commerçante, comme Alexandrie, une des citadelles avancées de l'hellénisme dans la Méditerranée occidentale. Là règnent des princes fameux, les Hiéron, qui jouent un peu en Sicile le rôle joué en Égypte par les Ptolémées. Là s'illustre Archimède, comme d'autres savants mathématiciens s'illustrent à Alexandrie. Mais cette dernière ville n'en exerce pas moins son attraction sur Théocrite, qui va y passer plusieurs années, et goûter la protection de Ptolémée Philadelphe, après avoir pris des leçons du poète Philétas de Cos, précepteur de ce même Ptolémée. Théocrite rentre donc, en grande partie du moins, dans le type général de l'époque. Si certaines parties de son œuvre attestent l'influence directe du milieu sicilien, ce n'en est pas moins un lettré et un raffiné qui prend place, à beaucoup d'égards, parmi les chefs de la brigade alexandrine.

Or, nombre d' « idylles » de Théocrite justifient, par leur sujet, le troisième sens que l'on a donné à ce terme depuis qu'il existe. Le mot « idylle » qui, proprement, signifie « petit tableau », sans indication sur le caractère de celui-ci, est devenu synonyme de « tableau champêtre », parce que plusieurs des scènes dialoguées de Théocrite se passent aux champs. Mais il est également devenu synonyme d' « aventure sentimentale et romanesque », et c'est dans ce sens qu'on l'emploie le plus souvent dans les

salons. La plus célèbre des idylles amoureuses de Théocrite est la *Magicienne,* où l'on peut signaler, entre autres innovations modernes, la répétition de certains vers refrains qui donnent au morceau un air de « ballade ». Or, qu'est-ce que la *Magicienne?* Un fait divers assez vulgaire : la plainte d'une jeune fille qui s'est laissée tromper par un jeune homme, et qui, tout en exhalant son chagrin, fabrique des philtres pour ramener l'infidèle. Ailleurs, c'est un bouvier qui se plaint d'Eunice ; ailleurs un chevrier qui soupire pour Amaryllis et qui menace, si celle-ci le dédaigne, de se précipiter dans les flots ; ailleurs Daphnis contant fleurette à une naïve bergère ; ailleurs une variation sur la mort du bel Adonis. Une toute petite idylle, le *Voleur de miel,* raconte l'histoire de « l'Amour piqué par une abeille ». Cette « bluette » est une des plus gracieuses qu'on ait faites dans ce genre et une des plus imitées ; mais un des plus jolis « sujets de romance » traités par Théocrite est encore l'appel touchant, quoique grotesque, du Cyclope à Galatée : « Je sais, charmante jeune fille, pourquoi tu me fuis. C'est parce que j'ai un épais sourcil qui s'étend sur mon front de l'une à l'autre oreille ; c'est parce que je n'ai qu'un œil, et qu'un large nez descend sur ma lèvre. Mais, tel que je suis, je fais paître mille brebis, qui me fournissent un lait délicieux ; je ne manque de fromages ni en été ni en automne, ni pendant les plus plus grands froids de l'hiver ; en tout temps mes éclisses sont pleines ; je sais jouer de la syrinx mieux que tous les Cyclopes qui habitent cette île... Souvent je chante mon amour jusque bien avant dans la nuit (1). »

Nous ne ferons que mentionner, sans insister, la corruption de mœurs que reflètent parfois les œuvres de tous ces poètes. Cette corruption existait déjà dans l'Athènes de Sophocle. Ce qui est relativement neuf, c'est cette invasion de l'amour, licite ou non, dans la poésie, qui, auparavant, servait plutôt *à autre chose.* Sans doute, le contraste n'est pas absolu, et la voie était tracée, dès les périodes antérieures, aux poètes qui voulaient célébrer cette très humaine passion. Mais, si la voie se trouvait ou-

(1) Théocrite, traduction de M. Léon Rénier, p. 97.

verte, il est incontestable qu'on l'a prodigieusement élargie

Nous venons de parler de « bluette ». Une des caractéristiques de la littérature alexandrine est, en effet, le règne du *joli*. Bien que les auteurs s'attellent parfois à de grandes entreprises, comme ces *Argonautiques* d'Apollonius de Rhodes, il est évident que les œuvres auxquelles on s'adonne de préférence sont des œuvres restreintes, délimitées, que l'on peut *lécher*, que l'on peut *ciseler* à sa guise. On sait que c'est cette fureur de la ciselure qui, depuis quelque temps, a rétabli chez nous la vogue du sonnet, et l'on devine, à lire ceux de M. de Hérédia, la peine que se donnent les « ciseleurs » modernes pour mettre sur pied quatorze vers susceptibles d'éblouir l'un après l'autre les yeux du lecteur. Eh bien! comme on l'a ingénieusement remarqué, il existe dans la poésie alexandrine un équivalent du sonnet : c'est l'*épigramme*. L'épigramme n'est pas toujours satirique, à cette époque. C'est essentiellement une poésie très courte, se distinguant par des *traits* gracieux, ou piquants, ou curieux, de façon à produire, en tant qu'œuvre littéraire, un effet analogue à celui que produisent, en peinture, les miniatures ou les émaux. Ce titre même d' « idylle » dont nous venons de parler, indique parfaitement l'état d'âme dans lequel se trouve Théocrite lorsqu'il les écrit. Le fait de prendre ce titre « Tableautins » trahit le dilettante, l'amateur, l'homme très cultivé qui, assistant à une scène « pittoresque », se dit : « Tiens! le joli petit croquis à prendre! » et qui la « croque » en artiste, ayant soin, par un scrupule tout à fait artistique, d'y introduire des traits de simplicité. Le poète s'amuse de son « sujet »; c'est un curieux qui fait des « études de mœurs », comme Hérondas dans ses *Mimes*, un « amateur » qui met en scène des « types populaires » pour amuser les « gens chic ». Tel est justement le cas des *Syracusaines* de Théocrite, déjà citées, où nous suivons la conversation des deux commères, d'abord chez elles, puis dans la rue, puis dans le palais où se célèbre la fête d'Adonis. Quel *joli* petit trait, entre bien d'autres, que ce bout de dialogue entre les deux bavardes matrones :

GORGO. — Tu demeures trop loin de moi.

PRAXINOÉ. — C'est mon benêt de mari qui est venu me chercher ici, au bout du monde, un trou plutôt qu'une maison, et cela pour m'éloigner de toi; en tout il s'étudie à me déplaire.

GORGO. — Ma bonne amie, ne parle pas ainsi devant l'enfant : vois comme il te regarde.

PRAXINOÉ. — *Va, Zopyrion, mon cœur, va, ce n'est pas de ton papa que je parle!*

Quelle gentille arabesque introduite dans le tissu de la conversation!

Parfois le poète « fait du sentiment » et orne ce sentiment de menus détails dont la fraîcheur est exquise. Voici, toujours dans Théocrite, le début de l'idylle XXIV :

« Jadis Alcmène de Midéa, après avoir repu de lait Héraclès (Hercule), âgé de dix mois, et Iphiclès, plus jeune d'une nuit, les déposa tous les deux dans un bouclier d'airain, arme magnifique dont Amphitryon avait dépouillé Ptérélas après l'avoir jeté à terre. Alors, entourant la tête de ses enfants, elle disait : « Dormez, mes chers petits, un doux et léger sommeil; dormez, mes âmes, tous deux frères, tous deux enfants prospères; heureux, endormez-vous; heureux, revoyez l'aurore. » Elle dit, berça le grand bouclier, et ils s'endormirent. »

D'autres fois, c'est une pointe de mélancolie et d'émotion. Le poète, en artiste consommé, la fait sentir à peine, jette pour ainsi dire sur la douleur un voile de fine gaze, et a l'habileté suprême de tourner court, afin de laisser à l'impression toute sa saveur. Telle est cette pénétrante épigramme de Callimaque :

« Souvent les filles de Samos cherchent Créthis qui aimait tant à causer, qui excellait à tous les jeux; c'était la meilleure des compagnes et la plus rieuse : cependant elle dort ici le sommeil réservé à tous. »

Comme on sent que de tels vers sont faits pour être goûtés, à l'instar des *Trophées* de M. de Hérédia ou du *Vase brisé* de M. Sully-Prudhomme, par des « intellectuels » très instruits, très raffinés, qui ont, au plus haut degré, le sens et le culte de

la « nuance », par des épicuriens de lettres qui savourent une « épigramme » comme un régal de l'esprit, et savent gré à un auteur d'enchâsser le plus de grâce et de délicatesse possible dans les contours restreints d'un « petit morceau » ! Ce genre de besoin est propre aux lecteurs qui ont trop lu et se sont trop spécialisés dans les occupations intellectuelles. La poésie qui charme le plus, avec cet état d'âme, est celle dont on dit instinctivement : « C'est un *bijou* ».

La mythologie, avec les Alexandrins, glisse aussi dans ce « joli » qui attire à lui toute chose. La religion, chez les anciens poètes, avait un caractère sérieux et spontané. Les noms des dieux et des déesses arrivaient dans les vers parce que des raisons profondes, intimes, associaient leur idée aux choses chantées par le poète. C'est à peine si, dans Euripide, on commence à discerner un certain « détachement » et des symptômes de ce dilettantisme religieux qui faisait bondir Aristophane. Avec les Alexandrins, l'Olympe devient un magasin de colifichets et de fioritures. On se sert déjà de la mythologie comme s'en serviront nos poètes des seizième, dix-septième et dix-huitième siècles, à savoir comme d'un ornement qui « fait très bien ». Elle constitue également une mine de sujets. On chante les légendes des dieux, non pas à la manière de Pindare, qui y croit ou qui tout au moins a l'air d'y croire, mais uniquement parce que ces légendes sont variées, curieuses, pittoresques, fertiles en développements. Et c'est exactement ce que constatera Boileau deux mille ans après :

> La fable offre à l'esprit mille agréments divers :
> Là tous les noms heureux semblent nés pour les vers (1).

Et plus haut :

> Ainsi, dans cet amas de nobles fictions,
> Le poète s'égaye en mille inventions,
> Orne, élève, embellit, agrandit toutes choses,
> Et trouve sous sa main des fleurs toujours écloses (2).

(1) *Art. poétique.*
(2) *Ibid.*

On ne saurait mieux dire. C'est « pour trouver sous leur main des fleurs toujours écloses » que les Alexandrins font une si grande consommation de dieux, de déesses, de héros mythiques, de légendes locales, bref de toutes les « nobles fictions » élaborées dans des âges où tout cela était matière à croyances, et non à exercices de style.

C'est ainsi que nos « gens de lettres » cosmopolites, malgré la disparition ou l'atténuation des causes sociales qui ont porté si haut la valeur poétique des productions de la période précédente, trouvent moyen, grâce à leur culture intellectuelle demeurée supérieure en dépit de tout, de glaner encore une foule de jolies choses dans ce champ où les grandes gerbes ont été enlevées avant eux. C'est sans doute l'épuisement, c'est la décadence, mais un épuisement *en train de s'opérer,* une décadence qui a ses étapes pittoresques et capricieuses, et qui semble prendre sa revanche de son infériorité même en projetant en pleine lumière certains « petits genres » dont l'irradiation de la grande poésie noyait jadis trop facilement la faible lueur. Tout ce qui exerce l'esprit par sa complication, tout ce qui nourrit sa curiosité par l'intérêt scientifique, tout ce qui l'amuse par la frivolité ou la corruption, tout ce qui le charme par la grâce menue et le fini des détails correspondait aux besoins de ce nouveau « monde » hellénique, sorti de ses petites vallées primitives et homogènes pour se fractionner, en groupements d'élite citadine, entre de grandes villes poussées comme d'énormes champignons civilisés sur la vaste société barbare, et où les « belles lettres », comme assiégées par la flottante armée des profanes, étaient obligées de se constituer des citadelles fermées, des sanctuaires, *templa serena.*

Cette poésie alexandrine, liée dans ses causes à l'expansion du type et de la culture grecque dans le monde oriental, devrait elle-même se trouver projetée en Occident et inspirer les premiers essais de la poésie romaine. C'est en effet durant cette phase littéraire que se produit le contact définitif entre Grecs et Romains. On raconte que Théocrite put assister, dans sa

vieillesse, à la prise de Syracuse par Marcellus et à ces scènes d'horreur au milieu desquelles périt son compatriote Archimède. C'est donc la littérature de cette période que les Romains trouvèrent devant eux, en pleine vogue, soit dans l'Italie méridionale et en Sicile, dès les guerres puniques, soit en Grèce et en Orient lorsqu'ils commencèrent, immédiatement après, à y porter leurs armes, tandis que se formait chez eux une élite intellectuelle capable de s'intéresser aux choses de l'esprit. Aussi est-ce sur les auteurs grecs de ce « cycle » que se jettèrent de préférence les premiers poètes romains, comme sur les plus remarquables modèles. Ces hommes encore rudes devaient entrer de plain pied dans l'école du raffinement et en prendre ce qu'ils pouvaient, prompts d'ailleurs, à la suite du bond prodigieux fait chez eux par la richesse et le luxe, à devenir eux-mêmes des raffinés, dussent-ils, pour cela, « brûler des étapes ».

La littérature alexandrine conduit donc d'Alexandre à César. Elle sort du grand remue-ménage de peuples excité par l'un, et aboutit à l'efflorescence littéraire qui se produit autour de l'autre. Aux subtilités de Callimaque répondront celles de Catulle ; le goût de la poésie scientifique fournira un point d'appui aux dissertations de Lucrèce ; même un peu après, lorsque Virgile saura s'inspirer d'Homère, les propos idylliques et amoureux des bergers de Théocrite se retrouveront transcrits dans les *Bucoliques* du poète de Mantoue, tandis que Tibulle et Properce abreuveront leur âme passionnée aux sources de l'élégie alexandrine ; enfin bien des « odelettes » d'Horace, par le « joli » et le « mignon » de leur facture, conserveront, même avec l'intention de l'auteur de prendre Alcée et Sapho pour modèles, un indéniable air de famille avec les postiches anacréontiques et les plus gracieuses épigrammes de l'*Anthologie*.

L'évolution de la poésie grecque n'est pas finie. Le centre intellectuel, après avoir passé d'Athènes à Alexandrie, doit passer d'Alexandrie à Byzance. Et c'est alors une longue agonie, traînante et lamentable, qui correspond à la dépression de la race. Certes toujours l'on bavarde, toujours l'on raisonne, tou-

jours l'on écrit, toujours l'on versifie. Et c'est toujours du subtil, toujours du savant, toujours de l'idyllique, toujours du joli ; mais c'est aussi une impuissance, un effondrement de l'imagination et du goût, une baisse dans le niveau du talent, qui paraissent dès lors sans remède. Les philosophes d'un côté, les Pères de l'Église de l'autre, jettent leur éclat particulier au grand moment où les idées se livrent bataille. Puis tout rentre dans cette célèbre décadence byzantine, prolongée à travers tout le moyen âge sans que les conditions sociales puissent favoriser l'essor d'un seul génie littéraire, jusqu'à l'heure où, la dernière citadelle de l'hellénisme expirant ayant croulé sous le choc de la barbarie turque, une poignée de doctes fugitifs, cinglant vers le rivage italien, viendront, avec leur mourant flambeau, allumer sur un terrain propice un gigantesque incendie : la Renaissance.

Gabriel d'Azambuja.

LES PHÉACIENS D'HOMÈRE

A ISCHIA

V

SUPPLÉANTE DU PÈRE DE FAMILLE ET DU CHEF ABSENTS L'ÉPOUSE PHÉACIENNE GOUVERNE LE FOYER ET ADMINISTRE LA CITÉ (1)

Une conséquence nécessaire, évidente, de la vie maritime et commerciale que mènent les Phéniciens de Schérie, c'est qu'ils sont souvent et longtemps absents de chez eux.

Sans doute on part dès que le printemps le permet. Mais il est clair, tout d'abord, que les opérations de troc avec les indigènes demandent d'interminables palabres, accompagnés de réjouissances, de beuveries et de festins pantagruéliques; si l'on trouve ce dernier terme déplacé, disons « de festins homériques », et ce sera exactement la même chose. En marchandages, en politesses reçues et rendues, on perd déjà beaucoup de temps.

Puis le programme prévu au départ se complique assez souvent; le chargement se fait attendre; ou bien il ne peut se compléter sur place, et il faut aller plus loin; parfois aussi des brouilles arrêtent les transactions; ou bien ce sont des relations nouvelles à établir, des reconnaissances à faire dans l'intérieur. A tout cela, il faut de la diplomatie et de la patience.

(1) Voir les cinq livraisons précédentes.

Si, à ces longueurs qui sont le fait de l'homme, on ajoute les hasards de la mer, on ne s'étonnera pas que l'arrivée de l'hiver rende la saison de navigation trop courte au gré de nos marins. Les hasards de la mer, combien ils sont redoutables au vaisseau d'alors, avec sa coque basse et mal pontée, avec sa voile unique et son gréement peu souple, surtout avec la navigation côtière obligatoire et toujours si dangereuse !

Fréquemment, les vents sont contraires pendant de longs jours, et vous tiennent bloqué dans une anse où l'on n'a rien à faire ; c'est ainsi que, descendu dans l'île du Soleil pour y passer la nuit, Ulysse y reste tout un long mois (1). Parfois une brise favorable vous a invité à sortir du port, et à peine est-on en mer que la tempête menace ou éclate ; il faut rebrousser chemin à force de rames, ou gagner au plus vite la côte prochaine. « Au départ du pays des Cicones, dit Ulysse, Zeus qui assemble les nues nous envoya le Borée et une tempête effrayante ; les nuages couvraient la terre et la mer ; la nuit tombait du ciel. Les navires furent pris en travers ; aussitôt les voiles de s'en aller en morceaux. Il fallut gagner la terre en toute hâte, et tirer les nefs à la côte ; là, deux jours et deux nuits, nous rongions notre cœur dans la fatigue et la souffrance (2). »

Trop heureux d'en être quittes en pareil cas à si bon compte ! Car ce ne sont là que des accidents sans importance à côté de ceux qui vont suivre. « Quand l'Aurore aux beaux cheveux ramène le troisième jour, nous reprenons la mer : les mâts sont dressés, les blanches voiles déployées ; nous nous abandonnons au vent et aux pilotes. Au cap Malée, j'étais sur le point d'arriver sain et sauf dans la patrie ; mais voici que les courants et le Borée nous entraînèrent au large de Cythère ; pendant neuf jours, des vents funestes nous emportaient à travers la mer poissonneuse, et le dixième nous abordâmes à la terre des Lotophages (3). »

Il fallut dix années au pauvre Ulysse pour revoir les fumées

(1) *Odyssée*, XII, 325.
(2) *Odyssée*, IX, 67-75.
(3) *Odyssée*, IX, 76-84.

de sa patrie, lui qui, auprès de Cythère, n'en était qu'à deux jours de traversée!

Parfois, c'est pis encore. « Le sifflant Zephyros se rue sur nous dans un tourbillon furieux. Du coup les deux étais se brisent; le mât s'abat sur l'arrière, entraînant tous les agrès dans la sentine. Le crâne fracassé par le choc, notre timonier tombe mort de la plate-forme. Zeus tonne épouvantablement, et sa foudre frappe le navire; tout est rempli de soufre. Le vaisseau disloqué se brise. Précipités dans les flots, mes compagnons s'éparpillent alentour et coulent. Hélas! pour eux plus de retour! (1) »

De tout cela, il suit que, d'une façon habituelle et normale, la navigation occupe toute la belle saison, c'est-à-dire les deux tiers de l'année. Elle ne cesse qu'aux approches de l'hiver, sous la menace des intempéries qui rendent la mer trop fréquemment intenable; alors on hiverne, c'est la loi des marines phéniciennes, comme de toutes les marines qui les ont remplacées dans les mers levantines. Nos Phéaciens passent donc seulement à Schérie les quatre mois de la mauvaise saison.

Encore arrive-t-il chaque année à plus d'un vaisseau de ne pouvoir revenir au pays en temps utile; il suffit de quelques jours de retard à la fin d'une campagne pour être forcé d'hiverner au loin.

Et puis, il y a ceux qui ne reviendront plus!

Le foyer phéacien et avec lui la famille, les industries domestiques, les cultures, sont donc privés de leur chef naturel, habituellement les deux tiers de l'année, assez souvent toute l'année, et trop souvent, hélas! pour toujours. Que deviennent donc alors le foyer et tout ce groupe d'intérêts vitaux qu'il abrite ou symbolise? Dans cette crise perpétuelle, la famille ne va-t-elle pas sombrer, ou tout au moins subir de graves atteintes? Si le foyer et la famille restent prospères, qui donc en a la direction et le gouvernement? Qui est-ce qui assure la sécurité de la demeure, l'éducation des enfants, la protection des vieillards, la produc-

(1) *Odyssée*, XII, 408-419.

tion et la récolte des subsistances, la direction des industries domestiques, et enfin la conservation des richesses familiales? Il y a là des fonctions de premier ordre à remplir, et la dernière n'est pas la moins importante chez des gens riches, qui apprécient la richesse et travaillent surtout pour s'enrichir.

Or la Science sociale a, plus d'une fois déjà, rencontré des sociétés dans lesquelles l'absence du chef de famille, *travaillant en atelier lointain,* a posé le problème qui nous préoccupe.

Et partout, dans les milieux les plus divers au point de vue ethnographique, les faits sociaux concomitants ont donné une même réponse : partout la situation de la femme a grandi et s'est relevée; partout l'épouse, restant seule au foyer d'une manière à peu près constante, s'est substituée à l'homme dans la direction de la famille, et dans la gestion de tous les intérêts domestiques; partout elle est devenue l'*associée suppléante ou prépondérante* du chef de famille; évidemment les modalités diffèrent ici et là, d'après la formation antérieure et les circonstances ambiantes; mais partout elles laissent apparaître la même loi générale.

Aux environs de Saint-Malo, dans les villages de la côte, tous les hommes sont à la mer, non pas comme pêcheurs, mais comme marins de cabotage ou de long cours; leur absence dure parfois des années entières; ces marins-là sont d'ailleurs les descendants de longues générations de corsaires, pour lesquels la vie maritime offrait des incertitudes plus redoutables encore.

La conséquence très nette, dit M. Demolins qui a étudié ce type (1), c'est que « la femme prend la direction du ménage et, dans certains cas, l'autorité sur l'homme ».

« Elle pourvoit seule à l'éducation des enfants qui connaissent à peine leur père. Elle fait face au rude travail de la culture, soit par elle-même, soit avec des journaliers qu elle dirige; enfin elle conserve et fait fructifier l'épargne familiale, en la défendant parfois contre le mari lui-même. »

(1) *Autour d'une plage bretonne* (*Science sociale,* septembre 1890).

Dans les villages grecs de la Roumélie montagneuse et maritime, les hommes, très instables, s'expatrient facilement pour un temps plus ou moins prolongé, et le mari est le plus souvent adonné à un commerce qui le conduit au loin pendant une bonne partie de l'année. La maison, le jardin et les arbres à fruits (1) sont attribués à la fille, soit au moment de son mariage, soit en héritage, tandis que le fils reçoit du bétail ou de l'argent. Il va sans dire que la femme a la gestion du foyer et des cultures. D'ailleurs si ces biens lui sont attribués, c'est précisément parce qu'elle est mieux que le fils en position de les conserver et de les faire valoir. Il suit de tout cela que le foyer et ses dépendances se transmettent, autant que possible, de mère en fille (2).

Chez les Hurons-Iroquois, le mode successoral et l'organisation familiale, simplement indiqués dans le type qui précède, font un pas décisif en avant. Les absences très répétées des hommes sont dues à la chasse et à la guerre en courses lointaines, et ce sont les femmes qui assurent, par la culture du maïs, l'élément essentiel des subsistances. L'héritage d'un chef ne va ni à son fils, ni à son collatéral le plus rapproché par les hommes (3), mais bien à son parent le plus proche et le plus âgé ne lui tenant que par des femmes, d'abord à un frère de mère, puis au fils d'une sœur utérine, etc. (4). Et ainsi le lien par les femmes constitue la parenté légale, et, par extension, le clan (5).

Indiqué à Saint-Malo, ébauché en Roumélie, ici le type matriarcal est complet.

Mais il va s'accentuer encore chez les Touaregs du Sahara. Là,

(1) Je dis les arbres à fruits et non le verger, car dans bien des cas les arbres seuls sont appropriés, appartenant à celui qui les a plantés; le sol appartient au village.

(2) Je tiens ces renseignements d'un jeune Grec appartenant à ces régions, mais que la vie de collège avait pris tout jeune, et qui, pour cette raison, ignorait les détails complémentaires.

(3) Je rappelle que très fréquemment, chez les patriarcaux, c'est le frère plus âgé, et non le fils qui hérite. Ce qui fait l'originalité du type ci-dessus et de l'hérédité matriarcale en général, ce n'est pas la dévolution collatérale, c'est la dévolution collatérale par les femmes.

(4) A l'exclusion du frère de père, du fils d'un frère, etc.

(5) Paul de Rousiers, *les Hurons-Iroquois*, dans la *Science sociale*, janvier, février et août 1890; et surtout janvier, p. 102 et suiv.

les hommes passent leur vie en caravanes ou en expéditions de pillage, tandis que les femmes, gardiennes du foyer et centre de la famille, vivent en groupes nomades avec les troupeaux, ou bien en groupes sédentaires dans les oasis, où elles dirigent en même temps des cultures. La situation relevée de cette épouse, monogame au milieu de sociétés polygames, honorée et presque instruite, à côté de femmes patriarcales traitées comme des bêtes de somme, a frappé tous les voyageurs, même les moins attentifs. Ici aussi les biens sont dévolus au parent le plus proche par les femmes; d'où une double conséquence : les biens de la femme, c'est-à-dire ceux qu'elle a acquis ou augmentés par son travail, vont à ses fils; et les biens du père vont aux fils (ordinairement au fils aîné) de sa sœur aînée, ou, à défaut, de la parente la plus proche à laquelle il ne se rattache que par des femmes. Et alors une conséquence extrême tout à fait curieuse apparaît, là où la loi religieuse n'est pas venue l'interdire expressément : le frère épouse la sœur, ou, à défaut le neveu, la tante maternelle; ou l'oncle, la nièce par une sœur. Avec un pareil régime successoral, c'est en effet, pour le commerçant ou le pillard enrichis, le moyen pratique, et le seul, de laisser à son fils le fruit de son travail : le fils hérite alors, parce qu'il est en même temps le neveu par une sœur. C'est ainsi que, pour faire de son fils l'héritier du trône, le Pharaon, issu du type désertique dominateur d'oasis, épouse sa sœur ou sa tante maternelle. M. de Préville a fort bien montré tout cela dans son étude sur l'*Égypte ancienne* (1).

En Perse, évidemment pour la même raison, la tradition des rois Achéménides est d'épouser leur sœur. Au-dessous d'eux, les textes nous montrent la même pratique dans des castes aristocratiques d'où sont sortis les rois, et qui, selon toute probabilité, doivent aux transports à longs parcours leurs richesses et leurs mœurs.

Puis, dans la région qui avoisine le Caucase au sud et au

(1) Dans la *Science sociale*, dix articles de mars 1890 à mars 1892. Voir surtout, pour la question qui nous occupe, octobre 1890, p. 356 et suivantes, et septembre 1891, p. 249 et suivantes.

nord, chez les Scythes caravaniers, apparaît le type fameux des Amazones inexpliqué jusqu'ici. Je crois avoir montré que les Amazones ne sont pas autre chose que le clan sédentaire des femmes, analogue à celui des matriarcales du Sahara, devenu ici groupement de la vie publique et s'organisant en force armée pour la défense du foyer et des richesses confiées à sa garde (1).

Le relèvement de l'épouse devenant l'associée suppléante ou prépondérante du mari, telle est donc, dans ces sociétés si diverses, la solution adoptée par la famille pour parer à l'absence du mari, son chef naturel, travaillant en atelier lointain.

Et maintenant quel est, dans la société phéacienne, le rôle et l'attitude de la femme? A-t-elle la situation secondaire, effacée et parfois avilie, de l'épouse du type patriarcal? Dans ce cas, notre théorie sur la société phéacienne en serait ébranlée. A-t-elle au contraire la situation considérable de l'épouse matriarcale, ou très accentuée comme chez les Touaregs et les Égyptiens, ou au moins ébauchée comme chez l'épouse malouine? Et alors ce sera une nouvelle raison, après plusieurs autres, d'affirmer la réalité du type phéacien, tel que nous l'avons restitué.

A Schérie, le Nostos met en scène deux femmes.

La première, une jeune fille à l'âge où le cœur s'ouvre à l'amour, séduit tout d'abord par sa grâce printanière, sa réserve pudique, sa joie de vivre, et cette bonté secourable aux malheureux, si touchante à voir dans les âmes qui n'ont pas encore souffert. A ces dons si charmants, Nausicaa joint une prudence qui calcule, et une décision prompte et ferme. Ces deux dernières qualités, assurément fort estimables, nous surprennent un peu chez cette toute jeune fille. Elles font l'effet d'être au-dessus de son âge; ce n'est là qu'une indication, mais c'est une indication intéressante.

(1) Pour le type persan et le type scythe, voir mon étude sur *le Personnage d'Odin et les caravaniers iraniens en Germanie*, dans la *Science sociale*, mai, juin et juillet 1894, et spécialement le numéro de juin, p. 528 et suivantes.

La seconde femme du poème, c'est Arètè, la mère de Nausicaa, l'épouse d'Alcinoos. La première, à son aurore, sémillante quoique réfléchie, nous attirait. La seconde, à l'automne de la vie, imposante et presque majestueuse, commande le respect, mais nous tient à distance. L'impression qu'elle produit se résume admirablement dans le titre qu'elle porte : δεσποινα, la maîtresse (1).

Et, en vérité, elle semble mettre trop de conscience à mériter ce titre. Elle écrase passablement le pauvre Alcinoos, que les bonnes âmes sont tentées de plaindre, et les autres de trouver ridicule.

Ce que nous savons d'elle au point de vue de la vie privée n'est pas sans valeur : « A partir du jour où il l'épousa, Alcinoos l'honora comme aucune épouse n'est honorée sur terre, aucune de celles qui gouvernent une maison sous un mari ; et c'est encore ainsi qu'il l'honore maintenant, et ses fils avec lui (2).

La femme achéenne a déjà dans son ménage une situation relevée, suffisamment indépendante, ne manquant ni de considération, ni d'autorité ; pour la résumer d'un mot, j'ai dit autrefois que le mari traite avec elle d'égal à égale (3).

Mais il est clair que, aux yeux de notre poète, la situation de l'épouse phéacienne est bien supérieure ; Homère est évidemment très frappé de son importance familiale et sociale : par conséquent, cette importance dépasse tout ce qu'il connaît ; c'est du reste ce qu'il vient de nous dire en propres termes.

Voici maintenant une scène qui se passe sur les confins de la vie privée et de la vie publique, celle des adieux d'Ulysse. A la fin de son séjour à Schérie, le héros, si réputé pour sa finesse et son esprit délié, a eu le temps de se mettre au fait des situations et des usages. La façon dont il va procéder pour prendre congé est donc assurément conforme à l'étiquette

(1) *Odyssée*, VII, 53, 347. Ce titre est également donné à Pénélope et à la femme de Nestor, qui sont aussi femmes de marins : il ne se retrouve pas ailleurs.

(2) *Odyssée*, VII, 65 à 70.

(3) Voir *Les Héros d'Homère* dans la *Science sociale*, et en particulier, pour la présente question, numéro de juillet 1893, p. 69 et suivantes.

phéacienne, et, à ce titre, elle présente un intérêt tout particulier.

L'heure du départ trouve le Laertiade à la fin d'un « illustre » repas qui a duré presque toute la journée, comme il convient. Il prend la parole pour faire ses adieux « aux Phéaciens amis de la rame et surtout au roi : « Puissant Alcinoos, le plus illustre du peuple, faites tous une dernière libation, et renvoyez-moi sain et sauf. Adieu, à vous tous... qui restez ici. Puissiez-vous faire le bonheur de vos épouses et de vos enfants; que les dieux vous donnent toute prospérité et qu'ils écartent tout mal de ce pays. » Il dit, tous le félicitent... et déclarent qu'il a bien parlé. » En vérité, ils ne sont pas difficiles; le discours nous paraît sec, le roi n'y tient pas beaucoup de place, et le souhait adressé aux maris et aux pères ne rehaussera certes pas leur prestige familial. Quoi qu'il en soit, Alcinoos ordonne la dernière libation. Le Laertiade « se lève, va vers Arètè, lui présente la coupe à deux anses, et lui adresse ces paroles ailées : « Salut, ô reine! à toujours sois heureuse, jusqu'à la vieillesse et à la mort; hélas! ce sont là choses humaines. Pour moi, je pars. Jouis, dans la haute demeure, de tes enfants, de tout le peuple et du roi Alcinoos. » Il dit, et franchit le seuil (1)... »

Ainsi le dernier salut, et par le fait même le plus solennel, s'adresse à Arètè; il est personnel, tandis qu'Alcinoos a dû se contenter d'un adieu collectif; il est d'ailleurs accompagné d'un cérémonial qui manque dans le premier cas. Enfin, tandis qu'Alcinoos, en sa qualité de mari phéacien, *fera le bonheur* de sa femme et de ses enfants, Arètè *jouira*, dans sa demeure, de son mari et de ses enfants. La préséance et la primauté de la femme sont ici bien indiquées.

Alcinoos est donc assez mal traité comme époux; pour sa consolation, il ne l'est pas mieux comme roi; Arètè est saluée du titre de reine; lui, il n'est que le plus puissant et le plus illustre du peuple. Le roi doit se contenter d'un souhait vague

(1) *Odyssée*, XIII, 36 à 63.

et qui s'adresse en même temps à tous les chefs : « Que les dieux vous donnent toute prospérité, et qu'ils écartent le mal de ce dème. » — « O Reine ! est-il dit par contre à Arètè, comme tu jouiras de ta famille, jouis aussi de ce peuple. » Le peuple lui appartiendrait-il plus qu'à son mari? Nous en venons à nous demander si Alcinoos est aussi peu roi qu'il est peu chef de famille !

Mais, dira-t-on, ne sommes-nous pas en face d'un fait anormal, accidentel et, en définitive, contraire aux institutions? Ce que nous avons devant nous, n'est-ce pas tout simplement une femme altière et intrigante d'une part, et un mari faible et débonnaire d'autre part?

Cela reviendrait à supposer l'habile Ulysse assez maladroit pour souligner, dans un toast public, les faiblesses royales, et faire rougir le roi devant toute sa cour. Assurément, Homère, bien décidé, comme nous l'avons constaté plusieurs fois, à tout voir en beau à Schérie, ne lui fait pas commettre cette balourdise. A supposer qu'Alcinoos soit réellement au-dessous de son rôle, le bon Homère aurait grand soin de ne pas enregistrer les faits tels quels; il commencerait par les corriger et par les redresser. Il n'est pas poète et flatteur pour rien. Nouveau saint Éloi, discrètement, tout bas, il inviterait le roi à reprendre la culotte, insigne de l'autorité virile, et à renvoyer la reine à sa quenouille, au moins le temps fort court de paraître dans ses vers; et ainsi c'est une majesté correcte qu'il présenterait à ses auditeurs. Quelque imprévue qu'elle soit pour nous, l'attitude d'Arètè découle donc assurément des mœurs nationales et d'une institution proprement dite.

Au surplus, poursuivons notre enquête; interrogeons cette fois le bon peuple de Schérie. Il va nous renseigner, lui; par tout pays, le peuple fronde volontiers les grands, et se moque de leurs travers. « Les citoyens, reprend le poète, honorent grandement Arètè; ils la regardent comme une divinité, et l'accueillent par de flatteuses acclamations, toutes les fois qu'elle va par la ville. D'ailleurs, elle est bien loin d'être dépourvue de sagesse, et, quand elle leur veut du bien, elle ter-

mine les différends des hommes eux-mêmes (1). » Voilà qui donne tout à fait tort aux hypothèses désobligeantes de tout à l'heure. Évidemment le peuple partage pour la reine le respect du roi et de son fils, et le manifeste d'une façon bruyante et enthousiaste. Elle a même assez d'autorité pour rendre la justice à l'occasion et imposer ses décisions.

De leur côté, les membres de la boulê, ce conseil étroit qui gouverne sous la présidence d'Alcinoos, admettent la participation effective de la reine au pouvoir et à la direction des affaires publiques. J'en trouve la preuve dans la démarche faite par Ulysse pour obtenir son rapatriement, et surtout dans les conseils de Nausicaa et d'Athênê qui ont dicté et inspiré cette démarche.

Lorsque Ulysse pénètre, à la nuit tombée, dans le palais d'Alcinoos, il y trouve les divins basileis (2) rassemblés à la table d'Alcinoos; il s'y attend d'ailleurs, la déesse le lui a annoncé. Il sait donc fort bien que sa démarche aura ainsi pour témoins ceux qui, bientôt après, décideront de son sort. Rendu invisible par Athênê, il s'avance à travers la demeure... jusqu'auprès d'Arêtê et d'Alcinoos; ils sont tous les deux au fond de la salle : lui, sur un trône auprès du foyer, occupé à boire comme un immortel; elle, assise à la splendeur du feu, le fuseau empourpré à la main (3). Tout à coup, Ulysse apparaît aux pieds de la reine, venu l'on ne sait d'où ; il embrasse ses genoux et la supplie ainsi : « Arêtê, fille de Rhexénor égal aux dieux, je viens vers ton mari, je suis à tes genoux, je viens vers vos convives! J'ai tant souffert! Que les dieux vous donnent à tous de vivre heureux et de remettre, chacun à vos enfants, vos biens, votre demeure et votre rang. Accordez-moi le retour; faites que j'arrive au plus tôt dans ma patrie (4)! »

Notre impression est que le prudent Ulysse a cette fois manqué de tact, et qu'il vient de commettre une maladresse, en

(1) *Odyssée*, VII, 71 à 74.
(2) *Odyssée*, VII, 49.
(3) *Odyssée*, VI, 305 à 309.
(4) *Odyssée*, VII, 139 à 152.

ne s'adressant pas directement au roi et aux basileis qui l'entourent. Son erreur paraît encore plus grave, si l'on se rend compte que le rapatriement d'un étranger n'est pas du tout à Schérie une simple question d'assistance ou de charité, qui reviendrait assez bien à une femme et à une reine. Loin de là, c'est, comme nous le verrons plus loin, une affaire qui intéresse la sûreté de l'État, et présente tout à fait la gravité qu'aurait chez nous une question d'espionnage. Il faut croire pourtant que, dans l'assistance qui se compose surtout des membres de la boulê, personne ne partage nos scrupules, et qu'en fait la reine a bien qualité pour recevoir une requête aussi importante. Car, sans observation, sans hésitation, Alcinoos et les divins basileis, ses convives, « décident et ordonnent » que l'étranger sera reconduit dans son pays (1).

Brusquée sans doute par ce que l'apparition d'Ulysse a eu de mystérieux, la décision est trop prompte à notre gré. Une discussion s'engageant, il eût été tout à fait intéressant de voir quel rôle Arètè y aurait joué.

Y aurait-elle ouvertement pris part? Nous l'ignorons, mais ce qui n'est pas douteux, c'est que, directement ou indirectement, elle eût trouvé le moyen de faire prévaloir son avis : « Ne t'occupe pas de mon père, a dit Nausicaa au Laertiade. Va tout droit à ma mère, étends les mains vers ses genoux, et demande-lui, à elle, de voir le jour de ton rapatriement; si tu gagnes sa bienveillance, aie bon espoir, tu reverras tes amis et ta demeure (2) ». Athènè, la déesse qui sait tout, donne exactement la même note : « Tu trouveras dans le palais les rois nourrissons de Zeus, prenant part à un festin; entre tout droit, chasse la crainte de ton cœur; la confiance et l'audace rendent l'homme plus fort en toutes choses, même au milieu des étrangers. Va d'abord trouver la Maîtresse dans le mégaron..... Si elle te veut du bien, aie bon espoir de revoir tes amis et ta demeure (3). » Voilà deux

(1) *Odyssée*, VII, 226.
(2) *Odyssée*, VI, 304 et suivants.
(3) *Odyssée*, VII, 49-53; et 75-78.

témoignages décisifs et venus de personnes évidemment bien renseignées.

La Phéacienne a donc une importance et une autorité tout à fait imprévues pour Homère. Dans l'administration du foyer, elle est l'associée et même l'associée prépondérante du mari. Puis, si elle est femme de chef, elle jouit dans la vie publique d'une situation analogue; aux yeux du peuple et des grands, elle participe légitimement et d'une façon effective au pouvoir de son mari et au gouvernement de l'État.

Pour apprécier plus complètement le rôle de l'épouse, il serait très intéressant de connaître le système des alliances et des successions dans la famille royale. Malheureusement, ce que nous savons, dans cet ordre d'idées, est fort incomplet. La plus ancienne génération indiquée par Homère est mythique : Poseidon, dieu de la mer, épouse Péribée, fille d'Eurymédon, roi des Géants; cela paraît bien signifier en bon français, ou plutôt en bon grec (1), que le chef d'une colonie phénicienne venue par mer, s'est établi sur la côte du pays des Géants : au point de vue des indications familiales, c'est complètement négatif (2). Nausithoos, fondateur de Schérie, est le fils de l'ancêtre mythique : nous ignorons qui fut sa femme, et s'il avait des frères et sœurs. Il laissa deux fils, Rhexênor et Alcinoos, qui paraissent avoir été ses seuls enfants. L'aîné, dont la femme nous est malheureusement inconnue, ne laissa qu'une fille, Arètè. Alcinoos a donc épousé sa nièce, enfant unique de son frère aîné. Qu'y a-t-il sous ce mariage? l'intention de rappeler l'union caractéristique du matriarcat, en l'absence de toute parente par les femmes? Peut-être. Le désir de réunir, aux biens mobiliers dont il hérite comme chef

(1) A l'origine de beaucoup d'histoires locales en Grèce, on trouve cette sorte de mariage; elle me paraît avoir à peu près partout la signification que j'indique ici.

(2) Il pourrait, à la rigueur, se faire qu'il y ait eu réellement mariage entre le chef de la colonie désigné mythiquement et une fille du roi indigène; mais ce serait un mariage fait en dehors des conditions normales de la race, et nous n'en serions pas plus avancés. En tout cas, il est intéressant de noter que Péribée est indiquée comme la plus jeune des filles d'Eurymédon, celle qui, en cas d'hérédité matriarcale, ne transfère aucun droit; cela pourrait signifier que l'alliance, tout en unissant les deux familles ou les deux peuples, ne les incorpore pas l'un à l'autre, et laisse à chacun son indépendance.

de famille, la possession du foyer familial, et, par contre-coup, la totalité de l'héritage moral du vieux Nausithoos, désir que l'on pourrait avoir dans la Roumélie montagneuse? Peut-être encore. En tout cas, il faut noter que, dans la pensée d'Athènè et d'Ulysse, l'origine de la reine explique en partie sa puissance. D'une part, c'est pour décider son protégé à s'adresser à celle-ci que la déesse lui apprend ce que nous savons de la famille royale (1); et, d'autre part, la leçon a été si bien comprise que, en se jetant aux genoux de la reine, Ulysse ne s'écrie pas : « Arètè, épouse du magnanime Alcinoos... », mais bien : « Arètè, fille du divin Rhexênor... » Et pourtant la première formule eût corrigé ce que sa démarche pouvait avoir de déplacé aux yeux d'Alcinoos; et pourtant, dans le monde grec, Ulysse n'en eût pas employé d'autre : « Vénérable épouse d'Ulysse Laertiade », dit-il lui-même, par trois fois, à Pénélope, dans une longue conversation où, avant de s'être fait reconnaître, il joue le personnage d'un étranger (2).

Y a-t-il dans la tâche de l'épouse commandant au foyer, dans la tâche de la Maîtresse, quelque besogne particulière au milieu phéacien, et qui, à ce titre, soit intéressante à noter?

Nous en connaissons une, dont il convient de dire quelques mots. Les femmes ont à Schérie un travail aussi apparent, aussi caractéristique aux yeux de l'étranger que peut l'être la navigation pour les hommes : « Autant les Phéaciens surpassent les autres peuples dans la direction des rapides navires, autant leurs femmes l'emportent dans l'art de tisser la toile. D'Athènè,

(1) *Odyssée*, VII, 56 à 66. Cet exposé généalogique est un hors-d'œuvre en un pareil moment, s'il ne doit pas avoir le résultat immédiatement pratique que je viens d'indiquer. Aussi les critiques s'écrient en chœur qu'il y a là une interpolation évidente, et M. Bérard avec eux. C'est toujours le même argument : « Je ne comprends pas; donc c'est inintelligible ». — Remarquons que, si l'interpolation dont il s'agit était prouvée, le type matriarcal en deviendrait plus net et plus accentué; tout ce que nous saurions au sujet de la famille se réduirait à ceci : « Arètè est née des mêmes parents qui ont engendré Alcinoos ». Elle serait à la fois la sœur et l'épouse d'Alcinoos; et nous pourrions en conclure que le matriarcat phénicien ressemble de très près au matriarcat égyptien.

(2) *Odyssée*, XIX, 165, 262, 336.

elles ont reçu, plus que toutes les femmes, l'habileté native et la science des beaux ouvrages (1) ».

La fabrication de la toile, telle est donc la tâche manuelle, et le travail national de la Phéacienne ; et voilà pourquoi, dans le mégaron, l'épouse, et la reine elle-même, apparaissent toujours un fuseau à la main, filant le lin empourpré. Arètè est à cette besogne dès l'aurore, et le soir elle y est encore après la nuit tombée, même pendant qu'elle préside au repas des chefs et maîtres dans la vaste salle (2). Elle dirige d'ailleurs dans sa demeure tout un atelier de tissage : « Cinquante esclaves habitent le palais ; les unes écrasent sous la meule le blond froment ; les autres tissent la toile, ou manient le fuseau, aussi mobile sous les doigts que la feuille du peuplier au souffle du vent » (3).

Rien ne nous permet de croire que « les travaux irréprochables » de la Phéacienne soient des tapisseries compliquées ou de fines broderies. Ce qu'elle fait, c'est avant tout de la brave et bonne toile, avec laquelle elle confectionne ensuite les vêtements de la famille. Arètè reconnaît son travail dans le vêtement que sa fille a donné à Ulysse.

Assurément, chez nos marins, les tisseuses ne préparent pas simplement les habits des deux sexes, mais aussi la voile des navires. A côté du métier royal qui produit de fins tissus de pourpre, les servantes fabriquent la toile résistante qui doit asservir le vent. A ce point de vue aussi, la Phéacienne est une collaboratrice indispensable du navigateur.

Et c'est bien la fibre du lin ou du chanvre, et non la toison des troupeaux, qu'elle travaille. M. Helbig a montré qu'il ne peut y avoir de doute à ce sujet ; certains noms d'étoffes, certaines épithètes de vêtements employés à Schérie indiquent la toile à l'exclusion de la laine (4).

(1) *Odyssée*, VII, 108-111.
(2) *Odyssée*, VI, 52 ; 305.
(3) *Odyssée*, VII, 103 suiv.
(4) Helbig, *L'Épopée homérique*, 1894, chapitre XI, Les étoffes des vêtements, p. 209 et suiv.

Cette remarque entraîne deux conséquences d'ordre différent.

La première, c'est que nous avons là, comme nous l'avons déjà indiqué, un motif de plus d'identifier le peuple d'Alcinoos avec les Phéniciens. « Le tissage de la toile, dit en effet M. Helbig, était une industrie très florissante en Égypte, en Phénicie et dans les colonies phéniciennes (1). » L'emploi de la pourpre comme teinture a une signification plus précise encore; il est comme la marque de fabrique des manufactures sidoniennes et de leurs filiales.

La seconde conséquence, c'est que, chez les Phéaciens comme chez tous les peuples tisseurs de toile, la formation culturale est assez développée. D'une part, la culture des plantes textiles exige des soins multiples et relativement compliqués. D'autre part, il paraît impossible que le chanvre ou le lin arrivent à Schérie par voie d'échange : les champs de Phénicie et d'Égypte sont trop éloignés, et les Italiotes voisins, « qui ne plantent point de leurs mains et ne labourent jamais (2) », sont des cultivateurs trop rudimentaires.

Par tradition et par nécessité, les Phéaciens sont donc amenés à produire eux-mêmes les plantes textiles. Et voici que, dans la dépendance de chaque famille, ou au moins de chaque famille notable, il nous faut imaginer des champs de lin à côté des moissons nourricières et des cultures arborescentes.

A ce propos, il est intéressant de noter que le texte homérique, qui indique ou sous-entend l'indivision du sol dans les villes achéennes (3), mentionne au contraire un partage des terres lors de la fondation de Schérie (4). Cette indication, étant faite d'un mot, reste malheureusement insuffisante. Mais elle cadre bien avec la vraisemblance; car, en règle générale, l'appropriation du sol se développe en même temps que la culture et la richesse. La présence des plantes textiles et

(1) Helbig, *ibid.*, p. 215.

(2) *Odyssée*, IX, 108.

(3) Voir à ce sujet *les Héros d'Homère*, livraison de mai 1893 dans la *Science sociale*, p. 346 et suivantes.

(4) *Odyssée*, VI, 10.

l'importance des fortunes privées ont dû amener depuis longtemps, dans les villes phéniciennes, la disparition de la communauté du sol cultivable.

C'est donc un ensemble cultural assez complexe, demandant toute l'année des soins variés et suivis, que l'épouse phéacienne a sous sa direction. Nous la connaissons assez maintenant pour être sûrs que sa vaillance ne s'en effraie pas.

Ainsi donc, pendant la majeure partie de l'année, toutes les familles de marins, c'est-à-dire toutes les familles qui comptent dans la ville et font le type national, vivent forcément sous la direction unique de l'épouse. Le mari, qui passe peu de temps au pays et ressent d'abord le besoin de s'y reposer, se soucie peu de se remettre au courant des mille détails de la gestion familiale. Il a d'autres soucis : son chargement à écouler, son navire à réparer, les arrangements de la prochaine campagne à prévoir ; et il pense avec raison que, avec quelques directions et certains redressements qu'il impose, l'épouse peut continuer, malgré sa présence, l'administration des biens et le gouvernement de toutes choses au foyer. C'est d'ailleurs sagesse ; mais il en résulte que, en certaines matières, l'indépendance de la femme devient complète, et son autorité absolue. Voilà pourquoi elle est bien réellement *la Maîtresse*.

Des motifs analogues, quand elle est femme de chef, lui donnent une réelle importance dans la ville. Appelée à remplacer le mari absent dans son rôle de chef de famille, elle le remplace aussi dans son rôle de chef de clan ; le clan n'est en somme que la famille agrandie, et elle patronne la clientèle comme le ferait son mari : elle assiste les uns dans leurs besoins, elle arrange ou solutionne les difficultés des autres, elle prend en main les intérêts de ceux qui ont maille à partir avec des concitoyens étrangers au clan. Et restant toute l'année en contact avec tous, elle rend plus de services que son mari : celui-ci en effet ne peut jeter qu'un coup d'œil distrait et passager à ces affaires multiples.

Si, de chef de clan, le mari devient chef d'État, la transition

n'est pour lui ni brusque ni difficile ; à beaucoup de points de vue, l'État n'est guère autre chose que le clan devenu groupement de la vie publique. La transition n'est pas plus laborieuse pour son associée suppléante ; et, à côté de lui, l'épouse se met à l'administration de la Cité. C'est avec intention que je dis « à l'administration ». Évidemment les fonctions publiques de l'épouse restent surtout des fonctions de gestion intérieure ; elles doivent être d'ordre réglementaire, policier et judiciaire, comme nous dirions aujourd'hui.

C'est avec le conseil supérieur des grands marchands que le mari gouverne l'État et l'association commerciale qui en est sans doute la base. Ce conseil, qu'Homère appelle, d'un nom grec, la *boulê*, est le véritable souverain, et Alcinoos est très humble à son égard : « Douze basileis éminents commandent à ce peuple, dit-il, et je suis le treizième » (1). (Notons, en passant, ce nombre tout à fait sémitique.) D'ailleurs le droit de convocation et d'initiative appartient aux membres aussi bien qu'au roi (2), et Alcinoos n'est guère que le président de la *boulê*. Mais il est en même temps chargé d'exécuter ses décisions, et ce rôle l'arme d'un pouvoir redoutable ; aux yeux du peuple, « c'est lui qui a la puissance et la force » (3) ; et « il faut lui obéir comme à un dieu » (4). Il présente ainsi, en réduction, des traits communs avec le chef d'une grande république de marchands, avec le doge, faisant trembler Venise, et tremblant lui-même dans la main du Conseil des Dix.

Au-dessous, Homère indique une assemblée populaire, l'*agora*, mais qui, dans la plupart des cas, n'est sans doute consultée que pour la forme. Nous la voyons fonctionner à l'occasion du rapatriement d'Ulysse. La veille, dans le mégaron du roi, le poète a eu soin d'indiquer une décision prise à l'unanimité (5). Ici l'exposé d'Alcinoos n'est suivi d'aucun vote, ni d'aucune acclamation, ni ratification ; d'ailleurs, il se borne à deux points :

(1) *Odyssée*, VIII, 390.
(2) *Odyssée*, VI, 55.
(3) *Odyssée*, VI, 196.
(4) *Odyssée*, VII, 10.
(5) *Odyssée*, VII, 226.

« Voici un étranger qu'il convient de rapatrier; allons banqueter en son honneur (1). »

C'est donc l'élément viril, représenté par une oligarchie, qui gouverne, fait les lois, gère les relations extérieures, et en un mot dirige toute la vie nationale. Mais l'épouse du chef est, à beaucoup de points de vue, agent d'information et agent d'exécution; et elle l'est douze mois de l'année; aussi les divins basileis, qui sont si longtemps à la mer, tiennent d'elle le plus grand compte.

Malgré ce que son rôle a de subalterne, l'épouse du chef est en somme l'autorité la plus continue, la plus apparente, et celle qui règle le plus souvent les mille détails qui intéressent la masse; aussi c'est à elle, c'est à *la Maîtresse*, que le populaire attribue les responsabilités en bien comme en mal: et c'est elle qu'il acclame quand il est content de « l'état de choses ».

C'est aussi la Maîtresse que voit agir l'étranger qui, par hasard, peut pénétrer dans la ville phéacienne, et, par une conséquence naturelle, c'est elle qui, à ses yeux, incarne et symbolise la Cité. De retour dans son pays, il dira donc qu'à Schérie il était chez Arètè, comme à Ithaque il était chez Ulysse, et à Lacédémone chez Ménélas.

Naturellement les autres colonies phéniciennes, constituées sur le même type, lui laisseront le même souvenir, et on saura en Grèce qu'au pied d'Atlas, la Colonne du ciel, puis sur les côtes d'Italie dans l'île d'Eéa, ce ne sont pas des hommes, mais des femmes, qui gouvernent la Cité.

Or, aucun autre type social de la Méditerranée primitive ne peut donner à la femme un pareil relief. Puis, pour le premier site, la position géographique, et pour le second l'origine sémitique du nom d'Eéa, indiquent clairement la présence des Phéniciens. En outre, ici la mystérieuse Calypso, là l'enchanteresse Circé portent ce titre de déesse que le peuple de Schérie décerne à Arètè (2); et toutes deux se présentent, comme elle, avec le

(1) *Odyssée*, VIII, 24 et suivants.

(2) *Odyssée*, V, 61, pour Calypso; et X, 136 pour Circé.

fuseau empourpré et le métier à tisser, ces attributs caractéristiques de la Phénicienne (1). Enfin ce sont des amantes égoïstes et fatales qui ne veulent plus se séparer des étrangers qu'elles ont une fois connus. Nous verrons dans l'article suivant que cet amour irrésistible et redoutable, ou plutôt le trait caractéristique qu'il symbolise, est, pour les étrangers, le grand danger de Schérie, tout aussi bien que des autres établissements phéniciens d'Occident.

Le type social d'Arètè, une fois analysé et compris, donne ainsi l'explication de ces demi-déesses homériques, indéchiffrables depuis de longs siècles, mais qui, pour les contemporains d'Homère, étaient des personnifications assurément transparentes des colonies phéniciennes.

Ne semble-t-il pas qu'il explique aussi le rôle si considérable attribué par l'histoire légendaire à Didon, la fondatrice de Carthage? Ou bien la grande Phénicienne a réellement pris l'initiative de l'expédition qui devait donner naissance à un nouvel empire; elle y était suffisamment préparée par son éducation de Tyrienne et de fille de roi tyrien. Ou bien son rôle a été en réalité plus modeste, et elle a cependant représenté les fondateurs aux yeux de la postérité, parce que sa naissance lui fit attribuer l'administration de la cité nouvelle, et qu'elle joua ainsi, devant la tradition et l'étranger, le rôle d'Arètè à Schérie, de Calypso à Ogygie, et de Circé dans l'île d'Eéa.

Je résume ci-dessous les principaux résultats de nos recherches sur la Phéacienne :

A l'encontre de la femme patriarcale qui est la servante et la chose du mari toujours présent au foyer,

l'épouse phéacienne, émancipée par les absences fréquentes et prolongées de l'époux,

devient son associée et sa suppléante;

elle le remplace dans la direction de l'établissement sédentaire : foyer, cultures et fabrication ménagère, et aussi dans la garde et la conservation des richesses mobilières;

(1) *Odyssée*, V, 61, et X, 221.

puis, s'il y a lieu, dans l'administration et la police de la cité, dont le mari ne garde que le gouvernement.

Il s'ensuit que la famille et la société ont nettement évolué dans le sens matriarcal, sans que nous puissions dire d'une façon précise jusqu'où est allée cette évolution (1).

Elle n'en est pas moins certaine et bien caractérisée. Elle confirme puissamment tout ce que nous avons dit jusqu'ici des Phéaciens et de leur nationalité phénicienne.

Le prochain article, consacré aux relations avec l'étranger, va nous faire découvrir à Schérie deux traits caractéristiques du grand commerce, dont l'un au moins se retrouve chez les Phéniciens de la période historique.

Ph. Champault.

(*A suivre.*)

(1) Nous serions plus affirmatifs, et l'évolution nous paraîtrait complète, si nous admettions avec beaucoup de critiques que les vers 56-65 du ch. VII sont interpolés et sans valeur; comme je l'ai déjà dit plus haut, le seul renseignement que nous aurions alors sur la famille serait ceci : « La reine s'appelle Arète; elle est née des mêmes parents qui ont engendré le roi Alcinoos ». Mais l'interpolation ne me paraît pas prouvée; et à supposer que ces vers soient postérieurs au poète, il ne s'ensuivrait pas du tout que ce qu'ils renferment est fantaisiste.

LE MOUVEMENT SOCIAL

I. — LA FIN D'UNE GRÈVE

M. de Rousiers a étudié dans cette revue (1) la grève de l'anthracite aux États-Unis. On sait que, pour procurer l'entente entre ouvriers et patrons, une commission spéciale avait été nommée par le président Roosevelt. Cette commission vient de publier son rapport.

Elle accorde aux mineurs un relèvement de salaires de 10 %; ils avaient demandé 20 %.

C'est une demi-victoire pour les ouvriers.

La commission institue une journée de travail *maxima* de *neuf* heures, au lieu des *huit* que réclamaient les ouvriers. C'est encore un gain pour ceux-ci.

La commission établit une échelle mobile en vertu de laquelle les salaires des mineurs recevront un accroissement de *un pour cent* pour chaque hausse de 10 % dans le prix du charbon. Elle confère aux mineurs le droit d'avoir des contrôleurs à la pesée du charbon.

Elle crée des conseils d'arbitrage locaux, pour les conflits nés dans l'intérieur d'une seule mine.

La Fédération des syndicats miniers n'obtient pas la reconnaissance explicite de son droit d'agir au nom et en vertu du mandat des ouvriers.

La commission, contrairement au vœu des ouvriers, n'a pas changé le mode de paiement des salaires. Elle a déclaré que les mineurs ne doivent pas restreindre l'extraction, sauf en vertu d'une entente préalable avec les propriétaires et exploitants.

Elle recommande aux mineurs de ne pas se livrer à l'arrêt concerté du travail pendant que leurs litiges avec les compagnies sont soumis à l'arbitrage.

(1) Livraison de décembre 1902.

Enfin la commission condamne énergiquement le *boycottage*, la violence, l'intimidation, les voies de fait, toutes les atteintes portées à la liberté des non-syndiqués ou des non-grévistes.

Il est entendu que la sentence doit demeurer en vigueur jusqu'au 1er mars 1906, ce qui donnera, on l'espère du moins, trois ans de paix à la région pensylvanienne.

L'opinion publique, dans son ensemble, est satisfaite de cette conclusion et l'on sait gré au président Roosevelt du rôle délicat qu'il a joué dans cette affaire. Quant aux ouvriers et aux patrons, tout en faisant certaines réserves de principe auxquelles on pouvait s'attendre, ils se soumettent loyalement, de part et d'autre, à la décision arbitrale.

II. — LE NOUVEAU LIVRE DE M. DE SEILHAC

M. Léon de Seilhac, notre distingué collaborateur, vient de publier chez Lecoffre un intéressant volume sur *Les Grèves*.

Fidèle à ses habitudes, M. Léon de Seilhac s'est richement documenté.

Les hautes fonctions qu'il occupe au *Musée Social* le mettaient à même d'avoir des renseignements de première main sur toutes les grandes grèves récentes, dont plusieurs, on le sait, ont été de véritables événements politiques.

M. de Seilhac a su choisir, dans cette riche provision de documents, ce qu'il y avait de plus typique et de plus curieux pour le lecteur. Il a su également enchâsser avec art ces nombreuses citations dans sa prose toujours claire et sereine, de manière à faire de l'ensemble un récit attrayant, à la fois suffisamment rapide et suffisamment instructif.

Voici du reste la table des matières de cet ouvrage, qui a 256 pages, format in-12.

Chap. I. — Les grèves d'autrefois. — Les grèves d'aujourd'hui.
Chap. II. — Le coût des grèves.
Chap. III. — Rapide historique du mouvement gréviste.
Chap. IV. — Le droit de grève.
Chap. V. — La grève et les socialistes. — La grève générale.
Chap. VI. — Le scénario d'une grève.
Chap. VII. — Les différents types de grève.
Chap. VIII. — La conciliation et l'arbitrage.
Chap. IX. — Les conseils de conciliation.

La grève dont l'auteur fait le « scénario », autrement dit la monographie, est celle du Creusot (1899).

Comme on le voit, M. de Seilhac a pris à cœur d'envisager les divers aspects de la question des grèves et de se placer successivement à tous les points de vue. Il conclut en montrant les avantages de l'arbitrage et de la conciliation, où il aperçoit « le gage suprême de la pacification sociale ».

III. — LE DÉVELOPPEMENT DU FONCTIONNARISME

Bien des observations ont été faites sur la constante augmentation du nombre des fonctionnaires, et sur l'accroissement de dépenses qui en résulte.

Jusqu'a présent, nul ne l'ignore, le mouvement n'a pu être enrayé. La constitution des partis politiques à l'état de clans y met trop d'obstacle. Un chef de clan doit récompenser les gens de sa *truste*. Il les récompense donc. Pour cela, il y a un moyen classique, ou, pour mieux dire, moderne ; on crée des fonctions.

Le journal *l'Éclair*, il y a quinze jours, publiait à ce sujet des réflexions fort intéressantes :

« Un de nos amis, disait ce journal...., nous assure qu'il fait de l'*Almanach national* son livre de chevet.

« — N'est-ce point, nous dit-il, celui qui contient le plus de vérités?

« Or, il a remarqué que cet intéressant recueil, qui nous donne l'effectif du fonctionnarisme en 30 ans de République, s'est vu augmenter de 225 pages.

« Ces 225 pages ne contiennent que des noms : ce sont ceux des fonctionnaires créés pour les besoins de la cause — et l'expression n'est pas trop forte.

« A tous les degrés de la hiérarchie, ce phénomène d'extension se relève, mais est-il plus significatif qu'autour de nos ministres? Or, notre ami s'est livré à un petit travail de comparaison fort curieux. Il a ouvert son almanach du lendemain de la fondation de la République en 1872 — et le dernier. Il a placé les deux tableaux en parallèle, s'en rapportant à la seule éloquence du rapprochement.

En 1872.	En 1902.
Ministère de l'Intérieur et des Cultes	
M. Victor Lefranc, ministre.	M. Combes, ministre, président du conseil.
La présidence du conseil appartenait à M. Dufaure.	1° *Cabinet de la présidence du conseil :*
Le cabinet de la présidence n'existait pas.	1 chef. 1 chef du secrétariat particulier. 1 chef adjoint du cabinet. 2 sous-chefs. 1 sous-chef du secrétariat particulier. 1 secrétaire particulier.
	Cabinet du ministre :
1 chef. 1 sous-chef.	1 chef. 1 chef adjoint. 3 sous-chefs. 1 secrétaire particulier.
Ministère de la Justice	
M. Dufaure, ministre, président du conseil. 1 chef. 1 sous-chef.	M. Vallé, ministre. 1 chef. 2 chefs adjoints. 1 chef du secrétariat particulier. 1 secrétaire particulier. 2 attachés au secrétariat particulier.
Ministère des Affaires étrangères	
M. de Rémusat, ministre. 1 chef. 1 sous-chef.	M. Delcassé, ministre. 1 chef. 1 chef adjoint. 1 sous-chef. 1 chef du secrétariat particulier.
Ministère des Finances	
M. de Goulard, ministre. 1 chef de cabinet.	M. Rouvier, ministre. 1 directeur du cabinet. 2 chefs adjoints. 1 chef du secrétariat particulier. 1 sous-chef du cabinet.
Ministère de la Guerre	
Général de Cissey, ministre. 1 chef du cabinet.	Général André, ministre. 1 chef du cabinet militaire. 1 sous-chef. 1 chef du cabinet civil. 1 sous-chef. 1 attaché.
Ministère de la Marine	
Vice-amiral Pothuau, ministre. 1 chef de cabinet.	M. Pelletan, ministre. 1 chef de cabinet.

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS

M. Jules Simon, ministre. 1 chef.	M. Chaumié, ministre. 1 chef. 2 chefs adjoints. 1 chef du secrétariat particulier. 3 secrétaires particuliers. 1 attaché.

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS

M. de Larcy, ministre. 1 chef.	M. Maruéjouls, ministre. 1 chef. 2 chefs adjoints. 1 chef du secrétariat particulier. 3 secrétaires particuliers. 1 attaché.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

M. Teisserenc de Bort, ministre de l'agriculture et du commerce. 1 chef.	M. Mougeot, ministre. 1 chef. 1 chef adjoint. 1 sous-chef. 1 chef du secrétariat particulier. 1 chef adjoint du secrétariat particulier. 1 secrétaire particulier. 1 attaché.

MINISTÈRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE, DES POSTES ET DES TÉLÉGRAPHES

Le Commerce était alors réuni à l'Agriculture.	M. Trouillot, ministre. 1 directeur du cabinet. 1 chef. 1 chef adjoint. 1 sous-chef. 1 chef du secrétariat particulier.

MINISTÈRE DES COLONIES

Les colonies étaient alors réunies au ministère de la marine.	M. Doumergue, ministre. 1 directeur du cabinet. 1 chef. 2 chefs adjoints. 2 sous-chefs. 1 chef du secrétariat particulier. 1 secrétaire particulier.

Nota. — En ce qui concerne le ministère des colonies, l'*Almanach national* détermine ainsi les attributions du cabinet : *Relations avec les Chambres, affaires réservées, relations avec la presse. Demandes d'audiences. Réponses aux recommandations.*

Les cabinets des ministres comprenaient, en 1872, douze fonctionnaires; ils en comptent aujourd'hui soixante et onze.

Notons qu'il ne s'agit pas ici des *bureaux* ministériels. Eux aussi se

sont enflés, scindés, multipliés. Il s'agit seulement des fonctionnaires dits « de cabinet », attachés spécialement à la personne des ministres.

En dehors des fonctionnaires mentionnés dans l'*Almanach national*, il en est d'autres qui gravitent autour du ministre et qui ne sont pas rétribués. Ce sont, en général, de petits jeunes gens qui font une sorte de stage, et que l'on case ensuite dans d'autres fonctions.

Il paraît enfin que, s'il faut tant de monde autour des ministres, c'est surtout *pour répondre aux recommandations*, c'est-à-dire qu'il faut créer des fonctionnaires pour recevoir les gens qui viennent demander à être fonctionnaires, leur donner de l'eau bénite de cour et répondre à leur volumineuse correspondance.

Tout cela, on l'avouera, est assez « représentatif » d'un état social.

IV. — COUP D'ŒIL SUR LES REVUES

Le progrès agricole.

Nous lisons dans le *Cosmos*, à propos du concours agricole qui s'est tenu à Paris le mois dernier :

« Comme tous les ans, nous avons été stupéfaits de constater combien cette exposition spéciale a d'attraits pour les Parisiens et les Parisiennes, car nous restons portés à croire que les agriculteurs et les éleveurs sont plus justifiés à y trouver quelque intérêt. Quoi qu'il en soit, les allées entre les boxes étaient toujours encombrées par une foule compacte, et près des cages à volaille et des petits animaux, c'était de la frénésie. N'y a-t-il pas un peu de snobisme dans cette démonstration? Au surplus, nous reconnaissons qu'elle doit constituer une véritable satisfaction au légitime orgueil de nos éleveurs, et, ne fût-ce qu'à ce titre, elle a son utilité.

« Dans la partie des machines, un fait très remarquable frappait à première vue : l'entrée en scène, définitive et générale, des moteurs mécaniques dans les opérations de l'agriculture, et cela en dépit de la loi sur les accidents du travail, qui augmente singulièrement, dans ces conditions, les responsabilités des propriétaires et fermiers. Les moteurs à pétrole, et à alcool carburé bien entendu, se rencontraient partout, s'appliquant à tout. Des constructeurs intelligents

ont enfin pensé que pour les travaux agricoles il n'était pas nécessaire d'avoir des moteurs de luxe avec cuivres polis, organes nickelés, etc., et, négligeant ce qui flatte l'œil, mais n'améliore pas la machine, au contraire quelquefois, ils ont su établir des moteurs robustes aux prix les plus abordables. On trouve aujourd'hui des moteurs de 3 chevaux, du prix de 600 francs, et le dernier mot n'est pas dit. Or, un moteur de cette force suffit à la plupart des travaux de la ferme.

« Les opérations de la laiterie deviennent une question vitale pour certaines de nos provinces, depuis les progrès faits dans le monde entier, et par suite de l'importation des beurres et même des fromages des contrées les plus éloignées, l'Australie et la Sibérie, par exemple. Cette situation a incité les constructeurs à chercher avec ardeur la perfection dans la conception des appareils spéciaux à cette industrie; on y constate les plus grands progrès. L'écrémeuse à bras existe réellement aujourd'hui; il y a quelques années, on la présentait déjà, mais alors, à ses débuts, elle demandait des bras de fer; voilà pour les petites exploitations; pour les plus grandes, on a établi les appareils les plus puissants; ici le moteur mécanique s'impose et actionne écrémeuses, barattes, malaxeurs, etc., seuls moyens d'obtenir, à bon marché et sans perte, des produits de haute valeur. »

V. — SOCIÉTE DE SCIENCE SOCIALE

Nouveaux membres.

Ont été reçus membres de la Société pour le développement de l'initiative privée et la vulgarisation de la Science sociale :

M. Eugène Baudoux, à Genappe (Brabant).

M. Joao de Vasconcellos, sous-lieutenant d'infanterie, à Porto (Portugal).

VI. — A TRAVERS LES FAITS RÉCENTS

En France. — Le mouvement régionaliste. — Le féminisme et les beaux-arts. — Une association communiste d'électriciens. — La grève des déménageurs.
Dans les colonies. — La population de Tananarive. — La vente des fusils au Sénégal.
A l'étranger. — Le rachat des terres en Irlande. — La question des consulats en Suède et en Norvège. — Les nègres millionnaires à New-York.

En France.

A côté des événements qui agitent le monde politique, et qui passionnent trop pour qu'on puisse les traiter ici, à côté des inquiétudes qui se manifestent dans le monde économique et financier au sujet des énormes déficits budgétaires et de la nécessité de « créer de nouvelles ressources », autrement dit d'établir de nouveaux impôts, un groupe restreint, mais intéressant, poursuit sa compagne en faveur de la décentralisation, ou, comme disent quelques-uns, du « régionalisme ».

Depuis quelques semaines, le secrétariat de la « Fédération Régionaliste Française » a inauguré une discussion méthodique sur les points principaux de son programme. Cette discussion ou échange de vues a lieu tous les jeudis soirs au siège du Secrétariat, 15, avenue des Gobelins. Le premier « jeudi régionaliste » a été consacré aux « rapports de la misère en Bretagne avec le régionalisme économique ».

Puis a été discutée la question des centres régionaux. M. Charles-Brun a exposé les systèmes qui paraissent avoir le plus de chance de succès.

Pour M. Jules Legrand, député, la création des centres doit précéder la formation des régions, et c'est par une centralisation provinciale qu'il faut lutter contre Paris et le pouvoir central.

M. Worms, directeur de la *Revue de Sociologie*, estime que, en dehors de toute régionalisation, de grands centres industriels pourraient se constituer dans certaines villes, tandis que d'autres, de moindre importance, seraient des centres purement intellectuels et universitaires.

M. Clapier se range à cet avis et propose cinq à six *couples de centres;* à un centre économique, on associerait un centre intellectuel : la région pourrait naître ensuite de cette double et forte impulsion.

D'autres questions ont été ensuite discutées :

Le 5 mars, l'Enseignement régional de l'histoire;
Le 12, les Universités régionales;
Le 26, les ports francs et les zones franches.

Ce groupe a fondé un organe spécial : l'*Action régionaliste*, et se propose de réunir les premiers « cahiers des revendications régionalistes ».

*
* *

D'autres revendications continuent à faire du bruit. Ce sont celles des « féministes », mais nos lecteurs savent que le féminisme le plus bruyant n'est pas celui dont les réclamations importent le plus. On enregistre parfois, comme des victoires pour « la femme », des faits assez insignifiants, en définitive, pour « les femmes », mais qui ont pour eux, selon le dialecte spécial des journalistes, d'être des « événements essentiellement parisiens ».

C'est pourquoi l'on a beaucoup parlé, à propos des concours du prix de Rome, des « candidates » qui ont tenu à y prendre part cette année. Onze jeunes filles se sont présentées au concours d'essai dans la section de peinture. L'une d'entre elles, Mlle Rondenay, a été admise à participer aux épreuves définitives. Deux autres jeunes filles se sont présentées pour la sculpture. Un mouvement analogue se dessine au Conservatoire pour le prix de musique, et il en est résulté, dans une foule de journaux d'opinions diverses, des hymnes enthousiastes en l'honneur du « bon féminisme ».

Il est certain qu'il n'y a aucune raison pour que les femmes artistes n'obtiennent pas, lorsqu'elles les méritent, les honneurs réservés jusqu'ici aux artistes du sexe fort. Toutefois, il convient d'observer que les peintres et les sculpteurs masculins surabondent déjà, et encombrent littéralement cette carrière des arts, si difficile pour celui ou celle qui veut y trouver un gagne-pain. Au point de vue pratique, il n'est donc pas à croire que l'activité féminine trouve, de ce côté, un débouché bien sérieux. D'autres travaux moins brillants, mais plus rémunérateurs, contribuent et contribueront davantage à améliorer la situation des jeunes filles désireuses d'exercer utilement leur activité et de se créer, à l'encontre des traditions, de nouveaux moyens d'existence. Le jour où l'on a admis des femmes dans les banques, par exemple, on a certainement plus fait pour l'émancipation féminine que l'on fera le jour où la première élève femme franchira le seuil de la villa Médicis.

*
* *

Un exemple intéressant de nouvelle organisation du travail, mais pour les hommes, a été signalé dernièrement, quoique d'une manière

assez vague. Il s'agit de l'*Association communiste des ouvriers électriciens*.

Les travailleurs qui la composent s'interdisent d'une façon absolue de toucher une part quelconque des bénéfices réalisés par eux. Ces bénéfices seront attribués à la propagande sociale et à la constitution d'une caisse d'invalidité. Chaque camarade — c'est en cela que s'applique le principe communiste — touchera la même rétribution, qu'il soit employé, ouvrier ou manœuvre. Enfin la journée de 8 heures sera établie.

L'épithète « communiste », on le sait, n'est plus guère à la mode. Le mot subsiste cependant, et la chose aussi, malgré les modifications que l'idée primitive a subies presque partout sous l'influence récente des théories socialistes. Comme on le voit, dans le système de nos électriciens, chacun touchera le même salaire, quel que soit son travail. C'est très agréable pour ceux qui produisent peu, moins agréable pour ceux qui donnent la somme d'efforts la plus intense. Pour que ceux-là consentent à rester longtemps dans l'association, il est indispensable qu'ils fassent preuve d'une véritable abnégation. Le sacrifice de l'intérêt à un but supérieur devient la clef de voûte du système. C'est, en d'autres termes, le système religieux transporté dans le monde ordinaire du travail, et jusqu'à présent, l'expérience a montré que de telles combinaisons, fondées sur la prédominance des vertus morales, ne se maintiennent pas longtemps chez des ouvriers. Le jeu naturel des lois sociales porte les forts et les habiles à se réserver la plus large part de la production, au lieu de l'abandonner à autrui. C'est même ce qui a fait dégénérer en vulgaires sociétés patronales, employant des salariés, tant de sociétés coopératives de production.

∴

Parmi les salariés qui, de temps en temps, font entendre des plaintes sur la façon dont est comprise leur rémunération, figurent les déménageurs. Les déménageurs ont un travail pénible, mais très peu payé par leurs patrons. Pourquoi acceptent-ils ce faible salaire? Parce qu'il y a le *pourboire* du client, et l'usage s'est établi de porter ce pourboire à un taux très élevé. A Paris, il atteint et dépasse même cinq francs. Les patrons, qui savent cela, réduisent d'autant leurs frais de main-d'œuvre. C'est l'éternelle histoire des garçons de café et des garçons coiffeurs, qui parfois doivent, non seulement renoncer à tout salaire, mais payer quelque chose à leurs patrons pour obtenir la faveur d'être employés. Pour les déménageurs, les choses ne vont pas si loin. Il paraît cependant que, dans certaines maisons, les ouvriers travaillent gratis.

Comme l'ont fait à plusieurs reprises les garçons de café, les ouvriers déménageurs se sont donc révoltés contre le pourboire, source pour eux, disent-ils, de tracasseries et d'humiliations. Leur syndicat, constitué depuis un an environ, a pris en main la direction de cette campagne, à laquelle se sont joints plusieurs journaux.

Au moment où nous écrivons ces lignes, la grève se poursuit (1). Les déménageurs réclament un salaire fixe : huit francs par jour. Le pourboire ne sera plus ni imposé, *ni demandé au client* — on le promet du moins — mais laissé à son bon plaisir. D'eux-mêmes, les ouvriers ont consenti un règlement déclarant que les hommes frappés d'une peine disciplinaire pour avoir exigé un pourboire sans qu'il y ait eu travail supplémentaire, ne seront pas secourus par la chambre syndicale en cas de renvoi.

Dans leur déclaration de grève, les ouvriers ont affirmé qu'aucune entrave ne serait apportée de leur part à la liberté du travail.

La cause des déménageurs est intéressante; mais il y a, *dans les choses mêmes,* dans la nature de leur travail, un point faible qui menace toujours la réforme. La personne dont on déménage les meubles a un intérêt évident à surexciter le zèle et le soin des déménageurs. Le pourboire volontaire subsistera donc toujours. Si l'on continue ou si l'on se remet à le donner habituellement, l'ouvrier ne pourra se défendre de le réclamer au besoin, par insinuation ou autrement. Il est bien des petites complaisances qu'un déménageur peut avoir ou ne pas avoir, et c'est par là qu'on tient le « bourgeois ». Si les patrons savent que la pratique du pourboire a repris son cours, ils recommenceront à diminuer les salaires, d'autant plus que, la profession étant rémunératrice, ils seront assiégés de demandes d'embauchage. Certes, il serait très utile d'extirper le pourboire, là et ailleurs. Mais le pourra-t-on? Et si les déménageurs eux-mêmes étaient *sûrs* de ne rien recevoir en sus de leur salaire, quelle que soit la qualité de leur ouvrage, les meubles du client ne risqueraient-ils pas de s'en ressentir fâcheusement?

En fait, les clients risquent de payer finalement les frais de la guerre. Les entreprises de déménagement, alléguant la hausse des salaires, augmenteront leurs prix du montant présumé des pourboires dont on aura décrété la suppression. Puis, peu à peu, les pourboires renaîtront sans que les tarifs du patron redescendent. C'est du moins ce qu'on peut craindre, étant donné les faits analogues qui se sont produits pour le prix des consommations de certains cafés, à la suite des grèves des garçons.

(1) Elle est terminée maintenant. Les déménageurs ont eu gain de cause.

Dans les colonies.

Le gouverneur de Madagascar a fait faire, vers la fin de 1902, le recensement de la population de Tananarive.

La capitale de la grande île compte maintenant 57.675 habitants, en augmentation de 3.846 sur l'année précédente.

Les Européens sont au nombre de 3.054, dont 1.334 civils et 1.720 militaires. L'élément militaire l'emporte toujours sur l'élément civil, mais ce dernier a augmenté d'environ 400 unités, alors que l'élément militaire a plutôt subi une légère diminution.

Dans la population malgache, il faut signaler une particularité curieuse, mais dont la cause ne nous est pas connue. Le nombre des femmes l'emporte très notablement sur celui des hommes. La population féminine est en effet de 31.444 âmes contre une population masculine de 23.482 âmes. L'une est à l'autre, à peu près, dans la proportion de 3 à 8.

L'augmentation rapide de la population a paru constituer un symptôme intéressant. On calcule que, dans dix ans, la ville de Tananarive sera bien près d'avoir 100.000 âmes si l'accroissement de la population indigène seule continue à s'opérer dans les mêmes proportions

*
* *

Les indigènes de plusieurs régions de l'Afrique, à force de se frotter aux Européens et d'entretenir avec eux des relations commerciales, commencent à se trouver approvisionnés de beaucoup de marchandises européennes. Quelquefois c'est un bien, comme lorsqu'il s'agit de vêtements ou d'instruments de travail. D'autres fois c'est un mal, comme lorsqu'il s'agit d'alcool ou d'armes à feu.

Ce dernier genre de commerce, on le conçoit, peut devenir assez dangereux, soit pour les blancs, soit pour les noirs eux-mêmes, dans les endroits où ils s'exterminent entre eux.

C'est pourquoi des conventions internationales ont été faites pour interdire cette importation, et pourquoi aussi, de temps à autre, les autorités coloniales sont obligées de prendre des mesures pour faire respecter ces conventions. L'intervention des pouvoirs publics est nécessaire en la circonstance, vu que l'intérêt privé des importateurs est évidemment contraire à l'intérêt général et qu'on ne peut compter sur les commerçants pour mettre un frein à l'abus dont ils profitent.

En conséquence, le gouvernement du Sénégal, par un avis inséré au *Journal officiel de la Colonie*, vient d'informer le public que la vente des fusils à piston par les commerçants du Sénégal est rigoureusement limitée comme suit :

1° Aux Européens ou assimilés;

2° Aux indigènes notoirement connus, après autorisation des maires ou administrateurs, suivant la résidence de l'intéressé.

Pour ces deux catégories, il ne pourra être livré plus d'une arme à la fois;

3° Aux marchands d'oiseaux, sous leur responsabilité personnelle, en nombre indiqué par les maires ou administrateurs.

Aucune vente ne pourra être opérée dans aucun autre cas sans exposer le commerçant à des poursuites,

Depuis plusieurs années, en effet, l'usage s'était établi au Sénégal de permettre la vente des fusils à piston sans aucune des garanties ni des restrictions prévues à l'article 4 de l'acte de Bruxelles.

Il paraît que, sur les autres points de la côte d'Afrique, la défense générale est mieux respectée.

Il est dommage que le trafic de l'alcool et des liqueurs frelatées ne soit pas surveillé aussi sévèrement que celui des armes. Malheureusement, l'intérêt des Européens est ici moins directement en jeu.

A l'étranger.

M. Balfour, d'accord avec ses collègues du ministère britannique, a déposé un projet de loi relatif au rachat des terres en Irlande et destiné à faire cesser, s'il est possible, les conflits entre propriétaires et tenanciers qui désolent ce malheureux pays depuis si longtemps, et que viennent encore compliquer tantôt la question de religion, tantôt la question de race.

M. Balfour part de ce principe que la question politique, en Irlande, perdra beaucoup de son importance le jour où sera résolue la crise causée par la misère des paysans. Le problème était donc de rendre la terre à ceux qui la travaillent sans spolier cependant ceux qui la possèdent légalement.

Une réunion composée des représentants des propriétaires et tenanciers a d'abord étudié la question, et l'on s'est mis d'accord sur le principe du rachat des terres.

Ce rachat se fera avec le concours du gouvernement et sous la surveillance d'une commission des domaines formée de trois membres. Les propriétaires recevront en paiement de leurs terres une somme égale à leurs loyers capitalisés pendant 28 ans. Les tenanciers les achèteront moyennant une somme égale à leurs loyers capitalisés pendant 25 ans. Il y a donc un écart de 3 ans pour lequel le gouvernement britannique demandera aux contribuables une somme de 12 millions de livres sterling ou 300 millions de francs.

Le gouvernement, si le projet est adopté, avancera une somme de 150 millions de livres, soit 3 milliards 750 millions de francs, qui sera répartie sur une quinzaine d'années et sera fournie par la création d'une dette. Cette dette portera intérêt à 2 3/4 % et sera remboursée par les tenanciers sous forme de versements annuels. Les fermes à racheter sont au nombre d'environ quatre cent mille.

Comme on le voit, c'est une « loi agraire », la plus importante peut-être qui ait jamais été conçue. Il faudra, si on l'entreprend, une grande persévérance en même temps qu'un grand doigté pour la mener à bonne fin. Au point de vue politique, observons ce fait curieux que la mesure est proposée par un ministère conservateur, alors que, jusqu'à présent, c'étaient plutôt les libéraux qui prenaient l'initiative des réformes en faveur de l'Irlande. Mais, précisément, ce ministère cherche à enlever aux libéraux l'appui des Irlandais qui déjà, dans la question de l'enseignement libre, ont appuyé les projets du gouvernement anglais.

∴

Il n'y a pas moins de barrières morales entre le Suédois et le Norvégien qu'entre l'Anglais et l'Irlandais. Mais, dans la péninsule scandinave, chaque peuple a son autonomie à peu près parfaite, ce qui permet d'éviter bien des problèmes dont la solution préoccupe si souvent les hommes d'État britanniques.

Il y a pourtant, sur des points secondaires, des conflits entre la Suède et la Norvège. Une question depuis longtemps pendante, par exemple, était celle des consulats. Le même homme pouvait-il avec avantage être à la fois consul de Suède et consul de Norvège. Longtemps le gouvernement suédois l'a pensé ainsi, mais les Norvégiens n'étaient pas de cette opinion, et pensaient que la distinction des intérêts représentés justifiaient la distinction des personnes qui les représentent. Des négociations ont donc eu lieu entre les deux pays, comme entre deux nations absolument étrangères, et il a été décidé que chacun possédera ses consulats, relevant les uns du gouvernement suédois, les autres du gouvernement norvégien.

On affirme d'ailleurs que la question n'est pas entièrement résolue et que, le principe une fois admis, la Suède et la Norvège ont encore à s'entendre pour en régler l'application par des lois similaires, lois qui doivent être votées séparément par chaque pays. Un point particulièrement délicat est celui des relations à établir entre les consuls des deux nations et le ministère des affaires étrangères, qui est unique. En effet, la Suède et la Norvège ne sont *un* qu'au point de vue diplomatique, et ces deux pays offrent, plus encore que la Hongrie et l'Autriche, un exemple absolument typique de la dualité absolue

des nationalités sous un sceptre identique. Seules, la personne du roi et la fiction diplomatique établissent un lien entre les deux versants de la péninsule. Pour tout ce qui n'est pas rapport politique avec l'étranger, la séparation est complète. Du reste, peu importe au Norvégien, comme aux Saxons primitifs, la personne ou la dynastie en qui s'incarne la souveraineté, pourvu que cette souveraineté respecte scrupuleusement son indépendance.

*
* *

L'indépendance est douce à bien des gens, et notamment à certains nègres des États-Unis qui, favorisés par leurs aptitudes ou par les circonstances, sont parvenus à ce qu'on appelle une jolie situation. Le souvenir de l'esclavage subi par plusieurs générations d'ancêtres doit faire apprécier davantage, en des cas semblables, le bonheur d'être des citoyens libres et de jouir pleinement de tous les bienfaits de la civilisation.

La seule ville de New-York compte, dit-on, de deux à trois cents nègres ayant chacun plusieurs millions de fortune. Ces heureux font bande à part, ont leurs cercles, et constituent un petit monde non moins fermé aux blancs que l'ancien faubourg Saint-Germain pouvait l'être jadis aux gens de roture. Mais cela ne les empêche pas d'avoir leurs fêtes splendides et leurs luxueuses réceptions. On sait que les noirs enrichis aiment la toilette. Les occasions de manifester ce goût ne leur manquent pas. Sans frayer avec la « société » blanche, ils copient donc ses allures et jouissent comme elle des divertissements de la « haute vie ».

On prétend que ces nègres enrichis aiment à prendre exclusivement des blancs comme domestiques, alors que bien des personnes opulentes, aux États-Unis, se font servir par des noirs. Cela se comprend. Il y a là une petite revanche. Il faut observer en outre que ces domestiques, étant choisis parmi les Européens immigrés, n'ont pas eu le temps de s'imprégner des préjugés si courants là-bas contre la race noire et considèrent comme chose toute naturelle de servir un autre homme, de quelque couleur qu'il soit. C'est encore, pour cette catégorie de maîtres, le meilleur moyen d'être bien servis.

Malgré tout, il se passera du temps avant que l'antipathie disparaisse en Amérique entre blancs et noirs, et l'on sait que, jusqu'à présent, toutes les tentatives hasardées en haut lieu pour faire passer dans le domaine pratique la théorique égalité des citoyens de toutes couleurs ont soulevé des clameurs très vives. Dernièrement encore, le maire de Charleston essayait d'obtenir de la Cour fédérale

une ordonnance à l'effet d'empêcher le docteur William Crum, qui est nègre, de prendre possession de la charge de directeur des douanes dans cette ville, malgré sa nomination par M. Roosevelt. Ce qui prouve que, si la guerre de Sécession a empêché les blancs du Nord et du Sud de creuser un fossé entre eux, elle n'a pas réussi à combler celui qui existait entre les deux races.

Gabriel d'Azambuja.

VII. — BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

La Situation économique comparée de la France et de l'étranger, par M. Georges Blondel. — Plaquette de 46 pages. Lecoffre, Paris.

Cette excellente petite brochure est éminemment propre à montrer comment nos affaires sont aujourd'hui gérées, et quelle est notre situation vis-à-vis de l'étranger. En dépit de ses ressources admirables, en dépit des qualités et de l'esprit laborieux de ses habitants, la France fait aujourd'hui moins de progrès que la plupart des autres nations, sa situation financière est déplorable, le rendement des impôts diminue et la richesse nationale n'augmente plus. M. Blondel indique les principales causes du malaise actuel, et le fait avec netteté, sobriété, précision.

Écoles d'infirmières et de garde-malades, par Louis Rivière. — Victor Lecoffre, Paris.

L'auteur de cette courte et substantielle brochure a étudié comment se fait, en Angleterre, en Allemagne, dans les Pays-Bas et en Suisse, l'éducation du personnel secondaire des hôpitaux. Il compare ce qui se fait ailleurs avec ce qui se fait en France, soit par les commissions administratives, soit par les sociétés privées, soit par l'intervention officielle. Il conclut en réclamant l'instruction professionnelle des infirmières, quelles qu'elles soient, laïques ou religieuses, en réclamant seulement pour toutes la liberté du dévouement.

Cette amélioration de la valeur technique du personnel « soignant » est en effet réclamée par les progrès de la science, et, sur certains points, on n'y a pas assez songé.

Le Directeur Gérant : Edmond Demolins.

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT ET Cie. — PARIS

QUESTIONS DU JOUR

L'ÉDUCATION RATIONNELLE
DE LA VOLONTÉ
ET SON EMPLOI THÉRAPEUTIQUE

A PROPOS D'UN LIVRE RÉCENT (1)

La nécessité de l'évolution vers le particularisme, tel est le résultat pratique qui ressort de toutes les découvertes de la Science sociale.

La Science sociale établit cette vérité; mais ne saurait l'imposer à chacun personnellement.

Dans une de ses lettres, M. de Tourville répond à l'objection que fait naître cette observation : « Vous paraissez, écrit-il à un « de ses amis, un peu scandalisé de l'impuissance de la Science « sociale à s'imposer à des « amis » *qui n'en veulent pas;* vous « avez pourtant assez l'expérience des esprits pour savoir qu'on « ne profite pas auprès de ceux qui, loin de s'ouvrir, ou de se « prêter à ce qu'on leur propose, ont de bonnes raisons *person-* « *nelles* pour se fermer et se cabrer. C'est ce qui accentue la li- « berté et la responsabilité de chacun dans ses propres destinées, « et le peu de compte que nous devons faire de notre action sur

(1) *L'Éducation rationnelle de la volonté. Son emploi thérapeutique*, par M. le Dr Paul Émile Levy. Paris, Alcan, édit.

« les autres, si les autres ne coopèrent pas dans cette œuvre à « deux.

« La Science sociale, *comme toute chose en ce monde*, est faite « *pour ceux qui veulent bien s'en servir.* »

Pour nous convaincre, la Science sociale, comme toute espèce de doctrine, a donc besoin d'abord que notre volonté ne soit pas *mauvaise*, ne fasse pas obstacle à la vérité. Elle a besoin ensuite de notre *bonne* volonté et de toute notre volonté, car elle ne nous demande rien moins que de dépouiller le vieil homme et de renaître à nouveau. C'est là l'œuvre de volonté par excellence.

De plus, le type que la Science sociale propose à nos efforts, le particulariste, a pour caractère une volonté supérieure :

« Cette énergie d'action dont la race anglo-saxonne donne « l'exemple, dit encore M. de Tourville, consiste surtout dans la « fermeté réfléchie de l'esprit et dans une saine vigueur corpo- « relle. »

Et plus loin, définissant les qualités du particulariste : « L'*effort* « *personnel*, dit-il, consiste à ne pas mettre à contribution l'ef- « fort d'autrui pour ce qu'on peut faire soi-même. L'*activité* « consiste à mettre ce qu'on a de forces d'action aux choses « qu'on a à faire. L'*initiative* consiste à faire par son propre con- « seil et de son propre mouvement aussi bien et mieux que ce à « quoi on pourrait être déterminé par le conseil et l'impulsion « d'autrui. »

Or il faut plus de volonté pour faire effort personnel que pour mettre à contribution l'effort d'autrui; plus de volonté pour concentrer toutes ses forces d'action à ce qu'on fait que pour s'agiter et s'éparpiller sur un vaste théâtre dont la superficie sert d'excuse au superficiel de notre action et ne permet que l'agréable mais improductive occupation de l'affairé ou du dilettante; plus de volonté enfin pour se faire son propre moteur et son conseil que pour obéir au conseil et requérir l'impulsion d'autrui.

Ainsi, destruction de la mauvaise volonté pour permettre à l'intelligence de s'éclairer et d'arriver à la connaissance de la

vérité bien établie; bonne et forte volonté pour dépouiller le vieil homme d'abord, puis pour renaître dans un homme nouveau, d'une volonté supérieure : voilà ce que nous impose l'évolution vers le particularisme.

Nous avons donc besoin de toute notre volonté. Bien plus, nous avons tellement besoin de l'accroître, que l'on ne peut se douter de ce qu'est le particularisme sans dresser l'oreille à cette formule : « éducation de la volonté » ; on ne peut être aspirant particulariste sans frémir à la pensée de laisser passer quelque connaissance relative au maniement de sa volonté, d'ignorer quelque chose de ce qui peut la rendre plus forte, plus efficace.

Tel est le sentiment qui nous a fait aborder l'étude du livre de M. le Dr Lévy.

Une psychothérapie, une médecine reposant sur notre volonté éclairée, agissant sur les maux du corps et sur ceux de l'esprit, voilà ce que ce livre nous promet.

Ce livre nous a paru de nature à intéresser les lecteurs de la *Science sociale* à plusieurs points de vue.

D'abord par son *objet :*

Il y a une *question médicale*. Le vieux médecin de famille tend à disparaître. Il a déjà disparu dans bien des endroits et pour bien des personnes, tantôt remplacé par des spécialistes, tantôt perdu par son client que la vie a entraîné loin de son lieu d'origine. Ce médecin nous donnait confiance parce qu'il était notre ami, parce qu'il connaissait notre tempérament depuis notre enfance, notre hérédité même, ayant soigné nos parents. Il était pour nous un appoint moral, que nous ne pouvons retrouver auprès d'un étranger. Il est vrai que, pour chacun des soins médicaux proprement dits, le moindre spécialiste le dépasse. Quand notre médecin, peu expérimenté en la matière, nous arrachait une dent, c'était avec beaucoup de sympathie de sa part; mais, de la nôtre, avec un maximum de souffrance que le moindre spécialiste, indifférent à nos maux, sait nous épargner. Il n'en reste pas moins que nous avons perdu un soutien moral et qu'il nous manque.

Tout progrès demande à l'homme un effort sur lui-même. Il faut qu'il se mette à la hauteur de ce progrès; pour s'y adapter, il faut qu'il progresse à son tour. C'est ce que l'on entend si souvent répéter par des constatations de ce genre : « Il n'y a pas de progrès sans compensation ». Cette compensation est, dans la plupart des cas, le travail sur nous-même que nécessite le progrès, et je ne prétends pas que certains ne préféreraient pas moins de progrès et moins de travail; mais le choix ne nous est pas laissé. Le progrès se présente d'abord et il est généralement adopté d'emblée, justement parce qu'il constitue une amélioration indiscutable. Les imprévoyants la voient seule, ne doutant pas qu'ils ne soient en état d'en profiter. Ce n'est que plus tard qu'ils regrettent d'avoir à payer ce progrès; non pas qu'il ne vaille son prix, mais parce qu'ils l'ont acheté à crédit et qu'il leur semble dur que l'on exige le paiement de ce dont ils jouissent depuis longtemps et qu'ils croyaient avoir acquis sans débourser.

Ayant successivement délaissé notre ami de famille, médecin à tout faire, pour le dentiste, pour l'oculiste, pour l'auriste, pour le chirurgien, pour les spécialistes de la gorge, de l'estomac, des névroses, qui guérissent là où il échouait, où retrouverons-nous cette sympathie, cette connaissance générale de notre tempérament et de nos antécédents, qui nous donnait confiance, qui nous soutenait dans nos petites misères? A qui demanderons-nous ces conseils quasi quotidiens, que nous ne pouvons payer quarante francs, si ce n'est à nous-mêmes? Il nous faut devenir un peu notre propre médecin.

Ici aussi, c'est un effort; mais, ici aussi, c'est un progrès. A condition d'en être capable, et il suffit pour cela d'être attentif, avec un peu de bon sens, ne serons-nous pas à nous-même notre meilleur médecin habituel, en nous appuyant sur les spécialistes pour les cas dépassant notre compétence? N'y gagnerons-nous pas, ne nous développerons-nous pas en vertu même de ce fait? Des particularistes dont la devise est *Self help* ne seront-ils pas heureux et fiers de relever d'eux-mêmes sur un point relativement auquel ils étaient restés

jusqu'ici en tutelle? Enfin, répétons-le, le médecin de famille disparaissant, nous n'avons pas le choix. Il s'agit de remplacer cet appui moral que nous trouvions en lui ou d'en souffrir. Ce sont des considérations qui nous font souhaiter la bienvenue à une *médecine personnelle* comme celle que nous présente M. le Dr Lévy.

Mais ce n'est pas seulement par son objet que cette étude intéresse la *Science sociale*, c'est aussi par sa *méthode*.

D'abord, c'est une œuvre strictement scientifique, produit de la méthode scientifique, la méthode d'observation. Point d'*a priori*, des faits et des faits observés, rapprochés, classés. Une théorie en ressortant, et cette théorie, immédiatement soumise à la confrontation des faits, contrôlée par l'expérimentation. Le livre de M. le Dr Lévy donne cette impression d'un bout à l'autre. Dans la première partie, par l'observation des faits, il aboutit à la théorie et indique la marche pratique à suivre; dans la seconde, il rapporte et commente les expériences tentées sur eux-mêmes par six de ses adeptes qui ont suivi sa méthode en notant leurs observations.

Et ce n'est pas seulement par sa méthode, mais par le fruit de cette méthode que cette étude intéresse la *Science sociale* à un point de vue très spécial. La *Science sociale* est la première des sciences qui ait étudié l'homme complet. Elle a son objet bien défini — les relations de l'homme avec ses semblables — mais en s'en tenant à ce point de vue, sous prétexte qu'elle n'étudie pas le reste, elle ne nie pas ce reste et sait en tenir compte. C'est ainsi que, si les relations de l'individu avec lui-même ne sont pas l'objet de son étude, mais celui de la philosophie, de la psychologie, la *Science sociale*, loin de les nier, en tient compte dans ses conclusions qu'elle ne reconnaît pour justes que lorsqu'elles arrivent à cadrer avec les conclusions bien établies de cette autre science. La médecine au contraire, jusqu'ici, n'avait étudié dans l'homme que l'animal, en faisant systématiquement abstraction du reste, à peu près de la façon dont quelques-uns comprennent aujourd'hui la neutralité religieuse, neutralité qu'il devient difficile de distinguer de la

négation. Or, la médecine peut bien limiter son objet au corps, mais ne saurait faire fi systématiquement du reste, puisqu'il existe, sans fausser ses conclusions. A son grand dommage, elle ne s'en est pas privée.

M. le Dr Lévy a reconnu, dans l'homme qu'il observait à un point de vue spécial, mais sans abstraction systématique, un côté animal, un côté intellectuel et un côté moral. Il a donc affirmé l'homme comme un être à la fois animal, intellectuel et moral et en a conclu qu'à quelque point de vue que l'on se place, on doit forcément l'étudier en tenant compte à la fois de ces trois éléments constitutifs de sa nature.

Voilà une grande découverte pour notre médecine, et l'on peut dire qu'elle arrive à propos. Elle avait besoin qu'un de ses enfants la tirât de l'ornière qui faussait ses conclusions ou entravait la diffusion de ses belles découvertes.

L'année dernière, nous lisions un livre extrêmement intéressant : *la Médecine de l'Esprit*, par M. le Dr Fleury. Le titre seul prouve combien la médecine reconnaît ses propres lacunes puisqu'elle sent le besoin de traiter autre chose que le corps. Mais comment y arriver en n'étudiant que l'animal, en faisant systématiquement abstraction du reste? Dans cette étude sur l'influence si vraie, si importante du physique sur le moral, il y a beaucoup à prendre, des conseils pratiques à retenir. Malheureusement ces conclusions ne sont données que sous l'enveloppe d'un matérialisme intransigeant. On y voit bien l'influence du physique sur le moral, mais elle est si absorbante que le moral ne devient plus qu'une des manières d'être du physique. En somme, dans cette étude sur l'Esprit, l'esprit est éliminé.

M. le Dr Lévy évite cet écueil. Son étude, au contraire, est celle de l'influence du moral, il s'en occupe spécialement; mais il reconnaît hautement l'influence non moins réelle du physique et il en tient compte à tous moments, bien que son sujet soit justement l'étude de l'influence contraire. Avec lui, on ne se trouve plus en présence de l'animal seul ou de l'âme seule, exclusivisme que n'a pas moins pratiqué, et avec d'aussi graves

inconvénients, le parti opposé; on a devant soi l'homme, étudié à un point de vue spécial, mais non amputé et rendu méconnaissable pour les besoins d'une cause qui reste affaiblie et faussée par cet arbitraire.

M. le Dr Lévy ne nie pas la médecine du corps, ni celle de l'esprit par le corps, et ne vise pas à les remplacer en les supprimant; mais il croit légitime de placer à côté d'elles la médecine de l'esprit. Ces diverses médecines peuvent et doivent, suivant les cas, s'employer alternativement et souvent se combiner.

M. le Dr Lévy, grâce à cette application de la méthode scientifique à tout ce qui tombe sous l'observation dans l'homme, et non plus à un seul de ses côtés, a fait une œuvre vraiment originale, qui ouvre une voie nouvelle et incomparablement fructueuse. Une des preuves en est que son étude produit deux impressions bien connues des adeptes de la *Science sociale*.

La première impression est celle du scepticisme; devant cette richesse d'aperçus nouveaux, on est tenté de croire au rêve, à l'utopie. La seconde impression, contradictoire, est celle du connu, de la vérité de La Palisse. On est tenté de s'écrier : « Mais c'est tout bonnement l'influence du moral sur le physique, c'est archi-connu! Ces impressions, je les ai ressenties moi-même bien des fois. » Mais, si c'est si connu, pourquoi en avons-nous été d'abord étonnés jusqu'à l'incrédulité? C'est donc qu'il y avait du nouveau dans ce connu. Pouvions-nous nous attendre à la découverte d'une nouvelle faculté dans l'homme? L'observation ne porte jamais que sur l'observable et, sur un sujet aussi anciennement connu que l'homme, elle ne peut guère porter que sur du connu; la découverte est seulement de le faire mieux connaître, d'en tirer un parti qu'on ne soupçonnait pas, et ce but est atteint, comme le prouve notre étonnement du début.

Les sceptiques qui tremblent d'être dupes et les paresseux qui, redoutant par-dessus tout l'effort, réclament l'absolu, pour le tenter, feront ici une objection qui, précisément, contribue à

nous inspirer confiance. C'est que cette méthode n'aboutit pas à l'absolu. Ce n'est pas une panacée; elle ne supprime pas tout ce qui existait avant elle; elle recommande au contraire d'en continuer l'usage partout où il se montrait efficace; elle ne promet même pas par elle-même de guérir radicalement tous les maux quelconques. Elle se borne à promettre, dans tous les cas où on l'emploiera, soit seule, soit combinée avec la médecine ordinaire, un soulagement au moins indirect et souvent la guérison. N'est-ce pas suffisant?

Pour éviter des malentendus, nous commencerons par quelques considérations sur la volonté, telle que la comprend M. le Dr Lévy et telle qu'elle est en effet; puis nous résumerons, aussi fidèlement que possible, l'exposé de la méthode d'éducation rationnelle de la volonté pour son emploi thérapeutique et pour notre *self-improvement*.

La volonté est notre faculté d'action. Connaître et agir sont les deux grandes opérations de l'homme, auxquelles correspondent ses facultés de connaissance : raison, sens intime, sens externe, et sa faculté d'action, la volonté. Cette faculté n'est pas une faculté *créatrice*. Elle ne crée pas le pouvoir; le germe nous en a été donné avec la vie; mais elle l'emploie pour accepter ou refuser ce qui s'offre à nous; elle met en mouvement les puissances qui sont en nous; par l'*attention*, elle peut même concentrer les puissances de toutes nos fonctions pour mettre en œuvre une fonction déterminée. C'est ainsi que pour écouter plus attentivement, en cas de danger, nous suspendons notre respiration. Le langage vulgaire rend bien compte de cette suspension des fonctions, de cette concentration de leurs puissances au profit d'une seule quand il dit qu'un homme est « tout yeux, tout oreilles ».

Si l'*effort* volontaire est un fait de volonté, il faut se garder d'en faire la volonté tout entière. L'effort est, en somme, la forme héroïque de la volonté. Rien n'égale le juste éclat dont on l'entoure pour les effets qu'il produit en des cas exceptionnels, mais il n'est admirable qu'à sa place, exceptionnellement.

L'effort est à la volonté ce que l'amabilité est à la bonté; c'en est l'épanouissement, la fleur; il la couronne, mais ne saurait prétendre à la remplacer. Ainsi en est-il de tous les héroïsmes. Parce qu'ils sont la plus belle expression d'une vertu, ils ne remplacent pas ses expressions plus humbles, mais d'un emploi plus commun. Les vertus héroïques doivent se superposer aux autres vertus plus modestes de la vie journalière et non en tenir lieu. C'est un travers de paresseux que de se réserver le rôle de l'héroïsme dans la vie quand on prétend s'exonérer par là du reste. Cette supercherie prépare bien des déconvenues et fait des dupes de ceux qui, plus ou moins consciemment, avaient choisi aux dépens du prochain le maximum de gloire avec le minimum de travail. Malheureusement et pour presque tous les ordres de choses, l'éclat qui s'attache à l'héroïsme nous a tellement séduits en France que nous avons fait bon marché du reste. A force de nous dire que le *plus* supposait le *moins,* nous nous en sommes crus dotés, puisque nous poursuivions ce *plus,* et nous en sommes arrivés à mépriser ce *moins* qui, lui, n'est plus exceptionnel, mais quotidiennement vital. Nous l'avons méconnu au point d'oublier jusqu'à son existence. Il nous faut la rapprendre.

C'est ainsi que, pour rester dans notre sujet, nous avons confondu l'effort avec la volonté au point d'avoir cru que, par l'effort seul, pouvait toujours se réaliser le fameux dicton : « Vouloir c'est pouvoir » ; tandis qu'il doit le plus souvent sa réalisation à la patience et à la longueur de temps qui font plus que force ni que rage. De cette confusion sont résultées des déconvenues sans nombre. Notre susceptibilité générale provient de la disproportion entre nos prétentions et la réalité à laquelle nous nous heurtons. Nos efforts épuisants et la constatation de leur impuissance nous ont conduits au pessimisme. Considérant l'effort comme puissance créatrice, mais constatant le peu que nous pouvons par lui, nous sommes arrivés à croire à la fois que la volonté, c'est-à-dire l'effort, est tout-puissant et immédiatement puissant, sans préparation, pourvu qu'il soit assez énergique, et en même temps, que la volonté n'a

pas d'action sur tout ce qui nous concerne. Combien de fois n'entendons-nous pas dire et mal à propos : la volonté n'y peut rien?

Il n'est pas si simple qu'on le croit de vouloir, dit M. le Dr Lévy ; on peut et on doit apprendre à vouloir. Apprendre à vouloir, c'est apprendre à discipliner son attention, à réfléchir, pour connaître et juger ; puis, par l'attention accumulée sur l'idée, à lui donner assez de force pour qu'elle s'impose à l'esprit et se réalise en fait. Si l'effort perd cette superbe confiance dans sa toute-puissance à laquelle les faits n'ont cessé de donner les démentis les plus multipliés, la volonté, en revanche, apprend à connaître les lois auxquelles elle est soumise. Mais alors, moyennant cette soumission, elle devient vraiment maîtresse et il n'est pas de phénomène psychique ou physique, pas de point de l'organisme où elle ne puisse prétendre à agir avec la plus grande précision.

Résumons maintenant la méthode que nous propose M. le Dr Lévy.

La psychothérapie. — Et d'abord qu'est-ce que sa psychothérapie, thérapeutique physique et psychique par l'esprit? Uniquement une éducation de notre volonté pour agir sur les maux de notre corps comme sur ceux de notre esprit, et cela :

1° Par l'étude des lois qui régissent notre esprit ;

2° Par une réflexion attentive à se pénétrer de leur importance ;

3° En fortifiant sa conviction par quelques essais ;

4° En s'attachant ensuite à entretenir et à développer progressivement ce pouvoir de discipline morale et physique qui aboutit à la maîtrise de soi-même.

C'est ici une œuvre pratique, non une curiosité intellectuelle. Comprendre ne suffit pas et ne sert guère que pour donner l'idée d'entreprendre. L'application au contraire illuminera l'intelligence, en même temps qu'elle est seule à permettre de tirer profit de cette méthode. Nous nous trouvons devant un de ces cas où, après une explication, on conclut sur les doutes exprimés.

en disant : Croyez-moi, essayez. Preuve que l'on a plus de foi dans la confirmation que donneront les faits que dans l'efficacité de la parole.

La loi fondamentale de la psychothérapie : toute idée est un acte à l'état naissant. — L'observation des faits aboutit à cette grande loi. Toute idée acceptée par le cerveau tend à se faire acte. Toute cellule cérébrale actionnée par le retentissement physique d'une idée, actionne à son tour les fibres nerveuses grâce auxquelles on doit réaliser cette idée. La pensée est un acte à l'état naissant; c'est un commencement d'activité.

De nombreux exemples viennent à l'appui dans le domaine moral, dans le monde des idées, des sentiments, des volitions. Le menteur ne finit-il pas par croire aux mensonges qu'il débite? Le sceptique, par snobisme, ne se prend-il pas à son propre scepticisme? La vue de la tristesse, celle de la joie, ne provoquent-elles pas ces sentiments en nous? L'exemple du bien, du mal ne sont-ils pas contagieux?

L'idée attire la sensation : l'évocation mentale du bâillement donne envie de bâiller. Inversement, l'idée neutralise la sensation ; une bonne nouvelle peut supprimer une douleur physique. — L'idée s'achève en mouvement : on a vu des paralytiques s'enfuir dans un incendie; inversement la peur peut paralyser.

Pareillement l'idée de guérison entraîne, dans la mesure où elle est possible, la guérison effective. C'est ce qui est admis par tous. L'on dit de l'un qu'il s'est guéri à force de volonté, de l'autre qu'il s'est laissé mourir. C'est cette donnée, concordante avec les faits, qu'il s'agit d'étudier pour la mettre en œuvre par nous-mêmes, en pleine coenaissance de cause, avec précision, scientifiquement, en un mot. C'est là toute la différence entre l'influence du moral sur le physique, telle qu'elle est vulgairement connue et empiriquement pratiquée et la méthode que M. le Dr Lévy nous propose. C'est la différence qui sépare la science de la sorcellerie, la chimie de l'alchimie, l'astronomie de l'astrologie, la Science sociale des opinions sociales vulgaires.

De l'autosuggestion. — L'esprit n'a donc pas de barrières à franchir pour agir sur le corps. Il agit sur lui de plain-pied, pour ainsi dire; l'idée aboutit à la sensation ou au mouvement parce qu'elle a d'une façon constante sa représentation, sa répercussion dans notre organisme. Entre l'idée de sensation, de mouvement, et la sensation, le mouvement, il n'y a pas d'obstacle fondamental; il n'y a qu'une transformation facile, sans solution de continuité.

Quel est l'agent qui opérera cette transformation? C'est notre *attention*. S'autosuggestionner, c'est s'affirmer une idée, c'est se répéter cette affirmation; c'est, en accumulant sur elle l'attention, en la maintenant ainsi avec complaisance dans l'esprit, lui donner la vitalité nécessaire pour sa réalisation. Se suggérer une sensation, c'est, par l'attention qu'on y porte ainsi, rendre cette sensation naissante nettement perceptible. Ainsi : *mise en jeu de notre attention qui, suivant son afflux ou son retrait, amplifie ou atténue, fait naître ou abolit : tel est le mécanisme de l'autosuggestion.*

Toute idée tend à sa réalisation. Dans les phénomènes d'hypnose, en commandant à un malade de ne plus souffrir, on parvient à le guérir de sa douleur. En cas d'insomnie, en lui commandant de dormir la nuit suivante, on réussit à lui procurer le sommeil. Nous pouvons, sur nous-mêmes, provoquer, par nous-mêmes, ces phénomènes, soit immédiatement, soit, ce qui semble plus curieux et pourtant se vérifie, au terme d'une échéance plus ou moins éloignée. Bien plus, nous le faisons empiriquement et instinctivement dans bien des cas que rapporte tout au long M. le Dr Lévy. Et l'autosuggestion n'est même pas une méthode absolument nouvelle. Bien des écrits, cités par M. le Dr Lévy, font foi qu'il a eu des prédécesseurs, que sa méthode a été de tout temps au moins entrevue, parfois même parfaitement démêlée, comme le prouve l'extrait suivant du célèbre Dr Liébeault, daté de 1766 :

« C'est, dit-il, ma conviction la plus entière. Il est un art de faire réagir le moral sur le physique, non seulement chez les autres, mais aussi sur soi-même, sans l'intermédiaire d'un en-

dormeur, sans manœuvres, sans formules cabalistiques, sans fétiches, sans rien d'apparent, uniquement en concentrant son attention sur l'idée d'être guéri. Énergie, précision dans les résultats, qualités qu'aucun remède n'a à un aussi haut degré, tout homme en possède l'agent. Non pas que je nie les propriétés et l'utilité des médicaments (je viens ajouter à la thérapeutique et nullement la détruire), mais une simple négation de la maladie est toujours bien interprétée dans l'organisme et suffit à elle seule pour amener de belles guérisons. Car la médecine morale est ce qu'il y a au monde de moins empirique. Seulement, en concentrant sa pensée avec intention d'être guéri, on a déjà une science de l'art médical, en tant qu'appliquée à produire des effets curatifs. J'ai pu moi-même m'enlever une hémicranie par deux fois et en quelques minutes, seulement en en exprimant le désir, tandis que je regardais un objet avec attention. »

Du recueillement. — Moyen de renforcer l'autosuggestion. — La suggestibilité s'exalte dans le sommeil, comme le prouvent surabondamment les phénomènes d'hypnose. L'autosuggestionniste s'inspirera de ces constatations pour augmenter sa propre suggestibilité. Il s'isolera, pour mettre en disponibilité la somme d'attention que retenaient pour se produire toutes les sensations, les mouvements, les idées de l'état de veille. Cette attention, ainsi rendue disponible, pourra s'accumuler sur une idée qui, ainsi renforcée, verra s'augmenter, dans une très large mesure, sa puissance de réalisation. Il recherchera le silence, s'étendra, fermera les yeux, prendra le rythme respiratoire du sommeil et s'isolera ainsi dans un recueillement voisin d'un sommeil léger, l'état de demi-sommeil étant le plus favorable à la concentration de l'esprit, à la suggestibilité. Il n'aura pas alors recours à la tension de volonté (ou tout à fait exceptionnellement), mais à l'affirmation de l'idée qu'il veut se suggérer. Il ne dira pas : « Je veux être bien portant ou calme », mais : « Je suis bien portant, calme ». La répétition machinale de ces formules amènera peu à peu à leur suite l'idée qu'elles représentent. Il s'attachera alors à préciser cette idée, à se la repré-

senter, sous une forme plus concrète, plus vivante. Plus elle deviendra image, plus sa réalisation sera sûre. *Ce que l'on concevra bien, se réalisera aisément.* Telle est la forme la plus puissante de l'autosuggestion, le recueillement, c'est-à-dire cet état d'esprit qui s'isole de toutes choses, de toutes sensations, de toutes pensées, pour se replier sur un coin de lui-même, qui dans le calme, sans tension, sans effort, sans fatigue, vivifie et féconde quelques idées préalablement choisies, par l'attention purement contemplative qu'il leur accorde.

Hâtons-nous de prévenir que, si c'est là la forme la plus puissante de l'autosuggestion, ce n'est pas la seule. On peut et on fait de l'autosuggestion partout où l'on veut, dehors en se promenant, au milieu du bruit de la foule, mais l'autosuggestion a d'autant plus de force qu'elle sait se rapprocher le plus des conditions que nous venons d'indiquer.

L'élément émotif bien dérivé est d'un puissant secours. — C'est l'élément émotif qui, dans les cas de suggestion inconsciente, amène naturellement, spontanément, la réalisation de l'idée. Son action est donc très puissante. Gardons-nous de négliger un si incomparable auxiliaire. Habilement manié au service de l'idée pour y retenir l'attention et faciliter sa transformation en acte, il est d'un secours très puissant. Non seulement toute émotion que l'on peut tirer de l'idée doit servir à la colorer, à l'échauffer, mais encore si une émotion favorable survient, quelle qu'elle soit, hâtons-nous d'utiliser l'excitation passagère qu'elle a imprimé à notre esprit pour rendre plus efficace notre suggestion. Au lieu de laisser s'épuiser en pure perte cette somme d'énergie que représente toute émotion, habituons-nous à la dériver au profit des idées que nous désirons faire triompher en nous. Efforçons-nous même de provoquer ces émotions favorables. On ne tardera pas à être frappé de l'aisance qu'un mouvement émotif, même léger, donne au travail de l'autosuggestion.

Il n'est pas jusqu'aux émotions ou sensations pénibles qu'une tactique habile ne puisse arriver à transformer en alliés précieux, en nous accoutumant à les soumettre au contrôle de la

raison, avec la ferme intention de discipliner à notre profit ces forces hostiles.

La gymnastique psychique ou autosuggestion en acte. — Le principe de l'autosuggestion *idéative* est de se suggérer une idée et par là d'accumuler l'attention sur elle, de telle sorte que la réalisation s'ensuive, parce que toute idée suggérée tend à se produire en acte. *Se comporter comme si l'on était tel que l'on souhaiterait de l'être;* tel est le principe de l'autosuggestion en acte.

Le phénomène caractérisé par le proverbe : « l'appétit vient en mangeant » est un cas typique d'autosuggestion en acte. Qu'on simule la *traduction extérieure de l'idée* et l'idée, avec les sensations, les tendances qu'elle représente, s'éveillera, se fortifiera, se précisera de plus en plus. C'est qu'entre l'idée et son expression physique, il existe une association constante et tellement intime, qu'on ne peut agir sur l'un de ces éléments sans agir sur l'autre.

La distraction est une forme de l'autosuggestion en acte. Se distraire, c'est se comporter comme si le trouble dont on souffre n'existait pas.

Notre être moral se manifeste par une triple voie : attitude, paroles et actes. Par cette triple série de manifestations, il nous est permis d'exercer une influence indirecte, mais profonde, sur notre manière de penser, de sentir, de vouloir, en un mot sur notre caractère. Et pour y arriver, peu importe que nous ayons la foi, que nous aimions ce que nous faisons; l'essentiel est de le faire, et à force de le faire, nous finirons par y croire et par l'aimer.

L'hétérosuggestion; ses rapports avec l'autosuggestion. — M. le Dr Lévy recommande, dans les cas de faiblesse, de maladie, de neurasthénie notamment, de recourir à l'hétéro suggestion du médecin pour reconquérir la volonté, guérir de l'*Aboulie*. Une théorie trop simpliste, dit-il, considère le sujet suggestionné comme un instrument passif entre les mains de celui qui le suggestionne, apte seulement à enregistrer et à exécuter mécaniquement les ordres qu'il plaît à ce dernier de lui imposer,

et l'on accuse alors l'hétérosuggestion de détruire la personnalité humaine, d'annihiler sa volonté, son libre arbitre. *Il n'en est rien.* Le sujet que l'on suggestionne, à l'état de sommeil comme à l'état de veille, conserve son individualité, et, pour que la suggestion donnée ait toutes chances de se réaliser, il faut qu'elle se conforme à sa manière propre de penser et de sentir.

Aussi, quand l'autosuggestion est insuffisante, comme chez les neurasthéniques qui ont l'idée de l'acte à accomplir (qui veulent écrire une lettre, par exemple), mais non la réalisation de cette idée (qui ne peuvent l'écrire), l'hétérosuggestion est une aide qui produit le renforcement du pouvoir volontaire, puisque peu à peu ils arrivent à s'en passer, à devenir capables de pratiquer par eux-mêmes l'autosuggestion. Ils reconquièrent donc par elle la possibilité de faire de leurs idées des actes; l'hétérosuggestion leur a rappris à vouloir.

Mais il est d'autres hétérosuggestions que celles du médecin.

Il faut signaler, notamment, l'*hétérosuggestion qui émane de notre entourage direct*, l'atmosphère suggestive que nous respirons constamment et dont, sans y prendre garde, nous imprégnons tout notre être. Ici c'est par *le choix* que nous pouvons puissamment agir sur nous. Nous devons, par-dessus toutes choses, nous attacher à surveiller et à régler à notre profit cette action constante des autres sur nous-mêmes, en fuyant la contagion du mauvais exemple, en nous rapprochant de ceux que nous voulons imiter. C'est alors par le choix que nous faisons acte de volonté, et c'est en fuyant que nous luttons comme c'est en nous abandonnant que nous triomphons.

L'hétérosuggestion du souvenir. — Le souvenir des personnes dont nous envions les qualités, le souvenir que nous avons de nous-mêmes en évoquant certaines époques plus vaillantes de notre vie, exerce sur nous une action efficace.

L'*hétérosuggestion des livres*, enfin, est très puissante et par *le choix* nous pouvons la rendre fructueuse ou néfaste.

En somme, tout ce qui précède n'est que la description, mais

en rattachant les effets à leurs causes, de ce que fait instinctivement tout homme qui réagit. Pour se relever du coup qui vient de le frapper, que fait-il? Il se reprend, concentre sa pensée, se répète, même à haute voix, qu'il ne veut pas se laisser abattre (suggestion idéative) et, en même temps, son corps se redresse, il relève la tête (autosuggestion active); ou bien il recherchera la solitude, le silence, l'obscurité pour *se recueillir*, c'est-à-dire opérer sa réaction naturelle (autosuggestion méditative). C'est toujours la concentration du sujet sur une pensée unique. Enfin, si cette réaction personnelle ne suffit pas, *il se confie* à un ami pour qu'il le réconforte. L'autosuggestion impuissante invoque l'aide de l'hétérosuggestion.

La thérapeutique autosuggestive est donc la régularisation consciente et intelligente de cette tendance de réaction qui fait le fond de tout âme.

Hygiène morale. — Jusqu'ici, nous nous sommes surtout occupés de l'action de l'esprit sur le corps; voyons plus spécialement maintenant l'action de l'esprit sur lui-même. Quel en est le mécanisme?

Tout fait physique ou psychique, si léger soit-il, nous marque de son empreinte, dépose en nous *une tendance à revivre* sous une excitation moindre. Déjà il constitue un commencement d'habitude.

Sa répétition accentue cette tendance à reparaître et constitue l'*habitude* à proprement parler. En même temps, il devient moins conscient, il se fait plus machinalement.

Enfin l'habitude devient un *besoin,* et alors on peut arriver jusqu'à n'avoir plus conscience que de sa privation.

L'autosuggestion s'appropriera cette loi pour substituer aux habitudes subies, créées inconsciemment, des habitudes choisies.

Dans son application, elle se conforme elle aussi à la loi que nous venons d'indiquer. La première suggestion opère péniblement, car elle va à l'encontre de toutes nos habitudes actuelles de sentir, de penser et d'agir. Bientôt cependant nous sommes étonnés de voir l'idée qu'elle enferme nous devenir plus fami-

lière, sa réalisation plus aisée, et, du même coup, le trouble qu'elle est destinée à combattre perdre progressivement de son importance. Un pas de plus, l'habitude curative balance, puis supplante l'habitude morbide. Dès lors, nous avons fixé notre conquête; le redressement continuellement opéré est devenu rectitude définitive. Désormais, ce travail d'autosuggestion se fera de lui-même à notre insu. Qu'il y ait retour offensif du phénomène morbide, notre esprit s'efforcera instinctivement de l'écarter dès son apparition, avant même qu'il ait pu s'insinuer en lui.

Car, en médecine morale aussi, il faut maintenir les deux grands principes :

Prévenir plutôt que guérir.

Si le mal survient, l'extirper dès sa naissance.

L'hygiène morale est l'extension des principes de la thérapeutique morale, c'est-à-dire des lois de suggestion à tout notre être moral et à notre existence tout entière. Pour y arriver, il faut :

1° Bien nous connaître, c'est-à-dire, bien connaître notre état physique et notre état moral;

2° De la connaissance *de ce que nous sommes*, se dégagera sans efforts la notion *de ce que nous pouvons être;*

3° *De ce que nous pouvons être, nous concluons à ce que nous pouvons faire.* Cette idée, par nos observations quotidiennes, se condensera en formules toujours plus claires et impératives, qui deviendront les *principes directeurs* de notre conduite.

Ce que demande cette œuvre de longue haleine, assurément, ce ne sont pas des à-coups d'énergie : *c'est une tension modérée mais soutenue*, bien maniée et savamment renouvelée. *Ici aussi les forts seront les patients.* Elle nous donnera l'habitude de triompher de nous-mêmes, avec la conscience toujours accrue de notre force.

On ne s'y acheminera que degré par degré, mais elle donnera *le sentiment du perfectionnement continuel obtenu,* qui sera le charme de l'œuvre et donnera la force de la poursuivre.

Voici l'évolution à laquelle peut s'attendre l'autosuggestionniste :

Première période. — Il ne pense même pas à recourir à l'autosuggestion. Or, c'est là le point essentiel. Il faut qu'il s'habitue *à penser à l'autosuggestion.* Pour y arriver, il devra faire au moins deux autosuggestions par jour, à son réveil et avant de s'endormir, et les continuer jusqu'à ce que les paroles prononcées le soient *en toute sincérité,* c'est-à-dire aient complètement éveillé l'idée correspondante.

Puis, il les fera fréquemment dans la journée, à toute occasion, quelque courte durée qu'elles puissent avoir et partout. On peut s'isoler un moment au milieu de la foule et du bruit. Ce moment suffit pour que l'autosuggestion ait une action. L'habitude rend facile cette autosuggestion rapide et en même temps en fortifie l'efficacité.

Deuxième période. — L'habitude de l'autosuggestion s'affermit peu à peu. Les échecs même deviennent des enseignements en apprenant à varier ou à renforcer l'action de l'autosuggestion. On devient ainsi plus expert dans l'art de se suggestionner.

Troisième période. — Le souci de son perfectionnement moral et physique s'est emparé de l'esprit et y règne désormais. Tout est soumis à une sorte de contrôle instinctif; l'habitude de l'autosuggestion demeure toujours présente en nous comme un besoin.

L'hygiène morale devient ainsi l'art de discipliner notre esprit, notre corps, notre existence tout entière sous les lois de l'intelligence et de la raison.

C'est la raison en action. Car ces habitudes de réflexion, loin d'énerver la tendance à l'action, préviennent seulement l'agitation désordonnée et stérile que l'on décore, parfois bien à tort, du nom d'activité. Nous sommes actifs chaque fois que nous proposons à notre pensée un but précis. Les deux modes de suggestion, autosuggestion idéative et autosuggestion en acte, compléments et correctifs obligés l'un de l'autre, visent à faire de nous des hommes de pensée et d'action, mais

d'action consciente, raisonnée. L'idéal qu'ils poursuivent par leur association constante est de faire de toute pensée un acte et de tout acte une pensée. L'essentiel n'est pas d'agir beaucoup, mais d'agir bien.

Enfin, pour régler notre conduite envers nous-mêmes, deux grandes considérations doivent rester présentes à notre esprit. C'est d'abord le sentiment profond de la faiblesse de la nature humaine, qui nous préservera de la folle présomption ; puis, pour dissiper les craintes vaines, l'assurance que nous pouvons lutter victorieusement contre cette faiblesse naturelle par l'emploi persévérant et habile des ressources que nous trouvons en nous-mêmes.

Ainsi, par la reconnaissance des lois qui la régissent et auxquelles elle doit se soumettre sous peine de se frapper d'impuissance, mais aussi avec la reconnaissance de son empire universel sur notre être tout entier, la volonté — c'est bien son œuvre que nous venons de décrire — devient notre appareil de perfectionnement, la mise en action de notre raison. Alors vouloir, c'est pouvoir.

Au point de vue *médical*, nous pouvons, par la discipline de notre volonté, nous rendre maîtres dans une large mesure de notre organisme.

Au point de vue *moral, notre bonheur tout entier dépend de l'éducation de notre volonté*, puisque c'est par elle que nous apprenons à réagir, à éloigner de notre conscience le mauvais, à y fortifier le bon, et cette éducation tend, par le déroulement logique des lois de la pensée, au relèvement de notre niveau moral.

Telle est en effet la marche observée par M. le Dr Lévy. D'abord l'adepte suggestionniste cherche un apaisement à une douleur, à une tendance fâcheuse. C'est déjà la pensée d'introduire un certain ordre en soi-même, par conséquent une aspiration vers une idéal rationnel. Supprimer une douleur par sa volonté, c'est faire effort pour substituer à ce qui est ce qui doit être, tendre vers un certain idéal.

Puis l'habitude développe le pouvoir d'attention et de ré-

flexion et en même temps la puissance d'attraction et d'expansion de la suggestion. Il faut même que la satisfaction attachée à ce travail soit bien vive pour que l'on voie de nombreux malades y trouver une sorte de compensation à leur mal et en oublier, pour ainsi dire, leur désir de guérir. L'habitude amène donc une sorte de hiérarchie de nos plaisirs en faisant prédominer ce plaisir de développer notre esprit que l'autosuggestion nous a fait connaître. Mais, en même temps, nous nous rendons compte que savoir ne doit être qu'un premier pas vers une œuvre plus haute, que seule l'action qui met à profit la science, action consciente, intelligente et raisonnée, peut donner la pleine sensation de vivre. Ainsi, au-dessus des jouissances intellectuelles, nous plaçons la joie morale, que nous donne le sentiment d'une activité bien réglée. Cette activité s'emploie à se rendre sans cesse supérieure à elle-même, à satisfaire aux vraies fins de notre nature par le développement constant et harmonieux de tout notre être physique, intellectuel et moral.

L'habitude devient bientôt besoin, nécessité d'agir, de donner à notre volonté raisonnable la direction de notre vie ; et, en même temps, notre croyance à notre perfectibilité est devenue une croyance plus ferme, un optimisme raisonné et agissant.

Enfin, notre caractère étant une suggestion constante sur nous-mêmes, et nous portant à voir le monde à travers le prisme de notre individualité, notre conception de nous-mêmes va tendre à s'extérioriser, et se convertit en une croyance plus profonde et plus réfléchie à l'établissement progressif de l'ordre et de l'harmonie dans le monde, à sa marche vers un idéal toujours meilleur et plus élevé.

Notre conduite envers les autres reflétera notre conduite envers nous-mêmes. Conscients de la faiblesse humaine, nous serons bons et indulgents pour eux, comme nous l'avons été pour nous. Nous sentons peu à peu s'implanter en nous une idée optimiste de la marche du monde, la croyance dans l'évolution de toute chose vers le bien, dans la domination sur l'univers d'une

suggestion raisonnable et cette conviction qu'en travaillant à assurer en nous le triomphe de l'idée, nous contribuons pour notre faible part à réaliser les fins de l'univers.

Tel est le résumé de la première partie du livre de M. le Dr Lévy, fait presque uniquement avec ses propres termes. Vivement frappé par cette œuvre, nous n'avons eu la pensée de la répandre parmi les lecteurs de la *Science sociale* qu'après l'avoir expérimentée et nous être passionné par les résultats obtenus. C'est pourquoi nous voudrions susciter chez quelques-uns le désir d'un essai loyal.

Que de fois, en lisant ces pages, notre esprit ne s'est-il pas reporté aux pratiques de l'Église catholique que M. le Dr Lévy reconnaît empreintes d'une si profonde expérience de l'âme humaine. Deux commandements du Décalogue ne concernent-ils pas le désir? L'Évangile ne parle-t-il pas de celui qui « a déjà accompli l'adultère dans son cœur ». Ne pèche-t-on pas par pensée? C'est bien là l'affirmation de la grande loi de la Psychothérapie : Toute pensée est un acte à l'état naissant. La pratique de la méditation, la recommandation de faire silence en soi pour se mettre en présence de Dieu avant la prière, n'est-ce pas le recueillement, l'autosuggestion méditative? La prière, articulée avec ses répétitions, n'est-elle pas une autosuggestion idéative? Une des méthodes de saint Ignace pour arriver à la piété est d'en prendre les dehors, de se donner les apparences de la piété. Cette méthode, qui a été si critiquée, est-elle autre chose que de la gymnastique psychique, de l'autosuggestion en acte? La fuite du mauvais exemple, de la mauvaise société, le recours aux bons conseils, qu'est-ce, sinon des pratiques d'hétérosuggestion? Combien toutefois ces pratiques, fruits d'une longue expérience que les siècles ont formée, mais qui ont conservé un caractère empirique, n'ont-elles pas à gagner d'intelligence, de précision, de force par une connaissance éclairée qui aboutira à une prière intensive, à une prière scientifique, pour ainsi dire, qui saura employer toutes nos puissances et les concentrer pour l'élévation de notre âme?

Combien toute cette théorie, quand il en a touché la confirmation par la pratique, n'est-elle pas entraînante pour un particulariste? *Self help, self possession, self improvement :* tels sont les trois principes directeurs qui le caractérisent. Ils supposent tous le recours à la volonté pour trouver en soi-même ce que le communautaire a toujours cherché dans la communauté, les institutions, le patronage, l'État, c'est-à-dire, en somme, en dehors de lui.

Le particulariste indépendant croit au contraire de son devoir de réaliser le libre arbitre que Dieu lui a donné et, pour cela, de tendre de plus en plus à ne relever que de lui-même. Or, au point de vue médical, cette méthode lui permet de remplacer par lui-même la vieille tutelle du médecin de famille, d'être à lui-même son propre médecin pour l'administration de sa santé, pour les soins hygiéniques et médicaux, soins ordinaires relevant du mode d'existence. En même temps, le progrès lui donne les spécialistes, de beaucoup supérieurs à son ancien ami le médecin de famille, pour les cas extraordinaires des phases de l'existence

Le particulariste veut *se posséder*. Non encadré, il a absolument besoin de s'obéir et non d'être commandé par ses impressions, ses émotions, les circonstances. Le communautaire se délecte, s'honore ou s'excuse de leur obéir, parce que sa prétention est d'avoir tant de cœur et des malheurs si profondément sentis qu'il en doit perdre la tête. A d'autres, dans cette formation, incombe le soin de suppléer à cette tête perdue et de maintenir en de certaines limites la fatalité de ces écarts du cœur. Mais le particulariste doit conserver sa tête et ne peut permettre à son cœur de l'annihiler, car il n'a plus de cadres pour penser à sa place et le remettre dans l'alignement; il ne peut donc se payer le luxe d'émotions et de troubles que personne ne viendrait limiter. Il doit être son maître et non son esclave. Mais, pour se posséder, il faut vouloir se posséder et, par suite, pouvoir se posséder. Or, l'effort volontaire, suivi de ces réactions déprimantes, ne lui confère pas ce pouvoir, tandis qu'il l'obtient par cette volonté calme, soutenue, égale à elle-même, par cette attention

contemplative de l'autosuggestion, peu fatigante, mais qui opère par le maintien prolongé de l'idée dans l'esprit.

Relever de soi-même, se posséder, mais pourquoi? Ce ne sont pas là des buts finals, mais plutôt des moyens pour le but final, qui est de progresser. Le communautaire de bonne volonté se met sous la coupe d'un autre pour être perfectionné; le particulariste, au contraire, croit que, pourvu qu'il en soit capable et qu'il en donne la preuve en sachant se suffire et se « contrôler », il ne peut mettre son perfectionnement sous une meilleure coupe que la sienne propre. Son avis, c'est que l'on est à soi-même son meilleur maître.

Le particulariste veut par-dessus tout et sans relâche son perfectionnement continu, son développement constant et indéfini. Il y croit et il a besoin d'y croire; cette croyance est vitale pour lui. En effet, il n'ambitionne pas de surpasser les autres qu'il ne prend pas comme terme de comparaison, mais de se surpasser lui-même. Sous peine de rester inactif et stagnant, de ne pas vivre en un mot, il a besoin et n'est satisfait que de la pensée qu'il pourra toujours se surpasser. Il veut toujours pouvoir quelque chose. Il n'admet pas qu'il puisse n'y avoir rien à faire. Même devant le fait accompli contre lequel il ne peut rien, il ne veut pas d'une résignation passive et triste; il la veut joyeuse et active; il se retournera contre lui-même pour trouver le moyen de tirer parti de ce qu'il n'a pu empêcher, mais il lui faut toujours avoir quelque chose à faire.

Au point de vue intellectuel et moral, quelle conquête n'est donc pas pour lui cette connaissance scientifique du maniement de sa volonté et de son empire sur tout ce qui le concerne, pourvu qu'il sache se ranger à ses lois. Le champ du perfectionnement a toujours été reconnu comme indéfini en principe; mais ce que nous voyons pratiquement, c'est l'heureuse perspective d'une activité constante, toujours satisfaite par des victoires quotidiennes, quoique jamais assouvie. Jusqu'à notre dernier jour nous aurons à lutter et à vaincre et nous en aurons plus envie, en même temps que nous verrons croître notre puissance. Comme le dit M. le Dr Lévy, « l'habitude n'engendrera ni l'in-

conscience, ni la satiété, car notre perfectionnement est indéfini; et, par là même, notre œuvre nous deviendra chaque jour plus hautement consciente, plus profondément désirable ». Ainsi se trouve supprimée la stagnation dont on fait le privilège de la vieillesse et qui la rend si pénible à elle-même et aux autres. Elle peut et doit rester jeune, active et gaie; jeune, car le vieillard est aussi immortel, aussi éloigné d'une fin qui ne doit pas venir, que l'enfant; active, car si le corps faiblit, l'esprit poursuit son développement et il y a toujours progrès; gaie enfin, car elle a tout lieu de se réjouir de ces constatations.

Enfin, grâce à l'hétérosuggestion, le particulariste peut exercer une action sur les siens; il peut établir dans sa maison un vivifiant esprit d'optimisme, qui profitera à son entourage, se répandra au dehors et, par un choc en retour, lui reviendra à lui-même. Quand il faiblira, il sera remonté (*high spirited*) par cette atmosphère ambiante qu'il aura créée, et qui le vivifiera à son tour.

Cet optimisme irréductible, on devrait l'inventer pour vivre utilement heureux, s'il ne correspondait pas d'ailleurs à la simple vérité.

La vie est bonne. Elle est le don suprême de Dieu par lequel l'homme reçoit l'être et cette « puissance de devenir » qu'est notre nature.

Dieu mène le monde. Tout ce qui arrive vient de Lui et est bon ou est permis par Lui, pour notre bien. Nous n'avons à redouter que nos fautes. Encore ces fautes, une fois commises, deviennent-elles pour nous des « opportunités » de réparation.

Nous n'avons donc pas de temps à perdre pour juger la nature de ce qui nous arrive. Nous le savons une fois pour toutes : c'est bon, ou c'est pour notre bien. Nous n'avons qu'à nous occuper d'en tirer bon parti et nous le pouvons toujours par *la bonne volonté éclairée,* supérieure à la bonne volonté tout court, comme la foi éclairée l'est à celle du charbonnier.

Ainsi nous vivons contents du présent et espérant plus encore de l'avenir.

A. Dauprat.

LES PHÉACIENS D'HOMÈRE

A ISCHIA

VI

LES ÉTRANGERS EN CONTACT AVEC LE COMMERCE PHÉACIEN : CLIENTS ET CONCURRENTS

Dans l'histoire du grand commerce international, les étrangers jouent, nécessairement et à toutes les époques, un rôle considérable.

Ils se répartissent, dans tous les cas, en deux catégories au moins : les clients d'une part, les concurrents d'autre part.

Parfois intervient une troisième sorte d'étrangers : les auxiliaires.

Nous allons étudier aujourd'hui les Phéaciens dans leurs relations avec leurs clients, les indigènes des pays neufs; puis avec leurs concurrents, les marins des pays en voie de développement.

Au cours de l'article suivant, nous les trouverons en contact avec d'autres étrangers, qui paraissent bien jouer auprès d'eux le rôle d'auxiliaires.

1° *Les Phéaciens dans leurs relations avec leurs clients des pays neufs.*

De toutes les formes que peut prendre le travail, la plus défavorable au développement de l'esprit guerrier, c'est assurément le commerce international. La culture, l'art pastoral, la fabrication, le commerce intérieur, peuvent, dans une même

société, s'arranger du voisinage de la formation guerrière; le commerce international, non pas. Les relations avec l'étranger, qu'il suppose nécessairement, sont, nécessairement aussi, des relations pacifiques, et même des relations amicales. C'est pourquoi les peuples exclusivement ou principalement adonnés au grand commerce n'ont jamais été guerriers.

En ce qui concerne les Phéniciens, c'est un fait bien connu que, à toutes les époques de leur histoire, ils ont répugné à la guerre. Dès le début de leur vie maritime, ils servirent d'intermédiaires à deux grandes civilisations, celle du Nil et celle de l'Euphrate, toutes deux déjà constituées en puissances militaires; évidemment, ce n'est pas avec des clients aussi puissants et aussi policés que le commerce pouvait apprendre à se doubler de piraterie.

Plus tard, après l'épanouissement de sa formation commerciale, la Phénicie put être incorporée, sans dommages décisifs, tantôt à l'Égypte, tantôt à l'Assyrie et enfin à la Perse. C'est que, intensivement tournée vers la mer, elle avait, pour ainsi dire, oublié de se constituer un empire de terre ferme, et que, par suite, la conquête ne l'atteignait dans rien d'essentiel. Le travail de la race et les sources de sa prospérité restaient suffisamment indemnes. Ni l'Égypte, ni l'Assyrie, ni la Perse, n'avaient de marine méditerranéenne, et ne pouvaient enlever à la Phénicie son monopole commercial et sa toute-puissance maritime; tout au contraire, elles avaient besoin de la Phénicie et de sa prospérité. De son côté, quel que fût son maître du jour, la Phénicie continuait à l'exploiter en le servant, et vivait à côté de lui de sa vie propre (1).

A cette école des faits, Tyr et Carthage son héritière, apprirent si bien à juger les relations extérieures au poids du commerce, qu'elles évacuèrent sans coup férir les régions tyrrhéniennes, la Grande Grèce et une partie de la Sicile; auparavant Sidon avait fait de même pour les îles de l'Archipel. Il était en effet inutile de garder des colonies, des comptoirs et des flottes

(1) J'emprunte cette remarque à M. de Tourville, *Notes inédites*.

dans des régions où le commerce échappait, ou bien cessait d'être productif. Comme les Anglais à différentes reprises dans le XIXe siècle, Carthage sut, sans amour-propre mal placé, éviter ou liquider les guerres qui ne devaient pas payer. Quand la lutte devenait inévitable, sa formation militaire insuffisante et sa toute-puissance au point de vue de l'argent l'amenaient, encore comme l'Angleterre, à faire la guerre à coups de banknotes et avec des armées de mercenaires. Ses soldats ont été, comme les Écossais ou les Irlandais, des peuples vaincus, que l'appât du gain, et une formation guerrière datant de loin, disposaient à cette servitude.

En face de ces grandes lignes de l'histoire, on imagine facilement que les explorateurs phéniciens lancés vers les pays neufs et les commerçants de même race qui s'avançaient derrière eux, aient dû se présenter partout avec des allures pacifiques. D'ailleurs ces allures n'étaient pas seulement la conséquence de leur formation antérieure, et de ce que l'on peut appeler leur psychologie nationale. Elles leur étaient imposées par leur petit nombre, qui en faisait une véritable nécessité; d'autant plus que l'insignifiance des effectifs n'était pas compensée pour eux, comme elle devait l'être plus tard pour Cortez et Pizarre, par l'écrasante supériorité des armes à feu (1).

N'exagérons rien cependant, et surtout n'allons pas supposer des façons humiliées ou timides à l'un des peuples les plus audacieux et les plus énergiques de l'histoire. Nos Phéniciens savent évidemment, quand il le faut, par eux-mêmes ou par des mercenaires, frapper un coup terrible et décisif; mais ils doivent le calculer et le préparer avec soin, et ils y recourent le moins souvent possible.

Sans aucun doute, leurs succès auprès des indigènes sont dus à deux moyens d'action principaux : à la diplomatie insinuante

(1) Tout-puissants par leurs armes et d'ailleurs sortis d'un milieu essentiellement guerrier, Cortez et Pizarre recourront trop souvent à la guerre et aux massacres. C'est ainsi que chaque race règle son action d'après sa formation antérieure et ses moyens actuels.

du commerçant d'une part, au prestige écrasant du civilisé d'autre part. Ce sont là deux qualités, deux manières d'être, qu'ils doivent à leur milieu et à leur formation, et qui, chez eux, opèrent déjà d'une façon spontanée. Assurément, ils mettent tous leurs soins à en tirer le meilleur parti possible.

Des siècles de négoce et de négociations ont donné à leur race ce savoir-faire commercial qui sera plus tard, pour les Italiens, une si merveilleuse école de diplomatie. L'esprit d'observation, le flair divinateur, la finesse de touche, le don d'insinuation, la science de la flatterie qu'ils apportent pour ainsi dire en naissant, sont des qualités précieuses pour des manieurs de peuples. A force d'habileté, de souplesse et de patience, nos Phéniciens font naître des sympathies, gagnent des amitiés et entretiennent des alliances dans les milieux les plus divers.

Ils savent d'ailleurs que les seuls arrangements durables sont ceux auxquels les deux parties trouvent leur compte, et ils ont bien soin de faire que les indigènes aient intérêt à les accueillir et à les conserver. Leurs effectifs sont peu nombreux, et leurs points d'appui très éloignés; dans leurs postes intermédiaires, deux ou trois chefs groupent simplement quelques soldats indigènes. Malgré tout, grâce à leurs prodiges de diplomatie, ce frêle réseau s'établit, se développe et dure des siècles, à côté de populations qui en vingt endroits pourraient le briser!

En même temps que leur habileté native, ils apportent, dans les pays neufs, le prestige inséparable de la civilisation. Aux yeux des populations primitives, ils apparaissent comme des êtres tout à fait supérieurs, et cette supériorité réelle, ils savent fort bien la faire valoir, la grandir encore, et l'employer comme moyen de domination. Ici, par leurs mines, ils découvrent des trésors cachés dans le sein de la terre; là, ils offrent des débouchés à des productions naturelles auparavant sans emploi; ailleurs ils enseignent des arts usuels et des méthodes de travail. Services moins importants, mais plus appréciés, ils apportent des armes et des outils perfectionnés, des étoffes superbes, des liqueurs enivrantes, etc. En un mot, ils sèment

sur leurs pas les bienfaits et les merveilles de la civilisation. Et ce n'est pas tout; ils connaissent les vertus des plantes et les secrets de la médecine; sans doute, ils commandent à la maladie et un peu à toute la nature. Sous toutes les formes ils ouvrent des sources inconnues de richesse, de bien-être et de plaisirs. Évidemment, ils ont toute science, toute sagesse, toute puissance; ils sont au-dessus des hommes, ils sont de la race des dieux...

Voici précisément que, pour nos Phéniciens de Schérie, le Nostos enregistre en plusieurs endroits cette supériorité écrasante, cette puissance prestigieuse, en les associant à la divinité, en les confondant avec la divinité.

C'est Poséidon, dieu de la mer, qui les a conduits dans la région, et il a pris le soin de donner lui-même le jour à leur premier roi. Nausithoos, fondateur de Schérie, est son fils, ou au moins son descendant, au sens physique du mot (1). Ce dernier, qui vivait hier, était un dieu, ou à peu près (2). Il en a été de même de Rhexénor, son fils aîné (3). Quant à son second fils, Alcinoos, qui lui a succédé, il converse avec les dieux et n'agit que d'après leurs conseils (4). D'ailleurs les dieux sont familiers avec tout le peuple des Phéaciens; ils descendent souvent du ciel au milieu d'eux; ils se manifestent à eux dans les sacrifices; ils s'assoient à leur table et prennent part à leurs repas. A cela d'ailleurs, rien d'étonnant, les Phéaciens sont tous un peu de la race des dieux, et ils tiennent de très près aux dieux (5); Zeus lui-même le reconnaît et le déclare (6). Enfin ce sont des déesses qui règnent à Schérie, à Ogygie et dans l'île d'Éa (7).

Assurément les Grecs avaient la divinisation facile, surtout lorsqu'il s'agissait des premiers ancêtres; mais, de l'aveu général, le phénomène présente ici une ampleur tout à fait inusitée. Et

(1) *Odyssée*, VII, 56.
(2) *Odyssée*, VI, 7.
(3) *Odyssée*, VII, 146.
(4) *Odyssée*, VI, 12.
(5) *Odyssée*, VII, 199-205.
(6) *Odyssée*, V, 35.
(7) *Odyssée*, VII, 70; V, 78; et X, 400.

les modernes en profitent pour déclarer que décidément les Phéaciens sont des êtres fantastiques et sans l'ombre de réalité; qu'évidemment Homère nous mystifie avec ces gens-là, et que cette manie d'apothéose en est une preuve nouvelle et manifeste, un peuple de chair et d'os ne pouvant pas se donner à ce point des allures de dieux et de demi-dieux...

En êtes-vous bien sûrs, bons critiques? Lisons cependant, si vous le voulez bien, ce que dit Reclus, un géographe peu imaginatif par devoir professionnel, des Hollandais, gens peu imaginatifs par tempérament :

« A Java, les maîtres étrangers disparaissent pour ainsi dire dans la mer d'hommes qui les entourent...; on s'étonne que les ordres d'un gouverneur puissent être obéis par tant de millions de sujets, alors qu'il dispose de forces matérielles si peu considérables... » Voilà bien le problème, voici maintenant la solution : « La règle première pour les blancs est d'assurer le prestige de la race, en marquant les distances qui doivent séparer les naturels de leurs dominateurs. Avant 1864, il était interdit aux Javanais d'apprendre la langue hollandaise; l'être inférieur ne devait pas s'élever jusqu'à la compréhension de l'idiome du maître... Aujourd'hui encore on se garde de rapprocher les distances en leur prêchant la religion chrétienne...

« Naguère, le Javanais qui recevait une lettre en présence d'un Européen ne manquait pas de la remettre à celui-ci, pour qu'il la lût le premier. Sur les routes, tous se prosternaient au passage de la voiture d'un blanc, même à cent cinquante mètres de distance : ceux qui portaient un parasol s'empressaient de le fermer, restant exposés à l'ardeur du soleil, et se tenaient le dos tourné, se gardant bien d'élever leur humble regard jusqu'à la figure du maître... Devant le blanc, la foule observe encore aujourd'hui un silence religieux... Ne pouvant s'imposer par le nombre, les Hollandais ont dû, comme leurs prédécesseurs hindous et musulmans, mettre leurs soins à maintenir les populations dans l'obéissance par une sorte de terreur religieuse. C'est ainsi que, tenus envers leurs maîtres à des témoignages de respect qui ressemblent à l'adoration, les Javanais ont fini par les

adorer, par les craindre et les implorer comme les dispensateurs de la vie et de la mort... (1). »

Quand on voit, de nos jours, les Hollandais, chrétiens rigides et dévots, se faire adorer là-bas, et cela par des populations relativement civilisées, ne devient-il pas évident qu'il y a, dans ce phénomène, une conséquence naturelle, spontanée et à peu près inévitable de la juxtaposition de deux races, dont l'une est, en fin de compte, très supérieure à l'autre?

Nos Phéaciens et leurs apothéoses s'expliquent ainsi sans difficulté. Il devient inutile de montrer, un millier d'années après eux, la Scandinavie et la Germanie divinisant à leur tour, pour des raisons analogues, un commerçant transporteur et un civilisé éminent qui s'appelait Odin (2); et bien plus tard, les indigènes du Mexique et du Pérou se précipitant aux genoux de Cortez et de Pizarre pour les adorer.

Si donc nos Phéaciens sont peu guerriers comme nous l'avons vu précédemment (3), et s'ils affectent de se dire proches parents des dieux, comme nous venons de le voir ici, ce sont là deux conséquences directes de leurs relations commerciales avec les habitants des pays neufs leurs clients. Et ce n'est pas du tout par fantaisie que le poète, dans la peinture qu'il fait d'eux, indique ces deux traits bien caractéristiques.

2° *Les Phéaciens en relations avec leurs concurrents, les navigateurs venus des pays en voie de développement.*

De l'histoire du grand commerce, se dégage une loi sociale que l'on peut formuler ainsi : « Toutes les fois que des commerçants transporteurs ont découvert une route avantageuse pour arriver à des pays neufs producteurs, ils mettent tout en œuvre pour se réserver à eux, et à leur groupement commercial, le monopole de l'exploitation de cette route ».

Cela, une loi du grand commerce? me dira-t-on peut-être. Eh! non, c'est une règle de sens commun! — Sans doute; mais

(1) E. Reclus. *Géographie universelle*, t. XIV. L'Insulinde, p. 306, 363, 365, 366, 367.
(2) Voir mon étude déjà citée sur *le Personnage d'Odin*, etc.
(3) Voir à ce sujet l'article de février 1903, p. 160.

heureusement, l'un n'empêche pas l'autre; une loi sociale n'est souvent qu'une règle de bon sens, mise en jeu à des époques différentes et dans des milieux différents par la reproduction d'un même concours de circonstances; il y a des lois sociales qui sont autre chose, mais il y a des lois sociales qui sont cela, et rien que cela. Seulement ces règles de bon sens, écrites dans l'histoire par la pratique séculaire de l'humanité, ne sont pas toujours faciles à dégager des faits, et il faut assez souvent la Science sociale pour les y lire.

Si, dans le cas présent, on veut bien admettre d'avance la loi commerciale que je propose, j'en limiterai la démonstration à quelques grands faits (1).

Au moyen âge, le commerce maritime de l'Europe est tout entier entre les mains de l'Italie au sud et de la Ligue Hanséatique au nord.

Les villes italiennes, Venise à l'est, Amalfi, Pise, Gênes, à l'ouest, pour s'en tenir aux principales, élevèrent, chacune de leur côté, la prétention d'accaparer le monopole commercial de la Méditerranée. Leur rivalité domine toute l'histoire de l'Italie jusqu'après la Renaissance. Les guerres qu'elle fit naître durèrent plusieurs siècles, à peu près sans interruption, et finirent par la ruine plus ou moins complète des trois dernières. Les faits sont trop connus pour qu'il soit utile d'y insister. Ce que les républiques italiennes se sont ainsi disputé, c'est surtout l'aboutissement de lignes commerciales apportant les épices et les produits tropicaux d'Asie et d'Afrique.

Vers la même époque, le commerce du Nord était tout entier aux mains d'une ligue monopolisatrice toute-puissante. La Hanse n'eut, à proprement parler, qu'un seul but : obtenir, au profit exclusif de ses adhérents, la liberté des voies de com-

(1) Pour ce qui suit, j'ai surtout consulté SELDEN, *Mare clausum*, Londres, 1636; HAUTEFEUILLE, *Histoire du droit maritime*, 1858; WORMS, *Histoire commerciale de la Ligue Hanséatique*, 1863; VIVIEN DE SAINT-MARTIN, *Histoire de la Géographie depuis l'antiquité jusqu'à nos jours*; E. RECLUS, *Géographie universelle*, XIV, Insulinde; Prince ROLAND BONAPARTE, *Les premiers voyages des Néerlandais dans l'Insulinde* (1595-1602), dans la *Revue de Géographie*, 1884.

merce, arracher des privilèges en leur faveur aux souverains étrangers, et s'assurer le tout au moyen de traités prohibitifs et de guerres. Par une de ces conventions les plus caractéristiques, le Danemark, moyennant les droits d'étape qu'il percevait à Bergen, lui garantissait le monopole des contrées septentrionales de la Norvège, et en interdisait d'une façon absolue l'approche aux Anglais et à tous autres commerçants. Remarquons en passant que la région ainsi monopolisée est, pour l'Europe du moyen âge, le pays des fourrures et des poissons salés et fumés (hareng, morue, saumon); elle joue alors le rôle important du Canada et de Terre-Neuve combinés.

Causées par sa politique d'accaparement, les guerres de la Hanse se placent d'abord en 1284, en 1311, en 1361 ; puis elles occupent à peu près tout le XVe et tout le XVIe siècles. Ses luttes avec l'Angleterre furent des deux côtés absolument sauvages. En 1462, tous les Hanséates, pris en territoire anglais, furent pendus sommairement. De leur côté, les corsaires de la Ligue se livrèrent à d'effroyables ravages sur les côtes ennemies.

Plus tard, l'Angleterre est devenue une véritable puissance maritime; la reine Élisabeth en profite pour revendiquer un empire exclusif sur certaines mers qu'elle appelle avec orgueil des mers britanniques. En même temps, comme on pouvait l'attendre de sa bonne foi, elle repousse de bien loin les prétentions analogues des marines rivales sur d'autres mers.

D'ailleurs, à partir de la découverte de l'Amérique et de la route des Indes, toutes les puissances maritimes prétendent à l'exploitation exclusive des pays qu'elles découvrent et des routes maritimes qui y conduisent. A un moment donné, il faut l'intervention du pape pour empêcher, entre l'Espagne et le Portugal (1), des guerres analogues, dans leurs motifs, à celles de la Hanse et de l'Angleterre.

Les rivalités qui existent entre les nations se retrouvent non moins vives entre commerçants d'un même pays. Toute sa vie, Cortez lutte contre les Mexicains qui ne voudraient pas être ex-

(1) Traité de Tordesillas, dû à la médiation d'Alexandre VI.

ploités, et non moins vivement contre des rivaux qui intriguent en Espagne pour les exploiter à sa place. Toutes les puissances maritimes d'Europe voient d'ailleurs naître dans leurs ports de grandes compagnies commerciales, fondées en vue de monopoles reconnus et souvent garantis par les pouvoirs publics.

L'histoire des Européens dans l'Insulinde est particulièrement instructive.

Quand les premiers navigateurs portugais arrivèrent dans ces riches contrées, ce fut un grand émoi à Venise, qui avait partie liée avec les Arabes pour l'exploitation de l'Extrême-Orient. La diplomatie vénitienne réussit, pendant des années, à semer leur route de difficultés, à leur susciter des guerres, à leur fermer des ports de relâche, à leur rendre impossibles les relations commerciales avec certains souverains indigènes. Eux, de leur côté, afin de multiplier leurs découvertes et leurs prises de possession, imposèrent un capitaine européen à chaque bateau de commerce, malais, javanais, chinois, trafiquant avec Malacca (1).

En même temps, les itinéraires et les cartes, soigneusement cachés, étaient défendus contre toute indiscrétion, comme des documents d'État. Suivant sur ce point l'exemple de l'Espagne, le Portugal punissait de mort quiconque avait fourni à des étrangers le moindre renseignement à ce sujet.

Malgré les précautions de toute sorte dont on s'entourait en Portugal, un Hollandais, Van Linschoten, se glissa sur une escadre portugaise en avril 1583, et fournit à son pays les premiers renseignements. Puis le libraire Claesz, d'Amsterdam, parvint à se procurer des cartes. Les frères Houtmann, envoyés comme espions à Lisbonne pour compléter les pièces obtenues par Claesz, furent plus ou moins devinés et jetés en prison. Le Portugal commit la faute de laisser des marchands hollandais les racheter à prix d'or.

Une fois en possession des précieux documents, les Hollandais

(1) Cet Européen, s'en allant au loin tout seul avec un équipage inconnu, ne devait-il pas, pour s'en tirer sain et sauf, bénéficier déjà d'un prestige *divin?*

se gardèrent bien, eux aussi, de les publier. Chaque capitaine de vaisseau en reçut des copies dont il était responsable, et qu'il devait déposer au retour dans ces archives de l'Amirauté. En Hollande aussi, la peine de mort punissait la divulgation des itinéraires : les indiscrétions moindres entraînaient le fouet, la marque ou la prison.

A la fin du dix-huitième siècle, l'administration hollandaise refusait encore des pilotes et des secours aux navires étrangers en détresse dans les mers de la Sonde. Serait-il téméraire d'imaginer que parfois, au XVIe et au XVIIe siècles, certains agents portugais ou hollandais avaient poussé le zèle jusqu'à se faire naufrageurs?

En tout cas, pendant longtemps, des légendes à l'usage des étrangers grossissaient à plaisir les tempêtes du cap de Bonne-Espérance, les typhons de la mer des Indes, et les difficultés de la navigation dans les passes étroites des mers de corail.

Jetons maintenant un coup d'œil sur l'antiquité.

Notre loi ne se manifeste pas dans les grandes lignes de l'histoire des marines grecque et romaine, pour deux raisons principales. D'une part, le développement de ces marines ne se place qu'après la période des grandes découvertes, dues aux Phéniciens. D'autre part, la Grèce est trop morcelée pour que sa marine soit capable d'une politique d'ensemble ; et la marine romaine, qui absorbe tout et devient la marine du monde, n'a plus de rivales à combattre.

Mais à vingt-cinq siècles de distance, nous allons voir les Phéniciens se conduire comme de simples Portugais, de vulgaires Hollandais, ou de lourds Hanséates.

« Les Phéniciens, dit Aristote (1), ne connurent d'autres lois que la force, et ceux qui refusaient de s'entendre avec eux en matière de commerce, étaient victimes de leur amour du gain et de leur brutalité. » Il est regrettable qu'Aristote n'ait pas été plus explicite. Son texte suffit néanmoins à prouver que les

(1) *De mirab. auscultat.* Opp., t. II, p. 734.

Phéniciens avaient la dent dure et le geste brutal, tout comme les grands commerçants des temps modernes, les Anglais aux belles manières.

« Descendants des Phéniciens, dit Pomponius Festus (1), les Carthaginois furent à tel point maîtres et seigneurs de la mer qu'il était devenu dangereux pour tout homme de naviguer. » Il me semble que cela commence à se préciser.

« Les Phéniciens de Gadès, reprend Strabon (2), furent tout d'abord seuls à aller commercer aux îles Cassitérides, et ils en cachaient le chemin avec le plus grand soin à toutes les autres marines. Se voyant suivi par un navire romain, un de leurs capitaines se jeta, de propos délibéré, sur des bas-fonds pour y faire échouer l'indiscret. Ayant eu la bonne fortune d'en réchapper, il reçut une large indemnité du trésor public. » J'imagine qu'à Lisbonne on récompensa plus d'une fois de semblable façon les marins qui surent talonner, avec le même à propos, sur les bancs de corail de l'Extrême-Orient.

Le navigateur, assurait d'après sa propre expérience le Carthaginois Himilcon, peut à peine en quatre mois faire la traversée des Colonnes aux Cassitérides, tant les vents sont calmes et la mer paresseuse. A l'entendre, des monstres marins remplissaient aussi les mers hyperboréennes, et glaçaient d'effroi les navigateurs engagés dans ces parages (3). Ne disions-nous pas tout à l'heure qu'en plein XVIIIe siècle, des légendes hollandaises à l'usage des étrangers amplifiaient à merveille les tempêtes du Pacifique et les récifs de l'Insulinde?

« Les Carthaginois, ajoute Ératosthène (4), n'hésitaient pas à couler tout navire étranger se dirigeant vers la Sardaigne ou vers les colonnes d'Hercule. Et c'est la raison principale pour laquelle nous avons si peu de renseignements précis sur les pays occidentaux. » Le Portugal et la Hollande n'ont-ils jamais eu semblable méfait à se reprocher? J'en doute fort; en

(1) Cité dans Selden, *Mare clausum*, 1636, p. 98.
(2) Strabon, III, p. 265.
(3) D'après VIVIEN DE SAINT-MARTIN, *Histoire de la géographie*, p. 10.
(4) Cité par Strabon, XVII, p. 802.

tout cas, on peut affirmer sans crainte que les Hanséates auraient trouvé le procédé tout à fait louable .

Malgré sa vigilance, le Portugal vit les Hollandais maudits arriver à Malacca. « En fin de compte, dit Strabon, les Romains, après bien des tentatives infructueuses, apprirent la route maritime des Cassitérides (1). » Mais auparavant, Carthage s'était défendue au moyen de traités prohibitifs qu'aurait contresignés la Hanse. Voici, d'après Polybe (2), des extraits d'une convention à peu près contemporaine de la fondation de de la république à Rome :

« L'amitié de Carthage et de ses alliés est accordée aux Romains et à leurs alliés, aux conditions suivantes : Les Romains et leurs alliés s'interdisent toute navigation à l'ouest du cap Bon, sauf les cas de tempête ou de poursuite de l'ennemi. Même dans ces cas, ils ne pourront rien acheter ni rien recevoir en dehors de ce qui serait nécessaire aux réparations et aux sacrifices. Le cinquième jour au plus tard, ils devront avoir repris la mer... » Un traité postérieur répète l'interdiction précédente en l'étendant : « Aucun Romain ne pourra faire le commerce ni en Sardaigne ni en Afrique... »

Phéniciens et Carthaginois étaient allés à l'école des faits, comme les Européens du moyen âge et de la Renaissance, et ils y avaient appris la même leçon. Elle peut se résumer en deux lignes qui précisent notre première loi : « Les commerçants transporteurs considèrent les routes commerciales comme leur propriété légitime et exclusive ; quand ces routes ne sont connues que d'eux, ils emploient tous les moyens pour qu'elles restent secrètes ; quand elles sont connues de leurs concurrents, ils les défendent par des traités, et, s'ils le peuvent, par la guerre. »

Carthage est morte d'avoir été jusqu'à la guerre.

Pour en revenir à nos Phéaciens, il me semble que tout cela éclaire d'un jour nouveau certains passages du Nostos déjà cités, — et d'autres aussi.

(1) Strabon, III, 265.
(2) III, 22 et 24.

« Mes vaisseaux, disait Alcinoos au premier chapitre de cette étude, ont la sagesse et les pensées des hommes... ; ils traversent rapidement l'abîme de la mer en s'enveloppant de brumes et de brouillards. » J'ajoutais ce commentaire : « Il en est chez les Phéaciens, comme il en a été de tout temps chez les marins établissant des comptoirs en pays neufs et cachant jalousement, férocement même, leurs itinéraires pour garder un monopole commercial... ; *personne ne doit voir passer les nefs phéaciennes*, personne ne doit savoir où elles vont, ni d'où elles viennent, ni combien de temps elles sont en route ; et voilà précisément pourquoi elles ne voyagent que *dans une enveloppe de brumes qui les rend invisibles.* » Peut-être alors ai-je fait hocher la tête à certains lettrés qui veulent juger des mœurs et des institutions comme en aurait jugé M. Jourdain, « sans l'avoir jamais appris ». Maintenant, mon commentaire n'est-il pas bien justifié?

On comprend mieux aussi pourquoi le même Alcinoos affirme sans rire à Ulysse que ses navires franchissent toutes les distances en des temps très courts et à peu près uniformes. Donner la vraie durée d'une traversée, ce serait déjà livrer un renseignement précieux, ce serait indiquer la distance ; un Phéacien ne peut pas le faire, pas plus qu'un Portugais du XVIe siècle.

Nous avons donc vu avec raison, dans ces deux passages, la preuve que les navigateurs de Schérie cachent soigneusement aux étrangers leurs itinéraires maritimes, et en particulier les routes qui, des pays civilisés, conduisent dans leurs mers.

Le cas particulier d'Ulysse va nous permettre de vérifier tout de suite cette conclusion. En effet, si elle est exacte, il n'est pas admissible que l'on ait rapatrié le héros sans prendre à son égard les précautions nécessaires pour qu'il n'emporte pas avec lui le précieux secret. Et justement ces précautions, on les a prises : Homère l'indique d'une façon voilée, mais transparente.

D'abord le voyage de Schérie à Ithaque, que les vaisseaux magiques sont censés faire en quelques heures, se place la

nuit. Parti dans les ténèbres, Ulysse est dans son île natale avant l'aurore; il pourrait donc, tout le temps, tenir les yeux grands ouverts sans rien voir. Mais ce n'est pas tout; Homère a soin de plonger le héros dans un sommeil « profond, très doux et très semblable à la mort ». Il s'endort au moment où l'équipage prend les rames dans le port de Schérie; le seul renseignement que nous ayons sur lui pendant la traversée, c'est qu'il dort toujours d'un sommeil paisible. Arrivé à Ithaque, ses conducteurs l'enlèvent tout endormi du vaisseau et le déposent sur le rivage sans qu'il s'en aperçoive. Il ne se réveillera qu'un certain temps après, quand les Phéaciens seront déjà loin (1). Pour les critiques, il y a là une invention puérile et absurde. Quant à moi, je crois Homère beaucoup moins naïf que ses commentateurs; s'il endort son héros d'un sommeil invincible, c'est qu'il veut montrer clairement à ses amis les Phéaciens que leur secret a été bien gardé, et que le fils de Laerte n'a certainement rien deviné de leurs itinéraires.

Peut-être ce voyage nocturne et ce voyageur endormi sont-ils là pour indiquer, par une figure, l'usage que l'on pouvait avoir à Schérie de bander les yeux aux rares étrangers que l'on se décidait à rapatrier. Cette précaution serait suffisante, et n'aurait en soi rien d'invraisemblable. C'est celle qui se prend encore aujourd'hui, pour des raisons analogues, à l'égard des parlementaires qu'il faut mettre dans l'impossibilité de rapporter des indications au camp ennemi.

L'antiquité avait compris, à peu près comme nous, les circonstances du retour d'Ulysse. D'après Héraclide de Pont, les Phéaciens sont d'habiles gens qui prennent leurs précautions pour que personne ne vienne les troubler; le héros lui-même serait dans l'incapacité de retrouver le chemin de leur pays. Les Scholies Harléiennes et Ambrosiennes n° 3 développent longuement ce système, et regardent le sommeil d'Ulysse comme un sommeil forcé (2).

(1) *Odyssée*, XIII, 73-119.

(2) D'après A. Pierron, *Odyssée, texte grec revu*, etc., note au ch. VIII, 119, l'hébétude dans laquelle Ulysse reste plongé à son réveil pourrait résulter de

Ulysse a donc été rapatrié. Mais il faut bien se rendre compte que l'affaire n'a pas été toute seule; voici, à ce sujet, quelques indications.

Avant son entrée dans la ville, Athènè lui fait d'instantes recommandations : « Les hommes de ce pays, dit-elle, détestent les étrangers, et jamais ils ne les accueillent avec amitié. Ce sont des marins aux rapides navires qui font de grands trajets à travers les mers... (1). » Dans l'esprit de la déesse, y a-t-il liaison entre ces deux idées, et veut-elle dire que, si les Schériotes ne sont pas hospitaliers, la faute en est à leur métier? Je le croirais volontiers : car les deux phrases se suivent sur ses lèvres, et il est probable que la sage déesse ne parle pas à bâtons rompus. En tout cas, elle recommande à Ulysse la plus grande prudence : « Va rapidement et en silence, suis mes pas. Ne regarde personne, n'interroge personne (2). » Elle sait d'ailleurs fort bien que la situation du héros est critique : « Entre dans le palais, et chasse la crainte : la confiance et l'audace sont des qualités précieuses, surtout en pays étranger (3). » Puis comme, malgré ses recommandations, elle n'est pas tranquille, elle prend soin d'envelopper Ulysse d'un brouillard qui le cache à tous les yeux. Il traverse ainsi le port, la ville et le palais; c'est seulement lorsqu'il est aux pieds d'Arètè qu'il cesse d'être invisible.

Mais alors il apparaît tout d'un coup au milieu de l'assemblée, sans que l'on sache d'où il tombe. Tout le monde est frappé de stupeur. Bien entendu, ce prodige impressionne en faveur d'Ulysse : « Cet étranger, dit Alcinoos, ne serait-ce pas un dieu? Nous sommes gens à qui les dieux apparaissent... (4). »

En Grèce, le roi déciderait à lui seul d'une question de rapa-

l'emploi d'un narcotique, et justifierait assez bien cette explication, qui, au fond, ne diffère pas de la mienne. — Il convient de remarquer que la théorie des itinéraires cachés, une fois admise, porte un dernier coup à l'identification de Schérie avec Corfou. En effet, il serait puéril de vouloir cacher aux Ithakésiens la route d'une île voisine, à laquelle la côte elle-même conduit tout droit.

(1) *Odyssée*, VII, 32-35.

(2) *Odyssée*, VII, 30-31.

(3) *Odyssée*, VII, 50-52.

(4) *Odyssée*, VII, 199 et suiv.

triement; quoi de plus naturel, pour des gens hospitaliers, que de donner à un naufragé le moyen de regagner son pays? Ici le roi consulte tout d'abord les membres de la *boulè*, qui d'ailleurs se trouvent réunis à sa table, et il lui faut leur assentiment, ou plutôt leur décision; j'ai déjà fait remarquer que le texte indique un ordre donné par les convives (1).

Le lendemain, Alcinoos communique à l'agora, assemblée populaire, la décision prise, et lui fait désigner les hommes qui seront chargés, par corvée royale, de rapatrier Ulysse. En même temps il présente le héros. Évidemment l'agora, aux yeux d'Alcinoos, a peu d'importance, et il la mène de façon assez cavalière. Mais Athènè, sans doute moins rassurée, « chauffe » le public avec un soin amusant. « Au lever de l'aurore, la déesse parcourt toutes les rues de Schérie sous la figure d'un héraut. — Chefs et maîtres, dit-elle à chacun, allez à l'agora; que personne n'y manque. Il s'agit d'un étranger qui ressemble étonnamment à un dieu. — Ce disant, continue le poète, elle travaille les esprits et prépare l'opinion. » Puis elle fait pour le peuple un prodige équivalent à celui de la veille; « dès que l'assemblée s'ouvre, elle répand sur le fils de Laerte, sur sa tête et ses épaules, une beauté vraiment divine, pour qu'il gagne toutes les sympathies (2) ».

Enfin Athènè peut se reposer sur ses lauriers. Non seulement Ulysse sera reconduit à Ithaque, mais le voilà populaire!

Nous le comprenons à la rigueur, nous, modernes, qui voyons, tous les jours, des politiciens n'ayant assurément rien de divin, égarer à plaisir l'opinion publique. Mais il n'en est pas moins vrai que la besogne a été rude pour la déesse; depuis la veille, elle a fait deux miracles; elle a frappé la *boulè* d'une terreur religieuse; elle s'est transformée en courtier électoral; elle a donné la berlue au menu peuple; au demeurant, elle a berné tout le monde. Évidemment, sans elle, le pauvre Ulysse était perdu!

Eh bien! chose navrante pour les âmes droites et les cœurs sensibles, cette bonne action dont ils sont si peu responsables,

(1) « Ἐκέλευον ». *Odyssée*, VII, 226.
(2) *Odyssée*, VIII, 7-29.

les pauvres Phéaciens l'ont payée bien cher! Elle a violemment indisposé contre eux Poséidon, outré qu'on ait rendu service à un homme auquel il en voulait mortellement. Dans sa colère, le dieu pétrifie la barque, instrument du crime, et signifie aux Phéaciens défense absolue de reconduire à l'avenir aucun étranger. S'ils s'avisent de recommencer, leur ville et leur port seront supprimés : un bon petit volcan sur le tout, c'est bien simple!

Et le peuple de Schérie, soumis aux dieux, a fait taire son bon cœur. Ulysse a été le dernier étranger rapatrié. Tous ceux que leur mauvaise étoile conduit maintenant dans l'île, on les y garde. Ce qu'ils deviennent, Homère ne le dit pas; mais il est facile de le deviner; on les supprime comme chez les Sirènes, ou bien on les emprisonne misérablement comme chez Circé. Et ainsi, c'est par la volonté formelle d'un dieu que les Phéaciens sont devenus si cruels pour les étrangers.

Voilà bien ce que fait entendre Homère. Mais il est clair que l'intervention surnaturelle, alléguée par lui, ne s'est pas produite, et que les Phéaciens doivent leur hostilité pour les étrangers à des causes tout autres, à des causes se rattachant à leur état social; et, ces causes, nous les avons clairement lues dans l'histoire du grand commerce.

Quoi qu'il en soit, ce défaut national du peuple qu'il affectionne, place Homère en face d'une double difficulté.

D'abord, cette haine pour les étrangers est absolument odieuse aux Grecs qui en ont sans doute souffert plus d'une fois, et qui, en tout cas, sont très hospitaliers, comme le prouvent cent passages de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*. Par conséquent, le poète, qui a entrepris de rendre les Schériotes sympathiques en tout point, est dans l'obligation de trouver une excuse à cette lamentable pratique.

De plus, s'il conduit Ulysse à Schérie, et si, après une hospitalité flatteuse, il l'en fait sortir avec les honneurs de la guerre, c'est pour montrer que, entre les deux peuples, les relations sont à la fois anciennes et cordiales; manifestement, c'est là un des buts de son œuvre. Mais comment faire admettre que les Schériotes, en réalité si durs aux étrangers, aient pu

accueillir et fêter Ulysse, et finalement le reconduire à Ithaque?

Pour trancher ces deux difficultés d'un même coup, Homère suppose que les Phéaciens étaient jadis suffisamment hospitaliers, comme doit l'être tout peuple qui se respecte (1), et qu'ils ne sont devenus durs et cruels que bien malgré eux et après le passage d'Ulysse. Mais ce revirement si brusque et si complet, comment l'expliquer, sans leur en donner l'odieux? Par une intervention surnaturelle. Et voilà pourquoi nous apprenons que c'est Poséidon qui leur a ordonné, sous les pires menaces, d'être inhospitaliers!

L'invention est simple et sans réplique. Seulement Poséidon « écope », et assez fortement; mais, chacun le sait, les dieux tout-puissants ont bon dos, et, dans la conception homérique, ils sont au-dessus du juste et de l'injuste.

Au surplus, si Poséidon écope, il l'a passablement mérité; c'est bien réellement la mer, et le travail à la mer, qui ont rendu les Phéaciens inhospitaliers : ainsi entendue, la responsabilité du dieu est entière. Et il est à peu près certain qu'Homère l'a entendue ainsi, et qu'il a exprimé, sous une forme poétique, une relation, d'ailleurs évidente, entre le travail de la race et les nécessités qui en dérivent. Cela est d'autant plus vraisemblable que, tout à l'heure, certains conseils d'Athènè à Ulysse indiquaient la même pensée.

Il est d'ailleurs admissible, comme paraît l'indiquer Homère, que les mesures contre les étrangers soient devenues plus rigoureuses, à Schérie, après les temps d'Ulysse. Évidemment les Phéaciens ne défendaient leur monopole commercial que dans la proportion où il était menacé, et ils devaient redoubler de sévérité à mesure que le danger augmentait, c'est-à-dire, à mesure que la marine grecque, leur principale concurrente, se développait et devenait plus audacieuse. Or, au temps d'Ulysse, si nous prenons le Nostos au pied de la lettre, la marine grecque paraît encore bien timide.

Evidemment, ce n'est pas seulement à Schérie, c'est dans tous

(1) Des passages comme VII, 191 ; VIII, 31-33, n'ont pour but que de nous le faire entendre.

leurs établissements en pays neufs, et pour les mêmes raisons, que les Phéniciens ont été les ennemis de la concurrence et des indiscrets qui la préparent. Nous le savons déjà par la pratique des Carthaginois leurs descendants, telle que l'histoire nous la montrait tout à l'heure. Mais le Nostos en renferme une autre preuve tout à fait intéressante, et qui confirme pleinement ce que nous venons de dire de Schérie.

Aux portes de l'Océan, au midi de l'Espagne, nous avons déjà montré des établissements et des comptoirs phéniciens. L'un d'eux, avons-nous dit, sans doute l'un des plus importants, est symbolisé par sa fondatrice ou sa reine, « la puissante Calypso, divine entre les déesses ». Or Calypso, nous dit le poème, « n'a de relations avec personne, ni parmi les dieux, ni parmi les mortels (1) ». Quand, bien malgré soi, on arrive dans son île, c'est que la tempête vous y a jeté. Une fois là, il faut renoncer à l'espérance d'en sortir. Sous prétexte d'amour, la déesse vous garde jalousement; malgré larmes et prières, elle ne vous lâchera plus. Vous rapatrier! elle n'a ni vaisseaux ni marins pour une pareille besogne (2).

Calypso désignant en réalité une colonie phénicienne à côté d'un port, on comprend ce que veut dire ce besoin d'isolement farouche qui lui interdit les relations extérieures; on comprend aussi que l'amour dont elle fait parade pour les étrangers arrivés malgré tout chez elle, c'est exactement l'amour de la prison pour son prisonnier (3). En ce qui concerne Ulysse, elle avait tout disposé pour le garder à tout jamais : elle voulait le rendre immortel dans sa captivité (4)! Si, après sept années, elle le laisse aller, c'est qu'elle y est contrainte et forcée par un ordre formel de Zeus (5), contre lequel d'ailleurs elle proteste en paroles amères (6). Supposez que le maître des dieux n'ait pas intimé sa volonté irrésistible, il est clair

(1) *Odyssée*, VII, 246-247.
(2) *Odyssée*, V, 140-142.
(3) Athènè le dit à peu près positivement dans le conseil des dieux, V, 14.
(4) *Odyssée*, V, 135-136.
(5) *Odyssée*, V, 112-114.
(6) *Odyssée*, V, 116 et suiv.

qu'Ulysse n'aurait jamais recouvré la liberté; il eût été immortellement l'esclave et la chose de la tyrannique Calypso.

C'est un esclavage analogue qui, à mon avis, attend l'étranger dans un autre établissement phénicien, encore incarné dans une femme, la magicienne Circé. Je sais les hautes et profondes leçons que les sages ont coutume de demander à l'enchanteresse pour la moralisation de la jeunesse. Elles m'ont toujours paru trop raffinées, trop quintessenciées pour être homériques; Homère est un génie, et non un bel esprit. Mais ce qui est plus grave, c'est qu'elles sont en contradiction avec la lettre du poème; ceux que Circé change en pourceaux n'ont rien à se reprocher, tandis qu'Ulysse, le seul de sa troupe à enfreindre réellement les lois de la morale, en tire un profit évident; ses « bons déportements » lui méritent la faveur de racheter ses compagnons et de reprendre le chemin de sa patrie (1). Dussiez-vous me maudire, ô maîtres, je déclare qu'à mon avis, Circé représente une station phénicienne fort semblable à Schérie et à l'île de Calypso, et se transformant, comme ces dernières, en prison pour les étrangers. Pourquoi offre-t-elle ce signe particulier d'être habile aux enchantements, aux empoisonnements et aux guérisons? Je ne saurais trop le dire; peut-être possède-t-elle tout simplement un médecin ou un magicien tout à fait en renom; car c'est un grand prestige que la médecine et la magie dans les milieux peu développés...

Faut-il voir d'autres établissements phéniciens plus redoutables encore, dans d'autres monstres féminins, ces divines Sirènes qui attirent les étrangers, les massacrent et se repaissent de leurs cadavres; ou même cette redoutable Scylla qui, pour dévorer les navigateurs, va les enlever jusque dans leur vaisseau? Oui, probablement; on ne peut s'empêcher de remarquer que, si les Phéniciens tiennent à fermer aux Grecs la mer Tyrrhénienne, un poste militaire à cheval sur le détroit de Messine est tout à fait indiqué (2).

(1) *Odyssée*, X, 296-298 et 480-489.

(2) Vers 485, Anaxilas, tyran de Rhegium, fortifia Scylla pour barrer aux Tyrrhéniens le détroit de Messine.

En tout cas, si les Sirènes et Scylla n'ont rien de phénicien, elles composent à merveille, avec les Géants sauvages, avec les sanguinaires Cyclopes, avec les Lestrygons anthropophages, un ensemble de monstres légendaires bien propres à décourager les audacieux, et bien caractéristiques des monopoles commerciaux en pays neufs.

De tout ce qui précède, je tire cette conclusion que les Phéaciens défendent jalousement, férocement même, contre les espions étrangers, le secret de leurs itinéraires : ce qui d'ailleurs est attesté par l'histoire de leur race, la race phénicienne, quelques siècles plus tard ; ce qui, au surplus, est la pratique courante des navigateurs en pays neufs à toutes les époques. Et ce trait, si caractéristique et si décisif pour notre thèse, Homère l'a très fidèlement enregistré.

D'une façon générale, notre étude de ce jour ne montre-t-elle pas, mieux encore que les précédentes, dans ce poète que la critique traite de fantaisiste, un souci merveilleux de l'exactitude ?

Le présent article termine, avec la seconde partie de ce travail, la mise en œuvre des documents sociologiques que fournit le Nostos sur les Phéaciens, et le tableau des traits les plus caractéristiques de leur type social. Je crois à propos de résumer ici les principaux résultats obtenus, en les présentant, autant que possible, dans l'ordre de la Nomenclature des Faits Sociaux, établie par M. de Tourville.

La société que le Nostos offre à notre étude est la société phénicienne, non pas dans son territoire national, mais dans une colonie lointaine d'Occident où elle a émigré. Dans une étude complète de la société phénicienne, si elle était possible, notre observation se placerait donc tout entière sous la rubrique *Expansion de la Race*.

Nous n'atteignons pas la famille ouvrière, mais seulement la *famille patronale*, celle du marchand de mer, chef de vaisseau.

Le *Lieu*, évidemment choisi d'après les conditions préexis-

tantes du Travail (c'est le cas dans toutes les émigrations commerciales organisées) présente les caractères suivants :

Il est, en venant de l'Orient civilisé, à l'entrée d'une région de pays neufs riches en mines (côtes et îles septentrionales de la mer Tyrrhénienne, côtes et îles situées au delà). Isolé par la nature, puisqu'il est dans une île, il est en outre naturellement fortifié, et présente un port répondant bien aux besoins de la marine d'alors. Le territoire adjacent est riche et fertile.

Le *Travail principal et caractéristique* de la race a pour *objet* la traite des minerais en pays neufs, au moyen d'expéditions maritimes de *commerce* et de *transports*.

C'est l'*Instrument* principal du travail matériel — dans le cas présent, le vaisseau, instrument des transports — qui détermine le groupement du *personnel*. Autour du *Patron*, marchand de mer, très probablement secondé par ses fils (1), il groupe environ cinquante subordonnés, libres et esclaves, ou autant de fois cinquante que le patron possède de navires prenant part à l'expédition.

L'*Atelier* de ce travail complexe, c'est l'ensemble : port de chargement en pays neufs, port de vente vers les pays civilisés, région maritime intermédiaire.

Ce travail principal, très rémunérateur, engendre la richesse qui s'accumule sous forme de *Biens mobiliers* conservés au foyer (*Épargne*).

Un *Travail accessoire*, qui mérite d'être signalé, est la fabrication de tissus de lin au moyen d'un atelier domestique. Par suite de l'éloignement de tout autre pays producteur de lin, il impose sur place une culture assez compliquée qui a dû contribuer à l'apparition de la *Propriété* privative.

Il y a, d'une façon normale, séparation forcée et prolongée entre l'*atelier lointain* du travail principal et le *foyer* auquel incombent, outre ses fonctions fondamentales, la fabrication domestique, la culture et la garde des richesses. Il s'ensuit une modification caractéristique du *Type familial* communautaire, qui évolue nettement vers le matriarcat.

(1) En effet, les cinq fils d'Alcinoos, dont deux sont mariés, habitent au foyer paternel.

L'*épouse* devient l'associée suppléante du mari, et la directrice (laissée à elle-même les deux tiers de l'année, et partant prépondérante) du foyer et des ateliers sédentaires qui s'y rattachent. Toute la condition sociale de la femme, épouse, mère, fille, s'en trouve relevée.

Groupement de l'action patronale secondaire et dérivée, le clan, par la nature des intérêts qu'il protège, est ici surtout sédentaire. En conséquence, il est surtout géré par l'associé sédentaire du chef, c'est-à-dire, par son épouse.

Le rôle de cette dernière est, dans la circonstance, d'autant plus indiqué, et d'un autre côté d'autant plus important, qu'il s'agit principalement de patronner les familles ouvrières dont les chefs sont en mer à la suite de son mari à elle.

Lorsque, par la mainmise sur le pouvoir local, un clan particulier devient le clan officiel de la *Cité*, et prend la charge des intérêts publics, l'administration se trouve, en partie du moins, entre les mains de l'épouse du chef, par une conséquence naturelle de ce qui précède. La direction des intérêts vitaux de la Cité paraît bien cependant appartenir à un conseil de chefs.

Selon toutes les probabilités, les patrons marchands de mer, auxquels se réfère tout ce que nous venons de dire, sont à leur tour encadrés et patronnés par un conseil supérieur, composé des principaux d'entre eux, dont la direction, par le seul fait qu'elle s'étend à tous les marchands de mer, les constitue en *association générale patronale* de commerce et de transports

Par suite du caractère très général des intérêts que gère cette association, et aussi des règles qu'elle édicte pour tous les lieux où s'exerce l'activité commerciale de ses membres, elle se superpose naturellement à tous les groupements déjà indiqués, et constitue le groupement supérieur des pouvoirs publics ou l'*État*. Il est d'ailleurs à croire que c'est ce conseil qui a pris, jadis, l'initiative et la direction de l'*émigration* (1), et c'est alors qu'il s'est constitué.

(1) Ce que je dis ici de l'État est suggéré par les circonstances du rapatriement d'Ulysse, par cette conviction du héros que, loin de Schérie, il pourrait être encore en pays phéacien, et aussi par les analogies tirées de l'histoire des compagnies et des

Les *Relations avec l'Étranger* ont nécessairement beaucoup d'importance chez des gens établis en terre étrangère pour faire du commerce international. Chez leurs *clients* des pays neufs, les Phéniciens s'insinuent par le savoir-faire diplomatique du commerçant, ou s'imposent par la supériorité prestigieuse du civilisé. Par contre, ils sont intraitables pour les marins des pays en voie de développement, leurs *concurrents* de demain, et ils les suppriment impitoyablement.

Ce résumé, trop sommaire, omet des traits particulièrement significatifs et toutes les preuves de détail; on pourra aussi lui reprocher avec raison de ne pas mettre en relief telle ou telle conclusion pourtant bien acquise. Mais, d'une part, il est bien fondé sur les constatations des articles qui précèdent; et, d'autre part, il a l'avantage de grouper les faits sociaux relatifs aux Phéaciens d'après leurs caractères essentiels et leurs rapprochements les plus intimes, et de montrer par là même les fondements et l'architecture puissante de l'édifice social dont Homère n'a parfois décrit que l'extérieur et les formes apparentes. Évidemment cette masse, robuste et bien liée, n'est pas l'œuvre capricieuse d'un fantaisiste. C'est la vie sociale, se développant sous l'action des lois sociales, qui l'a bâtie avec les vivantes pierres qu'on appelle les institutions et les mœurs.

PH. CHAMPAULT.

(*A suivre.*)

républiques commerciales. La capitale étant Schérie, le personnel qui gouverne la Cité se confond avec celui qui gouverne l'État.

LE ROLE DES PYRÉNÉES

DANS LA FORMATION DU TYPE GASCON

Dans nos précédents articles, nous nous sommes assez peu préoccupé de la chaîne des Pyrénées. Plus d'un lecteur en aura certainement éprouvé quelque surprise. La vue seule d'une carte du Sud-Ouest de la France donne à penser qu'un tel ensemble de hauteurs n'a pas été sans influencer profondément les populations du voisinage.

Notre silence venait de ce que les populations pastorales de la montagne et des hautes vallées nous ont paru constituer des types sociaux sensiblement différents du type gascon. Les voyageurs ne manquent pas de signaler la différence frappante qui sépare le Gascon du montagnard pyrénéen. Celui-ci est taciturne, renfermé en lui-même, sournois ; celui-là au contraire est bavard, confiant, exubérant. Ce contraste est particulièrement saisissant dans la ville de Tarbes, peuplée en grande partie de gens descendus de la montagne. Or à Tarbes on ne se croit plus en Gascogne, et le Tarbais a la physionomie sombre et peu confiante du montagnard.

I

Des gens des Pyrénées descendent bien dans les vallées de la Gascogne, mais ce n'est le plus souvent que pour aider à certains travaux agricoles pressés et qui durent peu de temps (moissons, vendanges). Ces travaux finis, les montagnards ren-

trent chez eux. S'il en est qui émigrent définitivement, ils demeurent dans des professions inférieures : ils vont travailler à la journée, se font domestiques, bergers, vachers, chevriers. Ils sont incapables de diriger de véritables exploitations agricoles.

Dans la partie occidentale des Pyrénées se trouvent les populations basques qui sont restées isolées dans leurs hautes vallées peu aisément accessibles, et ont conservé leur idiome primitif ainsi que la plupart de leurs coutumes antiques. Elles n'ont pu être atteintes, même par l'influence romaine.

Des familles basques émigrent dans les environs de Bayonne ou sur les bords de la mer. Là elles se trouvent en présence de familles gasconnes venues de la Chalosse. On peut constater la supériorité du Gascon sur le Basque. Dans telle propriété où le Basque ne sait pas se débrouiller, le Gascon fait parfaitement ses affaires. Dans les milieux urbains de Bayonne, de Biarritz, de Saint-Jean-de-Luz, les Gascons sont plus souples et plus avisés que les Basques (1). Ces derniers subissent en effet l'influence persistante de l'ancienne vie en communauté pastorale dans la montagne.

La montagne pyrénéenne fournit donc à la Gascogne une émigration pauvre qui ne peut s'élever, au moins tout de suite, au niveau du paysan gascon des vallées. Celui-ci, nous l'avons constaté, est influencé par les gens des milieux urbains, et les effets égalitaires de la vigne le rendent particulièrement apte à subir cette influence.

Si, dans notre étude, nous avions eu seulement en vue la classe inférieure, nous aurions eu à peine besoin de faire intervenir la montagne. Nous l'aurions seulement signalée (c'est d'ailleurs ce que nous avons fait) comme lieu de passage des migrations venant par le Sud.

Cependant, nous avons dû mettre en scène, pour expliquer le type gascon, un élément urbain et civilisateur remontant à la plus haute antiquité. Or, une étude plus approfondie nous a

(1) Nous tenons ces renseignements d'un ami de la *Science sociale*, M. André Geiger.

révélé que la montagne avait joué, vis-à-vis de ce type social, un rôle de la plus grande importance. C'est sur ce rôle que nous désirons insister ici.

II

Dans un article précédent (1), nous avons cru devoir émettre l'opinion que la classe supérieure gasconne devait tirer son origine des confédérations caravanières qui, dès une très haute antiquité, ont exercé le commerce et l'industrie au milieu des populations pastorales et barbares de l'intérieur des terres de l'ancien continent, et ont fait, dans une certaine mesure, participer ces populations aux avantages des civilisations plus avancées. Les principales ressources de ces caravaniers consistaient dans l'exploitation des gisements métallifères, l'élaboration de leurs produits et leur transport jusqu'aux grands centres de commerce maritime.

M. Champault (2) a donné de ces sociétés caravanières une description du plus haut intérêt, avec une foule d'indications éminemment suggestives, auxquelles il est nécessaire d'avoir recours, si l'on veut poursuivre de nouvelles études sur ce sujet encore imparfaitement connu.

Nous avons dit que les caravaniers métallurges qui s'introduisirent en Gascogne devaient se rattacher à l'ensemble de populations que les anciens désignaient sous le nom de Lygiens ou Ligures. En parlant ainsi, nous nous sommes peut-être un peu avancé, car la question ligure est un des problèmes historiques autour duquel on n'a fait qu'une lumière bien incomplète (3).

Observons seulement que, au dire de Strabon et d'Hérodote,

(1) Février 1902.

(2) *Science sociale*, mai, juin et juillet 1894.

(3) Tous les textes où il est question des Lygiens ou Ligures ont été rassemblés par M. d'Arbois de Jubainville, dans la seconde édition des *Premiers habitants de l'Europe*. Il y aurait avantage à les examiner de près en faisant appel à la méthode et aux résultats acquis de la *Science sociale*.

les tribus commerçantes qui trafiquaient dans la vallée du Danube, et dans la région appelée spécialement Ligurie, étaient d'origine médique ou caucasique. Ce sont vraisemblablement des essaims de ces tribus, allant d'orient en occident, qui ont passé des pays ligures dans les régions peuplées par les Ibères. Or ces gens-là trouvaient dans le bassin de la Garonne des régions extraordinairement riches en métaux. Les Pyrénées leur offraient l'or des vallées des rivières (Ariège, de *Aurigera*, Aure), des gisements de cuivre, de fer, de plomb argentifère, et aussi des marbres précieux. Le marbre devait être très recherché dans les civilisations riches de la Méditerranée et de l'Orient. De telles richesses naturelles devaient stimuler l'activité industrielle et commerciale, soit de ces caravaniers eux-mêmes, soit de gens aptes à les imiter, surtout si l'on considère que les lieux de débouchés (Narbonne, Marseille) n'étaient pas très éloignés et que ces ports étaient fréquentés par de nombreux navires grecs, phéniciens ou carthaginois (1).

Nous avons vu dans nos précédentes études qu'il s'était opéré en Gascogne quelque chose de plus qu'une introduction de peuples civilisés au milieu d'une population pastorale. Il y a *eu en réalité mainmise sur le pays par une aristocratie, qui s'est bel et bien emparée du sol*, se superposant aux tribus de pasteurs ibères. Voilà un phénomène que le prestige acquis grâce à la pratique de la métallurgie et d'autres arts bienfaisants ne saurait suffire à expliquer. Il s'est opéré une véritable conquête du pays au profit d'un groupe restreint de familles. Il a donc fallu qu'à l'origine ces familles se soient trouvées dans une situation telle qu'elles aient pu se rendre maîtresses de l'ensemble du pays gascon, et venir à bout des résistances qui auraient pu s'opposer à cette mainmise.

Les lecteurs de la *Science sociale* se souviennent des travaux de M. Henri de Tourville et de M. Champault sur la montagne grecque. Ces travaux démontrent entre autres choses que

(1) Les textes anciens, entre autres l'*Ora maritima*, de Festus Avienus, font mention de commerçants de Narbonne et de Marseille, allant trafiquer au nord des Pyrénées.

de tous temps la montagne grecque a produit un type de Grec supérieur qui s'est superposé aux habitants des vallées et du littoral. Il est donc permis de se demander si les Pyrénées n'auraient pu jouer en quelque sorte un rôle analogue. Nous avons déjà remarqué qu'il n'en a pu être ainsi, si l'on n'a en vue que la population pastorale. Examinons si la classe supérieure n'aurait pas trouvé, dans la montagne, les moyens de se rendre maîtresse de régions plus basses.

Pour résoudre un tel problème, il ne nous est guère possible de nous appuyer sur des faits récents. Aux temps modernes, le commerce et les richesses naturelles dans les Pyrénées sont entre la main de gens venus de régions très diverses (à notre époque surtout de sociétés anonymes). Au moyen âge, il existait dans les Pyrénées, et sur leurs contreforts immédiats, plusieurs familles de seigneurs qui possédaient des domaines dans des régions plus basses, notamment dans la Gascogne des vallées. Ces seigneurs pyrénéens ont beaucoup étonné et intrigué les historiens, mais l'histoire seule n'a pu expliquer leur raison d'être.

Après de nombreuses contestations soulevées par les érudits au sujet des généalogies, les derniers travaux historiques (1) ont démontré que ces seigneurs pyrénéens tiraient leur origine d'une famille qui régnait en maîtresse sur les deux versants de la chaîne. C'était la famille des chefs de ces fameux Vascons qui envahirent et pillèrent la Novempopulanie aux VIe et VIIe siècles de notre ère. Cette famille avait soumis à son autorité toute l'ancienne Novempopulanie romaine, c'est-à-dire toute la partie de la Gaule habitée dans l'antiquité par des populations de race ibère, et qui, au temps de César, était appelée Aquitaine. Cette famille régna sur la Novempopulanie, désormais appelée Vasconie ou Gascogne, depuis le VIIe siècle jusqu'au XIe, époque à laquelle le duché de Gascogne passa dans la maison des comtes de Poitiers ducs d'Aquitaine.

Au temps des Mérovingiens, les chefs vascons s'étaient servis des montagnards vascons ou basques pour terroriser les paci-

(1) Voir le nouvel ouvrage de M. Jaurgain, *Études sur la Vasconie*.

fiques populations gallo-romaines des villes et des régions riches, et les empêcher d'accepter la domination des successeurs de Clovis. Les Carolingiens eurent particulièrement affaire avec les souverains de la Gascogne qui tantôt les servirent, tantôt leur furent hostiles, parfois les trahirent.

A partir de Charles le Chauve, lors de la décadence carolingienne, le chef vascon fut maître incontesté du pays que les auteurs anciens donnent comme peuplé par les Ibères. Il est à remarquer qu'à Bordeaux, le duc de Gascogne avait bien une résidence et des intérêts; mais, jusqu'au milieu du xe siècle, les comtes de Bordeaux dépendaient directement des rois de France. Or Bordeaux, entrepôt commercial du pays gascon du côté de l'Océan, avait été soumis par une peuplade celtique, les Bituriges Vivisques. La région toulousaine, qui avait aussi été envahie par les Celtes, était indépendante des ducs de Gascogne, bien que les comtes de Toulouse aient quelquefois fait appel à leurs puissants voisins pour les aider à maintenir l'ordre dans leurs domaines.

Voilà donc un fait historique bien établi : une famille commandant à des barbares montagnards (les Basques ou Vascons n'étaient pas assimilés à la civilisation romaine) s'est trouvée maîtresse de la chaîne des Pyrénées sur ses deux versants depuis la région ariégeoise jusqu'à la côte de Biscaye. Cette famille, au viie siècle, s'est trouvée maîtresse de tout le pays gascon, et elle s'y est maintenue jusqu'à ce que le duché de Gascogne fût recueilli en héritage par la maison des comtes de Poitiers ducs d'Aquitaine. Or, ni les Mérovingiens, ni les Carolingiens, ni non plus les Sarrasins venus d'Espagne n'ont pu déposséder cette famille.

Il a donc fallu que nos chefs montagnards aient disposé de moyens de domination autrement puissants que n'en avaient la plupart des chefs d'envahisseurs barbares.

La science sociale a souvent constaté que le moyen le plus efficace pour se maintenir sur un pays et y acquérir de l'influence, est sa mise en valeur par la culture.

Examinons donc les domaines du duc de Gascogne. Comme

tout seigneur du moyen âge, le duc de Gascogne s'est trouvé le propriétaire des étendues de sol possédées collectivement par les petites communautés de paysans, pasteurs et petits cultivateurs, terres que les Gallo-Romains devaient considérer comme appartenant à l'État. Les terres qui au contraire avaient été appropriées et mises en valeur par les Gallo-Romains, constituaient des domaines soumis à des charges financières, peut-être aussi à des charges militaires, mais demeurèrent entre les mains de leurs anciens possesseurs.

Ce vaste domaine des ducs de Gascogne se démembra dans la suite pour former des comtés ou des vicomtés, soit au profit de membres de la famille qui recueillaient des terres en héritage, soit au profit de certains fonctionnaires à qui on faisait des donations pour les récompenser de leurs services. Parmi les comtés qui furent ainsi constitués, il en est qui portèrent le nom d'un ancien peuple de l'époque pré-romaine, ou le nom d'une division administrative (*civitas*) de l'empire romain (Comminges, Bigorre, Béarn, Dax), ou même d'une région naturelle (Soule, Labourd, Aure). Il en est aussi qui reçurent un nom avec la désinence *ac*. Cette désinence vient de *acus* qui servait, sous le Haut-Empire, à désigner les domaines des propriétaires gallo-romains.

Le chef pyrénéen de barbares vascons se serait donc trouvé propriétaire de villas gallo-romaines situées dans les régions plus basses, tout en ayant des intérêts considérables dans la montagne.

Les anciens domaines gallo-romains qui appartenaient aux ducs de Gascogne, étaient :

L'Astarac, le Pardiac et le Magnoac, situés dans les vallées supérieures des rivières qui s'échappent du plateau de Lannemezan ;

Le Fezensac, plus au nord, dans les environs d'Auch ;

L'Armagnac, qui était très voisin de la vallée de l'Adour ;

Un domaine appelé Semeïaco, dans la plaine de Tarbes.

Le duc de Gascogne semble donc se rattacher à une famille qui, sous l'empire romain, aurait possédé des domaines dans

la vallée de l'Adour et dans les vallées des rivières s'échappant du plateau de Lannemezan. Cette famille aurait tenu à avoir des domaines dans toutes les parties de l'éventail des vallées de rivières que nous avons considéré au début de nos études.

Il est naturel de penser qu'au lieu de commencer par établir des exploitations agricoles dans les vallées si distantes les unes des autres dans leur partie inférieure, et passer de là dans la montagne, les ancêtres des ducs de Gascogne ont dû partir de la montagne, et coloniser tout d'abord les parties supérieures des vallées très rapprochées à leur origine. Leur porte d'entrée en Gascogne aurait donc été le point d'ouverture de l'éventail. Nous allons montrer dans un instant comment ils ont pu s'assurer la possession de ce point d'ouverture.

Pendant la domination romaine, quelques faits témoignent d'une prépondérance exercée en Aquitaine par des chefs pyrénéens.

Au XVIIe siècle, une inscription gravée sur du marbre blanc fut trouvée sous l'autel de l'église d'Hasparren. Hasparren est une localité située dans un vallon élevé des Basses-Pyrénées et entouré d'un cercle de montagnes formant un cirque. La région est riche en gisements de cuivre et de fer. La population a très peu subi l'influence romaine, puisqu'elle parle le basque. Il y a peu de temps, les gens qui à Hasparren savaient parler le français étaient en petit nombre.

Cette inscription a trait à un personnage nommé Verus, à la fois flamine, duumvir, questeur, magister. Il alla à Rome et obtint pour les neuf peuples de l'Aquitaine un régime politique distinct de celui des autres peuples de la Gaule. En souvenir de cet événement, il éleva un autel.

Voilà un personnage qui a tout l'air d'être un chef pyrénéen romanisé, et qui devait avoir des intérêts dans la région basque où l'influence romaine avait à peine pénétré.

Peut-être faut-il rattacher à nos « rois de la Montagne » cet Arsius Paulus dont parle Ausone dans ses lettres, membre comme lui de l'aristocratie de l'Aquitaine, et qui possédait

dans le Bigorre une propriété où la vigne ne pouvait croître.

Les *Commentaires* de César nous apprennent qu'après la prise de Sos et une autre victoire remportée par Crassus sur une armée de cinquante mille hommes, parmi lesquels se trouvaient des guerriers qui avaient appris la tactique romaine en Espagne dans les armées de Sertorius, les Romains se contentèrent d'exiger des otages. L'Aquitaine fut alors tranquille et son assimilation à la civilisation romaine fut extrêmement facile.

Il nous faut donc remonter à la période pré-romaine, si nous voulons rechercher comment une famille a pu s'établir dans les Pyrénées, y acquérir une si grande influence, et constituer des domaines dans la région des vallées. On comprend que, pour une époque aussi ancienne et si peu connue, la méthode d'observation n'est susceptible que d'une application assez restreinte. Un seul élément peut être observé avec précision, la géographie physique du lieu, qui est restée telle depuis le commencement des temps historiques. Pour le reste, nous devons nous baser sur les résultats acquis de la Science sociale, et sur les faits historiques qui tirent, de la manière dont les choses se sont passées à l'origine, une partie de leur caractère propre.

III

Transportons-nous au point d'arrivée en Gascogne de la route que nos caravaniers suivaient forcément quand ils arrivaient des ports de la Méditerranée, c'est-à-dire au lieu où, depuis si longtemps, s'élève la ville de Toulouse. Les commerçants avaient là un entrepôt naturel. Par la Garonne navigable, ils allaient jusqu'à l'Océan. De Toulouse aussi partaient des routes naturelles qui suivaient les vallées des rivières, et qui conduisaient jusque dans les replis des Pyrénées.

Parmi ces routes de vallées, il en était une qui conduisait en un coin des Pyrénées dont la possession était tentante pour un

grand commerçant organisateur de caravanes qui, par l'habitude de dominer les hommes, de rechercher les grands profits au moyen d'expéditions lointaines, devait facilement devenir ce qu'on est convenu d'appeler *un conquérant*.

Le chef de caravane qui parvenait à s'installer dans cette situation merveilleuse, pouvait devenir le maître d'une très grande étendue de territoire, à savoir tout le pays qu'on appelle aujourd'hui la Gascogne, et même certaines régions voisines.

Cette route, qui est au premier chef une route historique, est constituée par une partie de la haute vallée de la Garonne, et par la vallée de son affluent : la Neste. Elle conduit dans la fameuse vallée d'Aure, située juste derrière le point d'ouverture de l'éventail formé par le plateau de Lannemezan. C'est de ce plateau, on le sait, que partent les vallées de nombreux affluents de la rive gauche de la Garonne (Save, Gimone, Arrats, Gers, Baïse). Tout près de là, dans la montagne, prend naissance l'Adour, qui conduit dans la riche plaine de Tarbes, et qui, après un circuit, se jette dans l'Océan. Dans son parcours, il reçoit des affluents dont les vallées conduisent dans la Lande, l'Armagnac, la Chalosse, le Béarn, la Navarre.

Un chef puissant, installé dans la vallée d'Aure, n'avait qu'un pas à faire pour prendre position sur la ligne de partage des eaux entre les bassins de l'Adour et de la Garonne. S'avançant un peu vers le Nord, il prenait position au commencement des vallées des affluents méridionaux de la Garonne. S'il se portait sur la ligne de partage des eaux, il voyait à sa droite et à sa gauche de nombreuses vallées étroites et peuplées par des groupes disséminés de familles ibères vivant de l'art pastoral, d'un peu de cueillette, et d'une culture très rudimentaire.

Du côté du Sud, par le col de l'Hospitalet, la vallée d'Aure communique assez facilement avec l'Espagne. Cette voie était autrefois fréquemment utilisée. Une route, dite royale, y fut même pratiquée. Notre chef avait donc les moyens d'étendre son action de l'autre côté des monts.

Cette vallée d'Aure était décidément une position merveilleuse. Au point de vue économique, les avantages de cette région

étaient considérables. Le nom d'Aure donne à croire qu'on devait y trouver le précieux métal. Dans le voisinage se trouvent aujourd'hui de nombreux gisements de cuivre et de plomb argentifère, et il y a lieu de supposer que, dans l'antiquité, ces métaux devaient se présenter en plus grande abondance. Tout près sont les fameux marbres de Campan.

Le fond des vallées est fertile. On pouvait y faire des cultures, y élever des chevaux, des bestiaux.

On avait toutes les facilités pour aller à Toulouse. De nos jours, c'est à Toulouse que les gens d'Arreau et de Lannemezan vont faire leurs affaires. Par là, on avait jour sur les pays civilisés des bords de la Méditerranée (1).

La haute vallée de la Garonne, le Comminges, reçut des migrations de Celtes. MM. Alexandre Bertrand et Salomon Reinach (*Les Celtes,* p. 89), nous apprennent qu'au pied des Pyrénées, les tribus celtiques qui incinéraient viennent en contact avec les tribus mégalithiques qui inhumaient.

Aux environs de Lannemezan, nous avons remarqué des bœufs de pure race gasconne, et des bœufs très semblables aux bœufs bazadais. Cette dernière race est très probablement un apport celtique. Notre chef de caravane occupait donc une région qui par sa situation montagneuse lui garantissait l'indépendance, mais qui, malgré tout, était accessible aux influences du dehors. Contrairement à ce qui s'est passé dans le pays basque, la population a pu être romanisée. Les restes d'édifices gallo-romains y sont nombreux, de même que les vestiges de l'époque préhistorique.

Le caravanier métallurge était riche, civilisé, habitué à manier les hommes. La conquête du pays qu'il voyait, pour ainsi dire, s'ouvrir devant lui, devait tenter son esprit déjà habitué aux combinaisons la plus audacieuses, et avide d'acquérir toujours de plus grandes richesses. Il se rendait compte que la

(1) En ce qui concerne Toulouse, observons que cette ville, depuis la construction des voies ferrées, constitue le point de croisement de cinq routes rayonnant vers Bordeaux, Auch, Bayonne, Cette et Paris. C'est toujours l'étape maîtresse entre la Méditerranée et l'Océan.

possession de la ligne de partage des eaux dans toute sa longueur le rendrait maître de tout le pays. Il pourrait ainsi faire la loi aux autres caravaniers toulousains et méditerranéens qui viendraient trafiquer ou créer des industries, et en échange il pourrait leur garantir une entière sécurité. Du côté de l'ouest, en effet se trouvaient des régions susceptibles d'attirer des gens entreprenants. Il y avait les sables aurifères du pays des *Tarbelli*, les minerais de la Lande, et aussi les minerais des Pyrénées Occidentales.

Nous allons bientôt signaler un ensemble de faits d'où il semble bien résulter que les choses se sont passées ainsi que nous le disons. Comme ces faits datent d'une époque postérieure, nous préférons, pour l'instant, nous en tenir à l'exposé de notre hypothèse.

IV

Il est clair que, pour des gens désireux de s'assurer la possession d'une chaîne de hauteurs, *le meilleur moyen est de construire, d'un bout à l'autre de la chaîne, une route stratégique*. On sait que les routes ordinaires suivent naturellement les vallées et ne violentent pas la nature. Les routes stratégiques opèrent différemment.

De là l'origine de la célèbre route connue plus tard sous le nom de Ténarèze. Dans un article très remarqué de la *Revue de Gascogne* (année 1891), M. l'abbé Breuils a donné le tracé exact de cette route.

La Ténarèze suit exactement la chaîne qui sert de ligne de partage des eaux entre les bassins de la Garonne et de l'Adour. Aux environs de Dému (bourg du département du Gers) cette chaîne se divise en deux branches, et la Ténarèze suit la branche orientale. Elle arrive ainsi sur les bords de la Gélise (affluent de la Baïse) devant la petite ville de Sos, l'ancien *oppidum* attaqué et pris par Crassus, lieutenant de César.

Depuis son origine jusqu'à la Gélise, la Ténarèze — c'est là

ce qui constitue son caractère spécial — *n'a traversé ni un ruisseau ni une rivière.* Après avoir traversé la Gélise et quitté Sos, la Ténarèze, se dirige vers la Baïse qu'elle atteint à la petite ville de Barbaste; elle suit la rive gauche de la Baïse jusque près du bourg de Feugarolles et se dirige vers la Garonne. Elle se termine sur le bord de ce fleuve en face d'Aiguillon au lieu appelé Saint-Côme (1).

Dans l'antiquité, une autre voie partait d'Aiguillon, et allait rejoindre à Eysses, près de Villeneuve-sur-Lot, l'antique voie clermontoise. Cette dernière partait d'Agen, passait à Cahors, et aboutissait au pays des Arvernes. Faisons remarquer que les Nitiobriges de l'Agenais étaient confédérés avec les Arvernes, et que la correspondance de ces deux grandes routes fait croire à des relations suivies entre l'Aquitaine et le Confédération celtique.

A Sos, la Ténarèze touche à la Lande, ce qui permet de supposer que l'*oppidum* de Sos donnait à nos chefs pyrénéens une porte d'entrée dans le pays landais.

Le long de la Ténarèze, on a trouvé des menhirs, et aussi de nombreux vestiges de villas gallo-romaines.

La Ténarèze passe à cinq kilomètres de la ville d'Eauze, un ancien *oppidum*. M. Breuils en conclut que la construction de cet *oppidum* fut postérieure à l'établissement de la route. Il appuie cette opinion sur ce fait que les routes qui reliaient entre eux les divers *oppida,* ainsi que les autres centres qui portaient le nom de *vicus,* ont été construites par les Romains dans un but de pacification. Il en conclut aussi que la Ténarèze est antérieure à la conquête romaine.

Nous n'avons certainement pas d'objections à faire à M. l'abbé Breuils, car ses vues paraissent bien concorder avec la manière dont les faits ont dû logiquement se passer. Nous ferons toutefois une réserve au sujet d'Auch, l'antique Elimberris. L'établissement d'un *oppidum* à Auch nous semble expliquable par la nécessité de dominer la vallée du Gers qui, dans sa

(1) Un atlas ordinaire peut permettre à nos lecteurs de se rendre compte du tracé curieux de cette route.

partie inférieure, s'éloigne sensiblement de la Ténarèze. L'*oppidum* de Lectoure doit vraisemblablement avoir la même origine.

Nous pouvons maintenant nous expliquer pourquoi Crassus, lieutenant de César, voulant faire la conquête de l'Aquitaine, attachait une si grande importance à la prise de Sos, et pourquoi, de leur côté, les Sotiates croyaient tenir entre leurs mains le salut de toute l'Aquitaine. Une fois maîtres de Sos, les Romains pouvaient facilement se porter sur la ligne de partage des eaux, et s'assurer ainsi le grand moyen de dominer tout le pays. En s'installant dans cette position, ils substituaient leur puissance à la puissance antérieure. Ils semblent ainsi *prouver* cette puissance antérieure par l'intérêt capital qu'ils attachaient à la possession d'un tel point. L'*oppidum* des Sotiates nous paraît donc avoir été comme le poste avancé des chefs pyrénéens qui avaient dû réussir, grâce à la Ténarèze, à se rendre maîtres du pays gascon.

Les différents peuples de l'ancienne Aquitaine, sur le nombre desquels les historiens ne sont pas d'accord, nous semblent avoir été, avant la domination romaine, des groupes de communautés pastorales habitant la même région naturelle, et, après la conquête, des divisions administratives. Certains travaux historiques ont eu pour objet de rechercher l'emplacement de l'*oppidum* de tel ou tel peuple. Nous croyons qu'il ne devait pas nécessairement exister un *oppidum* chez chacun des peuples, les chefs pyrénéens ayant pu se charger de défendre tout le pays.

Dans notre hypothèse, la situation politique de la Gascogne, ou plutôt, comme on disait alors, de l'Aquitaine nous semble devoir être caractérisée par la domination d'une famille de chefs pyrénéens sur l'ensemble du pays. C'est là une conclusion qui nous semble être la conséquence logique de ce que nous venons d'exposer.

V

Notre conclusion est que les chefs pyrénéens (1) peuvent donc être considérés, pendant l'antiquité et durant tout le haut moyen âge, comme ayant joué le rôle de souverains naturels de la Gascogne. Ils ont fait de ce pays, peuplé par des tribus ibères disséminées et impuissantes, une véritable unité politique.

La Gascogne des vallées, nous l'avons dit au début de cette étude, forme une véritable unité géographique. La population des centres urbains, grâce à des conditions que nous avons analysées, a pris une physionomie sociale caractéristique. Elle a constitué le type gascon.

La population des campagnes a subi très fortement, quoique avec des variantes, l'influence des centres urbains. Elle a pris, elle aussi, quoique suivant des degrés variables, le type gascon.

Dans la Lande, qui se trouve presque enclavée par la Gascogne des vallées, les habitants des bourgs et des châteaux ont pris tout naturellement le type gascon. La plus grande partie des familles paysannes a, au moins jusqu'à ces derniers temps, conservé les caractères de l'ancienne communauté pastorale; mais, de tout temps, des individus issus de ces communautés, et ayant subi, grâce à des conditions particulières d'éducation, l'influence de la classe supérieure, ont pris aussi le type gascon.

La Lande a largement participé aux destinées sociales de la Gascogne des vallées. Grâce aux chefs pyrénéens qui l'ont fait entrer dans leur domaine, la Lande a subi les destinées politiques de sa voisine, antérieurement à la formation de l'unité territoriale de la France.

Cette unité politique, on n'aura pas de peine à le comprendre, *a renforcé les causes naturelles qui ont produit la physionomie originale et caractéristique du type gascon.* Les familles gasconnes se sont trouvées dans des conditions tendant à leur faire

(1) En rattachant aux Pyrénées, comme nous l'avons dit, les contreforts montagneux que la grande chaîne projette vers le Nord.

subir, pendant des siècles, les mêmes influences et les mêmes lois.

Les chefs pyrénéens se sont trouvés chargés de la défense du pays contre les étrangers qui l'ont tour à tour envahi ou menacé (Romains, Francs, Arabes, Normands). Pendant le haut moyen âge, ils jouaient le rôle que remplissaient ailleurs les grandes familles dont les descendants devaient plus tard constituer la Féodalité. De là le caractère féodal de l'aristocratie gasconne. Les grands propriétaires fonciers, qui se trouvaient être les auxiliaires naturels des ducs de Gascogne, et qui, d'ailleurs, pour la plupart, se rattachaient à eux par des liens de parenté, prirent le ton sur les personnages qu'ils considéraient comme leurs souverains. Dans beaucoup de ces familles, le caractère féodal coexista fort heureusement avec l'aptitude à faire valoir des domaines agricoles, à diriger des industries, même à se livrer à des entreprises commerciales (1).

Le rôle des Pyrénées est donc, à certains égards, comparable à celui de la Montagne grecque, bien que les populations de ces deux régions appartiennent à des types sociaux très différents. Il est facile de concevoir les distances qui séparent le pasteur ibère du Pélasges, le métallurge caravanier du métallurge navigateur. Peut-être, en étudiant à ce point de vue d'autres chaînes de montagnes riches en gisements métallifères, pourrait-on y constater des phénomènes sociaux de la même nature. Il y aurait là, croyons-nous, le sujet d'études propres à éclairer certains points d'histoire encore obscurs, ou à expliquer certaines particularités sociales intéressantes.

J. Garas.

(*A suivre.*)

(1) Voir dans Francisque Michel, *Histoire du Commerce de Bordeaux*, t. II, des exemples de personnages issus de très anciennes familles et faisant du commerce.

A PROPOS D'UN PROJET DE PONT

La presse parisienne et la Société du « Vieux Paris » se sont occupés à plusieurs reprises d'un projet de pont sur la Seine, qui a excité de vives polémiques. Le pont dont il s'agit serait jeté en biais sur le fleuve, entre le Pont-Neuf et le pont des Arts, et servirait de débouché au prolongement de la rue de Rennes. Au nom de l'esthétique, les artistes ont protesté contre ce plan. Ils ont fait observer que le nouveau pont serait bien rapproché du Pont-Neuf et ferait double emploi avec ce dernier. Ils croient pouvoir prédire, en outre, que l'établissement d'un chemin de fer métropolitain, passant sous la Seine, doit décharger, dans une large mesure, la circulation sur les ponts, aux environs du Louvre et de l'Institut. Le projet, en revanche, a trouvé des défenseurs parmi ceux que l'on appelle les utilitaristes. Enfin, pour le quart d'heure, le procès semble ajourné, ce qui ne veut pas dire qu'il soit fini.

Nous n'avons pas à prendre parti dans le débat, et voulons simplement en prendre texte pour dégager ce que nous pourrions appeler, semble-t-il, la physionomie sociale des ponts, qui n'est pas sans relation avec leur physionomie esthétique. Ce genre de construction, au cours du dix-neuvième siècle, a suivi le courant du progrès qui a emporté tant de choses. Les ponts se sont extraordinairement multipliés et notablement transformés. Un contemporain de Louis XIV, s'il revenait aujourd'hui, serait ébahi de voir le nombre de ponts mis à la disposition des Parisiens pour passer d'une rive à l'autre de la Seine. Les communications n'existaient alors que par la Cité, et le Pont-Neuf, auquel son épithète admirative est restée, de plus en plus ironique à mesure que le temps s'éloigne, était alors, en même

temps que le chef-d'œuvre du genre, le plus généreux cadeau offert par la voirie royale aux promeneurs de ce temps-là.

Les ponts aujourd'hui abondent dans les grandes villes traversées par des fleuves. A Paris, l'on en perd le compte et le nom. Le pont Alexandre III voisine avec celui des Invalides, sans que ce luxe, qu'on eût jadis taxé de folie, paraisse choquer notre génération. Les chemins de fer, à eux seuls, ont peut-être centuplé le chiffre des ponts qui existent à la surface du globe. Non seulement les voies ferrées traversent des milliers de rivières, mais encore elles coupent d'autres routes qu'il faut raccommoder ensuite, soit par-dessus, soit par-dessous. Parfois, deux lignes se croisent en se superposant. Ailleurs, la nécessité de ne pas descendre trop bas oblige les ingénieurs à suspendre les trains, soit au-dessus d'un vallon, soit même au-dessus d'une large plaine, et le pont, qualifié alors de viaduc, enrichit d'un nouveau motif de décoration le paysage moderne.

Incroyablement multipliés par les chemins de fer, les ponts, dans le sens naturel du mot, tendent à devenir des « chemins » de fer eux-mêmes. La métallurgie les a victorieusement annexés à son domaine, ne laissant plus à l'architecte et au maçon que le soin de jeter dans l'eau les soubassements nécessaires. De vastes entreprises américaines se créent pour la construction des ponts comme il s'en crée pour la fabrication des souliers et des chapeaux (1). Quel article voulez-vous? Quelle taille? Quelle largeur? Et l'entrepreneur yankee, dont l'assortiment est incomparable, vous exhibe aussitôt, sinon votre pont tout fait, ce qui est matériellement impossible, mais un plan tout prêt, où rentrent des pièces prévues, et répondant à un type courant sur le marché, de sorte que ses ingénieurs et ouvriers sont en mesure de le construire dans un délai merveilleusement court. Cette organisation merveilleuse est le résultat de l'essor prodigieux des inventions modernes combiné avec la fabrication en *très grand* et la possibilité de s'ouvrir des débouchés infinis.

(1) Voir le rapport de M. Jean Perier, consul suppléant de France à Londres, reproduit dans le *Mouvement social* de janvier 1902.

Les techniciens ont imaginé, pour construire les vastes ponts de fer, des combinaisons ingénieuses. L'une des plus remarquables est celle des ponts composés de fragments non liés, dont chacun ressemble à un grand T majuscule se tenant en équilibre sur une pile et s'appuyant aux T voisins sans se souder aucunement à eux, ce qui facilite le libre jeu de la dilatation. Il y a les ponts en deux morceaux appuyés l'un sur l'autre et articulés par des rotules, comme le pont Alexandre III. Il y a enfin les ponts suspendus, moins gracieux à l'œil peut-être, mais qui permettent d'enjamber d'une seule portée les plus grands espaces. En ce moment même, les ingénieurs de New-York se préparent à jeter sur l'Hudson un pont suspendu d'une ouverture de 945 mètres. Les théoriciens ont calculé qu'un pont d'acier pourrait aller jusqu'à une portée de 3.730 mètres sans s'écraser sous son poids.

Nous assistons donc au triomphe des ponts, et, en même temps, au triomphe de ceux qui les construisent. Mais ce triomphe a été précédé de luttes séculaires contre les obstacles si facilement vaincus aujourd'hui. Jetons donc un coup d'œil sur l'histoire des ponts dans les temps anciens et voyons quelles ont été les conséquences de leur construction, tant pour ceux qui ont doté la société de cet instrument de communication que pour ceux qui s'en sont servis.

I. — CEUX QUI CONSTRUISENT LES PONTS.

Le pont est essentiellement une violence du Travail contre le Lieu.

Pascal a bien dit, il est vrai, que les rivières sont des chemins qui marchent. Sans doute, mais la chose est vraie seulement pour ceux qui suivent leur cours ou le remontent, et possèdent le véhicule approprié à ce chemin aquatique : le bateau.

Au contraire, pour ceux qui veulent, non suivre une rivière, mais la traverser, cette rivière prend le caractère d'un obstacle

puissant et terrible. Ce caractère devait être particulièrement impressionnant dans les premiers âges de l'humanité, alors que les fleuves (ceux des pays ultérieurement civilisés tout au moins) étaient plus larges qu'aujourd'hui, et que les bandes en migration disposaient de faibles ressources industrielles pour attaquer de front cette mobile barrière d'eau. Et l'effroi qu'inspiraient les fleuves ne provenait pas seulement de leur largeur. Il provenait aussi de leurs caprices, de ces crues subites et formidables qui brisent et emportent tout, de ces inondations qui élargissent en un clin d'œil le domaine des eaux, et rendent inutiles les travaux entrepris pour en procurer la traversée, quand ils ne sont pas d'une solidité à toute épreuve.

Ce rôle des fleuves comme « gêneurs » s'aperçoit très bien en temps de guerre, lorsque la destruction des ponts ou, ce qui revient au même, l'impossibilité d'en user dans des conditions trop périlleuses, réduisent les armées à manœuvrer sur un terrain redevenu momentanément semblable à la nature primitive. Des fleuves émane alors, silencieusement, cette magique et formidable puissance qu'on leur attribuait autrefois. Le dieu des eaux sort de la neutralité. Il prend parti pour l'un des adversaires. Il change des victoires en défaites et *vice versa*. Il oblige les conquérants à des détours gigantesques. Parfois, il prend les vaincus sous sa protection. D'autres fois, il les trahit et les accable dans leur détresse. C'est que la guerre a suspendu les conditions de la civilisation moderne. Elle a détruit ou raréfié les ponts, c'est-à-dire reporté les conditions géographiques d'une région à ce qu'elles étaient il y a peut-être vingt, trente ou quarante siècles.

Si les bandes en migration ont dû souffrir de l'absence de ponts, ce ne sont pas elles, très probablement, qui ont pris l'initiative d'en construire. Un pont est une œuvre trop durable pour des gens qui ne font que passer. En ce cas, on cherche un *gué*, dût-on, pour en trouver un, faire un crochet et allonger considérablement la route. L'utilité pratique des ponts se fait sentir lorsque des populations sédentaires, éta-

blies sur les deux rives d'un cours d'eau, éprouvent le besoin de communiquer et de commercer régulièrement entre elles.

Mais qui entreprendra d'aussi gros ouvrages? Nous ne parlons pas des petits cours d'eau, sur lesquels il suffit de jeter quelques poutres et quelques planches. Le problème est alors d'une solution facile. Les sauvages eux-mêmes, dans l'Amérique du Sud, connaissent l'art de fabriquer de véritables « ponts suspendus » en utilisant les lianes entrelacées aux arbres des deux rives. Les Grecs, qui ne connaissaient pas la voûte, mais qui trouvaient parfois intérêt à construire des ponts plus solides que de simples passerelles en bois, plaçaient, de chaque côté de leurs petits cours d'eau, des pierres plates empilées les unes sur les autres, de façon à les faire se surplomber graduellement, jusqu'à un certain point où ils jetaient par-dessus le tout une dalle, aussi longue que possible, qui maintenait l'ensemble. Mais c'est avec les fleuves vraiment larges que la difficulté augmente tout à coup, non point proportionnellement à la distance, mais progressivement pour ainsi dire, en rendant tout à fait inapplicables les procédés usités pour la jonction de deux rives peu éloignées. Alors s'impose au constructeur la recherche de méthodes nouvelles et l'élaboration d'un outillage nouveau. L'entreprise devient compliquée, coûteuse. Elle exige un certain degré de culture intellectuelle, l'organisation d'un personnel expérimenté, suppose de la patience, de l'esprit de suite et cette disposition d'esprit qui porte à assumer immédiatement de lourdes charges pour un profit d'abord minime, qui ne deviendra vraiment considérable qu'avec le temps. Si quelqu'un travaille « pour la postérité », c'est bien le constructeur d'un grand pont, assez solidement construit pour résister à des crues extraordinaires. Dans ces conditions, et eu égard aux ressources des sociétés antiques, si inférieures aux nôtres, qui donc devait avoir le courage de s'atteler à d'aussi ingrates besognes?

L'observation des faits permet, pour plusieurs sociétés, de répondre à cette question. Soit chez les anciens Romains, soit

au moyen âge, la construction des premiers ponts importants se révèle comme l'œuvre de confréries religieuses.

La chose, *a priori*, n'étonnera pas ceux qui se rappellent les études publiées dans cette revue sur le creusement des puits dans les oasis, et la constitution des points d'eau dans les steppes pauvres. Les oasis, ce sont les ponts du désert. Leur organisation réclamait le déploiement d'une puissance extraordinaire, reconnue et acceptée de tous. Cette puissance fut celle des confréries, des « collèges sacerdotaux » dont l'histoire de l'Égypte ancienne raconte la gloire, et qui jouent, de nos jours encore, un rôle si prépondérant dans le Sahara.

Chez les anciens Romains, il ne s'agissait pas de créer des oasis ; mais un autre genre de travaux publics se trouvait au-dessus des forces de la pure initiative privée et, probablement aussi, de l'initiative municipale, les « rois » d'alors n'étant, en définitive, que des sortes de « maires » à vie. On peut concevoir en théorie, même à cette époque, des pouvoirs publics assez riches et assez forts pour entreprendre la construction de ponts; mais nous voyons en fait que ces pouvoirs, dans les commencements, n'osèrent se charger de cette besogne. Les « faiseurs de ponts » furent des prêtres, d'où ce nom de « pontifes » (*pontifices*) qui, par une curieuse fortune, imprévue alors de ceux qui l'inventèrent, s'est éternisé dans la langue, en s'anoblissant de plus en plus.

Les prêtres avaient du pouvoir, ils avaient une certaine science, ils jouissaient d'un prestige qui leur permettait d'organiser un personnel obéissant; ils conservaient les archives du passé, les « annales », et se rappelaient mieux que personne tel désastre produit par telle crue; ils étaient aussi tournés, par profession, vers la considération des choses futures; leurs esprits étaient plus capables que ceux des autres hommes de concevoir les besoins de l'avenir. Mais, une fois construits, les ponts devaient être gardés, car ils étaient de bois (le bois ayant été employé naturellement avant la pierre) et préservés du danger de l'incendie, qui aurait rendu inutiles, en quelques heures, les efforts de plusieurs mois ou de plusieurs années. Il

importait donc que les premiers ponts fussent un objet « sacré », inspirant une vénération religieuse. Pour toutes ces raisons, les pontifes se trouvaient les entrepreneurs, les ingénieurs et les conservateurs désignés de ces grands ouvrages. Nul mieux qu'eux, en un mot, n'était en état de *comprendre* l'utilité des ponts, de *calculer* le plan de ceux-ci, d'*obtenir l'adhésion* du public à une œuvre de très longue haleine, et enfin de *sauvegarder* la précieuse construction une fois menée à bonne fin.

Ce phénomène nous atteste, une fois de plus, cette compénétration ancienne des cultures intellectuelles et de la religion que l'on observe chez des populations de différents types, non encore très éloignées du type communautaire primitif, et où la division des besognes sociales n'a point pris tout le développement que nous lui voyons dans les sociétés d'aujourd'hui. Nous avons entendu raconter de curieuses histoires sur telle petite île bretonne où, lorsqu'un pêcheur est malade, et que la tempête interrompt les communications avec le rivage, on envoie chercher le curé, non comme prêtre, mais comme médecin, parce que « c'est un savant » et qu' « il a étudié ». Les prêtres aussi, à Rome et ailleurs, « étaient des savants », et il fallait une certaine science pour jeter des ponts sur le Tibre. Les Grecs, n'ayant guère à traverser que des ruisseaux, n'avaient pas eu, à ce point de vue, les mêmes difficultés à résoudre, et leur architecture s'en est ressentie.

Il est probable, en effet, que c'est la nécessité de construire des ponts à large ouverture qui a suscité, chez les Étrusques, l'invention de la *voûte*. Les Grecs, dont les temples étaient des chefs-d'œuvre, qui inventèrent de si jolies choses en fait de colonnes, de frises, de frontons, de chapiteaux, ignorèrent cet art de faire « tenir des pierres en l'air » uniquement par la façon dont elles étaient taillées et disposées. Moins artistes, les habitants de l'Italie, où coulent des fleuves plus larges, furent mis sur la voie de cette trouvaille de génie, qui donna un cachet si original et si puissant à l'architecture romaine.

Or ces Étrusques, peuple mystérieux dont l'histoire n'a pas encore débrouillé les origines, paraissent avoir eu cela de com-

mun avec les Égyptiens que le sacerdoce y était grandement en honneur. Ils paraissent également avoir constitué un des éléments de la population romaine primitive. Il n'est pas indifférent, croyons-nous, de constater que ce peuple, lorsqu'on essaye d'évoque sa physionomie au moyen des traces qu'il a laissées de sa grandeur, se révèle sous ces deux aspects parallèles : un peuple *constructeur d'arches* et un peuple *profondément religieux*. Est-il téméraire de conjecturer que la première voûte fut suspendue sur un cours d'eau, et que cette voûte, si l'on nous passe le mot, était une invention « cléricale » ?

Mais sortons de l'hypothèse, et revenons à des faits qu'on peut observer. Le régime féodal, comme on l'a vu par les articles de M. de Tourville, était, par ses origines et sa nature, peu favorable au développement des communications. C'était l'époque où l'on restait chez soi. Ce n'était guère la peine, avec le petit nombre de voyageurs qui circulaient, non seulement de construire de nouveaux ponts, mais même d'entretenir sérieusement les anciens. Quant aux expéditions militaires, réduites à des groupes restreints et peu chargées de bagages, elles s'arrangeaient toujours pour passer. Toutefois, à mesure que la prospérité agricole s'épanouissait, le commerce prenait un certain essor, et, sur certains points, l'absence de ponts devenait fort gênante. Qu'arriva-t-il alors? Que certains seigneurs firent construire des ponts ? Oui sans doute, et surtout pour une raison que nous allons voir; mais cela ne suffisait pas, et les ressources des seigneurs, dans la plupart des cas, étaient fort inférieures à celles qu'aurait exigées l'édification de ponts quelque peu considérables.

En fait, jusqu'au douzième siècle, les fleuves ne se passèrent, presque partout en France, que sur des bacs. Qu'arriva-t-il donc, disons-nous? Il arriva que des *confréries religieuses* se créèrent pour combler cette lacune, comme il se crée aujourd'hui des « œuvres » spéciales en vue de répondre à tels ou tels besoins de notre société contemporaine. Le onzième siècle vit donc apparaître les *Frères Pontifes*, qui furent d'abord des religieux hospitaliers habitant sur le bord des rivières et se

donnant pour mission de faire passer l'eau, gratuitement, aux voyageurs qui ne pouvaient payer des bateliers. Le nombre des voyageurs augmentant, et les ressources générales augmentant aussi — ressources que des religieux pouvaient largement drainer par l'aumône — ces bateliers de bonne volonté se firent ingénieurs, et construisirent des ponts, notamment le fameux pont d'Avignon (le pont San Bénézet) dans la construction duquel les traditions du Comtat voulurent voir un miracle, et, plus tard, le pont Saint-Esprit. On sait que le Rhône est fort large dans ces parages, que son courant est relativement rapide et que ses crues sont d'une grande violence. Les Frères Pontifes se taillaient donc une besogne digne de leur zèle. Sans doute de vastes mouvements populaires, excités par le caractère religieux de leur initiative, les soutenaient dans leurs entreprises si hardies pour l'époque. Il en fut des ponts — de certains grands ponts tout au moins — comme des cathédrales gothiques. Ce n'était pas trop de l'intervention toute-puissante de l'Église pour jeter des arches d'une rive à l'autre des fleuves comme pour lancer des ogives et des clochetons dans les airs.

Un autre ordre, celui des Hospitaliers de Lucques, se voua également à la construction des ponts. Comme on le voit, le problème se posait en divers endroits, et on le résolvait de la même manière. Ces moines faiseurs de ponts différaient cependant, par un caractère assez tranché, des « pontifes » de l'ancienne Rome. Ceux-ci étaient un organisme de la Cité, travaillant pour la Cité et entretenus par elle. Il y avait dans leur fonction, quelque utile qu'elle pût être, un caractère d'égoïsme national. Les « Frères Pontifes » du moyen âge faisaient de leur besogne une œuvre de charité et prêtaient leur concours, tantôt aux uns, tantôt aux autres. On démêle clairement, dans leur vocation spéciale, l'influence des mobiles chrétiens. Mais, ce que nous voulons retenir ici, c'est ce grand fait de la coïncidence entre l'origine religieuse des premiers ponts de Rome et l'origine également religieuse des premiers ponts importants du moyen âge. C'est l'adoption spontanée, par deux fois, de ce terme de *pontifices* pour désigner les exécuteurs d'une œuvre

matérielle indiquée par l'étymologie même du mot, mais qui se trouvaient, en même temps, investis de ce caractère religieux qu'évoque inévitablement chez nous l'idée de « pontife ».

Il faut joindre à ces faits les légendes suggestives qui ont cours en plusieurs pays au sujet des « ponts du diable ». La construction de ces ponts, à l'époque où elle eut lieu, frappa tellement l'imagination des habitants, que ceux-ci, jugeant ce travail au-dessus des forces humaines, ne voulurent pas croire que des hommes l'avaient mené à bonne fin. De là ces histoires d'intervention diabolique. Un pont était quelque chose de si effroyablement difficile à faire que c'était le cadeau du diable quand ce n'était pas celui de Dieu.

Est-ce trop forcer l'analogie que de constater l'espèce de respect « religieux » qui environne le docte corps des « ponts et chaussées », cette « confrérie » quasi sacrée et si religieusement pénétrée de son importance? Ce respect qu'on porte aux ponts n'est-il pas pour quelque chose dans la tendance que l'on éprouve à en faire, *autant que possible*, des œuvres d'art en même temps que des œuvres de science? Puisque l'œuvre est déjà « belle » par sa difficulté même, on veut qu'elle soit « belle » également par sa coupe et ses contours. L'opinion est qu'on ne saurait trop s'appliquer à la confection de tels ouvrages. L'ingénieur, partout ou presque partout ailleurs, peut se dispenser d'être un artiste; mais, quand on lui dit : « Faites un pont », il entend comme une voix qui ajoute en lui-même : « Attention! on attend de moi quelque chose de grandiose. » Et c'est la vérité. Aussi a-t-il la sensation, non seulement de répondre à un besoin, mais de satisfaire un « culte » inconscient.

II. — CEUX QUI SE SERVENT DES PONTS.

Nous avons donc dégagé, des quelques observations qui précèdent, une sorte de loi en vertu de laquelle le travail de la construction des ponts attire une très grande considération à

ceux qui l'exercent, à moins qu'il ne se trouve entrepris, précisément, par des gens qui jouissent déjà de cette très grande considération. Or, nous pouvons avouer que ce respect religieux cadre assez bien avec la nature du travail en question, dont l'objet est de violer ouvertement les conditions du *Lieu*, de remporter un triomphe particulièrement éclatant sur la nature. Voyons maintenant de quelle manière on se sert des ponts et les conséquences, intéressantes au point de vue social, qu'ils ont pour ceux qui s'en servent.

Les ponts sont des routes qui s'imposent dans tout un large rayon. La définition est vraie même dans les grandes villes contemporaines, même à Paris; car, en définitive, il y a moins de ponts sur la Seine qu'il n'y a de rues se dirigeant vers la Seine. La règle, c'est qu'un seul pont, dans les villes, serve à des passants arrivant par plusieurs rues et, dans les campagnes, soit utilisé par des voyageurs arrivant par diverses routes. Ils représentent donc un étranglement de la circulation, un endroit où elle est particulièrement intense, un fragment d'itinéraire qu'on ne choisit pas, mais qu'on subit, sous peine d'une très grande perte de temps.

Il en résulte un certain nombre de phénomènes commerciaux. Non seulement le pont en lui-même favorise le commerce en ce sens qu'il permet à des localités séparées par une rivière de communiquer librement, mais il constitue un centre attractif de vendeurs qui, profitant de la situation, viennent se mettre aux aguets du client qui passe. Prenons encore l'exemple de Paris. Dans cette ville, il y a des boutiques partout, mais il y a aussi des marchands ambulants qui se portent là où ils ont le plus de chances de vendre. Or, ces marchands ambulants se plaisent aux abords des ponts, où ils offrent aux passants des fleurs, des fruits ou des gâteaux. Ailleurs, là où des villes n'existaient pas, mais où des ponts existaient, ce ne sont pas des marchands ambulants qui sont venus s'installer auprès des ponts; ce sont des marchands sédentaires, et voilà comment, selon toute vraisemblance, ont pris naissance la plupart des nombreuses villes dont le nom commence par « Pont ». Les villes aiment à naître

au confluent des fleuves; mais elles naissent aussi volontiers au confluent des routes. Or, *les ponts sont des confluents*, confluents d'autant plus importants que les routes qui s'y réunissent viennent croiser, en cet endroit, une route liquide, celle du fleuve, et que l'endroit où se trouve le pont est un lieu de transbordement tout désigné pour les marchandises qui doivent passer d'un système de transport à un autre.

Parfois ce ne sont plus seulement les abords du pont, c'est le pont lui-même qui est envahi par les boutiques. Cela s'est vu au moyen âge, et les vieilles estampes représentent les ponts de Paris chargés de ces constructions plus utilitaires qu'esthétiques. L'un d'eux, le « pont au Change » était le rendez-vous des changeurs qui, évidemment, ne pouvaient mieux se placer.

Les ponts sont encore un lieu de *rencontre*, et cela pour les mêmes raisons que ci-dessus. Dans les grandes villes, la chose a fini par importer peu; mais, dans des localités plus réduites, où *l'on se connaît*, le pont est naturellement le lieu où l'on se retrouve. Par suite, c'est le lieu où l'on va se promener, d'autant plus que (sauf le cas des boutiques latérales) le coup d'œil d'une rivière est, de ce lieu, agréable à contempler. Les historiens de Paris nous apprennent que le Pont-Neuf était une promenade fort aimée des Parisiens au dix-septième siècle. De nos jours encore, malgré la « vie enfiévrée » qui résulte des occupations de la vie moderne, malgré l'immensité de l'agglomération parisienne qui réduit presque à néant les chances de rencontrer un ami, même sur les ponts, il n'est pas rare de voir ceux-ci ornés d'un certain nombre de « badauds », qui ont choisi cet endroit pour promener leur oisiveté contemplative. Et non loin du badaud apparaît le mendiant, qui connaît de longue date les avantages d'un endroit où beaucoup de monde passe, comme celui d'un « site » où les passants qui ont du loisir devant eux ralentissent le pas volontiers.

En certaines localités, le phénomène précédent se développe au point d'en engendrer un autre. Non seulement le pont est l'endroit où l'on se promène, mais c'est l'endroit *où l'on s'amuse*. Tout le monde connaît la fameuse chanson du pont d'Avignon.

où « tout le monde danse en rond ». Beaucoup de nos lecteurs ont surpris, sur les lèvres des enfants, une très vieille chanson transmise de bouche en bouche par une fidèle tradition, et qui commence ainsi :

Sur le pont de Nantes (*bis*)
Un bal est affiché.

La chanson — ou plutôt la complainte — raconte l'histoire d'une jeune fille qui, après avoir prié vainement son père et sa mère de la mener au bal — et à un bal qui se donne *sur le pont* — s'y fait conduire par son frère. Au milieu de la fête, le pont s'écroule, et les jeunes gens sont noyés.

Avignon et Nantes n'ont certes pas été les seules villes où l'on ait dansé sur les ponts. Ajoutons que, par sa nature même, le pont permet à des localités différentes de voisiner, de fraterniser, ce qui contribue à rendre la circulation plus animée, ou à donner aux fêtes plus d'entrain.

Les ponts sont donc, pour les particuliers, une source de commodités et d'agréments, en même temps que de gains pécuniaires. Mais les pouvoirs publics, de leur côté, savent admirablement en tirer parti.

Pendant longtemps, qui a dit pont a dit *péage*. Les péages, ou droits de passage, étaient perçus par les seigneurs sur les voyageurs et surtout sur les marchandises qui traversaient leurs terres. Mais le péage le plus facile à percevoir était sans contredit le *pontage* ou droit de passer sur les ponts. Comme c'était le péage par excellence, ce dernier mot est seul resté dans la langue.

Le péage se justifiait, quand le pont avait été construit récemment, par la nécessité de recouvrer les frais de la construction. En principe, il paraissait assez juste que le coût d'un ouvrage aussi important, à une époque où si peu de gens voyageaient, fût supporté par ceux qui bénéficiaient de son existence. En fait, le péage était un impôt de perception très commode, vu cette obligation où se trouvaient tous les voyageurs, dans un large rayon, d'user d'un pont unique, de *converger* vers

cet étranglement du chemin. Enfin il est clair que la perspective de recueillir des péages a dû pousser, en bien des endroits, les seigneurs à construire des ponts. Le fait paraît d'ailleurs n'avoir commencé à se produire que vers la fin du moyen âge, à une époque où la circulation devenait relativement sérieuse.

Un certain nombre de péages — les personnes âgées s'en souviennent — se sont perpétués presque jusqu'à nos jours. C'est en 1848 seulement qu'ils ont disparu des derniers ponts de Paris. L'éloignement de l'époque où un pont a été construit et la multiplication des passants qui l'utilisent sont deux faits qui tendent à rendre peu compréhensible et vexatoire la perception d'un impôt. D'un côté, on perd de vue la raison qui légitimait celui-ci; de l'autre, puisque « tout le monde » passe sur les ponts, on trouve plus rationnel de ramener ceux-ci à la condition des routes, des rues, des places publiques, c'est-à-dire d'en rendre l'usage gratuit.

Aujourd'hui encore, quand il y a moyen de placer un poste d'octroi *sur* ou *sous* un pont, on n'oublie pas de le faire. De même que nombre d'impositions portent, autant que possible, sur des événements de la vie qui ne peuvent pas ne pas se produire, de même, pour les taxes perçues « au passage », on s'efforce de saisir le contribuable à l'endroit où il est obligé de passer. Le fisc, instinctivement, cherche des yeux un pont, et, s'il le trouve, se met en travers.

C'est ce qui nous aide à comprendre l'importance stratégique des ponts. Nous avons fait allusion, tout à l'heure, aux marches fatigantes et aux détours que doit s'imposer une armée lorsqu'on lui a coupé les ponts. Cette œuvre de destruction a été, de tout temps, un acte capital de la guerre. Par lui, le Lieu redevient brusquement ce qu'il était jadis, avant les grands travaux destinés à relier les rives des fleuves. Par ce pouvoir destructeur, l'homme change, avons-nous dit, les conditions géographiques de la région où l'on manœuvre. Il rend leur magique puissance de *barrières* à des cours d'eau qui, grâce aux efforts d'ingénieurs habiles, en avaient été dépouillés.

Mais, au lieu de détruire un pont, les belligérants ont parfois

intérêt à le défendre. C'est alors sur ce point que se concentrent tout naturellement l'effort de l'attaque et celui de la résistance. En temps d'émeutes ou de simples troubles, les ponts des villes sont parmi les premiers points qu'occupent la police ou l'armée. Une foule de ponts sont célèbres dans l'histoire des batailles, et des guerriers se sont immortalisés par l'attitude qu'ils ont eue sur un pont : Horatius Coclès, Bayard, Bonaparte, bien d'autres sont dans ce cas. C'est la bataille du pont Milvius qui donna à Constantin l'empire du monde. En bien des combats, rester maître du pont, c'est rester maître de la situation. Perdre un pont, ou le voir s'écrouler, ou en éprouver l'insuffisance, ou le faire sauter à contre-temps, constituent autant de calamités absolument désastreuses. Qu'on se rappelle le passage de la Bérésina et la fin de la bataille de Leipsick.

La guerre provoque l'apparition de ponts artificiels, rapidement construits d'après des méthodes spéciales. Ce sont les « ponts de bateaux » célèbres eux aussi dans l'histoire, comme celui que Xerxès jeta sur l'Hellespont, ceux qui figurent sur la colonne Trajane, ceux dont Napoléon se servit parfois pour surprendre ses ennemis. Celui d'Essling, qui avait 80 mètres de long, avait été construit dans une crique invisible. En cinq minutes il fut rabattu, et l'empereur put lancer son armée sur les Autrichiens qui ne l'attendaient pas. En quelques instants, le conquérant avait « supprimé » le Danube.

Beaucoup de ponts, au moyen âge, étaient, en leur centre ou à leurs extrémités, munis de tours. Quand l'espace à couvrir n'était pas très large, comme c'est le cas pour les canaux, fossés, etc., le pont devenait mobile. On le relevait et, non content de ne plus le faire servir au passage, on le faisait contribuer à obstruer l'entrée d'une forteresse. C'était le fameux pont-levis, dont l'utilité n'a pas encore entièrement disparu.

L'importance militaire des ponts s'est traduite, pendant longtemps, par l'existence d'un corps spécial, celui des « pontonniers », dont les attributions sont maintenant transférées au génie. Les guerres modernes révèlent que les ponts sont toujours les points délicats des vastes échiquiers où se joue le sort

des batailles. Ce sont des points qu'il faut faire garder avec un soin tout spécial, et cette obligation se complique par la multiplication des viaducs et ouvrages d'art analogues dont la destruction peut compromettre irrémédiablement la retraite d'une armée ou ralentir considérablement sa marche. Quelques rails arrachés à une voie ferrée sont un dommage qui se répare bien vite, mais un viaduc démoli ne se restaure pas en un jour. Le mot d'ordre, plus que jamais, est donc d'occuper les ponts, et de ne pas en laisser approcher l'ennemi.

Nous voici bien loin du projet de pont sur la Seine et des controverses qu'il a suscitées. On pourrait, si l'on voulait entrer dans l'infime détail, profiter de l'occasion pour analyser les différences, les *nuances* qui distinguent les ponts parisiens entre eux, au point de vue de la circulation qui les utilise. Il y aurait quelque intérêt à se demander pourquoi les uns sont si animés, les autres si calmes, pourquoi les uns sont foulés par le beau monde, les autres par des gens besogneux, pourquoi la nature de la circulation y varie selon les jours et les heures; mais un tel examen n'irait pas sans une étude corrélative des quartiers de Paris. Rappelons toutefois la locution curieuse « passer le pont des arts », inventée à l'usage de ceux qui sont enfin élus à l'Académie. Nous avons voulu seulement, à propos d'une question qui semble intéresser surtout la voirie et les architectes, mettre en lumière quelques-unes des raisons qui autorisent la *Science sociale* à s'occuper des ponts, elle aussi, en tant qu'ils donnent lieu à un certain nombre de faits sociaux, dont quelques-uns ont mérité d'entrer dans l'histoire.

G. D'AZAMBUJA.

LE MOUVEMENT SOCIAL

I. — LES AGRÉMENTS D'UN PROPRIÉTAIRE RÉSIDANT. — SON INFLUENCE ET SON UTILITÉ SOCIALES.

Nous recevons la communication suivante :

Il peut sembler outrecuidant de s'essayer à compléter la très remarquable et si documentée étude de M. l'abbé de Tourville sur l'absentéisme (1). J'oserai le faire néanmoins, puisant dans la force de ma conviction l'espoir de faire ressortir clairement les idées que je sens, que je sais être dans le cœur et sur les lèvres de ceux qu'il est convenu d'appeler les *résidants*.

Il est superflu d'insister sur le tort que peut causer à la culture française l'absentéisme au double point de vue matériel et moral. Tous ceux qui se sont occupés de questions agricoles sont unanimes à affirmer l'utilité du propriétaire résidant et cultivant ses terres lui-même ou en métayage. Il saura mettre la culture au niveau de la science, et la faire profiter des découvertes les plus récentes; il aura l'argent et l'initiative nécessaires pour les innovations. Au point de vue moral, sa présence à peu près continuelle fera ressortir, mieux que des phrases ronflantes, la solidarité qui doit exister entre tous les hommes. Les paysans qui les entourent et eux-mêmes sont liés par les mêmes intérêts et par ce lien puissant qu'est l'amour de la terre. Il est donc à désirer que l'aristocratie rurale n'abandonne plus ses terres. Par aristocratie rurale, j'entends, non pas seulement la classe qui porte un nom précédé d'une particule ou d'un titre, mais tous les possesseurs de châteaux ou maisons de campagne, propriétaires de terrains pouvant constituer un ou plusieurs domaines. Ma définition s'étend donc à la moyenne culture aussi bien qu'à la grande.

Pour encourager l'absentéiste à devenir résidant, il est inutile de

(1) Voir la livraison précédente.

s'étendre sur les classiques avantages de la campagne, si élégamment exprimés la plupart du temps par des gens qui n'y paraissent point : vie saine, large, bonne influence, services rendus, réelle situation, rappel de la fameuse phrase : qu'il vaut mieux être le premier dans son village que le second à Rome... je n'insiste pas. Il convient pourtant de nous demander pourquoi d'aussi réels avantages se trouvent méprisés.

M. de Tourville nous rappelle que les trois poussées modernes qui ont rejeté dans leurs terres, pour des raisons politiques, d'importants propriétaires en 1830, en 1852 et après le 16 mai ont abouti pécuniairement à des échecs. Il conclut en disant, ce qui est bien vrai, que la possession de la terre ou plutôt son exploitation directe devient un luxe. Est-ce là seulement qu'il faut chercher la raison de l'absentéisme plus fréquent que jamais à notre époque? — Je voudrais essayer de démontrer que cette raison, si bonne qu'elle soit, n'est pas la seule raison déterminante. Aussi bien la baisse des revenus porte moins facilement les propriétaires terriens aux expériences coûteuses et au luxe en général.

Les raisons qui font déserter la terre ne sont pas seulement matérielles; elles me paraissent être également amenées par des sentiments d'un ordre différent.

Interrogez des résidants, vivez de leur vie pendant une période de temps suffisante : vous aurez bientôt constaté que les bucoliques avantages énumérés ci-dessus n'existent plus ou presque plus. Si la vie qu'ils mènent est encore *saine*, elle est de moins en moins *large*, et cette aisance, nécessairement apparente, devra de plus en plus se dissimuler pour donner moins de prise à ce fameux impôt sur le revenu qui ne portera en réalité que sur les dépenses et non sur la fortune réelle.

Le bien que l'on peut faire, l'influence, la situation prépondérante... ah! que tout cela est réduit! — Il vous sera permis de donner de l'argent, mais pas des avis; votre générosité sera jugée insuffisante ou injustement répartie. Vos bienfaits resteront dans la mémoire de ceux qui les ont reçus, mais seulement comme terme d'appréciation de vos revenus, car il est inadmissible pour un paysan que l'on puisse donner plus que son extrême superflu.

La bonne influence...

Interrogez là-dessus le résidant à l'esprit le plus libéral, à l'âme la plus populaire, la plus bienveillante, celui qui accueille chacun avec la même cordialité, qui va chez les malades, gens ou bêtes, vous en recevrez certainement une réponse désillusionnante. Que notre résidant se mette volontairement en dehors de toute politique,

même municipale, il suffira qu'il n'approuve point telle ou telle facétie parlementaire, telle atteinte à la liberté, qu'il tienne à remplir ses devoirs religieux, pour être immédiatement classé comme clérical et réactionnaire.

Si les circonstances l'amènent alors à prendre la mesure de son influence réelle, il s'apercevra qu'elle est nulle ou à peu près. Le peu qu'il en aura, si restreinte qu'elle soit, il ne pourra la maintenir qu'au prix des plus grands efforts et d'une inaltérable patience. Sa présence n'est point un secours ni un exemple; qu'il ne s'attende pas à être aimé, heureux, s'il est toléré.

En période électorale, le résidant qui ne s'occupe aucunement de politique croisera des regards courroucés, entendra pendant la nuit chanter la *Carmagnole* avec des rimes nouvelles où figure son nom. En temps de paix, c'est-à-dire dans ces heureux moments qui n'approchent et ne suivent pas immédiatement une élection, il ne sera point insulté ou rarement, mais l'*administration*, représentée par le préfet, en passant par le maire, le garde champêtre et les petits fonctionnaires de toutes sortes, s'ingéniera à contrecarrer ses demandes, à lui causer ces mille petits ennuis plus fâcheux pour les nerfs que de réelles difficultés.

Si vous ajoutez la quasi-impossibilité pour un campagnard d'obtenir, même à prix d'or, une cuisinière passable (ce qui peut être un agrément dans la vie), vous aurez à peu près exactement la peinture peu flattée, mais ressemblante, de la vie pastorale à notre époque. Je laisse de côté une foule de détails et de piqûres d'épingles qui exaspèrent l'existence d'un homme de bonne foi désireux d'être utile à ses concitoyens.

En vérité, cette vie est peu tentante, et ne faut-il pas excuser ceux qui, prétextant l'éducation de leurs enfants ou l'économie, la diminution du train de vie étant plus facile en ville qu'à la campagne, louent leurs terres, ne faisant plus dans leurs châteaux ou leurs villas que des séjours momentanés de bourgeois en vacances.

N'espérons donc pas, dans l'état actuel de notre république, la diminution prochaine de l'absentéisme; il est à prévoir au contraire qu'il ne fera que s'accentuer au grand dommage de la culture en général et de la force des familles en situation et santé. Devant un aussi piètre résultat, les bannis dont parle M. de Tourville, obligés de demeurer à la campagne, y resteront peut-être, mais s'occuperont le moins possible des gens et des choses, se faisant tout petits pour donner moins de prise aux rigueurs et au mauvais esprit des fonctionnaires et des paysans qui les entourent.

Ce que peut faire la *gentry* chez les Anglo-Saxons n'est plus pos-

sible ou bien difficile en France. Les bannis sont actuellement des émigrés à l'intérieur.

Il ne faudrait pas conclure de cette étude au découragement absolu ni croire qu'elle est le résultat d'un accès de mauvaise humeur amenée par les difficultés personnelles. Habitant une vallée où les mœurs sont encore relativement douces et paisibles, volontairement étranger aux mouvements qui pourraient agiter le peuple, je subis, moins que d'autres, peut-être, les petites persécutions dont je parle plus haut.

Mais j'ai vu, j'ai entendu et j'écris ce que nous ressentons tous, nous les campagnards. Il ne convient pas que nous soyons plus longtemps les dupes de beaux sentiments qui nous aveuglent sur la valeur de notre entourage et sur notre influence. Un résidant dont le budget de culture est régulièrement en déficit, ne doit plus s'en consoler en estimant que ses pertes se trouvent compensées par l'effet moral dû à son séjour. Il n'a plus à se dissimuler que son influence pour le bien est en réalité négligeable, que sa valeur personnelle trouverait mieux à s'employer qu'à lutter désespérément contre la mauvaise foi et le parti pris. J'entends par influence réelle celle qui peut changer les sentiments d'un homme et l'amener à une acte important et décisif. N'est pas influent celui qu'on dit homme de bien, généreux de sa bourse et de sa personne. Le politicien de mince valeur et sans attache dans le pays pourra annihiler en quinze jours le fruit de plusieurs années ou même de plusieurs générations d'hommes de bien.

Si notre santé, nos goûts ou la constitution de notre fortune nous ont fait campagnards, nous devons en tirer tout le profit possible sans nous dissimuler notre minime utilité sociale. Que le résidant emploie sa valeur personnelle et sa fortune, non plus à courir après la chimère insaisissable de la conversion du paysan aux idées de justice et de bonté, mais bien au profit matériel et intellectuel de sa propre famille. Il accomplira ainsi plus sûrement une œuvre sociale.

L'autorité que pourra lui donner la culture traitée industriellement en tant qu'exploitation et main-d'œuvre, les études littéraires ou scientifiques que ses loisirs lui permettront de faire pourront lui donner des résultats tangibles. Et, s'il doit un jour retrouver l'influence qu'avaient ses ancêtres et la possibilité de faire du bien, d'améliorer les esprits, ce sera par l'autorité que lui aura donnée sa situation patronale appuyée par la bienveillance d'une administration dont le peuple ne sait plus se passer.

BARON DE VOMÉCOURT.

Nous remercions M. le baron de Vomécourt de nous avoir communiqué ces intéressantes réflexions. Nous serions heureux que d'autres de nos amis voulussent bien nous adresser également les leurs. Cela nous permettrait de revenir, avec plus de pièces en mains, sur cette importante question.

II. — LE PEUPLE DU VALAIS.

Sous ce titre, notre collaborateur M. Louis Courthion vient de réunir en volume (1) les consciencieuses et patientes études qu'il a publiées dans cette revue, au cours des deux dernières années, sur « le Valaisan et son type social ».

M. Louis Courthion, qui est de Genève, est du reste un spécialiste en ce qui concerne les choses valaisannes. Auteur des *Scènes valaisannes* et des *Veillées des Mayens* (légendes du Valais), notre collaborateur était amplement qualifié pour traiter son sujet et enrichir, sur ce point particulier, notre bibliothèque de Science sociale.

Notre directeur, M. Edmond Demolins, a écrit pour le livre de M. Courthion la préface que voici :

« La Suisse présente, au point de vue social, le même intérêt qu'au point de vue géologique ou botanique. On y rencontre, juxtaposées sur un petit espace, les variétés sociales les plus extrêmes, par suite de l'extraordinaire diversité des productions naturelles et des travaux. C'est le microcosme social le plus complet de l'Europe.

« Cette diversité tient d'abord à ce qu'on trouve dans ce pays toute la gamme des altitudes, depuis les régions les plus froides, jusqu'aux régions assez chaudes pour permettre la culture de la vigne. On peut donc y observer et y suivre, de proche en proche, toutes les formes et toutes les conséquences du travail humain dans leurs complications croissantes, depuis l'art pastoral qui domine exclusivement dans les parties hautes, jusqu'à la fabrication en grand atelier qui se développe dans les parties basses, en passant par toutes les formes intermédiaires de la culture et de l'industrie.

« Cette diversité tient ensuite à la division des régions alpestres de la Suisse en petites vallées plus ou moins séparées les unes des autres par des montagnes d'accès difficile. Chacune de ces vallées forme un petit monde à part ayant son unité et la conservant plus facilement.

(1) Chez A. Julien, libraire-éditeur, Bourg-de-Four, 32, Genève, et dans nos bureaux. Prix : 4 francs.

« La région du Valais, que M. Courthion a entrepris d'étudier, est particulièrement bien choisie à ce point de vue. Elle se développe depuis les glaciers du Rhône et les hauts pâturages alpestres, jusqu'aux larges plaines qui aboutissent au lac de Genève; on peut donc y suivre sans interruption toute la série des complications sociales et en dégager les lois.

« Mais, en dehors de son intérêt social, cette étude pourrait avoir une grande importance au point de vue pédagogique. J'ai dit que la Suisse présentait en raccourci, non seulement dans son ensemble, mais presque dans chacune de ses parties, un petit monde complet. Les instituteurs pourraient donc partir de l'observation directe de ce qui les intéresse, pour expliquer aux enfants la géographie du monde et tout ce qui a trait à l'étude de la nature et de la vie sociale. Il s'agit d'aller du connu à l'inconnu, de ce qui est dans notre voisinage à ce qui est au loin. C'est la méthode que nous commençons à appliquer à l'*École des Roches*; elle donne des résultats excellents. Je la signale à tous ceux qui s'occupent d'instruction et d'éducation en Suisse.

« J'ai tenu à donner cette brève indication pour montrer que l'étude de M. Courthion sur le Valais a une portée très générale, qui s'étend bien au delà des limites de cette région.

« La méthode de la Science sociale, dont il s'est servi, peut et doit renouveller nos méthodes d'enseignement. Mais c'est là un sujet trop vaste pour que je puisse l'aborder ici, dans le cadre nécessairement restreint d'une préface. »

III. — M. MILLERAND ET L'ÉVOLUTION SOCIALISTE

Nous avons envisagé, à plusieurs reprises, l'évolution subie depuis quelques années par le parti socialiste.

Les différentes écoles qui se partageaient ce parti, broussistes, guesdistes, allemanistes, blanquistes, ont été pratiquement éclipsés par ce que l'on a appelé les socialistes indépendants, à la tête desquels se distinguent MM. Millerand et Jaurès.

Cette fraction, en remportant de sérieux succès sur la scène politique, a entraîné de grandes masses, et ses chefs se sont taillé une importante situation.

M. Millerand a été ministre.

M. Jaurès a été élu vice-président de la Chambre des députés.

Or, ces deux hommes ont été, tout dernièrement encore, les prin-

cipaux athlètes de la lutte qui vient d'avoir lieu au congrès socialiste de Bordeaux.

Pour s'élever, les chefs du socialisme ont procédé en réalité comme les aéronautes : ils ont jeté du lest.

C'est surtout M. Millerand qui a fini par choquer, par ses concessions à la « société bourgeoise », les intransigeants et les « purs » de son parti.

M. Millerand a été pendant trois ans ministre de l'industrie et du commerce, c'est-à-dire homme de gouvernement. On doit rendre hommage à sa souplesse, et reconnaître qu'il s'est adapté parfaitement à ce nouveau milieu. Aucune contradiction ne l'a effrayé. Ennemi de la propriété, il a frayé avec les capitalistes; adversaire du patronat, il a récompensé une foule de patrons; signataire d'une proposition de loi pour l'abolition des décorations, il a décoré plus de personnes, paraît-il, que n'en a jamais décoré aucun ministre; auteur d'articles implacables contre la monarchie, il a complimenté le tsar; ardent propagateur des réformes et même de la révolution sociale, il a plusieurs fois fait entendre aux ouvriers qu'ils devront attendre longtemps encore avant de voir leurs aspirations réalisées. En un mot, M. Millerand ministre n'avait pas abjuré officiellement son socialisme; mais il pratiquait, à l'égard de ses doctrines, le système de l'ajournement à jet continu.

Depuis l'année dernière, M. Millerand a été remplacé comme ministre par M. Trouillot, et il est redevenu simple député. On pouvait penser que l'ancien orateur de Saint-Mandé, l'homme du programme collectiviste, reviendrait à sa première manière. Il n'en a rien été. Le goût de la modération et des accommodements avait survécu au portefeuille ; et c'est surtout à partir de ce moment que de nombreux groupes socialistes ont commencé à faire entendre de véhémentes protestations.

Lorsqu'on a discuté le budget des cultes, M. Millerand l'a voté. Pourquoi? Parce qu'il trouvait inutile de se livrer à de vaines « manifestations ». La séparation de l'Église et de l'État, selon lui, n'est point une de ces réformes qui se font du jour au lendemain. En ce moment, elle n'est pas « opportune ».

Lorsque le ministre de la guerre a intenté des poursuites contre le *Manuel du Soldat,* brochure anarchiste, M. Millerand a pris fait et cause pour le ministre. Pourquoi? Parce que l'ancien ministre du commerce s'est interrogé en lui-même sur « ce qu'il aurait bien pu faire à la place du général André ».

Enfin M. Millerand n'a pas voté l'ordre du jour qui réclamait le désarmement. Pourquoi? Parce que « M. Delcassé avait dit que, minis-

tre des affaires étrangères, il ne pouvait actuellement prendre au nom de la France l'initiative du désarmement », et que, cette fois encore, M. Millerand croyait devoir se mettre « à la place » du ministre des affaires étrangères.

En un mot, M. Millerand tient avant tout, depuis quatre ans environs, à se donner toutes les allures d'un « homme de gouvernement ». C'est précisément ce que les radicaux reprochaient jadis aux « opportunistes », ce que les socialistes en bloc reprochaient naguère aux radicaux. C'est maintenant ce qu'une partie des socialistes reproche à l'autre partie. Les frontières dans lesquelles se maintient le sens de certains mots ont donc une tendance curieuse à se déplacer. Les agitations demeurent à peu près les mêmes; seulement les étiquettes arborées par les agitateurs se transforment de temps en temps. Avec les mêmes opinions, on est obligé de « corser » les épithètes qui les expriment.

Revenons au congrès de Bordeaux. M. Millerand y a comparu comme devant un tribunal chargé de le juger. Quelques-uns ont prétendu que l'ancien ministre n'aurait pas été fâché d'une condamnation, ou d'une « excommunication », qui lui eût définitivement rendu sa liberté, sans qu'il eût l'air d'abandonner lui-même ses anciens compagnons d'armes. Mais il est difficile de savoir au juste ce qui se passe dans l'âme des gens. Le fait est que M. Millerand s'est défendu, et a plaidé sa cause avec assez d'éloquence pour produire de l'impression. Il a également trouvé un puissant avocat dans M. Jaurès. Celui-ci a conjuré le congrès de respecter la liberté de penser, sans laquelle, a-t-il dit, « le socialisme serait la plus déplorable des Églises ».

M. Millerand a déclaré qu'il ne voyait aucune difficulté à s'incliner, sur les questions d'application, devant la majorité de ses amis du groupe parlementaire et que, « soldat discipliné », il marcherait avec eux la main dans la main. Il a même ajouté cette parole légèrement énigmatique : « Ceux qui ne comprennent pas sont ceux qui ne veulent pas comprendre. »

La commission du congrès, qui avait été chargée de préparer un ordre du jour, n'a pu réussir à se mettre d'accord sur un texte unique. Deux motions ont alors été élaborées : l'une de M. Renaudel, réclamant l'exclusion de M. Millerand, à raison de ses votes antisocialistes; l'autre de M. Jaurès impliquant la nécessité, pour les élus, de se conformer à la tradition anticléricale du parti et de se soumettre aux décisions communes et passant, sans blâme, ni exclusion, à l'ordre du jour.

La séance de la commission a été longue et agitée. Les partisans et les adversaires de M. Millerand ont, à diverses reprises, pris la

parole. Finalement, la motion de M. Renaudel, concluant à l'exclusion, a réuni la majorité de la commission : 19 voix contre 16 et deux abstentions.

Mais, à la séance plénière, la face des choses a changé.

Sur 198 suffrages exprimés, la motion Jaurès a obtenu 109 voix contre 89 données à ses adversaires, et 15 abstentions. En conséquence, M. Millerand n'a été ni exclu, ni blâmé.

La différence entre le vote de la commission et celui du congrès provient de ce que, dans la commission, le vote avait eu lieu à raison d'une voix par fédération départementale, tandis qu'au congrès, il avait eu lieu par mandat, chaque fédération ayant un nombre de mandats proportionnel au nombre des groupes adhérents et des voix électorales recueillies par ses candidats.

Au lendemain de ce vote, M. Gérault-Richard, célèbre jadis par sa violence, écrivait dans la *Petite République*, d'un style bien différent de celui dont il se servait autrefois :

« Nous ne nous donnons point pour des démolisseurs systématiques, des entrepreneurs de démolitions.... Au contraire, nous nous appliquons aux réalités. Nous cherchons à faire œuvre concrète. C'est pourquoi nous voudrions *arracher notre parti aux illusions soporifiques de l'absolu,* le délivrer de ce mal des formules simplistes qui lui réservent des déboires d'autant plus cruels, qu'il aura mis en elles toutes ses espérances.

« Mais il nous faut bien aussi indiquer ce que nous croyons être le sens de l'évolution sociale, et corroborer notre thèse par les données tangibles que nous recueillons dans l'observation critique des faits. C'est ce que nous appelons l'affirmation de notre idéal. Cela n'a rien d'anormal ni d'illogique. Nous aspirons légitimement au pouvoir, nous y parviendrons et nous en userons pour le bien du prolétariat qui réalisera le socialisme et gérera la société *dès qu'il aura complété son éducation politique et morale.* »

Ce qui se dégage de l'aventure de M. Millerand, comme des plaidoyers de M. Jaurès, comme des abstractions grandiloquentes de M. Gérault-Richard, c'est que les socialistes sont de plus en plus tentés par l'idée de *la conquête du pouvoir*, et qu'ils sont prêts — la plus grande partie du moins — à tout sacrifier à cette conquête, même les principes auxquels ils voulaient d'abord procurer la victoire. C'est du reste pour cela qu'ils font moins peur aux « hommes d'ordre ». Aussi ne faudra-il pas s'étonner de voir se constituer, par derrière le socialisme, quelque nouveau parti qui prendrait, vis-à-vis de celui-ci, le rôle qu'il avait assumé lui-même vis-à-vis des « partis bourgeois ».

H. La Bourdonnière.

IV. — AUTOUR D'UNE TIARE

L'histoire si curieuse de la prétendue tiare du roi Saïtapharnès comporte, pour ceux qui s'occupent de Science sociale, quelques enseignements qui ne sont pas à négliger.

Cette affaire a mis dans tout son lustre une industrie qui n'est pas récente sans doute, mais qui jamais, croyons-nous, n'avait atteint le degré de prospérité auquel elle est parvenue aujourd'hui. Nous voulons parler de la fabrication des fausses antiquités.

On se rappelle la façon dont a éclaté l'incident. Un peintre de Montmartre, poursuivi pour avoir contrefait des tableaux de maître, s'est défendu contre cette accusation, et, au cours de son procès, a trouvé ingénieux, par une sorte de bravade originale, de se donner comme l'auteur de la fameuse tiare offerte, disaient les étiquettes officielles, par le sénat et le peuple d'Olbia au roi scythe Saïtapharnès. Il ajoutait des révélations narquoises sur l'organisation régulière des officines d'où sortaient les imitations de ce genre. Le scandale a été grand, et le résultat du bruit provoqué a été qu'on a découvert un autre personnage, orfèvre à Odessa, qui était, cette fois, le véritable auteur de la tiare. Quant à l'artiste de Montmartre, s'il n'avait pas prouvé que cette œuvre était de lui, il avait rappelé tout au moins qu'il existe en France de véritables « maisons » de contrefaçon artistique, fort bien achalandées et admirablement outillées.

Les hommes compétents s'accordent à reconnaître qu'il se dépense beaucoup de talent dans cette industrie frauduleuse. La tiare du Louvre, par exemple, est fort artistement ciselée, et il est possible que Saïtapharnès s'y fût trompé lui-même. Il est également possible que les orfèvres d'Olbia ne fussent pas plus habiles que leur successeur d'Odessa. Les progrès de l'instruction et de l'érudition, la multiplication des musées ouverts à tous, des recueils illustrés reproduisant les objets antiques, sont une ressource pour les contrefacteurs comme pour les travailleurs consciencieux.

Ce qui surexcite au plus haut point les aptitudes de ces industriels en faux, c'est la valeur absolument étonnante attachée par les collectionneurs aux objets de collection, *rien qu'en raison de la date* qu'on leur suppose. Reconnue comme moderne, la tiare, malgré son mérite, ne vaut plus, dit-on, que quatre ou cinq mille francs. Or, elle a été achetée deux cent mille francs, avec quelques autres objets, il est vrai, ce qui en ramène le prix à cent cinquante mille; et il

est probable que, même avec des ciselures beaucoup moins parfaites, elle n'eût guère été payée moins cher. C'est donc l'ancienneté, et non la beauté, que l'on paye. Il y a là un état d'âme tout à fait intéressant, car il est commun de nos jours à une foule de personnes riches ou aisées, et c'est le nombre même de celles-ci qui permet à l'industrie en question d'écouler régulièrement ses produits. La beauté est une question d'appréciation, l'ancienneté est une question d'expertise. Or, combien de « clients » ont les qualités d'un expert?

Dans les milieux sociaux où l'éducation esthétique est médiocre sans être nulle, et où, d'autre part, la généralisation de l'aisance porte une foule de bourgeois enrichis à imiter les « gens chic », on est très facilement porté, par amour-propre, à rechercher ce qui est rare ou bizarre de préférence à ce qui est beau. De plus, les familles qui n'ont pas d'ancêtres éprouvent le besoin de serrer de près celles qui en ont et de se donner « leur genre ». De là le culte des *vieux* bibelots, et aussi celui des *vieux* meubles, qui fait la fortune de tant d'ébénistes en neuf! On a raconté, tout dernièrement encore, la mésaventure d'un collectionneur, qui, ayant acheté pour trente-deux mille francs une belle commode « ancienne », eut le malheur de se rencontrer par hasard, peu de temps après, avec l'ébéniste qui l'avait confectionnée, pour six cents francs, au compte du vendeur.

Une foule de gens éprouvent la sensation de se donner un brevet d'aristocratie et de bon goût lorsqu'ils peuvent dire, en montrant à leurs amis telle ou telle pièce de leur mobilier : « Voyez, ceci est ancien. » Quelquefois l'objet dont on se vante de la sorte est en même temps fort laid. Certaines statuettes en bois, du moyen âge, sont littéralement horribles. Mais quoi! on les recueille pieusement, parce que ce sont des statuettes du moyen âge ; et, au point de vue de la documentation, nous reconnaissons que l'on n'a pas tort. Ce qui est intéressant au point de vue social, c'est le grand nombre de gens qui sont aujourd'hui dans cet état d'âme, et la présence, parmi ces gens, de personnes fort peu éclairées, qui collectionnent par « snobisme », et qu'il doit être particulièrement aisé d'induire en erreur.

La frénésie des collections est donc une particularité notable dont l'observateur ne saurait faire abstraction aujourd'hui lorsqu'il étudie les « biens mobiliers ». Combinée avec certaines opinions, relatives à d'autres ordres d'idées, cette passion produit quelquefois des juxtapositions bien curieuses. M. Zola, écrivain assez peu respectueux de la religion, collectionnait des retables et autres articles de mobilier

ecclésiastique. Tel journaliste anticlérical, qui réclamait l'enlèvement des crucifix des écoles, a dans son cabinet de travail un crucifix, mais *qui est du quinzième siècle*. C'est le quinzième siècle qui sauve tout! Nous avons pénétré un jour dans la riche villa d'un ancien petit employé, humble prolétaire enrichi par son travail. La première chose qui nous frappa, dans le vestibule, fut un magnifique chevalier, tout bardé de fer.

Collectionner est donc une œuvre pie, dans l'esprit du grand nombre, et l'État, avec des motifs plus sérieux d'ailleurs, suit l'impulsion. Lui aussi collectionne. Il entasse dans ses musées une foule d'œuvres d'art et d'objets anciens. Naturellement, des fonctionnaires choisis, lettrés, savants, sont préposés à l'acquisition de ces richesses. Mais nous voyons que les faussaires, habiles à duper les parvenus, ne se laissent pas même imposer par le prestige de ces renommés « intellectuels », représentants officiels de l'État. Leur industrie est assez prospère désormais pour produire des œuvres de choix, imitées de l'antique avec une perfection presque absolue. D'autre part, les contrôles officiels supposent toujours la collaboration de plusieurs fonctionnaires. Comme dans toutes les branches de la bureaucratie, la responsabilité se divise. Chacun sait que son travail d'examen doit être complété par celui d'autrui, d'où résulte bien naturellement la tentation de ne pas y mettre un zèle excessif. Chacun de ces juges est un homme fort intelligent, capable peut-être de bien administrer une collection privée, s'il en avait une, et cela, parce qu'il serait *seul* à prendre les décisions. Mais voilà : ils sont plusieurs, et forment une sorte de communauté. Faut-il s'étonner, dès lors, qu'il en sorte quelquefois un vrai travail de communautaire?

Une observation qu'on a faite, à propos de la tiare et d'autres choses, c'est le rôle important joué par l'élément israélite dans ces affaires de tableaux, d'objets d'art, d'antiquités, etc. Ces objets ont le mérite, en effet, d'être des valeurs commerciales très instables, sujettes à des hausses et à des baisses extraordinaires, propres par conséquent à servir de matière à de magnifiques spéculations. Il suffit d'un acte d'imagination pour centupler la valeur réelle d'un objet et le bénéfice de celui qui le vend. Le Juif, roi de la finance et de la spéculation, doué d'ailleurs d'une intelligence déliée, très ouverte aux choses de l'esprit et de l'art, est donc tout particulièrement qualifié pour organiser et diriger ces entreprises, d'autant plus fructueuses qu'il se trouve en présence, non de gens qui se défendent, mais de gens qui ont du plaisir à se faire rançonner. Actuellement, il existe moins d'antiquités que de gens qui en demandent.

Qu'à cela ne tienne; on nous en fera, et l'offre, à force d'ingéniosité, finira toujours par égaler la demande. Il en résulte un double profit en définitive : profit pour les collectionneurs, qui sont ravis de leurs emplettes, profit pour les brocanteurs qui réalisent des bénéfices inespérés. Si jamais, après la bourgeoisie, le peuple s'en mêle, c'est dans des usines géantes, et à la machine, qu'on devra confectionner, pour les besoins de la consommation, les tiares de monarques scythes et les bahuts féodaux.

S. B.

V. — COUP D'ŒIL SUR LES REVUES

Les transports urbains de Paris.

M. d'Avenel, dans la *Revue des Deux-Mondes*, s'occupe de nos modernes omnibus :

« Dans les *Faux Bonshommes* de Théodore Barrière, la fille aînée d'un agent de change, qui prétendait épouser, contre le gré de sa famille, un artiste sans fortune dont elle était amoureuse, cède enfin aux représentations de son entourage, et sa cadette, moins romanesque, s'écrie, triomphante, en apprenant la rupture de ce mariage : « Au moins, ma sœur n'ira pas en omnibus! » Naturelle en 1868, où c'était une sorte de déchéance, une humiliation intime, en certains milieux, que « d'aller en omnibus », cette exclamation n'aurait plus de sens aujourd'hui, où des duchesses et des archi-millionnaires coudoient, sur ces coussins démocratiques, des clercs d'huissiers et des cuisinières, tandis qu'on voit souvent des maçons revenir de leur journée en fiacre. »

M. d'Avenel constate ensuite que, si les omnibus ont gagné en confortable, leur exploitation demeure très défectueuse, et pense que nos fils la jugeront grotesque et barbare :

« Qu'y a-t-il là, grand Dieu! demande un étranger fraîchement débarqué, à l'aspect d'un attroupement houleux, se ruant, le dimanche, sur la voiture qui stationne devant un bureau? Est-ce une émeute? — Non, répond le Parisien, ces gens attendent l'omnibus. » A peine a-t-il stoppé, que les voyageurs, déambulant avec patience ou rivés au sol comme des bornes kilométriques, se forment derrière lui en colonne serrée et frémissante.

« Cette masse humaine, où chacun agite un bout de carton indi-

catif de son numéro, est uniquement occupée de monter dans ce véhicule qu'elle espère devoir être sien. Elle y met toute la passion, toute la force de volonté et d'énergie dont elle est capable. Le conducteur, impassible devant cette bousculade, étudie sa feuille ou, debout sur sa plate-forme, comme un homme prêt à repousser un siège fait par des forces supérieures et décidé à vendre chèrement sa vie, s'oppose à l'envahissement. « Minute! minute! les numéros! » Et les plaisanteries, les quolibets de pleuvoir sur ce malheureux; chacun formulant son exaspération de manières différentes. « Si j'étais conseiller municipal, ce que je le ferais danser, le monopole! — Attendez! le contrôleur va venir, je ne peux pas vous laisser monter avant. »

« Le contrôleur arrive enfin, se fraie un passage à travers la cohue compacte, pour aborder la plate-forme. Orgueilleusement il s'y carre, et promène son regard sur la foule avec satisfaction. Cette foule est à lui, ce sont des « administrés »; il est fonctionnaire en face du peuple. Suivant son tempérament, il sourit d'un air dédaigneux ou paterne, comme s'il allait donner une bénédiction. « Commencez, appelez les numéros..... »

M. d'Avenel décrit l'appel des numéros, les querelles qui s'élèvent à ce sujet entre les voyageurs, les protestations qui éclatent lorsque le conducteur se trompe et ne répond pas exactement, l'appel au chiffre où l'on en était resté. Pendant ce temps, la foule continue à piétiner et à se bousculer. Mais ses épreuves ne sont pas au bout.

« Tout à coup la voiture s'ébranle, pour aller occuper la place de la précédente, qui s'est mise en route. Affreuse mêlée, dans l'empressement de la foule à la suivre par bonds rapides, pour ne pas perdre sa position ou, au besoin, l'améliorer. Des familles, bien groupées tout à l'heure, sont maintenant séparées et se dépensent en efforts pour se réunir. « Faites place, madame, vous n'avez que le 195, et moi, j'ai le 170... » Le contrôleur recueille les correspondances, en haut, en bas, fait sonner tous les voyageurs, vérifie le marqueur, vise la feuille, fait arborer le « complet », et s'élance, aussitôt suivi de la foule, à l'assaut d'une nouvelle voiture.

« Nous sommes ici perdus, noyés, sous un attirail de visas, de timbres, de papiers, de cartons à promener. Quelle perfection de formalités pour s'asseoir sur ces bancs et faire deux kilomètres! Autant prendre un billet pour Marseille; et, de fait, il faut moins de complications pour monter dans le rapide de Marseille que dans beaucoup d'omnibus. Et combien lentement s'accomplit ce court trajet!

chevaux, employés et clientèle agissent comme s'ils avaient devant eux l'éternité; c'est la diligence *intra muros :* la somnolence s'empare des voyageurs; leurs paupières s'abaissent, se séparent, se rejoignent encore; leurs têtes dodelinent toutes ensemble sous l'influence des cahots; plusieurs s'affalent en des attitudes comiques et lasses. »

La natalité en Italie.

A propos d'une statistique sur la population en Italie, M. Pierre Leroy-Beaulieu dit dans l'*Économiste français :*

« Les provinces où la natalité est la plus faible sont aussi les provinces où la population est, à la fois, la plus aisée et la plus pénétrée des idées modernes : la Ligurie et le Piémont d'abord, puis la Toscane, l'Ombrie, l'Émilie et les Marches, où la natalité est encore inférieure à la moyenne, sont aussi, par rapport à l'ensemble de la péninsule, des régions relativement avancées et où les habitants jouissent d'une certaine aisance. Toutes ces provinces sont au nord-ouest ou au centre de l'Italie. Par contre, tout le sud, tout l'ancien royaume de Naples, la Campanie, les Abruzzes, les Pouilles, la Calabre, la Basilicate, la Sicile, sont des pays primitifs, très pauvres, très arriérés; ce sont aussi, de beaucoup, ceux qui ont la plus forte natalité.

« La diffusion de l'instruction primaire n'est pas le seul critérium, ni même un critérium tout à fait exact du degré de culture réel et de la diffusion des idées modernes; certaines populations où tout le monde sait lire et écrire, en Allemagne par exemple, sont encore, néanmoins, restées très attachées à leurs traditions, assez primitives dans leur genre de vie et étrangères notamment aux idées démocratiques. Néanmoins, dans une certaine mesure, cette diffusion de l'instruction primaire peut servir d'indication sur l'état plus ou moins avancé de « modernisation » d'une région. Or, si l'on s'en rapporte au nombre de jeunes mariés sachant écrire, voici comment se classent, par ordre d'instruction décroissante, les diverses provinces italiennes : Piémont, Lombardie, Ligurie, Vénétie, Toscane, Émilie, Latium, Ombrie, Marches, Abruzzes, Campanie, Sardaigne, Sicile, Pouilles, Basilicate, Calabres. Il suffit de comparer cet ordre à celui des mêmes provinces classées par natalité croissante, pour voir quels rapports frappants existent entre les deux. Il est donc bien vrai de dire que ce sont les populations les plus primitives et les moins aisées qui, en Italie, comme en France, se reproduisent le plus.

« Il y a cependant quelques anomalies apparentes, qui affectent

trois et peut-être même quatre des provinces italiennes. D'abord, la Lombardie et la Vénétie qui ont une natalité supérieure à la moyenne de l'Italie, quoique n'étant pas des plus fortes, figurent dans un rang élevé en ce qui concerne l'instruction, et il ne semble pas, d'ailleurs, que leurs habitants, ceux de la Lombardie du moins, soient fermés aux idées modernes ; mais, d'une part, il faut remarquer que la population des campagnes, même en Lombardie, est encore assez primitive et pauvre ; d'autre part, il y a eu dans ces pays un assez grand développement industriel qui, produisant chez une population primitive un premier degré de bien-être, a tendu à augmenter la natalité. La Lombardie et la Vénétie, la première surtout, paraissent se trouver dans une situation assez analogue à nos départements du Nord et du Pas-de-Calais, ou à la Saxe, régions où l'industrie a pris un vif développement, où la population est encore assez rude et où la natalité se maintient assez bien ; elles rentrent donc parfaitement dans nos lois de la population. On s'étonne, par contre, de trouver une si médiocre natalité dans la province du Latium ; mais plus de la moitié de la population de celle-ci habite la ville de Rome : cette dernière, outre qu'elle contient nombre de gens voués au célibat, s'est très rapidement accrue dans ces derniers temps ; elle représente un milieu démographique assez artificiel et peu régulier. Quant à la campagne qui l'entoure, elle est très malsaine, habitée par une population rachitique, anémiée, dont la fécondité se trouve ainsi réduite. C'est aussi cette dernière cause, l'insalubrité d'une grande partie du pays, qui paraît devoir expliquer la natalité relativement faible de la Sardaigne.

« L'Italie, on le voit, confirme d'une manière éclatante les théories que l'on a toujours soutenues ici relativement à la natalité, en se fondant sur l'observation des faits dans tous les pays d'Europe. La décroissance de la natalité est un phénomène général de la civilisation démocratique moderne. Il n'en est évidemment que plus difficile de la combattre. Le vrai moyen d'y parvenir serait de faire servir à augmenter la natalité les influences psychologiques mêmes qui contribuent aujourd'hui à la réduire. On cherche à « s'élever », à arriver à une condition supérieure à celle de ses parents, à donner à ses enfants une condition supérieure à la sienne, et pour cela on a moins d'enfants parce qu'ils constituent une charge et se font tort les uns aux autres. Si, au contraire, l'organisation sociale était telle que les pères de familles nombreuses pussent plus facilement que les autres parvenir aux positions qu'ils désirent, il est fort probable que les familles nombreuses se multiplieraient. Qu'on réserve certaines petites fonctions publiques, qui ont un nombreux personnel et ont

tant d'attrait pour les masses, aux gens ayant un minimum de trois enfants, voilà, nous semble-t-il, le vrai moyen à tenter pour lutter contre la baisse du taux des naissances. »

VI. — A TRAVERS LES FAITS RÉCENTS

En France. — La Ligue des contribuables et les conseils généraux. — N'injuriez pas les fonctionnaires. — La fermeture des ateliers le samedi après-midi. — L'assurance contre la tuberculose.

Dans les colonies. — La démission de M. Revoil et la stabilité en Algérie. — L'élevage des abeilles à Madagascar.

A l'étranger. — La russification de la Finlande. — Un chassé-croisé d'émigrants sur la frontière russo-allemande. — L'insurrection albanaise.

En France.

Une session des conseils généraux a eu lieu le mois dernier.

A cette occasion, la Ligue des contribuables, dirigée par M. Jules Roche, ancien ministre, a saisi ces conseils de vœux tendant à ce que le budget de l'an prochain soit équilibré par des économies, sans emprunts ni impôts nouveaux, et demandant que les conseils généraux soient toujours consultés sur les mesures susceptibles d'engager les finances communales, notamment en matière de construction d'écoles.

On sait en effet qu'un récent projet de loi donne aux préfets le droit de taxer arbitrairement les communes, sans que les contribuables ni leurs représentants soient consultés.

Un certain nombre de conseils généraux ont voté ces vœux. Dans la Côte-d'Or, M. Magnin, ancien gouverneur de la Banque de France, a hautement reconnu qu'il était inadmissible qu'un pays comme la France ne pût équilibrer ses dépenses et ses recettes sans avoir recours à l'emprunt.

Or, précisément, un emprunt — déguisé il est vrai — a eu lieu l'année dernière, lors du règlement des dépenses de l'expédition de Chine, et l'on s'attend à d'énormes dépenses scolaires auxquelles on ne pourra faire face que par des aggravations de charges de toute espèce.

C'est pourquoi la Ligue des contribuables s'inquiète de plus en plus, et s'efforce de répandre dans le pays cette salutaire inquiétude.

Mais tous les conseils généraux n'ont pas voulu entrer dans cette voie, par crainte de faire de l'opposition, et aussi parce que l'accroissement des dépenses publiques, s'il nuit à tous, profite à quelques-

uns, aux fonctionnaires, par exemple, et à ceux qui désirent le devenir. Or, trop de conseillers généraux ont intérêt à se maintenir dans les bonnes grâces de ceux qui dispensent la manne.

Ceux qui trouveraient avantage à la diminution des impôts sont légion; ceux qui souhaitent les voir augmenter ne sont que cohorte, mais chacun des soldats de la cohorte, pris à part, est possédé d'un désir beaucoup plus intense que le désir inverse de chaque soldat de la légion. La première, en outre, est beaucoup mieux organisée et disciplinée. Il en résulte que, dans les batailles dont l'impôt est l'enjeu, la légion est presque toujours battue par la cohorte.

*
* *

Les fonctionnaires sont des hommes très protégés. Un incident survenu dans un bureau de poste de Paris vient de le démontrer une fois de plus. Ce bureau de poste — que nous connaissons très bien pour nous y être morfondu nous-même — est desservi par des employés qui « le prennent à l'aise », font leur travail avec une lenteur calculée, causent entre eux, s'amusent à n'importe quoi, et, même lorsqu'ils voient les queues s'allonger devant leurs guichets, ne daigneraient pas presser leurs mouvements le moins du monde. Un monsieur, témoin de ce sans-gêne et de cette lenteur, n'a pu retenir l'expression de son mécontentement et a fait entendre, à haute voix, que l'employé était « une moule ».

Un simple particulier, s'il eût tenu à relever cette « injure », n'eût eu que le droit d'assigner son insulteur devant le juge de paix, et la peine prononcée eût été insignifiante. Mais, ici, il s'agissait — ne rions pas — d'un « fonctionnaire dans l'exercice de ses fonctions », c'est-à-dire d'un personnage tout particulièrement auguste. L'affaire devenait donc un délit relevant de la correctionnelle, et le monsieur qui avait dit « moule » s'est vu infliger une forte amende. Voilà ce que c'est que de dire à voix haute ce que tout le monde pense tout bas!

On a fait remarquer, à ce propos, la triste condition où seraient réduits les citoyens si un plus grand nombre d'industries devenaient des monopoles d'État. Ils n'auraient plus même, en présence de la mauvaise volonté d'employés soi-disant à leur service, la ressource de les brusquer un peu pour réveiller leur zèle. Tout de suite ils se heurteraient à une majesté inviolable, celle du « fonctionnaire », et du « fonctionnaire dans l'exercice de ses fonctions », c'est-à-dire que les serviteurs de l'État, introduits dans les administrations particulières, pourraient désormais tout se permettre vis-à-vis d'un public dont la patience, en une foule d'occasions, est déjà si impitoyablement exercée.

*
* *

Sans prétendre à autant de repos que les fonctionnaires, les ouvriers seraient heureux, en beaucoup d'endroits, si, à l'instar de ce qui se passe en Angleterre, on pouvait joindre, au chômage du dimanche, le chômage de l'après-midi du samedi.

C'est le samedi, de l'autre côté de la Manche, que les ouvriers font leurs provisions en vue du dimanche, ce qui permet à tous les magasiniers, sans exception, de fermer leurs boutiques le lendemain. On profite aussi de ce demi-congé pour vaquer, à l'intérieur du *home*, à certains soins de propreté, de sorte que la journée du dimanche se trouve vraiment affranchie de tout labeur.

En France, l'usage de fermer les ateliers plus tôt le samedi est encore fort peu répandu. Il n'existe, d'après les statistiques de l'Office du Travail, que dans 451 établissements occupant 37.671 ouvriers. Cela représente 14 établissements sur 10.000.

Ces établissements exceptionnels se divisent en trois groupes.

Le premier comprend des fabriques situées en pleine campagne et recrutant leur personnel dans un rayon assez étendu. Les ouvriers couchent, pendant la semaine, dans les dortoirs de l'établissement ou dans les chambres louées aux environs. Tous les samedis ils vont retrouver leurs familles, et, comme ils ont beaucoup de chemin à faire, ils sont obligés de partir de bonne heure.

Le second groupe est constitué par des fabriques de cotonnades de la région roannaise. Le troisième groupe est formé par des établissements d'origine anglaise, américaine ou hollandaise.

Beaucoup de gens voient l'utilité qu'il y aurait à généraliser cette coutume. Une commission permanente du conseil supérieur du travail a été saisie de la question. On a demandé, de divers côtés, que le législateur voulût bien substituer, à la limite journalière des heures de travail fixée par la loi du 30 mars 1900, une limite hebdomadaire, ce qui permettrait de dégager le samedi en changeant très légèrement chacun des cinq autres jours. La Chambre de commerce de Belfort a adopté un vœu demandant que la durée du travail soit fixée à 60 heures par semaine, avec faculté pour les patrons de les répartir à leur convenance, tout en ne dépassant pas onze heures par jour. Cette vue a été partagée par l'assemblée générale des présidents de chambres de commerce. Mais, pour le moment, un grand nombre d'ouvriers se montrent défavorables à la mesure. Ils craignent « un piège du patronat », et paraissent croire que la réforme entraînerait pour eux une réduction de salaires. Toutefois plusieurs

syndicats, ainsi que la Fédération des chambres syndicales ouvrières de la Seine-Inférieure, appuient le vœu de la chambre de commerce de Belfort. Des publicistes socialistes, d'accord sur ce point avec les libéraux, s'y montrent également favorables. Il est donc probable que l'idée fera son chemin.

*
* *

Une idée qui semble également gagner de la faveur, est celle de l'assurance mutuelle contre la tuberculose. Le docteur Calmette, directeur de l'Institut Pasteur de Lille, s'est mis à la tête du mouvement. Dans un article récemment publié par la *Mutualité Nouvelle*, il demande que des médecins spécialement rétribués fassent, dans toutes les Sociétés de secours mutuels, de l'hygiène et de la médecine préventive. Actuellement ces sociétés donnent bien des secours à des malades tuberculeux, mais cela coûte fort cher et procure peu de guérisons. Avec le nouveau système, au lieu d'attendre que les mutualistes soient tombés malades pour essayer de les guérir, les médecins feraient tous leurs efforts pour les préserver de la maladie. Chaque membre des Sociétés serait ainsi *assuré* autant que possible *contre la maladie*, tandis qu'à l'heure actuelle il a seulement l'*assurance d'être secouru* en cas de maladie, ce qui constitue une aide un peu trop tardive.

Quant aux malades atteints de tuberculose, on voudrait instituer pour eux une assurance spéciale, et constituer des caisses régionales alimentées par les cotisations des Sociétés affiliées. L'État, les départements, les communes, les patrons et les grandes sociétés industrielles et commerciales accorderaient sans doute à ces caisses de sérieuses subventions. En quelques années, ces caisses seraient en mesure, pense-t-on, d'ouvrir, avec leurs propres ressources, des sanatoriums ou des établissements analogues.

Si l'entreprise réussit, on pourra dire que l'esprit d'association, joint à l'esprit de prévoyance, aura enfanté une des plus intéressantes et des plus utiles combinaisons qui aient jamais été conçues. En attendant que le fléau de la tuberculose soit efficacement combattu sur le terrain de la science, on peut du moins le faire reculer par des armes forgées dans le domaine social.

Dans les colonies.

L'Algérie et la Tunisie ont eu, le mois dernier, la satisfaction de se voir visitées par le chef de l'État. La chose a été surtout une occasion de fêtes, de réceptions, de discours, et ne pouvait avoir

un grand contre-coup sur les affaires coloniales. Mais, ce qui a jeté un froid sur les réjouissances, c'est la démission de M. Revoil, gouverneur général de l'Algérie, démission qui, on le sait, déguisait mal une révocation, et qui, par une fâcheuse coïncidence, survenait juste à la veille du voyage présidentiel.

M. Revoil n'était guère gouverneur que depuis un an. Il avait succédé à trois autres hauts fonctionnaires, qui, eux aussi, n'avaient fait que passer : MM. Lépine, Laferrière et Jonnart. Il avait été préparé à cette situation par les fonctions de résident-adjoint qu'il avait remplies en Tunisie pendant cinq ans, et par celles du ministre de France au Maroc, dont il avait été investi pendant deux ans. Sa conduite dans les affaires marocaines l'avait mis en relief. En Algérie, le nouveau gouverneur n'avait pas débuté moins brillamment. Il avait calmé les conflits entre juifs et antisémites, rétabli la sécurité compromise, amélioré le régime forestier et avait fait preuve d'un doigté supérieur dans ses rapports avec les « Délégations » tout récemment réorganisées sur le type d'un petit parlement algérien. Bref, la colonie menaçait de marcher bien et de recouvrer la stabilité perdue. Cela ne pouvait pas durer ainsi, et les clans rivaux, qui veillaient au grain, ont bien su le faire voir.

M. Chailley-Bert, à cette occasion, a proposé d'établir en principe que les pouvoirs du gouverneur général de l'Algérie, sauf le cas de forfaiture, dureraient au moins quatre ans. Il voudrait également qu'on instituât autour de lui un « conseil de l'Algérie », composé d'une douzaine de personnes connaissant l'Algérie pour y avoir séjourné de longues années, fonctionnaires, colons, commerçants, militaires, etc., chaque catégorie étant convenablement représentée. Ces membres seraient nommés pour dix ans, et leur présence contribuerait à donner, au gouvernement de notre grande colonie africaine, la stabilité qui lui fait défaut.

*
* *

Le gouvernement général de Madagascar, en réponse à une question qui lui avait été posée par l'Office colonial, a envoyé à celui-ci des renseignements sur l'apiculture, telle qu'elle existe et qu'elle pourrait exister dans l'île.

Le climat et les productions de Madagascar sont très favorables à l'élevage des abeilles; mais, jusqu'à présent, les Européens ne se sont pas laissé séduire par ce genre d'occupation si poétiquement chanté par Virgile. Les indigènes se contentent de pratiquer la « chasse au miel et à la cire ». Ils recherchent les ruches dans les forêts, en chassent les abeilles par le moyen de grands feux, et

s'emparent du contenu. Le miel est consommé sur place. La cire donne lieu à une certaine exportation.

Le gouverneur général croit que l'élevage des abeilles, seul ou joint à une entreprise agricole, aurait de grandes chances de réussir à Madagascar, et pourrait être pratiquée sur une très grande étendue. Dans toute la région forestière parallèle à la côte Est, on trouve des abeilles en abondance. Les quelques essais de domestication qui ont été tentés ont été presque toujours satisfaisants. Il ne manque donc, assure-t-on, que des initiatives pour développer cette branche de la production. Toutefois peut-être faudrait-il que des débouchés pussent être assurés, non seulement à l'exportation de la cire, mais encore à celle du miel.

A l'étranger.

L'autonomie de la Finlande continue à être fort compromise.

Dernièrement encore, le tsar a signé un décret autorisant le gouverneur général de la Finlande, le général Bobrikov, à prendre, sous sa responsabilité, toute mesure qu'il jugera nécessaire pour maintenir « l'ordre » dans ce pays.

Le décret confère en outre au général Bobrikov la haute main sur toute l'administration du pays, y compris l'administration communale, qui jouissait jusqu'ici d'une autonomie traditionnelle.

Bobrikov a donc actuellement des pouvoirs dictatoriaux.

Il vient d'en user en ordonnant aux municipalités de mettre en état d'arrestation un certain nombre de jeunes gens qui, l'année dernière, avaient refusé de se présenter devant le conseil de revision.

A propos de cette question de la Finlande, notons une très curieuse divergence dans la partie de la presse qui fait profession de défendre toutes les causes opprimées contre toutes les espèces d'oppresseurs.

Un certain nombre de publicistes soutiennent les droits des Finlandais et protestent contre l'intervention du despotisme moscovite, qui vient détruire en Finlande les antiques libertés.

Or d'autres ripostent que les vrais opprimés ne sont pas les Finlandais, mais les Finnois, habitants primitifs de la Finlande. Les Russes n'arrivent donc pas en oppresseurs, disent-ils, mais en libérateurs. Le tsar tout-puissant réparerait le tort qu'ont fait, aux vieilles populations finnoises, les aristocraties suédoises superposées à celles-ci.

Ainsi donc, selon le point de vue auquel on se place, l' « étendard de la liberté » apparaît planté dans un camp ou dans l'autre. Voilà

qui est triste pour ceux qui s'inspirent avant tout des « principes » et du sentiment.

Quant à nous, constatons simplement un fait : la ruine progressive de l'autonomie finlandaise au contact de la Russie centralisée, que cette autonomie fût d'ailleurs favorable ou non aux races autochtones, ce que nous n'avons pas les moyens de vérifier.

*
* *

La lutte des races, vers un autre point de la frontière russe, aboutit à un double phénomène assez curieux.

Il existait, depuis le dix-huitième siècle, un certain nombre de colonies allemandes dans la Russie du Sud. Ces colons étrangers ne s'étaient pas fondus avec la population russe. Or, voici que, depuis quelque temps, un certain nombre d'entre eux montrent une tendance prononcée à revenir dans la patrie de leurs pères. Tout récemment, un groupe compact de ces émigrants ont franchi la frontière allemande.

Pendant ce temps, un mouvement en sens inverse se dessine chez les Polonais du duché de Posen, qui abandonnent le territoire prussien pour venir s'établir en Russie. Ce sont surtout des paysans qui partent ainsi. Les grandes villes, comme Posen et Thorn, sont à peu près germanisées. Mais la campagne est demeurée slave. La langue polonaise y est toujours chère aux populations. Or, celles-ci savent que cette langue, sévèrement proscrite en Prusse, est parfaitement autorisée en Russie. A ces émigrations de paysans il faut ajouter de nombreuses désertions de soldats allemands de race polonaise, qui, en définitive, ne croient pas, en se réfugiant sur le sol de la Pologne russe, être le moins du monde infidèles à leur patrie. La brutalité du commandement militaire, en Allemagne, contribue pour une large part à ces désertions.

Ainsi donc, les races se concentrent. Les Germains rejoignent les Germains, les Slaves se serrent contre les Slaves. Il y a là un chassé-croisé qui méritait d'attirer l'attention.

*
* *

D'autres questions de races, plus brûlantes encore, s'agitent en Macédoine.

Le sultan, sous la pression des puissances — lesquelles agissent elles-mêmes sous la pression des agitations serbes et des insurrections bulgares — a des velléités d'appliquer en Macédoine certaines réformes promises depuis longtemps, mais toujours demeurées lettre morte.

Les Albanais, eux, craignant que ces réformes nuisent à leurs privilèges séculaires, ne veulent pas entendre parler d'un état de choses qui leur enlèverait leur supériorité sur les chrétiens. Aussi se sont-ils révoltés *pour empêcher leur souverain de faire des concessions à d'autres révoltés.*

Le sultan se trouve donc obligé de combattre les Albanais, c'est-à-dire ses plus fidèles et ses plus vaillants défenseurs.

En effet, la garde impériale du sultan est en grande partie composée d'Albanais. Ce sont les Albanais qui, en une foule d'endroits, remplissent les fonctions de gendarmes turcs. Et quels gendarmes!

Rarement souverain fut mis à une plus cruelle épreuve. Il faut marcher cependant, ou les Autrichiens marcheront, et les Russes aussi, ce qui serait plus grave pour « l'intégrité de l'Empire ottoman ».

Du reste, pendant que les Albanais s'indignent contre les concessions du sultan, les Bulgares continuent à les trouver trop mesquines, et les Serbes réclament avec instance l'annexion de la Vieille Serbie, qui joua un grand rôle dans leur histoire. Aussi la dernière nouvelle est-elle que quarante mille soldats turcs viennent d'arriver de l'Asie Mineure. Voilà qui fournira peut-être une solution à la turque; mais l'expérience parait démontrer que ces solutions-là ne sont pas les meilleures.

Gabriel D'AZAMBUJA.

VII. — BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Transmission intégrale des exploitations agricoles dans le droit suisse, *Étude économique et sociale*, par A. Chéron, docteur en droit, in-8°, Rousseau, 1902.

Cet ouvrage est spécialement une étude de faits. Le droit commun, dit l'auteur, ne peut être étudié que sur la base expérimentale des faits sociaux (p. 5-6).

Après avoir exposé l'état de la question dans les esprits (ch. I), il étudie (ch. II) l'état de fait dans les diverses régions de la Suisse, les rapports de la propriété avec le lieu, l'origine et l'histoire de la population, le travail. Il distingue spécialement les régions de partage égal et de morcellement (Ouest et Sud) des régions de transmission intégrale (Centre et Nord-Est), régions très enchevêtrées et de mœurs

aux nuances variées, les secondes surtout, variant de la simple communauté à la fausse famille souche (p. 58-9) et, passant par le Val d'Illiers (p. 95-7), allant dans l'Emmenthal jusqu'aux manifestations les plus frappantes d'une sorte de particularisme tenant plutôt aux conditions du lieu et du travail qu'aux principes mêmes de l'éducation dont les dehors cependant ont souvent aussi l'aspect particulariste.

M. Huber, l'auteur de l'*Avant-Projet*, répond aux traditions de la Suisse en s'inspirant (ch. III), ainsi que ses critiques (ch. IV), des idées les plus libérales soumises à l'observation des faits (p. 100-3, 110, 131-5). Cependant il réduit la dispossibilité testamentaire du père de famille au quart de ses biens; c'est une des plus fortes réductions qui existent en Suisse. Je doute qu'elle contribue à remédier au mal; je crains qu'elle ne maintienne une évaluation inexacte du prix des terres et de leur rapport, qu'elle ne maintienne ces endettements et multiplie les cas d'indivision également funestes aux progrès d'une culture qui, quoique avancée, n'est déjà pas toujours rémunératrice. — Pourquoi le législateur a-t-il ainsi restreint la liberté qu'il nous promettait?

Les lecteurs que la question intéresse trouveront dans l'ouvrage même un clair exposé de ces faits et de leurs relations, que l'auteur, déjà bien au courant de la question, a étudiés sur place en puisant aux sources les plus compétentes.

P. L.

Les Lazaristes à Madagascar au XVIIe siècle, par M. Henri Froidevaux, docteur ès lettres. 1 vol. in-12 avec fac-similé d'anciennes cartes et gravures. Poussielgue, Paris.

L'auteur de ce livre s'est attaché, après avoir expliqué comment saint Vincent de Paul fut amené à s'occuper de Madagascar, à y retracer avec toute l'exactitude possible l'histoire de la mission lazariste de la grande île au XVIIe siècle. Il en raconte les vicissitudes et montre comment, par suite des circonstances, les Prêtres de la Mission durent le plus souvent se contenter de faire sentir leur action à Fort-Dauphin ou dans ses environs immédiats, et comment il leur fut presque toujours impossible, malgré leur désir, d'entreprendre réellement l'évangélisation de l'île entière.

Le Syndicalisme anglais, résumé historique, par F. Magnot. — Société nouvelle de librairie et d'édition (bibliothèque, n° 16).

Cette brochure, qui s'adresse au public socialiste, a pour but de retracer l'histoire du mouvement syndical en Angleterre et d'analyser brièvement sa situation actuelle en même temps que son programme

d'action politique et économique. L'auteur a résumé et mis au courant l'ouvrage de S. et B. Webb, *History of Trade-Unionism*.

Les mères de demain. L'éducation de la jeune fille d'après sa physiologie, par Mme Augusta Moll-Weiss. Préface du Dr Maurice de Fleury. — Vigot frères, Paris.

Ce petit livre renferme quelques bons conseils, surtout en ce qui concerne l'hygiène. Il préconise pour la jeune fille un système d'internats nouveaux, à groupements réduits et disséminés, avec plus d'exercices physiques. Au point de vue moral, le livre est faible. Les idées sont banales et incomplètes. L'auteur ne sait pas se défendre d'un certain pédantisme. Bref, il y a à prendre, à laisser et à ajouter.

Le Directeur Gérant : **Edmond Demolins.**

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT ET Cie. — PARIS

QUESTIONS DU JOUR

L'ŒUVRE DE HENRI DE TOURVILLE

Mesdames, Messieurs (1),

Le 5 mars 1903, est mort, au château de Tourville, près de Pont-Audemer, un homme dont le nom mérite certainement de prendre rang à côté des plus grands dont l'humanité conserve le souvenir. M. l'abbé Henri de Tourville a été, en effet, avec et après Frédéric Le Play, le fondateur de la Science sociale, c'est-à-dire de la science des phénomènes qui se manifestent au milieu des groupements humains et des lois qui les régissent. Sa mort a été calme et sereine, comme il convenait à ce grand solitaire qui savait « porter l'isolement des idées nouvelles » (2) et qui, pendant vingt-deux années, ne quitta guère sa chambre de Calmont, près de Dieppe, que pour se retirer dans son autre chambre de Tourville. L'annonce de cette mort n'a pas fait de bruit au dehors. Henri de Tourville n'était membre d'aucune Académie, d'aucune société scientifique française ou étrangère; aucun ruban rouge ou violet n'ornait la boutonnière de sa soutane et aucun diocèse ne le comptait parmi ses chanoines honoraires. Et pourtant cet homme était un savant de grande allure, et la puissance d'analyse de sa vigoureuse intelligence était incomparable; je vais essayer de vous le démontrer, dans la mesure du moins où l'on peut, en si peu de temps, esquisser les lignes d'une œuvre si magnifique.

(1) Ces pages sont, avec quelques modifications et additions, la reproduction d'une conférence faite à l'Institut catholique de Paris le 27 mai 1903.

(2) « Il nous faut, au milieu du monde actuel, beaucoup d'ermites sachant porter l'isolement d'idées nouvelles et d'une vie où l'on veut se suffire. » Henri de Tourville, 10 janvier 1898.

I

Henri de Tourville naquit en 1842 d'une vieille famille de noblesse de robe qui a fourni des magistrats distingués dont la Cour de Rouen honore encore la mémoire. Son père était avocat à la Cour de Cassation et au Conseil d'État : les événements politiques et la maladie de sa fille l'engagèrent à se retirer à la campagne; aussi Henri de Tourville fut-il élevé exclusivement à Tourville et n'eut-il, pendant de longues années, d'autre précepteur que son père. En un temps où la question de l'éducation préoccupe si justement l'opinion publique, il n'est pas inutile de signaler la méthode que M. de Tourville adopta pour l'instruction de ses trois fils. Elle se ramenait essentiellement au précepte suivant : n'imposer jamais à l'élève qu'un travail modéré ; mais, en revanche, exiger que le devoir fût très soigné et parfaitement bon. L'élève consacrait à sa version ou à sa narration tout le temps qu'il jugeait utile, sous la seule obligation d'aboutir à un résultat pleinement satisfaisant. Si l'on doit juger l'arbre à ses fruits, on ne peut que faire l'éloge de cette méthode; car, sans parler du troisième fils que je n'ai pas eu l'honneur de connaître, l'aîné, M. Adrien de Tourville, fut un homme d'une rare distinction d'esprit et son dévouement aux institutions de bien public fournit souvent aux autres l'occasion d'apprécier la finesse de son jugement.

Lorsque ses fils grandirent, M. de Tourville ne se crut plus autorisé à rester leur seul précepteur : l'abbé Foulon, supérieur du petit séminaire de Notre-Dame-des-Champs et plus tard cardinal de Lyon, fut chargé de compléter à Paris l'éducation philosophique et religieuse de Henri de Tourville.

En 1861, celui-ci, qui se destinait à la magistrature, prit sa première inscription de droit. Au cours des trois années de ses études juridiques, il connut plusieurs des jeunes gens d'élite qui formaient alors ce qu'on a appelé la jeunesse catholique libérale. Ces jeunes gens se réunissaient en un salon charmant

entre tous, celui de l'abbé Perreyve, rue Garancière; c'est là que Henri de Tourville connut M. Maurice Sabatier, aujourd'hui avocat à la Cour de Cassation et au Conseil d'État, ancien président de l'ordre, MM. Albert Gigot, Thureau-Dangin, de Germiny, Lauras, Robert Dufresne.

Qu'elle était belle, Messieurs, cette jeunesse! Elle ne connaissait guère les lois qui régissent les groupements humains, ni la méthode d'observation, mais comme elle était ouverte à toute idée généreuse et noble, comme elle souhaitait de travailler, de mener une vie utile et féconde!

Un moment ne tarda pas à venir où Henri de Tourville n'accompagna plus ses amis : un jour, en effet, aux pieds de Mgr de Ségur qui, malgré sa cécité physique, dirigeait avec une si aimable clairvoyance une jeunesse d'élite, Henri de Tourville « s'aperçut qu'il aimait beaucoup Notre-Seigneur ». Aussitôt il fit part à son père de sa vocation : celui-ci crut devoir éprouver la fermeté de la résolution de son fils en lui demandant de réfléchir encore pendant un an. L'emploi de cette année fut d'ailleurs excellent : Henri de Tourville suivit les cours de l'École des Chartes, dont la formation lui fut plus tard très précieuse, à l'époque où il s'adonna à l'étude de la Science sociale.

Enfin, au mois d'octobre 1865, Henri de Tourville entra au séminaire d'Issy; on put voir de suite combien sa vocation était sérieuse, et avec quelle ardeur de foi et d'amour du Christ il abordait sa vie nouvelle. Il quitta sans regret le monde où il avait d'ailleurs toujours gardé une attitude plutôt sévère. A un ami, grand mélomane, qui lui exprimait son regret de le voir abandonner la musique, il écrivait le 7 juin 1866 ce petit billet charmant :

Je n'ai pas fait de musique depuis un an, et je n'en ferai guère maintenant de toute ma vie; mais au delà, j'espère ces immortelles harmonies *que l'oreille de l'homme n'a jamais entendues*. J'ai d'ailleurs amplement de quoi me dédommager ici-bas. Il y a, dans la communication des âmes, un concert, des voix et des chants, dont n'approche aucun art sensible. Vous n'êtes pas sans avoir entendu

quelques-uns de ces sons purs, doux et forts, larges et simples, pleins et mélodieux, que rendent certaines âmes qui semblent vibrer sous l'archet divin de la grâce céleste. Vous en avez été si pénétré, qu'aussitôt tout a fait silence en vous et autour de vous, et votre cœur a écouté dans un calme profond que rien ne pouvait troubler. Voilà la musique, cher ami, qui m'a arraché à l'autre.

Une autre lettre, datée du 1er mai 1866, nous montre avec quelle simplicité dans l'amour son âme s'élançait vers ce Jésus qui la ravissait (1). Ces sentiments de naturel abandon à l'action divine s'alliaient chez Henri de Tourville avec un grand désir de mortification et de pénitence : ses austérités furent même si grandes et il mit tant d'ardeur à se contenter de pain sec pour toute nourriture que bientôt l'affaiblissement de ses forces physiques le forçait de quitter le séminaire de Saint-Sulpice. En 1869, il alla demander au château paternel le repos et la santé : la guerre franco-allemande vint lui imposer une nouvelle attente d'un an. Enfin il fut ordonné prêtre en la fête de la Trinité de l'année 1873.

Une lettre écrite à un ami, quelques jours avant cette ordination (mai 1873), nous fait connaître les dispositions de cet esprit si lumineux, servi par une volonté si ferme :

(1) « Je suis de votre avis à l'égard du *caractère*, c'est la maîtresse qualité ; c'est elle qui soutient tout l'homme ; c'est elle qui fait l'âme virile. Mais je ne crois pas que, pour l'acquérir ou la développer, il soit nécessaire de se raidir, de se gourmander, de se malmener. Il me semble qu'il y a quelque chose de plus simple, de plus droit, de plus fort, de plus décisif. C'est d'aimer dans toute la simplicité de son âme le Seigneur Jesus qu'on est joyeux de servir du moins mal qu'on peut. Il n'y a pas pour cela d'effort d'esprit, de contrainte d'âme à prendre : au contraire, il faut y aller en toute liberté et allégresse : aimer Jesus comme on aime un ami, et un ami qui n'a pas d'égal au monde, mais qui nous aime plus que qui ce soit sur terre : ce qui est dire une chose immense, pour ceux qui savent un peu ce que c'est que d'aimer. Habituez-vous à traiter Jesus en ami, en intime ami, en constant ami : et faites pour lui en toute simplicité de cœur ce que vous feriez pour un ami. Contez-lui toutes vos misères et vos ennuis, grands et petits, parlez-lui souvent cœur à cœur, sans formule aucune de prière, mais en conversant avec lui ; quand vous allez le visiter, sachez qu'il vous reçoit comme personne ne vous a jamais reçu, pas même l'abbé Perreyve dans ses meilleurs jours, pas même vos père et mère après votre plus longue absence. Si vous savez ce que c'est que l'amitié et si vous pensez que le cœur de Jesus-Christ n'en soit pas incapable, vous devez comprendre sérieusement ce que je vous dis là ; et vous devez sentir que la vérité des choses dépasse de beaucoup ma parole. Quand cette amitié vous tiendra fortement au cœur, vous ferez pour elle ce que vous voudrez et le courage ne vous manquera pas. »

Plus le jour approche, plus je sens le calme et le contentement et la force qui vient d'en haut, mais plus aussi je reconnais ma triste faiblesse et le peu que je suis et que je puis. Si ce n'était que cela, je m'humilierais avec joie, mais je voudrais n'être pas au-dessous de ce que le ciel a mille fois droit d'exiger de moi. Et voilà ce qu'il faut demander, c'est que je mette à profit toute la bonté divine. — C'est là, après tout, tout le devoir de l'homme.

Très cher ami, je vous suis vivement reconnaissant de me dire la joie que vous prenez à ma joie; je le savais, mais vous avez eu raison de me le dire. — Cette joie, cher ami, ayez-la bien grande, car la mienne est grande; et elle est comme les joies les plus vraies et les plus définitives; elle est profondément calme : elle est comme une force intime et enracinée qui demeure à jamais, qui n'émeut presque pas, mais qui remplit toute la vie et qui élève sans troubler, qui affermit, console, soutient et rend toute l'âme libre et maîtresse d'elle-même.

Pourtant cette splendide maîtrise de soi-même, cette claire conscience de ses énergies propres et des réalités extérieures n'étaient pas, chez Henri de Tourville, un don naturel et gratuit : à certaines heures la tourmente éprouva cette âme comme tant d'autres, et cette invidualité puissante dut *conquérir* par la lutte opiniâtre l'heureux optimisme dans la paix et la force qui fut plus tard un des traits si marqués de son tempérament. Une confidence faite à son meilleur ami nous montre à la fois la docilité et la vigueur avec lesquelles la volonté se mettait au service des claires visions de l'intelligence :

Cher et bien-aimé ami, faites donc tout ce que vous pourrez pour laisser absolument de côté les préoccupations personnelles, le souci du lendemain, les questions d'état d'esprit, d'état de vie, de passé et d'avenir, et j'ajoute, les questions même du présent et celles-là peut-être plus encore que les autres : c'est-à-dire, ne vous arrêtez pas aux impressions de découragement, d'impuissance, de désolation, d'humeur contre vous ou les autres, qui ne peuvent manquer de vous revenir à intervalles et comme par crises, quelquefois subites, quelquefois lentement grandissantes et sourdement envahissantes, quelquefois même persistantes et comme inexorables. O cher ami, que je connais ces choses-là ! Et à quoi me sert de les avoir connues, si chèrement, si longuement, si savamment, pour que je ne puisse à cet égard rien vous persuader à vous-même ! Certes, chaque jour, je

bénis Dieu du fond de l'âme de m'avoir conduit par là, et s'il lui plaisait de m'y ramener, je l'en bénirais encore ; mais ce courage me vient surtout de la pensée que ce que j'ai souffert peut un jour servir à d'autres : autrement, je ne l'aurais sans doute pas. Et vous, vous voulez me retirer cette consolation ! vous voulez que mes peines ne vous servent à rien : vous me retirez toute la douceur d'avoir souffert ! Eh bien, très cher ami, sachez, mais sachez bien, sachez, comme disait saint François de Sales, par la pointe supérieure de l'esprit que ces désolations, ces tourmentes, ces abattements, ces irritations intérieures, ces gémissements invisibles qui pour rien ou pour beaucoup (n'importe !) s'élèvent du fond de votre âme, ne sont absolument que des nuées passagères, telles qu'au changement des saisons, au printemps ou à l'automne, avant la moisson ou avant les fruits, l'océan en envoie sur les rivages de l'occident ; le ciel, de radieux qu'il était, devient sombre et plus semblable à la nuit qu'au jour ; toute créature s'attriste et gémit ; la tourmente trouble tout, fait tout trembler et paraît devoir être éternelle ; mais le laboureur, qui sait la marche que suivent les lois de la Providence, confiant dans les soins du Créateur, poursuit patiemment son travail, reporte ses espérances par delà l'horizon et, se reposant en Dieu, voit passer le trouble sans en être troublé.

Cher ami, il faut que nous fassions ainsi ; quand la tribulation vient, sachons avant tout qu'elle passera, élevons notre cœur à Dieu et disons-lui que nous espérons en lui, même contre toute espérance. Et puis pensons à autre chose ; laissons, par intervalles, monter comme inconscientes la prière et la confiance du milieu de notre âme, et ne nous inquiétons plus. (Janvier 1873.)

A l'automne 1873, l'abbé Henri de Tourville fut nommé vicaire à Saint-Augustin et commença ce ministère sacerdotal de huit années que ses collègues ne cessaient d'admirer. Dès son arrivée, il s'efforce de bien analyser l'état religieux de la paroisse à laquelle il est attaché, et il remarque qu'une catégorie de fidèles, celle des domestiques, si nombreux en ce quartier, mérite une attention spéciale : sans retard, il se met à la tâche et les domestiques, heureux bénéficiaires de son zèle infatigable, pourraient témoigner de l'ardeur que mettait ce gentilhomme à cultiver leurs âmes *et leurs intelligences*. Ce vrai prêtre connaît et applique la belle doctrine évangélique de l'autorité : il sait que Dieu ne lui a conféré des pouvoirs que

pour mieux *servir :* aussi il ouvre son confessionnal, non pas aux heures qui troubleraient le moins l'aménagement de ses journées, mais aux heures qui s'adaptent le mieux aux convenances de sa pieuse clientèle. Le résultat ne se fait pas attendre et on se presse en foule autour du jeune vicaire.

Communément les domestiques ne jouissent de quelque liberté que pendant les premières heures du jour ou les dernières de la soirée; aussi, dès cinq heures du matin, l'abbé de Tourville se fait ouvrir les portes de l'église : jusqu'à huit heures il écoute les pieuses confidences des fidèles; à ce moment, il célèbre la messe, s'empresse de retourner à son poste; puis, vers midi, il quitte l'église où il rentre après le dîner du soir et où il est souvent retenu jusqu'à minuit. Telle est l'occupation quotidienne, surchargée naturellement le samedi et le dimanche, car ce dernier jour convient si bien à ses pénitents que le prêtre est tout heureux de le leur consacrer tout entier.

Il ne m'incombe pas de signaler ici l'efficacité toute spéciale de ce laborieux ministère (1). Au surplus, cette mission, quelque bienfaisante qu'elle fût, n'était pas celle à laquelle la Providence destinait Henri de Trouville. En 1873, quelques mois avant d'être attaché à la paroisse Saint-Augustin, il avait eu l'honneur d'être présenté à Frédéric Le Play, et aussitôt le jeune prêtre, avec cette clarté de vision qui lui était coutumière, discerna toute l'importance de la découverte du grand ingénieur. Comme son ministère sacerdotal lui laissait quelque loisir au milieu de la journée, Henri de Tourville résolut de l'employer à l'avancement et à la diffusion de la science nouvellement fondée, et on raconte qu'il installa même dans son

(1) Voici pourtant un trait qui permet d'apprécier cette efficacité. Il y a quelques années, un prêtre de Paris, recevant la confession d'une domestique, fut très surpris de constater l'étendue de ses connaissances religieuses et l'élévation de sa doctrine : comme il lui demandait où elle avait puisé un enseignement si sublime que les ouvrages mêmes de théologie ne contenaient pas, il apprit qu'elle avait eu autre fois Henri de Tourville pour directeur et depuis ce temps (douze années environ), celui-ci était en correspondance régulière avec elle. Les lettres adressées à cette domestique étaient d'ailleurs rédigées avec le même soin que celles qui, pendant vingt-cinq années, ont apporté aux disciples de Henri de Tourville tant de joie, de lumière et de paix.

confessionnal une petite bibliothèque pour mieux employer les courts instants de repos que lui laissait parfois l'attente de ses pénitents. Mais cette vie en partie double, qui eût épuisé la santé du plus vigoureux, était au-dessus des forces physiques de ce savant qui ne s'était jamais complètement rétabli de sa grande maladie de 1869. Bientôt sa santé redevint si précaire qu'il dut, à plusieurs reprises, aller se reposer à Tourville. Enfin, en 1881, il abandonna définitivement son ministère paroissial : c'était la clôture d'une période de sa vie, mais c'était aussi l'ouverture définitive d'une autre période singulièrement plus importante encore, puisque, au demeurant, le besoin de vérité est le besoin le plus essentiel de l'homme et que le mal moral n'est lui-même qu'une des formes de l'ignorance.

II

Si l'on veut comprendre l'œuvre scientifique de Henri de Tourville et la part très importante qu'il a prise dans la constitution de la Science sociale, il est nécessaire de remonter jusqu'à Frédéric Le Play, le premier fondateur de cette science. Un grand nombre parmi vous, Messieurs, ont certainement lu les admirables pages dans lesquelles ce grand génie nous a rapporté comment, dès 1827, au sortir de l'École polytechnique, « il fut frappé des avantages que procuraient à l'humanité les hommes illustres qui venaient d'asseoir sur leurs vraies bases les sciences physiques et chimiques ».

Mon esprit, nous dit-il, trouvait dans l'apprentissage de ces sciences un soulagement extraordinaire. En effet, j'avais reçu, seize ans auparavant, mes premières leçons de chimie, en apprenant à lire sur les genoux de ma bonne mère. Mon livre de lecture était *Eraste, ou l'ami de la jeunesse*, édition de 1773, où l'on exposait encore la théorie des quatre éléments. Mes parents habitaient loin de toute ressource intellectuelle, dans une chaumière isolée, entre une forêt immense et un rivage semi-maritime bloqué par les péniches anglaises. Placé constamment pendant le reste de ma jeunesse, en présence de la nature, je ne cessai pas d'avoir l'esprit trou-

blé par le contraste qui existait entre la fausse théorie et les faits que j'avais sous les yeux. Telle fut la cause de la satisfaction que m'inspira la doctrine de Lavoisier et de l'ardeur avec laquelle je me vouai tout d'abord à la chimie et à la métallurgie.

Cependant, dès mon entrée dans la vie active, je compris que mes concitoyens ignoraient presque tous une science plus indispensable : celle qui apprend aux individus et aux peuples à vivre entre eux dans l'état de paix et de stabilité. Partout en effet se manifestaient autour de moi l'esprit de discorde, l'amour du changement, le désir des révolutions (1).

La Révolution de 1830 vint donner à Le Play un témoignage plus précis encore de la désorganisation intellectuelle qui sévissait autour de lui :

La population parisienne, dit-il, accueillait les systèmes sociaux des inventeurs de toute sorte, avec une déférence qui jusqu'alors n'avait été accordée qu'aux résultats de l'expérience et de la tradition. Plusieurs de mes condisciples éminents, dont l'esprit avait été façonné par les axiomes des sciences exactes et par l'enseignement des faits méthodiquement observés, employèrent même leurs talents, dans un moment d'aberration, à propager les idées préconçues les plus étranges. Après des discussions sans fin engagées avec mes amis, je reconnus que j'étais également incapable, soit de les convaincre d'erreur, soit de leur enseigner la vérité. Je compris alors le devoir imposé à notre patriotisme par cet état d'impuissance. L'indifférence pour la vérité eût été impardonnable dans un temps où l'erreur déchaînait tant de maux sur notre race. Je pris donc la résolution de chercher le remède à ces maux, en même temps que je ferais l'apprentissage de mon métier. Je ne savais pas encore où je trouverais ce remède; mais, après avoir constaté en cette matière la stérilité des idées préconçues, j'étais déjà fixé sur un point essentiel : à savoir que, dans la science des sociétés, comme dans la science des métaux, je ne me croirais en possession de la vérité que lorsque ma conviction pourrait s'appuyer sur l'observation des faits (2).

On sait comment Frédéric Le Play tint magnifiquement l'engagement qu'il avait pris vis-à-vis de soi-même. Pendant vingt-

(1) *La Constitution essentielle de l'Humanité*, Mame, Tours, 1885, p. 2.
(2) *La Constitution essentielle de l'Humanité*, cit. loc.

cinq années, il s'attacha à l'étude attentive et sur place des types sociaux les plus divers de l'Europe et, en 1855, parut le célèbre ouvrage des *Ouvriers européens*. Encore aujourd'hui, après cinquante ans écoulés, on ne peut lire sans tressaillement l'introduction qui précède les trente-six monographies :

La Science sociale suivra, dans son développement progressif, les mêmes phases qu'ont parcourues l'astronomie, la physique, la chimie, l'histoire naturelle, et, en général, les connaissances fondées sur l'observation des faits.

Dans la première période de l'histoire de ces sciences, en effet, la description et le classement des phénomènes tenaient peu de place; ils étaient, d'ailleurs, subordonnés à quelque idée conçue *a priori*, à quelque théorie fondée sur un fait saillant, mais incomplètement observé. Dans la dernière période, aussi féconde que l'autre avait été stérile, la méthode contraire a été suivie. On s'est soustrait par degrés, autant que le comporte la faiblesse de l'esprit humain, au joug des idées préconçues; on a pris l'étude attentive des phénomènes pour base de leur appréciation, on n'a tenu ces phénomènes pour suffisamment connus que lorsqu'on a pu en donner le poids, la mesure et l'image exacte; et c'est alors seulement qu'on a cru pouvoir en présenter la théorie. Sous l'empire de cette méthode, les forces les plus précieuses, celles qui s'emploient à la recherche de la vérité, ne s'épuisent plus dans des discussions sans fin; les controverses scientifiques, promptement ramenées à la vérification contradictoire de certains faits, sont désormais tranchées par la force même de l'évidence.

La Science sociale, au contraire, est restée dans l'état d'impuissance qui a caractérisé la première période des sciences naturelles; elle se compose surtout de systèmes qui se révèlent en général par l'antagonisme mutuel de leurs auteurs; en sorte qu'il est vrai de dire que cette science a pour ennemis les plus ardents ses propres adeptes. Les débats concernant l'organisation du travail, de la propriété, des échanges, sont presque aussi épineux que l'étaient, pendant les derniers siècles, ceux qui concernaient la transmutation des métaux, la panacée universelle, le phlogistique, etc.; ils s'éteindront sans retour possible comme ces classiques controverses, sous l'influence de la méthode expérimentale. (Le Play, *les Ouvriers européens*, Introduction, p. 10).

Cette page admirable, que les hommes, n'en doutez pas, aimeront à relire, tant qu'ils s'intéresseront à l'histoire des sciences,

atteste la clarté de vision avec laquelle Le Play a discerné, dès le début, que l'heure avait sonné pour l'homme de transporter dans le domaine des phénomènes sociaux les méthodes d'observation rigoureuse auxquelles il venait de soumettre l'étude des phénomènes chimiques, physiques et physiologiques (1).

Je n'ai pas à rechercher les raisons qui ont empêché Le Play de se renfermer dans ce rôle magnifique de fondateur de la Science sociale et qui l'ont poussé à chercher de préférence la diffusion des conclusions auxquelles ses observations méthodiques l'avaient conduit. S'il était besoin de lui trouver une excuse, il suffirait d'indiquer que la Science sociale expose ses adeptes à une tentation particulière : les chimistes et les physiciens n'ont pas besoin de se préoccuper des applications et de la divulgation de leurs découvertes : ils savent que l'intérêt matériel et la puissance de la vérité entraîneront les industriels et les savants vers l'adoption de toute démonstration nouvelle. Au contraire, les vérités sociales, dont la reconnaissance intéresse d'ailleurs non plus quelques hommes, mais l'universalité des hommes, n'obtiennent pas encore de la part des individus la même adhésion empressée, et les familles persistent à maintenir des pratiques grandement funestes au bien collectif : aussi remarque-t-on que le sociologue se transforme aisément en un prédicant et un propagandiste. Le Play, poussé par l'ardeur de son patriotisme, succomba à cette tentation. Témoin de la Révolution de 1848 et des agitations qui la suivirent, il pensa, dès ce moment, que le devoir de collaborer au relèvement de sa patrie était plus étroit, pour lui, que le devoir qui sollicitait le fondateur de la science des sociétés humaines. Ce fut une grave méprise et les conséquences de cette erreur furent plus funestes encore, car la perspicacité géniale de ce savant qui, en 1864, au milieu des éblouissements du gouvernement impérial, avait été assez clairvoyant pour publier *la Réforme sociale en France*, devait contribuer

(1) On connaît aussi cette formule si expressive : « Les voyages sont à la science des sociétés ce que l'analyse est à la science des minéraux, ce que l'herborisation est à la science des plantes ; en termes plus généraux, ce que l'observation des faits est à toutes les sciences de la nature. » *La Méthode sociale*, Avertissement.

en quelque sorte à l'enfoncer dans son erreur; au lendemain du grand désastre de 1870, on vint de toutes parts demander conseil et lumière au grand homme qui seul avait prévu l'effondrement inévitable.

Vous connaissez ces fameuses conclusions de Le Play et vous savez avec quelle patriotique ardeur les Unions de la Paix sociale se sont employées, à partir de 1871, à recommander aux Français le respect de la tradition, la transmission intégrale du foyer paternel, la permanence des engagements dans le travail, la fidèle observation du Décalogue, la suppression du suffrage universel, la restauration d'une classe supérieure fortement organisée, capable de remplir pleinement le devoir du patronage qui incombe aux Autorités sociales (1).

Un homme pourtant se trouva, qui eut une vision que vous me permettrez de qualifier de géniale et de comparer à celle que Le Play lui-même avait eue en 1830. Henri de Tourville alla, comme tant d'autres, visiter le grand médecin consultant des maladies sociales, mais aussitôt il porte son attention, non sur les résultats obtenus, mais sur la méthode même qui avait servi à les obtenir. Doué, lui aussi, d'une extraordinaire pénétration d'esprit, il remarque que l'œuvre de Le Play se décompose en deux parties et que la seule vraiment importante est celle dont personne, pas même le Maître, ne s'occupe plus. Pour lui, les conclusions ne doivent être accueillies qu'avec circonspection et sous bénéfice d'inventaire. En une matière aussi délicate, il n'était pas probable qu'un homme, en vingt-cinq années de travail, eût été capable de dégager sans erreur les lois de la prospérité des sociétés contemporaines. D'ailleurs le spectacle des événements qui se déroulaient en France, en 1873 et en 1874 n'était pas de nature à rassurer sur la justesse des conclusions préconisées, et aux heures de confidence Le Play lui-même, qui ne cessait de recommander l'exemple

(1) « L'œuvre du salut consiste surtout à restaurer trois choses dans notre société : chez les chefs le dévouement, chez les subordonnés l'obéissance, chez tous la pratique de la loi morale. » (Le Play, *La Paix sociale*, Mame, Tours, 1871, p. VIII.)

de l'Angleterre, ne disait-il pas que ce pays modèle commençait aussi à s'engager dans une voie dangereuse et qu'il fallait se hâter de le citer « pendant qu'il en était temps encore ». Était-il donc vrai que toute l'humanité progressive marchât vers l'abîme et que les sociétés d'avant-garde eussent pour premier devoir d'imiter la plupart des pratiques des peuples qu'elles avaient distancées?

Au contraire, Henri de Tourville comprit *pleinement* l'importance de l'œuvre accomplie par Frédéric Le Play entre 1830 et 1855; il prit à la lettre les belles pages de la magistrale introduction qui précédait l'édition de 1855 des *Ouvriers européens* et il discerna qu'elles étaient le prélude d'un renouvellement intellectuel semblable à celui que le *Novum Organum* de Bacon avait déterminé. Dès 1873, il se préoccupa d'assurer à la doctrine de son maître une diffusion plus régulière et, jusqu'en 1876, plusieurs amis du savant ingénieur, notamment MM. de la Haussois, Cheysson et Focillon, firent des conférences dans la grande salle du presbytère de la paroisse Saint-Augustin. Un auditoire nombreux suivit ces conférences. Mais bientôt Henri de Tourville s'aperçut, avec son esprit méthodique, que ce mode d'exposition, pour séduisant qu'il pût paraître à des hommes du monde, ne pouvait aboutir à la formation sérieuse de véritables élèves, capables de pousser plus loin la science nouvelle : aussi, en 1876, il alla trouver M. Focillon et lui dit : « Vous êtes un des plus anciens disciples de M. Le Play, vous avez collaboré à ses travaux et acquis, soit auprès de lui, soit dans vos études de naturaliste, une longue pratique de la méthode d'observation. Voulez-vous être le professeur de la Science sociale? Je ne puis pour le moment vous promettre qu'un seul élève, mais celui-là je vous le garantis; c'est moi. »

Il ne fut pas seul : le jour où s'ouvrit le premier cours, six auditeurs étaient assis autour du professeur et l'École des voyages était fondée (1).

Un enseignement régulier est pour toute doctrine une épreuve

(1) Cf. *La Réforme sociale*, année 1883.

redoutable, et on constata rapidement combien il était difficile de donner un exposé méthodique des travaux de Le Play et de ses conclusions. En effet, ce premier fondateur de la Science sociale avait élaboré sa méthode sans plan arrêté, en la modelant sur la constitution des phénomènes sociaux observés : lorsqu'un élément social nouveau était relevé, il ouvrait en quelque sorte un compartiment supplémentaire dans son tableau analytique. Ce procédé était inévitable, et les physiciens ne font pas autre chose lorsqu'ils inventent un appareil nouveau pour enregistrer les actions lumineuses, caloriques ou électriques que l'on vient de découvrir.

Mais cette répartition des phénomènes sociaux entre les diverses catégories de l'analyse présentait naturellement des lacunes et des imperfections et il eût été nécessaire de consacrer de longs efforts à rendre plus précis cet instrument de travail. J'ai dit quelles influences détournèrent Frédéric Le Play de l'accomplissement de cette tâche : peut-être Henri de Tourville ne l'eût-il jamais accomplie non plus, si la Providence n'avait pris un moyen efficace pour l'y pousser. Nous avons vu qu'en 1881 la maladie le contraignit à abandonner définitivement son ministère de Saint-Augustin et le confina dans la solitude austère du château de Tourville : c'est là, pendant les deux années 1881-1883, qu'il reprit les trente-six monographies de Le Play, non pour en critiquer les conclusions, mais pour en dégager la méthode et les éléments analytiques.

De ce grand labeur sortit une œuvre capitale, qui demeure aux yeux des disciples de Henri de Tourville l'œuvre par excellence de leur maître, je veux dire la CONSTITUTION DÉFINITIVE DE LA SCIENCE SOCIALE MÊME. Désormais un instrument d'analyse permettait d'observer les groupements humains avec la précision et la rigueur réservées jusqu'alors à l'étude des phénomènes chimiques ou physiques. Les naturalistes observent les plantes et les animaux, les comparent et les classent ; de même il devenait possible d'*observer* les sociétés humaines, de les *comparer* et de les *classer*.

Sans prétendre à donner ici une idée, même sommaire, de cet

admirable tableau de la *Classification sociale*, il faut du moins indiquer le perfectionnement le plus notoire apporté par Henri de Tourville à l'outil inventé par Le Play. Celui-ci, frappé des avantages que l'opération du pesage ou du mesurage procure aux chimistes et aux physiciens, avait pensé s'assurer le bénéfice de la même précision en recourant au procédé du budget de famille. Le rapprochement des recettes et des dépenses devait signaler inévitablement les « fuites », comme la double pesée du corps et du résidu signale les déperditions des analyses chimiques.

Mais Le Play lui-même ne tarda pas à remarquer que ce procédé des budgets de famille était beaucoup moins précis qu'il ne l'avait espéré, et, dans sa magistrale introduction des *Ouvriers européens*, il en avait déjà signalé la double lacune : « Plusieurs particularités échappent à cette analyse financière de la vie humaine et ne s'y manifestent pas d'une manière assez marquée. D'ailleurs on ne peut apprécier exactement la situation d'une famille que lorsqu'on se fait une idée précise des engagements que l'ouvrier contracte à l'occasion de son travail et du niveau auquel il se trouve placé dans la hiérarchie industrielle (1). » Aussi Le Play avait fait précéder ses budgets « d'observations préliminaires » réparties en quatre sections et il les avait fait suivre de « notes annexes »; on sait d'ailleurs en quelle estime singulière les unes et les autres furent tenues par les savants.

Mais en dépit de ce complément, Henri de Tourville constata que ce cadre des budgets était décidément trop étroit et la classification des faits sociaux qu'il formula en 1883 en était définitivement affranchie.

Avec cette classification et grâce à l'étude monographique d'une *famille ouvrière prospère*, il nous est possible aujourd'hui d'observer avec précision la structure d'une société quelconque. On commence par l'étude du *lieu* et du *travail*, car ces deux éléments, qui conditionnent la *propriété foncière*, procurent

(1) Les *Ouvriers européens*, Paris, 1855, p. 22.

à la famille les ressources grâce auxquelles elle aménage son *mode d'existence;* on passe ensuite à l'examen du *patronage* et de ses auxiliaires et par cette voie on s'élève jusqu'aux divers *groupements volontaires ou forcés de bien public.* Lorsque cette étude est achevée et que la mutuelle influence de la société observée sur les peuples *étrangers* et des peuples étrangers sur elle a été déterminée, on aboutit au *classement* de la race, comme l'étude minutieuse d'une plante et de sa structure aboutit à la détermination de son rang dans telle ou telle série. Ceux d'entre vous, Messieurs, que ces études intéresseraient devraient lire, dans les premiers volumes de la collection de la *Science sociale*, les articles de Henri de Tourville et de MM. Prieur et Pinot.

La possession de cet instrument perfectionné d'analyse fut, dès 1883, la cause d'un grand progrès dans les études sociales. Depuis vingt années, la nomenclature a servi de cadre à de nombreux et importants travaux. Leurs auteurs appartenaient aux milieux sociaux les plus divers; leur éducation, leurs préférences personnelles, leurs conceptions philosophiques ou religieuses ne se ressemblaient guère et pourtant ces hommes, sans se concerter entre eux, ni même parfois se connaître, ont collaboré à la construction d'une même doctrine scientifique. « Chacun a chaussé pour son compte les souliers de plomb de l'expérience » et aussitôt l'unité s'est faite parmi ces intelligences qui avaient fait ensemble le pacte simple, mais essentiel de ne s'en rapporter qu'au témoignage des faits minutieusement et méthodiquement observés : ainsi deux chimistes, prenant chacun des morceaux d'un minerai homogène, aboutissent à une analyse exactement semblable, bien que leurs préférences philosophiques et leurs laboratoires soient fort distants les uns des autres.

Sans doute les conclusions auxquelles ces travaux ont abouti sont très différentes de celles que préconisait Le Play, et, en réservant le Décalogue, dont personne, je pense, ne songe à contester les préceptes, je puis même dire qu'elles en sont la contradiction directe. Mais cette aventure, dont la Science sociale n'a d'ailleurs pas le monopole, ne peut émouvoir que les esprits insuffisamment renseignés sur la nature organique des sciences.

Les chimistes qui, il y a peu d'années, ont démontré l'inexactitude de l'analyse de l'air faite par Lavoisier, étaient les véritables disciples du grand fondateur de la chimie. Une science est essentiellement constituée par sa méthode, et elle n'exige de ses adeptes que la fidélité à cette méthode ; ses conclusions sont toujours susceptibles de rectification et d'affinage, et elle ne redoute qu'une chose, la nonchalance des esprits satisfaits des résultats obtenus.

Frédéric Le Play ne s'y était pas trompé et de bonne heure il avait discerné la puissance intellectuelle de Henri de Tourville qu'il considérait comme son meilleur disciple. Dans la deuxième édition des *Ouvriers européens*, parue en 1879, l'initiative du jeune ecclésiastique fut explicitement visée (1), bien que son nom ne fût pas prononcé : Henri de Tourville avait tenu en effet « à ne pas se produire en public » et il n'y consentit que lorsque « douze années de préparation lui eurent permis d'assurer l'entreprise délicate et ardue » dont il avait assumé la responsabilité.

Je n'ai pas le loisir de m'étendre sur tous ces points, mais du moins je ne veux pas quitter cette double période de la vie de Henri de Tourville, qui s'étend de 1873 à 1881 et de 1881 à 1894, sans saluer au passage deux hommes qui ont été, de manières très différentes, ses dévoués collaborateurs : je veux nommer M. Edmond Demolins et M. Robert Dufresne. Comment ne rendrait-on pas hommage au talent de M. Demolins et à la

(1) « Un enseignement spécial s'est organisé peu à peu à Paris, grâce à l'initiative d'un homme qui se dévoue au bien public et considère la méthode comme un puissant moyen de réforme... Le fondateur de l'œuvre est indépendant des pouvoirs préposés à la direction des trois autres... Dans la direction qu'il imprime à ses élèves, il s'inspire d'une pensée principale : il veut former des hommes qui continueront les travaux commencés par l'auteur des *Ouvriers européens* et par la société d'économie sociale. Dans ce but, il les dresse à l'art de trouver eux-mêmes, dans le cours de « voyages méthodiques », les vérités sociales qu'ils ne sauraient acquérir par aucun autre moyen. . . . . .

« Heureusement le fondateur du nouvel enseignement a constaté la fécondité de notre méthode d'observation. Né sur le rivage où j'ai passé les cinq premières années de ma vie, il réagit, avec la ténacité normande, contre ces erreurs (l'erreur fondamentale du *Contrat social* et les trois faux dogmes de 1789) invétérées. Je ne saurais donc trop adjurer mes concitoyens de seconder ses efforts. » — Les *Ouvriers européens*, 2e édition. Mame, Tours, 1879, t. Ier, ch. XVII, p. 598.

robuste vigueur avec laquelle il a fondé, en 1881, la *Réforme sociale*, inauguré en 1883 les cours de la Société de Géographie et fondé la *Science sociale* en 1886. M. Demolins qui aurait pu, grâce à ses qualités d'écrivain et à sa puissance de travail, ambitionner une situation plus rémunératrice, se consacra avec désintéressement, pendant vingt années, à la diffusion de la *Science sociale* et à son avancement; de pareils états de service méritent de ne pas être oubliés.

M. Robert Dufresne a droit aussi à notre reconnaissance et il y a plus que l'effet d'une rencontre de hasard dans ce fait que le manoir de Calmont fut achevé en 1886, l'année même de la fondation de la revue *la Science sociale*. Lorsque la construction en fut décidée en 1883, sur les conseils décisifs de Henri de Tourville, on n'avait pas encore découvert l'erreur commise par Le Play dans son analyse des trois types de famille, et la fameuse monographie de la famille Mélouga était encore représentative du type de la famille souche. Calmont fut donc construit : la Science sociale fixa ses proportions qui furent immenses et la demeure reçut d'elle aussi le nom de *manoir*, puisqu'on cherchait en toutes choses la fixité dans la tradition. En même temps, M. et Mme Dufresne n'ignoraient pas qu'ils auraient à faire la transmission intégrale du manoir à l'héritier associé : tout était prévu dans ce dessein, jusqu'au coffre à charbon de terre et au petit escalier séparé qui devaient permettre aux parents de se retirer dans leur appartement du premier étage et de mieux respecter l'autonomie du « fils élu ». Hélas! une année ne s'était pas écoulée, depuis l'inauguration, que, déjà, la très importante monographie de M. Pinot (1) livrait discrètement le premier assaut à la gracieuse illusion « dont le berceau de la famille Mélouga avait bercé Le Play et ses disciples »; notre affection admirative pour cette « bonne famille » commençait à décroître. Dès 1891, aussi, M. Paul de Rousiers, dont je tiens à signaler spécialement le nom comme celui d'un des ouvriers les meilleurs de la première heure, publiait son bel ouvrage si justement

(1) Monographie du Jura bernois. *Science sociale*, t. III, p. 295.

célèbre, sur *la Vie américaine* et la monographie décisive de M. Butel (1) venait achever la démonstration.

C'en était fait, la Science sociale franchissait le Rubicon...., ou plutôt l'Atlantique et, dans un ouvrage publié en 1894, un des jeunes disciples de Henri de Tourville rapportait, avec une malicieuse et évidente satisfaction, cette phrase que Michel Chevalier écrivait en 1836 : « L'Yankee n'est pas seulement travailleur, c'est un travailleur ambulant. Il n'a point de racine dans le sol, il est étranger au culte de la terre natale et de la maison paternelle; il est toujours en humeur d'émigrer, toujours prêt à partir avec le premier bateau à vapeur qui passera, des lieux mêmes où il est installé à peine... Le clocher de son village ne lui est rien de plus qu'un autre clocher, et en fait de clocher, le plus beau, c'est le plus fraîchement peint en blanc ou en vert. L'Yankee vendra la maison de son père, comme de vieux habits, de vieux galons (2) ». Telle était la société que, dès 1891, la *Science sociale* commençait à présenter comme modèle à imiter, parce qu'elle en constatait la notoire supériorité sociale. Pour des intelligences autrement trempées que ne l'étaient celles des hôtes de Calmont, le coup eût été rude; mais ils avaient

(1) Vallée d'Ossau, étude sur la prétendue famille souche des Pyrénées, *Science sociale*, 1892, t. XIII, p. 308.

(2) Paul Bureau, *Le Homestead*, Paris, Rousseau, 1895, p. 171. On pourra aussi comparer avec intérêt les *Etats-Unis contemporains*, par Claudio Jannet (ouvrage précédé d'une Lettre de M. Le Play à M. Claudio Jannet). Paris, Plon, 1876, et *la Vie américaine* de M. de Rousiers, Paris, Firmin-Didot, 1892.

Je devrais aussi mentionner, pour être moins incomplet, les études philosophiques auxquelles Henri de Tourville se livra pendant les dernières années de sa vie On devine que son effort ne tendit pas à accroître d'un nouveau système le nombre *des* philosophies qui, au milieu du chaos intellectuel qui distingue notre époque, se disputent les suffrages de nos contemporains : il s'attache exclusivement à la détermination de la méthode philosophique. Sa pensée directrice est bien indiquée dans ces quelques lignes que j'extrais de ses notes détachées :

« Ce qui aujourd'hui empêche la philosophie de devenir une science, c'est que ceux qui s'en occupent se *préoccupent* beaucoup plus d'arriver à un *système* que d'arriver à une *méthode;* de bâtir des hypothèses que de déterminer des *faits*. — Tant que la connaissance du monde physique et celle du monde céleste en ont été là, il n'y a eu ni sciences naturelles, ni astronomie. Il y a eu des « *systèmes* de la nature » et des « systèmes du monde », dénommés des noms de leurs auteurs. Ce qui n'a pas empêché les *phénomènes* physiques du monde terrestre et austral de devenir la matière des sciences continuées. Ainsi en sera-t-il des phémonènes du conscient humain, objet spécifique de la philosophie. »

reçu l'empreinte de leur incomparable ami ; ils savaient qu'on progresse toujours en laissant tomber une erreur et ils se bornèrent à ouvrir avec sérénité leur esprit aux vérités nouvelles... (1).

Privé de son héritier associé, Calmont ouvrit ses portes très larges aux disciples de Henri de Tourville. Celui-ci, venu pour la première fois en 1886, avec une valise et le dessein de rester trois jours, y demeura trois mois. Chaque année ensuite, il y revint pour un long séjour et comme, en définitive, lui le grand propulseur des autres, détestait les voyages, il trouva plus simple de rester tout à fait, ce qu'il fit presque pendant les années 1895 à 1901.

Des raisons diverses m'interdisent de célébrer ici le charme de ces réunions de Calmont et des inoubliables conversations de la bibliothèque. Bien que les visiteurs fussent fort nombreux, l'hospitalité était toujours donnée avec une inlassable bienveillance et on y prenait par surcroît de fortifiantes leçons de fidélité au vrai et de générosité du cœur. Aussitôt arrivé, on établissait une entente avec les visiteurs en possession des « heures de l'abbé » et on prolongeait le plus possible la durée du rendez-vous. Le bon maître répondait en souriant à toutes les questions qu'on lui posait et se laissait piller à loisir : comme son esprit analytique était attaché sans relâche à l'observation des phénomènes sociaux, on ne le prenait jamais au dépourvu et on descendait tout chargé des trésors intellectuels que Henri de Tourville distribuait libéralement. Un vieux jurisconsulte aimait à dire « qu'il n'est si bel acquêt que le don » ; la maxime, qui n'est pas d'origine anglo-saxonne, doit être vraie

(1) Sur cette modification si importante des conclusions de la *Science sociale*, on lira avec intérêt ces lignes que H. Henri de Tourville écrivit lui-même au mois de décembre 1898, pour annoter l'article qu'il avait publié au mois d'octobre 1888, sur la colonie normande de Calmont, sous ce titre « En Vacances » (*Science sociale*, t. VI, p. 297). Ceci a été écrit dans le temps où l'ancienne famille française était assimilée à la famille anglo-saxonne, d'après Le Play. Cette confusion a cessé par une observation postérieure plus exacte. La famille, chez les peuples aujourd'hui le plus en progrès, n'est pas constituée par un fondateur et une succession de conservateurs, mais par une succession de fondateurs. Le rôle des fils n'est plus de recevoir et de garder, mais de fonder à leur tour.

pour les Latins que nous sommes, à en juger par la joie qui se manifestait sur le visage de ceux qui rentraient dans la bibliothèque après « une visite à l'Abbé ». Plus d'un, d'entre nous, entend encore M. Demolins exprimant la fierté joyeuse que lui donnait le sentiment d'avoir « bien éreinté l'abbé ».

Quand on est soumis à un pareil régime, on publie peu... sous son nom; il en est ainsi arrivé pour Henri de Tourville. Il n'a guère fait paraître dans la *Science sociale* que les trente articles de son admirable *Histoire de la Formation particulariste*, qui, à elle seule, nous fournit la matière sur laquelle nous aurons à travailler pendant de longues années.

Hélas! depuis le 5 mars dernier, Henri de Tourville ne peut plus faire à ses amis aucune communication orale ou écrite; le moment est donc venu pour nous de publier ce qu'il a laissé et je puis dire que ses disciples sont d'ores et déjà résolus à remplir avec une fidélité scrupuleuse ce pieux devoir.

III

Un labeur si considérable et une collaboration si splendide à la fondation d'une science semblent suffire, et au delà, à remplir une vie; mais Henri de Tourville, heureux d'avoir pu former quelques disciples, pensa qu'une autre tâche sollicitait encore son esprit méthodique et, comme il enseignait aux autres que « l'homme ne vieillit que le jour où il cesse de progresser », il s'y consacra à peu près exclusivement à partir de l'année 1894. Convaincu que « la question du jour est l'avènement des *sciences spéciales à l'homme*, à la connaissance de l'homme, en particulier, différentes des sciences qui s'appliquent également aux animaux », il se tenait pour assuré que « la méthode scientifique devait donner, dans l'étude de la *Religion*, les mêmes résultats que dans l'étude de la *Nature* et dans l'étude de la *Société* ».

« La méthode avait commencé par l'objet le plus saisissable, le plus simple, le plus palpable, à savoir la nature matérielle;

elle était passée ensuite à l'étude de la société : elle passera à celle de la Religion et, là comme ailleurs, elle donnera une précision incomparable et une vue claire et simple de l'immense complication des choses. Elle a déjà commencé à le faire (1). »

Il me serait malaisé d'exposer ici cette méthode, à la fondation de laquelle d'autres prêtres éminents, qui ne furent pas en relation avec Henri de Tourville, collaborent d'ailleurs si activement de nos jours; je sais qu'elle éveille encore les susceptibilités d'un grand nombre d'esprits qui n'ont pas compris que l'immutabilité du dogme doit et peut se concilier avec une intelligence indéfiniment progressive de sa teneur. Suivant la belle formule d'un prêtre, qui est aussi un admirable savant, « il n'y a aucune raison de penser que le Christ ait voulu que la vie intellectuelle dans l'Église consistât à répéter perpétuellement les mêmes formules dogmatiques ». Aussi bien on ne peut douter que le jour n'approche où cette méthode positive appliquée à l'étude des faits religieux aura définitivement obtenu l'adhésion de tous les catholiques et, ce jour-là, un renouvellement intellectuel, dont plusieurs devinent déjà l'importance, se manifestera dans l'esprit d'un grand nombre de croyants et d'incroyants (2).

Or, Henri de Tourville occupe parmi les initiateurs de ce grand progrès une place de choix, et si pendant sa vie il a préféré se borner au travail silencieux et à la formation intellectuelle de quelques prêtres à qui il communiquait le résultat de ses scientifiques méditations avec la même libéralité que celle dont bénéficiaient ses disciples en science sociale, ce retard apporté à une publication qui est maintenant pro-

(1) Ailleurs, Henri de Tourville écrit encore : « Les gens qui ont abordé, par l'observation méthodique des faits positifs, ont trouvé des résultats si différents de ceux auxquels on prétendait être arrivé par la méthode rationnelle, qu'ils considèrent comme non avenue toute connaissance des faits positifs qui ne vient pas de l'observation méthodique.

« C'est ce qui leur rend suspecte toute la théologie rationnelle. »

(2) On appréciera à la fois la nouveauté et la valeur scientifique de cette méthode par l'application qu'en a faite M. l'abbé Klein dans son remarquable ouvrage *le Fait religieux*, sous l'inspiration directe de Henri de Tourville (1 vol. in-12, Lethielleux éditeur). Cette belle étude a déjà attiré l'attention de nombreux théologiens.

chaine, n'aura servi qu'à mettre mieux en relief la puissance intellectuelle de ce prêtre incomparable, puisque le public recevra soudainement la communication de tous les résultats obtenus. Sans crainte de me tromper, je puis prédire, Messieurs, que vous ferez un accueil enthousiaste aux belles pages de Henri de Tourville sur la Trinité, sur l'Incarnation, sur le Purgatoire et sur tant d'autres points du dogme chrétien. Le christianisme vous apparaîtra revêtu de beautés insoupçonnées quand vous aurez appris, sous sa direction *prudente*, à discerner l'œuvre proprement révélée, divine et permanente, de l'apport des conceptions et des institutions humaines et par là même contingentes et transitoires.

Ici, permettez-moi seulement, en terminant cette trop longue conférence, de vous lire quelques pages qui vous initieront, sinon à la théologie de Henri de Tourville, du moins à ses *sentiments* religieux. Vous savez déjà avec quel élan dans l'amour le jeune élève de l'École des Chartes s'était consacré au Christ : cet amour *profond*, *vécu*, *pénétrant*, ne devait cesser de se développer. Voici ce qu'il écrit à une de ses pieuses correspondantes :

Il faut ne plus tenir vos comptes avec Notre-Seigneur et dire : « Je lui ai fait telle misère et alors il me doit telle « rancune » : Il ne peut bien être avec moi, que je ne lui aie payé ceci et cela ; ce ne serait pas juste autrement. » Faites banqueroute complète, et laissez Notre-Seigneur vous aimer sans justice. Dites carrément : « Il m'aime parce que je ne le mérite pas ; et c'est ce qu'il y a de plus beau de sa part ; et c'est pourquoi, à mon tour, je l'aime à tort et à travers, sans m'inquiéter de savoir si je mérite de l'aimer. Il m'aime sans que j'en sois digne ; je l'aime sans que j'en sois digne. » Je ne connais pas d'autre manière d'aimer le Bon Dieu. Brûlez votre livre de comptes. Vous me répondrez : Je l'aime et je l'offense ; comment cela peut-il aller ensemble ? — Vous me demandez comment cela peut aller ensemble dans la nature humaine ! dans cette nature qui est pleine de contradictions à tout moment ! Vous offenserez toujours le Bon Dieu en quelque manière : c'est une raison de plus pour vous dédommager et le dédommager en l'aimant le reste du temps.

Oh ! que cela (la connaissance de l'amour de Dieu pour nous)

manque aux âmes les plus portées à Dieu! Elles font perpétuellement effort pour aimer Dieu, elles en ressentent la joie d'aimer, et elles savent peu, sentent peu que Dieu aime incomparablement plus qu'on ne saurait jamais l'aimer! Ne pensez plus qu'à cela: dites-vous : « Je suis aimé de Dieu inimaginablement, indiciblement! » *et que cela soit toute votre âme et toute votre dévotion. N'en sortez pas.* Et vous verrez si ce n'est pas là qu'on trouve Dieu! C'est toute la piété de saint Jean l'Évangéliste : « Pour nous, nous avons cru à l'amour *que Dieu a pour nous!* » J'avais demandé à Dieu de me faire connaître cette voie. Et maintenant, je la connais, et je sais que c'est la vraie, la meilleure, et celle qui manque trop aux âmes (1).

Un jour, au paroxysme de cet amour divin qui brûlait son âme, il eut la sublime audace d'écrire le « chant de victoire » que voici :

En cette vie qui est à nous, dans la lutte d'affection entre vous et nous, vous êtes, Seigneur, vaincu par nous! Au ciel, vous prendrez votre revanche. Sans doute, aux jours les plus décisifs de cette vie, vous avez ravi notre âme, et elle n'en saurait revenir. Mais, pour nous attacher à vous, quand nous avez-vous fait goûter les joies de votre Paradis, ou les indicibles émotions de votre Calvaire? Ah! nos faiblesses, nos douleurs et nos misères, voilà ce que nous ressentons jusqu'aux moelles de nos os, jusqu'au nerf de notre âme! Et c'est avec cela que nous vous aimons jusqu'à la fin; c'est avec cela que nous allons vous chercher jusqu'à travers la mort! Vous êtes vaincu, Seigneur, vous êtes vaincu par nous!

(1) Voici dans la même note quelques pensées détachées :

Si nous pensions plus que le Christ est homme, créature de Dieu comme nous, notre intimité avec lui, notre amitié familière, selon l'expression de l'*Imitation*, serait plus parfaite ; l'intimité se fait par où l'on se sent bien de même nature (13 janv. 1890).

Dieu est d'une intelligence amoureuse à qui y compte, non pour l'offenser, mais pour l'aimer d'un cœur plus confiant, d'un esprit plus libre et d'une âme plus éprise (12 janvier 1898).

Celui que j'aime est déjà, est actuellement dans l'état idéal de la nature humaine ressuscitée. Quel délice sans égal, quel rêve d'être intimement, d'être réellement, d'être à toute heure en communication avec une pareille nature! (19 janvier 1898).

L'orateur fait entendre à tous une même parole, mais il y attache un sentiment particulier pour ceux qu'il aime dans l'auditoire. — Dieu nous présente dans la création les mêmes objets, avec un sentiment différent, suivant la particulière affection qu'il a pour chacun de nous (22 janvier 1898).

Appliquez simplement au Christ, d'emblée et sans plus de recherches, la façon vraie dont vous savez aimer d'autres que lui, et bientôt vous l'aimerez plus que d'autres (28 janvier 1898).

Est-il utile d'ajouter que cet amour si ardent s'alliait en l'âme de Henri de Tourville au sens critique le plus développé et à la foi rationnelle et méthodique du savant? Il y a trente ans, on aimait à déclarer dans certains milieux que ceux qui croyaient à la divinité du Christ et au miracle s'excluaient par là même de la grande famille des esprits scientifiques et positifs; s'il était utile de répondre à cette affirmation, l'exemple de Henri de Tourville fournirait, après tant d'autres, une réponse péremptoire. En lui la foi appuyait et complétait la raison, et la raison soutenait et illuminait la foi.

Sa correspondance est remplie des rapprochements que lui suggèrent ces deux moyens de connaissance. En voici un que j'extrais d'une lettre datée du 20 janvier 1894.

Au XVIIe siècle, la petite exploitation âpre et chiche du paysan à qui toute la terre était inféodée, avait étiolé partout la nature et le sentiment de sa grâce et de sa puissance. On ne connut plus de nature que celle de l'esprit de l'homme, à qui tout le loisir des classes riches donnait la plus grande facilité de s'épanouir. Toute l'expansion mystique de ce siècle fut dans les harmonies de la grâce divine et de l'esprit.

On ne peut trouver, dans ce XVIIe siècle religieux, de bons maîtres que pour les états de solitude de l'esprit, *où l'esprit vit sur lui-même, sans rapport avec les réalités extérieures,* œuvres de Dieu ou de l'homme.

Dans le monde nouveau, dans celui qui marche en tête, l'état des choses est bien différent de tout cela. L'homme ne demeure plus enfermé dans son esprit, et il n'est plus seulement en contact avec la nature d'une manière passive : il agit, mais puissamment, mais intelligemment, mais scientifiquement, mais triomphalement, mais extraordinairement et invinciblement sur la nature.

C'est cette splendide nature humaine, en contact actif avec toutes les puissances de la nature, c'est cette combinaison de l'intelligence et de la nature que le mysticisme doit aujourd'hui chanter pour remplir la vie de l'homme et réjouir divinement toutes ses facultés. C'est cet épanouissement coopératif de l'homme et de la terre qui est le poème naturel, l'épopée suscitée de Dieu, sur lesquels l'âme aspire à moduler des chants divins, aux accents amples, libres et virils. Jamais notes plus robustes et plus vivifiées, plus larges, plus homériques ne seront sorties de l'âme humaine.

Et, sans le vouloir et sans y penser, n'en suis-je pas moi-même le chantre improvisé et malhabile, ne suis-je pas involontairement saisi de l'inspiration de ce souffle nouveau de la grâce? Tant il est vrai qu'il se répand et se pousse de tous côtés.

L'ardeur de la foi religieuse était si grande chez Henri de Tourville, les vérités révélées étaient devenues pour lui des réalités si palpables et si tangibles, que la célébration du sacrifice divin lui causait, comme naguère au Père Hecker, une émotion extraordinaire; aussi, pendant ses dernières années, sa santé ne pouvait plus en supporter le choc. De même ceux qui ont reçu de lui le sacrement de pénitence rapportent qu'ils éprouvaient en quelque sorte la sensation physique de la grâce divine traversant l'âme du prêtre pour atteindre le pénitent.

Aussi, comme il *jouissait* de sa foi chrétienne, comme il savourait les joies que lui procuraient les splendides clartés de la révélation, et comme il se sentait fort en elles et par elles; sans cesse il revient dans sa correspondance sur cet inépuisable sujet.

... *Il faut être fort et très fort, pour être doux fortement et impunément.*

Alors, au lieu de prendre un peu de force seulement, il faut embrasser la force de tout son pouvoir : il faut se jeter à corps perdu dans le parti de la force. Qu'est-ce que cela veut dire?

Cela veut dire qu'il ne faut pas être chrétien à demi, qu'il faut prendre la vérité chrétienne dans toute sa puissance. Généralement, quand on exhorte à ne pas être chrétien à demi, on entend par là qu'il faut ajouter à son fardeau. C'est tout le contraire que j'entends ici. Je veux dire qu'il faut jouir dans toute leur plénitude des joies immenses que nous donne la vérité chrétienne... Oui, nous ne savons pas jouir de l'éblouissante lumière que Dieu nous donne. Nous ne voulons la voir qu'à demi, de peur d'en être trop ravis et trop fortifiés. Quelle erreur! Combien ceux-là sont doux aux autres, aux tristes aveugles! combien ceux-là sont doux avec liberté et avec justesse, qui boivent à long trait la force, la pleine force, la force surabondante dans cette lumière! Qu'ils s'abandonnent en eux-mêmes, sans réserve, à ces pensées, loin de les atténuer ou de les craindre, ou de les prendre timidement. Ils puiseront là le secret d'une force

que rien ne lassera et que rien n'entraînera (1). (18 décembre 1898.)

Quand on se sent l'intelligence éclairée de telles lumières naturelles et surnaturelles et que l'âme, rayonnante de joie, s'épand dans la simplicité de la force surabondante que lui

(1) Cette force se manifestait chez Henri de Tourville sous les formes les plus multiples : une de celles qui produisaient sur les autres l'impression la plus vive était sa manière très spéciale d'envisager la mort. Un de ses amis nous rapportait l'avoir entendu un jour parler de la mort « comme un gourmand parle des friandises ». Voici ce qu'il écrit sur elle dans des notes détachées :

« La mort n'est qu'une illusion qui nous cache le développement de la vie.

« Heureuse vie présente! C'est ici-bas que se tissent nos éternelles liaisons avec le Christ. Comme les ouvriers des Gobelins, nous ne voyons encore, en travaillant, que l'envers du chef-d'œuvre de nos mains. »

14 janvier 1898.

Si l'on voyait bien cette vie et l'autre comme une seule vie qui se continue indéfiniment, elles se fondraient admirablement ensemble dans tous nos actes. Nous saisirions aussi bien les rapports de chaque chose de ce monde avec celles de l'autre, que nous saisissons les rapports des conditions de la jeunesse avec les résultats de l'âge mûr. Il n'y aurait plus combat entre nos occupations naturelles et nos visées surnaturelles.

9 mars 1898.

Voici le développement de la même pensée, dans une lettre écrite le 18 décembre 1898 : « Il faut voir les morts comme des vivants bienheureux et se réjouir à plein cœur de leur bonheur. Il faut savoir qu'on est en communication familière et incessante avec eux, parce que ce sont des âmes élues. Il faut savoir que notre monde n'est séparé du leur que par une apparence translucide. Il faut savoir que cette apparence ne nous sépare ni de Dieu — notre joie sans fond et suréquivalente à tout ce qui nous manque — ni de la société de tous ceux qui sont à Dieu, à travers tous les temps et tous les espaces. Il faut ouvrir grand et hardiment les yeux de notre âme sur toutes ces réalités et voir autour de nous ce que les autres n'y veulent voir que faiblement... Il n'y a guère eu au monde d'âmes plus tendres et plus sensibles que celles de saint Paul et de saint Augustin. Saint Paul dit sans ambages, au sujet de ceux que nous perdons, que nous ne devons pas nous désoler comme ceux qui sont sans espérance. Certes ce n'est pas par dureté de cœur, ce n'est pas par insensibilité de nature qu'il le dit, c'est pour que nous ne méconnaissions pas la vérité et ne fermions pas les yeux sur ce qui est. Et saint Augustin dans ses *Confessions* prie le lecteur d'excuser l'heure de larmes qu'il a donnée à sa mère, tandis qu'il avait lieu de la féliciter d'avoir atteint cette région sans pareille où, si peu de temps avant, leurs regards et leurs désirs s'élevaient de la fenêtre d'Ostie.

« *La simplicité* est bien, en effet, le dernier mot de la vraie manière d'être. C'est la leçon du Seigneur, déclarant que le royaume des cieux est aux enfants *et à ceux qui leur ressemblent*. Mais il en est de la simplicité comme de toutes les vertus dont les enfants donnent l'exemple : ils les possèdent par les conditions naturelles de leur âge, et non par le victorieux et décisif effort de leur volonté militante; ce sont comme leurs petites dents de lait qui ne tiennent pas solidement, qui leur servent

donne la possession du vrai, on doit être un splendide éducateur des intelligences et des volontés. Henri de Tourville le fut au delà de ce que je saurais dire et nous tous qui l'avons connu, nous pouvons témoigner de l'action extraordinaire qu'il a exercée sur nous.

Sans cesse il nous rappelait cette vérité essentielle que « notre nature n'est pas ce que nous nous bornons à être : *c'est une puissance de devenir*. C'est là ce que Dieu nous a donné. Quelle erreur de se croire dans sa nature, en restant comme on est! Nature nouée, stérilisée, quoi de plus contraire à la nature! »

Ce qui est véritablement vital dans tout ce que nous faisons, c'est nous-même. C'est en nous qu'est la vie, le trésor, le vivifiant et l'enrichissant. Au dehors de nous, qu'y a-t-il? Des moyens matériels qui n'ont de valeur que celle qu'ils reçoivent de notre action, de notre personne. Mettez le même objet aux mains d'un niais ou d'un grand cœur : ce n'est plus le même objet. Tout devient grand objet, au service d'une grande âme. Qu'y a-t-il encore en dehors de nous? Il y a les autres. Vous savez que nous en disposons peu! Pourquoi nous obstiner à ne vouloir être heureux que par ce dont nous ne disposons pas? Nous nous heurtons à une impossibilité, comme les gens qui ne veulent être joyeux que quand le ciel est bleu. Qui fait le bleu au ciel comme il le veut? Et n'est-ce pas folie que d'attacher l'allure de son âme à un mouvement extérieur sur lequel on a si peu de prise, ou plutôt aucune prise certaine selon son gré à soi? Que de bonnes âmes je vois malheureuses, parce qu'il faut à leur bonheur que leur entourage ou quelqu'un de leur entourage, soit parfait! Mettons notre activité à puiser la vie en nous-mêmes, et à la répandre, ou plutôt à la laisser transpercer autour de nous, pour y faire ce qu'elle pourra. Allons comme le semeur de l'Évangile, la main pleine de ce qui est la vie, la laissant échapper, cette vie, mais ne l'attendant pas des autres. S'ils nous la donnent à leur tour, qu'ils le sachent ou non, tant mieux, profitons-en, vivons-en, et que ce soit un principe de vitalité nouvelle en nous. Être une grande et belle nature, non pas selon l'orgueil du monde, mais selon la vérité simple

pendant leur enfance, mais qu'il leur faut remplacer par d'autres, toutes semblables aux premières en apparence, mais fortement plantées cette fois. Ainsi la simplicité : nous l'avons facilement dans l'enfance, nous la perdons plus facilement encore, et ce n'est que par un long détour que nous la retrouvons triomphalement et définitivement acquise, parce qu'elle est conquise..... »

des choses, voilà notre œuvre à tous en ce monde. Et cela a son action, non pas toujours évidente, mais toujours certaine.

En tous cas, la parole évangélique s'applique ici : si la bénédiction *que nous sommes* par nous-mêmes n'est pas reçue par quelque enfant de la paix, elle revient sur nous, et nous réjouit nous-mêmes. En voulez-vous un exemple tiré de mon expérience personnelle? A quoi pouvais-je être bon, souffrant, solitaire, vrai cénobite, depuis dix-sept ans, et malade à l'excès depuis deux ans? Si je souffrais, à quoi bon pour les autres? Si je pensais, qui pouvait l'entendre? Si j'étudiais, qui pouvais-je enseigner? Si j'étais des jours entiers, des nuits entières, livré à moi-même sans société, qui pouvait me remonter? J'ai cru que mon âme pouvait être mon élève et se former pour elle-même en tout cela. Et elle y est arrivée, et je sens qu'elle se tient maintenant ferme sur elle-même, et qu'elle est toute joyeuse et toute libre, ayant appris à se soutenir de son propre fond. Et, sans que je le veuille et quand je ne le voudrais pas, il se trouve qu'elle appuie des gens que je ne connais même pas, et quoique je sois un inconnu.

Et cela ne cesse pas. Pourquoi? Pour une seule raison, il n'y en a pas d'autre : c'est que j'ai pensé bon de faire de mon esprit et de mon âme mes premiers élèves, puisque je n'en avais pas d'autres, et il paraît que cette méthode est bonne et on dit qu'elle fait ce qu'ils appellent des natures, c'est-à-dire des natures qui ont poussé, qui ont grandi, qui ont pris de la sève, qui ont jeté des racines, et cela, dans un sol qui était désert, où soufflait la tribulation, souvent la tempête du dedans et du dehors, le froid intérieur ou extérieur, sans soleil et sans jardinier. Donc,..... soyez joyeuse de grandir et de pousser au dedans, tandis que votre action au dehors se trouve de-ci de-là contrecarrée. Que cette contrecarrure-là vous semble tout à fait normale, et ne vous arrête en rien dans la vitalité intime que vous sentez en vous. De tout cela, il résultera toujours quelque chose. Désirez et poursuivez tous les résultats du monde qui vous semblent bons et possibles, ou même impossibles; mais ne vous démoralisez jamais de ce qu'ils ne viennent pas à votre gré. L'âme pousse au milieu de tout cela et, comme le grain de sénevé jeté en terre, elle devient comme un grand arbre, et il y a toujours quelque oiseau du ciel pour venir se reposer, ne fût-ce qu'en passant, sur ses branches. Puis il se ressème, car vous me disiez vous-même que vous aviez bien des enfants déjà au service de Dieu, sans compter ceux que vous avez dans le monde et qui donneront votre doctrine à leurs enfants à eux. Que si votre doctrine avait été plus vivante encore, plus épanouie, plus radieuse, plus lumineuse, ç'eût été plus efficace encore. C'est ce qui doit vous faire

jouir de tout ce qui vous fait progresser vous-même, non dans ce qui est convenu, mais dans ce qui est vrai, non dans la doctrine banale et inexacte, mais dans la doctrine vécue et véritablement attractive et fortifiante, et digne du Christ qui vous aime.

Un grand principe de lumière est celui-ci : ce qui nous fait paraître la vie triste et lamentable est une erreur, dont il faut nous défaire. Retenez cela et usez-en. Vous verrez les progrès que vous ferez dans la vitalité. Si nous trouvons la vie malheureuse et le monde pitoyable, c'est que nous avons mal compris.

Aussi, Messieurs, quel zèle infatigable il apportait à nous faire *comprendre!* Il professait essentiellement qu'il fallait avant toutes choses éclairer les intelligences des lumières de la Science sociale et leur donner la possession du vrai, en les dressant à l'observation méthodique et à la critique longuement réfléchie des faits sociaux (1). « Penser vrai », « agir vrai », se soumettre avec simplicité à l'action réelle des forces naturelles et de la Providence, telle était son unique et constante préoccupation. Il nous communiquait à tous sa sublime confiance en la force de la vérité : « Mon cher ami, me disait-il un jour à Calmont, dressez bien votre intelligence à ne se préoccuper que du vrai, mais recherchez-le avec passion ; sachez bien que tout le reste suivra et que ce reste sera magnifique. On ne fait vivre aucune institution sociale condamnée à la décrépitude et à la mort, et on ne fera pas davantage mourir aucune institution sociale vivante et progressive. L'unique affaire pour

(1) « Vous êtes faite pour pratiquer ce bien des esprits auquel on a l'erreur de s'appliquer généralement très peu.

« Il semblerait qu'on ne puisse faire de bien qu'aux existences physiques, et cette existence bien autrement poignante de l'esprit est presque sans secours. Aussi que d'esprits souffrants dans des vies matériellement heureuses! La plupart restent à l'état d'enfance, personne n'ayant pris le soin de les élever, de les former, de leur montrer les horizons de ce monde intellectuel où ils sont ployés et les chemins lumineux qui y mènent. Ils sont là, sur la place publique, jusqu'à la onzième heure ou au delà, attendant que quelqu'un leur fournisse un champ d'action, qu'ils n'ont trouvé d'aucun côté. C'est bien sur cette triste condition que le Christ a levé les yeux, quand il a parlé de cette multitude errante et sans pasteur et qu'il a sollicité des ouvriers pour le grand ouvrage de cette conduite des esprits. Je dis à dessein des *esprits* plutôt que des âmes, car, que de grandes âmes, que de charmantes natures morales, que de bonnes personnes souffrent, les unes et les autres, par l'esprit! On peut dire que c'est au dedans le mal présent ». (10 octobre 1896.)

nous est donc de connaître la vie telle qu'elle est et de nous y attacher avec force et avec simplicité... » Personne n'est dispensé de cette étude, « et les gens de bien qui refusent de s'éclairer sur les applications à faire de leurs principes, ressemblent à une mère qui invoque son amour maternel comme le salut de son enfant, sans recourir au médecin, pour savoir où appliquer les soins de sa tendresse incontestable ».

Lorsqu'on venait de converser seul avec lui, on éprouvait je ne sais quelle indicible *sensation* de force et de sérénité, de vie et de paix. Pour mon compte, je ne l'ai jamais quitté, sans que mon esprit n'évoquât quelque comparaison empruntée au spectacle des grandes forces de la nature ou des puissantes machines construites par le génie de l'homme. Lorsqu'en une belle journée de juillet, on contemple le flux de la mer, n'est-il pas vrai qu'on éprouve une double et inexprimable impression de force et de sérénité? L'eau monte à vos pieds et ce gonflement des eaux se produit au même moment sur une surface immense : l'énergie mécanique que ce travail emploie est si grande qu'elle échappe à toute supputation et cette énergie magnifique agit sans bruit, avec une simplicité sereine; si un homme ou un enfant, par inconscience ou témérité folle, voulait rester sur le rocher qui, à quelques mètres d'ici, s'enfonce dans les eaux, il serait irrémédiablement submergé et ni les résistances de sa colère, ni ses supplications et ses larmes, ni les lamentations de sa mère éplorée ne le préserveraient; le phénomène se déroulerait avec sa régularité mathématique..... à moins qu'un autre homme, faisant usage aussi des forces de la nature, ne vînt à son secours avec un canot de sauvetage.

Tel un grand navire transatlantique qui vient heurter la jetée du port : sa marche est si lente qu'on doute presque qu'il avance, et pourtant il taille le granit de la digue avec la même aisance que s'il coupait dans la terre molle : sa masse agit avec sérénité, en dépit des clameurs et des effrois des passagers et des spectateurs, et le désastre n'est conjuré que par l'action calme du capitaine et des matelots, *utilisant les autres forces mécaniques dont ils disposent et qu'ils connaissent...*

Ainsi agissent les forces sociales. A les contempler dans leur simplicité grandiose, Henri de Tourville renouvelait sans cesse ses réserves de force, de vie, de paix et de joie, et il nous communiquait ces biens si précieux.

Depuis trois mois, nous n'entendons plus cette voix et pourtant nos esprits ne s'inquiètent ni ne se troublent. Lorsqu'un homme a travaillé sur des conceptions *a priori* ou sur les suggestions de la sentimentalité, lorsqu'en un mot il a construit un *système* doctrinal, son œuvre périt avec lui. Le fondateur d'une *science* échappe à cette destinée, car il transmet à ses disciples un instrument de travail. Le Play et Henri de Tourville ont fondé ensemble la science des lois qui régissent les groupements humains. Déjà nous nous préparons à reprendre l'admirable esquisse de l'Histoire de la Formation particulariste. Ce travail nous conduira peut-être à rejeter quelques-unes des conclusions de Henri de Tourville; il n'importe. Tant que nous serons fidèles à nous servir de son instrument d'analyse des sociétés humaines et à le perfectionner, nous serons ses disciples, et, s'il m'était permis de transposer une formule empruntée à notre ancienne monarchie, je dirais volontiers en terminant : « Un grand savant est mort, vive la Science ! »

Paul Bureau.

LE PLATEAU DE L'ARDENNE

ET LES

MODIFICATIONS SOCIALES RÉSULTANT DES TRANSPORTS

I

LE PAYS, SA NATURE, SES RESSOURCES

On rencontre dans les villes du Nord de la France, et un peu partout en Belgique, des hommes en général petits et osseux, à la démarche lente et lourde, mais à l'œil vif et à l'air malin, défiants et rusés — prudents à l'excès — très circonspects dans leurs paroles quand il s'agit de quelque engagement, mais néanmoins prêts à faire toutes les besognes et à travailler dur pour une rémunération modeste. Ils débutent par la domesticité, les petits emplois de porteurs, de gens à tout faire, de garçons de café, ou encore par le commerce de détail, à moins qu'ils ne puissent avoir accès aux positions subalternes des grandes administrations, comme la police, les chemins de fer, les postes, les douanes, l'enregistrement, l'armée même dont patiemment ils graviront alors au moins les premiers échelons.

Domestiques ou fonctionnaires, ce sont des serviteurs modèles, travailleurs consciencieux, aussi dévoués aux intérêts de leurs maîtres dans le premier cas, que bientôt rompus aux formalités et aux subtilités administratives dans le second. Si minime que soit leur salaire, ils trouvent moyen de réaliser des économies et ils s'y appliquent, fût-ce au prix de dures privations, avec

une patiente persévérance. Bon nombre d'entre eux parviennent ainsi, sinon à la richesse, du moins à l'aisance bourgeoise, ce qui a fait dire qu' « arrivés en sabots, ils meurent dans des brodequins dorés ».

Ces traits rentrent si bien dans les éléments constitutifs du caractère social des enfants de l'Ardenne, qu'en Belgique, lorsqu'on voit un homme parti de rien, s'élever petit à petit grâce à un travail qui se met à tout, à une opiniâtreté qui ne se rebute d'aucune difficulté et qui ne dédaigne aucun profit, grâce aussi à une aptitude toute particulière à finasser, à mettre en œuvre des moyens inattendus, à faire jouer les ressorts intimes des gens en vue d'un but la plupart du temps tenu en secret, grâce enfin à une extraordinaire puissance d'épargne, sans même s'enquérir de ses origines, on dira communément de lui : « C'est un véritable Ardennais! »

Mais, chose étrange, alors que la population de l'Ardenne n'a cessé d'augmenter au cours du siècle dernier et tandis que les grandes villes de l'Europe occidentale continuent d'attirer vers elles les gens de la campagne, depuis quelques années les émigrants ardennais tendent plutôt à se raréfier, surtout dans ces emplois domestiques pour lesquels ils étaient si recherchés. D'autre part, ceux que l'on rencontre aujourd'hui semblent avoir perdu, au dire d'observateurs sagaces, quelque chose de cette uniformité de traits qui les faisait partout reconnaître, pour gagner, souvent avec plus d'aptitude à s'élever, certains caractères nouveaux assez différents d'individu à individu.

Il a donc dû se produire, dans le pays qui leur a donné naissance et les a formés, quelque phénomène relativement récent, assez puissant pour modifier la physionomie historique de cette race curieuse et pour la faire dévier, dans une certaine mesure, de son orientation première.

Un double problème se pose dès lors devant nous :

Quelles sont les causes qui ont créé le type social si particulier et si composite à la fois, dont nous venons d'esquisser la silhouette, et lui ont imprimé dans le passé une expansion au

dehors aussi nettement délimitée dans sa nature, ses procédés et ses résultats?

Quels sont les facteurs qui, par la suite, ont pu modifier en partie l'orientation et les caractères du type primitif? Comment, dans quel sens et pourquoi?

Pour être distinctes, ces deux questions n'en ont pas moins entre elles une connexité bien évidente; cela nous autorise à les aborder simultanément pour en mener de front l'examen.

I

Si le type ardennais est connu dans ses grandes lignes, le pays où il se forme ne l'est guère que de nom. Certes, chacun sait que l'Ardenne se trouve quelque part entre la Meuse, le Rhin et la Moselle ; mais on la confond communément avec tout ou partie des régions voisines. Elle en diffère cependant à bien des égards et on peut l'en discerner, dès le premier abord, à un trait simple autant que saillant : le schiste affleurant. Cela suffit à la rigueur, sinon pour la caractériser et la définir, du moins pour la faire reconnaître des pays que, par un usage abusif, on désigne du même nom.

Nous la distinguerons donc, et soigneusement :

1° Du département français des Ardennes, qui n'en comprend qu'une faible partie et s'étend sur des contrées très différentes;

2° De la région montagneuse compromise entre le cours de la Sambre et de la Meuse d'une part et celui de la Moselle d'autre part, région que les touristes et, après eux, les « Guides de Voyageurs » désignent sous ce vocable « Les Ardennes », entendant par là non seulement notre plateau, mais aussi et surtout les pays environnants à travers lesquels se prolongent les pittoresques vallées des rivières ardennaises;

3° Du domaine primitif de la grande forêt qui frappa si vivement l'imagination des anciens et dont le nom de l'Ardenne évoque si naturellement l'image chez les esprits cultivés;

4° Enfin de ce que les géologues et les géographes, s'inté-

ressant plus spécialement à la structure d'une chaîne de montagnes en grande partie disparue, entendent par ce même mot lorsqu'ils l'appliquent, en même temps qu'à notre pays, à la région bien différente qui le sépare de la Sambre et de la Meuse, c'est-à-dire au Condroz.

Pour écarter définitivement toute possibilité d'incertitude ou de confusion, je prierai le lecteur de jeter un coup d'œil sur la carte annexée à ce travail. En se rendant compte des limites exactes de l'Ardenne, il verra qu'elle s'étend, en forme presque semi-lunaire, sur la France, la Belgique, la Prusse Rhénane et le Grand-Duché de Luxembourg. Longue de 220 kilomètres, mais n'en comptant pas plus de 60 à 70 dans sa plus grande largeur, elle occupe une superficie de plus d'un million d'hectares (1). Elle tiendrait ainsi et serait très au large — sauf du côté oriental où peut-être elle se verrait un peut réduite — dans un triangle dont la base reposerait sur Saint-Quentin, Mézières et Luxembourg, dont le petit côté partirait à angle droit de cette dernière ville pour s'élever vers le Nord jusqu'à Düren, à mi-chemin entre Cologne et Aix-la-Chapelle, et dont l'hypoténuse, tournée vers l'Ouest, redescendrait directement de ce dernier point vers Saint-Quentin.

Il est aisé de l'aborder aujourd'hui. Si, jusque vers 1840, elle était restée presque complètement dépourvue de voies de communication, elle a été depuis lors, et en moins de quarante années, dotée de tout un réseau de routes, qui mettent ses parties les plus reculées en rapport avec les contrées avoisinantes et relient les unes aux autres ses moindres agglomérations. Dès 1858, d'autre part, elle était traversée par le chemin de fer d'Ostende à Bâle et, bientôt après, plusieurs lignes secondaires allaient y être successivement construites, en Allemagne et en Belgique. Enfin, d'un côté comme de l'autre, les parties de la région qui, à raison de leur éloignement, de leur pau-

(1) La superficie de l'Ardenne, soit exactement 1.022.464 hectares, d'après un mesurage au planimètre Amsler exécuté à l'Institut cartographique de Bruxelles, est tout entière comprise entre le 1° 40' et 4° 9' de longitude Est du méridien de Paris et entre les 49° 42' et 50° 39' de latitude Nord.

vreté ou de leur topographie contrariée, ne se prêtaient pas à l'établissement de chemins de fer, ont été à leur tour desservies

et reliées aux grandes voies de communication par des tramways à vapeur établis sur route pour le transport des marchandises et des voyageurs. C'est ce qu'on appelle en Belgique des chemins de fer vicinaux ou plus simplement des « vicinaux ».

On se fera une idée des services considérables qu'ils peuvent rendre en un pays d'accès difficile par l'exemple de celui qui, partant de Marche, franchit 37 kilomètres pour aboutir à Tillet au cœur de la région, d'où prochainement il ira rejoindre la frontière grand-ducale, à Martelange. Cette localité étant déjà rattachée par un « vicinal » au réseau prussien, il sera dès lors possible de traverser en quelques heures l'Ardenne dans sa plus grande largeur.

Mais laissons ces moyens de transport plus ou moins rapides et, pour bien voir, allons à pied. Que, partis de Belgique, nous pénétrions en Ardenne par l'Ouest, en suivant la route de Rochefort à Bastogne, ou que, venant de France, nous y arrivions par le Sud, en nous dirigeant de Mézières vers Saint-Hubert, le voyage — pour être assez différent au point de vue pittoresque — n'en donne pas moins, d'un côté comme de l'autre, une idée assez exacte de l'allure générale du pays.

De loin déjà on aperçoit la sombre saillie ardennaise au-dessus des terres voisines. Au fur et à mesure qu'on s'en approche, elle s'en distingue de plus en plus par un contraste qui s'étend bientôt aux moindres détails. « Jusqu'au passage de la Lhomme à Grupont, écrit le géographe Houzeau, qui arrive de l'Ouest, la contrée est riante et cultivée. Mais aussitôt qu'on a franchi la rivière, l'Ardenne commence avec ses forêts et ses déserts (1)... Les habitations s'éclaircissent, les cultures deviennent plus rares, la nature prend un aspect plus pauvre et plus sauvage (2). »

D'une gorge profonde, étroite, sorte de longue déchirure festonnée à l'infini, débouche une rivière claire, large de 20 à 30 mètres environ, mais à peine profonde de deux à trois pieds. Elle occupe presque toute la vallée, laissant seulement, par endroits, la place nécessaire à une mince bande de gazon. De-ci de-là, des blocs énormes se dressent au milieu de son lit. Elle coule rapidement, forcée à des détours incessants pour trouver une issue par l'étroit passage ménagé entre les parois qui la

(1) Houzeau, *Géographie physique de Belgique*, p. 41.
(2) *Id.*, loc. cit., p. 221.

surplombent. Ce sont ces montagnes qui achèvent de donner au pays son aspect pittoresque et sauvage. Non pas qu'elles soient très élevées; elles ne se dressent guère à plus de 150 à 200 mètres au-dessus du ruban d'acier de la rivière; mais elles sont abruptes, plissées en tous sens et mettent à nu de sombres roches de quartz et de schiste, qui sortent du duvet de buissons rabougris dont leurs pentes sont couvertes.

Cependant, de distance en distance, ces hautes parois fléchissent doucement des deux côtés de la rivière et font place à des vallons opposés qui, au milieu d'un gracieux tapis d'herbages, amènent les eaux des hautes terres. Prenons cette voie naturelle vers les sommets, si nous ne voulons pas continuer indéfiniment notre route dans la solitude de la vallée sauvage — appelez-la Ourthe, Amblève, Semoy, Our ou Sure, peu importe — en présence d'un spectacle toujours pittoresque sans doute, toujours changeant, mais, au fond, toujours le même. Avant de lui dire adieu, nous ne manquerons pas d'ailleurs, fût-ce au prix d'un détour, de nous avancer sur un de ces promontoires qui dominent la rivière et d'où l'œil peut embrasser d'un coup une grande étendue de la vallée.

Le spectacle en vaut la peine et, à le considérer attentivement, nous n'en saisirons que mieux les caractères de cette partie de la région, que l'on pourrait appeler le seuil de l'Ardenne. Contemplez, avec Ardouin-Dumazet, cette Semoy qui « se tord sans cesse sur elle-même au fond d'un couloir atteignant parfois à la véritable grandeur », ou, si vous préférez, suivez ce même guide, au-dessus de la Meuse à Laifour, sur ces « hauts rochers striés dans la falaise, se dressant sinistres, noirs, çà et là revêtus d'un maigre manteau de broussailles ». Avec lui, vous trouverez que « l'abîme, à certaines heures, est d'une tristesse pénétrante »; vous y reconnaîtrez « un de ces sites comme Gustave Doré se plut à les évoquer, comme Victor Hugo, tourmenté par le romantisme, en fit sortir parfois aux marges de ses manuscrits (1) ». Et si déjà vous êtes quelque peu fait à l'observa-

(1) Ardouin-Dumazet, *Voyage en France*, 20e série, p. 263.

tion sociale, en admirant ces eaux si peu profondes qu'à près de deux cents mètres au-dessus, vous en apercevez le fond en maints endroits, en considérant leur cours rapide (1) et irrégulier, leurs multiples détours, leurs étranglements continuels entre des rochers resserrés, vous ne manquerez pas de noter que, loin de fournir des voies de pénétration vers l'intérieur du pays, les rivières ardennaises constituent plutôt des obstacles sérieux aux communications. Et maintenant suivez du regard la route que vous avez parcourue, d'abord le long de l'eau courante, puis bientôt sur le flanc de la montagne, où il a fallu lui ouvrir un passage dans le roc, voyez-la s'élever aussitôt, par de multiples détours, le long de ces parois tortueuses et abruptes, pour abandonner au plus vite ces fonds capricieux — et si étroits que, suivant l'expression d'Ardouin-Dumazet, « il n'y aurait pas place pour établir une maison (2) », — et dites-moi s'il ne faut pas étendre aux vallées elles-mêmes les conclusions tirées de l'observation des rivières (3)? Les faits nous y invitent instamment d'ailleurs. De Houffalize à Laroche, sur une distance de 20 kilomètres à peine à vol d'oiseau, il n'y a, sur les bords même de l'Ourthe, dont le parcours est environ quatre fois plus long, qu'un tout petit hameau (Maboge). Et cela se conçoit à merveille pour qui a visité ces lieux. Car si la rivière est généralement guéable, il est, en maints endroits, si difficile de la traverser et même d'en suivre les rives — par suite de ses innombrables détours entre des rochers escarpés, qu'il est prudent, comme au Hérou (4), de se faire accompagner d'un guide pour

(1) L'Ourthe, à partir de Houffalize, où elle commence à prendre des allures de rivière, n'a pas moins de 5m,27 de pente par kilomètre, et depuis Engreux jusqu'à Laroche elle en a encore 2m,47. V. Houzeau, *loc. cit.*, p. 51.

(2) Ardouin-Dumazet, *loc. cit.*, p. 262.

(3) Seule la petite vallée de la Lhomme est, à l'entrée du pays tout au moins, relativement large et assez facile à suivre; mais la rivière n'est même pas flottable. Quant à la Meuse, qui est navigable, elle ne fait que traverser la pointe occidentale de la région et elle y est encaissée entre des parois très élevées, vraies murailles de près de 200 mètres de hauteur. Elle n'a donc pas été, non plus, une voie de pénétration en Ardenne, mais comme elle constitue une voie de transport, cela a suffi à lui assurer des destinées sociales toutes particulières. Nous le verrons plus loin.

(4) Le Hérou est, sur l'Ourthe, un endroit très visité et très apprécié des touristes, à raison même de son caractère sauvage et chaotique.

ne pas s'égarer dans cette région tourmentée à l'excès. Faute d'avoir pris cette précaution, je m'y perdis naguère et il me fallut près d'une demi-journée pour atteindre le plus proche village, éloigné tout au plus de 2 à 3 kilomètres. Suivant un vieux dicton local, « les lieues d'Ardenne ne sont pas larges, mais elles sont longues »; je ne pus en l'occurrence qu'en savourer l'amère vérité.

Qu'était-ce donc avant la création des routes modernes? Arrivant en 1853 sur les bords de l'Amblève, à Xherfomont, le spirituel auteur des *Voyages en Ardennes* fut stupéfait de constater que les gens du pays ne connaissaient pas la jolie localité riveraine de Remouchamps, située seulement à trois lieues de là. « Au milieu de ces contrées primitives, écrit-il en manière d'explication, le voyageur est souvent exposé à de semblables déconvenues; son interlocuteur connaît le hameau le plus rapproché de son lieu natal, mais rien au delà (1). »

Ne nous en étonnons pas trop! L'obstacle que la vallée met aux communications, nous allons bientôt le voir renforcé, d'une façon assez inattendue, sur les sommets même du pays.

Au fur et à mesure que, sur un sol légèrement incliné et plus profond, nous nous éloignons des parois abruptes entre lesquelles s'encaisse la vallée, les méchants buissons qui les recouvraient font place à de grands arbres. Nous entrons dans la forêt! Qui n'a entendu parler de la forêt d'Ardenne? Est-il, pour les esprits cultivés, deux notions plus intimement associées que celles qu'éveillent ces deux mots? L'expression constituerait même une sorte de pléonasme; car, s'il faut en croire certains philologues, le nom de notre région ne voudrait pas dire autre chose que *forêt*, ou mieux encore, *forêt montagneuse*, *forêt impénétrable* (2).

(1) Jérôme Pimpurniaux (aliàs Borgnet), *Voyages en Ardennes*, t. I, p. 41.

(2) Dans sa *Géographie historique du Département des Ardennes*, Jean Hubert s'exprime ainsi : « Selon quelques érudits, ce nom viendrait du celte, *Dan*, *Dean*, forêt. Cette étymologie, que semblent confirmer certains faits, ne serait-elle pas la plus vraisemblable? Ainsi, il y avait jadis une abbaye d'*Arden* qui était située au milieu des bois. Deux forêts importantes de l'Angleterre s'appellent *Dean* et *Arden*.

Mais celui qui, imbu de souvenirs classiques, viendrait chercher ici la majesté et la richesse des antiques forêts, éprouverait certes quelque déception. « Il ne faudrait pas, dit avec raison le géologue Gosselet, se représenter les bois de l'Ardenne comme une forêt luxuriante analogue aux forêts voisines de Nouvion, de Mormal ou de Signy-l'Abbaye (1). La végétation y est très pauvre. » Sans doute nous y notons au passage le chêne, le hêtre, le charme, le bouleau et plusieurs bois blancs, notamment le tremble et l'aulne; mais on y chercherait en vain le frêne, les érables, l'orme et les fruitiers si nombreux encore dans les terrains jurassiques de la Lorraine. « Le châtaignier, qui ne dépasse pas les zones où la température de janvier atteint au moins deux degrés, y est inconnu (2). » Le roi des arbres, représenté en Belgique par deux variétés seulement, le chêne rouvre et le chêne pédonculé, y perd toute sa splendeur. Il y vient mal, reste « tortueux et de petite taille (3) » et se voit envahi par un lichen qui ajoute à son air décrépit et misérable. Les chêneaux, dépassés dans leur croissance par les hêtres voisins, sont étouffés sous le couvert intense de leur feuillage et disparaissent bientôt, éliminés par ces rivaux plus heureux. Ceux-ci finissent ainsi par régner en maîtres dans les forêts ardennaises et ils y forment aujourd'hui près des 9/10 des peuplements (4). Mais, comme tous leurs associés, ils se voient limités dans leur développement et n'atteignent plus ici les belles proportions qu'ils acquièrent ailleurs.

Ainsi réduites en nombre, en variété, en richesse et en vie, les essences arborescentes de l'Ardenne couvrent encore plus du tiers de son territoire (5); mais elles ne forment plus guère

Le radical celte *Dan*, *Dean* pourrait fort bien être l'origine de tous ces noms. Les Anglais traduisent le nom d'Ardenne par *Sylva Danica* ».

D'après d'autres, *Ar*, en celte, voudrait dire hauteur. On arrive ainsi à traduire *Ardenne* par hauteur boisée.

(1) Gosselet, *l'Ardenne*. Les forêts que l'auteur compare à celles de l'Ardenne se trouvent dans le Cambrésis et la Thiérache.

(2) Elisée Reclus, *Géographie universelle*, t. IV, p. 71.

(3) Gosselet, *loc. cit.*, p. 5.

(4) H. Mousel. Dans les *Communes Luxembourgeoises*, t. I, p. 197.

(5) Dans le Luxembourg belge, d'une étendue totale de 441.765 hectares, on

que trois grandes agglomérations dignes du nom de forêt. Ce sont, suivant les dénominations courantes, les forêts des Ardennes, de Saint-Hubert et d'Hertogenwald. Avec leurs prolongements divers (1), elles couvrent, chacune respectivement, les frontières méridionale, occidentale (celle-ci au moins dans sa partie inférieure) et septentrionale de la contrée. Entre la dernière et la seconde, comme aussi dans toute la région orientale, il n'y a plus guère que des taillis de chêneaux. Grands bois autrefois, ils ont été, dans la suite des temps, amoindris de toutes façons par les habitants; mais ce qu'il en reste nous autorise à croire que, primitivement, la forêt entourait l'Ardenne d'une ceinture continue ou peu s'en faut. On devine si cela devait en rendre l'accès plus difficile encore. Pierre Bergeron le constatait explicitement, en 1619, dans son « *Voyage en Ardennes* (2) ». Au surplus l'aspect sinistre de ce qu'anciennement on appelait la « noire forêt » n'était guère fait pour attirer vers l'intérieur du pays. On voit même, par une lettre de Pétrarque datée de 1332, lors d'un voyage où il en longea la frontière orientale, que ces bois sombres et hideux détournaient très effectivement les voyageurs et leur inspiraient une terreur (3) bien difficile à comprendre aujourd'hui que de bonnes routes permettent d'en traverser aisément toute l'épaisseur, en trois ou quatre heures de marche tout au plus.

Mais un spectacle étrange nous attend sitôt cette seconde marche de l'Ardenne franchie.

Un immense horizon, en s'ouvrant tout à coup devant nous, vient dérouler sous nos yeux des suites considérables de pla-

compte, d'après Mousel, 154.031 hectares de bois. V. *Communes Luxembourgeoises*, t. I, p. 188.

(1) Citons, pour la première, les forêts de Bouillon, d'Herbeumont, de Chiny, de Neufchâteau, de Rulles et d'Anlier — qui, faisant corps avec elle, vont de France jusqu'au grand-duché de Luxembourg — et, pour la seconde, les bois de Saint-Remacle, de Transinne, de Laroche et la forêt de Freyr.

(2) « Cette forest est fort affreuse et de difficile accès, » écrit-il, p. 49.

(3) « Inde Arduennam sylvam, scriptorum testimonia pridie mihi cognitam, sed visu atram atque horrificam transivi solus... » (*Epistolæ familiares*, IV.)

teaux dénudés. Ils se succèdent à perte de vue, avec de légères ondulations qui ne peuvent suffire à en rompre l'impressionnante monotonie. Le changement de décors est complet; mais la scène, toute différente qu'elle soit de celles qui précèdent, n'en est pas moins peinte dans les mêmes tons. Elle présente « la même pauvreté, la même absence d'arbres que les Cornouailles. Les tapis rouges de la bruyère y sont entrecoupés de grandes associations de fougères d'un vert foncé et mêlés de graminées aux maigres épis (1) ». Parfois, les touffes éparses des genêts, aux belles corolles d'or, animent ces paysages et annoncent un sol un peu meilleur.

Cependant continuons notre route à travers ces landes et poussons jusqu'à ce plateau plus élevé, qui, tout comme une chaîne de montagnes, détache sur l'horizon son profil bleu sombre. Il ne dépasse guère 500 à 650 mètres d'altitude; mais, sans compter que nous y jouirons d'un vaste panorama, nous avons chance d'y rencontrer encore et de voir de près le dernier et le plus étrange élément de la contrée. Je veux parler de ces hauts marécages, appelés « rièzes » dans le pays de Rocroi, mais plus généralement connus sous le nom de « fagnes » ou « hautes fagnes » et qui recouvraient jadis la plupart des sommets. Parlant de l'une de ces fagnes, un préfet du département de l'Ourthe (2), sous Napoléon Ier, la définissait ainsi : « Vaste espace de terrain, très élevé, inhabité et inhabitable, véritable désert sans chemins, sans productions, qu'il est impossible de traverser sans guide et dont le sol n'est ferme et praticable que pendant les trois mois les plus secs de l'été (3) ». « La nudité des fagnes, dit à son tour le géographe Houzeau, offre le plus triste des tableaux. Non seulement on n'y aperçoit pas de trace de l'homme, mais la végétation y est tout entière herbacée et presque noyée (4) ». Elle

(1) Houzeau, *loc. cit.*, p. 223.

(2) Le département de l'Ourthe comprenait une partie de la province de Liège actuelle et de la Prusse Rhénane.

(3) Desmousseaux, *Précis statistique du département de l'Ourthe*, p. 50.

(4) Houzeau, *loc. cit.*, p. 223.

est « rabougrie, pauvre, bornée aux mousses et à l'éternelle bruyère » (1).

On imagine aisément à quel point ces fagnes, qui ont « depuis quelques pouces jusqu'à 3 et 4 mètres de profondeur (2) « et dont certaines avaient jadis 10 lieues de long sur environ 2 de large » (3), devaient entraver les communications. « Une bande de ce terrain, écrivait le préfet Desmousseaux, partage en deux l'arrondissement de Malmedi et, pendant six mois, oppose à ceux de ses habitants qui sont placés au delà une barrière qui ne leur permet de communiquer avec le chef-lieu que par un long circuit ou en courant le danger de périr dans les fondrières » (4). Suivant des témoignages nombreux et dignes de foi, qui viennent affirmer la fréquence des accidents de cette nature, ceux-ci seraient dus surtout aux brouillards épais, qui règnent sur les fagnes, au lever et au coucher du soleil (5).

« Après les pluies, rapporte encore un fonctionnaire impérial (6), le terrain partout fangeux devient si mouvant que le voyageur est obligé de s'écarter du chemin qu'il suit, et quand, dans semblable circonstance, il est surpris par les brumes, il est presque impossible d'échapper au danger de périr dans ce désert : chaque année on voit ces fâcheux événements se renouveler. »

En facilitant l'accès des fagnes et en permettant de les traverser sans danger, les routes créées dans la seconde moitié du XIXe siècle leur ont valu une recrudescence de célébrité. Les amateurs de solitude et de grand air, qui trouvent à se caser, durant les mois de vacances, dans quelqu'une de ces petites villes perdues au fond des pittoresques vallées ardennaises, comme Spa, Laroche, Stavelot, Bouillon, aiment à quitter parfois les bords sauvages des rivières bientôt trop courus, pour s'élever vers ces sommets nus et tristes, mais d'une poésie

(1) Mousel, *loc. cit.*, t. I, p. 186.
(2) Houzeau, p. 224.
(3) Ladoucette, *Voyage entre Meuse et Rhin*, p. 43.
(4) *Tableau statistique du département de l'Ourthe*, p. 40.
(5) Ladoucette, *loc. cit.*
(6) Thomassin, *Mémoire statistique du département de l'Ourthe* (1812), p. 21.

sui generis très pénétrante. « Pour le touriste, dit très bien de Laveleye (1), c'est une contrée que l'homme n'a pas encore complètement modifiée à son usage et qui offre, sur ses hauteurs, les aspects primitifs de la nature sauvage. « Rien n'égale la tristesse morne de ces horizons sévères où se serait plu l'incurable mélancolie d'Obermann. C'est la nudité des steppes avec la solitude et le silence des hauts lieux. »

Étrange aspect, à coup sûr, que celui de ce pays!

Avec ses *vallées étroites et ses rivières impraticables encaissées entre des parois abruptes, sa ceinture de bois sombres et pauvres, ses plateaux dénudés dominés par des marécages,* il présente, certes, dans un même cadre de pauvreté et de sauvagerie, les plus singuliers contrastes.

Rien de plus explicable cependant, pour qui interroge son histoire.

Sortie du sein des eaux tout au début de l'époque primaire, l'Ardenne portait alors à une grande hauteur toute une série de crêtes (2), qu'une longue période d'érosion allait petit à petit détruire jusqu'à la base. Or les agents atmosphériques, qui eurent raison de ces cimes, ne devaient pas épargner les assises de l'Ardenne, d'autant plus que, formées de bandes de grès ou de quartz alternant avec des bandes de schiste ou de phyllade, elles n'opposaient à leurs attaques qu'une résistance assez inégale. On sait, en effet, que les roches de quartz et de grès tirent du sable, dont elles se composent, une force que n'ont pas les roches schisteuses formées d'argile. Ces dernières se désagrégèrent donc plus rapidement sous l'action victorieuse des eaux météoriques et se creusèrent en vallons, tandis que

(1) *Économie rurale de Belgique*, p. 201 et 204.

(2) Cela résulte de l'étude des nombreux plissements de ses roches. Je ne puis, à raison même de la nature de cette étude, entrer dans beaucoup de détails à cet égard, aussi prierai-je le lecteur désireux d'en connaître davantage de se reporter, pour tout ce qui concerne la géologie et la morphologie de l'Ardenne, aux sources suivantes : Houzeau de Lehayes, *Géographie*, etc., p. 65, 66 ; Gosselet, *l'Ardenne* ; de Lapparent, *Géologie et leçons de géographie physique*, et surtout Max Lohest (dans le *Bulletin de la Société géologique de Belgique*, année 1901), dont j'ai aussi mis à profit les belles leçons données à l'Université de Liège.

les premières, plus dures, plus compactes, résistaient mieux et, par suite, dépassaient progressivement les terres voisines : les sommets actuels de l'Ardenne se dessinaient. De plus en plus ramenées, dès lors, vers les dépressions schisteuses qu'elles avaient formées, les eaux ruisselantes les auraient sans doute suivies jusqu'à la sortie du pays, créant ainsi une série de vallées presque parallèles, si des mouvements complexes de l'écorce terrestre, venant à soulever le sol en sens divers, ne les avaient rejetées contre les bandes de quartz dont elles s'étaient écartées d'abord et ne les avaient forcées à les attaquer de flanc, pour s'y ouvrir un passage à la faveur des fissures qu'elles y rencontraient. De là cette curieuse allure des rivières ardennaises qui, à peine engagées dans les plis du plateau, abandonnent tout à coup ces déclivités naturelles et semblent s'amuser, au milieu de détours infinis, à couper l'une après l'autre les diverses chaînes du pays. De là ces vallées encaissées, qui interrompent brusquement le plateau et s'ouvrent souvent à vos pieds comme un abîme. Le fond n'en est guère à plus de 120 à 280 mètres au-dessus du niveau de la mer, suivant que l'on se rapproche de la périphérie ou du centre du pays; mais cependant le plateau s'élève à mesure avec une inclinaison générale du Nord au Sud. Il présente dès lors, juste dans son axe et, suivant une progression de croissance constante en allant du Sud-Ouest vers le Nord-Est, la série de ses points culminants : la Croix Scaille en France avec 504 mètres d'altitude; puis, en Belgique, le plateau de Recogne avec 551 mètres, celui des Tailles avec 648, la baraque Michel avec 674, enfin l'Höhe-Veen, en Allemagne, avec 695.

Placée au seuil occidental de l'arête hercynienne (1), à laquelle elle se rattache par ses origines, à cheval comme elle sur le 50e parallèle Nord, et peu distante de la mer dont des

(1) Située entre les Alpes et la Baltique, juste au Nord de « l'Allemagne fermée », l'arête hercynienne se compose d'une série de chaines très anciennes, allant depuis les collines de Sandomier et de Tarnowitz, en Pologne, jusqu'aux plateaux de l'Ardenne. Elle se prolonge au delà de la Manche par les Cornouailles et la Cambrie.

plaines basses seulement la séparent, l'Ardenne reçoit directement les vents chargés de vapeur, qui, de l'Atlantique, soufflent sur l'Europe septentrionale. Or, comme l'action réfrigérante du continent se fait d'autant plus sentir que le relief du sol s'accentue, notre région détermine une condensation de nuages assez considérable en comparaison des contrées voisines de l'Ouest. Aussi, de 600 millimètres aux bords de la mer, la hauteur annuelle d'eau tombée s'élève-t-elle à 800 millimètres aux collines de la Meuse; elle dépasse un mètre dès le seuil de l'Ardenne, et atteint bientôt, suivant l'altitude de ses plateaux, 1.100, 1.200 et 1.300 millimètres (1). Dans les années très pluvieuses, le total des précipitations monte à 1.500 millimètres et même à 2 mètres; année moyenne, enfin, on n'y compte pas moins de 175 à 190 jours où le pluviomètre indique de l'eau tombée en quantité appréciable.

L'Ardenne est donc très bien arrosée.

On s'attendrait dès lors à y rencontrer une végétation forestière s'étendant à tout le pays et l'on n'est pas peu surpris de son brusque arrêt au seuil de ces immenses landes du plateau restées le domaine des bruyères et des genêts. C'est à la nature du sol qu'il faut, semble-t-il, en demander la raison. En effet, tandis que les collines quartzeuses, dont la silice était enrichie et pour ainsi dire imprégnée d'oxyde de fer, se sont recouvertes de forêts, celles dont la silice est pure et les croupes de schistes argileux, n'offrant sans doute qu'un terrain trop pauvre pour la croissance des arbres, sont demeurées dénudées (2).

Mais l'Ardenne doit encore à sa formation géologique un autre désavantage. Le sous-sol, en grande partie composé d'argile, y est généralement imperméable. Les eaux météoriques, ne pénétrant dès lors que la partie superficielle des terres, y produisent des effets différents suivant la composition et la disposition de celles-ci. Dans les terrains déclives, elles ne tardent pas à s'écouler à la surface et entraînent avec elles des parcelles

(1) Voyez pour plus de détails la *Monographie agricole de l'Ardenne*, p. 13.
(2) Houzeau, *loc. cit.*, p. 217 et 222.

du sol en nombre d'autant plus considérable que la pente est plus accentuée. Les éléments fournis par la décomposition des roches et des matières organiques étant ainsi régulièrement enlevés des parties trop inclinées, on s'explique que la couche détritique y soit très mince, quand elle n'y fait pas tout à fait défaut. Cette érosion continue profite, il est vrai, aux vallons resserrés, qui reçoivent les eaux chargées d'alluvions et voient de la sorte leur fond s'augmenter en épaisseur et en richesse. On s'en aperçoit bien vite à ces tapis d'herbes vigoureuses et richement feuillues qui viennent çà et là rompre heureusement la monotonie des plateaux arides. Mais, le sol y manquant d'inclinaison, l'eau ne trouve pas assez rapidement une issue et souvent elle stagne; le gazon regorge alors d'humidité et bientôt il est envahi par les mousses, le lichen et les joncs. Il en est de même pour la plupart des sommets du pays. Sans doute, ils sont redevables de leur altitude relative à la composition si liceuse de leurs roches; mais, lors de la destruction des chaînes primitives, bon nombre d'entre eux ont été recouverts d'une couche d'argile, et cela devait suffire pour les rendre marécageux (1).

Les fagnes, d'ailleurs, — on a dû s'en douter — ne sont que d'inutiles barrières établies sur les faîtes de la contrée; elles y jouent, à leur façon, le rôle départi ailleurs aux glaciers. C'est à leurs pieds, en effet, ou dans les dépressions fangeuses des hauts vallons que prennent naissance toutes les rivières ardennaises. Néanmoins elles sont encore trop directement alimentées par les eaux météoriques pour constituer un bon système hydrographique. Dans les saisons pluvieuses, le sol se gonfle d'humidité et les rivières prennent des allures de torrent; après quelques jours de sécheresse, par contre, le réservoir formé par la couche superficielle, étant peu profond, est vite épuisé; la terre se durcit rapidement, les cours d'eau s'appauvrissent et finissent par tarir (2).

(1) *Les Études sur la terre végétale* de Th. Schlœsing ont très bien établi l'imperméabilité provoquée par l'argile, même en faible quantité, dans les sols dépourvus de calcaire. Voyez, à cet égard, Camille Hubert, *La Région de l'Ardenne*, p. 4.

(2) *Monographie agricole de l'Ardenne*, p. 29.

Tout s'harmonise, en somme, dans cet étrange pays, et les fagnes, désolées et uniformes, si différentes des vallées tourmentées et sauvages, n'en complètent pas moins le rôle naturel et social.

V. MULLER.

(*La suite au prochain numéro*) (1).

(1) Après avoir achevé l'analyse du Lieu — que la complexité du pays et du type nous oblige à pousser plus loin peut-être que je n'ai dû le faire jusqu'ici — la suite, en cinq articles, nous amènera à examiner successivement : le Travail aujourd'hui et hier, les Modifications de la propriété et l'épargne, la Constitution et le Mode d'existence de la Famille, les Phases de l'existence, le Patronage et l'Expansion de la race, enfin, la Vie privée aux siècles passés avec l'organisation de la Vie publique qui en est résultée.

LES PHÉACIENS D'HOMÈRE

A ISCHIA

VII

LES EUBÉENS A SCHÉRIE ET LES ORIGINES DU NOSTOS

Le type social attribué par le Nostos aux Phéaciens a été manifestement élaboré par la vie; il est donc non seulement bien observé, mais encore et surtout il est bien réel. En même temps que nous faisions cette constatation, nous avons pu rendre à nos gens leur nationalité.

Auparavant nous avions retrouvé leur pays, et nous leur avions fait une place dans la Géographie.

Nous allons maintenant essayer de leur donner une place dans l'Histoire, à eux d'abord, et ensuite au poème merveilleux qui nous les fait connaître.

Si l'on prend au pied de la lettre les indications chronologiques du Nostos, et il semble maintenant qu'il convienne de le faire, c'est à peu près une génération avant la prise de Troie que se place l'établissement à Ischia des Phéaciens chassés de Cumes, et c'est dix ans après le même événement qu'Homère conduit Ulysse à Schérie.

Pour transporter ces dates dans la chronologie communément admise, celle qui place la destruction de Troie vers 1184, la première fondation de Cumes par l'ancêtre mythique, Poséidon, époux de Péribée, aurait eu lieu dans le courant du

XIIIe siècle ; l'émigration de Nausithoos à Ischia, tout à fait à la fin de ce siècle ; et le passage d'Ulysse à Schérie, vrai ou faux, se placerait avant 1170.

Or ce XIIe siècle, au seuil duquel nous reporte Homère, a été une grande époque dans l'histoire des Phéniciens et de la navigation méditerranéenne. Il a vu les « illustres marins » atteindre l'extrémité occidentale de la Méditerranée, franchir les colonnes d'Hercule, et s'élancer dans l'Océan Atlantique (1).

Par contre, leurs établissements de Grèce étaient alors plus ou moins atteints par la décadence. Pour ceux des îles de l'Archipel, elle ne faisait que commencer et devait durer jusqu'à la fin du IXe siècle. Mais leurs colonies de la péninsule, qui occupaient ici et là des postes de choix, avaient décliné plus tôt et plus rapidement. Au XIIe siècle, elles avaient achevé de disparaître au point du vue politique ; mais, comme on va le comprendre tout à l'heure, elles se prolongeaient, et pour longtemps encore, par des relations commerciales, peut-être même par des dépôts ou des comptoirs commerciaux en territoire étranger.

Ce mouvement de recul fut dû, en certains points, à des luttes violentes et à la force brutale. Cependant, considéré dans son ensemble, il a été surtout l'œuvre progressive de causes économiques, moins impérieuses dans la forme, mais plus réellement efficaces. J'en aperçois deux principales : d'une part, c'est, dans la péninsule hellénique, la concurrence indigène qui s'éveille et ferme, petit à petit, le marché grec aux étrangers ; d'autre part, c'est l'Occident qui s'ouvre devant les flottes sidoniennes, et leur révèle ses richesses minières avec ses peuples neufs. La Grèce devient ainsi moins productive, tandis que les pays lointains sont de plus en plus attrayants. En bons commerçants, n'attachant pas une importance capitale à être ici plutôt que là, et habitués de longue date à tout juger par profits et pertes, les Phéniciens constatent que la Grèce paie de moins en moins, et ils se mettent à liquider leurs établissements de Grèce. Puis ils s'en vont, dans les mers occidentales,

(1) Strabon, I, p. 48.

trouver un emploi plus rémunérateur de leurs flottes et de leurs capitaux.

Ces conjectures, qui ont pour base les lois générales du commerce, rendent bien compte des faits, tels que nous pouvons les apercevoir à travers la brume des siècles; de plus, elles sont tout à fait légitimées par la conduite des Phéniciens dans des circonstances analogues, mais à une époque plus rapprochée de nous et où l'histoire voit plus clair.

Au VIIIe et au VIIe siècle, en effet, les Phéniciens abandonnent la moitié orientale de la Sicile, et aussi le midi de l'Italie, où, depuis des centaines d'années pourtant, leur influence régnait sans rivale. Ils reculent alors devant la marée montante des colonies grecques.

Ce phénomène de migration est assurément, pour les Phéniciens, moins irrésistible et moins impérieux que l'éveil à la civilisation de toute une race dans ses propres foyers; de plus, les pertes, qu'à cette époque va entraîner l'évacuation, ne seront plus compensées par la découverte de régions inconnues. La résistance serait donc ici plus indiquée et moins difficile que jadis dans les mers de Grèce, et pourtant elle ne se produit pas. Les Phéniciens se retirent sans lutte appréciable. Cette fois, on peut l'affirmer avec certitude : les renseignements sont suffisamment nombreux et suffisamment clairs.

On remarquera sans doute, dans ce procédé, un contraste réel avec l'attitude intransigeante et draconienne de nos Phéaciens en face des étrangers isolés ou peu nombreux. Mais qui dit contraste ne dit pas nécessairement contradiction. En réalité, les deux attitudes se tiennent : assez forts pour se débarrasser des individus, les Phéniciens de Grèce ou d'Italie ne le sont pas assez pour lutter contre un mouvement national, qu'il s'agisse d'un peuple s'éveillant à la civilisation ou d'une émigration imposante par son ampleur. Il ne faut jamais l'oublier (car ce trait est l'un des plus originaux de leur histoire, au moins jusqu'à l'impérialisme de Carthage) : les Phéniciens sont des commerçants éminents, *mais peu nombreux*.

Au surplus, tout près de nous, les Portugais n'ont-ils pas

abandonné sans coup férir l'Insulinde à la concurrence envahissante des Hollandais?

Or, la concurrence des Grecs à l'égard des Phéniciens était beaucoup moins hostile et beaucoup moins exclusive. L'industrie et le commerce grecs ne les évinçaient pas de toutes leurs positions, et leur conservaient, ou même leur ouvraient, des débouchés fort intéressants. A la vérité, le commerce de détail et une grande partie de la fabrication leur échappaient. Mais ils restaient les fournisseurs en gros des fabricants et des commerçants indigènes, pour une clientèle ayant appris à consommer davantage. Non seulement le Grec est encore obligé de recourir à eux pour certains produits fabriqués, dont ils gardent le monopole grâce à leur habileté technique (1); mais surtout l'industrie grecque reste leur tributaire pour les matières premières. Évidemment, elle offre des débouchés toujours grandissants aux minerais de cuivre et d'étain venus des régions occidentales, dont les Phéniciens sont les fournisseurs exclusifs (2).

Ce serait donc une erreur de croire que les flottes de Sidon et de Tyr ne fréquentent plus les mers grecques. Je suis au contraire persuadé que, au moins jusqu'au VIIe siècle, époque où les frontières occidentales de la Grèce furent reportées en Sicile, les navires phéniciens continuèrent à sillonner l'Archipel et à encombrer les ports de la péninsule. Les illustres marins ne sont plus chez eux en Grèce, c'est entendu; mais ils y sont tout de même; ils y sont chez des clients, presque chez des amis.

Puis, ils n'ont pas été en certains points les maîtres pendant

(1) Les poèmes homériques renferment des allusions nombreuses et bien connues aux beaux produits de la métallurgie phénicienne.

(2) C'est ce que voit très bien M. Berard : « La civilisation homérique suppose une consommation très grande de *chalkos* : le chalkos y tient la place de la plupart de nos métaux usuels. C'est l'âge du chalkos : toute la civilisation urbaine en vit : sauf les instruments rustiques, tout est en chalkos, les armes, les ustensiles... la décoration des maisons... Car la Grèce ne fournit pas de cuivre... du moins elle n'a jamais pu suffire à sa consommation, même quand cette consommation était médiocre. Il lui fallait donc un fournisseur étranger : au dire de l'*Odyssée*, ce fournisseur est Sidon... Sidon a entre autres les grands gisements de la mer occidentale, où l'étain se trouve souvent mêlé au cuivre, ou voisin du cuivre... Voilà qui simplifie la question du chalkos pour les temps ulysséens. » (*Ouvr. cité*, I, p. 438, 439.)

des siècles sans laisser derrière eux, dans la race grecque, des éléments tout à fait sympathiques; ce sont d'abord des familles phéniciennes retenues par leurs intérêts et leurs alliances; sans doute elles s'hellénisent progressivement, mais ce n'est pas sans garder le souvenir de leur origine. Ce sont aussi des groupes achéens en partie phénicianisés : par suite de leur petit nombre, les étrangers ont été forces de s'associer ces indigènes, et de les mettre au courant de leur civilisation.

La région de la Grèce continentale où, pour toutes ces raisons réunies, l'influence phénicienne a été à la fois plus certaine, plus ancienne et plus durable, paraît bien être la région de Thèbes la Béotienne.

M. Bérard fait de ce site, au point de vue du commerce phénicien, une étude à laquelle je me réfère d'autant plus volontiers qu'on la dirait inspirée par la méthode de la Science sociale.

« Le site de Thèbes prouverait, dit-il, à lui seul que ce bazar et cette capitale de la Béotie supposent un commerce étranger venu des mers orientales. Thèbes n'est pas au milieu de la cuvette béotienne, mais à l'une de ses extrémités. La capitale indigène et le marché agricole de la Béotie devraient être au milieu des champs et des récoltes, dans le centre de la cuvette, en quelque site comparable à l'Orchomène des Minyens. C'est à Orchomène, comme le veut la légende, que dut fleurir la première puissance indigène... Éloignée du centre, Thèbes a d'autres avantages : elle est au croisement des routes terrestres qui coupent la Béotie, et qui, pour des marins orientaux surtout, serviraient à relier les mers du sud et la mer du Nord. Une thalassocratie phénicienne implique un comptoir et une forteresse en cet endroit... La Béotie pour nous est une plaine continentale, une terre de paysans et de bouviers... Pour les peuples de la mer... elle est un carrefour de routes isthmiques. « La Béotie, « dit Éphore, a une grande supériorité sur tous ses voisins; elle « touche à trois mers, et le grand nombre de ses excellents ports « fait qu'elle est au confluent des routes qui viennent des mers

« d'Italie, de Sicile et d'Afrique, d'une part, de Macédoine, de « l'Hellespont, de Chypre et d'Égypte, d'autre part. » Cette heureuse situation de la Béotie entre les trois mers était proverbiale parmi les Anciens... »

« L'histoire de la Béotie moderne peut nous rendre son histoire primitive. Elle fut toujours sillonnée de caravanes étrangères. Au pouvoir des Occidentaux, Francs, Catalans, ou Vénitiens, la Grèce continentale eut son grand bazar, son centre de routes commerciales et militaires, en Béotie, dans la ville de Livadi. Le commerce occidental avait créé cet entrepôt, parce que Livadi était à l'extrémité sud occidentale de la cuvette béotienne, au point où débouchent, sur la plaine intérieure, les deux routes venues de la mer d'Occident, je veux dire... des deux mouillages les plus sûrs et les plus fréquentés du golfe de Corinthe sur sa côte nord-ouest..... »

« Si Livadi est le bazar des occidentaux, c'est Thèbes qui, pour une marine orientale, tiendra ce rôle. A l'extrémité orientale de la cuvette béotienne, Thèbes occupe la position exactement symétrique.., et une position tout aussi commode. Ses collines aux pentes abruptes s'offrent aussi pour dominer la plaine voisine... Les routes de la mer orientale aboutissent ici : d'ici divergent à travers la plaine, vers les échelles dispersées aux quatre coins de l'horizon, les routes d'Ægosthènes, Kreusis, Thisbè et Bulis sur le golfe de Corinthe, d'Anthédon, Aulis, Délion et Oropos sur le détroit d'Eubée, d'Eleusis et Mégare sur le golfe Saronique (1). »

Or c'est précisément en ce point, si bien indiqué par la géographie, que la tradition place le plus important et le plus durable des établissements phéniciens en Grèce. Thèbes la Béotienne eut pour fondateur le Phénicien Cadmos. Et la tradition est sur ce point si constante, si précise, et si bien étayée par les étymologies, qu'elle pourrait s'appeler l'histoire. Sans rappeler en détail cette tradition et ses preuves, qu'il me soit permis de faire deux remarques : la première,

(1) V. Bérard, *les Phéniciens et l'Odyssée, I. Une station étrangère*, p. 225 et suiv. Ce chapitre dans son ensemble est d'ailleurs un des plus solides de l'ouvrage.

c'est que ce Sémite éminent, qui passe pour avoir importé en Grèce l'écriture, les arts et la civilisation, apparaît avant tout comme un métallurge; on appelait, de son nom, cadmie un minerai de zinc (1) servant parfois à la préparation du bronze; il passait pour être l'inventeur des armes de métal; son nom même signifiait armure; les grands métallurges, les Telchines béotiens étaient ses serviteurs et ses associés; on se figurait ses successeurs, les Cadméones, comme des princes bardés d'airain et couverts de pourpre et d'or (2).

Je remarque en second lieu que, à Thèbes, le pouvoir politique pourrait fort bien être resté entre les mains des Phéniciens jusqu'à la fin du XIIe siècle. D'un côté, cette ville est passée sous silence dans la description de la Grèce achéenne que donne l'*Iliade* sous le nom de Catalogue des Vaisseaux. Et d'un autre, Thucydide estime que la vraie conquête de Thèbes « celle qui, d'après lui, a substitué le nom de territoire béotien au nom de territoire cadméen », se place environ soixante ans après la ruine de Troie (3). Évidemment, même au delà du XIIe siècle, il restait encore, dans la contrée, plus d'une famille phénicienne et bien des éléments sympathiques aux vaincus.

Il dut en être de même dans une autre ville que ses traditions, sa proximité, et l'industrie dont elle était le siège, mettaient dans la dépendance de Thèbes la Cadméenne. Je veux parler de Chalcis, qui, avec sa voisine Érétrie, avait été, à une époque très ancienne, fondée par des Aradiens, venus à la suite de Cadmos (4). Bien que dans l'île d'Eubée, elle pouvait passer pour un port continental; car l'Euripe la séparait à peine de la rive thébaine, ayant en ce point moins de quarante mètres de large. En outre, dès les temps les plus reculés, elle avait été le siège d'une industrie alors monopolisée entre les mains des Phéniciens; les Chalcidiens étaient, en

(1) La Grèce possède d'ailleurs de riches gisements de zinc.
(2) Cf. Curtius, *Histoire grecque*, trad. Bouché-Leclercq, t. I, p. 104 à 106.
(3) Thucydide, I, 12.
(4) Strabon, X, 1, 8, p. 447.

effet, les plus anciens et les plus célèbres métallurgistes du bronze en Grèce.

L'antiquité admettait qu'ils avaient dû cette spécialisation à des mines locales particulièrement riches, et réunissant les deux éléments constitutifs du bronze, le cuivre et l'étain (1). N'ayant pas retrouvé trace de ces mines, les modernes ont, avec raison, contesté cette affirmation (2). Mais il n'en reste pas moins universellement admis que Chalcis a été, à tout le moins, un grand marché du bronze et un centre important de fabrication (3), et c'est à elle que l'on rapporte l'origine des autres établissements métallurgiques de la Grèce.

Elle suivit évidemment la fortune de sa puissante voisine; comme cette dernière, elle était donc, vers les temps troyens, à peu près hellénisée. Non seulement sa population, mais son industrie et sa flotte étaient peu à peu devenues grecques.

Ainsi, par ses lointaines origines, s'explique l'avance considérable qu'avait Chalcis sur toute la Grèce au double point de vue de la fabrication et des transports (4). Ainsi s'explique du même coup son besoin hâtif d'expansion coloniale; il lui fallait des minerais et des débouchés.

Bien longtemps avant la guerre de Troie, elle a des relations commerciales avec tout l'Archipel, notamment avec Lemnos, Délos et Égine, autres marchés de minerais, autres centres de fabrication. Puis, seule ou avec Érétrie son alliée, elle fonde des établissements, qui, par la suite, deviendront fort nombreux (5), dans la grande péninsule septentrionale, la péninsule

(1) Strabon, X, 447.

(2) On a cependant retrouvé des traces des gisements cuprifères à des distances assez faibles : au nord et au sud de l'Eubée, puis à Sériphos (Bérard, *ouvr. cité*, I, p. 438).

(3) M. Bérard esquisse cependant une protestation. Rejetant l'étymologie courante de Chalcis « la cuivreuse », il découvre à ce nom une origine phénicienne signifiant « la pierreuse », sens qu'il croit retrouver dans le nom de la plaine voisine de Lepante (I, p. 437). Par malheur cette plaine, non seulement n'était pas pierreuse, mais était célèbre par sa fertilité.

(4) Preuve caractéristique de cette avance : l'échelle euboïque de poids et mesures fut prédominante en Grèce au VIIIe et au VIIe siècles. Elle était d'ailleurs d'origine orientale (Grote, V, 233).

(5) Ce groupe de colonies atteignit son apogée au VIIIe siècle.

Chalcidique, où l'attirent des mines de cuivre et aussi d'argent. En même temps, les voici, toutes deux, qui traversent d'un commun accord l'isthme béotien (c'était pour elles une route bien frayée), et se dirigent vers l'Ouest, en descendant le golfe de Corinthe. Chemin faisant, elles fondent sur la côte sud Ægée, fille de la ville eubéenne du même nom, et, sur la côte étolienne, une seconde Chalcis. Puis elles s'avancent dans les îles semées en avant du golfe et de la côte septentrionale, pour nouer de là des relations commerciales avec la péninsule Italique (1). Plutarque indique à Corcyre une très ancienne colonie d'Érétriens.

Quelles furent ces relations avec l'Italie, et jusqu'où s'étendirent-elles? Il est impossible de rien préciser. Pourtant, dès les temps primitifs, les côtes de Lucanie et de Sicile les plus voisines ont reçu des groupes d'émigrants originaires de Crète, et qui présentent, eux aussi, un mélange d'éléments phéniciens et pélasgiques. La traversée n'était pas plus difficile pour les commerçants venus de la Grèce continentale. Il n'est donc pas étonnant que des traditions historiques, des récits légendaires et des noms de lieux indiquent des établissements thébains ou eubéens dans le golfe de Tarente (2).

De leur côté, les îles Ioniennes, et surtout Corcyre, étapes intermédiaires commandées, paraissent avoir gardé, dans leurs légendes et leur toponymie, des traces reconnaissables de l'influence et de l'occupation partielle des Eubéens et des Thébains (3).

Serait-il enfin déplacé de rappeler que l'Eubée, le golfe de Corinthe, et les îles qui en occupent l'entrée, avec l'Attique et la Mégaride qu'il faut ajouter, paraissent bien avoir été, en commun, le centre d'apparition de cette évolution maritime du

(1) Voir pour tout ceci, Curtius, *ouvr. cité*, I, p. 533, 538.

(2) Voir, en particulier dans Ettore Pais (*ouv. cité*, p. 222), les faits très significatifs concernant Métaponte.

(3) Curtius note à Ithaque, comme à Chalcis, une fontaine Aréthuse; puis à Corcyre les noms de Macris et d'Eubœa (I, p. 538). On peut ajouter qu'Ithaque et la Béotie avaient chacune une ville d'Alalcomènes, et que le mont Αἶνος d'Ithaque porte le même nom que deux colonies de Chalcis, l'une en Chalcidique, l'autre en Thrace, Αἰνεῖα et Αἶνος.

type achéen qui a constitué le type ionien? Toujours est-il que, dans le courant du VIIIe siècle, Chalcis était la plus prospère et la plus considérable des villes ioniennes. Un siècle ou deux plus tard, elle comptait, à elle seule, jusqu'à cinquante colonies.

Tout ce que nous venons de dire au sujet de l'Eubée se place du XIVe au VIIe siècle, sans qu'il soit possible d'assigner des dates, même approximatives, à la plupart des faits. Il ne faut pas craindre, cependant, de faire remonter très haut le double mouvement d'expansion vers la Macédoine et vers l'Occident, à la condition d'admettre que, dans sa première période, il est purement phénicien, que, dans une seconde, il est en partie phénicien et en partie hellénique, et qu'il ne devient purement hellénique que dans une troisième, commençant vers la guerre de Troie. Encore faut-il bien entendre que les Phéniciens venus de Thèbes durent garder beaucoup plus tard des établissements à Corcyre et dans le golfe de Tarente.

En effet, ce n'est pas seulement par des colonies sortant de la mère patrie que la race phénicienne s'est avancée sur l'Occident. C'est encore (et surtout, peut-être) par des essaimages au second degré, dus à des colonies anciennes projetant à leur tour des comptoirs le long de leurs routes commerciales. Évidemment la ville de Cadmos, depuis longtemps riche et prospère, ne fut pas moins féconde que ses sœurs, et c'est sans doute aux émigrations qu'elle dirigea vers l'Occident qu'elle dut en partie son épuisement. Nos Phéaciens pourraient ainsi fort bien compter, parmi eux, au moins quelques familles ayant quitté la Grèce centrale au cours du XIVe ou du XIIIe siècle. Une légende thébaine vient précisément justifier cette hypothèse. « Aristée, dit-elle, un importateur éminent de la civilisation, qui avait épousé Autonoé, fille de Cadmos (un Phénicien bien reconnaissable à ces deux traits), fut amené par sa femme à s'exiler de Thèbes après la mort de son fils Actéon. Il parcourut la mer occidentale, visita la Sardaigne, et s'établit, au moins pour un temps, à Cumes de Campanie (1). » Ne dut-il pas s'y rencon-

(1) Salluste, *Fragmenta incerta*, p. 204 de l'édition *ad usum Delphini*, Paris,

trer avec Nausithoos ou avec le fondateur caché sous le nom de Poséidon?

Quoi qu'il en soit, lorsque, au XIe siècle, les Eolo-Ioniens de Grèce commencent à lancer leurs premiers essaims vers l'Asie mineure, les traditions montrent l'Eubée ionienne envoyant une colonie, une seule, dans une direction opposée et particulièrement intéressante pour nous.

Vers l'an 1050, date calculée à une époque basse malheureusement (1), des Eubéens, d'une façon plus précise des Chalcidiens, auxquels se joignent des habitants d'Erétrie, pénètrent dans la mer Tyrrhénienne. Plus tard, leurs descendants fonderont Cumes sur la côte de Campanie; pour le moment, ils vont s'établir dans une île qui nous est bien connue, dans l'île d'Ischia. « Les habitants de Cumes, dit Tite-Live, tirent leur origine de Chalcis en Eubée; ils s'établirent d'abord à Pithécuse; plus tard ils se décidèrent à se transporter sur le continent. » « Des Chalcidiens et des Erétriens, dit Strabon, colonisèrent Pithécuse et y prospérèrent..., jusqu'à l'époque où les dissensions et surtout une éruption volcanique les en firent partir (2). »

Chose curieuse, cette colonie ne fut alors, dans cette direction, suivie d'aucune autre. C'est seulement trois siècles plus tard que

1674. — Il est à noter que, d'après ce texte, le Thébain Aristée est, au cours de ces voyages dans la mer Tyrrhénienne, accompagné par le Crétois Dédale. Thèbes et la Crète, voilà bien les deux routes par lesquelles les Phéniciens ont dû aborder l'Italie!

(1) Saint Jérôme, *Chronique*, p. 100, et Eusèbe, p. 135 de l'édition Scaliger. Velleius (I, 4) mentionne l'évènement, à côté de la fondation de Magnésie, et avant les migrations éolienne et dorienne en Asie Mineure. Il parait donc avoir adopté la même façon de voir, mais il ne fixe pas de date.

(2) Tite-Live, VIII, 22; Strabon, V, 4, 9. — Ces deux textes montrent bien deux choses, d'ailleurs généralement admises : l'antériorité de la colonie d'Ischia fondée par les Eubéens, et ces mêmes Eubéens d'Ischia amenés à fonder Cumes, un certain temps après. La rédaction adoptée par Tite-Live indique d'une façon heureuse qu'aux yeux des chroniqueurs, Cumes est virtuellement fondée dès l'établissement à Ischia. C'est donc au départ de la colonie des mers grecques que doit se rapporter la date de 1050. J'adopte cette date, malgré ce qu'elle a d'hypothétique, parce que l'état de la Grèce auquel elle correspond me parait justifier et expliquer l'émigration. D'ailleurs ceux qui la rejettent comme Grote (V, 74) admettent au moins qu'*un temps considérable* s'écoula entre la fondation de Cumes même et celle des autres colonies grecques. Tout bien pesé, nous ne serions pas loin de compte.

le flot des colonies helléniques s'orienta de nouveau vers l'Occident, et vint envahir la Sicile et l'Italie méridionale.

Ne comprenant rien à cette précocité hâtive, suivie d'une aussi longue stérilité, les modernes se sont crus autorisés à regarder la date de 1050 comme chimérique. Mais, en réalité, il y a là deux exodes vers l'Occident tout à fait distincts et sans lien véritable. La suite de cette étude nous amène à rechercher les causes du premier, le seul qui nous intéresse ici ; il sera facile de remarquer qu'elles sont tout à fait spéciales, et que la date traditionnelle, sans qu'on puisse la démontrer, répond bien aux circonstances, et par conséquent peut être regardée comme vraisemblable.

A Ischia, nous le savons à l'heure actuelle, mais jusqu'à présent on ne l'avait pas soupçonné, les Eubéens de la tradition historique ne se trouvèrent pas en terre vacante. Un clan commercial de nationalité phénicienne, que le Nostos appelle les Phéaciens, occupait l'île depuis cent cinquante années, et en avait fait un centre maritime actif et prospère.

Quel motif les colons unis de Chalcis et d'Érétrie purent-ils donc avoir de venir s'installer dans une région aussi lointaine, au milieu d'une mer où ils n'avaient aucune autre colonie, dans une île où ils n'étaient pas les maîtres, à côté de voisins évidemment supérieurs au point de vue des affaires, et d'ailleurs franchement hostiles à ceux qui cherchaient à pénétrer chez eux contre leur gré?

A cette question, une seule réponse me paraît possible : c'est que les nouveaux venus n'étaient pas à Schérie des étrangers ; c'est qu'ils y arrivaient probablement à la suite d'un appel des Phéaciens, et en tout cas comme des alliés et des auxiliaires ; c'est qu'ils venaient grossir les effectifs d'une race à laquelle les rattachaient les liens du sang, et avec laquelle les circonstances leur avaient conservé des relations d'affaires et d'amitié. — En d'autres termes, c'est que les Phéaciens de Schérie, Phéniciens ayant jadis habité la Grèce, ou du moins familiarisés avec la Grèce par une longue pratique commerciale, appelaient à eux, ou accueillaient sans difficulté des éléments devenus grecs, mais dans lesquels ils reconnaissaient leur race et trouvaient des amis.

J'imagine d'ailleurs que, plus d'une fois déjà, les Phéniciens, avaient dû emprunter, aux peuples qu'ils traversaient, des auxiliaires leur tenant de moins près par la race et par les traditions.

En effet, de l'immensité de la tâche accomplie par le peuple phénicien, si l'on rapproche l'exiguïté de son berceau, cette côte perdue au fond de la Méditerranée et possédant au plus sept ou huit ports, ce territoire faiblement découpé par la mer, et sans profondeur du côté des terres, fournissant peu d'hommes et surtout peu de marins, il apparaît clairement que, dans son expansion à travers la Méditerranée, ce peuple a dû être surtout un état-major de conducteurs d'hommes, groupant autour de lui et faisant servir à ses desseins tous les éléments suffisamment assimilables, ou au moins suffisamment maniables, qu'il rencontrait. Ce n'est donc pas seulement à se frayer un passage à travers les peuples, comme nous l'avons vu précédemment, que les « illustres marins » ont employé leur diplomatie et leur prestige, c'est encore à plier les individus et les races à devenir leurs instruments ou leurs auxiliaires. Ici ils ont levé des esclaves, là des soldats ou des matelots; voilà pour les individus. Ailleurs, ils ont pris à leur solde des armées et des rois. Ailleurs encore, mais à la dernière extrémité, ils ont dû associer à leur vie, à leur commerce et à leur travail, non pas un peuple étranger tout entier, mais une tribu, un essaim, surtout s'ils étaient déjà détachés par l'émigration de leur milieu d'origine : voilà pour les races.

A la vérité, cette dernière opération, cette incorporation, est imprudente par certains côtés; elle peut, avec le temps, se retourner contre ses auteurs, surtout si l'on a affaire à forte partie, comme c'est le cas avec des Grecs. Mais des commerçants n'ont pas pour habitude de prévoir l'avenir de très loin; leur préoccupation est surtout de parer aux difficultés présentes, ou d'augmenter dans de fortes proportions les bénéfices en vue.

Remarquons-le bien d'ailleurs, ce que, dans notre hypothèse, ont fait les Schériotes, ce n'est pas en réalité un appel à une race étrangère; c'est, pour donner aux mots un sens inusité, mais qui se comprendra, c'est plus simplement un rappel de race; quelque chose comme la France recevant en 1870 un aide du

côté de volontaires canadiens, comme de nos jours le Transvaal demandant pour ses vaincus une intervention à la Hollande, comme demain peut-être Londres invitant Washington à sceller l'union anglo-américaine.

Qu'a-t-il donc fallu pour motiver, de la part des Phéniciens de Schérie, un appel aux Chalcidiens? A défaut de témoignages directs, certaines conjectures ont parfois une réelle valeur. Notons que nous avons d'un côté des fabricants tout à fait réputés, et de l'autre des commerçants de premier ordre ; puis considérons le besoin constant que la fabrication et le commerce ont l'un de l'autre, et la fécondité évidente, toujours vérifiée, de leur union ; ne devient-il pas facile d'imaginer que nos Phéniciens ont voulu installer à côté de leur port une fonderie et des ateliers? une fonderie, pour n'avoir plus à envoyer dans l'Est que du métal en gueuses, au lieu de minerais trop encombrants ; des ateliers, pour fabriquer sur place des objets courants et les articles destinés aux pacotilles de troc?

N'était-il pas naturel qu'ils s'adressassent pour cela à leurs demi-frères de Grèce, les métallurges de Chalcis, les héritiers des Curètes eubéens (1), ou, ce qui est probablement la même chose, des Telchines de Béotie? Au surplus, Chalcis était un de leurs meilleurs clients, et ils lui fournissaient depuis longtemps du cuivre et de l'étain. N'était-il pas tout indiqué de lui demander en retour les artistes et les ouvriers dont on avait besoin?

Or, la tradition a conservé, d'une façon inconsciente, un souvenir de cet appel de la race phénicienne aux colons partis d'Eubée. Le jour, dit Velleius Paterculus (2), la flottille qui portait les Eubéens était guidée par des colombes ; la nuit, en avant des nefs, l'air s'emplissait du son des cymbales d'airain consacrées aux dieux. On sait que la colombe est l'oiseau préféré et le symbole d'Astarté, la grande déesse phénicienne. D'autre part, le son de l'airain sacré indique la présence des divinités tutélaires des métallurges. Ces coopérations célestes ne sont-elles pas le signe évident de l'alliance terrestre qui a décidé le voyage?

(1) Strabon, X, 3, 6.
(2) Velleius Paterculus, I, 4.

Il est donc bien vraisemblable que l'émigration érétréo-chalcidienne a été provoquée par les Phéaciens. D'autre part, à la date indiquée par la tradition, les événements en Grèce l'avaient puissamment préparée.

C'est que l'époque à laquelle les Eubéens ont, d'après la tradition, quitté leur patrie fut une époque troublée et douloureuse entre toutes. Comme une trombe dévastatrice, l'invasion dorienne s'était abattue sur la péninsule; plus d'une ville achéenne avait disparu dans la tourmente; les autres appartenaient maintenant à des étrangers presque barbares; la civilisation subissait un échec et un recul qu'elle devait mettre des siècles à racheter. Dans cette crise, Érétrie et Chalcis avaient souffert de plus d'une façon. Trop rapprochée du continent, l'Eubée n'était une île que de nom; et les Doriens, ces Albanais d'avant l'histoire, l'avaient facilement atteinte, malgré leur ignorance de la vie maritime. Puis l'industrie et le commerce dont vivaient les deux villes étaient en partie ruinés. A moitié déracinée, et ne trouvant plus à vivre sur le sol natal, leur population offrait bien des éléments préparés d'avance à la transplantation. Un des résultats de l'invasion dorienne fut d'ailleurs, comme on le sait, de déterminer une émigration intense parmi les anciens possesseurs du pays.

Ce mouvement s'orienta très généralement vers l'Asie Mineure. Mais on comprend fort bien que des groupes eubéens aient fui dans une autre direction, au mieux de leurs relations de race et de commerce.

Reportons-nous maintenant au Nostos, et nous allons constater que c'est précisément à l'établissement des Chalcidiens à Ischia qu'il nous fait assister.

PH. CHAMPAULT.

(*A suivre.*)

PROTESTATION

D'UN PROPRIÉTAIRE RÉSIDANT

Monsieur le Directeur,

M. de Tourville énumère trois poussées modernes, qui ont rejeté vers la terre des couches sociales de « formation libérale »; il semble qu'on peut en prévoir une quatrième : celle des hommes qui avaient consacré leur vie à la défense de la patrie, et qui sont ou seront forcés de donner un nouveau but à leur activité, tout espoir d'avancement leur étant interdit.

Les circonstances m'ont amené à les précéder dans cette voie, et c'est pourquoi je voudrais, s'il est possible, atténuer les effets un peu décourageants que ne peut manquer de produire la note de M. de Vomécourt sur ceux d'entre eux qui liront la *Science Sociale* du mois de mai 1903.

M. de Vomécourt a bien raison de dire que la vie à la campagne est moins large qu'autrefois; mais n'en est-il pas de même à la ville? N'est-il pas constant que tout ménage *qui n'a pas gagné d'argent* depuis vingt ans, s'est trouvé forcément appauvri en capital et en revenu? Les résidants à la campagne n'ont pas échappé à ce malheur des temps; mais il me paraît injuste d'en faire remonter la cause au genre de vie qu'ils ont choisi.

Ce qui est juste, par exemple, c'est de dire qu'ils auront beaucoup à souffrir de l'impôt sur le revenu. Ils seront les seuls à ne rien pouvoir dissimuler, et on sait combien leurs voisins, paysans ou ouvriers, sont disposés à exagérer les ressources

d'une classe simplement aisée. Il leur faudra *faire la preuve* contre ces exagérations, et Dieu sait que ce ne sera pas drôle!

Mais ce que je trouve excessif dans le tableau tracé par M. de Vomécourt, c'est de dire que le résidant ne peut avoir aucune influence autour de lui. Toutes les critiques qu'il signale sont exactes, mais elles sont des exceptions, qu'on ne saurait généraliser sans injustice.

Il y a douze ans que je suis à la campagne; je me suis mêlé, sans dédain et sans courtisanerie, au milieu agricole dans lequel je comptais vivre. Or, loin de me sentir repoussé, ou toléré, je suis obligé de refuser fréquemment des marques de confiance ou d'amitié de mes concitoyens.

J'avoue que, dans mon ménage, nous avons beaucoup de mal à conserver des cuisinières; mais tout le reste de notre personnel est fidèle et dévoué, et, vraiment, pourvu que l'on mange, on ne peut se dire trop malheureux. La compensation est que mes filles ont appris à faire de la pâtisserie.

Non, vraiment, puisque vous sollicitez des *documents vécus* sur la vie rurale, ne me rangez pas parmi les désillusionnés de cette existence.

J'adopte entièrement la conclusion de M. de Tourville, qu'il faut, pour une famille de formation libérale, d'autres revenus que ceux que peut fournir un moyen domaine. Mais quand une famille jouit de cet avantage, elle peut trouver à la campagne le meilleur emploi des facultés de tous ses membres.

C'est une erreur, à mon avis, de chercher le repos en évitant les luttes politiques, religieuses ou économiques. C'est bien inutile, comme le disait un Anglais, de fuir la politique. « Si vous ne vous occupez pas d'elle, elle s'occupera de vous, » ajoutait-il.

Il faut donc, toujours et partout, prendre son parti pour ce qu'on croit juste et bon : car, à quoi servirait un homme de formation un peu supérieure, s'il ne donnait l'exemple à ceux qui n'ont pas eu les chances de sa naissance?

Cela, c'est le rôle de l'homme, dans un état républicain. Quant à la femme, n'est-ce pas à la campagne que le champ ouvert à la vraie, à la bonne charité, à celle qui relève ceux qui

tombent, et ne donne pas à tort et à travers, est inépuisable et fécond? A part de nobles exceptions, la charité parisienne consiste à faire sortir de l'argent des poches indifférentes. A la campagne, il faut utiliser, pour le mieux, des ressources toujours trop maigres.

Certainement, on entendra dire que les générosités ne coûtent guère aux riches et qu'elles sont mal placées; mais qu'est-ce que ces bruits du dehors, auprès du plaisir intime de croire qu'on a fait quelque bien?

Et puis, tant qu'on vit, on est discuté, calomnié, quelquefois méconnu; mais lorsqu'on est mort, la vérité éclate toujours, et justice vous est rendue. Comptera-t-on donc pour rien la trace lumineuse qui en reste et rejaillit sur vos enfants et l'exemple qui subsiste? A la ville, l'homme mort est oublié bien avant que son cercueil soit recouvert de terre. A la campagne on se souvient longtemps. Pour moi, j'ai recueilli l'héritage de sympathie d'un beau-père pourtant bien discuté de son vivant.

Si l'on part de ce principe que la vie de l'homme doit être une vie de travail et non de plaisir, une vie de lutte pour le bien, et non une vie de repos, je dis que la vie rurale permet à un *homme moyen* de donner sa meilleure production et son meilleur effort.

Bien entendu, il ne faut tenir compte ni des coups d'épingles, ni des égratignures. Il ne faut surtout pas prendre des piqûres pour des coups de sabre.

Il faut bien s'entendre sur les mots : certaines personnes se figurent que résider à la campagne consiste à habiter dans un château ou une villa et à y mener une vie simple et saine, sans d'ailleurs plus connaître les paysans qui les entourent que les habitants des îles Fidji. Il faudrait trouver une autre expression pour désigner cette catégorie, honorable, mais inutile, de citoyens. Les résidants qui voudront jouer un rôle social devront accepter (et c'est là le vrai, le grand sacrifice) de participer à tous les actes de la vie sociale qui ont quelque importance *pour les campagnards*. Les sociétés de musique, de pompiers, d'anciens élèves d'écoles, de secours mutuels, re-

présentent assez exactement les cercles, les réunions mondaines, les théâtres, les courses et le concours hippique de Paris. Si une femme voulait donner le ton de la mode, ou si un homme aspirait à l'héritage d'un Brummel ou d'un Sagan, sans se montrer dans aucune de ces réunions, il est vraisemblable que leurs ambitions seraient vaines.

Pourquoi le procédé qui échouerait dans la mousse parisienne, réussirait-il mieux dans le fonds campagnard? Il ne faut pas que les résidants soient des émigrés à l'intérieur. Le paysan a un instinct très sûr pour distinguer ceux qui se résignent, *malgré eux*, à vivre à la campagne, de ceux qui y viennent par goût et pour s'y rendre utiles.

Encore un mot : il ne faut jamais qu'un résidant à la campagne établisse une balance entre le bien moral qu'il peut faire et les pertes matérielles qu'il peut éprouver. Cela me paraît de l'arithmétique de nègre : autant additionner des pommes et des veaux. Si un propriétaire exploite à perte (j'entends à perte quand il a aménagé son domaine et capitalisé les dépenses de fonds qu'il peut avoir été obligé de faire), il donne simplement un mauvais exemple à ses compagnons de travail. Il est inutile, dans ce cas, qu'il cherche à leur rien prêcher, sur n'importe quel sujet. Le paysan le considère comme un être sans valeur... et, pour lui, on sait ce que cela veut dire.

Le résidant exploitant doit donc *avant tout* s'occuper de ses affaires rurales, et les mettre sur un pied qui impose le respect à ceux qui lui sont inférieurs par l'instruction et l'éducation. Ce sera la seule base sérieuse d'influence qu'il peut avoir. S'il n'a pas cette réussite, il fera mieux de passer la main et d'avouer son incapacité. Mais il aura alors beaucoup plus de peine à se faire accepter dans son entourage.

Enfin, ce n'est pas seulement par des discours ou des conseils que nous pouvons nous faire estimer : il faut des actes et des œuvres. On objectera que, lorsqu'on veut faire quelque chose, une sourde opposition se manifeste. C'est vrai ; mais, s'il n'y avait pas d'obstacles, où serait le mérite? Il faut franchir les obstacles, et, alors, on conquiert l'estime. Ceci fait, la bien-

veillance de l'administration sera fort inutile. Au reste, celle-ci restera sans doute encore bien longtemps tracassière et musarde : il y a à cela une compensation ; elle ne tracasse que les faibles, et si nous marchons d'un bon train, elle arrive trop tard pour nous gêner dans nos entreprises.

Initiative hardie et prudente, telle peut être la devise d'un rural résidant. Cela suffit pour « vivre passablement et espérer mieux dans l'avenir » en modifiant un peu la conclusion de M. Dauprat, dans son article sur « l'éducation de la volonté ».

M. Hervey.

LE MOUVEMENT SOCIAL

I. — UN LIVRE SUR LES TRUSTS

M. Et. Martin Saint-Léon vient de nous présenter un tableau d'ensemble du mouvement de la concentration industrielle et commerciale dans les divers États industriellement développés (1). Ce mouvement, d'intensité différente suivant les pays, rencontre aussi dans chacun d'eux des obstacles ou des facilités qui retardent ou accélèrent sa marche, des circonstances spéciales qui en modifient la direction. C'est ainsi que le Trust américain n'a pas, à vrai dire, son équivalent en Europe, que le cartell allemand conserve sa physionomie nettement germanique, que les fusions anglaises ne soulèvent pas dans le Royaume-Uni les mêmes problèmes que les trusts et les cartells en Amérique et en Allemagne. C'est ainsi, enfin, que nos comptoirs français, bien que répondant au même besoin de concentration, représentent un phénomène très spécial. L'auteur a évité avec succès l'écueil de ces classifications arbitraires dans lesquelles ces divers phénomènes apparaissent simplement comme différents *en degré*, alors qu'ils sont en réalité différents en *nature*, bien qu'une cause semblable ait déterminé leur éclosion. Il laisse à chacun d'eux sa réalité en examinant à part chacun des pays où ils se rencontrent. Comme d'ailleurs sa documentation est très complète, on trouvera dans son livre des renseignements sûrs et une appréciation exacte des faits.

Je me permettrai cependant une critique en ce qui concerne la conclusion. M. Et. Martin Saint-Léon la formule ainsi :

« La vérité économique et sociale sur cette grande question des ententes industrielles se trouve, à notre avis, à une égale distance des deux théories extrêmes dont l'une célèbre les organisations comme le produit d'une évolution inéluctable et nécessairement bienfaisante, alors que l'autre les dénonce et les condamne sans aucune distinction. L'harmonie des forces productrices est en soi l'un des facteurs du

(1) *Cartells et trusts*, par M. Et. Martin Saint-Léon. Un vol. in-12 de IV-248 pages. Librairie Victor Lecoffre.

progrès industriel. Mais le monopole tel que tend à le créer le trust américain, n'est pas autre chose que l'exploitation du faible par le fort. La recherche de la formule précise qui concilie les intérêts de l'industrie et ceux de la société peut seule préparer et faciliter la solution de ce grave problème. Or, cette formule est essentiellement contingente; elle varie nécessairement d'un pays à un autre et dans un même pays d'un temps à un autre; elle existe cependant et ne peut se dérober longtemps à des investigations consciencieuses. »

Je crois que la question est plus avancée que cela. L'observation des trusts américains les plus anciens, tels que celui du pétrole et du sucre, met très vivement en relief la cause qui les a rendus oppressifs. C'est qu'ils détenaient ou du moins utilisaient à leur profit *une parcelle de la puissance publique*. Le trust du pétrole arrivait à ce résultat par sa complicité avec des compagnies de chemin de fer maîtresses *sans contrôle* des transports publics; le trust du sucre faisait voter des droits de douane suivant ses propres intérêts. Voilà pour les trusts portant sur une industrie proprement dite. Quant aux trusts américains de services publics, aux innombrables trusts de gaz, de tramways, etc., c'est encore pour la même raison qu'ils ont été oppressifs, tyranniques. Naïvement, on avait cru que la concurrence libre pourrait empêcher le monopole dans ces industries toutes spéciales où il est obligé, où il tient au caractère limité de la clientèle, à la nature du service rendu, au contrôle indispensable de l'autorité publique. Au bout de peu de temps, la concurrence s'est évanouie et une société privée est restée seule maîtresse, et maîtresse *sans contrôle*, d'un service public. L'abus est donc toujours venu de la même source : la mainmise d'un groupe ou d'un homme sur une parcelle quelconque de la puissance publique.

Que cet inconvénient soit difficile à éviter, qu'il affecte les formes les plus variées, j'en conviens; mais il n'est pas de l'*essence* des trusts. Longtemps avant qu'il y eût des trusts, d'innombrables individus dans tous les pays du monde, ont profité de leur influence sur le gouvernement de ces pays pour soigner leurs propres intérêts. Souvent la chose se faisait tout naïvement. On concédait à un personnage, en reconnaissance de ses services ou en témoignage de la faveur dont il jouissait, le monopole d'une fabrication. Aujourd'hui on a recours à des formules plus discrètes, moins apparentes, moins absolues aussi, et c'est la marque d'un réel progrès. Nous sommes plus exigeants sur la distinction de l'intérêt privé et de l'intérêt public; l'opinion se montre sévère pour l'homme d'Etat qui use de sa situation pour un avantage personnel; nous séparons de plus en plus les affaires de la collectivité des affaires des individus.

C'est dans cette voie qu'est le remède au vieil abus que l'on supportait jadis tant bien que mal, mais que l'importance actuelle de l'industrie dans la vie générale rend de plus en plus insupportable. Le mouvement américain contre les trusts aboutira — quand il aboutira — à un contrôle plus effectif de l'État fédéral sur les tarifs de chemins de fer, à une prudence plus avertie dans les votes de droits de douane, bref à une série de mesures indirectes assurant le public que ses intérêts resteront aux mains de ses représentants, qu'ils ne tomberont pas entre les griffes d'un capitaine d'industrie. Dans la mesure où ce résultat sera atteint, la protection contre les abus des trusts sera suffisante, car leurs abus ne tiennent pas à la *nature* des industries concentrées et aucun monopole tyrannique ne peut s'exercer par le seul jeu des forces économiques. Tout au moins aucun d'eux n'a été observé qui n'ait rencontré dans un élément extérieur à lui-même le principe de sa tyrannie.

Aucune contradiction n'existe donc entre « les intérêts de l'industrie et ceux de la société ». La formule précise qui les concilie est celle qui les sépare, qui évite leur confusion. Là où elle est trouvée et mise en pratique, la concentration nécessaire et bienfaisante ne produit pas le monopole abusif et oppressif, et les trusts ne sont dangereux, en réalité, que là où ils rencontrent une situation préexistante fausse. La vérité, c'est que la fausseté de cette situation n'apparait parfois que grâce aux trusts. Ces puissants organismes multiplient l'effet de tous les éléments dont ils usent : ils le grossissent, ils le rendent visible pour tout le monde. Le régime des chemins de fer aux États-Unis avait exactement les mêmes défauts avant comme depuis les trusts; mais personne ne s'en préoccupait. Le trust du pétrole a posé la question des *discriminations* et créé un mouvement d'opinion contre elles. Il ne les a pas inventées.

En somme, la concentration industrielle et commerciale moderne exige, sous peine d'abus graves pour le public, un état bien réglé, où la ligne de séparation entre l'intérêt privé et l'intérêt général soit parfaitement nette. Cette condition n'est pas simple; mais quelque difficulté qu'il y ait à la remplir, il est bon de savoir qu'elle est le seul remède aux abus des trusts.

Paul DE ROUSIERS.

II. — LE DÉFICIT ET LA RÉFORME BUDGÉTAIRE

Sous ce titre, M. Jules Roche publiait le 13 mai dernier, dans le *Figaro*, un article où il enregistrait des constatations instructives :

« J'ai montré récemment, disait-il, en rapprochant le budget anglais du budget français, que l'administration générale de l'État — défense nationale et service de la Dette à part — coûte aux contribuables anglais 300 millions de moins qu'à nous, quoiqu'ils soient plus nombreux, et j'en ai donné les deux motifs. Le premier, c'est que les députés anglais n'ont pas le droit d'initiative en matière de dépenses ; le second, c'est que l'État anglais ne fait que l'indispensable et laisse le champ le plus vaste possible à l'initiative individuelle, aux associations privées et aux pouvoirs locaux.

« Nous suivons une méthode tout opposée : nos députés proposent et votent le plus de dépenses nouvelles imaginables ; l'État crée sans cesse de nouveaux services, absorbe de plus en plus l'activité universelle. C'est donc un changement profond de politique, une sorte de nouvelle révolution de 1789 qu'il faut accomplir, non plus contre l'autocratie monarchique, mais contre l'autocratie parlementaire qui n'entraîne pas de moindres désastres que l'autre. »

M. Jules Roche parle ensuite des lois nouvelles qui viennent bouleverser les calculs des ministres des finances, et contre lesquelles ceux-ci sont impuissants.

« Voici, entre autres, le projet relatif à certaines catégories d'agents de chemins de fer ; il est au Sénat, après un vote redoublé de la Chambre, dont la majorité guidée par l'esprit socialiste ne reculera devant aucune erreur. Dans la dernière discussion à la Chambre, les adversaires de ce projet avaient affirmé qu'il entraînerait une dépense annuelle de plus de 100 millions ; ses partisans l'avaient nié avec une magnifique et dédaigneuse assurance. Le ministère des travaux publics a fait étudier la question avec le plus grand soin et les conséquences budgétaires du projet de la Chambre sont aujourd'hui déterminées indiscutablement.

« Quelles dépenses entraînerait-il ? Peu de choses : — *275 millions* de francs par an...

« Ainsi voilà un effet de l'initiative parlementaire en matière de dépenses : de simples députés vont peut-être imposer aux contribuables français un fardeau plus lourd que la rançon de la guerre de 1870 : huit milliards au lieu de cinq milliards !

« En Angleterre, les députés mettraient leur point d'honneur et trouveraient leur intérêt électoral à combattre une proposition pareille émanant du gouvernement ; en France, la loi psychologique du système veut que les députés soient les auteurs de la proposition et forcent les ministres à la subir, de peur d'être renversés ! »

M. Jules Roche observe ensuite — comme nous l'avons fait nous-mêmes bien des fois dans cette revue — que les vraies réformes, autrement dit les économies obtenues par la suppression des fonctions parasites, sont impraticables à nos politiciens, qui vivent précisément de ces abus.

Citons encore l'ancien ministre, qui est payé — ou fut payé — pour bien savoir ce qu'il dit :

« Personne aujourd'hui ne peut nier que notre organisation administrative, dans le sens général du mot, est absurde. Nous raillons les mandarins ; nous sommes cent fois plus Chinois en plein Paris que les Chinois du Pe-Tchi-Li, du Kouang-Toung et des dix-sept autres provinces de l'empire du Milieu. Nos 87 départements, 362 arrondissements, 87 préfets, 275 sous-préfets, 350 secrétaires généraux et conseillers de préfecture, 362 tribunaux, 87 états-majors de fonctionnaires de l'enregistrement, des contributions directes, des contributions indirectes, des postes, de la trésorerie, etc., etc., etc., sont en contradiction hurlante avec la nature des choses, la situation actuelle de la France, les besoins et les intérêts du public payant, d'autant plus mal servi qu'il paye davantage.

« Cet énorme entassement de bureaux, d'usines à paperasses, n'engendre que lenteurs, complications, depenses, obstacles, entraves, pertes de temps et de forces. Tandis qu'il faudrait simplifier, abréger, alléger pour nous permettre de marcher de plus en plus vite dans cette universelle course internationale où les pays plantigrades et tardigrades sont condamnés fatalement à la décadence et à la ruine, il semble que l'État se plaît à multiplier les fardeaux et les poids morts qui pèsent sur nos épaules.

« Rien de plus naturel, de plus indiqué, de plus simple cependant que les réforme à opérer.

« Un seul préfet suffit à administrer les 3.669.930 habitants du département de la Seine, — les 1.866.994 habitants du Nord, si vous voulez ne pas prendre la Seine pour type : — pourquoi conserver tous ces préfets inutiles — nuisibles, — qui ont à peine 400.000, — 300.000, — 200.000, — même 100.000 administrés?... »

M. Jules Roche applique le même raisonnement aux diverses caté-

gories de fonctionnaires, chez lesquelles éclate la même superfluité, et conclut :

« D'après ces bases, il est évident qu'il y aurait tout intérêt à diviser la France en une vingtaine de départements au plus. On y gagnerait de toutes manières, en temps et en argent ; matériellement et moralement ; on serait vingt fois mieux servi, plus vite, et à meilleur marché. »

Oui, mais, si l'on proposait sérieusement la chose, qu'arriverait-il? M. Jules Roche se hâte de nous le prédire :

« Hélas ! qu'un ministère novateur, vraiment réformateur, animé de l'esprit moderne se présente — s'il est permis de se livrer à de telles hypothèses — qu'il propose la réorganisation générale rationnelle de la France : sur l'heure même, les 587 députés d'arrondissement qui trônent au Palais-Bourbon et les 300 sénateurs qui méditent au Luxembourg décréteraient d'accusation ces ministres sacrilèges.

« Toucher aux « grands électeurs » ; oublier le café du Commerce de la sous-préfecture pour s'inspirer de l'esprit national ! quel crime plus abominable? quelle entreprise plus scélérate, plus impossible à réaliser? »

Il faudra donc que les contribuables se décident à *comprendre* eux-mêmes, et à forcer la main, quelque jour, à leurs élus. Cela, c'est une affaire d'éducation individuelle. On ne nous sauvera de la ruine que si nous voulons bien être sauvés.

III. — LA MUTUALITÉ A L'USAGE DE LA NOBLESSE

Il a été fait jusqu'à ce jour, du principe de la mutualité, des applications bien intéressantes, mais on n'avait pas encore vu ses services utilisés spécialement par la noblesse. Ce cas curieux vient de se produire en Russie, où une loi récente institue des « caisses provinciales de secours mutuels pour la noblesse ».

Citons à ce sujet le *Journal de Saint-Pétersbourg :*

« On se souvient des conditions dans lesquelles s'est affectuée l'abolition du servage et combien a été onéreuse pour certains propriétaires fonciers nobles la réalisation des certificats de rachat qui

leur avaient été délivrés en compensation des lots de terre concédés aux paysans. On sait également comment a progressé depuis la dette hypothécaire grevant notre grande propriété foncière. Ce n'est certes pas dans un article de journal que l'on pourrait exposer les causes multiples de la décadence graduelle d'une partie de la propriété foncière formant le patrimoine de la noblesse. Maintes belles propriétés ont été morcelées et cédées en petits lots de terre à des paysans. Envisagé au point de vue purement économique, ce morcellement se présente comme une conséquence inéluctable de l'évolution naturelle de notre vie publique. Mais l'avenir des nations ne dépend pas exclusivement des intérêts d'ordre économique : les traditions historiques y jouent le rôle prépondérant, car c'est dans leurs gloires du passé que les nations puisent leur force pour l'avenir. A ce titre, les traditions de la noblesse russe ont eu de tout temps un caractère essentiellement national.

« Les nouvelles caisses provinciales de secours mutuels sont revêtues par la loi de pouvoirs très étendus, afin d'assurer aux nobles le maintien des propriétés dont ils sont possesseurs. Il convient de noter en premier lieu le droit réservé aux caisses de prendre sous leur administration les propriétés des nobles devant être mises en vente aux enchères par la banque foncière où ces propriétés sont hypothéquées. Ainsi, le propriétaire noble qui, pour telle ou telle raison, est incapable d'acquitter en temps utile les intérêts sur sa dette hypothécaire, peut, en se mettant préalablement d'accord avec la caisse de secours mutuels, prévenir l'aliénation de son bien. La plus large latitude est à son tour conférée à la caisse en ce qui touche le règlement des comptes avec la banque foncière de la noblesse : un délai de trois ans, à partir du jour où elle a assumé l'administration du bien, lui est accordé pour effectuer à la banque le versement des arriérés...

« Puis la loi règle dans tous ses détails la question du retour de la propriété à son possesseur primitif ou à ses successeurs. En outre, si pour des raisons quelconques la caisse devenait propriétaire du bien, il lui est accordé un délai de cinq ans pour la mise en vente définitive de ce bien. Mais le propriétaire primitif ou ses successeurs conservent toujours le droit de priorité sur tout autre concurrent pour l'achat du bien. Ils n'ont qu'à faire dans ce cas une déclaration à la caisse, et celle-ci est obligée de leur notifier toutes les offres qui pourraient lui être faites et leur indiquer éventuellement le jour fixé pour la mise en vente aux enchères un mois à l'avance au moins. Si divers successeurs légitimes du propriétaire primitif faisaient simultanément des offres d'achat, le droit de priorité est acquis au

descendant le plus direct; en cas de parité de droits, on a recours au tirage au sort.

« Les caisses de secours mutuels peuvent accorder aux propriétaires fonciers nobles des prêts extraordinaires en cas de mauvaise récolte, de calamités publiques ou en d'autres circonstances, afin de les mettre en mesure d'effectuer régulièrement les versements des annuités revenant à la banque foncière de la noblesse. De cette manière, on préviendra souvent la nécessité pour la banque de mettre en vente les propriétés hypothéquées. »

Nous ignorons si le but poursuivi par cette institution sera atteint. Il ne pourra l'être, dans tous les cas, que si les propriétaires incapables demeurent à l'état d'exception et trouvent, pour les patronner, une forte majorité de propriétaires capables. Quoi qu'il en soit, cette tentative pour maintenir la noblesse contre l'instabilité résultant des nouvelles conditions économiques méritait, croyons-nous, d'être signalée telle quelle à l'attention de nos lecteurs.

IV. — A PROPOS DES SLAVES D'AMÉRIQUE

M. Pobedonotzef, procureur du Saint-Synode, nous écrit pour protester contre certaines allégations contenues dans l'article de M. Raoul Chélard, publié dans notre livraison de novembre 1902, et intitulé : « Émigration hongroise et panslavisme américain. Comment les Hongrois deviennent russes en Amérique. »

L'impartialité nous fait un devoir d'enregistrer ces protestations : M. Pobedonotzef dit que la Russie n'a jamais établi, aux États-Unis, des évêchés. Il n'y a qu'un seul évêché qui se nomme *Aléoute* et qui existe depuis l'année 1799. « L'auteur, dit-il, oublie ou ne soupçonne pas qu'une grande partie du continent du Nord, avec un groupe des îles, par droit de découverte, appartenait à la Russie et était administré par une compagnie. Il y avait dans ce territoire jusqu'à 900 employés et colons russes, et une grande population des indigènes, Coloches, Aléoutes, Indiens, dont une grande partie était baptisée par nos missionnaires. Or, pour l'administration des paroisses, il fallait un évêque. Sa résidence était fixée sur l'île de Kadiak; puis, en 1840, transportée à Sitka. Mais en 1867 les possessions russes ont été cédées aux États-Unis d'Amérique. On ne pouvait donc pas laisser la nombreuse population du territoire nouveau d'Alaska, orthodoxe, sans direction spirituelle;

alors, comme les voies de communication avec les îles étaient beaucoup plus commodes de San-Francisco que de Sitka, le siège du diocèse d'Alaska a été transporté à San-Francisco. On voit donc que ce n'est pas dans le but de la propagande panslaviste que l'évêché a été institué.

« Alors a commencé la grande affluence des colons de tous les coins du monde en Amérique, surtout dans la Californie et Canada. Parmi eux se trouvaient des colons *russes*, provenant principalement de Galicie, où le peuple est foncièrement de la nationalité russe, parlant la même langue, vivant dans la misère sous l'oppression polonaise et juive. Tous étaient des ouvriers et paysans, vivant par le travail rude. C'étaient des Uniates, mais on sait que les Uniates, reconnaissant le Pape pour leur chef suprême, gardent cependant le culte orthodoxe. Venus sans prêtres ou avec des prêtres polonais, ils avaient besoin du culte religieux et des sacrements. Qu'est-ce qu'il y a d'étonnant que, trouvant chez nous le même culte, et plus soigné, et des prêtres de leur sang, ils se soient réunis à l'administration de notre Évêque et aient formé plusieurs paroisses avec de pauvres églises construites à grand'peine à l'aide de leur misérable pécule? Ainsi se formèrent tout naturellement, sans aucune pression, les paroisses dans des villes et quelques points d'industrie, à Minnéapolis, à Wilkesbarre, à Chicago, etc. Toute cette population n'avait aucun besoin d'être *russifiée*, comme dit M. Chélard, puisqu'elle était déjà russe en venant en Amérique. »

M. Pobedonotzef ajoute qu'aucun véritable Hongrois ne se russifie en Amérique.

« Il faut se rappeler, dit-il, que dans les Carpathes, sous la domination hongroise, se trouvent des villages habités par des Russes, originaires du pays, parlant la langue russe, pour la plupart très pauvres, souffrant de misère et de la *madgyarisation* qui tend à extirper leur langue maternelle. Il est vrai qu'ils émigrent aussi en Amérique. Étant partie orthodoxes, partie Uniates, ils se réunissent aussi quelquefois à nos paroisses; mais ceux-ci non plus n'ont aucun besoin d'être russifiés. »

Le procureur du Saint-Synode nie que celui-ci ait autorisé les émigrants de langue magyare à célébrer l'office en magyar.

« Je ne connais aucune autorisation pareille, comme je ne connais pas un cas en Amérique, qu'il se soit formé une commune orthodoxe appartenant à la langue *magyare*. Mais, s'il y avait des cas pareils, l'autorisation n'aurait rien d'extraordinaire, puisque l'Église russe admet toutes les langues dans ses offices pour les rendre compréhensibles au peuple de chaque nation. »

« M. Chélard dit que « la propagande panslaviste parmi les émigrés est *assistée* par une société patriotique panslaviste ». Je puis certifier qu'il n'existe aucune société *panslaviste*. Il y a à Pebouz, à Moscou, à Odessa, des sociétés de *bienfaisance* pour les pays slaves, notamment pour la Serbie, la Bulgarie, etc., qui rassemble des secours pour les pauvres étudiants slaves venant étudier en Russie dans un but littéraire (langues et littératures slaves). Et ces sociétés *n'ont rien à faire* dans l'administration des églises orthodoxes en Amérique et n'y envoient *aucun secours*.

« Environ trente journaux slaves, dit M. Chélard, — paraissent en Amérique, subventionnés soit par le gouvernement russe, soit par des sociétés panslavistes. » Il n'en est rien, et le gouvernement n'a rien à faire avec ces journaux, s'il y en a vraiment trente. Ce qui est vrai, c'est que les journaux slaves qui paraissent fondés par les moyens privés sont généralement dirigés contre l'Église russe. De notre part, est publié un seul journal du diocèse, appartenant à l'Église, publié en russe et en anglais, pour répandre les vraies nouvelles sur la vie d'Église. Il y a encore un petit journal, *Sviet*, en langue petit russienne, qui reçoit un petit subside pour réfuter et rectifier toutes les fausses nouvelles répandues par le parti hostile à la Russie et à notre Église. »

M. Pobedonotzef s'indigne contre ceux qui parlent de l'action du *rouble* russe. « Oui, ce *rouble*, et rouble assez maigre, comparé aux dollars, existe, mais il faut savoir qu'il est composé de *copeks*, innombrables *copeks* que le peuple russe, dans tous les coins du vaste empire, rassemble pour subvenir aux besoins du culte orthodoxe dans les pauvres communes, pour la construction et le soutien des églises, puisque le peuple russe est pieux et charitable et comprend les besoins spirituels de ses frères en foi. Dans ce moment vient d'être consacrée la grande église orthodoxe à New-York. Il y a là une grande commune orthodoxe de toutes les nationalités. Elle se pressait dans une misérable église louée dans un taudis du faubourg et on réclamait depuis longtemps des secours de la Russie. Comment sont-ils arrivés? Un prêtre, venu de New-York, a passé dans les grandes villes de Russie et a pu rassembler ces « deniers de veuves » montant à la somme de 100.000 roubles. De même manière a été construite l'église de Chicago. Il y a à New-York une grande commune orthodoxe, composée de 6.000 Arabes et Syriens. Ils réclamaient un prêtre ! On leur envoya un Arabe qui a suivi les cours d'une de nos académies. Ils réclamaient une église assez spacieuse, elle vient d'être consacrée, et les moyens de construction ont été rassemblés de même manière.

« Pour connaître la vérité, il faut considérer les faits dans leur réalité, sans préjugés, sans illusions, sans parti pris d'interprétation captieuse. Il est vrai que l'église orthodoxe croît et se développe en Amérique et son action se répand, — sans aucun effort de propagande (et panslaviste encore!), seulement par l'évolution naturelle. Il faut prendre en considération avant tout que le culte orthodoxe existe, constitué en Église, et par conséquent tous ceux qui sont orthodoxes ont le droit tout naturel de s'adresser dans leurs besoins spirituels aux ministres de cette Église. Or, il faut savoir que sur le continent américain se trouvent des *milliers* d'orthodoxes de toutes les nationalités transplantées de tous les coins du monde : Grecs, Arabes, Syriens, Slaves, commerçants et ouvriers. Plusieurs vivent depuis longtemps sans église, sans prêtres, sans sacrements. Il n'y a rien d'étonnant qu'ils s'adressent de tous les côtés à San-Francisco et à nos prêtres en les priant de venir pour dire la messe et administrer les sacrements, baptiser les enfants, bénir les mariages, etc. Et il devient alors nécessaire de leur envoyer un prêtre qui doit entreprendre de longs voyages jusqu'au Canada, même jusqu'au Mexique où il y a aussi beaucoup d'orthodoxes, principalement Grecs et Syriens.

« M. Chélard dira peut-être que nous voulons russifier aussi la population indigène de Buénos-Ayres, puisque nous avons là une église, et très belle église. Et voilà comment cela s'est arrangé. Là se trouve une population riveraine composée de pêcheurs et matelots, Dalmates et Slaves, des Grecs aussi. Sans aucune espèce de propagande, ces gens-là pensent à la Russie pour leurs besoins spirituels, puisqu'il n'y a que la Russie pour représenter l'orthodoxie, non seulement de nom mais de cœur. Ils ont adressé une pétition à l'Empereur défunt Alexandre III en le suppliant de leur envoyer un prêtre. L'Empereur envoya cette supplique au Saint-Synode qui choisit un prêtre et l'envoya à Buénos-Ayres avec quelques subsides. On a loué une chambre, arrangé une pauvre église et les offices commencèrent à la consolation de la petite commune. On a établi une école. L'office était dit partie en slavon, partie en grec, les sermons parfois en espagnol. Puis l'église devint insuffisante, il fallait construire une grande église. Le prêtre a entrepris un voyage en Russie — et une collecte dans les rangs du peuple permit de rassembler une somme assez considérable. — Quelques riches marchands de Moscou ont préparé la fourniture pour la nouvelle église. On acheta un terrain, et l'église, très belle, a été consacrée l'année dernière. Il s'est trouvé aussi au Brésil une masse considérable de commerçants grecs, des ouvriers syriens et le prêtre a été obligé d'entreprendre un long et

fatigant voyage, par les steppes sans chemins praticables pour se rendre dans une commune orthodoxe, qu'il ne s'agissait nullement ni de convertir, ni de russifier ! »

V. — LES MAISONS A LONDRES ET A PARIS

Des statistiques récemment effectuées par le conseil du comté de Londres et par l'administration parisienne, permettent de comparer, sous le rapport du nombre et de la valeur, les immeubles des deux capitales. Elles confirment, par leurs résultats, ceux de l'observation sociale proprement dite, et attestent, une fois de plus, la manière différente dont les deux races conçoivent le mode d'existence.

Il existe (1) à Paris 80.317 maisons où logent environ 2.700.000 habitants. Cela fait environ trois maisons pour cent personnes, soit trente-trois personnes en moyenne par maison.

Londres contient 611.837 maisons — de sept à huit fois plus qu'à Paris — pour 4.536.000 habitants, ce qui fait treize ou quatorze maisons pour cent habitants, soit sept personnes en moyenne par maison.

La différence est tout à fait typique, et M. de Foville, dans l'*Économiste Français*, la met vivement en relief.

« Le contraste est saisissant, dit-il, même sur le papier : il le devient davantage quand on passe effectivement d'une ville à l'autre et qu'aux lourdes casernes à six ou sept étages qui bordent à Paris tant de rues, on compare ces interminables chapelets de petites façades identiques qui courent le long des faubourgs de Londres. Évidemment, la conception du *home* n'est pas du tout la même des deux côtés de la Manche. »

Avec les statistiques triomphent les « moyennes ». Bien que ce petit jeu arithmétique ne soit pas toujours très suggestif par lui-même, il n'est peut-être pas mauvais de constater que le prix du loyer, à Paris, correspond à une moyenne de 180 francs par tête, alors que cette moyenne descend à Londres au-dessous de 150 francs.

Si maintenant l'on veut évaluer la valeur, en capital, des immeubles des deux villes, on trouve que l'ensemble des maisons de Paris vaut 14 milliards, alors que l'ensemble des maisons de Londres ne

(1) En 1901, date de la statistique.

vaut que 18 milliards. Ici, la différence est étonnamment faible; d'où il résulte que la maison parisienne est beaucoup plus chère que la maison londonnienne. Le fait tend à prouver, contrairement à ce qu'on pourrait croire, qu'il en coûte plus de vivre dans un « appartement » que d'avoir une maison « tout à soi ». Ajoutons qu'en beaucoup d'endroits les petites maisons de Londres, bâties sur le même patron à une multitude d'exemplaires, doivent revenir assez bon marché, comme les objets fabriqués en gros dans une usine. Une foule de matériaux peuvent, en effet, être commandés « en gros » par celui qui entreprend ces séries de constructions, ces « chapelets » de maisonnettes dont parle M. de Foville.

Ce dernier, dans l'étude que nous citons, conclut ainsi :

« La notion essentielle qui se dégage d'une comparaison comme celle qui vient d'être tentée, c'est que Paris, dont la superficie n'est que le quart et dont la population n'est que les deux cinquièmes de celles de Londres, n'en représente pas moins une masse presque égale de richesse immobilière. Londres, à ce point de vue, n'est, pour ainsi dire, que la monnaie de Paris. Et les optimistes quand même verront peut-être là une raison de plus de se montrer fiers et satisfaits. Notre impression est autre. On nous prouvait naguère, mercuriales en main, que la vie alimentaire est devenue de 15 à 20 0/0 plus chère à Paris qu'à Londres; et voici que nous relevons un écart analogue sur le coût de l'habitation. Pour se loger comme pour se nourrir, il faut maintenant plus d'argent dans celui des deux pays où il se gagne le plus difficilement. Et ce pays est aussi de tous les pays européens ou autres celui qui a le plus lourd budget d'État, la plus lourde dette nationale et la moindre natalité. Ce n'est pas de quoi préparer à la France, entourée comme elle l'est, divisée comme elle l'est, un avenir brillant. Et, dans ces conditions, on a vraiment peine à s'expliquer l'état d'âme, ou — s'ils n'ont pas d'âme — l'état d'esprit, ou — s'ils n'ont pas d'esprit — l'état... mental des hommes qui, pour flatter de vaines passions, réclament encore, à l'heure actuelle, d'inutiles dépenses et de vexatoires impôts. »

L'impôt, en effet, comme l'a dit si énergiquement notre collaborateur M. Léon Poinsard, menace de nous conduire réellement « vers la ruine ». Comme il se dissimule de mille manières, et que la somme versée directement au percepteur par chacun de nous est relativement minime, on ne s'aperçoit pas trop de son action néfaste, mais celle-ci n'en continue pas moins. L'impôt est avant tout un *renchérisseur de la vie,* et voilà pourquoi Paris, qui ne loge pas trois millions d'âmes, représente, grâce à l'exagération des loyers, une

valeur immobilière presque égale à celle de Londres, où vivent près de cinq millions d'habitants.

S. B.

VI. — COUP D'ŒIL SUR LES REVUES

Le projet de loi agraire en Irlande.

Nous avons parlé du projet qui consiste à racheter des terres en Irlande pour rendre les tenanciers propriétaires. M. Gabriel Louis-Jaray dit à ce sujet dans les *Questions diplomatiques et coloniales* :

« L'Angleterre ne fait pas des sacrifices aussi forts qu'il semble au premier abord; cependant elle y engage ses finances et son crédit pour 2 milliards et demi; elle renonce à la domination politique des landlords anglo-saxons et abandonne la terre d'Irlande aux Irlandais. Il y a là un sacrifice d'amour-propre et d'impérialisme, plus cruel encore peut-être pour le peuple anglais que le sacrifice matériel lui-même. Quand on pense que, depuis un temps immémorial, les Anglais n'étaient en rien touchés par les horreurs des évictions irlandaises; quand on songe qu'ils ont contemplé froidement l'émigration dépeuplant le pays, la misère s'y installant, les révoltes ensanglantant la contrée, la révolution à certaines heures en permanence; quand on se rappelle que, naguère encore et depuis 1894, les unionistes au pouvoir ne parlaient que de gouvernement fort, de répression, d'ordre et de police, on se demande quelle est la cause de cette volte-face, d'où provient ce changement à vue, ce qui se passe derrière les apparences qu'on nous montre.

« Il semble qu'il y ait à ceci des causes très complexes et d'ordres très divers. Si l'on en croit les indiscrétions des journaux étrangers, l'influence des personnes s'est fait sentir : le roi Édouard VII serait partisan d'une réconciliation avec l'île sœur, comme il a désiré une entente des races sud-africaines et l'établissement de la paix; il a encouragé M. Wyndham à agir en ce sens et il a annoncé, dès avant son départ pour Lisbonne, par l'intermédiaire de celui-ci, qu'il irait visiter l'Irlande avec la reine en juillet et en août prochain, pour montrer ses sentiments à son égard...

« Ne pouvait-on contenter les uns et les autres (les propriétaires et les tenanciers) ? M. Wyndham le crut et l'événement prouva qu'on pouvait concilier les intérêts rivaux : aux conférences, dites de la Table Ronde, où les landlords, tels que lord Dunraven, s'asseyaient en compagnie des délégués des tenanciers, on vit qu'un terrain

d'entente était possible à trouver. Il suffisait de faire les uns propriétaires et de donner aux autres un bon prix de leur terre. Or c'est là tout le projet : il attribue aux grands propriétaires une bonification, il leur promet un versement immédiat en capital, représentant le fermage capitalisé à 3 % environ, alors que souvent on avait estimé que cette opération ne devait se faire que sur le pied d'une capitalisation d'environ 6 % ; la situation du landlord est donc pleinement sauvegardée, même avantagée et tranquillisée sur les réductions de fermage dans l'avenir et les révoltes des tenanciers. Si l'on va donc au fond des choses, on voit que le gouvernement conservateur tente encore cette alliance de l'aristocratie et du peuple, que Disraëli prônait et dont les frais étaient payés par la classe industrielle et commerçante. Dans la circonstance présente, cela est d'autant plus habile que c'est pour réaliser une mesure que les libéraux ont longtemps réclamée et qu'ils ne peuvent réellement point combattre, quel que soit le peu d'intérêt qu'ils y portent, depuis la mort de Gladstone et le moment où ils se sont vus abandonnés des Irlandais,, mieux servis par les unionistes que par leurs anciens alliés.

« Si donc il paraît étonnant au premier abord que les landlords, — au moins les plus intelligents d'entre eux — se prêtent à une mesure qui n'est après tout qu'un coup porté à leur puissance territoriale et à leur influence directe, on voit qu'ils en tirent compensation ; et sans doute ils se disent qu'il vaut mieux faire acheter aujourd'hui leur bonne volonté que la laisser extorquer sans avantage plus tard. Aussi croient-ils habile de profiter d'un gouvernement aristocratique et agrarien pour faire réaliser une réforme selon leurs vues...

« Quant au Home rule, s'il est très éloigné de toute réalisation sous sa forme ancienne d'un parlement irlandais élu à la façon de celui de Westminster — soit remplaçant ce dernier pour l'Irlande, comme dans le projet de 1886, soit superposé à celui-ci, comme dans le projet de 1893 — du moins semble-t-il que par en bas l'autonomie locale monte peu à peu, pour un jour prochain s'épanouir en une assemblée irlandaise nommée par les conseils de comtés, électifs depuis 1898, à la façon du gouvernement local de l'Angleterre proprement dite. Sans rien changer à l'extérieur des choses, si ce n'est par une lente évolution qui transforme sans tapage, on voit là encore la démocratie bourgeoise et le petit cultivateur remplacer peu à peu l'aristocratie et le régime aristocratique local. Il semble donc que l'Irlande marche vers une autonomie démocratique, dont le projet de loi sur le rachat des terres est l'aspect social ; peut-être,

avant qu'il soit longtemps, l'aspect politique nous sera-t-il révélé par quelque projet sur la constitution d'une asssemblée locale, chargée de délibérer sur les affaires purement irlandaises et l'aspect religieux par la création d'un grand centre universitaire et catholique irlandais à Dublin.

« La politique anglaise, qui nous semble manquer de principe en agissant ainsi, est en réalité dominée par le souci des faits et des nécessités. L'impérialisme aspire à l'Angleterre forte, et c'est peut-être l'impérialisme, par un étrange paradoxe, qui amènera l'Angleterre à tenter de résoudre la question d'Irlande. »

VII. — A TRAVERS LES FAITS RÉCENTS

En France. — L'assistance des vieillards. — L'œuvre des fenêtres fleuries. — Les accidents d'automobiles et l'avenir de l'automobilisme. — Le Touring-Club et les hôteliers. — Sténographie et bureaucratie.

Dans les colonies. — Les entraves à l'immigration italienne en Tunisie. — Le chemin de fer d'Hanoï à Ninh-Binh au Tonkin.

A l'étranger. — Les manifestations antiautrichiennes en Italie. — Les manifestations antihongroises en Croatie. — Une grève australienne.

En France.

Dans sa séance du 29 mai, la Chambre des députés a commencé le vote d'une loi sur l'assistance aux vieillards. D'après l'article premier, qui pose le principe, tout Français, soit âgé de soixante-dix ans, soit atteint d'une infirmité ou d'une maladie reconnue incurable et qui le rend incapable de pourvoir à sa subsistance par le travail, a droit à l'assistance.

A propos du second article, qui met cette assistance à la charge des pouvoirs publics, un vif débat s'est engagé sur les mérites respectifs de l'initiative privée et de l'action officielle en ce qui concerne le soulagement des malheureux.

On a fait observer que, s'il est juste de faire assister par l'État ceux auxquels les œuvres privées n'accordent aucune assistance, il est cependant fâcheux de créer à grands frais des organismes susceptibles de faire double emploi avec ceux qui existent déjà et ne coûtent rien aux contribuables. On a rappelé que les Petites Sœurs des pauvres, par exemple, hospitalisent en France dix-huit mille vieillards indigents, sans que l'État ait à verser un centime.

MM. Sibille, de Nantes, et Aynard, de Lyon, ont donc pris la défense des œuvres d'assistance privée. M. Sibille proposait le texte suivant :

« Les secours publics ne sont donnés qu'en cas d'insuffisance de la bienfaisance privée. Ils sont accordés d'abord par les bureaux de bienfaisance et les hospices.

« Lorsqu'il y a pour ces établissements impossibilité justifiée de subvenir à l'assistance, il y est pourvu, dans les conditions de la présente loi, par le département avec le concours des communes et de l'État s'il y a lieu. »

M. Millerand a répondu que l'on n'avait pas l'intention de détruire les organismes d'assistance privée. Mais cette assurance n'a pas rassuré tout le monde. Sans doute, on ne détruira pas ces organismes tant qu'on ne pourra pas les remplacer par des succédanés. Puis, ces succédanés une fois établis, les passions politiques risquent de faire leur besogne sur ce terrain comme sur les autres.

D'après le *Temps*, par cette loi, « l'institution tout entière des sociétés de secours mutuels est mise en péril ». En effet, on diminuerait les secours à ceux qui se sont assurés, et ces derniers pourraient même, en certains cas, être victimes de tracasseries administratives. On craint, en un mot, que le législation ne fasse la partie belle aux imprévoyants.

La nature des choses semble cependant, en matière d'assistance, tracer le programme suivant, tout à fait conforme à l'enchaînement des faits sociaux : 1° l'individu s'assurant lui-même le pain de sa vieillesse par sa propre prévoyance; 2° faute de cette prévoyance individuelle, l'individu réclamant l'assistance de sa famille; 3° faute de cette assistance familiale, recours au patronage de corporations libres; 4° faute de ce patronage, appel suprême à l'intervention des pouvoirs publics. C'est cette *dernière* forme d'assistance que l'on travaille à mettre au premier plan aujourd'hui, mais c'est aussi — l'expérience l'a démontré — la moins efficace et la plus coûteuse.

*
* *

Une œuvre d'une utilité très secondaire, mais qui se recommande par son côté poétique et gracieux, est « l'œuvre des fenêtres fleuries », dont il a été question dans les journaux il y a quelque temps. On sait que bien des personnes de condition modeste, dans les grandes villes, aiment à orner leurs fenêtres de pots ou de caisses de fleurs. Cela réjouit le regard et rend plus agréable le *home*, même quand celui-ci ne se compose que d'une pauvre mansarde.

Frappées de l'avantage qu'il y aurait à encourager cette habitude, des personnes animées de sentiments philanthropiques ont constitué, en divers pays, des sociétés qui fournissent gratuitement aux

familles ouvrières des graines et tout ce qu'il faut pour faire pousser des fleurs.

A Paris, les ouvrières qui connaissent l'œuvre des fenêtres fleuries n'ont, paraît-il, qu'à se faire inscrire et à indiquer les graines qu'elles désirent : résédas, pensées, myosotis, pois de senteur, pavots, œillets d'Inde, etc.

Il est question de créer des prix, lesquels seraient attribués aux fenêtres les mieux ornées, aux petits jardins suspendus les plus heureusement organisés.

Un journal de Marseille, récemment, faisait campagne pour l'introduction, dans cette ville, de cette œuvre qui, sans faire grand bruit d'ailleurs, fonctionne depuis deux ou trois ans à Paris.

Il est certain que les fleurs, en rendant un modeste logis plus agréable à habiter, peuvent exercer, sans en avoir l'air, une saine influence morale. Il est à souhaiter d'ailleurs qu'un nombre croissant de familles, grâce au développement des habitations ouvrières à bon marché, soient en mesure de cultiver ces fleurs, non plus sur le rebord d'une fenêtre, mais dans de vrais jardins, si petits qu'ils soient.

∴

Du gracieux au tragique. L'opinion a été vivement émue des tristes événements qui ont signalé la course d'automobiles de Paris-Madrid. A la suite de ces accidents, les gouvernements français et espagnol ont interdit la continuation de la course, et, une fois de plus, les automobiles ont été l'objet des plus violentes imprécations.

Nous pensons qu'il y a à prendre et à laisser dans ces réquisitoires. L'automobilisme est encore, pour ainsi dire, à son berceau. D'une part, les machines n'ont peut-être pas encore atteint toute la perfection désirable. D'autre part, ceux qui s'en servent n'appartiennent, sauf exceptions, qu'à la classe riche et oisive, qui fait de l'automobile une affaire de *mode*, un instrument de *sport*. Quelques individualités, parmi les « chauffeurs », n'échappent même pas au reproche de « snobisme ». Dans ces conditions, on ne peut pas encore très bien se représenter ce que sera l'automobilisme dans vingt ou trente ans d'ici, alors qu'on ne s'amusera plus à concurrencer la vitesse des trains rapides, et qu'on songera seulement à réclamer, de ces véhicules, les services pratiques auxquels ils sont naturellement destinés.

Les gens riches, on l'a observé judicieusement, jouent avec utilité le rôle de lanceurs de modes. Depuis quelques années, ils sont en train de « lancer » l'automobile, et ce véhicule, dans nombre de cas,

n'est encore qu'un grand joujou. Mais, plus nous irons, plus ces chauffeurs aristocrates de la première heure seront imités par des hommes occupés, positifs, cherchant seulement à remplacer le fiacre des villes ou l'équipage de campagne, fort contents d'ailleurs de faire du « trente » à l'heure, et ne mettant pas leur point d'honneur à filer comme des ouragans dans des tourbillons de poussière.

L'automobilisme, en définitive, subit une crise de croissance. C'est une maladie que le temps, selon toute vraisemblance, ne tardera pas à guérir.

*
* *

Du reste, la généralisation du goût des voyages continue à préoccuper certaines sociétés, telles que le *Touring-Club*, toujours désireux de procurer aux touristes un maximum de confortable et de sécurité.

On sait le zèle avec lequel cette société a fait placer en divers lieux des plaques indicatrices ayant pour but de signaler les accidents de la route aux cyclistes, aux automobilistes, et même à tous les passants. On parle maintenant d'inaugurer un système de signes conventionnels, propres à faire connaître ces particularités à une grande distance. Ce langage serait le même pour tous les pays, et les automobilistes, principalement, seraient appelés à bénéficier de la chose.

Le *Touring-Club*, dernièrement, a encore songé à l'aménagement des hôtels, qui, en beaucoup d'endroits, se montrent assez inférieurs, au point de vue de l'hygiène et du confortable, à ce que le public désire aujourd'hui.

Dans ce but, il a provoqué un congrès général des hôteliers de France qui s'est tenu il y a quelques semaines, à l'Hôtel Continental, sous la présidence de MM. Baillif, président du *Touring-Club*, et Paul Brunel, président de la Chambre syndicale des grands hôtels de Paris.

En ouvrant la séance, à laquelle assistaient plus de trois cents hôteliers de province, M. Baillif a prononcé un discours. Il ne suffit pas, a-t-il dit, que le *Touring-Club* et les Syndicats d'initiative mettent en valeur les régions pittoresques en y amenant les voyageurs, il faut que les hôteliers transforment leurs hôtels pour que le public s'y arrête avec plaisir.

Certaines régions fort pittoresques, aussi riches en beautés naturelles que d'autres dont on parle toujours, demeurent en effet à peu près désertes, pour cette unique et prosaïque raison que les voyageurs appréhendent d'être mal nourris et mal logés dans les auberges trop primitives où ils seraient forcés de descendre.

Le goût des voyages est donc — qu'on le remarque — un instrument de diffusion pour le confort moderne. C'est grâce aux touristes que celui-ci rayonne jusqu'en des coins du globe où il ne serait parvenu que lentement par d'autres moyens.

∴

D'autres goûts moins utiles n'en persistent pas moins dans la société, et notamment le goût du fonctionnarisme, sur lequel nous ne tarissons jamais, parce qu'il est impossible de tarir.

Un nouvel exemple entre mille.

Il y avait dernièrement un concours ouvert au ministère du commerce pour quatre places de jeunes filles employées sténographes.

Or, ces quatre places étaient assiégées par un millier de candidates!

Ce chiffre prouve que la sténographie est cultivée avec ardeur parmi les jeunes filles, ce qui, en soi, est plutôt un bien.

Mais il prouve aussi que l'amour des « places » sévit avec la même fureur dans les deux sexes. Et toujours, dans ces circonstances, une amère question se pose. Que deviennent donc les candidates qu'on ne reçoit pas?

La sténographie, accompagnée de la dactylotypie, offre d'ailleurs aux jeunes filles un débouché de plus en plus important de nos jours; mais c'est dans le commerce, principalement, qu'elles peuvent trouver l'occasion d'utiliser leurs précieuses aptitudes. Beaucoup de commerçants apprécient aujourd'hui les secrétaires à qui l'on peut dicter très rapidement les diverses réponses à faire au courrier du jour et qui sont capables, une fois ces réponses enregistrées par notes sténographiques, de les développer en lettres proprement dites, au moyen de la machine à écrire. Sans se ruer vers les fonctions publiques, les jeunes filles désireuses de s'adonner à un métier lucratif ont là une voie relativement nouvelle, qui paraît devoir s'élargir.

Dans les colonies.

Le gouvernement tunisien, sur l'instigation du gouvernement français, a rendu le 2 mai un décret qui a fait quelque tapage.

Ce décret porte que, par mesure d'hygiène et de salubrité, les immigrants seront désormais tenus, avant leur débarquement dans les ports tunisiens, de se soumettre à une visite médicale, et, si l'autorité le juge nécessaire, à la vaccination. Ne sont pas considérés comme immigrants les passagers de 1re et de 2e classes.

L'immigrant qui refusera de se soumettre ou de soumettre ses

enfants à la visite médicale et à la vaccination ne sera pas autorisé à débarquer.

Cette mesure, vivement discutée, a soulevé les protestations de la presse italienne. On y a vu un moyen détourné d'entraver l'immigration sicilienne, dont nous avons parlé à plusieurs reprises dans cette revue, et qui, tout bien compté, paraissait plus favorable que désavantageuse à la colonisation, même française.

Nous avons expliqué, en effet, que la France ne fournit guère à la Tunisie que le type du colon riche. Entre ce colon riche et l'indigène, il manquait un échelon, celui du mercenaire agricole relativement capable, et sachant s'adapter aux procédés de culture des races civilisées. Ce rôle, l'émigrant italien le remplit à merveille. Il occupe en quelque sorte, entre le Français et l'Arabe, la situation du sous-officier entre l'officier et le soldat. Mais, les débarquements d'Italiens étant devenus de plus en plus nombreux dans ces dernières années, un certain courant d'opinion s'est formé pour pousser à des mesures restrictives, et, comme les traités ne permettent pas d'agir directement, on est obligé d'employer des circonvolutions propres à « sauver la face ». En fait, le décret n'empêchera pas beaucoup d'Italiens de débarquer dans la Régence; mais la perspective de « difficultés » avec les autorités françaises en découragera toujours quelques-uns.

On croit d'ailleurs que les réclamations des Italiens proviennent de ce que l'on craint d'autres mesures plus rigoureuses, auxquelles le décret actuel ne ferait que servir de préface. Quoi qu'il en soit, il n'est pas à désirer que le but soit trop bien atteint, car le plaisir de se trouver un peu moins noyé parmi les Italiens serait peut-être désagréablement compensé, pour nos colons, par la nécessité d'avoir à payer plus cher la main-d'œuvre. En proscrivant les Italiens qui voudraient venir, on risque d'accorder tout simplement un privilège à ceux qui sont déjà venus.

*
* *

Depuis le mois de janvier, une nouvelle ligne de chemin de fer fonctionne au Tonkin. C'est celle d'Hanoï à Ninh-Binh, comprise tout entière dans le delta du Fleuve Rouge. Cette ligne, assez courte, traverse la partie la plus riche et la plus peuplée de notre colonie tonkinoise. On craignait tout d'abord qu'elle ne fît pas ses frais, car elle se trouve en concurrence avec la voie fluviale; mais l'expérience a démontré que les facilités nouvelles offertes à la locomotion tendent à développer, chez les indigènes, le goût des déplacements. La *Quinzaine coloniale* cite à ce propos le relevé des mouvements de

voyageurs à l'arrivée ou au départ, à Hanoï, pendant une journée prise au hasard. Voici les chiffres qu'elle enregistre. A la gare, arrivée : 1.524 voyageurs dont 125 Européens et 1.399 Asiatiques; au départ : 1.767 voyageurs dont 1.689 Asiatiques et 78 Européens, soit un mouvement total de 3.291 voyageurs dont 203 Européens et 3.088 Asiatiques. Pendant la même journée, il est arrivé à Hanoï, par voie fluviale, 548 Asiatiques; il en est parti 451 Asiatiques et 2 Européens. Total : 1.001 voyageurs, pas même le tiers du nombre de ceux qui ont usé du chemin de fer.

Cette statistique est intéressante, et témoigne, chez les Tonkinois, d'une certaine faculté d'adaptation à ce que M. d'Avenel appelle le « mécanisme de la vie moderne ». Cette attitude contraste avec l'hostilité que les Chinois témoignent aux projets de voie ferrée en plusieurs endroits du Céleste-Empire. Mais, quand ces voies ferrées seront construites, qui sait si les Chinois — ceux du moins qui entendent le commerce — ne s'adapteront pas à leur tour?

A l'étranger.

L'irrédentisme s'est réveillé en Italie, à la suite d'incidents qui se sont produits à l'Université d'Inspruck où se rencontrent des étudiants de langue allemande et de langue italienne. On s'est livré, dans un grand nombre de villes de la péninsule, à des manifestations contre l'Autriche. Des drapeaux italiens ont été lacérés et brûlés. Bref, on se serait cru revenu au milieu du dix-neuvième siècle, vers l'époque où se faisait l'unité italienne, où les « patriotes » rompaient des lances en faveur de la Lombardie et de la Vénétie, et, par leur enthousiasme, intéressaient à leur cause l'opinion libérale du monde entier.

Ce qui change aujourd'hui les conditions du problème, c'est que l'Italie fait officiellement partie de la Triple Alliance, et que les Autrichiens, contre qui les foules manifestent, sont bel et bien les amis, les alliés, les compagnons d'armes éventuels de l'Italie. Le fait semble donc prouver que les combinaisons diplomatiques, quelle que soit leur efficacité en matière d'actes publics, sont choses bien artificielles, et qu'il leur est difficile de suppléer aux sympathies réelles résultant de la sympathie des races. Or, il y a, entre la race allemande et la race italienne, une séculaire antipathie, dont les fameuses guerres entre Guelfes et Gibelins ont été jadis les lointains épisodes, et qui continue à produire de nos jours, sous une forme nouvelle, des conflits tenant, en définitive, aux mêmes causes sociales.

L'Autriche, à une époque où les questions de langue jouent un si grand rôle dans les revendications des peuples, détient trop de provinces de langue italienne pour que les « patriotes » de la péninsule puissent renoncer à l'espoir de voir leur pays les annexer quelque jour. C'est au cri de : « Vive Trente et Trieste! » que ce sont déroulées les manifestations de ces dernières semaines. De nombreux centres italiens existent encore dans l'Istrie, dans la Dalmatie, et sur plusieurs autres points de l'Autriche, voisins de l'Adriatique. Cette mer, du temps de Venise, a été un lac italien. Pourquoi, se disent certains enthousiastes d'au delà les Alpes, ne le redeviendrait-elle pas?

Les publicistes adonnés spécialement à la considération des affaires étrangères aiment à rapprocher ces événements de l'accueil amical qui a été fait en Italie au ministre français de l'Instruction publique, à l'occasion du centenaire de la villa Médicis. Ils en augurent un rapprochement entre l'Italie et la France et une possibilité de rupture entre l'Autriche et l'Italie. Il est fort possible, en effet, qu'un Français soit plus sympathique à un Italien qu'un Autrichien ne saurait l'être; mais, si les combinaisons diplomatiques ne peuvent entraver les sympathies ou les antipathies des races, elles n'en produisent pas moins souvent, dans leur domaine propre, des effets contre lesquels les manifestations populaires ne peuvent rien. La Pologne eût été sauvée si les gouvernements où l'opinion était favorable aux Polonais avaient armé pour elle. Mais c'est seulement dans des cas fort rares que la mécanique diplomatique, aux rouages compliqués et montés longtemps d'avance, tourne exactement dans le sens de la mode et de l'opinion. C'est pourquoi les clameurs de : « A bas l'Autriche! » et les toasts en l'honneur de M. Chaumié n'empêchent pas le gouvernement de Rome d'être rivé à celui de Vienne par des intérêts purement politiques, intérêts contre lesquels les émeutes du dehors ne peuvent pas plus pour le quart d'heure que ne peuvent les tempêtes de la haute mer contre les flots d'une bonne rade, laborieusement défendue par des travaux d'art.

*
* *

Ce que les Italiens font contre les Autrichiens, les Croates le font contre les Hongrois. La Croatie, quoique décorée du titre de royaume, est rattachée en fait à la Hongrie, dont le gouvernement l'administre en lui laissant une autonomie jugée insuffisante par les intéressés. Le « ban » ou gouverneur, en ce moment, est odieux au peuple croate, qui réclame, comme il l'a fait à plusieurs reprises, et à l'instar de ce que les Tchèques réclament pour la Bohème,

l'érection de la Croatie en royaume distinct, dépendant directement de l'empereur. Des meetings ont eu lieu en diverses villes pour protester contre le ban. Les Croates, dans cette campagne, ont été soutenus par les Dalmates et les Slovènes, leurs frères slaves du Sud. Les étudiants de ces nationalités se sont livrés à des démonstrations bruyantes. On a hué le drapeau hongrois. Aux griefs d'ordre patriotique se joignent des griefs financiers, la Hongrie faisant tomber sur la Croatie des charges fiscales qui, paraît-il, sont exagérées.

Jusqu'à présent, l'empereur d'Autriche a soutenu le ban de Croatie, comte Kuehn Hedervary. Il a refusé de recevoir les députés dalmates qui voulaient intercéder en faveur de la Croatie, donnant pour raison que la Dalmatie, faisant partie de l'Autriche, n'avait pas qualité pour intervenir dans une affaire qui regardait le roi de Hongrie. Curieuse situation, comme on le voit, que celle de ce monarque, obligé de jouer le rôle du maître Jacques de Molière, et de répondre aux gens : « Pardon, à qui parlez-vous, à l'empereur qui règne à Vienne, ou au roi qui règne à Budapest? »

On prétend, du reste, que l'opinion publique à Vienne est plutôt favorable aux Croates. La hauteur des Hongrois vis-à-vis de l'Autriche, et les difficultés qu'ils suscitent à celle-ci dans le règlement des affaires communes, portent les Autrichiens à voir d'un œil satisfait tout incident de nature à causer des embarras aux Magyars.

∴

Nous devons signaler en quelques mots une grève assez curieuse, et jusqu'ici unique en son genre, qui vient de se dérouler en Australie, dans l'État de Victoria.

Cet État est propriétaire de ses chemins de fer, et, par suite, les employés de ceux-ci sont de quasi-fonctionnaires. Cela ne les a pas empêchés de se mettre en grève dans les conditions suivantes. Le syndicat du chemin de fer voulait adhérer au Trade's Hall, sorte de Bourse du Travail, organisme en partie politique et citadelle de l'opposition au gouvernement. Celui-ci a contesté à ses ouvriers le droit de s'enrôler officiellement dans les cadres d'un parti qui lui fait la guerre. Les ouvriers, devant cette opposition, ont abandonné le travail.

La grève a échoué, mais il s'en dégage du moins ce fait instructif que la transformation des industries privées en services d'État ne met pas ceux-ci à l'abri des discordes sociales. La transformation de toute la société d'après les plans collectivistes aboutirait-elle, à ce point de vue, à des résultats meilleurs que ceux

auxquels vient d'aboutir le gouvernement de l'État de Victoria? Comme on fait la grève contre les patrons, on la ferait contre les « délégués », administrateurs, représentants de l'État-patron, bref, contre les « maîtres » quels qu'ils soient, fournis par l'organisation nouvelle, et l'ordre social, en définitive, ne s'en trouverait pas mieux.

Gabriel D'AZAMBUJA.

VIII. — BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Le Comte de Gobineau et l'aryanisme historique, par Ernest LEILLIÈRE. — Plon, Paris.

Le comte de Gobineau est un champion de *la Race*. La Race est, à ses yeux, constituée par un ensemble de qualités sincères, physiques ou morales, qui décide souverainement de la destinée des peuples qui lui appartiennent. Les Blancs ont reçu dès l'origine une série de dons qui les appellent aux plus hautes destinées, tandis que les Noirs et les Jaunes ont trouvé dans leurs berceaux toute une série de défauts et d'infériorités. La Providence a été ainsi pour les grandes divisions de l'humanité la fée bienfaisante ou malveillante des vieux contes. Telle qualité est *blanche,* tel défaut est *noir,* telle médiocrité est *jaune;* c'est ainsi, par exemple, que les civilisations jaunes sont pratiques et utilitaires, que les peuples nègres sont passionnés et lâches, tandis que « l'héroïsme en face de la souffrance et le mépris de la mort sont toujours et partout corrélatifs à la plus ou moins grande abondance de sang aryan dans les veines d'un peuple ». Si les Anglo-Saxons, ou, pour employer le terme plus large de Gobineau, les Germains, constituent à ses yeux le peuple supérieur et paraissent appelés à l'impérialisme, c'est parce qu'ils représentent le type aryan le plus pur de tout mélange, etc. Par une conséquence naturelle, l'action des milieux est négligeable.

Les lecteurs de la *Science sociale* savent à quel point tout cela est fantaisiste. Ils savent que les races, également douées à l'origine par le Créateur, se sont façonnées au gré des lois sociales que leur évolution a mises en jeu. En somme, leur valeur sociale, *au point de vue naturel*, est fonction de leur application plus ou moins intensive au travail, et du développement de la personnalité qui en est la conséquence pour l'individu. C'est ainsi que la sentence divine inscrite à la première page de la Genèse : « Tu mangeras ton pain à la sueur de ton front », se trouve être en même temps la loi du progrès pour l'humanité tout entière.

Avec un réel talent et une belle conscience qui n'exclut pas le

scepticisme à la mode, M. Seillière analyse et critique tous les ouvrages de Gobineau. Il y voit avec raison plus d'intuition poétique que de vraie philosophie. Mais il ne comprend pas assez le vide de la théorie fondamentale de son auteur. L'admiration, d'ailleurs inintéressée, des Allemands pour Gobineau paraît avoir hypnotisé M. Seillière, comme il arrive trop souvent. C'est ainsi sans doute qu'il a été conduit à étudier trop longuement un effort considérable à la vérité, mais au demeurant une œuvre médiocre.

P. Ch.

Trois pages de la vie catholique du cardinal Manning, par M. l'abbé Carty (Genève, Garin, 1903, in-8° de 110 pages).

Tel est le titre d'une brochure contenant les trois conférences prononcées par l'auteur à Genève, devant l'auditoire d'élite qui suit les conférences de Saint-Germain et du Casino de Saint-Pierre. Le sujet en est excellemment choisi en vue du public qu'il convient d'intéresser et d'instruire. Le rôle de Mgr Manning au concile du Vatican, l'idéal moral du cardinal Manning, le cardinal Manning et la Question sociale, trois sujets qui permettent de grouper, de la façon la plus heureuse, les principaux traits du caractère, des vertus de Manning et les anecdotes les plus saillantes de sa vie et de son ministère.

En parcourant ces pages, les lecteurs de la *Science sociale* y remarqueront, dans le type particulier du cardinal, quelques uns des caractères les plus notoires de l'Anglo-Saxon : le développement d'une personnalité qui ne cesse de croître, jusqu'à l'extrême vieillesse, la vigueur et la hardiesse dans l'exécution des actes aussitôt qu'on les a jugés nécessaires, l'emploi au service de la religion et de toutes les causes morales d'une splendide nature que l'éducation n'a point faussée et qui aborde les problèmes successifs avec une fraîcheur de perception et une saine naïveté de jugement qui permettent de découvrir les solutions les mieux appropriées à la rencontre et au moment. Sauf Wiseman, qui fut élevé hors d'Angleterre, les grands hommes de la Renaissance catholique sont aussi des Anglais de race, venus au catholicisme, et y trouvant l'emploi de leurs qualités natives et de celles qu'ils doivent à leur milieu éducateur.

P. B.

La morale et l'esprit laïque, par Eugène Tavernier. P. Lethielleux, Paris.

M. Tavernier, qui est journaliste et philosophe, consacre son volume à décrire le mouvement des idées morales depuis vingt-cinq années.

Il montre, par des exemples multipliés, l'abus qu'on fait de quelques notions comme celles de Nature, de Morale, de Conscience, de Devoir, de Raison, d'Idéal, de Liberté, de Justice, etc., réduites à des mots vides et creux.

Sous le titre *La Légende du maître d'école,* l'auteur résume l'œuvre de Jean Macé, de Paul Bert, de Jules Ferry, œuvre poursuivie au prix d'efforts acharnés et qui, après une longue période d'enthousiasme, entra, pour y rester, dans l'ère de la déception et de l'inquiétude. Il accumule les témoignages fournis par MM. Lichtenberger, Pécaut, Bonzon, Sabatier, Tarde, Buisson, Fouillée, Paul Janet, Lavisse, etc.

Après l'historique du banquet Berthelot, vient une étude de l'enseignement de la morale dans l'Université. M. Tavernier passe en revue les théories de M. le recteur Payot, le kantisme, la doctrine du doute, l'empirisme, la réduction de l'enseignement moral à des « attitudes » du maître ou à des procédés de déclamation.

Le système de M. Bourgeois, disséqué ici même par M. Demolins dans son article sur « L'illusion de la solidarité », l'éducation des jeunes filles (Fontenay et Sèvres); la morale socialiste, d'après Jaurès, Renard, Deville, Guesde, Fournière, Naquet, sont analysés et commentés.

M. Tavernier décrit l'évolution de ceux qui, pour se venger de leurs déceptions, ont passé de la conception libérale à la conception autoritaire. Il insiste sur l' « évangile » de M. Buisson.

A la fin du dernier chapitre, intitulé « la paille des mots et le grain des choses », M. Tavernier exprime l'espoir d'un retour au sens commun, qui nous délivrera de ce que l'auteur appelle le « fétichisme verbal » et la « contrefaçon pédagogique ».

Le Socialisme allemand et ses dernières évolutions, par M. l'abbé Winterer, député d'Alsace-Lorraine au Parlement allemand. Une brochure in-12 de 41 pages. — Lecoffre, Paris.

Cette courte brochure a pour but d'exposer, aussi brièvement et aussi clairement que possible, la situation de la doctrine socialiste en Allemagne. Elle montre comment le *marxisme* se dégagea du premier mouvement plus spécialement prussien inauguré par Lasalle, expose la doctrine de Karl Marx et les théories fondamentales de son système, signale les critiques récentes que le système a subies, surtout de la part de Bernstein, et enfin se termine par quelques considérations sur le parti socialiste allemand.

L'auteur est bref et clair. Son opuscule ne nous en paraît que plus utile pour ceux qui aiment à « se tenir au courant » sans trop d'efforts.

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME TRENTE-CINQUIÈME

LIVRAISON DE JANVIER 1903

Pages.

Questions du jour. — Que ferons-nous du Sahara? par M. **Gabriel d'Azambuja** 5

Histoire de la formation particulariste. — XXIX. Les grands peuples particularistes actuels. Le peuple anglais (*suite*), par M. **Henri de Tourville** 19

Notes sur la Lombardie, par M. **Félix Klein** 33

Les Phéaciens d'Homère à Ischia. — II. La terre des Phéaciens s'identifie avec Ischia par ses détails topographiques (*suite*), par M. **Ph. Champault** 51

Mouvement social. — I. Trop et pas assez de décentralisation, par M. **H. La Bourdonnière**. — II. Contre la dépopulation. — III. Les grèves en 1901. — IV. Syndicats féminins. — V. A propos de la crise de l'apprentissage. — VI. Coup d'œil sur les revues. — VII. A travers les faits récents, par M. **G. d'Azambuja**. — VIII. Bulletin bibliographique 73

LIVRAISON DE FÉVRIER 1903

Questions du jour. — L'indépendance des instituteurs, par M. **G. d'Azambuja** 97

Histoire de la formation particulariste. — XXX. Les grands peuples particularistes actuels. *La fondation des États-Unis*, par M. **Henri de Tourville** 107

La propriété foncière à Rome (*suite*), par M. **Paul Bureau** 126

Les Phéaciens d'Homère à Ischia. — III. Les Phéaciens sont des navigateurs commerçants, de nationalité phénicienne, par M. **Ph. Champault** 146

Mouvement social. — I. L'État exploiteur de mines, par M. **V. Muller**. — II. Dépenses et ressources. — III. Les idées du roi des Belges, par M. Charles Van Haecken. — IV. Coup d'œil sur les revues. — V. A travers les faits récents, par M. **G. d'Azambuja**. — VI. Bulletin bibliographique 163

LIVRAISON DE MARS 1903

Pages.

Discours prononcé aux funérailles de M. Henri de Tourville, par M. **E. Demolins** 186

Questions du jour. — Quelques réflexions à propos du conflit vénézuélien, par M. **Gabriel d'Azambuja** 189

Les Phéaciens d'Homère à Ischia. — IV. Les Phéniciens de Schérie font la traite en pays neufs, à la recherche des mines, par M. **Ph. Champault** 201

La « housing question » à Londres. — III. Les solutions offertes par l'initiative privée sous forme d'institutions philanthropiques, par M. **D. Alf. Agache** 220

La transformation économique de la Gascogne. — Un mouvement dans le sens de la spécialisation des cultures, par M. **J. Garas** 232

Mouvement social. — I. Hommage à M. Henri de Tourville. — II. La méthode d'observation appliquée au fait religieux, par P. B. — III. Paroles à méditer, par M. **V. Muller**. — IV. Feux de joie administratifs. — V. Un trait de mœurs chinoises. — VI. Les ouvriers d'art français en Amérique. — VII. Coup d'œil sur les revues. — VIII. A travers les faits récents, par M. **G. d'Azambuja**. — IX. Bulletin bibliographique 247

LIVRAISON D'AVRIL 1903

Henri de Tourville. — Discours prononcé dans l'église de Tourville le 9 mars 1903, par M. l'**Abbé Desmonts** 269

Questions du jour. — Les retours de la classe lettrée et libérale à la culture directe au cours du dernier siècle, par M. **Henri de Tourville** .. 273

Les décadents d'autrefois. — L'épuisement de la poésie grecque chez les « gens de lettres » d'Alexandrie, par M. **Gabriel d'Azambuja** 292

Les Phéaciens d'Homère à Ischia. — V. Suppléante du père de famille et du chef absents, l'épouse phéacienne gouverne le foyer et administre la Cité, par M. **Ph. Champault** 320

Mouvement social. — I. La fin d'une grève. — II. Le nouveau livre de M. de Seilhac. — III. Le développement du fonctionnarisme. — IV. Coup d'œil sur les revues. — V. Société de Science sociale. Nouveaux membres. — VI. A travers les faits récents, par M. **G. d'Azambuja**. — VII. Bulletin bibliographique 341

LIVRAISON DE MAI 1903

Questions du jour. — L'éducation rationnelle de la volonté et son emploi thérapeutique, à propos d'un livre récent, par M. **A. Dauprat** 357

Les Phéaciens d'Homère à Ischia. — VI. Les étrangers en contact avec le commerce phéacien : clients et concurrents, par M. **Ph. Champault**. 382

Le rôle des Pyrénées dans la formation du type gascon, par M. **J. Garas** 407

A propos d'un projet de pont, par M. **Gabriel d'Azambuja** 427

Pages

Mouvement social. — I. Les agréments d'un propriétaire résidant. Son influence et son utilité sociale, par le **baron de Vomécourt.** — II. Le peuple du Valais (par M. Louis Courthion). Préface de M. **Edmond Demolins.** — III. M. Millerand et l'évolution socialiste, par M. **H. La Bourdonnière.** — IV. Autour d'une tiare, par M. **S. B.** — V. Coup d'œil sur les revues. — VI. A travers les faits récents, par M. **Gabriel d'Azambuja.** — VII. Bulletin bibliographique..... 439

LIVRAISON DE JUIN 1903

Questions du jour — L'œuvre de Henri de Tourville, par M. **Paul Bureau**..... 465

Le plateau de l'Ardenne et les modifications sociales résultant des transports. — I. Le pays, sa nature, ses ressources, par M. **V. Muller**..... 497

Les Phéaciens d'Homère a Ischia. — VII. Les Eubéens à Schérie et les origines du Nostos, par M. **Ph. Champault**..... 515

Protestation d'un propriétaire résidant, par M. **M. Hervey**..... 539

Mouvement social. — I. Un livre sur les trusts, par M. **Paul de Rousiers.** — II. Le deficit et la réforme budgétaire. — III. La mutualité a l'usage de la noblesse. — IV. A propos des Slaves d'Amérique, lettre de M. **Pobedonotzef**, procureur du Saint-Synode russe. — V. Les maisons à Londres et à Paris. — VI. Coup d'œil sur les revues. — VII. A travers les faits récents, par M. **Gabriel d'Azambuja.** — **VIII. Bulletin bibliographique**..... 535

Table des matières du tome trente cinquième..... 562

Le Directeur Gérant : Edmond DEMOLINS.

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT ET Cie. — PARIS

LA

SCIENCE SOCIALE

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT ET Cie. — PARIS.

LA

SCIENCE SOCIALE

SUIVANT LA MÉTHODE D'OBSERVATION

Directeur : M. EDMOND DEMOLINS

18e Année. — Tome XXXVI

PARIS

BUREAUX DE LA REVUE

LIBRAIRIE DE FIRMIN-DIDOT ET Cie

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT, RUE JACOB, 56.

—

1903

QUESTIONS DU JOUR

UNE ÉCOLE
D'APPRENTIS IMPRIMEURS A LONDRES[1]

(SAINT-BRIDE FOUNDATION INSTITUTE)

I

Dans les dernières années du XIXe siècle, les conditions du travail dans les imprimeries ont été modifiées de fond en comble. Les causes de ces changements sont diverses : le goût public, stimulé par les innombrables spécimens étrangers que les relations internationales et les expositions ont répandus partout, s'est orienté définitivement vers la composition artistique ; la machine à composer a bouleversé les pratiques traditionnelles des typographes ; les machines à imprimer ont conquis la précision et la vitesse ; la photographie et les arts dérivés de la photographie se sont mêlés à tous les procédés d'impressions.

A ces constatations d'ordre technique et qui ont un caractère général, il faut ajouter quelques remarques économiques pour se faire une idée exacte des conditions actuelles de la profession d'imprimeur en France. Les imprimeurs étrangers, allemands,

(1) Communication faite au Congrès des Maîtres Imprimeurs, à Rennes.

américains, anglais, considérés dans leur ensemble, ont sur nous une avance de dix ans. Grâce à leur esprit d'initiative, grâce à leur intelligence des nécessités commerciales, grâce aux capitaux qui, dans leur pays, ne se refusent jamais aux entreprises industrielles pratiquement conduites, ils ont, dès la première heure, remplacé leur ancien outillage par un outillage perfectionné ; ils ont imprimé plus vite et à meilleur marché que nous ; ils ont tiré parti et profit des applications de la photographie à l'art de l'imprimeur. La clientèle va à eux ; ils nous disputent notre propre marché.

Ces observations ne sont pas nouvelles ; elles ont inspiré nombre d'imprimeurs français qui, eux aussi, s'appliquent à transformer leur outillage et qui, aujourd'hui, peuvent lutter contre leurs rivaux étrangers. Si la partie n'est pas encore égale, c'est qu'à ces questions d'ordre technique et d'ordre économique se mêle une question d'ordre social : le matériel de nos principales imprimeries est en voie de transformation ; mais notre personnel ouvrier, pris dans sa masse, et en dépit de louables efforts isolés, n'a pas sensiblement progressé. Il est, sans doute, excellent, mais il est routinier. On s'étonne d'autant plus de cette inertie qu'il est indiscutable que l'ouvrier français, particulièrement dans notre profession, est intelligent, laborieux, apte à devenir un praticien et un technicien hors de pair.

Quoi qu'il en soit, les ouvriers, dressés au goût nouveau et aux méthodes nouvelles, manquent chez nous. Nous pouvons, je le sais, en emprunter aux ateliers étrangers, mais, à quelque point de vue qu'on l'envisage, ce pis-aller provisoire n'est pas une solution. Nous sommes tous d'accord pour reconnaître que c'est à l'apprentissage que nous, patrons français, nous devons la demander.

Former des ouvriers qui, à la connaissance *pratique* de leur métier, joignent l'éducation *technique* professionnelle exigée par les conditions présentes de l'imprimerie en France, c'est la question de l'apprentissage. Elle n'est pas facile à résoudre. L'Union des Maîtres Imprimeurs, qui l'a soumise aux enquêtes les plus sérieuses, en cherche encore la solution.

Les patrons d'un côté, les ouvriers de l'autre, semblent s'être donné le mot pour la retarder.

Beaucoup de patrons, sous couleur de former des apprentis, ont simplement multiplié le nombre des « petites mains ». Ils ont pensé que les difficultés de la concurrence leur créaient une obligation de faire faire par des apprentis les travaux dont ils devraient payer plus cher l'exécution par des ouvriers émérites. Nous connaissons tous des imprimeries qui ne vivent que de l'exploitation systématique et presque exclusive des soi-disant apprentis. Ces imprimeries ont peut-être trouvé là un moyen de gagner de l'argent pendant un temps; elles ont sûrement trouvé le moyen de « gâcher les prix ». On peut dire avec certitude qu'elles ont, par ces pratiques, empêché le développement et l'ascension des ouvriers qu'elles emploient et enrayé le progrès de notre métier, sans compter que l'expérience déjoue ces calculs intéressés. Le patron a souvent à se repentir d'avoir trop poursuivi le bon marché de la main-d'œuvre. En offrant des salaires trop bas, il écarte de ses ateliers les ouvriers les meilleurs, fait ainsi une sélection à rebours et arrive à se constituer un personnel ouvrier inférieur qui travaille mal.

Ajoutez cette autre considération, que l'introduction des femmes dans les ateliers typographiques a détourné beaucoup de patrons du souci de constituer leur pépinière, je veux dire de former des apprentis pour renouveler leur personnel ouvrier. Il était naturel que les apprentis fussent employés aux travaux d'exécution facile et payés à bas prix. Du jour où ces « petites mains » ont été remplacées par les femmes, le patron n'ayant plus cet intérêt immédiat et terre à terre qui l'obligeait à se préoccuper de l'apprentissage, afin de s'assurer un personnel ouvrier au rabais, a supprimé, pour le personnel masculin, l'apprentissage et l'apprenti, et le personnel ouvrier d'élite ne se renouvelle plus.

Justement inquiets de cette déchéance de leur noble métier, quelques patrons, mieux inspirés, ont organisé des écoles d'apprentis dans leurs propres ateliers. C'était, à ne voir les choses que de loin, un moyen pratique de s'assurer le recrutement d'un

personnel choisi. L'événement n'a pas justifié ces prévisions. Dans ces écoles fermées, l'éducation professionnelle est donnée exclusivement par des ouvriers des maisons où elles sont établies. Qu'ils le veuillent ou non, ces ouvriers, choisis parmi les plus anciens de chaque maison, sont plus préoccupés de dresser leurs élèves aux habitudes de travail de leur atelier que de les initier aux méthodes nouvelles ou de favoriser le progrès général du métier. Cette conception un peu étroite de l'apprentissage a fait ses preuves d'insuffisance.

En tout cas, au point de vue professionnel, les deux systèmes que je viens d'esquisser ont eu des conséquences déplorables sur lesquelles ce n'est pas ici le lieu d'insister.

Les ouvriers n'ont pas eu, sur ce sujet, des vues plus justes. Les plus habiles gardent jalousement leurs tours de mains. D'autres, par dédain des nouveautés qui bouleversaient de vieilles habitudes, ou par crainte de se voir supplantés ou « concurrencés », se sont refusés et se refusent obstinément à rien apprendre ou à rien enseigner.

Enfin, les apprentis eux-mêmes ont paralysé toutes les bonnes volontés des patrons à leur endroit. A peine au courant des rudiments de leur métier, sans se rendre compte qu'ils ont un intérêt capital à témoigner leur attachement à une maison dont ils sont devenus les familiers, sans considérer que leur éducation a parfois coûté cher à leur patron, et au mépris des engagements pris en leur nom par les parents, ils se sont donné le genre de « lâcher l'atelier » auxquels ils doivent leur instruction professionnelle.

Quant aux écoles d'apprentissage plus ou moins officielles qu'on a tenté d'établir en France, elles n'ont donné, pour des raisons que vous savez, que des résultats insignifiants ou fâcheux.

Toutes ces difficultés, tous ces insuccès, nul de nous ne les ignore.

Aussi bien pour mon instruction personnelle que dans l'intérêt collectif de notre corporation, j'ai voulu savoir si on a résolu et comment on a résolu le problème de l'apprentissage

à l'étranger. J'ai poursuivi une longue enquête en Allemagne et en Angleterre. Je veux vous faire connaître ce que j'ai vu à Londres où fonctionne une sérieuse école d'apprentis imprimeurs. On l'appelle l'*Institut de la fondation Saint-Bride*.

II

L'Institut de la fondation Saint-Bride est une des curiosités de Londres. On ne trouverait pas, dans le monde entier, un autre établissement qui puisse lui être comparé. C'est à la fois une école professionnelle et une institution sociale de bien public qui a été créée par l'initiative privée, qui vit de ses seules ressources, dont les revenus sont appliqués à d'incessantes améliorations dans l'intérêt général, qui se développe par sa valeur propre, qui s'administre elle-même dans l'indépendance la plus complète des pouvoirs officiels.

L'Institut de la fondation Saint-Bride donne un enseignement professionnel qui est entièrement et exclusivement consacré à l'imprimerie. Il mérite bien son nom d'Institut *monotechnique*.

Tous les efforts de son comité de direction (*Board of management*) tendent à donner aux apprentis imprimeurs que l'Institut reçoit, une éducation théorique et pratique complète. Ces hautes visées, d'ailleurs pratiquement réalisées, ont fait de Saint-Bride la première école d'imprimerie d'Angleterre.

Ainsi se trouve marqué le caractère général de la fondation en même temps que son but précis et pratique. Il n'est pas sans intérêt de savoir comment et dans quelles circonstances l'Institut a été créé.

Il était autrefois d'usage courant, en Angleterre, pour les hommes et pour les femmes riches, de faire don, de leur vivant ou après leur mort, aux églises, fabriques ou paroisses, de propriétés foncières, de valeurs mobilières en titres ou en argent. Les biens attribués de cette façon étaient destinés, dans l'esprit des bienfaiteurs, ou suivant leur expresse volonté, à des œuvres d'intérêt général pour les paroisses, à pourvoir aux frais du culte,

à l'entretien des édifices paroissiaux. Souvent aussi, le legs ou la donation avait une destination déterminée, plus précisément charitable : les revenus en devaient être employés en pensions pour des habitants de la paroisse âgés ou infirmes, en secours dans les cas graves de maladie ou dans les accidents.

Telles ont été, à quelques variantes près, les conditions dans lesquelles des propriétés de grande valeur ou des sommes importantes ont été laissées aux fabriques de la Cité de Londres. Quelques-uns de ces legs, authentiquement constatés, sont antérieurs à l'an 1500.

Depuis ce temps lointain, les mœurs publiques et la situation de Londres ont subi de grands changements.

Toutes les paroisses ne sont plus, comme autrefois, riches en fidèles; on en trouve maintenant dans la Cité qui sont dépourvues de paroissiens « résidants ». Le développement des affaires et une nouvelle conception de la vie pratique ont fait qu'aujourd'hui il n'y a plus guère, dans les maisons de la Cité, que des ateliers et des bureaux (offices). Les hommes d'affaires et les ouvriers n'y passent que les heures de la journée consacrées au travail; eux et leurs familles, c'est-à-dire à peu près toute la population, ont émigré dans la banlieue de Londres où ils vivent dans de meilleures conditions d'hygiène, d'économie et de moralité. Les personnes âgées ou infirmes sont aujourd'hui très rares dans la Cité.

A un changement si radical dans les mœurs et le mode d'existence de la population de la Cité de Londres n'a pas correspondu une diminution dans la valeur des propriétés léguées aux paroisses : loin de là! Cette valeur s'est considérablement accrue par la suite des années. Cette plus-value n'a fait que compliquer les choses. D'un côté, les bénéficiaires des fondations avaient disparu; de l'autre côté, les biens attribués à ces fondations étant, par leur destination même, inaliénables, il était devenu presque impossible de réaliser les œuvres en vue desquelles ces biens ou cet argent avaient été légués. Trop de richesses, plus de paroissiens à en faire bénéficier! Cette situation accumula entre les mains des fabriques des valeurs énor-

mes — valeurs inemployées! La question prenait une telle importance que le Parlement dut s'en occuper.

En 1883, un « Act » fut voté, connu sous le nom de « City of London parochial Charities Act », lequel précisait et confirmait certains règlements votés à des époques antérieures et qui s'appliquaient à quelques paroisses spéciales.

Cette loi décidait que l'on formerait une masse des biens de toutes les paroisses, puis, que l'on répartirait cette masse entre un petit nombre de paroisses co-partageantes qui pourraient alors, libres de « préoccupations de clocher », entreprendre, au bénéfice de la Cité entière, des œuvres d'utilité générale. En conséquence, toutes les charges et tous les bénéfices furent divisés entre les trois paroisses de Cripplegate, de Bishopsgate et de Saint-Bride. A la suite de ce partage, ces trois paroisses résolurent de fonder, avec les richesses que la loi leur attribuait, chacune dans son district, des institutions ayant un caractère d'intérêt public.

C'est en vertu d'une résolution datée du 23 février 1891, que la fabrique de Saint-Bride se proposa de construire le « Saint-Bride foundation Institute ». Une assemblée générale de tous les patentés envisagea les besoins du district. Après examen et discussion, il fut décidé que l'Institut comprendrait une piscine, un gymnase, une bibliothèque, un salon de lecture et un établissement de bains chauds. L'éducation physique, les cultures intellectuelles, l'hygiène avaient chacune leur part dans cette intelligente et pratique résolution.

Il fallait assurer l'administration de la fondation nouvelle : l'assemblée nomma un Comité de direction. Inspirée par un sentiment de reconnaissance et de respect des droits acquis, elle voulut que dans ce Comité de direction fussent représentées les diverses institutions existantes qui avaient bénéficié des legs originaux : la fabrique, l'église, le collège de Sion. Pour rester dans l'esprit des donateurs et pour marquer le caractère pratique qu'elle entendait donner à l'organisation nouvelle, elle pria le « Central Governing Body of the Miscellaneous Charities » et « The Technical Education Board » de désigner

des délégués qu'elle mit au nombre des membres du Comité de direction.

Comme on le voit, ce Comité est un corps public. Ses membres sont, par périodes, soumis à la réélection. Le caractère public de cette organisation explique comment il se fait que l'Institut fut consacré à une œuvre sociale et d'intérêt général.

Cette première création fut loin d'absorber tous les revenus de la fondation. Le Comité de direction, redoutant de voir s'accumuler en ses mains des richesses sans emploi, chercha à quel usage pratique les appliquer. Il s'avisa que le quartier de la Cité de Londres où se trouve compris l'Institut Saint-Bride, groupe presque toutes les imprimeries de la ville, les bureaux de presque tous les grands journaux et revues. Cette considération lui fit penser qu'il serait d'un grand intérêt général d'augmenter les premiers services de l'Institut et de consacrer une partie importante des ressources à l'éducation professionnelle des imprimeurs. Un succès inespéré a répondu à ces judicieuses prévisions.

Il fut convenu que la nouvelle institution serait une école d'apprentis imprimeurs. Elle forme des compositeurs, des conducteurs de machines, des pressiers et des imprimeurs lithographes. Toutes les connaissances techniques utiles dans une imprimerie sont données aux élèves, mais l'enseignement de la théorie n'y vient que comme le complément et le couronnement de la pratique qui fait l'objet principal des cours.

Pour les travaux pratiques, l'affluence des élèves est devenue telle que les locaux, pourtant vastes, sont aujourd'hui insuffisants.

Tout élève qui demande à entrer à l'Institut Saint-Bride doit rédiger une demande d'admission et répondre à un questionnaire.

Les classes de typographie et de lithographie sont organisées en vue de donner une instruction théorique et pratique aux compositeurs, conducteurs-typographes, pressiers et conducteurs-lithographes, et de leur procurer les connaissances techniques qu'il leur serait impossible d'acquérir à l'atelier. Cette

instruction n'est pas donnée pour remplacer la formation technique qui ne peut être acquise qu'à l'atelier; elle est destinée à compléter cette formation.

L'école d'imprimerie typographique occupe une superficie de 6.400 mètres carrés, y compris une salle de lecture qui peut contenir 120 personnes : le tout aéré avec soin et éclairé à l'électricité.

Comme instruments de travail : 200 fontes de caractères de labeur et de fantaisie, une linotype, une Century double carré, une Bremner double carré, une presse à bras carré, une presse à pédale 25 × 20. Les machines sont mues par l'électricité. On y compte aussi tous les outils ou appareils utiles pour la pratique des métiers de compositeur et de conducteur.

Les cours sont divisés en élémentaire, moyen et supérieur. On y démontre aux apprentis et aux ouvriers et on leur fait pratiquer tous les détails de leur profession.

Les cours pour les apprentis de 16 à 18 ans ont lieu le vendredi soir, de 7 h. 30 à 9 h. 30 et le jeudi après-midi, de 5 h. à 7 h. Ces cours sont tout élémentaires; on y enseigne les rudiments de la composition.

Les classes pour les compositeurs au-dessus de 18 ans ont lieu les lundi et mardi, de 7 h. 30 à 9 h. 30. Ce cours est destiné à procurer aux élèves une connaissance générale de tout ce que peut avoir à faire un ouvrier. Il doit être suivi concurremment avec les cours de langue, de science et d'histoire de l'art.

Parallèlement à ces classes, des cours pratiques ont lieu les lundi, mardi, mercredi et jeudi, de 7 h. 30 à 9 h. 30, auxquels les élèves des cours moyen et supérieur peuvent assister. Tout élève qui manque les classes théoriques et pratiques deux fois de suite est rayé.

L'enseignement donné dans ce cours moyen est si développé qu'il est impossible à un apprenti au-dessous de 18 ans de se préparer en une seule année scolaire aux examens qui le terminent.

Le cours supérieur est spécialement destiné aux élèves qui ont obtenu un certificat dans la section précédente. L'enseigne-

ment y prend un caractère élevé. Toutes facilités sont procurées aux élèves pour visiter des fabriques de papier, des fonderies, des clicheries, des imprimeries, des ateliers de photogravure. Les cours ont lieu le jeudi soir, de 7 h. 30 à 9 h. 30, à partir du 3 octobre.

La classe de linotype est ouverte à tous ceux qui fréquentent régulièrement les trois classes sus-mentionnées. Enseignement théorique et pratique sur les principes de la composition à la machine. Une linotype est installée dans la salle de composition Cours d'une demi-heure, par groupes, de 7 h. à 9 h., le lundi et le jeudi. Même sanction que plus haut pour les élèves absents deux fois.

La classe des conducteurs est destinée à l'instruction des ouvriers travaillant à la machine. Grâce aux machines de démonstration, les élèves sont dressés aux travaux d'impression typographique les plus délicats et, tout spécialement, au tirage des clichés en trois couleurs. L'attention des élèves est appelée sur l'intérêt et l'importance de cet enseignement.

Le cours élémentaire, réduit aux éléments essentiels, porte sur les travaux généraux d'une imprimerie : il convient aux apprentis de 16 à 18 ans. Jeudi, de 5 h. à 7 h.

Le cours supérieur est destiné aux apprentis et ouvriers au-dessus de 18 ans ou à ceux qui ont passé l'examen de sortie de la classe élémentaire. La plus grande partie du temps est consacrée aux travaux pratiques. Jeudi et vendredi soir, de 7 h. 30 à 9 h. 30.

Les apprentis compositeurs, conducteurs, lithographes, de 16 ans au moins, qui travaillent actuellement dans une des branches de la profession, peuvent être reçus comme élèves. On conseille aux apprentis de moins de 16 ans de continuer, dans les écoles du soir, leurs études d'arithmétique, de grammaire, de rédaction, de dessin à main levée, de dessin linéaire, de machines et de chimie afin d'être en mesure de passer les examens d'admission à l'école technique. Les postulants qui se présentent pour la première fois doivent avoir une instruction élémentaire satisfaisante. Si le Comité estime leur instruction insuffisante, il ajourne leur admission.

Vous avez remarqué que les classes comprennent trois divisions qui correspondent aux aptitudes des élèves : *a*) élémentaire; *b*) moyenne; *c*) supérieure. Les élèves, cela va sans dire, ne passent d'une division dans une division plus élevée qu'après avoir donné des preuves de leurs capacités dans les examens. Cette règle est moins strictement observée dans les cours pratiques qui sont fréquentés par un grand nombre d'adultes intelligents désireux de s'initier aux progrès de leur métier. Vous avez noté aussi que les conducteurs ont des classes tout à fait séparées, soit dans le cours élémentaire, soit dans le cours supérieur. Il ne vous a pas échappé que des cours spéciaux ont lieu pendant les heures de travail de l'après-midi, dans chacune des sections : composition, conduite des machines, lithographie. Vous vous demandez si ces cours sont suivis, et, s'ils le sont, vous les considérez comme une cause de trouble pour les ateliers, puisqu'il est bien entendu que les élèves qui y assistent doivent être employés dans une imprimerie. Eh bien! ces cours sont assidûment suivis par les apprentis de 16 à 18 ans, et l'on s'arrange dans les ateliers pour que les jeunes gens qu'ils intéressent n'en perdent pas le bénéfice.

Il ne vous a pas échappé que le règlement oblige les élèves à payer une faible cotisation. Ce n'est pas, comme on pourrait le croire, en vue d'augmenter les ressources de l'Institut, qui sont considérables. Avec un sens avisé des conditions de la vie pratique, en apparence les plus insignifiantes, avec une connaissance pénétrante des ressorts de l'âme humaine, le Comité exige cette rétribution minime des apprentis dans la pensée qu'ils seront portés à ne pas négliger des leçons et des avantages qui leur coûtent quelque chose et pour lesquels ils paient de leur poche. L'événement donne raison à ces vues du Comité. Un jeune apprenti de l'Institut auquel je demandais s'il fréquentait assidûment la bibliothèque et le gymnase, me répondit gravement : « Je paie assez cher pour n'y pas manquer. »

Les professeurs sont recrutés parmi les nombreux ouvriers des ateliers de Londres. Ils sont choisis par l'administrateur de l'Ins-

titut sur leur réputation établie d'ouvriers hors ligne et sur preuves faites. Ils reçoivent des maisons dans lesquelles ils sont employés l'autorisation de quitter leur travail les après-midi où ils ont des cours, pour diriger leurs classes. Pour un cours d'une heure, l'Institut les « honore » d'une livre. C'est une préoccupation judicieuse de ne choisir les maîtres de l'école que parmi des ouvriers employés au lieu de les recruter parmi les amateurs de la profession ou les ouvriers en disponibilité. L'obligation pour ces professeurs, qui sont des praticiens, d'approfondir davantage et la pratique et la théorie de leur art pour les enseigner congrûment aux élèves, a pour effet d'augmenter leur valeur professionnelle, et tout le métier profite de ces progrès.

On voit, par les menus faits que je relève en courant, que les patrons et les ouvriers des imprimeries de Londres font cause commune avec l'Institut Saint-Bride. C'est un point sur lequel il faut appuyer.

En effet, les patrons imprimeurs considèrent aujourd'hui d'un bon œil l'enseignement technique donné par l'Institut. Vous en avez eu la preuve dans les facilités qu'ils donnent aux ouvriers qui y professent, aux apprentis qui le fréquentent. J'ajoute que la plupart paient aux apprentis les heures de l'après-midi passées à l'École. Ils rendent autant de services qu'il est possible de leur en demander pour la distribution des prospectus et avis concernant les cours de l'Institut. C'est strictement à ces manifestations de bonne volonté que se réduisent les interventions personnelles des patrons dans la direction et la marche de l'École. Il n'y a pas de danger qu'elles deviennent plus envahissantes, tant l'Institut a soin de garder son indépendance. Il ne demande aux patrons nuls subsides, mais il accepte avec reconnaissance de l'Association des patrons imprimeurs les 100 francs de prix qu'elle offre chaque année pour la distribution des récompenses.

Quoique aussi discret en apparence que celui des patrons, le rôle des ouvriers dans la marche et le développement de l'Institut Saint-Bride est bien plus effectif. Et c'est à leur louange

que je fais cette constatation. Ils témoignent, par l'intérêt actif qu'ils portent à toutes les manifestations de la vie de l'École, du souci qu'ils ont de voir et de faire progresser leur métier.

Les différents bureaux des Trade-Unions reçoivent de grandes quantités d'imprimés concernant les cours théoriques et pratiques et s'emploient avec zèle à les faire tenir à tous ceux qu'ils peuvent intéresser. L'Union ne s'en tient pas à cette intervention indirecte. Elle veille à ce que l'administration de l'Institut ne mésuse pas de son omnipotence pour recevoir des élèves qui ne seraient pas apprentis imprimeurs — c'est-à-dire des élèves qui n'ont pas fait deux ans d'apprentissage dans un atelier d'imprimerie — ou des gens qui ne se rattachent que peu ou point à l'industrie de l'imprimerie — des « sarrasins ». Ainsi se trouvent protégés contre les intrusions perturbatrices les intérêts généraux de la corporation.

Cette surveillance des Trade-Unions, qui n'a jamais eu l'occasion de se signaler par un acte extérieur, a, de plus, une influence salutaire sur la direction des études : elle a obligé l'Institut à restreindre l'enseignement technique à une instruction complémentaire de celle que les apprentis reçoivent à l'atelier, au lieu d'être une école suppléant l'atelier.

En fait, et sans qu'il y paraisse, ce sont les Trade-Unions qui choisissent et désignent les professeurs. Elles n'interviennent pas d'une manière officielle dans ces nominations; mais, comme toute l'élite intellectuelle des ouvriers imprimeurs est affiliée à leurs sections, il se trouve qu'à toute place vacante dans le corps professoral de l'Institut, c'est un unioniste qui bouche le trou.

Inutile d'ajouter que les Trade-Unions ne contribuent en aucune façon aux charges financières de l'Institut Saint-Bride. A l'exemple des patrons, l'Association des protes attribue quelques prix en argent pour les concours entre élèves.

Il faut louer les Unions de s'être rendu compte de l'intérêt qu'il y avait pour elles à s'emparer discrètement d'une organisation que les circonstances avaient préparée sans leur concours, pour en faire délibérément et sans bourse délier un instrument

d'éducation professionnelle et de perfectionnement technique. Sans y être visibles, elles sont aujourd'hui dans la place; c'est leur esprit qui règne. La discrétion de leur surveillance, l'anonymat de leurs interventions, l'habileté tenace, quoique dissimulée, qu'elles ont mises à orienter l'École vers un enseignement pratique et progressif dont la profession tout entière bénéficie chaque jour, témoignent de la sagesse et de la hauteur de vues de ceux qui ont préparé cette prise de possession réelle, sinon apparente.

Je n'ai plus que quelques traits à relever : ils portent avec eux leur enseignement. S'il est exact que les étudiants sont, pour la plus grande partie, de jeunes apprentis, il faut noter que, dans le nombre, on compte aussi beaucoup d'adultes qui viennent se mettre au courant des derniers progrès de leur métier et dont l'âge moyen était de 46 ans, pendant l'exercice 1901-02. Dans la session 1901-02, l'Institut a donné son enseignement à 367 élèves dont 252 apprentis et 105 adultes. Parmi les 252 apprentis, 57 ont suivi les cours de l'après-midi. Ceux-ci étaient envoyés aux cours par leurs patrons, et, dans presque tous les cas, comme je l'ai marqué plus haut, leur temps a été payé pendant qu'ils suivaient les classes.

Tant de dévouement au bien public de la part des fondateurs de l'Institut, de bonne volonté de la part des patrons, d'intelligence de la part des ouvriers n'ont pas encore donné tous les fruits qu'on en attend. Le nombre des élèves est bien petit en comparaison du grand nombre de jeunes gens et d'adultes employés dans l'imprimerie en Angleterre. On y compte, d'après le dernier recensement :

a) Jeunes gens au-dessous de 20 ans	7.758
b) Adultes	30.618
Ensemble	38.376

De ces chiffres, il faut conclure que l'Institut ne donne l'enseignement professionnel qu'à environ 1 %, par an, des ouvriers.

En revanche, il convient de remarquer qu'en ce qui concerne la typographie, l'enseignement a été porté à un degré de perfec-

tion qu'il est presque impossible de dépasser. Les résultats de cet enseignement sont des plus satisfaisants, nombre d'élèves ayant suivi les cours pendant quatre ans. La plupart de ceux qui ont suivi les cours complets occupent les situations les meilleures ou les plus élevées dans les ateliers de composition et de tirages.

III

On peut tirer, des faits que je viens de vous exposer, quelques conclusions particulières et purement techniques qui n'échappent à aucun de vous : elles sortent des faits eux-mêmes. Je n'insiste pas. Mais cette enquête m'a conduit à quelques conclusions d'une portée plus générale que je voudrais mettre brièvement en lumière. Voici la première :

A l'encontre de ce qui se fait chez nous, dans les essais d'écoles d'apprentissage que nous avons tentés, *il est indispensable que l'école soit suivie en même temps que l'atelier.* Cette loi, d'une application générale en Angleterre et aux États-Unis, est surabondamment démontrée par l'expérience. Ce qui lui donne une évidence décisive, c'est qu'elle est fondée sur une raison psychologique, sur les exigences mêmes de l'âme humaine. En effet, sauf les cas exceptionnels de dilettantisme, l'homme ne prend bien intérêt à s'instruire que de ce qu'il pratique pour le besoin de son existence. Une école d'apprentissage ne peut avoir d'utilité et ne peut donner tout son effet que si elle est fréquentée par des enfants qui travaillent à l'atelier. Mais y a-t-il moyen, chez nous, avec l'exagération des heures de présence à l'atelier, de faire une part de temps à l'école professionnelle, sans aller droit à un surmenage stérile et funeste? — Quoi qu'il en soit, il faut bien nous mettre en tête qu'on ne peut perfectionner des ouvriers dans les arts modernes sans qu'un enseignement scientifique accompagne la pratique du métier, et que cet enseignement est impossible sans une limitation de la dépense du temps à l'atelier.

Une seconde conclusion est celle-ci : il faut qu'avec nos voisins d'outre-Manche, nous nous pénétrions de cette vérité qu'*il n'y a*

pas de solution à la question du travail dans une autre voie que celle du développement des capacités dans la classe ouvrière. Quel est celui d'entre nous qui ne serait heureux d'avoir affaire à des ouvriers plus entendus dans le métier et dans l'organisation de leur existence? Quels gâcheurs de travail, souvent! et comme ils s'arrangent mal dans le détail de leur vie! Routine et imprévoyance : c'est toute la fameuse question ouvrière!

Troisième conclusion : les ouvriers anglais, comme il ressort des faits que je vous ai exposés, n'attendent la solution de la question ouvrière que d'eux-mêmes. Leurs associations, comme les Trade-Unions, entendent qu'aucun progrès dans le métier, aucune amélioration dans la situation matérielle, morale ou sociale des ouvriers, ne se fassent sans qu'elles participent de toutes leurs forces à la préparation des avantages qui en doivent résulter. Une institution est-elle fondée en faveur des ouvriers? Avec un vif sentiment de leurs responsabilités et de leur dignité, ils veulent en avoir la direction et être les seuls artisans de leur propre ascension.

Et, pour finir par une conclusion pratique, j'ajoute qu'il convient aux patrons français de favoriser l'entente professionnelle sérieuse des ouvriers entre eux pour la solution de toutes les questions qui intéressent le progrès technique et moral de leur profession. Montrons-leur des exemples comme celui de Saint-Bride et encourageons dans le même sens toutes les initiatives intelligentes.

P. Prieur.

LE PLATEAU DE L'ARDENNE

ET LES

MODIFICATIONS SOCIALES RÉSULTANT DES TRANSPORTS

II

LE LIEU ET SON APPROPRIATION (1)

Sur cette scène, dont nous connaissons maintenant les premiers éléments et dont nous comprenons l'agencement, nous pouvons introduire l'homme.

Où aurait bien pu se fixer celui que, hier ou jadis, les circonstances auraient forcé à chercher en Ardenne ses moyens d'existence?

Certes ce n'eût été, en général, ni dans les vallées ni sur les sommets dénudés. Mais ces plis du plateau entre deux landes, non loin de la forêt, et qui offraient, avec un faible abri contre les vents, des herbages arrosés par un filet d'eau, ne présentaient-ils pas, en dépit de la médiocrité de leurs productions, les emplacements les plus favorables à son installation? C'est là, en effet, que nous apercevons la plupart des villages.

Or, tandis que nous en prenons le chemin, suivons, par la

(1) Voir la livraison précédente.

pensée, la famille nouvellement arrivée en ces lieux et demandons-nous quel parti elle pourrait en tirer pour sa subsistance?

Pourrait-elle y vivre de l'art pastoral?

Sans doute, le vallon est tout indiqué pour le pâturage des troupeaux. Mais, par suite de l'humidité qu'entretient l'imperméabilité du sol, le gazon y est envahi par des plantes adventices si nombreuses que le bétail refuse d'y prendre sa nourriture. Il faut d'abord améliorer ces fonds en assurant, par des canaux, l'écoulement régulier des eaux, pour les rendre vraiment productifs et utilisables. Je sais bien que, bordant la prairie fangeuse, s'étendent de part et d'autre des landes immenses. Mais, si elles sont vastes, elles sont aussi fort pauvres. Les herbes, qui croissent entre les genêts et les bruyères, y sont cachées et presque étouffées sous le couvert serré de ces buissons, dont la pâture est nuisible au gros bétail. Il suffit, il est vrai, d'arracher ces plantes, d'y mettre le feu et d'en répandre les cendres, pour que le sol s'engazonne spontanément et fournisse, durant quatre ou cinq années, un maigre pâturage. Mais ce simple travail, tout comme le précédent, constitue déjà un aménagement du sol, un commencement de mise en valeur, de culture, en d'autres termes.

Si, reculant devant les efforts que comportent ces nécessités ou devant la difficulté de conserver du bétail dans un pays aussi pauvre, le nouveau venu se rejetait sur la chasse et la pêche, n'y trouverait-il pas, plus aisément peut-être, des moyens d'existence suffisants?

Il le semble, à première vue. On sait, en effet, que l'Ardenne abonde en gibier. Laissons de côté les animaux ordinaires, lièvres, lapins etc., et signalons seulement le cerf, le chevreuil et le sanglier, habitants de ses forêts, la gélinotte et le coq de bruyère, qui gîtent sur ses plateaux. Autrefois, la contrée était plus peuplée encore et abritait probablement plus d'une espèce aujourd'hui disparue. C'est ainsi qu'au sixième siècle, le poète Fortunat signale la chasse qu'on y faisait à l'auroch. On y

rencontrait même alors, d'après certains auteurs (1), l'ours, l'élan, l'urus et l'âne sauvage. Quoi qu'il en soit, depuis l'époque des Carolingiens jusqu'à nos jours, l'Ardenne n'a cessé d'attirer les disciples de Nemrod et, durant des siècles, elle ne fut guère connue au dehors et signalée dans les écrits, que pour ses produits de vénerie. A l'heure actuelle même, c'est une des rares contrées où la chasse à courre soit encore pratiquée d'une façon régulière et continue (2). Enfin, des bêtes sauvages, vivant elles aussi de la chasse, comme le loup, le renard, la martre, la belette, le loir et le grand-duc (3), depuis longtemps repoussés, pour la plupart, des régions voisines, ont trouvé, en Ardenne, une retraite suffisamment pourvue.

Quant à la pêche, jusqu'en ces dernières années, où l'affluence des amateurs et souvent aussi l'apparition d'épidémies, — comme ce fut le cas pour les écrevisses — ont singulièrement réduit son rendement, elle était assurée jadis par l'abondance des poissons qui remontaient ses moindres ruisseaux et au premier rang desquels il faut citer des truites renommées (4).

Tous ces produits des bois et des eaux peuvent sans doute procurer d'abondantes captures aux seigneurs et aux riches, qui, de tout temps — mais pour peu de temps, en somme, et en petit nombre d'ailleurs — sont venus chercher en Ardenne un délassement ou un plaisir; ils ont même pu — autrefois surtout — fournir des ressources *accessoires* aux gens du pays; mais ils seraient bien *insuffisants, à eux seuls, pour faire vivre, d'une façon régulière, permanente, continue, une population* un peu importante. L'appauvrissement rapide des rivières ardennaises, à partir du jour où les touristes amenés par les chemins de fer ont pu s'adonner, durant les quelques semaines des vacances, au plaisir peu destructif cependant de la pêche à la ligne,

(1) Voyez Parent, *Patria Belgica*, t. I, p. 288.

(2) A Vielsalm, où elle a lieu tous les deux jours.

(3) Vivien de Saint-Martin, v° *Luxembourg;* et Houzeau, *loc. cit.*, p. 235 à 243.

(4) Ajoutons-y, d'après Bellet (*Belgique pittoresque*, p. 438), le brochet — plutôt rare — l'anguille, le poisson blanc, la perche, la tanche et l'ombre.

montre assez que tous les poissons de leurs eaux ne pourraient figurer dans l'alimentation des habitants que comme un appoint secondaire. En serait-il autrement pour le gibier de poil et de plume? Que l'on jette, si l'on en doute, un rapide coup d'œil sur les pays de chasse par excellence, sur ces belles et immenses forêts équatoriales où, sous un climat très chaud et humide, éminemment favorable à la multiplication des êtres et à leur conservation, abondent, avec les animaux de toutes sortes, des plantes et des fruits multiples propres à la nourriture de l'homme. Les populations indiennes ou nègres, qui y demandent à la chasse leurs moyens d'existence, sont, on le sait, tombées au dernier degré de l'abaissement et de la misère. Sous l'action de la faim, elles sont forcées à de fréquentes migrations où elles abandonnent vieillards et malades; souvent même elles se voient poussées à des luttes féroces dont la chair humaine est l'unique enjeu. Et, malgré la répulsion invincible qu'elles éprouvent pour la culture, elles n'échappent cependant pas, sur le continent africain, à la nécessité de travailler le sol (1). Comment dès lors, dans une région septentrionale, plutôt froide, pauvre, relativement peu étendue et absolument dépourvue de plantes fructifères, serait-il possible de vivre exclusivement d'un gibier qu'on ne peut plus du reste estimer abondant, si, au lieu de comparer l'Ardenne avec les régions voisines, on la met en parallèle — comme cela doit se faire en pareil cas — avec les territoires de chasse. L'essayât-on, il n'en faudrait pas moins, sous peine d'être condamné à disparaître bientôt, chercher en même temps ailleurs des ressources plus importantes et mieux assurées.

Ces ressources, on ne les trouverait certes pas dans l'exploitation industrielle des forêts. Car loin de fournir directement des aliments, celle-ci implique l'existence préalable de travaux agricoles assez productifs pour nourrir, non seulement les cultivateurs, mais aussi les travailleurs du bois. Au surplus,

(1) Voyez sur ces questions : de Préville, *Les Sociétés africaines*, et Demolins dans la *Science sociale*, t. I, p. 212.

à supposer même qu'il fût possible d'établir d'emblée semblable industrie, encore ne serait-elle rémunératrice, et par conséquent viable, qu'à la condition de fournir au commerce des matières premières ou des produits fabriqués, assez recherchés pour faire l'objet d'un trafic avantageux. Or ce que nous savons des forêts ardennaises exclut assez cette possibilité. Le hêtre, le plus beau de leurs arbres, n'a guère été employé autrefois que comme bois de chauffage. Aussi, jusqu'au milieu du dix-neuvième siècle, voyons-nous exploiter ces forêts en vue du combustible seulement (1), si nous exceptons toutefois le bois d'œuvre qu'en retiraient les riverains, en même temps que leur affouage. Certes, elles devaient assurer par là d'importantes subventions à la famille ouvrière; mais celle-ci ne pouvait réellement en profiter que si elle tirait ses moyens d'existence d'un autre genre de travail, disons mieux, d'un travail de sédentaire, de la culture en définitive.

L'étude des produits du sous-sol (2), qui ne présentent pas

(1) Lévêque de la Basse-Mouturie, *Itinéraire dans le Luxembourg*, p. 7.

(2) On trouvait, en effet, et on trouve encore des minerais de plomb, d'antimoine, de cuivre pyriteux, de manganèse et surtout de fer en plusieurs points du pays. (Voir pour plus de détails : Houzeau, *loc. cit.*, p. 173; Bockholtz, dans les *Communes luxembourgeoises*, t. I, p. 183; et Cornet dans la *Patria Belgica*.) Mais leur teneur en métal est excessivement faible — elle ne dépasse pas 28 % pour le fer — et les mines, peu importantes et à rendement médiocre, n'y ont jamais pris un réel essor. Souvent délaissées, puis reprises sans plus de succès, elles sont définitivement tombées, pour la plupart, avec les fourneaux au bois, les forges et les clouteries qui en vivaient, le jour où les voies de transport ont mis leurs produits en concurrence avec ceux des hauts fourneaux à la houille. L'industrie du fer s'est cependant développée anciennement déjà et s'est maintenue de nos jours dans l'Ardenne française. Cela tient à une double cause : 1° la Meuse, qui la traverse, fournit une voie de transport économique, aussi aisément utilisable aujourd'hui pour amener les minerais, les fontes et les combustibles étrangers, qu'elle l'était jadis pour déplacer et exporter ceux du pays; 2° il s'est formé sur les bords de cette rivière, depuis le XVe siècle, une population industrielle, spécialisée et devenue à la longue très habile, véritable richesse dont on avait intérêt à tirer parti.

Quant aux carrières d'ardoises, etc... elles doivent certes à la création des routes et des chemins de fer le développement qu'elles ont acquis au siècle dernier. Mais, strictement limitées à quelques points des vallées de la Meuse, de la Semoy, de la Sure et de la Salm, ces exploitations se présentent dans le pays à l'état sporadique et n'affectent que peu la physionomie générale du plateau. J'en dirai autant des tanneries de Stavelot et de Malmedy dans le nord du pays. Nous signalerons d'ailleurs, à l'occasion, les phénomènes particuliers auxquels ces diverses industries ont pu donner naissance et qui mériteraient d'être notés.

les mêmes avantages immédiats, nous conduirait pareillement, et *a fortiori*, à la même conclusion.

De toute façon donc, et quoi qu'il ait pu tenter d'abord, l'homme a été contraint de réclamer du sol, par un travail d'appropriation et de mise en valeur, les ressources nécessaires pour suppléer à l'insuffisance des productions spontanées, si variées qu'elles soient d'ailleurs.

La revue rapide que nous venons de faire de celles-ci le démontre déjà. Mais de quelle force probante ne s'augmentera pas notre conclusion, lorsque nous aurons vu le colon aux prises avec les exigences du climat ardennais. Le froid! voilà bien un des facteurs les plus énergiques et les plus impérieux de l'accroissement des besoins, une des causes les plus propres à évincer les imprévoyants et les incapables.

Or, à ne considérer que la situation de l'Ardenne, placée au-dessus du 49° 42′ parallèle et l'élévation de ses plateaux, qui varie de 400 à 650 mètres, on a dû pressentir qu'il interviendrait ici. Il intervient, en effet, et avec une intensité, que ne permettaient de prévoir ni la situation, ni l'élévation du pays. Car, chose étrange, tandis que, pendant l'été, la chaleur diurne n'est guère moindre en Ardenne que dans la basse Belgique (1), en hiver, l'écart entre la température des deux régions devient considérable et il se marque, au mois de janvier, par une différence thermométrique d'environ 5 degrés centigrades. L'Ardenne présente alors la même froidure que la région des lacs suédois, situés cependant à 10 degrés de latitude plus au Nord.

Tout anormal qu'il paraisse, le phénomène peut s'expliquer cependant.

Recevant en plein les vents tièdes du Sud et de l'Ouest, l'Ardenne les arrête, pour ainsi dire, par son relief et doit probablement à cette circonstance, ainsi qu'à son élévation modérée, d'en

(1) Voyez les données fournies à cet égard par M. Lancaster, dans la *Monographie agricole de l'Ardenne* et dans la *Monographie de la région sablo-limoneuse*.

ressentir l'action réchauffante autant que les plaines basses de Belgique. Par contre, elle est tout aussi exposée aux froids du continent; car, si, vers l'Orient, elle s'adosse à l'Eifel, elle ne trouve pas, dans cette contrée sœur, des chaînes assez élevées pour abriter, contre les vents du Nord et de l'Est, ses plateaux découverts. Elle ne fait que protéger en partie de leur souffle desséchant les régions voisines de l'Ouest qu'elle domine de plusieurs centaines de mètres (1).

Les observations météorologiques témoignent également et de la fréquence relative des vents continentaux en Ardenne et de leur action réfrigérante d'ailleurs bien connue. Tandis qu'à Bastogne, au centre de notre plateau, on notait, en 1901, le seul vent d'Est 138 fois, on ne le signalait que 64 fois à Bruxelles (2). Des calculs portant sur une durée de 70 années n'ont donné pour Uccle (observatoire de Bruxelles) qu'une moyenne annuelle de 52 jours de gelée (3), tandis qu'on en comptait 132 à Libramont et 145 à Bastogne (4). Et, comme s'il n'avait d'autre but que de bien marquer par sa présence la relation intime

(1) La nouveauté de l'explication réclame peut-être une justification. Il suffit de parcourir le *Bulletin quotidien de l'Observatoire de Belgique* pour trouver maints indices de cette influence des vents s'affirmant d'une façon tantôt égale, tantôt inégale, sur tout le territoire belge, suivant qu'ils sont maritimes ou continentaux. Je me contenterai d'en donner ici un exemple, frappant entre tous, à raison de l'époque de l'année, à laquelle il se rapporte. — Le 23 janvier 1899, par vents Ouest et Sud-Ouest *constants*, la température maxima était à Bruxelles + 10° 3 et à Spa + 9° 5; la minima respectivement + 4° 2 et + 4°. Le 3 février avec vents Est et Nord-Est *également constants*, on obtient comme maximum à Bruxelles + 4° 2 et à Spa 0° 0, comme minimum — 4° 5 d'un côté, — 8° 2 de l'autre. Le 8 février, les vents du Sud-Ouest soufflent de nouveau sans contrariété, et l'on observe à Bruxelles : maximum de température + 9° 0, minimum + 4° 4, à Spa : maximum + 8° 5, minimum + 5° 2. Les jours suivants, mêmes vents constants, mêmes proportions. Puis, indécis d'abord, les vents se remettent bientôt à souffler d'Est d'une façon régulière et le 24, la température est tombée à — 2° 9 à Bruxelles et à — 7° à Spa. Il ne semble donc pas contestable que les vents continentaux exercent sur l'Ardenne une action réfrigérante accentuée, à raison de sa situation géographique et de son altitude. C'est dans cette action des vents, me paraît-il, que l'on doit rechercher la raison de la rigueur excessive de l'hiver en Ardenne, plutôt que dans la nature de son sol, comme on le fait d'ordinaire.

(2) *Annuaire météorologique pour 1901.*

(3) *Monographie de la région sablo-limoneuse*, p. 3.

(4) *Monographie agricole de l'Ardenne*, p. 8. En ce qui concerne l'Ardenne, les calculs ne portent que sur sept années et ne remontent pas au delà de 1891.

qui existe entre l'exposition du pays aux vents et la température dont il jouit, « le houx, tué par la rigueur des hivers, ne croît plus sur les pentes orientales des Fagnes » (1).

Mais l'hiver n'est pas seulement plus rigoureux en Ardenne que dans les régions voisines de l'Ouest, il y est encore beaucoup plus long. Il commence plus tôt et finit plus tard. A Bruxelles, il gèle en moyenne à partir du 10 novembre; à Bastogne, dès le 5 octobre, soit 35 jours plus tôt. La capitale de Belgique éprouve normalement la dernière gelée le 4 avril; la capitale de l'Ardenne le 11 mai, 37 jours plus tard (2). La neige — toujours d'après ces mêmes calculs — fait son apparition en Brabant à partir du 15 novembre et elle n'y tombe plus après le 20 mars. L'Ardenne la subit dès le 22 octobre, elle en reçoit annuellement environ 2 mètres de hauteur, quelquefois plus, et elle en reste couverte jusqu'au 27 avril. Les saisons intermédiaires de l'automne et surtout du printemps y sont ainsi singulièrement réduites par les empiètements de l'hiver. Aussi, n'est-ce pas sans raison que l'on a donné à nos plateaux le nom de « Sibérie belge (3) ».

En présence de telles conditions, il n'est pas besoin de réfléchir beaucoup aux conséquences de ce long et dur hiver, qui ensevelit toute la contrée sous une épaisse couche de neige, pour se faire une idée de l'importance et de la nature des provisions que, sous peine d'être exposé à périr, il faut amasser, pour les animaux domestiques et pour la famille, au cas même où les membres de celle-ci trouveraient dans les produits de la chasse d'importantes subventions.

L'âpreté du climat ne faisait donc que rendre plus inévitable et plus impérieuse la nécessité de la culture.

(1) Reclus, *Géog. univ.*, t. IV, p. 71.

(2) Au point de vue de l'intensité du froid, la différence n'est pas moins accusée. Le thermomètre descend à 5 degrés sous zéro, le 25 décembre seulement à Bruxelles; il marque cette même température dès le 16 octobre à Bastogne, soit 70 jours plus tôt. Et tandis qu'on ne ressent plus semblable froid dès le 17 février dans la première de ces villes, on l'éprouve encore dans la seconde au 4 avril, 46 jours plus tard.

(3) De Prémorel, *Un peu de tout, à propos de la Semoy*, p. 14. — Levêque de la Basse-Mouturie, *loc. cit.*, p. 7.

Mais elle en limitait singulièrement l'objet, elle en réduisait le rendement, et elle en augmentait la difficulté.

Le froment, qui ne peut résister à ces grands froids d'hiver, en est exclu. Il cède la place à des céréales plus résistantes, à l'avoine et à une sorte de seigle, particulière à l'Ardenne, appelée « regon » par les gens du pays. Ajoutez à cela la pomme de terre et vous aurez presque toute la série des plantes cultivées. Car il n'y faut plus compter le lin et le chanvre, qu'à force de fumure et de soins chaque famille tirait jadis pour ses besoins propres d'un coin de terre privilégié. On y a renoncé depuis plusieurs années, de même qu'au sarrazin et au colza.

Pour se faire une idée de ce que furent durant des siècles l'étendue de cette culture, ses produits et leur valeur, il faut se reporter aux témoignages de ceux qui visitèrent l'Ardenne avant 1860. Les récoltes y sont chétives (1), nous disent-ils, « d'une qualité et d'un rapport très médiocres (2) ». « Les blés n'y atteignent pas trois pieds de haut (3). » Les arbres fruitiers n'y sont représentés que par de rares et misérables spécimens, qui témoignent, par leur isolement et leur dénument, de la stérilité du pays. « Le peu de fruits qu'ils y ont sont acerbes (4). » A part dans certaines vallées des confins, projetées par l'industrie en dehors de la vie générale du pays, on n'y rencontre pas de villes. Les quelque douze agglomérations du plateau, affublées de ce nom, ne sont que de gros bourgs d'aspect absolument rural et qui comptaient, en 1794, de 170 à 250 maisons au maximum (5). Bastogne même, la capitale du pays, que, par une amère dérision, on avait, anciennement déjà (6), surnommée « *Paris en Ardenne* », dépasse à peine, aujourd'hui, le

(1) Vivien de Saint-Martin, *Dictionnaire*, v° Ardennes.

(2) Idem, *ibid.*

(3) Lévêque de la Basse-Mouturie, *Itinéraire dans le Luxembourg*, p. 8.

(4) Thomassin, *loc. cit.*, p. 371.

(5) Manuscrit de Leistenschneider, ou *Catalogue général des villes, bourgs, villages, hameau de la province de Luxembourg*, etc.

(6) Voyez notamment de Bertels, l'*Historia Luxemburgensis*, qui parut en 1604.

chiffre de 3.000 habitants. Sortiez-vous de ces lieux habités, il y a cinquante ans, vous rentriez presque en pays sauvage. « Ce n'est que dans les environs des villages que quelques parties ont été défrichées et mises en culture, à force de soin et d'engrais, » écrivait vers 1825 le docteur Courtois (1), après avoir parcouru l'Ardenne du Nord. Et quelques années plus tard, de Prémorel devait dire de celle du Sud : « Les habitations et les terrains cultivés sont en si petite proportion, comparativement à l'étendue des landes et des bruyères, que l'on est tenté de croire ces hameaux égarés dans un désert (2). »

Le climat n'est pas seul, il est vrai, à porter la responsabilité de cet état de choses; la terre y est pour une large part. Le sol ardennais, en effet, est un des plus pauvres qui existent. Il manque d'éléments minéraux, surtout d'acide phosphorique et il est presque complètement dépourvu de calcaire (3). Or, on sait combien ces deux corps sont essentiels à la constitution des organismes végétaux et à la fructification. On sait aussi que l'absence du dernier d'entre eux suffit à exclure de l'assolement toute une série de plantes, notamment des plantes améliorantes comme le trèfle.

Celles, en petit nombre, qui peuvent s'accommoder de l'aridité du pays et supporter son climat rigoureux, engourdies par un long hiver, ne recommencent à pousser vigoureusement que vers la fin de mai ou dans les premiers jours de juin. Ainsi en retard, elles ne sont pourtant, en aucune façon, à l'abri des retours offensifs du froid. Malgré les grandes chaleurs estivales, dont l'Ardenne bénéficie, il n'est pas rare, en effet, d'y voir le thermomètre descendre sensiblement au-dessous de zéro en mai, en juin et même en juillet (4). Or, rien n'est plus préjudiciable aux jeunes pousses qu'une température printanière aussi va-

(1) Dr Courtois, *Recherches sur la statistique de la province de Liège.*

(2) De Prémorel, *op. cit.*, p. 34.

(3) Voir, à cet égard, les résultats des analyses chimiques du sol ardennais et des analyses du sol par la plante dans la *Monographie agricole de l'Ardenne* (p. 22 à 27) et dans Camille Hubert, *La Région de l'Ardenne.*

(4) Voyez dans la *Monographie agricole de l'Ardenne* les relevés des températures mois par mois, p. 4 à 8, et aussi p. 11 et 12.

riable et dont les changements sont aussi radicalement brusques. Les gels et les dégels successifs soulèvent le sol, les plantes se déchaussent et souvent elles périssent. Si les seigles ont particulièrement à souffrir de ces froids tardifs, les autres céréales n'échappent pas non plus à leur action désastreuse. « Il arrive, écrit de Laveleye (1), que les pommes de terre gèlent durant les mois de mai et de juin... Les gelées blanches des nuits d'été nuisent également au foin et s'opposeraient au développement du sarrasin... Il n'est pas jusqu'à la fructification des céréales qui ne souffre du froid et l'époque de la moisson est parfois retardée jusqu'à la mauvaise saison. » « En visitant cette contrée en octobre 1860, continue l'auteur cité, j'y trouvai les récoltes de seigle et d'avoine ensevelies sous la neige. »

Avec un climat aussi rigoureux, un sol aussi aride et des productions aussi pauvres, quel ne devait pas être le sort réservé par l'Ardenne au bétail amené par l'homme?

De même que les plantes se sont rabougries, les animaux domestiques y ont perdu leurs proportions. Les bêtes à cornes de l'ancienne race, au poil roux (2) et hirsute, étaient extrêmement petites, très maigres et de formes anguleuses. En 1852, au moment où l'on commençait à les améliorer, elles avaient, au dire d'un homme compétent, moins de 300 livres (3) de chair, et le même auteur nous affirme, dans un autre passage, que la vache ardennaise de vieille race n'en donnait guère plus de 200 (4). Le préfet Desmousseaux, sans être un spécialiste en la matière, n'en était pas moins frappé de l'état lamentable des bêtes à cornes et il écrit en 1807 qu'elles « y sont au dernier degré de la dégradation (5) ».

Quant aux chevaux ardennais, dont on connaît l'ancienne célébrité et qui sont encore très recherchés aujourd'hui, ils sont

(1) *Économie rurale de Belgique*, p. 210.
(2) Courtois, *op. cit.*, t. II, p. 106.
(3) Fischer, *Situation agricole du Grand-Duché de Luxembourg*, p. 35.
(4) Idem, *Ibid.*, p. 6.
(5) Desmousseaux, *Précis statistique du département de l'Ourthe*, p. 53.

petits aussi, et c'est par leur remarquable endurance, par leur sobriété, leur résistance aux privations et aux fatigues qu'ils se recommandent aux acheteurs. On sait de quel secours ils furent à Napoléon dans sa campagne de Russie. Seuls de leur race, ils purent résister aux froids et aux privations, qui accablèrent la Grande Armée, et ils en ramenèrent les débris. — Petite aussi, très petite même, l'ancienne race des moutons ardennais. « Leur toison lavée ne pèse qu'une livre et quart (1) » et elle est « de qualité plus que médiocre (2) ». Le froid et la pauvreté de l'alimentation les rendaient très tardifs, mais ils devaient aux plantes aromatiques, comme le thym et le serpolet, qu'ils broutaient dans les landes, une chair délicate d'un fumet tout particulier (3). — Seul, le porc, obligé à de nombreux déplacements pour chercher sa nourriture dans les bois et les landes, devait acquérir à ce genre d'exercices une taille énorme (4). Certes, ce n'était pas là, pour lui, un avantage. De telles habitudes de vie le rendaient tardif; il s'engraissait difficilement et seulement vers l'âge de trois ou quatre ans. Néanmoins, et malgré leur chair plutôt dure, les jambons d'Ardenne ont joui d'une certaine réputation.

Mais les auteurs qui nous font de la culture et du bétail ardennais ces peintures apitoyées, éprouveraient certes un grand étonnement s'ils pouvaient revoir aujourd'hui le pays qu'ils décrivirent dans la première moitié du XIXe siècle. Quel changement, en effet, du jour où les voies de communication permirent d'amener au cœur de l'Ardenne — dont la largeur ne dépasse pas douze à quinze lieues — les éléments dont le sol était dépourvu! Tant qu'on se contenta d'y apporter du calcaire sous forme de chaux, le progrès, à vrai dire, fut peu sensible, bien que, du même coup, on ait pu introduire dans

(1) Docteur Courtois, *op. cit.*, t. II, p. 111.
(2) Fischer, *op. cit.*, p. 38.
(3) Bellet, *Belgique pittoresque*, p. 428.
(4) De Prémorel, *op. cit.*, p. 158.

la rotation le trèfle et les légumineuses. Mais déjà, l'alimentation du bétail gagnant en richesse et en variété, on put y tenir des reproducteurs achetés à l'étranger et entreprendre de relever par des croisements l'ancienne race du pays. C'était un premier pas. Il en entraînait immédiatement un second, puis toute une série d'autres. Car les produits de sang hollandais ou de Durham, auxquels on fit surtout appel, sont très exigeants. Loin de se contenter des maigres pâturages des landes pauvres, ils réclament une alimentation riche et abondante. Pour la leur procurer, le paysan se voyait obligé à une culture plus étendue et plus intense, et c'est naturellement à l'étable qu'il allait servir à ses bêtes les fourrages, les grains et les légumineuses récoltés dans ses champs. Par le fait même, il devait trouver dans le fumier de ferme, jadis presque nul, le premier élément d'une bonne culture.

Mais le sol manquait encore de phosphore. Or, on le sait, si tous les éléments nutritifs indispensables aux plantes étaient, à l'exception d'un seul, mis à leur disposition, la végétation serait impossible. L'un d'eux vient-il à manquer en quantité notable, la végétation s'arrête en proportion et les autres éléments restent en partie inertes (1). Aussi le progrès ne fut-il décisif qu'à partir de l'époque relativement récente où il devint possible de fournir au sol, avec le calcaire nécessaire, l'acide phosphorique dont il était dépourvu, le tout à peu de frais et sous un faible volume. C'est ce qui arriva quand on eut reconnu les propriétés du phosphate Thomas, ou phosphate basique. Il vint donner aux cultures de l'Ardenne un tout autre rendement, aux récoltes une toute autre valeur nutritive et il acheva ainsi de relever un bétail autrefois misérable et rachitique. En même temps, les produits du pays acquéraient une valeur inconnue jusque-là, et il devenait relativement aisé d'en tirer parti, les voies de transport, cause première de toute cette révolution, permettant désormais de les écouler facilement au dehors.

(1) C'est ce que l'on appelle, en science agricole, la « loi du minimum de Liebig ».

Nous aurons à étudier plus tard les conséquences de cette transformation de l'économie rurale de l'Ardenne; mais notons dès maintenant que, pour être devenu plus fécond et plus rémunérateur, le travail agricole n'en est pas moins resté difficile et pénible, à raison des conditions de climat et de sol dont nous avons parlé et des exigences nouvelles auxquelles le paysan avait à faire face. Au surplus, si le sol est généralement léger et meuble, il ne se prête pas bien à une culture continue. Sous l'influence des labours répétés, la terre devient trop légère, perd sa cohésion et n'offre plus aux plantes un support suffisant (1). L'emploi fréquent de la chaux produit à peu près les mêmes résultats. « La terre devient *sotte*, » suivant une expression du terroir. Il faut alors revenir à la culture des plantes fourragères dont les racines serrées donnent au sol plus de fermeté (2).

Aussi, malgré les progrès réalisés en ces dernières années, le paysan ardennais a-t-il conservé le sentiment profond de l'âpreté de son pays. Faites-le parler des contrées voisines; en vertu d'une comparaison mentale avec la sienne, il appellera indistinctement toutes les premières de ce même terme : « le Bon Pays ». Et le langage officiel a consacré cette façon générale de s'exprimer, en désignant du nom de « Gutland » la partie méridionale du Grand-Duché, qui se rattache au système lorrain, tandis qu'il donnait à la partie septentrionale, toute ardennaise, celui de « Œsling » ou « pays des glaces ».

L'étude détaillée que nous venons de faire nous permet de résumer, en peu de mots, les conditions sociales que le Plateau ardennais présentait pour l'homme.

Indiquons-les en traits bien précis :

1° *a*) *Productions spontanées assez variées* (herbages, landes, bois, gibier);

(1) Camille Hubert, *loc. cit.*, p. 38.
(2) Camille Hubert, *loc. cit.*

b) *mais insuffisantes,* chacune prise à part et toutes ensemble, *à pourvoir aux besoins de la famille*

c) *accrus par un hiver long et rigoureux;*

2° *Nécessité dès lors de recourir à la culture,*

d) *mais sous un climat froid et extrêmement variable,*

e) *et sur un sol très pauvre,* ne donnant, sans le secours d'amendements amenés du dehors, que des produits peu nombreux et médiocres.

De ces conditions se dégagent des caractères dominants, qui en rendent toute la quintessence et que l'on peut exprimer en trois mots :

DIVERSITÉ, mais PAUVRETÉ des *ressources*, APRETÉ du *travail*.

Cela constaté, il n'est pas besoin d'être grand clerc en Science sociale pour en deviner immédiatement quelques conséquences :

1° Et d'abord, contraint par la pauvreté des ressources de faire flèche de tout bois, le colon devra vraisemblablement demander sa subsistance, en même temps qu'à une culture nécessaire, mais pénible et chanceuse, à tout ce qu'il pourra tirer des productions spontanées;

2° Il sera limité, par cette même pauvreté des ressources, à la petite exploitation et au petit domaine;

3° Il sera réduit par l'âpreté du travail au groupement le plus restreint de la famille;

4° Appliqué à des travaux divers et néanmoins obligé à vivre étroitement et en petit groupe, le paysan se fera, à ce genre de vie, une physionomie sociale, qui n'aura ni la simplicité de lignes et la netteté de contours dues à une occupation unique, ni l'éclat et le pittoresque qu'y ajoutent la vie large et l'aisance. Les traits de l'Ardennais ne seront dès lors ni simples comme ceux du Pyrénéen, du Champenois ou du Breton, ni relevés par cette richesse de coloris qui illustre l'Auvergnat, le Tourangeau ou le Normand; notre type sera beaucoup plus complexe que les premiers et aura moins d' « éclat » que les derniers;

5° Enfin, il semble bien que, s'il s'est produit, en ces der-

niers temps, des changements en sens divers dans le caractère et l'orientation première de l'Ardennais, la création récente des voies de transport soit, par ses conséquences, pour une part au moins dans cette transformation.

La simple étude du Lieu nous amène ainsi à circonscrire notre sujet et à poser, dès maintenant, plusieurs jalons de la route qu'il nous faudra parcourir. Entre eux néanmoins il reste une marge assez large et rien dans les limites fixées par chacun n'implique nécessairement une formation sociale déterminée. Nous ne tenons encore que le cadre dans lequel celle-ci va s'affirmer. Pour l'en dégager ou — ce qui revient au même — pour résoudre le double problème que nous nous sommes posé dès le début, il n'y a, on le sait, qu'un moyen absolument sûr et scientifique : c'est l'observation méthodique de la famille ouvrière.

Mais où irons-nous l'observer?

Là, évidemment, où nous avons le plus de chance de la saisir sous l'action immédiate et actuelle de l'ensemble des conditions créées par le Lieu. Nous pourrions donc, à la rigueur, aller l'étudier n'importe où nous trouvons associées, sur le plateau ardennais — et si possible non loin des vallées qui le coupent — la forêt et la lande, avec les dépressions herbeuses, sur les flancs desquelles la culture s'est en général développée. Toutefois, comme le pays de Bastogne passe pour un de ceux où les caractères du type sont les plus accusés et les mieux conservés, et comme, d'autre part, il se trouve au centre d'une province presque entièrement ardennaise, la méthode scientifique le désignait à nos recherches de préférence à tout autre. C'est de ce côté que je dirigeai mes investigations.

L'examen attentif de la carte topographique me fit bientôt pencher vers la partie inférieure de ce pays, située entre la ligne du chemin de fer de Libramont à Bastogne, au Nord, et la région boisée de Neufchâteau à Martelange, au Sud. Appuyés sur la grande forêt, desservis par de bonnes routes, mais déjà

assez distants des gares, les villages de cette zone doivent à l'ensemble de ces circonstances de former en quelque sorte un type moyen, également éloigné de celui des localités excentriques, plus projetées en avant par les communications nombreuses et faciles, et du type des contrées restées fort en arrière, par suite de leur situation écartée ou, à d'autres égards encore, particulièrement désavantageuse. Là, il devait être plus aisé de faire le départ entre ce que l'Ardennais tenait de l'ancien état de choses et ce qu'il devait au nouveau. Après avoir parcouru le pays, en procédant aux constatations nécessaires, j'arrêtai définitivement mon choix sur Fauvillers.

A trois lieues environ de la gare de Morhet, relié par une belle grand'route aux villes de Bastogne et de Neufchâteau, dont il est éloigné de trois à quatre lieues seulement, ce bourg est également mis en communication avec les localités environnantes par des chemins carrossables. Il s'étale à 467 mètres d'altitude, au bout d'un large promontoire, qui, se détachant en pente douce d'une des nombreuses chaînes arrondies et dénudées du pays, se dirige vers le Sud jusqu'à deux kilomètres de la forêt des Ardennes.

Des plis du terrain relativement profond, partent, au milieu de minces bandes d'herbages, de petits filets d'eau. Bientôt réunis au ruisseau de Basse-Œil, ils vont, à une demi-lieue de Fauvillers, se jeter dans la Sure qui coupe son territoire. Prise en elle-même — c'est-à-dire abstraction faite des hameaux détachés qui, au point de vue administratif, font avec elle une seule et même commune — l'agglomération de Fauvillers forme, en Ardenne, un village assez important pour avoir été choisi comme siège d'une justice de paix. D'aspect généralement décent, presque aisé même en certaines parties, elle comprend 96 maisons, non pas toutes alignées en rue, comme cela se voit en d'autres pays, surtout en France, mais jetées çà et là, par petits groupes éloignés les uns des autres de quelques dizaines de mètres, et bâties à des distances variables des routes qui s'y croisent. On pourrait lui appliquer, presque trait pour trait, la description qu'Ardouin-Dumazet donne de Gespunsart dans

l'Ardenne française : « Le bourg n'a guère d'intérêt, écrit-il. Dans ces rues larges, bordées de maisons de pierre, jaillissent des fontaines d'eau vive (1). L'aspect est absolument rural : fumiers et fagots forment devant les habitations des tas où viennent picorer ou se jucher les volailles. L'église est de ce style sans style particulier à l'Ardenne : un four à chaux surmonté d'un clocher. »

Restait à trouver une famille qui se prêtât à la monographie. Je m'adressai à M. S***, un honorable fonctionnaire de l'endroit, Ardennais d'origine, adonné depuis longtemps à l'agriculture et parfaitement en mesure, grâce à sa parfaite connaissance de la contrée et de ses habitants, de me renseigner très exactement. « Je crois avoir votre affaire, me dit-il, quand je lui eus exposé le but de ma visite, ou plutôt, je crois connaître l'homme qui vous conviendrait. Il est âgé de 62 ans, marié et père de cinq enfants. Comme tous les autres, il a pratiqué l'ancienne culture et s'est mis ensuite aux nouvelles méthodes. Par les proportions de son domaine, ses procédés de travail, l'importance de sa famille, les dispositions et les rapports des membres de celle-ci, il rentre bien dans le type général de nos paysans; mais il a mieux réussi que l'ordinaire, et, comme vie, comme manières de faire, comme mœurs, comme idées, c'est tout ce qu'il y a de plus ardennais. Il m'a des obligations et ne me refusera pas de vous recevoir; seulement vous ne pourrez rien en tirer! Nos paysans, Monsieur, excellent à confesser les gens à leur insu; mais ils ne se livrent pas. Ils sont, pour ce qui les concerne, d'une défiance dont vous ne vous faites pas d'idée. » Il fallut renoncer à me présenter directement. M. S*** se chargea d'aller préparer le terrain et de m'annoncer comme un ami, qui, « voulant étudier la culture du pays, désirait être mis en rapport avec un homme très entendu, capable de lui en expliquer clairement le mécanisme et de lui en faire voir chez lui une bonne application. » Je m'en remis

(1) Ardouin-Dumazet, *loc. cit.*, p. 244. L'agglomération de Fauvillers ne compte qu'une source; mais elle est dotée de plusieurs puits publics et les herbages y arrivent jusqu'au milieu du village.

à mon bienveillant envoyé du soin de piquer adroitement l'amour-propre du chef de famille et nous prîmes rendez-vous pour le lendemain. Après mille questions sur la personne de l'étranger, sa profession, son but, le pourquoi de son étude et de ses recherches, les raisons pour lesquelles il venait à Fauvillers plutôt qu'ailleurs, chez lui plutôt que chez son voisin, etc... etc... notre homme, en vrai Ardennais, finit par répondre : « Vous pouvez amener ce Monsieur, mais... dites-lui qu'on verra. » C'est dans ces conditions que je fis la connaissance de Mathieu Thonon et de sa famille.

Cela se passait en septembre 1896. Je ne pus alors, pour des raisons d'ordre personnel, terminer l'enquête entreprise, et il me fallut attendre le mois d'octobre 1901 avant de retrouver l'occasion propice de la mener à bonne fin. C'est, dès lors, à la seconde de ces dates, que, sauf indication contraire, se rapportent les faits dont il sera question dans la suite de cette étude. A la première comme à la seconde de ces époques, j'eus soin, d'ailleurs, suivant en cela les règles de toute méthode scientifique, de vérifier dans les autres familles de la localité, à la vie desquelles je n'avais pas tardé à me mêler, les phénomènes que je relevais chez le monographié. Puis, de Fauvillers, par des investigations précises, systématiquement dirigées de différents côtés, j'étendis cette analyse comparée, de proche en proche, à toute la contrée; et, à chaque pas, je rencontrais la preuve vivante que l'observation méthodique d'une simple famille ouvrière fournit l'explication de toute l'organisation sociale d'un pays. Toutefois, je ne mènerai pas le lecteur à ma suite dans ces pérégrinations à travers l'Ardenne. Nous nous contenterons d'y jeter ensemble quelques coups de sonde, pour mesurer la portée des phénomènes observés et déterminer, au besoin, les modifications qu'ils affectent suivant les circonstances. Nous aurons ainsi l'occasion d'établir des sous-variétés du type étudié, non — que cela soit bien entendu d'avance — pour le vain plaisir d'en réunir un grand nombre, comme ferait un collectionneur, mais uniquement pour vérifier, par la comparaison, les lois que l'analyse directe nous aura

révélées. Pour plus de facilité, et pour éviter l'éparpillement de l'attention, nous nous limiterons à l'Ardenne belge, et plus spécialement à l'Ardenne luxembourgeoise. Ce faisant, nous n'en décrirons pas moins la vie sociale de tout le pays et, par là, une des variétés les plus caractéristiques du plateau rhénan, qui n'a pas encore été scientifiquement étudié jusqu'ici.

V. Muller.

(*La suite au prochain numéro.*)

LES PHÉACIENS D'HOMÈRE

A ISCHIA

VII

LES EUBÉENS A SCHÉRIE ET LES ORIGINES DU NOSTOS

(*Fin.*)

En étudiant les traditions historiques relatives à l'expansion eubéenne en général, et à la colonie chalcidienne d'Ischia en particulier, nous avons compris comment cette dernière colonie a dû être amenée à prendre la direction de la mer Tyrrhénienne. Nous l'avons vue céder, tout à la fois, aux désastres qui lui faisaient abandonner la Grèce, aux relations anciennes qui lui ouvraient l'Occident, et très probablement à l'appel de ses frères de race, les Phéaciens, premiers maîtres de l'île, inconnus pourtant aux traditions historiques.

Or, chose curieuse, cette rencontre des Eubéens et des Phéniciens à Ischia, oubliée par la tradition, mais si bien indiquée par toute cette étude, se trouve précisément documentée par le Nostos. C'est en effet à l'établissement des Eubéens à Schérie, en terre phéacienne, que le poème nous reporte. C'est ce qu'il nous reste à montrer.

Une remarque préliminaire se dégage de l'ensemble du Nostos, c'est que le poète, et par conséquent les Grecs dont il est le porte-parole, considèrent les Phéaciens comme des gens supérieurs dont on attend beaucoup, et qu'il faut absolument ga-

gner et se concilier. Son attitude est tout à fait celle qui convient à l'étranger au foyer d'un hôte riche et influent, au modeste employé devant le chef suprême de la maison de commerce, à la jeune bourgade naissant à l'ombre de la vieille citadelle ; en un mot au client humble et insinuant, en face du tout-puissant protecteur. C'est l'impression nette que produisent les flatteries semées à tous les coins du poème, lorsque l'on s'est décidé à voir dans les Phéaciens des êtres de chair et d'os.

Puis, une analyse attentive nous fait remarquer, d'une part, que toutes les allusions du Nostos aux pays grecs se rapportent à l'Eubée et à la zone d'influence chalcidienne, et, d'autre part, que plusieurs passages renferment des allusions transparentes à la venue des compatriotes du poète chez les Phéaciens. Il devient donc tout à fait vraisemblable que les Grecs, au nom de qui parle Homère, sont precisément les colons chalcidiens de la tradition.

Tout d'abord, c'est la déesse Ino, fille de Cadmos, qui accueille Ulysse à son arrivée en face de la terre des Phéaciens. Battu par la tempête, le héros va périr quand apparaît « la blanche déesse qui jadis conversait au milieu des mortels, mais qui, maintenant dans les flots, jouit des honneurs divins ». Elle lui apporte une bandelette magique qu'il fixera sous ses bras et qui le rendra insubmersible ; c'est une véritable ceinture de sauvetage. En même temps, elle l'exhorte à nager vers la côte prochaine (1). Elle est tout à fait significative, l'intervention de cette déesse, phénicienne par ses origines, grecque par le lieu de sa naissance, et dont la vie terrestre s'est écoulée à Thèbes. Assurément elle est le trait d'union naturel et tout indiqué entre les deux races, entre ceux que représente Ulysse et ceux qui l'accueillent.

Lorsque le dieu de la mer, Poséidon, qui rêvait la perte du héros, abandonne la lutte, vaincu par le Destin, « il lance en avant ses chevaux à la belle crinière, et se retire à Ægée où s'élève son illustre demeure » (2). Aux temps primitifs, Ægée était

(1) *Odyssée*, V, 333-353.
(2) *Odyssée*, V, 380, 1.

le port principal de l'île d'Eubée en face de l'Archipel, et il passe pour avoir donné son nom à la mer Egée, qui le baigne.

Athènè, le soir venu, « se dirige vers Marathon, et vers Athènes aux larges rues, où elle pénètre dans l'acropole d'Erechthée (1) ». Apparaît-elle, en cela, étrangère aux traditions eubéennes? Assurément non, car, à différentes reprises, des Athéniens étaient allés se fixer dans l'île. Chalcis et Erétrie, en particulier, passaient pour avoir reçu, avant la guerre de Troie, des colonies venues d'Attique; l'une d'elles, à laquelle on faisait remonter l'implantation de l'élément ionien à Chalcis, avait été précisément conduite par un fils d'Erechthée, Pandoros (2). Après cette même guerre, les deux villes eubéennes virent encore arriver, la première Cothos, et la seconde Aiclos, tous deux athéniens (3). Remarquons que la déesse passe d'abord par Marathon, absolument comme si elle venait du midi de l'Eubée.

Alcinoos connaît bien l'Eubée; c'est la seule terre grecque qu'il nomme; il sait qu'elle est très éloignée par la route de mer, et il fait entendre que ses navires ne vont pas jusque-là habituellement; nous le croyons sans peine, nous qui savons que la vraie route phénicienne emprunte le golfe de Corinthe, et traverse l'isthme thébain. Mais il a gardé le souvenir d'une expédition dans laquelle un vaisseau phéacien a cependant fait le tour de la péninsule hellénique, pour aller conduire en Eubée le blond Rhadamanthys qui allait voir là-bas Tityos, fils de la Terre (4).

Quand Ulysse s'en va au Pays des Morts, c'est pour consulter un devin fameux. Et quel est ce devin? le Thébain Tirésias (5).

Au pays des Morts, il trouve en outre le géant Tityos, habitant de l'Eubée, puis, toute une série de personnages considérables dans l'histoire de Thèbes (6), entre autres Antiope, mère

(1) *Odyssée*, VII, 80-81.
(2) Apollodore, III, 15, 1.
(3) Strabon, X, 1, 8.
(4) *Odyssée*, XII, 321 et suiv.
(5) *Odyssée*, X, 492; XI, 90, et suiv.
(6) L'apparition des Ombres, au chant XI, n'appartient pas tout entière au Nos-

d'Amphion et de Zethos, les fondateurs de la ville située au bas de la Cadmée ; Mégare, fille de Créon ; Alcmène qui enfanta Hercule dans la demeure d'Amphitryon ; Épicaste, à la fois mère et épouse d'Œdipe... et aussi « la puissance sacrée d'Héraclès ».

Ailleurs une comparaison fameuse nous montre Artémis, la chasseresse divine, au milieu de ses Nymphes dans les solitudes du Taygète et de l'Erymanthe (1). Or Artémis était la déesse protectrice de Chalcis et d'Érétrie qui l'honoraient l'une et l'autre d'une façon spéciale, et ce culte commun était le symbole et la consécration du lien fédéral qui unissait les deux villes (2).

Son frère Apollon, plusieurs fois nommé dans le poème en passant (3), est à la vérité un des grands dieux de la Grèce ; mais il est surtout le dieu du Parnasse thébain ; et, pour le Nostos, c'est lui qui prophétise dans la divine Pythô aux pieds de la montagne (4).

Voici maintenant deux îles de l'Archipel en relations commerciales avec Chalcis : l'une c'est Lemnos, chère entre toutes à Héphaistos (5), dieu phénicien jadis, en train, lui aussi, de s'helléniser ; l'autre, c'est Délos, le grand marché des métaux avant Chalcis. « C'est à Délos, dit le héros à Nausicaa, qu'auprès de l'autel d'Apollon, j'ai vu, moins gracieuse et moins élancée que toi, une jeune plante phénicienne, un palmier au verdoyant feuillage (6)... »

Nous allions oublier Ulysse, le grand rôle grec du poème ; et

tos. Elle renferme trois groupes principaux de légendes : légendes thébaines, légendes pyliennes et argiennes, légendes du cycle de l'*Iliade*. Sans discuter l'origine des dernières, on peut remarquer, pour expliquer leur présence ici, qu'elles sont en connexion étroite avec le personnage d'Ulysse. Les légendes pyliennes et argiennes se réfèrent évidemment à la Télémachie et sont de l'auteur de ce poème. Au contraire, les légendes du cycle thébain ne peuvent trouver leur raison d'être que dans l'intérêt spécial qu'elles inspirent aux auditeurs du Nostos.

(1) *Odyssée*, VI, 102-109.

(2) Curtius, *op. cit.*, I, p. 534.

(3) *Odyssée*, VII, 311 ; VIII, 488, etc.

(4) *Odyssée*, VIII, 79. Les Hymnes homériques ne connaissent Apollon qu'en relation avec la Béotie, Delphes, le serpent Python, la nymphe Tilphussa, etc.

(5) *Odyssée*, VIII, 283.

(6) *Odyssée*, VI, 162. Le mot φοίνιξ, employé par Homère, veut dire à la fois palmier et phénicien.

pourtant, dans notre théorie, sa place est indiquée : il faut aux îles Ioniennes un représentant. Il est clair en effet que les navires de Chalcis et d'Érétrie ne franchissent pas l'isthme. Par conséquent, dans le golfe de Corinthe et au delà, on a des correspondants et des transporteurs. La situation géographique et la formation qu'elle suppose ne désignent-elles pas, pour cet office, les hardis navigateurs des îles Ioniennes? Évidemment, ce sont des émigrants partis d'Ithaque qui transportent l'expédition. Et qui, mieux qu'Ulysse, pourrait représenter ces derniers, Ulysse, cette incarnation toujours vivante de leurs gloires passées?

Pour des Eubéens d'ailleurs, le Laertiade n'est pas simplement un habitant des îles Ioniennes. Par sa mère, il appartient au pays thébain, et, qui plus est, il se rattache aux marchands de Thèbes. Autolycos, dont la fille a épousé Laerte et a donné le jour à Ulysse, « habitait une demeure fortifiée sur le Parnasse » (1), et de là, sans nul doute, il commandait la route qui, de l'Euripe, va rejoindre Crisa, le port de Delphes. « Or il s'était rendu fameux par son habileté à piller, et par sa fidélité inviolable à la parole jurée; et c'est le dieu du commerce qui lui avait fait ce don » (2). Demandez aux faits modernes ce qu'il y a sous cette phrase, et vous voyez apparaître, au-dessus d'un étroit défilé que les caravanes sont obligées de suivre, le nid d'aigle habité par le Klephte montagnard. De là-haut, les convois sont à sa discrétion; il pille ou rançonne tout ce qu'il lui plaît (3). Mais il respecte et protège soigneusement les marchands qui se sont rachetés et ont fait alliance avec lui. Ceux-là sont « son âme et la prunelle de ses

(1) *Odyssée*, XIX, 410.

(2) *Odyssée*, XIX, 394-397.

(3) Androutzos, l'un des héros de l'Indépendance, pourrait bien avoir habité la haute demeure d'Autolycos. « Il se jeta dans les montagnes du Parnasse, et se retrancha dans le château fort d'Arakhova d'où il pourrait défier toutes les attaques. Arakhova, que la Grèce appelle ses secondes Thermopyles, surgit comme un nid d'aigle... au sommet d'un rocher conique. Au-dessus de ce pic sauvage, il n'y a plus que les dernières aspérités du Parnasse; au-dessous un chaos de torrents et d'abîmes. D'un côté les montagnes de la Béotie ferment l'horizon; de l'autre, à travers une énorme embrasure de rochers, le regard aperçoit, au premier plan, le golfe de Corinthe (Yéméniz, *Scènes et récits des guerres de l'Indépendance*, 1869, p. 68).

yeux »; ils peuvent compter sur lui à la vie et à la mort à la condition, toutefois, qu'ils paient régulièrement la redevance convenue. Voilà pourquoi, aux yeux de tout bon Grec, un Klephte, gardien de défilés, fait partie intégrante de toute organisation de transports bien entendue. Non seulement il lui assure la sécurité qu'elle n'aurait pas sans lui, mais il la débarrasse des concurrences gênantes!

Et c'est tout; le Nostos ne renferme pas d'autres allusions à la patrie grecque.

Mais celles que nous avons, au nombre de douze, se groupent *toutes* autour de cette petite patrie, l'Eubée, et constituent un ensemble bien significatif.

Serait-il possible d'aller plus loin, et de découvrir, dans le poème, quelque allusion à la profession des nouveaux venus?

Je note en passant une comparaison qui montre « un habile ouvrier ayant appris d'Héphaistos et d'Athènè la perfection de son art, et unissant l'or et l'argent dans des œuvres superbes (1) ». Assez peu amenée par le texte, cette comparaison a des chances d'être suggérée par la composition de l'auditoire. Il convient ensuite de rappeler la description assez longue du mégaron d'Alcinoos, et les merveilles de métallurgie que le poète y accumule à plaisir (2). L'insistance complaisante d'Homère sur ce point peut assez bien s'expliquer par l'intérêt qu'y trouvent des spécialistes; mais ici non plus, il n'y a rien de décisif. Par contre, l'histoire tragi-comique des malheurs conjugaux d'Héphaistos paraît bien plus significative. A elle seule, elle constitue un poème indépendant d'une centaine de vers (3); les détails en sont traités avec un soin méticuleux; d'ailleurs elle est chantée par l'aède royal et en pleine agora; évidemment, elle n'est pas sans importance aux yeux d'Homère. Or il est facile de se rendre compte que cette œuvre assez longue, particulièrement étudiée, et d'ailleurs charmante, n'a tout son intérêt et sa pleine saveur que pour des métallurges; c'est donc

(1) *Odyssée*, VI, 232-4.
(2) *Odyssée*, VII, 84-102.
(3) *Odyssée*, VIII, 266-366.

bien pour des métallurges qu'elle semble écrite. D'un côté elle rend un complet hommage aux merveilles enfantées par leur art; elle les exagère même à plaisir; à ce point de vue, elle ne peut que flatter les plus difficiles. D'un autre côté, malgré ce qu'elle a d'irrévérencieux pour le dieu de la corporation, son sujet est bien celui d'un chant ou d'un poème corporatif. Si fiers qu'ils fussent de leur métier, et si dévots à leur patron, nos confrères du moyen âge ne gardaient-ils pas, dans quelque coin de leur mémoire, de bonnes vieilles chansons gauloises, où l'on daubait généreusement le saint protecteur, ce qui n'empêchait pas de l'invoquer fort pieusement à l'occasion?

Remarquons, en outre, que jusqu'ici ce morceau charmant produisait au milieu du Nostos l'effet d'un long hors-d'œuvre. Il n'était amené par rien; il semblait que le poète l'eût placé là, parce qu'il n'avait pas de raison de le mettre ailleurs; ce qui est toujours une faiblesse et par conséquent une invraisemblance. Avec l'interprétation qui précède, le voici vigoureusement incorporé à l'œuvre principale; il apparaît tout de suite comme l'un des passages que les auditeurs devaient le plus goûter. C'est un nouvel argument, d'ordre littéraire, à côté de l'argument d'ordre professionnel.

Et maintenant transportons-nous à Ischia, non loin de la Roche Noire, dans la riante et fertile vallée de Casamicciola. Cachés sous les oliviers au terne feuillage, qui tout à l'heure abritaient Ulysse, écoutons les confidences de Nausicaa à ses servantes : « Que pensez-vous de cet étranger, filles aux bras blancs? N'est-il pas beau comme un immortel? Plût aux dieux qu'il voulût rester ici et devenir mon mari! (1) » Le soir, auprès de son foyer, Alcinoos répétera le souhait de sa fille en l'adressant cette fois à Ulysse : « Que je voudrais te voir rester ici et devenir mon gendre! Combien je serais heureux de te donner une part de mes biens et une maison qui serait ton foyer, si tu voulais rester ici (2)! »

(1) *Odyssée*, VI, 239 et suiv.
(2) *Odyssée*, VII, 311 et suiv.

A une première lecture, nous sommes mal impressionnés, n'est-il pas vrai? Nous les trouvons bien inflammables et bien peu réservés, l'un comme l'autre. Mais si, avec les auditeurs du poète, on voit sous ces phrases une allusion prophétique à l'alliance qui unira étroitement les deux races, à cette portion de sa terre qu'abandonnera Schérie, à ces foyers qu'elle offrira à ses enfants d'adoption, n'est-ce pas que tout cela se transforme, et que, nous aussi, nous saluons le passage d'applaudissements enthousiastes?

Voici d'ailleurs que d'autres traits du poème se motivent et s'expliquent. En face du peu d'importance de la côte du Bouclier dans la topographie de l'île, nous avons eu jadis une hésitation; et nous nous sommes demandé pourquoi Homère notait ce détail. Pourquoi aussi cet amour des eaux courantes attribué gratuitement, j'en ai peur, aux ménagères phéaciennes (1)? N'y a-t-il pas quelque invraisemblance à conduire Nausicaa à un lavoir distant de six kilomètres? Ulysse, de son côté, ne pouvait-il pas aborder en un point plus rapproché de la ville?

Sur le second point, j'imagine que le fleuve aux eaux limpides a joué plus tard un rôle, géographique ou historique, dans l'installation des Chalcidiens à Ischia. C'est peut-être auprès de son embouchure, à la marine prochaine, que la flottille grecque a pris terre; ou plutôt c'est son cours qui, du côté de la ville phéacienne, servait de limite au territoire attribué à la nouvelle colonie.

Quant à la côte du Bouclier, si, de nos jours, elle a quelque importance dans la topographie de l'île, c'est parce qu'elle signale au navigateur l'anse toute voisine de Lacco Ameno. N'en était-il pas de même au temps du poète, et la colonie chalcidienne ne s'était-elle pas déjà assise au fond de cette anse? C'est au-dessus de Lacco que se trouve le cratère encore bien reconnaissable de Caccavelli, dont le nom, en patois napolitain, signifie « marmite ». Or il serait possible de trouver au nom

(1) A Ischia, les ménagères du XXe siècle se contentent des eaux de leur citerne. En tout pays d'ailleurs, ne lave-t-on pas au plus près, et dans une eau trop quelconque?

traditionnel de la cité chalcidienne, Pithecusa ou Pithecussæ, une étymologie sémitique donnant à peu près le même sens : en hébreu, *pot* (trou, fente) et *kos* (coupe) nous donneraient « la coupe fendue », ou peut-être « le trou de la coupe ». Les deux appellations auraient pour trait d'union la forme caractéristique du cratère, évidemment plus accentuée, il y a trois mille ans (1). La fondation chalcidienne trouvait là un bon mouillage avec une banlieue fertile; elle occupait le site le plus grec de l'île, comme Schérie en occupait le site le plus phénicien. Les deux territoires se développaient à l'aise entre l'une et l'autre ville, et la limite commune se plaçait tout naturellement au fleuve de la Rencontre!

Puis pourquoi, en un lieu bien déterminé, tout près de notre fleuve, l'indication précise de ces deux arbres, minutieusement décrits, qui abritent le sommeil d'Ulysse? Ne s'agit-il pas là de deux arbres encore debout au temps du poète, auxquels se rattachait sans doute un épisode de l'arrivée, alors présent à toutes les mémoires, par exemple, une convention solennelle, un sacrifice offert en commun aux dieux protecteurs des limites? Ou bien encore, si l'on pèse tous les termes du texte (2), ces deux oliviers, nés de la même souche, l'un franc de pied tandis que l'autre est greffé, d'ailleurs étroitement entrelacés pour protéger le sol des vents humides et de l'ardeur du soleil, ne se dressent-ils pas, sur la frontière commune, pour symboliser ces deux tiges sorties du vieux tronc phénicien, l'une continuant à porter son feuillage naturel, l'autre ornée des fleurs et des fruits de la Grèce, et qui, désormais, vont couvrir le sol d'Ischia de leurs rameaux unis et des rejetons les plus vigoureux?

(1) Nos Grecs auraient, dans cette hypothèse, conservé à leur ville un nom de lieu imposé par les Phéniciens. — On pourrait d'ailleurs, en grec, retrouver aussi un sens analogue à celui du moderne Caccavelli : πίθος, ἀκή, donneraient la montagne ou le cap du *pithos;* quand le pithos, vaisseau vinaire en terre, était en place, sa partie inférieure était enfouie dans le sable; ce qui restait apparent avait assez bien l'aspect d'une coupe. A noter enfin que la *caccabé* (marmite en grec), origine évidente du mot patois, et le *pithos* se ressemblaient au point de vue des formes générales.

Tout ce que nous venons de dire de Lacco Ameno pourrait, presque aussi bien, s'entendre du site de Forio, pourtant un peu plus éloigné du Caccavelli.

(2) *Odyssée*, V, 475-487.

Enfin les événements qui ont précédé, et peut-être amené, au moins en partie, l'émigration à Ischia, cruellement tristes ceux-là, paraissent avoir un écho et un symbole dans la tempête qui, deux longs jours, met Ulysse en péril et finit par le jeter sur la côte hospitalière. Les Eubéens, qui devaient aboutir à la félicité d'Ischia, n'avaient-ils pas été, eux aussi, longtemps battus par la tourmente dorienne, et n'était-ce pas précisément cette tourmente qui les avait jetés, malgré eux, sur la terre étrangère?

En voilà bien assez, il me semble, pour montrer aux plus incrédules que les Grecs dont le poète est le porte-parole se confondent réellement avec la colonie eubéenne de la tradition: du même coup, le Nostos apparaît comme ayant une véritable valeur documentaire et historique.

On pourrait cependant présenter une objection :

Si ce sont surtout des Chalcidiens et des Érétriens qui ont fondé l'établissement grec d'Ischia, et si le Nostos a surtout pour but de célébrer cet établissement, comment se fait-il que le héros du poème soit Ithakésien, et que l'élément eubéen ne soit représenté ici que par des allusions?

A cette difficulté, on peut faire au moins trois réponses :

La présence d'Ithakésiens dans la colonie est certaine, comme nous l'avons déjà indiqué; non seulement Ithaque a été, de tout temps, l'intermédiaire naturel et obligatoire entre Thèbes et l'Eubée d'une part et l'Occident d'autre part, mais encore, dans la circonstance présente, les Ithakésiens ont été les transporteurs dont on ne pouvait se passer. Or il se peut fort bien que l'auteur du poème se rattachât lui-même à Ithaque par ses ancêtres, ou qu'il fût, à Schérie, l'hôte ou le client d'un chef ithakésien d'origine.

Puis Ulysse, à moitié thébain par sa mère, et par conséquent sympathique aux Chalcidiens, avait assurément à son actif des traditions qui le promenaient à travers la mer Tyrrhénienne. N'était-il pas tout indiqué de broder sur ce thème peut-être historique, et en tout cas populaire?

Enfin, si, comme il est présumable, l'*Odyssée*, première et troisième parties, était déjà composée, le poète ne devait-il pas

tout naturellement songer à mettre l'œuvre nouvelle sous le patronage d'une si merveilleuse aînée?

Les nouveaux venus avaient donc retrouvé la paix et la prospérité sur la terre d'Ischia. Mais, au témoignage de Strabon, cette période heureuse fut à la fois hâtive et courte. La première éruption historique, dont la date est malheureusement inconnue, vint tout détruire. Auparavant déjà, des dissensions intestines s'étaient produites, assez graves pour déterminer un commencement d'émigration (1). Ces événements amenèrent les Eubéo-Phéaciens à s'établir sur le continent; et c'est alors que se place la véritable fondation de Cumes.

Moins éprouvés par l'éruption, ou plus favorisés par d'autres circonstances (2), les Eubéens prirent cette fois l'opération à leur compte. Peut-être, comme le voudraient certaines traditions, furent-ils alors renforcés par des colons venus d'Asie Mineure (3); en tout cas, il est certain que ces derniers n'apportèrent pas, comme on l'a cru, le nom de Cumes dans leurs bagages. Antérieurement à la guerre de Troie, nous le savons, ce nom avait été attaché à la roche dominant la rive phlégréenne, et cela par des Phéniciens. Les chroniqueurs qui croyaient à l'origine grecque de ce nom, étaient d'ailleurs bien embarrassés pour l'expliquer; ils étaient arrivés à imaginer le compromis suivant : Cumes de Campanie fondée à frais communs par les Eubéens d'Europe, et par les Cuméens d'Asie, sous cette condition que la direction et le pouvoir seraient eubéens et que le nom serait cuméen (4); le bon billet qu'auraient eu là les colons asiatiques!

(1) Strabon, V, 4, 9.

(2) Ici comme sur d'autres points, la population grecque, plus agricole, et par conséquent plus stable, appartenant d'ailleurs à une race plus nombreuse et pouvant plus facilement recevoir des recrues, a pu dominer, puis évincer graduellement la population phénicienne. C'est ce qui paraît s'être passé à Tarse en Cilicie, colonie grecque, jadis phénicienne ou syrienne (Grote, IV, p. 358). Il en a été de même à Sinope devenue colonie de Milet, et aussi à Héraclée sur le Pont (Daremberg et Saglio, v° *Colonia*). Ce phénomène de substitution de Grecs à Phéniciens a probablement été plus fréquent qu'on ne pense.

(3) La chose est cependant peu probable, parce que l'Asie Mineure prit très peu de part aux fondations grecques de la mer Tyrrhénienne, et n'y intervint qu'au VII et au VIe siècles.

(4) Strabon, V, 4, 4.

On sait par l'histoire que Cumes arriva rapidement à une grande prospérité; elle était déjà florissante à une époque où elle était encore la seule colonie éolo-ionienne d'Italie. Voilà qui montre bien que son stage d'Ischia et ses origines à demi phéniciennes lui avaient donné le droit de commerce dans le monde phénicien. Nous savons en effet que la prospérité dans l'isolement était chose impossible, avec les conditions d'existence des marines antiques. Il fallait se rattacher aux pays civilisés et consommateurs par des stations amies et suffisamment rapprochées. C'est d'ailleurs dans cette direction, par un retour en arrière fort logique, que notre Cumes fonde la colonie de Zancle ou Messine (1). Il y a gros à parier que cette colonie, antérieurement sidonienne, ne devint grecque que par une lente substitution d'éléments cuméens à des éléments phéniciens préexistants.

De tout ce que nous avons dit sur les circonstances qui ont amené la composition du Nostos, faut-il conclure que ce poème soit né peu de temps après l'établissement des Eubéens à Ischia? Je ne le crois pas; le Nostos peut au contraire être assez notablement postérieur à cet événement.

Il suffit en effet à sa naissance que les deux races soient toujours en présence dans l'île, et que l'harmonie des premiers jours n'ait pas été troublée.

En tenant compte de ces deux conditions évidentes, est-il possible de conjecturer une date approximative?

Les auteurs anciens sont unanimes à dire que la véritable fondation de Cumes, celle qui fut faite par les Eubéens (la seule d'ailleurs qu'ils connaissent), précéda de beaucoup l'arrivée des premières colonies parties d'Asie Mineure. Cette arrivée se place vers l'année 735. La fondation de Cumes doit être plus ancienne au moins d'une centaine d'années, pour que l'affirmation des auteurs ait sa valeur; elle se placerait donc vers 825 (2). Un peu auparavant aurait eu lieu la première érup-

(1) Thucydide, VI, 4, 5.

(2) Nous sommes ainsi suffisamment d'accord avec le résultat des fouilles faites à

tion historique de l'Epomeo (1), qui avait été elle-même précédée par la période de dissensions dont parle Strabon. Nécessairement antérieure à tout cela, la composition du Nostos doit donc remonter au moins au milieu du IXe siècle. Nous obtenons ainsi la distance minima de l'ère actuelle.

D'autre part, la distance maxima ne paraît pas pouvoir dépasser le commencement du Xe siècle. Après le désastre qui avait précédé le départ de Grèce, et les incertitudes inséparables de toute nouvelle installation, une période de paix et de prospérité assez longue était nécessaire pour apporter aux nouveaux venus la confiance dans l'avenir qui perce entre les lignes du poème.

Le témoignage bien connu d'Hérodote, qui regarde Homère comme son aîné de quatre cents ans, rend plus vraisemblable la première de ces deux dates, c'est-à-dire, le milieu ou le commencement du IXe siècle.

De toute cette étude, il suit bien clairement que le Nostos n'est pas, comme on l'a cru jusqu'ici, une œuvre péniblement et savamment élaborée sur commande, dans une ville d'Asie Mineure, pour glorifier de vagues descendants d'Ulysse. C'est encore moins, comme l'imagine M. Bérard, la traduction poétique d'un périple phénicien sur lequel se serait escrimé un géographe éolo-ionien, s'attribuant la noble tâche de donner à ses compatriotes le goût des voyages de découvertes, et la connaissance des mers occidentales (2). Il n'y a vraiment, dans cette seconde hypothèse, que le rêve tout à fait imprévu d'un ami de l'enseignement géographique, désireux de compter Homère parmi ses prédécesseurs!

Cumes, qui ont donné à peu près le même mobilier archéologique que dans les plus anciennes colonies du VIIe siècle.

(1) Il est impossible de placer la composition du Nostos, à Cumes, après la seconde fondation, non seulement parce que les conditions préablement indiquées ne seraient plus remplies, mais aussi parce que le poème ne renferme aucune allusion à cette seconde fondation, ni au cataclysme qui l'a précédée.

(2) C'est la théorie plusieurs fois indiquée au cours des *Phéniciens et l'Odyssée*, t. I; M. Bérard (p. 582) va même jusqu'à restituer le texte de ce périple en ce qui concerne Schérie!

Certes, le Nostos est une œuvre autrement vibrante : un poème tout d'actualité et de circonstance, débordant de vie et d'émotion profonde! C'est vraiment l'épithalame de deux races, ou le chant de l'alliance ancienne jaillissant des âmes dans un anniversaire national. Sous le beau ciel d'Ischia, en face « du sourire infini des vagues » tyrrhéniennes, un aède grec l'a conçu : un aède grec, heureux de vivre dans la paix de cette nature, possédé, obsédé, du besoin de dire aux dieux et aux hommes la joie harmonique de tout son être! Il a voulu célébrer la venue des siens sur la terre phéacienne, l'hospitalité reçue, le travail facile et fécond, peut-être aussi les infortunes par lesquelles était auparavant passé son peuple. Et tout cela, il l'a chanté dans une allégorie transparente : Ulysse d'abord battu par la tempête, puis sauvé par Nausicaa, et bientôt devant à Alcinoos la joie de retrouver la patrie perdue (1)!

Mais cet aède dont l'œuvre apparaît maintenant encore plus merveilleuse et tout à fait géniale, cet aède prodigieux, quel était-il?

Il est bien clair tout d'abord, malgré les modernes, que ce fut un poète seul. On devait déjà leur objecter qu'une œuvre géniale impose forcément l'idée de production individuelle, le concours de plusieurs génies à des époques très rapprochées étant de la

(1) Le Nostos, que l'opinion commune fait naître en Asie Mineure, comme les autres poèmes homériques, a donc vu le jour à Ischia. L'ajouterai-je au risque de me faire honnir? Je suis bien tenté de croire que le reste de l'*Odyssée* a été composé à Ithaque. Car toutes les indications de lieux et de mœurs se rapportent admirablement à cette île, sans qu'il y ait une allusion certaine à l'Asie Mineure, à sa géographie, ni à la vie nouvelle qu'on pourrait y mener. Quel que soit l'amour que l'on ait gardé pour la patrie perdue, il serait complètement inexplicable que l'on passât à ce point la nouvelle sous silence. — Il convient d'ailleurs de remarquer que les îles en avant du golfe de Corinthe, étaient suffisamment isolées du continent pour qu'elles aient pu garder leur population ionienne, et continuer à vivre de leur vie propre, après l'invasion dorienne ; les Doriens étaient trop peu marins pour les atteindre sérieusement. D'ailleurs, comme nous l'avons déjà dit, la prospérité de l'ionienne Chalcis se conçoit difficilement sans des correspondants également prospères, dans le golfe de Corinthe et au delà vers l'Occident. Or Chalcis, qui s'est relevée après la tourmente dorienne, atteindra son apogée au VIIIe siècle. Les Ioniens d'Ithaque devaient donc, tout comme elle, être remis au IXe siècle des alarmes du XIe, et pouvaient songer, dans la paix, à célébrer leur grand ancêtre.

Remarquons bien que cela n'empêche en aucune façon qu'Homère n'ait été un Ionien d'Asie, et que son poème n'ait pu être conservé, et plus ou moins remanié, en Asie.

plus haute invraisemblance (1). Il convient maintenant d'ajouter, et ceci est péremptoire, qu'une œuvre de circonstance exclut nécessairement l'idée d'un travail successif se prolongeant à travers plusieurs générations. Par conséquent, au moins dans la partie que nous avons analysée, le Nostos est (sauf, bien entendu, des remaniements peu importants) dû à un seul et même auteur.

Cet auteur unique et cet auteur de génie, quel était-il donc? Est-ce un aède inconnu, n'ayant produit que le Nostos? Est-ce au contraire le père du reste de l'*Odyssée,* probablement aussi le chantre de l'*Iliade,* au moins dans ses parties géniales? Est-ce en un mot le divin Homère?

Il semble qu'à cette question nous puissions maintenant répondre.

En des vers mystérieux et tout empreints d'une tristesse émouvante, le Nostos montre, dans le palais d'Alcinoos, l'aède « gloire de son peuple » se préparant à chanter, « l'aède chéri de la Muse, qui lui a donné le bien et le mal; elle l'a privé de ses yeux, mais elle lui a donné la douceur des chants (2)... » Qu'y a-t-il sous cette allusion voilée de mélancolie? Une plainte échappée à Homère réellement aveugle, et se désignant lui-même comme le chantre grec de la patrie grecque en terre phéacienne, ou bien au contraire une allusion peu intéressante à un aède quelconque, mais devenue par hasard la source des légendes qui font d'Homère un aveugle?

On se le demande en vain depuis des siècles.

Deux lignes d'Héraclide de Pont fournissent à ce doute une réponse décisive, si l'on admet que le Nostos a été composé à Ischia; deux pauvres lignes échappées à la destruction à peu près complète de l'œuvre principale d'Héraclide : « Après qu'Homère eut, comme on le dit, perdu la vue par suite de maladie, c'est par Céphallénie et Ithaque qu'il revint de Tyrrhénie; des témoignages sérieux l'attestent » (3).

(1) Il y a là une considération, pourtant élémentaire, qu'on a trop souvent perdue de vue dans les discussions relatives à la question homérique.

(2) *Odyssée,* VIII, 62, 64.

(3) Héraclides Ponticus, *De Rebus publicis,* dans l'*Historicorum fragmenta,* II, de Muller-Didot, p. 222.

Homère, revenant de Tyrrhénie, Homère devenu aveugle en Tyrrhénie, cela semblait un conte à dormir debout, d'autant plus que la Tyrrhénie désigne le plus souvent l'Étrurie. Et les deux pauvres lignes étaient lettre morte. Mais si, comme il faut l'admettre maintenant, le Nostos a été composé à Ischia, dans la mer Tyrrhénienne, en face d'une côte qui fut longtemps au pouvoir des Étrusques, et que les Grecs contemporains d'Héraclide englobaient dans l'appellation de Tyrrhénie (1), n'est-ce pas qu'elles deviennent vraiment lumineuses? Lié à des faits tout à l'heure invraisemblables et maintenant prouvés, le témoignage d'Héraclide n'acquiert-il pas une valeur péremptoire? L'infirmité d'Homère ne devient-elle pas certaine, et certain aussi son séjour « en Tyrrhénie »? Du même coup, c'est bien la plainte du divin Aveugle qui retentit dans le poème en accents pathétiques, et le Nostos, œuvre anonyme pour les modernes, est définitivement signé!

Ici se termine cette étude sur les Phéaciens d'Homère.

En la commençant j'avais un triple but :

Ajouter un chapitre inédit à la géographie si intéressante de la Méditerranée primitive;

Dégager, au moins en partie, le type social des Phéniciens, un des plus grands peuples de l'histoire, et aussi l'un des plus inconnus;

Enfin rendre au Nostos son véritable sens et ses véritables origines.

Au lecteur d'apprécier si ce triple but est atteint.

Ph. CHAMPAULT.

(1) Jusqu'en 425 et probablement depuis le VIIIe siècle, les Étrusques, maîtres de la Campanie, y avaient une confédération de douze villes dont faisaient partie Capoue, Nola, Pompei, Herculanum, Sorrente, Marcina, Salerne. D'ailleurs, avant d'être au pouvoir de ceux que les Grecs appelaient les Tyrrhéniens Etrusques, cette région avait, d'après eux, appartenu aux Tyrrhéniens Pélasges.

LE FORT ET LE FAIBLE

DE L'OUVRIER ANGLAIS

Un volumineux et intéressant rapport sur le commerce britannique en 1902, dû à M. Jean Périer, consul de France, remplissant à Londres les fonctions de consul suppléant, vient de paraître. Nous croyons utile d'en publier les pages suivantes qui nous ont paru présenter un très réel intérêt.

Nous avons déjà cité, l'année dernière, un extrait du rapport de M. Périer relatif au commerce franco-britannique en 1901. Nous y avons vu comment l'auteur, d'après une méthode qui s'inspire directement de celle de la Science sociale, classe les marchandises françaises et anglaises en catégories véritablement scientifiques, correspondant à des phénomènes de « lieu » et de « travail ».

Rappelons brièvement le principe classificateur de M. Jean Périer. La France et l'Angleterre font des échanges extrêmement importants, et l'Angleterre, en particulier, est notre meilleure cliente (1). Cette

(1) Voici un aperçu de la statistique de l'an dernier.

L'Angleterre a acheté à la France pour 1 milliard 277 millions de marchandises. Il faut en retrancher environ 190 millions de marchandises transbordées ou réexportées, mais il faut y ajouter les sommes dépensées par les nombreux Anglais qui voyagent en France. Ces sommes, impossibles à connaître exactement, doivent atteindre au bas mot 500 millions, et probablement davantage.

La France, de son côté, a acheté à l'Angleterre, en 1902, pour 582 millions de marchandises. Il faut y ajouter ce que nous payons, comme frets, à la marine marchande anglaise, soit environ 350 millions. Total des paiements : 932 millions. Balance approximative en faveur de la France : 655 millions.

L'exportation de la France en Angleterre représente un peu plus des 30 pour 100 de notre exportation totale. L'Angleterre est de beaucoup notre meilleur client. La Belgique, classée immédiatement après, ne nous achète que pour 632 millions, c'est-à-dire la moitié de ce que nous achète l'Angleterre.

Nos achats à l'Angleterre, de leur côté, représentent les 13 pour 100 de notre importation totale. L'Angleterre vient en tête de nos fournisseurs, comme elle vient en tête de nos clients. Viennent ensuite les États-Unis, l'Allemagne, la Belgique et la République Argentine.

activité commerciale présente un caractère de stabilité spéciale. Pourquoi? Parce que les productions des deux pays sont en grande partie complémentaires. L'Angleterre et la France sont moins des concurrentes que des groupements sociaux ayant besoin l'un de l'autre. Ou, si l'on préfère, l'Angleterre et la France sont beaucoup moins concurrentes entre elles que ne le sont, par exemple, l'Angleterre et l'Allemagne, ou l'Angleterre et les États-Unis.

L'auteur du rapport, allant du plus complémentaire au moins complémentaire, c'est-à-dire des objets pour lesquels l'Angleterre est *le plus obligée* de s'adresser à la France, aux objets pour lesquels elle y est *le moins obligée*, classe les marchandises françaises exportées en Angleterre en quatre catégories sous les rubriques suivantes :

1° Produits dus aux conditions climatériques ou géologiques de la France : vins, cognacs, fruits, fleurs, légumes-primeurs, ardoises, etc. Vente annuelle : environ 230 millions;

2° Produits dus particulièrement aux aptitudes du paysan français (plus soigneux et plus méticuleux que le travailleur rural anglais) : œufs, volailles, beurres, fromages, sucre (en relation avec la culture intensive de la betterave), bétail, chevaux, etc. Vente annuelle : 154 millions;

3° Produits de l'ingéniosité française : articles de Paris, horlogerie, bijouterie, etc. Vente annuelle : 130 millions;

4° Articles dont la production est due aux aptitudes de bon goût ou de soin des industriels, des ouvrières et ouvriers français : articles de toilette féminine, y compris les soies, céramique, verrerie, automobiles. Vente annuelle : 736 millions.

Pour les marchandises vendues par l'Angleterre à la France, M. Périer, allant toujours du plus complémentaire au moins complémentaire, adopte le classement suivant :

1° Produits pour lesquels le Royaume-Uni bénéficie d'avantages naturels : houille et ses dérives, produits métallurgiques à bon marché. Vente annuelle : 260 millions;

2° Articles communs et de consommation courante que le Royaume-Uni excelle à produire à bon marché : tissus et filés de coton, de laine, de jute, de lin, de chanvre; produits chimiques communs, etc. Vente annuelle : 168 millions;

3° Produits de l'entrepôt britannique (pour lesquels l'Angleterre bénéficie de la supériorité de sa marine marchande) : laines, plumes de parure, jute, peaux brutes, nacre, caoutchouc, etc. Vente annuelle : 150 millions.

Que le lecteur excuse la longueur de ce résumé préliminaire. Nous cédons maintenant la parole à M. Jean Périer, qui, à propos des

marchandises françaises de la 3e catégorie, analyse les facultés productrices de l'ouvrier britannique, et le compare, à ce point de vue, à ses principaux concurrents (1).

I. — L'OUVRIER ANGLAIS ET L'OUVRIER FRANÇAIS.

L'ouvrier anglais est sensé; très soucieux de ses intérêts, et cependant respectueux de l'ordre; généralement consciencieux dans le travail qu'il a accepté; très apte à servir des machines; excellent pour la grande industrie; mais en somme plutôt lourd d'esprit et de corps; d'ailleurs, de plus en plus déspécialisé par un machinisme avancé, il est très rarement « ouvrier-artisan », partant peu ingénieux, médiocrement inventif, fort peu apte au travail minutieux, soigné, artistique. A l'inverse (encore le contraste des deux races), si l'ouvrier français, souvent, n'a pas toutes les qualités de son camarade anglais, il est, par contre, tout particulièrement vif de corps et d'esprit; fort ingénieux; d'une grande dextérité manuelle; doué de beaucoup d'imagination et fréquemment d'un sentiment artistique très raffiné. C'est que notre ouvrier est beaucoup moins déspécialisé que son camarade britannique et qu'en plus, depuis des siècles, la classe ouvrière française compte un grand nombre d'artisans.

La France, parmi les grandes nations industrielles, est encore l'une de celles qui possèdent le plus de petites industries. L' « article de Paris », et l'on pourrait aussi dire « l'article du Jura » (car très nombreux sont dans cette région les petits ateliers) sont les deux prototypes des produits de nos ouvriers spécialistes et de nos artisans. Avant d'examiner les ventes de ces produits, j'ajouterai qu'en Angleterre on sait rendre justice aux qualités manuelles et artistiques de notre classe ouvrière.

(1) Le rapport que nous citons a été publié comme supplément au *Moniteur officiel du Commerce* du 11 juin 1903, vente au numéro à l'Office national du Commerce extérieur, 3, rue Feydeau, Paris (2e) ou librairie Puel de Lobel et Cie, 53, rue Lafayette, Paris (9e). Prix du fascicule, 80 centimes.

Et ce n'est pas sans plaisir que je reproduis la coupure ci-dessous tirée d'un journal qu'on ne saurait accuser, cependant, de tendresses exagérées pour la France, de l'impérialiste *Daily Mail :*

« ... Dans ses réussites industrielles la France doit beaucoup « à ses ouvriers, à leurs conceptions artistiques et à l'exécution « consciencieuse de leur travail. L'ouvrier français trouve une « satisfaction personnelle à exécuter avec soin une pièce de tra- « vail bien dessinée. C'est dans cette disposition de la main- « d'œuvre que gît le secret de la perfection du mobilier français, « du bric-à-brac, des tapisseries et des plus hautes branches « de l'art... »

Ainsi donc l'ouvrier britannique et l'ouvrier français diffèrent beaucoup l'un de l'autre par leurs aptitudes et, conséquemment, se concurrencent fort peu dans l'œuvre de la production La conclusion à laquelle on arrive est tout autre lorsqu'on compare à l'ouvrier britannique ses camarades américains, allemands ou belges, qui, très souvent, par certaines de leurs qualités, excellent aux mêmes genres de fabrication que lui et qui constituent, à son égard, de redoutables concurrents puisque, par leur travail, ils aident à rendre la production de leur pays antagoniste de celle du Royaume-Uni. Mais ces trois derniers types de travailleurs possèdent, il est vrai, d'autres aptitudes qui les différencient du travailleur britannique; ces aptitudes, en ce qui concerne l'ouvrier américain, tendent à aggraver, et en ce qui concerne l'ouvrier allemand ou belge, à diminuer cet antagonisme à la production britannique qui caractérise, dans son ensemble, la production américaine, allemande ou belge et qui provient de la similitude des ressources naturelles et de certaines similitudes de race. C'est d'ailleurs là un fait qui va nous apparaître plus clairement en examinant de près les diverses comparaisons que nos voisins établissent continuellement, depuis quelques années, entre leurs propres ouvriers et ceux des États-Unis, de l'Allemagne et de la Belgique.

II. — L'OUVRIER BRITANNIQUE ET L'OUVRIER AMÉRICAIN.

La concentration industrielle et les progrès du machinisme ayant atteint aux États-Unis un degré absolument inconnu en Angleterre, le travailleur yankee (1) est encore plus « déspécialisé » et encore plus « ouvrier d'usine » que son camarade britannique; il possède les mêmes aptitudes que ce dernier, mais chez lui elles sont en quelques sorte surexcitées par les conditions particulières du milieu américain, c'est-à-dire par les hauts salaires, par la facilité plus fréquente à s'élever socialement, à devenir patron, et aussi, comme certains l'assurent, par le climat sec de l'Amérique du Nord qui pousserait plus à l'effort que l'humide température du Royaume-Uni. Les deux premiers de ces stimulants ont, sur la productivité de l'ouvrier américain, une efficacité indubitable et développent vigoureusement les aptitudes qu'il a communes avec l'ouvrier britannique, mais qui, chez ce dernier, faute des mêmes encouragements, restent infiniment moins marquées. Cette analogie d'aptitudes et l'influence du milieu social américain sur leur développement sont bien prouvées par cette constatation souvent signalée que l'ardeur au travail de l'ouvrier anglais ou écossais ayant émigré aux États-Unis augmente très rapidement et égale bientôt celle de l'ouvrier yankee.

Les classes laborieuses américaine et britannique ayant, on le voit, des qualités similaires, mais qui sont plus développées chez la première que chez la seconde, il en résulte forcément que la production industrielle américaine est par nature antagoniste de la production britannique, et, que, d'année en année, l'ouvrier yankee deviendra le plus redoutable rival de l'ouvrier britannique. Nos voisins se rendent si bien compte de ce danger

(1) Je n'ai, bien entendu, ici en vue que le véritable ouvrier américain et non pas les immigrants temporaires : Hongrois, Polonais, Tchèques, Italiens qui n'ont rien « d'américain » et s'empressent de rentrer dans leur pays dès qu'ils ont fait quelques économies.

que leurs journaux et revues ne cessent, depuis trois ans, de publier des études comparées sur les ouvriers des deux pays, presque toujours très flatteuses pour la main-d'œuvre yankee. Ces parallèles sont parfois même injustes et leurs auteurs oublient notamment que, si les facilités d'élévation sociale qui stimulent tant les ouvriers d'outre-mer manquent à leurs camarades britanniques, ce n'est point cependant la faute de ceux-ci qui ne peuvent faire que les petites îles britanniques, ouvertes depuis des siècles à la civilisation occidentale, se transforment, comme par un coup de baguette, en un immense pays neuf, en une sorte de continent où le sol, les richesses naturelles et les entreprises à créer surabondent.

III. — LA PRODUCTION INDUSTRIELLE ET LES TRADE-UNIONS.

Enfin, il est d'autres personnes qui, à tort ou à raison, suivant les cas, ne sont pas fâchées d'attribuer à l'action des Trade-Unions l'infériorité de la productivité de l'ouvrier britannique par rapport à l'ouvrier américain. A cet égard, durant 1901-02, il a été publié dans le *Times*, par un anonyme, sous le titre de « Crise de l'industrie britannique », une série d'articles du plus haut intérêt qui a soulevé de vives polémiques. Pour le *Times*, la difficulté croissante avec laquelle les industriels anglais soutiennent la concurrence étrangère, américaine en particulier, trouve sa cause dans la politique à courte vue des Unions qui, croyant ainsi procurer du travail à un plus grand nombre d'ouvriers, amènent leurs adhérents, soit par des règlements formels, soit par des recommandations verbales, à restreindre leur productivité journalière, et à s'opposer à l'introduction des nouvelles machines-outils, dont l'usage se répand si rapidement aux États-Unis. Le grand organe de la Cité ne va pas, cependant, comme certains de ses admirateurs, jusqu'à faire remonter le mal à l'existence même des Trade-Unions. Celles-ci, néanmoins, pendant plusieurs mois, ont été fort malmenées et accusées d'empêcher leurs membres, et par ré-

percussion, l'ensemble des ouvriers britanniques, de mettre leur orgueil, à l'instar des Américains, à produire beaucoup et bien, bref, d'en faire des êtres insouciants : des « go-easy workmen ». L'opinion fut si émue des révélations du *Times*, que des hommes politiques crurent utile de se prononcer ouvertement, et M. Chamberlain, s'adressant à ses électeurs de Birmingham, déclarait qu'il reconnaissait pleinement le droit de l'ouvrier « d'améliorer sa situation et d'obtenir les plus hauts salaires « que son métier peut offrir ». Mais, ajoutait-il, « bien que le prin- « cipe du Trade-Unionisme soit bon, les théories de certains « leaders », si elles « étaient mises en pratique, deviendraient « désastreuses à l'ouvrier. Tout essai de limiter la productivité « serait fatale à l'industrie. Les travailleurs doivent viser aux plus « hauts salaires, mais ils doivent aussi fournir le meilleur travail « possible ».

Il est vrai que de nombreuses voix s'élevaient, en même temps, pour défendre les Trade-Unions contre les attaques dont elles étaient l'objet. Des publicistes impartiaux remarquaient que l'exemple si souvent cité des États-Unis prouvait bien que l'existence même des syndicats ouvriers n'impliquait pas forcément (comme quelques-uns auraient voulu le faire croire) la diminution de la main-d'œuvre, et ils rappelaient (ce qu'on semblait avoir singulièrement oublié dans l'ardeur du débat), combien, de l'autre côté de l'Atlantique, les forces ouvrières sont, elles aussi, puissamment unies (1) ; ils énumeraient aussi, avec beaucoup de raison, tous les avantages qu'offre la forte organisation des Trade-Unions aux travailleurs manuels et même aux patrons britanniques; ils montraient enfin que ces derniers devaient notamment se louer, tout compte fait, d'avoir en face d'eux, contrairement à leurs confrères du continent, des ouvriers fortement organisés, avec lesquels il est plus facile de conclure des traités ayant de sérieuses chances de durée et qui, d'ailleurs, pour ne pas gaspiller dans des grèves

(1) On peut vérifier ce fait par la lecture d'un récent ouvrage français de valeur, *La concentration des forces ouvrières dans l'Amérique du Nord* (Louis Vigouroux, Colin, éd.).

inutiles les capitaux accumulés par leurs unions, sont moins portés à émettre des prétentions déraisonnables. — De leur côté, les secrétaires des principales fédérations unionistes lançaient une protestation collective dans laquelle ils affirmaient que les unions, du moins prises dans leur ensemble, n'édictaient pas de règlements enjoignant à leurs adhérents de réduire volontairement la productivité du travail; ils laissaient cependant entendre que si les ouvriers de certains métiers étaient amenés d'eux-mêmes et par une entente tacite à adopter cette ligne de conduite et en outre à s'opposer à l'introduction de machines-outils américaines, c'est qu'ils y étaient poussés par l'attitude des patrons qui, dès que la productivité du travail augmente, au lieu d'inciter leurs collaborateurs à l'accroître encore en leur donnant une paie plus forte, se contentent de réduire le nombre de leurs ouvriers sans élever les salaires de ceux qu'ils conservent.....

Il paraît bien, en effet, que l'attitude des patrons britanniques à l'égard de leurs ouvriers n'est pas étrangère à la restriction de la productivité et à cette opposition à l'adoption des machines-outils que l'on constate dans certains métiers. Faute de place, je ne puis naturellement que citer l'article, d'un très vif intérêt, signé par un ouvrier de Manchester que publiait le *Daily Mail*, dans son numéro du 15 août 1902, et dans lequel il était affirmé que l'état d'esprit des travailleurs britanniques à l'égard de la productivité et des machines serait facilement modifié si les patrons voulaient accorder des salaires adéquats.

Cette opinion a été fortement corroborée par le curieux récit de « son expérience des ouvriers anglais » fait par le directeur américain des immenses usines électriques de la Compagnie yankee Westinghouse élevées récemment dans le Lancashire; durant la construction, M. James Stewart est parvenu à diriger jusqu'à 3.758 ouvriers et, par des salaires appropriés, à faire poser journellement jusqu'à 2.500 briques par ouvrier, alors que généralement les maçons britanniques en sont venus à considérer qu'ils ont fourni un travail équitable pour la paie qui leur est donnée, en posant quotidiennement de 450 à 600 briques, tan-

dis que la moyenne des ouvriers en Amérique est d'environ 2.000 briques. M. Stewart professe donc qu'il ne tient qu'aux patrons britanniques d'élever la productivité de leurs collaborateurs au niveau de la productivité américaine. Il est cependant, en Angleterre, même parmi les employeurs, certaines personnes qui ne souhaitent pas à l'ouvrier britannique de devenir aussi actif que son camarade yankee, car, disent-ils, l'ardeur au travail de celui-ci l'épuise rapidement (1) et en fait un vieillard avant l'âge, ce qui n'est profitable ni à la classe ouvrière, ni à la race en général.

De tout ce que nous venons de dire, il semble bien résulter que patrons et ouvriers sont réciproquement responsables de la restriction de la productivité qui est pour l'industrie britannique, par rapport à sa concurrente américaine, une grave cause d'infériorité. La tyrannie que font parfois peser sur les travailleurs indépendants les Trade-Unions et certaines mesures d'intimidation qu'elles prennent en temps de grève sont souvent considérées comme une autre raison d'infériorité pour l'Angleterre. C'est d'ailleurs là une erreur, car l'Amérique a souvent eu, elle aussi, à se plaindre du même mal. Quoi qu'il en soit, il n'est pas inutile de dire quelques mots de la résistance froide et énergique, opposée aux Trade-Unions par les ouvriers non-unionistes ou par les patrons. Une association dont il ne faudrait pas, cependant, s'exagérer l'importance, mais dont les adhérents paraissent s'être sensiblement accrus dans ces dernières années : « The National free labour Association (2) » dénonce, à l'occasion, les pratiques tyranniques de certaines Trade-Unions et défend la cause de ceux qui ont eu à en souffrir. Quelques-uns de ces derniers, et qui auront sans doute des imitateurs, se sont enhardis jusqu'à porter leurs griefs devant les tribunaux et ont obtenu gain de cause, l'un d'eux se voyant accorder jusqu'à 2.500 francs de dommages et intérêts. Plusieurs luttes judiciaires

(1) On affirme, notamment, que la durée moyenne de la vie des fondeurs de fer, par exemple, serait aux Etats-Unis de 44 ans seulement, tandis qu'en Angleterre, elle s'élèverait à 54 ans.

(2) Durant 1902, elle a tenu un congrès à Leeds, qui comprenait 150 délégués représentant 85.000 membres adhérents.

ont été engagées également entre employeurs et Trade-Unions depuis deux ans : les procès Allen contre Flood ; « Glamorgan Coal Cy » contre « South Wales Miners Federation » ; « Taff Vale Cy » contre « Amalgamated Society of Railway servants », ont fait verser beaucoup d'encre. Dans mon rapport de l'année passée, je disais que la Trade-Union visée dans le dernier de ces trois cas, ayant exercé une certaine pression sur les nouveaux employés que, durant la grève de 1900, la Compagnie des chemins de fer du Taff Vale (pays de Galles) avait engagés, ce syndicat a été poursuivi et, comme il soutenait qu'en l'espèce une association ouvrière ne pouvait être rendue responsable, le point fut porté jusqu'à la Chambre des lords. Celle-ci, jugeant en tant que juridiction d'appel la plus élevée du Royaume, s'est prononcée contre la prétention de « l'Amalgamated Society of Railways servants » et, dans des considérants qui ont fait époque, a établi la responsabilité entière et par suite pécuniaire des Trade-Unions. Depuis lors l'affaire, revenue devant une cour ordinaire, a été jugée au fond et contre le syndicat précité. Actuellement il ne reste plus qu'à décider quels seront les dommages et intérêts à verser à la Compagnie du Taff Vale, qui ne réclame pas moins de 625.000 francs. Quelle que soit la décision rendue, le jugement certainement ne restera pas lettre morte, car la fortune de « l'Amalgamated » est évaluée à 25 millions de francs. Ce procès célèbre, qui aura des conséquences importantes, est le résultat le plus marquant de cette lutte pour la défense de leurs intérêts réciproques, qui, depuis cinquante ans, se poursuit entre patrons et ouvriers britanniques, énergiquement mais froidement, comme entre gens d'affaires et sans que, pour le plus grand bonheur de l'Angleterre, il en résulte l'antagonisme social (1) que

(1) Ainsi qu'on le sait, le Royaume-Uni, bien qu'il soit de tous les grands Etats industriels celui qui compte la plus forte population purement ouvrière, est celui où l'antagonisme social et les tendances révolutionnaires sont le moins prononcés et où la classe ouvrière, cependant, a obtenu, pour l'amélioration de sa situation, les résultats les plus positifs. En ce qui concerne l'absence presque complète d'hostilité entre les diverses classes sociales, le « *Daily Express* » assurait récemment que M. Hyndeman, l'un des chefs de la « Social Democratic Federation » (une des rares organisations socialistes révolutionnaires d'Angleterre) avait été amené à abandonner la propagande active, car, aurait-il déclaré : « après vingt ans de travail enthousiaste pour la cause,

l'on constate dans d'autres pays. Cependant la décision judiciaire rendue par la Chambre des Lords dans le cas de la « Taff Vale Cy » et qui a soulevé de si véhémentes protestations de la part des Trade-Unions, ne modifiera-t-elle pas cette heureuse situation, et les ouvriers britanniques, abandonnant le terrain strictement professionnel sur lequel ils se sont jusqu'ici cantonnés pour la défense de leurs intérêts, ne vont-ils pas, comme l'ont fait depuis 1890 leurs camarades australiens, chercher à faire triompher leurs revendications par une action purement politique, ce qui, immanquablement (les exemples sont nombreux à cet égard), attiserait les haines sociales et ferait naître l'antagonisme de classe? On aurait pu le craindre il y a un an, car les Trade-Unions étaient encore sous le coup de la première émotion produite par ce qu'elles qualifiaient d'attentat commis à l'encontre de l'un de leurs droits : leur irresponsabilité pécuniaire; alors de nombreux tentateurs préconisaient l'agitation politique, principalement à l'instigation de l' « Independent Labour Party » qui, depuis longtemps déjà, d'ailleurs sans succès, cherche à entraîner les travailleurs britanniques dans cette voie. Actuellement, les Trade-Unions semblent avoir recouvré leur ancien sang-froid et ne paraissent point disposées à rompre avec leurs traditions. A leur Congrès annuel, qui s'est tenu à Londres en septembre dernier, l'affaire du « Taff Vale » a été, avec l'arbitrage obligatoire (1), la question la plus longuement discutée, mais sans qu'il en résultât une orientation nouvelle. Ajoutons, à ce propos et en passant, que les statistiques les plus récentes enregistrent l'existence de 759 Trade-Unions comprenant 1.958.809 membres, ce qui, au premier abord, paraît peu, puisque ce chiffre ne représente guère que le cinquième de la population ouvrière mâle du Royaume-Uni, mais ce qui est beaucoup si l'on réfléchit que ces associations comprennent l'élite des travailleurs manuels

« la pénible conviction qu'il n'existe pas parmi les ouvriers britanniques d'antago-« nisme de classe, s'est imposée à mon esprit ».

(1) Cette proposition, dont les partisans donnaient en exemple les lois votées en Australie, a été repoussée, plusieurs « leaders » déclarant qu'ils aimeraient encore mieux s'en remettre, à cet égard, à des tribunaux composés de patrons qu'à des juges de carrière.

(principalement les ouvriers de métier (*skilled labourers*). Les cent plus importantes Unions possèdent, à elles seules, un capital supérieur à 100 millions de francs (1).

IV. — LES TENTATIVES POUR RELEVER LA PRODUCTIVITÉ DES OUVRIERS BRITANNIQUES.

Du bon sens d'ouvriers qui savent si puissamment s'organiser, il est permis de beaucoup attendre. C'est l'avis d'un grand nombre de personnes qui, tout en regrettant la politique à courte vue portant certaines Unions à restreindre la productivité de la main-d'œuvre, pensent qu'il est possible de raisonner avec les ouvriers britanniques et de les convaincre de leur erreur. A cet effet, il y a quelques mois, la Compagnie de navigation Elder et Dempster, coutumière à prendre des initiatives intelligentes, accordait le passage gratuit à quatre délégués des Trade-Unions de mineurs, de maçons, de tisseurs et d'ouvriers du fer, afin qu'ils pussent aller examiner *de visu* au Canada et surtout aux États-Unis, la manière de travailler de leurs camarades américains. De son côté, le journal écossais *The Red Letter* faisait choisir, par un vote de ses lecteurs, douze ouvriers appartenant à des industries diverses et dont cet organe défrayait les frais d'un voyage d'étude dans l'Amérique du Nord. Enfin, tout récemment, un négociant de Londres, M. Moseley, mettait à exécution le fameux projet dont j'ai déjà parlé l'an passé (2) ; à ses frais, 23 délégués des Trade-Unions ont longuement visité les principaux centres industriels américains, et, preuve de la sym-

(1) A côté de cette prospérité des ouvriers « de métier », des skilled labourers, la triste situation d'un grand nombre de manœuvres, des « unskilled labourers », jette une fâcheuse ombre au tableau. Par suite de la dépression générale des affaires dans le monde, on a eu à relever, à la fin de 1902, une baisse générale des salaires et une augmentation inquiétante du nombre des « inemployés ». Londres, où il y aurait eu jusqu'à 20.000 « dockers » sans travail, a vu (spectacle touchant, poignant et inoubliable) défiler dans ses rues (ce qui ne s'était pas produit depuis plusieurs années) ces mornes troupes d'ouvriers qui, sans cri de haine et sans troubler la circulation, encadrés seulement par quelques « policemen », faisaient appel à la charité publique.

(2) Rapport annuel annexé au *Moniteur officiel du Commerce* du 10 juillet 1902.

pathie qu'a rencontrée cette généreuse tentative, les compagnies maritimes anglaises se sont spontanément offertes à transporter gratuitement, à l'aller et au retour, les invités de M. Moseley. Ces derniers auront à fournir des rapports sur leurs observations ; la lecture en sera, certainement, des plus instructives.

L'intérêt qu'a soulevé, dans l'opinion publique, la commission Moseley, portera sans doute ses fruits et amènera vraisemblablement patrons et ouvriers à adopter certaines méthodes qui ont fait leurs preuves en Amérique. Déjà, on signale plusieurs grands industriels britanniques, tels MM. Clarke, Chapman, de Gateshead, et MM. Cadbury, de Bourneville, qui, à l'instar d'un grand nombre de leurs confrères yankees, invitent maintenant leurs ouvriers à leur faire connaître par lettres les améliorations qui pourraient être apportées dans le fonctionnement des ateliers, et offrent des gratifications pour les meilleures suggestions. Les efforts que les patrons britanniques semblent disposés à tenter pour accroître la productivité de leurs ouvriers et pour prouver à ceux-ci combien les théories restrictives, qu'ils professent parfois, sont erronées, finiront, croyons-nous, par être couronnés de succès, car le bon sens combiné avec une remarquable aptitude à s'instruire, à se dégager des préjugés, est certainement l'une des caractéristiques des travailleurs manuels britanniques.

N'est-elle pas très curieuse à cet égard la conversion de M. Abraham, le célèbre député ouvrier plus connu sous le nom de « Mahon » (son sobriquet de barde gallois) qui, longtemps adversaire déclaré de l'adoption des machines-outils américaines, a, d'après « le Commercial Intelligence », été amené, par un voyage aux États-Unis, à des idées contraires qu'il a exprimées, avec beaucoup de courage, devant ses électeurs? Le succès toujours croissant que rencontre auprès de la classe populaire ce magnifique mouvement de l' « University Extension » (1); la création à Oxford de ce remarquable Ruskin Hall où des ouvriers, qui ont été d'abord capables de s'imposer d'importantes

(1) Il existe, en langue française, d'excellentes descriptions de l' « University Extension » (*Le Rôle social des Universités*, par Max Leclerc ; Colin, édit.) et du « Ruskin Hall » (article de M. Pernotte dans la *Science sociale* de mai 1899).

économies, viennent à leurs frais suivre des cours pendant plusieurs semaines ou plusieurs mois; enfin la décision que prenaient récemment les ouvriers de Birmingham d'ouvrir parmi eux une souscription pour créer, à l'usage des plus méritants de leurs enfants, des bourses scolaires près l'Université de leur ville; tout cela n'est-il pas de nature à faire croire que, les patrons y aidant, la classe ouvrière britannique est, en général, assez raisonnable, assez sensée, pour abandonner la tactique que, d'après les révélations du *Times*, elle paraît bien avoir adoptée dans plus d'un métier; elle est donc fort capable d'acquérir ce qui actuellement lui manque, comme nous l'avons vu plus haut, pour être au même niveau que les ouvriers américains et notamment d'atteindre avec un machinisme plus avancé cette puissance de productivité, cause de supériorité de la main-d'œuvre yankee. Si elle y parvient, elle aura sans doute moins de difficulté à soutenir la concurrence de celle-ci, mais il n'y aura pas moins lutte, car, ainsi que nous le disions précédemment, tandis que les aptitudes des classes ouvrières française et britannique diffèrent, sont complémentaires les unes des autres et par conséquent provoquent l'échange entre les deux pays de produits fabriqués complémentaires, à l'inverse les aptitudes des classes ouvrières américaine et britannique se ressemblent, sont antagonistes les unes des autres, et par suite amènent l'échange de produits fabriqués qui se trouvent en rivalité.

V. — L'OUVRIER BRITANNIQUE ET L'OUVRIER ALLEMAND ET BELGE.

Très riches en houille et en minerais, ayant en outre, comme la Grande-Bretagne, des populations patientes, actives, et très aptes à servir des machines, l'Allemagne et la Belgique ont pu, l'une en Silésie, en Saxe, en Westphalie, l'autre sur les bords de la Meuse et de l'Escaut, développer de puissantes industries adonnées à la fabrication des gros articles de consommation courante, principalement métallurgiques, qui, en Angleterre et sur les divers marchés mondiaux, viennent ajouter, à la con-

currence américaine, la concurrence allemande et belge (1). Celles-ci sont, cependant, moins redoutables que celle-là, car l'Allemagne et la Belgique ne se consacrent pas exclusivement, comme les États-Unis, à la fabrication des articles de consommation courante: si une partie de leur classe ouvrière se compose d'ouvriers d'usine du même type que l'ouvrier américain et britannique, une autre portion importante est constituée de travailleurs se rapprochant du type artisan et occupés à ces fabrications soignées et ingénieuses qui n'existent pas ou que fort peu dans le Royaume-Uni et qui donnent lieu à des exportations complémentaires, comme les nôtres, de la production britannique.

C'est qu'en effet l'Allemagne et la Belgique, par comparaison d'une part avec la Grande-Bretagne et les États-Unis, de l'autre avec la France, sont bien ce que l'on pourrait appeler des nations mixtes. Par leur richesse en houille et minerais, par quelques aptitudes de race, par certains côtés de leur production industrielle, elles ressemblent et conséquemment font concurrence au Royaume-Uni et à l'Union américaine ; par certains autres côtés, par les aptitudes de leur main-d'œuvre au travail de l'artisan, leur fabrication se rapproche de celle de la France et, par suite, rivalise avec la nôtre. A cet égard, si on se livrait à une étude comparée approfondie des classes ouvrières américaine, britannique, allemande, belge, française, on verrait qu'au point de vue de la spécialisation croissante, elles se classent dans l'ordre où je viens de les énumérer : les travailleurs yankees, étant avant tout ouvriers d'usine, servent simplement des machines, bref sont complètement déspécialisés; ceux de l'Angleterre le sont un peu moins; ensuite se placent ceux de l'Allemagne, de la Belgique et de la France, comprenant un nombre de plus en plus grand d'artisans proprement dits ou

(1) La concurrence allemande est très connue. On ne sait pas aussi bien en France quelle dangereuse rivale est pour l'industrie britannique la métallurgie belge ; c'est ainsi, par exemple, que tout récemment le syndicat ouvrier « National Society of sporting and military gun workers » envoyait plusieurs de ses membres étudier sur place les causes de la terrible concurrence faite à la fabrication britannique par les manufactures belges de fusils de chasses et de guerre.

tout au moins d'ouvriers dont les qualités personnelles ont une forte part dans la fabrication.

De tout cela, il résulte bien, au point de vue de la classe de nos ventes dont nous allons maintenant parler, que, dans ce cas encore, par suite de la dissimilitude complète des aptitudes des travailleurs britanniques et français, ces exportations ne viennent pas rivaliser avec des articles anglais sur le marché d'Outre-Manche où, à l'inverse, elles rencontrent, à tout instant, la concurrence de l'Allemagne, de la Belgique et aussi de la Suisse, en raison même de la similitude de certaines aptitudes des ouvriers allemands, belges, suisses et français.

Ce que nous venons de citer n'est qu'un fragment, mais à ce fragment, on peut juger de l'ensemble, et constater qu'on se trouve en présence d'un rapport véritablement *méthodique*. Les lecteurs de la *Science sociale* peuvent donc en faire leur profit.

LE MOUVEMENT SOCIAL

I. — LA QUESTION DES PROPRIÉTAIRES RÉSIDANTS

La question des propriétaires résidants, soulevée par le dernier article du regretté Henri de Tourville, a paru intéresser vivement nos abonnés, dont un bon nombre appartiennent à cette vaillante catégorie sociale.

Nous avons publié les intéressantes communications de M. le baron de Vomécourt et de M. Hervey.

M. le baron de Vomécourt, en réponse à la communication de M. Hervey, nous adresse lui-même la communication suivante :

Les notes parues dans le *Mouvement social* du mois de mai sur le rôle du propriétaire résidant semblent correspondre à de réelles préoccupations, puisqu'elles m'ont attiré plusieurs lettres et une protestation insérée dans la livraison de juin.

Si j'en crois surtout cette dernière appréciation, il m'a paru que je m'étais mal expliqué puisque j'avais été mal compris; permettez-moi de revenir en peu de mots sur le sujet pour le mettre au point et poser plus nettement la question. La résoudra qui pourra!

Actuellement, plus que jamais peut-être, l'*absentéisme* est commenté, soit verbalement, soit par écrit, par les premiers intéressés, les propriétaires résidants eux-mêmes qui cherchent à en découvrir les causes pour en trouver le remède. Le Bulletin de la *Ligue agricole* nous donne là-dessus des opinions fort intéressantes. En des articles courts et précis, de véritables cultivateurs, dont le nom fait autorité, ont examiné de très près leur situation, ne l'envisageant toutefois qu'au point de vue purement matériel. J'estime qu'il y a là une lacune que j'ai désiré combler en examinant les causes de l'absentéisme au point de vue psychologique. D'accord avec les rédacteurs occasionnels de ce Bulletin, j'ai constaté qu'il est très difficile de réaliser par la régie directe un gain suffisant, non seulement à payer des intérêts du capital, parfois considérable, représenté par

des terres et des bois, mais encore à payer le salaire du directeur de l'entreprise : le propriétaire lui-même. Une affaire agricole, aussi bien qu'une affaire industrielle, doit payer le capital, les ouvriers et le patron.

Si le résidant qui exploite sa ferme arrive à joindre les deux bouts, c'est-à-dire à payer son personnel, son loyer, ses impôts et l'intérêt de l'argent engagé dans le matériel et le bétail, il pourra s'estimer aussi heureux qu'adroit. Ce n'est pas suffisant : son argent a travaillé avec succès, grâce à sa bonne direction, mais son labeur personnel n'est pas rémunéré ou l'est par une somme insignifiante que son jardinier n'accepterait pas. Si donc ses profits balancent ses pertes, en supposant même quelques cents francs de boni, ses peines auront abouti à faire œuvre inutile, puisque ce capital aurait pu fructifier en dehors de son intervention ; si d'autre part les dépenses excèdent les recettes, il aura fait œuvre mauvaise au point de vue de la puissance et de la grandeur de sa famille qui doit, sous peine de déchéance, être grandie en argent ou en honneur par chacun de ses membres au prorata de sa valeur et de sa chance. Il aurait donc mieux fait, en constatant le déficit, d'employer son intelligence et son énergie dans une autre entreprise où il eût été estimé et payé à sa valeur.

Mais, s'il n'a pu être un ancêtre bienfaisant, notre résidant peut-il s'en consoler en considérant son importance sociale, et se réjouir en constatant l'heureuse amélioration due à ses bons rapports avec le peuple? Je crois avoir démontré dans le numéro de mai dernier qu'il ne convient pas de se leurrer à ce sujet ni de confondre influence avec bonne renommée. J'entends donc par influence « celle qui peut changer les sentiments d'un homme, l'amener à un acte important et décisif » et qui pourrait entraîner l'élévation des caractères ou une transformation d'idées erronées ». Ma définition ne peut donc s'appliquer à l'influence apparente et momentanée due à des sentiments communs qui feront du résidant un chef passager et responsable dans un mouvement populaire ; dans une manifestation contre une expulsion par exemple. Dans un pareil cas, si le châtelain a paru être le chef de la manifestation, c'est que la scène se passait la plupart du temps sur sa propriété et que les paysans, lésés dans leurs intérêts ou dans leurs habitudes, y défendaient leurs droits à eux. Mais que ce même châtelain ait à souffrir d'injustes persécutions toutes personnelles, il ne trouvera plus d'aide, à moins de circonstances ou de pays exceptionnels.

L'influence dont je parle ne peut non plus être due à la politique, c'est-à-dire à la force d'un mandat ou d'un mandataire ami

qui vous couvre de son ombre. Cette influence ne peut être sérieuse et durable; elle est à la merci d'une orientation nouvelle et sera d'autant moins stable qu'elle aura paru plus assise, son possesseur s'étant engagé à fond. Je n'admets pas la politique obligatoire et maintiens le droit pour un citoyen de rester en dehors de la politique militante. Il peut arriver cependant qu'il croie de son devoir de prendre parti sur des questions économiques, sociales ou religieuses qui le jetteront malgré lui dans la lutte, tant il est difficile de séparer ces questions des hommes qui veulent les imposer au pays. Cette intrusion exigée par la conscience peut devenir la cause de grandes difficultés pour le bien d'une exploitation; c'est une affaire à régler entre la conscience et l'intérêt.

Cette discussion entre l'intérêt et la conscience est fréquente dans la vie des hommes. Quoi qu'en dise M. Hervey, on peut donc mettre en balance des intérêts moraux et des intérêts matériels sans avoir recours pour cela à une arithmétique de nègre, de même qu'on peut additionner, dans un budget agricole, des pommes avec des veaux en les ramenant au même dénominateur : l'argent.

Je persiste à croire que le *bénéfice moral* extrêmement mince résultant de la présence d'un propriétaire est disproportionné à la valeur personnelle de presque tous les résidants. Pour la plupart intelligents et instruits, ils représentent en outre une force morale puisqu'ils se résignent à perdre leur temps et leur argent dans l'espoir d'être utiles à leurs concitoyens.

C'est cette illusion d'un rôle social que je veux combattre, prévoyant aussi une nouvelle poussée d'anciens officiers dont une grande partie seraient disposés à résider à la campagne, par goût personnel et dans l'espoir d'une utile application de leurs facultés directrices. C'est à ceux-là surtout que je crie casse-cou.

Si mon étude est décourageante, je n'en porte point la responsabilité, mais bien ceux qui, attisant des haines de classes, ruinent de toutes manières l'importance matérielle et morale des résidants. Personne plus que moi ne désire que cette fâcheuse situation vienne à s'améliorer, puisque je persiste à habiter la campagne, mais j'estime que ces notes ne seront pas inutiles si elles peuvent empêcher un homme de bonne volonté d'entreprendre *à la légère* un changement d'existence sur la foi de ses souvenirs d'enfance.

Conclusion : faut-il abandonner la campagne? Non certes si vous avez la fortune et les vertus nécessaires pour y être heureux, mais n'ayez pas la prétention d'être utile ou agréable à d'autres qu'à vous-même. Et si vous regrettez avec moi que tant de caractères et de bonnes volontés soient perdus pour le relèvement social du campa-

gnard, demandez-vous avec moi lequel doit changer du paysan ou du résidant? Le paysan s'instruit, il est vrai, mais ne s'améliore pas, au contraire, et je doute fort, comme le pense M. d'Azambuja, qu'une grande poussée d'urbains vers la campagne — amenée par la facilité des communications — relève le niveau moral de ses habitants et arrive à leur faire subordonner leur intérêt particulier immédiat à des intérêts généraux. Le meilleur parti est donc d'attendre, chose improbable, que les pouvoirs publics nous donnent leur appui et de chercher en nous-mêmes la paix et le bonheur, nous rappelant que M. de Tourville conseille de ne pas nous obstiner à vouloir être heureux par *ce dont nous ne disposons pas*. Au point de vue pratique, se tenir sur une extrême réserve; être bien assuré que nos bienfaits prendront plus de valeur aux yeux des destinataires, s'ils sont espacés et raisonnés. Il est absurde de courir au-devant des *Devoirs* qui n'existent plus puisqu'on nous a supprimé les *Droits* dont ils étaient les correctifs. Cette manière d'agir aura du moins pour résultat de diminuer les froissements, pour ne pas dire le chagrin de nous créer des ennemis en consacrant tous nos efforts au bien public. En terminant, je conseille à tous ceux qu'intéresse la question de relire, comme je l'ai fait moi-même avec un nouveau plaisir, *la Révolution agricole*, parue en 1901 et 1902 sous la signature de M. Dauprat, et suis assuré, quoi qu'en pense l'optimisme de M. Hervey, que mon argumentation en prendra plus de force.

B^on^ DE VOMÉCOURT.

Un autre de nos amis, qui désire garder l'anonyme, nous adresse à ce sujet la lettre suivante, que nous reproduisons avec plaisir :

Monsieur le Rédacteur en chef,

J'ai lu avec le plus vif intérêt les observations que vous a récemment communiquées M. le baron de Vomécourt sur la question du patronage rural, si bien posée par M. de Tourville, dans l'article posthume que venait de publier la *Science sociale*. Je réponds avec empressement à l'appel que vous adressez à vos lecteurs, à cette occasion. Je suis un de ces *bannis* devenus des *résidants*, et je me suis souvent interrogé sur le motif qui m'a fait embrasser ce parti, il y a déjà de longues années.

Je le ferais encor, si j'avais à le faire.

Ce n'est pas que je me sentisse alors, ni que je me sois reconnu, à la longue, une vocation bien caractérisée pour la vie rurale. Bien d'autres, à ma connaissance, pourraient mieux remplir que je ne le fais la fonction sociale que j'ai assumée, s'ils en discernaient la nécessité, mais ils pensent que leur valeur personnelle peut trouver ailleurs un meilleur emploi.

Nous autres bannis, me permettrais-je de le dire, nous ne sommes pas, ce semble, particulièrement désignés pour ce rôle par notre *formation*. Il y a trente ou quarante ans, les paysans mes voisins ne parlaient encore que leur patois, et, pour ce motif, il m'était impossible d'avoir avec eux une conversation qui ne fût pas un perpétuel quiproquo. Aujourd'hui, cet obstacle est levé, sans doute, mais sommes-nous beaucoup plus près de nous entendre? Si l'on me permet cette allusion aux débats, peut-être déjà oubliés, de la Haute Cour, je dirai qu'un académicien, né à Paris, se trouverait moins dépaysé dans les abattoirs de la Villette, qu'un simple chef de bureau dans un Conseil municipal de village, et qu'un ancien attaché d'ambassade perdrait sa diplomatie à ménager, dans une de ces assemblées, des susceptibilités inconnues dans toutes les chancelleries de l'Europe.

Voilà de quoi expliquer, à mon sens, l'insuccès trop fréquent des plus honorables tentatives. Mes constatations personnelles ne vous paraîtraient pas, sans doute, moins pessimistes que celles de M. de Vomécourt, mais je crois que l'essai — encore que loyal — n'a pas été assez prolongé pour être concluant. Il s'agit, pour notre génération, de réparer la faute de cinq ou six, en moyenne. Ceux qui ont compris ce devoir peuvent-ils s'étonner de n'avoir pas encore reçu la récompense de leur généreuse résolution? S'ils y persistent, avec intelligence, et leurs fils après eux, leurs petits enfants seront bien près, j'en suis convaincu, d'entrer dans la terre promise, lorsqu'ils atteindront l'âge d'homme.

Votre honorable correspondant signale, avec raison, la méfiance obstinée qu'opposent à nos conseils ceux que nous voudrions éclairer. Je le constate fréquemment autour de moi, mais, dans un département limitrophe, je pourrais citer des groupes de deux ou trois communes qui n'ont pas cessé, depuis trente ans, d'offrir un spectacle tout contraire. Les propriétaires résidants, grands et moyens, y sont très nombreux, tandis que, dans mon voisinage, ils sont assez rares.

Cette méfiance, si déplorable qu'elle soit, s'explique d'ailleurs aisément. Il n'y a pas longtemps que les idées de *self-government*, d'initiative privée, sont en faveur dans la classe éclairée. Les bannis

d'aujourd'hui, pour la plupart, il n'y a guère qu'un quart de siècle, préconisaient à l'envi les bienfaits d'un régime administratif dont la puissance s'est inopinément retournée contre eux. Et ce que leur demandent, par une amère ironie, les populations rurales auxquelles ils viennent se dévouer, c'est pourtant d'être leurs intermédiaires auprès de cette administration dont elles ne savent plus se passer ou au moins se débarrasser. Il y a apparence qu'un propriétaire grand ou moyen qui a passé par le collège, la Faculté de droit ou l'École militaire peut faire valoir mieux qu'un paysan leurs intérêts et leurs droits auprès d'un agent voyer, d'un contrôleur des contributions directes ou d'un commandant de recrutement. C'est dans cette pensée qu'on lui confie, je le constate assez fréquemment, l'écharpe municipale, et l'espoir de ses électeurs est rarement trompé *en temps de paix*, suivant l'heureuse expression de M. de Vomécourt. Malheureusement, la paix dont il s'agit n'est qu'une trêve assez courte, et lorsque la guerre se rallume, le clan se disperse. Car il n'y avait qu'un chef de clan, il n'y avait pas un patron rural. Le patronage est *essentiellement* la direction du travail qu'accompagne seulement la direction morale et parfois politique du travailleur. Un étymologiste qui semble avoir été plus familier avec la Science sociale qu'avec la linguistique, croyait pouvoir expliquer le mot anglo-saxon *hlaford* devenu en anglais *lord* par cette périphrase : *lieu de pain*, c'est-à-dire celui chez qui l'on gagne son pain. L'histoire assurément, à défaut de la grammaire, justifierait cette conjecture. Mais cette histoire n'est plus autour de moi l'histoire contemporaine.

Sans doute, le résidant, pour user d'une expression familière, apporte bien un peu d'argent dans le pays, ou plutôt il n'en emporte pas autant que ne fait le non-résidant. Il est facile néanmoins de s'apercevoir — et le paysan, né malin, n'y manque guère — que les neuf dixièmes de sa dépense alimentent des industries urbaines. S'il récapitulait, en fin d'exercice, d'une part les factures des grands magasins et les notes de tailleur, de couturière ou de carrossier, de l'autre les salaires qu'il a pu payer au cours de l'année à des ouvriers de village (maçons ou terrassiers) et le prix des œufs, du beurre ou des volailles que lui livrent les fermes voisines, ce dernier total paraîtrait assurément bien mesquin. Un étonnement indigné décèlerait ici un puritanisme quelque peu farouche. Le luxe obéit aux caprices de la mode, il est réfractaire aux conseils de la Science sociale. J'ai parlé de la formation intellectuelle des « bannis » qui les rend incapables de comprendre et de *manier* le paysan. Leur formation urbaine ne leur est pas moins préjudiciable. Tout en maudissant la ville, ils ne peuvent la quitter, je veux dire qu'ils la transportent

à la campagne. On peut arriver à grand'peine, comme le fait observer M. de Vomécourt, à y exiler un cordon bleu; il faut y mettre le prix. On ne tient pas moins au valet de chambre qu'à la cuisinière, et ce n'est pas non plus un produit du cru. De même d'un bon cocher, à fortiori d'un mécanicien conducteur d'automobile. Des serviteurs peu nombreux, mais très différents des *unskilled labourers* (en français des simples manœuvres qu'on rencontre autour de soi, assez nombreux encore dans quelques régions — telle n'est pas celle que j'habite, où la natalité est encore au-dessus de la moyenne, — c'est le système aujourd'hui en faveur, et quoique les talents auxquels on tient se paient fort cher, ce n'est peut-être pas beaucoup plus coûteux, qu'il ne le serait d'entretenir l'ancien personnel. Passons au matériel. L'automobilisme a sa raison d'être à la campagne plus qu'à Paris. Mais, bien qu'on sorte beaucoup de chez soi, on ne néglige pas le confort intérieur. Le chauffage d'une vaste demeure, les installations qu'il suppose, la quantité de combustible qu'il exige figurent au budget du châtelain pour une somme assez forte qu'un Parisien ne soupçonne pas. Il en est de même de l'éclairage électrique. Il est piquant de constater aujourd'hui que c'est le jardin qui tient de beaucoup la moindre place dans les dépenses d'un campagnard, et qu'il serait à peu près complètement sacrifié, s'il ne fallait des fleurs... pour le salon. Il n'en était pas ainsi dans mon voisinage, il y a environ cinquante ans. Sous l'influence de la littérature, depuis Jean-Jacques Rousseau jusqu'à Walter Scott, le goût de la nature était assez général. Aujourd'hui l'homme est si fier des découvertes qui ont renouvelé la face du globe que les éternelles beautés de la création le laissent froid. Comme les concitoyens de Démosthènes, nous allons toujours répétant : « Qu'y a-t-il de nouveau? » C'est la question que nous posons à la science, comme la femme du monde à sa couturière, et la botanique, il faut l'avouer, nous a procuré moins de surprises, en ces derniers temps, que la physique et la chimie.

On le voit, comme M. de Vomécourt, du reste, j'ai mêlé dans ces réflexions deux sujets bien distincts — les agréments d'un propriétaire résidant — son influence et son utilité sociale. Mais si le propriétaire résidant était plus sensible aux agréments de la vie rurale, il dépenserait plus à la campagne, il ferait travailler plus d'ouvriers des hameaux voisins à l'agrandissement ou à l'entretien de son parc, tandis que sa laiterie et sa basse-cour occuperaient leurs femmes et leurs filles. Il deviendrait un *lord* dans le sens que j'ai indiqué plus haut. On dit que les envahisseurs saxons, ignorants de la vie urbaine, comparaient les villes à des tombeaux. Nos maisons de six

étages ressemblent en effet singulièrement à ces sépulcres collectifs qui avaient reçu des Romains le nom de *columbaria* (pigeonniers). L'idée de m'enterrer vivant, ne fût-ce que pour neuf ou dix mois consécutifs, dans un de leurs compartiments, dont le loyer annuel varie entre trois et six mille francs, me fait aujourd'hui frissonner à l'instar d'un compagnon de Cerdic. — Mais je constate que ma répugnance paraît bizarre à maint campagnard de mon voisinage. Le Français du XXe siècle se soucie peu d'une vie large, dans le sens géométrique du mot, mais il a horreur d'une vie calme et monotone. Le silence l'attriste, le bruit l'égaie. Un célèbre médecin, le Dr Jules Rochard, estimait qu'on ne pouvait prescrire à un Parisien névropathe la vie des champs pendant plus de quinze jours. L'immense majorité des urbains ne peut être ramenée à la vie rurale que graduellement. Il faut les traiter comme les dipsomanes qu'on ne guérit pas de l'alcool en moins de deux ou trois ans.

Ce n'est donc pas par plaisir que la plupart de nos propriétaires ruraux, grands ou moyens, se fixeront à la campagne.

Sera-ce par intérêt? Oui, s'ils ont de véritables aptitudes pour la gestion d'un domaine. M. Dauprat, dans la suite d'articles si intéressants que la *Science sociale* a publiés sous ce titre : « Une révolution agricole, » leur a indiqué une voie où un certain nombre d'entre eux feraient bien d'entrer. La spécialisation qu'il préconise peut être souvent un remède à la crise de l'agriculture française, mais il faut, à mon sens, se garder d'y voir une panacée. Lorsqu'elle est possible, combinée avec le métayage, elle a ce mérite de faire apprécier au métayer la collaboration du propriétaire qu'il peut, mieux qu'un simple paysan, se mettre en quête de débouchés au delà du chef-lieu de canton. Sous le régime du fermage, un propriétaire a sans doute intérêt à n'être pas un étranger dans la région où il est appelé à choisir ses fermiers, et à se passer de régisseur ou tout au moins à n'en être pas réduit à ne voir que par l'œil de son régisseur, mais cet intérêt n'est pas toujours assez appréciable pour lui faire accepter les rigueurs de la résidence.

Il reste que ce soit par devoir.

Si je pensais, comme M. Berthelot, qu'il y a les plus grandes chances pour qu'au cours du XXe siècle les progrès de la chimie organique permettent de remplacer la terre arable et les pâturages par un laboratoire où les gaz de l'atmosphère se transformeraient en un aliment aussi substantiel que le pain viennois et le filet de bœuf ;

Si même, constatant avec un économiste américain que le travail d'un laboureur adulte qui suffisait à peine autrefois à assurer leur pain de chaque jour à dix de ses semblables peut en nourrir aujour-

d'hui environ cent vingt, je me croyais forcé d'en conclure que la profession agricole ne sera plus dans cinquante ans que le lot d'un petit nombre comme le métier d'orfèvre ou celui de changeur au moyen âge;

Ou, si seulement j'appréhendais avec M. de Vomécourt que la centralisation administrative et la bureaucratie fussent désormais chez nous des forces indestructibles, alors je ne m'embarrasserais pas d'un des problèmes les plus ardus qui s'imposent à la Science sociale.

Mais je ne crois pas que l'humanité, à la fin du siècle qui vient de s'ouvrir, ait assez profondément modifié sa constitution essentielle, par l'effet des découvertes scientifiques, pour que la France n'ait aucun profit à rester ou à redevenir une nation rurale. Il me paraît encore assez probable qu'à ce moment, pour rappeler un mot célèbre, elle sera, comme elle l'a toujours été, composée de quelques vivants et d'un très grand nombre de morts. Je crois que c'est surtout dans les pays neufs qui sollicitent les énergies novatrices que se constitueront des sociétés progressives. Nous aurons peut-être d'ici là mis en pleine valeur quelques-unes de ces contrées, à l'exemple de la race anglo-saxonne, mais le *vieux pays* qui leur aura infusé son sang le plus généreux n'en sera pas rajeuni. Il s'agit de lui assurer une vieillesse digne et paisible. La bureaucratie n'y suffira pas. Elle est déjà fort ancienne en France, et l'histoire nous montre qu'on doit redouter pour elle une caducité précoce. Lorsque tombera ce colossal château des cartes, il faudra que des autorités sociales surgissent à la place des autorités politiques ou administratives. Il serait bon d'en créer dès à présent quelques pépinières. Le type une fois reconstitué, on peut compter qu'il se propagera dès que le besoin s'en fera sentir.

Mais j'ai dit que les efforts soutenus de deux ou trois générations me paraissaient être la condition *sine quâ non* du succès. C'est hélas! un motif de découragement. Rien aujourd'hui n'est plus rare qu'une œuvre commencée par le père et poursuivie par les enfants.

Et c'est pourquoi, après avoir pris la plume pour réfuter M. de Vomécourt, je suis tenté de conclure comme lui, pour d'autres motifs.

On me répondra peut-être que la fonction patronale n'est pas nécessairement héréditaire. C'est un autre thème de controverse et vous m'excuserez, je crois, de laisser à d'autres le soin de le développer.

Veuillez agréer, monsieur le Rédacteur en chef, l'expression de mes sentiments les plus distingués. F. R.

D'autre part, d'une autre lettre que nous écrit un de nos amis, nous extrayons ce passage :

« ..... Le dernier numéro de la Revue m'a fait connaître M. l'abbé de Tourville sous un jour nouveau. Je ne lui soupçonnais pas une telle puissance d'esprit..... Je crois qu'il sera beaucoup plus connu par les générations futures qu'il ne l'a été de son vivant.

« Les quelques pages de M. Hervey m'ont beaucoup intéressé. Il y a des réflexions profondes, surtout quand il parle des gens obligés de quitter les fonctions publiques quand ils se sont montrés patriotes. Il serait désirable que la Science sociale arrive à mettre en lumière les véritables causes de la crise actuelle, qui dépasse toutes les prévisions. »

« Veuillez agréer.....

J. G.

II. — LA QUESTION DE LA DOT

Notre collaborateur M. Gabriel d'Azambuja vient de publier chez Plon un nouveau roman social sur une question des plus préoccupantes, celle de l'établissement des jeunes filles. Cela est intitulé *Trois dots*.

L'idée de l'auteur est que la dot est chose moins importante que ne le pensent beaucoup de parents, et que les jeunes filles dont le « sac » est le plus respectable ont peu de chances, en définitive, d'être mieux loties que les autres. La dot la plus utile, chez la jeune fille moderne, c'est l'aptitude à séduire, par ses qualités personnelles, un jeune homme avisé, travailleur et débrouillard.

Nos lecteurs suivront, à travers les péripéties de ce roman, la triple histoire des héroïnes de M. d'Azambuja, dont l'une est bien dotée, dont l'autre l'est maigrement et dont la troisième ne l'est pas du tout. Qu'arrive-t-il? — C'est ce que nous n'avons pas à dire, voulant laisser à nos lecteurs le plaisir de voir se dessiner peu à peu le dénouement.

Comme dans *Entre cousins* (1), comme dans *L'Abdication* (2), M. Gabriel d'Azambuja a voulu faire œuvre sociale. Ajoutons que la scène se passe en province, l'auteur ayant tenu beaucoup à rompre avec la routine légèrement agaçante du « roman essentiellement parisien ».

(1) Chez Petithenry, 5, rue Bayard, Paris.
(2) Chez Briguet, 83, rue de Rennes, Paris.

Trois dots est en vente, chez Plon et Nourrit, au prix usuel de 3 fr. 50.

III. — COUP D'ŒIL SUR LES REVUES

Fonctionnaires inutilisables.

La *Quinzaine coloniale* nous édifie sur la capacité de certains fonctionnaires coloniaux et sur les ressources dont on dispose en haut lieu pour y remédier :

« L'Indo-Chine partage avec d'autres colonies la mauvaise fortune d'être affligée d'un certain nombre de fonctionnaires qu'une paresse invétérée rend impropres à tout service ou qui, par leur caractère atrabilaire, ont fini par devenir insupportables pour leurs chefs et pour leurs camarades. Ces fonctionnaires sont l'effroi des administrateurs sous les ordres desquels ils sont appelés à servir et qui ne se sont pas plus tôt vu imposer ces collaborateurs encombrants qu'ils n'ont plus d'autre souci que de s'en débarrasser. On se les passe ainsi et on se les repasse, d'un bureau ou d'une province à l'autre, et il en est qui, de déplacement en déplacement, ont fait le tour de l'Indo-Chine et ont fini par venir échouer, qui à Saïgon, qui à Hanoï, dans l'attente d'un poste qu'on se garde bien de leur donner. M. Rodier, lieutenant-gouverneur de Cochinchine, a imaginé, pour punir ces fonctionnaires et pour les amener à s'amender, un procédé qui ne manque pas d'originalité. A l'avenir, tous ceux qui seraient reconnus inutilisables dans ces conditions seront déchargés de tout emploi e leurs noms seront inscrits sous une rubrique spéciale au *Bulletin administratif* de la Colonie. Ce sera comme un « tableau d'honneur » à rebours, à l'usage spécial des non-valeurs. M. Rodier se flatte de l'espoir que la crainte d'y figurer retiendra dans le bon chemin les fonctionnaires qui seraient tentés de s'en écarter et y ramènera ceux qui l'ont quitté. Nous serions bien surpris s'il en était ainsi et s'il suffisait de la publicité officielle donnée à des fautes que personne n'ignore pour en prévenir le retour. Là où les réprimandes des chefs et les déplacements successifs ont échoué, cet appel à l'amour-propre restera sans effet.

« Inefficace dans la plupart des cas, la pénalité nouvelle imaginée par le lieutenant-gouverneur de Cochinchine présente, en outre, le grave inconvénient de n'être pas prévue par les règlements; son application n'est entourée d'aucune des garanties stipulées par ceux-

ci. Le fonctionnaire qu'elle frappera pourra toujours, par suite, se plaindre d'être la victime d'une injustice qui, si réellement il est frappé à tort, revêtira une gravité particulière, du fait de l'humiliation publique et du discrédit qui lui auront été infligés. Si M. Rodier voulait — ce dont on ne saurait le blâmer — sévir contre la catégorie de fonctionnaires qu'il a eue en vue, il avait mieux à faire que de recourir à un procédé d'une efficacité et d'une légalité également discutables. Il lui suffisait de se servir des armes que les règlements mettent à sa disposition et qui vont du blâme avec inscription au dossier jusqu'à la révocation, en passant par la suspension et la rétrogradation. C'est plus qu'il n'en faut pour maintenir la discipline dans le personnel et en obtenir un bon service. Mais le « respect des situations acquises » est là — M. Rodier le déclare en toutes lettres — qui l'empêche d'user de ces pénalités. Il préfère reconnaître aux fonctionnaires « inutilisables » par leur faute le droit à la paresse... et au traitement. On conviendra que c'est là une singulière manière de punir ceux-là et d'encourager les autres. »

La vie de l'ouvrier américain.

Nous lisons dans le *Journal des Économistes*, sous la signature « Laborer », des détails sur la vie de l'ouvrier américain pensionnaire chez des particuliers, vie plus large et plus confortable, en définitive, que celle de maint petit bourgeois français.

C'est l'ouvrier, un journalier, qui parle lui-même :

Nous sonnons au n° 7039 de Ridge-Avenue, à Roxborough, Pensylvanie :

— Madame Macclennen, s'il vous plaît!

— Je suis madame Macclennen. Vous désirez?

— Prendre ma pension chez vous.

— Avez-vous des références?

— Oui, M. Edmunds, maraîcher, chez lequel je travaille.

— Très bien. Je connais M. Edmunds. Le prix de la pension est de 22 fr. 50 par semaine, y compris le blanchissage et le raccommodage.

— C'est entendu. Je gagne 45 francs par semaine comme journalier. En payant 22 fr. 50 pour une pension, il me reste 22 fr. 50 par semaine pour mes autres dépenses. Je viendrai demain à midi, pour le dîner.

Nous étions cinq à table : trois charretiers gagnant 70 francs par

semaine. Leur journée était, en moyenne, de quatorze heures, dont trois pour le pansement et les soins à donner aux chevaux. Il y avait ensuite un carrossier, artisan travaillant pour son propre compte et réparant des voitures. Enfin Madame a ses deux fils.

Afin que le lecteur puisse se rendre compte de la quantité de travail fournie par le journalier de ce pays, nous allons lui mettre sous les yeux le menu de nos repas :

12 avril 1903. *Déjeuner.* — Œufs à la coque, pain, beurre, jambon rôti, fromage de Chester, compote de porc, tarte au fromage, chocolat, thé, café.

12 avril 1903. *Dîner.* — Poulet casserole, pommes au jus, fromage Chester, tarte aux pêches, fruits, dessert, cacao, café, thé.

Souper. — Perche frite, pommes de terre au beurre, compotes, confiture, tarte, thé, café.

13 avril 1903. *Déjeuner.* — Jambon rôti, crépinettes aux mirabelles, compote de pêches, chocolat, thé, café.

Dîner. — Poule au blanc, rosbif sauce tomate, fromage Chester, tarte aux pêches, compote de poires, chocolat, thé, café.

Souper. — Perche frite au beurre, pommes à l'anglaise, fromage, tarte, compote, thé, café.

14 avril 1903. *Déjeuner.* — Œufs à la coque, pain, beurre, jambon rôti, pommes au beurre, fromage, compotes, chocolat, café, thé.

Dîner. — Pâté de veau, pommes, fromage, confiture de mirabelles, tarte au raisin, thé, café.

Souper. — Gigot d'agneau, pommes rôties, fromage, tarte aux pommes, dessert, thé, café.

15 avril 1903. *Déjeuner.* — Œufs à la coque, pain, beurre, jambon rôti, côte de veau aux pommes, fromage Chester, confiture mirabelles, petits gâteaux, chocolat, café, thé.

Dîner. — Gigot froid sauce tomate, côte de porc épinards, compote de poires, chocolat, café, thé.

Souper. — Côte de veau milanaise, pommes à l'anglaise, fromage, confiture, tarte aux pommes, café, thé.

Nous prenons ces repas dans une salle à manger, chauffée jour et nuit, d'octobre à fin avril. Un tapis épais couvre le plancher. Dans un coin une chaise longue où l'un et l'autre des journaliers s'allonge avant le repas ou après le souper. En face une chaise-berceuse où un autre peut se balancer en lisant le journal. Puis la machine à coudre de Madame. Des rideaux blancs aux fenêtres, une cage et un canari, voilà l'ameublement. Tout à côté se trouve la cuisine : une cuisinière au gaz, une grande armoire, l'eau de la ville. De l'autre

côté, le salon meublé d'un superbe piano, d'un petit secrétaire, un canapé, quelques fauteuils très élégants; un tapis superbe, de ceux que l'on rencontre dans les riches appartements de Paris. On le trouve dans le vestibule et aussi dans l'escalier conduisant au premier, où il y a trois chambres au-dessus desquelles se trouve deux mansardes bien meublées comme le reste. Bref, figurez-vous la maison et l'ameublement d'un bourgeois de Paris habitant la banlieue et gagnant trois mille six cents francs l'an, $70 \times 52 = 3.640$ à quoi se monte le salaire de M. Macclennen, comme charretier. Vous y ajoutez les bénéfices que Madame tire annuellement des quatre pensionnaires, une douzaine de poules, et un jardin de 20 ares qu'elle cultive soigneusement, en se faisant aider, un jour par semaine, d'avril à fin octobre, par un journalier auquel elle donne 7 fr. 50 pour dix heures de travail.

Bien nourris, bien logés, mes charretiers sont aussi bien vêtus et bien chaussés. Chacun d'eux a une paire de bottines fines, une paire de bottes de gendarmes, une paire de bottes de caoutchouc, un imperméable.

Ils sont bien élevés, très réservés dans leur langage, écrivent, lisent les journaux...

M. Macclennen est d'origine écossaise, probablement; il est presbytérien. Taille : $1^{m}.75$ environ. Ni gras, ni maigre, énergique. Sa femme, d'une taille au-dessus de la moyenne, est plus large des épaules que lui, ce qui est généralement le cas ici. Elle a du sang allemand, et du sang anglo-saxon dans les veines; mais elle ne ressemble ni aux Anglais ni aux Allemands, ce qui est toujours le cas ici. Parmi les descendants des diverses races européennes, vous ne retrouvez jamais le type originaire. Ils ne sont ni Allemand, ni Anglais, ni Irlandais, ni Ecossais, ni Français, ni Hollandais, quoiqu'ils portent des noms de ces divers peuples. Le climat, le sol, la nourriture, les mariages en font des « Yankees ». Physiquement, intellectuellement et moralement, entre celui-ci et l'Européen, son aïeul, il y a un abîme.

IV. — A TRAVERS LES FAITS RÉCENTS

En France. — L'Assistance des vieillards. — Un projet d'impôt sur les décorations. — La suppression de la thèse latine. — Les jardins ouvriers.
Dans les colonies. — La main-d'œuvre à Madagascar. — Le nouveau conseil administratif de Tahiti.
A l'étranger. — Les élections allemandes et le socialisme. — A propos du drame de Belgrade. — Les étudiants américains et les métiers manuels.

En France.

Il n'est pas sans intérêt de résumer, dans ses grandes lignes, le projet de loi d'assistance aux vieillards et aux infirmes, tel qu'il a été voté par la Chambre, il y a quelques semaines, à l'unanimité moins trois voix, ce qui est le signe d'une grande popularité.

Tout Français privé de ressources, soit âgé de 70 ans, soit atteint d'une infirmité ou d'une maladie reconnue incurable, qui le rend incapable de pourvoir à sa subsistance par le travail, et tout étranger appartenant à une nation ayant un traité d'assistance réciproque, aura droit aux secours.

L'âge est avancé de six mois pour chaque enfant de l'assisté ayant vécu plus de trois ans.

Les secours doivent être fournis par la commune où l'indigent a son domicile; à son défaut par le département ou l'État. — Les communes et départements ont droit, dans des cas déterminés, à des subventions de l'État.

Le domicile de secours s'acquiert par cinq années de séjour, avant l'âge de 65 ans.

L'admission aux secours est décidée par le Conseil municipal, délibérant en Comité secret, avant chacune de ses sessions ordinaires, sur la proposition du bureau de bienfaisance.

On peut faire appel de ces décisions locales à une commission cantonale, qui statue par décision motivée, dans le délai d'un mois. De la décision de cette Commission, on peut enfin en appeler au ministre de l'Intérieur, qui saisit de la réclamation la Commission centrale auprès de lui.

En principe, on doit assister l'ayant droit à domicile. Si la chose n'est pas possible, on le place soit dans un hospice public, soit, s'il y consent, dans un établissement privé ou chez un particulier.

Le Conseil municipal fixe pour la commune le taux des allocations mensuelles, qui devra être attribué à tout vieillard ou infirme admis.

Ce taux ne peut du reste être inférieur à 8 francs par mois, ni supérieur à 30 francs.

On tient compte des ressources personnelles de l'assisté et l'on en fait la défalcation. Toutefois, lorsqu'il s'agit de ressources provenant de l'épargne, si elles ne dépassent pas 60 francs par an, on n'en tient pas compte. Si elles dépassent ce chiffre, on diminue les secours de la moitié de l'excédent de la pension de retraite au-dessus de 60 francs.

De même, les ressources provenant de l'assistance privée n'entrent en compte pour la défalcation à faire que jusqu'à concurrence de moitié.

Les communes, si elles ont par legs ou subventions des ressources spéciales, les utiliseront pour cet objet. Si elles n'en ont pas, on ajoutera des centimes additionnels.

Si le projet de loi a rencontré la quasi-unanimité à la Chambre, on a remarqué cependant que le ministre des finances s'était abstenu de paraître aux séances et que, malgré toutes les lumières fournies par la discussion, celle-ci s'est close sans que l'on ait pu savoir à quelles dépenses entraînerait l'application de la loi. Les évaluations flottent entre douze et deux cents millions, ce qui est énorme. Il est donc très probable que la question des « voies et moyens » a été très insuffisamment préparée.

Pour le moment, l'on ne peut enregistrer qu'une « manifestation » en faveur des vieillards. Heureusement qu'un grand nombre de ceux-ci sont secourus, depuis longtemps, par des ressources provenant de l'initiative privée.

∴

Des ressources, M. Codet propose d'en créer à l'État.

M. Codet, qui est député, et qui doit connaître par expérience l'empressement avec lequel sont recherchées les décorations, pense que l'État ne ferait pas mal d'imposer une taxe aux nouveaux décorés, comme rançon du plaisir intense qu'ils éprouvent, évidemment, à « décrocher » la décoration.

La taxe serait de cinq, dix ou vingt francs, selon le grade du décoré, ce qui n'est pas excessif, en définitive.

Qu'une foule de gens soient disposés à verser de l'argent pour voir leur boutonnière enrubannée, c'est ce que certains scandales retentissants ont prouvé d'une manière indubitable.

Peut-être M. Codet espère-t-il « canaliser », en quelque sorte, cette propension regrettable, comme on a canalisé la manie de parier aux courses en organisant officiellement le pari mutuel.

Mais alors il faudrait que les dispensateurs des rubans fussent disposés à décorer tous ceux qui ont envie de l'être. Y arrivera-t-on? Pas encore sans doute, mais le progrès ne s'accomplit pas en un jour. C'est seulement sous Caracalla que tous les hommes libres soumis à la domination romaine furent proclamés citoyens romains. Frappés par cet exemple, les esprits logiques se demandent si quelque jour, dans deux ou trois cents ans peut-être, tous les Français, moyennant l'institution d'une taxe nouvelle, n'auront pas, qui les palmes académiques, qui le Mérite agricole, qui la croix de la Légion d'honneur. N'y a-t-il pas, dès aujourd'hui, des fonctions et des situations auxquelles la décoration est attachée « de droit », comme un accessoire?

*
* *

Ce qui n'existera plus, bien avant ce temps-là, c'est la thèse latine du doctorat ès lettres, dont les jours sont désormais comptés, paraît-il.

La thèse latine est le dernier vestige de l'antique universalité du latin comme langue scientifique. Elle continue à exister, comme complément ou superfétation de la thèse française. Du reste, le candidat, depuis longtemps, la soutient en français.

Qui lit les thèses latines? Bien peu de gens, sans doute. Les examinateurs eux-mêmes, très probablement, se contentent de jeter les yeux sur certains passages, afin de pouvoir y découvrir telle ou telle expression plus ou moins fautive et la faire remarquer triomphalement au candidat.

Certains candidats, assure-t-on, ne se donnent pas la peine de faire eux-mêmes leur thèse latine. Ils la font faire par un « nègre », autrement dit par quelque modeste et pauvre latiniste qui n'ambitionne pas pour son compte les honneurs coûteux et peu utiles du doctorat.

Beaucoup de ceux qui font des thèses latines se contentent d'y d'évelopper à part un point de leur thèse française. C'est sur celle-ci, en fin de compte, que pèse tout leur effort. C'est elle qui est soigneusement épluchée et discutée par les examinateurs, beaucoup plus à leur aise, on le conçoit, pour en prendre connaissance.

Des voix s'élevaient donc depuis longtemps pour réclamer l'abolition de cette institution antique. La Sorbonne a consulté les facultés de province. On assure que toutes, sauf une, se sont prononcées dans un sens favorable à la suppression.

L'esprit de réforme pourrait aller plus loin, et s'attaquer aussi à ce qu'il y a d'exagéré, de pédantesque et de rébarbatif dans l'éta-

lage d'érudition des thèses françaises. Que de rameaux inutiles à élaguer, si l'on voulait bien, dans cette luxuriante frondaison !

*
* *

Cette métaphore nous amène tout naturellement à parler des jardins ouvriers, qui, de temps à autre, continuent à éveiller l'attention de ceux qu'intéresse le bien-être des classes laborieuses.

On s'est occupé dernièrement de ceux de Beaune, créés depuis deux ans par M. Fontaine, inspecteur général des ponts et chaussées.

M. Fontaine a aujourd'hui trente et un jardins ; la surface de chacun est de 4 à 5 ares. Il donne ces terrains à cultiver sans rien fournir, ni semences, ni fumiers, ni outils. Il s'est même fait une règle, jusqu'à ce jour et pour quelques années encore, de ne donner aucune indication, aucun conseil, à moins qu'on n'en demande expressément. Il ne veut pas avoir l'air de rechercher de l'influence, ou d'exercer de la pression. Entre ses locataires et lui, nul contrat, nul écrit ; ils sont toujours libres de quitter leur jardin et lui de le leur retirer. Ses trente familles actuelles ne sont ni les plus dénuées de la ville, ni même, pour la plupart, dans une grande misère. Mais toutes sont dans une situation très précaire et ont grand besoin d'un peu d'aide. Elles comprennent neuf vignerons, cinq manœuvres, deux maçons, deux mécaniciens, un charpentier, un coutelier, un jardinier, un charretier et huit veuves.

Ces familles, paraît-il, ne donnent aucun ennui. Elles sont douces, polies, sans obséquiosité. A l'exception de quatre ou cinq, elles sont même intelligentes, d'un dévouement simple et touchant pour leurs voisins.

Ces ouvriers habitent un peu partout, surtout dans les faubourgs ; ils ne peuvent guère s'occuper de leurs jardins que le matin et le soir dans la belle saison, le dimanche et les jours de fête. Presque tous y travaillent avec entrain.

Les produits des jardins ont consisté surtout en pommes de terre, puis en haricots, choux et pois, enfin en raves, carottes, salades, oignons, etc.

La dépense qu'imposent à M. Fontaine ces jardins est fort minime : 259 francs, par an, soit 8 fr. 35 par jardin. Il déclare avoir trouvé à cette œuvre d'assistance beaucoup d'intérêt, et même beaucoup de plaisir.

Parmi les œuvres de jardins ouvriers désormais connues, on cite, en France, celle de Sedan, créée par Mme Hervieu et celle de Saint-Étienne, créée par le P. Volpette. En Belgique, la « Ligue du coin de terre » a organisé des institutions semblables à Bruxelles, à Ni-

velle et ailleurs. Ceux qui soutiennent ces œuvres et les préconisent, font valoir cette raison intéressante que le travail du jardin a sur l'ouvrier contemporain un bon effet moral. Ce travail rassemble, au lieu de les séparer, les membres de la famille, et les préserve de la séduction du cabaret. En outre, ce travail agricole, venant après un travail industriel, a un peu les attraits d'une récréation.

Notons enfin le soin que prennent certains organisateurs de ces œuvres *de ne pas tout fournir* aux locataires des jardins et de les laisser, dans une large mesure, s'aider eux-mêmes. En même temps qu'ils sont soulagés, ils sentent ainsi le prix de l'effort personnel.

Dans les colonies.

Il existe à Madagascar une question de la main-d'œuvre. Jadis, sur la foi de statistiques trop superficielles, on croyait l'île plus peuplée. On parlait de six millions d'habitants. Aujourd'hui que des calculs plus exacts ont pu être faits, les six millions se réduisent à deux millions et demi, et, comme l'Imérina possède une population relativement dense, il en résulte que les peuplades indigènes, partout ailleurs, sont fort clairsemées. De plus, quelques-unes d'entre elles vivent dans un état voisin de l'état sauvage et se plient difficilement à un travail régulier.

On comprend donc que le gouvernement ait eu du mal à rassembler douze mille ouvriers pour travailler à la construction du chemin de fer de Tananarive à Tamatave. Les entreprises privées, en ce moment, souffrent de cet accaparement de la main-d'œuvre indigène par les travaux publics, et la colonisation, de ce fait, subit un certain ralentissement. Il y a lieu de croire d'ailleurs que ce ralentissement sera un phénomène passager comme la construction elle-même.

Mais ce ne sont pas seulement l'administration et les particuliers qui se disputent la main-d'œuvre malgache. Les mines du Transvaal se plaignent de la même raréfaction des bras, et voudraient nous enlever des travailleurs pour remplacer les Cafres qui s'en vont ou qui, partis lors de la guerre, ne s'empressent pas de revenir. Le gouvernement français s'oppose énergiquement à cette émigration, et les intéressés, au Transvaal, ainsi que leurs porte-parole européens, protestent contre nos mesures de défense. La *Gazette de Cologne*, plaidant la cause des propriétaires de mines d'or, a soutenu que l'émigration des travailleurs malgaches sur le continent africain aurait des résultats heureux pour notre colonie elle-même. Ces travailleurs, dit-elle, rapporteraient dans l'île, qui est pauvre, des ressources qui contribueraient à l'enrichir. En outre, la colonie trouverait en eux

une main-d'œuvre toute dressée pour l'exploitation de ses propres richesses minérales. Et le journal allemand ne doute pas que ces considérations, jointes aux bons rapports qui existent aujourd'hui entre la France et l'Angleterre, n'amènent notre gouvernement à accorder les autorisations de recrutement qui ont été refusées par les autorités locales.

Mais la *Gazette de Cologne* croit encore aux anciennes statistiques de la population, et ne voit pas que l'émigration, si elle réussissait, commencerait par faire d'une partie de l'île un désert.

La morale, c'est qu'il ne serait pas étonnant de voir bientôt affluer, soit dans l'Afrique australe, soit à Madagascar même, les Hindous et les Chinois.

*
* *

Autre mesure de protection : le gouvernement vient de supprimer le conseil général de Tahiti pour le remplacer par un conseil purement administratif.

En soi, le fait a peu d'importance, mais il faut voir ce qu'il signifie.

Il signifie deux choses : la première est que nous n'avons pas dans cet archipel assez de colons. Pourtant le climat est d'une douceur proverbiale, et l'on cite plusieurs cas d'Européens qui, étant allés là-bas avec l'intention de revenir, se sont laissés gagner par le charme de ces îles océaniennes, où la facilité de la vie semble atteindre son maximum.

Ce que le fait signifie encore, c'est que les intérêts des indigènes n'étaient pas suffisamment défendus par les trop rares colons qui, groupés presque tous dans la capitale, étaient portés à sacrifier aux intérêts de celle-ci les intérêts de l'archipel.

Celui-ci n'aura donc plus, jusqu'à nouvel ordre, de représentants élus. Nous sommes bien éloignés des lieux pour apprécier la mesure en toute connaissance de cause; mais des « coloniaux » qui passent pour bons juges affirment que ce petit coup d'État était devenu nécessaire.

Il faudrait, pour rétablir l'ancien état des choses, plus de colons, et des colons plus dispersés, utilisant les ressources du sol dans toutes les îles importantes, au lieu de demeurer groupés autour des fonctionnaires du chef-lieu.

A l'étranger.

On vient de procéder, en Allemagne, aux élections du Reichstag.

Nous pensons utile de remettre sous les yeux de nos lecteurs le

résumé des résultats de ces élections, tel qu'il a été donné par les journaux :

Ont été élus :

Conservateurs : 52. Même résultat qu'en 1898;

Conservateurs libres : 19. Ils perdent un siège;

Antisémites : 9. Ils perdent 3 sièges;

Centre catholiques : 99. Il perd 7 sièges;

Nationaux-libéraux : 52. Ils perdent un siège;

Libéraux (nuance Richter) : 21. Ils perdent 7 sièges;

Union libérale (fraction Barth) : 10. Elle perd 5 sièges;

Démocrates wurtembergeois : 6. Ils perdent 1 siège;

Socialistes : 83. Ils gagnent 25 sièges.

Polonais : 17. Ils gagnent 3 sièges.

Guelfes : 5. Ils gagnent 5 sièges.

Agrariens (différentes nuances) : 7. Ils perdent 4 sièges.

Alsaciens : 9. Ils perdent 1 siège.

Dix députés au lieu de huit n'appartiennent à aucun groupe.

Le fait « sensationnel » de ces élections, c'est le progrès de l'élément socialiste, qui obtient vingt-cinq sièges de plus.

On sait que l'Allemagne est la terre classique du socialisme. C'est elle qui a produit les grands théoriciens Lasalle et Karl Marx. En outre, le grand développement industriel de l'Allemagne contemporaine, si bien décrit par M. Paul de Rousiers, multiplie forcément le prolétariat des travailleurs de l'industrie. Enfin bien des mécontentements politiques se soulagent en prenant la forme de l'opposition socialiste. Cela se voit en France, nous le savons : cela se voit aussi chez nos voisins.

Un trait particulier des politiciens socialistes allemands, c'est la facilité avec laquelle ils consentent à s'entendre, au besoin, avec le centre catholique. Ces deux groupes, qui sont les plus nombreux au Reichstag, ont pour devise commune « Pas de loi d'exception ». Les grévistes d'un côté, les religieux de l'autre, bénéficient de cette commune manière de voir. Le socialisme germanique n'est donc pas anticlérical, et c'est parfois un sujet de querelle, ou tout au moins de reproches mutuels, entre socialistes allemands et socialistes français.

*
* *

Presque aux frontières du monde germanique, et dans l'enceinte officielle même du monde civilisé, un drame épouvantable s'est accompli. Tout le monde connaît les détails de l'assassinat du roi Alexandre de Serbie, de la reine et des ministres. Le fait social à

dégager de l'événement, c'est la persistance des mœurs anciennes sous les formes extérieures empruntées aux nations plus avancées. On a beau avoir une constitution, des chambres, des ministres, une armée à l'européenne, avec des cadres imités de l'étranger, l'humeur farouche d'autrefois subsiste, et on comprend qu'elle ait subsisté.

En effet, les Serbes sont des Slaves du Sud, fixés depuis peu de siècles dans la région qu'ils occupent. Ils constituent une des dernières vagues humaines que l'Asie ait projetée sur l'Europe, lors de la longue période des invasions. Circonstance aggravante : ce peuple, au lieu d'être poussé en avant comme l'ont été les Russes, est demeuré longtemps sous le joug des Turcs, qui l'empêchait de s'élever et de se mettre en contact avec l'Europe. Ces Turcs, en gouvernant les vaincus « à la turque », provoquaient des résistances et des rébellions où la violence répondait à la violence, les atrocités aux atrocités. Les « héros » de l'indépendance serbe ont été des bandits braves et cruels, en partie excusables parce qu'ils combattaient des dominateurs non moins cruels qu'eux-mêmes et nuisibles en définitive à toute la race opprimée.

La révolution de Belgrade a des analogues dans l'histoire russe et dans l'histoire turque. Elle en a également dans l'ancienne histoire romaine. Les massacres de ce genre sont étroitement liés à un certain genre de militarisme où le chef ne tient en main ses guerriers qu'à la condition de les flatter et de se les attacher par ses largesses. Tout de même, il y avait longtemps que l'Europe n'avait assisté à un spectacle pareil, spectacle dont l'odieux frappe d'autant plus que le massacre s'est déroulé dans une ville « modernisée », transformée, et définitivement entrée dans le concert des capitales européennes. Belgrade, par le chemin de fer, est à trente heures de Paris. Ce n'est plus la ville turque chantée par Victor Hugo et qui constitua si longtemps le boulevard de l'islamisme. C'est une ville dont les rues, les maisons, les monuments imitent Vienne ou Budapest, et reliée à la ville hongroise de Semlin, de l'autre côté de la Save, par un service régulier de bateaux à vapeur.

Cela prouve que la formation sociale intime, celle de la famille, évolue plus lentement que l'aspect extérieur des choses. Le décor change, mais la même pièce continue à s'y jouer, avec de faibles variantes qui ne la modifieront que peu à peu.

La Serbie, depuis qu'elle est délivrée des Turcs, a fait sa toilette; il lui reste à faire son éducation.

∴

Les étudiants américains travaillent à leur éducation, eux aussi,

et certains d'entre eux, peu fortunés, mettent à cette besogne une énergie particulière, s'il faut en croire les détails suivants, racontés au sujet de l'Université de Columbia.

Douze étudiants de la section de l'art de l'ingénieur ont dû aller passer leurs vacances cet été à bord de plusieurs transatlantiques... comme graisseurs, chauffeurs et nettoyeurs. Ces jeunes gens veulent ainsi gagner de quoi subvenir à leurs besoins durant l'année scolaire et à leurs frais d'études, tout en saisissant l'occasion d'étudier la mécanique marine.

Il n'est pas rare d'ailleurs, en Amérique, que des étudiants se fassent, pendant les vacances, garçons de café, cochers de fiacre, conducteurs de tramways; beaucoup trouvent des emplois comme huissiers dans les théâtres, et d'autres comme placiers. Cela rappelle un peu certains traits de nos étudiants pauvres du moyen âge, époque de particularisme et d'énergie concentrée.

Des centaines de jeunes étudiants et étudiantes sont employés comme maîtres d'hôtel et comme bonnes dans les grands hôtels l'été. Beaucoup d'étudiants pauvres servent comme domestiques dans les collèges, d'autres comme comptables dans de grands magasins.

Les étudiants qui s'engagent dans des situations de ce genre ne sont pas méprisés des « gens comme il faut ». Leur conduite est approuvée et semble naturelle.

On cite le fils d'un juriste de Californie qui gagna sa vie dans un collège en coupant l'herbe sur les pelouses, en balayant les dortoirs, et ne le fit savoir à sa famille qu'une fois les examens passés.

Les Serbes dépensent leur énergie à massacrer un souverain pour s'en donner un autre. Les étudiants américains dépensent la leur différemment. Au lecteur de juger quel est le meilleur système.

Gabriel D'AZAMBUJA.

V. — BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Nos luttes, par A. D. Sertillanges, 1 vol. in-12. — Lecoffre, Paris.

L'auteur traite d'abord de la lutte au point de vue philosophique, et dit que, dans la nature, les forces qui unissent sont prépondérantes sur celles qui divisent. Il étudie ensuite la « lutte des classes », les luttes politiques et religieuses. A propos de ces dernières,

il envisage successivement l'anticléricalisme, les luttes entre catholiques et protestants, et l'antisémitisme. Il termine par quelques pages sur les luttes féministes. Il exprime l'espoir que, malgré l'animosité actuelle des partis, nous marchons vers une ère d'apaisement et de restauration sociale.

Grandeur et décadence des aristocraties. — Grandeur et décadence des classes moyennes. — Deux petites brochures de M. Frantz Funck-Brentano. — Bloud et Cie, Paris.

Après un rapide examen des diverses aristocraties qui ont paru dans l'histoire, l'auteur conclut en disant : « Toutes les classes dirigeantes sont tombées pour s'être séparées des classes qui produisent et travaillent : rapprochons-nous donc du peuple qui nous fait subsister. » — Dans sa seconde brochure, après avoir décrit l'ascension des classes moyennes en France, il constate, après Aristote, que ce mouvement a pour conséquence la « ploutocratie ». Chez nous, de plus, il a favorisé la bureaucratie. De là des crises et une déchéance dont la classe ouvrière elle-même pâtit. Il conclut en disant que les citoyens qui s'élèvent doivent tenir compte, dans leurs échanges, des affections d'autrui, autrement dit réserver leur clientèle à leur entourage. Il y aurait, sur ce dernier point, à discuter, à distinguer et à éclaircir.

Les deux brochures, comme « résumés succincts » de deux ordres d'évolution sociale, renferment d'ailleurs des renseignements intéressants.

Les associations agricoles en Belgique, par M. Max Turmann. — Lecoffre, Paris. — Nous reparlerons de cet ouvrage dans une prochaine livraison.

Le Directeur Gérant : Edmond Demolins.

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT ET Cie. — PARIS

QUESTIONS DU JOUR

COMMENT TRAITER L'ENFANT

A L'ÉCOLE

I. — L'ESPRIT DE L'ÉDUCATION NOUVELLE.

1. — Élever l'homme, c'est le préparer à la vie, c'est le rendre apte au rôle que la Providence lui assigne au sein de la société. Or les conditions de la vie changent sans cesse, et la société évolue. Hommes et choses sont emportés par un courant irrésistible vers un avenir mystérieux. Comment l'individu sage n'aurait-il pas les yeux tournés vers cette force, ce progrès, vers ce perpétuel devoir? Comment l'éducateur surtout ne chercherait-il pas à en déterminer la marche et le développement pour y adapter l'âme de l'enfant? Ne nous étonnons donc point de voir le problème de l'éducation se reposer toujours et demander une solution neuve. Un système d'éducation qui se fixe, s'immobilise dans les cadres arrêtés d'un mécanisme est une chose morte. Il est un organisme vivant, s'il évolue avec les besoins de la société, s'il est sans cesse attentif à la réalité changeante pour y conformer sa science et ses méthodes.

Plus que jamais, la société a besoin de fortes individualités. On a modifié inexprimablement le sol et les instruments du travail, on a révolutionné l'industrie et les transports; mais l'homme a-t-il grandi comme le monde s'est transformé? Si les conditions du travail se compliquent, les « opportunités » de s'élever se multiplient; mais nous ne sommes pas là pour les cueillir. Nous voudrions l'élévation sociale, sans effort et sans

risque. Or la nature ne la donne qu'au prix de l'audace, de la persévérance et de l'énergie. Le bonheur nous sollicite à la poursuite de ses attraits, mais s'il gagne en intensité, et en étendue, il demande de notre part une plus grande volonté pour le conquérir, une plus grande énergie pour le conserver : car il résulte de l'équilibre entre nos désirs qui se compliquent avec les besoins de la vie. Ainsi les progrès de la civilisation marchent parallèlement à la complication du travail et de l'existence. Un effort de plus en plus grand est nécessaire à l'homme pour se mettre à la hauteur de la situation où la Providence le destine. Aussi la réussite devient-elle de plus en plus le lot du petit nombre; les malheureux et les vaincus de la vie sont la multitude.

En face de ce problème de l'existence, l'attitude que l'on adopte volontiers consiste à attribuer à la fortune l'élévation et le succès des heureux, la défaite et l'abaissement des malheureux, à accuser les lois générales suivant lesquelles se gouverne le monde. Mais n'est-ce pas là de l'ignorance et de l'injustice? La fortune multiplie autour de nous les occasions de richesse et les chances de félicité. Si nous les laissons passer, sans les cueillir et sans les garder, n'est-ce pas notre faute? Les vaincus et les faibles sont des victimes, mais des victimes de leur faiblesse et de leur ignorance, de leur manque d'énergie et de virilité.

Cette parole est dure à jeter au sein de la multitude qui se débat dans la misère et dans la souffrance. Au fond elle est seule vraiment humaine. Un rêve de bonheur passe dans l'imagination de l'homme de tous les temps, et enchante son existence. Mais sur qui compter pour le réaliser? Est-ce sur autrui? Est-ce sur la société? Oui, disent les uns. La société doit le bonheur à chacun de ses membres. Elle est mauvaise, si elle produit des misères, et les laisse sans consolation et sans remède. Mais ce sont là des paroles de mensonge. Elles prêchent l'attitude de gens faibles et lâches. Dieu n'a pas voulu que le bonheur fût un don de la société. Il est une conquête à faire, une victoire à gagner. Si les conditions du combat sont plus dures, c'est à nous de déployer une tactique plus savante et plus méthodique, une

volonté plus ferme et plus persévérante. Il est vrai que le monde est peuplé de moribonds et de découragés. Mais le remède est-il d'augmenter les hôpitaux et les médecins, de multiplier les œuvres de charité? N'importe-t-il pas avant tout de distribuer à l'individu la science de la force et de l'énergie, de la virilité et du caractère? Faisons des « hommes » autour de nous, et nous sèmerons la richesse et la joie.

2. — Car le bonheur ne consiste pas dans la jouissance, dans la volupté, mais dans l'effort et dans la conquête, dans le déploiement de l'énergie et de la volonté. Un idéal nouveau se dessine en effet pour la jeunesse. Un immense mouvement travaille la société moderne. La nécessité de lutter pour l'existence l'entraîne de sa force irrésistible dans le souci des affaires, dans le développement de l'activité économique.

La vie est simple sous l'ancien régime. Le travail est réglementé; la production est locale, et la consommation limitée. Le peuple seul travaille pour vivre. Les riches jouissent des biens de la fortune. La tradition et l'expérience sont les deux facteurs du progrès : celui-ci se fait avec lenteur et sans secousse. La concurrence est ignorée : l'individu jouit d'une vie plus sûre et plus stable.

Mais l'ancien régime en voie de dissolution porte en son sein un germe de fécondité, une pensée d'avenir, et, avant de mourir, va donner naissance à une société nouvelle. L'esprit laïque qui la pénètre est un esprit de libre examen, de recherche indépendante. Le passé, la tradition ne s'imposent plus au respect de la raison par le fait de leur existence. La pensée se tourne vers l'avenir, vers l'inconnu, vers le nouveau. La réalité est observée, étudiée, ramenée à des lois. La science s'organise : d'abord c'est l'astronomie, puis la science naturelle, c'est ensuite le physique et bientôt ce sera la chimie. Une invention d'importance capitale, la vapeur et l'utilisation du charbon, va transformer l'industrie et le système des transports, l'homme est remplacé par la machine; à l'atelier familial est substitué l'usine. La production est multipliée. Les moyens de communication sont plus nombreux, plus rapides et moins coûteux. La clientèle s'étend;

les besoins de la consommation grandissent. C'est toute une révolution dans la vie économique, dans les conditions du travail.

Les débouchés s'ouvrent désormais illimités; la réglementation tombe, et le régime de la concurrence s'organise. La production est scientifique, méthodique, progressive. La consommation est internationale. Sur le marché économique les races s'entre-choquent. En vain les nations se ferment-elles par des barrières de douanes : ce sont de faibles moyens de protection. Les races fortes menacent les races faibles : le besoin de s'organiser vigoureusement pour leur tenir tête se fait sentir pressant. Et elles menacent de venir, jusque chez nous, assiéger nos maisons et coloniser notre commerce, notre industrie et nos terres.

C'est donc l'effort, l'énergie, l'initiative, qu'il convient de prêcher aujourd'hui. La société de l'ancien régime connaissait les pauvres et les riches : le travail était le lot des uns; l'oisiveté, les plaisirs de luxe étaient le lot des autres. Jouir était l'honneur et la beauté de la vie; travailler en était la honte et la laideur. Aujourd'hui il n'y a guère de riche que celui qui fait produire sa richesse. Jouir est l'idéal des paresseux et des lâches. Produire, réaliser une œuvre devient la conception virile de l'existence. Ou, pour exprimer une pensée plus humaine, travailler, produire est l'œuvre capitale : jouir est la distraction, la détente de la vie.

Un immense courant emporte donc la société moderne vers une forme de vie plus intéressante mais plus compliquée, et vers un développement plus intense de l'individu. Aussi n'est-ce pas à le fortifier que tout doit tendre?

3. — La société de l'ancien régime repose sur des cadres solides. C'est la famille qui enveloppe l'individu de son autorité absolue; c'est la corporation qui réglemente et assure son travail; c'est l'Église qui donne à sa pensée et à son cœur le fond d'idées morales et religieuses dont il se nourrit; c'est la classe, qui l'accueille à son arrivée dans la vie, le suit et l'aide dans les diverses étapes de son existence, sans lui laisser guère l'espérance de s'élever dans la hiérarchie sociale; c'est enfin l'État qui lui assure et lui maintient ses droits. L'individu est fait pour

la société; la société n'est point faite pour l'individu. De toutes parts des liens étroits l'enserrent, et compriment son activité libre. L'individu s'efface, renonce à lui-même, et son idéal consiste à servir en vaillant soldat l'honneur de son groupe social. Un Rodrigue qui se sacrifie à l'honneur compromis de sa famille; un Horace qui se dévoue pour la gloire de sa Cité; un Polyeucte qui donne sa vie pour rendre témoignage à son Église; les volontaires de la révolution courant au seul nom de patrie vers le danger et vers la mort avec une joie enthousiaste : voilà bien l'idéal que la société de l'ancien régime propose à l'individu. Au prix de ce dévouement, elle lui donne son appui, elle lui renvoie sa prospérité.

Tant que la société est bien assise, et que le groupe qui fait la force de l'homme est solidement constitué, le fils n'a qu'à marcher sur les traces du père; la protection de la famille ou de la classe le conduit tout doucement et comme par la main à travers les diverses circonstances de sa vie. Pour se pousser dans le monde, il a moins besoin de compter sur lui-même que sur autrui. Posséder l'art de se ménager les autres, être un parfait homme du monde, est la chose la plus utile.

Aussi est-ce pour la société que l'École travaille. Elle forme l'homme d'une classe, ou d'un parti, l'homme d'une fonction ou d'une situation. On s'occupe des riches; on néglige les pauvres.

On forme le fonctionnaire, l' « honnête » homme, peu soucieux de travailler, mais avide de jouir, l'homme de représentation et point l'homme d'action. Locke, continuant la pensée de Montaigne, vise à l'éducation du parfait gentilhomme. Les Jésuites cherchent à former le chrétien doublé de l'homme du monde. De part et d'autre on élève l'homme pour l'utilité publique, pour la société ou pour la religion, jamais pour lui-même. On éduque en lui l'homme social, on néglige l'homme intérieur et moral. On lui apprend à jouer un beau rôle dans le monde; on ne lui apprend pas le métier d'homme.

Or que vaut l'homme ainsi formé pour elle-même par une société raffinée? que vaut l'homme de 1790? Être délicat, fin, spirituel et gai, homme de salon, mais intelligence prisonnière

de préjugés étroits, et volonté sans ressort, incapable de se plier à une situation autre que la situation à laquelle elle était destinée; homme bien fait pour entrer dans un cadre solidement établi, mais impuissant à le maintenir quand il se désorganise, utile quand la société est forte et le protège, inutile quand elle faiblit et se dissout; sans vigueur pour la lutte; désarmé devant le danger.

Mais voici que les conditions de l'existence changent. L'édifice social menace ruine. La monarchie absolue s'ébranle, les classes se discréditent, les corporations se meurent, la famille se désorganise, l'Église n'est plus respectée. Dans ces moments de trouble et de mobilité humaine, peut-on élever un enfant comme s'il devait toujours être riche, heureux et entouré de ses gens? Sur quel appui compter autre que soi-même? Donc développons cette force qui est nous-mêmes; apprenons l'art d'agir et le métier d'homme. Une société nouvelle va s'établir sur les ruines de l'ancienne, et reposera sur l'Individu. Elle le veut vigoureux, énergique. Fabriquer des hommes va devenir désormais le mot d'ordre des éducateurs.

4. — Le XIXe siècle a-t-il accompli cette œuvre d'émancipation de l'Individu? Si la Révolution l'a consacrée légalement, et si elle a jeté les principes d'une société nouvelle dont l'individu est le centre et le but, la chose longue et difficile est de la réaliser dans les mœurs. Le siècle qui vient de finir ne laisse-t-il pas l'impression d'un siècle d'hésitation, de recherches et de luttes; d'un siècle mal assis, tiraillé par deux courants contraires, le courant des vieilles habitudes de penser et d'agir, et le courant des nouvelles habitudes que réclament les exigences de la vie moderne?

Les cadres qui enveloppaient l'individu, s'ils ne sont pas totalement disparus, sont fort affaiblis. N'est-ce pas cependant, en vertu de vieux préjugés conservés, n'est-ce pas sur ces cadres fragiles que nous continuons à nous appuyer? Si la famille, si l'Église et la classe ne sont plus des éléments suffisants de réussite, ne reste-t-il pas l'État comme dernier appui? Dès lors, on va recourir à lui, on va vouloir l'élargissement de ses pouvoirs.

Nous assistons ainsi à l'augmentation alarmante du nombre des situations parasites qui émargent au budget public, à l'assaut de ces situations par une jeunesse fiévreuse et éperdue; et tandis que la gloire d'appartenir à quelque degré à l'administration miroite à tous les yeux, les activités intelligentes et généreuses se détournent du travail producteur, qui fait la richesse nationale.

L'opinion s'est-elle fortement constituée en vue du développement de l'individu? or c'est l'éducatrice la plus puissante. Elle enveloppe l'homme dans l'atmosphère de ses idées, elle lui donne sa conception de la vie, elle détermine progressivement, mais sûrement, l'orientation de ses efforts et la spécialisation de ses énergies. N'est-elle pas encore trop pénétrée des vieilles habitudes de penser et d'agir? Au lieu de développer l'homme, le mécanisme social ne pèse-t-il pas sur lui de tout son poids niveleur? Peu respectueuse de la personnalité, de la nouveauté, l'opinion française ne désire pas l'homme à la vie intérieure fortement constituée, aux idées neuves et fécondes pour l'action; elle veut l'homme social, aux « manières » reçues, aux façons de penser et de sentir « acceptées ». Et si quelques individualités puissantes réussissent à briser les mailles étroites de ce filet oppresseur, cette force uniformiste et conservatrice tend à détruire dans la race les ressorts d'Individualisme et de Progrès.

La Révolution a émancipé l'homme, mais on a oublié la grande chose, c'est de le fortifier. Alors, peu confiant en lui, mais peu confiant aussi dans les institutions sociales qui l'entourent, il aspire de plus en plus à la formation d'une large puissance organisatrice qui lui assurerait son salut. Et tandis que les sociétés neuves et progressives s'organisent sur la base du développement intense de l'individu, nous allons petit à petit nous abîmer dans la veulerie et la médiocrité du fonctionnarisme et du collectivisme. Sous couleur de justice et d'amour, on veut peupler la France de mendiants et d'esclaves.

5. — Allons-nous avec franchise dire à nos enfants l'existence du courant qui entraîne hommes et choses vers cet idéal nouveau, la nécessité pour eux de se mettre dans la direction de ce

courant, et d'utiliser sa force, au lieu de chercher à l'arrêter; allons-nous leur apprendre le courage de regarder en face les difficultés de la vie nouvelle, le goût de l'effort et de la responsabilité, l'attitude royale de la confiance en soi-même? Aurons-nous la force de leur dire que les grands hommes et les saints, ces héros de l'individualisme, leur tracent la route où Dieu veut qu'ils marchent, qu'en chacun d'eux il y a le germe d'un héros ou d'un saint, et que leur devoir est de le faire éclore?

Or, si la famille renonce de plus en plus à l'œuvre d'éducation, si la société est trop atteinte d'un mal profond, pour que d'elle arrive à l'âme de la jeunesse la santé et la vigueur, c'est donc à l'école de s'organiser sur cet esprit nouveau, d'envelopper l'enfant dans une atmosphère d'individualisme, et de jeter ainsi au sein de la société des germes féconds de vie qui la renouvelleront.

Lancer une fois en passant ces phrases sonores dans les oreilles de l'enfant, ne suffit pas à en faire un homme « nouveau »; les graver, fût-ce en lettres d'or, sur le frontispice d'une école ne suffit pas à en faire une École « nouvelle ». Cette idée individualiste doit être à la base et au sommet de toute l'organisation scolaire, pénétrer toutes les manifestations de sa vie, agir sur l'enfant, à la façon d'une atmosphère vivifiante qui le pénètre inconsciemment, constitue la substance de son moi, devienne une idée-force, autour de laquelle se grouperont les autres idées, et qui, se réalisant toujours davantage, le fera toujours plus homme.

II. — L'ESPRIT DE L'ÉCOLE NOUVELLE.

Regardez de ce point de vue l'école elle-même, son esprit va changer. Le lieu a sa physionomie et son âme pour ainsi parler. Il est le symbole d'une idée, qui insensiblement agit sur l'homme. Comment ne voit-on pas assez l'importance de ce facteur? Élevez la plante dans une serre chaude, ou à l'air libre, sera-t-elle la même?

Née à l'abri du cloître, c'est l'esprit monastique qui de nos

jours encore anime l'école. Lieu « ascétique » avec son enceinte de murailles, sans horizon sur la réalité, avec son corps massif, ses salles nues, son architecture sévère, son atmosphère triste et chagrine, elle est une prison morale où l'on dit adieu à la vie réelle, au contact avec les choses et avec les hommes, pour s'isoler, pour se recueillir et pour se spiritualiser; où l'on meurt petit à petit à la terre pour se tourner vers le monde du rêve et de la pensée.

Une maison aimable et hospitalière, au cœur de la campagne, encadrée de verdure et baignée de lumière, les portes toutes ouvertes sur la nature, et enveloppée d'une atmosphère de vérité et de vie, de joie et de gaieté; un lieu riant qui attire puissamment au dehors les sens et l'intelligence, les invite à comprendre et à conquérir ce monde, théâtre illimité d'action pour la volonté créatrice : tel est le sol richement nourricier où il convient de placer l'enfant.

Mais l'école, malgré ses pelouses vertes et ses prés parfumés, ne restera-t-elle pas toujours l'école, c'est-à-dire un lieu peu favorable au développement de l'individualité? Si l'enfant est toujours pris par la vie commune, s'il partage invariablement avec ses camarades ses distractions et ses études, ses repos et son sommeil, si le règlement pèse toujours sur lui de sa main lourde et sévère, si aucune portion de son temps ne lui appartient, si aucune portion de l'école n'est vraiment sienne, c'est l'être social et extérieur que vous formerez. Éduquerez-vous l'être intérieur et la personnalité?

A l'école nouvelle deux parts seront faites dans la journée : l'une, la plus grande, est consacrée au travail. C'est le domaine du devoir auquel on est tenu de satisfaire. L'autre appartient à l'enfant : il jouit de la libre disposition de ses mouvements. Il se repose ou il travaille, il lit dans la bibliothèque, ou sommeille sous un frais ombrage; il erre dans les bois, dans les prairies ou sur les chemins, à la poursuite d'un nid, d'un caillou, d'une plante ou d'un papillon. Il construit un souterrain, ou il arrose ses fleurs, il rabote une pièce de bois, ou nettoie les allées de son jardin.

L'école elle-même se divisera en deux parties distinctes : dans l'une se passe la vie en commun ; l'enfant travaille, joue, rit avec ses camarades ; il souffre et jouit de ses mille contacts avec des natures diverses. Sa sensibilité s'émousse ; ses idées perdent de leur raideur et de leur excessive personnalité ; son caractère arrondit la pointe trop aiguë de ses angles. L'autre appartient à l'enfant seul ; c'est son « home », son lieu de choix, fait et décoré pour lui, où il laisse quelque chose de son âme pour jamais. Il s'y retire le jour pour préparer sa tâche journalière ; il s'y retire le soir pour reposer ses nerfs ébranlés, des agitations et des chocs de la vie commune. Là il se possède, il est lui-même.

Nous n'exagérons pas cette influence du milieu en matière d'éducation. Le corps et l'âme de l'enfant ne sont-ils pas soumis aux lois de développement de la vie ? N'est-ce pas la nature du terrain et les conditions climatériques qui font de la plante ce qu'elle devient ? Et l'école elle aussi n'offre-t-elle pas, comme conditions de développement à l'enfant, la qualité de son sol et la valeur de son climat ? On ne le voit guère. La société du XVIIe et du XVIIIe siècles, d'où nous sortons presque entièrement, a tellement vécu d'une vie artificielle dans les salons, qu'elle s'est habituée à envisager l'homme tout fait, tel qu'il lui arrivait pour ajouter à son charme, et pour alimenter sa vie. On a progressivement oublié que l'homme est une plante qui plonge ses racines dans la terre, que les qualités du sol se retrouvent dans la substance de la plante, et que, dans une large mesure, il suffit de choisir ce sol et de modifier ses qualités nutritives, pour que cette substance se modifie. Si l'on veut former l'homme pour la vie réelle et pour l'action, qu'on le plonge dans un milieu d'une réalité concrète intense, qui pèse de tout son poids sur son âme, la rive solidement aux choses et aux hommes, alourdisse ses ailes et le rende moins apte à la rêverie et à la méditation. Que l'école soit organisée sur une idée fortement individualiste, et que de toutes ses parties un parfum se dégage à chaque instant et passe sur la personnalité endormie, l'invitant à s'éveiller, à prendre conscience d'elle-même et à s'épanouir.

III. — L'ESPRIT DE LA MÉTHODE.

Si le problème consiste à former l'homme pour lui-même, on posera en principe le respect le plus absolu de sa nature. Il est un germe de vie, une puissance avec ses lois de développement et son idéal à réaliser. L'attitude qui sied à l'éducateur n'est-elle pas celle du jardinier amoureux de sa plante, qui surveille la libre spontanéité de son développement, prévient les difficultés, les écarte d'une main habile et sollicite l'éveil de ses activités endormies?

L'éducation est entre les mains de l'homme fait. Or la tendance première de l'homme fait, c'est, ayant un système d'idées et d'habitudes, de se croire possesseur de la vérité et d'imposer autour de lui ses manières de voir et d'agir; c'est de tenir peu compte de la nature et des aspirations de l'enfant, et de lui imposer son idéal. La nature résiste-t-elle? Elle est mauvaise, et a besoin de correction et de discipline. Elle ne porte pas d'elle-même des fruits de bonté et de vérité; une main étrangère doit en greffer sur elle les germes. L'enfant idéal est un être passif, acceptant docilement la volonté du maître et ne suscitant aucune difficulté. L'éducateur idéal est le maître qui réussit le mieux à briser chez l'enfant tous les ressorts de résistance, et par suite d'initiative et de volonté, ainsi qu'à développer en lui l'habitude de l'obéissance résignée et soumise.

L'enfant tient peu de place dans les préoccupations de la société avant le XIXe siècle. Lorsqu'on étudie l'homme, c'est de l'homme fait qu'il s'agit, c'est le mécanisme logique de ses passions dont on analyse les rouages et le jeu. On ne s'intéresse pas encore à l'homme qui se fait, pas plus qu'on ne s'intéresse à l'homme qui a vieilli. Et quand, à la fin du XVIIIe siècle, l'observation se porte sur les choses de l'âme, et pose le problème de la genèse des sentiments et des idées, on enregistre cette loi que la nature humaine, comme tout être vivant, a ses principes constitutifs, suivant lesquels elle se développe. Prendre pour

centre et pour fin la volonté des hommes, et chercher à y plier la nature, c'est commander à la nécessité et faire fausse route : mais considérer l'individu comme « une fin en soi », selon le langage de Kant, respecter le libre jeu de ses lois de développement, faciliter en lui la réalisation de toutes les puissances qu'il porte en germe : voilà l'idée de la nouvelle méthode.

La nature humaine est toute faite de spontanéité et de liberté. Respectez son essence. Elle ne refuse pas de se laisser diriger, car elle est faible. Mais elle n'aime pas à se sentir dirigée malgré elle. L'ordre brutal est sans grâce, sans beauté, sans valeur persuasive. Le conseil, la suggestion nous invite à agir, et respecte notre liberté. Elle propose à notre spontanéité intellectuelle ou morale. En lui obéissant, nous goûtons toujours le plaisir qui résulte de l'exercice de l'activité libre.

L'emmaillotement auquel on soumet les membres de l'enfant est le symbole d'un autre emmaillotement, pour ainsi dire moral, qu'une éducation maladroite lui impose bon gré mal gré. L'âme crie sous ce régime de contrainte irritante, et prend en horreur les personnes qui l'y assujettissent. Mais on redouble de zèle et de dévouement pour réaliser dans l'enfant une œuvre que l'on croit bonne. On veut empêcher l'enfant de s'estropier et de se déformer par des mouvements libres, et on ne voit pas qu'on déforme ses membres, en les mettant sous presse. On veut à tout prix le rendre savant, honnête et bon, et on lui rend odieuses la science, la vertu et la bonté. La nature est ainsi faite qu'elle aime mieux se tromper, et se sentir libre, que d'être dans le vrai et de se sentir sujette.

Tels sont les besoins de l'âme moderne. Sous l'ancien régime, toute la vie de l'homme est assise sur le respect de l'autorité : c'est le respect de l'Église dans le domaine de la pensée morale ; c'est le respect de la monarchie et de l'organisation sociale, dans le domaine de la politique ; c'est le respect de l'autorité du père, ou du maître dans le domaine de l'éducation. L'homme semble né sujet, et accepte son esclavage. Souvent le joug lui pèse : mais on colore de vertu cette obéissance à l'autorité ; et il donne son assentiment. Mais voici que la raison s'éveille, et avec elle

le besoin de la liberté et le goût de l'indépendance. Plus de liberté dans sa vie intellectuelle et morale, plus de liberté dans l'ordre de l'éducation, voilà les aspirations de la démocratie française.

Sur ce principe de liberté comment fonder l'œuvre de l'éducation? Quelle prise peut-on avoir sur la nature capricieuse de l'enfant et sur ses instincts aveugles et débordants d'activité? Le problème serait sans solution, si la nature n'avait mis en chacun de nous des ressorts d'action, que l'éducateur n'aura qu'à mouvoir pour arriver à ses fins, si elle n'avait placé à côté de nos instincts des freins, des forces régulatrices capables de les discipliner, si elle ne travaillait ainsi elle-même au règne en nous de la liberté bien réglée. Ces forces de discipline, c'est la sensation d'abord seule, bientôt aidée de la raison, et enfin de la conscience morale : la sensation nous pousse à régler nos actes selon la loi du plaisir et de la douleur, la raison à ordonner notre vie selon la loi de l'intérêt, et la conscience morale à juger les choses selon l'idée de bonheur et de perfection, de bien et de devoir. Étudiez-les, voyez la loi sage qui préside à leur apparition et à leur développement. Elles viennent juste à temps pour faire contrepoids à la force croissante des instincts et des passions. L'enfant naît faible et impuissant; sa liberté est limitée par sa faiblesse même; il ne saurait guère en abuser. La sensation l'avertit des objets agréables ou douloureux, elle suffit à sa vie psychologique. L'enfant grandit; ses forces augmentent; il peut déjà nuire à ses voisins et à lui-même. La raison s'éveille, coordonne ses actions en vue de son intérêt, et règle ainsi sa liberté. La puberté arrive-t-elle? Les passions commencent-elles à gronder, et leur force déchaînée semble-t-elle compromettre la liberté, et menacer l'individu dans la conservation de son être? La raison et la conscience morale se développent pour faire équilibre au tempérament, et assurer à l'homme la maîtrise de lui-même.

Ainsi la nature prépare dans l'enfant le règne de la liberté bien réglée. Travaillez avec elle pour assurer la réalisation de ce règne, dirigez-la en faisant jouer un de ces ressorts

intérieurs d'action, en faisant appel à une de ces forces disciplinaires qu'elle a mises en lui. Ne vous substituez jamais à elle; mais montrez-vous son auxiliaire. Ne la gouvernez pas malgré ses résistances. Mais allez droit à elle; faites-lui entendre ses vrais intérêts, et amenez-la à vous admettre comme collaborateur et associé dans son œuvre de développement. Aidez-la à s'épanouir, à trouver son idéal de vérité, de beauté et de vertu, à se ciseler sa statue. Mais venir avec « votre » idéal à vous, venir envelopper l'enfant, peser de tout le poids de votre science et de votre autorité pour le rendre conforme à vous; mesurer votre valeur éducatrice à votre talent pour discipliner ses instincts de révolte, et colorer de vertu la pratique de l'obéissance et de la conformité, c'est peut-être remplir les vœux d'une certaine société, mais c'est détruire l'œuvre de Dieu. Aucun des arbres qui peuplent la forêt ne ressemble à son voisin : et cette variété est à la fois force et beauté. La vie a une multiplicité infinie de formes, d'idées à réaliser. Nous sommes une de ces idées. A nous le devoir d'aider la nature dans son œuvre de richesse et de fécondité.

L'éducation n'est pas une correction de la nature, mais une aide que nous lui prêtons; elle n'est pas une action par le dehors, mais une action par le dedans; elle n'est pas une œuvre de contrainte et de force, mais une œuvre de douceur et de persuasion. Elle est une suggestion, et non pas une discipline.

IV. — L'ESPRIT DE LA DISCIPLINE.

L'œuvre de l'éducation consiste à former l'âme de l'enfant, à faire éclore les germes d'homme qu'elle porte en elle. Elle y sème des idées qui, devenant des habitudes de penser et d'agir, déterminent sa mentalité et forment son caractère. Mais, pour germer, ces semences de vérité et de bonté demandent un terrain bien préparé, une âme assise dans l'ordre et dans le respect de l'autorité. Si l'enfant est mécontent ou mutiné, il échappe à toute culture intellectuelle ou morale.

Le discipliner, obtenir de lui l'obéissance et le respect extérieurs, n'est pas chose trop difficile à qui possède une volonté forte et tenace, de la maîtrise de soi-même, et une certaine puissance de commandement. Celui-là seul échoue à diriger l'enfant, qui s'énerve, s'affole, s'impatiente et s'irrite, devient colère au spectacle des moindres fautes. On accuse l'enfant d'être naturellement indiscipliné. En fait, il « éprouve » l'homme dans le maître; et s'il l'y découvre, il s'incline, et ne lui refuse plus désormais l'obéissance. Il se mutine contre la volonté arbitraire, capricieuse, nerveuse, instable. Aspirant à devenir un homme, il veut trouver dans son maître un homme, un caractère. Une volonté maîtresse d'elle-même, constante avec elle-même, apparaît comme une sorte de nécessité physique, comme un mur d'airain devant lequel vient échouer toute résistance. Et c'est une loi que l'enfant, comme l'homme, ne se mutine point contre la nécessité physique ou morale. C'est donc à cette maîtrise de soi-même, cette qualité virile par excellence selon la pensée antique, c'est à cette vue calme et froide des choses de l'enfant, à ce vouloir fort et tenace, que doit tendre l'éducateur, si la nature ne l'a pas fait tel.

Cette façon de gouverner fait respecter l'autorité; elle ne produit pas des mécontents et des mutins; et c'est là chose essentielle. Mais elle prend encore l'enfant de l'extérieur; elle lui impose l'ordre en quelque sorte; elle le lui rend nécessaire à la façon d'un obstacle moral au delà duquel il n'est pas bon que son activité s'aventure. Elle le traite en être passif, en sujet. C'est le gouvernement éclairé d'une monarchie absolue. Elle comprime au lieu d'élever; elle n'émancipe pas l'homme, elle ne fait pas en lui l'être responsable et libre.

Prendre l'enfant par l'intérieur, intéresser progressivement tout son être à la réalisation de l'ordre; lui en faire réaliser la nécessité sociale, et l'utilité individuelle; le lui faire désirer, vouloir et aimer, tel est le but de la discipline vraie. Sa nature n'est pas foncièrement ennemie de la discipline; elle aspire à la liberté et non pas à la licence; elle veut la liberté bien réglée. Maniez habilement, fortifiez les ressorts d'action que Dieu a mis

en elle, et vous obtiendrez de sa propre spontanéité l'ordre et la soumission. Faites-lui réaliser sa situation d'être responsable et libre dans la cité scolaire. Et il l'est vraiment si de lui-même il observe la règle, et accepte le gouvernement. S'il a besoin pour se conduire de la crainte du maître, de la cravache ou de la punition, il n'est qu'un esclave ou qu'un sujet.

Dès l'âge de 11 à 12 ans, l'enfant est capable de comprendre et de réaliser l'attitude que vous demandez de lui. Traitez-le en soldat qui doit l'obéissance sans observation ni examen, en sujet que l'on gouverne sans son concours, en chose et en instrument, et il adoptera cette attitude ; car l'âme est capable de se rendre conforme à tout. Pourquoi ne pas demander l'attitude noble et virible de l'être indépendant et libre, de l'enfant responsable de ses mouvements? Il sait qu'il doit la discipline. Laissez-lui le choix ou de se la voir imposée par une autorité étrangère, ou de la recevoir de lui-même, suggérez-lui le goût et l'idée du *self-government*, et vous obtiendrez de lui au delà de ce que vous oseriez attendre.

Cette façon de gouverner fait aimer le gouvernement, elle repose sur la bonne volonté, elle incline l'enfant à choisir spontanément le bien. Elle prépare ainsi un terrain favorable à la culture morale.

Il ne suffit pas en effet de lancer d'un geste quelconque dans l'âme des semences de vérité et de bonté, pour qu'elles y germent et y fructifient. L'âme n'est pas toujours prête à les recevoir et à les nourrir. Si l'éducation est un appel de toutes nos énergies vers l'idéal, la nature humaine n'est pas toujours disposée à cet effort. Mais son premier mouvement est de résister à l'influence de l'idée morale, et c'est cette ivraie de la résistance qu'il faut arracher. Endormir ces forces de résistance, et permettre à la puissance de développement et de progrès que Dieu a mise au fond de notre nature individuelle, de se réaliser vers le mieux : tel est l'esprit de la discipline vraiment éducatrice. Non seulement elle fait appel au sentiment de la responsabilité, et développe la virilité et la maîtrise de soi-même, mais elle travaille activement en vue de la culture morale. Elle discipline exté-

rieurement, et tout ensemble assure l'ordre intérieur; elle endort les facultés de résistance, et amène l'enfant à cet état de docilité où il suit l'impulsion du maître à la façon du sujet qui obéit à son hypnotiseur.

V. — L'ESPRIT DE L'AUTORITÉ.

Ainsi entendue, la discipline est respectée et aimée, et elle rend l'obéissance douce et facile, puisqu'elle est consentie.

Or sait-on obéir, et sait-on commander dans la société qui nous entoure? ou n'assistons-nous pas à une crise de l'autorité? N'est-ce pas un esprit d'opposition, de lutte et de guerre qui pénètre la société par tous ses pores, et y apporte l'anarchie? La famille, l'atelier, l'école, le gouvernement, ne sont-ils pas profondément atteints de ce mal de l'indiscipline? Et notre faiblesse sociale, que les économistes accusent chaque jour croissante, tient sans doute, comme à une de ses causes principales, à l'émiettement où nous jette cette désagrégation.

Quelle est la source du mal? Est-ce la nature qui nous ferait capricieux, autoritaires, indépendants, et impatients de l'obéissance? Est-ce une éducation maladroite qui développerait en nous ces défauts? Sommes-nous foncièrement ennemis de l'autorité? Ou serions-nous seulement ennemis d'un certain mode de s'exercer de l'autorité? Il y a des maîtres, il y a des parents, il y a des patrons, il y a des conducteurs d'hommes qui arrivent à asseoir solidement leur prestige. N'est-ce pas qu'il y a une certaine façon d'exercer le commandement, qui le fait accepter?

Une première façon de commander est impérieuse, autoritaire; elle donne un ordre et ne souffre aucune réclamation; elle demande une obéissance qui s'incline sans contrôle et sans murmure. Elle s'indigne, s'impatiente à la moindre résistance. L'idéal qu'elle rêve du subordonné est celui du soldat, dont la personnalité s'efface tout entière, qui se fait l'instrument passif et docile des volontés du supérieur, qui n'a guère de susceptibilités à ménager, et que l'on manie avec

l'aisance d'un rouage bien monté. Elle ne fait pas appel à l'intelligence, à l'initiative de l'individu ; elle le comprime au lieu de l'élever; elle le traite en être passif, et non en agent responsable, en chose et non pas en personne; elle l'envisage comme un bras qui exécute, non comme un cerveau qui comprend et prévoit. Cette autorité est pédante et vaine, jalouse de se montrer, de s'exercer pour le plaisir de s'exercer, et de faire sonner sa supériorité. Elle humilie et mécontente.

Notre société n'est-elle pas encore toute pénétrée de cet esprit « militariste »? Et cet esprit est-il conforme au mouvement où nous entraîne la vie économique, et aux besoins qu'elle crée dans l'âme moderne? Nous sommes dans un siècle de démocratie, du moins dans un siècle plein de désirs démocratiques. Le principe de ce courant qui nous emporte, c'est le sentiment que chacun éprouve d'être un homme responsable et libre, et le désir d'être traité comme tel. La classe, la situation, le rang, la fortune ne sont plus des critères de supériorité sociale. La seule vraie supériorité est intellectuelle et morale : si bien que, pour commander et pour diriger, il faut avoir cette supériorité que donne le talent et le caractère, et que, pour être obéi, besoin est de savoir estimer ceux que l'on commande. L'atmosphère où l'on aime à vivre n'est pas celle où l'on est comprimé, étouffé, mais celle où l'on peut se développer librement, où l'on sent grandir sa personnalité, où l'on n'a d'autre règle que celle de ne pas entraver l'initiative de ses voisins.

L'homme a deux sortes d'intérêts dont la satisfaction prépare son bonheur : des intérêts d'ordre matériel et des intérêts moraux. Il désire arriver à la richesse, puisque la richesse est une condition de l'élévation sociale : il désire aussi ne pas être blessé dans ses susceptibilités les plus légitimes, et ne pas être contrarié dans le développement de ses facultés. Léser l'un ou l'autre de ses intérêts, c'est se l'aliéner. Assurer l'un et l'autre, c'est s'attacher un homme, c'est faire aimer et respecter son autorité.

Pourquoi les Anglais, pourquoi les Américains ont-ils une supériorité si grande dans la lutte économique? Pourquoi fondent-

ils des œuvres si progressives, si ce n'est parce que leur manière de traiter leurs collaborateurs les attache à leur œuvre, les élève, et multiplie les services qu'ils rendent? Leur supériorité tient en partie à ce qu'étant hommes, ils traitent les autres en hommes.

On se rend assez volontiers compte de la crise que nous traversons. On en cherche la cause dans une diminution de l'esprit moral et chrétien. Allons plus au fond des choses : la crise sociale est un problème pédagogique. Les relations entre les hommes ne sont pas ce qu'elles doivent être : les uns ne savent pas commander et les autres ne savent pas obéir. L'autorité est trop physique, et nous désirons une autorité morale : l'autorité s'impose à nous de l'extérieur, nous comprime, et nous fait esclaves; nous voulons une autorité qui nous prenne par l'intérieur, nous élève et nous fasse plus libres. L'autorité nous commande au nom d'un titre, d'une situation, d'une supériorité superficielle et mensongère; et nous voulons une autorité qui, par sa supériorité intellectuelle et morale, commande à notre respect et à notre sympathie.

Tel est l'esprit dont doit s'inspirer l'école nouvelle. Il faut que, heureux de s'être sentis compris et aimés, les jeunes gens, une fois entrés dans la vie, traitent les autres hommes comme ils ont été traités, et qu'à la famille, à l'atelier, au bureau, ils propagent au sein de la société cet esprit « pédagogique ». Il y aura moins de raideur et de brutalité, plus de douceur et de bonté dans les relations entre les hommes; les liens de la solidarité morale s'affermiront et assureront la prospérité de notre pays.

Renoncer à l'autorité physique dont l'arme le règlement, et compter sur le prestige moral que lui assurera son talent, et la valeur de son caractère : telle doit être la pensée du maître. Ne jamais s'arrêter dans son développement, mais enrichir chaque jour sa personnalité, élargir son être, voilà le devoir auquel il ne doit pas faillir. Nulle tâche plus que la sienne ne demande que l'on s'y donne de toute son âme, qu'elle ne soit pas un simple métier, mais une situation aimée, parce que les occasions s'y

multiplient de porter son être au plus haut degré de développement, et de faire un large don de soi-même.

VI. — LE RÉGIME DE LA LIBERTÉ A L'ÉCOLE.

Si de l'enfant on veut former un homme, il faut l'élever en homme, et le traiter en être libre.

1. — Comment a-t-on pu concevoir l'attitude de l'enfant à l'école, comme celle d'un être passif, dont la vie est distribuée régulière et mécanique, et que l'on pousse d'un exercice à l'autre, machine que l'on dresse à obéir? L'attitude du religieux passant silencieux dans les couloirs de son cloître, et docile à la moindre volonté de son supérieur, serait-elle l'attitude proposée à l'imitation de l'apprenti-homme? Ce n'est pas l'esclave et le sujet qu'il faut former, mais l'homme indépendant et libre; ce n'est pas l'être qui obéit, mais l'homme apte à commander; ce n'est pas l'homme qui exécute, mais l'homme qui crée. Si vous traitez l'enfant en être passif, en chose, par quel coup de baguette magique allez-vous le transformer en personne? Qu'il soit un être actif, un agent responsable, un membre libre de la cité scolaire. Il ne s'agit pas de renoncer au régime de la liberté, sous prétexte que ce mode de gouverner offre des difficultés. Il s'agit de décider si ce privilège de la liberté est ou n'est pas un droit de l'enfant. Si à la base de la société moderne est une déclaration des droits de l'homme, une déclaration des droits de l'enfant doit être à la base de l'œuvre de l'éducation. L'enfant n'est pas encore tout l'homme qu'il sera plus tard, mais il veut être traité en homme pour être en mesure de le devenir. Il n'est pas encore bien maître de lui-même; mais l'abus qu'il peut faire de sa liberté est moins dangereux. Il doit plus tard gagner la confiance des hommes. Que, dès l'école, il apprenne à la mériter. Le grand devoir du maître est de lui offrir son appui pour assurer son pied instable sur la pierre du chemin.

2. — Est-il question d'une liberté sans frein, sans limite? Évi-

demment non. La nature ne le veut pas ainsi. Il s'agit de la liberté, de toute la liberté qui est compatible avec l'existence d'une société bien ordonnée, et où chacun peut remplir le but pour lequel il est entré au sein de cette société. La règle limite la liberté de l'un pour assurer la liberté de l'autre; elle est le dépositaire des droits et des intérêts de chacun. Elle agit pour la plus grande utilité, pour le bonheur et le bien-être de ceux à qui elle commande.

La règle ainsi comprise n'est pas une loi capricieuse et arbitraire, dictée par une volonté étrangère, qui nous ordonne de sa voix austère, et broie aveuglément toute résistance. Elle est la voix de notre intérêt; elle nous invite à nous maîtriser pour la conservation et pour l'amélioration de notre être. Elle n'est pas ennemie de la nature, mais plutôt elle travaille de concert avec elle pour assurer en nous le règne de la liberté bien disciplinée. Elle ne s'adresse plus à nous du dehors et sans raison, à la façon d'un ordre militaire; mais elle meut notre raison et notre sympathie. Nous ne nous révoltons point naturellement contre elle; nous sommes plutôt portés à aller vers elle, et à lui prêter notre concours. Voyez l'enfant toujours condamner avec amertume la classe, l'école où la discipline est relâchée. Il n'y est pas heureux, parce qu'il se sent lésé dans ses intérêts, car l'école ne peut lui être utile que si l'ordre y règne.

3. — Mais poser à l'école le principe de la liberté, n'est-ce pas renoncer à l'ordre? non, c'est renoncer à l'avoir par les procédés habituels, en étouffant les manifestations de la vie, en réduisant au minimum les occasions de fautes, en contrôlant les actes de l'enfant. Le régime de la liberté demande sa confiance, et le sentiment de la responsabilité. Et on ne s'arrête pas à mi-chemin dans l'une et dans l'autre. Obtenez l'ordre par le libre contrôle de l'enfant sur lui-même, par un mouvement intérieur et spontané, par une œuvre de bonne volonté et de maîtrise de soi-même. L'enfant ne s'intéresse pas aux choses de l'enfant, mais aux choses de l'homme. Prenez-le absolument au sérieux, et il se prendra lui-même au sérieux.

Qu'un acte d'autorité soit souvent nécessaire, qu'il faille même commencer par là, cela ne fait aucun doute. Cependant l'usage de la contrainte n'est qu'un pis-aller, et la vérité est de s'acheminer progressivement vers l'idéal de l'ordre obtenu par le libre consentement de l'enfant.

Il y aura bien quelque confusion, quelque indécision dans la régularité des mouvements; c'est une atmosphère de fluctuation, de trépidation qui régnera tout autour; on aura le spectacle de la vie qui s'agite, se comprime, se dilate, menace à chaque instant d'éclater. Puis l'orage avortera, et s'achèvera en une note d'ordre et d'harmonie.

Faites-vous à ce sentiment de la vie, et respectez-en les manifestations. Intervenez juste assez pour qu'elle ne devienne pas licence, bruit, chaos. Trop la comprimer est un crime de « lèse-individualité ». Renoncez au régime de la liberté, ou renoncez à un ordre régimentaire ou monastique, tout fait de raideur mécanique et de froideur. C'est un ordre « mort », triste et chagrin; substituez-y l'amour d'un ordre moins « esthétique », mais plus « vivant », épanoui et joyeux.

4. — Mais croire qu'il suffit de plonger l'enfant dans une atmosphère de liberté, pour qu'il en fasse un noble usage, serait une singulière erreur. Et l'on serait le premier grand coupable de ses chutes, si on le condamnait à porter seul le poids lourd de sa responsabilité. Le régime de la liberté exige du maître la plus vive sollicitude. Non pas qu'il lui faille jamais « surveiller » les actes de l'enfant. Mais dans son regard, dans sa poignée de main, dans son ton de voix, dans son attitude, ne lira-t-il pas infiniment plus qu'il ne verrait de ses yeux? C'est cet art de déchiffrer rapidement et sûrement les âmes qu'il faut acquérir. Le meilleur frein extérieur que l'on puisse donner à son élève, c'est ce sentiment qu'il ne peut échapper à l'œil scrutateur du maître, et que ses faits et gestes sont devinés, et jusqu'à ses moindres intentions. Le maître doit sentir que, de son bureau, il pèse sur la pensée de ses élèves dispersés dans la campagne, et qu'au moment de la tentation, son image se dresse dans leurs âmes, et va réveiller en

elle la conscience et la volonté endormies. Qui n'a pas le don, ni le goût de la pénétration de l'enfant fera bien de renoncer à ce système de la liberté.

5. — Le régime de confiance suppose chez l'enfant le contrat tacite avec le maître de respecter les règles sans lesquelles l'école ne saurait exister. Toute faute est donc une faiblesse ou un manque de virilité, une lâcheté ou une déloyauté. La lui présenter sous cet aspect « moral », la lui faire comprendre, c'est déjà, si l'on est maître de sa bonne volonté, c'est déjà l'avoir corrigé : car l'enfant n'a pas le désir de rester un faible, ni d'être lâche ou déloyal. On ne la revêtira jamais de la couleur d'une désobéissance, ou l'on se trouverait désarmé devant elle. Résister à la volonté du maître, est-ce une faute « morale »? N'est-ce pas plutôt une forme de courage et d'héroïsme?

Si dans l'intérêt de l'enfant ou dans l'intérêt de la cité scolaire, le maître intervient, par la sanction, celle-ci sera toujours une vraie « réparation ». Discipliner extérieurement l'enfant n'est pas le but, mais bien l'améliorer. Toute punition qui s'imposerait brutalement à lui, se proposerait de l'ennuyer, de le mâter, révolterait son âme en faisant plier son corps, le détournerait du maître, et compromettrait l'œuvre de l'éducation.

La punition sera toujours acceptée librement. Allez plus loin : amenez l'enfant à se punir lui-même, et sous sa propre responsabilité. Et s'il devait maugréer, mieux vaudrait laisser la faute impunie. Vous lui donnerez alors cette forte impression qu'à une faiblesse il vient d'en ajouter une autre plus grave et de propos délibéré, et qu'il a baissé dans votre estime. Le « tout » de l'éducation morale, c'est qu'il tienne à cette estime.

Mais la bonne volonté de l'enfant n'est-elle pas encore acquise, et avez-vous affaire à une de ces natures vigoureuses dans l'indiscipline et la révolte? La punition suivra inévitablement l'infraction de l'ordre. Soyez toujours sans colère et sans énervement. Si l'enfant ne trouve dans la révolte aucune satisfac-

tion, surtout celle — toujours attrayante — d'irriter le maître, vous le trouverez bientôt désarmé. Ne le méprisez jamais, mais respectez sa volonté même sous cet aspect. Allez plus loin : redoublez vos démarches auprès de lui, multipliez vos marques d'affection sincère et désintéressée, travaillez à le gagner — l'éducation est une œuvre de conquête — : nul doute qu'un mouvement de sympathie ne progresse dans son âme, et qu'il ne se tourne bientôt spontanément vers le bien.

6. — C'est à gagner d'abord et ensuite à conserver cette bonne volonté que l'éducateur doit viser.

L'enfant vous la donnera volontiers, si vous le prenez par cet amour profond qu'il a de lui-même et de son développement. Plus que les conseils, sera efficace le sentiment joyeux qu'il grandit : qu'il ait l'impression forte de gagner dans son corps, dans son intelligence, dans son cœur, dans sa volonté, vous l'avez en mains, il ne demande qu'à vous suivre. Encore une fois, ce n'est pas sur un esprit chagrin et triste que doit être conçue l'éducation. Le mot d'ordre ne doit pas être l'effort pour l'effort, mais l'effort pour la joie virile qu'éprouve l'âme à s'enrichir.

Avant tout il importe que l'enfant se sente grandir moralement. Par timidité, par faux respect, on craint de pénétrer dans sa vie intérieure, et on le laisse seul à seul en face de la passion croissante. On prévient ses fautes « physiques ; » on s'inquiète peu de ses fautes « morales ». Lui apprendre à fuir les orages de la passion, à respecter dans son corps la source de la vie, sauver en lui-même malgré lui la virilité menacée : voilà le devoir le plus essentiel de l'éducateur. Soyez sûr de la moralité de l'enfant, et laissez-lui sans crainte et sans timidité la responsabilité de ses autres fautes.

7. — Ici la tâche est plus délicate. L'éducateur y réussira si sa vigilance est favorisée par une puissante sympathie du jeune homme pour lui, et si son tact arrive à y intéresser tout l'être de l'enfant.

Mais voici de plus en plus l'œuvre de la culture morale suspendue à l'affection et à la sympathie réciproques du maître et de l'élève. L'attitude qui convient au premier n'est-elle pas

celle de la familiarité simple, bonne et dévouée? Qu'il soit riche intellectuellement et moralement, mais ne fasse pas sonner sa richesse. Sa supériorité saura bien s'exprimer d'elle-même, et il aura plus besoin de la tenir cachée que de l'étaler avec affectation. La familiarité engendre la confiance et la sympathie. Portés par cette sympathie, les actes et les paroles du maître iront sûrement éveiller un écho dans l'âme de l'enfant. Il sera familier, s'il sait vivre près de l'enfant, avec l'enfant, et de sa même vie. Qu'il dépouille en lui le vieil homme, ou l'homme mûr; que son âme se rajeunisse au contact de son élève. Jouer avec lui, partager ses plaisirs et ses travaux, être avec lui, dans un contact fréquent, intime : tel est le secret de son action. Plus il vivra de sa vie, plus son image pèsera en quelque sorte sur son âme, sur ses idées et sur ses décisions. Il ne sera plus le maître, mais davantage le confident et l'ami.

VII. — L'ESPRIT DE LA CULTURE MORALE.

Voilà le terrain favorable à la culture intellectuelle et morale.

1. — Nous ne nous préoccupons pas ici des vérités purement scientifiques, qui s'adressent à l'intelligence seule, mais de ces idées qui intéressent le cœur et la volonté, qui pénètrent et colorent le moi, forment sa substance, déterminent son attitude dans les diverses circonstances de la vie, et décident de sa conduite. Pour que ces idées soient vraiment fortes, et passent plus aisément à l'acte, ne faut-il pas qu'elles soient vraiment nôtres, que nous les ayons non pas simplement reçues, mais gagnées, mais conquises? Si nous avons une nature propre, toute vérité n'est pas susceptible de devenir notre vérité; toute idée n'est pas apte à entrer dans notre système. Et c'est à organiser ce système que nous devons travailler.

La vieille conception de la vérité était celle d'une vérité impersonnelle, universelle, objective. Arrêtée une fois pour toutes dans ses formes sévères, elle nous domine comme une déesse sur son piédestal, et attend que nous lui portions nos hommages.

La conception moderne est celle d'une vérité subjective, personnelle, individuelle. « Votre » vérité n'est pas « ma » vérité. Ma vérité est celle à laquelle je vais de toute mon âme, et qui enrichit mon être; votre vérité est pour vous un principe de vie; elle peut être pour moi un principe de mort.

Si vous partez de cette vérité objective, et si vos efforts tendent à y amener l'individu malgré lui ou bien à son insu, craignez de ne faire jamais la persuasion en lui; de ne voir jamais cette vérité devenir sa vérité, et de détacher de vous sa confiance par votre impuissance. Craignez du moins d'abuser de votre prestige et de votre autorité morale.

La méthode de gouvernement que nous avons cherché à définir, en endormant dans l'âme les facultés de résistance, amène l'enfant à un état de docilité assez semblable à celui du sujet entre les mains de son médecin. User de votre puissance pour former l'individu sur le patron de votre idéal, trouver du plaisir à dominer votre élève et à voir votre âme passer progressivement dans son âme et se substituer à elle, c'est renouveler l'œuvre d'un Fénelon; c'est entendre l'éducation d'une façon égoïste; c'est détruire l'individualité sainte et sacrée, c'est aller contre la volonté de Dieu.

Partez de l'individu, comme l'a si bien compris Pascal, c'est tout son moi qu'il faut intéresser à la vérité, c'est le consentement de tout son être qu'il faut obtenir. Encore Pascal est-il trop préoccupé de démontrer « sa » vérité, et d'y conduire le libertin par des voies plus douces, plus persuasives, mais non moins dogmatiques. Il est nécessaire d'aller plus loin dans le respect de l'individu.

Il ne s'agit pas de résoudre pour lui le problème de la vie, et de l'amener par des voies habiles à en admettre la solution; mais de le pousser à trouver sa solution. Observez le mouvement de son intelligence; découvrez ses besoins, la vie cachée où s'avance sa nature; devinez le point de vue qu'il cherche, et autour duquel se grouperont ses idées. Harcelez-le de questions, dirigez ses lectures, faites travailler son intelligence, ne lui dites jamais la vérité, qu'il la trouve lui-même et la fasse sienne.

Comment! vous, chrétien, vous avez un jeune homme soucieux de vérité religieuse, et vous le laisseriez sur la pente du doute, vous ne chercheriez pas à peser sur lui de tout votre savoir et de tout votre amour, pour le ramener, même malgré lui, dans la voie que vous jugez vraie?

Non, jamais. Ce n'est pas à moi, c'est à lui à se faire sa croyance. Je lui dois une bonne atmosphère morale, où son âme puisse librement et impartialement se chercher. Je ne dois pas faire pour lui son salut. Et que vaudrait un christianisme ainsi dogmatiquement présenté, ainsi extérieurement accepté? Le contact avec les hommes n'éveillerait-il pas bientôt ses doutes, et son âme inquiète, défiante vis-à-vis d'une vérité à la force de laquelle elle avait cru, ne briserait-elle pas pour jamais les portes de sa prison?

J'aimerais bien plutôt à le pousser à la recherche de la vérité. Mes questions pressantes lui ramèneraient le problème de la vie, le problème moral et religieux. Si, de lui-même, il entrait dans la vraie voie, je l'y suivrais. S'il résistait, je le laisserais résister. Je chercherais à le connaître, pour savoir la face sous laquelle lui présenter le christianisme. A quoi bon faire ressortir la valeur sociale de l'Église, si ce problème social ne l'intéresse pas? Pourquoi lui montrer la valeur esthétique de la religion, si son âme est peu tournée vers les choses du beau? Pourquoi insister sur l'unité du dogme et de la discipline de l'Église, s'il est peu soucieux d'unité et de discipline? Mais si je le vois désireux de puiser aux diverses sources de l'énergie morale, je lui présenterai dans le christianisme le principe de la grâce, et celui de l'amour, qui par la voie des sacrements nous apportent du Ciel un souffle de force et d'énergie. Cette idée une fois déposée en son sein, je l'y laisserai dormir, jusqu'au jour où, la souffrance épuisant en lui toutes les réserves de la vigueur morale, il éprouvera le besoin de se fortifier à une source nouvelle et plus vive. Alors n'y a-t-il pas grande chance que l'idée sorte du lieu retiré où elle sommeillait dans l'âme, et soit pour jamais admise comme sienne?

2. — L'essentiel, c'est d'éveiller les énergies latentes du jeune homme, d'activer son aptitude à l'effort. Nous lui devons une chose, mais celle-là, donnons-la-lui abondamment. C'est de lui apprendre que la vie est sérieuse, et qu'elle mérite d'être vécue, s'il ne la veut pas médiocre; que le but de l'homme est de se chercher et enfin de se trouver. Il se sera trouvé quand il aura organisé le système de ses idées, porté sa volonté à la plus haute tension, adopté vis-à-vis des hommes et des choses l'attitude la plus noble, la plus virile. Alors il éprouvera la joie de se donner, de se communiquer aux autres, de se réaliser autour de lui. Car l'individualisme consiste à développer en soi la personnalité, non pour la volupté de se contempler, mais pour le suprême plaisir de se donner. Qu'on le veuille ou non, c'est une loi de l'être de sortir de soi, et de réagir sur le monde environnant. La plante embaume l'air de ses fleurs; l'arbre donne ses fruits, le soleil envoie ses rayons. L'homme donne son être. S'il est noble et élevé, il rend les autres plus nobles et plus élevés. En même temps qu'il réalise l'idée artistique que Dieu avait déposée en lui, il satisfait à la loi d'amour et de fraternité.

Il est une heure où, pour la première fois, le jeune homme s'aperçoit qu'il a vécu sans rien comprendre à la vie, et que le problème de sa destinée s'ouvre à ses investigations. Qui est-il? Où tend son être? Quel est l'idéal dont sa nature a jeté l'ébauche et tracé le plan dans son âme, et que sa volonté doit mettre au jour? Comment sera-t-il homme? Dans quelle mesure le deviendra-t-il? Le doute se fait sur les idées qu'il avait acceptées jusqu'ici; et voilà qu'il souffre de ce doute et de son inquiétude. N'allez pas, éducateur timide, vous effrayer que cette heure ait sonné; mais plutôt saluez-en l'aurore avec joie. Quiconque ne se pose pas ce problème, quiconque ne souffre pas longtemps de le porter irrésolu dans son âme, quiconque ne travaille pas longtemps à en découvrir la solution, vit d'une vie médiocre. Et la médiocrité, ne la désirez pas pour votre élève, au prix de la tranquillité et du calme de l'âme. Apprenez-lui à se réjouir de ces inquiétudes, à voir

dans ces souffrances intérieures le signe d'une élection de Dieu, la preuve d'une grande destinée qui s'ouvre pour lui. Cette œuvre qui naît à la vie, il la portera de longues années dans son sein endolori avant de l'enfanter. Qu'importe? L'homme est fait pour cette maternité. Qu'il soit assez grand pour la désirer, pour la réclamer, et qu'il laisse la médiocrité à ceux que Dieu a voulu médiocres. S'il se sent appelé à l'héroïsme et à la sainteté, il doit suivre cet appel divin, où sa vie est marquée.

Quand le sculpteur, quand l'artiste a conçu l'idée poétique, il se met à l'œuvre impatient et fiévreux. Il l'ébauche, il la retouche, il la laisse quelque temps et la recommence, il l'améliore, la voit grandir et lui donne enfin sa forme définitive. Et sa joie est grande d'avoir réussi. Mais les heures où il a vraiment vécu, ne sont pas celles de la victoire, mais celles de l'effort et de la création. Soyons, nous aussi, des artistes qui nous ciselons notre statue. Et que l'heure du combat et de la conquête soit pour nous l'heure désirée, aimée. Ce n'est pas la paix, c'est la guerre qui est le symbole de la vie moderne; la volupté n'est plus le but, mais le travail et la production. La société d'aujourd'hui n'exige plus aussi impérieusement le finesse de l'esprit, et les charmes de l'imagination, le brillant de l'intelligence et la bonté du cœur, toutes les grâces du corps et de l'âme. Elle veut des qualités de force et d'endurance, de solidité et d'énergie. Une idée doit baigner de son atmosphère morale l'âme du jeune homme, c'est qu'il est fait pour la virilité, et qu'il doit la vouloir aussi haute que Dieu l'a résolu.

Et qu'est-ce que la virilité, si ce n'est essentiellement une attitude d'indépendance et de liberté? Quiconque ne se commande pas tout entier, quiconque n'est pas sûr à tout moment et de son corps, et de sa sensibilité, et de son vouloir, et de sa pensée, quiconque obéit soit aux hommes, soit aux choses, quiconque n'a pas encore fait sienne cette devise :

Je suis maître de moi, comme de l'univers,

n'a pas encore réalisé tout l'homme qu'il doit devenir.

Tel est l'idéal moral que réclame la société moderne. Long-

temps la société a été partagée en deux classes distinctes, isolées comme des compartiments aux cloisons étanches : les riches et les maîtres d'une part, les pauvres et les sujets d'autre part. Pour ceux-là peu de chance de dégénérer, et pour ceux-ci peu d'espérance de s'élever. L'attitude qui sied aux uns convient-elle aux autres? Si les uns sont faits pour l'obéissance et la soumission, le commandement n'est-il pas le privilège des autres? Si les maîtres sont destinés à une œuvre d'audace et de conquête, les sujets ne doivent-ils pas se résigner à être exploités? Mais voici que les conditions du travail changent; la science est mise à la portée de tous; l'intelligence est la grande arme sociale, le principal facteur de la richesse et de l'élévation, le vrai critère de la supériorité. Si la science bouleverse rapidement le monde économique, elle bouleverse aussi rapidement la situation de l'homme. Les riches et les puissants d'aujourd'hui peuvent devenir les pauvres et les faibles de demain. Les prolétaires du présent peuvent être les maîtres de l'avenir. Il n'y a plus de classes nettement séparées, plus de riches pour jamais, plus de pauvres pour toujours; mais pour tous la crainte de dégénérer, si la volonté n'est là pour les soutenir, ou bien l'espérance de grandir si la volonté a suffisamment de tension et d'énergie. Il n'y a plus deux attitudes à prêcher à l'homme, suivant que la naissance l'a rangé dans la classe des riches, ou dans celle des pauvres. Une attitude unique convient au membre de la cité moderne : l'attitude fière de l'homme qui vise à la maîtrise de son être, et n'obéit qu'à sa conscience : l'attitude de l'indépendance et du commandement. Ce ne sont pas des sujets dociles et soumis, ce sont des maîtres, que nous devons donner à notre société démocratique.

Ne voit-on pas que cet idéal nouveau demande une nouvelle échelle des vertus? Au problème de la vie, le christianisme a trop souvent répondu jusqu'ici : renoncement aux biens de la terre, et espérance dans un royaume céleste. Les stoïciens disaient : patience et résignation. La voix du héros moderne ne crie-t-elle pas : Audace, courage, confiance en soi-même, persévérance, énergie?

Aux premiers siècles de l'ère chrétienne, tandis que le stoïcisme est la religion des maîtres, et des chefs qui gouvernent, et que les paysans — les *pagani* — restent fidèles à leur religion traditionnelle, la classe ouvrière, les prolétaires des villes vivent désorganisés, sans espoir, sans consolation et sans appui moral. Le christianisme naissant va au-devant de leurs besoins, et entreprend l'œuvre de leur organisation et de leur relèvement. Il fit, il y a deux mille ans, ce que de nos jours tente le socialisme sur les ruines de l'Église désertée. Il s'adresse à des humbles et à des esclaves; sa morale devient une morale des humbles et des esclaves. L'attitude qu'il conseille vis-à-vis des hommes, et des choses, c'est non pas le dédain, le mépris, la haine, qui engendrent la guerre; c'est la soumission, la résignation, l'humilité, la bonté du cœur, qui assurent la paix. Il prêche le renoncement à cette vie, et console les malheureux de la terre, en leur ouvrant la perspective d'un royaume des cieux. Il leur facilite l'entrée de ce royaume, en en faisant moins la récompense de la vie intérieure fondée sur l'effort et la lutte, que le privilège de celui qui pénètre dans la société de l'Église, et satisfait aux lois de cette société. Dans les monastères qui s'ouvrent en Orient, et qui couvriront bientôt l'Occident, s'ébauche, se précise sur le même esprit la morale de l'Imitation de Jésus-Christ. L'Église et le couvent deviennent ainsi des asiles où l'on fuit les misères et les luttes de la vie, où l'on renonce à soi-même, où l'on cherche le bonheur dans l'espérance d'une autre vie, et dans l'amour de Dieu. Quand la société antique s'écroule, que la victoire des humbles et des esclaves est assurée, qu'en leur profit s'est faite le grande révolution sociale que l'Église a conduite, la morale des sujets et des esclaves se répand dans toutes les classes de la société sous l'influence de l'Église triomphante. Aujourd'hui encore, n'est-ce pas de ce souffle de vie mystique, de cet idéal monastique, qu'est pénétrée notre atmosphère morale?

Au fond, le même esprit anime la morale stoïcienne. Sous l'aspect sévère de plus de tension et de raideur, de plus de force de caractère, d'indépendance et d'orgueil, n'est-ce pas vis-à-vis

des choses et de Dieu, l'attitude du renoncement et de la résignation que prêche le stoïcisme? L'exemple proposé à l'homme n'est-il pas celui du chien attaché à une voiture? qu'il le veuille ou non, la voiture marche; il fera bien de la suivre librement. Et ainsi le bonheur consiste à accepter la destinée, à donner son assentiment à la marche des choses. Comment pourrait-il en être autrement dans l'antiquité? La nature est pleine de secrets; l'orage et la tempête, le froid et la chaleur, le mouvement des astres et la croissance des êtres animés, les beautés et les prodiges de la nature sont autant de mystères pour la curiosité en éveil de l'homme et pour son imagination superstitieuse. Autour de lui plane une nécessité aveugle, insondable. Quelle attitude permet au sage cet état d'ignorance, si ce n'est de voir et d'accepter, de craindre ou d'adorer?

Mais voici la face des choses profondément changée. L'intelligence s'est développée, et avec elle son instrument de travail, la méthode. Si la nature a des lois, ce ne sont plus des secrets impénétrables. L'énergie curieuse et persévérante de l'homme s'attache à les déchiffrer. L'œuvre de conquête est commencée. Nombre de lois sont en sa connaissance. Entre ses mains est l'instrument de la domination et de l'affranchissement. L'heure de la délivrance et de la liberté a sonné. L'homme désormais peut être le maître de lui-même et de sa destinée. L'attitude qui lui sied, serait-ce l'attitude de l'obéissance et de la résignation? N'est-ce pas celle du commandement et de l'audace, de la guerre et de la conquête? Suffit-il, pour se ciseler sa statue, de s'assurer, au milieu des orages et des tempêtes de la vie, le calme et la sincérité de l'âme? Le mot d'ordre du héros moderne serait-il la parole du sage Antonin sur son lit de mort: « Æquanimitas »? Cette vertu constitue fondamentalement le caractère. Nul doute qu'il ne faille lui donner asile dans notre idéal moral. Mais elle est passive. Non pas qu'elle n'exige une énorme énergie morale, mais elle ne nous fait pas sortir de nous-même. La vraie vertu humaine est active, c'est dire qu'elle nous porte à produire, à créer. Son mot d'ordre, c'est oser, vouloir, réaliser une œuvre.

Le christianisme, dont le but n'est pas de renouveler entièrement l'homme ni la société, mais de l'améliorer, prend cet homme et cette société, tels que la nature les a constitués. C'est l'arbre sur lequel il vient greffer son principe de vie divine. Aussi change-t-il avec les diverses formes de sociétés. Le chrétien grec n'est pas le chrétien romain. Le chrétien de France ne ressemble pas à celui d'Amérique; et les chrétiens d'Espagne ne vivent pas la religion de l'Évangile de la même façon que les chrétiens d'Angleterre. Dans un âge où l'attitude la plus sage était celle de la patience et de l'humilité, de la résignation et du renoncement, le christianisme rendit à l'humanité souffrante l'inappréciable service de lui prêcher cette vertu. Mais l'attitude qui convenait à l'homme du passé ne peut être désormais l'attitude de l'homme de l'avenir.

La morale de l'Évangile, une dans son principe, ne revêtira-t-elle pas des formes diverses suivant la constitution propre des individus et des sociétés? Relisons les Évangiles de ce point de vue : assez de germes nous y apparaîtront d'une morale du courage, de l'initiative et de la confiance en soi. Et la figure du Christ, le plus grand révolutionnaire que la terre ait vu, ne réalise-t-elle pas toujours l'idéal le plus sublime de la force et de la douceur, de l'audace et de la patience, de la confiance en soi et de la confiance en Dieu? Effacement et faiblesse : telle est trop souvent l'attitude du chrétien. C'est un homme du troupeau; ce n'est pas un chef qui conduit. Le christianisme doit faire de nous des chefs et des guerriers de la vie. Conquête brutale, spoliation sans pitié du vaincu : telle est la devise des *struggle for lifers;* tel est l'antique esprit juif. Qu'une plus « moderne » interprétation de la doctrine du Christ éveille, développe en nous cet esprit de volonté et de charité, de force et de douceur, de courage et de tendresse, qui, tout en nous armant pour la lutte et en nous préparant à la conquête, fasse aimer notre commandement, et désirer notre victoire.

Ernest PICARD.

LA SCIENCE SOCIALE

ET LES ÉTUDES HISTORIQUES

I. — LA MÉSOPOTAMIE. — II. L'IRAN.

Les recherches poursuivies depuis plus de quinze ans par les collaborateurs de cette Revue, dans le but d'éclairer les problèmes de l'histoire, en y appliquant une nouvelle méthode, ont abouti à un certain nombre de conclusions. De nombreuses hypothèses ont été présentées, les grandes lignes d'une histoire de la civilisation ont été tracées. Je voudrais aujourd'hui faire l'inventaire de ces acquisitions scientifiques. Certaines des colonnes qui soutiennent le monument ainsi élevé ont besoin d'être étayées, d'autres d'être remplacées. Le long des murs il y a des places vides où la fresque interrompue devra être continuée. Je voudrais signaler ces lacunes, dessiner d'un trait rapide les personnages qui y figureront, les attitudes dans lesquelles je les aperçois. Dire ce qui a été fait, indiquer ce qui reste à faire, voilà le double objet de ces pages.

Deux procédés permettent à la *Science sociale* de jeter une clarté nouvelle sur les faits que racontent les historiens. Tous deux se rattachent à cette idée que les phénomènes sociaux ne se suivent pas au hasard, mais qu'ils s'appellent et s'enchaînent les uns les autres suivant un ordre méthodique. La destinée économique, politique, intellectuelle d'un peuple dépend de son tempérament, de ses qualités et de ses défauts. Ce tempérament est à son tour déterminé par le genre de

travail auquel se livrent les individus qui composent ce peuple, travail qui leur impose une organisation particulière de la famille et de la propriété. Ce travail lui-même dépend de la nature du pays que ce peuple habite. Il est des pays qui imposent, d'autres qui facilitent, d'autres qui interdisent telle ou telle espèce de travail, art pastoral, culture, industrie, navigation. L'étude méthodique de la géographie devra donc toujours précéder celle de l'histoire, qu'elle explique partiellement.

En second lieu, puisque les faits sociaux et historiques s'engendrent méthodiquement les uns les autres, il est possible d'éclairer l'histoire d'un passé lointain par celle d'un passé plus proche, ou même l'histoire du passé par celle du présent. La vie des sauvages contemporains nous aide à comprendre la vie des sauvages préhistoriques. L'Égyptien de nos jours nous explique dans une large mesure l'Égyptien d'autrefois. La civilisation bien connue d'un peuple exclusivement agricole peut suppléer par voie d'analogie aux renseignements qui nous manquent sur telle autre civilisation exclusivement agricole elle aussi. J'userai largement, pour proposer des hypothèses, de ces deux procédés.

I. — LA MÉSOPOTAMIE (1).

La plus ancienne civilisation paraît être la civilisation mésopotamienne. Elle naquit dans la région que bornent à l'est et à l'ouest le Tigre et l'Euphrate et au nord les montagnes d'Arménie. Elle me paraît antérieure à la civilisation égyptienne. Les Égyptiens se représentaient le soleil circulant autour de la terre dans une barque, portée sur les eaux d'un grand fleuve dans lequel la terre était baignée. Chaque soir il disparaissait derrière la chaîne de montagnes qui formait l'extrémité sep-

(1) Articles parus dans la *Science sociale* : Babelon, *la Société Assyrienne*, t. I; Demolins, *l'Archéologie Orientale*, t. VII; Poinsard, *les Chaldéens*, t. XVI; Champault, *les Patriarches bibliques*, t. XXIII et XXIV.

tentrionale de notre monde, et c'était la nuit. Une pareille conception n'a pu naître en Égypte, elle ne correspond à rien dans la géographie de ce pays. Elle est toute naturelle au contraire chez un peuple pour qui le monde se confondait avec la Mésopotamie. C'est de ce pays qu'elle a dû être introduite en Egypte.

Province actuelle de l'empire turc, la Mésopotamie renferme encore des villes importantes : Bassorah, dont la physionomie doit nous permettre de reconstituer celle des cités chaldéennes du bas Euphrate, Bagdad et Mossoul, qui nous rendront le même service pour Babylone et pour Ninive, Diarbékir, Orfa, Van, Erzeroum. Des pasteurs nomades de race arabe circulent dans les déserts de l'ouest, des pâtres guerriers, dont les plus connus sont les Kurdes, habitent les montagnes de l'est. Des cultivateurs sédentaires mettent en valeur la banlieue des grandes villes, peuplées d'industriels et de commerçants. Il faudrait étudier en détail, chez ces divers éléments de la société mésopotamienne actuelle, l'organisation du travail, de la famille et de la propriété.

En ce qui touche l'époque ancienne, un seul type a été étudié à fond, par M. Champault, celui des patriarches bibliques qui nous apparaissent d'abord, avec Abraham, habitant en Chaldée la ville d'Ourou sur le bas Euphrate. Ce sont des urbains, des sédentaires et des cultivateurs qui possèdent des troupeaux, ne reculent pas devant la vie nomade, mais préfèrent le séjour de la ville et reviennent s'y installer dès que leur situation sociale ou les événements le leur permettent. Ce sont les membres les plus jeunes de la famille, les fils, qui sont chargés de la garde des troupeaux, envisagée comme un travail pénible.

MM. Babelon et Demolins ont surtout montré combien l'agriculture dépendait étroitement du commerce et pour quelles causes le commerce avait pu se développer dans ce pays. M. Babelon a indiqué quelques traits de la constitution de la famille et du régime de la propriété. Cette étude pourrait être aujourd'hui reprise avec fruit et poussée dans le détail

depuis la découverte du code babylonien d'Hammurabi, étudié par M. Dareste dans la *Nouvelle revue historique de droit français et étranger* (1903). Il faudrait consulter également Ihering, les *Indo-Européens avant l'histoire* (livre II), et la grande *Histoire des Peuples de l'Orient classique* de M. Maspéro. Un dépouillement attentif d'Hérodote, de Diodore et de Strabon fournirait, j'en suis convaincu, une utile contribution.

Avant d'aborder l'étude de ces vieilles sociétés, je veux dire un mot de deux questions fort importantes à ce point de vue : le matriarcat et l'origine de la mythologie.

La situation de la femme dépend étroitement de la constitution de l'atelier de travail, comme cela a été établi plusieurs fois déjà dans cette revue. Lorsque tous les membres de la famille travaillent au même atelier sous la direction du père, comme chez les pasteurs nomades ou chez les paysans cultivateurs, la situation de la femme reste toujours subordonnée; elle n'est extérieurement que la première servante de son mari dont elle prend le nom, quoique l'influence qu'elle exerce et la considération dont elle jouit au sein de la famille soient susceptibles d'augmenter au fur et à mesure que le travail devient plus intense et qu'elle se montre un agent plus actif de production.

Toutes les fois au contraire que l'on se trouve en présence d'un peuple vivant sous le régime du double atelier de travail, le matriarcat apparaît, c'est-à-dire que la famille se groupe non plus autour du père, mais autour de la mère dont les enfants prennent le nom, parce que la plupart du temps elle est la seule figure qu'ils aperçoivent au foyer. Qu'il s'agisse du chasseur sauvage qui abandonne femme et enfants dès qu'ils lui paraissent un trop lourd supplément de bouches à nourrir, de l'ouvrier égyptien, enlevé à sa chaumière pendant des mois par la corvée, du chasseur, du guerrier ou du commerçant obligés de s'éloigner pendant de longues périodes de la cabane, du château ou de la maison qui abritent sa fortune mobilière ou qu'entourent ses domaines agricoles, le même phénomène se reproduit. La femme est le pivot de la société,

la parenté par les femmes est le plus étroit des liens de famille. C'est ce qu'on appelle le martriarcat.

Je définirai volontiers la mythologie un système où des croyances religieuses fort altérées se mêlent à une ébauche de connaissances scientifiques exprimées dans un langage poétique et symbolique. C'est l'œuvre de prêtres qui sont en même temps des savants et des littérateurs et nullement des prédicateurs de la loi morale.

J'estime que le monothéisme fut la religion primitive de l'humanité et que le polythéisme en est sorti sous l'influence de causes multiples. Lorsque les premiers Sémites prononçaient les mots *El*, *Adoni*, *Mélek*, *Baal*, ils ne voyaient pas dans ces quatre noms quatre divinités distinctes, mais quatre substantifs qui voulaient dire *Dieu*, *Maître*, *Roi*, *Seigneur*, quatre aspects différents de la divinité. Les Phéniciens s'en rendaient encore compte lorsqu'ils appelaient indifféremment le Dieu protecteur de la ville de Bérit (Beyrouth) El-Bérit ou Baal-Bérit. Les Égyptiens de la XVIIIe dynastie invoquaient comme un être unique Harmakis-Kopri-Toumou. Les Chaldéens disaient de même Nanar-Sin et Bel-Mardouk. Lorsqu'ils donnaient à Sin l'épithète de grand Anou, ils identifiaient les deux divinités. Lorsque, dans le même poème, ils appelaient à quelques lignes de distance Sin fils de Bel, puis fils d'Ea, ils n'entendaient évidemment pas faire de Bel et d'Ea deux divinités distinctes.

Mais il arriva qu'une ville honora Dieu de préférence sous un nom et les villes voisines sous un autre. Le souvenir de l'identité première de ces deux noms se perdit, et il parut aux yeux de chacun que le dieu de son voisin était différent de son dieu, puisqu'il ne portait pas le même nom. Si ce voisin était un ennemi, le dieu qu'il remerciait de ses victoires et qui était pour lui le meilleur des dieux, passait nécessairement aux yeux des vaincus pour une divinité malfaisante. Quand on divinisa les éléments en localisant un dieu dans chacun, cette localisation renforça l'idée de la multiplicité des personnes divines. On avait logé un dieu dans le soleil, un autre dans la

lune, un autre dans le ciel, un autre dans la terre, un autre dans la mer. Il devenait impossible de les confondre, de retrouver le dieu unique.

Puis on voulut représenter Dieu sous forme humaine. Les peuples chez qui le ciel était un substantif masculin et la terre un substantif féminin se représentaient le dieu-ciel sous les traits d'un homme, le dieu terre sous les traits d'une femme. Ils leur donnèrent le costume et les habitudes de leurs hommes et de leurs femmes. Telle déesse que les pâtres de la montagne se représentaient comme une vierge guerrière devenait une courtisane pour les populations débauchées qui l'adoraient dans les grandes villes. Lorsqu'un événement politique réunissait en un même État ces deux groupes sociaux, leurs divinités étaient devenues trop dissemblables pour pouvoir être ramenées à l'unité. Le seul parti à prendre était de les juxtaposer.

Il avait paru impossible que le même dieu unît en sa personne des attributs contradictoires, qu'il fût à la fois le dieu du bien et du mal, de la mort et de la vie. Pour les Hébreux, Dieu, tout en exterminant la race humaine par le déluge, avait voulu en préserver une famille. Pour les Chaldéens, il y avait eu là une lutte entre deux dieux rivaux, Bel, un dieu méchant qui aurait voulu tout détruire, Ea, un dieu bon qui avait sauvé son serviteur. Le mélange de ces deux conceptions a amené la constitution de familles divines sur le modèle des familles humaines. Le dieu-Ciel est devenu le mari de la déesse Terre; le dieu Soleil et la déesse Lune sont devenus leurs enfants (1).

On avait pris l'habitude de comparer Dieu aux animaux que l'on connaissait. On disait qu'il avait la douceur de l'agneau, la prudence du serpent, la force du taureau. Pour le représenter sous forme symbolique, on lui donna en tout ou en partie la forme animale. La force divine fut représentée sous

(1) En présence de ces triades si diversement composées, triade d'éléments (Anou-Bel-Ea, le ciel, la terre et l'abîme, en Mésopotamie), triade familiale (Osiris-Isis-Horus, le père, la mère et le fils, en Égypte), je me demande si elles ne sont pas la déformation d'une notion de la Trinité, primitivement révélée par Dieu aux hommes (comme semble l'indiquer le pluriel hébreu Elohim), mais qu'ils auraient rapidement cessé de comprendre et qu'ils auraient transformée comme je viens de l'indiquer.

l'aspect d'un taureau, d'un homme à tête de taureau ou d'un taureau à tête d'homme. Puis on adora l'animal que l'on crut d'abord symbole d'un attribut divin, puis incarnation de Dieu. Dès lors le dieu bouc devint à tout jamais distinct du dieu taureau, et le dieu à tête de cheval ne put plus être confondu avec le dieu à queue de poisson. C'est là probablement l'origine de ce qu'on a appelé le totémisme.

L'origine de cette institution me paraît linguistique. Elle a sa source principale dans un rapprochement entre le nom d'une plante ou d'un animal et celui d'un des clans ou d'une des tribus dont se compose un peuple. Ce rapprochement peut être naturel, le clan en question peut avoir eu pour chef primitif un homme appelé par sobriquet l'Ours ou le Lièvre, ses descendants et ceux qui leur obéissent s'appelleront tout naturellement les fils de l'Ours ou du Lièvre. Le rapprochement peut être acccidentel et reposer simplement sur une consonance plus ou moins exacte des deux mots. En tous cas, les fils de l'Ours, qui auront l'ours pour blason ou *totem*, c'est-à-dire pour signe de reconnaissance entre eux, porteront son image tatouée sur leur corps ou figurée sur leurs étendards, et en arriveront facilement à se croire descendus d'un ours. Les ours seront regardés par eux comme des frères, il sera défendu de les tuer, de les manger. On s'imaginera qu'ils rendent la pareille aux hommes du clan qui porte leur nom. Les Grecs disaient que les serpents ne faisaient pas de mal aux Ophiogènes, c'est-à-dire aux fils du serpent. Il ne faut donc point chercher l'origine du totémisme et du tabouisme dans le désir de conserver certaines espèces utiles, puisque la prohibition de tuer s'étend à des espèces nuisibles, puisqu'elle n'existe pas pour toutes les tribus d'un même pays. Il ne faut pas la chercher non plus dans une sorte de sentiment de fraternité qui s'étendrait aux plantes et aux animaux. Il faudrait alors, comme les Pythagoriciens, les respecter tous. Il ne faut pas non plus la chercher dans des considérations hygiéniques : certains peuples, certains personnages en Grèce ou à Rome ne peuvent pas manger de fèves : la fève n'a cependant jamais

été une nourriture malsaine. Ces explications ont simplement contribué à maintenir ou à étendre certaines prohibitions. L'interdiction de tuer les animaux susceptibles d'être domestiqués s'est maintenue dans les pays civilisés, l'interdiction de tuer les bêtes féroces a disparu. Ce n'est que beaucoup plus tard qu'on a cherché à expliquer le totémisme par de prétendus services rendus originairement au clan par l'animal sacré.

Cette notion de l'animal ancêtre dans le corps duquel passe l'âme de l'ancêtre mort s'est confondue avec la notion de l'animal divin. C'est comme animal divin, plus peut-être que comme animal ancêtre, que l'animal sacré est censé révéler l'avenir. Les idées s'embrouillent d'ailleurs assez vite sur cette matière. On ne sait trop à l'époque classique si l'interdiction de toucher à tel ou tel animal provient de ce qu'il est considéré comme pur ou impur. Pour exprimer le caractère animal de telle ou telle divinité, on s'est borné quelquefois à l'affubler sur ses statues de la peau d'un animal. Plus tard on en arrive à croire que cette peau est la dépouille d'un animal tué par le dieu, que le dieu déteste cette espèce d'animaux, qu'on lui sera agréable en lui immolant un de ces animaux. Comme dans tous les festins rituels, on mange les victimes immolées. Les peuples qui ont cessé de manger habituellement cette viande cherchent une explication à ce festin solennel, généralement annuel, et ils s'imaginent avoir eu pour but de s'assimiler telle ou telle vertu que l'animal est censé posséder. Voilà une nouvelle raison de le diviniser.

Le lieu mésopotamien historique se compose donc de trois parties qui lui fournissent les éléments de ses groupements sociaux : une large vallée de culture, de grandes villes de commerce, une chaîne bordière de montagnes propres au pâturage.

1° Représentons-nous une terre très fertile, où dans les endroits arrosés on fait trois récoltes par an, où le blé et l'orge donnent 200 et dans les bonnes années 300 grains pour un, où les céréales se sèment tout naturellement et poussent sans labour préalable. Il y a peu d'arbres, mais le palmier fournit le miel et

le vin; le sésame, l'huile pour la cuisine. On comprend qu'aux origines du monde ce pays ait été un des premiers mis en culture et que, tout le long des fleuves, des villages de paysans se soient si anciennement constitués.

Mais, pour que cette fertilité s'étende sur un espace considérable, dans ce pays où il pleut rarement, il faut un système savant et compliqué d'irrigation. Ces travaux coûteux, difficiles, qui exigent un plan d'ensemble, dépassent les capacités et les ressources de simples paysans. Sans cesse menacés par leurs voisins pillards du désert et de la montagne, ils n'ont d'autre part intérêt à s'enrichir que si le fruit de leur travail leur est assuré par la protection d'une autorité forte.

2° Le commerce leur fournit justement ces patrons du travail, riches, capables et puissants.

Dans la première période de l'histoire mésopotamienne apparaît dans les marais du bas Euphrate toute une série de villes importantes, Eridou, Ourou, Ourouk, Lagas, Larsam. L'emplacement où elles se trouvaient était très favorable au commerce. De l'embouchure de l'Euphrate on communiquait facilement, en suivant les côtes, avec les riches contrées de l'Inde et de l'Arabie. En remontant le fleuve et ses affluents, on arrivait, après un court portage, dans le bassin de l'Oronte, qui conduisait à la Méditerranée, aux rivages de la Syrie et de l'Égypte. Sur la mer ou sur les fleuves, les barques de ces premiers navigateurs bravaient les convoitises impuissantes des riverains pillards, encore incapables d'entraver leur marche, tant leurs moyens d'attaques étaient rudimentaires. La même raison protégeait dans leurs marais les villes où ils abritaient les marchandises acquises par le commerce. Ils se trouvaient à l'abri, comme le furent plus tard les Phéniciens dans leurs îles. Ce commerce maritime et fluvial a sans doute précédé le commerce par voie de caravanes terrestres. Celles-ci supposent un organisme plus puissant, en état de se faire respecter des peuples dont elles traversent le territoire. On les a organisées lorsqu'elles ont constitué une voie plus courte ou lorsqu'elles ont permis d'échapper à la piraterie à laquelle avait donné lieu le développement du com-

merce par mer. Les Chaldéens reconnaissaient pour l'auteur de leur civilisation, au dire de l'historien Bérose, un dieu poisson qui aurait habité les marais du golfe Persique. Les marins de cette époque faisaient déjà de longs voyages, puisque les statues du roi Goudéa de Lagas (XXIXe siècle avant J.-C.) sont en diorite des bords de la mer Rouge.

C'est probablement à leurs habitants qu'il faut attribuer l'invention du rite funéraire de l'incinération. Ils manquaient de place pour enterrer leurs morts dans leurs villes; les enterrer dans les marais voisins aurait amené une décomposition trop prompte du cadavre; les enterrer au loin en terre ferme aurait été livrer les sépultures à la merci des pillards du désert ou de la montagne. Ils ont pris le parti de réduire le cadavre en cendres afin de pouvoir en conserver indéfiniment quelque chose.

De très bonne heure, vingt siècles au moins avant Jésus-Christ, ces villes ont cessé d'être indépendantes. Je ne connais qu'une seule époque où elles aient formé de nouveau de petits royaumes ayant une vie distincte, sous la suzeraineté des rois parthes; c'est à ce moment qu'il faudrait, si cela est possible, tâcher d'obtenir quelques clartés supplémentaires.

Un jour, une ville apparut qui bientôt les domina toutes, Babylone. Elle était presque dans le marais, elle était sur le fleuve; elle était donc à portée des grandes villes commerçantes; elle pouvait devenir, elle aussi, une grande ville de commerce. Mais d'autre part elle était sortie du marais; tout autour d'elle s'étendait une large vallée, dont l'irrigation pouvait faire un véritable grenier d'abondance. Elle pouvait devenir la capitale d'un vaste empire, tandis que les cités des bouches de l'Euphrate ne pouvaient s'étendre au delà d'une étroite banlieue. Le roi de Babylone trouvait dans le commerce les ressources nécessaires au développement de la culture : riche, il pouvait acheter le concours des pillards voisins; il pouvait avoir une armée pour maintenir le pays dans l'obéissance.

En décrivant la société chaldéenne composée de ces deux éléments, M. Maspéro (1) s'est borné à un tableau d'ensem-

(1) *Histoire des Peuples de l'Orient classique*, t. I, liv. IX.

ble, où il n'a distingué ni les époques, ni les localités. Ce que nous apercevons semble indiquer une société composée de familles patriarcales en voie de dissolution presque complète sous l'influence d'un travail intense à la fois agricole, industriel et commercial. Le pâturage est très restreint et ne constitue guère qu'un accessoire de la culture. Le bœuf, le mouton, la chèvre, l'âne sont les principales espèces. Certains auteurs prétendent que les rois de Lagas possèdent des chevaux. Si le fait est vrai, il est très rare. On trouve encore dans certains textes le cheval et le buffle considérés comme des animaux sauvages et mis sur le même pied que le lion ou l'aigle. La culture intense, le développement de la fabrication ont émietté la famille patriarcale, et l'ont réduite aux proportions d'un simple ménage. Le souvenir des anciennes tribus dont se composait primitivement le peuple subsiste encore, comportant peut-être des droits éventuels de succession ou de revendication réciproques, mais on en retrouve les membres adonnés aux professions les plus diverses. Le père est resté le chef de la famille, le prêtre du culte ancestral; ses enfants portent son nom, ils ne peuvent se marier sans sa permission, mais sa puissance n'est pas absolue; il encourt une pénalité s'il les renonce. La famille est si réduite que l'adoption intervient fréquemment pour procurer au père soit un héritier, soit des journaliers qu'il n'aura besoin que de loger et de nourrir. La femme reçoit une dot de ses parents et participe dans une très large mesure à l'administration de sa fortune (1). La culture intense par esclaves, par journaliers engagés, par métayers, par fermiers, a rendu la propriété très individuelle. Les terres sont décrites au cadastre et les actes de vente sont nombreux. La classe la plus riche est la classe sacerdotale, qui possède à la fois la science et l'argent, qui tend à accaparer la terre en prêtant aux laboureurs et qui domine l'industrie et ses corps de métiers en monopolisant la fabrication.

(1) La reine chaldéenne figure rarement sur un pied d'égalité avec son mari. La seule qui dédie un temple en son propre nom, la femme de Rimsin, est une Elamite, donc une montagnarde.

Sous un climat soumis à de rudes alternatives de température, trempée par les dures conditions de vie que lui ont faites le milieu, désert, montagne ou mer dont elle est sortie, la race chaldéenne est laborieuse, énergique, âpre au gain, volontiers processive. Leur religion se ressent de leur tempérament. Leurs dieux sont terribles. Les animaux sous la forme desquels il se les représentent ne sont pas, comme souvent en Égypte, des animaux inoffensifs. C'est, la plupart du temps, le taureau. Ils en ont peur, ils essayent de les gagner comme on gagne un homme puissant, par des flatteries et des cadeaux qui sont les prières (spécialement les litanies) et les offrandes. Tout autour d'eux, ils s'imaginent que le monde est rempli d'esprits inférieurs aussi méchants que les gens de leur voisinage. Ils pensent qu'on peut les faire obéir ou les faire fuir avec une parole cabalistique, de même qu'en ces pays despotiques, on fait obéir les hommes de condition inférieure sur un seul mot du souverain : de là vient la magie.

La littérature chaldéenne ne nous est arrivée qu'à l'état fragmentaire. Peut-être l'étude de la littérature mésopotamienne en langue arabe nous éclairerait-elle sur son caractère général. Ce que nous en connaissons porte d'ailleurs l'empreinte de ce tempérament âpre et violent que je viens de signaler. Ce ne sont que récits de combats, lutte de Mardouk contre Timmat pour créer le monde; lutte de Samas contre Zou pour lui reprendre les tablettes du Destin qu'il a enlevées; détresse de Sin attaqué par les esprits méchants et défendu par Bel, Nouskou, Ea, Mardouk, Istar; lutte d'Adapa, fils d'Ea, contre Soutou, qui a pour résultat son voyage chez Anou; tentative d'Etana, monté sur l'aigle de Samas, pour s'emparer du ciel d'Anou et d'Istar. Rien de plus sombre que le voyage d'Istar chez Allat, dont Ea la fait retirer par son messager Uddu. L'épopée de Gilgamès, *à la fois guerrière et maritime*, paraît avoir été composée à Ourouk. C'est une épopée solaire, dont *les luttes et les voyages du soleil,* tels que les Chaldéens se les représentaient, forment le sujet, et dont les douze chants ont pour illustration les douze signes du zodiaque.

A côté de cette littérature narrative, les Chaldéens eurent également une littérature lyrique. Le sentiment religieux, le besoin de flatter ou d'apitoyer les dieux se traduisit en hymnes et en psaumes.

Ce peuple pratique inventa et perfectionna les sciences. Ses agriculteurs, jaloux de leurs droits de propriété, inventèrent la géométrie, l'arpentage, le levé des plans et des cartes. Pour leurs opérations commerciales déjà compliquées ces négociants retors inventèrent l'arithmétique : ils eurent même deux systèmes, un système décimal et un système duo-décimal : on leur attribue l'invention de la table de multiplication. Pour se guider dans leurs voyages sur mer ou à travers le désert, dans ces vastes espaces où n'existe nul point de repère, ils regardèrent les astres qui, dans leur air transparent, brillent d'un éclat que nous ne connaissons pas, ils observèrent le ciel dont leurs vastes plaines leur découvraient une immense étendue. Ils inventèrent l'astronomie, distinguèrent les planètes des étoiles, calculèrent les éclipses de lune, inventèrent le cadran solaire. A force d'observer les astres où leur religion logeait les dieux, ils en vinrent à croire qu'ils annonçaient les événements avec lesquels coïncidait telle ou telle particularité de leur course ou de leur éclat. Ils crurent que les êtres divins qui les habitaient étaient la cause de ces événements. Ils inventèrent l'astrologie. C'est à eux que nous devons l'année et ses douze mois, la semaine et ses sept jours, le cercle et ses degrés, la division du jour en heures, minutes et secondes. La coudée, le stade, etc., pour les mesures de longueur, la mine, le talent, etc., pour celles de poids, ont passé de leurs mains dans celles de tous les peuples anciens. Leur médecine ne valut pas celle des Égyptiens. Là encore la dureté de leur existence pesa sur eux. Habitués aux terribles hasards du désert, de la montagne ou de la mer, les forces humaines, au regard des forces naturelles, surtout lorsqu'ils les supposèrent mues par des esprits divins, leur parurent trop disproportionnées pour leur inspirer confiance. Ils n'eurent pas foi dans les résultats de l'observation scientifique. Ils se bornèrent à prier. Leur médecine ne consiste guère qu'en incantations.

L'art s'est ressenti des matériaux que le lieu mettait à leur portée. M. Demolins a montré l'absence de pierre et l'emploi nécessaire de la brique leur imposant leurs procédés d'architecture. Il faut ajouter que, pour remédier à la laideur de ses teintes ordinaires, ils ont inventé la brique émaillée et se sont montrés de grands céramistes. La rareté de la pierre en a fait d'admirables graveurs sur pierres fines, et leurs orfèvres ont fabriqué pour la parure, l'armement, le mobilier, de véritables œuvres d'art. Leurs vêtements contrastent d'une manière frappante avec ceux de l'Égyptien. Celui-ci, dans son pagne, paraît toujours en caleçon de travail. On dirait qu'il est né la bêche ou la pioche à la main. Le vêtement du Mésopotamien, au contraire, ample et flottant, lourd et chaud, semble indiquer des pasteurs nés sous un rude climat, récemment descendus de leurs montures ou de leurs barques pour s'asseoir à la porte de leurs bazars. Naturellement ils y ont attaché une grande importance; ils l'ont compliqué et bariolé; leurs teinturiers, leurs brodeurs, leurs tapissiers se sont fait une réputation dans le monde entier.

A la tête de chaque cité est un roi assez analogue sans doute aux émirs syriens du moyen âge, tantôt indépendant, tantôt décoré du titre de *patési* ou vicaire. M. de Moor est, à ma connaissance, le premier qui ait essayé de les classer chronologiquement dans son *Essai sur les anciennes dynasties historiques de Chaldée et d'Égypte* (1898). Il place en tête une dynastie d'Ourouk (3310 av. J.-C.), qu'il fait fonder par Nemrod et où il place Ningirsoumoudou, Ensagsagana, Eannadou, etc. En 3085, cette dynastie perd Ourouk conquise par les Sémites et doit se contenter de Lagas et du titre de vicaire avec Ouroukagina, Ourninа, Goudéa, etc., qu'il assimile aux Asiatiques vaincus près du Sinaï par les pharaons de la quatrième dynastie Snéfrou et Koufou. De 2800 à 2729 règne la dynastie sémite d'Agadé, dont les deux principaux représentants sont Sargani et Naramsin. Sargani a une curieuse légende. Il n'a pas connu son père, mort probablement avant sa naissance. Sa mère, en butte à je ne sais quelles persécutions, a été obligée de l'exposer sur les

eaux du fleuve. Il a été recueilli par un jardinier qui lui a appris son métier, ce qui indique bien le caractère agricole des populations qui ont élaboré cette légende. Ses conquêtes l'ont mis en rapports avec l'Égypte et les bas-reliefs de son fils Naramsin accusent nettement l'influence égyptienne. De 2720 à 2600, la prédominance appartient à Isin, de 2606 à 2460 à Ourou, de 2460 à 2412 à Larsam, de 2412 à 2195 à Siskou, autrement appelé Arouazag. En 2195 cette dynastie devient vassale des conquérants élamites.

En 2133, Hammurabi de Sinear triomphe des Élamites dont lui et ses pères étaient également vassaux, règne à Babylone, agit en suzerain à l'égard de la dynastie de Siskou qui ne prend fin qu'en 2043 et de la nouvelle dynastie de Larsam, fondée par un de ses alliés dans la guerre d'indépendance Sinidinnam.

Aucune des autres villes ne s'était trouvée occuper une situation assez avantageuse pour fixer dans son sein la capitale de l'empire mésopotamien. La position exceptionnelle de Babylone lui assura et lui maintint au contraire ce privilège. Désormais, c'est sur elle que les conquérants successifs vont porter leur convoitise. Grandes ont été les vicissitudes de son histoire. Bérose, qui les a racontées en grec au IIIe siècle avant notre ère, et dont Georges Syncelle nous a conservé les fragments, parle d'abord d'une première dynastie de 86 rois chaldéens, c'est-à-dire indigènes. Ce grand nombre de rois est un symbole de la longue durée de cette première période, mais c'est seulement vers la fin que Babylone sortit de l'ombre et éclipsa ses rivales. Ses rois régnaient alors sans doute sur le cours entier des deux fleuves, comme la Bible le dit déjà de Nemrod. Les premiers rois d'Assyrie n'étaient encore au XIXe siècle que les vicaires des rois de Babylone.

Une invasion arabe, d'autres disent une invasion mède, renversa cette première dynastie. Cette invasion est sans doute identique à l'invasion arabe ou scythe qui, à la même époque, jeta les Hyksos sur l'Égypte. Scythes ou Mèdes, ces deux mots ont été employés par les historiens, à partir du VIIe siècle, pour désigner les envahisseurs barbares, principalement ceux qui

venaient du nord-est. Avant d'être appliqué à une tribu de langue iranienne, le mot de Madaï désignait peut-être déjà la Médie actuelle qui aurait donné son nom à ses occupants successifs. En parlant de Mèdes ou de Scythes, les historiens anciens veulent peut-être dire que ces envahisseurs venaient eux aussi du nord-est ou bien qu'ils leur étaient socialement identiques. Peut-être est-ce à cause de cette identité d'état social qu'on les appelle indifféremment Scythes ou Arabes. Ces Arabes habitaient-ils déjà l'Arabie, ou est-ce à ce moment que, descendant d'un pays situé plus au nord, ils ont occupé l'Arabie actuelle et lui ont donné leur nom? Nous retrouverons les Arabes alliés aux Assyriens du fabuleux Ninos pour conquérir la Babylonie. En tous cas, leur domination ne fut nulle part de longue durée. Leur dynastie compte 6 rois en Égypte, 8 rois à Babylone. Dans les deux pays, ils succombèrent devant un retour offensif des indigènes, devant les Thébains en Égypte, ici devant les Chaldéens qui, d'après Bérose, sauf un court retour offensif des Arabes, auraient conservé le pouvoir jusqu'au VIIIe siècle, c'est-à-dire jusqu'au moment de l'apogée des Assyriens. Pendant cet espace de plus de dix siècles, c'est à peine si deux ou trois princes babyloniens font parler d'eux. On dirait l'histoire de Bagdad du IXe au XVIe siècle de notre ère, si modeste et si effacée parmi la splendeur des califes d'Égypte et des émirs syriens (1).

3° Des populations montagnardes que la convoitise du pillage

(1) Les dates que donne Syncelle pour ces dynasties sont certainement fautives : 2416, 8 rois mèdes ; 2225, 11 rois chaldéens ; 1977, 49 rois chaldéens ; 1518, 9 rois arabes ; 1273, 45 rois chaldéens ; 746, 8 rois assyriens ; 625, 5 rois chaldéens. Il est assez difficile de les identifier avec les dynasties que nous font connaître d'autres documents, dynastie d'Hammurabi, placée par M. Maspéro en 2416, par M. de Moor en 2263, dynastie d'Ourou-Azaga, placée par M. Maspéro vers 2100, dynastie cosséenne, placée par M. Maspéro en 1714, par M. de Moor en 1958, dynastie de Pashé, que l'on s'accorde généralement à faire commencer au XIIe siècle et finir au XIe. Pour moi, Hammurabi est ce que Bérose appelle un chaldéen, c'est-à-dire un civilisé. Sa dynastie est renversée par les Arabes. Mais d'autres historiens l'assimilent justement à la dynastie arabe. La 3e dynastie de Bérose me semble en tous cas correspondre aux Cosséens. Ce qui rend les identifications difficiles, c'est que les noms des souverains des 2e et 3e dynasties ne peuvent être identifiés avec ceux que nous font connaître les documents indigènes anciens. Bérose paraît les avoir fabriqués, soit en les puisant à des listes postérieures, soit en les empruntant à la mythologie.

a lancés pendant des siècles sur leurs voisins civilisés, l'Assyrien est le type le plus achevé.

L'habitant des bouches de l'Euphrate nous apparaît avant tout comme un commerçant; le Babylonien est à la fois cultivateur, industriel et commerçant; l'Assyrien est un pâtre guerrier, très analogue au Kurde qui l'a remplacé de nos jours dans son pays.

En Assyrie, tout homme est soldat, la guerre est l'unique préoccupation de l'homme. La guerre le nourrit, il s'applique à la perfectionner. Les Assyriens ont fait faire de grands progrès à l'art des sièges; les premiers, ils ont inventé de lancer leurs cavaliers à de longues distances du reste de l'armée. Cette préoccupation exclusive de la guerre les a rendus énergiques; elle a en revanche surexcité leurs instincts de cruauté. Il ne faut pas qu'on ose leur résister, leur refuser ce dont ils ont envie; il ne faut pas qu'ils soient obligés de faire tuer une partie des leurs pour prendre ce qui est nécessaire à faire vivre les autres. Il faut donc terroriser les vaincus par des supplices épouvantables. Naturellement la débauche est le seul passe-temps de ces gens violents qui ne sauraient trouver aucun charme dans la vie paisible, honnête et régulière. Lorsqu'ils habitaient les montagnes et qu'ils descendaient occasionnellement dans la plaine, ils avaient de la considération pour leurs femmes, seules gardiennes de leurs foyers. Tel est le type d'Istar, leur grande déesse, qui reproduit comme toujours un état social antérieur. Lorsqu'ils ont occupé la plaine à demeure et se sont fixés dans les villes, les femmes n'ont plus à remplir cette mission de défense, elles ont cessé d'être des compagnes pour devenir des esclaves que l'on enferme soigneusement chez soi et qui ne paraissent dans aucune cérémonie.

Le sentiment de famille, le respect du souverain disparaissent eux aussi. Malheur au roi âgé, malheur au roi vaincu qui n'inspire plus confiance aux soldats. Ses fils, ses généraux se chargeront, en l'assassinant, de le remplacer par un plus jeune ou un plus habile.

L'art s'en ressent. Ces hommes ne pensent qu'à la vie et

nullement à la mort, à la jouissance présente et non au repos éternel. Leur grande préoccupation n'est pas de se construire un tombeau, mais un palais, de décorer ce palais par la reproduction des scènes familières de leur existence, d'où le grand nombre de bas-reliefs que, plus heureux que les Chaldéens, ils ont pu tailler dans la pierre tendre de leurs montagnes. Le seul délassement de ces guerriers est la chasse : de là vient que leurs sculpteurs ont reproduit les animaux avec une si grande perfection. Au sein de cette race violente, ils sont l'élément le plus violent : de là cette saillie exagérée des muscles que l'on remarque dans leurs personnages.

Les Grecs ont mal connu leur histoire. Pour Ctésias qui écrivait au ve siècle à la cour de Perse et dont le résumé nous a été conservé par Diodore, Justin et Eusèbe, l'Asie aurait d'abord été dominée par les Scythes du roi Tanaüs. C'est raconter l'histoire ancienne avec des noms contemporains. L'invasion scythe du VIIe siècle étant alors la dernière invasion barbare connue, on se les imaginait à la tête de toutes les invasions barbares, et on donnait à leur roi le nom d'un grand fleuve de la Scythie d'Europe, qui était peut-être le nom d'un de leurs dieux. Après cette invasion, l'Asie aurait été conquise par le fabuleux Vézofis, roi d'Égypte. Ce personnage symbolise les conquêtes des rois d'Égypte en Asie, entre le XIXe et le XIVe siècle, sous les XVIIIe, XIXe et XXe dynasties. Les Assyriens de Ninos, fils de Bélos et de sa femme Sémiramis, auraient ensuite gouverné l'Asie jusqu'à la mort de leur dernier roi Sardanapale, tué en combattant les Babyloniens de Bélésis et les Mèdes d'Arbacès. Sardanapale est sans doute Assourbanabal, le dernier grand roi assyrien dont l'histoire fasse mention. Bélésis est peut-être le Babylonien Nabopolassar qui, quelques années après sa mort, détruisit Ninive de concert avec les Mèdes à la fin du VIIe siècle. De fait, depuis le XIIIe et le XIIe siècle et surtout depuis le IXe, l'Assyrie avait été l'état prépondérant dans le monde oriental, grâce à la supériorité de son organisation militaire.

Il y a là dedans, comme on le voit, beaucoup de légende.

Ninos fils de Bélos, n'est pas un personnage réel, c'est le dieu chaldéen Nin fils de Bel (1). Son fils Samès ou Zamès, également appelé Ninias, est le dieu chaldéen Samas, et le nom de Ninias qu'il porte également veut simplement sans doute dire fils de Nin. Le nom de sa femme Sémiramis, celui de Derkéto sa mère, celui de Simma le chef des bergers qui la recueille, sont peut-être des noms sémitiques. Les autres, Ariaïos roi d'Arabie, Barzanès roi d'Arménie, Pharmos roi de Médie, Oxuartès roi de Bactriane, Stratrobatès roi de l'Inde, Menon sénéchal d'Assyrie et premier mari de Sémiramis, Hupatès et Hidaspes ses fils (j'ignore le nom du roi de Babylone) portent des noms de la langue perse qui indiquent que l'histoire n'a reçu son complet développement qu'en dehors de son pays d'origine. La liste des prétendus rois d'Assyrie dans Ctésias est d'ailleurs remplie de noms perses, Armamitrès, Mitraïas, etc., qui ne sont peut-être qu'une série d'épithètes d'une divinité assimilée à Nin ou à Samas.

Quoi qu'il en soit, cette légende a un intérêt social. Arrêtons-nous quelques instants pour le souligner.

La vie de Ninos nous présente une image fidèle de celle des rois d'Assyrie dont la vie se partage entre des guerres incessantes à la poursuite du butin et la construction d'une ville à laquelle souvent ils donnent leur nom. Le récit grec nous le montre d'abord préparant de longue main une armée solide, en assujettissant à des exercices militaires répétés les jeunes gens les plus vigoureux de ses domaines. Comme les Arabes sont des guerriers que nul n'a encore pu soumettre, on les considère comme ses alliés (2). Il vient facilement à bout des Babyloniens, peuple laborieux, sédentaire, pacifique, inhabile au métier des armes; il détruit la famille royale, fait la conquête du pays et lui impose un tribut. L'Arménie, pays montagneux, est plus difficile à soumettre. Ninos se borne à obliger le roi de

(1) Abydene, cité par Moïse de Khorene, et substituant un vocable géographique à un vocable mythologique, le dit fils d'Arbel et non de Bel.

(2) Peut-être y a-t-il là un souvenir de l'invasion arabe dont j'ai parlé (XX' siècle environ) avec laquelle a pu coïncider la première apparition des Assyriens.

se reconnaître son vassal. Contre le roi des Mèdes, dont les descendants détruiront son empire, il se montre impitoyable, et, après l'avoir vaincu, le fait crucifier. De tous les peuples de l'Asie antérieure, les Bactriens lui résistent seuls. Il les soumet enfin et, rentré chez lui, il fonde une ville qu'il appelle de son nom Ninive. La ressemblance des deux noms a seule sans doute amené cette affirmation. Il y meurt paisiblement, selon certains historiens. D'autres, comme Athénée cité par Diodore et Moïse de Khorène le font tuer ou expulser par sa femme (1).

Le type de Sémiramis est beaucoup plus complexe. Elle a avant tout des visées commerciales. Une fois maîtresse du pouvoir, elle fonde Babylone; elle bâtit, sur les rives du Tigre et de l'Euphrate, beaucoup de villes dans lesquelles elle établit des entrepôts pour les marchandises venant de la Médie, de la Parétacène et des pays voisins; elle crée un entrepôt en face du mont Bagistan, un autre à Chavon en Médie, elle répare Ecbatane, elle fonde Sémiramocerte en Arménie. Elle crée des routes entre ces divers lieux d'entrepôt dont elle s'efforce de faire des séjours de plaisance où les souverains puissent se porter facilement et d'où ils puissent surveiller les passages des caravanes. Elle y crée des parcs et des jardins plantés d'arbres, elle fait exécuter de grands travaux de canalisation pour amener l'eau dans ces villes. Dans ces entrepôts qu'elle a créés, elle n'entend pas qu'un autre commande. Or elle est entourée de populations patriarcales habituées à obéir à un homme. Quand son mari revient, elle le fait périr; elle tue ceux de ses fils qui lui reprochent son crime et n'épargne que l'indolent Ninias dont elle sent n'avoir pas grand'chose à craindre. Elle a des favoris,

(1) Plusieurs siècles après l'historien arménien, Moïse de Khorène plaçait un récit analogue en tête de son histoire d'Arménie. Le premier roi arménien, Aram, fils de Sem, commence lui aussi par se former une armée avec les jeunes gens habiles à manier l'arc et à lancer le javelot. Lui aussi s'acharne principalement contre les Mèdes qui avaient asservi l'Arménie. Leur chef, Nioukar Matès, est cloué à un mur après sa défaite. Lui aussi, à la fin de sa carrière, fonde une grande ville, Mazaca. La seule différence est qu'ici les Assyriens, dans la personne de leur roi Parcham, sont battus par les Arméniens.

mais elle refuse d'en épouser aucun pour ne pas se donner un maître, elle les fait disparaître lorsqu'elle craint qu'ils ne prennent une situation officielle rivale de la sienne.

Voilà une femme qui ressemble peu à la femme assyrienne ou même à la femme babylonienne. C'est une déesse, je le veux bien, et son histoire est fabuleuse; mais cette fable n'a pas choqué le peuple qui nous l'a transmise, elle n'était donc pas en contradiction avec son état social. Ce récit nous révèle donc, aux origines de l'histoire mésopotamienne, l'existence d'une société où la femme règne sur l'atelier sédentaire, sur l'entrepôt commercial, pendant les longs voyages que le mari entreprend pour ses affaires.

Un autre trait vient à l'appui de cette remarque. Sémiramis est la fille de Derkéto, une femme à queue de poisson, prêtresse d'Aphrodite dans un temple situé au milieu d'un lac; elle a été élevée par des colombes. Or, Aphrodite est la déesse par excellence de ces grandes villes de commerce où les femmes se font des rentes en spéculant sur l'immoralité des riches étrangers de passage, et les colombes, qui sont l'emblème de la divinité phénicienne correspondante, sont le nom sous lequel les écrivains grecs désignent les prêtresses réunies en collèges.

La femme à queue de poisson, mère de Sémiramis, indique son origine maritime. Le temple au milieu d'un lac, dans une étrange position s'il est uniquement un édifice religieux, occupe au contraire une excellente position au point de vue stratégique, s'il constitue en même temps un magasin dont à l'occasion il peut être prudent d'interdire l'accès aux voyageurs. Ce lac est probablement une invention moderne de terriens et remplace sans doute la mer ou les marais de l'Euphrate. Sémiramis est née au sein des flots dans quelque île fabuleuse, comme toutes les divinités solaires. Ce n'est que tardivement qu'on a pu fixer son lieu de naissance à Ascalon, parce que l'on y retrouvait un culte semblable (1). Son temple d'Aphrodite,

(1) On parlait d'une ville au bord de la mer où l'on adorait une déesse colombe. Les Grecs l'ont cherchée tout naturellement sur les bords de la Méditerranée, qui était pour eux la mer par excellence.

au dire d'Hérodote, servit de modèle à ceux que les Phéniciens élevèrent à Chypre et à Cythère.

Sémiramis est donc la déesse qui présidait aux destinées de toutes les villes de commerce fondées par les Chaldéens : la ville appartenait à la déesse, à la femme (1).

II. — L'IRAN (2).

Il n'existe non plus aucun travail sur la constitution sociale actuelle des habitants de la Susiane, de la Perse, de la Médie, de la Bactriane, de l'Afghanistan, ni sur l'histoire de ces pays au moyen âge et dans les temps modernes. Cela est d'autant plus fâcheux que ce qui s'est passé du IXe au VIe siècle avant notre ère semble s'être reproduit du XIIIe au XVIe siècle de notre ère. Si l'on change les noms, les Scythes représentent les Mongols; les Mèdes, les Turcomans du Mouton blanc et du Mouton noir; les Perses, la brillante dynastie des Sofis.

Il y aurait encore beaucoup à glaner dans l'Avesta, mais il ne faut pas oublier que ce livre sacré n'a été rédigé sous sa forme actuelle que vers le IIIe siècle de notre ère. Plusieurs de ses conceptions religieuses, le dualisme, Ahbura envisagé comme le dieu de tous les peuples, etc., sont d'origine judéo-grecque. Certains traits de mœurs, comme les rites funéraires, sont certainement postérieurs à l'époque des Achéménides. J'ai déjà signalé, en ce qui concerne Yima et Zarathustra, que le récit de l'Avesta révèle un état social plus compliqué que celui du Véda ou de l'auteur dont Justin nous a conservé la substance. Entre les deux, le chef de famille a perdu la direction du culte, une classe sacerdotale s'est formée pour la pratique des rites et l'enseignement religieux, la séparation du

(1) Elle était également, comme l'Istar assyrienne, une déesse de la guerre. C'est elle qui avait donné la victoire à Ninos. L'écrivain grec, ne comprenant pas le sens de l'historiette, a cru qu'elle suivait l'armée et qu'elle avait permis à Ninos de s'emparer de Bactres en lui découvrant le point faible de la forteresse.

(2) Articles parus dans la *Science sociale* : A. de Préville, *les Mèdes*, t. XII; *la Société védique*, t. XIV et XV; Ch. de Calan, *les Pasteurs cavaliers dans les légendes religieuses de la Perse*, t. XXVIII.

temporel et du spirituel s'est effectuée, le roi-prêtre a disparu.

Somme toute, l'Iran est un plateau dont le centre est occupé par un désert et dont les rebords sont constitués par une série de plissements montagneux et de vallées abritées qui se prêtent surtout à l'élevage et à la culture des arbres fruitiers. Les céréales ne sont qu'un produit secondaire. Le climat est très dur, le printemps et l'automne existent à peine, l'été est brûlant, l'hiver tellement froid que les habitants sont souvent obligés, pour y échapper, de se réfugier dans de véritables terriers creusés sous terre. On comprend que les anciens Perses aient eu pour le feu une véritable adoration.

M. de Préville a surtout étudié les groupes de paysans qui occupent les petits territoires arrosables au bord du désert, au pied des montagnes. Il les a montrés obligés par l'isolement et l'inextensibilité du sol disponible à vivre en communautés agricoles restreintes, dont la nécessité de l'irrigation maintient la cohésion, vivant sur le type du domaine plein et du métier fermé héréditaire, avec un clergé médiocrement aisé et très dépendant de ceux qui le payent, sans grands propriétaires, sans grands commerçants. Il a montré que le sacrifice par la libation suppose l'existence de l'agriculture. J'ai fait remarquer de mon côté l'estime professée par le Vendidad, un des livres de l'Avesta, pour l'agriculture, le splendide éloge du blé qu'il renferme, le caractère nettement sédentaire de sa légende de Yima. J'ajouterai que c'est sans doute à cet élément agricole qu'il faut attribuer la glorification du travail par la religion mazdéenne.

J'ai fait remarquer qu'il existait, à côté de cet élément agricole, deux groupes de pasteurs, les uns pasteurs bouviers, assez rapprochés peut-être du type assyrien; les autres, pasteurs cavaliers, issus de la steppe, postérieurement superposés aux premiers, puisque, dans un hymne dédié à la déesse vache, ils font l'éloge de la déesse des chevaux. L'affection presque religieuse que les Perses témoignent pour le chien est un trait qui dénote leur origine pastorale. La légende de Cyrus le fait nourrir par une chienne. La Perse est continuellement exposée

sur ses frontières du sud-ouest et du nord-est, particulièrement sur cette dernière, à des invasions de nomades-cavaliers (1). Entrés en dévastateurs, ceux qui restent dans le pays se font bientôt les défenseurs des cultivateurs contre leurs frères de race restés dans la steppe et permettent à la civilisation de l'Iran de reprendre sous leur nom un nouvel essor.

Le fait s'est produit une fois dans le monde ancien. Vers le IXe siècle, il s'est constitué dans la steppe russe et asiatique un grand empire de cavaliers nomades assez analogue à ce que fut plus tard dans ces mêmes régions l'empire mongol. Ceux qui restèrent dans la steppe et y continuèrent la vie nomade s'appelèrent les Scythes, et nous les voyons au VIIe siècle essayer de s'installer sur l'Euphrate, comme le fit Tamerlan deux siècles après Gengis-Khan. Les autres se divisèrent en deux groupes : les premiers, ceux que, d'après leur langue, j'appellerai les Sanscrits, s'installèrent dans l'Iran oriental, y écrivirent les Védas et de là descendirent à la conquête de l'Inde ; les seconds, ceux que, pour le même motif, j'appellerai les Zends, occupèrent l'Iran occidental. Les massacres exécutés systématiquement par les rois d'Assyrie avaient fait le vide dans tout leur voisinage. En Susiane comme en Arménie, les nouveaux venus purent donc s'installer facilement et leur langue remplaça les langues syro-arabes que l'on y parlait précédemment. Guerriers, ils entrèrent en lutte avec les guerriers de Ninive. Les Mèdes la détruisirent et prirent sa place. Mais, soit pour des causes géographiques, soit pour des causes sociales, ils furent aussi impuissants à fonder quoi que ce soit de durable que l'ont été plus tard les chefs des tribus turcomanes qui leur ont succédé dans ces régions. Les Perses, installés plus au sud, dans un pays plus agricole, déjà en partie civilisé, plus voisin du grand centre babylonien, furent plus heureux. Un de leurs chefs, Cyrus (2),

(1) C'est-à-dire ayant dans leurs troupeaux des chevaux à côté des bœufs et des moutons.

(2) Son histoire, telle que la raconte Hérodote, a une teinte épique très prononcée. La reine Thomyris, sous les coups de laquelle il aurait péri, me paraît une déesse de la mort et je la rapprocherai volontiers du Thamuras des Syriens et du Thamuris des Grecs.

mit la main à la fois sur l'Iran, la Mésopotamie, la Syrie, l'Anatolie. Ses successeurs agrandirent encore son empire. Darius l'organisa. Pendant longtemps les conquérants n'avaient rien changé à l'organisation politique des peuples vaincus et s'étaient bornés à imposer un tribut à leurs souverains. Ceux-ci refusant de le payer dès qu'ils croyaient pouvoir le faire sans danger, la guerre était toujours à recommencer. Les Assyriens avaient essayé de la transportation en masse, arrachant les populations à leurs foyers et les internant en quelque canton éloigné, pour les remplacer par des populations plus dociles. Le procédé n'avait que très imparfaitement réussi. Darius sut organiser l'administration des provinces conquises. Il groupa dans une même circonscription des populations différentes, sous la main de fonctionnaires perses. Il donna des titulaires distincts aux fonctions civiles et aux fonctions militaires et les fit surveiller par des agents à poste fixe et par des inspecteurs en tournée.

Pour tout le reste, Mèdes et Perses n'ont rien innové : le cérémonial, la vie luxueuse et despotique de rois qui devinrent bientôt sédentaires et fainéants, la cruauté à l'égard des peuples rebelles, si différente de la magnanimité première dont Cyrus resta le type, l'organisation des armes spéciales, la représentation des dieux sous forme humaine, les villes à enceintes multiples, l'architecture des palais royaux, tout fut emprunté à la Mésopotamie. Seule l'architecture funéraire dut aller chercher ailleurs, en Lydie, puis à Thèbes en Égypte, des modèles qu'elle ne trouvait pas sur les rives de l'Euphrate. Ils n'ont innové que dans le détail, substituant le marbre à la brique, plafonnant les salles en bois peint, construisant les colonnes les plus élancées que l'on connaisse, treize fois plus hautes que larges, sculptant à leurs chapiteaux des têtes de taureau, bref, donnant à toute leur architecture un grand caractère d'élégance et de gaîté.

CH. DE CALAN.

LE PLATEAU DE L'ARDENNE

ET LES

MODIFICATIONS SOCIALES RÉSULTANT DES TRANSPORTS

III

LA CULTURE HIER ET AUJOURD'HUI (1).

I. — LE TRAVAIL AVANT LES VOIES DE TRANSPORT.

Il suffit de causer quelques minutes avec un paysan ardennais pour constater que l'économie rurale de l'Ardenne a subi une transformation profonde au cours de ces dernières années.

Il y a là une évolution qui n'est pas encore terminée et en bien des points l'état de choses ancien empiète encore sur l'état de choses nouveau. Si je m'en réfère aux indications assez précises de Thonon, explications qui semblent confirmées d'ailleurs par divers faits, l'année 1876 aurait marqué pour Fauvillers la fin d'un régime quasi pastoral, tandis que, après une certaine transition, l'année 1890 aurait été le début caractérisé de la situation que j'ai pu observer en 1896.

Avant la première de ces dates, Thonon, d'abord comme domestique de ferme, puis bientôt pour son propre compte, s'adonnait à un travail dont le caractère pastoral était dominant. « L'éducation du bétail est l'unique branche d'industrie des

(1) Voir la livraison précédente.

Ardennes, écrit Vandermaelen (1) en 1838. La population de cette contrée présente au milieu de la civilisation européenne le phénomène d'un peuple encore à peu près exclusivement pasteur. *Durant tout l'été*, ses immenses pâturages sont couverts de chevaux, de bêtes à cornes, de bêtes à laine, de porcs... »

C'est bien là, en effet, ce qui devait frapper dès le premier abord et, comme c'est le travail le plus simple, étudions-le en premier lieu. Les indications du monographié et plus encore les témoignages très précis et parfaitement concordants que j'ai pu recueillir, surtout auprès de trois octogénaires (2), bien plus que ceux des auteurs, nous serviront à reconstituer l'état social disparu.

Le pâturage se pratiquait depuis les premiers jours d'avril jusqu'à la Toussaint. Les bêtes de chaque catégorie, appelées le matin par le sifflet ou la corne du pâtre, se réunissaient en un troupeau commun et s'en allaient, sous la direction d'un pâtre unique nommé par la communauté des paysans, chercher leur nourriture dans les landes, les terres en jachère et les bois. Pour les chevaux, et durant les grandes chaleurs pour les bœufs aussi, le départ ne se faisait que le soir, et ils pâturaient la nuit dans les bois. Je cède la plume à un témoin de ces scènes : « Si on se promène le soir dans les bois de l'Ardenne, écrit Gosselet, lorsque la nuit est déjà close, on voit encore de longues files de chevaux qui suivent régulièrement un gardien monté sur une des plus anciennes bêtes du pays. Celle-ci doit conduire la bande. Arrivé au point voulu, le gardien s'en va, les chevaux se dispersent dans le bois, en suivant leur conducteur et sans beaucoup s'écarter les uns des autres. Ils broutent toute la nuit les herbes, les bruyères, les feuilles, quelquefois

(1) Vandermaelen, *Dictionnaire géographique du Luxembourg*, p. 84. Voyez aussi de Prémorel, *ouv. cit.*, p. 158.

(2) Il importe de citer ses sources en une matière où plus d'une fois nous irons contre le témoignage des voyageurs qui pour la plupart ont superficiellement ou incomplètement étudié le pays. Les deux premières sont M. Delau, ancien gouverneur du Luxembourg, et M. Driesman, qui fut cultivateur à Lavacherie. La troisième est un vénérable ecclésiastique, enfant du pays, homme d'une mémoire dont l'étendue et la fidélité tiennent du prodige. Retenu par une modestie trop grande, il ne me permet malheureusement pas de le citer.

même les jeunes pousses; puis, vers le matin, le gardien revient, appelle par un petit nom d'amitié le cheval conducteur, l'animal accourt suivi de tous les autres; on retourne au village et on se met au travail. Les chevaux ardennais passent ainsi toutes les nuits dans les bois, tant que la neige ne couvre pas le sol (1). »

Voilà bien l'art pastoral dans ce qu'il a de plus simple et de plus élémentaire. C'est de la simple récolte, et ce travail se fait d'une façon qui rappelle bien les procédés des pasteurs sédentaires dans les hautes vallées à pentes abruptes.

Comme dans les Pyrénées (2), les bêtes sont réunies en un seul troupeau, seulement il n'y a plus qu'un pâtre pour les conduire et celui-ci, au lieu d'être choisi parmi les chefs de famille, est un mercenaire. C'est que, plus que dans les Pyrénées, les chefs de famille sont pris par des travaux plus absorbants. Il s'agit d'assurer la nourriture d'hiver pour le bétail. On y pourvoit dans la vallée d'Ossau par le double moyen de la transhumance et de la récolte du foin dans les vallées. Le premier fait ici absolument défaut et le second serait absolument insuffisant. Les prairies naturelles qui représentaient en 1846 la neuvième partie (3) de l'étendue de l'arrondissement de Bastogne, nécessitent, à raison de leur humidité trop grande, beaucoup d'entretien. On ne songe pas à les fumer (4), mais on doit y pratiquer des canaux qui partent du thalweg et en écartent, au profit des autres parties, les eaux qui s'y concentrent. « L'automne, l'hiver et le printemps, écrivait Bellet (5) en 1834, les habitants s'occupent à niveler, à pratiquer des saignées ou rigoles d'irrigation. On est surpris de l'intelligence avec laquelle ils savent tirer parti du plus petit filet d'eau, si précieux dans un pays où la tradition fait croire qu'il est impossible d'obtenir des prairies artificielles. »

(1) Gosselet, *l'Ardenne*, p. 8 et 9.

(2) V. Demolins, *Les Français*, p. 9.

(3) 10.051 hectares sur 89.991. De Laveleye, *Économie rurale de Belgique*, p. 210. Les landes occupaient 42.254 hectares et les bois 19.469 hectares.

(4) Fischer, *Situation agricole du Grand-Duché de Luxembourg*, p. 25.

(5) Bellet, *Belgique pittoresque*, p. 427.

Mais, pour être la plus grande richesse du pays (1), ces prairies sont tout au plus passables (2). Malgré les travaux d'amélioration qu'on y pratique, la plupart restent fangeuses au moins en partie et ne donnent par année qu'une coupe de foin assez maigre. Elle est en certaines localités si insuffisante qu'il faut envoyer femmes et enfants couper à la faucille les graminées poussant dans les bois, pour les ramasser par sacs ou par charrettes. Mais que pouvait donner cette pénible cueillette après que les bêtes avaient pâturé tout l'été ?

Avec deux hectares environ de prairies, le domaine exploité par le paysan moyen comprenait encore les terres mises en culture : trois ou quatre hectares de champ et une étendue un peu moindre de ce que l'on appelle « les terres à sarts ».

Les terres à champs, ou simplement les champs, sont les terres rapprochées du village et qui sont labourées et fumées. Leur culture est néanmoins très rudimentaire.

Étant donnée la pauvreté du sol, il faut d'abord ajouter « une grande quantité de fumier » (au dire de Bellet (3), Puis, après avoir labouré la terre, on y sème du seigle la première année, de l'avoine la seconde, et encore en général la troisième année, enfin, la quatrième, des pommes de terres avec une demi-fumure. Bien que certains cultivateurs retirassent encore une avoine (4) après cette série de produits épuisants, la grande majorité devait se résoudre à laisser la terre se reposer pendant une période de six à huit années. Elle s'engazonnait alors spontanément. Aussi en profitait-on pour y faucher l'herbe maigre et courte qui y poussait, puis pour la faire pâturer. Mais cette herbe diminuant tous les ans, la mousse reprenait bientôt le dessus et étouffait les graminées (5).

Sans compter la durée d'une jachère qui est deux fois plus longue que la période des cultures, cet assolement avait de graves défauts.

(1) Bellet, *ouv. cit.*, et Vandermaelen, *ouv. cit.*, p. 73.
(2) Courtois, *ouv. cit.*, t. II, p. 55.
(3) Bellet, *ouv. cit.*, p. 485.
(4) De Laveleye, *Écon. rurale de Belgique*, p. 209.
(5) Bellet, *ouv. cit.*, p. 427.

Il favorisait la production des mauvaises herbes, par suite de l'absence des plantes à sarcler; il épuisait le sol, les céréales dont deux au moins, souvent trois de même sorte, se succédant sans autre engrais que ceux produits pour le domaine; enfin il était peu productif en engrais et en plantes légumineuses pour le bétail, ce qui était un vice capital (1).

Mais il faut pénétrer dans le détail des opérations de cette culture pour voir à quel point elle était primitive et forcément peu productive.

Les labours se faisaient au moyen d'une « mauvaise charrue en bois à avant-train et construite en dépit du bon sens ». (2)

Faisant les fonctions d'un coin, « elle prend la terre d'un côté de la raie et la pousse de l'autre côté ». Traînée dans les exploitations où il n'y a pas de chevaux, ce qui est le cas de la plupart, par deux tout jeunes bœufs ou même par des vaches, elle ne pénètre guère qu'à 7 ou 8 centimètres dans le sol.

On donnait ensuite un léger coup de herse, puis l'on semait à la volée, après quoi, on faisait passer la herse une seule fois. Dans ces conditions, on devait employer une grande quantité de graines pour obtenir des récoltes assez drues. Les trois quarts des semences n'étant pas recouvertes de terre, se desséchaient, se fêlaient ou étaient mangées par les oiseaux, et les plantes peu enterrées périssaient en partie par l'effet des gelées (3).

Mais, qui pis est, on semait jusque durant vingt années consécutives les graines provenant des mêmes terres, si bien qu'épuisées, elles finissaient par ne plus rien donner.

On se résolvait alors à en changer. Si la charrue était déplorable, la herse trop légère, le rouleau était pour ainsi dire in-

(1) Ledocte, *Agriculture luxembourgeoise*, p. 21 et 22.

(2) « Le soc, continue Fischer (*Situation agricole du Grand-Duché du Luxembourg*, p. 19), est un morceau de fer bombé et triangulaire qui s'enchâsse dans un sep en bois. Celui-ci est attaché au moyen de deux étançons en bois à un age droit qui forme l'avant-train. Une planche droite, fixée à côté du sep, à angle aigu d'avant en arrière, constitue le versoir. Il y a deux mancherons qu'on dirait plutôt destinés à supporter et à traîner le laboureur qu'à diriger l'instrument. »

(3) Ledocte, *Agriculture luxembourgeoise*, p. 30.

connu. Vers 1838, Vandermaelen parcourt une série de communes sans en rencontrer un seul (1).

Comme cependant il est indispensable au seigle d'avoir ses racines solidement fixées en terre, les cultivateurs qui venaient de le semer chargeaient le berger du village de « baller » leur champ. L'opération était simple. Le pâtre se rendait avec son troupeau sur la terre ensemencée, puis il lançait ses chiens autour de ses moutons qui, se serrant étroitement les uns contre les autres, piétinaient le sol sur place.

Enfin faut-il dire que le fumier si indispensable laissait singulièrement à désirer. Et d'abord, faute de paille, la litière des animaux était formée de genêts et même de bruyères (2) et, quand le fumier était extrait des étables, c'était, dans la plupart des cas, pour être exposé longtemps en plein air, sur la rue, où, détrempé par les pluies, il perdait dans les rigoles la plus grande partie de son jus.

Cependant, c'est de ce fumier que dépendait exclusivement l'étendue de la culture et sa nature. Comme c'est aux terres les plus rapprochées du village qu'il était destiné, — car on avait intérêt à éviter les longs transports que l'état déplorable des chemins rendait d'ailleurs très difficiles, — à dix minutes de marche de Fauvillers, me disait Thonon, on sortait de la zone des « terres à champs » pour entrer dans celle de la lande. A défaut d'engrais d'étable, on ne pouvait la mettre en culture que pour un temps réduit et par le procédé très primitif de l'écobuage. Les terres ainsi cultivées s'appelaient « les terres à sart ».

C'est à la partie de la lande la plus embroussaillée par les genêts et les bruyères que l'on s'attaquait. On coupait les premiers pour la litière des bêtes, les seconds en général séchaient sur place. On défonçait ensuite très péniblement le sol à la houe, on en arrachait les racines et l'on retournait les mottes de terres pour les exposer à l'air et au soleil. Quand elles avaient été convenablement séchées, on les rassemblait en petits

(1) Vandermaelen, *Dict. Géogr. du Luxembourg*, p. 76.
(2) Fischer, *Situation agricole du Grand-Duché de Luxembourg*, p. 29.

tas de 40 à 50 centimètres de hauteur et on y mettait le feu. Rien n'est triste et poétique à la fois comme de voir en août et septembre, vers le déclin du jour, les fumées bleuâtres qui s'en échappent lentement lécher sur un long parcours les croupes sauvages de l'Ardenne. Quand, après plusieurs jours de lente combustion, tout a été brûlé, on répand les cendres sur le sol, et on remue celui-ci au moyen d'un instrument très primitif appelé « croc » par les gens du pays. C'est une variété de la charrue romaine, plus légère et armée d'une pointe triangulaire en acier qui entre verticalement en terre, sorte de coin ou de buttoir que l'on faisait péniblement tirer par deux bœufs. Du sol ainsi amendé et aménagé on retirait une récolte de seigle, quelquefois même une seconde en avoine; mais, en général, il fallait laisser reposer après une année de culture. Elle s'engazonnait aussitôt et livrait au bétail un maigre pâturage. Ce n'est qu'après 15 ou 18 ans, d'ordinaire, lorsque les genêts et les bruyères étaient redevenus grands et assez serrés pour rendre la pâture impossible et que ces plantes offraient en même temps un élément de fertilisation, qu'on remettait le sol en culture par le procédé de l'écobuage ou, pour me servir de l'expression usitée en ce pays, par l'essartage.

On voit par ce qui précède à quoi se réduisait la culture tant que le pays devait se suffire par ses propres ressources. Le tiers des terres labourables qui ne s'étendaient guère au delà du rayon d'un millier de mètres autour du village, si bien que, suivant l'expression de Thonon, « on y entendait toujours le coq chanter », et la quinzième partie environ de la lande étaient seuls emblavés! Et si l'on veut des chiffres, disons qu'en 1846, sur les 89.991 hectares que compte l'arrondissement de Bastogne 8.675 seulement étaient plantés en seigle, en avoine et en pommes de terre et 2.647 étaient essartés.

Les bois pour 19.409 hectares, les landes pour 42.254 et les prairies pour 10.051 occupaient presque tout le reste du pays.

Si l'on met à part les prairies naturelles, il n'y avait donc qu'un bon dixième de la terre en état de productivité. Et c'est de cette portion d'un sol pauvre, exposé à toutes les intempéries et

avec les procédés primitifs que nous venons de dire, c'est de cette faible étendue que les habitants, peu nombreux il est vrai — mais ils sont au moins 30 par kilomètre carré — devaient tirer leur subsistance de l'année et celle de l'hiver pour leurs bestiaux.

Problème insoluble presque, tâche excessivement ingrate en tout cas et à laquelle chaque famille devra s'appliquer avec une inlassable persévérance, malgré l'insuffisance notoire des résultats.

Il est clair dès lors que la culture, besogne dure en soi, mais plus particulièrement pénible ici, devait être une affaire personnelle. Aussi, tandis que l'art pastoral se pratiquait par la réunion des bestiaux en un seul troupeau pâturant l'ensemble des terres du village sous la direction d'un pâtre commun, la culture s'exécutera par les familles séparées, travaillant sur leur domaine respectif et dans leur intérêt exclusif. La communauté a pu subsister pour assurer le pâturage des troupeaux, comme partout où il constitue le travail principal; mais, comme partout ailleurs aussi, elle est rompue pour la pratique de la culture. Bien que le domaine soit très morcelé, on ne voit même pas apparaître ici cette contrainte collective d'un assolement uniforme où chacun, comme en Champagne (1), doit forcément posséder des terres dans les diverses soles de la banlieue et les ensemencer des mêmes semences et en même temps que tout le monde (2). Les nécessités du pâturage en pays morcelé, qui me paraissent être la vraie cause d'une semblable limitation des droits des cultivateurs, ne l'exigeaient

(1) Demolins, *Science sociale*, t. XXIV, p. 340.

(2) Par souci de l'exactitude, je dois signaler cependant qu'à Fauvillers, les renseignements précis et concordants des anciens — renseignements confirmés ensuite par la découverte d'un vieux registre de partage — m'ont mis en présence d'une division des champs en quatre soles, dont une réservée à la jachère. Le fait pourrait peut-être s'expliquer par la circonstance que ce village était fortement influencé par ceux qui faisaient partie de la « gruerie » d'Arlon (union de communes pour la jouissance de la forêt d'Anlier) et qui appartenaient pour la plupart au pays Gaumet, prolongement en territoire belge du Plateau lorrain où ce système était pratiqué. Mais, en tous cas, le phénomène est absolument exceptionnel et loin d'en avoir trouvé d'autres exemples en Ardenne, partout où j'ai pu faire quelques recherches à cet égard, il était formellement exclu par les témoignages et par les faits.

pas en Ardenne, l'étendue des terres en jachères et surtout des landes permettant d'y faire face aisément.

Au surplus, une fois la culture proprement dite terminée, l'art pastoral régnait en maître et cela achève de montrer son caractère dominant. Toutes les terres étaient livrées à la vaine pâture à partir du 15 octobre, et il en était ainsi aussi au début du printemps jusqu'au 1er avril. A ce point de vue, on distinguait les terrains « en bouvière » et les terrains « hors bouvière »; à leur tour et suivant le cas, ils se répartissaient en terrains « abannés » et terrains « débannés ».

Les terrains « en bouvière » étaient ceux que l'on pouvait toujours pâturer, excepté en cas d'emblavement : les landes rentraient dans cette catégorie. Les terrains « hors bouvière » étaient réservés à la culture : ainsi les champs. C'étaient les seuls, en somme, pour lesquels le libre parcours constituait une servitude. Quand, en octobre, il était ainsi permis de faire pâturer les terres, elles étaient « débannées ». En avril, quand ce droit cessait, elles étaient « abannées ». Les parties des landes ou terrains « en bouvière », qui étaient momentanément livrées à la culture, étaient de même « abannées » pour être « débannées » après la récolte.

Mais l'immense parcours que les landes et les longues jachères fournissaient au bétail ne pouvaient compenser la pauvreté de leurs produits et il ne suffisait pas à nourrir convenablement les troupeaux.

Même pour les moutons, plus aptes cependant que les autres animaux domestiques à s'adapter au rude climat ardennais et à se contenter des faibles ressources du pays, un agronome distingué constatait, en 1852, que ces pâturages ne pouvaient « qu'*aider* à les nourrir (1) ».

Aussi ne parvenait-on pas à les engraisser dans le pays, et c'est hors de l'Ardenne où ils étaient nés et avaient été élevés qu'on devait les envoyer à cette fin (2).

On conçoit dès lors qu'avec une culture peu étendue et peu

(1) Fischer, *Situation agricole du Grand-Duché de Luxembourg*, p. 25.
(2) Fischer, *op. cit.*, p. 38.

productive, l'hiver marquait le début d'une crise pour le cultivateur. « La difficulté, écrit de Laveleye à propos des bêtes du pays, est de les empêcher de mourir de faim pendant les longs mois d'un hiver prolongé. A l'automne, on vend une partie de ce bétail. Néanmoins les fermiers (l'auteur a sans doute voulu dire les cultivateurs) en gardent encore trop pour la quantité de fourrage dont ils disposent (1). Aussi les animaux sont-ils mal nourris pendant toute la saison froide. »

On les met à la ration. Et d'abord, les moutons continuent à parcourir la lande tant que la couche de neige n'est pas si épaisse qu'ils ne puissent plus atteindre les plantes qu'elle recouvre.

Aux chevaux dont on exige les services pour les labours et la traction, on devra bien donner, avec parcimonie, l'avoine, le son et le foin dont on dispose. Quant aux vaches, elles n'auront pour toute nourriture que la paille d'avoine. Aussi tous les animaux « maigrissent, ils perdent leurs forces; les vaches ne donnent plus de lait et les jeunes bêtes cessent de grandir » (2).

Pour les aider à supporter le froid et leur fournir le calorique qu'elles ne peuvent trouver dans une alimentation si restreinte, on laissera, dans les écuries étroites, basses, sombres et sans air où elles sont entassées, le fumier s'accumuler durant tout l'hiver et on se contentera de recouvrir de temps à autre d'une nouvelle couche de genêts la partie supérieure de leur litière (3).

Malgré tout, il faudra faire appel à l'étranger et acheter au dehors de quoi suppléer en partie à l'insuffisance des produits du pays. De là l'ancienne célébrité des foires de Bastogne où l'on vendait des grains (froment et seigle), non pas de provenance indigène, comme certains l'ont cru, mais amenés de l'étranger, d'Allemagne principalement, pour les besoins des cultivateurs. La foire de Bouillon était de même un débouché pour les blés de Champagne.

(1) *Economie rurale de Belgique*, p. 206.
(2) De Laveleye, *Economie rurale de Belgique*, p. 206.
(3) H. Ledocte, *Agriculture luxembourgeoise*, p. 25.

Mais ces produits, et, en général, tous ceux que l'on devait importer, comme les épices, se payaient fort cher. Vers 1836, un sac de sel de 75 kilogr. ne coûtait pas moins de 33 fr. en Ardenne. Mais on ne pouvait obtenir du double bichet d'avoine (46 litres), dont on avait en quantité suffisante, que 1 fr. 10 c. De même on ne donnait que 4 sous d'une douzaine d'œufs et la livre de veau ne se vendait sur place qu'au prix de 2 sous. L'acheteur habituel de ces produits n'étant autre d'ordinaire que le petit commerçant local, ces sommes étaient imputées sur le coût des achats qu'on était bien forcé de lui faire pour se procurer les denrées étrangères, et ainsi l'on restait en plein dans le système ruineux du troc. En ce pays très pauvre, l'argent, naturellement rare, devenait la denrée chère par excellence.

On ne pouvait guère se le procurer que par la vente aux étrangers des produits capables de se transporter eux-mêmes, c'est-à-dire des bestiaux. Les seuls recherchés étaient les chevaux qui, mieux que les autres animaux, avaient pu se faire au régime ardennais, qui étaient mieux nourris d'ailleurs et qui, petits et maigres, ne s'en recommandaient pas moins par leur robustesse, leur sobriété, leur endurance (1).

On vendait les poulains vers l'âge de huit mois. En obtenir 100 francs en 1840, c'était en retirer un beau prix, mais c'était là le privilège du petit nombre des cultivateurs dont le domaine était assez important pour occuper utilement deux chevaux. Pour les autres, il fallait se rejeter sur le mouton. Son élève était la principale occupation de l'Ardennais (2) et, comme il était impossible de les engraisser dans le pays, on vendait les agneaux à l'âge de huit mois pour 8 à 10 francs. Si, à ce qu'on retirait de la réalisation d'une demi-douzaine, d'une douzaine ou même de deux douzaines de têtes, nous ajoutons ce que donnait aussi la vente des petits porcs ou des jambons de celui qu'on engraissait, nous aurons à peu près fait le compte de tous les profits de l'élève. Car les bêtes à cornes étaient invendables. Vers 1836, on payait 36 francs ce qu'il était convenu d'appeler

(1) Courtois, *Rech. statistique de la province de Liège*, t. II, p. 11.
(2) Fischer, *op. cit.*, p. 25.

« une belle vache ». M. D*** se souvient d'avoir vendu vers 1845, à la foire de Saint-Hubert, 3 bœufs de 2 ans et demi à 45 francs pièce et il m'affirmait que, pour 50 francs, on pouvait choisir dans n'importe quel troupeau la plus belle génisse pleine.

Aussi, ne pouvant trafiquer avantageusement de ces bêtes, on en usait et on les usait. Dégénérées par la rigueur du climat, et surtout par la pauvreté de l'alimentation, les bêtes à cornes l'étaient encore par le défaut de croisement (1). Le travail qu'on en exigeait achevait de les épuiser. On attelait les bœufs très jeunes et comme la plupart des cultivateurs, gens besogneux, trouvaient avantage à tenir des vaches au lieu de bœufs, on n'hésitait pas à s'en servir pour les labourages et les charrois. Nul souci d'ailleurs de renouveler le cheptel : Thonon se rappelle avoir conservé dix-huit ans dans son écurie une vache qu'il avait achetée.

On tournait ainsi perpétuellement dans le cercle vicieux des mauvais calculs d'économie : on nourrissait peu ses bêtes à cause de ce que cela coûtait et elles étaient sans valeur. Pour les utiliser aussitôt et autant que possible, on les épuisait, la race dépérissait et on n'en tirait plus de profit.

Faut-il ajouter que, dans ces conditions, le cultivateur devait se restreindre en tout, vivre misérablement et viser à une économie sordide. Faute de grains et faute d'argent pour s'en procurer suffisamment, on se nourrissait dans maints ménages d'un pain fait de fécule de pommes de terre.

De son domaine si pauvre, le paysan essayait d'ailleurs de tirer tout ce qui lui était nécessaire et pratiquait en fait la culture intégrale. De deux, trois ou quatre ares de terrain, hors d'assolement, on récoltait du colza, de la navette, du chanvre et du lin. Ainsi en était-il à Fauvillers. Ailleurs on produisait aussi un peu de garance. Mais sur toute l'étendue de l'Ardenne belge qui compte 420.000 hectares, ces cultures réunies n'en occupaient que 1.632 en 1871 (2). C'est au sein de la famille que l'on travaillait les produits de ces plantes. On y filait le

(1) Courtois, *ouvrage cité*, t. II, p. 106.
(2) V. Malaise, *Belgique agricole*, p. 33.

chanvre et le lin; dans beaucoup de maisons on tissait la toile ou bien on la faisait faire dans les villages. C'est la laine brune de ses moutons, qu'après avoir lavé ceux-ci à la rivière, on coupait pour en faire la tiretaine qui devait servir à habiller les membres de la famille. Les tissus très souvent et les vêtements toujours étaient faits à la maison. Et comme, durant les longs loisirs de l'hiver, les femmes pouvaient filer plus de chanvre et de lin qu'il n'en fallait pour produire le linge nécessaire à la famille, on trouvait encore dans le surcroît de toile ainsi produit un petit profit. Une grande foire se tenait chaque année au milieu de la forêt d'Anlier, et c'est là que les marchands étrangers venaient acheter les toiles du pays. Elle est connue sous le nom de foire des « Bizeux ».

Tandis que les femmes filaient, les hommes cherchaient de toutes façons à s'employer. Quelques-uns travaillaient dans les forêts, beaucoup plus se rendaient dans les hauts fourneaux du Plateau lorrain pour les mois d'hiver. Certains, mais plus rarement, fabriquaient avec le bouleau des ustensiles de ménage (1). D'autres, en plus grand nombre, pratiquaient l'émigration temporaire et allaient, de préférence, dans les villes françaises, à Paris notamment, faire le métier de porteurs de charbon. D'autres encore, surtout dans le centre et le nord de l'Ardenne, parcouraient le pays et spéculaient sur l'achat et la vente des bêtes, ou bien ils vendaient des graines et des objets divers et faisaient le métier de colporteur.

Aussi, frappé de l'état arriéré de la culture en ce pays et des aptitudes réelles que manifestaient ses habitants sur d'autres champs d'action, un auteur remarqua-t-il très judicieusement que l'Ardennais est moins cultivateur que pasteur et commerçant (2).

Il est clair que le pays ne nourrissait pas plus son homme que son bétail. Au lieu d'avancer, on reculait : « L'aspect de la contrée était alors triste et désolant, note un voyageur (3); partout

(1) De Prémorel, p. 117.
(2) Ledocte, *ouvrage cité*, p. 82.
(3) G. Podestas, *Les Bords de la Semoy*, p. 42 et 43.

de maigres et rachitiques bruyères, des genêts éraillés par la dent des moutons, des bois gaspillés et meurtris par le parcours des bœufs, des prairies dans lesquelles la mousse le disputait au foin; ni grandes voies de communication, ni routes vicinales. La vie s'en allait peu à peu de ce pays... il était mort. »

Des faits qui caractérisent l'ancien travail en Ardenne, le lecteur familiarisé avec la Science sociale aura tiré sans peine l'explication de la plupart des traits dont l'ensemble constitue le type étudié. Dans la prédominance de l'art pastoral, travail perpétuellement le même et improgressif, il aura certainement trouvé l'explication des habitudes traditionnelles et routinières de gens sans rapport presque avec l'étranger, habitudes qui, une fois imposées, dominent les autres actes de la vie, fût-ce même dans un genre d'activité qui, comme la culture, aurait tout intérêt à être autrement entendu. Dans l'art pastoral aussi, mais plus encore peut-être dans un travail de la terre qui ne peut qu'aider l'homme à subsister pauvrement, il aura vu l'origine de la vie simple, médiocre, petite, étroite de l'Ardennais. Il aura compris que, forcé à s'appliquer continuellement aux tâches dures, pénibles, d'une culture difficile et chanceuse, cet homme devait devenir un travailleur d'une ténacité peu commune et capable de ne reculer devant aucune besogne; qu'obligé à mener cette vie sous un climat rude, il devait y acquérir une grande endurance; qu'enfin condamné à ne retirer jamais de ses efforts continus qu'un mince profit, il devait forcément être très modéré dans ses exigences et se contenter de peu.

Néanmoins l'incertitude même de la culture en pays pauvre et froid, et les pénibles difficultés qu'il a de résoudre le problème de son existence le rendront fort âpre au gain. Force lui sera bien de ne négliger aucun profit, aucune économie dans une situation où il ne peut joindre les deux bouts qu'au prix de mille efforts. Mis en présence de l'étranger, cet homme qui ne peut se suffire et qui a toujours peur de perdre, se défiera instinctivement et, pour traiter avec lui, surtout pour ces rares

opérations d'achat et de vente qui doivent lui procurer un peu de ce numéraire si rare pour lui, il sera porté à user de tous les moyens détournés, de tous les trucs imaginables et inimaginables. La ruse est l'arme la plus puissante pour ceux qui ne sont pas capables de traiter largement les affaires et ils y recourent d'autant plus volontiers, d'autant plus nécessairement, qu'ils sont plus à l'étroit. Aussi, sous des dehors simples, l'Ardennais cache-t-il un caractère singulièrement défiant, fin et habile. S'il vous fait d'ordinaire un accueil poli, il n'en restera pas moins vis-à-vis de vous sur le pied d'une réserve pleine de défiance et ne répondra à vos questions qu'avec une circonspection qui ne se démentira jamais.

Les « Pourquoi me demandez-vous cela ? » « Pourquoi voulez-vous savoir cela ? » et d'autres interrogations souvent insidieuses vous rappelleront toujours, si vous l'oubliez, qu'il vous faut d'abord dévoiler votre plan et votre but et leur donner un caractère absolument plausible et désintéressé, si vous voulez obtenir une réponse sérieuse et sincère à vos demandes. Persuadé que tout le monde finasse comme lui, notre homme ne fera jamais à une offre une réponse définitive s'il n'obtient tout ce qu'il veut ou s'il n'a pu se rendre compte qu'il ne peut gagner davantage. Aussi il se réservera une porte de sortie, une échappatoire qui dans la plupart des cas vous déroute par ce qu'elle a d'imprévu, d'absolument inattendu. « Qui dit Ardennais, dit au moins Normand ! » le mot est bien juste. Ces procédés de défiance et de ruse, cette lutte d'habileté avec l'acheteur ou le vendeur développent chez l'Ardennais des aptitudes au petit commerce comme la nécessité dans laquelle il se trouve de mettre la main à tout et d'exercer un peu tous les métiers lui donne une réelle aptitude à tout faire. Ces deux ordres d'aptitudes lui serviront également s'il quitte le pays, soit que, domestique ou fonctionnaire, il ait plus à s'appuyer sur le second, soit que, doué de plus d'initiative, il s'établisse dans une situation indépendante où il aura à compter plutôt sur le premier.

Tout cela apparaîtra en plus vive lumière à mesure que nous pénétrerons par l'observation directe dans l'étude de la famille

ouvrière. En même temps, les conditions du travail de celle-ci venant à se modifier en partie, nous verrons les traits ci-dessus s'accuser davantage, s'atténuer ou se diversifier, suivant que les exigences nouvelles auxquelles elle aura à faire face comporteront une augmentation, une diminution ou une spécialisation des aptitudes acquises avec lesquelles la race abordera le travail d'aujourd'hui.

II. — LA CULTURE A L'ÉPOQUE ACTUELLE.

Mathieu Thonon est à la tête d'un domaine qui comprend environ 14 hectares et sur lequel il nourrissait, en 1901, dix bêtes à cornes et un porc. Culture et élevage, il dirige le tout avec l'aide de sa femme, de deux de ses fils et, depuis que ses filles sont mariées, d'une petite servante engagée pour l'été.

Tout restreint qu'il paraisse, le domaine du monographié se classe cependant dans le petit nombre des plus étendus. Sur 5.037 exploitations d'une contenance totale de 40.265 hectares que comprend l'arrondissement de Bastogne, 641 seulement sont plus importants et comptent au delà de 15 hectares, tandis que 3.976 ont moins de 10 hectares (1).

Le domaine comprend des prairies, des terres cultivées et pâturées, puis des taillis.

Les prairies, en trois parcelles, forment un ensemble de 2 hect. 26 ares que Thonon ne se contente plus d'irriguer et de débarrasser dans une certaine mesure des eaux stagnantes, mais qu'il améliore plus efficacement en y ajoutant du terreau et en les faisant pâturer par ses bêtes. Bien que l'une de ces prairies soit d'un faible rendement par suite du manque de pente qui la maintient dans un état fangeux, il retire annuellement environ 8.000 kilogr. de fourrage, la seconde coupe ne figurant guère que pour un huitième dans ce chiffre.

Quant aux terres en culture, c'est encore la nature de l'engrais

(1) Recensement agricole de 1901.

d'une part et leur situation respective par rapport à la maison du cultivateur qui vont déterminer leur classement et leur mode d'aménagement.

Il y a d'abord les terres labourables, dites « vieux champs » et situées tout près du village. Thonon en cultive 4 hectares, répartis en 12 parcelles. A celles-là, à raison de leur proximité et de leur facilité d'accès, est destiné le fumier de l'étable. Ce sont des terres labourées et fumées. Elles sont soumises à la rotation suivante, la première année : seigle sur fumure, la seconde pommes de terre, la troisième avoine à laquelle on ajoute de la chaux afin d'y pouvoir semer du trèfle, que l'on fauchera la quatrième année, souvent même encore la cinquième, après quoi on livrera le champ au parcours des bestiaux pour un an et, au cas où l'on ne fauche pas le trèfle, qu'une année pour deux ans. Mais cet assolement en six années est, pour une partie des champs, interrompue après la récolte du trèfle et, au lieu d'un an de jachère, on recourt à une rotation alterne. Cela dépend essentiellement de l'importance du fumier dont on dispose à la sortie de l'hiver. Après avoir fauché le trèfle la quatrième année, Thonon remet donc en culture environ la moitié des « vieux champs ». Il en retire alors la cinquième année des pommes de terre sur demi-fumure, la sixième de l'avoine mêlée de trèfle, la septième du trèfle qui donne deux coupes et la huitième il fait pâturer. Puis il revient au premier assolement.

Après les « vieux champs », les « nouveaux champs », qui sont autant de conquêtes faites sur l'ancienne lande et qui se distinguent des premiers en ce qu'ils ne sont pas fumés. C'est pour les engrais chimiques qu'on les a conquis, et ils le sont si bien que désormais on ne les soumet plus à l'écobuage et qu'on les laboure. Thonon possède 1 hectare 53 ares de ces terres, en cinq parcelles. Après labour et addition de phosphate basique, on en retire une récolte d'avoine ; la seconde année, on sème encore de l'avoine mêlée de trèfle et quelquefois on donne au sol un peu de nitrate ; la troisième année on fauche le trèfle, puis, pour trois ans, on livre la terre aux bestiaux.

La troisième classe de terres cultivées est celle des « Pâtures-

sarts » ou « terres à sarts » Thonon en exploite une demi-douzaine de parcelles d'une contenance totale de 4 hect. 44 ares. Après essartage, suivant le procédé traditionnel, il mêle aux cendres du phosphate basique et, la première année, quand la terre a été remuée au moyen du « croc », il sème du seigle. La seconde année, des parcelles préalablement labourées, il retire soit de l'avoine, soit du rutabaga; dans les deux cas, il donne au sol un peu de nitrate. Après ces deux récoltes, la terre, abandonnée à la pâture, se repose durant neuf à douze ans.

Enfin la plupart des cultivateurs possèdent encore quelques parcelles de taillis de chêne qu'ils appellent des « haies à écorces ». Thonon en a deux qui forment ensemble près de deux hectares. Tous les trois ans, il en met la sixième partie en exploitation. Après avoir pelé les chêneaux et enlevé les écorces séchées, on coupe les branches que l'on réunit en fagots, puis l'on défonce le sol que l'on soumet à l'écobuage et dont on remue la terre au moyen du « croc ». On y sème du seigle. Après la récolte, on abandonne la terre pour 18 ans afin de donner aux arbustes le temps de repousser.

Laissons de côté cette partie tout accessoire de l'exploitation agricole pour ne nous arrêter qu'à la culture proprement dite. A tous égards le progrès y est sensible. Il est bien manifeste dans le développement donné à l'exploitation des vieux champs qui ne reposent plus qu'une année sur six, ce qui nous met loin d'une jachère de six ans, deux fois plus longue en somme que la période de culture. L'avance est également bien marquée pour cette partie des landes dont on retire désormais quatre récoltes consécutives et qui ne sont plus que trois ans en jachère. Mais il faut noter en outre que cette jachère est incomparablement plus productive que celle d'autrefois, le trèfle fournissant un engazonnement auquel on ne peut comparer celui qui se formait par l'envahissement des mauvaises herbes.

Que les voies de communication avec l'étranger et les facilités d'accès aux différentes parties du domaine soient la cause de cette transformation, voilà qui ne peut être mis en doute. Non seulement une série de terres restent soumises aux procédés rudimen-

taires de l'essartage parce qu'il est trop difficile d'y arriver soit à raison de leur éloignement, soit à raison de l'état accidenté du sol, mais, d'une façon générale, la terre est d'autant mieux cultivée qu'elle est rapprochée de la ferme. Ce n'est guère que le long des grandes routes que l'on voit les champs s'avancer en pointe dans le domaine des sarts, et cela même confirme ce que nous venons de dire.

Le progrès n'est pas moins réel dans les procédés de culture. Et d'abord les terres sont plus largement amendées. Thonon retire par année environ 40.000 kilogr. de fumier de ses étables : il les répand sur ses champs à raison de 500 kilogr. par are. Avant de semer l'avoine et le trèfle, il ajoute à la terre environ 2 mètres cubes de chaux. Enfin, dans « les nouveaux champs » et dans les « pâtures sarts », il met 400 kilogr. de phosphate basique par journal (36 ares). Il emploie même un peu de nitrate.

Les terres sont aussi mieux apprêtées. La vieille charrue à avant-train a fait place à une charrue à socle et à versoir simple, légère, mais remplissant passablement son office. Les terres labourées sont travaillées à la herse en bois, puis à la herse en fer appelée « hérisson », et on les roule après les semailles.

Enfin les produits du sol régénéré sont plus abondants. Thonon retire environ 1.430 kilogr. de grains de seigle à l'hectare et 1.600 kilogr. d'avoine. En paille de seigle il produit environ 2.380 kilogr. à l'hectare et 3.000 en paille d'avoine. En 1900, il a produit assez pour être à même de vendre, après avoir assuré la nourriture de ses bêtes, 10 hectolitres d'avoine.

Que nous voilà loin de l'époque où il fallait vendre ses bêtes à la veille de l'hiver, organiser la cueillette dans les bois pour leur procurer du fourrage et où certains cantons ne produisaient, s'il faut en croire d'anciens documents, que les deux tiers ou la moitié du seigle nécessaire à la consommation des habitants !

A coup sûr, le pas franchi est énorme.

Mais on n'est pas encore sorti complètement des vieux errements. Les cultures successives de la même céréale, la pratique de l'écobuage et la longue jachère des terres à sarts, en sont des

preuves bien manifestes. Rien cependant, dans la nature du sol, ne commande de semblables pratiques, et nous savons que, depuis l'introduction du phosphate basique, on peut y renoncer absolument et que le profit est réel, incontestable, reconnu. Mais nous avons à compter avec la formation antérieure de la race! Poussée par la faim, elle s'est soumise à des changements devenus indispensables, mais elle s'est arrêtée à l'indispensable. Il n'est pas un cultivateur à qui vous ne fassiez reconnaître que le seigle, loin de lui rapporter, lui coûte au moins l'intérêt de la terre où il croît. Demandez-lui pourquoi, dès lors, il ne le remplace pas; il vous répondra qu'il a besoin de paille de seigle pour faire des liens. « Mais si vous pouvez les acheter moins cher que cela ne vous coûte, pourquoi, au lieu de les produire à perte, ne les achetez-vous pas? » « Ce serait honteux pour un cultivateur, vous répliquera-t-il, de devoir acheter son seigle! »

Tous reconnaîtront de même que le fumier exposé en plein air, détrempé par les pluies, perdant son jus par les rigoles, perd la moitié de sa valeur. « Il faudrait, pour y remédier, créer des citernes, me dit Thonon. — Cela coûterait-il cher? — Non, j'ai calculé que j'en sortirais avec cinq cents ou six cents francs au maximum, et que le bénéfice que j'en retirerais me vaudrait au moins 15 à 20 % de mon argent. — Et pourquoi ne l'avez-vous pas fait faire? — Le terrain situé devant ma maison appartient à la commune. — Avez-vous demandé une autorisation à l'administration communale? — Oh! non. » Et il en est ainsi partout. Le conseil provincial du Luxembourg a voté, il y a quelques années, un crédit spécial grâce auquel il prend à sa charge la moitié des frais de construction des citernes à purin. Sur toute l'étendue de la province, 17 cultivateurs seulement en ont profité.

Qu'on se rappelle notre paysan, dans l'ancienne culture, s'adonnant opiniâtrément à un travail ingrat et parvenant à subsister grâce à son aptitude à tirer parti de tout, à épargner et à se restreindre et non par une large entente des vrais procédés de travail, et l'on s'expliquera sa conduite aujourd'hui. Il a eu tant

de peine à gagner de quoi vivre, l'argent surtout, l'argent si rare dans un pays pauvre où, hier encore, on pratiquait le troc; il l'a acquis au prix de tant d'efforts, de tant de petits moyens, de tant de ruses, il lui coûte si cher en d'autres termes, qu'il lui attribue une valeur absolument hors de proportion avec son pouvoir d'achat. Pour l'Ardennais, « dépenser c'est perdre ». Thonon lui-même, qui a su se créer un capital et qui passe pour un homme très entendu, ne raisonne pas autrement dans la pratique. Comme il me parlait des résultats merveilleux obtenus par l'emploi des engrais chimiques, je ne fus pas peu étonné, après avoir noté cette observation que « le bénéfice fait sur la paille en payait le prix d'acquisition », de l'entendre insister tout particulièrement sur les lourds sacrifices que l'acquisition du nitrate lui avait occasionnés. Je cherchai à lui faire chiffrer une dépense qui paraissait aussi considérable. Quelle ne fut pas ma stupéfaction d'apprendre qu'elle se montait à 18 francs! Une seule chose l'avait fortement frappé dans l'occurrence, ce n'est pas le profit qu'il réalisait, c'est la légère dépense qu'il devait faire.

Cette crainte de dépenser, surtout de dépenser du numéraire, est telle que l'Ardennais, non seulement ne tire pas parti des moyens qui sont en son pouvoir pour avancer et améliorer sa situation, mais qu'à chaque instant il recule et fait de réelles pertes. H***, un habitant de Fauvillers que j'ai rencontré souvent, laisse des terres en friches depuis plusieurs années. La chose me paraissait d'autant moins explicable qu'il a des chevaux, ce qui facilite singulièrement la culture. « C'est vrai, me dit-il; mais, depuis que mon fils est parti, je n'ai plus assez de gens à la maison; je pourrais sans doute cultiver ces terres, à moi seul, mais, pour la récolte, il me faudrait engager quelqu'un et, vous comprenez, c'est une dépense... »

Thonon lui-même n'est pas à l'abri de semblables bévues. En 1897, ne voulant pas payer 10 francs par mois à un enfant pour mener et garder ses bêtes aux champs durant l'été, il fit rentrer définitivement l'aînée de ses filles, alors cuisinière dans une grande ville où elle touchait des gages assez élevés pour en-

voyer chaque mois à ses parents une trentaine de francs. Il lui semblait plus dur de débourser 10 francs par mois pendant un semestre que de ne pas en recevoir 30 durant les douze mois de l'année.

Ajoutez à ce traditionalisme des procédés et à cette superstition de la valeur exorbitante de l'argent, la dispersion de l'atelier agricole. En fait, il suffisait que chaque cultivateur disposât d'une portion des champs, d'une portion des prairies et d'une portion de la lande pour pratiquer le travail que nous avons décrit. Le pays est tel que, dans la plupart des cas, ces trois éléments peuvent être aisément réunis en un seul tenant. Or Thonon a ses 14 hectares d'exploitation en 28 parcelles. Pour se rendre de chez lui à la terre la plus éloignée, il lui faut une demi-heure environ, et trois quarts d'heure avec les bœufs. Pour aller de cette parcelle à celle qui se trouve la plus éloignée du côté opposé de la commune, il lui faut environ une heure et quart avec son attelage. Mais notez que Thonon exploite un domaine relativement peu morcelé si on le compare à ceux des autres habitants de Fauvillers. Bien plus, il évite d'acheter à l'est du village et porte son choix vers la partie septentrionale et occidentale de la banlieue. On retrouve ici tous les inconvénients du morcellement dont la Champagne fournit un si frappant exemple : pertes de temps considérables, impossibilité de recourir aux instruments perfectionnés, de donner convenablement à la terre tous les apprêts qu'elle nécessite, impossibilité surtout de pratiquer de larges amendements au sol.

M. M*** de Chaumont, qui est étranger au pays, exploite un domaine aggloméré. Il se sert de l'extirpateur et sème en ligne ; il parvient ainsi à retirer 1.800 kilogr. de seigle à l'hectare, soit 400 de plus que Thonon.

Mais où le défaut du morcellement apparaît surtout, c'est dans la culture des prairies. Les nombreux vallonnements du sol, arrosés par des ruisselets, sont, à raison de la rareté des prairies naturelles, disputés par les amateurs qui se les partagent en minuscules morceaux. J'ai vu nombre de prairies de quelques ares absolument noyées parce que le voisin d'en des-

sous, qui entend tirer du blé de sa parcelle, empêche celui d'au-dessus de lui amener son surcroît d'eau.

Au surplus, comment veut-on pratiquer utilement des travaux d'irrigation et de drainage si l'on ne dispose d'une certaine étendue de terrain? Faute de pouvoir le faire, on travaille péniblement, et sans espoir de s'enrichir jamais, à tirer tout ce que l'on peut de parcelles qui resteront perpétuellement médiocres et souvent improductives parce qu'elles sont trop petites pour être améliorées comme elles le devraient. Aussi bon nombre de ces herbages ne valent-ils, si l'on ramène leur prix à la base de l'hectare, que 5 à 700 francs contre 1.500, 2.000 et 2.500 francs que l'on donne pour des prairies étendues. Plus que partout ailleurs, le morcellement est donc ici un obstacle radical au progrès et au relèvement complet du pays. Thonon d'ailleurs, qui s'en rend compte, est le premier à reconnaître que si ses 14 hectares d'exploitation étaient réunis en un bloc, il serait ce qu'il appelle « un gros », c'est-à-dire un cultivateur important. « Eh bien! que ne louez-vous la bicoque qui se trouve sur la route de Witry, juste à proximité de vos « nouveaux champs » et de vos sarts? Vous auriez presque pour rien les terres qui l'entourent, vous y mettriez votre écurie et plus tard vous bâtiriez votre maison au milieu d'un domaine à vous. Le terrain y est profond, plutôt sec, en pente douce. Vous auriez tout sous la main, et votre purin s'écoulerait de lui-même sur vos terres; ce serait une excellente affaire ». — « Oui, oui, oui, répond notre homme en scandant ses paroles, celui qui ferait cela ferait une bonne affaire; mais... on ne peut pas, n'est-ce pas, vivre en dehors du village. » Ici encore, la formation antérieure de la race empêche des progrès, reconnus comme tels et bien nécessaires en somme.

Enfin la culture se faisant avec de jeunes bœufs qu'on ne peut réaliser avantageusement qu'en les vendant pour l'engraissement entre l'âge de 3 et 4 ans, il faut éviter de fatiguer ces jeunes bêtes par des travaux trop durs. Thonon en attèle deux. Il ne leur fait jamais traîner au delà de 500 kilogr. Mais quand il faut ainsi transporter le fumier sur les terres disséminées, puis en ramener les récoltes, on devine le nombre de

voyages que cela occasionne. Thonon y mettra le temps, et c'est merveille de voir comme il ralentit sa marche, et s'arrête pour ménager ses bêtes.

De même ses jeunes bœufs tirent la charrue et la herse. La charrue doit être légère et, pour ne pas épuiser les bêtes, il faut ne pas labourer trop profond. Thonon ne descend donc pas à plus de 12 à 14 centimètres dans le sol, tandis que M. M*** de Chaumont, qui attèle des chevaux à une double charrue de Brabant, pénètre à 25 centimètres en terre et ramène un sol vierge à la surface. On comprend dès lors que sa culture soit autrement féconde que celle de l'Ardennais.

Étant donné cet ensemble de conditions, héritage de préjugés traditionnels, morcellement, nécessités de l'élève des bœufs, on comprend que la culture, tout améliorée qu'elle soit, ne récompense pas suffisamment l'agriculteur des efforts constants et pénibles qu'il y apporte. Sans doute elle va permettre de mieux nourrir le bétail, mais le paysan, qui peine toujours et n'arrive qu'à de rares exceptions près à produire un peu plus que la nourriture de ses bêtes, trouve que ce travail incessant est bien ingrat, car jamais il ne donne ce que l'Ardennais considère comme le profit par excellence : l'argent : « La culture, me disait en 1897 le fils Thonon, Jean, est un dur métier. On travaille, on peine depuis le matin jusqu'au soir; on n'a pas sitôt fini une besogne, qu'il faut recommencer le lendemain et toujours et toujours sans jamais être payé de ses peines, sans voir venir l'argent!... Ce n'est pas comme en ville : là, l'ouvrage est facile, et chaque semaine on touche son salaire ».

Aussi l'Ardennais conserve-t-il une idée pénible de la culture. « C'est le dernier des sorts, » dit-on communément et l'on voit que les fils cherchent à y échapper. »

Entre mes deux séjours à Fauvillers, Jean Thonon est parti pour la ville, où il a servi comme domestique. Il a fallu que son père eût absolument besoin de lui pour qu'il rentrât au village. D'autres familles ont été plus éprouvées et il en est dont le domaine reste en partie improductif parce que le fils est parti pour la ville. Car — et c'est à noter — le travail est essen-

tiellement familial. Il est exécuté en simple famille, certes, mais par les membres de la famille exclusivement.

Nous rechercherons plus tard si ce dégoût de la terre, qui constitue pour la famille une crise fatale par laquelle passent tous les pays où la culture devient intense, n'amène pas le père à rompre dans une certaine mesure l'égalité communautaire au profit de fils de plus en plus nécessaires et de moins en moins tentés d'apporter leur concours. Pour le moment, notons seulement que toute cette partie du travail, malgré le changement intervenu dans les procédés, n'a pas modifié essentiellement les caractères imprimés à la race par le travail antérieur. La famille y a apporté ses tendances anciennes dont certaines se sont trouvées accrues. Il nous faudra passer à l'étude de l'élève et des travaux accessoires pour voir apparaître un changement notable.

V. MULLER.

(*A suivre.*)

UN MOT SUR LÉON XIII

La mort de Léon XIII a donné lieu à bien des témoignages de deuil et de respect auxquels nous devons joindre le nôtre.

Le règne de ce Pontife, un des plus longs qu'ait enregistrés l'histoire de l'Église, et un des plus féconds en documents officiels du pontificat, demeurera intéressant pour ceux qui s'occupent des questions sociales.

Ces questions, on le sait, l'Église n'y touche que pour dégager, du milieu des faits variables et contingents, les lois morales qui sont éternelles.

C'est ainsi que, dans sa célèbre encyclique *Rerum Novarum*, Léon XIII a montré que les « choses nouvelles », dont notre époque voit le spectacle, ne doivent pas faire oublier deux grandes vérités : le respect de la propriété consacrée par le Décalogue, et la nécessité de traiter les ouvriers en créatures humaines, c'est-à-dire avec justice et charité.

Des interprétations diverses et des polémiques ont surgi çà et là, autour de cet acte comme autour de certains autres, mais c'était à peu près inévitable, le rôle de la suprême autorité religieuse étant de proclamer des *principes* généraux, sans régler les applications infiniment variables de ces principes ni descendre dans la mêlée des partis.

On s'accorde généralement, soit chez les catholiques, soit chez les libéraux de diverses nuances, à reconnaître que Léon XIII a su comprendre son époque, et adapter, dans une notable mesure, son grave magistère aux besoins particuliers de son temps.

Ajoutons que la multitude des hommages rendus à son cercueil, ainsi que l'attitude correcte gardée par le gouvernement

italien vis-à-vis du Conclave et la facilité avec laquelle le nouveau Souverain Pontife a été élu, montrent avec éloquence la force que représente la Papauté, même déchue de son ancienne puissance temporelle. Jamais peut-être Pontife romain ne mourut environné de tant d'égards et d'une aussi grande puissance morale. Là aussi, il y a un remarquable et grandiose phénomène social : à savoir l'immutabilité spéciale de cette institution à travers tous « milieux » si différents qu'elle traverse depuis dix-neuf siècles.

G. D'A.

LE MOUVEMENT SOCIAL

I. — L'IMPOT SUR LE REVENU

On nous écrit :

Monsieur le Rédacteur en chef,

Vous avez dû voir que le projet d'impôt sur le revenu global, déposé à la tribune de la Chambre par M. Rouvier, a été reçu, de la part de ceux que l'on appelle les hommes d'ordre, avec des impressions fort diverses.

Les uns ont ri, disant que « cela n'était pas méchant ». Les autres ont manifesté des craintes, disant que c'était « introduire l'ennemi dans la place ».

Quant aux socialistes, dont le projet est loin de réaliser les vues, ils se sont contentés d'enregistrer avec plaisir les craintes d'une partie de leurs adversaires, disant que, puisque ceux-ci n'étaient pas contents, leur devoir était d'éprouver de la satisfaction.

Je ne sais si vous serez de mon avis, mais, pour moi, je trouve dans ce projet quelque chose de louable et aussi quelque chose d'inquiétant.

Ce qui est louable, c'est l'intention qu'a M. Rouvier de tenir compte du nombre des enfants lorsqu'il s'agit de fixer les charges d'un contribuable. D'après le projet, une fois les catégories de revenus dûment classées par rang de taille, ceux qui auront deux ou trois enfants seront classés dans la catégorie placée immédiatement au-dessous de la leur. Ceux qui auront quatre ou cinq enfants reculeront de deux catégories. Au-dessus de cinq enfants, nouveau recul.

C'est bon, mais un peu empirique, et je crois qu'on peut imaginer mieux, comme je vais vous le dire.

Ce qui est inquiétant, c'est la fixation arbitraire du revenu par des fonctionnaires, quitte à l'imposé de réclamer et de prouver la justesse de ses réclamations.

Avec ce système, nous allons en avoir des réclamations! et des formalités! et des marchandages!

Les gens sincères paieront pour ceux qui auront l'art de dissimuler.

Et puis, que vaudront ces fonctionnaires évaluateurs? N'auront-ils pas leurs favoris? leurs bêtes noires?

Ce n'est pas que l'impôt sur le revenu global ne soit, en théorie, le plus juste et le plus logique de tous. C'est l'impôt idéal, l'impôt parfait, mais, justement parce qu'il est idéal et parfait, j'ai bien peur qu'il ne soit irréalisable, sauf exceptions dont rendent compte, en certains pays, les caractères spéciaux de certains biens.

La perfection demanderait même que cet impôt sur le revenu fût l'impôt *unique*, et entraînât, par conséquent, la disparition de tous les autres impôts, surtout de ceux qui affectent *les revenus*.

Tel qu'on le propose, l'impôt sur *le* revenu s'ajoute aux impôts sur *les* revenus, et il y a, en certaines circonstances, double emploi ou même triple emploi.

Pardonnez-moi de me citer en exemple. Une partie de mon modeste avoir se compose d'actions d'une société immobilière. Ces actions n'ont de valeur que parce qu'elles représentent des maisons, et ces maisons paient tous les impôts qu'acquittent les autres immeubles, possédés par des propriétaires individuels. Mais, parce que ces maisons ont été mises en actions, un nouvel impôt a surgi pour diminuer encore leur revenu : l'impôt sur les valeurs mobilières. Le dividende de ma société se trouve déjà réduit, en principe, de tous les impôts inhérents aux immeubles, mais, au moment où je touche mes coupons, on me le diminue encore d'un dixième, parce que le morceau de papier appelé *action*, quoique représentant un morceau d'immeuble, constitue légalement une valeur mobilière. Donc, deuxième soustraction. Mais ce n'est pas tout. Cette somme que j'encaisse, *déjà rognée à deux reprises par le fisc*, va être considérée comme mon revenu, et comme *mon revenu intact*, sur lequel les prélèvements vont commencer, comme si les deux précédentes réductions n'avaient pas été faites! Avec ce système, on pourrait aller loin, et imaginer, ce me semble, une quatrième espèce d'impôts, l'impôt *sur ce qu'il restera de revenu aux citoyens lorsqu'on leur aura soustrait le montant de l'impôt sur le revenu*. Et ainsi de suite.

Mais je crois fort que ces calculs, qui me semblent clairs, n'ont pas le don d'arrêter l'attention de la masse. Je sais en outre qu'en matière d'impôts, il faut se résigner à l'illogique, à l'absurde même, parce que ce qui choque la raison pure a parfois plus de chance de se concilier avec le caprice des faits. Donc, qu'il y ait de l'artifice et des conventions, j'y consens. Mais, au moins, que ces conventions soient quelque chose de très simple, de très net, et que le système

adopté n'ouvre pas un horizon formidable de difficultés ou de réclamations dont on ne sortira pas.

Si vous me permettez d'énoncer mon petit système à moi, je vous le servirai tout chaud. Le voici :

Il est établi un impôt proportionnel sur le revenu global.

Le revenu n'est fixé ni par l'évaluation des fonctionnaires, ni par les déclarations de l'imposé.

Le revenu est censé en rapport avec la valeur locative de l'habitation, et fondé sur ce principe que, plus une famille est nombreuse, plus elle est obligée de faire des sacrifices pour son logement.

En vertu de ce principe, qui résulte d'ailleurs d'un fait d'observation :

Article premier. — Les célibataires sont censés consacrer à leur loyer le douzième de leur revenu.

Art. II. — Les époux sans enfants sont censés y consacrer le dixième.

Art. III. — Les époux ayant un enfant sont censés y consacrer le neuvième.

Art. IV. — Les époux ayant deux enfants sont censés y consacrer le huitième.

Les articles suivants achèveraient la courbe : trois et quatre enfants, le septième; cinq et six enfants, le sixième; sept, huit et neuf enfants, le cinquième; dix enfants et au-dessus, le quart.

Le revenu se fixerait tout seul, automatiquement, d'après la valeur locative, et si, dans beaucoup de cas, il devait être au-dessus ou au-dessous de la vérité — ce qui est inévitable avec tous les systèmes — la convention s'harmoniserait, je le crois fort, avec les grandes lignes de la réalité.

Cela vaudrait mieux, je crois, que de faire simplement reculer d'une catégorie à une autre les parents chargés d'un certain nombre d'enfants; car ce recul, dans le projet Rouvier, constitue une sorte de « grâce », de faveur quelconque, non mesurée, et risquant d'ailleurs d'être insignifiante dans une foule de cas.

Avec la combinaison dont je vous parle, l'impôt aurait du moins l'avantage de faire d'une pierre deux coups, et d'encourager les familles nombreuses... si toutefois des faveurs fiscales, quelles qu'elles soient, peuvent jamais attirer dans ce monde les enfants qui ne veulent pas y venir.

Veuillez agréer.....

L. A.

II. — ENCORE « L'ÉTAPE »

Nos lecteurs ont lu l'étude que notre collaborateur M. Paul de Rousiers a consacrée à l'*Étape*, de M. Paul Bourget (1). Ce livre, comme le *Disciple* du même auteur, a donné lieu à de longues et intéressantes controverses. Nous en trouvons un nouvel écho dans une conférence faite par M. Charles Arnaud, professeur à la Faculté libre des Lettres de Toulouse, conférence qui vient de paraître dans un volume intitulé : *Conférences pour le temps présent* (2) et dont plusieurs passages, dignes d'être notés, montrent que l'auteur, littérateur et critique des plus distingués, connaît et apprécie les travaux de la *Science sociale*.

Après d'autres, et à tête reposée, M. Charles Arnaud dissèque avec sagacité la thèse du grand romancier psychologue, et la sympathie qu'il éprouve pour ce dernier ne l'empêche pas de percer à jour la faiblesse démonstrative de son œuvre.

M. Bourget a pensé que son roman pouvait être considéré comme œuvre de science, comme « expérience hypothétique ». Mais, riposte M. Charles Arnaud, « pour que cette expérience fût vraiment démonstrative, il faudrait (l'exigence est petite) que les résultats en fussent d'accord, soit avec les principes énoncés, soit avec les faits d'expérience... ordinaire, pas hypothétique ; et il faudrait que cet accord fût évident. Or, il ne l'est pas, je veux dire que je ne vois pas qu'il le soit. — Et quand je dis *je*, c'est par humilité, et pour vous laisser le droit, si vous avez vu, d'accuser la faiblesse de mes yeux. Mais je dois vous avertir que je ne suis pas seul à ne point voir et que je partage cette impuissance, non pas seulement avec des démocrates comme M. Cruppi, ou même avec des universitaires comme M. Faguet, mais avec un royaliste comme M. d'Haussonville, avec M. Fonsegrive, un catholique républicain, avec les écrivains catholiques aussi, sinon républicains, de la *Science sociale* (3) ; j'en passe et des meilleurs », c'est-à-dire de pareils. Nous avons beau être d'accord avec M. Bourget sur la plupart de ses idées générales (sinon sur toutes), nous avons beau être fiers et reconnaissants de le trouver à nos côtés, à notre tête, dans la lutte, où nous l'avions devancé, contre tout ce que peuvent avoir d'antinational et d'antichrétien les théories révolutionnaires, — nous n'en restons pas moins incapable de voir, même en y tâchant, qu'un homme soit nécessaire-

(1) V. *Science sociale*, livraison de juillet 1902.
(2) Lecoffre, Paris. Le volume réunit les conférences de sept conférenciers.
(3) Notre Revue a des collaborateurs de toute opinion. (N. D. L. R.)

ment et fatalement condamné à mal choisir sa femme, à être un mari faible, un père aveugle, un pauvre homme et en outre un libre-penseur, parce que de paysan il sera devenu professeur! — Nous ne pouvons pas pousser le dévouement à nos propres idées jusqu'à nous faire les complices ou les obligés d'une pareille logique, pas plus que nous n'avions pu l'être, il y a quelques années, de la logique outrancière de M. Barrès, faisant mourir sur l'échafaud les déracinés, parce qu'ils avaient quitté leur pays natal. »

M. Arnaud constate que Monneron, le héros de M. Bourget, n'a pas brûlé, en définitive, une si grosse « étape ». Il n'est pas monté extrêmement haut.

« Est-il d'ailleurs un parvenu? Ses anciens camarades d'école primaire, devenus millionnaires ou ministres, les bourgeois qui mesurent les distances sociales par le chiffre des revenus, et les philosophes amers qui croient illimité le nombre de ces bourgeois, ne verraient pas un parvenu dans cet homme resté un prolétaire, ayant besoin de son travail pour vivre et arrivant à peine à « nouer les deux bouts. »

Monneron n'est donc qu'un « parvenu de l'esprit », mais, parmi ces parvenus, combien se conduisent d'une façon plus pratique, en définitive, que Monneron! De même, point n'est nécessaire qu'ils tournent mal au point de vue religieux.

« Je ne concéderai pas davantage qu'un parvenu soit condamné à être libre-penseur, à préférer le *Contrat social* à l'Évangile. Les anciens paysans, les anciens ouvriers, les anciens maîtres d'études, fils de gendarme ou de concierge devenus de grands savants, de grands industriels, de grands médecins, des académiciens, des généraux, ont-ils tous perdu la foi? J'en connais quelques-uns qui l'ont au contraire retrouvée. »

M. Charles Arnaud montre ensuite que, dans les sociétés, l'*ascension* est une loi de la vie. Il faut que des individus s'élèvent dans le corps social, comme il faut que la sève monte dans les arbres. Ce qui est vrai, c'est que parfois ce mouvement se produit trop vite, avec des allures folles, et il en résulte des faits de désorganisation sociale analogues à ceux qui inquiètent M. Paul Bourget :

« Le mouvement de va-et-vient, incessant, fiévreux, haletant, que le régime démocratique a établi entre toutes les couches de la société, comporte des désordres, des chocs, des accidents nombreux et très divers, parmi lesquels un des plus déplorables, c'est la déchéance de quelques représentants des hautes classes. Le mouvement en effet ne se produit pas uniquement de bas en haut, et s'il égalise, ce n'est pas toujours en élevant, c'est parfois en abaissant. Cet

abaissement des classes supérieures, par la peur de la bousculade et de la lutte, par la contagion des grossièretés ambiantes, par la désertion, par ce qu'un jeune sociologue, de grande valeur, résumai dans ce mot l'*Abdication* (1) — c'est la première rançon, très coûteuse — dont la démocratie paye l'ascension des classes inférieures. — La seconde, c'est l'ensemble des risques et des pertes subies par les ascensionnistes eux-mêmes. Quel déchaînement des ambitions et des appétits! Quel assaut furieux vers les sommets! Quelles défaillances et quelles syncopes en cours de route! Quelles mêlées, quelles luttes, quelles batailles entre ceux qui continuent la rude montée! Et en haut, parmi les arrivés, que d'essoufflés, de consciences fourbues! Que d'âmes en loques, à jamais perdues pour la santé et l'honneur! Voilà ce que M. Bourget a senti avec violence, et ce dont il nous a communiqué le sentiment. »

Aux aspirations politiques et sociales de M. Bourget, M. Arnaud répond que le siècle des chemins de fer ne peut pas revenir aux vieilles diligences.

« Certes, elles avaient du bon, les vénérables patasches de nos ancêtres; elles prêtaient à la poésie, elles n'écrasaient jamais deux cents voyageurs à la fois et surtout elles arrivaient moins vite! Mais quel est le voyageur qui ne leur préfère pas l'express, sauf quand il veut faire de la poésie!

« A la conclusion trop poétique que M. Bourget tire de l'étude de nos nouvelles mœurs sociales, il convient donc d'en substituer une autre. Et cette autre, nous avons le plaisir de la rencontrer dans M. Bourget lui-même, du moins en partie, et au milieu de quelques contradictions, qui n'en diminuent d'ailleurs pas la valeur. Elle consiste, non plus à faire changer de train les voyageurs, à leur faire quitter l'express pour l'omnibus ou la diligence, mais à les munir d'un viatique sérieux, leur permettant de fournir les plus longues étapes, sans épuiser leurs forces; c'est, pour parler clair, de modifier leur éducation et de l'adapter à leurs besoins. Cette éducation est trop cérébrale, trop intellectuelle? Rendons-la plus générale! Elle fait trop de bacheliers et pas assez d'hommes? Multiplions et remplissons les écoles, comme celle de M. Demolins, aux Roches, avec un programme non encyclopédique dont le premier article serait celui-ci : « *Ici on ne fait pas de bacheliers!* » Nous poussons nos enfants aux rêves ambitieux et logiques? Apprenons-leur, par nos leçons et par nos exemples surtout, à mieux aimer la vie simple,

(1) Allusion au roman de notre collaborateur, M. Gabriel d'Azambuja, *L'Abdication*, consacré à mettre en scene les effets de l'absentéisme. (Chez Briguet, ancienne maison Delhomme et Briguet, Paris.)

avec ses humbles devoirs et ses bonheurs tranquilles! — En un mot, donnons-leur et donnons-nous une forte et solide morale! — Et ce n'est pas ici que j'ai à dire que cette morale, c'est la morale chrétienne... C'est elle qui disciplinera la Démocratie et qui permettra à ses enfants de soutenir les luttes, les fatigues, les déceptions ou les enivrements de l'ascension sociale. »

III. — LE CLERGÉ ET LES ASSOCIATIONS AGRICOLES EN BELGIQUE

Nous avons mentionné, dans notre dernier Bulletin bibliographique, l'ouvrage publié par M. Max Turmann sur *Les Associations agricoles en Belgique* (1).

Ce travail, qui a extrait la quintessence d'un grand nombre de documents, se divise en deux parties.

Dans la première, l'auteur étudie les causes du développement des associations agricoles belges : évolution scientifique et industrielle de l'agriculture moderne, action du gouvernement catholique, action socialiste, action catholique.

Dans la deuxième partie, il traite des types principaux des associations agricoles belges : de la législation, des associations officielles, de la représentation de l'agriculture, des unions professionnelles ou syndicats agricoles, des achats et ventes en commun, des coopératives de production (laiteries, fromageries, meuneries, distilleries), des coopératives de crédit (Caisses Raiffeisen et Comptoirs agricoles), des assurances mutuelles contre la mortalité du bétail et contre divers autres risques.

Une copieuse bibliographie énumère les documents dépouillés par l'auteur, et dont peuvent se servir ceux qui désirent se mettre au courant des mêmes questions.

M. Max Turmann est un des principaux représentants du groupe des « démocrates chrétiens ». Mais la théorie ne tient presque aucune place dans son livre, qui se contente d'énumérer et de décrire des faits. Toutefois, on conçoit que l'auteur ait mis en relief, avec un plaisir particulier, ceux de ces faits qui concordent le mieux avec les tendances de son groupe.

Citons quelques passages du chapitre VII, qui relate l'action du clergé belge dans la formation de certaines associations agricoles :

« Le clergé a été, en Belgique, le principal, le plus actif propagandiste pour les libres associations agricoles.

(1) Lecoffre, Paris. Un vol. in-12.

« Presque toujours, c'est le curé qui a été le fondateur — ou tout au moins l'inspirateur — des institutions économiques groupant ses paroissiens; après les avoir créées, il a continué à s'en occuper, souvent même à les diriger. Nous nous souvenons de l'étonnement que nous avons éprouvé, lorsqu'un jour, au début de notre enquête à travers la campagne belge, interrogeant un prêtre — pasteur d'un gros bourg du Brabant flamand — sur la caisse Raiffeisen fonctionnant dans sa commune, nous le vîmes se lever, ouvrir sa bibliothèque et nous apporter les registres et les papiers de cette coopérative : c'était le curé de la paroisse qui dirigeait la caisse de crédit de ses ouailles, et le presbytère en était le siège social.

« Ce prêtre brabançon — je l'ai constaté maintes fois — n'était pas une rarissime exception...

« La chose s'explique : le paysan belge, surtout dans les Flandres, a confiance dans ses prêtres... Le clergé a donc mis à profit l'autorité dont il jouit pour fonder et organiser ces milliers d'associations agricoles qui, groupant les « ruraux » dans un but immédiatement économique ou social, contribuent cependant, par leur caractère confessionnel, à la défense et même à la diffusion des doctrines chrétiennes...

« Le rôle du prêtre, en pareille matière, est des plus délicats. Dans l'organisation, comme dans le fonctionnement des associations, les ecclésiastiques rencontrent mille difficultés et dangers. Suivant les régions (1), suivant le caractère des institutions, ils ne peuvent prendre indifféremment telle ou telle charge (2)...

« Il faut considérer d'autre part que les prêtres belges sont aujourd'hui bien mieux préparés à ce rôle qu'ils ne l'étaient, il y a vingt ou trente ans. Dans les grands séminaires, ils sont initiés aux œuvres et institutions économiques... Avant leur entrée au grand séminaire, les futurs prêtres reçoivent, pour la plupart, un enseignement agronomique qui est donné dans un certain nombre de collèges ecclésiastiques. Cet enseignement spécial est subventionné par l'État... Mais, parmi les prêtres qui s'occupent activement d'œuvres rurales, bien peu se contentent de notions des science agricole qu'ils ont reçues sur les bancs du collège. Ils complètent leur instruction scientifique; plusieurs même conquièrent des diplômes officiels.

« Leur compétence est incontestée. Elle est d'ailleurs très réelle. Un jour, j'accompagnais dans sa tournée d'inspection un de ces prêtres, secrétaire général d'une des grandes fédérations agricoles bel-

(1) Notez l'influence du Lieu (N. D. L. R.).

(2) Dans les laiteries coopératives, le prêtre n'accepte jamais les fonctions de trésorier, afin d'éviter toute suspicion.

ges. Nous arrivons dans une laiterie coopérative qui aurait dû être en plein travail. Mais, à la suite d'un accident, la machine à vapeur se refusait à tout service. Depuis deux heures, le mécanicien essayait vainement de réparer l'avarie. Le directeur bougonnait, furieux de la perte d'argent qui résulterait d'un trop long retard apporté à la fabrication du beurre... Notre prêtre-inspecteur examine attentivement le moteur, puis retrousse sa soutane, demande deux ou trois outils, se met à la besogne, et, un quart d'heure plus tard, ayant terminé sa réparation provisoire, il remettait le mécanisme en mouvement. On comprend que de tels hommes aient de l'influence : en dehors de leur dignité sacerdotale, leurs connaissances techniques inspirent respect et confiance. »

IV. — LES CULTURES INTELLECTUELLES ET LES MOYENS D'EXISTENCE

Sous ce titre « Un docteur qui meurt de faim », on lisait dernièrement dans le *Temps* :

« Le tribunal correctionnel de la Seine a eu à juger, hier, un prévenu d'une espèce peu banale. Cet homme avait été arrêté comme il venait de voler dans un grand magasin de nouveautés divers objets représentant une valeur totale de 65 francs. Jusque-là, l'affaire n'offre aucune particularité caractéristique. Pour sa défense, l'auteur de ce larcin allégua qu'il était dans une misère noire et qu'il avait été poussé au vol par une faim pressante. L'enquête révéla que ces assertions étaient exactes. Mais ce n'est pas cela non plus qui est exceptionnel dans l'affaire en question. Les pauvres diables, réduits à commettre des délits pour trouver leur subsistance, ne sont point rares. Mais ce qui n'est pas commun, c'est que les miséreux de cette sorte soient docteurs en médecine.

« Celui dont il s'agit ici avait fait brillamment ses études à la Faculté de Paris, où l'on tenait ses capacités en haute estime, et il avait passé son doctorat avec une thèse fort remarquée. Mais il ne suffit pas d'être docteur, il faut encore manger tous les jours, ou à peu près. Le héros de cette triste histoire avait conquis sans peine le bonnet carré : il éprouva des difficultés insurmontables à gagner son pain. Il n'avait pas de clients, ou bien c'étaient ses clients qui n'avaient pas de maladies. Et l'infortuné médecin, les poches pleines de parchemins, mais vides d'argent, en vint à coucher sous les ponts et à voler pour ne pas mourir d'inanition.

« Il serait à désirer que cette douloureuse aventure obtînt une large publicité et fût surtout connue des innombrables adolescents qui se destinent aux carrières libérales. L'encombrement de ces carrières ne peut être mieux illustré que par un cas comme celui-là. A l'heure qu'il est, le point de saturation est depuis longtemps atteint : la France a trop d'avocats, trop de médecins, trop de professeurs. Elle ne sait plus que faire de ceux que les universités continuent à lui fabriquer en masse chaque année. Elle ne peut plus rien pour eux. Ceux qui n'ont pas de ressources personnelles ou un talent absolument hors ligne sont destinés, pour la plupart, à l'existence la plus précaire. Ils courront le risque de mourir de faim et, s'ils ont beaucoup de chance, arriveront tout au plus à végéter chichement.

« Le grand tort du malheureux tributaire de la correctionnelle dont nous parlons a été de s'obstiner à chercher fortune à Paris. Tandis qu'il y a pléthore de médecins à Paris, les campagnes en manquent dans plusieurs régions de la France. En allant s'installer dans quelque lointain village, ce garçon aurait certainement réussi à vivre. Mais ce n'était pas cela qu'il avait rêvé ! Ce n'était pas la peine d'avoir brillé à la soutenance de thèse et d'avoir reçu les félicitations du jury pour s'enterrer dans quelque trou chez des paysans ignorants ! La fureur de se lancer dans les carrières libérales se double tout naturellement de la rage de vivre à Paris. Ce sont les deux faces de la même ambition. Eh bien ! aujourd'hui, pour les trois quarts de ceux qui la conçoivent, cette ambition est folie pure. La France a besoin de commerçants, d'industriels, d'agriculteurs, de colons. Elle n'a plus besoin de licenciés ni de docteurs. Elle en est pourvue surabondamment. *A vouloir lutter contre les faits on ne peut que se briser*. Puissent les jeunes gens et leurs familles se pénétrer de ces vérités si importantes pour le bonheur des individus et la prospérité du pays ! »

Pendant que de tels faits se produisent, des voix imprévoyantes continuent à s'élever pour demander la multiplication des bourses et encourager l'encombrement des carrières intellectuelles. Ces carrières, avec la formation française, ne se recrutent que trop toutes seules, sans que des interventions artificielles viennent pousser à la roue. Mais voilà une vérité qu'on ne se résignera à voir que le plus tard possible.

V. — L'EXPOSITION DE SAINT-LOUIS

On nous adresse les renseignements suivants sur l'Exposition qui doit s'ouvrir l'année prochaine à Saint-Louis (Missouri) :

« L'Exposition universelle qui doit avoir lieu à Saint-Louis, aux États-Unis, d'avril à novembre 1904, s'annonce comme devant être, ainsi que disent les Américains, une vraie « Foire du Monde ». Nous sommes presque encore à un an de l'ouverture et cependant une cinquantaine de nations ont déjà accepté l'invitation du Gouvernement des États-Unis à participer à l'Exposition directement ou par l'intermédiaire d'organisations commerciales. Ce chiffre est déjà beaucoup plus élevé que celui des expositions précédentes. Seule parmi les grandes nations, la Russie n'a pas encore demandé d'emplacement pour son pavillon et l'exposition de ses produits. La France va dépasser en grandeur et en beauté tout ce qu'elle a fait jusqu'ici dans les expositions étrangères. L'Allemagne va construire deux pavillons; l'un d'eux sera la reproduction du château de Charlottenburg, et elle a déjà voté à cet effet des sommes importantes. La Grande-Bretagne a nommé une commission royale sous la présidence du prince de Galles; le pavillon anglais sera construit dans le style de la magnifique Orangerie ou salle de banquet du Kensington Palace à Londres. L'Italie a voté des sommes suffisantes pour avoir une belle exposition. L'Autriche-Hongrie, le Danemark et les Pays-Bas seront représentés par des organisations commerciales et plus tard, si possible, par la participation officielle de leurs gouvernements. La Belgique va construire un joli pavillon. La Grèce sera bien représentée. L'Espagne a officiellement accepté. La Suède vient de décider officiellement de faire une exposition intéressante. A part une seule exception — qui d'ailleurs ne saurait durer — toutes les nations des deux Amériques ont donné l'assurance officielle de leur participation à l'Exposition de Saint-Louis. La République Argentine, la Bolivie, le Brésil, le Chili, la Colombie, Costa-Rica, le Nicaragua, le Mexique, le Guatémala, Haïti, Saint-Domingue, l'Équateur, le Vénézuela, le Paraguay, l'Uruguay, Salvador, le Pérou, le Canada ont décidé de participer. L'exposition du Canada comprendra une section agricole très importante. Le Pavillon du Mexique, qui est à l'heure actuelle presque terminé, aura été le premier construit. Le Maroc, Ceylan, la Perse, l'Égypte, les Antilles, le Honduras Britannique, Cuba, la Jamaïque, l'Algérie, la Guadeloupe, la Guinée Française, et les Iles de la Société (par l'intermédiaire de la commission française) participeront. La Rhodésie et les autres

colonies de la couronne britannique seront représentées par la commission anglaise. Les nations orientales auront une représentation beaucoup plus importante que dans les expositions précédentes. Le Japon a voté des fonds en vue d'une exposition beaucoup plus vaste que de coutume; de même la Chine, le Siam et la Corée. Naturellement, le Gouvernement des États-Unis et les États particuliers de l'Union auront des expositions d'une magnificence qui répondra aux dons du Gouvernement et aux souscriptions, lesquels dépassent cent millions de francs ».

VI. — A TRAVERS LES FAITS RÉCENTS

En France. — La baisse de la rente et les retraits des caisses d'épargne. — Les socialistes capitalistes, actionnaires et châtelains. — L'impôt sur les successions et les fortunes en France. — Faut-il supprimer le concours général?

Dans les colonies. — La main-d'œuvre chinoise et javanaise en Cochinchine. — Une statistique coloniale à Madagascar.

A l'étranger.— La loi agraire et les Irlandais. — Les Maronites dans la République Argentine.

En France.

Nous avons parlé plusieurs fois de la tendance qu'a le public français à fuir les placements d'affaires, et à rechercher pour ses économies les placements à caractère « officiel », c'est-à-dire les caisses d'épargne et les rentes sur l'État.

Or, en vertu de causes que nous n'avons pas à apprécier ici, ces deux manières de placer son argent semblent, depuis un an, subir une défaveur persévérante, attestant un puissant et durable mouvement d'opinion.

En juin 1902, la rente 3 pour 100 cotait 102 francs (elle était montée jusqu'à 103). Aujourd'hui elle se tient aux environs de 97 francs, et a même touché le cours de 96. L'ensemble des rentiers de France a donc perdu, en capital, une somme de plus d'un milliard dans l'espace d'une année.

D'autre part, aux caisses d'épargne, on a compté, de juillet 1902 à juillet 1903, un excédent des retraits sur les dépôts atteignant le chiffre de 274 millions.

Quel que soit le mobile auquel obéissent les rentiers qui vendent leurs titres et les gens économes qui retirent leurs épargnes, il n'est pas impossible que la situation actuelle donne à certains capitalistes trop prudents l'occasion de féconder par leurs capitaux des entreprises utiles. Il faudrait seulement, pour encourager un mouvement

de ce genre, qu'une sécurité aussi parfaite que possible fût assurée aux manifestations diverses de l'initiative privée. Car, si l'argent sortait de chez l'agent de change ou de la caisse d'épargne pour s'immobiliser dans des banques ou dans des tiroirs, ce ne serait vraiment pas la peine d'en avoir changé la destination.

∴

Parmi ceux qui n'aiment pas à être traités de capitalistes, les écrivains socialistes figurent au premier rang, puisque leur métier consiste précisément à faire la guerre au capital.

On s'enrichit cependant à ce métier, et, quand le publiciste s'est enrichi, il n'hésite pas, fût-il aussi ardemment révolutionnaire que vous le voudrez, à placer son argent comme pourrait le faire un capitaliste vulgaire. Le plus souvent, ces petits faits de la vie privée n'arrivent pas à la connaissance du public, mais, de temps en temps, des indiscrétions se commettent, et, devant certaines révélations piquantes, le public ne peut se défendre d'une légère gaieté.

C'est ainsi que M. Gérault-Richard, l'un des plus fougueux parmi ceux qui flagellent le patronat, vient d'apparaître sous un aspect inattendu, celui de l'actionnaire d'usine, touchant confortablement ses dividendes. Il se trouve même que l'usine en question, située près de Coulommiers, porte un nom symbolique : la *Chair-aux-gens*. N'a-t-on pas, durant les polémiques déchaînées par les grèves, traité quelquefois les patrons de négriers et de cannibales?

Un autre socialiste, M. Millerand, a été vu, dans le grand-duché de Luxembourg, en quête d'un château. Car il n'y a pas que les aristocrates, et même que les bourgeois gentilshommes, qui se laissent séduire par le rôle de châtelain.

Un autre, M. Bebel, chef des socialistes allemands, a fait parler de lui à propos d'une superbe villa qui lui appartient au bord du lac de Zurich, et pour laquelle il cherchait des locataires.

Tout cela est fort innocent, mais cela détonne sur bien des déclamations antérieures, et peut-être, dans le public, bien des gens commencent-ils à se dire : « Qu'ont donc fait de plus les prétendus « exploiteurs » contre lesquels ces organisateurs de la « guerre des classes » lancent l'injure chaque jour?

∴

On a de nouveaux renseignements sur la richesse en France, par suite de la nouvelle loi fiscale sur les successions, qui oblige l'administration des finances à classer celles-ci en raison de leur importance.

Il s'est ouvert en France, l'an dernier, 393.612 successions.

Sur ce nombre, 243.378 étaient inférieures à 2.000 francs.

97.272 successions portaient sur une somme de 2.000 à 10.000 fr.

39.198 portaient sur des sommes de 10.000 à 50.000.

Au-dessus de 50.000 francs, le nombre des successions diminue rapidement.

On a enregistré 6.964 successions de 50.000 à 100.000 francs; 4.250 de 100.000 à 250.000; 1.473 de 250.000 à 500.000; 684 de 500.000 à un million; 381 de 1 à 5 millions et 27 successions supérieures à 5 millions.

Si l'on considère la masse des successions additionnées par catégories, on constate que ce sont les successions de 10.000 à 50.000 francs qui fournissent le plus gros chiffre : 904 millions environ.

Ces chiffres, au sujet desquels les économistes peuvent faire des réflexions diverses, montrent, à un point de vue plus proprement humain et « social » que, les gens à grosses successions étant peu nombreux en définitive, il ne leur serait peut-être pas très malaisé de se mettre à l'abri, eux et leurs fortunes, *par des moyens individuels*, dans le cas où le fisc exagérerait par trop ses prélèvements. Déjà, on le sait, des banques étrangères, multipliant leur publicité en France, ont proposé à nos capitalistes diverses combinaisons.

On voit donc que l'impôt progressif est, en définitive, une arme délicate à manier. Pour les successions, la progression s'est arrêtée à 20 1/2 pour 100 pour les successions supérieures à un million entre personnes non parentes. C'est énorme, mais, après tout, de tels héritages sont extrêmement rares. Si l'on voulait généraliser ou forcer encore un peu de telles taxes, la matière la plus imposable, concentrée en quelques mains, pourrait se dérober sans trop d'efforts.

*
* *

Si l'on surmène les contribuables, l'on surmène aussi certains élèves, surtout les élèves « brillants », sur qui les professeurs comptent pour briller eux-mêmes. C'est pourquoi des voix se sont fait entendre, réclamant la suppression du fameux concours général. D'autres voix ont pris la défense de cette institution décorative. On a donné cet argument que, si le concours général n'existait plus, bien des professeurs, ne se sentant plus stimulés, négligeraient leur classe. Il faut donc le mirage du palmarès à celui qui enseigne comme à celui qui apprend! La chose est possible, après tout, mais il pourrait, il devrait y avoir de meilleurs moyens d'entretenir le zèle pédagogique.

En un mot, avec l'organisation universitaire actuelle, le professeur, même s'il a du mérite, a besoin de se signaler bruyamment à l'attention de ses chefs sans quoi son mérite passerait inaperçu. Mais, pour obtenir ce résultat, il faut qu'il « entraîne » quelques-uns de ses élèves et les rende aptes à conquérir eux-mêmes les succès bruyants du concours, fallût-il pour cela négliger le reste de la classe. Et nous ne voyons pas trop ce qui pourrait changer, dans cet ordre de faits, la nécessité inéluctable des choses. Gardez le concours, il y aura des inconvénients; supprimez le concours, il y en aura d'autres. C'est le système d'éducation qu'il faut transformer.

Dans les colonies.

Divers essais ont eu lieu dernièrement en Cochinchine, où la main-d'œuvre fait défaut, pour introduire des travailleurs d'autres pays.

Ces essais ont porté sur les Chinois et les Javanais.

L'immigration chinoise est assez intense, mais elle ne donne pas tous les résultats qu'on attendait d'elle.

En effet, le travailleur chinois, dès qu'il a économisé quelques piastres, abandonne son métier pour se lancer dans le commerce : il débute comme marchand ambulant et finit par ouvrir boutique. Son esprit mercantile et indépendant le porte à « s'établir » pour gagner davantage et lui fait fuir toute sujétion vis-à-vis d'un maître européen.

Le Javanais est plus docile, plus malléable; c'est un bon cultivateur de riz, restant attaché au sol qu'il cultive, sans idées mercantiles le portant au commerce, et ne possédant pas cet esprit de solidarité redoutable qui fait qu'un seul Chinois sortant d'une plantation entraîne tous les autres avec lui.

Mais, jusqu'à présent, le gouvernement hollandais a mis des entraves à l'émigration javanaise. Il craint que l'île de Java, très peuplée cependant, ne s'appauvrisse en hommes. La main-d'œuvre tend à devenir un trésor dont on ne se sépare pas volontiers.

Aussi le syndicat des planteurs de Cochinchine a-t-il prié le gouverneur général d'intervenir auprès du gouvernement hollandais pour obtenir l'autorisation que l'on souhaite.

Ce qui donne à penser que la demande pourra être agréée, c'est que la population de Java s'accroît dans des proportions considérables. En moins d'un demi-siècle, elle a passé de 19 millions à 28 millions d'âmes, et les statisticiens supputent qu'elle sera de 40 millions dans vingt ans. Cette île paraît devoir être un des réservoirs d'hommes les plus abondants de l'avenir.

*
* *

Les statisticiens s'occupent aussi de Madagascar, et il n'est pas indifférent de citer quelques-uns des chiffres enregistrés par eux en ce qui concerne la population et les productions de notre grande île africaine.

Au 1er janvier de cette année, la population de Madagascar était de 2.603.000 habitants, dont 11.000 Européens ou assimilés (parmi lesquels on compte 8.000 Français), 4.500 Asiatiques, 6.000 Africains.

Les professions exercées par les Européens sont les suivantes : agriculteurs, 674; architectes ou ingénieurs, 14; avocats, 22; bouchers, 22; boulangers, 59; cabaretiers ou débitants de boissons, 314; charcutiers, 37; charpentiers, menuisiers et charrons, 301; commissionnaires, courtiers ou représentants, 203; éleveurs, 141; employés de commerce, 872; épiciers, 367; entrepreneurs de constructions, 67; exploitants forestiers, 57; exploitants de mines, 92; ferblantiers, forgerons et serruriers, 305; fabricants d'eaux gazeuses, 22; fabricants de glace, 15; hôteliers-restaurateurs, 58; journalistes, 6; maçons, tailleurs de pierres, 231; pharmaciens, 10; tailleurs, couturiers et modistes, 74.

Les concessions de petite colonisation accordées au 1er janvier 1901 se décomposent ainsi : 1.357 concessions urbaines portant sur 284 hectares et 3.301 concessions non urbaines, représentant 134.000 hectares.

Les plantations de différents produits de consommation ou d'exportation se répartissent de la façon suivante : vanille, 1.200 hectares; café, 1.500 hectares; cacao, 500 hectares; cocotiers, 8.579 hectares avec 880.000 pieds; girofliers, 110 hectares; caoutchouc, 550 hectares; cannes à sucre, 800 hectares; manioc, 2.000 hectares; patates, 270 hectares; maïs, 6.814 hectares; haricots, 130 hectares.

Les rizières cultivées par les indigènes forment environ une superficie de 375.000 hectares.

On comptait à la même époque 2.330.000 bœufs, 1.028 chevaux, 426 mulets, non compris bien entendu les animaux mis en usage par les services militaires, 407 ânes, 250.000 moutons, 30.000 chèvres, 350.000 porcs.

16.000 indigènes étaient employés sans contrats réguliers et 43.000 engagés par contrats visés. Mais on ignore le nombre exact des engagés qui travaillent réellement chez les colons.

A l'étranger.

Le projet de « loi agraire » concernant l'Irlande, dont nous avons

exposé les grandes lignes, a été voté à la Chambre des Communes, au moment même où le roi Edouard VII en voyage faisait son entrée à Dublin. On a vu là, ce qui est assez naturel, une coïncidence voulue. On est convaincu en Irlande que le *Land act* a été présenté à l'instigation du roi lui-même qui désire vivement réconcilier les deux « îles sœurs ». On espère même qu'Edouard VII pourrait être amené à patronner le *Home Rule*.

Dans le discours qu'il a prononcé à la Chambre des Communes, au cours des débats sur cette loi agraire, M. Redmond, *leader* du parti irlandais, a déclaré qu'elle faisait disparaître le dernier obstacle qui pouvait s'opposer à la concession des droits politiques plus étendus, sans lesquels les Irlandais ne pourraient se déclarer satisfaits.

Bien que la nouvelle loi leur soit agréable, en effet, les Irlandais ne sont pas disposés à désarmer. Encouragés et devenus plus forts par la reprise de leur sol, ils manifestent l'intention de continuer la lutte pour l'autonomie politique, telle que M. Gladstone, à un moment, voulait la leur donner.

Quoi qu'il en soit, s'il n'y a pas complète réconciliation, il y a du moins détente. En outre, l'élite des Irlandais pourra profiter de sa nouvelle situation pour se relever et se perfectionner elle-même, en attendant les conquêtes de l'avenir.

*
* *

On a souvent parlé des éléments divers qui contribuent à former la population de la République Argentine. Un de ces éléments — celui dont on parle peut-être le moins — est en train de se multiplier rapidement. Nous voulons parler des Maronites, qui se trouvent maintenant au nombre de 23.000 dans cette république de l'Amérique du Sud, si éloignée du Liban.

Ces Maronites, à en juger par les rapports que l'on a sur eux, sont probes, unis, toujours disposés à s'assister les uns les autres. Même pauvres, ils ne meurent pas à l'hôpital. Plusieurs d'entre eux sont devenus de gros négociants, et font de l'importation sur une vaste échelle. Ils ont une église de leur rite à Buenos-Ayres, ainsi qu'un journal rédigé en leur langue. Mais une des professions qu'ils préfèrent, profession à laquelle le pays se prête admirablement, en même temps que leur formation les y dispose, c'est celle de marchand ambulant à cheval. A Tucuman, à Saint-Jean, à Mendoza, l'ambulant maronite a supplanté souvent le commerçant européen. Sans attendre le client à la ville comme celui-ci, il va le trouver, opérant des tournées méthodiques et périodiques. Il prend sur sa route les commandes. Grâce à la solidarité et à l'organisation, il ne court

guère de danger d'être volé, et lui-même ne s'approprie pas les pacotilles qui lui sont confiées.

Jusqu'à ce jour, ces Maronites étaient les protégés de la France. Mais notre corps consulaire, qui comprend — nos lecteurs le savent — des personnalités absolument éminentes, comprend aussi, paraît-il, des fonctionnaires fort inférieurs à leur tâche. Les Maronites n'étaient pas satisfaits du protectorat français dans l'Argentine. Ils se plaignaient de l'inertie absolue de nos agents à leur égard. Ils se sont donc souvenus qu'ils étaient sujets du sultan, et ont demandé à celui-ci de vouloir bien les gratifier d'un consul. Ce consul, que l'on désigne déjà, serait le maronite Adif Rasbous Alimoadi, homme de haute valeur. On lui prête de vastes projets, notamment celui de faire consacrer, par les négociants ses compatriotes, une partie des bénéfices réalisés par eux dans le commerce à la fondation de colonies agricoles dans le Nord du territoire argentin. Les autorités du pays accueillent avec faveur cette intéressante entreprise.

G. D'AZAMBUJA.

VII. — BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Vient de paraître :

Trois Dots, par Gabriel d'Azambuja. Chez Plon et Nourrit, 8, rue Garancière, Paris.

Du même auteur :

L'Abdication, chez Gabriel Beauchesne (ancienne maison Delhomme et Briguet), 117, rue de Rennes, Paris.

Entre Cousins, chez Petithenry, 5, rue Bayard, Paris.

Entretiens sur l'éducation, par la comtesse Zamoyska, traduit du polonais par H. C. avec une préface du cardinal Perraud, de l'Académie française, 2e édition. — Lethielleux, Paris.

La comtesse Zamoyska s'est fait une réputation comme éducatrice et comme écrivain sur l'éducation. Mère de famille, elle a d'abord élevé des enfants qui lui font honneur. Elle a ensuite adopté, pour ainsi dire, un grand nombre de jeunes filles polonaises appartenant à toutes les classes de la société, et les élève avec un zèle dont le cardinal Perraud fait un remarquable éloge. Cette œuvre d'éducation se trouve à Zakopane, en Galicie.

Il y a quelque temps, la comtesse Zamoyska consignait une partie

des résultats de son expérience dans un un livre sur le *Travail* (même éditeur). Les *Entretiens sur l'éducation* roulent uniquement sur le côté moral et religieux de l'œuvre éducative. C'est, à vrai dire, une sorte de catéchisme revu et développé sur certains points par une mère de famille très pieuse et très éclairée. Ce qui fait l'originalité de l'ouvrage, c'est que l'auteur peut joindre, aux préceptes généraux, des « recettes pratiques », vérifiées par l'observation.

Intégralisme. — Philosophie et Sociologie, par Édouard Boulard. — Giard et Brière, Paris.

Si nous comprenons bien, M. Boulard est un socialiste qui reproche à ses coreligionnaires de n'être pas assez idéalistes, de ne pas croire en Dieu, de n'avoir pas assez de préoccupations morales. De là cet ouvrage où la philosophie et le socialisme se trouvent bizarrement mêlés. L'auteur, au moyen d'artifices typographiques, montre l'intention d'être clair. Nous ne jurons pas qu'il y réussisse.

M. Boulard a été tour à tour apprenti monteur en bronze, ouvrier, maître d'études, sous-officier, plombier, employé, entrepreneur de travaux publics, rentier et publiciste. Il est fort à craindre qu'il ne soit pas devenu grand philosophe, mais il paraît très convaincu.

Détail curieux : l'auteur dédie son livre à cinq personnages : à Leibniz, à Condorcet, à Marat (!!!), à sa « bonne tante défunte Elvire Laroque » et à une personne désignée seulement par les initiales B. B. Ce mélange pittoresque donne une idée de l'état d'âme de l'auteur et des divers ingrédients qui contribuent à le produire.

Le criterium sociologique de la raison d'État, par J. Dody. — Tricon, Paris.

Livre de théorie pure, à la Rousseau, et contenant d'ailleurs, parci par-là, des raisonnements justes. L'auteur s'efforce de définir, de justifier, de délimiter le rôle de l'État, chose bien difficile quand on procède par axiomes et déductions *a priori*, au lieu de procéder par la méthode d'observation.

La tendance générale de M. Dody est la conciliation entre le système dit libéral et le système socialiste. C'est dire que l'auteur n'est pas un de ces utopistes qui poussent une idée à l'extrême. Il a du bon sens, ce qui ne veut pas dire que toutes ses idées soient invariablement frappées au coin de celui-ci. En un mot, l'auteur est un philosophe, que la philosophie, par bonheur, n'égare pas à toutes les pages de son livre.

Le Directeur Gérant : Edmond Demolins.

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT ET Cie. — PARIS

QUESTIONS DU JOUR

LE RAYONNEMENT DES GRANDES VILLES

ET LE « MAUVAIS ESPRIT » DES CAMPAGNES

Le métier de propriétaire rural est doublement ingrat. D'une part, comme l'a établi M. Henri de Tourville, l'entreprise agricole est rarement rémunératrice (1). D'autre part, comme nous l'a fait observer M. le baron de Vomécourt (2), l'hostilité des paysans à l'égard des grands propriétaires devient, en beaucoup d'endroits, absolument décourageante pour ces derniers.

Notre collaborateur, M. Dauprat, s'est efforcé de montrer, dans une série d'articles (3), comment le premier inconvénient peut se trouver conjuré, dans une certaine mesure, par l'abandon de la culture intégrale et l'organisation de la culture spécialisée. Le second mal est d'ordre plus délicat. Il s'agit de changer un « état d'âme », état d'âme qui se rattache lui-même à toute une vaste évolution dans les conditions du travail et dans le mode d'existence des populations rurales.

Nous pourrions débuter par cette sentence paradoxale : c'est parce que le paysan a plus de confortable qu'il est moins content.

(1) Voir la livraison d'avril 1903.
(2) Voir la livraison de mai 1903.
(3) Années 1899, 1900 et 1901.

Bien des paysans d'autrefois, relativement misérables, vivaient en bonne intelligence avec leur seigneur, qui parfois les molestait, et leurs descendants actuels, pourvus d'une aisance relative, regardent d'un mauvais œil le propriétaire bourgeois, qui ne leur fait rien, et tâche même souvent, avec une bonne volonté louable, de « faire du bien au pays ».

Pour comprendre la chose, il faut bien se pénétrer d'un phénomène mental qui semble accompagner le développement du bien-être, lorsque celui-ci est parvenu à un certain degré.

Lorsque des hommes du peuple voient au-dessus d'eux des hommes nobles, riches, brillants, trop élevés au-dessus d'eux pour qu'ils puissent concevoir seulement l'idée d'être comme eux, l'entente est facile. Il suffit que les hommes de la classe supérieure fassent montre de quelque capacité et de quelque bonté. Les patronnés trouvent tout naturel ce patronage, comme un serviteur reçoit celui de son maître.

Il n'en est pas de même quand l'espoir, même téméraire, d'égaler les riches et les bourgeois a pu se glisser dans le cœur de ces hommes du peuple, lorsque la distance entre eux et les grands propriétaires, tout en demeurant très sensible, a diminué, et que, tout en se sentant bien inférieurs en fait à ces notables en vedette, ils peuvent, théoriquement et d'une certaine manière, les considérer comme leurs égaux. *Ce qui reste de distance* entre l'homme qui envie et l'homme envié correspond alors au sentiment d'une cuisante privation. En un mot, si les paysans d'aujourd'hui n'aiment plus les propriétaires, ce n'est pas que ceux-ci soient devenus plus méchants. *C'est parce qu'ils se sont rapprochés d'eux.*

Il y a même deux sortes de rapprochements : le rapprochement *de fait,* et le rapprochement *d'idée.* Le rapprochement d'idée est souvent en avance sur le rapprochement de fait, mais c'est celui-ci, en définitive, qui a été le fondement de celui-là. Le concept d'égalité a eu de la force, parce qu'on évoluait effectivement *vers* l'égalité.

Ceci étant, il apparaît que, dans bien des lieux tout au

moins, le patronage ne peut plus s'exercer comme jadis, et que les supériorités sociales, pour se faire accepter, doivent employer d'autres moyens.

Lesquels? C'est le problème auquel nous ne nous sentons pas encore en état de répondre d'une façon absolument satisfaisante. Nous voudrions toutefois attirer l'attention vers quelques phénomènes qui nous semblent pouvoir jouer un rôle dans la solution.

Bien que nous évitions avec soin, dans cette revue, les sujets trop voisins de la politique, nous croyons devoir enregistrer, à propos des élections de l'année dernière, une constatation pleine d'intérêt.

D'après un pointage rigoureux qui a été fait, c'est dans les départements à population dense qu'ont été surtout élus ceux qu'on appelle les « hommes d'ordre » de quelque couleur que soit leur parti, et s'est au contraire dans les départements à population peu dense que la grande majorité des représentants révolutionnaires ont été élus.

D'après une autre répartition, qui coïncide partiellement avec la première, les hommes d'ordre ont une légère majorité dans le Nord et les révolutionnaires sont les maîtres dans le Midi.

C'est dire que la France rurale est actuellement, pour les agitateurs de profession, un meilleur terrain que la France urbaine, et que, *plus la campagne est la vraie campagne,* plus les rancunes révolutionnaires réussissent à s'y propager.

Pourtant — phénomène absolument opposé aux constatations enregistrées ci-dessus — c'est toujours dans les grandes villes, autour des usines, que sévit le socialisme intense et bien caractérisé.

D'où nous pouvons conclure que si, par impossible, on pouvait enlever des grandes villes les masses d'ouvriers qui environnent les grands ateliers des faubourgs, le contraste serait beaucoup plus fort et beaucoup plus saisissant entre la grande ville, foyer d'ordre, et la campagne arriérée, foyer de révolution.

Pour rendre ce fait plus intéressant, rapprochons-le de quelques autres.

Si la culture se relève en certains points de la France, cela tient — M. de Tourville l'a observé — à ce que des citadins viennent « coloniser », pour ainsi dire, leur propre patrie, et apporter à leurs entreprises agricoles tout un capital de lumières spéciales dues, soit à une formation industrielle ou commerciale, soit à une connaissance supérieure des récents progrès de la science. La grande ville se révèle donc sous un aspect tout particulièrement curieux, celui de pépinière de grands cultivateurs systématiques, pépinière — hâtons-nous de l'avouer pour ne pas exagérer les choses — d'où ne sortent encore que fort peu de plants. Mais enfin, il en sort, et, tandis que la ville, continuant à exercer son attraction sur les campagnes, attire surtout des types pauvres et inférieurs, l'attraction inverse de la campagne, lorsqu'elle s'exerce sur la ville, en détache principalement des individualités d'élite. N'y a-t-il pas là une indication?

Mais les citadins qui sortent de la ville pour s'occuper d'agriculture, ou même seulement pour résider à la campagne, ne deviennent pas pour cela — généralement du moins — des campagnards selon l'ancienne formule. Ils gardent avec la ville un lien étroit, et surtout impriment à tout l'ensemble de leurs actions des caractères qu'on eût vainement cherchés dans les procédés familiers aux châtelains de jadis. Au milieu de leurs vignes, de leurs betteraves, de leurs troupeaux, ces gens-là demeurent les industriels, les négociants, les amateurs de science, les économistes qu'ils étaient jadis. Ils ont des yeux ouverts sur le mouvement des idées et sur les inventions nouvelles. Ce sont des gens qui « se sont mis dans les affaires », et qui, s'ils ont été obligés d'en transporter le siège au milieu des champs, n'oublient pas que la nature particulièrement compliquée et perfectionnée de leur travail les rive nécessairement aux grands centres d'où part le mouvement intellectuel et industriel.

Ajoutons qu'il existe à notre époque un type assez peu répandu, mais assez curieux : celui de l'homme qui mène deux affaires de front, l'une à la ville, l'autre à la campagne. Tel né-

gociant, sans lâcher aucunement le négoce, se fera planteur de vignes sur une large échelle. Il fera la navette entre la Bourse et son vignoble et gagnera de l'argent des deux côtés. Bien entendu, il faut que le vignoble soit, autant que possible, à proximité de la ville; mais, avec le développement des communications et leur rapidité croissante, ces citadins entreprenants peuvent rayonner de plus en plus loin.

Les facilités nouvelles de communication entre la ville et la campagne : voilà le point capital qu'on ne saurait perdre de vue quand on traite la question qui nous occupe. Ce sont elles qui expliquent les modifications accomplies depuis peu dans le passé. Ce sont elles qui permettent de conjecturer, dans une certaine mesure, les transformations probables de l'avenir.

« Sous la Restauration, dit le vicomte d'Avenel, les rapports entre Paris et Saint-Cloud étaient assurés par un « coucou » qui partait trois fois par jour de la place de la Concorde, et emmenait chaque fois sept ou huit voyageurs; 104 trains de chemins de fer, par vingt-quatre heures, font aujourd'hui le même trajet, sans compter les tramways de la compagnie des omnibus, et les bateaux parisiens qui descendent la Seine (1). »

Cette catégorie spéciale de communications est précisément en train de prendre un essor merveilleux. Les « tramways de pénétration » se sont multipliés à Paris depuis deux ou trois ans. En province, autour des grands centres, rayonnent aussi de nouvelles lignes de tramways. L'ardeur mise à les construire a même été si grande, que les actionnaires de beaucoup de compagnies ont été quasi ruinés; mais les tramways fonctionnent quand même. Les entreprises, si elles ne profitent pas aux capitalistes, profitent au public. Les derniers perfectionnements de l'industrie électrique ont permis d'adopter presque partout ce système de traction. Certaines villes, comme Marseille, ont vu se transformer en un clin d'œil tout leur réseau circulaire, en même temps que des villages, où conduisaient lentement de

(1) *Revue des Deux-Mondes*, 1er février 1903.

lourds omnibus, se sont trouvés reliés au centre de la ville par un service incomparablement plus rapide et plus fréquent. Un Marseillais, pour deux sous, peut se transporter aujourd'hui, en un temps très bref, à une dizaine de kilomètres de la Canebière, alors qu'avec les antiques véhicules à chevaux, partant à de longs intervalles, il ne s'y transportait qu'au prix de cinquante centimes et de désagréables cahots.

Or, si les chemins de fer proprement dits ont contribué à déverser dans les villes la population des campagnes, il semble, au contraire, que le rôle social des tramways de pénétration (en y ajoutant les lignes de banlieue des voies ferrées) soit de favoriser l'installation des citadins, sinon dans la pleine campagne, du moins dans une zone où les habitations relativement clairsemées, entourées de parcs ou de jardins, favorisent dans une certaine mesure l'agréable illusion de la vie des champs.

L'élargissement continu de cette zone autour des grandes villes est un des phénomènes caractéristiques des grandes villes. C'est lui qui rend si flottante et si difficile à déterminer la limite des agglomérations urbaines. Guizot, il y a plus d'un demi-siècle, appelait déjà Londres « une province couverte de maisons ». Que dirait-il de nos jours, non seulement de Londres, mais de beaucoup d'autres villes, subitement dilatées depuis lors? Où finit Paris du côté sud-ouest, par exemple? Au delà de Versailles peut-être. Versailles, à vrai dire, fait partie intégrante de Paris. Un chapelet ininterrompu de villas, dont la plupart sont habitées toute l'année, relie étroitement les deux masses urbaines, et les grands bois eux-mêmes, protégés contre le morcellement par leur qualité de domaines d'État, sont un peu à cette banlieue comme d'énormes parcs, analogues aux parcs et aux jardins d'une grande ville. Des gens domiciliés à Versailles prennent tous les jours le train pour aller travailler à Paris, et trois lignes de chemin de fer, sans compter les tramways, favorisent à toute heure ce va-et-vient, absolument comparable à la circulation qui s'opère dans l'intérieur même d'une cité.

On a cité parfois comme plaisant le mot d'une dame qui disait : « J'habiterais volontiers la ville si elle était à la campagne. » Le mot, à mesure que l'évolution s'accomplit, tend à devenir de moins en moins plaisant. Du reste, bien des gens sont dans la disposition d'esprit précisément inverse. Ils habiteraient volontiers la campagne, si elle était à la ville, si l'on y jouissait des ressources, du confort, de la société qui constituent l'agrément des villes, par exemple si l'on pouvait avoir le gaz, sortir le soir et rentrer chez soi après minuit, ne pas renoncer aux courses dans les grands magasins, etc.

Au point de vue économique, ces zones de banlieue sont dans l'étroite dépendance de la grande ville. C'est des Halles qu'arrivent leurs provisions. Les bœufs et les moutons de province traversent sans s'y arrêter ces localités qui sont sur leur chemin et où l'on mange cependant tant de viande ; ils vont se faire tuer aux grands abattoirs urbains, et reviennent ensuite, tout dépecés, se distribuer entre les bouchers de la banlieue. De même pour une foule d'autres denrées. D'où il résulte, naturellement, que la vie n'est pas moins chère *extra muros* que dans le centre même de la cité. C'est même parfois le contraire qui se produit.

M. Gaston Boissier, dans son *Tacite,* parle des fantaisies rustiques du poète Martial, qui éprouvait parfois des accès d'affection pour la retraite et la solitude. « Sa première pensée était alors d'aller s'enfermer dans sa petite maison de Nomentum ; mais il n'y trouvait pas ce qu'il cherchait ; il n'était pas assez loin de Rome, il pouvait entendre les bruits de la grande ville, il en apercevait les toits dans le lointain ; devant lui, les grandes voies dallées et les lignes d'aqueducs, qui se dirigeaient vers elle, ne lui permettaient pas de l'oublier. D'ailleurs, était-ce bien véritablement la campagne, que ces petits jardins où l'on ne trouvait guère que quelques maigres grenadiers, des jujubiers et des allées de buis taillées en murailles ? Ils ne produisaient rien de ce qui est nécessaire à la vie, et il fallait tout y apporter. Un jour Martial rencontre, près de la porte Capène, son ami Bassus sur un chariot chargé de tous les riches pro-

duits d'une campagne féconde. On y voyait des choux magnifiques, des poireaux, des laitues pommées, des œufs soigneusement enveloppés dans du foin. « Vous pensez peut-être, dit le poète, qu'il revenait des champs à la ville. — Non, il allait de la ville aux champs. » Et voilà ce qui se passe tout à l'entour de Londres, de Paris, de bien d'autres grandes villes. La vraie campagne recule, évincée par ces milliers de maisonnettes et de jardinets, par ces rues, ces boulevards, ces avenues de création récente, par ces cabarets et ces restaurants qui s'emparent de tous les carrefours autrefois rustiques. Si les travaux des champs subsistent çà et là, c'est sous les traits de la culture maraîchère, véritable « fabrication » intensive de légumes par des spécialistes presque dignes du nom d'industriels, ou encore sous la forme du jardinage d'agrément, qui fait du cultivateur, non plus un fabricant, mais un domestique, dont les services sont loués tour à tour par les « bourgeois » environnants. La cherté même du sol prouve que ce n'est plus comme champ, mais comme « terrain » qu'on l'apprécie désormais. Si même il y a de l'air, du découvert, de la vue, ces avantages seront soigneusement notés et catalogués. Le terrain sera classé comme terrain de luxe, auquel vient s'incorporer, par un heureux hasard, une valeur esthétique.

Sans doute, la superficie de ces zones quasi urbaines est encore relativement modeste, mais elle commence à n'être plus négligeable. Les atlas de géographie, en représentant les grandes villes par de tout petits ronds, ou même par de simples points, ne s'accordent plus désormais avec la réalité des choses. C'est sous la forme de grosses taches d'huile qu'on pourrait évoquer, de nos jours, l'image des principales agglomérations urbaines en train de se dilater à vue d'œil. Chaque année, de nouveaux espaces sont soustraits à leur ancienne fonction productive pour entrer dans les frontières du « logement » ou de l' « agrément ». On peut se demander si, dans cent ans, ce n'est pas dans les pays *neufs*, dans les *colonies*, qu'il faudra chercher la vraie campagne, la campagne sans fioritures, sans luxe, sans toilette, chargée désormais de nourrir les grandes régions urbaines

d'Europe comme les campagnes d'Europe, jadis, nourrissaient les petites ou moyennes villes éparpillées dans leur sein.

La campagne en toilette, nous la connaissons, et nous la voyons *se diffuser* tous les jours. Autour de ces vastes banlieues où bien des familles modestes trouvent avantageux de fixer leur domicile, s'étendent d'autres zones, plus ou moins irrégulières, où se multiplient les « villégiatures ». Là, si l'on veut, le sol est bien rural, mais il n'en est pas moins article de luxe. Ce sont des parcs, des bosquets, des étangs, des pelouses, des allées, des terrasses. On ne l'achète pas pour lui faire produire, mais pour le faire contribuer aux agréments de la vie. Ce n'est plus l'ancien « château », avec ses châtelains et les mœurs quasi féodales qui se conservent encore dans quelques endroits. C'est la villa, fréquentée temporairement par une famille élégante, qui ne tient pas à entretenir des relations bien suivies ni bien régulières avec les gens du pays. On arrive, on s'installe, on repart, on se repose ou on s'amuse, on se préoccupe assez peu de l'opinion, on s'efforce assez souvent d'imprimer à ce séjour à la campagne un caractère mondain qui permette à l'existence d'été de ressembler le plus possible à l'existence d'hiver. Or, quand un nombre relativement grand de villas se trouvent réunies en un même point, il est difficile que l'ancien type du paysan se maintienne. Ce type s'affine au contact de tant d'urbains qui passent et repassent. En outre, beaucoup d'argent est dépensé dans le pays, passant dans la poche de ceux qui sont devenus les fournisseurs ou les salariés de ces riches citadins, puis, par ricochet, dans celle des autres. Les aptitudes commerciales germent tout naturellement chez ces hommes qui peuvent gagner beaucoup à la présence de ces privilégiés de la fortune.

Or, selon l'état d'âme où se trouve la population, ce passage d'étrangers peut amener diverses conséquences. Cela peut « gâter » un pays bon; mais cela peut changer en bien ou en moins mal un pays « mauvais ». L'attitude de ces hôtes de passage influe d'ailleurs sur les résultats produits par leur présence. Quoi qu'il en soit, le paysan, dans ces régions à villégiature, tend à perdre quelque chose de son état d'âme rural pour se rap-

procher graduellement de l'état d'âme urbain. Il y perdrait sûrement si, dans l'état d'âme rural contemporain, les qualités l'emportaient sur les défauts; mais, si ce sont précisément les défauts qui l'emportent, le contraire a de grandes chances de se produire, et le bilan de l'opération, chez ces ruraux transformés, montre parfois que quelque qualité nouvelle doit être inscrite à leur actif.

Des transformations analogues s'opèrent, pour des causes semblables, autour des villes d'eaux, des stations hivernales ou estivales, des plages courues pendant la saison des bains de mer, des sites renommés vers lesquels affluent les excursionnistes. Or, tous ces genres de déplacements, nous avons eu l'occasion de le dire en parlant de la protection des paysages, sont devenus aujourd'hui incomparablement plus nombreux qu'autrefois. Se déplacer pendant l'été est une mode impérieuse, à laquelle bien des gens s'efforcent d'obéir par le seul effet du respect humain. Il s'ensuit qu'une foule de villages, de hameaux, de coins perdus, où ne passait jamais un citadin, en voient maintenant, du jour au lendemain, défiler des centaines. Ces visiteurs, il faut les exploiter, naturellement, mais cette exploitation même, parfois contenue dans des limites modérées, est une source de rapports sociaux à la suite desquels le montagnard de l'Auvergne ou des Pyrénées, le pêcheur normand ou breton prennent quelque chose de l'âme citadine, notamment une certaine liberté de pensée et une certaine indépendance d'allures. Les « vieilles mœurs » disparaissent. Soit, mais ne les avait-on pas un peu idéalisées, et dans certains endroits, en définitive, n'avaient-elles pas, sous l'influence des « idées subversives », décliné ou disparu depuis longtemps?

Depuis quelques années, deux nouveaux facteurs de modification sociale sont venus se joindre à ceux que nous venons de passer en revue : ce sont la bicyclette et l'automobile.

Nous n'avons pas besoin de remonter bien loin dans nos souvenirs pour nous rappeler combien certaines routes étaient désertes il y a une vingtaine d'années. Des publicistes sérieux proposaient même au gouvernement de diminuer les sommes

consacrées à les entretenir, alléguant que ces dépenses, depuis les chemins de fer, étaient hors de proportions avec les services rendus par ces voies de communication devenues désormais trop arriérées et trop « primitives ». Maintenant, les choses ont bien changé, et nos vieilles routes nationales ont retrouvé une utilité que nos pères ne leur soupçonnaient pas. De toutes parts cyclistes et chauffeurs rayonnent, s'arrêtant dans les villages, et multipliant les excursions sur des points qui, jadis, étaient complètement négligés.

En un mot, la campagne, qui constituait jadis, avant tout, une source de productions agricoles, et le grand « moyen d'existence » de la nation, se révèle de plus en plus sous un jour nouveau, celle d'instrument de jouissance, de réservoir d'hygiène, de prétexte à exercices physiques, de luxe bien porté. Certes, il n'y a pas transformation achevée. Un tel achèvement n'aura peut-être jamais lieu. Il y a simplement une évolution notable dont les caractères peuvent se résumer ainsi : autour des villes, extension d'une zone littéralement urbaine, avec de nombreux jardins; autour de cette zone, multiplication des lieux de villégiature; en certaines régions, établissements de colonies urbaines « transhumantes », si l'on nous passe l'expression, un peu partout, pénétration des habitudes urbaines et des besoins urbains, grâce au contact plus fréquent des citadins et des paysans et aux moyens de plus en plus nombreux qu'ont les habitants des villes pour se transporter dans les plus lointaines campagnes.

Sur les points où cette évolution est le plus prononcée, on peut constater que les rapports entre les personnes ont subi d'appréciables changements. On se connaît moins, on se livre moins; les voisins sont mieux en garde les uns contre les autres, tout en se préoccupant moins du qu'en-dira-t-on. On éprouve, dans une moins faible mesure que dans les villes, mais dans une certaine mesure cependant, la sensation d'être perdu dans une foule, ou tout au moins celle d'être moins bien entouré, bien moins relié au voisinage que par le régime ancien, de pouvoir faire incognito un plus grand nombre de

choses. Au point de vue économique, on peut relever quelques signes très nets. L'esprit mercantile se développe, l'instinct de la spéculation s'éveille, les denrées se font plus chères, les services jadis gratuits se font payer, l'existence devient plus difficile à ceux qui ont des revenus fixes, et ouvre en revanche des horizons de gain à ceux qui savent « se débrouiller ». Au point de vue moral, le cœur souffre de la disparition de certaines choses poétiques, de certains usages anciens qui mettaient en relief une cordialité traditionnelle; on gémit sur la disparition du désintéressement, de l'attachement, d'une douce naïveté qui avait son charme; et cependant, à bien examiner les faits, on constate que, si la médaille a son revers, elle a aussi un beau côté qui n'est pas négligeable : progrès du bien-être, de l'indépendance, de l'initiative, et peut-être aussi, puisque nous avons fait allusion tout à l'heure à ce point de vue spécial, prise moins grande offerte par les populations à l'influence des politiciens. Les régions à population dense ont en effet une tendance à voter plutôt comme elles veulent que comme on veut les faire voter.

Que conclure de tout cela? Peu de chose, car l'évolution dont nous sommes témoins ne paraît être qu'à ses débuts. Il faut lui donner le temps de se développer et de produire ses résultats. Nous désirons surtout insister sur ce fait que *les familles disposées à sortir des villes pour s'établir dans la campagne appartiennent plutôt à l'élément sain qu'à l'élément désorganisé de ces villes*. La réciproque n'est pas vraie, nous l'avons vu, l'attraction des grands centres s'exerçant avec une force particulière sur les individus de type inférieur. La campagne, en définitive, gagne donc plus qu'elle ne perd, en ce qui concerne tout au moins la qualité des personnes. Quant aux villes, où il semble que le contraire doive nécessairement se passer, la valeur sociale de leur population ne paraît pas subir une baisse appréciable, probablement à cause de la fécondité plus grande des familles saines, et aussi de certaines

maladies, comme l'alcoolisme, qui enlèvent en plus grand nombre les types désorganisés.

Maintenant, nous devons tenter un mot d'explication sur la différence peut-être encore faible, mais perceptible néanmoins, qui existe entre les rapports de classes pris dans un milieu rural ordinaire et ces mêmes rapports considérés dans un milieu relativement urbanisé. En écartant, d'une part, les coins de terre privilégiés où s'est conservé quelque chose des mœurs féodales, d'autre part les localités absolument bouleversés par la mine ou l'usine, il est assez remarquable, en effet, que le propriétaire est moins « l'ennemi » dans les régions où s'exerce l'influence prochaine de la grande ville que dans celles qui conservent les caractères de l'ancienne campagne.

Il nous faut ici tenir compte d'un phénomène intellectuel qui se rattache lui-même au développement des moyens de transports.

Dès la première phase de ce développement, *les idées* se sont répandues dans les campagnes plus vite que les personnes. Depuis longtemps, les journaux grimpent dans des vallées hautes où les touristes commencent à peine à se hasarder. Depuis longtemps, dans le cabaret du village, les paysans commentent les articles du journal parisien, alors que les Parisiens eux-mêmes ne font que d'apparaître chez eux.

Or, il est incontestable que la plupart des journaux ainsi répandus ont agi dans un sens révolutionnaire, là du moins — et c'est le cas presque partout — où les autorités sociales avaient abdiqué (1) leur fonction traditionnelle ou laissé gravement décliner, soit par leur faute, soit par l'effet de la ruine ou d'une fatalité quelconque, le prestige dont elles jouissaient jadis. Nous avons montré d'ailleurs, en d'autres articles de cette revue, comment les désorganisés, les « déracinés », les « ratés », tous gens portés à la démolition et au désordre, sont plus aptes

(1) L'auteur de cet article a essayé de mettre en scène, dans son roman *l'Abdication* (Briguet, Paris), une de ces révolutions locales qui substituent l'influence des politiciens de village à celle du propriétaire dont les aïeux avaient été, de père en fils, les autorités sociales du pays.

que les autres au métier de politicien. Bien entendu, le milieu par excellence de ces politiciens a toujours été la ville, et surtout la capitale. Ce sont les capitales qui font les révolutions. Ce sont elles qui donnent leur premier auditoire aux tribuns, aux pamphlétaires, aux agitateurs professionnels. Là s'élaborent, grâce à l'instruction ou à la demi-instruction, les formules simples, brillantes, compréhensives, destinées à frapper l'imagination des masses rurales, à devenir les clous que l'on enfoncera peu à peu dans les cerveaux. Dès que les communications l'ont permis, ces prédications politiques se sont élancées vers les campagnes, sous la forme d'un papier imprimé qui peut aller bien loin pour un sou. Quelques spécialistes agitateurs ont suivi parfois ces pèlerinages du papier imprimé, pour y ajouter le prestige de la parole, parole intéressée de candidat ou de politicien subalterne; mais souvent quelques « gros bonnets » du pays, un peu plus instruits et un peu plus bavards que le commun des villageois, suffisaient à commenter la « bonne parole ». L'infériorité intellectuelle de ceux à qui s'adressaient leurs excitations les rendaient plus extasiés devant les abstractions et plus crédules aux promesses. A ces esprits frustes et simplistes, il suffit, si d'autres causes sociales assez rares désormais n'agissent pas vigoureusement en sens contraire, de montrer du doigt le château de l'homme riche, et d'ajouter : « Pourquoi tout cela ne serait-il pas à vous? » en encadrant la question de quelques grands mots, pour toucher victorieusement, au fond des cœurs, une fibre sensible et profonde. Le citadin, ou l'homme partiellement urbanisé, est plus sceptique devant ces mirages; il se pénètre mieux de la complication et de la difficulté des choses. Nous mettons à part, sans nous en occuper ici, le type de l'ouvrier d'usine, qui au contraire se laisse fanatiser très facilement, et qui souvent, d'ailleurs, est un transfuge de la campagne. D'où il résulte, soit dit en passant, que les grandes villes concentrent en elles, à la fois, les groupements les plus hostiles à l'ordre public et les individus les plus décidés à le défendre; ce qui vérifie une fois de plus les vers que Corneille, à une époque où la population pari-

sienne faisait un de ses bonds les plus prodigieux, appliquait à la capitale :

> Et dans toute la France il est fort peu d'endroits
> Dont il n'ait le rebut aussi bien que le choix (1).

Derrière les idées, les hommes arrivent. Une diffusion de l'élément urbain, nous l'avons vu, s'opère dans l'élément rural. Et les nouveaux venus ne sont plus seulement des missionnaires politiques, de rares orateurs, semeurs d'abstractions, d'espérances et de rancunes. Ce sont des gens quelconques, des *gentlemen* grands ou petits qui viennent s'établir, ou qui font un séjour durable, ou qui passent et repassent très fréquemment.

Essayons de saisir ce qui en résulte.

L'urbanisation d'une localité rurale a d'abord pour effet de transformer les conditions du voisinage et, par conséquent, les sentiments qui résultent de ce dernier. Dans les endroits où survit le type de la campagne classique, c'est-à-dire où se trouve un « château » habité par une famille riche, et, en face du château, le « village », habité par de toutes petites gens, il ne peut guère y avoir que deux états psychologiques : l'amour ou la haine. Nous avons vu que, presque partout, l'amour s'en est allé, un peu par la faute des gens, beaucoup par celle des choses. Quand la famille riche n'est pas entourée d'une vénération traditionnelle, elle est enviée par tous ces paysans qui, se sachant théoriquement les égaux des châtelains, et concevant par l'esprit la possibilité de les égaler, souffrent de constater l'immense distance qui les sépare de ces « supérieurs » désormais sans titre ni pouvoir. Dans la localité plus ou moins urbanisée, la scène change. Le château n'est plus unique; il y en a plusieurs. Ces châteaux sont de richesse inégale. Entre les châteaux et les chaumières on aperçoit des habitations bourgeoises qui tiennent le milieu et forment pour ainsi dire un chaînon entre celles-ci et ceux-là. Il y a plus : les chaumières elles-mêmes ne sont plus des chaumières, et c'est un second effet du rapprochement dont nous parlons. De nouvelles sources de travail ont apporté dans

(1) Le *Menteur*, acte I, scène I. Le valet Cliton fait cette remarque à propos des agrandissements de Paris sous Richelieu.

beaucoup de foyers une aisance relative et relevé le niveau général de la vie. Ces nouvelles sources de travail sont d'ailleurs utilisées plus ou moins, selon les capacités de chacun, et l'inégalité s'accentue dans la classe ouvrière elle-même, d'où émergent des individualités plus habiles, qui savent mettre à profit les occasions et s'adapter à l'évolution des choses. On gagne à la vente des terrains, on gagne à la création de boutiques, on gagne à se faire voiturier, pépiniériste, entrepreneur. Bref, au lieu de deux classes bien tranchées, on en a huit, dix, davantage peut-être, mais qui se touchent en haut et en bas par leurs limites, et même se fondent, se pénètrent, tant ces limites sont difficiles à tracer. Le sentiment de l'envie devient alors forcément quelque chose de plus vague et de plus diffus. Le privilège d'être « point de mire » est partagé, donc affaibli. Dans ces pays-là, pour peu que l'on ne soit pas pauvre, on est toujours le châtelain de quelqu'un, et pour peu que l'on reste en deçà de l'opulence, on trouve toujours plus châtelain que soi. En outre, dans la classe inférieure, les gains supérieurs permettent à bien des gens de s'offrir en petit telle ou telle douceur, tel ou tel luxe considéré jadis comme l'apanage de la « noblesse ». C'est un semblant d'élégance, mais qui fait plaisir. Le jardin chétif se donne des airs de parc. La minuscule maisonnette arbore fièrement le titre de « villa ». On a un salon, on « reçoit », on dépasse avec sa bicyclette l'équipage du marquis ou du banquier, et tout ce que le petit bourgeois, tout ce que l'ouvrier d'élite lui-même peuvent accorder à la satisfaction de leur amour-propre est autant d'enlevé à la véhémence de leurs anciennes convoitises.

Tout cela aide fort bien à comprendre pourquoi, dans un département comme celui de Seine-et-Oise, neuf députés sur dix (l'unique exception est fournie par l'agglomération de Versailles) représentent, toute étiquette mise de côté, le triomphe de l'élément bourgeois, modéré, ennemi des luttes de classe, contre l'élément envieux, déclamateur, révolutionnaire. Pourtant, là comme partout, les riches sont en minorité. Même avec leurs domestiques et leurs tenanciers, ils ne constituent qu'un

effectif dérisoire au milieu de la population, et leurs superbes villégiatures ne sont que des îlots dans ce flot de minces maisonnettes que le voyageur peut contempler, durant de longs quarts d'heure, par les portières de son train. C'est que, sauf exceptions, les diverses « classes », dans ce département, ne font pas trop mauvais ménage ensemble, et, bien que les millionnaires n'y manquent pas, bien qu'on puisse y voir des étalages de très grand luxe, cela produit sur les gens du peuple beaucoup moins d'effet désagréable que n'en produit ailleurs, en pleine campagne, l'aisance modeste d'une famille qui dépense dans son « château », au grand scandale des « chaumières » quelque dix ou quinze mille francs de revenu.

L'exemple de la conversion du monde romain au christianisme nous montre que les campagnes opposèrent à la propagation de la nouvelle doctrine la résistance la plus longue et la plus obstinée. Le mot même de *païen* (*paganus*), synonyme de *paysan*, indique admirablement la situation respective dans laquelle les adorateurs du Christ et ceux de Jupiter se trouvèrent les uns vis-à-vis des autres pendant deux ou trois siècles au moins. Peut-être aussi, de nos jours, la paix sociale est-elle destinée à rayonner des villes vers les campagnes. M. Tarde croit pouvoir dire que les capitales jouent aujourd'hui, au point de vue du prestige et de l'influence contagieuse, le rôle que les noblesses jouaient autrefois. Il est certain que « les gens de la ville » et surtout « les gens de Paris » sont l'objet d'un respect parfois superstitieux et qui n'est pas toujours mérité. Mais peut-être aussi est-ce précisément la mauvaise influence des villes qui, plus rapide, s'est exercée tout d'abord, de sorte que, l'évolution continuant son cours, la bonne influence aurait des chances désormais de devenir prépondérante. C'est, en tout cas, une hypothèse que nous saluons volontiers, et si nos amis ont à nous communiquer des faits intéressants, soit pour la confirmer, soit pour la contredire, nous les remercions d'avance du concours qu'ils auront apporté à nos imparfaites observations.

Gabriel D'AZAMBUJA.

LA PROPRIÉTÉ FONCIÈRE

A ROME[1]

A la fin du précédent article, nous avons signalé les efforts faits par les Gracques et plus tard par César et par Auguste pour reconstituer, sur le sol italique, la classe des petits propriétaires agriculteurs; aux yeux de tous, cette reconstitution apparaissait comme la tâche essentielle, comme la réforme primordiale, sans laquelle on ne pouvait plus espérer la prospérité de la République. De plus, l'intérêt personnel des généraux, que la fortune avait favorisés, était ici en parfait accord avec l'intérêt public, et, en tous les temps, on a vu les chefs révolutionnaires s'efforcer de discipliner et de faire rentrer dans la vie régulière les bandes mêmes sur lesquelles ils se sont appuyés. « Il te faut, disait Salluste à César, pourvoir à ce que le peuple, corrompu par les largesses et les distributions de blé, soit retenu par des occupations personnelles qui lui ôtent le loisir de nuire à l'État. »

On peut donc dire que, pendant un siècle, les mesures les plus ingénieuses furent prises, pour obtenir le résultat si ardemment souhaité : distribution de terres publiques, achat de domaines privés, fondation de colonies, tout fut mis en œuvre et à chaque essai nouveau, le législateur, instruit par l'échec de l'essai précédent, s'efforçait de perfectionner sa méthode. Sylla, par exemple, avait donné des terres à ses vétérans et avait espéré les transformer en de paisibles laboureurs, mais ces

(1) Voir la livraison de février 1903, p. 126.

soldats paresseux « firent travailler pour leur compte, puis vendirent leurs terres et ne gardèrent que leur épée, dans l'espérance d'une autre guerre et d'un nouveau pillage ». César, pour rendre semblable manœuvre impossible, interdit aux vétérans à qui il distribua des terres en Italie de vendre leur lot avant un délai de vingt années ; mais il ne paraît pas que ses efforts aient obtenu un résultat appréciable. Les historiens rapportent qu'il réduisit un jour de 320.000 à 150.000 le nombre des citoyens qui recevaient des distributions gratuites de blé, mais ils disent aussi qu'il fit trop de guerres, remporta trop de victoires, célébra trop de triomphes au milieu des fêtes les plus fastueuses et des largesses (1), pour que l'austère labeur des champs pût désormais être accepté par des hommes que leurs goûts et leurs intérêts immédiats poussaient vers la vie urbaine. Quand on « s'est appliqué d'une manière systématique à avilir les institutions républicaines (2) », on ne peut réussir à repeupler les campagnes italiques d'une race de paysans solidement attachés à la culture du sol : une telle vie, par l'indépendance qu'elle comporte, prépare peu à la servitude politique à laquelle César voulait dresser ses concitoyens. Sans doute « deux exemples contraires, la triste fin des Grac-

(1) En juillet 46, César célébra quatre triomphes à son entrée dans la ville : après le triomphe, le peuple romain se coucha autour de 22.000 tables à trois lits. Le lendemain vinrent les distributions : à chaque citoyen, 100 deniers, 10 boisseaux de blé, 10 livres d'huile ; à tous les pauvres, remise d'une année de loyer ; aux légionnaires, 5.000 deniers par tête ; aux centurions le double ; aux tribuns le quadruple. Les vétérans reçurent des terres. Puis des spectacles de tout genre, des jeux troyens, des chasses où l'on tua des taureaux sauvages et jusqu'à 410 lions ; une naumachie entre des galères de Tyr et d'Égypte ; une bataille enfin entre deux armées ayant chacune 500 fantassins, 300 cavaliers et 20 éléphants. (Duruy, *Histoire romaine*, Paris. Hachette, 1855, p. 330.) — L'année suivante, après la guerre d'Espagne et la bataille de Munda, les mêmes fêtes recommencèrent et, comme « le peuple s'était plaint de n'avoir pu tout voir, les étrangers de n'avoir pu tout entendre, on divisa les jeux : chaque quartier de la ville eut les siens, chaque nation eut des pièces en sa langue ». — Le pli est si bien pris qu'un siècle plus tard, on retrouve l'avare Vespasien payant des salaires exorbitants aux tragédiens, musiciens, gladiateurs qui amusent le peuple. Il donne à ses amis des festins magnifiques ; il est vrai qu'à l'en croire il fait ainsi doublement le bonheur de ses sujets, car « c'est un moyen de relever les prix du marché. » (*Les Antonins*, par le comte de Champagny, 2e édition, Paris, Bray, 1867, t. Ier, p. 41.)

(2) Duruy, *op. cit.*, *passim*.

ques et le succès de Sylla, avaient montré à César qu'il n'y avait rien à faire à Rome sans une armée », et c'est pour obéir à cette conviction, qu'il s'était fait charger de la guerre des Gaules; mais une pareille visée était contradictoire avec l'autre et César put apprendre qu'il est plus facile de gagner des batailles que de restaurer l'amour de la vie des champs.

Aussi, bien qu'un plébiscite spécial eût décidé que les sénateurs, les magistrats et tous ceux qui brigueraient une charge à l'avenir devraient jurer l'observation littérale de la loi agraire proposée par César et votée par le peuple, celle-ci resta sans résultat, et s'il est vrai que Caton se soit couvert de ridicule en distribuant au peuple des raves, des laitues et des figues, pour protester contre les largesses des triomphateurs, combien plus naïfs encore eussent dû paraître ceux qui auraient consenti à travailler durement pour produire ce que la munificence de César distribuait en abondance.

Au surplus, on sait qu'à côté de ces distributions extraordinaires d'argent et de vivres, il y avait les distributions régulières. Nous avons vu que Caius Gracchus fit voter la première loi frumentaire, pour faire distribuer du blé presque gratuitement, cinq sixièmes d'or le modius, pesant 13 1/2 de nos livres et le temps amena le développement de cette dangereuse pratique. « Chaque mois, à Rome, deux cent mille citoyens reçoivent une provision de blé. La distribution se fait dans une halle à quarante-cinq portes, où l'on fait queue. Souvent la ration est doublée. « Allons, s'écrie le poète, jette des pois chiches par poignées au peuple qui se bat pour les avoir (1). » A mesure qu'un *pensionnaire* de l'État vient à mourir, le préteur urbain a ordre de le remplacer. En outre, pour les citoyens qui payent, le prix du blé est abaissé. L'empereur consacre des fonds considérables à indemniser les marchands (2). »

Avec le blé, on fait du pain, mais la pain seul risque de fatiguer le goût et les Anglais, de nos jours, disent qu'il y faut

(1) Perse. *Sat.* V.

(2) *Science sociale*. XVI, p. 56. *Comment les proconsuls ont changé la constitution de Rome.*

joindre du beurre, *bread and butter;* aussi bientôt les empereurs ajoutent des distributions d'huile, de viande de porc et de vin. Après la nourriture, le vêtement et l'habitation sont des besoins matériels primordiaux de l'homme; et, en effet, l'empire fit aussi distribuer des vêtements (1). Les renseignements précis nous font défaut sur la manière employée pour résoudre le problème du logement de cette immense population oisive. Je remarque seulement trois choses : d'abord, il est à peu près certain qu'il fut fait, à maintes reprises, une remise des loyers en retard aux habitants pauvres, comme il fut fait des remises d'intérêts en retard aux emprunteurs obérés. Ces deux interventions législatives sont du même ordre et on vient de voir que Jules César, à l'occasion de son triomphe, fit remise d'une année de loyer. En second lieu, les innombrables théâtres, temples, basiliques, thermes qui furent construits à Rome pendant le dernier siècle de la République et les deux premiers siècles de l'Empire, servaient peut-être aussi d'abri pendant la nuit à un certain nombre d'habitants sans foyer propre (2). Enfin, en troisième lieu, il semble résulter effectivement des documents historiques que, dans la ville de Rome même, les maisons manquaient pour loger les habitants. Plutarque rapporte que Crassus se précipitait chez les propriétaires dont les maisons venaient de brûler, les achetait et, avec son équipe d'ouvriers, achevait la destruction que le feu avait commencée, *se gardant bien de reconstruire jamais;* ce témoignage,

(1) Le peuple recevait aussi des libéralités en argent : c'étaient les *congiaria*. On trouve des *congiaria* en 72, en 75 et en 80 et le total de ces trois distributions s'élève à 75 deniers par tête. (*Les Antonins*, par le comte de Champagny, 2e édition, Paris, Bray, 1867, t. Ier, p. 41.)

(2) Ce n'est là qu'une hypothèse qui est peut-être totalement dépourvue de valeur. J'ai voulu seulement, dans cette page, appeler l'attention des chercheurs sur le problème suivant : on croit communément que la population de Rome, au début de l'Empire, s'élevait au chiffre d'un million d'habitants; d'autre part, un grand nombre de ceux-ci étaient sans ressources et ne travaillaient pas. On nous renseigne sur la méthode suivie pour les *nourrir*, les *vêtir* et les *amuser ;* mais comment *se logeaient-ils?* Sans doute, sous le climat de l'Italie méridionale, ce quatrième élément du *mode d'existence* peut se contenter de satisfactions plus rudimentaires; mais, d'autre part, il est plus facile de distribuer des vivres ou des vêtements que de pourvoir au logement des pauvres. Il serait intéressant d'obtenir sur ce point quelques éclaircissements.

dont la signification est obscure, pourrait indiquer le peu d'empressement des capitalistes romains à construire ou à réparer des maisons pour les louer à des locataires que leur vie oisive et désorganisée privait de tous moyens de payer le prix du loyer. D'autre part — et ici le renseignement est parfaitement précis — nous savons que Rome promettait la *civitas* comme récompense au Latin-junien qui construisait dans la ville une maison, et cette faveur était aussi accordée au Latin-junien qui construisait un moulin ou possédait un navire affecté au transport du grain ; la préoccupation du logement de la population romaine est bien ici sur le même plan que la préoccupation de son alimentation. Enfin un rescrit d'Hadrien enjoignit aux propriétaires de réparer leurs maisons et de les rebâtir en cas de démolition. Le gouverneur de la province est chargé de l'inspection des édifices et des mesures de rigueur à prendre contre les contrevenants. Au surplus, lorsque le propriétaire ne reconstruit pas la maison démolie, tout citoyen est autorisé à occuper le sol vacant pour y édifier des constructions et, par dérogation à la maxime *Superficies solo cedit*, le constructeur devient propriétaire du sol (1). Cette sanction était excessive et, à tout prendre, peu pratique, car personne ne se présentait pour construire sur le terrain d'autrui. Aussi voit-on qu'au IIIe siècle, le *curator reipublicæ* est chargé d'inviter le propriétaire à rebâtir les maisons détruites. Il peut, en cas de besoin, faire rebâtir la maison aux frais de la cité, et si, dans un certain délai, le propriétaire du sol n'a pas remboursé le capital et les intérêts, la cité a le droit de vendre l'immeuble (2).

Quoi qu'il en soit de cette question spéciale de la propriété foncière urbaine, il est certain que la propriété foncière rurale échappa de plus en plus des mains des petits agriculteurs. Comme nous l'avons vu, le blé du sol italique ne pouvait soutenir la concurrence du blé de Sicile ou d'Égypte et l'attrait des fêtes et des distributions de la Ville et les troubles des guerres civiles, toujours plus redoutables pour ceux « qui ont du bien au soleil »,

(1) Rescrit d'Hadrien, de l'an 127. Ulp. D. I, 18, 7.
(2) Paul, I Sent. et D. XXXIX, 2. 40 : cf. Cuq, *op. cit.*, t. II, p. 193.

achevèrent de détourner les populations italiques du travail agricole. Le régime artificiel de vie urbaine définitivement adopté par la Rome impériale vint accroître encore l'effet de la concurrence des blés exotiques : pour nourrir le monstre, on se préoccupa de ramener le prix du blé au taux le plus bas : aussi on imposa aux pays d'outre-mer l'obligation de n'exporter leur blé qu'en Italie et on fixa en boisseaux de cette denrée le montant de leur tribut.

Le propriétaire italique pensa d'abord obtenir la réduction du coût de production, en substituant aux travailleurs libres des esclaves, sans femmes, ni enfants. Mais ceux-ci, achetés à vil prix, sur le marché que les victoires approvisionnaient toujours de nouveaux prisonniers, n'avaient guère que le nom de commun avec les esclaves de l'ancienne Rome; leur travail était de mauvaise qualité et ils n'avaient aucune raison de fournir un concours empressé à des maîtres qui les méprisaient et dont les armées avaient détruit leur patrie; aussi on voit le grand propriétaire romain négliger comparativement la culture des céréales et donner une attention croissante à la culture de l'olivier ou de la vigne, et à l'élevage du bétail (1). Chez un peuple, dont l'alimentation était principalement végétarienne, ce dernier mode d'exploitation du sol ne pouvait devenir extensif et la culture de la vigne devait faire face à la concurrence des pays d'outre mer. Lorsque celle-ci devint trop envahissante, on ne recula pas devant les mesures extrêmes de la politique protectionniste et, au temps de Cicéron déjà, Rome défendait à ses sujets transalpins de cultiver l'olivier et la vigne, « pour ne pas faire concurrence à l'Italie » (2). Il faut croire que la défense ne fut guère respectée, car déjà, sous Claude, l'agronome Columelle écrivait : « dans ce Latium et cette terre si fertile jadis, nous donnons une prime pour qu'on nous apporte du blé des provinces d'outre-mer et nous faisons

(1) Mommsen, *Hist. rom.*, t. III, p. 289.

(2) Cicéron, *De Rep.*, III, 6, 9. — Le grand orateur n'était d'ailleurs pas très rassuré sur la légitimité de cette mesure qu'il trouve « prudente mais non pas juste ». (*Les Antonins*, par de Champagny, t. I, p. 130.)

nos vendanges dans les Cyclades, la Bétique et la Gaule » (1).

On peut suivre, pendant les deux premiers siècles de l'empire, la double transformation de la propriété foncière rurale : en même temps qu'elle se concentre aux mains d'une minorité progressivement plus restreinte, elle est de moins en moins utilisée pour la production des denrées agricoles : la campagne n'est plus guère considérée que comme un lieu de séjour agréable ou salubre, à moins qu'on ne préfère y installer l'élevage des animaux de luxe.

Sur le premier point, il est inutile d'insister longuement, tant il est connu. Dès la fin de la République, cette concentration avait été poussée très loin. Cicéron n'était pas un des citoyens les plus opulents et pourtant il possédait de nombreuses villas dont une seule avait coûté 350.000 sesterces (77.000 francs). Quand le tribun Marcius Philippus fit passer sa loi agraire, il affirma qu'on ne trouvait plus dans l'État 2.000 citoyens qui eussent une propriété : *non esse in civitate duo millia hominum qui rem haberent* (2). Le triumvir Crassus, outre beaucoup de maisons à Rome, possédait des terres évaluées 200 millions de sesterces, et sa femme Cécilia Metella fut enterrée sur la voie Appia, dans ce fastueux tombeau qui a pu servir de place forte au moyen âge (3). Lors du premier recensement sous Auguste, on constate qu'un affranchi, Claudius Isidorus, possédait 4.116 esclaves, 3.600 bœufs de labour et 257.000 têtes d'autre bétail (4).

« Eh quoi, dit Sénèque, une terre qui a contenu tout un peuple est trop étroite pour un seul propriétaire! Jusqu'où pousserez-vous votre charrue, vous qui ne savez pas restreindre votre exploitation dans les limites d'une province? Des rivières coulent pour un seul individu et des fleuves immenses, jadis limites de puissants royaumes, vous appartiennent depuis leur source jusqu'à leur embouchure » (5).

(1) Columelle, I, 20.

(2) Cicéron, *De Off.*, II, 22.

(3) Laveleye, *op. cit.*, p. 402.

(4) Marquardt, *la Vie privée des Romains*, Paris, Thorin, 1892, t. I, p. 187; Pline, *Hist. nat.*, XXXIII, 9.

(5) Lettre 49.

Voilà le premier phénomène ; le second se dégage à peu près avec la même netteté. On sait que, dès le commencement de l'empire, Rome constata l'effroyable diminution de la production des céréales sur le sol italique et au témoignage de Columelle, rapporté plus haut, on peut joindre celui de Tibère. Le premier successeur d'Auguste, à propos d'un projet de loi somptuaire, adresse au sénat cette lettre pleine d'angoisses : « L'Italie attend sa subsistance de l'étranger ; chaque jour la vie du peuple romain flotte à la merci des vagues et des tempêtes ; si l'abondance des provinces ne venait au secours et des maîtres et des esclaves et de ces champs qui ne produisent plus, ce ne seraient pas sans doute nos parcs et nos maisons de plaisance qui fourniraient à nos besoins. Voilà, pères conscrits, les soins qui occupent le prince : voilà ce qui, négligé un instant, entraînerait la chute de la République » (1).

Ainsi, on a transformé en parcs et en propriétés d'agrément une notable portion de ces champs fertiles sur lesquels s'élevait et travaillait la forte race des anciens Quirites ; le reste est affecté à l'élevage des animaux et surtout laissé en friche. Sénèque mentionne dans ses lettres les *deserti Apuliæ agri* (2) et comme, à leur tour, les effets réagissent sur leurs causes et en développent la puissance, ce qui reste de culture n'est plus confié qu'à des mains inhabiles ou paresseuses. Pline vise dans ses Lettres ces cultivateurs stupides qui épuisent la terre féconde, *sed hæc felicitas terræ imbecillis cultoribus fatigatur* (3). Dans la banlieue des villes, on trouve des établissements horticoles où l'on fait pousser, non des légumes, mais des roses et des fleurs de choix, et ce jardinage somptuaire est le pendant de cet élevage d'animaux de luxe (*villatica pastio*) qui, déjà sous Auguste, assurait parfois de gros revenus ; au dire de Varron, l'élevage des paons rapportait ainsi 60.000 sesterces par an à M. Aufidius Lurco (4).

(1) Tacite, *Ann.*, III, 54.
(2) Lettre 87, 7.
(3) Epist., III, 19.
(4) *Sub urbe colere hortos late expedit : sic violaria ac rosaria item multa quæ urbs recipit.* Varr., *De re rustica.*, I, 16, 3.

De véritable travail agricole, il n'y en a presque plus en Italie et, au dire de Denys d'Halicarnasse, « beaucoup de Romains affranchissent leurs esclaves pour avoir une plus grande part aux distributions gratuites que ceux-ci partageaient avec leurs maîtres » (1). Aussi la valeur de la terre diminue notablement; comme il fallait s'y attendre, on essaie de suppléer par l'arbitraire des lois au fonctionnement normal des institutions économiques. En 33, sous Tibère, par une interprétation habile de la loi *Julia de modo credendi possidendique in Italiam*, un S. C. prescrit aux capitalistes à placer deux tiers de leur patrimoine en fonds italiques; plus tard Trajan oblige les candidats aux fonctions politiques à placer un tiers de leurs biens en fonds de terre. Enfin Marc-Aurèle refuse l'accès du Sénat aux provinciaux qui n'avaient pas au moins un quart de leur fortune en fonds italiques. Mais ces mesures demeurent inefficaces : ces acheteurs malgré eux ne peuvent absorber toutes les offres faites sur le marché de la propriété foncière et Tacite, avec sa coutumière concision, constate que la surabondance des vendeurs avilit les prix : *copiam vendendi secuta vilitate*.

Alors on essaie d'une autre remède : puisque l'Italie se vide de plus en plus de cultivateurs libres ou même esclaves, on décide, à partir de Marc-Aurèle, que les peuples vaincus, au lieu d'être réduits en esclavage, seront transformés en colons. On amène en Italie et en Gaule un nombre considérable de Germains, de Goths et de Sarmates qu'on répartit entre les propriétaires en les affectant eux et leurs enfants à la culture du domaine (2). Ces colons qui paient au propriétaire une portion des fruits récoltés sont dans une condition demi-servile, donc très différente des colons partiaires ordinaires avec lesquels les propriétaires, mécontents du travail servile et impuissants à trouver des fermiers solvables, avaient pris l'habitude de traiter; mais cette méthode de culture obligatoire du sol répond si bien aux préoccupations des pouvoirs publics, qu'on ne manquera pas de la développer et nous verrons le bas empire fondre les deux caté-

(1) *Ant. rom.*, liv. IV.
(2) Cuq, *op. cit.*, t. II, p. 792 et 793.

gories de colons en une seule, *en abaissant la seconde au niveau de la première.*

Vers la fin du deuxième siècle de l'ère chrétienne, on décide aussi que les mendiants valides, d'origine libre, seront attribués à leurs dénonciateurs et seront colons à perpétuité.

Mais une classe de travailleurs agricoles ne se recrute pas par de pareils procédés, alors surtout qu'aucun organisme sain et solidement constitué n'est là pour recevoir et encadrer les nouveaux venus, et toutes ces mesures attestent, sans y porter remède, la désorganisation de la propriété foncière.

Tout ce qui vient d'être dit concerne surtout l'Italie; quelle était donc la condition de la propriété foncière, en dehors de l'Italie, dans les provinces? Pour répondre à cette question, il faut, semble-t-il, distinguer entre les deux premiers siècles de l'empire et les deux siècles suivants. M. Duruy, arrivant à la cinquième période de son *Histoire romaine,* écrit en sous-titre ces mots : L'Empire sous les premiers Césars, les Flaviens et les Antonins ou Luttes sanglantes à Rome, paix et prospérité dans les provinces : 223 ans (30 avant J.-C. — 193 après), et, à maintes reprises, il insiste sur cette opposition entre la condition économique de Rome et de l'Italie d'une part, et celle des provinces d'autre part.

S'il est admis qu'on ne considère que l'état économique et la production des richesses — et on sait que la *Science sociale* juge qu'un pareil examen est tout à fait insuffisant et même inexact — cette opposition paraît justifiée et pendant les deux premiers siècles de l'empire, l'exploitation du sol fut poursuivie dans les provinces avec régularité et profit. Ce fait, outre qu'il permet seul de comprendre les immenses prodigalités des Césars dans leur capitale, en dépit de l'appauvrissement rapide de l'Italie, est d'ailleurs conforme à une loi sociale maintes fois constatée; la conquête, par un pays possédant une administration plus régulière et plus méthodique, d'un pays économiquement retardataire et politiquement mal organisé amène toujours

un grand développement des richesses et, de nos jours, bien que les Français n'aient montré que des aptitudes insuffisantes à se livrer aux métiers usuels et productifs de la richesse, l'établissement de la France en Tunisie et en Cochinchine a amené, depuis vingt années, dans ces deux pays, une amélioration notable des conditions économiques.

Les provinces de l'empire romain, trouvant à la fois un immense débouché pour leurs denrées agricoles et l'occasion de larges profits dans le commerce de luxe (1), s'enrichirent donc au début du régime nouveau. Il est difficile de dire dans quelle mesure cet enrichissement modifia le régime de l'appropriation du sol ; il semble à peu près certain que le bas prix des esclaves facilita la constitution de grandes exploitations agricoles et le travail libre dut, en plusieurs circonscriptions, notamment en Afrique, soutenir difficilement la concurrence du travail servile ; on connaît la phrase souvent citée de Pline : « *Latifundia perdidere Italiam, jam vero et provincias* » (2) et la moitié de l'Afrique romaine appartenait à six propriétaires quand Néron les fit égorger. Frontin confirme ce témoignage : *in Africa, ubi saltus non minores habent privati quam respublica territoria* (3). Pline rapporte ailleurs que, dans certaines provinces, tout l'*ager publicus* était possédé par quelques familles et, au dire de Dion Cassius, toute la Chersonèse de Thrace appartenait à Agrippa (4).

Toutefois il ne semble pas possible de conclure que la petite propriété foncière ait presque totalement disparu, absorbée par la grande, et la concentration de la possession du sol ne fut jamais, dans les provinces, poussée aussi loin qu'en Italie. Seulement, on n'a peut-être pas assez remarqué que la concurrence de pays nouveaux très fertiles, comme l'Afrique septentrionale et l'Égypte, détermina dans certaines provinces une

(1) Notamment dans la Méditerranée orientale où se faisait un commerce avec la Syrie et les Indes. — Dans un seul festin, Néron dépensa, en parfums, quatre millions de sesterces et il donnait des pierres précieuses à ceux qui applaudissaient ses vers et ses chants.

(2) *Hist. nat.*, XVIII, 7.

(3) Ap. *Gram. vet.*, I, 54.

(4) LVI, 29.

crise agricole aiguë que la construction des routes et le développement du commerce contribuèrent à accentuer encore. Dion Chrysostome raconte comment, après un naufrage, il aborda dans l'île d'Eubée, voisine de la Grèce, vaste et autrefois opulente. Sur le rivage où il est jeté, il ne trouve d'autres habitants que deux familles de chasseurs. C'étaient autrefois des pâtres libres, appartenant à un homme riche que Domitien ou Néron a fait périr à cause de ses richesses. Ses biens ont été mis en vente, mais sont demeurés inoccupés, et ces deux pâtres sont restés seuls. « Les deux tiers de l'île sont devenus incultes, tous les terrains montagneux sont inoccupés; les bras manquent, la campagne inculte n'est plus qu'un capital inerte entre les mains d'un petit nombre de propriétaires. Par compensation, il est vrai, on cultive dans l'enceinte de la ville qui se dépeuple et voit ses maisons désertées: les statues des dieux dans l'Agora disparaissent derrière les blés qui s'élèvent autour d'eux. Le gymnase est un champ; les bœufs paissent auprès de l'*Archeia* et du *Bouleutérion* (salle du sénat). En de telles circonstances, les sauvages, qui ont défriché quelques arpents de terre abandonnée, sont-ils des hommes si nuisibles? »

Ce récit romanesque, sans doute, mais qui ne saurait manquer d'une certaine vérité générale, a fait croire à plusieurs historiens que, dès la fin du premier siècle de l'empire — car Dion Chrysostome vivait sous les Flaviens — le sol des provinces restait en friche comme celui de l'Italie; il n'est pas douteux que les confiscations de Caligula, de Néron ou de Domitien aient pu concourir à ce résultat, mais au début, les provinces échappèrent, à peu près complètement, à ces confiscations du César et il paraît démontré que l'abandon et l'appauvrissement de certaines circonscriptions territoriales ont eu surtout pour cause la concurrence de certaines provinces où la culture était plus facile et plus rémunératrice.

Quoi qu'il en soit de ce point spécial, on sait que les provinces ressentirent à leur tour l'effet de la désorganisation sociale qui sévissait à Rome et dans toute l'Italie, et on put constater que la prospérité qui avait marqué l'époque des Antonins,

était toute de surface ; la modération et la bonne administration financière de quelques princes ne pouvaient suppléer à une saine organisation du travail, de la famille et des pouvoirs publics. Avec Commode et les princes syriens, on revit toutes les pratiques funestes des plus mauvais jours du régime impérial. « Rome victorieuse avait prétendu que tout le monde travaillât pour elle, pendant qu'elle jouirait seule du travail de l'humanité. Subsistances, armements, édifices, plaisirs, Rome voulait tout avoir sans rien produire ; elle voulait tout tenir par voie d'impôt, tout faire porter par ordre et par corvée à ses provinces. Un citoyen romain était un grand seigneur qui, chaque matin, à son lever, se rendait aux *gradins* de son quartier, pour recevoir, sur le vu de sa carte, le blé venu pour lui du fond de la Sicile ou de l'Égypte. Un citoyen devait être nourri, vêtu, amusé aux dépens du genre humain. »

Mais, avec un pareil système, l'impôt aboutit nécessairement à l'épuisement de la matière imposable, et le jour où les premiers symptômes d'appauvrissement se manifestent, le grand édifice s'écroule rapidement : pour satisfaire ses immenses besoins d'argent, l'État reporte sur les contribuables moins pauvres la charge que leurs compagnons d'infortune ne peuvent plus supporter et bientôt se produit le nivellement de toutes les conditions dans la misère et la ruine. Il n'entre pas dans le plan de cette étude d'exposer le système savant et complexe de taxes établi par les Césars (1) ; il suffit de montrer ici l'étrange situation dans laquelle ce système plaça les propriétaires fonciers. On sait que le principe politique de Rome était de laisser subsister, après la conquête, les organismes locaux qui, avant l'annexion, administraient la cité ou la province. Chaque municipe gardait la libre disposition de ses deniers, sous réserve de l'obligation de payer régulièrement les sommes exigées. Ce mode de gouvernement, qui sauvegardait, d'une certaine manière, l'indépendance des provinces.

1) Cf. *Science sociale*, t. XVI. *Comment les proconsuls ont changé la constitution de Rome*, par G. d'Azambuja, p. 43 et 107, et *Les Antonins*, par le comte de Champagny.

devint au contraire un instrument perfectionné d'oppression, le jour où les *curiales* et *duumvirs*, solidairement responsables de l'exact paiement des impôts, se trouvèrent écrasés entre les exigences indéfiniment croissantes du fisc en détresse et l'impuissance des contribuables ruinés à acquitter les taxes.

Le premier résultat de cette redoutable situation fut que personne ne voulut plus accepter ni conserver les fonctions de curiale ; mais l'empire se fit fort de triompher de cette résistance. Déjà un rescrit de Marc-Aurèle défend de refuser les fonctions de curiale ou de duumvir, et déclare cet honneur obligatoire, *curiæ subjectus;* mais ce n'est là qu'un commencement et il faut arriver à Dioclétien et à Constantin pour connaître le degré d'arbitraire que peut atteindre la coercition gouvernementale dans un pays désorganisé. « Les curiales furent les victimes dévouées de toutes les vexations administratives et de toutes les vexations populaires. Le fisc les chargea sans mesure, les laissant ensuite exercer sur les plus pauvres citoyens un recours difficile et odieux. Cette pression arriva promptement à un degré si intolérable qu'il n'y eut plus qu'une pensée dans toutes les classes moyennes, dans toute cette bourgeoisie aisée qui fait la force et la prospérité d'un peuple : ce fut de se faire effacer des registres de la cité, de fuir les honneurs municipaux, de disparaître en un mot de la surface de l'empire. L'État, de son côté, dut répondre à cet effort par un effort contraire. *Il fallut emprisonner le curiale dans sa curie et lui faire un devoir de rester riche et magistrat.* Un titre du Code Théodosien nous fait assister à toutes les phases de cette lutte singulière et vingt-deux des lois de ce titre ont Constantin même pour auteur (1). »

On pose d'abord en principe que tout habitant d'une ville possédant ou acquérant plus de vingt-cinq arpents de terre est curiale de droit, et le doit rester. Puis on décide que la charge est héréditaire et se transmet nécessairement du père au fils. Cela n'est rien encore, car il y aurait toujours un moyen de cesser d'être curiale, ce serait de cesser d'être propriétaire. La

(1) *L'Église et l'Empire romain au IVe siècle*, par Albert de Broglie, 5e édition. Paris, Didier et Cie, 1867, t. II, p. 251 ; *Code Théodosien*, liv. XII, t. I.

responsabilité solidaire au profit de l'État devenant sans portée, lorsque le curiale est insolvable, Dioclétien dispose que le curiale ne pourra céder sa terre à personne, *pas même au fisc*, sans autorisation spéciale. De même défense est faite au curiale de quitter la ville pour habiter la campagne, de briguer une fonction publique quelconque dont les devoirs l'appelleraient au dehors de la curie. Ordre est donné à tous les administrateurs de rechercher les curiales en tout lieu et de les ramener à la curie, quel que fût l'emploi où ils seraient engagés, et quand bien même ils auraient transporté leur domicile politique dans quelque autre cité.

D'une prison si soigneusement gardée, il y avait pourtant encore deux portes pour sortir : les fonctions sacerdotales et le service militaire. Constantin prit des mesures pour empêcher qu'un trop grand nombre de personnes entrassent dans les ordres sacrés et « il posa en principe la règle singulière que les bourgeois riches ne devaient pas prétendre à la prêtrise, déguisant ainsi, sous un étrange prétexte moral, une puissante nécessité politique ». De même, alors que sous la République tout citoyen était légionnaire, il fut décidé, sous le bas empire, que tout bourgeois devait rester attaché à sa curie, pour l'alimenter de sa propre substance, le service militaire étant exclusivement réservé aux pauvres, qui n'avaient rien de mieux à offrir à l'État que leurs personnes. « Il est interdit, avait déjà décidé Dioclétien, non seulement aux fils des décurions, mais à tout homme de s'enrôler dans la milice pour se soustraire par fraude aux charges municipales (1). » Constantin maintint et renforça la prohibition, condamné ainsi par les exigences du fisc à faire violence à la fois à son légitime souci de défendre l'empire et à ses sentiments chrétiens.

La possession du sol est ainsi devenue, pour les moins pauvres, une sorte de tunique de Nessus qui voue ceux qui en sont revêtus aux colères du peuple et aux poursuites implacables du César; le curiale n'a plus qu'une ressource, c'est de soustraire au

(1) *Cod. Just.*, XII, 34, liv. II.

moins ses enfants à la charge qui l'opprime; aussi veille-t-il à ne les procréer qu'en dehors du légitime mariage, et nous retrouvons la signature de Constantin au bas de cette étrange constitution qui interdit aux décurions de se réfugier dans les domaines de quelque propriétaire puissant, et d'y contracter mariage avec une esclave pour soustraire eux et leurs enfants aux charges de la liberté (1). Il vaut mieux naître esclave que décurion et propriétaire foncier.

Si telle est la condition des moins pauvres parmi les propriétaires fonciers, on peut apprécier ce que doit être celle des petits propriétaires, des paysans qui cultivent la terre. L'impôt foncier, chaque année plus lourd, les ruine et les écrase, et eux aussi cherchent à fuir et à se cacher. Nous avons vu que, sous le haut empire, il existait deux catégories très différentes de colons; au bas empire, l'intérêt du fisc exige que ces deux catégories soient ramenées à une règle uniforme, la pire, et Constantin, pour rendre plus sûre la perception de l'impôt de capitation, interdit aux colons de quitter le domaine où ils sont nés, sous peine d'être traités comme des esclaves fugitifs. « Cette règle est plus tard confirmée et étendue, car elle est appliquée même aux provinces exemptes de la capitation : l'intérêt public, d'accord avec l'intérêt du propriétaire, s'oppose à ce que les champs restent incultes : le colonat devient une condition obligatoire et héréditaire » (2).

(1) Albert de Broglie, *op. cit.*, p. 257, et *Cod. Théod.*, XII, 1, liv. VI. Une esclave ne peut en effet contracter un mariage civil, et en dehors des justes noces, l'enfant suit la condition de la mère.

(2) Cuq., *op. cit.*, t. II, p. 792. — Ce caractère obligatoire et héréditaire n'est d'ailleurs que l'application, aux propriétaires fonciers, d'une mesure générale au bas empire. S'il est défendu aux curiales de se faire soldats, il est interdit aussi à ceux qui sont nés dans la classe des armes de rentrer dans la vie civile et les fils de soldats et de vétérans sont tenus de rester sous les drapeaux. De même à Rome et à Constantinople, où l'impôt direct n'était pas perçu, puisque le droit italique en exemptait, ce fut le recouvrement et le transport des impôts en nature, tirés des provinces, qu'on mit aussi à la charge des classes aisées et commerçantes. Dans les décuries on forma des corporations chargées de faire venir à leurs frais les différentes parties de l'annone destinée à la nourriture du peuple. Il y eut celle des *suarii*, chargés de pourvoir à la consommation de la viande de porc; celle des *pistores*, chargés de moudre le grain; celle des *navicularii*, chargés d'entretenir de petites flottilles pour le transport des denrées. « De même, on imposa aux sénateurs, aux *clarissimi*, l'obligation

En même temps que la condition des colons devient une demi-servitude, leur nombre s'accroît notablement, car souvent « le petit propriétaire de la campagne, écrasé par les exigences de l'impôt, trafiquait avec son voisin riche et puissant d'une indépendance qui ne lui rapportait que des vexations et des périls. Il achetait, moyennant une redevance fixe, le droit de jouir en liberté d'une partie des fruits de sa terre. Ou bien le possesseur du sol, ruiné et exproprié, cherchant à tout prix à se procurer les premières nécessités de la vie, recevait un lot de terre à cultiver en assujettissant sa personne et son travail. »

Ainsi, tout le long de l'échelle sociale, la possession et l'exploitation du sol, au lieu d'être l'instrument de la libération et de la forte constitution de la vie familiale, sont devenues un instrument de dépendance et de servitude ; dans un organisme faussé, les rouages qui devaient assurer le bon fonctionnement, concourent au contraire à produire le dommage et la ruine. Seuls échappent à cet universel appauvrissement quelques nobles ou *clarissimi* que leur qualité même exempte d'impôts ; ceux-là possèdent un patrimoine foncier très important, mais ils ne songent guère à s'appuyer sur leurs terres pour se constituer une vie personnelle indépendante. Ce sont des *urbains* qui aiment à vivre aux côtés de l'empereur et ont intérêt à le faire : *plusieurs d'entre eux possèdent jusqu'à vingt, trente, quarante domaines*, épars dans plusieurs provinces, quelquefois dans *toutes les provinces de l'empire* (1), *patrimonia sparsa per orbem*, suivant l'heureuse expression d'Ammien Marcellin. Ces *potentiores*, qui inspectent, de temps à autre, leurs domaines et la *familia rustica* qui les exploite ne sont pas des agents de pro-

d'accepter la dignité de préteur et on multiplia les prétures. » Aucun préteur n'avait plus d'attributions, ni politiques, ni judiciaires, et chaque préteur avait son tarif de dépenses obligatoires dont le montant était destiné à entretenir les spectacles et les jeux publics de l'hippodrome. » Ainsi se constitua un système très général de corvées qui s'étendit à peu près à tous les rangs de la société. On dirait, en lisant les lois de cette époque, que personne dans l'empire ne faisait plus rien que par contrainte. » A. de Broglie, *op. cit.*, t. II, p. 244 et suiv.)

(1) Telle est par exemple la nature de la fortune terrienne des Syagrius, des Paulinus, des Ecdicius, des Ferreolus, en Gaule. (Fustel de Coulange, *op. cit.*, p. 37.)

grès social : ils concourent au contraire à maintenir les abus dont ils vivent.

Quand le régime de propriété foncière est à ce point faussé, la bonne culture du sol ne peut plus être assurée. Il y avait longtemps que la disette sévissait dans l'empire et que le blé manquait (1) ; cette malheureuse situation ne fit que s'aggraver au IVe siècle. Comme on ne travaille plus que pour payer l'impôt, on préfère laisser les champs incultes; nous savons par un témoignage précis que, dans la région si fertile de la Campanie, d'immenses étendues de terres étaient laissées en friche en 395 et le fisc en fut réduit à ordonner la réunion des terres stériles ou désertes avec des terres fertiles et cultivées; cette manière nouvelle de torturer les contribuables en les rendant propriétaires fonciers s'appelait *adjectio* ou ἐπίβολη (2).

Ainsi, la désorganisation sociale ne cessa de s'accroître et à la fin du IVe siècle, on eut le spectacle de « ce désordre à mille faces, venant peser partout par la misère et par l'impôt sur les parties souffrantes : les campagnes et les cités, les colons et les curiales de plus en plus ruinés et toujours payant, tour à tour pressurés pour subvenir à la défense de l'empire ou livrés au pillage par ses revers, et ne sachant qui leur est plus à craindre du fisc ou de la conquête, de la rapine organisée ou de la rapine irrégulière, de leurs envahisseurs ou de leurs protecteurs; voilà par quelles leçons douloureuses les contemporains de Théodose apprirent à ne plus compter sur leur maître et ce maître à son tour à ne plus compter sur lui-même (3) ».

Saint Ambroise, dans l'ardeur de son patriotisme, rêvait de restaurer par le christianisme la puissance romaine; mais, comme si la Providence voulait, dès le début, démontrer, par un exemple notoire, qu'il ne suffit pas d'adhérer à la foi chrétienne pour être assuré de la prospérité sociale, les maux de

(1) Déjà Domitien, à bout de ressources, avait ordonné d'arracher la vigne partout ailleurs qu'en Italie et de semer du blé à la place.

(2) Pertinax, à la fin du IIe siècle, avait décidé que les terres incultes appartiendraient au premier occupant, à la charge de les cultiver; elles étaient exemptes d'impôt pendant 10 ans.

(3) A. de Broglie, *op. cit.*, t. VI, p. 441.

l'empire romain ne cessèrent de s'accroître, pendant ce IVe siècle qui marque le triomphe difinitif de l'Évangile sur le paganisme. Une autre race et une autre formation sociale devaient venir renouveler toutes choses et on sait que précisément elles inaugurèrent un régime nouveau d'appropriation du sol, plus favorable au développement de la personne humaine et à son indépendance (1).

A la fin de cette étude sur la propriété foncière à Rome, je me contenterai de remarquer que cette longue histoire d'un régime foncier, qui s'étend sur douze siècles, met en un relief puissant le principe fondamental qui, dans toute société et en tout temps, réglemente le mode d'appropriation du sol, à savoir l'accord et l'harmonie entre l'intérêt individuel et l'intérêt collectif. Le pouvoir social ne reconnaît le droit privatif, au profit de la famille ou de l'individu, que parce qu'il constate que cette reconnaissance est le plus favorable au bon aménagement de la production et par suite à l'intérêt de la collectivité. Le jour où cette harmonie entre les deux intérêts a cessé d'exister, le propriétaire foncier invoque vainement son titre qu'il qualifie de sacro-saint et d'intangible : après des résistances plus ou moins longues, le pouvoir social passe outre et la loi, régulièrement votée ou révolutionnairement arrachée, suivant les cas, impose le réajustement nécessaire. Seulement s'il n'existe pas, dans la société, des forces réelles et vivantes de réorganisation, cette loi à son tour est inutile et inefficace et le mal social continue de se développer. On vérifie tout cela, quand on étudie la propriété foncière à Rome, et si je l'ai fait en quelque manière, le lecteur me pardonnera de l'avoir retenu si longtemps.

Paul Bureau.

(1) Nous rejoignons ici les belles études de Henri de Tourville et son *Histoire de la formation particulariste*. Cf. notamment *Science sociale*, t. XXXI, p. 320.

LA " HOUSING QUESTION " A LONDRES

IV

L'INTERVENTION DES POUVOIRS PUBLICS

Après avoir montré aux lecteurs de la *Science sociale* (1) pourquoi le problème du *surpeuplement urbain* se posait à Londres d'une façon aussi péremptoire, après leur avoir exposé comment l'initiative privée était intervenue — sous le double aspect de l'entreprise financière et de l'action philanthropique — pour résoudre l'impérieuse *Housing question*, il nous reste à examiner le rôle également considérable joué par les pouvoirs publics dans l'organisation de ces logements à bon marché, destinés aux classes besogneuses et pauvres.

Cette intervention des pouvoirs publics s'est traduite, non seulement par une action législative longuement étudiée, mais encore par toute une œuvre de réalisation pratique dans laquelle certains Anglais se plaisent à voir une application légitime et réussie de « socialisme municipal ».

Considérons tout d'abord l'action du législateur; nous examinerons ensuite l'interprétation donnée aux *acts* du parlement par le *London County Council*.

(1) Voir les articles précédents : avril et juin 1902, mars 1903. T. XXXIII et XXXV.

I. — L'ACTION LÉGISLATIVE.

Les lois Schaftesbury. — C'est en 1851 que le parlement anglais aborda pour la première fois cette question des habitations ouvrières, en votant les lois Schaftesbury (*The labouring classes lodging houses act and the common lodging houses act*) dont le seul but était d'encourager l'édification de maisons salubres et à bon marché.

Les lois Torrens et les lois Cross. — De 1868 à 1879, une série d'*acts* plus impératifs furent promulgués. Le contrôle sanitaire devint strict et les responsabilités s'établirent. Les *Torrens acts* (1868) qui concernaient exclusivement les petites surfaces et les maisons prises en particulier, obligeaient les propriétaires à l'entretien de leurs immeubles, intervenant au besoin pour faire exécuter les réparations urgentes. Les *Cross acts* (1875) vinrent renforcer les lois précédentes en ordonnant la démolition pure et simple des immeubles trop délabrés et le déblaiement des quartiers malsains.

Le *Metropolitan Board of works* (1) (conseil métropolitain) eut pour mission de provoquer les rapports sur l'insalubrité des logements et d'appliquer une série de mesures dont voici les plus importantes :

1° Achat obligatoire des propriétés dénoncées comme insalubres;

2° Exécution des travaux d'assainissement;

3° Revente des terrains assainis et déblayés, sous certaines conditions très précises.

Le Conseil métropolitain était en outre obligé de pourvoir —

(1) Le *Metropolitan Board of works* fut constitué en 1855. Il représentait l'autorité centrale chargée d'administrer la *cité* de Londres et les *paroisses* circumvoisines qui avaient été jusque-là absolument indépendantes.

Dans chaque paroisse il y avait une *vestry* ou assemblée administrative dont le nombre variait avec celui des chefs de famille imposés. Superposés à ces administrations paroissiales, siégeaient les *districts boards* qui administraient des groupes de paroisses réunies en districts. Le *Metropolitan Board of works* se composait d'un certain nombre de membres appartenant aux *vestries* et aux *districts boards*.

et cela dans une région immédiatement voisine de leur précédente demeure — au relogement des personnes que les travaux avaient déplacées.

Mais une entreprise aussi étroitement définie offrait une réalisation onéreuse et compliquée. Si l'achat des propriétés était obligatoire et se traitait au prix courant, par contre leur revente, forcément aléatoire, se faisait dans les plus mauvaises conditions. En effet, ces propriétés possédaient en pleine exploitation, et malgré leur état d'insalubrité, une valeur assez considérable, qui se serait évidemment encore accrue après les travaux d'assainissement, si elles avaient pu être utilisées par le commerce, mais les multiples exigences du cahier des charges, l'obligation surtout, pour tous ces terrains déblayés, d'être uniquement affectés à la construction de maisons ouvrières, éloignaient les acquéreurs. De fait, les opérations de revente étaient désastreuses, le prix atteignant à peine le cinquième de la valeur déboursée lors de l'achat (1).

Aussi, le conseil métropolitain ne tarda-t-il pas à faire des représentations au gouvernement. Un certain nombre d'amendements furent apportés à la législation (*Cross act* 1879). Mais la procédure restait toujours défectueuse.

La commission législative de 1881. — Pendant deux années encore, la situation demeura stationnaire. En 1881, on fit un nouvel effort; une commission fut nommée à la chambre des communes pour étudier la façon dont il convenait de stimuler les autorités responsables. On simplifia la procédure, on allégea le cahier des charges, on donna en somme une interprétation plus libérale à la loi Cross (*Artizans' dwelling act 1882*). L'amélioration des quartiers insalubres laissait pourtant encore beaucoup à désirer et le surpeuplement semblait même s'aggraver.

La commission royale de 1884-1885. — Cependant, le *Housing problem* commençait à préoccuper sérieusement l'opi-

(1) Ainsi, lorsque le *Metropolitan Board of works* remit en vente ses terrains de *Whitechapel* et *Limehouse* qu'il avait déblayés à grands frais, il fut obligé, ne trouvant pas d'autre acquéreur, de céder aux administrateurs du *Peabody fund*, pour une annuité d'environ 3 francs par mètre carré, à payer pendant vingt ans, ces propriétés qu'il avait achetées au prix de 178 fr. 50 le mètre carré.

nion publique. Sur la proposition du marquis de Salisbury, la chambre des lords nomma une commission royale (1) pour étudier à nouveau et de fond en comble le problème de l'*overcrowding*.

Le rapport de cette commission fut publié en 1885. « Malgré les réelles améliorations apportées à la condition des logements ouvriers, concluait-il, le surpeuplement grandit sans cesse, il importe d'y mettre ordre; une législation existe à la vérité, mais elle est d'une application difficile, il faut la reviser. »

Après ce rapport de la commission royale, une nouvelle loi fut votée : *The housing of the working classes act 1885*. S'inspirant des précédents textes, elle amendait et renforçait en particulier les *Shaftesbury acts*, les *Torrens* et les *Cross acts* (2).

Le *Metropolitan Board* s'efforça d'appliquer cette nouvelle loi en conscience. Restreignant son rôle à l'assainissement et à la voirie, il n'édifia point lui-même. Seize projets, sur vingt-deux qui avaient été prévus, furent achevés sous sa direction et leur réalisation coûta environ 40.480.000 francs (3).

— *Le « Conseil du comté » de Londres et la loi de 1890, sur les habitations à bon marché.* — Le *local government act*, qui fut promulgué en 1888, changea profondément l'administration de Londres. Cette loi transmettait en effet les pouvoirs exercés par le *Metropolitan Board of works* à une nouvelle

(1) Le prince de Galles faisait partie de cette commission et y joua même un rôle effectif.

(2) Cette loi de 1885 s'inquiéta également des transports à bon marché. Un article visait en effet :

« 1° L'organisation d'un nombre de trains suffisants, entre les grands centres industriels et les districts limitrophes, à un prix dont la moyenne n'excederait pas un *penny* par mille et par personne;

« 2° La création de *trains ouvriers* à tels prix et à telles heures jugés convenables par le *Metropolitan Board*. »

L'Etat faisait, par compensation, remise de la *taxe du voyage* (5 pour 100) sur tout ce trafic et la réduisait d'autre part à 2 pour 100 quant aux billets ordinaires, delivrés pour un parcours compris dans les limites d'un district urbain d'au moins 100.000 habitants.

(3) Le *Metropolitan Board* acquit d'ailleurs, dans de fort bonnes conditions, les terrains occupés par les anciennes prisons de Millbank, de Coldbathfield et de Pentonville qui appartenaient à l'Etat. Ces terrains, une fois déblayés, ne devaient servir qu'à l'érection de cités ouvrières.

assemblée, le *London County Council,* directement élue par les contribuables (1).

A peine entré en fonctions (mars 1889) le *Conseil de comté* déploya un grand zèle, pour mener à bien les transformations sanitaires dont la nécessité apparaissait de plus en plus évidente. Le *Board of works* qui — au moment où son mandat fut supprimé — se trouvait en possession d'une propriété considérable dont il ne pouvait se défaire et qui, en outre, était obligé de pourvoir au logement de quatre mille personnes, avait, en vérité, transmis un lourd héritage à son successeur.

Il s'agissait donc de liquider ce passé en étudiant d'autre part une combinaison nouvelle et meilleure qui permît enfin d'atteindre ce but proposé depuis si longtemps à l'activité municipale : la création dans la métropole de quartiers salubres, possédant un ensemble d'habitations ouvrières à la fois économiques et confortables.

La législation fut encore une fois revisée. On refondit les lois, on modifia celles qui apparaissaient défectueuses ou insuffisantes, on condensa enfin le tout en un seul *act : The housing of the working classes act 1890* qui, aujourd'hui encore, fait code en matière de salubrité urbaine.

Cette loi de 1890 comprend en tout sept parties.

Nous ne citerons ici que les trois premières (2), qui seules intéressent directement notre étude et visent :

— Les grandes entreprises d'assainissement ;

— Les petites entreprises d'assainissement ;

— La construction des habitations économiques.

Nous allons en faire un court résumé :

(1) On a vu plus haut que le *Metropolitan Board of works* s'élisait d'une façon indirecte.

Londres est administré depuis 1899 par deux grandes autorites municipales : La *Corporation de la cité* dont le rôle est restreint à la seule *city* (32.000 habitants et le *Conseil de comté* qui administre tout le reste de la ville (4.400.000 habitants). Cette dernière administration s'est à peu près seule occupée du *Housing problem*.

(2) La quatrième partie de la loi réglemente les emprunts que la municipalité doit faire pour subvenir aux frais de tous les travaux ; les trois dernières parties sont uniquement consacrées à l'Écosse et à l'Irlande.

En premier lieu, toutes les fois qu'un quartier est dénoncé comme insalubre (1), la municipalité est tenue de préparer un projet d'assainissement qui, soumis ensuite au secrétaire d'État et approuvé par lui s'il y a lieu, doit, avant la mise à exécution, être homologué par le parlement.

Le relogement des personnes déplacées par les travaux devra être prévu.

Quant aux indemnités d'expropriation, elles seront strictement établies sur la valeur intrinsèque des biens (2).

La deuxième partie de la loi concerne les *petites surfaces* qui, une fois déblayées, doivent rester libres afin de permettre une plus large circulation d'air. Par exception et si la ventilation du quartier est suffisante, le secrétaire d'État peut autoriser la revente de quelques-uns de ces terrains.

D'autre part, l'autorité locale a tous pouvoirs pour opérer la démolition d'immeubles même considérés comme salubres, à seule fin d'aérer certaines ruelles ou certaines courettes par trop étroites.

Les indemnités seront toujours fixées de telle sorte que le propriétaire soit payé au juste prix et qu'il ne tire aucun bénéfice de l'expropriation (3).

La troisième partie de la loi accorde aux autorités municipales les pouvoirs les plus étendus pour tout ce qui concerne l'achat des terrains ou des immeubles, les lotissements et les constructions.

(1) Des médecin sinspecteurs (*medical officers of health*), agréés par les Conseils de comté, font les enquêtes nécessaires et dressent les procès-verbaux (*official representations*).

(2) Le règlement des indemnités se fait de la façon suivante : Si la maison que l'on veut exproprier contient un trop grand nombre d'habitants pour qu'une bonne hygiène soit possible, on calcule le prix de l'indemnité à payer, non d'après le loyer réellement perçu par le propriétaire, mais d'après une moyenne qui représente le montant des loyers qui seraient payés par des locataires *convenablement logés*. — Si la maison est en mauvais état, on fait un devis des travaux nécessaires pour sa réparation et on déduit cette somme du prix d'achat. — Si la maison, trop délabrée, doit être démolie, le calcul de l'indemnité se fait d'après la valeur du terrain auquel on ajoute le prix des matériaux de démolition.

(3) On tient même compte des compensations que le propriétaire, s'il possède d'autres biens dans le voisinage, pourra trouver, lorsque les travaux sanitaires une fois exécutés, les terrains et les propriétés auront augmenté de valeur.

Ainsi, le *County Council* peut acheter — à l'amiable ou par contrainte — les propriétés dont il juge la transformation nécessaire. Il peut, si bon lui semble, construire des hôtels meublés, des « blocks » et des « cottages » pour ouvriers; il peut enfin, au bout de sept ans, revendre à des particuliers ou à des sociétés les maisons édifiées par ses soins (1).

II. — LA QUESTION DU SOCIALISME MUNICIPAL.

Chez nos voisins, le problème de l'habitation ouvrière a donc fait l'objet d'une longue et minutieuse étude législative.

Cette législation, qui a mis plus d'un demi-siècle pour se préciser et pour devenir réellement efficace, dicte aux municipalités des obligations très nettes et leur accorde également des pouvoirs fort étendus.

Le *Housing of the working classes act*, s'il impose en effet, d'une part, aux Conseils de comté l'expropriation de tous les immeubles signalés comme malsains, autorise, d'autre part, ces mêmes autorités municipales à construire et à exploiter, en régie directe, des maisons de rapport destinées aux classes populaires.

On a voulu voir dans cette dernière mesure une nouvelle (?) tentative de socialisation municipale et en faire bénéficier le mouvement socialiste anglais. Examinons en passant jusqu'à quel point cette hypothèse se vérifie.

(1) Cette législation fut complétée en 1891, 1894 et 1898 par une série d'articles additionnels dont voici les principaux :

— Les *vestries* et les *districts boards* qui ont la charge d'inspecter les maisons habitées par des ouvriers doivent : 1° Fixer le nombre des personnes qui peuvent occuper les maisons ; 2° Exiger l'enregistrement des locataires ; 3° Assurer l'inspection des logements ; 4° Aider au développement du drainage et de la ventilation ; 5° Ordonner à époques régulières le nettoyage de toutes les habitations.

— Toutes les maisons dont le mauvais entretien constitue un danger public et tous les logements surpeuplés feront l'objet de rapports circonstanciés.

— Lorsque deux délits « d'entassement » seront relevés en l'espace de trois mois dans la même maison, une petite cour de justice peut, à la demande d'une *vestry* ou d'un *district board*, ordonner la fermeture de cette maison pour telle période qui conviendra à la cour.

Le terme « socialisme municipal » est imprécis et surtout équivoque. Aussi jouit-il d'une belle vogue dans les assemblées où l'on parle. Formule de « plate-forme », comme disent les Anglais, grosse de promesses, légère de sens.

Dans la bouche de certains collectivistes convaincus, ce terme voudrait en effet faire croire à l'usurpation de l'industrie privée par les pouvoirs publics, tandis que, dans la réalité, l'*industrialisme municipal* (*municipal trading*) se trouve nettement limité, dans ses fonctions comme dans ses vues, aux services d'intérêt général.

Ces services, — eaux, éclairage, tramways, etc., — ont été, dans la plupart des villes, confiés à des compagnies privées, auxquelles on concède, moyennant un certain cahier des charges, le bénéfice du monopole; mais il y a, en Angleterre principalement, une tendance marquée vers la mise en régie de ces entreprises au profit des municipalités elles-mêmes. Des villes comme Glasgow, Liverpool, Birmingham, Leeds, Bradford ont essayé ce système et, soit dit en passant, prétendent s'en trouver fort bien.

Encore une fois, il n'y a là aucune socialisation de fait. Les autorités municipales, ayant le choix entre deux partis, ou bien d'administrer elles-mêmes leurs affaires, ou bien de les confier à des entreprises particulières, à charge par celles-ci d'exécuter un contrat défini, sont libres de préférer la première de ces solutions sans devoir être pour cela taxées de vues collectivistes.

Il y a en somme une distinction très nette à faire entre les intérêts vraiment municipaux dont il est légitime de laisser la direction aux autorités responsables et les intérêts privés dont certaines municipalités pourraient vouloir prendre la charge (1).

Revenons à la question des logements ouvriers. Si véritable-

(1) Ne pas confondre en tous cas : *Socialisme municipal* avec *Municipalité socialiste*. Les autorites municipales anglaises ne sont pas, à proprement parler, socialistes et l'on peut dire que, si elles font du soi-disant *Socialisme municipal*, c'est en quelque sorte sans le savoir.

ment, nous dira-t-on, ces services d'intérêt urbain — eaux, éclairage, transports, — peuvent motiver l'intervention municipale sous une forme plus directe, il n'en est pas de même pour ces opérations d'immeubles que la troisième partie du *Housing act* autorise. Les villes sont dans leur rôle lorsque, par mesure d'hygiène ou par simple désir d'embellissement, elles font démolir des quartiers malsains; par contre, elles n'ont pas à s'occuper de la création des logements; c'est affaire à l'industrie privée, et, si le Conseil du comté de Londres construit et exploite des maisons ouvrières, il empiète sur cette industrie privée et fait réellement, cette fois-ci, du socialisme municipal.

Pour répondre à cette thèse, il faut reprendre un peu l'historique de la question.

L'article III du *Housing act* n'a pas été élaboré sans raisons préalables et péremptoires. Le *Metropolitan Board of works* — nous l'avons dit dans la première partie de cet article — se trouvait, de par la loi, forcé d'exproprier toutes les maisons qui lui étaient signalées comme insalubres. Son rôle était nettement restreint à l'assainissement et à la voirie. Ces terrains, une fois déblayés et assainis, devaient être revendus à des sociétés ou à des particuliers, mais avec obligation d'y construire des habitations ouvrières. Or, les difficultés pour trouver acquéreur étaient grandes et les marchés désastreux. Vers 1889, à l'époque où l'administration municipale de Londres fut changée, la situation, comme nous le faisions remarquer plus haut, était critique. La ville avait en sa possession une masse de propriétés dont elle ne pouvait se défaire et elle était, d'autre part, obligée de pourvoir au relogement des 4.000 personnes que les travaux d'assainissement avaient déplacées.

Il ne semblait y avoir qu'un moyen pour résoudre une situation aussi difficile; c'était d'autoriser le *County Council* à construire, sur les terrains qu'il avait en sa possession, des immeubles dont il dirigerait lui-même l'exploitation.

Le *municipal trading,* ainsi conditionné par d'impérieuses nécessités humanitaires, économiques et sociales, ne joue pas le

moins du monde, vis-à-vis de l'industrie privée, le *rôle usurpateur* que les collectivistes voudraient lui prêter. Dans le cas qui nous occupe, la municipalité devient, pour les particuliers et les compagnies, un simple concurrent dont la raison sociale est parfaitement définie et légitime. Quant aux quelques avantages que ce concurrent peut avoir en vertu même de sa situation officielle, ils sont largement compensés, et par les devoirs étendus qu'imposent une telle situation, et par les responsabilités plus grandes qui lui incombent vis-à-vis d'un public admis à critiquer et à contrôler tout à son aise.

En résumé :

Le fait, pour les autorités municipales, de monopoliser à leur profit et d'administrer en régie directe certains services d'intérêt général;

Le fait, pour ces mêmes pouvoirs publics, de se mettre en concurrence avec l'industrie privée, mais dans certaines conditions définies et sous la pression de nécessités économiques;

Voilà ce qui constitue, à proprement parler, le *socialisme municipal anglais*.

Acceptons le terme, puisque aussi bien il est aujourd'hui employé d'une façon assez générale, mais spécifions que ce terme est équivoque, qu'il ne tient pas du tout ce qu'il semble promettre et qu'en fin de compte nous sommes loin du rêve cher aux collectivistes, c'est-à-dire de la confiscation pure et simple, par les pouvoirs publics, des industries qui intéressent expressément l'initiative privée.

Le socialisme municipal, même ainsi entendu, ne laisse pas d'être quelque peu critiquable; l'œuvre réalisatrice du *County Council* dans la *Housing question* va nous permettre de nous en rendre compte.

III. — LA RÉALISATION PRATIQUE.

Le Conseil du comté de Londres s'est en général judicieusement inspiré, pour la réalisation pratique de l'habitation à bon marché, des intéressants travaux précédemment accomplis dans un but analogue par les particuliers et les compagnies.

Il a tenté la résolution du *Housing problem* sous trois formes principales, en édifiant :

Des immeubles à étages (*blocks*);

Des hôtels meublés (*lodging houses*);

Des cottages ouvriers.

Les immeubles à étages (1). — Des quartiers entiers ont été déblayés, assainis puis rebâtis par le Conseil de comté. Citons notamment les quartiers de *Boundary street* et de *Millbank*.

Boundary street, quartier signalé en 1890 comme insalubre, formait un ensemble de 730 masures vieilles et délabrées, la plupart à deux étages, donnant asile à près de six mille personnes. L'entassement était notoire et le chiffre de la mortalité avait atteint, l'année précédente, 40, 13 pour 1000.

Tout cela est changé aujourd'hui.

Autour d'un jardin circulaire formant terrasse et surmonté d'un kiosque pour la musique, viennent aboutir sept larges rues. L'ensemble a très bonne apparence et respire un honnête confort. Toutes ces maisons se composent de petits logements (une, deux, trois ou quatre pièces), dont les prix varient entre

(1) Ces immeubles à étages sont de plusieurs types différents. On distingue :

1° Les logements dits : *entirely self contained*, c'est-à-dire logements complets, comprenant une cuisine-salle à manger, une, deux ou trois chambres à coucher, une petite décharge et les w.-c., le tout réuni sous la même clé;

2° Les logements dits : *associated* autrement dits associés, qui jouissent, à plusieurs, d'une entrée, d'un lavoir de vaisselle et d'un w.-c. communs.

Enfin, il existe également la maison avec *balcony system*, ayant, comme son nom l'indique, un balcon qui sert de dégagement et sur lequel ouvrent directement les pièces de l'habitation. Les immeubles construits sur ce modèle sont de beaucoup les plus économiques, mais ils sont évidemment un peu moins confortables.

4 fr. 35 et 15 fr. 60 par semaine (1). Les chambres sont pourvues de cheminées et parfaitement ventilées. Chaque logement possède un fourneau de cuisine perfectionné, un garde-manger, un poêle à gaz. Le gaz est du reste distribué dans toutes les pièces et chaque locataire dispose d'un compteur automatique dans lequel il suffit d'introduire un penny (10 centimes) pour avoir de la lumière pendant six heures. Il existe en outre une salle de bains pour quatre logements et des garages pour bicyclettes. Des ateliers sur cour peuvent se louer à prix raisonnable et une buanderie centrale, contenant tous les appareils modernes pour le lessivage et le séchage du linge, est à la disposition des locataires, qui payent 0,15 centimes par heure pour les fournitures et le salaire du personnel employé. Enfin, deux salles de Club, avec bibliothèque, journaux, jeux divers et dans lesquelles on organise périodiquement des représentations ou des concerts, servent, moyennant une faible redevance, au délassement des locataires (2).

La clientèle de ces maisons se compose en grande partie d'ouvriers et d'employés de condition moyenne (menuisiers, peintres en bâtiment, typographes, garçons de recette, policemen, etc.). Les locaux se louent très facilement et les demandes de location l'emportent toujours sur la quantité des logements disponibles. Aussi les postulants s'inscrivent-ils d'avance et le *superinten-*

(1) Dans les maisons construites par le *Conseil de comté*, se trouvent des logements de diverses catégories (*self contained*, *associated* ou avec *balcony system* ; c'est ce qui explique la variété des prix. Au reste, le taux des loyers varie

Pour	1 pièce	entre	3 s. 6 d.	et	5 s.
—	2 —	—	4,6	—	8
—	3 —	—	5,6	—	10,6
—	4 —	—	8,10	—	12,6

(2) Le *Club* a été créé — dit le prospectus — à l'usage des hommes et des femmes, pour servir à l'amélioration mutuelle, au délassement et à la bonne camaraderie. Seuls, peuvent en faire partie les locataires des immeubles appartenant au *Conseil de comté*. Ils doivent d'ailleurs être, pour le moins, âgés : les hommes de 18 ans, les femmes de 17 ans. Les cotisations, payables au mois et par avance, se montent à 6 pence (0 fr. 60) pour un homme, 4 pence (0 fr. 40) pour une femme et 8 pence (0 fr. 80) pour un couple marié. Les étrangers peuvent y pénétrer pourvu qu'ils soient accompagnés d'un membre du Club et payent un penny (0 fr. 10) d'entrée. — Il va sans dire que la vente des boissons enivrantes est interdite. — Les salles sont ouvertes, le samedi de 2 à 11 heures du soir, les autres jours de 7 à 11 heures.

dent, après enquête préalable sur leur situation et sur leurs mœurs, les avertit au fur et à mesure que les vacances se produisent.

L'ensemble des opérations (achat du terrain et des anciennes constructions, dépenses pour le nivellement et le tracé des rues, édification des immeubles) a coûté 8.290.250 fr. Le *Conseil* s'est procuré la somme au moyen d'un emprunt à 3 %, remboursable par annuités en soixante ans.

Dans le quartier de *Millbank,* à l'ouest de la ville, la municipalité londonnienne a également fait construire, sur des propriétés qui lui sont acquises, tout un ensemble d'immeubles dont l'allure et le confort ne laissent rien à désirer. Huit groupes de hautes maisons, une école un lavoir et un jardin central composent cette moderne cité ouvrière. Les loyers sont à peu de choses près les mêmes que dans les immeubles de *Boundary street* (en moyenne, de 8 fr. 40 à 10 fr. par semaine pour un logement de deux pièces).

Les hôtels meublés. — Le *Conseil* s'est également soucié des ouvriers célébataires. S'inspirant des fameuses hôtelleries Rowton (1), il a résolu d'édifier une série de *lodgings houses* économiques, comprenant des chambrettes isolées pour la nuit et des salles communes pour le jour. Deux semblables maisons sont déjà construites et ne reçoivent que des hommes; il est question d'en établir également pour les femmes.

Le premier de ces hôtels meublés fut ouvert au commencement de l'année 1893. Il a été construit en matériaux incombustibles et aménagé pour 324 locataires. Au rez-de-chaussée, on trouve un grand réfectoire, une cuisine attenante avec table chaude, où chacun peut faire cuire son manger, une table commune pour la lecture et la conversation, enfin divers services accessoires, tels que : cantine, lavatory, salles de bains, buanderie, ateliers de réparation pour les chaussures, les vêtements, les outils, etc., etc...

Les cabines à coucher (*cubicles*) sont réunies dans trois halls

(1) Voir la *Science sociale* de juin 1902. T. XXXIII.

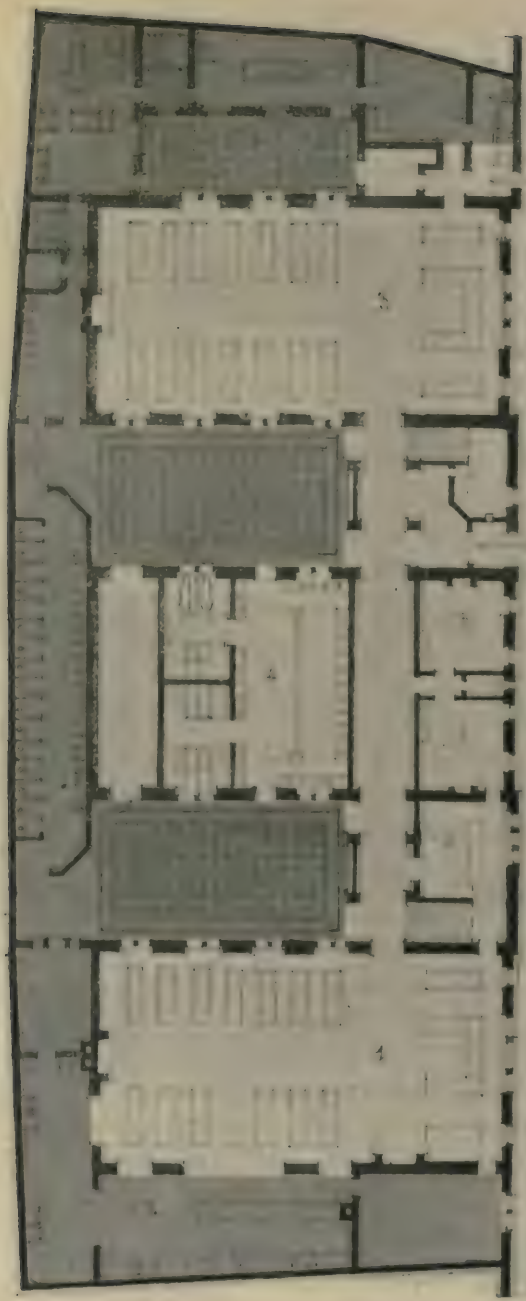

Fig. 1. — Un « lodging-house » municipal (Parker street).
Architectes : Gibson et Russell.

Plan du rez-de-chaussée. — 1. Réfectoire. — 2. Cuisine avec table chauffe. — 3. Salle commune. — 4. Lavabos. — 5. Logement des surveillants. — 6. Cantine.

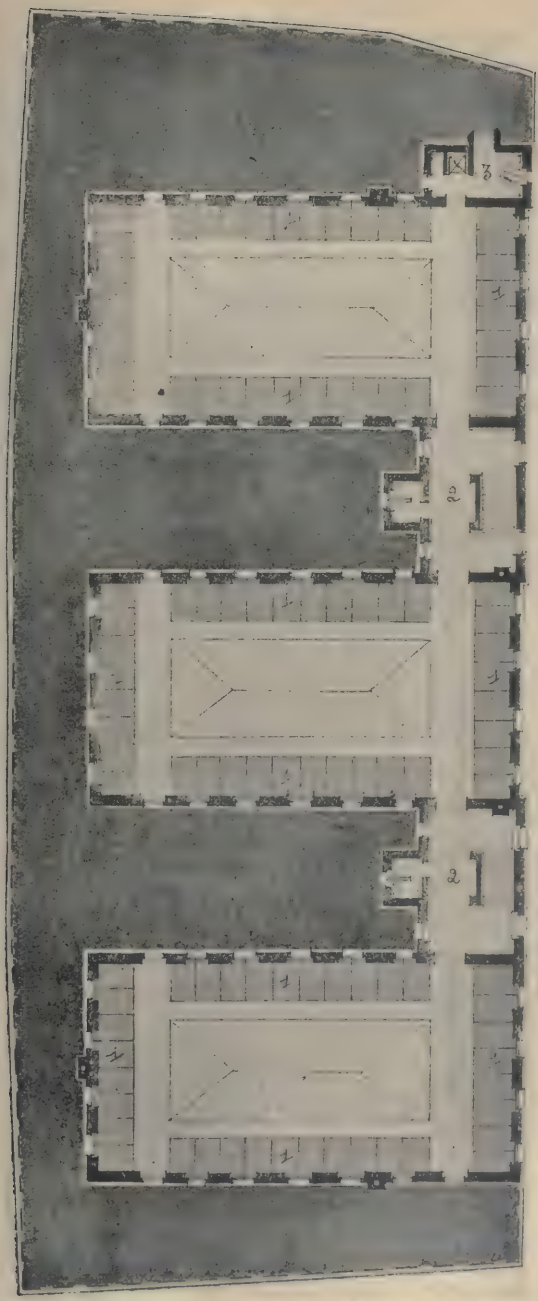

Fig. 2. — Un « lodging-house » municipal (Parker street).
Architectes : Gibson et Russell.

Plan d'un étage : 1. Chambrettes (*cubicles*). — 2. Dégagements. — 3. Escalier de service et monte-charge.

et sur trois étages de hauteur. La surveillance en est rendue très facile par cette heureuse disposition (1) qui groupe toutes les portes sur l'intérieur de chaque hall et permet néanmoins l'isolement parfait des locataires. Chacune des chambrettes possède d'ailleurs une fenêtre que l'occupant peut ouvrir ou fermer à sa guise et les portes se verrouillent à l'intérieur. Les dégagements se font par deux escaliers centraux; il existe en outre pour le service un autre escalier doublé d'un monte-charge.

Le prix du logement est fixé à soixante centimes par vingt-quatre heures : il donne droit au *cubicle* pour la nuit et au libre usage pendant le jour des salles communes et des services afférents (bibliothèque, buanderie, ateliers de réparation, table chaude (2), bains de pieds...). Le bain complet se paie à part et coûte un penny (0,10 centimes).

Les cottages. — Dans les endroits où, par suite de circonstances plus heureuses, on a pu échapper à l'obligation de construire ces énormes immeubles qui concentrent sur un même point — en la répartissant, il est vrai, d'une façon aussi judicieuse que possible — une population extrêmement dense. On s'est efforcé d'établir l'habitation que l'ouvrier anglais considère comme idéale : le *cottage*.

Lorsque l'on perça le tunnel de *Blackwall* (3), la municipalité, s'étant vue obligée de fournir d'habitations nouvelles les ouvriers déplacés par les travaux, s'est mise à construire, au nord et sud de la Tamise, un ensemble de *blocks* et de *cottages*. Parmi ces derniers, les *Idenden cottages* peuvent passer pour les modèles du genre. Au nombre de cinquante, et groupés en demi-cercle autour d'un vaste square ombragé, comprenant un emplacement pour jeux, ces maisonnettes à deux étages font bonne impression. Chacun de ces *cottages*, destiné à une

(1) Plan page 251. — Cette disposition est empruntée à un *sailors-home* (maison meublée pour marins) avoisinant les docks et qui, comme son nom l'indique, sert à loger économiquement les matelots durant leurs séjours à terre.

(2) Les assiettes et couverts sont lavés par le personnel et mis gratuitement à la disposition des locataires.

(3) Ce tunnel sert à relier les deux rives de la Tamise.

famille, contient quatre pièces et une cuisine; un jardin y est attenant. Le loyer d'une telle maison est d'environ 10 francs par semaine.

Pas plus que les conceptions de l'initiative privée, les conceptions municipales n'ont visé l'assistance gratuite. Dans les maisons du *Conseil*, les loyers sont en effet pour le moins aussi élevés que dans les maisons des propriétaires particuliers; le confort et la salubrité y sont, il est vrai, de beaucoup supérieurs, ce qui explique la vogue dont elles jouissent auprès du public.

Il s'agit donc bien, avant tout, d'une œuvre d'assainissement pure et simple, œuvre dont les deux phases successives : déblai et mise en état des terrains d'une part, construction des immeubles d'autre part, ont fait l'objet de combinaisons financières différentes.

Dans le premier cas, c'est l'ensemble des contribuables qui paie, car le déblaiment intéresse la communauté tout entière. Après avoir fait le total du prix d'achat et des dépenses occasionnées par les travaux de démolition et de voirie, on en défalque la valeur intrinsèque du terrain; la différence représente le coût de l'opération et se trouve soldée par le budget du *Comté*.

Dans le second cas — puisque une seule catégorie de personnes semblait appelée à bénéficier des constructions nouvelles et que du reste, à vrai dire, il s'agissait d'une entreprise strictement commerciale — on résolut d'émettre un emprunt de 3 % amortissable en soixante années. L'intérêt et l'amortissement de l'emprunt et, d'autre part, les frais généraux de l'exploitation devaient être couverts par les loyers dont le taux se trouvait dès lors invariablement fixé.

En construisant lui-même, le Conseil de comté ne faisait pas une trop mauvaise affaire, puisque, tout en contribuant à l'assainissement et au bon aspect de Londres, il se créait la possibilité d'exploiter et de revendre à prix convenable des terrains qui, non construits, seraient restés invendables et improductifs.

Mais, si l'intervention des pouvoirs publics, sous la double forme de l'action législative et de la réalisation pratique, s'imposait nécessairement, et en quelque sorte d'elle-même, dans la métropole anglaise, il ne s'ensuit pas que cette intervention ait résolu complètement et à la satisfaction générale la trop fameuse *Housing question*.

Les reproches que l'on adresse à l'entreprise municipale peuvent se grouper sous trois chefs :

1° *Le prix de revient des immeubles construits par le conseil est trop élevé*. C'est ici le régime de la régie directe qui est mis en cause.

En effet, lorsqu'une société particulière, comme la société *Rowton* par exemple, se met à construire, elle nomme un délégué responsable qui, seul, négocie l'achat des matériaux et fait la plupart du temps avec les entrepreneurs des traités avantageux.

Lorsque le Conseil traite pour son propre compte, les offres des marchands viennent devant une commission qui discute avec eux. Les responsabilités se divisent et des considérations étrangères aux affaires se glissent parfois dans la discussion des contrats qui, l'observation en a été maintes fois faite, se passent avec des prix majorés.

En outre, vis-à-vis des ouvriers qu'elle emploie, la municipalité se trouve dans une position assez fausse, car ces ouvriers sont des électeurs et il importe de les traiter avec ménagement. Le manque de discipline et la lenteur dans le travail qui en résultent ont une répercussion néfaste sur le prix de revient. Ainsi, en Angleterre, le travail normal d'un maçon est d'environ mille briques (1) posées par jour; dans les constructions municipales, on a constaté un ralentissement tel, qu'en moyenne, les ouvriers n'arrivaient pas à poser leurs trois cents briques dans la journée.

2° *Les loyers sont trop chers pour séduire la classe d'ouvriers modestes à laquelle on avait songé en principe*.

(1) En Amérique, le maçon, qui est d'ailleurs avantageusement payé, arrive couramment à poser 2.500 briques par jour.

Le Conseil ayant pris l'engagement de rémunérer le capital emprunté sans avoir aucunement recours aux contribuables, il a fallu fixer les loyers à un prix tel, que les ouvriers modestes se sont forcément trouvés écartés.

Aussi a-t-on constaté que les anciens habitants des districts assainis se repliaient, devant ces loyers inabordables pour eux, vers les quartiers immédiatement voisins, dont ils accroissaient d'autant l'encombrement, tandis que les nouvelles maisons attiraient un grand nombre d'artisans aisés qui avaient déjà pris ou étaient sur le point de prendre l'habitude de vivre hors la ville.

3° *La concurrence municipale décourage l'initiative privée.* A tort ou à raison, les particuliers qui s'adonnaient à la construction et à l'exploitation des logements à bon marché, ont pris ombrage de l'entreprise municipale. Ils se plaignent surtout de la diminution fictive que le Conseil fait subir aux prix des terrains par ses estimations arbitraires.

A ces observations d'ordre purement économique il convient d'ajouter une critique d'ordre moral :

Les fonctionnaires que la municipalité de Londres emploie pour la surveillance de ces immeubles travaillent certes avec l'automatisme parfait que l'on a coutume de trouver dans les administrations publiques anglaises, mais les locataires qui subissent leur contrôle impersonnel et digne en ressentent comme un malaise. L'initiative privée fait mieux, car les intendants et les concierges qu'elle emploie, loin d'avoir la raideur gourmée des employés d'administration, sympathisent bien plus avec le public. Beaucoup d'ouvriers, par exemple, répugnent à prendre pension dans un *municipal lodging house* (1). Il leur semble que le fait d'y habiter a quelque chose de dégradant et ils séjournent, par contre, beaucoup plus volontiers dans les établissements particuliers analogues, tels les hôtelleries *Rowton* où le personnel leur montre

(1) Il y a aussi la question d'enseigne sur laquelle on ne saurait trop insister. Le nom même de *Municipal lodging house* choque l'ouvrier par son allure administrative.

moins d'officielle condescendance et plus d'active sympathie.

En somme, le Conseil du comté de Londres a peut être trop présumé de ses forces et de son droit lorsqu'il a entrepris ces constructions utilitaires et gigantesques qui ont soulevé de si justes critiques. Sa grande faute a été de ne s'occuper, dans cette question des habitations dites à bon marché, que des artisans aisés en laissant complètement de côté l'ouvrier modeste dont la situation est autrement intéressante. Si l'on veut bien tenir compte néanmoins des circonstances très particulières, très définies, qui limitaient l'action municipale, on sera forcé de reconnaître la bonne volonté et les sérieuses qualités d'administration dont elle a fait preuve.

D. Alf. Agache.

LES

PREMIERS SOUVERAINS DE LA GASCOGNE

I

Dans un précédent article (1), nous avons essayé de montrer qu'à une époque très reculée de l'antiquité une famille de commerçants métallurges, qui s'était installée dans certains replis de la chaîne des Pyrénées, a pu se rendre maîtresse de tout le pays qui forme aujourd'hui la Gascogne.

L'hypothèse que nous avons émise à ce sujet, en nous inspirant de certains travaux remarquables déjà parus dans la *Science sociale,* nous a paru pouvoir s'accorder, d'une part avec la géographie physique du Lieu, d'autre part avec les données de l'archéologie et de l'histoire. Nous n'avons certainement pas la prétention d'avoir dit le dernier mot sur cette question. Cependant, si notre hypothèse était reconnue susceptible de rendre suffisamment compte des faits tels qu'ils ont dû se passer, elle aurait l'avantage de révéler un ensemble de phénomènes sociaux caractéristiques au plus haut degré. La famille des métallurges pyrénéens aurait joui soit de la souveraineté, soit d'une influence prépondérante dans le pays gascon, depuis l'antiquité jusqu'au début des temps modernes. Au XVe siècle, lorsque Charles VII fit la conquête de la Gascogne, il l'enleva aux rois d'Angleterre qui étaient les héritiers des ducs pyrénéens. Même, après l'annexion à la France, des familles descendant de ces antiques souverains ont continué à y posséder de vastes

(1) V. *Science sociale,* mai 1903.

domaines. Beaucoup de membres de ces familles ont joué un rôle dans l'histoire politique ou militaire de l'ancienne monarchie, il en est aussi qui se sont signalés dans divers événements postérieurs à la Révolution. Ce fut à l'occasion de ces personnages que naquit la renommée des « Cadets de Gascogne ». La famille des métallurges pyrénéens aurait donc joué le rôle capital dans la formation du type gascon.

On n'aura donc pas de peine à comprendre que nous ayons le désir de revenir sur notre hypothèse, de l'examiner de très près, de voir, autant que possible, comment les choses se sont passées dans le détail.

Peut-être arriverons-nous ainsi à découvrir de nouveaux arguments qui pourraient fortifier notre démonstration. Notre ambition serait cependant satisfaite, si l'étude d'un tel sujet nous fournissait seulement l'occasion de signaler certains faits susceptibles d'intéresser les amis de la Science sociale.

Nous visons donc à faire mieux que le simple exposé des indications qui nous a conduit à émettre notre hypothèse. Selon le procédé de la Science sociale, nous allons étudier la famille des souverains gascons en elle-même. Pour nous servir d'une expression désormais consacrée, nous allons passer cette famille au crible de la nomenclature.

Pour mener à bien ce travail, nous devons prendre notre famille à une période déterminée de sa longue existence. Or il nous semble bien que, pour une telle famille, les recherches concernant sa vie et son rôle pendant l'antiquité doivent être particulièrement fécondes. Les phénomènes caractéristiques que nous nous proposons de mettre en relief se passaient alors dans des conditions relativement simples.

Bien plus, puisque les mêmes races se sont maintenues sur le même sol sans subir de transformations profondes, la manière dont les choses se passèrent à l'origine a dû influencer directement et profondément le caractère propre des faits qui se sont accomplis aux époques postérieures.

Les renseignements fournis par les témoignages relatifs à la période préromaine sont évidemment incomplets; parfois

même ils manquent de précision. C'est pourquoi nous nous réservons le droit de nous reporter, de temps en temps, à des époques postérieures, au sujet desquelles une certaine abondance de documents suffisamment précis peut rendre moins difficile l'application de la méthode d'observation. Ce procédé a déjà été employé dans beaucoup de travaux publiés par la *Science sociale*, et il a donné des résultats qui nous engagent, malgré notre inexpérience, à tenter de le mettre en pratique dans l'étude de la Gascogne.

Nous avons pu voir en quoi consistait le *Lieu* occupé par notre famille de chefs gascons dans l'antiquité. C'était la partie du Sud-Ouest que les invasions celtiques n'avaient pu entamer, et qui était alors connue sous le nom d'Aquitaine. Nous croyons même avoir quelques raisons de penser que la zone d'influence de cette famille devait s'étendre quelque peu sur le versant sud des Pyrénées. Les premiers souverains de l'Aragon et de la Navarre (IXe et Xe siècles) sont issus de la famille des chefs vascons devenues ducs de Vasconie ou Gascogne. Toutefois, dans cette étude, nous nous occuperons seulement du versant français des Pyrénées, laissant à d'autres plus compétents le soin de rechercher quelle a pu être l'influence des descendants de nos métallurges sur les destinées sociales de l'Espagne.

Ce fut grâce à leur installation de la vallée d'Aure que, selon notre hypothèse, les métallurges de l'antiquité ont pu dominer le pays gascon. Leurs descendants avaient dans leur domaine le val d'Aran devenu espagnol dans la suite. Plus à l'est le Couserans, l'ancien territoire des Couserani, qui se compose du bassin du Salat, est cité par les auteurs anciens comme faisant partie de l'Aquitaine. Il était considéré au moyen âge comme une dépendance du Cominges qui avait fait partie du patrimoine des ducs de Gascogne. Au contraire, le bassin de l'Ariège dépendit, jusque vers le XIe siècle, des comtes de Carcassonne. La vallée de l'Ariège avait été soumise par les Volsques Tectosages qui avaient étendu leur domination de Narbonne à Toulouse et les métallurges pyrénéens avaient réussi à maintenir leur autorité dans la haute vallée du Salat et dans la vallée

de la Garonne jusqu'aux environs de l'*oppidum* de Saint-Bertrand de Cominges (1).

La date de l'installation de nos métallurges ne saurait être déterminée même d'une façon approximative. Elle est certainement antérieure à l'arrivée des grandes migrations celtiques dans les bassins de l'Aude et de la Garonne. Les Celtes n'auraient pas manqué d'envahir les vallées gasconnes s'ils n'avaient trouvé, pour leur résister, que les petits groupes de pasteurs ibères.

II

Pour bien montrer le rôle social des chefs pyrénéens, il nous semble utile de présenter une description un peu détaillée du pays gascon. Nous allons donc essayer de compléter les indications trop sommaires que nous avons données au début de cette étude. Pour être précis, nous devrions pouvoir nous appuyer sur des monographies de famille représentant les divers types de populations des pays compris entre la Garonne et les Pyrénées. Ces monographies, malheureusement, sont encore à faire, et nous devons nous borner à des indications rapides (2).

Le Cominges, l'ancien territoire des Convenæ, comprend la vallée supérieure de la Garonne depuis sa sortie du val d'Aran jusqu'aux environs de Montréjeau (tout près de Saint-Bertrand de Cominges), avec les vallées des cours d'eau tributaires.

Cette région fut vraisemblablement peuplée tout d'abord par des groupes de pasteurs qui arrivaient d'Espagne par le val d'Aran. Dans le Cominges, la vallée de la Garonne est déjà large et ses alluvions sont très fécondes. Les vallées des affluents qui coulent au milieu des montagnes sont étroites, mais le fond en est fertile.

Ce commencement de la plaine garonnaise devait attirer les

(1) Anciennement appelé *Lugdunum Convenarum*.

(2) Nous négligeons du parler de Couserans qui est aujourd'hui considéré comme ne faisant pas partie du pays gascon.

familles pastorales ibères engagées dans les défilés de la montagne, et qui avaient hâte de trouver des pâturages étendus. Les pasteurs durent de bonne heure s'y trouver à l'étroit par suite des migrations qui arrivaient sans cesse. Ils furent ainsi obligés à se livrer à une certaine culture. On a voulu voir dans le mot *Couvence* l'indication que les habitants de cette région doivent leur origine à un groupe d'Espagnols turbulents qui fut rassemblé et installé là par Pompée après ses victoires sur Sertorius allié aux chefs pyrénéens. Il est fort possible que Pompée ait fait dans le Cominges une de ces tentatives de colonisation comme, du reste, il en fit dans d'autres régions. Nous croyons cependant qu'à l'origine le peuplement du Cominges s'opéra par des tribus pastorales toujours à la recherche de pâturages plus abondants.

Strabon cite le territoire des Convenæ comme très fertile, et il l'oppose à la partie occidentale de l'Aquitaine, qui était sablonneuse et ne pouvait produire d'autre céréale que le mil. Le mil a très longtemps été la culture caractéristique des Ibères. Si donc, comme porte à le croire le texte du géographe grec, d'autres cultures étaient pratiquées dans le Cominges, elles y furent introduites par les métallurges pyrénéens qui avaient créé des exploitations agricoles.

Voilà pour le Cominges, qui forme la partie de la Gascogne spécialement orientée vers Toulouse.

La vallée d'Aure donne accès du côté de l'Espagne aux vallées des différentes rivières qui sortent du plateau de Lannemezan. Ces vallées sont étroites, mais leurs bas-fonds sont fertiles tandis que le plateau a, pour toute végétation, des bruyères très courtes.

Les pasteurs qui arrivaient d'Espagne en cheminant dans les étroits passages de la montagne, devaient se porter fort avant dans le nord, s'ils voulaient trouver des pâturages suffisants. Or, dans le nord, les vallées de ces rivières sont le plus souvent assez étroites, et les coteaux qui les bordent n'offrent que des terres maigres qui, avant la création des vignobles, étaient garnis d'épais bois de chênes. Même en essayant d'incendier les bois, les pasteurs n'auraient trouvé sur les hauteurs

que des herbes peu abondantes. Plus au nord encore, la plaine de la Garonne dut se trouver de bonne heure encombrée de populations venues de diverses directions. Les gens des petites vallées furent donc, par l'effet des conditions naturelles du Lieu, obligés de se plier à la culture.

Or, le long de la Baïse, du Gers et de beaucoup de leurs affluents (1), la bande d'alluvions proprement dite est très peu large; le reste de la vallée est formé d'un terrain argilo-siliceux, appelé dans le pays boulbène. La boulbène produit en abondance des céréales et des fourrages, mais elle est d'un travail très difficile. Après une pluie, elle durcit au bout de quelques jours de sécheresse, et elle devient ainsi impénétrable à la charrue. Si donc on veut la labourer, il faut savoir profiter d'une très courte période : sur les entablements des coteaux, les terres fortes, comme on les appelle, sont généralement argilo-calcaires, et très boueuses. Longtemps elles conservent l'humidité. Elles ne peuvent être labourées que lorsque la terre est suffisamment sèche, et avant qu'une nouvelle pluie ne survienne.

Ce bassin des rivières sortant du plateau de Lannemezan constitue donc une zone de terrains où les travaux sont particulièrement difficiles.

Le paysan de cette région est laborieux, frugal. Il est bien moins porté que les autres paysans du midi aux amusements, aux fêtes, aux réunions. Une demi-journée passée au dehors peut représenter pour lui une grande perte. Une période de pluies peut arriver et l'obliger à ajourner indéfiniment le travail qu'il aurait accompli s'il était resté chez lui au lieu de s'absenter.

Malgré la difficulté du travail, le sol de ces vallées est très fertile; de nos jours, il produit en grande abondance des céréales, et surtout des fourrages. Nos métallurges durent, dès une très haute antiquité, entreprendre de le mettre sérieusement en valeur. Strabon donne le pays des Ausci (environs d'Auch) comme très fertile.

(1) Il faudrait joindre, à ces vallées des affluents de la Garonne, les vallées de l'Arros et du Bouès, qui appartiennent au bassin de l'Adour.

La plaine de Tarbes, prolongée par la vallée de l'Adour, reçut des émigrants des régions montagneuses voisines qui trouvaient là une terre produisant des herbes en très grande abondance. Lorsque le tassement de la population obligea les populations pastorales à faire de la culture, cette terre de riches alluvions s'y prêta merveilleusement. Les familles qui se trouvaient à l'étroit dans la vallée de l'Adour s'en allèrent peupler la région dite du Bas-Armagnac, formée de terrains sablonneux, légers et où la culture est extrêmement facile. Le paysan du bas Armagnac diffère sensiblement de celui des vallées du Gers et de la Baïse. Il est plus gai, plus bavard, a l'air d'avoir moins de soucis. Il aime les fêtes, les foires, les réunions de toute sorte.

La Chalosse a très probablement été peuplée par des migrations qui suivaient les affluents de la rive gauche de l'Adour. Les terrains y sont très légers comme dans le bas Armagnac; sur le flanc des coteaux comme dans les parties basses, un sous-sol argileux maintient une humidité constante. Çà et là se trouvent des plaines sablonneuses formant de petites landes et offrant des pâturages assez étendus. Le paysan de la Chalosse, habitué aux travaux faciles, a beaucoup de traits communs avec le paysan du bas Armagnac. Toutefois il a moins subi que ce dernier le patronage des grands propriétaires de vignobles; les familles se sont maintenues mieux organisées. L'atelier de travail de l'homme est resté longtemps en Chalosse séparé de celui de la femme. De nos jours, tandis que l'homme travaille aux champs avec la charrue, la femme reste à la maison où elle se livre à des travaux de couture. Cette population de la Chalosse a trouvé moyen de vivre dans l'aisance grâce à la culture facile du maïs et à l'élevage des volailles. Le paysan de la Chalosse émigré se fait remarquer par son énergie et son esprit débrouillard. Il constitue un vrai type de Gascon.

Le Béarn est formé de vallées isolées les unes des autres, et où le climat est incertain par suite du voisinage de la mer et des montagnes. Les productions de la culture y sont très aléatoires. Ce pays est resté longtemps pastoral.

La lande, que nous avons déjà étudiée assez longuement, fut

peuplée par des groupes de pasteurs arrivant des vallées béarnaises. Le Marensin fut vraisemblablement peuplé avant la Grande Lande. Le Marensin, tout près du Béarn, offre des pâturages assez abondants. Dans la Grande Lande, la race a subi une dégénérescence physique par suite de l'insalubrité du pays. Il se produit aujourd'hui, dans le pays landais, une sorte de migration allant de l'ouest à l'est. Des familles quittent le Marensin, et cherchent à se rapprocher des pays à vignes.

Nous devrions, pour être complet, mentionner les différentes populations de la montagne; mais elles constituent des types sociaux assez dissemblables. M. Butel, en étudiant la vallée d'Ossau, a donné une description excellente d'une de ces variétés. Nous consacrerons seulement quelques lignes au type basque.

Le pays basque, région de hautes vallées séparées par des montagnes de faible hauteur, est tout voisin de la mer et subit les influences climatériques du Gulf-Stream. On y trouve des bois de châtaigniers assez étendus. Le pommier y vient très bien. Les populations pastorales qui y furent conduites en suivant les vallées du bassin de l'Ebre, y trouvèrent dans la cueillette des fruits un moyen d'existence facile. Elles se trouvèrent ainsi dispensées de beaucoup de longues courses avec les troupeaux, et en vinrent à se sédentariser. Lorsque des essaims voulurent avancer vers le nord, ils trouvèrent les vallées et les landes occupées par des groupes qui avaient eu hâte de traverser les passes difficiles et les régions ingrates de la partie centrale des Pyrénées. Les Basques furent obligés de se plier à la culture. Ceux qui se trouvaient dans le voisinage de la mer se livrèrent à la pêche. Comme leurs voisins des Pyrénées Centrales, d'ailleurs, ils formèrent des tribus indépendantes, ils n'acceptèrent de souverain qu'en stipulant le respect de leurs libertés locales et traditionnelles. A la différence des autres montagnards, grâce à leur éloignement des voies de la civilisation, ils conservèrent leur idiome primitif et leurs antiques coutumes.

Tels furent les groupes de populations sur lesquels les métallurges pyrénéens établirent, soit leur domination absolue comme dans les régions basses, soit un simple protectorat

comme dans la montagne et surtout dans le pays basque.

Nous devons maintenant étudier les métallurges eux-mêmes, et commencer par leur genre de travail. Nous verrons ainsi les moyens d'action qu'ils eurent à leur disposition.

III

Pour exploiter avantageusement des gisements dans les Pyrénées, il faut pouvoir transporter commodément les minerais. Une des grandes difficultés pour les compagnies qui, de nos jours, veulent tirer parti des richesses minières de cette région, c'est de faire arriver les charrettes jusqu'aux lieux d'extraction. Beaucoup de passages de la montagne sont trop étroits, et les transports doivent se faire à dos de mulet, ou bien sur de petits chariots traînés par des ânes. Voilà certes des moyens qui sont très désavantageux, quand il s'agit de minerais communs, tels que le cuivre, le plomb ou le fer.

Les métallurges de l'antiquité devaient donc exploiter, de préférence, les gisements situés à proximité de vallées assez larges pour laisser passer les caravanes de charrettes. Autant que possible même, ils devaient désirer trouver sur place le bétail et les gens pour le conduire. Des vallées fertiles, et autour desquelles on pouvait trouver d'abondants gisements de minerai, voilà bien les emplacements recherchés par les métallurges qui venaient s'installer dans des régions montagneuses.

Or, dans la chaîne des Pyrénées, deux sites dans lesquels nous avons déjà signalé la présence de nos antiques industriels réalisent parfaitement ces conditions. Ce sont, d'une part, la vallée d'Aure avec ses bourgs d'origine très ancienne; d'autre part, la haute vallée d'Hasparren dans le pays basque. La ville d'Hasparren est aujourd'hui le siège de foires importantes où se vendent des bestiaux qui sont expédiés jusqu'à Marseille.

Les montagnes constituaient pour nos gens un abri naturel contre les invasions. Ils avaient cependant des précautions à prendre contre les agressions des bandes de montagnards dissi-

dents. Ils furent donc très probablement obligés d'y entretenir des garnisons, et même d'y faire construire quelques fortifications.

Dans les vallées, les chefs de la montagne avaient besoin d'avoir des postes bien placés et facilement défendables dans le but de prévenir les invasions, de garantir la sécurité des routes, et aussi de pouvoir maintenir l'ordre parmi les tribus pastorales qu'ils voulaient assujettir. De là, la création des *oppida*. On choisissait, autant que possible, des collines, des mamelons élevés difficilement accessibles, ou tout au moins pouvant être sérieusement fortifiés. Les *oppida* les plus caractéristiques étaient : Lugdunum Convenarum (aujourd'hui saint Bertrand de Cominges), qui commande la vallée supérieure de la Garonne ; Elimberris ou Illimberris, (aujourd'hui Auch) (1), Lectora (Lectoure), le long de la vallée du Gers, Atura (aujourd'hui Aire et Dax dans la vallée de l'Adour, Bencharnum (aujourd'hui Lescar) tout près du Gave de Pau, Sos sur la Ténarèze, Elusa (Eauze) près de cette route, Cossio Vasatum (aujourd'hui Bazas sur la route que prenaient nos gens quand ils allaient des Pyrénées Centrales à Bordeaux, Iluro (Oloron) à la jonction des routes qui suivaient les vallées d'Aspe et d'Ossau. La ville de Tarbes qui existait dans l'antiquité ne mérite pas le nom d'*oppidum*, mais il est facile de comprendre que nos chefs, maîtres de toutes les hauteurs voisines, et de la vallée de l'Adour, avaient toutes les facilités pour la maintenir en sécurité.

Ces *oppida*, ainsi que les localités industrielles de la montagne, furent les premiers centres urbains de la Gascogne. Dans la suite, lorsque le pays fut pacifié et mis en valeur, d'autres agglomérations se créèrent. Elles étaient appelées *vici* sous la domination romaine.

Dans les centres qu'ils créèrent, les métallurges installèrent des garnisons. Ils devaient trouver dans la montagne des gens

(1) Il nous semble possible d'expliquer pourquoi, pendant si longtemps, Auch fut considéré comme la capitale de la Gascogne. Cette ville est située au centre même de la région des vallées qui sortent du plateau de Lannemezan et qui est la partie de la Gascogne la plus caractéristique.

au tempérament aventurier qui, sous eux, devinrent des mercenaires dévoués et intrépides. Au VIe siècle, les Vascons firent merveilleusement les affaires des chefs pyrénéens qui voulaient redevenir les maîtres de l'Aquitaine. Les Basques se sont toujours enrôlés avec ardeur au service des rois d'Espagne, et les rois de France ont quelquefois recruté des Cantabres. De nos jours, les montagnards du Cominges et du Couserans, émigrés comme ouvriers à Toulouse, répondent avec empressement à l'appel des politiciens, quand il s'agit de prendre part à des manifestations violentes.

Dans les villes autour desquelles se trouvaient des gisements de minerais, arrivèrent des forgerons recrutés dans des régions civilisées. A l'origine, ces forgerons devaient se rattacher à ces vieilles confréries d'ouvriers métallurgistes soumises à des rites particuliers. Les érudits voient aujourd'hui dans les caravanes de tziganes des vestiges de ces corporations primitives (1).

Les communautés pastorales ibères fournissaient avec leurs charrettes les moyens de transport. Ce genre de travail convenait tout particulièrement à des gens qui avaient l'habitude des longues courses nécessitées par la vie pastorale et qui trouvaient là quelques ressources leur permettant d'améliorer leur mode d'existence ou de faire quelques économies.

Dans les tribus ibères, les métallurges recrutaient des charbonniers. Ils avaient besoin de charbon pour les fusions, pour l'élaboration du minerai de fer, pour la fabrication du bronze.

Le travail des mines était exercé par des hommes de peine qui étaient ou bien des gens recrutés dans les tribus du voisinage, ou bien des mineurs soumis à la condition des esclaves et amenés par le patron métallurge. Les exploitations étaient dirigées par des chefs de chantier au courant des procédés d'extraction. Ce furent vraisemblablement ces contremaîtres mineurs

(1) Les ouvriers des forges seigneuriales paraissent avoir été liés à leurs patrons par des liens fort étroits. Les ouvriers des forges d'Uza (dont la fondation remonte à l'an 1200 environ) appartiennent à des familles attachées à l'établissement depuis des siècles. Le propriétaire actuel (M. de Lur-Saluces) se considère comme lié vis-à-vis de ses ouvriers, et il les fait travailler même quand les prix des fontes au bois ne sont pas rémunérateurs.

qui furent appelés à Sos lors de l'invasion romaine pour creuser les galeries destinées à contrecarrer les travaux d'approche des Romains.

Des soldats mercenaires, et des ouvriers métallurgistes, voilà quels furent tout d'abord les éléments essentiels de la population des villes gasconnes. A leur suite, arrivèrent des ouvriers exerçant les différentes professions utiles à la vie, et aussi des ouvriers d'art (ciseleurs, émailleurs, orfèvres) comme on en rencontre dans tous les pays arrivés à un certain degré de richesses pour l'exploitation et le commerce des métaux.

Dans la suite, des marchands de Toulouse, de la Méditerranée, ou même des bords de la Garonne vinrent trafiquer en Gascogne. Ils créèrent dans les *oppida* ou sous leur protection des comptoirs ou des industries en se soumettant à certaines obligations vis-à-vis des maîtres du pays.

Les anciens *oppida* sont aujourd'hui reconnaissables. Même lorsque ces agglomérations se sont considérablement agrandies (c'est le cas pour Auch, Oloron, Dax, Aire, Eauze), il est facile de retrouver l'emplacement de l'*oppidum* antique. On peut constater qu'ils avaient seulement l'étendue et le chiffre de population d'un bourg un peu considérable (500 à 1500 habitants, tout au plus. En réalité, ils étaient à l'origine comme des oasis de la civilisation au milieu d'un pays encore barbare. L'action de notre famille pyrénéenne s'est exercée sur une grande étendue de territoire; elle ne s'était pas attachée à fonder un véritable grand centre comme l'étaient les principaux comptoirs commerciaux de l'antiquité.

IV

A côté de l'occupation militaire et de l'exploitation industrielle du pays gascon, il y a eu, de la part des chefs pyrénéens, une œuvre de colonisation agricole dont les débuts paraissent remonter à la période préromaine.

Nos chefs qui se voyaient les maîtres de régions fertiles,

furent tentés de les mettre en valeur. Ils connaissaient déjà les grands domaines agricoles des régions méditerranéennes. En créer de semblables dans les vallées de Gascogne devait être chose facile à des gens entreprenants et ayant à leur disposition les richesses acquises par l'exploitation des métaux.

Plier à la culture des paysans du Cominges ou des vallées des affluents de la rive gauche de la Garonne, leur faire adopter la culture du blé, ne devait pas présenter de trop grandes difficultés, étant donné la nécessité où s'étaient trouvées ces populations de recourir de plus en plus au travail du sol. Plus difficile était la création de vignobles sur les coteaux et les plateaux. Il fallait défricher ces terres naturellement boisées, et de nombreux travailleurs étaient nécessaires. Il fallait faire les plantations, les entretenir. Les écrits d'Ausone comme les documents du moyen âge nous disent que les anciennes vignes du sud-ouest étaient montées sur échalas, soumises à des tailles soignées, épamprées avec soin ; de temps en temps, lorsqu'elles faiblissaient, on enfouissait à leurs pieds certaines matières qui leur rendaient leur vigueur normale. Les domaines de l'ancienne Aquitaine devaient donc comprendre des vignobles sur les parties élevées, autour des *oppida* et des villas, et de vastes étendues de cultures diverses (blés, fourrages, prairies, plantes textiles) (1).

La culture rendait nécessaire l'entretien de bœufs et de vaches. On avait besoin de chevaux pour les déplacements. On avait aussi des troupeaux de moutons. En lisant l'histoire du Béarn de Marca, on constate que les seigneurs pyrénéens du moyen âge attachaient une certaine valeur aux moutons et aux brebis. Ces animaux faisaient parfois l'objet de donations en faveur de couvents, d'hôpitaux, d'abbayes. De nos jours, dans beaucoup de châteaux des pays gascons, se trouve un

(1) Sidoine Apollinaire (carmen XII) nous montre une matrone aquitaine filant l'or et la soie à une quenouille assyrienne. Ce fait nous porterait à croire que l'art de filer à la quenouille devait constituer, chez les chefs aquitains, un atelier de travail accessoire dont les femmes avaient la charge, ainsi que cela avait lieu dans beaucoup de sociétés aristocratiques. M. Champault l'a signalé chez les Phéaciens d'Ischia.

berger chargé d'un troupeau, et dépendant directement du propriétaire.

De tout cela, nous sommes portés à conclure que les domaines constitués par les chefs de l'Aquitaine étaient des domaines à culture intégrale.

Dans la partie de ces domaines qui n'était pas exploitée par les paysans ibères sous le régime du colonat, il devait y avoir des esclaves attachés à la culture. Les paysans des environs devaient y être appelés pour faire des journées. Le travail devait être dirigé, soit par un membre de la famille des propriétaires (nous verrons dans la suite que c'était une communauté nombreuse), soit par un chef de culture expérimenté.

Les souverains de l'Aquitaine avaient en réalité un immense domaine à surveiller, à défendre, à administrer. Comme leurs descendants du moyen âge, ils devaient avoir pris l'habitude des longues chevauchées. De temps en temps, ils devaient quitter leurs hautes demeures des montagnes pour aller faire des séjours dans leurs *oppida* et leurs villas, au milieu des coteaux ensoleillés plantés de vignobles, et des vallées où poussaient d'abondantes moissons. Quelquefois aussi, ils allaient à leurs entrepôts de Bordeaux et de Toulouse, peut-être même jusqu'à Narbonne et à Marseille. Ils s'y rencontraient avec d'autres grands négociants et aussi avec les chefs des grandes tribus gauloises qui venaient prendre contact avec les milieux civilisés.

Les habitants des petites villes entreprirent en petit les cultures que leurs souverains pratiquaient en grand. Ils créèrent des fermes, plantèrent des parcelles de terrain en vignes.

Ces gens des petites villes arrivèrent vraisemblablement au même degré de civilisation que leurs contemporains qui habitaient les cités de l'intérieur des terres dans la Gaule méridionale. Après la conquête romaine, l'assimilation de tout ce monde à la civilisation des vainqueurs fut extrêmement facile. Les Romains créèrent de grandes routes qui mirent les *oppida* de l'Aquitaine en communication directe avec Toulouse, la grande porte de la civilisation du côté de l'Orient.

Sous l'Empire romain, l'Aquitaine fut remarquablement prospère. Les écrits d'Ausone, comme les vestiges de nombreuses villas, témoignent d'une grande richesse et d'un grand luxe.

Au début du moyen âge, l'Aquitaine fut l'objet d'ardentes convoitises de la part des princes francs. Les Mérovingiens, successeurs de Clovis, se la partagèrent en la découpant de la façon la plus bizarre. Chacun voulait en avoir un morceau. Après de nombreuses compétitions, ce fut le chef pyrénéen qui redevint le maître du pays (1).

Le véritable rôle social de la famille que nous étudions nous semble pouvoir se résumer ainsi.

Une famille de commerçants civilisés s'est enrichie par l'exploitation des minerais dans les Pyrénées. Elle a utilisé un coin de cette chaîne pour s'installer sur une ligne de partage des eaux et dominer ainsi tout le pays gascon. Devenue la maîtresse de cette région, elle a créé de vastes domaines à culture intégrale.

Elle a ainsi accompli une œuvre de transformation économique au milieu d'une population dépourvue de toute aptitude aux initiatives fécondes (2).

C'est donc, en réalité, par l'œuvre d'une puissante famille d'industriels que la Gascogne est entrée dans les voies de la civilisation, et la population indigène a plus ou moins directement subi le patronage de cette famille. C'est donc grâce à l'industrie que le type gascon est devenu ce qu'il est. Son évolution a naturellement été tout autre que celle des peuples doués par eux-mêmes de l'esprit d'initiative et de l'aptitude à la culture. Nous aurons plus tard à apprécier les conséquences de cette différence de point de départ au point de vue de l'orientation de la race.

J. GARAS.

(*A suivre.*)

(1) Le premier duc de Vasconie, Félix, était à la fois chef des Gascons et patrice à Toulouse.

(2) Deux types sociaux de race ibère nous semblent doués d'une certaine initiative par eux-mêmes : ce sont, d'une part, les paysans de la Chalosse; d'autre part, les Basques voisins de la côte. Il y aurait lieu de les étudier de très près.

LE MOUVEMENT SOCIAL

I. — LES SEPT PAYS DE FRANCE (PROJET DE M. HENRI MAZEL).

M. Henri Mazel, qui, sans être précisément des nôtres, a témoigné souvent de l'intérêt que lui inspirent nos travaux et notre revue, vient de publier, dans la *Coopération des Idées*, un article remarquable intitulé « Les sept pays de France ». C'est toujours la grande question de la décentralisation provinciale qui revient sur le tapis. M. Henri Mazel, qui ne se fait pas illusion sur l'accueil réservé aux projets de réforme élaborés sur cette matière, tient, en commençant, à se railler agréablement lui-même, ainsi que tous ceux qui « pour résoudre le problème de la centralisation, n'ont besoin que d'un crayon bleu ». Du reste, le courant actuel n'est pas favorable à une diminution de l'autorité dans le pouvoir central :

« Tant que Paris aura 3 millions d'habitants, tant que le réseau de nos voies ferrées restera en toile d'araignée rayonnante, tant que la masse allemande pèsera sur notre flanc endolori, tant enfin que notre tournure d'esprit national gardera le pli des dix ou quinze derniers siècles, la décentralisation ne sera bonne qu'à servir de gargarisme oratoire aux naïfs électeurs et aux subtils élus. Aussi, pour le spectateur narquois, il n'est pas de plus instructif spectacle que de voir agir ceux qui viennent de parler. Les électeurs attendent du Parlement la renaissance de la vie provinciale, et les élus serrent le cou le plus délibérément du monde aux provincialités qui ne sont pas de leur avis. Quand des communes hésitèrent à se saigner aux quatre veines pour laïciser leurs écoles ou leurs hospices, la cause sacrée ne pesa pas lourd dans la balance, même aux yeux de M. Beauquier, président de toutes les Ligues de décentralisation. »

Et cependant, constate M. Mazel, « il n'en est pas moins amusant de manier le crayon bleu. » On peut toujours se livrer à ce passe-temps qui ne fait de mal à personne. En outre, il est bien certain

que les divisions d'un État ne sont pas chose indifférente. Et puis, ajoute-t-il avec sa bonne humeur, « s'il y avait moins de noms de provinces et de chefs-lieux à apprendre pour les examens, ce serait toujours cela de gagné ».

M. Mazel montre ensuite que, lorsqu'on en vient aux plans de décentralisation, on se heurte forcément aux rivalités de certaines grandes villes qui ne sont pas de très grandes villes, Nîmes et Montpellier, par exemple. Chacune a l'ambition de devenir capitale, et pourquoi serait-ce l'une plutôt que l'autre? Autre écueil : même si on « décentralisait », on risquerait de conserver sous d'autres noms tous les fonctionnaires actuels. « On ne détruit que ce qu'on remplace, a-t-on dit. *Et on n'économise que ce qu'on ne remplace pas.* » Ne pas remplacer! voilà ce que nous n'obtiendrons pas de nos politiciens qui ont tant de clients à caser. Ils feraient plutôt deux cents départements pour créer de nouveaux préfets, que de supprimer purement et simplement des préfectures.

Mais laissons parler M. Henri Mazel, qui va nous exposer son plan à lui — le dernier, car il nous avoue en avoir confectionné plusieurs. C'est un plan de division en sept pays. Entre parenthèses, nous n'aimons pas trop ce mot de *pays*, qui, en vertu même du langage local, correspond plutôt aux arrondissements; mais c'est une question de détail à laquelle, probablement, M. Mazel n'attache aucune importance.

Nous citons donc notre confrère :

« Si l'on veut faire véritablement de la décentralisation politique, c'est-à-dire avoir des régions assez importantes pour vivre d'une vie propre tout en collaborant à la vie nationale, il faut trancher dans le grand, et se résigner à ne pas vouloir faire de Nîmes ou de Montpellier, de Besançon ou de Chambéry des capitales. La France est, en somme, un petit pays, et depuis les chemins de fer et les télégraphes, un très petit. Ses régions sont peu nombreuses et toutes tracées par la nature; les bassins de la Seine, de la Loire, de la Garonne, du Rhône, voilà les principales; ajoutez-y le Plateau central, le littoral méditerranéen, le versant du Rhin. Cela nous fait, en somme, sept pays. Voyons si cette division peut cadrer avec nos circonscriptions présentes.

« Car il ne s'agirait pas de faire table rase de ce qui existe. Depuis plus d'un siècle qu'il fonctionne, le département a eu le temps de se légitimer; aujourd'hui, il est aussi rationnel que les anciennes provinces, elles aussi, au début, résultat arbitraire des vicissitudes his-

toriques. A quoi répondait le Languedoc, et quel lien y avait-il entre Toulouse, Nîmes et le Puy-en-Velay? Revenir à ces divisions d'avant 1789 serait d'autant plus inutile que nos départements coïncident le plus souvent avec leurs subdivisions, et qu'ils présentent, en somme, leurs avantages sans avoir leurs inconvénients. Parmi ces anciennes provinces, les unes étaient beaucoup trop petites et celles-là sont fort justement devenues de simples départements, comme le Comtat ou le Roussillon, et les autres, quoique plus grandes, ne seraient plus assez importantes aujourd'hui pour conserver leur vie particulière en face de l'immense foyer d'appel qu'est Paris.

« Le versant de la Manche formerait le premier de nos sept pays de France. Paris en serait, sans conteste, le cœur. Cette région ne comprendrait pas tout le littoral de la Manche, la péninsule bretonne restant à part, et comprendrait, par contre, le petit angle de la mer du Nord que nous avons. Ce serait le bassin de la Seine, moins les hautes vallées de l'Yonne et de la Marne, joint aux bassins des autres petits fleuves de Picardie et d'Artois. Les quatorze départements qui la constitueraient forment trois groupes faciles à distinguer : l'Oise, la Somme, le Pas-de-Calais et le Nord, avec Lille pour point d'attraction à l'extrême-nord ; la Seine-Inférieure, l'Eure, le Calvados, l'Orne et la Manche, la région normande, avec Rouen pour centre historique ; enfin, la Seine, la Seine-et-Marne, la Seine-et-Oise et l'Eure-et-Loir, c'est-à-dire la banlieue de Paris. Mais tout en gardant ses sous-physionomies normande, lutétienne et picarde-flamande, cette vaste région aurait le grand caractère commun d'être la prolongation de Paris vers l'Angleterre et la Belgique.

« Le second de nos sept pays s'étendrait tout autour de la Loire navigable, avec Nantes pour métropole, Nantes à la fois bretonne, angevine et vendéenne, et cette triple appellation caractérise assez bien les trois groupes de départements qui constitueraient la grande région de l'Ouest. D'abord le groupe breton : Finistère, Morbihan, Côtes-du-Nord, Ille-et-Vilaine, dont Rennes serait naturellement le cœur. Puis le groupe des bords de la Loire : Loire-Inférieure, Maine-et-Loire, Indre-et-Loire, avec la Sarthe et la Mayenne, convergeant vers Nantes. Enfin, le groupe d'entre Loire et Gironde : Vendée, Deux-Sèvres, Vienne, Charente, Charente-Inférieure, ayant la Rochelle pour poste sur l'Océan. La région totale compterait ainsi quinze départements, dont les habitants, malgré les dissemblances que peuvent présenter un Breton et un Poitevin, n'en ont pas moins un air de famille, des sympathies communes, des intérêts identiques...

« La troisième région n'est pas moins individualisée que les deux

précédentes. C'est l'Aquitaine des anciens, la Guyenne du moyen âge, la Gascogne de nos pères, c'est-à-dire le bassin de la Garonne, avec son annexe le bassin de l'Adour. Seize départements en tout. Des sept pays de France, c'est celui qui en compte le plus. Le centre naturel est Bordeaux; c'est non seulement le cœur de toute la région, mais plus particulièrement la tête du pays girondin-dordognais, composé des sept départements suivants : Cantal, Corrèze, Lot, Dordogne d'un côté, Gironde, Lot-et-Garonne, Gers de l'autre. Plus au sud, une autre grande ville, Toulouse, est aussi le chef-lieu d'une région double : d'une part le Tarn, l'Aveyron, la Lozère, la série des Causses; de l'autre, l'Ariège, la Haute-Garonne, le Tarn-et-Garonne, la grande vallée gasconne. Un peu à part, une petite contrée de trois départements, Landes, Hautes et Basses-Pyrénées, avec l'Adour pour artère et Pau pour cœur. Le vaste pays aquitain est si un dans sa variété, et composé de masses si harmonieusement réparties des deux côtés du grand fleuve qui lui sert de moelle épinière qu'il est inutile d'insister.

« Quatrième pays bien caractérisé : le Midi méditerranéen. Dix départements, Marseille pour reine. Ce Midi méditerranéen n'a rien de commun avec le Midi gascon, dont il fut toujours séparé, même quand Toulouse était la capitale théorique du Languedoc. Il n'a rien de commun non plus avec le bassin du Rhône proprement dit. La violence du cours du Rhône fait que la vallée n'a presque pas de rapport avec l'embouchure. Marseille n'est pas sur le fleuve comme Bordeaux, Rouen ou Nantes. Valence est déjà plus près de Paris que d'Avignon; c'est à partir du Comtat que tout change, le sol, le soleil, le vent, l'accent, la physionomie et le caractère des habitants; un Roussillonnais et un Niçois, ou même un Corse, sont plus rapprochés les uns des autres que d'un Lyonnais. Dans ce Midi méditerranéen on distinguerait d'ailleurs, s'il le fallait, des sous régions : la languedocienne, Gard, Hérault, Aude et Pyrénées-Orientales; la provençale, Vaucluse, Bouches-du-Rhône, Var, Basses-Alpes, Alpes-Maritimes; à part, la Corse.

« Au-dessus, la région du Rhône, le cinquième de nos sept pays. Treize départements, groupés autour de Lyon leur centre naturel, présentent eux aussi l'unité dans la variété, caractéristique du beau. Au nord, la sous-région bourguignonne : Haute-Saône, Doubs, Jura, Côte-d'Or, Saône-et-Loire, avec Dijon pour tête. Au sud, la sous-région rhodanienne : Ain, Rhône, Ardèche, Isère, Drôme, Hautes-Alpes autour de Lyon. Un peu à part, la Savoie et Haute-Savoie. Mais au fond, montagnards des hautes vallées ou vignerons des larges plaines, tous ayant les mêmes mœurs, les mêmes traits de

caractère, et formant de leur ensemble une région bien particulière, l'ancienne Burgondie des temps mérovingiens, comme le Midi méditerranéen était alors la Gothie; le bassin de la Garonne, l'Aquitaine; le bassin de la basse Seine, la Neustrie; et les deux versants des Vosges, l'Austrasie.

« Hélas! de cette Austrasie nous n'avons plus qu'une part. Il y a trente-cinq ans, nous aurions pu y compter dix départements encore, autant que dans le Midi méditerranéen. Il ne nous en reste que sept : les Vosges, la Meurthe-et-Moselle, la Meuse, les Ardennes, la Marne, la Haute-Marne et l'Aube. Ce n'en est pas moins une région très distincte, grave et recueillie à l'ombre de la frontière, et qu'il convient de garder telle quelle, en attendant qu'un jour réparateur se lève. Nancy est son cœur, plus spécialement aussi le centre des quatre départements de l'Est, comme Troyes l'est de trois départements champenois, Aube, Marne, Haute-Marne. Toute cette région entre Paris et l'Allemagne a son âme propre, elle ne peut être confondue avec les autres régions, celle d'entre Paris et la Suisse, ou d'entre Paris et la Belgique.

« Cela ne nous fait que six régions : la Nancéenne, la Parisienne, la Nantaise, la Bordelaise, la Marseillaise et la Lyonnaise. La septième serait le centre même de la France, la région de Bourges, le bassin de la Loire non navigable ou peu navigable, lequel, depuis les chemins de fer, regarde au nord plus qu'à l'ouest. Une région de ce genre sera toujours délimitée avec un peu d'arbitraire; chacun remarquera sans peine que Saint-Étienne, Orléans, Limoges ont moins de rapports avec leur soi-disant centre Bourges qu'avec leurs puissantes voisines Lyon, Paris ou Bordeaux. Pourtant tout ce bassin intérieur de la Loire a lui aussi sa physionomie à part; il regarde Paris sans doute, mais il diffère bien de la région séquanienne. Les Romains l'auraient nommé *Lutetiana secunda*. Gardons-lui son nom de pays de Bourges ou région du Centre. Les douze départements qui le composent ont bien des traits communs : les maçons de la Creuse servent de trait d'union entre les montagnards de l'Auvergne et les laboureurs du Berry. Et puis, les chemins de fer lui donnent une unité réelle; la grande ligne de Paris à Nîmes par la montagne, fait de l'Yonne, de la Nièvre, de l'Allier, une première sous-région assez nette, et de la Loire, la Haute-Loire et le Puy-de-Dôme une seconde sous-région mieux reconnaissable encore, le Plateau central. L'autre grande ligne de Paris à Toulouse rapproche le Loiret, le Loir-et-Cher, le Cher, d'une part; l'Indre, la Haute-Vienne, la Creuse, d'autre part.

« Nevers, Saint-Étienne, Orléans et Limoges sont leurs centres.

Bourges, lui, n'est sans doute ni sur l'une ni sur l'autre de ces grandes lignes. Mais justement, parce qu'il est au milieu, il peut, comme autrefois, servir de métropole historique sans porter ombrage à personne.

« Voilà nos sept pays de France. Ils s'équilibrent bien, quoiqu'un n'ait que sept départements et un autre seize. Mais surtout ils répondent à des réalités : d'abord à des réalités géographiques : littoral de la Manche, littoral de l'Atlantique, littoral du golfe de Gascogne, littoral de la Méditerranée, vallée du Rhône, plateau central, plateau de l'Est. On encore : bassin de la basse Seine, bassin de la haute Seine et du Rhin, bassin du Rhône, sous-bassins de la Méditerranée, bassin de la Garonne, bassin de la Haute-Loire, bassin de la basse Loire. Aussi à des climats rhodanien, séquanien, limousin, breton, vosgien, girondin, méditerranéen, à des cultures, à des boissons nationales : vins de Bordeaux, vins du Midi, vins de Bourgogne, vins de Champagne, vins de la Loire, cidre de Normandie ou bière de Flandre. Ensuite à des réalités politiques, chacun des sept pays (sauf le pays de Bourges) regardant vers un peuple différent, Paris vers la Belgique, Nancy vers l'Allemagne, Lyon vers la Suisse, Marseille vers l'Italie, Bordeaux vers l'Espagne, Nantes vers l'Amérique. Enfin à des réalités historiques ; dans l'ancienne Gaule, la Province, les Aquitains, les Eduens, la Celtique, l'Armorique, la Belgique, les Rèmes-Trévires. Plus tard, la Neustrie, l'Austrasie, la Burgondie, la Gothie, la Vasconie, l'Aquitaine, l'Armorique. Plus tard les provinces : Gascogne-Guyenne ; Languedoc-Provence ; Bourgogne-Dauphiné ; Champagne-Lorraine ; Flandre-France-Normandie ; Bretagne-Poitou ; Berri-Bourbon-Auvergne. Aujourd'hui enfin nos sept pays correspondent aux grands réseaux de chemins de fer qui font les groupes de peuples comme les faisaient autrefois les fleuves : l'Est, le Paris-Lyon, le P.-L.-Méditerranée, le Midi, l'Orléans, l'État, l'Ouest et le Nord.

« Ce chiffre réduit, sept, préviendrait toutes jalousies entre villes d'égal second ordre. Des nouvelles métropoles, quatre, Paris, Lyon, Marseille et Bordeaux, sont au-dessus de toutes réclamations ; Nantes et Nancy n'en soulèveraient pas davantage, je crois ; quant à Bourges, sa modestie même désarmerait les envies. Les autres villes qu'on indiquait pour centres des sous-régions seraient également admises par tous, Lille et Rouen pour le nord, Rennes et la Rochelle pour l'ouest, Pau et Toulouse pour le sud-ouest, Nîmes et Ajaccio pour le Midi, Chambéry et Dijon pour le sud-est, Troyes pour l'est, Orléans et Saint-Étienne pour le centre. Au surplus, il serait facile, pour apaiser les légitimes amours-propres des villes, de

décider que chaque parlement régional changerait tous les ans de résidence, à la façon des Congrès scientifiques ou internationaux. Le Parlement du Midi se réunirait une fois à Perpignan, une fois à Carcassonne, une fois à Montpellier, etc. Et chaque ville tiendrait à honneur, assurément, de recevoir en grande pompe les députés de la région; il y aurait force soirées et moult banquets, et du moins la bonne chère prédisposerait les représentants aux solutions libérales et aux optimismes bienveillants. A ne rien céler, tout ceci par contre ne serait pas favorable aux économies; il faudrait édifier dans chaque ville un Palais du Parlement, allouer aux élus des frais de représentation, fréter une flottille d'esquifs le jour où l'assemblée se tiendrait en Corse, et majorer dignement le traitement des sept préfets qu'on transformerait en présidents régionaux. Mais, si on le voulait avec sérieux, comme on aurait vite rattrapé les accroissements de dépenses en donnant aux élus une prime sur les économies réalisées, ou en adoptant un système d'élections qui permît de se passer des sous-préfets, et de mettre les sous-préfectures, devenues postes d'honneur, aux enchères! »

M. Henri Mazel, qui ne craint pas les idées originales et hardies, verrait avec plaisir la plus large autonomie laissée à chacun de ces groupes, dont chacun pourrait avoir sa législation, ce qui permettrait d'étudier, par expérience et contre-épreuve, la bonté ou la mauvaise qualité d'une loi. Seulement cette atteinte portée à l'uniformité ferait bondir certaines gens :

« J'entends déjà les cris que pousserait même le Félibrige, même le Dîner celtique, à l'idée que le divorce pourrait être permis dans la Lyonnaise et défendu dans la Nancéenne, ou les congrégations tracassées dans le Midi et laissées tranquilles dans le Nord, ou les universités indépendantes dans le pays de Loire et en tutelle dans le pays de Garonne. Et pourtant, une telle variété ne vaudrait-elle pas mieux? Quel inconvénient y aurait-il à ce qu'il y eût sept petits Parlements, et que les conservateurs eussent la majorité dans celui-ci et les révolutionnaires dans celui-là? Ce serait au contraire le meilleur moyen de juger des arbres d'après leurs fruits. Le Parlement national n'en fonctionnerait pas moins pour les questions de douanes, d'impôts, de relations extérieures, de défense nationale. La constitution se contenterait, pour les Chambres, de fixer le nombre des représentants, et chacun des sept pays choisirait les siens d'après le mode qui lui conviendrait. Le Midi pourrait rester fidèle au scrutin d'arrondissement, tandis que

la Garonne reviendrait au scrutin de liste sans représentation proportionnelle des minorités; mais la basse Loire pourrait essayer de cette représentation, et la basse Seine irait expérimenter le vote des femmes; mais alors pourquoi la haute Seine ne s'enhardirait-elle pas jusqu'à remplacer l'élection par une combinaison de tirage au sort et de cooptation, et la haute Loire jusqu'à substituer au scrutin des désignations de droit d'après la fonction, l'importance, l'instruction, la naissance, etc.? On verrait ainsi si de bons administrateurs ne peuvent sortir que de l'urne électorale, ou si les vieux systèmes n'avaient pas leurs avantages. »

M. Henri Mazel admet toutefois que son plan puisse subir des correctifs, et conclut :

« L'idée pourrait tenter un romancier : *la France prochaine*. Une anecdote quelconque permettrait à l'auteur de promener ses personnages dans deux ou trois régions; les différences s'accuseraient en un relief séduisant. Un Méridional se différencierait enfin par autre chose que par des galéjades ou des tartarinades. Si le tableau était brossé avec art, peut-être convaincrait-il les passants. La terre de France cesserait d'être couche de Procuste. On serait divers et initiatif, vivant et hardi, comme en Suisse, comme aux États-Unis, comme en Allemagne; quel amusement, quelle renaissance générale, hélas! quel rêve! »

En effet, c'est un rêve, au moins pour le moment, et M. Mazel, en s'en rendant compte, prononce précisément qu'il n'est pas un rêveur. Pour se consoler, il peut se rappeler le rôle mystérieux que les idées jouent dans le monde, et se dire que la destinée des penseurs est de précéder, longtemps d'avance, les faits qui parfois, le moment venu, savent très bien s'inspirer d'eux.

II. — L'ÉCOLE DES ROCHES ET LA RÉFORME SCOLAIRE

La création de l'*École des Roches* a déjà provoqué, dans l'Université, une réforme des programmes scolaires. La réforme va s'étendre à la question des travaux manuels qu'il s'agit d'introduire dans les lycées et collèges.

Voici la note que publie *le Temps* à ce sujet :

« La question de l'organisation du travail manuel dans les lycées et collèges est en bonne voie d'aboutissement.

« Le vice-recteur de l'Académie de Paris vient d'adresser au Ministre de l'Instruction publique son avis nettement favorable.

« Rappelons que, l'année dernière déjà, plusieurs membres du Conseil supérieur de l'intruction publique avaient déposé l'important vœu que voici, relatif à l'organisation du travail manuel :

Considérant que l'adresse du corps et la finesse des sens ne sont pas des objets négligeables dans une éducation vraiment complète;

Que non seulement ces qualités ont une importance pratique de premier ordre dans la vie et dans nombre de professions, même liberales; mais que, d'après de nombreuses observations psychologiques précises, elles vont de pair avec le développement de l'intelligence;

Qu'en effet les travaux manuels exercent les facultés d'observation, d'imagination et d'invention, de combinaison et de réflexion ;

Que, plus particulièrement, ils familiarisent l'esprit avec nombre de lois géométriques, mécaniques ou physiques élémentaires, et que l'intuition ainsi acquise est une utile préparation et une base presque nécessaire de l'enseignement scientifique proprement dit;

Que, indépendamment de ces différents avantages pratiques ou intellectuels, il n'est peut-être pas sans quelque intérêt moral de prémunir les jeunes gens, par la pratique du travail manuel, contre des préjugés encore trop répandus qui le déconsidèrent au profit trop exclusif de la vie purement intellectuelle;

Que, enfin, la pratique des travaux de ce genre peut fournir à nos élèves une distraction à la fois hygiénique et intelligente qu'ils seraient heureux de trouver pour varier leurs récréations;

Emettent le vœu que l'administration veuille bien étudier, favoriser et provoquer l'organisation, par les proviseurs et principaux, dans tous les cas où cela sera possible, d'ateliers de travail manuel où les élèves de leurs établissements auraient accès sous des conditions déterminées.

« La section permanente du Conseil supérieur ayant émis l'avis qu'il y avait lieu de mettre la question à l'étude, le ministre pria le vice-recteur de l'Académie d'en saisir les assemblées des professeurs des lycées et collèges du ressort, et de lui adresser, avec son avis personnel, un résumé des délibérations de ces assemblées.

« C'est ce rapport que vient d'achever M. Liard.

« Le vice-recteur constate d'abord que 37 avis des assemblées de professeurs sont favorables au principe, sauf quelques réserves sur les difficultés d'exécution; 8 seulement sont défavorables. Encore, parmi ces derniers, faut-il remarquer que certaines se fondent surtout sur des difficultés d'organisation matérielle (à Charlemagne, par exemple), ou sur le manque de temps nécessaire.

« Ainsi, dans quatre établissements seulement, des doutes ont été émis sur la valeur du principe même : à Reims, au petit lycée Condorcet (où l'on estime que l'enseignement du travail manuel n'a sa place que dans les écoles primaires supérieures), au petit lycée Janson de Sailly, à Versailles. Les professeurs de ce dernier lycée pensent « qu'il faut éviter d'introduire le travail manuel dans les programmes des lycées, ce qui rapprocherait ceux-ci des écoles professionnelles et en modifierait ainsi tout le caractère de l'enseignement et de l'éducation ».

« M. Liard estime qu'aucune de ces objections ne saurait être retenue. Il écrit dans son rapport :

Je suis peu touché de la crainte de voir nos lycées et collèges prendre une légère teinte professionnelle et se rapprocher des écoles à caractère pratique : nous étouffons à l'abri de nos cloisons étanches. Je regarde le travail manuel comme une excellente école, et je ne puis me persuader qu'on ne sera pas un homme bien élevé parce qu'on saura dresser une planche ou ajuster une serrure. Enfin il me paraît que le contact de bons ouvriers, de leur respect des choses concrètes, serait un excellent préservatif contre les paradoxes et les quintessences d'abstraction que produit souvent l'abus de l'éducation intellectuelle.

« Après s'être ainsi rallié sans réserve à l'avis de la presque unanimité des assemblées de professeurs et des chefs de service, M. Liard examine la façon dont pourrait être donné l'enseignement du travail manuel. Il conclut que cet enseignement ne doit pas être une simple distraction prise sur le temps des récréations ; mais, au contraire, qu'il devrait être méthodique, dirigé par des spécialistes et surveillé avec soin. C'est à cette seule condition qu'il aura « sur l'esprit et sur le cœur une influence pondératrice ».

« Sans s'effrayer personnellement si dans certains lycées, et surtout dans les collèges, les travaux manuels remplaçaient certaines études prévues au programme normal, le vice-recteur pense qu'il n'est pas dans l'esprit du vœu d'inscrire ces travaux au programme comme matière obligatoire. Dans la pratique ordinaire, ils devront être facultatifs et exécutés surtout le jeudi. Les élèves ne devront les faire que sous la direction de maîtres expérimentés, avec accompagnement de croquis cotés, c'est-à-dire comme une chose très sérieuse.

« Les externes y prendront part. « Sans rien risquer d'imprudent, dit M. Liard, nous devons, à mon sens, renoncer à cette vieille théorie qui considérait l'externe comme un ferment d'indiscipline. »

« Une seule objection est assez forte : celle de la dépense.

« Pour que l'enseignement nouveau porte ses fruits, il faut qu'il soit gratuit, et que son installation soit complète. D'après les devis exécutés, on peut, dans la pratique, prévoir une dépense de première installation de 50 francs par élève ; quant à l'entretien annuel, il coûterait au moins 500 francs, si on fait le travail du fer et du bois, et 250 francs, si l'on ne fait que l'un des deux.

« En terminant, M. Liard propose de faire plusieurs expériences dans les établissements où il semble qu'on rencontrerait le plus de bonne volonté (toutes réserves faites sur la place à trouver). Il cite les lycées Condorcet, Saint-Louis, Lakanal, Michelet, de Bourges, de Beauvais, les collèges de Nogent-le-Rotrou, Sainte-Menehould, Sézanne, Blois. A Romorantin, Montargis, Châlons, Coulommiers, Meaux, l'installation existe déjà. »

III. — LA RÉPARTITION DES FORTUNES EN FRANCE

Les statistiques de l'administration de l'enregistrement, maintenant que l'impôt sur les successions est devenu progressif en raison de l'importance des fortunes, permettent, nous l'avons dit, d'apprécier d'une façon assez approximative la répartition de celle-ci.

M. Paul Leroy-Beaulieu, dans l'*Économiste Français* du 8 août dernier, s'est livré, moyennant ces statistiques, à la classification des départements français par ordre de richesse. Cette classification étant fort intéressante, nous croyons utile de la reproduire, en constatant que les observations purement *sociales* de notre revue trouvent, dans ces phénomènes purement *économiques*, une éclatante confirmation.

Nous supprimons les chiffres, qui ne nous intéressent pas directement. Disons seulement que le total des successions ouvertes en Corse, le département le plus pauvre, est environ *mille fois moindre* que le total des successions ouvertes dans les départements de la Seine (1.429.834 francs contre 1.315.019.032 francs). Ce sont les deux extrêmes.

M. Paul Leroy-Beaulieu distingue : dix départements *très riches*, vingt départements *riches*, vingt départements *assez riches*, vingt départements *peu riches*, dix départements *pauvres*, et six départements *très pauvres*.

Les dix départements *très riches* sont les suivants : Seine, Nord,

Seine-Inférieure, Seine-et-Oise, Rhône, Bouches-du-Rhône, Gironde, Pas-de-Calais, Aisne, Somme.

Ces dix départements sont d'abord ceux qui contiennent de très grandes villes, et ensuite ceux qui correspondent à une certaine région du Nord de la France où la culture et l'industrie sont particulièrement avancées. A en juger par le chiffre des successions, ces dix départements contiennent, à eux seuls, plus de capitaux que tout le reste de la France. Il est vrai que Paris, à lui seul, absorbe plus du quart de la somme totale représentée par le montant des successions.

Les vingt départements *riches* sont les suivants : Eure, Maine-et-Loire, Seine-et-Marne, Calvados, Marne, Meurthe-et-Moselle, Oise, Loire-Inférieure, Sarthe, Loiret, Côte-d'Or, Loire, Manche, Saône-et-Loire, Ille-et-Vilaine, Hérault, Isère, Côtes-du-Nord, Indre-et-Loire, Finistère.

Sauf l'Hérault et l'Isère, qui sont du Midi, et deux départements du centre, ces départements appartiennent à la moitié septentrionale de la France, celle qui a été le plus fortement touchée par la formation particulariste. La Loire est riche à cause de Saint-Étienne. La Saône-et-Loire a ses mines et ses grandes usines métallurgiques. L'Hérault est, par excellence, le grand producteur des vins; l'Isère doit obtenir son rang à cause de Grenoble. Tout le reste se rattache au Nord.

Suivent les vingt départements *assez riches :* Orne, Ardennes, Haute-Garonne, Allier, Mayenne, Vendée, Yonne, Alpes-Maritimes, Eure-et-Loir, Basses-Pyrénées, Meuse, Puy-de-Dôme, Charente-Inférieure, Aube, Cher, Vienne, Morbihan, Gard, Vosges, Nièvre.

Les départements du Midi sont encore assez rares dans cette troisième liste. La Haute-Garonne, malgré la grande ville de Toulouse, n'occupe que le trente-troisième rang parmi les départements français. On peut observer, en outre, que les Alpes-Maritimes et les Basses-Pyrénées doivent leur rang relativement élevé aux *colonies* de Pau, de Biarritz, de Nice, de Cannes, c'est-à-dire à l'intervention d'un élément étranger, enrichi ailleurs. C'est une richesse de reflet.

La physionomie de la liste suivante change notablement. Ce sont les départements *peu riches*, comme dit M. Paul Leroy-Beaulieu, peut-être avec une nuance d'euphémisme. Les voici : Ain, Doubs, Charente, Loir-et-Cher, Deux-Sèvres, Var, Haute-Saône, Dordogne, Haute-Vienne, Jura, Vaucluse, Aude, Indre, Tarn, Drôme, Haute-Marne, Lot-et-Garonne, Landes, Haute-Savoie, Aveyron.

Ici les départements du Midi prennent la majorité. En leur compagnie viennent des départements de montagnes. Sauf une légère

pointe vers le Nord-Est (Haute-Marne, Doubs, Jura), on ne trouve plus de départements se rattachant à la région du Nord.

Les dix départements *pauvres* sont : Creuse, Cantal, Ardèche, Haute-Loire, Savoie, Pyrénées-Orientales, Corrèze, Tarn-et-Garonne, Lot, Gers.

Tous ces départements sont du Midi ou du Plateau central, et il en est de même des six départements *très* pauvres : Hautes-Pyrénées, Ariège, Basses-Alpes, Lozère, Hautes-Alpes, Corse.

C'est donc dans les départements à travaux faciles et attrayants, pâturage, cueillette, culture rudimentaire et peu active, que la richesse se développe le moins. Font exception les grandes villes, les points fréquentés par des étrangers riches, et ceux où la culture commerciale, spécialisée, a pris un certain essor.

La Bretagne elle-même apparaît, dans cette nomenclature, comme plus riche qu'on ne la croit généralement. La Loire-Inférieure est classée au dix-huitième rang, l'Ille-et-Vilaine au vingt-cinquième, les Côtes-du-Nord au vingt-huitième, le Finistère au trentième, et le Morbihan, le moins favorisé de ses départements, au quarante-septième, c'est-à-dire à peine au commencement de la seconde moitié. Aux départements de la Normandie, sensiblement plus riche, correspondent les 3e, 11e, 14e, 23e et 31e rangs. La grande banlieue de Paris et la région s'étendant entre Paris et la frontière Nord sont aussi des plus favorisées. Tout montre, en un mot, que la richesse a, pour centres de développement, les grandes villes, les cantons industriels et les zones culturales à méthodes perfectionnées, c'est-à-dire, en un mot, les milieux où se manifestent le plus d'initiatives. Il est vrai que les autres départements, pour se dédommager sans doute, se distinguent par leur turbulence politique croissante et les progrès que réalise chez eux l'état d'esprit socialiste.

IV. — COUP D'ŒIL SUR LES REVUES

L'élevage des chèvres.

Nous lisons dans le *Cosmos* :

« On est loin en France de tirer tout le parti possible de l'élevage des chèvres. A peine en voit-on, en général, quelques sujets isolés çà et là, soit au milieu de troupeaux de moutons, soit propriété de pauvres gens qui ne sauraient se donner le luxe d'une vache ; la

chèvre se nourrit si facilement et se contente de si maigres pâturages!

« Malheureusement, ces goût simples eux-mêmes lui ont fait mauvaise réputation; mangeant tout, elle détruit tout, et on l'accuse volontiers du déboisement de nos montagnes. Par le fait, la chèvre accepte volontiers d'être nourrie régulièrement, et quand on lui accorde ce régime, elle peut être d'un revenu considérable, surtout dans les pays où l'aridité du sol ne permet guère de songer à l'élevage des bovidés.

« Nous en trouvons la preuve dans une lettre de Mme la comtesse de la Boullaye adressée à la Société d'acclimatation et qui ouvre aux éleveurs des horizons peut-être trop inconnus.

« L'exploitation de Mme de la Boullaye est située dans l'île d'Houat (Morbihan), région peu réputée au point de vue de la fertilité.

« Châteaufort des Béniguets.

« Je m'empresse de rendre compte à la Société des travaux que je poursuis depuis de longues années sur une question toute d'actualité, la question si importante des chèvres, et de lui faire part des résultats que j'ai obtenus à la chèvrerie et beurrerie de mon domaine des Béniguets; je suis restée silencieuse jusqu'à présent, travaillant patiemment à la création d'une race de chèvres devant réunir toutes les qualités désirables. Pour arriver à ce résultat, j'ai fait des croisements avec les races de Nubie, de Suisse et de Murcie, j'ai obtenu la chèvre parfaite par excellence, ayant l'abondance des races suisse et nubienne, tout en gardant le goût particulièrement exquis propre aux produits de la murcienne. J'ai ces chèvres sous deux types ou deux variétés, dont l'une rappelle la race suisse, et l'autre la murcienne; l'une est entièrement blanche, l'autre noir acajou avec raies blanches formant sur la tête un gracieux tricorne, visage rayé du mufle au front par deux bandes blanches, jambes blanches jusqu'aux genoux, et partagées sur le devant par une fine aiguillette noire; ce type est original et très particulier; les boucs de ces deux variétés sont semblables aux chèvres et tous sans cornes; mais, au point de vue des qualités, ces deux types sont absolument semblables; aussi, lorsque je les exposerai, ce ne sera que sous l'appelation commune de « chèvres de Sainte-Geneviève », nom qui les distinguera des autres races. Je crois devoir appeler l'attention de la Société sur le beurre de chèvre, produit à peu près encore ignoré en France, et qui justifierait certainement chez les fermiers et propriétaires l'établissement d'une laiterie-beurrerie caprine permettant de répandre ce produit dans le commerce et le mettre ainsi

à la portée de tous; on contribuerait ainsi à vulgariser un produit plus fin et dépourvu des terribles germes que l'on rencontre si souvent dans le beurre de vache. Ainsi il serait nécessaire de multiplier dans les villes des laiteries caprines comme l'a entrepris M. Crepin; il faudrait créer dans les fermes et domaines des beurreries caprines pouvant expédier leur beurre dans toute la France; le désir de contribuer à rendre et à assurer la santé à ses concitoyens ainsi que la production *considérable* que l'on peut tirer d'une laiterie-beurrerie caprine doivent être suffisants pour encourager les éleveurs dans cette voie.

« La Société d'acclimatation de France peut beaucoup pour provoquer cette création. Quant à moi, je ne puis que prêcher d'exemple; il y a déjà bien des années que j'ai eu la satisfaction de mettre le beurre de mon troupeau de chèvres de Sainte-Geneviève dans le commerce; je suis le premier éleveur en France qui ait fait cette tentative, et j'ai eu la joie de voir ce beurre aussitôt apprécié; depuis, les commandes dépassent la production de mon domaine; j'aurais un troupeau de 200 chèvres, que j'ai déjà le placement de leur beurre et de leur fromage.

« Le fromage que j'obtiens est fait avec le lait écrémé au moyen d'une écrémeuse centrifuge, aussitôt la traite; comme il ne contient point de crème, il donne un double bénéfice puisque toute la crème est transformée en beurre; de plus, avec le petit lait qui découle des fromages en fabrication et le lait baratté, je fais élever des porcs; ceci est un aperçu du profit que peut donner une chèvrerie bien entendue; les porcs élevés avec le lait de chèvre n'ont point à souffrir des maladies qui les affaiblissent dans le jeune âge et sont plus vigoureux que ceux élevés par le lait de vache ainsi que j'en ai fait l'expérience chez moi; je ne puis m'étendre sur les avantages de cet élevage que je souhaite si sincèrement, pour le bien général, voir se répandre en France! C'est dans cette pensée que je me fais un devoir de mettre la Société d'acclimatation de France au courant de mes travaux sur cette question qui me paraît présenter un véritable intérêt. »

Ctesse DE LA BOULLAYE.

V. — A TRAVERS LES FAITS RÉCENTS

En France. — La grève et les émeutes de Lorient. — *Marseillaise* et *Internationale* : comment les hymnes populaires traduisent les états d'esprit. — Le congrès des instituteurs. — Les syndicats « jaunes » des ouvriers des ports de Marseille. — Les obstacles à la réalisation des économies.

Dans les colonies. — La réglementation de l'émigration à Madagascar. — Le défaut de main-d'œuvre à la Réunion.

A l'étranger. — Les échanges d'enfants pendant les vacances. — La proscription de l'alcoolisme dans le Dakotah. — Un mot sur les troubles d'Orient.

En France.

L'histoire des grèves s'est enrichie, le mois dernier, d'un épisode sanglant. Les ouvriers de la Compagnie des cirages français d'Hennebont, près de Lorient, s'étant mis en grève, cette grève n'a pas été une simple cessation de travail; mais, à l'instar de bien d'autres, elle a pris immédiatement le caractère d'une émeute, émeute dont les conséquences ont été graves et auraient pu l'être davantage encore. Il y a eu d'assez nombreux blessés, soit parmi les ouvriers, soit parmi les gendarmes et soldats appelés pour maintenir l'ordre. Certaines péripéties ont présenté une physionomie nettement révolutionnaire. C'est ainsi que le tribunal de Lorient a été sur le point d'être pris d'assaut. On a vu ce même tribunal, au moment où il venait de condamner une douzaine d'émeutiers à la prison, obligé de se déjuger séance tenante, par ordre du sous-préfet, pour transformer sa condamnation en acquittement. Mais ce qu'il y a eu de plus curieux encore, c'est l'histoire de ce sous-préfet qui, après avoir donné aux grévistes ce témoignage de sympathie, s'est vu mander par eux à un meeting où l'on devait juger ses actes. Après une séance de plusieurs heures, durant lesquelles ce fonctionnaire a été, dit-on, fort malmené, on a bien voulu le relâcher avec un blâme et un ultimatum. Cet ultimatum, qui comportait un certain nombre de clauses, notamment le renvoi d'un régiment de la garnison, a été docilement emporté par le fonctionnaire, qui l'a transmis à son supérieur hiérarchique, c'est-à-dire au préfet.

Ces traits sont intéressants, en ce qu'ils montrent la puissance, inconnue jusqu'ici, des organismes constitués pendant les grèves, ou métamorphosés, durant ces périodes, en comités directeurs de guerre civile. On dirait, à ces moments, que les lois sont suspendues, et qu'on en est au régime des armées belligérantes, négociant des armistices, des redditions, des levées de siège, ou encore que l'on

revient au système des « places de sûreté » et de « l'État dans l'État » appliqué au seizième siècle pendant les guerres de religion. Les insurrections d'ordre économique à l'intérieur d'un même pays donnent lieu à quelques-uns des phénomènes qui se produisent au cours des conflits internationaux, et on cherche à y mettre fin par des procédés analogues.

∴

A côté de cette évolution dans le caractère des grèves, constatons-en une dans l'état d'esprit qui pousse les masses populaires, lorsqu'elles sont dans un état d'exaltation, à chanter des « hymnes » servant de moyen d'entraînement et de ralliement. A ce point de vue spécial, il s'est opéré une métamorphose lente et profonde qui a surtout éclaté dans les événements de ces derniers mois.

Longtemps le chant populaire par excellence a été la *Marseillaise*. C'était ce chant qui symbolisait à la fois la lutte de la patrie contre les nations étrangères et celle de la démocratie contre la monarchie. Mais ce chant, d'abord antipathique à ceux qu'on appelle les hommes d'ordre, s'est fait accepter progressivement par un grand nombre d'entre eux, et, aujourd'hui, la *Marseillaise* fait les délices des « patriotes ». Or, les patriotes de maintenant représentent un élément social assez différent de celui que représentaient les « patriotes » de 1793; ou plutôt le patriotisme, qui demeure très vibrant dans nos classes moyennes, est assez indifférent aux masses ouvrières, préoccupées avant tout de la lutte « internationale » contre les patrons. De là cette vogue croissante de l'*Internationale*, qui vient de s'affirmer triomphalement.

La *Marseillaise*, ainsi que le *Chant du Départ*, est essentiellement militariste. Il n'y est question que de se battre, et de se battre contre l'étranger. Il y est dit que nos sillons doivent être engraissés de « sang impur ». On y exalte la « trompette guerrière » qui, du Nord au Midi, a sonné l'heure des combats. Un couplet du *Chant du Départ* nous montre les jeunes filles promettant de n'épouser que ceux qui auront été blessés en combattant pour la patrie. Voilà certes un genre d'exaltation que nos socialistes ne connaissent plus.

En revanche, si les jacobins de 1793 professaient une haine vigoureuse pour les « aristocrates » en général, cette haine ne coïncidait pas avec cette haine du « patron », du « capitaliste », de l' « exploiteur », qui anime l'ouvrier moderne. On n'a plus envie de crier au roi d'Angleterre ou au roi d'Italie, lorsqu'ils sont de passage en France : « Tyrans, descendez au cercueil ! » On consent même à les acclamer à l'occasion, machinalement et sans trop savoir pourquoi.

Mais on se déchaînera férocement contre l'industriel, même d'origine modeste, dont la direction aura paru déplaisante, contre ses ingénieurs et employés, et enfin contre les ouvriers qui, satisfaits de leur salaire, n'auront pas voulu se joindre à une grève. Un duc ou un marquis, à ce moment-là, peut traverser sans encombre une place où circulent des patrouilles de grévistes. Un « jaune » ne peut le faire sans risquer d'être assommé.

Le chant du jour est donc l'*Internationale*. « Debout! les damnés de la terre! » voilà le cri qui éveille au fond du cœur ouvrier la fibre contemporaine. Les ouvriers de tous les pays doivent se liguer contre les exploiteurs de tous les pays; des guerres, il n'en faut plus. Les soldats doivent mettre « crosse en l'air » et rompre les rangs. C'est aux exploiteurs et à leurs amis qu'on laisse chanter la patriotique *Marseillaise*.

Et pourtant, la routine ne se laisse pas évincer comme cela. La routine a la vie dure; et, pendant que l'*Internationale* triomphe, la *Carmagnole* continue à avoir du succès, à cause de ses couplets anticléricaux. Ceux qui les chantent ne s'aperçoivent pas que le refrain est aussi militariste que la *Marseillaise*, de sorte que les mêmes individus, après avoir chanté en conscience :

> Appliquons la grève aux armées!
> Crosse en l'air, et rompons les rangs!

s'écrient un instant après, avec non moins d'enthousiasme :

> Vive le son du canon!

Nous laissons aux psychologues de profession le soin de rechercher comment peuvent s'harmoniser des aspirations aussi peu semblables.

*
* *

L'*Internationale* et la *Carmagnole* ramènent naturellement la pensée vers le Congrès que les instituteurs et institutrices de l'État viennent de tenir à Marseille, et dont le banquet a fait tant de bruit. Nos lecteurs se rappellent que nous avons traité récemment, dans cette revue (1), la question de « l'indépendance des instituteurs », et montré que cette indépendance est bien faible avec une organisation centralisée de l'enseignement comme le nôtre, organisation qui tend à transformer les fonctionnaires enseignants en simples agents du pouvoir, propres à rendre n'importe quels services. Dans ces conditions, il est impossible que la politique ne fasse pas irruption dans la

(1) V. *Science sociale*, février 1903.

pédagogie et c'est ce qui s'est manifesté ouvertement au Congrès de Marseille.

Pour s'en faire une idée, il convient de citer, à ce propos, l'appréciation d'ensemble exprimée par la *Petite République*, le principal organe socialiste français :

« Le Congrès de Marseille a été trop riche en leçons pour que nous les retenions toutes; il en est pourtant quelques-unes que nous serions réellement impardonnables de ne pas conserver dans quelque asile inviolable de notre mémoire. Mais les garder pour nous seuls, pour notre joie égoïste, serait faire besogne d'ingrats envers la démocratie, qui a le droit de savoir ce que nous faisons et si elle peut compter sur nous pour élever ses enfants selon son idéal.

« Notre devoir, c'est de lui dire que le Congrès des instituteurs et des institutrices de France et des colonies qui s'est tenu à Marseille fut, avant tout, un Congrès républicain. »

Nous n'avons pas à discuter ici le sens dans lequel le journal que nous citons prend cette dernière épithète. Il nous suffit de noter, dans cet ordre d'idées, un état d'âme. Nous sautons donc un passage et reprenons la citation :

« Je dois ajouter qu'il fut encore un congrès socialiste.

« Et c'est là ce qui marque d'une pierre blanche ces importantes assises de l'enseignement primaire. Cinq cent quarante institutrices et instituteurs représentant la presque totalité du corps enseignant primaire n'ont pas craint, sur la question de la mutualité, d'affirmer leur foi dans la solution que le socialisme propose de la misère humaine. En vain, certains délégués de la Seine... ont-ils essayé d'enrayer ce mouvement qui se dessinait dès la première journée, ils furent emportés par une majorité compacte et formidable résolue à voter une affirmation de principes socialistes. »

Notons, en passant, cette opposition des délégués de la Seine à la tendance qui veut faire dégénérer la mutualité en socialisme. La *Petite République* reprend :

« Ceci revient à dire qu'à l'heure actuelle, la grosse majorité des instituteurs et des institutrices de France est gagnée à l'idée socialiste intégrale. Cela veut dire encore qu'en toutes les régions de la France, dans les villes comme dans les bourgades et dans les hameaux, la doctrine socialiste possède un propagandiste convaincu et dévoué dans l'instituteur, et demain dans l'institutrice. »

Certes, il y a d'excellents instituteurs, et nous en connaissons qui sont les amis de notre revue; mais il est regrettable de voir, dans des manifestations comme celles du Congrès de Marseille, l'élément pondéré, rassis, professionnel, mis en minorité par l'élément politicien,

brouillon, sectaire. Il est permis de penser que des hommes animés des passions que l'organe socialiste décrit si complaisamment ne sont pas tout ce qu'on peut rêver de mieux comme éducateurs de l'enfance.

*
* *

Une minorité calme et pondérée existe aussi dans les classes ouvrières, et M. Lanoir, le chef de ces « jaunes » dont nous parlions tout à l'heure, travaille, en différentes villes, à organiser ces éléments généralement épars.

C'est à Carmaux que M. Lanoir exerce actuellement sa propagande, parmi ce monde des mineurs si souvent troublé depuis quelque temps.

M. Lanoir vient de Marseille où il a réussi à fonder quatorze syndicats « jaunes » durant la première moitié de l'année.

Sa façon de procéder mérite une certaine attention. M. Lanoir a commencé par faire des conférences. Puis il s'est adressé au syndicat des ouvriers du port et leur a posé cette question : « Consentez-vous à vous rapprocher de vos chefs et à fonder avec eux un *Conseil de conciliation,* où vos délégués et les leurs se rencontreront de façon périodique pour y régler à l'amiable les affaires de la corporation ? »

Nombre d'ouvriers ont consenti. M. Lanoir s'est alors retourné vers les patrons et leur a soumis son programme ; ils y ont adhéré. Les statuts du syndicat des ouvriers des ports contient un article 12 ainsi conçu :

« Le Conseil se rend compte, au moyen de Commissions prises dans son sein, des conditions du travail dans chaque chantier. Il fait en sorte *de se tenir en rapport constant avec l'élément patronal* au moyen de fréquentes conférences entre délégués ouvriers et patronaux, *afin de prévoir* et d'éviter, par des concessions réciproques, les conflits violents qui, trop souvent, proviennent de l'indifférence des uns et du défaut de méthode de travail et d'étude des autres.

« Le Conseil s'intéresse à tous les différends survenant entre patrons et un ou plusieurs syndiqués sur des questions professionnelles.

« Les conférences entre les délégués ouvriers devront avoir lieu au moins une fois tous les six mois. Dans ces conférences, seront examinées les modifications qu'il serait équitable d'apporter aux conditions du travail par chantier *au cours des six mois suivants.* »

Si M. Lanoir obtient à Carmaux le même résultat qu'à Marseille, il compte continuer sa campagne chez les mineurs et les filateurs du Nord.

*
* *

Pour fonder comme pour réformer, les gens à initiatives petites

ou grandes se heurtent généralement à des résistances qui proviennent de ce qu'on ne peut contenter les uns sans mécontenter les autres. En tout ordre de choses, il y a des gens intéressés au *statu quo*, quel qu'il soit. Un tout petit fait va nous permettre de saisir sur le vif cette loi sociale, qui explique bien des troubles et bien des conflits.

Il y a quelque temps, le ministre de la guerre, pour réaliser une économie, a supprimé le gant de peau dans l'armée. Il l'a remplacé par le gant de fil ou de coton qui coûte moins cher et dont le nettoyage est plus facile.

La mesure est donc raisonnable, semble-t-il, et bien des gens l'ont approuvée. Mais il y a toute une catégorie de personnes qui *ne pouvaient* l'approuver et qui *devaient* se remuer énormément pour protester contre la réforme. Ce sont — comme on le devine — les fabricants de gants de peau. Ce sont aussi, car en ces matières l'intérêt des ouvriers est identique à celui des patrons, les ouvriers gantiers dont le travail se trouve ainsi compromis. Nombre de ces ouvriers se sont vus condamnés au chômage et la chambre syndicale des ouvriers gantiers de Niort a exprimé leurs doléances.

Le cas peut être absolument généralisé. Certes, le pays entier a besoin d'économies; mais chaque économie, en particulier, a contre elle l'intérêt souvent respectable, parfois très vif, d'un petit nombre de personnes. Et, de même, toute dépense nouvelle est contraire à l'intérêt collectif des contribuables, mais elle trouvera toujours, pour l'appuyer avec ardeur, un petit nombre de gens qui doivent en tirer bénéfice. C'est ce qui montre, une fois de plus, combien une politique d'économie est difficile à suivre, et quelle énergie, quel tact, quelle autorité morale supérieure, devrait avoir l'homme d'État qui entreprendrait de la poursuivre.

Dans les colonies.

Le général Galliéni, gouverneur de Madagascar, a pris naguère un arrêté ayant pour but de réglementer l'immigration dans cette île, où un certain nombre de gens sans ressources, séduits par des mirages, sont déjà venus s'exposer à de trop cruelles désillusions.

Ces immigrants sans ressources et sans aptitudes coloniales, il faut les rapatrier, et cela coûte cher au budget de la colonie. En outre, par leurs récits pessimistes, ils discréditent le pays et découragent les bons colons qui pourraient venir.

Le gouverneur a donc décidé que nul ne sera admis à débarquer à Madagascar s'il ne possède un capital de 5.000 fr. ou un emploi

assuré par contrat, et s'il ne garantit les frais éventuels de son rapatriement. Faute de cette justification, les immigrants seront tenus de consigner, en débarquant, une somme suffisante — 100 francs pour les individus arrivant de la Réunion et 250 francs pour les personnes venant d'ailleurs. Des dispositions spéciales ont pour but d'intéresser les capitaines de navires à l'exécution de ces prescriptions, en les rendant responsables.

A Madagascar, en effet, il ne suffit pas d'avoir deux bras et de la bonne volonté pour trouver à gagner sa vie. Les métiers manuels sont aux mains des indigènes, à qui leur genre de vie permet de se contenter de faibles salaires défiant toute concurrence. Un Européen ne peut donc guère émigrer à Madagascar que comme *chef* de quelque chose, ou comme auxiliaire supérieur de quelque directeur d'industrie, de commerce ou d'exploitation. Il faut y déployer, en même temps que des aptitudes colonisatrices, des aptitudes de « dirigeant ». Il en est ainsi, d'ailleurs, de tous les pays coloniaux déjà peuplés, même insuffisamment, par une race pouvant fournir des ouvriers inférieurs, surtout lorsque le climat diffère sensiblement de celui de l'Europe. Si les travailleurs manuels sont trop peu nombreux, c'est à des races analogues à la leur qu'il faut s'adresser pour combler les vides.

*
* *

C'est à l'Inde que l'île de la Réunion veut s'adresser pour recruter les travailleurs manuels qui lui manquent. La raréfaction de ces travailleurs, depuis quelque temps, provoque dans cette île une hausse des salaires qui paralyse l'exploitation des plantations de cannes à sucre. Il y a là un travail dont les Européens sont incapables. D'autre part, on ne peut songer à faire venir des Malgaches, l'île de Madagascar n'en ayant pas assez pour elle-même, ni d'autres Africains. On manque de bras en ce moment, dans l'Afrique du Sud, pour l'exploitation des mines d'or.

A la requête des planteurs de La Réunion, requête appuyée par une pétition couverte de nombreuses signatures, le consul anglais en résidence dans cette île s'est montré disposé à appuyer la demande de certaines modifications à la Convention signée en décembre 1897 entre la France et l'Angleterre, convention dont certaines clauses font obstacle à une reprise sérieuse du recrutement des coolies hindous. La misère qui règne dans certaines régions très peuplées de l'Hindoustan semble démontrer que la chose serait avantageuse aux deux parties. C'est même un fait assez curieux que l'Asie de l'Est et du Sud — avec la Malaisie qui s'y rattache — soient, à l'heure actuelle, la seule région du globe assez riche en hommes pour en

fournir avec abondance aux nombreuses contrées où l'offre du travail ne correspond pas à une demande adéquate.

A l'étranger.

A propos des vacances, les journaux ont signalé un usage nouveau qui, après avoir pris naissance en Danemark et dans les pays voisins, a quelque chance de se répandre ailleurs, en raison des avantages qu'il comporte.

Deux familles de pays différents échangent leurs enfants pour leur faire changer d'air et apprendre une langue étrangère. Le procédé est sensiblement moins cher qu'un voyage à l'étranger, puisque la dépense se borne aux frais d'un déplacement pur et simple. Pendant le temps que dure l'échange, chaque famille nourrit un enfant étranger au lieu de nourrir le sien, ce qui revient au même.

La combinaison convient donc aux familles de ressources modestes, mais où l'on comprend l'utilité croissante des séjours à l'étranger pour l'éducation pratique des enfants. Il faut observer de plus que ces séjours, ayant lieu pendant les vacances, ne nuisent pas aux études proprement dites, et que, par le côté attrayant qui s'y mêle — celui du changement, de la nouveauté, etc., — ils constituent pour l'enfant une véritable récréation. Le tout est de pouvoir s'entendre de famille à famille, de façon que chaque exportation d'enfant, pour ainsi dire, trouve sa contre-partie. Le lent travail des mœurs tendra sans doute à diminuer de plus en plus cette difficulté initiale.

∴

Il est difficile de réprimer ou de prévenir l'alcoolisme; mais, en présence de ces obstacles, certains partisans de la sobriété se piquent au jeu et en viennent, lorsqu'ils ont le pouvoir, à des mesures draconiennes, calculées de manière, non seulement à atteindre le but, mais encore à le dépasser.

Une telle rigueur n'en est pas moins intéressante, comme exagération d'un louable courant.

« Aux termes, dit le *Journal des Débats*, d'une loi fréquemment remaniée depuis quinze ans, mais parvenue, semble-t-il, à sa formule définitive, la vente des boissons alcooliques n'est permise dans le North Dakotah qu'à certains pharmaciens. Une licence spéciale leur est accordée, à cet effet, par le juge du comté, pour un an seulement, sur une demande qui, présentée trente jours d'avance, doit être apostillée par 80 % des propriétaires fonciers et 70 % des « reputable

women ». Cette supplique doit fournir la preuve que l'impétrant a bon caractère et ne fait pas lui-même usage de boissons toxiques, qu'il est digne, en un mot, de vendre des spiritueux. Le pétitionnaire est tenu de justifier qu'il a dans son magasin pour dix mille francs au moins de produits pharmaceutiques et que, par conséquent, il n'est pas simili-pharmacien. Il doit enfin publier sa candidature dans un journal local, en sorte que tout le monde puisse la discuter. Après quoi le juge peut encore repousser la demande. Si ce juge se trompe et investit un candidat indigne, il est passible lui-même d'une amende de 500 à 1.000 dollars. Le pharmacien autorisé à vendre de l'alcool ne peut le débiter que sur la vue d'un certificat indiquant la quantité désirée et le motif de l'achat. Une même personne n'en peut obtenir plus d'une demi-pinte par jour. L'acheteur doit d'ailleurs être majeur, connu du pharmacien, ou muni de pièces d'identité. Le pharmacien est obligé de mentionner ses ventes d'alcool sur un registre que tout le monde peut consulter. »

Le législateur ne plaisante donc pas dans ce pays. Son excuse, c'est qu'il réussit, paraît-il.

On assure que tous les cafetiers du Dakotah, en effet, ont dû fermer leurs débits, et qu'il en résulte un véritable accroissement de la fortune publique. Si l'ivrognerie n'a pas complètement disparu, elle a beaucoup diminué. Les habitants ne se grisent plus qu'à domicile et dans les très grandes circonstances, fêtes de famille, anniversaires, etc... On a encore la ressource d'aller se griser au delà de la frontière, mais il est clair que ce moyen n'est pas à la portée de toutes les bourses.

Il y aurait sans doute, pour réprimer l'ivrognerie, des méthodes plus douces et plus « libérales ». Quoi qu'il en soit, cette animosité contre l'alcool témoigne, de la part de l'élément sobre qui soutient évidemment ses législateurs, d'une énergie méritoire.

*
* *

Nous ne voulons pas encore apprécier les graves troubles qui se produisent en Turquie, et spécialement en Macédoine. Depuis longtemps, l'oppression exercée par les Turcs et les Albanais sur les populations chrétiennes devaient produire un tel résultat. Ces populations, d'ailleurs, ne sont guère moins barbares et farouches, en bien des endroits, que les Turcs eux-mêmes. De là ces atrocités mises en relief, avec une visible complaisance, par des agences intéressées à défendre le *statu quo* en Orient. Du reste, le caractère tendancieux des nouvelles répandues par les journaux ne permet pas encore à l'observateur de se rendre un compte exact des faits matériels eux-

mêmes. Nous tâcherons de revenir sur cette question lorsque les obscurités actuelles se seront suffisamment dissipées.

G. D'AZAMBUJA.

VI. — BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Épicure, par Marcel Renault. — Delaplane, Paris. — Petite brochure résumant la doctrine d'Épicure; mais, en définitive, ne l'expliquant pas et la commentant fort peu.

Vers les Saxons, par Frédéric Boudin; broch., 22 pp., à la Société française d'Imprimerie et de Librairie.

Dans ces pages, beaucoup trop courtes, l'auteur étudie les deux mouvements récents qui ont modifié la politique pontificale depuis 1890 et ramené la politique intérieure française vers le jacobinisme radical. Il met tout son espoir dans l'intervention de la race anglo-saxonne, « providentiellement arrachée au souffle malsain de la Renaissance qui divinise la matière et méprise l'Évangile qui est Esprit! »

Cette petite brochure est originale et suggestive; elle ne ferait pas seulement penser, elle instruirait vraiment si l'auteur avait consenti à la développer et à la documenter. Pourquoi n'y consentirait-il pas? Il a déjà le style, il aurait alors le sujet d'un beau livre.

Germains et Slaves. Origines et croyances, par André Lefèvre, professeur à l'École d'anthropologie, avec 15 figures et 32 cartes. — Librairie C. Reinwald, Schleicher frères et Cie, éditeurs, Paris.

Ce livre renferme bien des connaissances, et l'auteur y a rassemblé, en particulier, une foule de détails sur la mythologie germanique, slave, finnoise. Le côté historique nous semble moins bien traité. Il y a lieu de ne pas accepter certains jugements tout faits. En outre, on voudrait voir les invasions successives des « barbares » expliquées par des causes sociales. Trop de noms propres, parmi ceux de ces peuples, ne disent rien à l'esprit, en définitive. M. Lefèvre ne montre pas toujours les êtres de chair et d'os qui se trouvaient sous ces noms propres. Mais il les montre du moins quelquefois, et ses renseignements, moyennant un certain contrôle, peuvent donc être précieux.

Le Directeur Gérant : Edmond DEMOLINS.

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT ET Cie. — PARIS

QUESTIONS DU JOUR

L'UNITÉ MORALE DU PAYS

S'il faut en croire bien des discours et bien des articles de journaux, l'« unité morale » du pays préoccupe nombre d'esprits à l'heure actuelle. On crie bien haut que cette unité est en péril, et, contre ce péril, on réclame la protection de l'État.

Chaque génération a ainsi ses modes, même en matière d'abstractions et de formules sociales. Jadis, c'était la « liberté » que l'on revendiquait avant tout, et Dieu sait les superbes lances qui ont été rompues à son occasion durant la première moitié du XIXe siècle.

Aujourd'hui, la liberté est « vieux jeu ». On se fait mal noter en la réclamant, et tel publiciste radical, comme M. Henry Maret, en persistant à prononcer le nom de cette déesse déchue, se fait regarder par tous ses amis comme une façon de bête curieuse. C'est l' « unité », pour le quart d'heure, qui est sur le pavois. On ne s'écrierait plus, comme les jacobins d'antan : « Sois *libre*, ou je te tue », mais on dit volontiers, avec ou sans périphrases : « Sois *un*, c'est-à-dire ressemble-moi, ou je sabrerai par force tout ce qui met en toi de la diversité. » Comme on le voit, la formule change. C'est la façon de la propager qui ne change pas.

Quelle est donc cette unité morale qui constitue aujourd'hui, paraît-il, le bien suprême d'une société? Quel intérêt y a-t-il à

la sauvegarder coûte que coûte, et que valent les moyens par lesquels on s'efforce d'obtenir ce résultat?

Observons tout d'abord que l'unité en question ne saurait être prise dans un sens géographique. Non seulement, en France, l'unité « matérielle » du pays est un fait accompli depuis longtemps, mais encore les aspirations, l'état « moral » de chaque région du territoire ne tendent nullement à provoquer une désagrégation. La France, à ce point de vue, est peut-être le pays le plus *un* du monde. Elle n'est pas, comme l'Allemagne et l'Italie, le produit d'une concentration toute récente. Elle n'a pas son Irlande comme l'Angleterre, sa Bohême comme l'Autriche, sa Finlande et sa Pologne comme la Russie, sa Catalogne comme l'Espagne, sa Macédoine comme la Turquie. Tous les points de la circonférence territoriale pécheraient plutôt, chez nous, par trop de gravitation vers le centre. L'idée séparatiste n'entrerait pas plus dans une cervelle française que l'idée royaliste dans une cervelle américaine. Le ressentiment et le chagrin persistants qu'a causés dans tout le pays la perte de l'Alsace-Lorraine donnent une idée des dispositions avec lesquelles pourrait être accueillie, dans une fraction quelconque du public, l'idée d'un nouveau démembrement de la France.

Le patriotisme est même le seul terrain sur lequel puissent quelquefois se rencontrer des hommes d'opinions diamétralement contraires. L'un dit blanc, l'autre dit noir, mais chacun prétend travailler dans l'intérêt supérieur de la patrie. Cette prédominance exclusive du sentiment patriotique tient en partie à la disparition des groupements régionaux qui existaient jadis, et qui absorbaient à leur profit une partie de cette énergie morale. Les Bretons du XVIe siècle se faisaient tuer pour l'autonomie de la Bretagne; en 1870 et 1871, ils se sont fait tuer comme mobiles, pour l'intégrité de nos frontières de l'Est, qui ne les auraient pas préoccupés jadis, puisque leur province est à l'autre extrémité de la France. Notons que, dans les deux cas, le sentiment est le même. Il y a eu déplacement du point d'application, voilà tout.

Du temps des guerres de religion, en ce même XVIe siècle, les

catholiques trouvaient tout naturel d'invoquer l'appui de l'Espagne et les protestants celui de l'Angleterre. Au siècle suivant, c'est aussi la flotte anglaise qui protégeait l'insurrection de La Rochelle et « l'infanterie d'Espagne » qui ouvrait ses rangs au grand Condé. De nos jours, on ne voit pas que les querelles intestines aboutissent à des combinaisons extérieures de cette espèce. L'alliance de la Russie, nation dont la religion est faite pour déplaire également à nos catholiques et à nos libres penseurs, a été acclamée chez nous par une foule de gens qui trouvent que les Russes ont trop de christianisme et par une foule d'autres qui leur reprochent de ne pas en avoir assez.

Aussi n'est-ce pas la patrie envisagée comme « lieu » de la race qui se trouve menacée par le manque d'unité morale. Ou plutôt les amateurs d'unité morale estiment qu'il ne suffit pas à un pays de voir tous ses enfants, ou peu s'en faut, unis dans les mêmes sentiments de patriotisme. L'unité morale qu'il leur faut, c'est, en définitive, l'*unanimité des opinions*.

Pourquoi n'y a-t-il pas en France unanimité des opinions? — Parce qu'il y a *deux jeunesses*.

Cette formule des « deux jeunesses » a eu du succès. Elle fournit aux orateurs une cible inusable. Il y a deux jeunesses, voilà le malheur. Ah! s'il n'y avait pas deux jeunesses! (Est-on bien sûr qu'il n'y en ait que deux?) Et comme, après avoir signalé le mal, on se hâte d'en indiquer la cause, on nous assure que, si la jeunesse n'est pas *une*, cela provient de ce que l'enseignement n'est pas *un*.

Donc, après avoir proclamé, pour chaque individu en particulier, la liberté de penser à sa guise, et d'avoir les opinions qui lui plaisent, on s'étonne que les particuliers en fassent usage, et, au bout d'un certain temps, se trouvent ne pas avoir la même façon de penser sur une foule de questions. On découvre subitement qu'une nation ne saurait être heureuse si tous les esprits ne sont jetés dans le même moule; et, comme le moule doit être fourni par quelqu'un, comme ce quelqu'un ne peut être que le plus fort, comme ce plus fort ne peut être que l'État, la

thèse revient à dire que tout citoyen doit être élevé de manière à penser exactement comme l'État, c'est-à-dire, pour bien se mettre en face de la réalité concrète, comme les politiciens qui, momentanément, se sont emparés du pouvoir.

Mais serrons de près la question, et tâchons de mieux distinguer, par l'analyse, en quoi consiste cette unité morale que l'on veut donner à tous les citoyens, par voie coercitive et prohibitive.

Observons tout d'abord qu'il y a opinions et opinions. Sur certaines choses, tout le monde est d'accord. Tout le monde, à part quelques philosophes saugrenus, pense qu'il existe une terre, des astres, des montagnes, des arbres, des maisons ; tout le monde pense qu'il fait plus chaud en été qu'en hiver, que deux et deux font quatre, que l'eau est composée d'oxygène et d'hydrogène, que César a été vainqueur à Pharsale et Napoléon à Austerlitz, que c'est un mal de voler et d'assassiner, que les enfants doivent respecter leur père et mère, etc., etc. Les *et cætera* sont même en nombre infini. Voilà donc beaucoup de points sur lesquels les hommes peuvent s'entendre, un immense terrain commun pour leurs discussions, et même, avec un peu de bonne volonté, le moyen d'éviter toute discussion. Deux hommes qui n'ont pas les mêmes convictions politiques peuvent converser pendant plusieurs heures sans se prendre aux cheveux, s'ils ont soin de s'entretenir « de la pluie et du beau temps ».

Mais voilà : on a bien vite fait de parler de la pluie et du beau temps. On passe à d'autres sujets, et alors on ne s'entend plus. C'est un accident très vieux dans les sociétés humaines. Les scolastiques du moyen âge, qui tous avaient reçu une éducation assez semblable, se livraient d'illustres batailles sur la question des réalistes et des nominaux. Les « Intellectuels », aujourd'hui, ne disputent plus des réalistes et des nominaux, mais ils disputent d'autres choses. Il existe, maintenant comme alors, des « questions brûlantes », des « Affaires » avec un A majuscule, et c'est sur ces questions que se manifestent les divergences si redoutées par les vigilants défenseurs de l'unité morale.

Ces divergences, hâtons-nous de le reconnaître, sont excessivement nombreuses. Elles existent en littérature, en musique, en peinture, en sculpture; on les retrouve en philosophie et dans les divers ordres d'idées qui se rattachent à un principe philosophique; elles s'accentuent à propos des systèmes d'éducation et des doctrines sociales. Enfin elles éclatent avec une acuité singulière sur deux terrains bien déterminés, encore plus brûlants que tous les autres : la politique et la religion.

Cette constatation une fois effectuée, il est permis de poser une question. Les théoriciens de l'unité morale rêvent-ils donc une société où tout le monde penserait de même sur la littérature, les arts, la philosophie, les questions sociales, une société où tous les citoyens professeraient obligatoirement les mêmes opinions politiques et adhéreraient, de gré ou de force, soit à la même religion, soit à la même irréligion? La conception est audacieuse, et le despote oriental le plus infatué de son omnipotence n'oserait peut-être pas élever si haut ses exigences.

Mais, dira-t-on, nous savons bien que l'unification absolue est impossible. Nous ne voyons pas d'inconvénients à ce que les hommes diffèrent d'opinions en littérature, en musique, en peinture, à ce que les uns aient un culte pour Wagner, tandis que les autres préfèrent Verdi, à ce que ceux-ci goûtent le dessin classique de M. Bouguereau, et ceux-là les ombres violettes des impressionnistes. Ces divergences-là ne mettent pas la véritable unité morale en péril. Celles que nous redoutons sont d'une autre espèce. Elles se rattachent *à des ordres d'idées plus importants.*

Remarquons, avant d'aller plus loin, où nous ont conduits nos constatations successives. Nous avons constaté : 1° que l' « unité morale » se réduit à une « unité d'opinions »; 2° qu'une multitude infinie d'opinions, étant communes, ne soulèvent pas de divergences; 3° qu'une multitude de divergences d'opinions ne présentent aucun inconvénient. Quelles sont donc celles qui en présentent?

Les amateurs d'unité ayant l'habitude de mettre dans leurs doléances plus d'emphase que de précision, il est difficile de

délimiter exactement les « compartiments » intellectuels, plus importants que les autres, autour desquels doit s'exercer, selon eux, la vigilance inquiète des lois. Ces compartiments paraissent être, cependant, ceux qui renferment tout ce qu'on appelle les idées philosophiques, sociales, politiques, religieuses. Voilà d'où viennent les déchirements de la patrie.

Il y a lieu d'observer, tout d'abord, que les divergences de cette catégorie ne sont pas propres à notre époque et n'ont pas fait leur apparition avec la dualité de l'enseignement. Il suffit de feuilleter l'histoire pour y trouver le récit de longues querelles rentrant par leur nature dans les compartiments ci-dessus désignés : luttes des thomistes et des molinistes sur la conciliation de la liberté humaine avec le gouvernement divin (divergence philosophique) ; luttes entre les corporations pour savoir, par exemple, si les boulangers ont le droit de fabriquer des gâteaux ou si ce privilège doit appartenir aux pâtissiers (divergence sociale) ; lutte entre les mazarinistes et les frondeurs (divergence politique) ; lutte entre les jansénistes et les catholiques orthodoxes sur la grâce efficace (divergence religieuse). La même histoire, qui nous apprend que ces divergences ont existé, nous apprend qu'elles ont été *extrêmement vives*, et que des troubles, des rixes, des guerres, des révolutions, des hérésies perturbatrices, des bouleversements universels en ont parfois résulté. Or, les hommes qui représentaient ces diverses opinions avaient été, bien souvent, élevés côte à côte dans les mêmes écoles, ou dans des écoles très semblables. Luther était moine ; Jacques Clément l'était aussi. Essayez donc de faire tenir ces deux têtes — et ces deux cerveaux — sous le même froc.

De nos jours, les *exemples* de divergence ont changé. On ne se querelle plus beaucoup sur la prédétermination physique, mais on est spiritualiste, matérialiste, panthéiste, positiviste, évolutionniste, idéaliste. On ne se déclare plus la guerre entre corporations, mais on se met en grève contre les patrons ou les compagnies. On ne tient plus pour ou contre Mazarin, mais pour ou contre M. X***, le ministre du jour. On ne se divise plus sur la nature de l'efficacité de la grâce, mais on se divise sur la

question de la religion et de l'irréligion. Il se peut, au point de vue purement spéculatif, que les divergences soient aujourd'hui plus *profondes;* mais, au point de vue pratique, peut-on affirmer qu'elles produisent aujourd'hui *une discorde plus intense* qu'autrefois? C'est évidemment une chose très difficile à mesurer que l'intensité de la discorde; mais comparons, par exemple, les conspirations qui se tramaient contre Richelieu à celles que l'on a prétendu s'être tramées contre tel ministère de date récente, et nous verrons clairement que cette intensité, loin de s'accroître, s'est plutôt notablement affaiblie.

Quoi qu'il en soit, ces discordes existent. Elles nous environnent; elles nous pénètrent. Elles se traduisent moins facilement en violences, mais en revanche nous font consommer infiniment plus de papier qu'autrefois. Les guerres civiles tendent à se faire de plus en plus sous forme de discours, de propagandes électorales et d'articles de journaux, ce qui est toujours plus hygiénique et plus confortable que les coups d'arquebuse ou de poignard. Telles qu'elles sont devenues, ces divergences continuent incontestablement à produire des effets regrettables, et c'est un noble vœu, en principe, que celui de les faire évanouir. L'anéantissement de l'enseignement libre au profit de l'enseignement d'État a-t-il quelque chance d'aider, dans une mesure quelconque, à la réalisation de ce vœu?

Il est un fait bien connu de presque tous ceux qui ont passé sur les bancs du collège — du collège tel qu'il est organisé chez nous depuis si longtemps, — à savoir que, très souvent, l'influence du maître, en matière d'opinions, s'exerce *négativement*, dans un sens absolument contraire à la direction désirée. Parmi les causes qui portent beaucoup de jeunes gens à traiter Boileau et Racine de « perruques », il faut classer au premier rang l'insistance avec laquelle leur professeur de rhétorique les a engagés à admirer Racine et Boileau. On peut s'affliger de cette tendance ; mais il faut la constater : elle est inhérente à la nature humaine. Une des manifestations du vice originel est précisément l'esprit de contradiction. Nous avons lu quelque part (sans

pouvoir du reste la vérifier) l'histoire d'un maître d'école peu banal qui, voulant détourner ses élèves de l'habitude de fumer, avait imaginé de les faire fumer « par ordre », en certaines occasions. L'unification de l'enseignement est donc un moyen radicalement impropre à réaliser l'unification littéraire ou artistique des esprits. Le maître ouvre les ailes à ces esprits, peut-être ; mais ceux-ci, l'expérience l'atteste, prennent ensuite leur vol dans les directions les plus opposées.

Le maître serait-il plus heureux en matière philosophique, sociale, politique, religieuse? Rien ne porte à le croire. Mais, en supposant l'effet possible, pour que cet effet soit l'*unification*, n'est-il pas nécessaire d'unifier ces éducateurs eux-mêmes et de nous donner une philosophie d'État, une sociologie d'État, une politique d'État, une religion — ou irréligion — d'État?

La philosophie d'État, nous l'avons eue avec Victor Cousin. On sait sous quelles virulentes attaques elle s'est écroulée. En fait, les professeurs de philosophie, dans l'Université, représentent assez bien, mis ensemble, le concert le plus dissonant qu'on puisse rêver. Tous sont des travailleurs. Plusieurs ont des idées ingénieuses. Il en est qui trouvent des choses; il en est d'autres qui se contentent de trouver des mots; mais, pour le fond des idées, c'est le disparate aussi absolu que le souhaiteraient des partisans, non de l'unité, mais de la « cacophonie nationale ».

Nous n'avons pas de sociologie d'État ; mais nous avons eu longtemps ce qu'on a appelé l'économie politique libérale, dont quelques représentants estimables continuent à dire et à écrire des choses parfois très savantes et très sensées. Or, nul n'ignore que cette église est désormais flanquée de solides hérésies, et les hérésies sont venues précisément à mesure que l'économie politique s'occupait davantage de questions sociales. L'Université renferme des professeurs orthodoxes et des professeurs hérétiques. Elle nourrit même dans son sein des théoriciens socialistes, comme le montre l'exemple éclatant de M. Jaurès. Ni ce dernier ni M. Léon Say n'ont passé par les mains d'éducateurs privés en révolte contre le joug intellectuel de l'État. En furent-ils mieux d'accord?

Passons à la politique ; mais, ici, la matière devient singulièrement délicate. Le professeur n'a pas actuellement pour mission d'inculquer des opinions politiques aux enfants qu'on lui confie, et, s'il l'essayait, on ne voit pas trop comment il pourrait s'y prendre. Il ne peut agir qu'indirectement, en exposant sous un jour favorable ou défavorable *certains événements de l'histoire*. C'est un point qui revêt, aux yeux de plusieurs défenseurs de l'unité, et notamment aux yeux de M. Aulard, une souveraine importance. On accuse certains maîtres non officiels de défigurer certains faits de l'histoire et, tout particulièrement, de ne pas rendre à la Révolution française la justice qui lui est due. Mais ceux mêmes qui admirent la Révolution n'y admirent pas tous les mêmes choses. Les Jacobins pensaient qu'une bonne histoire républicaine doit glorifier Pompée, défenseur de la république romaine contre la « tyrannie » de César. Michelet, au contraire, prend le parti de César, champion des revendications populaires, contre l'« aristocrate » Pompée. Les mêmes opinions politiques amènent donc à transfigurer l'histoire de deux façons opposées. Il est logique d'ailleurs que les professeurs de philosophie ne soient pas seuls à puiser dans la science qu'ils étudient des impressions dissemblables, et que le cerveau des professeurs d'histoire, à ce point de vue, ne soit pas autrement construit que celui de leurs collègues. Or, voici un fait déconcertant : parmi ceux qui ont porté sur la Révolution des jugements plutôt sévères, on voit figurer des hommes comme Taine, élevés, non seulement dans des lycées, mais dans la serre chaude de l'École Normale. Les normaliens, qui parviennent, dit-on, à donner une touche commune à leur style, parviennent donc moins facilement à fraterniser sur le terrain des idées. Enfin, rien d'instructif à ce sujet comme des faits individuels et précis : chacun des partis qui se combattent à l'heure actuelle compte de nombreuses recrues dans les écoles libres comme dans les écoles d'État. Des polémiques furieuses ont eu lieu entre M. Rochefort et M. Jaurès. Tous deux ont été élevés dans un lycée de Paris. M. Trouillot et M. de Mun sont tous deux élèves des Jésuites. Pour en revenir aux professeurs

de l'Université, on trouve aussi parmi eux des opinions politiques absolument opposées. Les récentes divisions qui ont affligé la France ont même eu ce résultat curieux de jeter dans la lutte des partis, *de part et d'autre,* des hommes qui jusqu'alors ne s'étaient pas combattus et semblaient vouloir se confiner dans leur pacifique mission de pédagogues. Certains journaux, partisans déterminés de l' « unité morale », dénoncent de temps à autre des lycées où, disent-ils, les professeurs sont divisés en deux camps qui ne peuvent se souffrir. Peut-on compter sur des éléments si divers pour inculquer un même esprit politique à tous les enfants de France, en admettant même que l'influence professorale pût s'exercer comme en vase clos, sans intervention des influences externes?

Chose curieuse : si le respect de la Révolution et des principes de 1789 pouvait être inoculé uniformément aux enfants de toutes les écoles, une des premières maximes dont ils se pénétreraient serait que « nul ne doit être inquiété pour ses opinions », ce qui suppose essentiellement la variété fondamentale de celles-ci. L'existence même de Chambres délibérantes, de discussions contradictoires, d'élections où toutes les candidatures, sous n'importe quelle étiquette, sont libres de se produire, atteste que les divergences d'opinions en matière politique sont une chose naturellement admise. La chose enseignée contredirait le but cherché par l'enseignement. Mais, en supposant réalisée l'incroyable hypothèse d'une classe où le professeur, d'après une circulaire ministérielle, apprendrait à l'enfant qu'il doit être conservateur, progressiste, radical, socialiste, nationaliste, n'oublions pas que, derrière cet enfant, il y a une famille, famille prête à s'insurger et à contredire avec passion, au besoin, les directions du maître. Or, la famille, à moins d'être gravement désorganisée, agit plus sur l'enfant que les auxiliaires intellectuels de la famille. Entre un professeur qui voudrait détruire chez l'enfant le prestige du père, et un père qui chercherait à détruire le prestige du professeur, la lutte serait inégale, et il serait téméraire à celui-ci de l'engager.

Tout ce que nous venons de dire pour la politique s'applique plus encore à la religion. Le personnel enseignant de l'État comprend des professeurs catholiques, protestants, israélites, incroyants. Avant d'obtenir l' « unité » dans les croyances des enfants, il faudrait commencer par la réaliser chez les maîtres. Est-ce possible?

Il est des gens qui le rêvent. Un article que nous avons sous les yeux propose d'organiser, dans les classes monopolisées par l'État, des cours où l'on enseignerait aux enfants l'inanité de toutes les religions, quelles qu'elles soient. « Pourquoi néglige-t-on la science des religions? Pourquoi nos instituteurs publics n'ont-ils pas le droit d'ouvrir, en ces matières, les jeunes intelligences qui leur sont confiées? Pourquoi, dans leurs modestes cours, ne s'appesantiraient-ils pas sur les absurdités du dogme de la création et sur la vanité du monothéisme? Pourquoi leur est-il interdit de parler de l'éternel processus évolutif qu'est le monde (1) ? » Et ailleurs : « Quand l'enseignement officiel aura montré le néant de l'hypothèse Dieu, la plus puérile et la plus insensée des hypothèses cosmogoniques, et renseigné les enfants sur les origines des religions, on aura supprimé la cause première de tout le mal (2). »

Un enseignement de ce genre supprimerait quelque chose, infailliblement : il supprimerait les élèves, dans le cas d'ailleurs improbable où l'on trouverait un personnel enseignant pour l'organiser. La religion est un besoin universellement ressenti par les familles, sauf de très rares exceptions. Avec le système actuel, le professeur a pour consigne de n'inculquer aux écoliers aucune doctrine religieuse; mais chacun de ces enfants se rattache à un groupement familial où l'on a généralement des idées religieuses, où les pères mêmes qui ne pratiquent guère tiennent à la religion pour leurs enfants. Or, comme ces idées religieuses sont différentes, la neutralité, qui est une *abstention*, un *néant*, ne saurait supprimer ces différences. Elles subsistent donc, et, du reste, hors de la famille comme hors de l'école,

(1) M. Maurice Allard, *Lanterne*, 25 janvier 1901.
(2) Ibid. *Lanterne*, 5 octobre 1900.

diverses influences viennent agir sur l'enfant, soit pour affermir sa foi, soit pour la restaurer, soit pour la détruire. Aussi trouve-t-on chez les croyants de nombreux échantillons de l'enseignement universitaire, et chez les libres penseurs de nombreux échantillons de l'enseignement libre. Edmond About, anticlérical militant, sortait de l'École Normale, d'où le cardinal Perraud est également sorti.

Les historiens et les penseurs de tous les siècles, dans la lutte entre Socrate et ses accusateurs, ont pris, avec beaucoup d'« unité », le parti de Socrate. Or, le crime de Socrate était précisément de troubler l'« unité morale » des Athéniens au point de vue des idées religieuses, et d'avoir autour de lui comme une sorte d'école non approuvée, où il inculquait à de jeunes gens suspects, tel que Platon et Xénophon, des doctrines propres à les mettre en désaccord avec la doctrine officielle. Mais, pendant que l'histoire nous fait assister à ces efforts déployés par les magistrats athéniens pour maintenir l' « unité morale », elle nous révèle en même temps que rarement cité fut plus troublée par les factions, par les séditions, par les conspirations, par les ostracismes, par les ententes secrètes avec l'étranger, par l'abus des accusations mutuelles, que cette Athènes où l'on punissait pourtant avec tant de zèle un citoyen soupçonné de vénérer imparfaitement les dieux de l'État. La ciguë qui a « guéri » Socrate de la vie n'a donc pas guéri Athènes de ses discordes. C'est peut-être que la ciguë est essentiellement impuissante en ces matières, et tous les succédanés de la ciguë, que l'on a expérimentés depuis lors, ne sont pas moins impuissants.

L'unanimité des opinions est donc chose impossible à obtenir, surtout en ce qui concerne les fameuses « questions brûlantes », parce que, dans les ordres d'idées relatifs à ces questions brûlantes, les opinions tiennent, pour ainsi dire, aux entrailles mêmes de ceux qui en sont imbus. Parmi les martyrs qui mouraient sous Néron plutôt que de sacrifier aux dieux, il en est probablement qui, dans les tortures, eussent fort bien consenti, si on ne leur avait demandé que cet aveu, à dire que Néron était un poète plus grand que Virgile. C'eût été un vulgaire mensonge

sans portée, et, à défaut d'une véritable unité d'opinion, on en eût obtenu l'apparence. Mais dire que Jupiter était Dieu, c'était autre chose ; le mensonge fût devenu apostasie. L' « unité morale » est donc plus irréalisable dans les matières qui occasionnent les discordes les plus graves que dans celles dont s'alimentent simplement les discussions des artistes et des lettrés. C'est alors que l'intransigeance éclate, refuse de se dissimuler, atteint l'héroïsme, et se propage par une incoercible contagion. Enfin, la tendance que nous avons observée chez les écoliers, et qui les pousse fréquemment à prendre le contre-pied de l'opinion de leurs maîtres, reparaît sur un plus large théâtre, lorsqu'il s'agit d'un peuple entier à qui ses gouvernants veulent inculquer de force tel ou tel principe touchant à ce que l'âme a de plus intime et de plus cher. On accuse le peuple français, en particulier, d'éprouver un plaisir tout particulier à « fronder » ses gouvernements. Plus les prétentions dogmatiques de ceux-ci s'étendraient, plus la chanson, la satire, l'épigramme, le pamphlet, l'allusion piquante auraient un champ largement ouvert. Que chacun de nos lecteurs veuille évoquer, seulement par la pensée, le souvenir de cinq ou six personnes de sa connaissance, prises au hasard, et qu'il nous dise si la plupart d'entre elles, dans un état social où le gouvernement, entouré de l'appareil légal le plus solennel, dirait officiellement : « *Je veux* que l'on croie ceci », n'éprouveraient pas par cela même, au plus haut point, la démangeaison de se tourner vers la croyance contraire.

La divergence des opinions a des causes sociales trop profondes, contre lesquelles la contrainte des lois ne peut rien.

Une foule de choses, une foule de *contacts* concourent à former les opinions. Or, parmi ces contacts, celui du professeur et de l'élève dans la classe n'a qu'une influence très partielle et très secondaire. Ces contacts sont plus nombreux et plus variés qu'autrefois. Le mouvement scientifique du XIXe siècle et le développement des moyens de transport a multiplié dans d'énormes proportions le nombre *des idées qui voltigent dans*

l'air, idées venues de partout, de très loin peut-être, et qui peuvent concourir, selon des combinaisons infinies, à façonner peu à peu les intelligences. Ces idées arrivent à l'enfant par son père et sa mère, par ses oncles, tantes, cousins, par ses frères et sœurs aînés, par les amis de la famille, par ses amis à lui, par les livres et les journaux qui lui tombent fatalement sous la main, et dont la *diversité* n'a fait que croître depuis un siècle. Elles lui arrivent avant qu'il soit à l'école; elles continuent à lui arriver pendant qu'il y est, par tous les canaux énumérés ci-dessus, fonctionnant au parloir ou dans les congés, et aussi par le canal des camarades, par les causeries de la récréation, par celles de la classe et de l'étude. Il y a là toute une série d'alluvions intellectuelles qui ne sont pas pour Pierre ce qu'elles sont pour Paul, et, plus les *couches* sont nombreuses, plus la divergence s'accentue entre ces esprits. Mais ce n'est pas tout. Le collège lâche l'homme à seize ou dix-huit ans. C'est plus que jamais le moment où le cerveau fermente, où l'âme est prête à recevoir les semences qu'apportera, de droite ou de gauche, le premier vent venu. Les nouvelles idées s'arrangent comme elles peuvent avec les anciennes, les poussent pour se faire une place, parfois les bousculent, parfois les chassent. Quelquefois c'est la fusion harmonieuse; plus souvent peut-être c'est le système des « cloisons étanches ». Plusieurs opinions disparates trouvent le moyen de vivre sous le même toit, et chacune a ses heures de réapparition dominatrice. Les passions naissantes ont aussi une grande influence sur l'orientation des idées, car l'on se forge volontiers des théories pour se justifier à soi-même sa conduite. Or, les passions, qui dépendent du tempérament, chose éminemment particulière, dépendent aussi des circonstances, des « rencontres », lesquelles constituent aussi des faits individuels. La vie est une maîtresse d'école qui, loin de donner la même leçon à chaque homme, inaugure un enseignement inédit pour chaque élève nouveau.

Le jeu des lois sociales s'oppose invinciblement à ce que l' « unité morale », telle que la conçoivent les théoriciens dont

nous parlions tout à l'heure, soit autre chose qu'une utopie. Mais, cette unité, la souhaitent-ils autant qu'ils le disent? Il est permis de se poser cette question quand on voit la façon dont les politiciens exploitent la politique. L'intérêt évident de ces politiciens n'est pas d'accroître le nombre des jeunes gens qui, par leurs idées, peuvent être considérés comme dignes de pénétrer dans « la citadelle de la République », autrement dit, d'emporter pour leur part, à la grande curée des emplois, une parcelle de l'argent des contribuables. Tout le monde *bien pensant :* voilà qui serait désastreux! Cela ferait trop de concurrents pour le même nombre de places. Grâce aux partis d'opposition qu'on peut excommunier, une besogne éliminatoire se fait toute seule. Sous la Révolution, il y avait deux mots expressifs pour distinguer ces deux catégories de personnages : les *purs* et les *suspects*. Or, les fonctions publiques étant l'apanage des *purs*, il est bien clair que ceux-ci feraient un métier de dupes en travaillant à étendre le domaine de la pureté aux dépens du territoire de la suspicion. L'habileté consiste, non à unir, mais à créer des castes, en veillant à ce que la sienne ne soit pas trop envahie. Car c'est là le péril. Il faut avant tout empêcher les participants à la curée d'être trop nombreux. Au besoin, on exclura même de son parti de vieux compagnons d'armes, en les déclarant indignes de l'étiquette traditionnelle qui sert à les classer. Bref, au lieu d'attirer, on repousse, et ceux qui repoussent, ce sont précisément les partisans de « l'unité ».

Pourquoi donc cette antinomie, car c'est la dernière chose qui nous reste à expliquer? Pourquoi le clan vainqueur, qui ne veut pas partager le butin matériel avec les autres clans, parle-t-il d'une unité morale, autrement dit d'une fusion de tous les clans, en vertu de laquelle les adversaires, devenus des amis, devraient rationnellement avoir leur part de dépouilles?

Cela tient tout simplement à ce que la théorie offre au clan dominateur un excellent prétexte pour frapper les organismes qui peuvent prêter une certaine force aux clans rivaux. C'est qu'elle lui permet de décapiter ceux-ci, de façon à les rendre *plus faibles sans les détruire*, inaptes à conquérir le pouvoir,

tout en demeurant également inaptes à se confondre avec les vainqueurs.

Il faut bien se dire, une fois pour toutes, que la diversité des opinions, en matières frivoles ou en matières graves, est chose absolument indifférente à ceux qui feignent de s'en alarmer. La seule chose qu'ils redoutent, c'est *la possibilité d'être remplacés au pouvoir par les personnes* qui ont ou représentent les opinions contraires aux leurs.

Swift, non moins profond que mordant, a représenté, dans ses *Voyages de Gulliver*, la nation des Lilliputiens divisée en deux partis irréconciliables : celui des *Gros-Boutiens*, qui tiennent à ouvrir les œufs à la coque par le gros bout, et celui des *Petits-Boutiens*, qui ont pour principe de les ouvrir par le petit bout. Cette divergence d'opinion produit des guerres sanglantes, absolument comme s'il s'agissait de l'affranchissement des communes, de la suppression des droits féodaux ou de quelque autre motif de large envergure. C'est que le fond des querelles, en bien des cas, n'est pas la chose qui divise, mais le besoin que l'on a d'être divisé. Si tel sujet manquait, on prendrait tel autre, mais l'on ne perdrait pas l'occasion de se nuire réciproquement. Voilà pourquoi certains « faits divers » prennent parfois une importance gigantesque et coupent une nation en deux, alors qu'en d'autres temps on leur eût accordé trois minutes d'attention pendant trois jours.

La théorie de l'unité morale — en mettant à part quelques esprits abstraits qui peuvent être sincères — est avant tout un sophisme de politiciens intolérants qui veulent se donner un nouveau prétexte pour rétrécir le domaine de l'initiative privée, pour paralyser des groupements, pour entraver le fonctionnement d'écoles qui ont la confiance des familles, pour frapper d'une sorte d'incapacité civile les spécialistes éducateurs dont la spécialité est plus particulièrement utilisée par les membres du parti que l'on combat, pour détruire ou affaiblir, en un mot, les groupements qu'on soupçonne de pouvoir renforcer l'action des adversaires. La théorie n'est qu'un rideau destiné à masquer les mouvements d'un *personnel* qui cherche à en supplanter

un autre. Voilà le résidu que l'analyse trouve au fond des faits.

Mais, ce mouvement stratégique une fois opéré ou mis en train, on ne tient nullement à ce que les partis d'opposition abandonnent les idées qui leur sont chères. Au contraire, on fera tout ce qui est possible pour les parquer dans ces idées, avec défense d'en sortir, et, si des convertis en sortent, *on fera comme s'ils n'en étaient pas sortis*. On ne veut pas la conversion du pécheur, on veut sa servitude et son impuissance.

Il était intéressant, croyons-nous, de démonter le mécanisme de cette « unité morale » qui a tant de succès depuis quelque temps. Nous l'avons fait d'une façon un peu sommaire et un peu rapide, mais en cherchant à nous placer à un point de vue scientifique et en opposant à une idée fausse la contradiction positive des faits sociaux. Pour juger l'œuvre des partis, nous nous sommes placé hors des partis. Les lois du cœur humain, celles de la famille, celles de la vie, celles de l'histoire, sont d'accord pour nous répondre que l'unité morale, telle que la conçoivent ses apôtres actuels, est une utopie. Non seulement cette unité n'est pas réalisable, mais, à certains égards, elle n'est pas même souhaitable. Qui sait même si ce n'est pas la diversité qui manque aux esprits dans la génération actuelle, chez qui l'on trouve tant d'opinions toutes faites, tant de « clichés » immuables, tant de routines sacro-saintes, et tant de propension consciente ou inconsciente à imiter les actions d'autrui. Avec des esprits bien différents, bien individuels, bien « particularisés », les initiatives et les inventions ne se donnent-elles pas une plus libre carrière, et les hommes supérieurs ne sont-ils pas toujours des originaux, c'est-à-dire des gens qui, malgré tous les entraînements et tous les pédagogues, ne se sont pas astreints à penser comme le public?

Gabriel D'AZAMBUJA.

L'EMPLOI DU MOTEUR MÉCANIQUE

DANS LA PETITE INDUSTRIE PARISIENNE (1)

Amené jadis à étudier, en vue de monographies spéciales, deux industries sœurs, la soierie lyonnaise et la rubanerie stéphanoise, l'auteur de ces lignes fut frappé par un fait particulier assez important : l'électricité arrêtant dans ces industries une des plus notables conséquences de l'emploi de la vapeur, la *concentration du travail*, le moteur électrique maintenant partiellement, en le modernisant bien entendu, le vieux système de la *fabrique collective*, et cette survie d'une organisation surannée offrant, non pas seulement un intérêt sentimental, mais de réels avantages sous les rapports industriel et social.

Les lecteurs que la question intéresserait, voudront bien se reporter, en ce qui concerne Lyon, aux articles que nous avons publiés naguère dans cette revue, particulièrement à celui de la livraison de février 1901, l'*Usine au logis*. Nous espérons consacrer un jour dans la *Science sociale* quelques pages à la si intéressante question de la rubanerie stéphanoise. Pour l'intelligence de ce qui va suivre, il nous suffira de dire que, à Saint-Étienne, le principal problème d'avenir se pose à peu près comme il se pose à Lyon. Il s'agit d'assurer l'*évolution sans révolution* d'une vieille industrie, à la fois forte et faible par son passé, tirant sa supériorité de l'excellence de sa tradi-

(1) Cette étude a déjà paru en grande partie dans les *Questions pratiques de législation ouvrière et d'économie sociale*, revue publiée à Lyon et à Paris, largement ouverte aux enquêtes impartiales de toutes les écoles et que nous nous permettons de signaler ici comme un intéressant exemple de *décentralisation scientifique*.

tion, menacée cependant par la *démocratisation du luxe* et ayant, somme toute, avantage à ne pas se moderniser trop complètement ni trop rapidement. En effet, le *snobisme* fleurit plus que jamais dans nos demi-démocraties, et les beaux rubans façonnés sortis des petits ateliers de Saint-Étienne achalandent toute la fabrique stéphanoise, comme les lampas éclatants produits par les derniers ateliers familiaux de la Croix-Rousse sont l'enseigne brillante de la manufacture lyonnaise.

Si, à Saint-Étienne, la question à résoudre est la même qu'à Lyon, si la solution pratique du problème semble identique, à savoir l'adaptation du moteur mécanique au vieux métier familial, il faut noter entre ces deux villes une sérieuse différence au point de vue de la facilité de cette solution. Alors qu'à Lyon, pour pouvoir être actionné par la force électrique, le vieil instrument de travail du canut, le métier en bois, doit être métamorphosé, à Saint-Étienne la transformation du métier s'opère sans grand bouleversement et sans grandes dépenses. Il suffit de remplacer l'organe principal de cet instrument, qui est déjà *mécanique* et *métallique*, la barre de passementier, par deux poulies, la *poulie de commande* et la *poulie folle*. Le nouvel instrument de travail exécute parfaitement tout ce que faisait l'ancien; il fabrique les produits les plus fins, les plus compliqués, les *grands façonnés* multicolores. Aussi, peu de rubaniers se montrent rebelles au changement, et le succès le plus complet a-t-il couronné l'intelligente initiative, prise par la *Compagnie électrique de la Loire*, pour répandre la force électrique à Saint-Étienne et dans les campagnes environnantes.

Quoi qu'il en soit, les résultats assez remarquables obtenus à Lyon par l'utilisation du moteur électrique dans les industries à domicile, spécialement dans la soierie, et les succès plus probants encore des passementiers de Saint-Étienne, nous ont engagé à rechercher si ce mouvement encore très localisé pouvait être considéré comme le prélude d'un mouvement plus général, si partout, comme à Lyon et à Saint-Étienne, la *houille blanche* était en passe ou à la veille d'arrêter une des œuvres de la houille noire, la concentration du travail. Le champ d'obser-

vation restreint sur lequel a porté notre enquête, Paris, nous a semblé un terrain d'examen suffisant pour arriver, par comparaison avec Lyon et Saint-Étienne, à une certaine vue d'ensemble sur le présent et l'avenir de l'Usine au logis. Sous le rapport industriel comme sous beaucoup d'autres, Paris est, en effet, un milieu aussi distinct que possible de Lyon et de Saint-Étienne, et un milieu, jusqu'à un certain point, complémentaire des autres.

I

La première observation que nous avons dû faire, au début de notre enquête, a été celle de la complexité de la question que nous voulions étudier. A Lyon et à Saint-Étienne, le champ d'examen est bien délimité ; il existe, comme on sait, dans ces deux centres de fabrication, une industrie nettement prédominante, au moins parmi celles pouvant subsister en petit atelier, et, pour cette industrie-là, une forme prédominante de l'organisation du travail, la fabrique collective. Il n'en est plus ainsi à Paris. Le même problème angoissant se pose pour bon nombre de petites industries vivant — il vaudrait mieux dire végétant — les unes sous le régime de l'atelier indépendant, les autres sous celui de l'atelier de *façonnier* relevant d'un employeur (fabrique collective). Pour procurer aux artisans de ces corps de métiers certains avantages de la grande usine, diverses solutions ont été tentées, que nous aurons à examiner successivement.

On voit à priori que la transformation du travail à bras en travail mécanique *sans modification sensible* de l'organisation de l'atelier, peut s'effectuer de deux manières différentes. Ou bien le travailleur installe la force motrice dans son domicile à lui, ou il change de domicile pour trouver la force motrice tout installée. Il y a en outre un système intermédiaire : l'ouvrier conserve son logis pour se reposer, voire pour prendre ses repas, et se transporte pour travailler, avec sa famille ou

quelques aides, dans un établissement pourvu de force motrice.

En dehors de cette distinction, et de celle qu'il faut faire aussi entre les sources d'énergie motrice, vapeur, électricité, force pneumatique, il en est encore une plus délicate, mais cependant, à notre sens, essentielle à faire, si l'on ne veut s'exposer à des méprises. Il faut distinguer le cas où le moteur installé à l'atelier fonctionne, suivant une expression pittoresque que nous empruntons au beau livre de MM. E. Dubois et A. Julin (1), comme *machine épargne-travail*, comme remplaçant pour un ouvrier donné une certaine somme de force musculaire, et celui où ce moteur fonctionne comme *machine épargne-bras*, comme remplaçant pour un petit patron un certain nombre d'ouvriers. Dans le premier cas, en effet, il peut y avoir arrêt dans la concentration du travail; dans le second, au contraire, il y a concentration plus ou moins dissimulée du travail, concentration poussée parfois jusqu'à la limite où elle est possible pour une industrie déterminée (2).

Lorsqu'on examine un mouvement, le mieux est de suivre le sens du mouvement. Or, la forme de transformation du travail à bras en travail mécanique, qui est intermédiaire au point de vue logique, à savoir la constitution d'ateliers groupés autour d'une source d'énergie, *sans logements pour les travailleurs*, ou, en d'autres termes, la création d'*usines de force motrice*, a longuement précédé les formes extrêmes au point de vue chronologique.

Les usines de force sont anciennes à Paris. Leur début, qui fut modeste et s'effectua sans fracas, remonte plus haut que l'emploi industriel de la houille.

Jadis existait, place de la Bastille, une usine à eau, où l'on

(1) *Les moteurs électriques dans les industries à domicile*. Bruxelles, 1902.

(2) Un exemple éclairera cette distinction un peu subtile. L'installation d'un moteur à gaz ou à air comprimé dans l'atelier des emballeurs parisiens nous semble représenter toute la concentration du travail dont est susceptible, en raison de sa nature même, cette industrie de l'emballage, qui ne peut guère s'organiser en puissantes maisons. Le moteur fonctionne chez ces emballeurs comme machine *épargne-bras*.

louait à tout venant des ateliers dotés de la force motrice hydraulique. Le propriétaire d'une scierie, disposant de trop de force pour son usage personnel, avait eu l'ingénieuse pensée de céder, moyennant redevance, une partie de sa force et de sa place à de petits patrons et façonniers. L'usine en question n'est plus qu'un souvenir; elle disparut il y a quarante ans environ, lorsqu'on expropria les abords de la Bastille pour la couverture du canal.

Les premières usines de force à vapeur parisiennes semblent contemporaines de l'utilisation même de la vapeur. La genèse de leur installation est simple; elle est, en somme, la même que pour l'usine hydraulique. Certains industriels, ayant besoin d'une force motrice faible, se trouvaient amenés par les circonstances à employer une machine plus puissante que ne le comportait leur fabrique. Rien de plus naturel que d'abandonner, moyennant un prix de location, la force inutilisée à de plus petits industriels. De là à la constitution d'usines de force, au sens propre du mot, sans atelier principal à la main du loueur, il n'y avait qu'un pas facile à franchir.

On compte aujourd'hui, à Paris, une vingtaine au moins d'usines de force. La plupart sont localisées dans les quartiers excentriques du nord-est de la capitale, aux environs de la place de la Nation, du boulevard Voltaire, de la rue du Chemin-Vert, etc. Les loueurs de force publient un annuaire et sont syndiqués. Nous devons à l'obligeance du président de leur syndicat la plupart des renseignements que nous allons donner.

Il serait fastidieux, et, en somme, peu instructif, de dresser la liste des industries qui se servent des usines de force parisiennes. Cette nomenclature varie d'année en année; nous avons relevé, entre beaucoup d'autres, les professions suivantes : scieurs, découpeurs artistiques, monteurs sur bronze, doreurs, graveurs sur verre, broyeurs d'aluminium, fabricants de jouets, repousseurs, nickeleurs, fabricants de bicyclettes, etc., etc. En général, mais il y a de nombreuses exceptions, les locataires des usines de force nous ont semblé des artisans exécutant du

travail *qualifié,* et plutôt des chefs d'ateliers patronaux que de simples chefs d'ateliers familiaux.

Les frais d'installation dans ces usines, et surtout le taux des locations, paraissent beaucoup trop élevés pour de modestes ouvriers travaillant en chambre et en famille.

La location de l'atelier et de la force — l'une ne va guère sans l'autre — a lieu à la journée ou au mois. Les plus petits locataires payent de 1 fr. 50 à 2 francs par jour. La distribution de la force, qui dure onze heures, s'effectue de 7 heures du matin à 7 heures du soir en hiver, de 6 heures du matin à 6 heures du soir en été, avec une heure d'interruption à midi. Au coup de sifflet du soir, tous les locataires vident les lieux et chacun regagne son domicile.

L'industrie des loueurs de force à Paris est-elle encore prospère, et que faut-il augurer de son avenir? L'opinion de la personne à laquelle nous faisions tantôt allusion était, sur ce point, intéressante à connaître. Cette opinion est conforme à la nôtre, et, malheureusement, assez pessimiste.

« Notre profession, nous a aimablement répondu le président du syndicat des loueurs, a été prospère. Aujourd'hui, elle se maintient, mais elle ne se répand pas. L'entrepreneur qui, à présent, monterait une force motrice dans l'intérieur de Paris et dans des conditions normales, ne retirerait pas l'intérêt de son argent.

« Toutes, ou à peu près, se sont installées *de bric et de broc,* dans de vieux immeubles en bois de peu de valeur, d'une défaite difficile, ou encore pour soutenir une industrie principale qui se montait. Ce qui a réussi jadis ordinairement peut réussir encore, mais extraordinairement. Lorsque, par exemple, le propriétaire d'une usine urbaine, disposant de trop de force pour son usage personnel, peut, en perçant un mur, aider des voisins qui ont besoin d'une toute petite force motrice, règle générale, malgré certaines difficultés administratives, loueur et locataires font également une bonne affaire. Par contre, l'installation de toutes pièces d'une usine de force dans un bel immeuble de n'importe quel quartier de Paris serait aujourd'hui, en admet-

tant que l'enquête administrative fût favorable à une entreprise de ce genre, une folie pure; pas un homme sérieux ne voudrait la tenter.

« Les causes du déclin de notre profession, poursuivit mon intéressant interlocuteur, sont évidemment multiples; mais il en est une qui prime toutes les autres : la concurrence de jour en jour plus ruineuse de la grande usine, de l'industrie centralisée, contre laquelle nos pauvres locataires sont impuissants à lutter. Un des métiers qui nous fut le plus fidèle, un de ceux qui firent notre fortune, le métier de petit fabricant de bicyclettes, nous déserte aujourd'hui, ou plutôt disparaît par voie d'extinction. Le perfectionnement de la fabrication, le développement de la spécialisation du travail, imposent la grande usine. C'est une fatalité contre laquelle nous chercherions vainement à nous insurger. »

La vapeur est, à notre connaissance, la seule source d'énergie employée à Paris dans les usines de force proprement dites, sans logement pour les travailleurs. Il n'y a pas eu, en ce genre, d'essai de distribution avec le moteur de l'avenir, de distribution électrique. L'électricité, sauf une exception que nous allons signaler, comporte toujours, à Paris, *dissémination des ateliers*. Preuve formelle, à notre sens, que l'usine de force est bien une forme un peu surannée de l'organisation du travail, destinée à céder le pas, tôt ou tard, à d'autres formes mieux adaptées aux nécessités de notre temps.

II

Le mode de transformation du travail à bras en travail mécanique, que nous avons considéré comme le second au point de vue logique, l'installation de logements ouvriers groupés autour d'une force motrice, n'a eu jusqu'à présent, que nous sachions, qu'une seule application importante à Paris, mais une application des plus intéressantes.

Il existe auprès de la place de la Nation, allant du boulevard

Voltaire à la rue du Faubourg-Saint-Antoine, une voie peu fréquentée, assez courte — elle compte en tout dix-sept maisons, — médiocrement remarquable au point de vue pittoresque, mais dont nous recommandons la visite à ceux qu'intéressent les questions économiques et sociales.

La « rue des Immeubles-Industriels » est large et aérée; les maisons qui la bordent ont un aspect assez uniforme. A première vue, l'observateur peut deviner qu'il se trouve en face d'un *ensemble*. L'entreprise déborde d'ailleurs sur le boulevard Voltaire et la rue du Faubourg-Saint-Antoine, où sont même les plus belles installations.

L'idée mère de l'affaire — est-ce bien affaire qu'il conviendrait d'écrire? — des Immeubles industriels fut, lisons-nous dans un prospectus que nous avons sous les yeux, le désir de donner un plus grand essor aux nombreux corps d'état et de métier concourant à la fabrication de l'article de Paris, et celui de fournir aux inventeurs de France et de l'étranger toutes les facilités pour l'essai et la propagation de leurs moteurs et appareils. Les souhaits des fondateurs nous ont semblé pleinement réalisés. Inventeurs de procédés de fabrication et inventeurs de jolis objets affluent dans les immeubles en question, où ils voisinent avec de modestes artisans, surtout des *façonniers* et des *façonnières*.

Les locataires de la rue des Immeubles-Industriels ont actuellement le choix entre deux sources de force, ou plutôt entre deux modes de transmission d'énergie motrice : D'abord la force la plus anciennement installée, celle de la vapeur fournie par transmission directe. La société posséda dès son origine, dans le sous-sol d'une de ses maisons, une machine à vapeur qu'un tunnel sous la rue et un ingénieux système de courroies et de poulies font communiquer avec tous les immeubles et tous les étalages des immeubles. La machine est aujourd'hui une *Corliss* de 400 chevaux, dont 300 sont utilisés.

Ensuite, la force donnée par l'électricité. La société a installé depuis deux ans, dans le même sous-sol, une machine électrique

actionnée par la *Corliss*. Elle dispose de ce chef de 110 volts et 150 ampères.

L'administration, nous disait l'employé qui nous a fait visiter les immeubles, préfère de beaucoup la force par moteur électrique, et considère — ceci est conforme aux résultats constatés à Lyon et à Saint-Étienne — ce moteur comme le vrai sauveur de la petite industrie. Avec l'électricité, on peut aller partout utiliser les moindres *recoins*, diriger le courant dans n'importe quel sens : on n'est pas gêné par les courroies. Si l'entreprise se reconstituait à présent, certainement elle n'installerait que la transmission électrique.

Cependant — est-ce routine ou l'effet d'une cause plus sérieuse? — la plupart des locataires de la société restent fidèles au vieux mode de transmission directe. Il n'y a peut-être pas encore dans l'ensemble des immeubles vingt ateliers mus par l'électricité. Le prix de location est le même, quelle que soit la source d'énergie que l'on choisisse : c'est 600 francs par cheval et par an.

Nous n'énumérerons par tous les corps de métier, toutes les petites industries que l'on rencontre dans les Immeubles industriels. Signalons, entre beaucoup d'autres, les professions suivantes : brodeurs, couturières pour grands magasins, cordonniers, tailleurs de diamants, scieurs, découpeurs artistiques, fabricants de tapis, d'objets de piété, de jouets, monteurs sur bronze, passementiers, etc., etc.

Il y a même, surtout dans les boutiques, des corps de métier qu'on peut s'étonner de rencontrer là, par exemple un pharmacien qui utilise la force motrice pour son laboratoire.

Admirablement construits, en matériaux de premier choix, solides et résistants, les Immeubles industriels sont occupés, depuis le bas jusqu'aux combles, par une population laborieuse, remuante et bruyante. Leur solidité à toute épreuve permet l'installation, au quatrième, au cinquième étage, de machines considérables et de poids extrêmement lourds. Les locataires ne sont pas absolument obligés de s'abonner à la force motrice ; l'administration a consenti jusqu'à ce jour et consent encore quelques baux sans force, dans les mêmes conditions que partout

ailleurs. Elle préfère cependant, bien entendu, les locataires utilisant sa force motrice, et compte, avec le développement de l'emploi du moteur électrique, remplacer graduellement tous les baux sans force par d'autres avec la force.

Celle-ci est distribuée, comme dans les usines des loueurs, de 6 heures du matin à 6 heures du soir, en été, de 7 heures à 7 heures en hiver, avec interruption d'une heure à midi. Mais, après le coup de sifflet du soir, les locataires, ou plutôt la majorité des locataires — car il y en a parmi eux qui n'ont que leur atelier dans les immeubles — restent là où ils travaillent. Ils changent simplement de pièce, et passent de l atelier à l'appartement.

La rue est calme et retirée; au grand bruit succède tout à coup un assez profond silence. La société assure donc à ses locataires un double avantage rare et précieux : la force pendant les heures de travail, la tranquillité pendant les heures de repos. Les appartements sont spacieux et commodes; un ménage trouve à s'y loger pour 500 ou 600 francs par an. L'élégance ne nous a pas semblé trop sacrifiée aux nécessités industrielles. Détail à noter : les courroies qui transportent la force n'encombrent nulle part les escaliers; elles circulent dans des couloirs spéciaux et dissimulés.

Les Immeubles industriels nous ont paru, avant tout, le paradis de l'*industrie familiale*. Des observateurs compétents, M. Hugues Le Roux en particulier, avaient, nous a-t-on dit, fait la remarque avant nous. L'ouvrier, dans ces établissements, commence sa journée un peu quand il veut, il travaille à son aise, en flânant, en musant, et cependant en profitant des innovations modernes, en faisant alterner, s'il y trouve intérêt, la fabrication à bras, ou à pieds, et celle à la machine. Sa femme et ses enfants travaillent ou jouent autour de lui en le regardant travailler. Grâce à l'emploi du moteur mécanique, la vigueur cède souvent le pas à la patience, et la ménagère avisée peut faire marcher de front la conduite d'un métier avec des soins domestiques qui ne l'écartent guère de son métier (1).

(1) Ce même fait nous a frappé à Saint-Etienne. L'électricité est certainement un précieux auxiliaire du *féminisme* de bon aloi.

La société s'est arrangée pour procurer à ses locataires de petits avantages accessoires, mais cependant encore appréciables, par exemple celui d'un atelier de réparation pour les outils. Elle est propriétaire non seulement des immeubles, mais de la rue elle-même. L'entretien, le pavage, l'éclairage, le lavage de cette rue sont à sa charge et lui reviennent à environ 10.000 francs par an. Elle couvre une partie de ses frais par certains procédés ingénieux, notamment par les bénéfices d'un établissement de bains, chauffé par la *Corliss*, où l'on est fort bien pour des prix modiques.

L'affaire des Immeubles industriels semble aujourd'hui en bonne voie, en voie de progrès sérieux. Elle a peu de locaux vacants, et en aura de moins en moins, grâce au développement de l'emploi du moteur électrique. Le capital social est *actuellement*, nous a-t-on déclaré, très suffisamment rémunéré.

Les promoteurs de l'entreprise auraient-ils donc découvert la *pie au nid*, la panacée rêvée pour tarir les maux de la petite industrie? On pourrait le croire à première vue, mais un examen approfondi de la question empêche de s'abandonner à un optimisme injustifié, partant assez dangereux.

En effet, les Immeubles industriels sont bien, comme dit le prospectus que nous avons déjà cité, « une création unique et modèle, sans précédent comme sans imitation possible. Ses fondateurs y ont consacré des capitaux importants dans un but plus philanthropique qu'intéressé ». En d'autres termes, ce n'est pas une affaire, c'est une œuvre. Or si, au point de vue humanitaire, une œuvre peut être chose admirable, au point de vue économique, elle a toujours un tort assez grave : c'est qu'elle ne prouve presque rien.

Un simple fait laissera soupçonner les péripéties par lesquelles a passé l'entreprise à ses débuts, et montrera combien les brillants résultats obtenus sont peu probants, au point de vue des conclusions générales à en tirer. Le capital *actuel* de la société est de 1.400.000 francs, et ce capital, nous venons de le dire, reçoit une rémunération à peu près suffisante. Or, pour construire et mettre en valeur aujourd'hui un ensemble d'immeubles

comme ceux de la société, il faudrait 3 ou 5 millions au bas mot.

Cependant, nous engageons non seulement les philanthropes, mais aussi les économistes à visiter l'entreprise en question. L'avenir, en France, nous semble beaucoup aux petites cités industrielles, voire aux centres industriels ruraux, et il se peut que dans les villes peu importantes, où le terrain est à bon marché et la construction économique, une création comme celle dont nous venons de nous occuper soit une bonne affaire en même temps qu'une bonne œuvre. Mais ce ne sont pas les œuvres de ce genre qui sauveront la petite industrie parisienne : il fallait trouver autre chose. Cette chose, beaucoup l'ont cherchée, nous n'oserions ajouter qu'ils l'aient vraiment découverte.

III

Nous en arrivons maintenant au mode de transformation du travail que l'on observe à Lyon et à Saint-Etienne, l'usine au logis véritable, la modernisation de l'atelier *sur place* par l'emploi de petits moteurs *disséminés*.

Ce type, d'ailleurs, est encore complexe. L'ouvrier peut, en effet, produire lui-même sa force, ou se borner à utiliser, voire à transformer une force amenée du dehors. Le premier cas est presque inconnu à Paris. Le moteur à alcool, excellent en principe, n'est pas entré dans les mœurs et n'existe — industriellement parlant — ni dans la capitale, ni ailleurs. Le moteur à pétrole et à gaz pauvre — sorte de gaz domestique que le consommateur fabrique lui-même avec son charbon — sont d'une utilisation courante hors de Paris; mais à Paris, où les sources d'énergie motrice ne manquent pas, leur emploi est restreint et le demeurera vraisemblablement toujours.

Les sources d'énergie motrice que les petits ouvriers parisiens ont à leur disposition sont au nombre de trois principales : le gaz, l'air comprimé et l'électricité.

D'après les renseignements qui nous été donnés par la personne la plus compétente en la matière, par l'ingénieur en chef de la Compagnie du gaz, on comptait, le 31 décembre 1901, 2.381 moteurs à gaz dans Paris et les communes suburbaines éclairées par la Compagnie. Ces moteurs représentaient 14.430 chevaux et consommaient 11.028.339 mètres cubes de gaz.

La force moyenne des moteurs fournis par la Compagnie est aujourd'hui de quatre chevaux, *et, depuis sept ans, cette moyenne a augmenté de* 50 %. Preuve péremptoire que ces moteurs désertent la petite industrie pour se reporter sur la grande et la mi-grande, fabrique de chapeaux, machines à repasser, emballeurs, etc.

Il y a une quinzaine d'années, la Compagnie du gaz, ou plutôt la personne dont nous tenons nos renseignements, fit l'essai loyal d'un tout petit moteur d'un quart de cheval environ, destiné spécialement à l'industrie familiale. L'échec de l'entreprise fut absolu; les causes de cet insuccès semblent avoir été multiples.

D'abord, le moteur en question était, paraît-il, d'un prix élevé pour de petites bourses, son installation assez dispendieuse, surtout à cause des frais accessoires; le gaz consommé revenait cher, malgré les primes sérieuses consenties par la Compagnie (1). Et puis, le petit moteur à gaz avait le grand inconvénient de *peser*, de *chauffer* et de *sentir*, ce qui occasionnait de graves incommodités pour ses possesseurs, et amenait de fréquentes réclamations de la part du propriétaire des immeubles ou des colocataires. Instruit par l'échec de son entreprise, l'ingénieur en chef de la Compagnie parisienne du gaz considère aujourd'hui comme une utopie l'emploi du moteur à gaz dans l'industrie familiale — à Paris et ailleurs.

La force pneumatique est fournie, à l'heure actuelle, dans toute la capitale, par la Compagnie parisienne de l'air comprimé, qui succéda à l'ancienne Compagnie Popp. D'après les statistiques qui nous sont tombées sous les yeux, la société pos-

(1) Par la diminution du prix du gaz le moteur à gaz deviendra peut-être un peu plus pratique pour la petite industrie.

sède dans l'enceinte de Paris environ 900 moteurs. Leur nombre croît sans cesse; la force pneumatique trouve en effet des applications de plus en plus nombreuses, grâce aux installations d'horloges, d'appareils de chasse pour le *tout à l'égout*, et — ceci rentre mieux dans le cadre de notre étude — de moteurs pour certaines industries spéciales, par exemple la gravure sur verre avec *sableuses*. Mais, nous a-t-on déclaré au siège de la société, il n'y a pas parmi les clients de la Compagnie un seul atelier familial, à peine quelques petits ateliers patronaux.

Notons cependant que le moteur à air comprimé, concurremment avec son rival, le moteur à gaz, se répand de jour en jour dans une industrie dont nous avons parlé incidemment : celle des emballeurs parisiens. Il n'existe guère aujourd'hui à Paris d'emballeur ayant les reins un peu solides qui ne possède son moteur à gaz ou à air comprimé. L'un d'eux, par exemple, à qui nous avons rendu visite, emploie un moteur à air comprimé de la force de trois chevaux. Cet appareil lui économise, paraît-il, six à sept hommes, et supprime tout à fait la main-d'œuvre pour certaines grosses besognes. Il fonctionne exclusivement comme machine *épargne-bras*, et joue industriellement et économiquement le rôle d'une toute petite machine à vapeur, dont l'installation serait d'ailleurs impossible dans un quartier central de la capitale.

Il a existé, il y a quelques années, à Paris, une entreprise mi-industrielle, mi-humanitaire — plutôt humanitaire qu'industrielle — dont le but était de répandre dans un quartier donné l'Usine au logis proprement dite, de *mécaniser* l'atelier familial. Le siège de la société se trouvait rue Beaubourg; l'âme de l'entreprise était M. Boudenoot, aujourd'hui sénateur du Pas-de-Calais.

Des considérations techniques dans lesquelles nous n'avons pas à entrer avaient engagé les fondateurs de l'*œuvre* à choisir une source d'énergie assez peu employée : l'*air raréfié*. La société était en pleine période de prospérité vers 1889 et 1890. Trois machines centrales aspirantes distribuaient la force à cent cinquante petits moteurs répandus dans un rayon de huit cents

mètres. Le fonctionnement technique de l'entreprise fut toujours assez satisfaisant, mais son organisation commerciale laissa, paraît-il, constamment à désirer.

Fût-ce concurrence de l'air comprimé, de l'électricité, effet de la transformation du quartier? Fût-ce plutôt résultat de la concurrence ruineuse de l'industrie centralisée? Toujours est-il que l'œuvre en question ne tarda pas à péricliter. L'usine centrale fut achetée en 1894 par des électriciens qui, à leur tour, ont dû récemment en fermer les portes. La petite industrie a déserté les abords de la rue Beaubourg; l'Usine au logis n'a pas été assez forte pour l'y retenir.

En dépit de cet échec notoire, il est certain que le moteur électrique est, à l'heure actuelle, le seul pratique pour la très petite industrie. C'est l'avis de la Compagnie parisienne d'air comprimé, société bien à même de juger la question, car elle exploite à la fois l'air comprimé pour toute la capitale, et un des *secteurs* parisiens d'électricité.

On sait qu'à Paris, l'idée de la formation d'une société électrique unique distribuant l'éclairage et la force motrice dans toute la ville, a été écartée, pour éviter les inconvénients d'un monopole, développer l'initiative des électriciens et permettre la concurrence entre compagnies. La capitale a été divisée en six secteurs exploités par des sociétés indépendantes. Il nous semble que l'emploi de la force électrique commence à pénétrer assez sérieusement dans les mœurs parisiennes. Le secteur Édison, par exemple, qui distribue l'électricité aux environs du Grand-Hôtel, de la rue de la Chaussée-d'Antin, etc., fournissait, en 1894, 800 chevaux; en 1900, 1.322; en 1902, 1.709. Il est vrai que la majeure partie de cette force est employée par le service des ascenseurs.

Nous avons dû reconnaître, d'ailleurs, que la plupart des moteurs électriques *industriels* de Paris sont utilisés par des ateliers d'une certaine importance et fonctionnent comme machines *épargne-bras*. Cependant, on aurait tort de croire que la petite industrie se montre absolument réfractaire à leur emploi. Nous citerons entre autres, comme se servant de la force élec-

trique, un intéressant atelier de fabricant de statuettes, établi aux abords de la place de la Nation.

C'est le type classique du petit atelier patronal, rappelant encore par plus d'un trait l'industrie familiale. Il comprend trois patrons ou ouvriers-patrons, et plusieurs aides, femmes et enfants. Un des hommes fait des modèles en plâtre, le second les moule en zinc on en bronze, le troisième est le vendeur qui s'entend avec la commission. Dans ce petit atelier, le moteur ne diminue guère le nombre des ouvriers, mais seulement leur peine ; il fonctionne tout à fait comme machine *épargne-travail*. L'exemple de l'atelier en question prouve péremptoirement que l'*Usine au logis* peut être installée à Paris comme ailleurs.

IV

Seulement, à Paris, ses conditions du lieu et du travail sont aussi défavorables à sa diffusion qu'elles sont favorables à Lyon et surtout à Saint-Étienne. En comparant les résultats observés sur nos deux champs d'observation, nous croyons pouvoir déterminer à peu près quelles sont les industries susceptibles de s'accommoder du petit moteur.

Il faut d'abord une manufacture, qui, de par sa nature même, ne puisse sortir de l'atelier familial ni évoluer vers la grande usine, ou bien qui mette un intérêt majeur à conserver partiellement le vieux mode d'organisation du travail, par exemple une fabrique de luxe.

Il faut en second lieu une industrie dans laquelle la main d'œuvre ne représente qu'une faible valeur par rapport à celle de la matière première, et où le patron ait un avantage médiocre à diminuer ses frais généraux.

Semblent également seules en mesure de conserver l'atelier familial en le modernisant, les industries dans lesquelles n'existe pas une trop grande division du travail, *au moins pour les opérations de travail à peu près simultanées* (1). Ainsi MM. Dubois

(1) L'existence des opérations préliminaires du dévidage, de l'ourdissage, etc...

et Yulin indiquent-ils, avec beaucoup de raison selon nous, comme le plus grand obstacle à l'emploi du moteur électrique dans les industries de la montre, la trop grande spécialisation de l'ouvrier horloger. Dès que le chef d'atelier cesse de fabriquer un *objet* pour fabriquer un *rouage*, il semble voué à la grande usine. Aucun patron ne consentira, de gaieté de cœur, à employer, à surveiller en même temps vingt ateliers disséminés et *complémentaires*, et, s'y résignât-il, jamais les chefs d'atelier ne montreront assez d'entente et d'abnégation pour conserver leur vieille organisation. Le sens de la solidarité semble malheureusement difficilement compatible avec la situation de chef d'atelier, dont la caractéristique est trop souvent une sorte de jalousie mesquine vis-à-vis du voisin un peu plus habile ou un peu moins malchanceux.

A ces conditions *économiques* s'en ajoute une autre plus particulièrement *sociale*. L'atelier familial ne peut, à l'heure actuelle vivre — nous ne disons pas végéter — que dans les industries où est impossible le fameux *sweating-system*, l'exploitation de l'associé par l'intermédiaire. — C'est le cas, croyons-nous, des fabriques lyonnaises et stéphanoises. Est-ce celui de la plupart des petites industries parisiennes ?

Aussi bien, aux difficultés qu'éprouvent ces industries à se maintenir et à se moderniser, à cause de leurs conditions générales d'existence, de développement, s'ajoutent d'autres obstacles non moins sérieux, venant du fait qu'elles sont à Paris.

Il faut d'abord noter à cet égard la défectuosité croissante des logements ouvriers parisiens, conséquence de la cherté grandissante des loyers. Les travailleurs arrivent à *percher* dans des taudis où il n'y a ni air, ni lumière, où la fabrication en chambre est à peu près impossible. Quand, à la rigueur, elle peut s'exécuter à la main ou au pied, elle ne saurait se faire à la machine. L'imperfection de beaucoup de logements ouvriers parisiens, comme aussi le manque de solidité des immeubles où ils se trou-

n'empêche pas le tissage d'être, au point de vue qui nous occupe, un métier à faible division de travail et le tisseur d'être un ouvrier autonome.

vent, y empêchera certainement à tout jamais l'établissement de petits moteurs.

La multiplicité des industries parisiennes est un autre obstacle à leur installation. En effet, cette variété de professions ne permet guère l'aménagement de maisons entières pour une industrie et ses annexes. Elle rend très difficile l'installation, dans un immeuble donné, d'ouvriers d'un seul corps de métier ou de métiers similaires. Ce n'est pas comme à Lyon, où des maisons, du rez-de-chaussée au grenier, sont occupées par les *canuts* et les professions connexes. Très souvent, nous a-t-on dit, à Paris, quand un ouvrier en chambre a voulu installer chez lui le petit moteur, ses voisins, qui n'avaient aucun intérêt à en faire autant ni à se servir de son expérience, s'y sont opposés énergiquement et se sont plaints du bruit au propriétaire. D'autres fois, c'est le propriétaire en personne, logé à l'un des étages de la maison, qui n'a pu supporter le vacarme, et a fait comprendre à son locataire qu'il fallait ou vider les lieux, ou abandonner son moteur.

On connaît le caractère du Parisien, de la Parisienne, esprit charmant, aimable, malheureusement... tant soit peu léger, préférant une existence large et insouciante à la gêne et à l'épargne, vivant souvent au jour le jour, un peu cigale, comparé à la fourmi lyonnaise. Beaucoup de « petites mains » n'ont pas un sou devant elles (1). Comment se procureraient-elles le petit moteur? D'autant que, à notre connaissance, aucune société ne s'est jamais employée à leur en faciliter l'achat.

Il n'est pas jusqu'aux usines de force qui n'aient contribué à arrêter, à Paris, l'essor de l'Usine au logis proprement dite. Bon nombre d'ouvriers parisiens, au lieu de continuer à travailler isolément et de se procurer un moteur à eux, ont préféré s'organiser par groupe de trois ou quatre, et louer un atelier dans une usine. Leur bourse et leur instinct de sociabilité y trouvaient également leur compte.

(1) Il faut ajouter que beaucoup ne peuvent avoir un sou d'économie. Nous ne saurions aborder ici la grave question des *salaires de femmes* dans les industries parisiennes.

Nous n'avons pas la prétention, dans une étude très succincte, d'énumérer tous les obstacles que la petite industrie parisienne rencontre pour se maintenir, surtout pour se transformer. Ceux que nous venons d'indiquer suffisent à montrer à quel point la chose souffre de difficultés, difficultés parfois insurmontables. Certainement, à Paris, comme ailleurs du reste, beaucoup de petits ateliers sont destinés à mourir de mort lente. Tôt ou tard, leurs lamentables débris peupleront l'usine-caserne.

Après tout, est-ce un si grand mal? « Est-ce une loi si mauvaise, écrit M. Isaac, que celle qui met le risque de l'entreprise là où il doit être, l'enlève des épaules du travailleur isolé pour le reporter sur celles plus robustes du patron, mieux organisé et mieux informé? »

Aussi bien, n'exagérons rien. La petite industrie, en général, n'est pas encore morte, la petite industrie parisienne non plus, et il serait prématuré d'en sonner le glas. Un rapport documenté, inséré à l *Officiel* du 30 août 1902, montrait, dans certaines régions, éloignées, il est vrai, de la capitale, à Dijon par exemple, le nombre des ateliers familiaux en augmentation constante. Un auteur qui s'est fait une spécialité dans les questions concernant la petite industrie contemporaine, M. Victor Brants, aboutit, par d'autres données, à des résultats encore plus concluants. « Si, dit en substance ce savant économiste, certains petits ateliers doivent disparaître devant l'usine, il y aura toujours des spécialités qui s'accommoderont mieux des petites installations. En outre, le développement même de la grande industrie, en répandant les habitudes de luxe, fera surgir sans cesse de nouveaux petits ateliers. »

Il existe de petits ateliers complémentaires des grands magasins; la chose saute aux yeux, par exemple, pour les *façonniers* travaillant au compte du Louvre ou du Bon Marché. Il y en a d'autres complémentaires de la grande usine. Un exemple nous a frappé, pendant le cours de notre enquête. Il est certain, malheureusement, que l'article de Paris tend de jour en jour à déserter le petit atelier — pas précisément pour la grande usine — mais pour le « beaucoup plus grand atelier », où il s'avilit comme qua-

lité et comme prix. Mais, à mesure que cet article s'avilit, il se multiplie, et sa multiplication sert les intérêts d'une autre petite industrie, celle des emballeurs de quartier, dont l'organisation actuelle, avec un moteur à gaz ou à air, nous semble représenter le maximum de concentration dont cette industrie est susceptible.

Pour nous résumer, nous croyons que la crise subie aujourd'hui par la petite industrie parisienne, crise sérieuse et pénible, pleine de péripéties et de vicissitudes, n'est pas, somme toute, une crise fatale, et que la petite industrie peut en sortir partiellement victorieuse. A Paris comme ailleurs, à Paris malheureusement plus difficilement qu'ailleurs, le petit moteur, le moteur électrique principalement, devrait contribuer à sauver ce qui peut être sauvé, surtout à prolonger ce qui doit être prolongé. Que les Parisiens — c'est par ce conseil un peu prétentieux que nous nous permettrons de terminer une étude sans prétention — que les Parisiens jettent les yeux sur les provinciaux, souvent si injustement dédaignés; qu'ils regardent, par exemple, ce qui se passe à Lyon, surtout à Saint-Étienne et que, pour une fois, Paris suive la province.

H. DE BOISSIEU.

LA LUTTE

CONTRE L'ALCOOLISME

DANS LES DIVERS PAYS (1)

I. — LES MANIFESTATIONS DE L'ALCOOLISME.

On peut, usant d'une formule banale, dire que l'usage des boissons enivrantes remonte à la plus haute antiquité — voire même jusqu'au déluge. Depuis le jour où Noé institua — bien innocemment — une expérience demeurée célèbre et maintes fois renouvelée, en connaissance de cause, par ses arrière-petits-neveux, le « divin jus de la vigne » a été chanté sur bien des modes, a coulé dans bien des verres ! Verres et chansons nous sont restés avec la manière de s'en servir; le breuvage seul a changé.

Les Indiens, les Chinois, connaissent les liqueurs spiritueuses depuis un temps fort éloigné.

On sait que Lacédémone, Athènes, Rome s'étaient vues obligées de promulguer des lois contre l'intempérance, et les fameux édits de Charlemagne nous prouvent que, si l'alcoolisme est une maladie récente, nos ancêtres, qui n'avaient à leur disposition que le vin, la bière, le cidre et quelques autres liqueurs provenant de la fermentation du suc d'un petit nombre de plantes, ne faisaient pas toujours de ces boissons un usage modéré.

Au XIe siècle, les alchimistes arabes obtinrent, *en distillant le vin*, une liqueur nouvelle qu'ils nommèrent *al cohol*.

(1) Ces pages sont extraites d'une importante brochure que M. le docteur Oudaille, sous le même titre, va publier chez Lethielleux.

Considérée d'abord comme un poison, puis comme un remède, et enfin, au XVIe siècle, comme une panacée universelle, cette liqueur qui, à elle seule, a fait dans l'humanité « plus de ravages que la guerre et la peste réunies », se voit aujourd'hui assigner la seule place qui lui convienne : l'armoire aux poisons de l'arsenal thérapeutique (1).

Nous verrons plus loin quelle a été la marche du fléau ainsi que son mode de propagation; mais nous pouvons dire dès maintenant que c'est de nos jours (XVIIIe et surtout XIXe siècle) qu'il a atteint son maximum, et, espérons-le, son apogée.

L'usage constant et immodéré de ce *poison-alcool* ne devait pas tarder à déterminer dans l'organisme humain une série de troubles en apparence les plus divers. C'est à un médecin scandinave, Magnus Huss, que revient l'honneur d'avoir, au début du XIXe siècle, trouvé le lien qui unit ensemble tous ces troubles de la santé, de les avoir groupés et rattachés à leur cause : l'usage immodéré ou simplement prolongé de l'alcool.

La maladie nouvelle recevait le nom d'*alcoolisme* et relevait désormais de l'observation scientifique. Au sens strict du mot, l'alcoolisme est donc *l'empoisonnement lent mais permanent de l'organisme*, produit par l'usage habituel, quotidien d'une quantité relativement faible d'alcool (Galtier-Boissière).

On voit par cette définition que les mots *alcoolisme*, *ivresse*, *ivrognerie* et *intempérance* sont loin d'être synonymes.

Nombre de gens très sobres sont alcooliques (ou alcoolisés); et il faudrait bien se garder d'attacher à cette qualification : « alcoolique » le sens méprisant qu'on lui prête généralement. L'alcoolique est un malade, victime, le plus souvent, de l'ignorance et des préjugés, — malade qu'il faut plaindre et soigner. Et, comme toutes les maladies, c'est de bonne heure qu'il faut la combattre, *principiis obsta;* car l'usage habituel de l'alcool ne tarde pas, par les désordres qu'il occasionne dans l'orga-

(1) Ajoutons le réservoir des lampes et des appareils où l'alcool, après dénaturation, est employé comme combustible. On sait qu'il y a là un débouché providentiel qui s'élargit de plus en plus.

nisme, à créer une appétence, un réel besoin des boissons spiritueuses qui, fréquemment, engendre l'ivrognerie.

L'ivrognerie est un vice qui s'est répandu grâce aux progrès de l'alcoolisme.

Lorsque l'individu est atteint profondément dans sa santé, dans sa descendance, la famille doit tôt ou tard se ressentir de cette déchéance; puis, c'est le tour de la société, et enfin celui de la nation tout entière. L'ensemble de tous les méfaits sociaux attribués à l'usage de l'alcool a été désigné — ainsi que l'empoisonnement organique — par ce mot *alcoolisme*, dont on a ainsi singulièrement étendu la compréhension.

Ce sont ces désordres sociaux seuls que nous devons étudier dans ce travail.

Peut-être, à la lumière de la Science sociale, pourrons-nous découvrir, dans la constitution de la famille et de la société, certaines conditions capables d'influer sur le développement du fléau.

L'étude de sa répartition sur la surface du globe nous fournira à ce sujet d'importantes indications.

« Les boissons enivrantes sont — sous des noms différents — en usage chez presque tous les peuples; mais tous n'en abusent pas au même degré. On peut dire que, généralement, l'usage de ces liqueurs va en progression croissante des régions équatoriales vers les contrées froides. »

Ainsi s'exprime M. Lancereaux dans le remarquable article qu'il a consacré à l'*Alcoolisme* dans le *Dictionnaire Encyclopédique;* et, avec tous les auteurs qui se sont occupés de la question, ce savant constate « qu'il existe dans les contrées froides une appétence toute particulière pour les liqueurs fortes ».

Si nous considérons la consommation de l'alcool en France, dans les diverses régions, nous voyons que cette consommation atteint son maximum dans les régions septentrionales.

C'est donc avec juste raison qu'on a pu dire que l'alcoolisme était un fléau anglo-saxon et qu'on lui a assigné pour berceau la Scandinavie.

Mais on n'a pas suffisamment, à mon avis, insisté sur la cause principale de ce fait, à savoir : *l'influence prépondérante du climat sur le développement des habitudes d'alcoolisme.*

Ce serait là une circonstance atténuante à invoquer en faveur de ces peuples, si les résultats obtenus par la plupart d'entre eux dans la lutte contre le fléau ne nous les montraient prenant une revanche éclatante contre le climat et ne faisaient, ici encore, ressortir les avantages dont ils sont redevables à leur formation sociale.

Le *climat,* le *lieu,* voilà la cause principale, prépondérante, et nombre de circonstances que l'on signale comme contribuant au développement de l'alcoolisme, relèvent elles-mêmes, aux yeux de la Science sociale, de cette première cause : la *nature du lieu.*

Tels sont, en particulier, le *travail* et l'*alimentation.* Des recherches récentes ont montré l'influence de l'alimentation sur l'appétence pour l'alcool. Les personnes qui font grand usage de viande et de poisson, comme cela se produit dans les contrées froides, ont plus besoin d'alcool que celles qui se nourrissent plus volontiers de légumes.

Même remarque pour le travail. Les populations à existence très active, dont les travaux nécessitent par moments un violent déploiement de forces, sont naturellement portées à recourir à un stimulant auquel elles empruntent une énergie momentanée. L'alcool, sous un petit volume, répond merveilleusement, semble-t-il, à ce besoin physiologique ; il « fait oublier la faim », et aide à « donner le coup de collier ».

Le malheur est que cette propriété de l'alcool (excitation passagère) ait été mal interprétée et qu'on ait attribué à cet agent des vertus nutritives et thermogènes qu'il est loin de posséder. Les médecins, il faut bien l'avouer, ont été les premiers à propager cette funeste erreur jusqu'à ce que, plus éclairés de nos jours, ils tentent d'enrayer le mal qu'ils ont autrefois contribué à faire naître.

Remplacer un repas, une halte, par un petit verre d'alcool! Quel chef de barque, quel gouvernement pouvait dédaigner semblable aubaine?

Aussi, de très bonne heure, la ration d'eau-de-vie fut-elle introduite dans l'alimentation de l'ouvrier ou du soldat. « De très bonne heure on en distribua aux ouvriers employés dans les mines de Hongrie. En 1581, les Anglais s'en servirent comme d'une sorte de cordial pour leurs soldats qui faisaient alors la guerre dans les Pays-Bas. En 1514, Louis XII accorde à la communauté des vinaigriers de distiller les eaux-de-vie, et dès 1678, leur vente, au lieu d'être réservée comme autrefois aux pharmaciens, se fait publiquement dans les rues. Bientôt aussi la chaumière du pauvre et le palais du riche ne furent plus à l'abri des désastres produits par cette liqueur pernicieuse (1). »

Dès lors, encouragée par la complicité des gouvernements qui y trouvent une source importante de revenus, la passion de l'alcool rencontra une proie facile chez tous ces peuples de race anglo-saxonne ou germanique, dont l'existence est extrêmement active.

L'alcool, aujourd'hui, est si bien entré dans leurs mœurs que, ce besoin physiologique créé par le climat, ils l'emportent avec eux sous quelque latitude qu'ils aillent s'établir et le propagent autour d'eux.

Destiné primitivement à fournir des forces — ou mieux, une excitation momentanée — dans la lutte pour l'existence, l'alcool est devenu, par les besoins tyranniques qu'il crée dans l'organisme, une impérieuse nécessité en même temps qu'une source de distractions et de jouissances. L'alcoolisme a créé l'ivrognerie ; la maladie a engendré le vice. Vice aujourd'hui général et qui revêt un aspect différent chez les différents peuples et dans les diverses classes sociales.

« Il semblerait, dit Tostoï, que les hommes placés aux deux extrêmes de la civilisation, tels que les moujiks sauvages et les

(1) Lancereaux, *L'Alcoolisme.*

hommes les plus instruits de la Russie, doivent se conduire d'une façon absolument opposée. Il arrive cependant que la fête des hommes les plus instruits ne se distingue en rien dans sa forme extérieure de celle des moujiks sauvages... Les moujiks boivent du vodka, du schnick et de la bière, et les hommes instruits toutes sortes de liqueurs. Les moujiks roulent dans la boue et les hommes instruits sur les divans en velours.

« Ce sont les femmes et les fils qui portent les moujiks chez eux. Les hommes instruits sont reconduits par des laquais railleurs et de sang-froid. »

Alcool source d'énergie, alcool source de jouissance : voilà les deux grands facteurs de l'extension de l'alcoolisme.

Rien d'étonnant, dès lors, à ce que cette précieuse liqueur ait conquis rapidement droit de cité chez les peuples également ardents au travail et au plaisir.

Par quels bienfaits l'idole toute-puissante a-t-elle récompensé ses adorateurs?

Si l'on en croit les plus récentes statistiques, la France tient aujourd'hui la tête des nations pour la consommation des boissons enivrantes.

Triste suprématie qui a deux causes :

1° Notre pays se trouve en partie soumis au climat qui favorise le développement de l'alcoolisme;

2° En second lieu, sa formation sociale ne lui permet pas, comme nous l'établirons plus loin, de lutter efficacement contre le fléau.

La statistique officielle nous apprend qu'en 1897 la France a consommé le chiffre énorme de 1.620.000 hectolitres d'alcool pur, soit 2.320.000 hectolitres avec l'alcool fourni par les bouilleurs de cru. Et ce chiffre officiel est loin d'être exact, car il ne tient compte ni de l'alcool consommé en fraude, ni de l'alcool ingéré à la faveur des boissons fermentées.

La déchéance de la race, l'extension de la tuberculose sont des conséquences terribles de cet état de choses, et dont la preuve a été faite surabondamment.

Les statistiques de la consultation de l'hôpital Bichat donnent pour l'étiologie de la tuberculose : sur 100 tuberculeux, 98 alcooliques.

D'autre part, M. Lancereaux fait remarquer qu'à Rouen et au Havre, où la consommation d'alcool s'élève annuellement à 14 litres par tête, il y a 402 et 522 décès de tuberculeux par 100.000 habitants, tandis qu'à Toulouse, où cette consommation est de 2 litres par tête, il n'y a que 290 décès de même espèce.

Dans un certain nombre de communes de Bretagne et de Normandie, pays dont le climat froid et le voisinage humide du Gulf-Stream ont fait des foyers d'alcoolisme, les conseils de revision se voient souvent contraints de réformer les quatre cinquièmes des conscrits pour vices, tares et maux résultant de l'alcoolisme. Le Dr Brunon a observé à Rouen une famille type, grand-père, fils et petit-fils, tous buveurs, dans laquelle l'intelligence et l'habileté professionnelle ont été en diminuant à chaque génération.

Il y a aussi la dépopulation par abaissement du chiffre de la natalité, l'augmentation du nombre des aliénés, la multiplication des suicides, la marche ascendante de la criminalité, parallèle à celle de la consommation de l'alcool.

« L'ouvrier français, si renommé autrefois, et à juste titre, pour son habileté, sa résistance au travail, dépérit tous les jours. Il passe peu à peu au dernier rang. Et c'est au moment même où il faudrait doubler, tripler l'effort pour faire face à la concurrence étrangère sans cesse grandissante, que la puissance productive de notre pays s'en va diminuant tous les jours. »

« La cause : l'alcool (1). »

Parlerai-je de l'influence exercée, par cette sorte d'imprégnation alcoolique de tout un peuple, sur ses mœurs et jusque sur la littérature?

Le triste spectacle de certains détraquements du bon sens populaire n'est-il pas la plus éclatante condamnation de nos habitudes alcooliques?

(1) H. de Parville, *Annales politiques et littéraires.*

Certes, ce siècle finissant aura bien mérité le nom de « siècle de l'alcool ». Ne sentez-vous pas comme il pue l'absinthe?

« Nous marchons, a dit le Dr Lefevre, de Louvain, vers une nouvelle barbarie : la barbarie alcoolique. »

Barbarie de la civilisation!

II. — LA LUTTE DANS LES PAYS A FORMATION PARTICULARISTE.

Quand on parcourt l'histoire de la lutte engagée depuis le début du siècle dernier par les diverses nations contre l'alcoolisme, on reste frappé d'admiration pour la somme colossale d'efforts dépensés dans cette guerre à l'intempérance. Mais, à ce sentiment, vient se joindre un profond étonnement de voir qu'une levée de boucliers aussi générale est loin de produire partout des résultats aussi rapides et aussi satisfaisants.

Je ne sache pas, d'ailleurs, qu'un travail d'ensemble ait été fait sur ce sujet. Cela tient peut-être à ce qu'il manquait pour ce travail une base scientifique, un solide point d'appui. Cette base, la Science sociale nous la fournit. La classification de M. de Tourville nous montre les sociétés humaines réparties en deux groupes bien distincts :

« Le premier groupe comprend les diverses variétés qui cherchent à résoudre le problème de l'existence en s'appuyant sur la collectivité, sur la communauté, soit de la famille, soit de la tribu, soit du clan, soit de l'État; ce sont les *sociétés à formation communautaire*. Le second groupe comprend les variétés qui cherchent à résoudre le problème de l'existence en s'appuyant uniquement sur l'initiative privée; ce sont les *sociétés à formation particulariste*. Elles sont ainsi nommées parce que le particulier conserve toute indépendance vis-à-vis du groupe (1). »

L'étude comparée de ces deux formations sociales a conduit la Science sociale à enregistrer l'incontestable supériorité de la formation particulariste. La démonstration scientifique de ce

(1) E. Demolins, *Les Français d'aujourd'hui*. Appendice.

fait a été déduite d'une foule d'observations avec la précision la plus rigoureuse.

C'est là une précieuse pierre de touche dont nous pouvons tenter d'apprécier à nouveau la valeur en nous en servant pour étudier les diverses nations, au point de vue spécial du résultat qu'elles ont obtenu dans la lutte antialcoolique.

L'expérience de plus d'un demi-siècle a prouvé qu'une nation ne peut trouver une digue suffisamment solide contre le flot montant de l'alcoolisme que dans une action énergique et soutenue de l'État : et cette intervention souveraine du pouvoir central ne peut elle-même s'exercer utilement que si elle a été préparée, réclamée, et, en quelque sorte, imposée par un puissant mouvement d'opinion.

Initiative individuelle, action gouvernementale : tels sont, au dire de tous les hommes compétents, les deux facteurs indispensables au succès de toute croisade dirigée contre l'intempérance.

Mais la mise en œuvre de ces deux moyens de défense rencontre un auxiliaire précieux ou, au contraire, une sérieuse entrave dans telle ou telle forme de constitution sociale. Tandis que, dans certaines nations, les initiatives les plus louables, les efforts les plus généreux semblent voués à une désolante stérilité, d'autres pays privilégiés voient, au contraire, s'accomplir avec la plus grande facilité cette sorte de mobilisation presque simultanée de l'initiative individuelle et du pouvoir législatif, aboutissant à un triomphe rapide et durable.

Le tableau suivant, emprunté à l'ouvrage de M. L. Frank (1), nous donne l'échelle de l'alcoolisation comparée des principaux pays :

Consommation en litres par tête d'habitant, en tenant compte de l'alcool contenu dans toutes les boissons.

Pays.	Litres d'alcool pur.
Canada	2,3
Norvège	3,31
Suède	4,39

(1) L. Frank. *La Femme contre l'alcool.*

États-Unis	6,7
Angleterre	9,23
Allemagne	9,34
Danemark	10,2
Autriche-Hongrie	10,2
Belgique	10,59
France	13,81

On voit que, dans cette course vers un complet affranchissement, la Norvège et les pays scandinaves tiennent la tête. Or, ce sont précisément ces pays, la Norvège principalement, qui sont soumis le plus complètement à l'influence d'une même formation sociale, la formation particulariste.

Nous devons voir dans ce fait autre chose qu'une simple coïncidence; le Canada, les divers États de l'Amérique du Nord, l'Angleterre, qui viennent également en tête de cette liste, sont des pays qui appartiennent aussi, à divers degrés, à cette même formation. Nous verrons que le succès qu'ils obtiennent dans la lutte est d'autant plus grand que leur constitution sociale se rapproche davantage de la société pacticulariste dont le type le plus pur nous est fourni par la Norvège.

Norvège. — Les premières mesures dirigées en Norvège contre le fléau alcoolique datent de 1840 et, très vite, obtiennent de brillants résultats; succès d'autant plus significatif que le peuple scandinave avait à lutter contre deux causes puissantes d'alcoolisation : le climat et le nombre considérable des bouilleurs de cru.

Affranchis en effet de la tutelle du Danemark (1814) qui leur vendait fort cher un alcool parcimonieusement distribué, les paysans norvégiens s'étaient mis à distiller betteraves et pommes de terre, heureux de pouvoir enfin se procurer à bon compte un objet de consommation dont la rigueur et l'humidité du climat leur faisait exagérer la valeur alimentaire.

« Chaque industrie agricole, nous dit le Dr Cauderlier (1), à qui nous empruntons la plupart de ces détails, possédait son appareil distillatoire. »

(1) Dr Em. Cauderlier, *L'Alcoolisme en Belgique.*

On comprend aisément combien, dans ces conditions, furent rapides et considérables les ravages causés par le poison qui coulait sans nulle entrave d'un bout à l'autre du pays; empoisonnement d'autant plus insidieux qu'il conservait un caractère essentiellement privé, échappant à tout contrôle officiel. Peu ou, pour ainsi dire, pas de cabarets en effet dans ces vastes étendues du territoire scandinave; chaque ferme suffisait à fournir ses voisins de la pernicieuse liqueur.

Ce sera l'éternel honneur du médecin Magnus Huss d'avoir su, sous ses formes multiples, découvrir l'unité de ce mal nouveau. Sa protestation en faveur de l'organisme humain menacé devait, dépassant le but visé, assurer le salut du corps social tout entier.

Grâce au développement extraordinaire de ces qualités particularistes : l'*initiative individuelle* et l'*amour de l'indépendance*, ce petit peuple comprit vite sur quelle pente l'entraînait sa passion de l'alcool; avec son sang-froid et sa décision habituels, il sonda l'abîme du regard et, résolument, se mit à l'œuvre pour enrayer la chute.

Malgré son penchant peu marqué pour l'association, le paysan norvégien, sentant que son intérêt particulier se trouve en jeu, n'hésite pas à s'enrôler sous la bannière des sociétés de tempérance. Que deviendrait le « gaard », le petit domaine péniblement fondé, si le fléau ravageait la famille, si le poison détruisait tout espoir de transmission de l'héritage en fauchant l'un après l'autre les héritiers associés?

Devant cette catastrophe qui menace la famille, la famille tout entière se lève; la femme elle-même se met à l'œuvre, et ce n'est certes pas une des particularités les moins curieuses de cette histoire de la lutte antialcoolique que de voir cette famille particulariste, si solidement établie sur l'autorité du père, recevoir, de l'activité énergique et soutenue déployée par la femme en faveur de la tempérance, un nouvel et solide appui.

Quand la famille est établie sur une base aussi solide que celle de l'intérêt particulier, de la transmission intégrale de l'héritage

au plus digne de recueillir cette charge, la société doit nécessairement présenter une image fidèle de cette formation à laquelle elle emprunte ses caractères fondamentaux. A famille particulariste, société particulariste ; à famille stable, société stable : c'est là une vérité nettement établie par la Science sociale.

Cette formation sociale, caractérisée par le peu de développements des pouvoirs publics, laisse au particulier une influence prépondérante dans la direction des affaires publiques. Dans ces conditions, les questions d'ordre public se confondent étroitement avec les intérêts de chaque particulier : c'est la république idéale [1].

La Norvège présente au plus haut degré cette heureuse constitution. Aussi verrons-nous sans étonnement les mesures législatives marcher de pair, ou tout au moins suivre de très près, dans la lutte antialcoolique, les premières manifestations de l'initiative privée.

Une autre conséquence découle nécessairement d'une semblable constitution des pouvoirs centraux : c'est que les lois, même quand elles affectent un caractère franchement coercitif, *ne lèsent jamais les intérêts particuliers.*

C'est ainsi que la première mesure du gouvernement norvégien fut d'interdire le libre exercice de la distillerie.

A partir de 1845, les mesures de plus en plus restrictives se succédèrent jusqu'à ce que le régime dit *de Gothembourg* fût appliqué pour le plus grand profit de la tempérance.

Ce système, également en vigueur dans la plupart des villes de Suède, est une nouvelle preuve de l'étroite communauté d'intérêts qui lie les particuliers aux pouvoirs publics. Il consiste essentiellement dans la concession de l'affermage des débits à des sociétés philanthropiques, appelée *Samlag*. Ces sociétés, dont les actionnaires s'interdisent un bénéfice supérieur au taux de l'intérêt des fonds de l'État, achètent aux enchères les licences des débitants. Cette disposition leur permet ainsi, grâce à certaines clauses spéciales relatives aux heures de vente et à la nature des

(1) M. de Tourville, *Le Pêcheur côtier de Norvège.*

boissons, de réduire le nombre des cabarets et de monopoliser la vente de l'alcool.

Voilà pour le côté *législatif* : le point de vue *pratique* est assuré par ce fait que les bénéfices matériels sont affectés aux caisses communales ou à des œuvres de bienfaisance ou d'utilité publique.

L'ensemble de ces mesures ne devait pas tarder à porter les fruits les plus heureux. Il y a quelques années, la Norvège comptait un total de 170.000 abstinents, parmi lesquels environ 136.000 adultes. Quant à la consommation de l'eau-de-vie, elle a suivi une marche rapidement décroissante (1). En outre, tout le cortège de maux engendrés par la passion de l'alcool diminue au fur et à mesure que décroît la consommation.

Ces résultats, si enviables pourtant, le peuple norvégien ne s'en montre pas satisfait. Après avoir décimé, puis extirpé les cabarets de toute l'étendue de son territoire, il tente actuellement d'en proscrire à jamais l'alcool, ce fléau qui aurait anéanti la famille et la société si la stabilité inébranlable de la famille et de la société particularistes ne lui eût opposé une infranchissable barrière.

Une loi entrée en vigueur le 1er janvier 1896 rend obligatoire, pour tout le territoire de la Norvège, l'établissement de l'*option locale*.

L'existence des « Samlay » qui constituait déjà un progrès immense pour la répression de l'alcoolisme, est elle-même mise en cause. Au fur et à mesure de l'extinction des privilèges concédés à ces sociétés, les communes sont invitées à se prononcer sur leur maintien ou leur suppression ; et si la majorité des électeurs *hommes et femmes* (2) le juge bon, elles peuvent interdire la

(1)

Années.	Litres par habitant.
1833	16
1843	10
1845	6
1895	3,55
1898	2,1 3

(2) Voilà, ce semble, d'excellent féminisme, et nul ne pourrait songer logiquement

vente de toute espèce d'alcool, sous quelque forme que ce soit, dans toute l'étendue de la circonscription d'option locale. Sur 13 villes ainsi consultées jusqu'en 1897, 11 s'étaient prononcées en faveur de l'abolition du Samlay et de l'alcool.

Voilà des citoyens qui connaissent la liberté autrement que par ouï-dire et qui peuvent se flatter d'être maîtres chez eux!

Canada. — Les Canadiens ont tenté, eux aussi, en l'année 1898, de se débarrasser du joug avilissant de l'alcool. A la suite d'un referendum, la prohibition a été votée par le peuple à une majorité de 14.000 voix. Chose affligeante pour notre amour-propre national, les résultats de ce plébiscite montrent que la majorité des suffrages, en faveur de la prohibition, appartient aux pays habités par une population anglaise. Là, comme ailleurs, la stabilité de la famille particulariste fait éclater sa supériorité d'une manière nouvelle et décisive.

Moins favorisé que le paysan norvégien, le peuple canadien n'a pas encore obtenu de son gouvernement que cette expression de sa volonté fût consacrée par une loi.

Ce serait, toutefois, mal connaître le caractère énergique et tenace propre au particularisme, représenté au Canada par le grand propriétaire anglo-saxon, que de penser que le résultat de ce referendum va dormir dans les cartons des bureaux administratifs en attendant un enterrement définitif. Le citoyen anglo-saxon n'est pas pétri de la même pâte que le bon contribuable du « doux pays » si énergiquement crayonné par Forain.

Les prohibitionnistes mécontents ont lancé un appel et demandé à leurs amis de ne voter, aux prochaines élections générales, que pour les candidats qui feront, s'ils sont élus, tous leurs efforts pour assurer, par voie législative, le succès de la prohibition totale.

Cette idée de faire de l'antialcoolisme une plate-forme électorale, est bien particulariste : elle témoigne de la ferme volonté

à refuser à la femme le droit de vote dans une question qui l'intéresse plus que tout autre membre de la famille.

(1) Journal *l'Alcool*, juin 1900, p. 95.

qu'ont les gens qui ne peuvent faire leurs affaires eux-mêmes, d'y prendre au moins une part active quand leurs intérêts sont en jeu.

Suède. — La Suède n'est pas classée par la Science sociale au nombre des peuples particularistes. Les Suédois, néanmoins, ont subi à tel point l'heureuse influence de leurs voisins immédiats, les Norvégiens, auxquels ils sont, d'ailleurs, étroitement liés politiquement, que l'initiative privée a, chez eux aussi, réalisé des merveilles et qu'ils occupent actuellement une des premières places dans l'échelle de la tempérance.

Deux noms dominent toute la période contemporaine de la lutte antialcoolique en Suède : ceux de Magnus Hüss et du réformateur suédois P. Wieselgren.

L'acte par lequel le Rikstag avait, en 1800, décrété la liberté de la fabrication de l'alcool et son exonération de toute taxe, aussi bien que l'établissement, sous Gustave III, des distilleries de la Couronne, avaient, dit M. L. Franck, dont l'ouvrage est une mine inépuisable de documents, porté le mal à son comble. En 1830, les particuliers possédaient 170.000 appareils de distillation de l'alcool, armée formidable à laquelle osa s'attaquer l'Union suédoise de tempérance, fondée en 1837.

Les résultats de sa propagande ne se firent pas attendre. D'innombrables pétitions, adressées au roi et au Rikstag, demandaient la modification du régime des alcools. Oscar Ier, partisan convaincu de la campagne antialcoolique, prit la cause en mains, et, en ouvrant la session du Parlement, en 1853, fit un appel pressant en faveur de la tempérance. Ce fut là le début de l'action législative qui, en 1851, supprima toutes les distilleries chez les particuliers pour aboutir, en 1865, à l'adoption du système de Gothembourg, actuellement encore en vigueur dans tout le royaume.

Grâce à l'application de ce système qui nous est connu, grâce aussi à l'étroite conformité de vues qui existe entre le peuple et les pouvoirs publics, la Suède occupe aujourd'hui un des premiers rangs dans l'échelle de la tempérance.

Ce succès, elle en est surtout redevable aux nombreuses et

puissantes manifestations de l'initiative privée, en particulier aux associations ou ligues qui, sous le nom d' « Ordres », se sont créées pour combattre les méfaits de l'alcool.

L'activité féminine a multiplié également les œuvres charitables et philanthropiques qui, à elles seules, font plus pour assurer le triomphe d'une cause que tous les décrets et règlements.

Cercle pour les ouvriers de fabrique fondé en 1884 à Gothembourg par Mme Dickson; pavillons de tempérance édifiés aux points terminus des tramways, par l'Union de tempérance des Femmes suédoises; pavillons pour soldats; *home* de tempérance des marins scandinaves à Londres : autant de créations souverainement efficaces. C'est aux efforts de ces sociétés que M. Bergmann, dans son rapport au VIIe Congrès, attribue la victoire remportée en Suède pendant ces vingt dernières années contre le fléau alcoolique. « Notre pays, disait-il en terminant, offre le spectacle intéressant d'un peuple qui, il y a un siècle, et plus tard encore, était un des plus alcoolisés de toute l'Europe. Représentez-vous, par exemple, que, en l'année 1829, la consommation d'eau-de-vie atteignait 46 litres par tête d'habitant, et qu'elle est descendue maintenant à 6 et 7 litres par tête. »

États-Unis. — La nation qui vient ensuite sur notre tableau avec une consommation annuelle de 6lit,07 par habitant, est celle des États-Unis d'Amérique, le pays qui sert pour ainsi dire de déversoir à l'expansion de la race anglo-saxonne.

Au milieu des groupes considérables de Hongrois, Irlandais, Allemands, Suisses, Italiens, non transformés, qui peuplent le Nouveau Monde, la supériorité reste, incontestable, à l'Anglo-Saxon particulariste. Aussi, la lutte est-elle menée énergiquement.

A l'ouverture du VIIe Congrès contre l'abus des boissons alcooliques, M. le Dr de Vaucleroy, secrétaire du Comité permanent des Congrès, s'exprimait ainsi :

« Ne dirait-on pas que c'est du côté du nouveau monde que nous vient la lumière et que notre « vieux monde » doit y aller chercher les bons exemples? Aux États-Unis, la prohibition, cet idéal à poursuivre, se développe et s'affirme de plus en plus. »

Au lieu de « nouveau monde », mettez « monde ou peuple de l'avenir », supprimez la forme interrogative de la phrase, et la pensée pourrait être signée par un disciple de la Science sociale.

Oui, certes, notre vieux monde, dont le système social craque de toutes parts, emprisonné qu'il est encore dans son cadre communautaire, devrait tourner son regard vers la jeune Amérique, mais un regard observateur.

Il verrait que l'initiative privée — toujours! — des sociétés d'abstinence, renforcée surtout, dit M. de Vaucleroy, *renforcée surtout par le concours féminin*, est arrivée à forcer la main des gouvernements des États de l'Union, surtout dans le nord-est de l'Amérique, pour provoquer une législation prohibitive contre l'alcool.

Actuellement les États-Unis recueillent le fruit de l'énergie et de la ténacité déployées depuis bien des années déjà. Dès 1879, une femme, Mrs Mary Hunt, professeur de chimie dans un collège de l'Est, frappée des dangers de l'alcool, résolut de combattre le fléau par l'éducation de l'enfance. C'est aux femmes, aux mères qu'elle adressa son appel : appel qui fut entendu puisque 44 États sur 49 ont voté des lois sur l'instruction scientifique de la tempérance, enseignement qui est distribué à plus de seize millions d'enfants.

Cette influence féminine qui déroute un peu nos conceptions communautaires, nous l'avons constatée à un égal degré dans les pays scandinaves; nous la retrouverons puissante en Grande-Bretagne, partout en un mot où l'élément particulariste est prédominant.

Pourquoi, dans les pays que nous venons de citer, la femme a-t-elle pris un rôle prépondérant? pourquoi, dans cette œuvre d'affranchissement, marche-t-elle sur le même rang que l'homme? Influence de la constitution de la famille et de la société, répond la Science sociale, société particulariste qui fait à la femme une plus large place parce que sa place au foyer, dans la famille, est aussi plus considérable. Une mention particulière est due à la mémoire de Miss France E. Willard. Son œuvre, « le Temple de la Tempérance », qui a coûté plus de 12 millions de

francs, édifié grâce aux souscriptions exclusivement féminines, s'appelle aujourd'hui « Temple Willard ». L'Association chrétienne des femmes de la Tempérance qu'elle a fondée comprend plus de 10.000 sections locales groupant un effectif de 400.000 membres.

Ainsi préparée, portée, pour ainsi dire, par l'opinion, on conçoit que la législation antialcoolique américaine ait pu entrer en scène par un de ces coups de force qui nous déconcertent quelque peu.

Aussi, n'est-ce qu'à titre de curiosité que je me hasarde à parler d'un système qui n'est pas près de trouver place dans notre code.

Le « système » dit « du Maine » consiste essentiellement dans la prohibition absolue de fabriquer et de vendre des boissons alcooliques, distillées ou fermentées, et ce, sous peine de deux mois de prison et de 2.000 dollars d'amende pour le fabricant, d'un mois de prison et de 30 dollars d'amende pour le négociant ou détaillant. On ne permet le débit de l'alcool qu'aux pharmaciens et sur ordonnance expresse de médecin. L'importation est permise aux particuliers.

On permet également la vente de l'alcool industriel, mais après l'avoir rendu nauséabond et impropre à la consommation.

Tout ivrogne est puni de 10 dollars d'amende et de trente jours de prison. Ces peines lui sont remises s'il dénonce sous serment le cabaretier chez qui il s'est enivré.

Établi dans l'État du Maine depuis trente ans déjà, ce système draconien a produit des résultats tellement heureux, qu'il a été inscrit dans la Constitution à la suite d'un referendum qui a donné 47.000 voix de majorité.

Comment, s'écrie-t-on, de telles mesures ont-elles pu s'acclimater dans un pays de liberté par excellence?

Les enseignements de la Science sociale nous préservent d'un semblable étonnement. Héritiers de la même formation sociale que les « froides et raisonnables populations du Nord de l'Europe », les particularistes américains doivent nécessairement apporter dans la lutte contre un fléau qui les menace le même esprit pratique, les mêmes ressources d'énergie et d'initiative

individuelle. « Ennemis de toute entrave à leurs libertés », ils sont par là même plus aptes que tout autre peuple à secouer le joug de l'alcoolisme, et cette apparence de servitude que leur impose le principe de la prohibition, ils la supportent d'autant plus légèrement que ce sont eux-mêmes qui l'ont voulue.

Angleterre. — C'est un des caractères les plus constants de l'apostolat de ne se montrer jamais satisfait des résultats acquis et de chercher continuellement de nouveaux champs d'activité. Rassurés sur l'avenir de leur cause dans leur propre patrie, les femmes américaines songèrent qu'elles avaient, par delà les mers, des frères et des sœurs de même sang, qu'un même péril menaçait et elles résolurent de les convertir à la tempérance.

A cet effet, la « mère Stewart », l'un des plus célèbres champions de la croisade des femmes contre le whisky, fut dépêchée en Angleterre pour y porter la bonne parole.

C'est toujours un profond étonnement pour nous, résignés que nous sommes aux interminables lenteurs des formalités administratives, de voir avec quelle rapidité s'établissent, dans les pays anglo-saxons, ces immenses associations qui englobent, dans l'espace de quelques mois, des milliers d'adhérents.

L'*Association de tempérance des femmes anglaises,* fondée en 1876 après une éloquente campagne de *onze jours*, et présidée aujourd'hui par une des femmes les plus remarquables de l'Angleterre, lady Henri Somerset, compte près de 100.000 membres. En juin 1893, l'Association a reçu la personnification civile. Lady Somerset, oratrice célèbre, écrivain distingué, a présidé, en 1896, 114 meetings de tempérance; elle a donné 27 conférences, parlant à plus de 200.000 personnes et parcourant plus de 8.000 milles de territoire. Elle a présidé à la rédaction du *Women's Signal,* journal féministe et antialcoolique, paraissant à Londres chaque semaine et tirant à 16.271 exemplaires. En 1894, le bureau de la présidente a reçu 2.666 lettres et en a expédié 2.834. Il a organisé 350 meetings avec 80 oratrices, et accordé 3 à 4.000 audiences. Chaque département a son cadre d'officiers et son mode d'action spécial.

Une autre société, l'Union féministe d'abstinence totale, comptait, en 1893, 5.840 membres. Rien que l'Angleterre, sans compter l'Écosse et l'Irlande, possède *près de* 700 *associations féminines de tempérance.*

« L'activité de la femme anglo-saxonne ne connaît guère de bornes : les courses, les *garden-parties*, les bals, réceptions à la cour, *converaziani*, clubs, tournois de jeux qui absorbent chez nous l'existence d'une mondaine, ne suffisent pas à la femme de la haute société anglaise. Il lui faut aussi la propagande politique et religieuse, la lutte, le combat pour la cause adoptée, l'émotion passionnante de la controverse sur la plate-forme d'un hall, de la polémique dans les journaux, et, enfin, l'apostolat sous une forme quelconque.

« Il n'est guère, parmi nos voisins d'outre-Manche, de femmes d'un rang social élevé dont le nom ne soit attaché à quelque œuvre sociale et philanthropique (1). »

L'auteur de l'article que nous citons a jeté un coup d'œil sur le mémorandum où une dame de la haute société anglaise consignait journellement ses occupations : c'est à en frémir!

Il nous apprend aussi que lady Somerset a trouvé le temps de fonder une ferme modèle pour les malheureuses alcooliques. « Dans cette petite ruche, chaque femme doit entretenir son cottage et ses instruments de travail. Il arrive souvent que ce petit *home* frais et coquet, au milieu d'une belle campagne, réveille chez un être dégradé ces instincts d'ordre, de bon arrangement, qui semblent vivre dans le cœur de la femme. »

Voilà le résultat de l'éducation que la femme anglaise doit à la solide constitution de la famille. Habituée de bonne heure à ne compter que sur elle, élevée en vue d'être la collaboratrice et l'associée de son mari qui la prendra, non pour la dot qu'elle n'a pas, mais pour ses qualités, elle acquiert ainsi une énergie, une volonté qui se manifestent de la façon la plus heureuse dans la vie publique comme dans la vie privée, surtout dans la vie privée.

(1) *La Journée d'une femme du monde en Angleterre* (*Mode pratique*, 8 février 1902. (*Ibid.*).

Quiconque a vécu pendant quelques jours dans un intérieur anglais, se fait une idée exacte de cette influence féminine — plutôt que féministe — mot qui suscite chez nous des idées d'indépendance et d'affranchissement de la femme, lesquelles s'allient mal avec la paix et le bon ordre d'un intérieur.

Dans le *home* anglais, ce lieu sacré où nul étranger n'est admis sans avoir été présenté — mais où il est reçu alors à bras ouverts — la femme a une autorité et un rôle considérables, mais nullement en dehors, nullement affranchis de l'autorité du père de famille qui reste le maître absolu.

Elle est la compagne, l'associé de son mari avec qui elle partage les devoirs et les soucis de l'existence; son éducation virilisée la rend apte à remplir ce devoir : ce sont deux autorités qui concourent au même but, qui est d'élever une nombreuse famille et de rendre chacun des enfants à même de se suffire à lui-même le plus tôt possible (1).

Toute l'éducation des jeunes Anglais est dirigée vers un but pratique et, malgré la rigueur apparente, cette sorte de cérémonieuse sécheresse qui préside aux rapports entre parents et enfants, ceux-ci n'aiment rien tant que la vie de famille. En dehors des dimanches, consacrés entièrement au repos, à un *farniente* bien excusable chez des gens qui travaillent toute la semaine, on leur accorde de fréquentes et saines distractions : excursions à la campagne, sports de plein air, petites soirées intimes qui, en leur faisant aimer la vie de famille, les retiennent à la maison et les empêchent d'aller traîner leur désœuvrement dans les cafés.

L'école, elle-même, « n'est qu'une image agrandie de la famille ». Aussi l'instruction antialcoolique, n'ayant pas eu besoin de suivre la filière administrative pour être introduite dans les écoles, est-elle donnée depuis longtemps, et avec le plus grand succès.

« A l'école comme à l'église, maîtres et pasteurs ont pour

(1) P. Bureau, *Mon Séjour dans une petite ville d'Angleterre.*

devoir de prémunir les écoliers contre la tentation de la boisson.

« Depuis cinquante ans, fonctionnent en Angleterre les « Bands of Hope » qui ont produit partout des résultats utiles et heureux. Tout enfant, âgé de plus de sept ans, peut être associé ; en entrant dans l'association, il signe l'engagement de s'abstenir de toute boisson enivrante. S'il a tenu cet engagement pendant un mois, il reçoit une carte de membre (1). »

Bien anglo-saxonne encore cette idée d'engagement pris par un enfant de cet âge. C'est l'éducation de la volonté, l'habitude de la responsabilité de ses actes donnée de bonne heure.

Il existe à l'heure présente, en Grande-Bretagne, 21.400 Bands of Hope comprenant 70.000 propagandistes et 2.737.000 enfants.

Une autre forme de l'initiative privée qui a eu également en Angleterre un résultat des plus heureux au point de vue de la propagation des idées de tempérance, est l'institution des restaurants et hôtels de tempérance.

Il y a aujourd'hui, rien que dans la seule ville de Liverpool, plus de 60 établissements de cette nature, fréquentés quotidiennement par une moyenne de 300.000 consommateurs.

Au VIIe Congrès International contre l'abus des boissons spiritueuses, M. J. Répond, lieutenant-colonel d'infanterie suisse, s'exprimait ainsi : « L'armée anglaise est incontestablement celle qui a remporté les plus beaux et les plus durables succès dans la lutte contre l'alcool. Ce qui lui assure une place hors rang et très enviable, c'est le fait qu'elle ne se borne pas à recommander ou à imposer la tempérance à ses soldats. Renonçant à cette tactique purement défensive et négative, elle s'efforce de substituer à l'excitation malsaine de l'alcool le stimulant bienfaisant du sport, des exercices physiques et du grand air (2). »

Dr Oudaille.

(*La suite au prochain numéro.*)

(1) Frantz, *op. cit.*
(2) J. Répond, *De la lutte contre l'alcoolisme dans l'armée* (VIIe Congrès).

LA SCIENCE SOCIALE

ET LES ÉTUDES HISTORIQUES

L'ÉGYPTE ET LA SYRIE

I. — L'ÉGYPTE.

Pour l'Égypte (1) comme pour la Mésopotamie, plus même que pour la Mésopotamie, car l'Égypte est un pays où rien ne change, une bonne étude de la condition du pays égyptien moderne nous renseignerait sur ce qui se passait autrefois. Pour l'époque ancienne, on trouverait encore beaucoup à prendre dans une étude méthodique d'Hérodote, de Diodore et de Strabon, en se rappelant que leurs descriptions nous font connaître une Égypte fort éloignée déjà de ses origines. Les fragments de Manéthon mériteraient également un examen approfondi.

La fertilité que l'Égypte doit aux inondations du Nil est bien connue. Le fleuve, en se retirant après ses crues annuelles, laisse sur le sol un limon boueux, où, sans labour préalable, on peut jeter le grain à la volée, en lâchant simplement les animaux dans les champs pour qu'ils puissent enfoncer en marchant les semences dans la terre. Le sol produit donc presque sans travail le dourah, qui est la principale nourriture des habitants, le blé, l'orge, le millet, des légumes comme le lupin, la fève, le pois chiche, la lentille, des arbres fruitiers comme la vigne, l'abricotier et le figuier. Partout, le palmier offrait aux habitants ses multiples ressources. La population qui vivait là devait donc être avant tout une population de cultivateurs. Les animaux

(1) Articles parus dans la *Science sociale* : A. de Préville, *l'Égypte ancienne*, t. IX, X, XI, XII, XIII. — Voir aussi la livraison d'août 1903.

qu'elle élevait étaient nécessairement des animaux de petite espèce, des ânes, des moutons, des chèvres, des oies. Le porc vivait dans les marais à l'état demi-sauvage. Il subsistait encore, à l'époque historique, dans la manière dont on prenait au lasso les taureaux destinés aux sacrifices, un souvenir de l'époque où le bœuf n'était pas encore domestiqué. Le chat, qui défend la récolte contre les souris, était l'objet d'un culte, le chien n'en recevait aucun, ce qui indique bien le caractère agricole et nullement pastoral de la race. Dans un article sur les *Premiers habitants de l'Égypte* paru dans le *Compte rendu du congrès scientifique international des catholiques* en 1897, M. Arcelin s'exprime ainsi : « Le cheval, originaire d'Asie, ne se répandit en Égypte que sous la XVIIIe dynastie. Le chameau y vint plus tard encore sous les Ptolémées. »

Ce peuple essentiellement agricole avait besoin, pour que la fertilité du sol fût régulière, que l'inondation fût aménagée. Il devait donc être toujours dans la main de l'État, seul capable de mener à bien un travail de cette importance.

Aussi le roi, le Pharaon, est-il considéré comme le propriétaire unique de toutes les terres, comme le chef d'un grand chantier où seraient inscrits tous les hommes valides. En fait ce droit de propriété ne s'exerce à l'époque memphite que sur la moitié du territoire, sur le Delta, c'est-à-dire sur la partie la plus voisine de la résidence royale. Le reste appartient aux temples, aux seigneurs, aux soldats, aux paysans, mais la confiscation en cas de révolte ou de non-payement de l'impôt, le rachat des terres que les imprévoyants vendent, dans les temps de famine, pour avoir du pain, tendent constamment à remettre entre les mains du roi la propriété de l'Égypte entière.

La culture est donc faite partout par des paysans, propriétaires ou locataires du roi ou des seigneurs. Il y a très peu d'esclaves, seulement sur les terres dont le roi ou les seigneurs se sont réservé l'exploitation directe. Les locataires doivent à leurs propriétaires la dîme en nature de leurs récoltes. Tous doivent à l'État un nombre illimité de jours de corvée pour les travaux agricoles ou industriels, d'irrigation ou de terrassement, qu'il

lui plaît de réclamer. Pour faire rentrer la dîme, pour surveiller la corvée, le roi entretient un nombre énorme de fonctionnaires : ce sont les scribes.

Les seigneurs, ou, comme on les appelle, les *ropaïtou*, les chefs de famille, sont les gouverneurs des grandes circonscriptions ou *nomes* entre lesquelles l'Égypte est divisée. Ils représentent les anciens compagnons du premier roi qui a établi l'organisation politique de l'Égypte. Comme les seigneurs du haut moyen âge, ils sont héréditaires en fait, quoique obligés de demander une investiture nouvelle à chaque changement de règne. Ils exercent les sacerdoces locaux, rendent la justice, hébergent le roi dans ses voyages, lui payent un tribut, lui amènent leurs milices.

Le pays est donc habité par une population agricole. Cette population vit agglomérée dans de gros bourgs. Chaque champ est soigneusement enregistré au cadastre sous un nom particulier. La terre étant fertile, la population vit sans peine, elle a donc le caractère doux et docile, aucune humeur aventureuse. Elle est peu guerrière, peu maritime, car elle n'éprouve pas le besoin d'aller chercher ailleurs un genre de vie plus facile. Les marins égyptiens que l'on voit au temps de l'ancien empire (*Maspéro*, t. I, p. 391) appartiennent sans doute à un type étranger, venu d'Asie, superposé à la population égyptienne, disparu depuis. Comme leurs moyens d'existence sont dans la main du roi, et que l'amélioration de leur condition n'est guère à leur portée, ils sont imprévoyants et gais. Comme leur agriculture est toujours la même, ils demeurent attachés à leurs vieilles coutumes et respectent le passé jusque dans la personne de leurs ancêtres morts. Beaucoup de ces traits de caractère se retrouvent chez les Chinois, peuple essentiellement agricole comme les Égyptiens : l'absence d'humeur guerrière, le respect du lettré, l'esprit routinier, le respect des ancêtres, le mépris de l'étranger. Comme le Chinois, l'honnête paysan égyptien a eu très anciennement une préoccupation intense des questions morales. Obligé de s'associer à ses compatriotes pour les digues et les canaux, il a eu de toute antiquité l'humeur sociale, le goût des fêtes et des réunions.

Un des traits les plus curieux de la vieille société égyptienne est la situation de la femme. L'homme est le chef de la famille, sa femme l'appelle son maître, et cependant à la maison elle agit en souveraine, le mari y est reçu par elle, les enfants portent le nom de la mère, et non celui du père. Comme nous le verrons plus loin, il semble bien que la succession au trône se fasse par les femmes et non par les hommes. On a essayé d'expliquer le fait en supposant que la société égyptienne était issue d'une société de pasteurs chameliers où les hommes se seraient livrés aux transports lointains par caravanes, tandis que les femmes auraient été préposées à la direction de l'atelier agricole sédentaire dans l'oasis. Malheureusement, le chameau n'a été introduit en Égypte, comme nous l'avons vu, qu'à une époque très tardive. Il n'a jamais été l'objet d'aucun culte, ce qui serait bien étonnant s'il avait joué un rôle de premier ordre chez les ancêtres des Égyptiens. De plus, si cette explication pouvait valoir à la rigueur pour la classe supérieure, elle ne saurait expliquer l'organisation identique de la classe inférieure, qui, elle, n'a certainement pas passé par l'oasis.

M. Maspéro a proposé une explication qui me paraît beaucoup plus satisfaisante (t. I, p. 51). Il rapproche la vieille société égyptienne de certaines sociétés nègres où le mari, pourvu de plusieurs femmes installées chacune dans une cabane et dans un domaine séparés, se fait nourrir alternativement par chacune d'elles. Chaque femme a donc son ménage séparé, et le mari n'a pas de ménage à lui. Les fils ne restent pas chez la mère, ils vont ailleurs se faire nourrir, par leurs femmes. La fille hérite de la cabane et du champ où, à son tour, elle recevra et nourrira son mari.

Telle aurait été la très ancienne organisation sociale de l'Égypte. La culture aurait été abandonnée aux femmes, le mari aurait vécu de chasse et de pêche sur les bords du Nil. Lorsque la nécessité d'une culture plus intense aurait réclamé les bras de toute la famille, la situation n'aurait pas changé. L'Égyptien n'était pas en effet seulement un cultivateur, c'était encore un ouvrier que le Pharaon réquisitionnait pendant fort longtemps pour des

travaux éloignés. Pendant ces absences, la femme demeurait maîtresse de maison. C'est à elle que le scribe remettait la part prélevée sur la paye de son mari pour l'entretien de sa famille.

Ceci nous explique deux faits de l'ordre politique : d'abord, on avait de la capacité des femmes une assez bonne opinion pour leur confier la régence. D'après la légende, la déesse Isis aurait été régente de son fils (1). Hatasou fut régente sous la XVIIIe dynastie, Touaou sous la XIXe. En second lieu, il semble bien que la succession au trône, c'est-à-dire à la possession de la terre égyptienne, considérée comme un grand atelier agricole, se fît par les femmes. On voit la même femme, la reine Mirtittefsi, épouser successivement les deux premiers rois de la IVe dynastie, Snéfrou et Koufou, comme pour leur donner à chacun le droit de régner. Cependant, quand le mari meurt, la veuve perd son rang et son titre. Sa belle-fille devient reine (2). Dans une certaine mesure, la royauté, étant une charge militaire, est un attribut masculin.

De là vient aussi que, lorsque le roi veut laisser le trône à son fils, il est obligé de lui faire épouser sa sœur ou sa plus proche parente. C'est le cas de Kafri, sous la IVe dynastie, du frère de Nitaoukrit sous la IVe, et M. de Préville a montré que les Ptolémées s'étaient conformés d'une manière constante à cet usage.

J'ai dit pourquoi l'Égyptien n'avait pas l'humeur belliqueuse. Les soldats qui composent les armées égytiennes paraissent des étrangers recrutés isolément et fixés dans le pays. En guise de solde, on leur concède un petit domaine où ils vivent comme des paysans, et dont on les déplace fréquemment pour les placer sur un autre. Ils sont soumis à la corvée toutes les fois qu'ils ne sont pas en campagne. Ils ne forment ni une aristocratie descendant d'anciens conquérants du pays, ni une bande étrangère cohérente sous un chef renommé ayant traité avec le gouvernement. Ils ne sont donc pas estimés.

(1) Non seulement la reine est l'égale du roi, mais elle est considérée comme étant plus près des dieux que lui, peut-être des dieux de la famille incorporée au foyer, et des dieux de la nation, considérée comme une grande famille. (*Maspéro*, t. I, p. 270.)

(2) *Maspéro*, t. I, p. 272.

Les deux classes les plus considérées de la population sont les fonctionnaires civils, les scribes et les gens d'Église. Le scribe est, comme le mandarin chinois, l'homme qui sait écrire les caractères compliqués de l'écriture égyptienne. Il perçoit l'impôt en nature, veille à le préserver de la détérioration, dirige les travaux publics. Il est exempt de la corvée et de la milice et méprise également le paysan, l'ouvrier et le soldat. La carrière de scribe est d'ailleurs ouverte à tous. Un simple fils de paysan peut, d'échelon en échelon, arriver gouverneur de province. M. de Préville a très bien montré comment, avec le temps, les prêtres égyptiens, devenus grands propriétaires fonciers et chefs d'industrie comme nos abbés du moyen âge, étaient arrivés, par les prêts que leur richesse les mettaient à même de faire, à dominer tout le pays (1). Cette théocratie était récente au moment où les Grecs ont visité l'Égypte, et il faut tenir compte de ce fait quand on lit leurs descriptions.

Au sommet de cette société se trouve le roi. Ses sujets le considèrent comme un dieu, un fils du soleil. Les Chinois appellent de même leur empereur le fils du ciel. On l'aborde comme on aborde un dieu, les yeux baissés, la tête ou l'échine pliée, les deux mains devant la face pour la protéger contre l'éclat de son regard, en psalmodiant en son honneur une formule d'adoration dévote. Les dieux lui parlent comme à un des leurs et leurs statues répondent à ses questions. Comme chef de la grande famille égyptienne, il est le prêtre des grands dieux égyptiens. Ses insignes de commandement sont les armes des anciens chefs de guerre dont il descend. Les animaux qui symbolisent sa domination sur les deux moitiés de l'Égypte sont des animaux de proie, la vipère et le vautour. Chacun vit dans un château royal qu'il s'est construit et que son fils abandonne

(1) Ils tirent aussi sans doute un revenu de la prostitution sacrée. L'institution des courtisanes d'Amon, dont parle Strabon, ne me semble pas un vestige d'une primitive communauté des femmes, comme l'ont prétendu certains auteurs, mais une sorte de maison de tolérance établie par la classe sacerdotale pour les nombreux étrangers de passage, désireux de profiter des occasions de trafic que leur offre, à certaines époques solennelles, l'afflux des pèlerins dans une ville sainte.

après sa mort, entouré d'un peuple nombreux de magasiniers et de domestiques.

Voilà le peuple, voilà son organisation privée et publique. Sa religion, sa littérature, son art en découlent.

Sa religion est nettement utilitaire. Lui aussi a sans doute commencé par adorer le dieu unique, mais lui aussi, sous l'influence des causes que j'ai énumérées, est tombé dans le polythéisme. Le culte des astres et principalement du soleil n'est pas indigène au bord du Nil. Il a sans doute été apporté par les émigrants asiatiques, les auteurs de sa civilisation. Mais ils ne se sont pas bornés à adorer Ra, le soleil, ils ont adoré sous des noms distincts le soleil levant ou du printemps, le soleil d'été ou de midi, le soleil couchant ou d'automne, le soleil couché ou d'hiver. Suivant les textes, le nom varie, et Kopri est par exemple tantôt le soleil d'hiver, tantôt le soleil du matin. Eux aussi ont adoré les animaux, soit parce que leur nom ressemblait à celui d'un dieu, le scarabée (Koprirrou) à Kopri, l'épervier à Horus, le crocodile à Sobkou, soit parce qu'ils avaient symbolisé dans tel ou tel animal telle ou telle qualité divine, ou que telle historiette mythologique appelait une comparaison naturelle avec tel ou tel animal utile ou malfaisant. Isis était ainsi adorée sous la forme d'une truie à Bouto, Hapi, d'un bœuf, Ra, du taureau Monévis, Osiris de Mendès d'un bouc, Thot d'un ibis ou d'un cynocéphale, Bastit et Mont d'une chatte, Hathor d'une vache, Amon et Sibou d'une oie, Sokit d'une lionne, Ra-Harmakis d'un sphinx, c'est-à-dire d'un lion à tête d'homme, Knoumou et Harsafitou d'un mouton, Anubis d'un chacal, d'autres encore sous forme d'âne, de musaraigne, d'hippopotame. Parfois la forme animale est le résultat d'un dessin d'abord mal exécuté, puis mal compris. Les deux cornes qui entourent le disque solaire sont les deux montagnes entre lesquelles on croyait que le soleil apparaissait chaque matin (1). Les noms de ces dieux ne se retrouvent pas pour

(1) Le serpent qui entoure la terre, représentée sous la forme d'une boule ronde, et

la plupart dans les autres mythologies. Tout au plus peut-on comparer Aoufou avec le Jéhovah des Juifs, Atonou, Amon Ra et Hathor avec l'Adonis, le Baal-Ammon et l'Adar des Sémites. Encore cette dernière divinité est-elle féminine chez les uns, masculine chez les autres. Ce peuple de paysans traditionnels eut surtout, comme les Chinois, le culte de la famille, le culte des ancêtres, le culte des morts. Pour eux la mort n'était pas la fin de la vie. C'était le commencement d'une autre vie que la plupart désiraient vivre, autant que possible, à l'image de la première. Pour cela, il fallait donner au corps certaines garanties de conservation, l'âme leur paraissant incapable d'avoir par elle-même une vie complète. De là l'embaumement et les précautions minutieuses prises pour soustraire la momie aux convoitises des voleurs. Pour beaucoup, cette seconde vie se passait sous terre, dans l'intérieur même du tombeau. Pour d'autres, elle s'écoulait dans un autre monde, dans l'éther où baignent notre globe et les eaux qui l'entourent de toutes parts. Les âmes vivaient là dans la compagnie des dieux, au delà des eaux supérieures, dans le ciel, au-dessous des eaux inférieures, dans l'abîme. Tout cela s'entremêlait de notions géographiques confuses. L'âme du mort allait rejoindre Osiris, le soleil mort, le dieu des morts, elle se dirigeait donc vers le couchant, vers l'endroit où le soleil disparaît et semble mourir. Mais le domaine propre d'Osiris, celui où il était censé avoir régné, était situé dans le Delta. D'autres plaçaient donc les champs d'Ialou, la résidence des morts, dans le Delta. D'autres, ne voyant là qu'une simple direction, la plaçaient au nord-est de l'Égypte. Pour les uns, le soleil s'arrêtait là chaque soir, se reposait pendant la nuit et reprenait le lendemain sa course. Pour d'autres, il s'enfonçait tous les soirs sous terre à l'ouest, éclairait un moment ces régions obscures, porté sur un fleuve souterrain, le fleuve des enfers de la mythologie grecque, et

qui est la personnification de la mer ou du fleuve Océan dont les eaux baignent notre globe, n'est peut-être qu'une circonférence mal dessinée, à moins que les ondulations de la mer ou les sinuosités des fleuves n'aient été de bonne heure comparées à la démarche onduleuse et sinueuse du serpent.

reparaissait chaque matin à l'est, de l'autre côté de la terre.

La littérature égyptienne est bien celle que l'on pouvait attendre de ce peuple à la fois sociable et religieux. Quoique nous soyons loin de la posséder au complet, nous y trouvons, à côté de livres de piété, de traités de théologie, de philosophie, de morale, de savoir-vivre et d'étiquette, d'hymnes aux dieux, des collections de fables, de proverbes, de contes populaires fantastiques, des romans d'aventures, des poèmes satiriques, des poésies amoureuses, des lettres fictives, des annales prolixes, des poèmes historiques, des panégyriques du souverain. Les sciences ayant été également cultivées, nous avons conservé des traités de médecine et d'astronomie. La littérature égyptienne en langue grecque ne peut pas nous renseigner beaucoup sur l'état d'esprit égyptien, car on peut la considérer, dans une certaine mesure, comme une importation étrangère. La plupart de ces auteurs, Apollonius que l'on a surnommé de Rhodes, Appien, Hérodien, Ammonius, Philon, Origène, Clément, Athanase, Tatios, Euclide, Ctésibios, sont nés à Alexandrie, ville cosmopolite. On peut cependant remarquer que ce sont surtout des poètes narratifs, des historiens, des philosophes ou des savants. Tel est encore le caractère des autres littérateurs égyptiens de la même période, Colouthos, Nonnos, Tryphiodore, Manéthon, Athénée, Plotin, Ptolémée. En tous cas, l'étude de la littérature égyptienne en langue arabe fournirait à cette question une précieuse contribution.

L'art égyptien sort directement, lui aussi, du milieu social. Il s'agit d'abord de se bien loger pendant la partie la plus longue de son existence, c'est-à-dire après la mort. Aussi, l'architecture funéraire est-elle la première à se développer. Plus on est riche, plus on dépense pour se construire un splendide tombeau. Les pyramides, qui font encore notre admiration, sont les tombeaux des rois de l'ancien empire. La complication de cette architecture tient encore à un sentiment d'ordre intellectuel. Les Égyptiens croient que l'âme survit difficilement à la destruction de la momie. Il faut mettre celle-ci à l'abri des voleurs en multipliant les tours et les détours avant d'arriver au caveau.

Après avoir logé les morts, on pense à loger les dieux. Le temple est la maison du dieu, des administrateurs de ses revenus, c'est-à-dire des prêtres, ou de quelques rares privilégiés, admis à déposer leurs cadeaux tout près de sa chambre. Ce n'est pas une maison de prière commune comme est chez nous une église, et toute la disposition intérieure s'en ressent.

La sculpture repose elle aussi sur une idée religieuse utilitaire. L'Égyptien croit que, pour conserver la vie aux morts, il faut que quelque chose lui rappelle dans le tombeau les traits qu'il avait sur terre. On dépose donc près de lui une statuette qui conservera sa physionomie et on la fait naturellement aussi ressemblante que possible. Pour donner davantage l'illusion de la réalité, on fabrique par exemple des yeux artificiels avec une substance brillante, comme pour le fameux scribe accroupi du musée du Louvre. Plus tard, l'art devient un métier. Ceux qui ne sont pas riches veulent avoir eux aussi leur petite statue. On les fabrique à la centaine, d'un type uniforme, d'un modelé quelconque. Le milieu social déteint sur l'art. Le lieu physique agit lui aussi. Les ouvriers n'ont à leur disposition qu'une pierre très dure. L'attitude des personnages est raide, les parties du corps sont rarement détachées les unes des autres. Qu'importe d'ailleurs. Il s'agit de représenter des morts.

Pour qu'il continue à vivre dans son tombeau, il faut, dans la pensée des Égyptiens, que le défunt ait sous les yeux l'image de ce qu'il a fait pendant sa vie. On la sculpte en bas-reliefs sur les parois intérieures du tombeau; pour lui donner plus de réalité, plus d'intensité, on la colorie et voilà la peinture inventée.

Et de même que l'architecture religieuse a suivi l'architecture funéraire, de même, après avoir, dans un but d'utilité immédiate, sculpté les traits des morts ou peint l'histoire de leur vie, on sculpte l'image des dieux, l'image des animaux divins, l'image des rois qui ont bâti les temples, on peint sur leurs murs l'histoire des dieux qu'ils abritent ou des rois que ces dieux ont protégés.

Le besoin de l'habitation une fois satisfait, le besoin du vêtement luxueux se fait sentir. Les Égyptiens ont excellé dans la

bijouterie et l'Égypte est un des pays où cette branche des arts industriels a acquis le plus de développement.

L'histoire de l'Égypte est d'abord mythologique. Comme tous les peuples, après avoir raconté sous forme poétique un certain nombre de faits géologiques, cosmographiques, etc., ils ont transformé les héros de ces historiettes en rois qui auraient régné avant ceux dont parle l'histoire. Les papyrus hiératiques de Turin, étudiés par M. Lefébure, racontent comment le soleil Ra fut privé de sa force par les enchantements de sa fille Isis, personnification de la nuit. Le *Livre des morts* chante les victoires du soleil sur les ténèbres et les raconte sous forme de deux batailles livrées par Ra à Hermopolis et à Héliopolis. Les inscriptions des tombeaux de Séti Ier et de Ramsès III nous racontent comment Ra, irrité de la méchanceté des hommes, chargea sa fille Hator-Sokit de les détruire et comment celle-ci, appelée l'œil du soleil, c'est-à-dire probablement la foudre, à moins que cet Œil de Dieu ne soit une personnification de la justice divine, détruisit tous ceux qu'elle rencontra entre Héliopolis et Héracléopolis. On reconnaît là le récit biblique de la destruction des hommes par le déluge, déformé par un peuple qui ne pouvait comprendre, en présence des inondations bienfaisantes du Nil, le caractère destructeur des débordements subits et violents de l'Euphrate.

Pour exprimer cette idée très simple que l'atmosphère (Shou) s'étend entre le ciel (Nouit) et la terre (Sibou) et qu'il les empêche de tomber l'un sur l'autre, les Égyptiens facétieux et non violents, comme l'étaient en pareil cas les Mésopotamiens, après avoir personnifié ces trois éléments dans deux hommes et une femme, racontaient qu'à l'origine Shou s'était introduit entre le ciel et la terre, alors étendus l'un sur l'autre, les avait séparés et depuis tenait le ciel à bout de bras au-dessus de sa tête pour l'empêcher de retomber (1). Les peintures du temple

(1) Ce conte n'est pas d'origine égyptienne. Il n'a toute sa signification que si le rôle du ciel est joué par un personnage masculin. Or, dans la langue égyptienne, le mot ciel est féminin et le ciel est une divinité féminine.

d'Edfou nous racontent comme autant de victoires humaines les campagnes d'Harmakis, le dieu du soleil, contre Sit, le dieu des ténèbres. De nombreuses allusions dans la littérature égyptienne et un traité grec postérieur à notre ère nous ont conservé sous d'autres noms la même histoire. Ici le soleil s'appelle Osiris. Sa disparition chaque soir est symbolisée par sa mort sous les coups de son frère Typhon ; mais sa veuve Isis enlève son fils, se réfugie avec lui au milieu des marais du Delta, et le soleil, se levant le lendemain matin et dissipant les ténèbres, paraît un nouveau soleil, fils de l'ancien et vengeur de son père.

Cette fuite d'Isis dans les marais du Delta, jointe à la localisation dans ces parages du royaume d'Osiris, soulève une petite question. D'où vient cette conception ? Est-elle sociale? Est-ce un souvenir des époques historiques où les marais du Delta furent l'asile des patriotes vaincus, fuyant devant l'invasion étrangère? Est-elle mythologique? Est-elle une déformation de l'ancienne idée chaldéenne sur les voyages du soleil, due à un peuple borné au nord par la mer et non par la montagne? Le soleil ressuscité serait sorti chaque matin au nord-est de la mer ou plus exactement de l'île au milieu des flots, aux bouches du grand fleuve sur lequel sa barque le conduisait pendant sa course diurne. Ce qu'il y aurait d'incohérent dans cette conception tiendrait aux éléments contradictoires qui y seraient entrés.

Il y aurait bien des indications sociales à glaner dans la légende d'Osiris. Je me borne pour le moment à les signaler aux recherches des travailleurs.

La plupart des historiens admettent le caractère fabuleux de ces dynasties divines. On est moins d'accord en ce qui concerne les deux premières dynasties humaines, les deux dynasties thinites de Manéthon. Les rois qui les composent ont-ils réellement existé? Sont-ce des personnages mythologiques? Il ne reste d'eux ni une inscription, ni un monument certain. Le premier roi, Ménès de Thinis, aurait fondé Memphis. C'est possible, mais il est possible aussi que les Égyptiens, au lieu de traduire Minnofirou (Memphis) *la bonne ville,* aient traduit *la ville de*

Minni (Ménès), d'autant qu'ils avaient un dieu Minou, adoré à Koubti (Coptos) et à Apou (Panopolis) et que ce Minou pouvait avoir parmi ses surnoms une épithète que l'on aura mal à propos traduite par *originaire de Thinis*.

Ce qui est certain, c'est que la population égytienne n'était pas homogène. On y a trouvé les traces de trois races distinctes. Dans les tombeaux de Méïdoum, M. Pétrie reconnaît, à côté des momies qu'il attribue à une race blanche venue d'Asie, des individus inhumés dans une attitude accroupie, qu'il croit appartenir à une race nègre et où il voit la population primitive de l'Égypte, conquise par l'élément asiatique. Pour M. Arcelin, le fond de la population égyptienne, race dolichocéphale mélangée de bruns et de blonds, se rapprocherait beaucoup des Libyens, des Berbères, des Bedjas et des Somalis. La langue égyptienne, qui ressemble fort aux idiomes du nord de l'Afrique, se serait détachée des langues syro-arabes avant le moment où celles-ci se sont complètement constituées.

L'histoire de l'Égypte me paraît identique à celle de la Mésopotamie. Le premier empire égyptien, comme le premier empire mésopotamien, a pour capitale une ville située à la fois dans le voisinage des marais et à l'entrée de la grande vallée cultivable, facilement accessible aux commerçants, ayant par suite la richesse qui lui permet d'entreprendre les travaux d'endiguement et de canalisation du fleuve, à l'entrée d'un pays agricole, susceptible par conséquent d'établir un empire stable sur des populations stables. La civilisation égyptienne, fille de la civilisation mésopotamienne, prend rapidement l'avance sur sa mère et nous paraît beaucoup plus brillante. En relations plus faciles avec l'Europe, elle connaît l'étain et le bronze, alors que la Chaldée ne connaît encore que le cuivre. Dès la Ve dynastie, l'ambre y fait son apparition: Peut-être même connaît-elle déjà sous cette dynastie la métallurgie du fer. Les causes opèrent déjà qui feront plus tard la supériorité des Lagides d'Égypte sur les Séleucides d'Asie au IIIe siècle. Le blé égyptien versé en masse dans ses greniers rend le Pharaon très riche. Les nomades du désert et leurs clans éparpillés sont des voisins beaucoup moins

dangereux, beaucoup moins capables de mener à bien une conquête que les populations montagnardes échelonnées tout le long de la rive orientale du Tigre.

Il est possible qu'un conquérant asiatique, de souche mésopotamienne, soit arrivé un jour au bord du Nil, ait construit Memphis dans une situation analogue à celle de Babylone, et dominé de là tout le pays, partagé par lui entre ses compagnons, chargés d'en administrer les provinces à titre de préfets presque complètement héréditaires. Il est possible, si l'on tient pour historiques les deux premières dynasties, que cette conquête soit antérieure à la construction de Memphis. Elle aurait au début simplement superposé à une misérable population agricole une série de petits chefs de clans qui auraient imposé aux fractions du pays dont ils s'emparèrent ou que leur chef leur aurait partagé les noms d'animaux ou de plantes qui servaient de blason ou de totem à leur clan, le laurier rose, le chacal, le lièvre ou la gazelle, le térébinthe, dans les nomes qui furent plus tard ceux d'Héracléopolis, de Kynopolis, d'Hermopolis, de Lycopolis, la vache, le taureau, le veau, l'ibis, etc., dans les nomes du Delta (1). Plus tard, un de ces petits chefs, régnant à Thinis dont MM. de Préville et Maspéro vantent également la richesse, aurait fondé Memphis, conquis toute la vallée, et créé le grand empire agricole égyptien. En tous cas, c'est avec le cinquième roi de la IIIe dynastie que commencent les premières inscriptions et les premiers monuments dont l'attribution soit certaine, la pyramide à degrés de Sakkarah, construite par Zosiri. C'est au second prince de cette dynastie, Tosortros, que Manéthon attribue la construction du premier édifice en pierres taillées.

Pendant 900 ans, l'empire memphite jouit d'une grande prospérité sous les IIIe, IVe, V^e^ et VIe dynasties, toutes d'origine memphite, sauf la Ve, originaire d'Éléphantine (1). Elles se

(1) Les noms de création postérieure ne portent point ces noms significatifs : ainsi le Mur Blanc et la Cuisse de Bœuf détachés d'Héliopolis, le Couteau d'Héracléopolis, le Mont Serpent de Lycopolis.

(2) M. de Moor, dans son *Essai sur les anciennes dynasties historiques de Chaldée et d'Égypte* (1898), les fait régner de 3310 à 2396. M. Maspéro est d'accord avec

succédaient sans secousse. Le changement provenait simplement sans doute de l'extinction de la descendance masculine en ligne directe, qui faisait passer la couronne dans une autre famille par le mariage de l'héritière. Les souverains se faisaient enterrer tantôt dans le nome de Memphis, tantôt dans ceux de Letopolis et d'Héracléopolis qui le bornent au nord et au sud.

La fin de la VIe dynastie marque le début d'une période de décadence dans l'histoire de l'Égypte. Nous ne savons à peu près rien de la VIIe et de la VIIIe dynasties memphites, de la IXe et de la Xe dynastie héracléopolitaines. Peut-être ont-elles régné en partie simultanément. Ce qui est certain, c'est que, pendant que la Xe dynastie régnait sur la basse Égypte, la XIe grandissait à Thèbes. Bientôt la XIIe, d'origine thébaine elle aussi, reconstitua l'unité de l'Égypte, et ses princes se bâtirent des pyramides funéraires dans les nomes de Memphis et d'Héracléopolis. Il s'était passé sans doute un fait qui se reproduisit par exemple au XVIIIe siècle de notre ère. Le pouvoir central, représenté alors par le pacha turc du Caire, s'étant affaibli, les beys mameluks s'étaient rendus indépendants et les bédouins avaient lentement envahi l'Égypte, dépossédant les cultivateurs et ruinant le pays. Quatre ou cinq mille ans auparavant, à la faveur des guerres féodales que des pharaons incapables n'avaient pas su empêcher, une infiltration de Libyens produisit le même résultat. Elle explique la barbarie industrielle et artistique de cette époque, qui en a fait souvent attribuer les monuments à un âge préhistorique. En Égypte comme en Mésopotamie, l'empire se déplaça donc au profit des habitants du haut fleuve. Ceux-ci, par leur position à la frontière, avaient plus de qualités militaires que les habitants du reste du pays (1). Ils furent plus en état de faire cesser l'anarchie et de rétablir l'unité à leur

M. de Moor sur la durée de la Ve dynastie, abrège la durée de la IVe et de la VIe, et ne dit rien pour la IIIe. Il place l'avènement de la IVe en 4100 et la chute de la VIe en 3658.

(1) La barbarie des monuments qui nous restent de la XIe dynastie attestent ce caractère rude et un peu sauvage de soldats médiocrement atteints par la civilisation.

profit. Ainsi ont agi en Allemagne les marquis des pays frontières, Brandebourg et Autriche.

Pour M. de Moor, cette période aurait duré 200 ans, de 2396 à 2196. La XIIIe dynastie était également d'origine thébaine. Elle n'eut pas la splendeur militaire et artistique de sa devancière. Ce fut une époque de prospérité générale moyenne et d'honnête médiocrité intellectuelle.

La XIIe dynastie avait beaucoup vécu au centre de l'Égypte. La XIIIe ne sortit guère de Thèbes. Elle se trouvait ainsi à une des extrémités du pays. L'autre lui échappa. Deux dynasties régnèrent simultanément, la XIVe à Xos sur la basse Égypte, la XVe à Thèbes sur la haute Égypte. Le pays affaibli était à la merci de l'invasion étrangère. Une bande de pasteurs guerriers, les Hyksos, s'en empara et y fonda la XVIe dynastie qui eut son centre principal dans la basse Égypte. Une dynastie à demi vassale, la XVIIe, continua de régner à Thèbes où elle releva bientôt la tête. Vigoureusement elle mena la lutte contre les envahisseurs. Après un siècle ou deux — le nombre de leurs rois ne permet pas de supposer une domination plus longue — ils furent expulsés, en 1890, dit M. de Moor, au début du XVIIe siècle, disent d'autres chronologistes, à la fin de ce même siècle, dit M. Maspéro, dont les dates sont certainement trop récentes pour cette époque.

Qu'étaient-ce que ces Hyksos, que Manéthon fait apparaître aussitôt après le règne d'Hémintimaïos (sans doute Aménémhaît IV), ce qui veut dire simplement qu'entre le règne de ce dernier des pharaons de la XIIe dynastie et l'invasion des Hyksos, il ne s'était rien passé d'important dans l'histoire d'Égypte, ce qui est vrai? Certains auteurs anciens en font des Phéniciens, sans doute parce qu'ils avaient passé par la Phénicie. D'autres les ont appelés Scythes ou Arabes, soit, comme nous l'avons vu à propos de leur invasion en Mésopotamie, parce que c'étaient des Arabes venus du nord-est comme les Scythes, soit parce que c'étaient des nomades et que, depuis le VIIe siècle, on appelait indifféremment Scythes ou Arabes les envahisseurs barbares de cette formation sociale. On y a vu des vaincus, fuyant devant

la conquête élamite, parce que, d'après Manéthon, leur premier roi, Salatis, aurait élevé des fortifications dans le Delta, pour se défendre contre une attaque des Assyriens. Il est probable que l'écrivain grec, qui ici encore emploie inexactement la langue du VIIe siècle pour parler d'époques plus anciennes, n'a pas compris l'utilité du camp retranché construit par le conquérant à sa frontière du nord-est pour assurer ses communications avec ses frères de race demeurés en Asie. Il a cru que ces fortifications ne pouvaient avoir qu'un but, celui qu'elles auraient eu dans une Égypte gouvernée par des princes indigènes.

Ce fut, j'imagine, la chute de la dynastie arabe de Mésopotamie sous les coups des Cosséens qui amena la chute des Hyksos, en les laissant isolés et réduits à leurs propres forces contre les tentatives de plus en plus énergiques des Thébains. Vainqueurs, ceux-ci fondèrent la XVIIIe dynastie, remplacée au bout de 250 ans par la XIXe qui, 130 ou 140 ans après, céda la place à la XXe, thébaine comme sa devancière.

La guerre de défense nationale leur avait fourni une bonne armée. Pour éviter une nouvelle invasion, il était bon de reculer les frontières de l'Égypte, d'interposer au-devant d'elle une série d'états tributaires et de forteresses amies. Comme les Lagides, comme les Fatimites, comme les Mameluks du XIIIe, du XIVe et du XVe siècles p. C., comme Bonaparte, comme Méhémet-Ali, ils firent la conquête de la Syrie.

Ce qui s'était passé avec la XIIIe dynastie se reproduisit avec la XXe. Thèbes était située dans une position trop excentrique pour demeurer la capitale normale de l'Égypte. Quand les pharaons cessèrent de courir d'un bout à l'autre de la vallée et de paraître fréquemment au nord, pour leurs guerres de Syrie, l'Égypte se coupa en deux. Au XIIIe siècle d'après les uns, au XIIe siècle d'après les autres, on voit régner simultanément une monarchie civile à Tanis, dans le Delta, une monarchie théocratique à Thèbes. Celle-ci recule bientôt au sud et se fixe en Éthiopie, au centre de la haute Égypte, telle que l'ont agrandie les conquêtes des pharaons. Elle voudrait jouer le rôle des vieux Thébains, reconstituer à son profit l'unité de l'Égypte. Elle y

réussit par moments, au IXe et VIIIe siècles, avec Pionki, Taharka, Sabaka qui fonde la XXVe dynastie. Mais elle est décidément trop loin. Sitôt que ses princes sont rentrés chez eux, la basse Égypte, pour laquelle ils sont presque des étrangers, revient sans beaucoup de difficultés à ses dynasties indigènes.

Le mouvement qui se produira plus tard en Mésopotamie se dessine dès lors en Égypte. La grande monarchie militaire, constituée sur le haut fleuve par la guerre de frontières, Thèbes ou Ninive, a disparu. Comme reparaît Babylone, reparaît la basse Égypte. Malheureusement pour la stabilité de l'empire, Memphis est abandonnée. Le souverain veut être le plus rapproché possible de cette Méditerranée autour des rivages de laquelle se développe de plus en plus la civilisation. Il espère peut-être aussi être plus à l'abri dans ses marécages contre les coups de main de son rival du sud, plus à portée, dans la suite, d'être secouru par les ennemis du conquérant perse. Mais il n'y avait pas de raisons pour que l'une de ces villes établît sur les autres une domination durable. Aucune n'était dans une situation particulièrement avantageuse ou qui offrît un avantage permanent. La XXIe et la XXIIIe dynasties règnent à Tanis, la XXIIe à Bubaste, la XXIVe, la XXVIe et la XXVIIIe à Saïs, la XXIXe à Mendès, la XXXe à Sebennyntos (1). Pareille instabilité, pour des causes analogues, aux premiers temps de la Chaldée, avait élevé et détruit avec la même promptitude la suprématie d'Ourouk, de Lagas, d'Ourou, de Larsam.

Les historiens grecs, Hérodote et Diodore, ont très mal vu cette histoire d'Egypte. Ils en ont entrevu les trois périodes, memphite, thébaine et deltaïque. Avant Psammiticos et la XXVIe dynastie, ils savent le nom de quelques rois, Ménès, les constructeurs des trois pyramides qu'ils placent à tort dans la troisième période, Nitokris, Ramsès, Sésonq, placé par Hérodote à sa véritable date (Asychis), vieilli au contraire de plusieurs siècles par Diodore, qui l'a sans doute confondu avec un prince de nom analogue de la XIIe dynastie, Tafnakti (Gnéphaktos),

(1) La XXVIIe dynastie est celle des conquérants perses.

Bocchoris, Sabaca, mais ils ne les connaissent guère que comme les héros de contes populaires. Tous les princes guerriers des dynasties thébaines se résument dans un légendaire Sésostris, où Manéthon voit Ousirtasen II. Tous les rois bâtisseurs de ces dynasties se résument pour Hérodote en un fabuleux Moéris, nom de lac, pris pour un nom d'homme.

IV. — LA SYRIE.

La monographie du Haouran est un bon point de départ pour l'étude du paysan syrien actuel. Dans le passé, l'histoire des émirs musulmans d'Alep éclairerait celle des anciens Kétas. Il ne faudrait pas oublier Damas, qui eut ses jours de splendeur dans l'antiquité et surtout au moyen âge, ni les Juifs, qui ont une importance de premier ordre au point de vue littéraire et religieux.

Les populations de la Syrie, comme celles de la Mésopotamie, se présentent à nous en trois groupements sociaux : montagnards, cultivateurs des vallées, commerçants des villes de marchés et des ports maritimes. Mais ici, les territoires cultivables sont trop peu étendus pour que la Syrie ait jamais pu constituer un grand empire. Au contraire, la configuration du pays surexcite naturellement l'instinct commercial, surtout dans la partie médiane du littoral, là où fut la Phénicie. Qu'on se représente une étroite bande de terre, longue de 50 lieues, large de 8 à 10, où la mer et la montagne se pénètrent réciproquement, la mer creusant dans les parties tendres du rivage de profondes anfractuosités, la montagne projetant au sein des flots ses éperons rocheux, seuls assez forts pour résister à leurs assauts, une suite de petites vallées étroites et de ravins resserrés, plantés de vignes, d'oliviers, de figuiers, de grenadiers, un sol calcaire et poreux, largement arrosé au prin-

(Articles parus dans la *Science sociale* : Demolins, *Les Paysans du Haouran*, t. III; *Le Type Phénicien-Carthaginois*, t. XVIII; Champault, *Les Patriarches bibliques*, t. XXIII et XXIV.)

temps par les torrents que les neiges ou les orages ont formés sur la montagne, mais complètement à sec pendant l'été, bref une impossibilité absolue de demander à la culture ses principaux moyens d'existence. Au contraire, cette côte, découpée par les éperons rocheux en petites zones presque fermées les unes aux autres, abonde en excellents ports. Il est à la fois nécessaire et facile de communiquer par mer. Des îles voisines de la côte permettent de construire des villes où les marchandises n'auront rien à redouter des pillards du continent. La montagne toute proche fournit le bois de construction pour les navires, elle est une pépinière de matelots. Là viennent aboutir les routes qui unissent les deux plus anciens empires civilisés, la Mésopotamie et l'Egypte ; les objets d'échange ne manqueront donc pas. Ainsi naît la Phénicie (qui porte déjà ce nom (Fenchu) au temps de la XVIIIe dynastie égyptienne), constituée sans doute par une colonie de Mésopotamiens venus par la vallée de l'Oronte, puisque les villes de la Phénicie septentrionale, comme Sidon, se sont développées avant celles de la Phénicie méridionale, comme Tyr.

Le Phénicien est à la fois un fabricant en gros, un usinier, et un commerçant. Sa clientèle spéciale, celle pour laquelle il travaille, ce sont les peuples encore barbares qui habitent les rivages de la Méditerranée. Le Phénicien ne fabrique pas d'objets d'art, il n'en trouverait pas chez eux le placement. Il n'invente pas la monnaie, le troc lui suffit avec ces sauvages. En revanche, il a besoin, pour ses nombreuses opérations commerciales, d'un système rapide et clair d'écriture : il invente l'alphabet.

Une grande partie de sa vie se passe en dehors de sa ville, tantôt sur mer, tantôt dans les concessions qu'il établit en pays civilisé ou dans les comptoirs qu'il installe en pays barbare. Ce n'est que plus tard qu'il songe à constituer de véritables colonies qui ne seront jamais pour ainsi dire des colonies de peuplement. L'élément agricole est trop peu nombreux en Phénicie.

Les villes, peuplées de matelots brutaux et débauchés, dont la religion a pour traits fondamentaux les sacrifices humains et la prostitution sacrée, sont gouvernées par des rois assez ana-

logues aux émirs syriens du moyen âge. Une aristocratie marchande les surveille jalousement, sans cesse en lutte elle-même avec le petit peuple. Celui-ci donne ses bras pour la marine, il entend qu'on lui sache gré d'être l'instrument de la fortune des riches; détaché par son métier de toute formation patriarcale, il n'a nul respect de l'autorité; chacun est en état de gagner son pain tout seul, dans un métier indispensable à la prospérité publique; nombreux sur un petit espace, pouvant se grouper aisément, leur turbulence est redoutable.

Dans ce pays morcelé en compartiments fermés, nul grand État ne peut se constituer. Les villes phéniciennes restent indépendantes, simplement groupées dans une fédération assez lâche, sous la présidence du souverain de l'une d'elles, à partir du VIIIe siècle, celle du roi de Tyr. Parfois elles s'unissent pour fonder une ville. Alors même, elles maintiennent leur isolement. Tripoli, comme l'indique son nom, n'est pas une ville, c'est une triple ville, formée de la réunion du quartier des Sidoniens, du quartier des Tyriens et du quartier des Aradiens.

Le caractère de leur civilisation est naturellement composite. Ils ont emprunté à la fois à la Mésopotamie et à l'Égypte. Le fond me paraît mésopotamien, mais leur écriture dérive de l'écriture égyptienne qu'ils ont trouvée plus pratique que l'écriture chaldéenne. Leur architecture funéraire est empruntée, elle aussi, à l'Égypte, pays rocheux comme la Phénicie, donc tout indiqué pour lui en fournir le modèle que ne pouvaient lui présenter les terres argileuses de Mésopotamie.

Le grand art leur est inconnu; ils ne nous ont pas laissé de monuments. Les particuliers ne pensaient qu'au gain immédiat, les souverains étaient de trop petits personnages pour rien commanditer d'important.

(*A suivre.*)

Ch. DE CALAN.

LE MOUVEMENT SOCIAL

I. — CHEZ LES SOCIALISTES ALLEMANDS

Le congrès que les socialistes ont tenu à Dresde, vers le milieu de septembre, a été particulièrement orageux.

Deux courants se sont entrechoqués : celui des « revisionnistes », conduits par MM. Wolmar, Bernstein, Heine, Braun, etc., et celui des intransigeants, dirigés par M. Bebel.

Les revisionnistes, qu'on pourrait plutôt appeler « opportunistes », sont surtout des politiciens marquants, députés ou journalistes, qui veulent ajourner une bonne part des revendications socialistes et se contenter provisoirement de réformes législatives. Ce parti admet que le groupe socialiste au Reischtag soit représenté par un vice-président. Il admet que les écrivains du parti collaborent aux journaux « bourgeois ».

Les intransigeants ne veulent pas que leurs chefs « arrivés » s'endorment dans les délices de Capoue. Ils continuent à maintenir les principes, tous les principes. Ils veulent détruire la société bourgeoise et ne souffrent avec elle aucune compromission. Ils s'opposent à ce qu'un des leurs accepte la vice-présidence du Parlement, car cette fonction impose des visites officielles et des compliments officiels au souverain. Peut-on congratuler et féliciter celui dont on veut renverser le trône? Ils s'opposent également à ce que les écrivains socialistes mangent à plusieurs râteliers, et aillent placer leur prose dans des journaux libéraux ou même conservateurs. Il y a là une sorte de trahison.

Les revisionnistes représentent une nuance assez semblable à celle qu'incarnent en France MM. Millerand, Jaurès, Gérault-Richard et autres chefs attitrés du socialisme parlementaire. Les intransigeants correspondent aux partis de MM. Vaillant et Jules Guesde. Seulement, tandis que chez nous l'opportunisme tient la corde, c'est l'intransigeance qui l'emporte de l'autre côté du Rhin. Aussi le congrès de Dresde a-t-il été, pour M. Bebel, un véritable triomphe.

Résumons le long discours prononcé par lui dans la séance du 17 septembre.

L'orateur a fait d'abord un exposé pessimiste de la situation politique. Les succès des socialistes aux dernières élections ont déterminé leurs adversaires à oublier leurs discordes et à former un bloc réactionnaire, sous les auspices de l'Empereur. Catholiques et protestants se sont réconciliés pour combattre l'ennemi commun. Le gouvernement favorise la stagnation. La crise économique s'accentue encore.

« Il ne faut pas se faire illusion sur la valeur de notre action législative au Reichstag. Croyez-vous, parce que nous sommes quatre-vingt-un, que nous pouvons faire voter les desiderata que vous avez recommandés à notre sollicitude?

« Nous ne pouvons guère influencer l'œuvre législative devenue, grâce à l'antagonisme des classes, une série de compromis perpétuels d'intérêts contradictoires. »

Mais l'on nous fait des concessions? disent les revisionnistes. M. Bebel admet qu'on les accepte, si elles en valent la peine, mais il n'admet pas que les députés du parti se laissent désarmer par des avantages minimes. Ce qui est, au fond, la tentation éternelle de ceux qui, ayant contenté leur ambition personnelle, commencent dès lors à ne plus comprendre comment les autres, ceux qui ne sont pas « arrivés », s'obstinent à ne pas être contents. « Il ne faut pas qu'il subsiste d'équivoque, a continué M. Bebel, il ne faut pas que les partis bourgeois puissent croire que nous abdiquons notre programme révolutionnaire.

« On va me dire : c'est une querelle de mots. Les revisionnistes sont toujours les mêmes, disant comme Hanovre, qu'on ne les a pas compris. En fin de compte, on se sépare comme si on n'avait jamais cessé d'être d'accord. J'ai assez de cette comédie entre Vollmar et moi; elle dure depuis le congrès d'Erfurt. En ai-je avalé des couleuvres! J'en ai assez! (*Applaudissements.*)

« Et Bernstein donc, avec son nouvel évangile! Ses admirateurs l'ont porté aux nues, ce nouveau Messie. Aujourd'hui même, les revisionnistes lui ont dit : Si tu continues, tu ne peux plus être socialiste. Cet enfant terrible ne pouvait pas faire une plus grande sottise, au lendemain de notre magnifique victoire, que de soulever cette mesquine question de la vice-présidence au Reichstag. Il a osé nous conseiller d'aller à la Cour, alors que les discours d'Essen et Breslau nous brûlaient encore les joues comme un soufflet. Nous devrions nous incliner devant l'homme qui a déclaré qu'à son commandement les soldats doivent tirer sur leurs parents

et leurs frères ! (*Tonnerre d'applaudissements*) ; cet homme qui n'attend qu'une occasion propice pour mobiliser son armée contre nous !... (*Les délégués debout applaudissent bruyamment.*)

« Vollmar alla encore plus loin. Généralement, il n'aime pas à se mettre en avant, mais lorsqu'il croit le moment venu, il le fait avec solennité, comme un prophète. Munich applaudit toujours Vollmar : Munich est notre Capoue. Les socialistes s'y amollissent au milieu des pots de bière ; moi-même, je crois, si j'habitais à Munich, je m'amollirais. » (*Hilarité prolongée.*)

M. Bebel s'est déclaré dégoûté des éloges que la presse bourgeoise a prodigués aux revisionnistes. Pareils compliments ne risquent pas de le déshonorer, lui. « Pour moi, tant que je respirerai, je combattrai la société bourgeoise, je m'efforcerai de la détruire. »

« Jusqu'en 1891, Vollmar et moi, nous avons toujours combattu côte à côte; depuis, nous sommes malheureusement en conflit à propos de questions vitales pour le parti. On a osé dire dans le parti socialiste : Il n'y a pas de place pour deux Alexandre; comme si la basse envie existait entre nous ; c'est une calomnie ! Nous pourrions être comme Gœthe et Schiller.

« Nous n'avons aucune animosité personnelle, mais l'exemple de Millerand a troublé les cervelles.

« Admettons un instant que Vollmar soit ministre, il aurait les mains liées, il ne pourrait rien faire, si ce n'est détruire le parti socialiste.

« Si l'Empereur demandait : Avez-vous un Millerand? je lui désignerais Vollmar. » (*Rires; acclamations ironiques.*)

Sur ce, les congressistes ont crié : « A bas Millerand ! » cri qui a dû retentir bien désagréablement aux oreilles des socialistes français. Aussi leurs journaux ont été plutôt froids. L'un d'eux a même omis de rendre compte du congrès. Tout cela est peu encourageant pour ceux qui considèrent la paix, l'union, l'harmonie, la fraternité, etc., comme des conséquences obligées du triomphe de la cause socialiste. N'est-il pas à craindre plutôt que les triomphateurs ne se combattent et ne s'exterminent entre eux, plus impitoyablement que ne le faisaient les diverses hordes barbares à l'époque des invasions? Car un triomphe matériel du socialisme au lendemain d'une grève générale, par exemple, ne ressemblerait pas mal au bouleversement qui suivit l'irruption des Goths, des Huns et des Vandales dans l'Empire romain.

Par 300 voix contre 25 environ, les délégués ont donné raison à M. Bebel, flétri les écrivains socialistes qui écrivent dans les journaux d'autres partis, et manifesté leur défiance vis-à-vis des « diplo-

mates », des « hommes d'État dilettanti », des « déclassés des partis bourgeois » qui viennent se tailler des « sinécures » dans le parti socialiste. Les politiciens revisionnistes ayant menacé les autres d'une rupture, le délégué de Berlin, M. Hoffmann, leur a crié :

« Vous osez parler de scission, vous qui nous jetez des bâtons dans les roues, mais, malheureux, essayez donc, et vous serez des généraux sans soldats! »

En définitive, la logique pure et la passion ont eu raison des accommodements habiles et des évolutions savantes vers une politique moins révolutionnaire et moins absolue. S'ensuit-il que les vaincus de Dresde aient beaucoup à souffrir de leur défaite? Non, car ils sont pour la plupart députés. On leur a mis en main une parcelle du pouvoir et une situation prépondérante. Aucun blâme ne leur enlève cet avantage acquis. On les a logés dans la citadelle; ils y restent, malgré le repentir de ceux qui les ont mis là. Ils savent que tôt ou tard, en vertu de leur situation même, ils ne peuvent que reprendre un certain ascendant. Toutefois, la besogne sera plus rude pour eux qu'elle ne l'a été en France pour les Millerand et les Jaurès, et, de plus en plus, apparaît, claire comme le jour, cette vérité que la doctrine collectiviste, par son caractère essentiel d'utopie, ne peut progresser et faire des conquêtes tangibles dans les hautes sphères du pouvoir qu'à la condition de se transformer, de s'atténuer et de se contredire elle-même.

H. B.

II. — LE CONGRÈS SOCIALISTE DE REIMS

Peu de jours après le congrès des socialistes allemands à Dresde, un congrès du « parti socialiste révolutionnaire » s'est tenu en France, à Reims.

Le congrès comprenait cent quarante et un délégués, représentant trente-neuf fédérations toutes plus ou moins hostiles à la nuance dominante et acceptant, au contraire, l'influence de M. Jules Guesde.

Après la vérification des mandats, le secrétaire général du parti, M. Louis Dubreuilh, a donné lecture de son rapport sur les travaux de l'année. Il a annoncé que les socialistes arboreront dans les manifestations publiques le coquelicot, et non plus l'églantine rouge, compromise dans les manifestations ministérielles.

Parmi les membres présents on remarquait MM. Jules Guesde, Édouard Vaillant, député de Paris; Paul Constans, député de l'Allier;

Maxence Roldes, Fabérot, Groussier, etc. Les orateurs, dans une réunion préliminaire, ont fait le procès des tentatives de déviation de ces dernières années et des apôtres du « confusionisme » qui suivent M. Millerand.

Un télégramme de félicitations, sur la proposition de MM. Éd. Vaillant et J. Guesde, a été adressé aux socialistes allemands qui ont affirmés au congrès de Dresde l'unité des socialistes contre la fraction revisionniste.

Les travaux du congrès ont roulé sur le programme suivant :

1° Rapport du secrétariat et de la trésorerie, du *Socialiste* et de la bibliothèque;
2° Rapports du groupe socialiste révolutionnaire de la Chambre et action parlementaire du Parti;
3° Rapports des Fédérations;
4° Organisation intérieure du Parti;
5° Programme municipal et législatif du Parti;
6° Questions électorales : les élections municipales de 1904;
7° Les retraites ouvrières;
8° De l'enseignement;
9° Congrès international d'Amsterdam;
10° Renouvellement de la Commission exécutive.

En outre, on a décidé de discuter, sur la proposition de M. Jules Guesde, la question de la grève générale et, sur la proposition de M. Laudier (Cher), celle du machinisme agricole.

On ne peut noter beaucoup de choses neuves parmi les résolutions du congrès, qui s'est occupé, une fois de plus, de la suppression du Sénat et de la présidence de la République, de la rétribution des fonctions électives, de la reprise par l'État des mines, banques, chemins de fer, assurances, etc.

Voici un aperçu de quelques décisions :

En ce qui concerne la grève générale, combattue par M. Jules Guesde, le congrès a chargé le conseil central du Parti de formuler une proposition de résolution à présenter au prochain congrès national du Parti, et, ensuite, au congrès international d'Amsterdam. C'est un ajournement.

En ce qui concerne les retraites ouvrières, le congrès a adopté les conclusions de M. Bracke, ainsi concues :

« En réclamant de la bourgeoisie capitaliste une loi garantissant aux ouvriers et employés qui ont usé leur existence à produire des profits pour elle, le moyen de subsister lorsque la vieillesse les a mis hors d'état de vendre leur force de travail, le prolétariat doit exiger : que le taux de la pension de retraite soit assez élevé pour assurer aux vieux travailleurs un minimum de vie humaine; que son obtention

ne soit pas fixée à un âge que l'immense majorité n'atteint pas : que la caisse destinée à la fournir ne soit pas alimentée par des versements prélevés sur les salaires déjà insuffisants des travailleurs. »

La question de la liberté d'association a donné lieu à un débat très sérieux. L'article du projet de programme était ainsi conçu : « Liberté d'association pour tous les groupes politiques, ouvriers, etc., en dehors des associations confessionnelles. » M. Jules Guesde n'a pas voulu de cette restriction. « Les socialistes de tous les pays, dit-il, seront de mon avis. » MM. Roldes et Vaillant pensaient de même. Par conséquent, la restriction concernant les associations confessionnelles a été supprimée et le congrès a adopté la rédaction suivante :

« Abrogation de toutes les lois limitant, pour les travailleurs, les libertés de la presse, de réunion et d'association, ainsi que de toutes les dispositions visant directement ou indirectement l'Association internationale des travailleurs. »

En d'autres termes, une fraction importante du parti socialiste donne à entendre qu'on le fatigue avec les histoires de moines et de religieux et qu'on ferait bien mieux de s'occuper des ouvriers. La tendance contraire, on le sait, caractérise les socialistes amis du pouvoir qui, par la prolongation artificielle de la crise antireligieuse, espèrent ajourner indéfiniment l'arrivée de certaines questions brûlantes sur le tapis. Au fond, c'est la lutte des politiciens purs et des professionnels exaspérés.

Toutefois, à propos de la question de l'enseignement, les congressistes ont protesté contre les « mensonges religieux » dont on empoisonne les enfants, mais ils ont protesté également contre l'instruction laïque, donnée par l'État, instruction « corrompue par les notions bourgeoises sur la propriété, la justice, la légalité, les droits de l'homme, la patrie, la gloire et l'honneur militaire, l'épargne, la liberté du travail, etc...

Ces notions bourgeoises, a dit M. Paul Lafargue dans son rapport, ne sont pas moins dangereuses que les dogmes démodés des religions, ne sont enseignées dans les écoles primaires que pour préparer dès l'enfance les travailleurs à se soumettre au joug du capital, à vivre de privations à côté des croissantes richesses qu'ils produisent, et à accepter sans révolte les inégalités et les iniquités sociales. »

En conséquence, le congrès a demandé que les mères et les pères des enfants fréquentant les écoles communales constituent un corps électoral, élisent dans chaque commune des citoyennes et des citoyens pour former des conseils scolaires chargés de veiller aux conditions hygiéniques des enfants et aux distributions de vivres et de vêtements et de contrôler l'enseignement qui leur est donné ainsi que

les livres qui sont mis entre leurs mains. Les fonctionnaires laïques de l'État, les congréganistes et les ministres de toutes les religions ne pourront à aucun titre faire partie des conseils scolaires.

M. Hubert Lagardelle, dans une motion approuvée, a dit que le parti, tout en approuvant les mesures dirigées contre l'enseignement de l'Église, doit s'opposer au monople de l'enseignement par l'État.

Enfin, les congressistes ont proclamé de nouveau la nécessité d' « unifier » le parti socialiste. M. Thomas. maire de Bicêtre, s'est même écrié, dans un accès d'enthousiasme : « Nous ne devons quitter cette salle qu'après avoir enterré toutes les anciennes écoles. »

Pendant que ce beau cri retentissait, le principal journal du parti, la *Petite République*, faisait profession d'ignorer le congrès de Reims et parlait d'autre chose. Mais peut-être le congrès de Reims « ignorait »-t-il, de son côté, la *Petite République*. Du reste, l'unification du parti socialiste a été proclamée officiellement à plusieurs reprises, comme définitive, et devant être désormais hors de question. Mais il paraît que ce travail de concentration a quelque analogie avec celui des Danaïdes, car l'unité faite hier est toujours à refaire demain. En ce moment, la chose est bien certaine, l'unité est moins faite que jamais. M. Jules Guesde, tout le premier, excommunié par ses anciens collaborateurs, en sait quelque chose.

III. — CORRESPONDANCE

A propos de l'impôt sur le revenu

Nous recevons la lettre suivante :

Monsieur le Rédacteur en chef,

Votre correspondant, M. L. A., croit avoir trouvé un bon moyen d'établir équitablement l'impôt sur le revenu en prenant pour indice de la richesse la valeur locative de l'habitation.

J'ai le regret de faire remarquer à M. L. A. que cet indice du revenu est employé dans notre système actuel d'impôt et que c'est un des plus mauvais. La contribution personnelle et mobilière, établie sur la valeur locative de l'habitation, est un de nos impôts les plus critiqués.

La valeur locative est un signe réel des ressources de l'habitant des grandes villes, car les maisons à louer étant en grand nombre, il est généralement possible à chacun de trouver un logement en rapport avec ses ressources. — L'évaluation de cette valeur ne présente du reste pas de difficulté : les maisons louées étant ici la règle, il est facile de connaître le loyer véritablement payé ou d'évaluer sans trop d'arbitraire la valeur des maisons non louées par comparaison avec les autres. Mais comment connaître la valeur locative des chaumières de paysans dans les communes rurales où chacun est propriétaire de son habitation? La maison louée n'existe pas ou est à l'état d'infime exception dans la plupart des communes et même dans beaucoup de petites villes. Comment comparer ces valeurs locatives à celle du château voisin qui, lui aussi, n'a jamais été loué? Et enfin comment établir une proprotionnalité acceptable entre ces valeurs locatives et celles des immeubles parisiens par exemple? L'arbitraire le plus pur présidera à ces évaluations, ainsi que cela existe aujourd'hui pour la contribution personnelle et mobilière.

Il y a plus : à la campagne la valeur réelle de l'habitation ne correspond pas toujours aux ressources de celui qui l'habite. Quand le fils aîné d'une famille garde la maison paternelle « pour que la maison fume », cela ne l'empêche pas de partager la fortune avec ses frères et sœurs. Ses revenus seront peut-être le quart, le cinquième, ou le sixième de ceux de ses parents, et cependant la maison restera la même, car il ne lui sera pas généralement facile de la démolir pour en construire une autre plus petite. En fait, on voit constamment à la campagne une même maison habitée nécessairement par des personnes de fortunes très inégales, ce qui prouve bien que cet indice du revenu est mauvais pour les ruraux, c'est-à-dire pour la majorité des Français.

Veuillez agréer, monsieur le Rédacteur en chef, l'expression de ma considération distinguée.

J. D.

Il y a du vrai dans les observations de notre correspondant, et, du reste, nous n'avons publié la première lettre qu'à titre d' « idée » à signaler. En fait, la recherche d'une méthode équitable pour l'établissement d'un impôt sur le revenu global demeure environnée de difficultés énormes dont nous ne voyons pas la solution.

IV. — COUP D'ŒIL SUR LES REVUES

L'impôt sur le revenu.

M. René Stourm, dans l'*Économiste Français*, constate qu'une foule de revenus ne peuvent être saisis par les taxateurs *à leur source*.

Après avoir cité le cas de nombreuses valeurs étrangères, l'auteur passe à d'autres exemples :

« Voici tel médecin en vogue, tel avocat prince du barreau, tel artiste à succès, tel inventeur heureux, tel peintre dont on s'arrache les toiles, tel auteur de romans à gros tirage, tels chanteur, chanteuse ou danseuse que les scènes internationales se disputent, etc., lesquels gagnent, supposons-nous, 50.000 francs ou davantage par an. Laissent-ils paraître au dehors, dans des conditions vérifiables, le fait de leurs recettes? Ces 50,000 francs ou plus seront-ils, sauf accidentellement pour quelques parties isolées, susceptibles d'être portés à la connaissance des tiers? Les clients, les ordres, les demandes, les commandes, les engagements, affluent sans que rien révèle au plus indiscret, à moins que la gloriole ne s'en mêle, le véritable chiffre des bénéfices qui en résultent. L'argent tombe silencieusement, pièce à pièce, dans la caisse des bénéficiaires et se totalise chaque soir dans leur comptabilité intime, dont jamais la plus draconienne des législations ne parviendra à violer le secret. Les industriels et les commerçants se trouveraient dans le même cas d'immunité si leurs livres n'étaient, à la rigueur, vérifiables par les employés des contributions. Bien que la plupart des pays reculent devant cette inquisition, qui offusquerait terriblement nos compatriotes, on peut néanmoins imaginer son introduction, en imaginant en outre, hypothèse invraisemblable, que les livres compulsés par les employés auront été scrupuleusement servis, et que le compte de profits et pertes n'aura pas subi d'altérations dans le sens de la réduction des bénéfices.

« Que dire enfin des brasseurs d'affaires, remisiers, émetteurs de valeurs, écumeurs de bourse, auxquels l'impôt sur le revenu, d'après les promesses de ses projets, a pour mission de faire rendre gorge, tandis que, par lui-même, il ne saurait les toucher. Les gains de ces spéculateurs, en effet, proviennent de différences de cours, de commissions de banque, de parts de syndicats, de ventes, achats et reventes, d'opérations incessantes, multiples, contradictoires souvent, dont la trace fugitive défie toute investigation. Impossible ici, plus

que jamais, de saisir le revenu sur le fait, toujours sous la réserve d'événements accidentels qui, d'ailleurs, ne fournissent généralement que des révélations partielles.

« Dans ces cas divers, le fisc soupçonne sans doute l'existence des revenus, les devine, les flaire, les palpe presque : mais il lui faudrait des rayons X pour les constater de ses yeux, pour en préciser la nature, pour les chiffrer, par conséquent pour les imposer. Un détour seul lui en fournira les moyens, à condition, comme on va le voir, qu'il abandonne les sentiers habituels de l'impôt sur le revenu et qu'il s'engage dans une autre route. »

Donc, si le fisc, pour établir l'impôt sur le revenu, n'avait que la connaissance des « recettes », le système ne fonctionnerait pas.

« Heureusement qu'un autre élément, étranger sans doute à son essence, sinon contraire même, l'élément de la *dépense*, lui vient en aide. Au delà du niveau où commence l'impuissance de l'impôt sur le revenu, celui-ci se transforme en impôt sur la dépense. S'il perd alors tout droit à son titre, comme l'avaient fait pressentir les premières lignes de cet article, au moins parvient-il à reprendre subsidiairement dans les filets du percepteur ces classes de capitalistes, d'hommes d'affaires, de personnages en renom des professions libérales, d'industriels et commerçants, de spéculateurs, financiers, énumérés ou non énumérés précédemment, que la recherche directe et exclusive de leurs bénéfices risquait de laisser indemnes. Désormais, c'est leur train de vie, les notes de leurs fournisseurs, leurs achats, voyages, réceptions, domestiques, chevaux, équipages, automobiles, yachts de plaisance, parcs, chasses, plaisirs divers, qui entreront en ligne de compte et domineront les appréciations d'où découlera l'imposition. On ne dira plus : Combien gagnez-vous? puisque la preuve de ces gains est presque impossible à fournir, on se contentera de dire : Combien dépensez-vous? chose ostensible qui procurera implicitement, plus ou moins exactement, la preuve que l'on ne trouve pas ailleurs. En Prusse, les commissions de contrôle ne procèdent pas autrement : dès que les énonciations des feuilles de déclarations paraissent suspectes, une fois les diverses sources de revenus vérifiables passées vainement en revue, le questionnaire aborde ouvertement le terrain du train de vie, du genre d'existence, des dépenses de la maison en un mot. Interrogatoire indiscret, profondément désagréable à ceux qui le subissent, provoquant des plaintes trop justifiées dont les journaux se font l'écho.

« Cette transformation forcée de l'impôt sur le revenu en impôt sur la dépense est très significative. Non seulement elle marque le point

où commence la faillite de l'impôt sur le revenu, mais on se demande, en présence de sa fatalité, pourquoi l'impôt sur la dépense n'a pas été installé d'emblée par le législateur à la place qu'il doit occuper nécessairement? Pourquoi le reléguer au rôle indéterminé, anomal, de suppléant officieux de son collègue?

On peut faire à M. Stourm une double réponse. Les promoteurs de l'impôt sur le revenu veulent : 1° donner une satisfaction aux masses ignorantes; 2° augmenter par un moyen détourné le chiffre global des impôts. Toute l'explication est là.

Le patronage de l'ouvrier américain.

M. Louis Rivière, dans le *Correspondant*, décrit le fonctionnement de l' « Institut social américain », qui centralise et encourage les efforts tentés un peu partout pour améliorer la condition de l'ouvrier et le faire vivre en harmonie avec les patrons. Voici quelques passages de cet article, qui résume des renseignements curieux et contient des observations intéressantes :

« A la différence des fondateurs d'œuvres patronales françaises, le manufacturier d'outre-mer ne cherche pas à pénétrer dans le domicile privé de son personnel en vue d'agir sur sa famille; il limite son action à l'usine, qui est aussi une demeure pour l'ouvrier, puisque celui-ci y passe au moins le tiers de son existence. Il convient de lui en rendre le séjour agréable si l'on veut qu'il y vienne sans répugnance et qu'il y travaille avec goût.

« On a commencé par embellir à l'extérieur, nous le savons déjà. Aux murs noircis par la fumée et la pluie ont succédé des façades claires, recouvertes parfois de briques vernissées qui se lavent d'un jet de pompe; des plantes grimpantes, des pelouses, des massifs de fleurs égaient les abords de l'atelier. De larges baies ont été ouvertes dans les façades en briques; MM. H. J. Heinz et Cie, de Pittsbourg, ont fait peindre sur les vitraux l'histoire du développement de leur fabrique de conserves de légumes, qui débutait en 1869 dans une chambre d'un petite maison à deux étages et occupe aujourd'hui 2.500 personnes. Certaines manufactures nouvellement construites ont pris l'aspect architectural de monuments publics.

« Si nous pénétrons dans l'intérieur, nous trouvons des escaliers larges, desservant de vastes dégagements, parfois un ascenseur qui transporte les employés, sans fatigue, aux étages supérieurs. Les salles, d'une propreté irréprochable, sont peintes de couleurs claires; au lieu du tabouret d'autrefois, les ouvrières ont à leur disposition

des chaises à dossier munies d'un petit banc, dont la hauteur est mesurée à leur taille et la forme calculée en vue de leur éviter toute fatigue. Elles portent souvent un vêtement de travail uniforme qu'elles revêtent en entrant à l'usine, laissant leur costume de rue dans une armoire dont elles conservent la clef.

« Après la propreté des locaux, on s'est préoccupé d'assurer celle des employés. La Caisse nationale enregistreuse de Dayton (Ohio), dont M. Patterson est directeur, a installé dans son sous-sol l'hydrothérapie pour les deux sexes; chaque ouvrier a vingt minutes par semaine en hiver et quarante en été pour prendre une ou deux douches, sans retenue sur son salaire. Dans certaines forges, c'est chaque jour, après son travail, que l'ouvrier peut passer par la salle de bains ou de douches... »

L'auteur décrit d'autres combinaisons intéressantes, notamment celle des « Fermes sur terrains vacants », analogues à nos jardins ouvriers, qui produit, à New-York, à Détroit et à Dayton, de bons résultats. A l'utile se joint l'agréable :

« Nous ne saurions passer sous silence le chapitre des distractions; elles tiennent dans la vie une place nécessaire, et il est de l'intérêt bien entendu d'un industriel de les assurer saines et morales à son personnel. En vue des temps d'arrêt, on trouve dans plusieurs usines des salles de repos, parfois garnies de jeux, de pianos et de livres. En raison de la cherté des terrains, les ingénieurs ont parfois organisé sur les toits en ciment de véritables jardins garnis de bancs auxquels on accède par les ascenseurs.

« Pour passer leurs soirées, les employés se groupent suivant leurs âges et sexes en *Clubs* pour lesquels le patron fournit un local. Les uns discutent des questions relatives au travail ou à l'organisation sociale; d'autres se livrent à des sports de divers genres ou pratiquent la musique et le chant. Pour les jours de fête, les propriétaires de certains établissements ont disposé soit une salle, soit même un bâtiment spécial susceptible de contenir tout le personnel. L'*Auditorium* de MM. Heinz et Cie, construit au quatrième étage de la fabrique, mesure 55 mètres de long sur 30 de large. A Peace Dale, la famille du fondateur a construit, en souvenir de lui, un « Hazard memorial » qui contient une bibliothèque, des salles de lecture, de réunion, un hall pour six cents personnes, un gymnase, des salles de bains et jusqu'à un garage pour les bicyclettes. Des concerts ont lieu chaque dimanche avec le concours des sociétés musicales et les filles des patrons y prennent part généralement.

« Les ouvriers américains tiennent beaucoup à leurs distractions du dimanche; ils aiment à se rendre en partie à la campagne, à organiser des excursions qui les sortent du milieu habituel. Les employés des magasins Siegel et Cooper, de New-York, ont formé entre eux une association légale pour leurs amusements et fêtes. Une taxe proportionnelle au salaire est prélevée chaque semaine dans ce but. La Compagnie accorde annuellement huit jours de congé à ses employés, sans retenue. Tous les samedis d'été, un steamer transporte quatre-vingts d'entre eux à tour de rôle à Long Branch, où ils passent une semaine au bord de la mer en amusements de toute nature et sans dépenses supplémentaires. »

Comment ces institutions ont-elles obtenu la faveur?

« Les premiers essais avaient été accueillis, il est presque superflu de le dire, avec un sourire sceptique par les gens avisés. Quand on constata que les innovateurs gagnaient beaucoup d'argent, étaient à l'abri des grèves, avaient un personnel fixe et dévoué, on commença à y prêter plus d'attention. Chacune des usines dont on citait les innovations devint une leçon de choses pour ses concurrentes. »

Citons encore :

« L'ouvrier tient naturellement à ce bien-être auquel il s'est habitué; il n'est nullement disposé à céder aux exigences de son patron et lutterait désespérément plutôt que d'accepter une réduction du salaire qui lui est devenu nécessaire.

« Mais il sait aussi que le maintien de ce salaire est lié à la prospérité de l'usine qui l'emploie, que les grèves sont des armes à deux tranchants qui blessent souvent ceux qui y recourent et qu'il ne faut les employer qu'en dernière analyse, quand tout autre moyen est reconnu impuissant. Les *Unions*, ou syndicats ouvriers, si puissamment organisées aux États-Unis, agissent bien plus souvent comme freins que comme excitateurs. N'est-il pas caractéristique que les grandes grèves les plus récentes se sont toujours produites dans les mêmes industries : mines, fer, acier, dont les ouvriers sont les plus grossiers, les moins payés, les plus mélangés d'éléments étrangers, non encore assimilés?

« Une évolution analogue s'est produite dans les idées des employeurs...

« Des deux côtés, on semble arriver par conséquent à cette conviction qu'on a besoin les uns des autres et qu'il vaut mieux

s'entendre que se faire la guerre. Les syndicats sont également bien organisés chez les ouvriers et chez les patrons, ils sont les intermédiaires naturels pour apaiser les conflits et prévenir les crises. N'est-ce pas un signe des temps que cette *Convention nationale des employeurs et employés* qui se réunissait il y a un an en convoquant les représentants des deux groupes à un amical échange d'idées en vue de résoudre les questions relatives au travail sur la base du mutuel respect des droits reconnus?

« C'est sans doute dans cette direction qu'on trouvera quelque jour la solution des redoutables problèmes qu'a posés, il y a un siècle, la transformation industrielle provoquée par l'introduction des machines. Dans nos sociétés démocratiques, fondées sur le suffrage universel, il ne faut plus espérer que l'ouvrier acceptera docilement la direction du patron. Le temps du « despotisme éclairé » est fini pour le travail comme pour la politique. L'ouvrier se sent maintenant majeur; il veut être indépendant, faire ses affaires lui-même. L'important est qu'il les fasse bien, qu'il apprenne à discerner ses véritables intérêts, à se défier des mauvais conseillers qui lui prêchent la haine des classes et la révolution sociale. »

V. — A TRAVERS LES FAITS RÉCENTS

En France. — La vogue des inaugurations. — La propagande en faveur de la paix. — La Bourse du travail indépendante du Havre. — L'abaissement du prix du sucre.
Dans les colonies. — La question du Sud-Oranais et l'avenir du Maroc. — Une école pour l'exploitation du caoutchouc au Soudan.
A l'étranger. — La démission de M. Chamberlain. — La crise hongroise — L'insurrection macédonienne.

En France.

On a beaucoup inauguré pendant les vacances, et l' « inauguration » tend à prendre l'importance d'un gros phénomène social. Ce phénomène peut se classer dans la vie privée comme dans la vie publique. Toutefois, il touche presque toujours à la vie publique en un point, qui est l'emplacement même où se trouve la chose inaugurée, généralement une statue. Mais, en revanche, il touche presque toujours à la vie privée en ce sens que les promoteurs de l'entreprise constituent un « comité » d'individus agissant pour leur compte, spontanément, ou tout au moins avec une apparence de spontanéité.

Beaucoup d'inaugurations ont une physionomie plutôt privée en

raison du rôle prépondérant joué par les amis ou les admirateurs d'un notable défunt que l'on veut glorifier, bien que la passion d'un bout de ruban se glisse volontiers dans le zèle de ces glorificateurs bénévoles. Mais certaines autres contiennent de la « vie publique » à une dose particulièrement forte. Ce sont celles qui servent de prétexte à des manifestations politiques. Le héros de la fête est un savant, un médecin, un philosophe, un militaire, ou même un objet inanimé, comme une école, un hôpital, une mairie, un tramway; mais tout le « sel » de l'inauguration consiste en ce qu'un grand personnage politique, fâché de ce que les vacances du Parlement l'empêchent de laisser tomber ses dissertations du haut de la tribune, saisit aux cheveux cette occasion de « parler aux pays ». Et il en résulte un genre d'éloquence tout à fait bizarre, où le héros de la fête est souvent fort négligé, et où l'orateur suit volontiers l'exemple classique de Simonide, qui, chargé de composer une ode en l'honneur d'un athlète, consacra presque toute sa pièce à l'éloge de Castor et de Pollux.

Les inaugurations s'accordent très bien avec le besoin de déplacement qui caractérise la vie actuelle; elles donnent satisfaction au besoin qu'ont les habitants de chaque ville de voir, par intervalles, du mouvement chez eux, des pavoisements, des illuminations, des défilés, des fanfares. Elles occasionnent des présentations, des réceptions, des banquets, des distributions de décorations et de récompenses, et constituent par suite, pour un chef politique, un excellent moyen de réunir autour de lui tous les dévouements personnels sur lesquels il peut compter. Ces sortes de « revues » ont sans doute été en usage dans tous les clans, mais sous d'autres formes. L'originalité de notre époque, c'est qu'on tient à mettre tout ce branle-bas sous le patronage d'un mort illustre, ce qui donne à la fête son petit côté intellectuel, ou encore qu'on l'associe à l'ouverture de quelque immeuble nouveau, destiné à un usage utile ou présumé utile, ce qui satisfait le culte vague du progrès.

*
* *

Ce serait un beau progrès que de supprimer la guerre, ou tout au moins de multiplier les cas où les conflits entre peuples peuvent se régler au moyen d'un arbitrage international. Un mouvement continue à s'opérer dans les esprits en faveur de ces solutions pacifiques, ce qui ne veut pas dire, malheureusement, que de telles aspirations soient près d'aboutir.

A Rouen s'est tenu un congrès international de la paix. Les délégués des diverses nations ont lu des rapports, prononcé des discours,

préconisé diverses institutions propres à diminuer les chances de guerre. Le ministre du commerce a présidé la clôture de ce congrès et rappelé que le commerce a tout intérêt au maintien des relations pacifiques entre les peuples. Mais de telles déclarations sont forcement bien platoniques. Nul ne veut, en effet, donner l'exemple, et chaque peuple, avant de retrancher un seul soldat à ses contingents, regarde les autres nations pour voir si elle ne veut pas commencer. Peut-être d'ailleurs, si les autres commençaient, la première serait-elle enchantée de conserver cette supériorité militaire qu'on lui abandonne ainsi bénévolément.

Aussi l'un des congressistes a-t-il demandé que les propositions relatives au désarmement fussent déposées, le même jour, à tous les Parlements du monde. L'idée est originale, mais combien difficile à appliquer!

Il est certain que les charges militaires deviennent extrêmement lourdes. Mais peut-être un jour les États les plus intelligents s'apercevront-ils qu'ils peuvent réduire le chiffre de leurs armées permanentes sans affaiblir sensiblement la force réelle dont ils disposeraient en cas de guerre.

Quelques membres du congrès ont voulu présenter à l'empereur Guillaume un projet de drapeau « de la Paix ». Ce drapeau se composerait d'une croix blanche sur fond rouge. Il serait parsemé de petites étoiles blanches représentant les États qui adhèrent (en théorie) aux idées pacifiques. Au milieu du drapeau se trouverait une grande étoile, l'étoile de la Paix. Dans le quartier supérieur gauche, on reproduirait les couleurs nationales du pays où il serait arboré.

L'empereur d'Allemagne aurait exprimé le désir que le mot « Pax » fût inséré dans l'étoile centrale.

A Lyon a eu lieu une manifestation du même genre. La section lyonnaise de l'Union des négociants et industriels français a offert un banquet à M. Thomas Barclay, président de la Chambre de commerce anglaise de Paris, qui a fait une conférence sur l'arbitrage international. L'orateur a préconisé le rapprochement commercial, industriel et intellectuel de la France et de l'Angleterre. L'assemblée a ensuite adopté un ordre du jour « réprouvant les cruautés de la guerre et approuvant le projet d'arbitrage entre nations ».

Toutes ces manifestations ont rencontré un accueil des plus sympathiques.

∴

Il faudrait de l'arbitrage, non seulement entre les nations, mais entre les classes d'une même nation qui se font une guerre intérieure, plus fertile en haines, et quelquefois en atrocités, que les guerres

extérieures. A ce titre, toute tentative pour rapprocher les ouvriers des patrons doit être considérée comme intéressante.

Nous avons déjà mentionné ce qu'ont fait les « Jaunes », dans ce sens, à Marseille et à Carmaux. Dans le même esprit, il vient de se créer au Havre un syndicat d'ouvriers non socialistes et une Bourse indépendante du travail.

Ce groupe, qui a pour secrétaire général M. Czulowski, vient, sous la direction de ce dernier, de fonder un organe spécial : le *Journal des Travailleurs*, qui paraît une fois par semaine.

Voici en substance l'appel de M. Czulowski aux ouvriers du Havre :

« Le capital et le travail, le patron et l'ouvrier sont deux forces égales, incapables d'agir l'une sans l'autre, mais qui doivent marcher de front, car il y a tyrannie et violence du jour où l'une de ces forces abuse de l'autre.

« Nous ne voulons pas de tyrannie, nous ne voulons pas de violence.

« Nous dirons aux ouvriers : Associez-vous, faites des syndicats. Le syndicat est l'instrument que le législateur a mis entre vos mains pour vous permettre d'affirmer votre force et vos droits tout en restant dans le domaine de la justice et de la légalité. Le jour où les syndicats auront su établir, dans une vaste fédération, un lien solide entre les divers corps de métiers d'un même pays, s'ils sont sagement administrés, l'amélioration de la classe ouvrière aura fait un grand pas. »

*
* *

Une mesure qui va contribuer, quoique légèrement, au bien-être de la classe ouvrière, c'est le dégrèvement enfin accompli du sucre. Au lieu de payer au fisc soixante centimes, un kilogramme de cette denrée n'en paye plus que vingt-cinq, ce qui d'ailleurs est encore énorme, puisque la taxe égale presque le prix de la marchandise taxée. Jusqu'à présent, la somme prélevée par l'État dépassait de beaucoup la valeur de la marchandise, et cet impôt, naturellement, était d'autant plus lourd que le revenu du consommateur était moins grand. Or, le sucre, jadis denrée de luxe, est devenu denrée populaire. On en consomme partout, ainsi que du café. Les intérieurs les plus modestes s'approvisionnent couramment, chez l'épicier du coin, de ce que nos aïeux considéraient comme une friandise réservée par essence aux privilégiés de la vie.

Cette généralisation de la consommation du sucre atteste à la fois les progrès de l'industrie moderne, qui est parvenue à le produire à bas prix, et le développement du bien-être dans la classe ouvrière,

où, depuis une ou deux générations, ont pu se créer tant de nouveaux besoins. Quant aux conséquences de la diminution de prix, elles paraissent devoir être plutôt bonnes, surtout si on considère que l'effort de cette baisse peut se combiner avec le renchérissement de l'alcool. Déjà l'usage du thé, boisson que tout le monde sucre, tend à se répandre en France. Il se peut que certaines gens l'adoptent en remplacement des boissons alcooliques, et, au point de vue de l'hygiène comme à celui de la morale, le résultat serait heureux. Il resterait maintenant à dégrever le thé, mais, dans l'état de délabrement où se trouvent nos finances, ceux qui présenteraient cette requête risqueraient fort de se voir opposer une fin de non-recevoir.

Dans les colonies.

L'occupation du Sud-Oranais est-elle liée à la conquête du Maroc?

C'est la question que beaucoup de gens ont discutée dans ces derniers temps, à propos des récents combats que nos troupes ont dû livrer dans cette région, et dont quelques-uns, par suite d'une préparation insuffisante, n'ont pas été très heureux.

Les opinions sont diverses.

Pour les uns, le sud-ouest de notre colonie algérienne ne pourra être efficacement occupé que lorsqu'on aura mis la main sur le Maroc.

Pour les autres, cette nécessité n'existe pas, et nous pouvons venir à bout des nomades, en organisant des troupes aptes à circuler dans le désert comme les nomades. Traqués avec méthode, les pillards finiraient par comprendre leur infériorité et par se tenir tranquilles.

Cette dernière opinion est soutenue par des hommes universellement reconnus comme compétents, tels que M. Chailley-Bert.

Pourtant la première n'est pas sans poids, car il est bien clair que le Maroc, empire en décadence, très isolé et très voisin de l'Europe, dernier débris de l'antique empire des Arabes, ne peut guère subsister longtemps encore en présence des nations européennes. Tout au moins, c'est dans leur rivalité seule qu'il trouve quelque chance de subsister. Or, il est certain que la France est la nation la mieux outillée pour faire la conquête de cet empire, quitte à en laisser une portion à d'autres peuples, en vue d'éviter des complications diplomatiques.

L'idée d'un partage avec l'Espagne a été préconisée par de bons esprits; mais l'Espagne, affaiblie par ses récents désastres, ne doit guère être d'humeur à se lancer dans des aventures, et son influence

diplomatique est de peu de poids dans la balance où se règlent le sort des nations. Il y a deux siècles, si la question du Maroc avait pu se poser, c'est elle sans conteste qui aurait été l'héritière de khalifes. Aujourd'hui elle risque de ne recueillir de cet héritage que quelques pauvres débris. Quant à la partie saharienne du Maroc, il est à peu près évident qu'elle doit un jour, d'une manière ou de l'autre, s'annexer à la partie saharienne de l'Algérie, dont elle n'est que le prolongement. Le tout est de savoir choisir l'heure, et de ne pas s'épuiser en efforts militaires disproportionnés aux résultats entrevus.

*
* *

Un écho plus pacifique arrive du Soudan, où, pour prévenir des fraudes commises par les indigènes, on a fondé récemment une « école pratique pour l'exploitation du caoutchouc ».

Un groupe considérable d'importateurs, de commissionnaires et de manufacturiers de caoutchouc avaient adressé au gouverneur général de l'Afrique occidentale française une pétition dans laquelle ils appelaient l'attention du gouvernement général sur les falsifications auxquelles s'adonnent les producteurs indigènes. Ils sollicitaient, en conséquence, l'intervention du gouvernement colonial et lui demandaient d'édicter un ensemble de mesures propres, tant à remédier à ces pratiques frauduleuses qu'à accroître la production du caoutchouc de l'Afrique occidentale et à en améliorer la qualité.

L'école, fondée en vue de satisfaire à ce besoin, est installée à Bobo-Dioulasso et placée sous la direction de l'administrateur du cercle. Plus de 150 élèves, fournis par les cercles de Bobo-Dioulasso, Koury, Kountiala, l'ont déjà fréquentée. Sous la conduite de moniteurs, les élèves, divisés en plusieurs groupes, se rendent sur divers points, où la présence des lianes à latex est signalée. L'enseignement, mis à la portée de ces intelligences rudimentaires, a surtout pour objet de vulgariser la connaissance de la liane caoutchouquifère, des moyens d'en assurer la conservation, et des meilleurs procédés d'incision.

Dans un rapport en date du 28 janvier 1903, le délégué permanent a constaté les bons résultats obtenus à l'école de Bobo-Dioulasso et que les commerçants trouvent d'utiles auxiliaires parmi les indigènes devenus aptes à exploiter les lianes sans les détruire.

En même temps que cette école répandait ces connaissances pratiques et utiles, des instructions étaient données aux administrateurs commandants de cercles, en vue apprendre aux populations qui ne se livraient pas encore à l'exploitation du caoutchouc quelle source

considérable de revenus pourrait être pour le pays la culture des plantes qui le produisent, culture à laquelle le développement du cyclisme et de l'automobilisme, grands consommateurs de *pneus*, ouvre un débouché de plus en plus grand. En un mot, l'avenir du caoutchouc est lié à l'éducation de la prévoyance dans les populations qui s'occupent de le récolter.

A l'étranger.

La démission de M. Chamberlain vient d'attirer l'attention sur une évolution assez profonde qui s'est produite, depuis un demi-siècle, dans une fraction importante du peuple anglais.

Comme notre collaborateur M. Léon Poinsard l'a établi dans son remarquable volume *Libre-échange et protection*, chaque peuple a le système douanier que lui dictent ses conditions particulières de lieu et de travail. L'Angleterre, longtemps, a eu intérêt à pratiquer le libre-échange, son industrie étant à même de soutenir puissamment la concurrence étrangère, et sa population très agglomérée ayant besoin, d'autre part, de recevoir à bon compte les denrées alimentaires venant de l'étranger.

Mais, depuis quelque temps, cet intérêt devient moins puissant, moins général et moins clair. On a vu, par le rapport de M. Jean Périer, que l'Allemagne et les États-Unis commencent à faire à nos voisins d'outre-Rhin une rude concurrence, et l'on sait que le cri d'alarme « *Made in Germany* », a eu, de l'autre côté du détroit, une retentissante répercution.

Il s'est donc créé en Angleterre un courant protectionniste, qui commence à entrer vigoureusement en lutte avec l'ancien courant, lequel demeure d'ailleurs très fort, et même le plus fort pour le quart d'heure. M. Chamberlain s'était joint avec ardeur à cette campagne novatrice. Or, cet état d'âme économique se combinait, chez l'ancien ministre, avec un état d'âme politique, relatif au système que l'Angleterre devait suivre pour se rattacher plus étroitement ses colonies et organiser ce fédéralisme britannique dont M. Lefébure a parlé dernièrement dans cette revue.

M. Chamberlain voulait donc élever des barrières douanières entre le monde britannique et les peuples étrangers, tout en supprimant ces barrières entre les diverses parties du monde britannique. Que l'idée fût juste ou fausse, nous n'avons pas à le discuter ici, mais elle était grandiose, et trouvait son explication dans les faits que nous venons de signaler plus haut. Mais ce ministre, peut-être un peu trop impérieux pour un peuple fier et libre, s'est attaqué cette

fois à forte partie. Il a senti que la victoire lui échappait, au moins momentanément, et s'est démis du ministère, laissant d'ailleurs son chef, M. Balfour, en proie à des incertitudes caractéristiques sur la ligne de conduite à tenir. Bref, la bataille des intérêts s'annonce chaude, car les deux partis avouent leur intention de ramasser toutes leurs forces pour s'assurer la victoire.

*
* *

En Hongrie, autre crise, beaucoup plus grave, et même fort inquiétante pour l'avenir. L'empereur-roi ne peut plus arriver à constituer un ministère, et se heurte, de la part de ses sujets transleithans, à une opposition obstinée. Il pensait que le comte Kuen Hederdary, qui venait de batailler en Croatie contre le mouvement slave et qui par là semblait avoir bien mérité de la cause magyare, trouverait assez de sympathies dans le Parlement de Budapest pour organiser un cabinet viable. Deux fois cet homme politique l'a essayé, deux fois il a dû battre en retraite. Le roi, mécontent, a conféré sans résultat avec plusieurs autres personnages. La faveur dont il a environné les Hongrois proprement dits dans leur lutte contre les nationalités slave et roumaine s'est trouvée, dans la circonstance, fort mal récompensée. Les Hongrois veulent bien contrarier les Croates, mais ils ne veulent pas être contrariés par les Autrichiens.

Les Hongrois se plaignent de ce que le gouvernement de l'empereur-roi, avec le système actuel, veut germaniser l'armée hongroise. Ils se refusent nettement à tout ce qui pourrait rapprocher le régime actuel d'une fusion plus intime avec l'Autriche. Une chose qui les irrite, c'est que, dans l'armée hongroise, les commandements soient faits en allemand et non en hongrois. Leur Parlement a donc refusé de se prêter à certains projets d'ordre militaire. Le roi, de son côté à la suite de grandes manœuvres, a lancé une proclamation affirmant l'unité de l'armée austro-hongroise. Malgré tout, l'esprit séparatiste demeure vivace, et nombreux sont en Hongrie ceux qui réclament l'union personnelle, système d'après lequel l'Autriche et la Hongrie seraient deux États absolument distincts, ayant le même souverain, comme la Suède et la Norvège, mais n'ayant que cela de commun, et nullement obligés d'avoir une armée commune ou d'autres organismes centralisateurs.

Un député hongrois, M. de Desceuffy, interrogé par un journaliste, lui a exposé ainsi la situation : « La Hongrie a contracté avec l'Autriche, en 1867, un mauvais mariage. Depuis trente-six ans, les époux se disputent ; néanmoins, ils n'iront pas jusqu'au divorce. Si la Hongrie se séparait de l'Autriche, elle perdrait sa situation de

grande puissance, et, de ce fait, n'aurait plus aucune influence en Europe. Donc, par intérêt, beaucoup plus que par sympathie, la Hongrie restera unie à l'Autriche.

« Nous réclamons en Hongrie pas mal de réformes. Outre l'introduction de la langue hongroise dans l'armée, qui constitue la base de nos revendications actuelles, nous demandons qu'un plus grand nombre de places soit réservé aux officiers hongrois. Nous voulons aussi la création d'écoles militaires exclusivement hongroises. Actuellement, dans les instituts militaires, la langue allemande est la seule admise comme langue officielle. Eh bien, nous entendons remplacer cette prépondérance de l'allemand par la prépondérance de la langue hongroise. De plus, comme nous fournissons la moitié de la liste civile, nous désirons que la cour et le corps diplomatique viennent passer six mois à Budapest. »

Mais l'empereur-roi paraît fort peu goûter ce système. Peut-être y aurait-il un moyen pour lui de sortir avantageusement des difficultés où il se débat : ce serait la solution fédéraliste, par laquelle les diverses nationalités de l'empire austro-hongrois seraient toutes émancipées, pour ainsi dire, et pourvues d'une autonomie comparable à celle de la Hongrie actuelle. Celle-ci, d'ailleurs, diminuée de la Croatie, de la Slavonie et de la Transylvanie, en recevrait un affaiblissement qui couperait court à toute velléité de révolte, pendant que la monarchie, en vertu même de son initiative émancipatrice, deviendrait, dans la majorité des provinces, plus populaire que jamais.

*
* *

C'est la révolte ouverte et violente qui règne en Macédoine, et ce malheureux pays, qui fait vainement appel à la pitié des puissances européennes, est en proie, depuis longtemps, à toutes les horreurs d'une répression cruelle, comme savent en faire les Turcs.

La Macédoine est, malheureusement pour ses aspirations à l'indépendance, peuplée d'habitants appartenant à des races diverses : Bulgares, Grecs, Serbes, Albanais, Turcs, Koutzo-Valaques. C'est l'élément bulgare qui est en majorité, et c'est lui qui s'agite en ce moment, soutenu indirectement et faiblement par les Bulgares de la principauté de Bulgarie. Mais la désunion qui règne entre les diverses races chrétiennes est telle que chacune d'elles préfère la domination du Turc à celle d'une rivale. C'est pourquoi la Grèce, tout récent que soit son dernier conflit avec la Turquie, a pris ouvertement le parti de cette dernière, et s'oppose à tout ce qui pourrait accroître la prépondérance de l'élément bulgare en Macédoine. Lors de la guerre gréco-turque, la situation était absolument inverse, et

la Bulgarie, laissant les petites armées hellènes aux prises avec les forces écrasantes du sultan, profita de la situation pour obtenir un *bérat* d'intronisation à son exarque.

Ce sont ces rivalités des races chrétiennes balkaniques, jointes aux calculs des puissances européennes, qui font la force de la Turquie. Mais il ne faut pas se dissimuler que de tels triomphes ne peuvent être éternels. Le gouvernement ottoman est obligé, en effet, de recourir à des efforts militaires qui l'épuisent peu à peu, et de lâcher la bride aux Albanais, serviteurs terribles et indisciplinés, qui seront peut-être les insurgés de demain. Pendant ce temps, l'exaspération des populations chrétiennes monte à son comble, et, d'autre part, une fraction importante de l'opinion, surtout en France et en Angleterre, se prononce de plus en plus en faveur d'une intervention qui arracherait la Macédoine à ses dominateurs, comme les interventions précédentes leur ont arraché successivement la Grèce, la Roumanie, la Serbie, la Bosnie-Herzégovine, le Monténégro, la Bulgarie, Samos et la Crète. Il y a là, quand on considère l'histoire du dernier siècle, un mouvement par « étapes » dont la lenteur même semble garantir la continuité.

Les chefs de l'insurrection macédonienne, dans un manifeste récent, ont résumé comme il suit leurs revendications :

1° Un gouverneur chrétien de nationalité européenne ;

2° Une commission européenne avec un pouvoir de contrôle ;

3° Retrait des fonctionnaires turcs et séparation permanente de la Macédoine ;

4° Autonomie complète avec droits égaux pour tous les Macédoniens, à quelque race qu'ils appartiennent ;

5° Affectation des revenus aux besoins du pays, y compris l'amélioration des routes et l'établissement d'un nouveau système d'instruction publique.

Ces demandes sont éminemment raisonnables, et, par la force des choses, les Macédoniens verront leurs vœux se réaliser, sinon sous cette forme, du moins sous celle d'une conquête accomplie par d'autres peuples dont le joug, quel qu'il soit, sera moins dur que celui des Turcs. Il y a de fortes chances pour que l'Autriche s'adjuge tôt ou tard, sinon la totalité, du moins une forte partie du territoire en litige. Des diplomates éminents ont du moins prévu la chose, et les diplomates savent peut-être raisonner mieux qu'ils ne savent agir, ce qui du reste n'est pas extrêmement difficile.

Gabriel D'AZAMBUJA.

VI. — BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Le Monde socialiste, par M. Léon de Seilhac. 1 vol. in 12. Prix : 3 fr. 50. Librairie Victor Lecoffre, 90, rue Bonaparte.

Il nous suffira, pour indiquer l'intérêt du *Monde socialiste*, d'en indiquer les principales divisions. Ce livre se compose de trois parties :

I. Les partis socialistes politiques en France, leur histoire, l'indication des éléments qui les composent : indépendants, allemanistes, broussistes, guesdistes, blanquistes, etc.

II. Les congrès socialistes politiques de 1899 à 1903. Ces congrès, assemblés pour faire l'unité ou l'union entre les forces socialistes, aboutissent aux divisions les plus accentuées depuis le congrès de la salle Japy en 1899 jusqu'au congrès de Bordeaux en 1903. Enfin la création de deux grands partis politiques : le parti réformiste et le parti révolutionnaire.

III. La troisième partie passe en revue les diverses formules que l'on donne de la théorie collectiviste. — Nous voyons étudiés le collectivisme industriel, le collectivisme agraire, le collectivisme de réunion publique, le collectivisme de M. Jaurès, le collectivisme des radicaux, la théorie des services publics et la doctrine collectiviste actuelle qui se contente de fort peu de chose et ressemble étonnamment à la doctrine radicale.

Ce livre n'est qu'un simple exposé de faits et de doctrines. Il est précieux comme documentation et utile à tous ceux qu'intéressent la ou les questions sociales.

Le Directeur Gérant : Edmond Demolins.

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT ET Cie. — PARIS

LE NOUVEAU VOLUME

DE M. EDMOND DEMOLINS [1]

Le second et dernier volume de l'ouvrage de M. Demolins, *Comment la route crée le type social*, vient de paraître. Nous en reproduisons la *Préface*.

Dans un précédent volume, j'ai étudié les *Routes de l'Antiquité*. J'ai essayé de démontrer que « la cause première et décisive de la diversité des peuples et de la diversité des races, c'est la route que les peuples ont suivie ». Ce mot « route » — j'insiste sur ce point pour éviter toute méprise — désigne non seulement les régions parcourues par les migrations des peuples, mais encore le lieu où ces peuples se sont établis. Le lieu d'établissement a, lui aussi, une profonde influence sociale. On l'a déjà constaté et on va le constater de nouveau.

Dans ce nouveau volume, j'entreprends d'étudier les *Routes du Monde moderne*, c'est-à-dire celles qui ont directement constitué les sociétés actuelles de l'Europe.

Pourquoi l'Europe est-elle formée de types si différents? Aux confins de l'orient, populations encore demi-nomades; à l'orient, Finnois, Nord-Slaves, Sud-Slaves, Turcs; au midi, Grecs, Italiens, Espagnols; à l'occident, Celtes, Germains, Anglo-Saxons, Français, etc. Et comment expliquer une si grande diversité?

C'est ce que j'examine dans ce volume.

Je procède par échantillons prélevés sur les points les plus caractéristiques de l'évolution sociale et j'avance en allant,

(1) Un vol. in-12, à la librairie Firmin-Didot, 3 fr. 50.

comme il convient, des types les plus simples aux types les plus compliqués, par conséquent de l'Europe orientale à l'Europe occidentale.

A mesure que le lecteur avancera dans cette étude, il verra se poser et se résoudre, comme d'eux-mêmes, par le simple mécanisme de l'analyse méthodique, tous les gros problèmes qui agitent les sociétés humaines; il verra se dégager les lois sociales avec l'évidence que donnent l'observation et le rigoureux enchaînement des faits.

Il y trouvera ainsi le moyen de se réformer, s'il le désire, et de se mettre dans les meilleures conditions, pour s'assurer à lui-même et à sa famille la force et la prospérité sociales.

Si l'homme ne peut se soustraire à la rigueur des lois sociales, il peut du moins, en les connaissant, s'y accommoder et même les mettre à son service.

Et voilà comment, à mesure que la science progresse, la liberté humaine, tout en restant limitée, est cependant de plus en plus accrue.

Il appartient à chacun d'appliquer les lois sociales dans la mesure qui lui convient. En cela l'homme est libre, comme il est libre de ruiner sa santé, malgré les lois de l'hygiène.

Mais voici en quoi il ne l'est pas.

L'homme n'est pas libre d'obtenir la prospérité sociale, en se plaçant dans les conditions qui, partout et toujours, produisent l'instabilité, la souffrance et la désorganisation.

Edmond Demolins.

École des Roches, près Verneuil (Eure).

QUESTIONS DU JOUR

LE

TYPE HÉROÏQUE DE L'HOMME D'AFFAIRES

D'APRÈS UN LIVRE RÉCENT

Le *Maître de la mer,* que vient de publier le vicomte E.-M. de Vogüé, doit une partie de son succès à l'actualité qui l'inspire. Il le doit aussi aux exposés d'opinions qui tiennent dans le volume une large place, et relègue au second plan, en bien des pages, le thème romanesque proprement dit. En fait, c'est le type du roman à thèse, particularité qui peut entraîner certaines critiques de la part des littérateurs, mais qui rend le volume plus intéressant en tant qu'étude sociale.

Bien que l'auteur n'ait pas eu la prétention de faire ce que l'on appelle un roman *à clefs*, il est évident que les traits dont il a peint ses deux héros, Archibald Robinson et le capitaine de Tournoël, sont empruntés pour une grande part à des célébrités contemporaines. Tout le monde a reconnu, dans Archibald le milliardaire, lanceur d'affaires gigantesques sur la surface du globe entier, la figure de M. Pierpont Morgan avec des souvenirs de M. Cécil Rhodes. De même, tout le monde a la tentation d'écrire un nom sur le casque colonial de Tournoël, celui du colonel Marchand, et les allusions à l'affaire de Fachoda, notamment, sont parfaitement transparentes.

Archibald, c'est l'argent; Tournoël, c'est l'épée. Ces deux hommes, ces deux pouvoirs se trouvent en présence; et ils se heurtent, se choquent, ainsi qu'on pouvait s'y attendre, en une succession de remarquables conflits. Mais, ce qui fait l'originalité du volume, c'est que l'auteur n'a pas voulu faire le sacrifice d'un de ces pouvoirs sur l'autel de l'autre. Il n'a pas déblatéré contre le capital, même énorme, comme auraient pu le faire un socialiste, un antisémite, ou même un de ceux qui croient devoir démontrer leur sincère amour des prolétaires en mettant systématiquement tous les torts de la grande querelle sociale du côté des riches et des patrons. Il n'a pas vilipendé l'armée, comme aurait pu le faire un de ces humanitaristes à outrance qui croient déjà sonnée l'heure de la paix universelle et, réservant toutes leurs facultés belliqueuses pour les grèves, les émeutes, les proscriptions ou les discordes civiles, dénoncent volontiers comme déshonorante la « livrée » du soldat.

Non, M. de Vogüé aime et comprend le capitalisme cosmopolite. Il aime et comprend, de même, l'honneur militaire joint à la vieille ardeur des *conquistadors*. Il se plaît à rapprocher ces deux choses si disparates en apparence et à rechercher, par là-haut, dans les hautes sphères où la pensée moderne s'égare, le lien mystérieux qui peut les unir. Mais, en définitive, c'est probablement la figure du puissant financier qui l'impressionne et l'attire davantage, puisque c'est lui, et lui seul, qui donne son titre au livre, et se trouve avoir joué finalement le beau rôle. Le premier héros du roman est donc un Américain, un brasseur d'affaires, un organisateur de trusts, un homme qui a entrepris d'accaparer toutes les grandes lignes de navigation du globe et de compléter ce plan grandiose par d'autres projets qui en sont le prolongement ou le corollaire, en un mot, le « maître de la mer ».

En faisant ainsi, M. de Vogüé n'ignore pas sans doute qu'il brave certains préjugés, et qu'un patriotisme superficiel peut lui chercher querelle, malgré la physionomie sympathique donnée au capitaine français vainqueur du Soudan. Mais ces considérations, évidemment, n'ont pas arrêté l'auteur. Pourquoi?

Parce qu'*il a observé,* et que l'argent, cet argent contre lequel il est si facile de déclamer, surtout lorsque les mains qui le manient sont ceux d'un étranger et que l'opulence de cet étranger « dépasse les bornes », lui a paru jouer malgré tout, à notre époque, un rôle social bienfaisant, à la condition que l'on ait cette aptitude à le gagner et cette aptitude à le dépenser dont M. Demolins a parlé dans cette revue (1).

Les dernières pages du volume précisent cette idée maîtresse. Archibald et Tournoël sont en présence :

« — ... Vous estimez, dit le premier, que l'argent est toujours malfaisant ! C'est une arme, capitaine, comme votre épée. L'une et l'autre blessent, fauchent des victimes dans les batailles qui font avancer l'humanité... La mienne n'est pas nécessairement ignoble. L'argent peut être brave, intelligent, généreux. »

Et Tournoël, enfin converti, répond au milliardaire :

« — Je vous devrai un raisonnable élargissement de mes vues. L'argent vaut par l'emploi que l'on en fait. Il est aussi absurde de mépriser que de déifier ce ressort nécessaire de l'activité humaine. Lingot d'or ou lame d'acier, tous les outils s'ennoblissent quand ils travaillent pour une idée ; toute féodalité se légitime quand elle s'acquitte des grands services publics qui sont sa raison d'être (2). »

Nous croyons pouvoir dire que du livre de l'éminent académicien — en négligeant ici d'autres thèses incidentes qui ne se rapportent pas à notre sujet — trois idées fondamentales se dégagent, en ce qui concerne le rôle providentiel du grand brasseur d'affaires :

1° Le brasseur d'affaires est dans le monde un élément fertilisateur ;

2° Le brasseur d'affaires est capable d'avoir une valeur intellectuelle ;

3° Le brasseur d'affaires est plus fort que les politiciens.

C'est ce que le roman de M. de Vogüé va nous permettre de constater sommairement.

(1) *Science sociale,* janvier 1901.
(2) P. 431.

I. — LE BRASSEUR D'AFFAIRES ÉLÉMENT FERTILISATEUR.

Le bureau d'Archibald Robinson est une pièce très simple. L'ameublement comprend une table-bureau, trois fauteuils et un cartonnier. Mais ce cartonnier est surmonté d'un énorme globe terrestre, et c'est devant ce globe que le fondateur de de l'*Universal Sea Trust* aime à rêver.

C'est qu'une foule de *lieux* existent sur la terre qui ne rendent pas tout ce que l'homme peut en attendre. Pourquoi? Parce qu'ils ne sont pas *mis en valeur,* parce qu'ils sont comme le diamant encore enfoui dans sa gangue. Ou on ne sait pas les cultiver, ou on ne s'est pas arrangé pour écouler leurs productions. Des métamorphoses immenses sont à entreprendre dans les pays neufs, précisément parce qu'ils sont *neufs*, c'est-à-dire inoccupés, ou occupés par des races qui n'ont pas su tirer parti de l'admirable instrument qu'elles avaient sous la main. Mais, pour opérer ces métamorphoses, il faut agir, innover; il faut, comme l'on dit, *monter* des affaires, c'est-à-dire avoir des idées, de l'audace et des ressources.

Les transports jouent un rôle immense dans cette mise en valeur. Ce sont eux qui rapprochent l'être capable de travailler du lieu capable de produire. Aussi notre époque, depuis près d'un siècle, est-elle précisément remarquable par le développement inouï des moyens de communication, grâce auquel, peu à peu, l'inaccessible devient tous les jours l'accessible. Et comme les continents sont baignés par la mer, chemin toujours prêt et toujours libre, c'est vers les transports maritimes que se tourne, assez rationnellement, l'ambition d'un homme d'élite qui se sent de taille à conquérir l'univers.

Le sol, dans les pays neufs ou demi-neufs, est donc une « possibilité » de richesses, possibilité qui attend, pour se changer en réalité, l'intervention de quelque puissante initiative capable de rendre profitables les travaux qui naguère ne l'étaient pas ou dont on n'avait pas même l'idée.

Pour transformer ces sols nouveaux, il faut une conquête, car la plupart sont habités par des hommes qui se contentent, eux, de l'improductivité relative où demeure leur pays, qui ne comprennent pas comment la civilisation peut avoir des avantages, qui d'ailleurs, ayant besoin de beaucoup, de trop de place pour vivre, ont réellement à souffrir des nouveaux aménagements par lesquels on modifie leurs habitudes de circulation, qui résistent donc, se défendent, et trouvent de merveilleux alliés soit dans le climat, soit dans les obstacles naturels semés à la surface du sol. Et c'est ici que le besoin d'entente éclate entre la puissance colonisatrice de l'homme d'affaires et la puissance combative du soldat. Les guerres nouvelles, celles qui ont été le plus fréquentes depuis trente ans, sont des guerres où l'idée de conquête est ainsi inséparable de l'idée de colonisation.

On conçoit donc qu'il y ait, pour Archibald, le brasseur d'affaires et Tournoël, l'explorateur courageux, *un terrain commun de préoccupation*. Seulement Tournoël pense à combattre, à braver des dangers, à planter bien loin le drapeau de sa patrie, à le conserver intact, glorieux. Le reste, qu'il n'oublie pas sans doute, viendra après, comme il pourra. Archibald, lui, voit du premier coup les cultures à essayer, les industries à implanter, les routes à percer, la prospérité à créer de toutes pièces là où l'on ne voyait qu'aridité et sauvagerie. Sous quel drapeau, sous quels fonctionnaires cet éveil aura-t-il lieu? Il n'en a cure, tout au moins au premier abord. Qu'importe la couleur du calicot qui flotte sur la brousse conquise, pourvu que cette brousse devienne champ, se couvre d'usines et voie passer des chemins de fer? Qu'importe la qualité des gens qui maintiendront la sécurité, pourvu que cette sécurité existe, et permette aux entreprises de prospérer? Certes, lui non plus n'est pas inintelligent. Il sait que la vaillance militaire est utile, indispensable même. De là cette proposition faite à Tournoël de démissionner pour devenir son grand agent organisateur, et son étonnement de voir le jeune officier repousser avec indignation cette offre superbe. L'éducation différente des deux hommes les empêche

de se placer au même point de vue lorsqu'ils pensent à cette conquête du monde qui leur tient si à cœur à tous deux.

« Vous voulez commander des armées, s'écrie Archibald? Ne refusez donc pas celles qui viennent à vous; conduisez à la victoire ces armées modernes, les bank-notes. Elles subjuguent les nations. Les autres, les vieilles armées de baïonnettes, ne sont plus que leurs humbles auxiliaires, immobilisées ou mises en branle par le bon plaisir de nos bank-notes (1). »

Archibald décrit ailleurs lui-même le genre d'attrait qui l'a entraîné vers les affaires de grande envergure :

« Vous n'avez jamais cru, n'est-ce pas, que je fusse un stupide accapareur d'argent? Ma volonté s'est appliquée d'abord à la conquête de la richesse; j'y trouvais le même plaisir athlétique qu'au *foot-ball :* une dépense joyeuse de mon énergie. Puis j'ai aimé le dollar comme un bon ouvrier aime son outil, pour le travail qu'il exécutera avec cet outil (2). »

Voilà l'homme d'affaire réhabilité. Toutefois M. de Vogüé ne tombe pas dans l'excès où pourrait tomber un apologiste systématique. S'il comprend le type, s'il l'analyse avec une sympathie intelligente, il ne prétend pas l'idéaliser et faire du brasseur d'affaires un homme sans défaut. Les chevaliers du moyen âge, si généreux, si prompts au sacrifice, avaient leurs heures de sauvagerie et de cruauté. De même le brasseur d'affaires est parfois terrible sur le chapitre de la concurrence. Les sentiments humains qu'il peut avoir se tiendront alors cachés, comme s'ils n'avaient rien à voir dans la question, et l'on passera carrément sur le corps de l'adversaire — avec métaphore — sans se préoccuper des conséquences du combat, comme l'on y piétinait jadis, sans métaphore, dans bien des combats de jadis. Au moment où M. Robinson, dans son cabinet, vient de faire acte de générosité, il rencontre dans son antichambre M. Charançon, un industriel qui fabrique des câbles sous-marins, et à qui il retire sa pratique. Le prix de cet industriel est de six mille francs le kilomètre. Or le « roi de la mer » peut avoir

(1) P. 56.
(2) P. 143.

ses câbles ailleurs à quatre mille cinq cents. L'industriel supplie.

« — Réfléchissez encore, monsieur Robinson. Vous ne voudriez pas me ruiner, j'ai refusé toutes les autres commandes pour mettre en train la vôtre. J'ai acheté à crédit les matières premières. Si vous m'abandonnez, c'est une lourde dette sur mon usine qui débute ; ce sont des mois de chômage pour mes quarante ouvriers, des pères de famille, la plupart...

« — J'en suis fâché. Ma propre usine fabrique à quatre mille cinq cents francs le kilomètre, en Amérique. Vous ne supposez pas que je m'amuserai à faire hausser les prix d'un article dont j'ai besoin.

« Et M. Robinson descendit l'escalier. »

M. Robinson descend l'escalier ; mais l'autre se suicide. Archibald l'apprend plus tard, en mer, sur son yacht.

« — Vous avez lu la triste nouvelle, monsieur?

« — Quoi? fit distraitement Archibald.

« — Ce pauvre diable de Charançon qui s'est tué.

« — Charançon?... qui cela, Charançon?

« — Vous ne vous rappelez pas? L'homme des câbles électriques, avec lequel vous avez rompu un contrat, pour cette grosse commande... Son usine a été déclarée en faillite ; il s'est logé une balle dans la tête ; il laisse une femme et plusieurs enfants à la rue...

« — Un imbécile, un faible ! murmura Robinson (1). »

Voilà en effet le mauvais côté vers lequel penchent ces grands caractères de manieurs d'argent ; le mépris pour les écrasés de la vie, même quand on les écrase soi-même. Mais, avons-nous dit, l'auteur, jaloux de respecter l'exactitude, jusque dans les moindres nuances, vient, au moment où Archibald envoie promener si carrément son industriel, de nous le montrer accomplissant une bonne action. Il a reçu un inventeur pauvre, a écouté ses plans, et, tout en ne les trouvant pas pratiques, a subventionné ce travailleur, parce qu'il a des idées. Or, l'in-

(1) P. 422.

vention est chose féconde. Elle naît souvent dans des cerveaux incomplets, déséquilibrés. Surviennent alors les gens pratiques, incapables d'avoir conçu la première idée, mais admirables pour en tirer parti, et en faire des applications propres à révolutionner le monde. Archibald sait cela. Aussi est-il heureux de se faire, à tout hasard, le Mécène d'un de ces hommes qui pourront ouvrir des voies à quelque progrès futur, à quelque fertilisation nouvelle du globe.

Se rendre compte des endroits, jusqu'alors inoccupés ou mal occupés, où il y a *quelque chose à faire*, et des moyens, jusqu'alors non employés ou mal employés, par lesquels on peut faire surgir des travaux nouveaux, dont l'effet se répercute en bien-être sur l'humanité tout entière : tel est le rôle de l'homme d'affaires à grandes entreprises et à grande puissance. Avant lui, sans lui, des vertus peuvent fleurir dans l'humanité, mais celle-ci ne profite pas des richesses latentes que recèle son terrestre séjour. Il faut que cet homme apparaisse pour que ces trésors sortent, pour ainsi dire, de la cachette où ils s'immobilisaient dans une stérilité séculaire. Le bien lui-même profitera de ces progrès accomplis sous l'aiguillon de l'intérêt. Des bateaux à vapeur porteront au loin les missionnaires; les empiétements du commerce civilisé feront reculer l'esclavage; les transports de denrées par des spéculateurs avisés et prévoyants sur les points où précisément l'on en manque tendront à supprimer les famines d'autrefois; l'adaptation de plus en plus parfaite du machinisme à l'industrie textile permettront de vendre les vêtements à un prix dérisoire et de diminuer ainsi pour les pauvres les chances de mourir de froid. A chaque instant, des hommes de condition modeste, peut-être même des ouvriers qui écoutent avec plaisir les déclamations contre le capital, bénéficient d'une foule d'avantages et de douceurs dont ils ne jouiraient pas si des capitalistes avisés n'avaient remué ciel et terre pour les leur donner, en commençant, bien entendu, par se les donner à eux-mêmes. Nous avons donc raison de dire que les lanceurs d'affaires, égoïstes ou non, jouent un rôle providentiel dans le monde et sont, quel que soit leur

mérite ou leur démérite aux yeux du moraliste, des éléments de fertilisation, des créateurs de fécondité (1).

Mais ils sont encore autre chose. Leur domaine n'est pas circonscrit à la matière. Que les « intellectuels » proprement dits le veuillent ou non, l'homme d'affaires, sans rivaliser avec eux pour les aptitudes techniques, est souvent à leur hauteur, ou les dépasse même, quand il s'agit des choses de l'esprit.

II. — LE BRASSEUR D'AFFAIRES CAPABLE DE VALEUR INTELLECTUELLE.

Il est incontestable que nombre d'industriels et de commerçants ont un bagage littéraire, scientifique et artistique des plus réduits; mais ce n'est pas là le cas de tous. De grands négociants, par exemple, ont une bibliothèque intelligemment formée; ils savent utiliser leurs rares loisirs en relisant les chefs-d'œuvre, et ceux-là meublent mieux leur esprit, en définitive, que tant de littérateurs professionnels consciencieusement occupés à faire entrer dans leur tête toutes les absurdités, toutes les billevesées, toutes les tentatives excentriques et maladives de la littérature courante, à mesure qu'elles se produisent dans certains milieux tout spécialement surchauffés. D'un fabricant de savon qui relit une tragédie de Racine, et d'un pâle esthète qui « se tient au courant » de toutes les plaquettes publiées par les faiseurs de vers incompréhensibles ou alambiqués, lequel est le plus digne de l'épithète d'intellectuel? Ajoutons que l'homme d'affaires, lorsqu'il se livre à un passe-temps littéraire, n'a pas la préoccupation utilitariste qui hante le professeur, le journaliste, le critique même, lorsqu'ils se livrent à une occupation analogue. Il ne lit pas pour préparer une leçon, ou pour faire un article, ou pour étayer laborieusement des idées préconçues. Il lit pour lire, pour jouir en paix d'une chose belle, et goûte ainsi un plaisir plus pur.

(1) Voir à ce sujet notre brochure *L'esprit chrétien et les affaires*. Bloud, 4, rue Madame, Paris, 60 centimes.

Mais ce n'est pas seulement de cela qu'il s'agit. L'homme d'affaires, une fois parvenu à la fortune, sent confusément, s'il n'a que peu d'instruction, ou même lucidement, s'il en a beaucoup, qu'il est noble et glorieux de protéger les lettres, les sciences, les arts, de doter ou de fonder des universités, des bibliothécaires. Bien des ateliers de formation intellectuelle, aux États-Unis, doivent ainsi leur existence à ceux que nos littérateurs appellent quelquefois dédaigneusement des « marchands de cochons ». De même, en Turquie d'Europe, une des forces de l'hellénisme en présence de l'essor indéniable des races slaves, ce sont les écoles grecques, fondées et entretenues par de riches négociants qui ont fait de brillantes affaires dans le transport des blés ou l'exportation des raisins de Corinthe. Les anciens Grecs, s'ils avaient connu ce phénomène, n'eussent pas manqué d'enrichir leur mythologie d'une légende : Mercure nourrissant Apollon.

Nous avons vu Archibald Robinson dans son rôle de Mécène, et subventionnant un pauvre inventeur. Nous le revoyons à l'Opéra, écoutant les explications qu'on lui donne sur « les intentions cachées de Wagner ». Cet homme s'applique, évidemment, et s'applique même aux choses pour lesquelles il ne semblait pas précisément fait. Tels sont ces Anglais qui, sérieux, attentifs, leur *Ruskin* à la main, visitent les musées et les monuments, énergiquement décidés à *comprendre*, coûte que coûte, quelque chose de ces arts dans lesquels ont excellé des races plus heureusement douées que la leur, et, en définitive, y réussissant plus ou moins, *parce qu'ils le veulent*. Archibald Robinson, nous dit quelqu'un — un de ceux qui bavardent justement dans une loge voisine de la sienne à l'Opéra — subventionne aux États-Unis des sociétés de culture morale. On nous le représente, goûtant dans les fêtes mondaines, où il consent à se laisser entraîner, un plaisir d'une nature toute spéciale, « celui du riche amateur, qui se promène dans un parterre de fleurs, et respire les roses sans les cueillir ». En Égypte, il admire l'œuvre des savants qui ressuscitent le passé, et prodigue l'or pour activer leurs fouilles. Sans doute, le

maître de la mer ne se sent pas le maître partout. Invité dans un château historique où ont passé des personnages illustres qui ont laissé des inscriptions sur l'escalier d'une tour, l'Américain a l'impression d'une chose grande et mystérieuse qui n'a rien de commun avec les trusts. Il a « un accent respectueux, presque timide » dans les questions qu'il pose au sujet de cet édifice et de ses souvenirs. « Cet homme, qui se prononçait avec assurance sur tous les autres sujets, qui traitait de haut toutes les puissances de ce monde, était manifestement impressionné par la puissance qu'il eût payée le plus cher et sur laquelle ses dollars n'avaient pas de prise : par la majesté du passé, la seule qui lui en imposât, parce qu'elle échappait à son omnipotence (1). »

L'opulent Yankee est en effet inférieur à d'autres dans cet ordre d'idées esthétique. Il lui arrive de commettre à cet égard des gaucheries, de dire même quelques balourdises, et c'est un trait de plus qui accuse la conscience avec laquelle le romancier a peint son homme. Mais, cette infériorité, *il la sent,* et il s'efforce de réagir contre les influences qui tendraient à le faire demeurer en arrière de ces Européens cultivés, raffinés, au milieu desquels il se démène. Et c'en est assez pour qu'on puisse dire que cet homme a une puissante valeur intellectuelle, puisque, parti de l'ignorance, il donne de vigoureux coups d'aile pour s'élever vers les régions de la science, de l'art, de la poésie, et cela, malgré les tourbillons d'affaires matérielles où son cerveau devrait se trouver emporté.

Mais le côté intellectuel de ce caractère éclate plus victorieusement que jamais lorsque, creusant dans son âme, pour arriver à ce qu'elle contient de plus profond et de plus intime, nous découvrons que toute cette activité extraordinaire, merveilleuse, a pour moteur mystérieux une force de nature spirituelle, une « grande idée ».

« On n'aperçoit pas toujours clairement, dit un autre financier en parlant de lui, le dessein qui le guide dans ses entreprises :

1) P. 185.

certaines seraient inexplicables s'il ne se proposait que de gagner plus d'argent. Quel est alors son but? »

Ce but, M. de Vogüé nous l'expose dans un entretien qui a lieu entre Archibald et une sorte d'illuminé, nommé Hiram Jarvis, qui veut réaliser la paix universelle par la conquête anglo-saxonne. Le brasseur d'affaires si pratique, si positif, écoute avec complaisance et recueillement le prophète légèrement déséquilibré qui lui souffle son enthousiasme. C'est que ce prophète lui propose un idéal, idéal grandiose et superbe. Et Hiram Jarvis invoque l'exemple de Cecil Rhodes. « Le monde sait maintenant, dit-il, à quoi Rhodes destinait ses richesses, jusqu'au dernier schelling : à créer de la civilisation, de la pensée, de la lumière dans le chaotique empire qu'il avait suscité du néant. Vous êtes un de ses frères d'âmes, Archibald Robinson. » Et celui-ci, pensif, accepte le rôle presque surnaturel que son interlocuteur inspiré fait briller à ses yeux. « Nous verrons peut-être encore, dit-il, des luttes fratricides entre les membres de la famille anglo-saxonne. Ils ont des oreilles et ils ne vous entendent pas. Qu'importe? *Les défaites des individus font la victoire de la race. Agissons comme si l'idéal devait être demain le réel* (1). » Voilà donc le feu sacré qui fournit en quelque sorte la force motrice aux entreprises du sublime accapareur, ou, si l'on veut, l'étoile directrice que ses yeux rencontrent lorsque, fatigués de surveiller les choses de la terre, ils se relèvent un instant vers le ciel.

Dans le bureau de la rue Scribe, nous avons dit qu'il y a un globe terrestre. Il y a aussi une Bible, une Bible ancienne et vénérable qu'Archibald consulte de temps en temps avec piété, et dont il extrait au besoin telle pensée qui semble lui tracer son rôle en ce monde. Même au plus fort des batailles qu'il livrera dans la vie, il n'oubliera pas cette voix intérieure qui — bien ou mal entendue, ce n'est pas la question — guide ses actes ou justifie ses coups. « Le fils des Vikings n'était pas moins sincère, pas moins fidèle au dur prosélytisme appris dans sa vieille Bible, lorsqu'il couvrait de ces grands mots (humanité, civilisation) son

(1) P. 147.

besoin d'aventures fructueuses; et il disait vrai : comme le désintéressement de l'autre (du capitaine), son industrieuse rapacité collaborait au perfectionnement de ce globe, à la mystérieuse éclosion du futur où tous deux consumaient leurs énergies contraires (1). »

Bref, il y a de la pensée, il y a du rêve dans ces têtes de très grands financiers, comme il y en avait dans l'âme des conquistadors lorsqu'ils s'embarquaient sur leurs caravelles pour des pays inconnus.

Mais, avec leurs grands plans et la surface immense que leurs entreprises occupent dans le monde, ces hommes sont exposés constamment à se heurter aux détenteurs de la puissance publique. Comment se débrouillent-ils avec eux?

III. — LE BRASSEUR D'AFFAIRES PLUS FORT QUE LES POLITICIENS.

Le grand brasseur d'affaires méprise profondément les politiciens. Il les regarde de haut en bas, bien que ceux-ci aient en main le pouvoir de nuire. Ce pouvoir de nuire, il y a moyen de le paralyser, et même de le convertir en pouvoir utile, que ses détenteurs le veuillent ou non.

Pour cela, le brasseur d'affaires a plusieurs moyens.

Il a d'abord la corruption, ou, si le mot paraît quelquefois trop gros, l'art d'intéresser à sa cause les individualités politiques influentes en s'arrangeant pour que leurs intérêts soient identiques aux siens.

Il est trop habitué à acheter des choses pour reculer au besoin devant l'idée d'acheter des gens. A l'Opéra, où se trouvent réunies nombre de notoriétés, quelqu'un ayant dit près de lui : « Monsieur Robinson ne nous écoute pas : il médite quelque opération qui étonnera le monde », l'Américain riposte : « Il y en aurait une très fructueuse à faire ici : acheter tous ces gens ce qu'ils valent et les revendre ce qu'ils s'estiment ».

En fait, nul n'ignore le rôle que jouent les gens d'affaires dans

1) P. 63.

bien des événements politiques. Si le Panama a conquis la célébrité que l'on sait, il ne faut pas croire que cette affaire soit seule de son espèce. Les « Panamas » pourraient se compter par milliers dans l'histoire politique de notre époque, et cela, en divers pays. Ou plutôt non, *on ne peut* les compter, car les intéressés prennent trop bien leur précaution, soit pour ne laisser aucune trace de leurs marchés, soit pour demeurer dans cette zone indécise où l'on s'entend à demi-mot, sans qu'il y ait à proprement parler vente et achat de consciences. Derrière une foule de lois, de décrets, de règlements, il y a des intérêts qui ont su manœuvrer et se faire entendre. Des guerres même, ou des démonstrations militaires ont pour secrets ressorts des questions d'argent qui fonctionnent dans la coulisse. Que trois cent mille Arméniens soient massacrés par les Turcs, les cuirassés des peuples civilisés resteront bien tranquilles dans leurs rades ; mais que, dans ce même pays où l'on massacre les Arméniens, telle créance usuraire demeure en souffrance, les cuirassés partiront immédiatement. C'est que, dans le premier cas, il n'y avait pas d'hommes d'affaires pour donner le branle, et qu'il y en a eu dans le second.

La corruption — bien que les corrompus aient toujours tort de se laisser corrompre — peut d'ailleurs travailler pour le bien comme pour le mal. Sans que l'auteur le dise explicitement, le roman du *Maître de la mer* se termine par la perspective d'une grandiose pression opérée par Archibald sur le personnel politique. Non seulement il a cédé à Tournoël la femme que tous deux aimaient, mais, comprenant décidément que le capitaine, lui, est réfractaire à toute tentative d'achat, qu'il n'ira pas au Soudan comme son agent à lui Robinson, et voyant que d'autre part les politiciens refusent de le renvoyer comme chef de mission militaire, Archibald se promet de changer ça, et de faire entendre raison aux gens du pouvoir, puisqu'il n'y a pas moyen de faire entendre raison à l'explorateur. La fin du livre nous empêche de savoir exactement ce qui se passera; mais parions qu'Archibald saura employer, « en haut lieu », les arguments qu'il faut pour qu'on se décide

à donner une nouvelle mission au capitaine. S'il le veut bien, il l'obtiendra.

Archibald dîne avec des souverains; il les oblige même à changer le jour de leurs invitations si la date le dérange. Cela ne l'empêche pas de considérer sans haine l'ascension des classes ouvrières et leurs bruyantes agitations. Un sénateur l'interrogeant sur le socialisme, l'étonnant milliardaire répond que, si le dit socialisme n'existait pas, il faudrait l'inventer. Et, comme cette déclaration stupéfie les auditeurs, Archibald s'explique. La discipline socialiste canalise, de façon à les rendre peu dangereuses, des énergies qui, à l'état anarchique, s'emploieraient dangereusement.

« — Vous n'ignorez cependant pas, reprit M. Huvier (le sénateur), que ces masses disciplinées s'organisent pour vous écraser.

« — Voilà ce dont je ne m'inquiète guère, cher monsieur. Les masses, c'est un mot. Les individus qui savent les conduire en auront toujours raison. Le monde n'est mené que par des individus (1). »

Mais, parmi ces individus, n'y a-t-il pas les chefs socialistes? Précisément, tant mieux! Les chefs, ce sont des chefs, c'est-à-dire des types très forts, des individualités, des supériorités, avec qui l'on peut s'entendre :

« On négocie avec eux, on leur fait leur part, comme il est juste, puisque les talents et la volonté leur assignent une place à la table des forts. Quelques convives de plus, ce n'est pas une affaire; et ils auront largement payé leur écot en maîtrisant les foules qui leur obéissent. N'a-t-on pas compté de tout temps avec les capitaines d'aventure qui savaient s'attacher des troupes? (2) »

Cela encore ne rend-il pas compte de certaines évolutions curieuses de grands *leaders* révolutionnaires qui, après avoir lancé furieusement en avant ces fameuses « masses », deviennent des serreurs de freins et des prêcheurs de modération? Certes, nous ne prétendons pas dire qu'il y a toujours achat brutal. Les choses se passent d'une façon plus vague, plus

(1) P. 175.
(2) *Id.*

décente et plus insensible. Il y a un art d'*amener* les gens à entrer dans telles ou telles vues, et la pratique de cet art est liée à la puissance comme au prestige de la richesse. Sans se montrer, le brasseur d'affaires oblige les événements à se plier à ses désirs, parce qu'il peut agir sur des chefs de clans, sur des conducteurs d'hommes. « Puissant, s'écrie Archibald dans son dialogue avec Jarvis, est celui qui produit et transporte en grand le blé, le charbon, le fer; il déchaîne les grèves et les guerres, il les fait cesser; il arrête ou précipite les mouvements de la vie : vrai maître du sort des hommes, plus peut-être que les tyrans de jadis. *Je me sentais devenir roi* (1). »

Le brasseur d'affaires, pour se rendre maître des politiciens, a encore une autre ressource, qui dérive d'ailleurs de la première : les journaux.

Sauf un petit nombre, les journaux sont à qui les achètent, et, indépendamment des annonces ou réclames proprement dites, c'est chaque jour un déluge d'articles *commandés*, qui ont pour but, non d'exprimer une opinion sincère, mais de servir les intérêts de tels ou tels individus, plus ou moins soigneusement dissimulés dans l'ombre. On voit même des journaux qui appartiennent entièrement à un homme et qui, sur toutes les questions, parlent en conséquence, toujours avec l'air, bien entendu, de traduire la pensée consciencieuse et sincère de ses rédacteurs, de ne faire appel qu'aux plus nobles sentiments et de tout juger avec l' « indépendance » la plus absolue.

Archibald Robinson connaît le pouvoir de la presse. Un journaliste, qui répond au nom symbolique de Moucheron, figure dans ce qu'on pourrait appeler sa domesticité. Par lui, le Yankee se tient en contact avec la publicité parisienne. Il a d'ailleurs des journaux un peu partout, journaux qui constituent des éditions multiples, en différentes langues, de son *Oceanic Herald*. Ces éditions paraissent à New-York, à Londres, à Sydney, à Hambourg, à Buenos-Ayres, au Caire, à Constantinople, à Shanghaï. A Sydney, notamment, il paye en outre un

(1) P. 144.

certain nombre de journaux chargés de soutenir le projet de création d'une ligne maritime Sydney-Panama et d'influencer le vote du Parlement.

« — Les journaux reçus par le courrier d'hier (lui dit son secrétaire) font espérer un vote favorable.

— Quels journaux? Ceux que je paye?

— Les autres aussi.

— Bien. »

Mais, à Paris, le maître de la mer n'a pas encore d'organe attitré. Il veut en fonder un, et prie son Moucheron de lui procureur un directeur. « J'ai votre affaire », lui dit quelques jours après Moucheron. Il présente donc à l'Américain un homme grave et décoratif, le sénateur Huvier des Fontenelles, le type du politicien vieux jeu, prudhommesque, dont les lèvres, par un malheur semblable à celui de ces personnages de contes, qui ne parlaient jamais sans laisser choir un crapaud, ne se desserrent que pour laisser échapper quelque abstraction creuse ou quelqu'un de ces vieux clichés qui traînent partout. L'entretien entre « le patron » et le sénateur est un modèle de comique. Nous n'en pouvons citer qu'un fragment.

« — En matière de politique extérieure (dit le sénateur), notre programme ne serait pas moins net : un patriotisme vigilant et pacifique, la sagesse d'une paix volontairement consentie, un effort constant vers la réalité vivante du droit; ni aventures, ni abdication nationale... Ne vous semble-t-il pas que cette ligne politique?...

— Ligne politique? Comprends pas! — Ligne politique? Des bêtises! interrompit l'Américain qui perdait décidément patience. — Des informations, vous dis-je, des faits, encore des faits. Qui vous demande autre chose? (1) »

Bref, le Yankee trouve que ce fossile, contrairement à l'idée de Moucheron, ne fait pas « son affaire » du tout. Il entend le journalisme d'une tout autre façon.

Le contraste est saisissant entre le cerveau d'Archibald et

(1) P. 131.

le cerveau de ce M. Huvier. Toutefois, pour corser l'effet comique, M. de Vogüé a forcé la note. Les brasseurs d'affaires ne dédaignent pas toujours les « lignes politiques » et ne défendent pas toujours aux plumitifs gagés par eux de faire une abondante consommation de lieux communs. Seulement les grands mots jouent alors le rôle de la sauce qui fait passer le poisson, ou mieux encore celui de l'eau sucrée qui fait avaler la pilule. A la faveur de ces déclamations pour ou contre tel concept politique, passent des articles destinés à lancer telle ou telle affaire, à faire hausser ou baisser telles ou telles valeurs, à rendre populaire telle ou telle dépense budgétaire dont le profit doit revenir à qui de droit, et n'est-ce pas l'essentiel?

Le brasseur d'affaires a un troisième moyen d'action sur le pouvoir, et c'est le meilleur.

Ce moyen consiste à créer des intérêts matériels, des intérêts évidents et tangibles, et à mettre ainsi le gouvernement dans la nécessité moralement inéluctable de les défendre.

Ainsi en est-il, tout spécialement, dans les colonies. Bien souvent, le drapeau n'apparaît, dans un pays neuf, que parce qu'il s'est déjà créé dans ce pays des entreprises qui autorisent l'intervention militaire, lui fournissent des justifications diplomatiques et même des moyens indirects de réussite. En Angleterre surtout, les conquêtes se font ainsi. L'initiative privée fraye le chemin aux pouvoirs publics, et ceux-ci n'entrent en scène qu'à la remorque des particuliers — des grands et puissants particuliers. Le fait est moins sensible en France, mais il se produit cependant, et, en présence de certaines réalités, de certaines créations existantes, les politiciens sont obligés d'adopter une ligne de conduite propre à « donner satisfaction » aux « droits acquis », aux « situations acquises ». Ces droits, ces situations résultent souvent d'entreprises privées, organisées par de grands capitalistes. L'État n'est-il pas forcé, par exemple, à composer, dans une certaine mesure, avec les compagnies de chemin de fer, la haute banque, les fabricants de sucre? Et l'existence de ces freins n'est-elle pas en définitive une chose heureuse à une époque de centralisation et d'autoritarisme absolus?

C'est sous cette forme de création d'intérêts privés qu'Archibald conçoit la colonisation. Cette région du Soudan ouverte par le capitaine Tournoël, il veut la féconder par des entreprises libres, avec une armée de colons. Et Tournoël lui-même qui, fidèle à l'honneur militaire, refuse de prêter sa personne à l'exécution d'un tel plan, comprend très bien la puissance réelle que donne à un peuple ce rayonnement spontané de sa race dans les pays lointains. C'est en s'exilant qu'on devient plus fort, même chez soi. Dans le chapitre intitulé : « On a volé le boulevard », l'ardent officier développe ce profond paradoxe. A propos de l'invasion croissante des plus beaux quartiers de Paris par les étrangers, il apostrophe ses amis en ces termes : « Allez défier cette armée (des étrangers) sur les avancées où elle se recrute : vous la vaincrez ensuite plus facilement ici. Elle serait bien empêchée de vous disputer vos rues, si vous lui disputiez énergiquement l'Afrique et l'Asie. C'est à des centaines, à des milliers de lieues d'ici qu'il faut inquiéter vos concurrents, reforger comme eux des armes, et prendre sur eux votre revanche. Comprenez donc que *la vigueur des nations est dans le sang jeune, qui se renouvelle aujourd'hui sur les terres jeunes.* Plus vous vous replierez sur vous-mêmes, plus vite vous serez mangés. (1) »

En effet, les seules races fortes sont celles qui sont capables, par l'émigration, et par une émigration capable, d'aller créer au loin des diminutifs de la patrie absente, des foyers de civilisation et de richesse, des établissements organisés et « substantiels ». La force publique arrive alors, nécessairement, pour protéger ces éléments épars de la prospérité nationale. Elle arrive, quelquefois, pour leur permettre de prendre naissance en des cas où ils n'existent pas encore, mais où une formidable poussée nationale tend pour ainsi dire à les projeter vers la vie. Car certaines conquêtes peuvent avoir pour mobile la défense prévoyante, non point des hommes ou des travaux qui se trouvent déjà sur un territoire, mais celle des hommes et des travaux *qui s'y trouveront sûrement*, étant donné les aptitudes,

(1) P. 120.

les intentions, les précédents de la race. Dans ces cas aussi, les brasseurs d'affaires jouent le rôle de propulseurs efficaces. Seulement, au lieu d'entraîner le pouvoir à leur remorque, ils l'actionnent de l'intérieur. Ils réussissent, par leur importance réelle, à bien faire entrer dans la cervelle des politiciens qu'il est certains intérêts qu'on n'abandonne pas, soit au dehors, soit au dedans, sous peine d'être banni par l'unanimité de l'opinion publique. Quel ministre en France, par exemple, aurait l'audace de dire aux producteurs de vin de Bordeaux, ou aux fabricants de soieries : « Laissez-nous tranquilles; nous ne ferons rien pour vous »? Que les politiciens le veuillent ou non, qu'ils soient conservateurs, libéraux, progressistes, radicaux ou même socialistes, ils agiront, en certaines matières, à peu près identiquement, sous une pression qu'on appelle quelquefois la « force des choses ». Cette force des choses, c'est en réalité la force des hommes, et de quels hommes? — De ceux qui font des affaires.

Archibald Robinson ne fait donc pas un rêve fou lorsqu'il se sent « devenir roi ». Il l'est en effet, puisqu'il met au besoin les parlements dans sa poche et a dans son sac de quoi calmer ou diriger les révolutions. On conçoit d'ailleurs l'énormité des intérêts que représente un trust de la navigation maritime et le désordre immense qui éclaterait à la surface du globe si l'on désorganisait un système d'entreprises comme celui-là. Représentant de la Providence pour le développement des ressources matérielles du genre humain, intelligence d'élite capable de comprendre le beau et de poursuivre un idéal, dominateur sans panache, mais respecté, entre les mains de qui viennent aboutir tant de fils qui font mouvoir d'innombrables pantins politiques, cet homme, dans son bureau de la rue Scribe, avec sa table, ses trois fauteuils, son cartonnier, son globe terrestre et sa Bible, peut se dire sans exagération que sa puissance est une des plus colossales, comme une des plus héroïques, que l'on ait vues depuis le commencement du monde, et ceux que l'éloquence classique a souvent qualifiés de maîtres de la terre peuvent se tenir chapeau bas devant le maître de la mer.

Gabriel D'AZAMBUJA.

LA SCIENCE SOCIALE

ET LES ÉTUDES HISTORIQUES

LE MONDE GRÉCO-LATIN AVANT LE Xe SIÈCLE AVANT JÉSUS-CHRIST (1).

I

Tout autour de la Méditerranée, au sein de milieux physiques fort analogues, un type identique s'est constitué.

En Russie ou en Gaule, il a occupé une zone trop restreinte eu égard à la superficie totale du pays pour peser d'un poids décisif sur ses destinées. L'Afrique méditerranéenne est une Syrie plus étendue, adossée comme elle au désert et comme elle phénicienne en son centre, atteinte par la colonisation grecque à l'une seulement de ses extrémités (la Cyrénaïque). Au contraire, l'Anatolie ou Asie Mineure, la Balkanie ou le pays que limitent au nord le Danube et la Save, l'Italie et, dans une cer-

(1) Articles parus dans la *Science sociale :* Demolins, *Les types du bassin de la Méditerranée* (Pélasge, Grec, Albanais), t. XVII, XVIII et XX ; *Le Grec et le Romain*, t. XXXI ; *A travers l'Italie méridionale*, t. V. — H. de Tourville, *Jupiter, Hercule et Hellen*, t. XXIII. — A. de Préville, *Les Grecs*, t. XII ; *les Romains*, t. XIII. — Babelon, *Les origines de la monnaie*, t. XXI ; *L'or et l'argent dans l'antiquité*, t. XXII et XXIII. — Champault, *les héros d'Homère*, t. XII, XIII, XIV, XV et XVI ; *Les Phéaciens d'Homère*, t. XXXIV et XXXV. — G. d'Azambuja, *Aristophane*, t. XIII ; *Une famille grecque*, t. XVII et XVIII, *Les philosophes grecs et romains*, t. XIX, XX, XXI, XXII, et XXIII ; *Les genres poétiques*, t. XXVII ; *Les Muses*, t. XXVII ; *Pindare et Tyrtée*, t. XXVIII ; *Les tragiques grecs*, t. XXIX et XXX ; *Les lyriques de Lesbos*, t. XXXI ; *Les décadents d'autrefois* (les Alexandrins), t. XXXIV ; *Les proconsuls romains*, t. XIV, XV et XVI. — Lainé, *En Italie*, t. XVI et XVII. — Bureau, *La propriété foncière à Rome*, t. XXXIV et XXXV.

taine mesure, l'Hispanie (Espagne, Portugal) doivent à la Méditerranée leur forme spéciale de civilisation. De grands plateaux ou une série de petits plateaux ou de terrasses constituent le centre de ces quatre pays, tantôt tertiaires, comme en Castille ou en Anatolie, tantôt crétacés, comme l'Apennin, le Balkan, le Pinde, souvent continués par des îles de même structure, Corfou, Eubée, la Crète, Chio, Rhodes. Parfois, comme en Anatolie, ce plateau forme cuvette, et comme les rebords montagneux, plus hauts que la dépression centrale, arrêtent les nuages chargés de pluie qui viennent du littoral, la sécheresse y est très grande. Le plateau de Castille, balayé l'hiver par le vent, grillé l'été par le soleil sans que sa surface plane offre aux habitants aucun abri contre l'un ou l'autre de ces ennemis, justifie amplement le proverbe : « Neuf mois d'hiver, trois mois d'enfer ». Ses fleuves torrentueux, au débit irrégulier, à sec la plus grande partie de l'année, ont pu être justement comparés à l'Université de Salamanque, « deux mois de cours, dix mois de vacances ». Sur le terrain calcaire, poreux, fissuré de la Grèce, l'eau superficielle disparaît comme dans un crible, les rivières sont à sec la plupart du temps; presque partout apparaît la pierre nue, un quart seulement du sol est productif, la sécheresse persiste tout l'été. C'est forcément une région d'élevage pauvre, d'espèces peu exigeantes, comme le mouton et la chèvre. De grands troupeaux y broutent de maigres pâturages, sous la surveillance de pâtres à moitié brigands, race belliqueuse, difficile à unifier, difficile à conquérir, toujours prête à la révolte, dans les petits plateaux ou les montagnes abruptes de l'Albanie, de la Serbie, du Monténégro, de la Grèce, de l'Abruzze, précieux instrument de conquête dans les régions d'une certaine étendue où l'unification est plus facile, ainsi que l'ont prouvé les Turcs et les Castillans. Ces plateaux s'appuient la plupart du temps à de grandes masses granitiques ou schisteuses semées de volcans éteints. Par Lesbos et Samos et par le chapelet des petites îles grecques, le Rhodope rejoint ainsi l'Anatolie occidentale, les Alpes surplombent la plaine du Pô, et l'Hispanie est entourée au nord, à l'ouest et

au sud, d'une ceinture de terrains de cet ordre, régions pastorales elles aussi, plus fraîches, plus riches, avec des bœufs et des porcs. Beaucoup de ces montagnes sont riches en métaux, notamment l'Anatolie septentrionale, l'Apennin occidental, l'Espagne du nord et du midi. De longs rivages poissonneux s'étendent sur les côtes septentrionales de l'Anatolie et de l'Espagne.

Au pied de ces montagnes, entre ces terrasses, apparaissent de grandes plaines, ou de petites vallées tertiaires riches et fertiles, où poussent les céréales, le maïs, souvent le riz, le tabac, le coton, les graines oléagineuses, les plantes tinctoriales, le lin, le chanvre. Dans les gras pâturages qui courent le long des fleuves ou des rivières, paissent les bœufs et les chevaux. Sur les collines toutes proches, les arbres fruitiers de nos climats, le poirier, le pommier, le cerisier, le groseillier, voisinent avec la vigne et les arbres des climats plus chauds, le mûrier, l'amandier, l'olivier, l'oranger. Tantôt ce sont de grandes plaines abritées par les montagnes contre les vents du nord, l'Andalousie avec les vallées du Xucar et de la Ségura, la vallée de l'Èbre, la vallée du Pô, la Thrace ou Roumélie, c'est-à-dire la vallée de la Maritza, le pays des rosiers, la Macédoine ou vallée du Vardar, avec leurs populations laborieuses, intelligentes, opiniâtres, faciles à unifier, faciles à conquérir et généralement incapables de s'affranchir par elles-mêmes. Mal abritée contre les vents froids du nord, la plaine de Bulgarie rentre, par son caractère essentiellement agricole, dans cette catégorie. D'autres vallées plus étroites, entourées d'un cirque de montagnes ou resserrées entre la montagne et la mer, ont vu leur extension territoriale étroitement restreinte aux limites d'une cité, c'est-à-dire d'une ville avec sa banlieue, d'une province, d'un petit État : tels ont été le Portugal et la Serbie, telles furent dans le monde ancien les cités grecques d'Europe et d'Asie.

Les minerais de fer et de cuivre des montagnes, les paillettes d'or ou d'argent roulées par les fleuves torrentueux, sans cesse en lutte contre elles, la laine des moutons qu'elles nourrissent,

la force motrice de leurs torrents, le combustible fourni par le bois de leurs forêts, la terre argileuse propre à la fabrication de la poterie, les beaux marbres de Paros et de Carrare, voilà pour ces régions de nombreux éléments de prospérité industrielle.

La mer les sollicitait au commerce. Parfois, sur les côtes grecques d'Europe et d'Asie, elle vient au-devant de l'homme, s'avançant partout dans l'intérieur des terres, creusant partout des abris naturels, mer calme comme un lac, n'ayant pas de marée et ne ravageant pas ses bords, mer bleue et comme lustrée qui n'a pas la teinte blafarde et sinistre de l'Océan, semée d'îles, comme les pierres d'un gué, où la transparence de l'air ne permet jamais de perdre la terre de vue.

Cette mer n'avait qu'un défaut. Les rivières de ce pays se heurtent si fréquemment contre les montagnes qu'elles charrient de nombreuses alluvions, créent des deltas et envasent leurs estuaires. Faute de marée, la Méditerranée est impuissante à les balayer. Les villes ont donc cherché à s'établir près d'un fleuve, afin de pouvoir communiquer facilement avec l'intérieur du pays, sans cependant s'établir sur les bords du fleuve, pour éviter de voir leur port promptement comblé. Telle est la situation de Milet vis-à-vis du Méandre, de Salonique vis-à-vis du Vardar, d'Alexandrie vis-à-vis du Nil, de Livourne vis-à-vis de l'Arno, de Marseille vis-à-vis du Rhône, de Barcelone vis-à-vis de l'Ébre. Précaution inefficace d'ailleurs la plupart du temps. Les boues du Méandre ont fini par combler le golfe où s'élevait Milet et, quand Éphèse l'eut remplacée, les boues du Caïstre la ruinèrent à son tour au profit de Smyrne.

II

Deux éléments sociaux constituent historiquement le peuple grec : un élément de langue syro-arabe, que l'on appelle les Phéniciens; un élément de langue indo-européenne, que l'on appelle les Hellènes. D'après une chronologie que nous ne pou-

vons vérifier, mais que nous n'avons aucune raison de croire inexacte, ces deux éléments auraient fait leur apparition sur le sol de la Grèce au même moment, c'est-à-dire vers la fin du XVIe siècle.

L'élément syro-arabe est en Grèce l'élément civilisateur. Il y a apporté l'industrie, le commerce, les arts, la vie urbaine. La religion et la mythologie grecques, comme l'a démontré M. Bérard, lui doivent une large part de leurs pratiques et de leurs légendes. Leur occupation n'a pas été de celles qui disparaissent sans laisser de traces sur le sol. Bon nombre de lieux habités, d'îles et de montagnes, ont conservé le nom que les Phéniciens leur avaient donné : c'est là encore un fait surabondamment établi par M. Bérard. Je citerai après lui Cartaïa et sans doute Gortuna, la ville, Cadix, l'enclos, Aïaie ou Circé, l'île de l'épervière, Baléaris ou Bliaros, l'île des frondeurs, Casos, l'île de l'écume, Cymé, la haute, Adramuttis, la maison de la mort, Amorgos ou Margoa, le repos, Délos, l'île aux Cailles dont le mot grec Ortugia nous donne la traduction, Ebusus, l'île des pins, Itanos, l'île des serpents, Ispan, l'île des mines ou des choses cachées, dont Calypso est l'équivalent grec, Mycènes, Méthone, Migonium, le camp, Mégara, la caverne, avec le sens d'abri, de creux, Minoa, Monaco, Munychie, la halte, Lemnos pour Libné, la blanche, Nagidos, la grande, au sens de ville principale, Paxos, la plate, Phanagoria, la tête de bœuf, Ranès, la bruyante, Soloï, la roche, Sagonte, et Zacinthe, la vieille, Sériphos, le pays de l'or, Sipha, la guette, Salamis, le salut, Syros, le rocher, Skyros, la noire, Samos, Sima, Saminthos, la haute, Kerkura, le vaisseau de course, Oliaros, l'ombreuse, Théra, la belle, Tanos, Tanagra, Ténos, Ténédos, l'île ou la ville du serpent, Témès, la fonderie (1). M. Bérard ajoute encore à ces noms ceux de Corinthe et du mont Ida, ainsi que des différentes Astupalaïa, dont le nom serait incorrect s'il leur avait été donné par des Grecs, mais qui s'explique au contraire très bien s'il est la traduction littérale d'un mot phénicien. Il suit de

(1) Sans doute aussi Delphes, l'occidentale.

là que les Hellènes, en se substituant aux Phéniciens, n'ont pas fait table rase de l'œuvre de leurs devanciers. Ils sont entrés dans des cadres préexistants. Ils en ont même tellement respecté l'ordonnance qu'on est tenté de croire qu'ils s'y sont introduits par voie d'infiltration et non pas de conquête, et que seule leur prépondérance numérique a fini par faire triompher leur langue.

M. Bérard a encore dressé une liste de mots grecs d'origine syro-arabe qui indique la nature des emprunts faits par la civilisation grecque aux civilisations orientales. Ce sont des noms d'animaux, surtout d'animaux marins, comme *gups*, *anopaïa*, *céux*, *phocaï*, *scopès*, de boissons, comme *nectar* et *oinos*, d'armes, comme *machaira* et *xiphos*, de vêtements, comme *chiton*, *pharos*, *othonaï*.

Ce colon phénicien, connu d'Homère sous le nom de Phéacien, a été étudié ici même par M. Champault, et ce qu'il était vers le IXe siècle en Italie, ne doit pas différer sensiblement de ce qu'il était en Grèce quelques siècles plus tôt. Ces gens nous apparaissent comme des commerçants, à la recherche des métaux que recèlent les pays neufs, navigateurs avec des factoreries et des stations de transbordement, organisés en grandes compagnies de commerce avec un conseil d'administration dont le président porte le titre de roi. Ils sont riches, jouisseurs, mais non pas amollis, immoraux, mais non pas irréligieux, car les plaisanteries qui courent chez eux sur le compte de leurs dieux ne tirent pas plus à conséquence que les plaisanteries analogues des hommes du moyen âge sur les saints les plus respectés. Leurs absences sont si longues que leurs femmes sont véritablement les maîtresses de leurs foyers. Ce sont elles qui dirigent les travaux de fabrication et de culture des matières premières. La reine des Phéaciens assiste aux festins des hommes, elle rend la justice ; c'est à elle que l'étranger s'adresse en premier lieu. A la mort d'un chef, la souveraineté passe à son plus proche parent du sexe masculin ; la propriété passe à sa fille, s'il en a. C'est peut-être pour réunir en sa main la souveraineté et la propriété que le frère du roi défunt a dans

Homère épousé sa nièce ; peut-être la fille du roi a-t-elle apporté ces deux titres à son mari. Vis-à-vis des indigènes, les Phéniciens, généralement très peu nombreux, se montrent pacifiques, ils s'insinuent par leur diplomatie ou s'imposent par le prestige de leur civilisation : les indigènes, stupéfaits d'admiration, regardent les nouveaux venus comme des dieux. Vis-à-vis de leurs concurrents, ils sont féroces. Une série de légendes terrifiantes circulait à ce sujet vers le IXe siècle dans le monde grec. Peut-être étaient-elles l'expression poétique et par conséquent défigurée des dangers que l'on courait dans la Méditerranée occidentale; peut-être avaient-elles été mises en circulation par les Phéniciens désireux d'en écarter les concurrents possibles. Toujours est-il qu'on se la représentait comme habitée par des êtres dangereux, Calypso qui ne laissait pas repartir les étrangers naufragés dans son île, Circé qui par ses sortilèges les transformait en animaux, les Sirènes qui par leurs chants les attiraient près d'elles et les faisait périr, Scylla qui décimait les équipages que l'étroitesse du détroit de Messine obligeait de passer à sa portée. C'étaient là autant de personnifications des forteresses inhospitalières placées de proche en proche par les Phéniciens, pour s'assurer le monopole du commerce.

Ils ne pouvaient d'ailleurs le conserver indéfiniment. Assez rapidement les indigènes se mettaient au courant des procédés de fabrication commune et s'emparaient du commerce de détail. Les Phéniciens, trop peu nombreux pour maintenir les armes à la main leur prépondérance économique, se retiraient sans lutte, allaient chercher ailleurs un pays complètement barbare, tout en continuant, pendant quelque temps encore, à fournir au pays qu'ils avaient civilisé les matières premières et les objets de luxe.

Parmi ces Syro-Arabes, les uns, comme Cadmos, sont représentés dans les légendes grecques comme venant de Phénicie ; les autres, comme Cécrops et Danaos, sont censés venir d'Égypte. Ceci peut tenir à ce fait qu'à l'époque où se placent probablement ces migrations, la Phénicie appartenait à l'Égypte. Les

Pharaons de la XVIIIe dynastie se vantaient de posséder les îles de la mer, et il ne faut pas oublier que les Lagides ont occupé un moment Chypre, la Cilicie, la Pamphylie, la Carie, Thasos, Athènes, Corinthe, Chalcis. Peut-être, au moment où ces légendes ont pris corps, vers le VIe siècle, l'Égypte étant aux yeux des Grecs le principal foyer de la civilisation orientale, ils se sont représenté l'état de choses antérieur comme analogue à ce qui se passait sous leurs yeux. Peut-être le nom du pays mythologique dont Danaos était censé originaire avait-il quelques rapports avec le nom de l'Égypte.

Le second élément est l'élément hellénique. Il a pénétré en Grèce par le nord, suivant sans doute les montagnes de la Balkanie centrale. C'étaient des Indo-Européens, leur langue le prouve, proches parents à ce point de vue de ceux qui introduisirent en Italie la langue latine. Que l'on place le berceau des Indo-Européens dans la Russie méridionale ou sur les rivages de la Baltique, c'est forcément par la voie du Danube que les Hellènes se sont acheminés vers leur patrie actuelle (1).

Les plus anciennes données chronologiques, celles que fournissent par exemple les marbres de Paros, nous montrent les premiers représentants de la race sur les montagnes, Deucalion au Parnasse, Amphictyon aux Thermopyles, Hellen en Phtiotide. Ces montagnards étaient naturellement des pâtres, des guerriers et des barbares. Les cinq siècles qui s'écoulent du XVIe au XIe siècle sont une sorte de haut moyen âge, rempli de guerres et d'expéditions aventureuses, assez analogue à ce qui se passa chez nous entre le VIe et le XIe siècle de notre ère. Cette période dont la chronologie est très flottante, car elle ne repose que sur des documents épiques, aboutit à noyer sous le flot grossissant des barbares l'élément civilisateur représenté par les Phéniciens. Il s'est passé à ce moment quelque chose d'analogue

(1) Nos lecteurs savent que d'autres hypothèses ont été faites à ce sujet. Celle qu'émet ici notre érudit et consciencieux collaborateur n'engage pas la revue. Il est bon d'ailleurs que diverses explications se produisent. On pourra les confronter, et conclure en meilleure connaissance de cause. (*Note de la rédaction.*)

à ce que fut la lutte de la civilisation romaine contre la barbarie germanique. Pendant plusieurs siècles les barbares s'infiltrèrent dans l'empire romain sans modifier l'aspect extérieur de ses institutions. Ils étaient les maîtres et ils avaient l'air de n'être que des subalternes. Un jour, sous la poussée d'une peuplade, tout s'écroula, et la barbarie, jusque-là masquée par le vernis romain, apparut. En Grèce, ce fut ce qu'on appelle l'invasion des Doriens qui, vers le XIe siècle, amena ce résultat. Les Achéens, les Ioniens doivent donc être considérés comme des Hellènes phénicianisés.

La science sociale a reconnu en Grèce l'existence d'un troisième élément, à savoir des agriculteurs de petites vallées adonnés surtout aux cultures arborescentes. L'existence d'une race méditerranéenne, présentant d'un bout à l'autre de ses rivages un type anthropologique et social identique, me paraît certaine. Il est donc probable que les populations de ce type que nous avons déjà trouvées sur le littoral syrien se sont acheminées vers la Grèce par les rivages anatoliens, mais il est impossible de prouver par des arguments historiques qu'elles aient pris leur route le long des rivages septentrionaux plutôt que le long des rivages méridionaux, car l'histoire ne les connaît qu'après leur contact avec les Phéniciens et les Hellènes. On les a quelquefois appelés Pélasges. Cette dénomination ne saurait être maintenue. Les Pélasges étaient, pour les historiens grecs, les plus anciens habitants de la Grèce, mais les monuments qu'ils leur attribuaient étaient en réalité des constructions achéennes. S'il faut les reconnaître dans les *Poulasati* des documents égyptiens, c'est un clan qui fait partie de la même confédération que les Achéens et les Danaens. Du moment qu'on nous les représente comme s'installant à Dodone en Épire comme à Larissa en Thessalie, c'est donc qu'ils ne sont pas venus en Grèce en suivant la côte orientale. Lorsque Hérodote nous dit qu'ils ne donnaient pas de noms à leurs dieux, il semble que cette religion, si peu développée dans le sens mythologique, est plutôt l'œuvre d'un peuple de pasteurs que d'un peuple de cultivateurs urbains.

III

L'histoire de la Grèce pendant les temps qui précèdent le VIIIe siècle est fort difficile à faire, car il n'existe pas un seul événement sur la date duquel les chronologistes ne varient d'une centaine d'années. Nous connaissons même fort mal l'état social du pays. Les poèmes d'Homère ne nous renseignent pas plus sur le milieu où se sont passés les événements qu'ils racontent que les chansons de gestes de notre XIIe siècle sur l'époque de Charlemagne. Ils nous font simplement connaître, avec quelques traits des mœurs anciennes qu'ils ont peut-être conservés, la physionomie du pays, telle qu'elle se présentait aux yeux d'un homme du IXe siècle.

Une partie de cette histoire est cependant restée écrite sur le sol et M. Bérard l'y retrouve en étudiant la topologie, c'est-à-dire la configuration des lieux. Il a pu ainsi déterminer quelle était la population qui avait bâti certaines villes. Les ports les plus anciens de Cos, Céos, Cythère, Paros, Rhodes, Samos, Salamine, sont nécessairement d'origine phénicienne, puisqu'ils regardent le midi, tandis que les ports grecs sont orientés au nord-est. Tirynthe, dont la mer baignait autrefois les fortifications, est un véritable château féodal de bey albanais ou d'émir arabe, qui suppose un commerce maritime actif, un palais avec des magasins pour recevoir les récoltes et les dîmes. Mycènes est un repaire de bandits à la porte du défilé qui conduit du port de Nauplie au port de Corinthe et suppose que ce passage est fréquenté par les caravanes. Tirynthe, avec ses blocs irréguliers, dénote une civilisation plus grossière et peut-être plus ancienne que Mycènes avec ses blocs réguliers et polis.

Si, pour étudier l'histoire ancienne de la Grèce, nous nous adressons aux sources écrites, le caractère fabuleux ou légendaire de ces récits nous saute immédiatement aux yeux. Il est évidemment impossible de prendre pour fait historique tout ce qui nous y est raconté.

Quoique la plupart des personnages dont il est fait mention dans ces récits n'aient jamais existé, cependant leurs aventures sont le symbole de faits réels dont je crois entrevoir assez exactement les grandes directions. Il y a d'abord un grand mouvement que les chronographes byzantins font contemporain de l'apparition de Ninos en Assyrie, de l'établissement de Bélos et de Casos à Antioche et qui porte vers le XXIIIe siècle ou vers le XXIIe Crétès en Crète, Ogygès en Attique et en Béotie, Égialée à Sicyone, Inachos à Argos.

Ce mouvement entraîne des populations certainement différentes des Hellènes. Ceux-ci placent le déluge sous Deucalion, ceux-là sous Ogygès; il s'agit donc de deux populations distinctes, puisqu'elles rapportent le même événement à deux personnages différents, et que d'ailleurs les dates qu'elles lui assignent sont différentes. Cela tient à ce que chacune a placé le déluge avant le plus ancien événement dont ses annales faisaient mention.

Si l'on pouvait ajouter foi à la liste des rois de Sicyone que nous donnent les chronographes, ces premiers habitants de la Grèce auraient parlé une langue syro-arabe, comme l'indiquent des noms propres tels que Marathos et Marathonios, analogue à celle que parlaient les Hyksos conquérants de l'Égypte. Cette occupation des rivages grecs se rattacherait donc au grand mouvement de conquêtes dont j'ai parlé dans les articles précédents et qui, vers le XXe siècle avant notre ère, bouleversa tellement la Mésopotamie et l'Égypte.

La légende de Cadmos est le symbole de l'établissement des Phéniciens dans la Méditerranée orientale. Le fait est certain, quoique revêtu de couleurs mythologiques.

La persécution qui, à la même époque (XVIe siècle), force Danaos à quitter l'Égypte, est peut-être le symbole d'une émigration occasionnée par les mêmes causes que celles qui entraînèrent l'Exode des Hébreux. Si l'on place en 1500, avec M. de Moor, la date de ce dernier événement, on aurait là un remarquable synchronisme chronologique, mais la plupart des historiens placent ce fait dans le cours du XIVe siècle.

Parmi les faits héroïques dont l'histoire légendaire de la Grèce est pleine, deux seulement me paraissent historiques, la guerre de Thèbes et la guerre de Troie. Les historiens, quand il s'agit de leur trouver une date, hésitent entre le XIIIe et le XIIe siècle. Ce sont des expéditions de pillage et de piraterie dirigées par des syndicats de chefs guerriers. L'état troublé dont elles sont la manifestation la plus éclatante, joint à un commencement d'éducation industrielle et commerciale chez les habitants de la Grèce, a pour résultat de rendre très difficile aux Phéniciens l'exploitation des marchés de la Méditerranée orientale. Ils se rejettent donc vers la Méditerranée occidentale. Certains Hellènes les accompagnent ou les rejoignent; d'autres s'installent dans les postes qu'ils viennent d'abandonner.

De ce grand remue-ménage de peuples qui comprend les éléments les plus divers, commerçants en quête de débouchés, clans guerriers désireux d'échapper aux conséquences d'une défaite et cherchant une nouvelle patrie, clans vainqueurs lancés à leur poursuite, quelques épisodes seulement ont survécu. A une date sur laquelle on n'est malheureusement pas d'accord, au XVe siècle, disent les uns, au XIIIe, disent les autres, une grande expédition de conquêtes doublée d'une migration jette les *Poulasati* et leurs confédérés sur la Syrie, où ils détruisent l'empire des Khati, dont, un siècle auparavant, ils étaient les alliés contre Ramsès II, et se font battre en essayant d'envahir l'Égypte par l'est, comme au siècle précédent, quand ils avaient essayé de l'envahir par l'ouest. Fuyant devant les Doriens, qui s'emparent de toutes les parties fertiles de la Grèce et poussent jusque dans l'Anatolie, les Éoliens et les Ioniens passent en Asie : certains de leurs groupes ne comprennent que des célibataires, sans doute des jeunes gens, s'il faut tenir pour historique le récit de la conquête de Milet, où les nouveaux venus ont massacré tous les habitants mâles pour épouser leurs femmes. Les Phéniciens s'installent à Utique en Afrique et à Cadix en Espagne. Un groupe phénicien, les Phéaciens, s'installe à Cumes pour exploiter les richesses métalliques de

l'Italie septentrionale. Devant l'hostilité des indigènes, désignés tantôt sous le nom syro-arabe d'*Oïnotra*, tantôt sous le nom grec identique de Cyclopes, ils vont se mettre à l'abri dans l'île de Schérie ou d'Ischia, sur le mont Négrone, et leur marine acquiert dans le monde grec une grande réputation. Il est fort possible que, dès cette époque, ils aient appelé dans leur île, en un point voisin de leur établissement, peut-être pour y établir une fonderie, des colons ioniens de Chalcis, la grande ville métallurgique, fondée sans aucun doute par les Phéniciens de Thèbes.

Un chef troyen, quelque peu phénicien, Énée, après avoir parcouru différents rivages pour y chercher un établissement conforme à ses désirs, aborde dans le Latium et s'y fixe malgré l'hostilité des indigènes. De la Lydie, c'est-à-dire d'un canton voisin de la Troade, partent au XIe ou au Xe siècle les Étrusques qui vont également se fixer en Italie. Pendant que ces gens s'établissent sur les côtes, les Ombriens apparaissent dans l'intérieur au XIe siècle, et leur apparition, contemporaine de celle des Doriens, auxquels ils ressemblent, a sans doute les mêmes causes. Pline nous montre l'Italie occupée d'abord par les *Liburni* et les *Siculi*, c'est-à-dire par des peuples de même race que les habitants de la Libye et de la Sicile, arrivant donc probablement du midi en suivant le rivage de la mer. Ils sont expulsés par les Ombriens, c'est-à-dire par des peuples de l'intérieur. L'arrivée des Étrusques rend l'avantage à l'élément maritime ; mais les Celtes, suivant les traces des Ombriens, font de nouveau prédominer l'élément continental. Virgile voit dans les *Sicani* les habitants de l'Italie centrale avant l'arrivée des Troyens, mais son commentateur Servius nous montre qu'ils sont distincts des Aborigènes, lorsqu'il nous raconte qu'après s'être un instant imposés à eux, ils ont fini par être chassés.

IV

La plupart des récits qui constituent ce que les Grecs croyaient être l'histoire primitive de leur pays ne sont que des fables mythologiques. Les dieux grecs ne sont pas des hommes divinisés, mais des personnifications des éléments, des représentations variées de l'idée divine. Leurs aventures sont généralement la description poétique de phénomènes naturels. Sans doute, le fait que les Grecs leur ont prêté la forme humaine nous renseigne sur les mœurs de leurs premiers adorateurs : elles sont celles qu'ils attribuent à leurs dieux. Il ne faut pas oublier cependant que certaines de ces fables ont été apportées en Grèce toutes constituées par les Phéniciens. Certains détails, ajoutés par les Grecs, certaines déformations ou transformations qui proviennent de leur cru, nous font connaître des mœurs grecques, des idées grecques. D'autres traits sont orientaux et ne nous font connaître que les mœurs ou les idées du milieu mésopotamien ou syrien, où le récit a pris corps pour la première fois. Le fait seul que ces récits n'ont jamais qu'une vérité symbolique, nous oblige à nous tenir perpétuellement sur nos gardes. Pris en eux-mêmes, ils sont considérés par les Grecs comme possibles. Cela ne veut pas dire que les événements qu'ils racontent aient été fréquents dans la vie grecque.

Zeus est le grand dieu des Grecs. Une partie de sa légende repose sur l'idée qu'il est le créateur de l'ordre dans le monde : ainsi doivent s'interpréter ses luttes contre son père Kronos et contre les Titans. Son rôle est analogue en cela à celui de Bel-Mardouk dans la mythologie mésopotamienne, de Ra dans la mythologie égyptienne. Au point de vue philologique, il est peut-être le correspondant du mésopotamien Ea. La forme Zên, sous laquelle il entre parfois dans la composition des noms propres et que je retrouve dans le latin *Janus* ou *Dianus*, me paraît correspondre au mésopotamien *Anou*. Au point de vue social, il est le père des héros. Fils de Zeus veut dire simplement

fils de Dieu. Les mythologues, qui n'ont pas compris cette filiation symbolique, se sont donné beaucoup de mal pour expliquer par des historiettes scandaleuses comment un héros qui avait sur terre un père connu pouvait être en même temps le fils de Zeus.

Au point de vue cosmologique, Zeus est la personnification du ciel. Son nom, dans certaines langues indo-européennes, en sanscrit par exemple (Dyaus), veut dire le ciel. Comme Dieu du ciel, c'est lui qui lance la foudre. Certaines historiettes mythologiques prennent ainsi un sens très clair. Athèna sortant tout armée du front de Zeus ouvert par le marteau d'Héphaïstos, c'est la foudre sortant du nuage céleste au milieu des roulements du tonnerre que l'imagination grecque prend pour des coups de marteau. Poséïdon, Plouton, Aïdès, Aïdoneus, Hermès, Dionusos, Apollon, Hephaïstos ne sont à l'origine que des épithètes de Zeus. Ils deviennent des dieux différents lorsqu'on les localise dans des éléments distincts. Apollon, dont le nom syro-arabe (*Abal*) veut dire le fils, symbolise le soleil fils du ciel. Aïdès, l'invisible, se cache naturellement dans les profondeurs du sous-sol; il est naturellement le dieu des trésors enfouis dans le sein de la terre, comme les mines, et on l'appelle Plouton, le riche. Il est naturellement le roi des morts ensevelis dans la terre et son nom d'Aïdoneus n'est autre que l'Adonis, personnification du dieu mort chez les Syriens. Héphaïstos, tombé du ciel et devenu boiteux, n'est autre que l'éclair qui tombe des cieux en zigzag. Poséïdon a beau être le dieu de la mer; le trident qu'il tient en main n'est que la déformation de la foudre que Zeus tient en main sous forme d'une arme à trois pointes. Le dieu de la mer conserve ainsi un vestige des attributs qu'il possédait lorsqu'il était à la fois dieu du ciel et des eaux. A Athènes, lorsqu'il frappe la terre de son trident et en fait sortir le cheval, il est bien évident qu'il n'agit pas comme dieu de la mer. Le créateur du cheval est peut-être le dieu des transporteurs par terre, identifié par eux avec le dieu de leurs confrères, les transporteurs par mer; c'est peut-être le dieu du ciel qui, frappant le nuage de sa foudre, en fait jaillir la pluie rapide

comme un coursier. A Argos, lorsqu'il dessèche les eaux du fleuve Inachos, il agit comme divinité solaire, après avoir peut-être, dans une forme plus ancienne, agi comme divinité maritime et absorbé dans son sein les eaux du fleuve.

La foudre, l'arme à trois pointes devenue un trident en passant des mains de Zeus aux mains de son frère Poséïdon, change encore une fois de forme tout en conservant ses trois pointes, aux mains de ses fils Dionusos et Hermès, en devenant le thyrse entouré de deux branches de vigne ou le caducée autour duquel s'enroulent deux serpents.

Les déesses sont logées, elles aussi, chacune dans un élément. Héra, la Sura des Iraniens, est la désse du ciel. Déméter, la Damkina des Chaldéens, est la déesse de la terre. Toutes deux sont les femmes de Zeus; Aphrodite est sa fille; elle est la déesse des eaux, filles du ciel, la déesse de la mer. Une autre fille, Artémis, l'Ardvi des Iraniens, est la déesse de la lune. Une autre fille, Athéna, est la déesse de l'aurore (en sanscrit *Ahana*). Comme telle, elle ouvre au soleil les portes du ciel dans la frise du Parthénon où elle tient par la bride les chevaux de Poséïdon. Pour les Indous, Arjuni, la brillante, est une épithète d'Ahana; pour les Grecs, la Gorgone brille sur la cuirasse d'Athéna. Elle est aussi la foudre, l'auxiliaire de son père; c'est elle qui met en déroute les géants, les puissances malfaisantes et barbares du chaos primordial.

Si elle jaillit tout armée du front de Zeus, c'est parce qu'elle est la foudre, c'est aussi parce qu'elle est *Tritogénéïa* et que les Grecs ont cessé de comprendre le sens primitif de ce mot. Il signifie fille de Trito, et ce nom divin se retrouve dans le Trita des Indous; chez les Grecs, Triton n'est plus qu'un personnage secondaire de la mythologie. C'est un vieillard, un chef, un ancêtre; il habite les eaux primordiales dont le monde est sorti, mais on prend le mot chef pour son synonyme tête, et voilà une nouvelle raison de croire qu'Athéna est née de la tête de Zeus.

Athéna joue ainsi près de son père le rôle guerrier que nous avons vu jouer en Égypte à Sokit près de Ra, en Mésopo-

tamie à Istar près d'Anou. Par un autre caractère, Athéna se rapproche de Sémiramis et nous invite à voir en elle l'image de ces femmes qui possèdent et défendent le foyer pendant que les maris courent au loin les aventures profitables. Poséïdon lui a disputé la possession d'Athènes; mais les Athéniens ont préféré l'olivier, cadeau de la déesse, au cheval, cadeau du dieu. C'est dire très nettement que la ville appartient à la femme qui y dirige la culture et non au mari que l'on invite à aller exercer au dehors l'industrie des transports. Argos se donne de même à Héra et refuse d'accepter la souveraineté de Poséïdon.

Voici donc à Argos Zeus maître du ciel, Héra déesse de la terre, Poséïdon rejeté dans les flots. Hermès et Athéna agissent comme les instruments de leur père, pour favoriser les héros de la race, pour détruire les personnages malfaisants. Apollon et Artémis, fils et fille de Zeus comme Hermès et Athéna, représentent la divinité en tant qu'elle envoie aux hommes la maladie et la mort; ils en sont l'aspect hostile, tandis que les deux autres en sont l'aspect bienveillant. Puisque Zeus est le dieu du ciel, de la lumière et de la vie, sa femme Héra, qui partage avec lui l'empire du monde, sera la déesse de la terre, des ténèbres et de la mort : tous les périls auxquels le héros Héraclès sera exposé seront son œuvre.

Un exemple des complications dont s'embrouille un récit mythologique nous est fourni par la fable d'Argos (Argus). Celui-ci, le dieu qui voit tout, le ciel constellé d'étoiles, est le gardien d'Io, la déesse vache, fille d'Inachos, la déesse de la fécondité, de la pluie bienfaisante, que le ciel enferme dans ses nuages et qui vient désaltérer la terre comme le lait qui découle des mamelles de la vache désaltère l'homme. Dieu du ciel, gardien d'Io, Argos est identique à Zeus, époux d'Io et dieu du ciel. Mais Hermès porte le nom d'Argéiphontès, et, dans ce mot qui voulait dire à l'origine celui qui lance la lumière, le dieu de l'éclair, les Grecs ont vu le meurtrier d'Argos, l'éclair qui déchire le ciel et délivre la pluie captive.

Il y a chez les Grecs différentes sortes de héros. Il y en a de mythologiques, il y en a de légendaires, il y en a d'historiques,

de très modernes. Il en va d'eux un peu comme de nos saints dont ils jouent à peu près le rôle dans la mythologie grecque. Comme je l'ai dit, la guerre de Thèbes, la guerre de Troie sont probablement des faits historiques, mais les Grecs n'ont sans doute pas davantage passé dix ans devant Troie que Charlemagne n'a guerroyé pendant sept ans en Espagne, et les héros de ces guerres, s'ils ont vécu à la même époque, ne sont probablement pas plus rigoureusement contemporains que les héros des chansons de gestes. Les longues pérégrinations qui ont suivi la prise de Troie ne sont sans doute que l'écho altéré des entreprises hardies de colonisation et d'établissement au loin, devenues incompréhensibles pour des hommes dont les idées étaient nécessairement tout autres, l'état social de la Grèce s'étant complètement transformé dans l'intervalle.

Il n'y a là que des embellissements légendaires. Voici des faits qui paraissent complètement fabuleux.

Cadmos part à la recherche de sa sœur Europe ou Téléphassa, enlevée par Zeus qui a pris pour la circonstance la forme d'un taureau et va fonder Thèbes. Cadmos et Europe n'ont jamais existé : dans les langues syro-arabes, le nom du premier veut dire l'oriental, le nom de la seconde, la nuit (*Ereb*) ou l'étoile du soir (*Dilbat*). Il s'agit donc tout simplement à l'origine d'une épopée solaire où l'astre du jour, se levant à l'orient, paraît se diriger vers l'ouest à la poursuite de la nuit. Les Phéniciens de Thèbes, qui reconnaissaient pour leur divin fondateur le dieu Cadmos, se sont représenté ses voyages sous la forme de leurs propres pérégrinations à la recherche de l'Europe, le pays de l'Occident, le pays neuf. Une déesse à cheval sur un taureau, peut-être son attribut, femme d'autre part d'un dieu taureau, est jugée avoir été enlevée par un dieu métamorphosé taureau. A cette époque de piraterie intense, les enlèvements de jeunes filles n'étaient pas rares. La fable renferme donc au point de vue social un élément d'informations.

Héraclès n'est pas davantage un personnage réel. Ses origines le rattachent à la fois à Argos et à Thèbes, c'est-à-dire aux deux villes que nous sommes portés à considérer, d'après leurs lé-

gendes, comme les foyers de l'influence orientale. Sa légende est arrivée en Grèce en partie formée. Ce n'est pas en Europe, c'est en Asie que l'idée du tueur de lions a pris naissance, et la couffe d'or du soleil dans laquelle il navigue n'est autre que la couffe d'osier dont se servent les bateliers de l'Euphrate.

L'ensemble des douze travaux constitue une épopée zodiacale, d'origine chaldéenne. La marche annuelle du soleil y est représentée comme une lutte contre une série de monstres enchaînés sur l'écliptique et terminée par un voyage au pays des ténèbres et de l'hiver.

On voit par là avec quelle prudence il faut interroger ces vieux récits.

(*A suivre.*)

CH. DE CALAN.

LA LUTTE

CONTRE L'ALCOOLISME

DANS LES DIVERS PAYS (1)

III. — LA LUTTE DANS LES PAYS NON PARTICULARISTES.

Les voyageurs qui parcourent les vastes plaines du Thibet et de la Mongolie s'accordent à rendre hommage aux mœurs douces et hospitalières des peuples nomades qui, sans cesse, errent à travers les vastes steppes du plateau central asiatique, en poussant devant eux de nombreux troupeaux. Telles l'histoire nous dépeint les tribus pastorales d'Abraham et de Jacob, telles nous retrouvons aujourd'hui ces peuplades figées dans l'immobilité sociale.

Ce sont ces *sociétés simples* qui constituent pour l'étude des sociétés humaines une mine précieuse d'observations (2) : avec une rigueur expérimentale qui satisfait les esprits les plus difficiles, la science sociale démontre que la présence d'un élément unique, l'*herbe* — seule végétation possible dans ces régions — impose aux habitants *un mode unique de travail, l'art pastoral ;* et, de ce genre de travail découle fatalement, inéluctablement, *un mode d'existence spécial*, qui, lui-même, régit la *constitution de la famille et de la société* (3).

(1) Voir la livraison précédente.
(2) E. Demolins, les *Pasteurs* (*Science sociale*, t. I).
(3) E. Demolins, *Comment la route crée le type social*.

La steppe a donné naissance à la famille patriarcale et à la société communautaire, comme « l'alambic scandinave » a créé de toutes pièces la famille-souche et la société particulariste (1).

Considérée dans son type primitif et le plus pur — le type des steppes de la prairie — la famille patriarcale, avec son chef souverain et respecté, le patriarche à la fois père, juge et pontife, ne manque certes pas de grandeur. Nul doute qu'une semblable famille ne puisse lutter victorieusement contre un fléau comme l'alcoolisme. Les Finlandais, d'ailleurs, vont nous en fournir la preuve.

Malheureusement, la stabilité, la force de cette famille est indissolublement liée au genre de travail, à la nature du lieu. Qu'une circonstance se produise qui prive la communauté de l'herbe suffisante à la nourriture du troupeau, que le pasteur se voie obligé de demander à un travail quelconque le complément de sa subsistance, nous voyons aussitôt les liens de la communauté se relâcher, puis se dissoudre au fur et à mesure que les manifestations de la vie publique se font plus nombreuses, que les rouages sociaux se compliquent. Et quand « l'envahissement de la vie publique est couronné par la complète disparition de la communauté de famille, l'individu reste alors isolé en présence de l'État tout-puissant (2) ».

C'est alors qu'apparaît dans toute son évidence l'infériorité de cette formation sociale dans laquelle le particulier, dépourvu de toute initiative, habitué à vivre sur le fonds commun, en est réduit, lorsque la communauté familiale vient à lui manquer, à tout attendre de l'État-Providence.

Ces sociétés à formation communautaire d'État ne luttent pas avec plus de succès contre l'alcoolisme que contre les autres fléaux sociaux qui les viennent assaillir.

Finlande. — « A la sortie de la grande prairie (la steppe asiatique), les populations poussées dans la direction de l'oc-

(1) H. de Tourville, *Histoire de la formation particulariste.*

(2) E. Demolins, *Cours d'Exposition de la science sociale* (*Science sociale*, t. XV).

cident rencontraient devant elles deux routes à travers la grande plaine ponto-boréale qu'occupe actuellement la Russie : la route du nord et celle du sud. Or, chacune de ces deux routes a marqué de son empreinte un groupe important de populations issues des prairies : la route du nord a donné naissance aux Finnois, celle du sud aux Slaves (1). »

Issus d'une même souche de pasteurs, Russes et Finnois, géographiquement séparés par le chaînon ouralo-baltique, ont évolué différemment suivant le lieu qu'ils ont occupé. Le second est notoirement inférieur; « la pauvreté et l'éparpillement des ressources naturelles, se réduisant aux forêts d'essences du nord, à l'herbe de qualité médiocre et aux poissons assez abondants (2) », la conformation même de la région boréale ou ouralo-baltique qui forme une véritable impasse, toutes ces conditions ont contribué à faire du Finnois un type inférieur, sans cesse refoulé vers le nord par l'élément slave, rendu plus puissant par les ressources plus abondantes du lieu.

Il est curieux cependant de constater que les Finnois ont lutté plus efficacement contre l'alcoolisme; et ce fait, en apparence paradoxal, la Science sociale nous en donne la raison — qui vient encore à l'appui de notre thèse — à savoir que les Finnois, en raison même de la pauvreté des ressources de leur pays, de la possibilité de se livrer, après défrichement, à une récolte qui se rapproche beaucoup de la simple récolte, ont pu conserver la communauté de famille presque aussi pure que parmi les populations pastorales de la grande steppe asiatique. Les Slaves, au contraire, en raison du développement plus rapide et plus complet de leur vie publique, ont vu la communauté familiale absorbée peu à peu par les pouvoirs publics; la stabilité du foyer patriarcal s'est trouvée ébranlée, puis détruite, et la communauté d'état s'est imposée alors — avec toutes ses conséquences si désastreuses — à bien d'autres points de vue encore que sous le rapport de l'alcoolisme.

(1) E. Demolins, *le Type Finnois* (*Science sociale*, t. XVI).
(2) E. Demolins, *Ibid.*

Si l'on songe d'ailleurs que les Finlandais sont au point de vue social, quoique non politique, sous l'influence dominante des Suédois, très nombreux chez eux, on ne s'étonnera nullement de voir un peuple, qui doit tout cependant à ses origines orientales, accorder à la femme une place aussi large dans la lutte contre le fléau alcoolique.

Bien que la prohibition existe déjà dans les campagnes, les villes s'en tiennent encore au système de Gothembourg. La principale entrave vient du gouvernement.

Aussi la population finlandaise emploie-t-elle tous les moyens en son pouvoir pour obtenir une législation qui la satisfasse.

Au printemps de 1898, 70.000 électeurs, hommes et femmes, appartenant à toutes les classes du pays, ont, dans une grève d'un nouveau genre, décidé de s'abstenir pour un an de toute boisson alcoolique.

Le but de la grève est d'obtenir la suppression radicale de la fabrication, de l'importation et de la vente de toute boisson enivrante (1). Si cette loi ne passe pas à la prochaine session du « Landtag », les Finlandais demandent au moins l'établissement de l'*option locale* dans tout le pays, avec le droit de vote sur cette question de la prohibition pour tous les adultes, hommes et femmes.

Allemagne. — Le *Recueil des Actes du VIIe Congrès*, si riche en documents de toutes sortes, ne contient que fort peu de renseignements sur la lutte entreprise en Allemagne contre l'alcoolisme.

Et pourtant, là comme ailleurs, le mal existe. Bien que la boisson nationale, celle qui est le plus communément consommée, soit la bière, dont le titre alcoolique est assez faible, le chiffre de la consommation annuelle en alcool pur est légèrement supérieur à celui de l'Angleterre ; il faudrait, d'ailleurs, posséder une statistique détaillée de la consommation dans les différentes parties de ce vaste empire, toutes n'appartenant pas à la même formation.

(1) L. Frank, *La Femme contre l'alcool.*

La communauté règne en effet dans tout le midi de l'Allemagne, tandis que les campagnes du Hanovre sont le refuge du particularisme qui exerce aussi une grande influence sur les trois villes livres : Hambourg, Lubeck et Brême.

C'est à cette dernière ville qu'appartenait Mlle Ottilie Hoffmann, déléguée au Congrès de Paris par la Fédération des Associations des femmes allemandes; le Congrès international contre l'abus des boissons spiritueuses s'y est également réuni (1).

Fondée seulement en 1894, cette Fédération, inspirée par le mouvement féminin anglo-saxon, compte à présent 105 associations avec 80.000 membres.

La question a été également étudiée dans l'armée et quelques dispositions ont été prises dans le but d'enrayer les progrès de l'alcoolisation parmi les soldats. L'interdiction de l'alcool y est remplacée par une sévérité impitoyable contre les ivrognes — surtout quand ils se donnent en spectacle. Ne vaudrait-il pas mieux s'adresser à la cause que de s'en prendre à l'effet?

Il est vrai qu'au dire du rapporteur, il y aurait bien des réserves à faire au sujet de la tempérance parmi les officiers!

En somme, l'initiative privée est beaucoup moins développée que dans les nations que nous avons passées en revue précédemment, et l'on constate une grande lenteur dans les résultats.

La lutte, hésitante, cherche à s'inspirer des exemples fournis par les pays particularistes; la diversité des formations sociales est une entrave sérieuse à son succès.

Nous allons la voir, en pénétrant en Russie, changer complètement de caractère.

Russie. — « L'histoire de la Russie, dans les quarante dernières années du XIXe siècle, est marquée par quelques grandes

(1) VIIe Congrès international : *Rapport de l'Œuvre pour la tempérance dans la Fédération des Associations des femmes allemandes.*

mesures inspirées du sentiment très élevé que les souverains ont eu de leurs devoirs à l'égard de leurs millions de sujets. Au nombre des mesures qui ont le plus tenu au cœur de l'empereur Alexandre III, et dont l'empereur Nicolas II a recueilli l'héritage, il faut placer la lutte contre le fléau de l'ivrognerie, contre l'abus des boissons alcooliques (1). »

La réforme, dont l'initiative revient à l'empereur Alexandre III, constitue ce qu'on appelle *le monopole :* nous l'étudierons tout à l'heure dans son fonctionnement et dans ses résultats. Mais j'ai tenu à citer les paroles mêmes du rapporteur au Congrès de Paris, car elles marquent bien le caractère du mouvement antialcoolique en Russie et le différencient nettement de celui que nous avons étudié jusqu'ici.

L'histoire de la lutte contre l'alcoolisme en Russie se confond, jusqu'à ces dernières années, avec l'étude du régime des boissons. Décrire ses phases successives, c'est énumérer les diverses mesures successivement prises par l'État (monopole, ferme, accise), dans le but d'enrayer la consommation des boissons alcooliques.

La campagne a été entreprise et menée par *le pouvoir central,* et, depuis le premier acte législatif se rapportant au commerce des spiritueux, promulgué par Boris Godounow, en 1598, jusqu'au monopole actuel établi en 1898, c'est toujours la main de l'État — et rien que la main de l'État — que nous voyons s'armer contre le fléau.

Quant à l'initiative privée, nulle jusque dans ces derniers temps, elle commence à peine à s'organiser, au dire même du Dr Karowin, représentant de la nation russe au VIIe Congrès :

« Il n'y a pas longtemps que ce fléau appelle l'attention des hautes classes de la société russe. Il n'y a pas longtemps qu'on commença la lutte; le 7 du mois de janvier 1898, a eu lieu, à Saint-Pétersbourg, la première réunion de la commission pour étudier la question de l'alcoolisme. »

(1) *Réforme de l'impôt des Boissons en Russie* (communication au VIIe Congrès).

Ce n'est pas à dire, cependant, que l'alcool n'exerce pas ses ravages parmi ce peuple « dont l'ivrognerie est le vice dominant ».

J'ai rapporté plus haut les paroles de Tolstoï. Voici ce que dit sur le même sujet le Dr Karowin : « Le gouvernement du district de Cheeson, dans une statistique sur les ménages paysans, nous montre que les dépenses affectées à l'eau-de-vie représentent 43, 37 et 13 % des dépenses affectées aux autres comestibles, selon la fortune du sujet.

Plus le paysan est riche, plus il consomme d'eau-de-vie. Je puis affirmer, d'après mes propres expériences, que le plus petit ouvrier consomme pour 100 roubles d'eau-de-vie.

Finalement l'alcoolisme atteint beaucoup plus la bourgeoisie que le bas peuple...

« Chaque jour, 130 personnes sont arrêtées à Saint-Pétersbourg pour cause d'ivrognerie scandaleuse; ce qui fait annuellement 37.450 personnes (1). »

Plus le paysan est riche, plus il boit; voilà un paysan qui ressemble bien peu à notre paysan norvégien! différence qui s'explique facilement pour la Science sociale par la différence de formation sociale de ces deux peuples.

Je laisse la parole au Dr Karowin. Mieux que tout autre, il se chargera de nous expliquer — ou du moins de nous faire toucher du doigt sans la saisir lui-même — la cause qui s'oppose en Russie au succès de la campagne tempérante.

« La plupart des membres des sociétés de tempérance sont ouvriers de fabrique, artisans, petits marchands, domestiques; les personnes des hautes classes, à notre honte, y prennent part bien rarement : leur rôle n'est pas grand *et tout à fait passif*, surtout à Moscou, dans le centre scientifique et industriel. »

C'est pourtant à l'aide de ses classes éclairées que le gouvernement, en présence des ravages épouvantables du fléau, va tenter d'organiser la lutte.

Mais comment, en *l'absence de tout patronage effectif*, ces

(1) Dr Karowin, communication au VIIe Congrès.

classes se mettront-elles en rapport avec le peuple, avec celui des campages surtout?

Un intermédiaire paraît tout indiqué pour remplir ce rôle : c'est le curé campagnard qui, lui, est en communication directe et constante avec ses fidèles. Et de fait, les premières sociétés de tempérance fondées dans les villages, en 1889, furent des sociétés religieuses paroissiales. Il y avait là un beau rôle à jouer pour les représentants de la religion dans la propagation des idées de tempérance et la réforme des mœurs alcooliques.

« Malheureusement, bien peu de curés comprennent leur rôle à cet égard; n'étant pas abstinents eux-mêmes, leurs prédications restent sans action sur la masse des paysans. »

Dans les villes, même absence de patronage — quand les obstacles ne viennent pas de ceux-là même qui devraient se mettre à la tête du mouvement. « La première société de tempérance de Moscou fut fondée le 25 avril 1895 par de simples ouvriers de fabrique. Il faut regretter que le nombre des personnes de la haute classe ne soit pas plus grand dans la lutte contre le fléau populaire; *de pareilles circonstances empêchent évidemment la marche en avant.* »

Et plus loin :

« La femme intelligente russe ne prend nul souci de sauver ses sœurs et ses frères. Et cependant son activité serait récompensée 100 fois, *et personne ne peut remplacer la femme ni dans la famille, ni dans la société.* »

La femme russe est-elle donc elle-même adonnée à l'ivrognerie ou voit-elle d'un œil indifférent ce vice installé au foyer? Tout au contraire, le Dr Karowin nous la montre « l'ennemie la plus énergique (?) de l'intempérance du mari, non seulement à cause de sa sobriété personnelle, mais aussi pour des raisons économiques qu'il est facile de comprendre (1) ».

Voilà, fournie par M. Karowin, une preuve éclatante de ce que nous disions en parlant de la femme anglo-saxonne : à sa-

(1) Dr Karowin, *loc. cit.*

voir que son activité en face du fléau est bien un fruit du particularisme.

« En résumé, conclut M. Karowin, en constatant le peu de succès de la campagne antialcoolique dans son pays, il est difficile de compter qu'une réglementation officielle empêchera les malentendus entre les diverses catégories de membres *réunis par leur seule bonne volonté. Notre population n'est pas assez civilisée pour sacrifier les intérêts personnels au principe général.* »

Heureux, rectifie la Science sociale, heureux les peuples chez lesquels l'intérêt général est étroitement lié à tous les intérêts particuliers ou, mieux encore, n'est que le résultat de ces derniers!

Voilà, n'est-il pas vrai, une famille et une société qui constituent un terrain bien mal préparé pour recevoir le grain de tempérance qu'il plaira au souverain de lui confier?

Le monopole qui fonctionne depuis le 1er janvier 1898 dans 35 gouvernements de la Russie européenne et qui va prochainement être étendu à tout l'empire, a pour objet de substituer, à la consommation des boissons alcooliques par doses rares mais fortes, la consommation par doses plus petites. Elle a pour objet, en enlevant le commerce des spiritueux aux mains des particuliers, en restreignant le nombre des débits où l'alcool peut être consommé sur place aux seuls *trabters* (restaurants), d'empêcher l'excitation du peuple à l'ivrognerie, et, enfin, de ne laisser entrer dans la circulation que de l'alcool rectifié.

En même temps, afin de remplacer les *cabarets en tant que lieux de réunion, les comités officiels de tempérance* se sont occupés de fonder des maisons du peuple, des débits de thé, des salles de lecture; ils ont organisé des fêtes populaires, des conférences instructives et antialcooliques.

Nous avons pu, à la dernière Exposition, nous rendre compte du fonctionnement de ces comités de tempérance, et constater leur caractère franchement officiel. Seules en sont pourvues les provinces où le monopole est introduit. Ils sont composés de fonctionnaires de l'État qui veillent à l'application des règles concernant la lutte contre l'ivrognerie. Chaque comité reçoit

de l'État une subvention annuelle d'au moins 50.000 roubles.

Au 1er juillet 1898, les comités de tempérance possédaient : 1.713 débits de thé et restaurants populaires, 747 salles de concerts ou de conférences, 91 théâtres populaires.

En 1898, les comités ont organisé 4.658 conférences, 602 représentations théâtrales, 445 fêtes populaires à ciel ouvert, 488 concerts et soirées dansantes. En 1900, le budget prévu pour les subventions était de 7.500.000 roubles (1).

Quel est le résultat de ce formidable mouvement de tempérance?

Son application est de date trop récente pour qu'on puisse se prononcer actuellement sur sa portée. Il faut convenir, toutefois, que les premiers effets de la réforme ne sont guère encourageants.

Voici quelques documents qui nous sont fournis par le *Journal des Économistes*, d'après une correspondance de Pologne.

Le tableau suivant nous retrace ce qui se passe dans une petite ville du gouvernement de Vitebsk :

« Dans la rue où se trouve le bureau de l'État, une foule de buveurs et de longues files de chariots empêchent toute circulation. On y transporte les bouteilles par centaines et l'eau-de-vie y est ingurgitée sans l'aide de verres. Le père, la mère, les enfants, tout le monde boit la bouteille collée aux lèvres, et l'on boit bien plus qu'avant l'introduction du monopole, car l'eau-de-vie de l'État est bon marché, d'un goût agréable et non mélangée d'eau dont les cabaretiers d'autrefois n'étaient point avares...

«... A Kiew, la police est impuissante à réprimer les désordres qui se produisent depuis la fermeture des cabarets. Dans la rue principale, l'agitation est extraordinaire; une multitude de cochers s'arrêtent avec leurs équipages devant le bureau du monopole, achètent leurs bouteilles, remontent sur le siège, et les libations continuent dans la rue, dans les fiacres et dans

(1) *Les Comités officiels russes de tempérance* (*Vie scientifique*, 12 mars 1900).

les équipages. Le consommateur se tient non loin du bureau, car le prix de la bouteille est remboursé (1). »

Nous sommes loin, comme on le voit, de la grève organisée contre l'alcool en Finlande et en Amérique!

C'est qu'il ne suffit pas, nous ne saurions trop le répéter, fût-on le monarque le plus absolu, de décréter la tempérance pour enrayer un fléau profondément ancré dans les mœurs comme l'est l'ivrognerie. Une telle réforme ne peut s'imposer qu'en s'appuyant sur la famille et sur l'action individuelle. Or, l'autorité du patriarche, souveraine encore dans les familles qui ont conservé dans toute leur pureté les caractères de la formation communautaire, est impuissante à triompher d'un mal qui ne menace pas la communauté aussi directement, aussi immédiatement que la famille-souche et la propriété particulariste. L'intérêt général et l'intérêt particulier, loin de se confondre, sont, dans la nation russe, bien loin l'un de l'autre. Ils s'ignorent.

Nous sommes à même, maintenant, de saisir la différence essentielle qui existe entre ces deux courants de tempérance dont l'un a pris naissance dans la famille particulariste, tandis que l'autre descend, pour ainsi dire, du souverain, du patriarche vers la communauté russe.

Chez les premiers peuples — l'exemple est surtout frappant en Norvège — le courant prend sa source au sein même de ces innombrables cellules que constituent les familles souches, et sa vigueur, sa vitesse initiale est d'autant plus énergique que la cellule — c'est-à-dire la famille — est douée de plus de vitalité. Vitesse qui s'accroît encore suivant une loi bien connue en physique, à mesure que le courant pénètre dans des canaux de moins en moins nombreux, pour arriver enfin, avec toute sa force, au canal unique des pouvoirs publics.

C'est, qu'on me permette cette comparaison empruntée à la physiologie, l'image du cours du sang quittant les vaisseaux

(1) *Réforme sociale*, 1er mars 1898.

capillaires — où il circule lentement — pour se réunir dans une série de canaux (les veines) de moins en moins nombreux, formant par conséquent, au point de vue schématique, un canal dont la capacité totale va en diminuant de largeur pour aboutir à la veine cave et au cœur où le courant sanguin acquiert son maximum de force.

Tout autre est le mouvement de résistance à l'alcoolisme dans le peuple communautaire que nous venons d'étudier. Il part de l'organe central, le cœur — je veux dire les pouvoirs publics, l'État — et quelle que soit la force, l'énergie de son impulsion initiale, on conçoit qu'il devra forcément s'atténuer, se ralentir à mesure qu'il pénètre dans un système de canaux de plus en plus ramifiés et présentant schématiquement une plus grande surface. Arrivé au terme de sa course considérablement affaibli, il est facile de prévoir que ce courant ne pénétrera que difficilement dans une cellule — dans une famille — dans laquelle les échanges vitaux sont sans énergie.

C'est là une loi sociale qui domine toute l'histoire de la lutte antialcoolique chez les peuples qui, comme la Russie, reçoivent d'en haut des lois que l'opinion n'a pas réclamées.

Suisse. — Pas plus que l'autocrate Russie, les vingt-cinq petites Républiques indépendantes qui composent la Confédération Helvétique ne semblent avoir tiré du monopole un avantage bien marqué au point de vue de la diminution de l'alcoolisme.

Ce système (monopole de l'épuration et de la vente), appelé « système suisse », avait pour but, dans l'esprit de ses promoteurs, « de provoquer une augmentation de prix des alcools de consommation afin d'enrayer celle-ci, d'améliorer la qualité par une rectification soignée, et enfin, d'aider à la lutte contre l'alcoolisme en lui consacrant le 1/10 des recettes des monopoles réparties entre tous les cantons, proportionnellement à leur population (1). »

(1) Triboulet et Mathieu, *loc. cit.*

Voici les grandes lignes du monopole suisse :

a) Le droit de fabriquer et d'importer les spiritueux dont la fabrication est soumise à la législation fédérale, appartient exclusivement à la Confédération ;

b) La distillation du vin, des fruits à noyaux ou à pépins et de leurs déchets, des racines de gentiane, des baies de genièvre et d'autres matières analogues, est exceptée des prescriptions fédérales concernant la fabrication et l'impôt ;

c) La Confédération est tenue de pourvoir à ce que les spiritueux destinés à être transformés en boissons soient suffisamment rectifiés ;

d) L'État n'exerce pas lui-même son droit de fabrication, mais il le concède à des particuliers, à des sociétés ;

e, *f*). . . . . .

g) La Confédération livrera les spiritueux en quantité de 150 litres au moins contre paiement comptant. Le prix de vente ne doit être ni inférieur à 120 francs ni supérieur à 150 francs par hectolitre d'alcool pur. Les ventes sont au comptant.

h) L'exportation a droit à un certain dégrèvement. L'alcool destiné à des usages industriels sera dénaturé par les magasins de la Confédération et livré au prix de revient ;

i) Le colportage des spiritueux de tout genre, ainsi que leur débit et leur commerce en détail dans les distilleries et dans les établissements où ce débit ou cette vente en détail ne sont point en connexité naturelle avec la vente des autres articles de commerce, est interdit.

Reste réservé le commerce en détail de l'alcool dénaturé ;

j) Le 10 % des recettes du monopole est réparti entre les cantons proportionnellement à leur population, à condition de l'employer à la lutte contre l'alcoolisme.

Étrange spectacle, en vérité : un État marchand d'alcool qui affecte le 1/10 de ses bénéfices à lutter contre la passion qu'il alimente d'autre part !

N'y a-t-il pas là une contradiction choquante ?

« L'alcool que je fournis, dit le gouvernement suisse, est pur de tout mélange ; c'est une marchandise saine et franche

de toute substance nuisible à la santé : buvez-en donc sans crainte, apportez-nous votre argent; plus nous aurons de bénéfices, plus nous pourrons vous aider à subventionner des asiles destinés à soigner les victimes de l'alcoolisme. »

Les partisans du monopole n'ont pas manqué de faire ressortir que, depuis l'application de ce système, la consommation des spiritueux avait quelque peu fléchi dans la Confédération.

Mais en soumettant leurs chiffres à un examen scrupuleux, les adversaires — au nombre desquels nous citerons M. L.-L. Rochat, des plus compétents en la matière — ont prouvé qu'il y avait seulement *concomitance* entre la diminution de la consommation des spiritueux et l'application du monopole.

De plus, comme les « boissons fermentées ont repris en Suisse le terrain abandonné par les spiritueux », les statistiques nous montrent que la *consommation totale* en alcool à 100°, de toutes provenances, a augmenté depuis le monopole.

Nous partageons donc entièrement l'opinion de l'éminent Président de la Croix-Bleue quand il avance que *la rectification n'est qu'un leurre*. « Si, dit-il, l'Assemblée fédérale se prononça en faveur du monopole et obligea le Conseil fédéral à la suivre sur ce terrain, cela tient à l'état politique de la Suisse à ce moment-là, et au courant étatiste et centralisateur qui était en majorité (1). »

Il y a lieu, en effet, de s'étonner que le monopole, qui semble plutôt une arme forgée par la main d'un monarque autocrate, se soit implanté dans un état démocratique où le citoyen, jaloux de toutes ses libertés, aime, dans la famille comme dans la commune, à se montrer maître chez lui.

Il est à croire que, si le citoyen suisse avait, comme le paysan norvégien, une action directe, immédiate sur le fonctionnement de toutes les affaires de l'État, cette loi n'aurait jamais été inscrite dans la constitution. Mais, maître absolu de

(1) L. Rochat, *les Véritables Causes de la diminution de la consommation du spiritueux en Suisse.*

tous les intérêts communaux, dont il est seul et d'ailleurs excellent juge, le Suisse se voit obligé d'élire des représentants aux conseils cantonaux et au conseil fédéral, deux organismes supérieurs auxquels la constitution attribue le règlement de certains intérêts généraux.

Or, ces deux organismes supérieurs du gouvernement suisse ne fonctionnent pas bien, les membres qui les composent se trouvant être au-dessous de leur tâche. Le peuple suisse, en effet, manque d'aristocratie naturelle : son sol pauvre ne produisant ni dans la culture, ni dans l'industrie, ni même dans le commerce, de ces grands chefs d'entreprises, de ces grands patrons à qui le commandement des hommes et l'expérience des affaires confèrent les aptitudes nécessaires pour pouvoir assumer le poids des affaires publiques.

Il est vrai que cette faiblesse du gouvernement est moins nuisible qu'on ne pourrait le croire au premier abord à la marche des affaires.

A l'aide du referendum, ce puissant *veto* dont les Suisses n'hésitent jamais à se servir, toute loi qui n'a pas leur agrément se voit impitoyablement renvoyée à ses auteurs.

Il est donc permis d'espérer qu'établi par surprise — ou dans l'espoir qu'il donnerait d'heureux résultats — le monopole, bientôt jugé à ses fruits, sera condamné par le suffrage populaire et remplacé par des moyens plus efficaces.

Car ce ne sont pas les preuves d'énergie et d'initiative qui manquent chez ce vaillant petit peuple.

« Depuis que la revision constitutionnelle de 1885 leur en a donné le droit, la plupart des cantons ont fait des lois de plus en plus sévères sur les auberges et débits.

« De leur côté, les sociétés de tempérance ont pris une extension de plus en plus grande depuis une douzaine d'années, notamment la Société de la Croix-Bleue, qui comptait en 1885 124 sections locales avec 4.217 sociétaires dont 1.351 étaient d'anciens buveurs immodérés, et qui, en 1896, avait en Suisse 316 sections locales avec 11.834 sociétaires (1). »

(1) L. Rochat, *loc. cit.*

Belgique. — La Belgique, qui malheureusement tient une des premières places parmi les pays consommant le plus d'alcool, ne cesse de déployer la plus grande énergie afin d'enrayer et de détruire le fléau qui la ravage.

« Depuis dix-huit mois, dans presque chaque ville, surgissent des sociétés de tempérance pour enfants et pour adultes; des conférenciers parcourent le pays d'un bout à l'autre, portant la bonne parole de délivrance; l'enseignement antialcoolique est devenu obligatoire dans les écoles primaires et moyennes...

« M. le ministre d'État Le Jeune vient de soumettre, au Sénat belge dont il fait partie, une proposition de loi pour la police de la vente et des débits des boissons alcooliques distillées; puis un autre projet de loi concernant la création par l'État d'asiles pour alcooliques. Pour des raisons dont nous nous abstenons de discuter la valeur, ce projet de loi, combattu au point de vue financier par M. le Ministre de la Justice, n'a pas été voté. Mais nous avons la satisfaction d'apprendre que ce projet de notre cher président, *repris par la Chambre des Communes d'Angleterre, vient d'y être admis*, à la grande joie de tous ceux qui sont d'avis que les asiles pour alcooliques sont un complément indispensable, une partie intégrante de la lutte que nous poursuivons (1). »

Ces paroles du Dr de Vaucleroy, dans son rapport au VIIe Congrès, nous indiquent nettement le caractère de la lutte antialcoolique dans ce peuple actif et énergique : initiative privée qui se cherche et s'organise et dont les efforts inexpérimentés ne rencontrent ni auprès des pouvoirs publics, ni dans la constitution sociale, un appui suffisant.

Un projet de loi, présenté au Sénat belge, est adopté immédiatement... par la Chambre des Communes d'Angleterre : nouvel exemple de l'esprit pratique anglo-saxon.

Et cependant, plus que tout autre, ce peuple a besoin de secouer le joug de la passion alcoolique qui l'opprime!

(1.) M. de Vaucleroy, *Discours au VIIe Congrès.*

Pour ses 6.500.000 habitants, la Belgique possède 195.000 cabarets où se consomment chaque année 75 millions de litres de genièvre qui coûtent à la nation belge 150 millions de francs (Dr Van Emelen).

Dès 1868 pourtant, M. Frère-Orban, alors ministre des finances, préconisait hautement l'enseignement antialcoolique dans les écoles.

Cette réforme, ni le gouvernement libéral de cette époque, ni les ministres qui suivirent ne purent la mettre à exécution : le mouvement venait d'en haut, il ne se progagea point.

Il fallut, pour qu'il réussît, qu'il reçût l'impulsion particulariste du délégué anglais au Ier Congrès contre l'abus des boissons alcooliques, tenu à Anvers en 1881. La communication de M. Wabely sur les *Bands of Hope* sollicita heureusement l'initiative d'un inspecteur principal de l'enseignement primaire, M. Robyns, qui créa, dans son ressort, des sociétés similaires.

Cette fois, communiqué de bas en haut, le courant s'établit, et bientôt se généralisa, non toutefois avec la même rapidité que dans les sociétés particularistes. De nombreuses communes manifestèrent leur hostilité ; l'administration communale d'Hodimont (arrondissement de Verviers), sur le rapport conforme de l'instituteur en chef — dont je regrette de ne pas connaître le nom — déclara « qu'il était absurde de vouloir faire prendre des engagements à des enfants de onze ans, et que les promoteurs de cette mesure devraient être envoyés aux petites maisons (1) ».

Ne se croirait-on pas en France, avant la circulaire Rambaud ?

Un membre distingué de la Science sociale, M. L. Poinsard, a bien voulu me donner, sur la formation sociale actuelle de la Belgique, l'opinion suivante :

« Population industrielle très agglomérée et très mélangée : probablement groupe communautaire où le travail est conduit par des immigrés particularistes. »

(1) L. Frank, *loc. cit.*

Est-ce cette salutaire influence particulariste qui fait sentir ses effets sur la diminution de la consommation alcoolique dans certains centres industriels?

On serait tenté de le croire en lisant les conclusions d'un travail que le député socialiste, Vandervelde, a présenté au VIIe Congrès sur l'*Alcoolisme et les conditions du travail en Belgique :*

« Il ne semble pas, dit-il en résumé, que l'alcoolisme soit en décroissance dans les campagnes. Bien plus, il est probable que l'extension de l'alcoolisme rural a pour effet de masquer, dans les statistiques officielles, la diminution considérable constatée dans certaines régions industrielles (1). »

Et, dans une autre partie de son intéressante communication, le même auteur ajoute cette remarque, que ne désavouerait pas un membre de la Science sociale : « Une des principales causes de décroissance de l'alcoolisme, en Belgique, est l'*émigration temporaire aux États-Unis*. Dans ces dernières années, le quart de la population a émigré. Pour faire le voyage, il fallut épargner, et pendant six mois, un an, plus de cabaret... En Amérique, on « économisait avec âpreté l'argent du retour. Certains même ne seraient jamais revenus sans l'aide de leurs parents qui se trouvaient également forcés d'épargner dans ce but : d'où l'absence de fréquentation des cabarets (2). *De plus, le contact des Yankees a beaucoup développé le sentiment de la dignité personnelle.* »

Il y a là une action latente qui échappe au député socialiste : l'influence occulte de l'exemple bienfaisant de l'initiative et de l'énergie anglo-saxonnes sur les émigrés. Rien mieux que cette lente infusion de sève particulariste n'est capable de faire lever dans la nation belge le grain de tempérance si abondamment semé depuis quelques années par de généreuses initiatives; mais l'œuvre d'affranchissement sera une œuvre de longue haleine,

(1) Vandervelde, *l'Alcoolisme en Belgique* (VIIe Congrès).

(2) Ces émigrés, qui économisent pour le retour, et dont les parents économisent pour les faire revenir, est-ce assez communautaire! Ils n'émigrent pas pour coloniser, pour « essaimer », mais pour gagner un petit pécule qu'ils ne trouvent pas chez eux et dont ils viennent ensuite jouir dans la communauté.

car, en Belgique comme en France, l'armée antialcoolique détient actuellement le tiers de l'influence politique.

C'est là un sérieux obstacle au succès de la lutte. Il en est d'autres encore. Indépendamment de l'action puissante exercée par le climat sur le développement de l'alcoolisme, l'habitude de boire est inscrite en Belgique — dans toutes les classes de la société — au programme des réjouissances obligatoires; c'est même un des devoirs de l'hospitalité. Comme le vin est soumis à des droits très élevés, c'est pour le bourgeois aisé une satisfaction d'amour-propre d'avoir une cave bien montée et d'en faire les honneurs à toute occasion : pas de visiteur à qui l'on n'offre un verre de Bourgogne. — Chez l'ouvrier, c'est le genièvre.

Une réaction puissante de la famille peut seule venir à bout de réformer de semblables mœurs : c'est le rôle de la femme.

Le jour où cette dernière sera bien instruite des dangers de l'alcool et des devoirs qui lui incombent de ce fait, la lutte entrera dans une voie féconde et le succès sera d'autant plus prompt que, mieux partagée que la France, la Belgique possède une aristocratie qui comprend la grandeur de la tâche, que sa représentation nationale est mieux assurée, et que les rouages administratifs y sont moins multipliés.

(*La suite au prochain numéro.*)

Dr Oudaille.

LES

PREMIERS SOUVERAINS DE LA GASCOGNE

(*Suite*) (1).

I

Dans nos précédents articles, nous avons essayé de décrire aussi exactement que possible le *lieu* où, depuis une très haute antiquité, la famille des premiers souverains Gascons avait réussi à maintenir sa domination. Nous avons essayé de montrer à quels genres de travaux cette famille devait avoir recours pour assurer ses moyens d'existence. Nous avons pu constater, entre autres choses, que nos gens avaient à leur disposition un immense territoire renfermant de nombreux gisements métallifères, et que l'exploitation de ces gisements leur avait procuré les moyens de constituer de grands domaines agricoles.

Il nous faut maintenant appliquer la méthode de la Science sociale à un ordre de faits qui peut paraître tout d'abord difficile à observer : nous voulons parler de l'organisation intime de la *Famille*. Les documents provenant de l'époque antique qui pourraient donner quelques indications sur la vie de famille des métallurges pyrénéens font complètement défaut. Nous sommes donc obligés de faire porter nos recherches sur les époques postérieures, et de démêler, parmi les caractères sociaux que nous constaterons, ceux qui, selon toutes probabilités, ont dû exister depuis les temps anciens. L'applica-

(1) Voir *Science sociale*, livraison de septembre 1903.

tion de la méthode d'observation est ici extrêmement délicate.

Parmi ces époques, nous avons considéré le XVIIIe siècle. De nombreux écrits se rapportant à ce temps encore rapproché de nous ont été conservés, et nous avons aussi considéré le moyen âge dont les chartes et les divers documents publiés par les historiens permettent d'apercevoir avec assez de netteté certains traits de l'organisation familiale chez les seigneurs gascons. Avec ces données, nous allons essayer de reconstituer le type social des chefs de la période antique.

Nous allons donc faire une application nouvelle du procédé d'analogie. On trouvera peut-être que nous nous engageons ainsi dans une entreprise bien risquée. Tel caractère social constaté à une époque du moyen âge ne pourra pas être, par cela seul, considéré comme ayant existé avant l'arrivée des Romains. Dans l'intervalle, les conditions du travail ont dû notablement changer.

Nous reconnaissons la portée de l'objection, mais cependant nous croyons devoir quand même persister dans notre tentative. Les causes modificatrices du travail, nous croyons pouvoir les connaître d'une façon suffisante, grâce aux données de l'histoire et à différents faits sociaux déjà mis en lumières par la Science sociale.

Un exemple caractéristique fera comprendre cette difficulté et la manière dont nous allons essayer de la résoudre.

A partir de la fin du IXe siècle, l'immense domaine des ducs de Gascogne ne cessa de se morceler par suite de la création de seigneuries indépendantes au profit des fils, l'aîné gardant le titre de duc. Un tel fait ne s'était pas produit aux époques précédentes, puisque les chefs pyrénéens se considéraient comme les maîtres de l'ensemble du pays. Comme dans d'autres régions, cette pratique fut adoptée par imitation de ce qui se passait dans la France du Nord, alors que la féodalité se constituait. Nous allons voir dans un instant que rien de pareil ne pouvait se produire pendant le période antique, et que le morcellement féodal fut rendu possible par suite de certaines modifications dans les conditions économiques du pays.

La Science sociale a eu bien des fois l'occasion de constater que le genre de travail avait sur la constitution de la famille une influence prépondérante. Nous avons naturellement été amenés à penser qu'il en a été de même chez les anciens Aquitains.

Dans la famille que nous étudions, le genre de travail dominant et caractéristique, c'est l'exploitation d'une vaste zone de gisements métallifères. Grâce aux revenus et aux moyens d'action procurés par cette industrie, la création des grands domaines agricoles, et surtout des riches vignobles, fut possible. Il nous faut donc rechercher quelles furent les conséquences de cette métallurgie au point de vue qui nous occupe. Nous allons pour cela nous reporter au XVIIIe siècle. Certaines communications obligeantes se rapportant à cette époque, nous ont fourni sur ce sujet des indications précieuses. Nous avons pu constater que certaines familles nobles qui avaient des forges dans leurs domaines avaient une tendance à rester dans l'indivision. Si l'établissement industriel n'était pas affermé, il était dirigé par un membre de la famille particulièrement capable (1) qui était activement secondé dans l'exploitation par des collatéraux, même par les dames, à condition toutefois que ces collatéraux ne fussent par retenus ailleurs par d'autres occupations.

Ce serait peut-être l'occasion de faire remarquer un effet intéressant de l'industrie métallurgique. Lorsqu'une exploitation de ce genre est lucrative, les gens qui prennent part à la direction et en perçoivent les bénéfices, ne demandent pas mieux que de rester associés. Si même une période de crise survient, on garde facilement l'espoir d'un relèvement, soit par la découverte de nouveaux gisements avantageusement exploitables, soit par une amélioration de la situation économique générale devant entraîner une demande considérable de métal. Dans le commerce il arrive souvent que des gens jusque-là associés prennent le parti de se séparer et de faire comptoir à part. Un associé peut avoir des raisons d'utiliser pour lui seul ses propres capacités. Le capital engagé dans le commerce est surtout un

(1) Quelquefois c'était un ancien officier d'artillerie.

capital en espèces, facile à partager. La métallurgie, au contraire, semble tendre à grouper les gens avec leurs capitaux et leurs intelligences.

Nous voyons aujourd'hui un exemple de cette tendance avec les *Trusts* et les Comptoirs. Les capitaux engagés dans la métallurgie sont considérables et ils prennent les formes les plus diverses. C'est un phénomène qui se produit de nos jours avec une puissante intensité, mais qui se réalisait dans une certaine mesure aux époques anciennes. Il fallait occuper un vaste territoire, en assurer la défense, grouper un nombreux personnel ouvrier, le faire subsister, etc.

Les frais généraux d'exploitation pour une industrie en grand sont à proportion moins élevés que ceux que nécessite une industrie réduite. C'est là un fait bien connu des industriels.

Il y a mieux encore dans le cas qui nous occupe. Pour notre famille de métallurges pyrénéens, ces causes conservatrices de l'indivision se trouvaient renforcées par les conditions spéciales du lieu.

Si, parmi nos gens ainsi groupés en communautés, une scission s'était produite, le parti qui aurait réussi à se maintenir sur les montagnes n'aurait pas tardé à redevenir le maître du bas pays. Bien mieux, le groupe qui aurait gardé la vallée d'Aure aurait pu couper à ses concurrents la route de Toulouse, et c'était la seule voie commode pour gagner les régions civilisées de la Méditerranée où se trouvaient les meilleurs clients. L'indivision était donc le résultat des conditions du travail renforcées par les conditions du lieu.

Des exemples d'indivision très curieux se retrouvent dans l'histoire des familles qui descendaient de nos métallurges. Nous avons pu voir notamment le titre de duc de Gascogne porté simultanément par deux frères.

Tout ce que nous disons doit paraître au moins quelque peu vraisemblable. Et cependant le lecteur ne va pas manquer de nous faire une objection qui se présente naturellement à l'esprit.

Tous ces gens qui, de génération en génération, devaient aller sans cesse en se multipliant, ne sont cependant pas restés groupés

entre eux pendant douze ou quinze siècles; il a dû se produire une certaine émigration?.

Nous répondrons qu'il y a bien eu une émigration, mais d'un caractère spécial. De telles gens n'émigrent que s'ils ont la ferme espérance de trouver ailleurs des ressources équivalentes à celles dont ils auraient joui s'ils étaient restés dans leur famille.

L'histoire nous montre des Aquitains guerroyant dans les armées romaines en Espagne. Si, parmi ces guerriers, se trouvaient des gens de la classe supérieure, ils devaient probablement chercher dans ces guerres l'occasion d'acquérir de vastes domaines dans les contrées riches de la Péninsule.

Au temps de la domination romaine, on voit des Aquitains occuper de hautes fonctions dans l'Empire.

Il y eut cependant un genre d'émigration assez curieux sur lequel nous croyons devoir insister. Il s'agit d'une émigration locale où on retrouve un effet de la culture de la vigne déjà signalé par la Science sociale.

Des vestiges de villas gallo-romaines ont été retrouvés dans diverses parties de la Gascogne, mais plus spécialement autour des anciens *oppida* et le long de la vieille route stratégique connue sous le nom de Ténarèse. Ces vestiges accusent un grand luxe et donnent à croire que les possesseurs de ces villas devaient tirer des revenus considérables de cultures riches, principalement de la vigne.

Nous croyons pouvoir donner de ce fait une explication qui nous paraît au moins très vraisemblable. Des ménages, issus de la famille des métallurges pyrénéens, constituaient, avec les ressources fournies par l'industrie familiale, des domaines avec des vignobles. Ils trouvaient dans la culture facile, riche et attrayante de la vigne, les moyens de se procurer des revenus équivalents à ceux qu'ils auraient conservés s'ils avaient continué à participer à l'exploitation du minerai. Peu à peu les liens qu'ils conservaient vis-à-vis de leurs parents demeurés possesseurs de la montagne arrivaient à se relâcher. Ils se trouvaient ainsi occuper la situation de moyens propriétaires fonciers en pays riches. C'est bien là une des causes qui ont amené la colonisation de

l'Aquitaine sous l'Empire romain. Très probablement, un même phénomène d'émigration a dû se produire du côté de l'Espagne.

Au moyen âge, la Gascogne fut divisée en seigneuries par imitation du morcellement féodal. Les causes qui, dans l'antiquité, avaient produit l'indivision, avaient perdu beaucoup de leur efficacité. La direction des débouchés du minerai n'était plus unique. Des régions nouvellement arrivées à un assez grand développement économique, comme l'Angleterre, devaient faire une demande considérable de métaux. Des industries locales s'étaient créées (1). Il est aussi à croire que beaucoup de gisements, surtout de métaux précieux, dont l'exploitation avait autrefois été avantageuse, devaient être épuisés. Le sol de la Gascogne avait été mis en valeur par les possesseurs de villas gallo-romaines. Être propriétaire d'une grande étendue de terre où l'on pouvait faire de riches cultures était alors chose enviable, tandis que la possession de la montagne perdait de plus en plus d'importance au fur et à mesure de l'exploitation des filons avantageux.

Pendant très longtemps durant le moyen âge et une partie de l'époque moderne, alors que la Gascogne des vallées était partagée entre de très nombreuses seigneuries, d'immenses étendues de terrain, dans la Lande et dans la Montagne, étaient possédées par une même famille (Domaine des sires d'Albret, des captaux de Buch, des comtes de Bigorre et de Béarn). Nous aurons plus tard à examiner les effets de cette situation territoriale au point de vue du caractère que prit alors l'émigration. Nous verrons là une des causes de la physionomie originale et caractéristique des Cadets de Gascogne.

II

La famille des anciens souverains gascons était une famille patriarcale. C'étaient les anciens qui avaient l'autorité. L'industrie métallurgique a toujours été pour celui qui la dirige

(1) Ce serait le lieu de mentionner les fameuses épées de Bordeaux.

une affaire d'expérience et de réflexion. Il en était certainement de même de la direction des domaines agricoles et des divers procédés auxquels les métallurges avaient recours pour assurer leur prestige sur les populations au milieu desquelles ils s'installaient.

Les familles des seigneurs gascons et les familles des ducs de Gascogne étaient des familles du type patriarcal.

Dans ces familles, les femmes paraissent avoir été des collaboratrices de leurs maris et de leurs frères. Elles prenaient part à la direction des travaux industriels et agricoles. Nous sommes portés à en conclure que, dans l'antiquité, les femmes de la famille maîtresse de l'Aquitaine devaient jouer un rôle semblable à beaucoup d'égards. Et notre manière de voir reçoit une sorte de justification, si nous montrons qu'elle s'accorde avec l'hypothèse qui nous a paru la plus vraisemblable au sujet des origines de la race.

La famille des souverains gascons aurait été, croyons-nous, avant son installation définitive, une famille de chefs caravaniers métallurges qui se serait détachée de quelque ensemble de confréries caravanières rayonnant sur l'Europe méridionale. Elle aurait trouvé au port de Narbonne un débouché pour les produits qu'elle colportait (1). Elle aurait pris le parti de s'installer dans la partie des Pyrénées où conduisent les vallées de la Garonne et de son affluent la Neste. Devenue sédentaire, cette famille aurait dominé toute la Gascogne.

Dans les familles de caravaniers, les femmes sont chargées de la direction et de la garde des ateliers sédentaires, tandis que les hommes vont au loin escorter les convois et placer les marchandises, les femmes des chefs se trouvent être des reines d'amazones, et on sait que les auteurs anciens ont signalé des peuples à amazones dans la vallée du Danube qui fut la grande voie des migrations orientales vers la Gaule.

Quand une famille de chefs caravaniers, abandonnant les

(1) D'après certains textes cités par M. Cons dans sa thèse *de Atace*, l'existence de Narbonne aurait été connue des premiers rois juifs. Cette ville aurait donc été à l'origine un entrepôt phénicien.

longs parcours, s'installe dans une région riche en minerais, à proximité d'un port de commerce, la femme ne se croit pas pour cela obligée de renoncer à tout rôle actif. La communauté, qui ne demande qu'à acquérir toujours de nouvelles richesses, a besoin de la collaboration de tous ses membres. Les femmes ne deviennent pas oisives comme elles le sont dans certaines sociétés purement guerrières (1).

L'autorité patriarcale se maintient, mais les jeunes ne prêtent pas moins, eux aussi, un concours actif à l'œuvre commune. Des hommes jeunes et vigoureux étaient indispensables quand il fallait prendre les armes pour défendre le domaine familial avec ses trésors, pour châtier des rebelles ou pour conquérir un nouveau territoire. Même tout jeunes, les enfants étaient considérés comme destinés à être étroitement associés à l'œuvre de leurs parents. Ils étaient même considérés comme copropriétaires du patrimoine commun. Dans son *Histoire du Béarn*, Marca nous cite fréquemment des donations au profit d'églises, d'hôpitaux et d'abbayes, consenties par le seigneur, sa femme et ses fils.

L'éducation devait donc comporter un apprentissage en vue du rôle auquel étaient destinés les enfants lorsqu'ils auraient atteint l'âge adulte. On devait encourager chez eux le goût des exercices physiques, même violents. L'enfance d'Henri IV au château de Pau pourrait peut-être donner une idée de l'éducation des enfants chez les Aquitains de la classe supérieure.

Nous avons vu les ducs de Gascogne constituer des étendues de territoire en comtés au profit de leurs fils, et nous avons vu ceux-ci créer pour leurs enfants des vicomtés. Des fiefs institués de cette manière constituaient les dots des filles. On formait une dot avec une terre et une somme d'argent, parfois même avec une somme d'argent que le mari garantissait au moyen d'une hypothèque dotale sur ses propres biens. Le titre de duc ou de comte revenait au fils aîné ou à la fille aînée, s'il n'y avait que des filles, et cet aîné était largement avantagé

(1) Peut-être pourrait-on expliquer par l'amazone antique le type d'Eléonore d'Aquitaine.

pour pouvoir remplir les obligations diverses exigées par sa situation. Les cadets avaient toujours droit à une légitime (1). C'était là un régime successoral résultant de l'adoption du droit romain avec la coutume féodale du droit d'aînesse. Le droit romain avait été adopté par la classe supérieure gasconne lorsque la mise en valeur du sol eut mis la richesse immobilière sur le même pied que la richesse mobilière. Adopter le régime successoral du partage égal devenait alors possible.

Avant la domination romaine, lorsque le sol n'avait été que très faiblement mis en valeur, il n'en était plus de même. Le sol était considéré comme propriété commune de toute la famille. Si donc des filles se mariaient au dehors, les dots devaient être constituées en biens mobiliers, et très vraisemblablement en argent. Chez les peuples pasteurs, les dots étaient constituées avec du bétail. Il s'agit ici d'une famille industrielle où la richesse qui compte le plus est la richesse métallique. On devait aussi donner de l'argent aux fils qui allaient créer des domaines agricoles ou courir les aventures de la guerre.

Nous pouvons maintenant comprendre l'évolution sociale qui a conduit nos gens à adopter le droit romain. C'est là un fait qui a son importance ; on considère la France du Midi comme ayant conservé dans ses coutumes, beaucoup plus fortement que la France du Nord, l'influence des institutions romaines. Nous venons de voir, en Gascogne, la classe supérieure adopter le droit romain successoral. Nous verrons plus tard la classe bourgeoise faire de même. Nous aurons aussi l'occasion de constater des manifestations de cette influence romaine à d'autres points de vue, et spécialement dans la conception de la vie publique.

Au point de vue du mode d'existence, le fait caractéristique chez de telles gens, c'est l'habitude de la vie fastueuse. L'existence des nombreux objets de grand luxe que, de nos jours, on retrouve souvent en pleine campagne autour des premiers centres de civilisation, suffirait à en témoigner (2).

(1) Il arrivait que, pour rester dans l'indivision, les cadets vendaient leur légitime à l'aîné.

(2) On a retrouvé certains bijoux de fabrication étrusque.

Des érudits ont été fort étonnés de constater la présence de nombreux orfèvres dans les villes gasconnes du moyen âge. Ce goût pour la vie brillante et luxueuse sera un des traits caractéristiques de l'émigration des cadets de Gascogne. Des cadets de familles réduites à une situation amoindrie par suite du morcellement du sol et des guerres fréquentes, chercheront avec ardeur à s'enrichir, soit dans les aventures, soit par des emplois lucratifs, soit par des mariages.

Au sujet des phases de l'existence, nous rappellerons l'existence de sépultures mégalithiques à inhumation sur les bords de la Ténarèse et autour du plateau de Lannemezan. L'installation de notre famille serait donc antérieure à l'introduction du rite de l'incinération.

III

La famille des chefs pyrénéens était en réalité la maîtresse absolue de l'Aquitaine. A elle seule, dans les périodes d'indépendance, elle constitua l'État. Sous son autorité, les peuples de l'Aquitaine formaient une confédération. Lors de la conquête, les Romains exigèrent des otages de tous ces peuples. La plupart en envoyèrent; les autres, c'est-à-dire les plus éloignés, probablement ceux qui habitaient dans les hautes vallées pyrénéennes, négligèrent de le faire, et les Romains se tinrent pour satisfaits (1).

La famille souveraine n'avait pas trouvé d'éléments capables d'exercer une influence contraire à la sienne. Nous avons déjà vu que la constitution d'un clan rival au sein de la famille elle-même était impossible.

Le régime politique de l'Aquitaine indépendante nous semble donc avoir été une autorité absolue exercée par la famille des métallurges pyrénéens. Cette autorité avait pour limite les droits reconnus aux tribus de pasteurs ibères. Ce

(1) Voir César, *De Bello gallico*.

n'était ni une monarchie absolue avec un seul chef, ni une république aristocratique. Voilà, croyons-nous, une conséquence remarquable de l'extraction des métaux. Au moyen âge, avec le duc de Gascogne, le pouvoir devint monarchique (1). Avec le morcellement féodal apparut le régime du clan. On vit souvent des partis rivaux se former parmi les seigneurs gascons. La politique de clan fut pratiquée sur une grande échelle par la bourgeoisie des villes. Bordeaux, Bayonne, Dax, Condom étaient divisées en factions qui se disputaient l'autorité municipale. Les seigneurs féodaux étaient surtout des propriétaires, et les bourgeois des commerçants ou de petits industriels doublés souvent de petits propriétaires.

César dit, en parlant d'Adcanthuan et Adiatuanus, chefs des Sotiates : « *qui summum imperium tenebat* ». On a beaucoup disserté sur ce membre de phrase, et on a cru voir dans Adcanthuan un dictateur d'occasion. Nous pensons que la famille des métallurges devait charger de la direction des opérations de défense celui de ses membres qui paraissait le plus apte à cette tâche. Si on considérait ce personnage comme chef des Sotiates, c'est qu'il devait avoir surtout la charge de défendre l'*oppidum* de Sos, lequel se trouvait être la clef de l'Aquitaine à cause de sa position sur la Ténarèse non loin de la Garonne (2).

Après la prise de Sos, les Romains eurent à combattre en Aquitaine une armée de cinquante mille hommes. Ce chiffre donne une idée de la puissance des chefs pyrénéens.

Avant le XIe siècle, lorsque des seigneurs faisaient à l'Église des donations de terre, les membres de la famille considéraient ces terres comme faisant quand même partie du patrimoine commun. A la mort du donateur, ses héritiers croyaient être dans leur droit en revendiquant l'immeuble donné. Saint Austinde, archevêque d'Auch, consacra beaucoup d'efforts à faire

(1) Certains plaids au moyen âge pourraient donner une idée des assemblées de famille de l'époque antique. Un de ces plaids, au XIe siècle, se réunit dans la montagne, en plein pays basque.

(2) Dans le *Banquet des Sophistes*, Nicolas de Damas parle d'Adcanthuam, chef des Sotiates, et de ses Soldurii.

cesser cette pratique (1). Ces gens-là se croyaient donc possesseurs de l'ensemble du sol, et ne reconnaissaient pas à l'autorité sacerdotale le droit de la posséder malgré eux.

Il y a là, croyons-nous, un vestige du temps où les chefs politiques étaient en même temps chefs religieux.

Lorsque le métallurge était nomade, il reconnaissait nécessairement l'autorité des collèges de prêtres, car il ne pouvait se passer de leur secours. Il avait besoin de leurs lumières pour se guider dans ses longs intinéraires, recueillir toutes sortes d'informations sur les pays lointains, etc. Lorsque le métallurge devint sédentaire, l'autorité sacerdotale perdit une grande partie de ce qui constituait son prestige, et le chef politique en arriva à se considérer comme chef religieux.

Nous venons de voir comment l'organisation de la famille et de l'autorité publique chez les premiers souverains de la Gascogne nous semble devoir dériver directement des conditions du lieu et du travail. Il serait intéressant de rechercher les conséquences de cet état de choses dans les diverses périodes de l'histoire de ce pays. C'est ce que nous comptons faire à propos de certains faits particulièrement curieux.

Nous croyons cependant qu'il serait bon d'essayer de faire auparavant un peu plus de lumière sur les causes qui ont amené en Gascogne le développement de la vie urbaine que nous avons signalé. Ce sera l'objet d'un prochain article.

(*A suivre.*)

J. Garas.

(1) Voir l'ouvrage de M. l'abbé Breuils : *Histoire de saint Austinde.*

LE MOUVEMENT SOCIAL

I. — A PROPOS DE L'UNITÉ MORALE DU PAYS

Nous recevons la lettre suivante :

« Monsieur,

« Voulez-vous me permettre de vous exposer quelques observations au sujet de la question de l' « unité morale ». Si ces réflexions n'arrivent pas à éclaircir le problème au point de vue de la Science sociale, elles peuvent contribuer à le résoudre pour quelques esprits, et c'est ce qui me détermine à vous les adresser.

« Si l'unité morale n'était autre chose que « l'unanimité des opinions », il est bien évident qu'elle constituerait une chimère : elle n'a jamais eu lieu dans aucune société humaine, et ne peut jamais se produire, par suite de la nature personnelle de l'esprit humain. Toute tentative pour la produire serait donc vaine, et les critiques que motiverait avec juste raison un projet de monopole de l'enseignement au profit de l'État s'appliqueraient aussi exactement à l'assistance avec laquelle l'Église poursuit le maintien de son influence sur l'éducation de la jeunesse ; comme vous le remarquez en effet, des croyants sont sortis de l'Université, et des libres-penseurs ont été élevés chez les jésuites.

« Et cependant, malgré ce résultat, l'accaparement de la formation de la jeunesse du pays n'en reste pas moins, d'une part comme de l'autre, l'objet des visées les plus ardentes. C'est donc qu'il y a autre chose en réalité qu'une chimère dans la cause de tant d'efforts. La loyauté scientifique fait un devoir à celui qui discute les opinions d'autrui de ne pas prêter à son contradicteur des idées enfantines, mais de chercher à se placer à son point de vue.

« Pour nous en rendre compte, nous devons envisager la question sous un rapport plus général que le rapport confessionnel. Sans doute la question de religion entre pour beaucoup dans ce qui divise notre société : elle est même à tel point caractéristique de cette di-

vision, que l'on peut, d'une façon générale, classer l'un des partis sous l'étiquette de « catholique (1) ».

« Mais nous allons voir que ce caractère distinctif est moins profond qu'il ne semble, et j'en trouve immédiatement une preuve dans les scrupules qui m'empêchent de donner à l'autre parti l'étiquette de « libre-penseur ».

« Je ne veux ni ne puis analyser ici toutes les questions qui divisent les deux partis. L'objet de ces lignes est seulement de constater que si les « catholiques » adoptent généralement une manière de voir identique sur une foule de questions, cette attitude, qui sépare leur « bloc » de celui de l'autre parti, tient à une cause plus générale que leurs opinions religieuses. Personne ne soutiendra sérieusement dans cette Revue que l'attitude prise par eux de nos jours en matière politique, économique, scientifique, etc., leur était imposée par leur doctrine religieuse, et qu'ils n'auraient pu en prendre une autre sous peine de faillir à leur conscience religieuse; la preuve en est que nous connaissons tous d'excellents catholiques qui se séparent du parti de ce nom sur nombre de ces questions, et parfois sur toutes les questions autres que la question confessionnelle, et qui n'entendent nullement être compris dans ce groupe. Inversement, les individus qui se séparent du parti catholique en matière politique, scientifique, etc., ne sont pas seulement les libres-penseurs (parmi les principales notabilités du parti catholique, ne trouve-t-on pas plus d'un libre-penseur?) : on doit ranger parmi eux la plupart des protestants et quelques catholiques indiscutables.

« La cause qui divise notre société en deux groupes est donc plus générale que la question religieuse et, en elle-même, elle est indépendante de celle-ci. Il faut la chercher dans ce qu'on appelle la *mentalité*, dans la formation des esprits, dans la tendance à envisager non pas un seul point, mais tous les points sous un angle donné. Nous n'avons pas à rechercher ici pourquoi les catholiques sont naturellement enclins à juger de telle ou telle façon que l'on sait les divers problèmes qui se sont posés devant eux et à prendre telle position que l'on peut prédire presque à coup sûr dans ceux qui surgiront dans la suite; pourquoi ceux qui n'appartiennent pas à leur parti sont au contraire imbus de l'esprit scientifique au point qu'ils n'en savent pas toujours modérer l'ardeur dans de sages limites. Ce que nous constatons, c'est que la caractéristique entre les deux fractions de notre société n'est pas une question d'opinions sur

(1) C'est uniquement en ce sens de groupement social que j'emploierai cette expression dans les lignes qui suivront, et nullement dans le sens d'adeptes de la religion de ce nom.

tel ou tel problème, mais une question de formation intellectuelle et morale : le moule dans lequel a été façonnée l'âme de l'une n'est pas la même qui a servi à l'autre.

« Et ce qui prouve que l'unité morale dont il s'agit est bien l'unité dans la mentalité et non pas l'unité dans les opinions, c'est que la diversité d'opinions peut aussi bien exister entre intelligences qui ont reçu une même formation qu'entre celles qui ont reçu une formation opposée. Prenons des exemples : au moyen âge, il y avait incontestablement unité morale, et cependant on discutait ferme sur une foule de points; de nos jours, l'esprit scientifique n'impose aucune unanimité d'opinions tant qu'on n'a pas dégagé la loi : il la facilite seulement. Inversement bien des opinions, par exemple dans les matières qui ont eu la bonne fortune d'échapper au « bloc », et même dans les autres, sont communes aux deux groupes : la plupart des connaissances mathématiques, physiques ou chimiques, ne sont discutées par personne, quelle que soit la formation des esprits; même dans les autres matières, dans celle de l'éducation par exemple, le système de l'autorité, celui de la liberté du père de famille ou celui du monopole de l'État (confessionnel ou neutre, peu importe) peuvent trouver des adeptes dans l'un des groupes aussi bien que dans l'autre. Il y a donc une unité ou une diversité morale qui n'est pas l'unité ou la diversité des opinions, mais qui est celle de la tendance et de la formation des esprits.

« S'il en est ainsi, il devient évident que l'unité morale, qui a existé dans notre propre pays, qui existe actuellement dans d'autres pays, peut se produire encore, et la méthode d'observation nous conduirait aisément à considérer son retour comme certain. Il est aussi non moins évident que, la formation des esprits dépendant en très grande partie de l'éducation, il est possible de réaliser cette unité en dirigeant l'éducation dans ce but.

« Il reste alors à se demander si l'unité dans l'éducation est nécessaire pour produire cette unité morale. La question intéresse à la fois les catholiques dont la dernière influence est menacée au nom de cette prétendue nécessité, et leurs adversaires qui poursuivent par ce moyen la généralisation de l'esprit scientifique. Il serait oiseux de démontrer aux lecteurs de la *Science sociale* que ce dernier, abstraction faite des erreurs commises par tels de ses protagonistes, en matière religieuse, sociale ou politique, est la seule formation qui soit conforme à la nature de l'esprit humain dans le sens de son développement, et que son extension, loin d'être un accident dans notre société, est l'un des objets vers lequel celle-ci évolue avec le plus de force et de nécessité. Son règne sur les es-

prits se produira donc malgré toutes les omissions ou les oppositions dont il pourrait être l'objet : toutefois, si les éducateurs ne peuvent s'attribuer le mérite de ce mouvement, ils peuvent y aider, et nous pouvons concevoir, en nous plaçant au point de vue de l'observateur impartial, que ceux qui considèrent l'unité morale dans la science espèrent la favoriser par l'éducation.

« Si nous nous plaçons maintenant au point de vue des « catholiques », l'application de la même méthode ne permet guère d'espérer que la formation d'esprit qui les caractérise puisse prévaloir de nouveau. Ils peuvent regretter que le courant qui emporte l'humanité se produise sans eux; ils peuvent protester contre la violation des principes qui leur sont chers et contre l'intolérance dont ils sont victimes : leurs doléances, justifiées ou non, ne changeront pas la direction du courant dont nous parlons. C'est à eux d'y rentrer pour reconquérir à leur religion l'influence morale sur les âmes à laquelle elle a droit et sans laquelle l'humanité n'atteindra pas le terme de son évolution.

« Si ces quelques remarques peuvent intéresser les lecteurs de la *Science sociale*, je vous serai reconnaissant de les faire paraître dans cette Revue, et je vous prie, Monsieur, d'agréer l'assurance de mes sentiments très distingués.

« Gabriel Olphe-Galliard. »

Il y a des réflexions exactes dans la communication de notre honorable correspondant, mais nous y trouvons, somme toute, plus de philosophie que de science sociale, et, avec la philosophie, risque toujours de survenir une certaine subtilité.

Nous avons déjà parlé, dans cette Revue, de ce que l'on appelle la « mentalité ». Ce mot nouveau est assez à la mode; mais il n'exprime, en définitive, qu'un ensemble de dispositions intellectuelles dérivant pour une grande part de l'éducation, en prenant ce dernier mot dans son sens le plus large.

Des discordes et des malentendus affligent donc notre époque parce que les hommes n'ont pas la même « mentalité »; soit. Mais le mot n'y fait rien, et tout ce que nous avons dit pour démontrer que la mainmise sur l'enseignement ne saurait créer l'unanimité des opinions garde sa valeur s'il s'agit de démontrer que cette même mainmise ne saurait inculquer dans tous les esprits la même « mentalité ». Les opinions sortent de la mentalité comme la mentalité est créatrice d'opinions. C'est une question de synonymes, ou à peu près.

Mais tâchons de mieux éclaircir le sens dans lequel il convient

de prendre l'expression d'unité morale. Car nous craignons fort que, sur ce point, une différence entre la « mentalité » de M. Olphe-Galliard et la nôtre n'ait créé un léger malentendu.

M. Olphe-Galliard nous assure que l'unité morale a régné dans nos pays à d'autres époques. Il veut dire, sans doute, qu'à certaines époques, certaines doctrines niées aujourd'hui par beaucoup de gens étaient universellement admises. Par exemple, la foi chrétienne n'était pas mise en question. C'est exact. Il n'y avait pas de républicains dans les pays monarchiques, ni de monarchistes dans les pays républicains. C'est encore exact, au moins pour certains siècles et certains pays. Mais l'histoire nous dit que dans ces mêmes pays et à ces mêmes époques des haines terribles *divisaient* quand même les hommes. Les Guelfes et les Gibelins professaient le même Credo, Richelieu et Cinq-Mars reconnaissaient le même roi, Robespierre et Vergniaud voulaient « sauver la république ». Qu'importe, si l'on se place au point de vue de la concorde, de l'harmonie? Tous ces hommes ne s'en combattaient pas moins, mettant dans leurs querelles autant d'ardeur que nos « réactionnaires » et nos jacobins d'aujourd'hui. Les querelles prenaient même une forme plus sanglante que de nos jours. L'unité morale, si elle existait — et M. Olphe-Galliard pense qu'elle existait, — n'était donc plus ce grand bienfait que l'on nous prône, et auquel on ne craint pas de sacrifier la liberté. Il y manquait encore quelque chose, et ce quelque chose, au point de vue de la paix sociale, était tout. C'est ce « quelque chose » que nous comprenons, nous, sous le concept d'unité morale. Il s'agit seulement de s'entendre sur les mots.

De même, nous croyons fort que si, par un coup de baguette magique, on pouvait anéantir en France tous ceux que M. Olphé-Galliard désigne sous le terme conventionnel de « catholiques », l'unité morale ne s'en porterait pas mieux. Si l'on en doute, qu'on songe à l'âpreté des querelles entre socialistes. Et, si l'on veut renverser l'hypothèse, nous ne ferons pas difficulté d'avouer que les catholiques, dans le cas où un autre coup de baguette les laisserait subsister tout seuls, débarrassés de leurs adversaires, ne perdraient pas une si belle occasion de se fractionner en groupes hostiles qui se combattraient entre eux. Et cela, malgré cette « unité de mentalité » qui devrait réunir sous le même bonnet toutes leurs têtes supposées semblables.

En un mot, ou bien l'unité morale est une disposition, un « état d'âme » qui doit produire l'entente, le bon accord, le fameux *eadem velle, eadem nolle* qui permet aux hommes de vivre en paix les uns avec les autres, et alors aucun système d'enseignement, aucun mo-

nopole, aucune loi ne peuvent les produire; ou bien l'unité morale est quelque autre chose, une ressemblance théorique et abstraite qui n'empêche pas les haines, les querelles, les luttes de partis, les insurrections, les guerres civiles, et, si elle n'empêche pas toutes ces calamités, est-il si nécessaire de la poursuivre?

Gabriel d'Azambuja.

II. — LE SOCIALISME ET L'AUTORITARISME DE L'ÉTAT

M. Albert Richard ayant dit, dans le journal socialiste *l'Yonne*, que la société rêvée par lui et ses amis n'était nullement l'étouffement de la liberté individuelle sous le despotisme de l'État, M. Henry Maret, dans le *Radical* du 29 octobre, a répondu que, si cela était vrai, M. Richard et lui seraient bien près de s'entendre, mais que *cela* risque fort de n'être pas vrai.

Citons la partie essentielle de cette intéressante réponse :

« Pas plus que lui en effet, il le sait, je ne voudrais, sous prétexte de liberté, laisser le plus fort imposer sa volonté au plus faible et respecter la mainmise de la féodalité financière et industrielle sur le travail et le prolétariat. Ce que je redoute, c'est que cette féodalité funeste soit remplacée par l'autoritarisme du pouvoir central, absolument comme l'ancienne féodalité fut remplacée par l'absolutisme royal. Il n'en est rien. Tout va bien.

« Mais comment n'en sera-t-il rien? J'entends bien que, dans l'esprit de M. Richard, l'État ne doit être que l'administration des choses, que la société socialiste ne sera pas organisée par le gouvernement, que ce seront les travailleurs eux-mêmes qui l'organiseront en se concertant dans des congrès, et que par conséquent la liberté de l'individu demeurera complète.

« Or voilà. C'est cette conséquence qui ne m'apparaît pas très clairement. Dût-on me mépriser à l'égal de Jean Hiroux, j'avouerai que j'ai de la défiance. Je connais les pauvres mortels, espèce à qui j'ai le fâcheux honneur d'appartenir; et j'ai remarqué qu'entre autres qualités précieuses, ils possédaient celle de donner par les mots une apparence tout à fait agréable et plaisante aux choses qui sont plutôt amères et pénibles. C'est ainsi que, toutes les fois qu'on m'a parlé d'organisation, de réglementation, d'ordre public, je n'ai pas tardé à m'apercevoir que cela signifiait servitude, soumission, abdication de

sa propre volonté. Organisation, voilà qui est parfait; il n'y a rien à dire contre. N'empêche que ce sac enfariné... Bref, j'ai peur d'être trop organisé. C'est la peur du loup de la fable devant l'organisation vantée par le bon chien : il s'enfuit, et court encore.

« Écartez, me dit-on, cette crainte chimérique. La preuve que cette « organisation ne sera pas dangereuse pour la liberté, c'est qu'elle « sera faite par des congrès, c'est-à-dire par des délégués des citoyens « eux-mêmes. »

« Je comprends que, du moment où ce sont des congrès qui me lient, des lois qui m'obligent, je n'ai pas le plus petit mot à répliquer. Mais je n'en suis pas moins lié et obligé. Je sais bien qu'il y a soumission et soumission, comme il y a fagots et fagots, et que les coups de pied varient selon celui qui les donne. Cependant c'est toujours le même derrière qui les reçoit.

« Il m'importe peu qui m'organise, à moi qui tiens à être organisé le moins possible. Je ne dis point : pas du tout, sachant qu'il n'y faut pas compter et qu'à toute société il faut un minimum d'organisation; seulement je voudrais qu'on se bornât à ce minimum, et j'entends n'abandonner de ma liberté naturelle que juste ce qui est indispensable pour que les autres soient libres tout comme moi.

« Or voilà ce qu'on n'a pas vu depuis le commencement du monde; et, dans tous les pays, les hommes, quels qu'ils soient, qui ont assumé la tâche d'organiser le pays, ont pris leur œuvre tellement à cœur, que cela a été le diable pour les arrêter. La sagesse, la raison, ce sont de beaux mots, de grandes choses. Mais qui possède la sagesse et la raison? On a invoqué toujours la sagesse et la raison, lorsqu'on a prétendu m'empêcher de faire ce qui me plaît. Et, quand mon excellent confrère me dit que, loin d'établir le despotisme de l'État, il entend qu'il n'y ait plus rien dans la société qui ne soit l'expression de la volonté des citoyens, j'ai grande envie de lui répondre que c'est tout justement cela l'État.

« L'État, volonté de la majorité, au lieu de l'État, volonté d'un seul ou d'un petit nombre, mais au demeurant toujours l'État. La question est de savoir s'il vaut mieux être fricassé dans une grande poêle que dans une petite. »

Cette question, M. Maret termine en disant, avec humour, qu'il vaut mieux ne pas la poser. Cela se conçoit, et il est assez curieux de voir le socialisme, allié du radicalisme, ainsi réfuté par un des publicistes radicaux les plus éminents.

III. — SYNDICATS AGRICOLES ET SCIENCE SOCIALE

Nous trouvons dans le *Bulletin du Syndicat agricole de Bourg* le compte rendu de l'assemblée générale de ce syndicat, qui a eu lieu le 24 septembre dernier.

Au banquet qui a eu lieu à cette occasion, M. le comte Henri de Boissieu, notre dévoué collaborateur, vice-président du Syndicat agricole de Bourg, a prononcé le discours suivant :

« MESSIEURS,

« Les rapports documentés que nous avons entendus ce matin, les toasts vibrants qu'il nous a déjà été donné et qu'il va nous être donné d'applaudir, la nombreuse assistance qui les applaudit, la présence de notabilités à notre banquet annuel prouvent que, comme toutes les grandes œuvres, notre cher Syndicat gagne toujours en vieillissant.

« Que n'en est-il hélas! de tous les membres de l'association comme de l'association elle-même? Le médiocre orateur que vous avez la patience d'écouter sent qu'il vieillit sans que sa parole progresse, sans que sa voix devienne plus habile à exprimer ses sentiments intimes.

« Cependant il est une chose qui progresse en lui, et il tient à vous le dire en ce jour de fête, c'est l'estime et l'affection qu'il éprouve pour votre belle œuvre, à cause de la compréhension de plus en plus nette de son utilité.

« Dans un de ces *Bulletins* où il sait extraire à votre usage le miel de toutes les fleurs et pour ainsi dire la quintessence de la pensée française, notre dévoué secrétaire, M. Girod, vous montrait, à la suite d'une phalange de lutteurs à laquelle je suis fier d'appartenir, les vaillants de la « Science sociale », l'absentéisme du grand propriétaire rural comme un des fléaux de notre agriculture.

« Certes, beaucoup a été dit, tout ne l'a peut-être pas été sur cette désertion de la campagne par l'influence, par l'intelligence, par la fortune, sur cette abdication qui se pratique encore aujourd'hui, qui se pratiqua surtout naguère, et fut, à n'en pas douter, une des grandes causes des excès de la Révolution française.

« Mais il est un genre d'absentéisme moins coupable, assez excusable même et cependant bien fâcheux que je voudrais signaler ici, c'est ce que je me permettrai d'appeler, faute d'un meilleur terme, l'absentéisme sur place, la conduite de ces propriétaires qui restent sur

leurs terres, y vivent, y font même quelque bien, mais se condamnent trop volontiers au triste rôle d'exilés à l'intérieur et se renferment dans leur tour d'ivoire, en gémissant entre eux sur le malheur des temps.

« Au reste, à mesure que le propriétaire s'éloigne du cultivateur, le cultivateur s'écarte aussi du propriétaire. Le triste politicien, le professionnel de la politique alimentaire entre en ligne et n'a pas de peine à présenter celui qu'on ne voit mêlé à rien comme l'ennemi du progrès, le défenseur attitré d'un passé dont on exagère à l'envi les excès, sans en montrer jamais la grandeur.

« Les œuvres comme la nôtre, mes chers amis, ont ceci d'excellent qu'elles forcent chacun à ouvrir portes et fenêtres, qu'elles permettent aux intérêts divers, sinon divergents, de se frôler sans se heurter. Chez nous, chacun a son rôle à remplir, et le résultat obtenu dépend en somme autant de la variété que de l'intensité de l'effort donné.

« Je sais bien qu'on a essayé de déprécier notre œuvre en prétendant que nous aussi nous faisions de la politique. Est-ce vrai, messieurs? Nous avez-vous jamais entendu discuter d'un candidat ou d'un programme? Il est cependant une politique que nous avons le droit et même le devoir de faire. C'est la politique de défense agricole, ou plutôt, car nos maîtres du jour nous répètent sans cesse avec raison que toute défense, pour être efficace, doit être active, la politique d'action agricole.

« Cette pauvre agriculture, elle a de si nombreux ennemis! Ennemis minéraux, végétaux, animaux, sans compter les plus terribles de tous, les ennemis humains, cette nuée de fonctionnaires parasites qui vivent aux dépens du sol, demandent au cultivateur plus qu'il ne peut raisonnablement donner.

« Faisons bloc contre tous ces ennemis. Unissons nos travaux et nos efforts. J'ai remarqué avec plaisir, dans une de vos dernières réunions, que non contents d'aborder toutes les questions syndicales, vous vous éleviez maintenant jusqu'aux plus hauts problèmes sociaux. Vous le faites d'ailleurs en hommes des champs, en gens habitués à observer la nature, cette nature qui arrondit les contours, émousse les angles, enseigne le prix du temps pour les plus nécessaires des transformations.

« Continuez dans cette bonne voie, mes chers amis. Travaillons, chacun dans notre sphère, à la réussite de l'œuvre commune. Faisons de plus en plus nôtre la noble maxime d'un de nos compatriotes : Tous pour un, un pour tous!

« Messieurs, je me permets de boire à une grande chose trop souvent négligée, la pratique du devoir social, ce devoir qui n'est pas le

même pour nous tous, mais qui est aussi impérieux pour chacun de nous. Je bois aux syndiqués absents et présents, à nos chefs, à nos frères, à la grande patrie française et à nos petites patries. »

Inutile de dire que nous nous unissons aux vœux si éloquemment exprimés par notre collaborateur, et que nous le félicitons de répandre autour de lui les Saines notions qui, dégagées de la Science sociale, peuvent venir en aide à bien des bonnes volontés dans l'œuvre de relèvement matériel et moral à laquelle elles se dévouent.

IV. — LA THÉORIE DU BONHEUR

La librairie Bloud et Cie vient de publier une nouvelle brochure de notre collaborateur Gabriel d'Azambuja : *La Théorie du bonheur.*

Voici la Table des matières de cet opuscule :

Le bonheur et le cœur humain. — Le bonheur et les philosophes. — Le bonheur et le progrès. — Le bonheur et le tempérament. — Le bonheur et la formation sociale. — Le bonheur et les besoins. — Le bonheur et la religion. — Esquisse d'un programme de bonheur.

M. d'Azambuja a surtout pris la question par le côté où elle se rattache aux préoccupations modernes et aux points de vue mis en évidence par l'étude des sociétés. Dans le chapitre intitulé : « Le bonheur et la formation sociale », l'auteur s'est inspiré, en les résumant succinctement, de l'article publié ici même par M. Edmond Demolins, dans la livraison de décembre 1894 : *Le bonheur de vivre.*

La conclusion de M. d'Azambuja est qu'on peut, par l'effort personnel, sinon se débarrasser entièrement de la souffrance, du moins la rendre plus supportable, et s'exempter de beaucoup de maux auxquels bien des gens s'exposent chaque jour par leur faute.

La Théorie du bonheur est en vente chez Bloud et Cie, 4, rue Madame, Paris. Prix : 60 centimes.

Rappelons les titres des trois autres opuscules publiés par le même auteur dans la même collection de la même librairie : *Pourquoi le roman à la mode est-il immoral et pourquoi le roman moral n'est-il pas à la mode?* (3e édition). — *Ce que le christianisme a fait pour la femme* (2e édition). — *L'esprit chrétien et les affaires.*

V. — COUP D'ŒIL SUR LES REVUES

Le problème du fonctionnarisme.

Nous avons mentionné la comparaison faite par un journal entre le personnel de ce qu'on appelle le « cabinet » des ministres en l'année 1872 et le même personnel en 1902. Le « cabinet » comprend des fonctionnaires qui se superposent aux bureaux proprement dits. Ils étaient, en 1872, au nombre de *douze*. En 1902, ils s'étaient élevés au nombre de *soixante et onze*.

M. Wilhelm, dans l'*Économiste Français*, tout en constatant que cet accroissement est un des « petits côtés » de la grande question du développement du fonctionnarisme, ajoute :

« Cependant, ce grossissement considérable des cabinets de ministre est un symptôme qui mérite un instant d'étude, car il est comme la synthèse des plus graves erreurs de notre organisation politico-administrative actuelle, du moins de celles qui entachent si lourdement le fonctionnement de nos administrations centrales, les seules que nous voulions étudier aujourd'hui.

« Le développement excessif de ces cabinets de ministre qui, il y a trente ans, se réduisaient à un ou deux personnages au plus, tient à deux tendances également regrettables : symptôme d'arrivisme chez ceux qui se font nommer, symptôme de méfiance chez ceux qui les nomment. Les premiers, presque toujours jeunes, recrutés au hasard des relations politiques, apportant parfois au service du ministre une valeur réelle, mais trop souvent dépourvus de toute préparation au rôle qu'ils vont jouer, se montrent bien vite fort satisfaits de leur tâche ; ne voyant l'administration que par son côté brillant et intéressant, n'ayant pas été à même de connaître les débuts, toujours si ingrats, ni les amertunes de la carrière bureaucratique, ils s'éprennent de cette vie ; bientôt ils n'ont plus qu'une pensée, à de rares et très honorables exceptions près, celle de découvrir dans l'administration une fissure par laquelle puisse s'infiltrer leur incompétence. Malheur au fonctionnaire de carrière qui, après bien des années d'attente, est arrivé à occuper le poste convoité ! Ce seront d'abord des offres d'avancement ou de compensation ; puis, si le titulaire, désireux de jouir quelque temps encore d'une situation longtemps attendue, chargé de famille peut-être, fait la sourde oreille et ne veut rien entendre, les insinuations malveillantes parfois entrent en lice et sont

bientôt suivies d'une exécution impitoyable, dont la politique n'est généralement que le prétexte.

« Les inconvénients de ces procédés sont nombreux : aggravation des charges du Trésor du fait de la retraite anticipée du précédent titulaire, incompétence plus ou moins complète de celui qui le remplace et surtout démoralisation absolue du personnel avoisinant, aux yeux duquel on démontre ainsi que le meilleur moyen de parvenir rapidement aux bons emplois dans une administration, c'est de n'y pas entrer par les concours réguliers et de n'y pénétrer que par la porte de la politique.

Nous disions en second lieu que l'effectif des cabinets était en outre le signe tangible de la méfiance des ministres envers leur administration. Combien de députés, en arrivant au pouvoir, entrent dans leur ministère avec la crainte d'être trompés par leurs bureaux ; cette trahison permanente des bureaux n'est-elle pas la fable habituelle des couloirs du Parlement, celle que répandent trop souvent, non sans quelque insincérité, les ministres désireux de se décharger sur des absents de la responsabilité de mesures malheureuses dont ils ont eu la directe initiative. Ceux qui sont de bonne foi ont le plus souvent perdu, en descendant du pouvoir, des préjugés dont ils étaient imbus à leur arrivée ; mais ils font alors place à un autre non moins prévenu, et tout est à refaire. C'est pourquoi les administrations publiques préfèrent à tout nouveau venu le ministre qui revient au pouvoir après un interrègne.

« Malheureusement, cette méfiance instinctive entraîne un ministre à s'entourer d'hommes à lui et à leur réserver tout ce qu'il juge important : ses affaires politiques et électorales d'abord, c'est-à-dire la disposition des places et l'avancement du personnel, puis les questions auxquelles s'intéresse la presse, dont les éloges ou le blâme font la hantise des hommes politiques. Au milieu de ces préoccupations, que deviennent les affaires ? Les services appelés à les gérer d'après leurs attributions cessent de les suivre et, conséquemment, ne sont plus à même d'éclairer le ministre ni de le renseigner sur les suites possibles de la décision qu'il veut prendre. La direction compétente, ignorant ce que décide le cabinet, travaille de son côté. Bientôt la dualité entraîne les contradictions et le gâchis.

« L'administration française était autrefois et, malgré les fantaisies auxquelles on s'est livré dans le recrutement de son haut personnel, est encore dans sa grande masse une force neutre, très disciplinée et entièrement à la disposition de ceux qui détiennent le pouvoir ; c'est comme un vaste clavier sur lequel tout ministre peut venir exercer sa virtuosité, mais qu'on a trop souvent tendance à rendre respon-

ble des fausses notes dont elle n'est que l'émetteur passif. C'est donc une erreur grave que de ne pas user de cet instrument, de le délaisser par méfiance et d'y vouloir substituer on ne sait quels rouages improvisés et peu sûrs. Au fond, ce que nos modernes politiciens reprochent surtout aux fonctionnaires de carrière, ce sont les avertissements que ceux-ci se croient parfois obligés en conscience de leur donner, comme aussi le scepticisme discret avec lequel ils accueillent les inspirations, plus souvent malheureuses que réformatrices, de leurs ministres. Telle est l'une des principales raisons pour lesquelles ces derniers préfèrent s'entourer de compétences de fraîche date et à l'admiration plus facile.

« Quelles qu'en soient les causes déterminantes, cette fâcheuse pratique des cabinets fortement constitués est donc tout à la fois une entrave à la marche des services et une source intarissable de candidats qu'il faut satisfaire et qui, pour se caser, tendent incessamment à saisir les bons emplois ou à en faire créer de nouveaux; ceux-ci, une fois inventés pour un homme, ne disparaissent pas avec lui et trouvent toujours plusieurs candidats, avec non moins de protecteurs, pour en exiger le maintien. »

M. Wilhelm, recherchant les causes du fait, cite certains développements nécessaires (influence très partielle), puis la mauvaise politique engendrant la mauvaise administration. Il note encore les deux causes suivantes :

« Les députés et les sénateurs contribuent inconsciemment pour une large part à l'accroissement du nombre des fonctionnaires, en exigeant inconsidérément des travaux sinon inutiles, du moins de luxe ou d'utilité secondaire. Ils y contribuent d'autre part sciemment, en se faisant les plus ardents soutiens de tous les quémandeurs d'emplois, et en harcelant sans cesse les ministres pour obtenir d'eux la création de postes avantageux, à seule fin d'y caser leur clientèle.

« Enfin, les administrations elles-mêmes collaborent de leur mieux à la multiplication des emplois, aussi bien supérieurs que subalternes, parce que les uns et les autres, dans l'état actuel de notre organisation administrative, sont nécessaires à l'accroissement de ce que l'on a appelé plaisamment « le ventre de l'administration ». En effet, les créations d'emplois supérieurs nouveaux constituent une manne ardemment souhaitée par tous ceux devant lesquels n'existent que des issues insuffisantes; quant aux emplois subalternes, si leur fondation satisfait quelques candidats, elle sert de justification à l'existence des emplois supérieurs, qui ne peuvent

naître que sur un plus ou moins grand nombre de subordonnés. C'est ainsi que, du haut en bas de la hiérarchie, en y comprenant ceux qui attendent à la porte, tous ont un intérêt direct à la multiplication des fonctions : les petits pour entrer, les moyens pour avancer et les gros pour enfler leur situation au delà de toute mesure. »

M. Wilhelm termine en indiquant des remèdes.

« Il faut donc simplifier; mais, pour que les simplifications soient possibles, il faut deux conditions : la première, c'est que les grands chefs administratifs cessent d'estimer l'importance d'un service au nombre d'expéditionnaires qu'il emploie et au poids du papier que ceux-ci noircissent. Nous avons connu un chef de bureau qui, pour justifier la présence de trop nombreux expéditionnaires sous ses ordres, les employait à recopier à la main les clauses imprimées des marchés soumis à la signature du ministre et des adjudicataires! La seconde condition, c'est que les simplifications soient demandées à ceux-là mêmes dont elles diminueront le travail, et qui sont, plus que tous autres, à même de les suggérer; il suffit pour cela qu'on les écoute et qu'on les récompense, sous forme d'avancement, chaque fois qu'ils auront indiqué une simplification pratiquement réalisable. Le ministre qui poserait ce principe dans son administration, qui aurait l'énergie de tenir ses promesses et de mettre les initiateurs à l'abri des rancunes intéressées, serait vite surpris des résultats qu'il obtiendrait.

« En d'autres termes, pour simplifier les travaux et les rouages administratifs, il n'y a qu'un moyen, c'est d'intéresser, du haut au bas de la hiérarchie, le personnel à la simplification désirée, savoir : les initiateurs par des récompenses directes, et l'ensemble des employés par la répartition sur eux d'une partie des traitements supprimés. Vouloir réformer l'administration malgré elle et contre les intérêts de ceux qui la composent, c'est une chimère; l'amener à se réformer elle-même, c'est une œuvre que l'on peut tenter avec chance de succès; question de méthode. »

VI. — A TRAVERS LES FAITS RÉCENTS

En France. — Les émeutes du Nord et de Paris. — Les congrès des jardins ouvriers et les entraves aux transactions immobilières. — L'affaiblissement de la natalité française. — Les dépenses pendant l'Exposition de 1900.

Dans les colonies. — La statistique des concessions au Tonkin. — Les plaintes en Nouvelle-Calédonie.

A l'étranger. — La campagne de M. Chamberlain. — La convention anglo-française d'arbitrage. — La question de la Mandchourie.

En France.

Le mois qui vient de s'écouler a été marqué par de sanglantes bagarres. Dans le Nord, ces bagarres ont eu pour cause une série de grèves. A Paris, elles ont été provoquées par la question des bureaux de placement. Dans les deux cas, il y eu du sang versé. Dans les deux cas également, ce ne sont pas les chefs parlementaires du parti socialiste qui se sont trouvés à la tête du mouvement, mais d'autres personnages moins intéressés au maintien de l'ordre politique actuel et plus ardents à recourir aux procédés révolutionnaires.

Les grèves du Nord avaient ceci de particulier qu'elles étaient faites par prévision. Au mois d'avril 1904, le travail devra être réduit à dix heures dans les filatures qui emploient ensemble des adultes et des enfants. Les ouvriers voulaient donc s'assurer que le salaire ne subirait pas une réduction corrélative à la réduction de la durée du travail. Mais, comme il arrive souvent, les agitateurs proprement dits se sont vite emparés du mouvement gréviste, et, lorsqu'on a proposé la nomination d'une commission mixte destinée à étudier cette question de salaires, le désordre n'a pas cessé. A Armentières seulement, on a vu vingt-cinq maisons saccagées, le pillage de deux banques, une usine détruite par le feu, douze autres commencements d'incendies, et des prêtres gravement frappés, car l'anticléricalisme, en raison des lectures auxquelles s'adonnent les ouvriers, se mêle presque toujours à des manifestations de ce genre.

A Paris, c'est aux bureaux de placement que les ouvriers en voulaient. Bien des candidats ont promis de supprimer ces bureaux, qui, disent les ouvriers, exploitent ceux qu'ils placent. Cette promesse n'a jamais été tenue. La colère a conduit les ouvriers parisiens à des protestations tumultueuses. Malgré les députés du parti, la majorité a proclamé l' « action directe », autrement dit la nécessité de l'émeute. Cette émeute ayant été réprimée par la police, dans la sanglante journée du 29 octobre, les imprécations des socialistes se sont tournées

contre cette police avec d'autant plus de fureur qu'ils étaient gênés pour faire remonter plus haut leurs attaques. Le gouvernement a désavoué en partie le préfet de police, mais en partie seulement, de façon à ne mécontenter personne, s'il se pouvait. Là encore bien des gens, parmi les personnages les plus en vue, se sont sentis dans une position peu nette. L'impression des observateurs, c'est que les masses populaires, lorsqu'on veut trop les « mener », se rebiffent à la fin contre leurs meneurs, si populaires qu'aient pu être ceux-ci précédemment, et éprouvent au plus haut degré la démangeaison de faire « leurs affaires » elles-mêmes, qu'elles aient ou non des chances raisonnables de succès. Quant au préfet de police, il a joué dans la circonstance le rôle de bouc émissaire, et les plus ardents à réclamer sa tête étaient les plus persuadés, en définitive, que ce fonctionnaire n'y était pour rien. Mais avec certaines « bêtes noires », on a toujours beau jeu. Il y a toujours, dans la galerie, force gens pour applaudir Guignol lorsqu'il tape sur le gendarme, sans réfléchir à l'inappréciable sécurité dont ce pauvre gendarme les fait jouir.

⁂

Des scènes plus calmes se passaient à la salle des Sociétés savantes, où se tenait le Congrès des jardins ouvriers.

M. Louis Rivière y a résumé les rapports qui lui ont été adressés et d'où il résulte qu'en Belgique six cents jardins ouvriers ont été créés, donnant le « coin de terre » à trois mille personnes et qu'en France, cent trente et une œuvres ont créé six mille cent trente-sept jardins représentant deux cent vingt hectares. Ces jardins, attribués à des familles nombreuses, procurent l'assistance par le travail de la terre à plus de quarante-trois mille personnes.

Le congrès a adopté à l'unanimité un vœu tendant à ce que la loi du 3 novembre 1894 sur les habitations à bon marché soit modifiée de manière à permettre aux jardins ouvriers divers avantages. Il a également adopté à l'unanimité un vœu tendant à ce que la loi de 1884 sur les syndicats soit modifiée de manière à permettre aux syndicats agricoles de devenir propriétaires.

La loi française semble faite, en effet, pour gêner le plus possible, chez les humbles, les acquisitions immobilières. Une rivière de diamants de trente mille francs s'achète sans taxe et sans formalités, le plus facilement du monde. Un « lopin » de cent francs ne s'achète que moyennant des frais, des tracas et des longueurs.

Par exemple, un ouvrier veut acheter un terrain de 100 francs. Il devra verser pour les seuls droits de mutation dus au Trésor la somme de 17 fr. 37, et, pour les honoraires du notaire, 1 % avec minimum de *cinq* francs, ce qui fait 22 fr. 37 de frais.

S'il veut consolider son droit de propriété vis-à-vis des tiers en faisant transcrire son titre au bureau des hypothèques par l'intermédiaire du notaire, ses frais s'élèveront à 30 francs environ.

Enfin, si, pour entourer de toutes les garanties sa possession, il veut remplir les formalités de la double purge des privilèges et hypothèques, conformément à l'article 2181 du Code civil, et des hypothèques légales, conformément à l'article 2193, cela lui coûtera en moyenne de 300 à 400 francs.

A ce prix seulement l'on peut avoir un *titre régulier*, écartant toute chance de contestation.

C'est dire que bien des gens qui voudraient acheter n'achètent pas, et que l'intérêt de tous en souffre. Mais une réforme, quelque sage qu'elle soit, qui se traduit par une demande de dégrèvement, n'a pas grand'chance, à l'heure présente, d'être favorablement accueillie.

*
* *

Le bien-être de l'ouvrier influe sur la natalité. Or cette natalité continue à n'être pas très brillante en France.

Justement, le *Journal officiel* vient de publier le rapport annuel sur le mouvement de la population en 1902.

La balance des naissances et des décès se solde par un excédent de 83.944 naissances, supérieur de 11.546 à l'excédent constaté en 1901. Seulement, ce résultat n'est pas dû à une augmentation de la natalité, il provient exclusivement d'une diminution de la mortalité. On a enregistré, en effet, l'an dernier, 11.896 naissances et 23.442 décès de moins que l'année précédente.

La natalité a donc encore diminué.

Par rapport à 1901, il y a eu diminution du nombre des naissances dans tous les départements, sauf 16.

L'excédent de naissances pour 10.000 habitants est de 108 en Suède, de 109 en Belgique, de 110 en Italie, de 115 en Hongrie, de 116 en Autriche et dans les Iles Britanniques, de 146 en Norvège, de 147 en Allemagne, de 150 en Hollande. On ne donne pas les chiffres de la Suisse, de la Russie et de l'Espagne, mais nul n'ignore que, dans ces pays, la natalité est très forte. Or, en France, l'excédent par 10.000 habitants n'est que de 13. C'est l'état stationnaire, à peu de choses près, et cela pendant que les autres peuples progressent, ce qui équivaut à un recul.

Les mariages, d'après la même statistique, ont diminué : 303.469 en 1901 et 294.786 en 1902.

Les divorces ont augmenté notablement : 7.741 en 1901 et 8.431 en 1902. Les naissances illégitimes représentent le dixième du nombre des

naissances légitimes. Dans le département de la Seine, on a enregistré 59.482 naissances légitimes et 19.327 naissances illégitimes. Le quart des enfants qui naissent à Paris naissent donc hors du mariage. Paris fournit aussi près du quart des divorces de toute la France. La situation morale du pays empire donc pour le moment, au lieu de s'améliorer. Le progrès des divorces, tout particulièrement, ne laisse pas de causer une certaine inquiétude.

*
* *

La France a de l'argent cependant. Elle attire des émigrants laborieux des nations voisines, et, avec tout ce qui se dépense, l'on pourrait nourrir plus d'enfants français. Dans la haute sphère sociale, les plaisirs et l'agrément de la vie attirent chez nous, comme on le sait, de nombreux étrangers riches et oisifs, qui viennent dépenser leurs revenus, surtout à Paris et sur notre « côte d'Azur ».

A ce propos, il n'est pas indifférent de dire un mot des dépenses faites par les visiteurs de l'Exposition de 1900, d'après le calcul — un peu tardif — qui vient d'en être dressé par M. Alfred Picard, commissaire général de cette Exposition.

Il est venu à Paris, pendant celle-ci, environ 3 millions de visiteurs ayant dépensé en moyenne 500 francs chacun. Leur dépense totale a donc été de 1 milliard et demi.

Le rendement des impôts en 1900, d'après les chiffres de la comptabilité publique, a donné une plus-value de 45 millions de francs environ.

Les recettes des chemins de fer ont été, en 1900, de 80 millions de francs supérieures à celles de 1899. Celles de l'octroi de Paris se sont accrues de 11 millions 631.000 francs.

Les théâtres ont eu des recettes supérieures de 25.109.000 francs à celles de 1899.

Mais, d'autre part, ce flux a été notoirement suivi d'un reflux, autrement dit, d'un certain épuisement momentané dans la capacité consommatrice. C'est ce qu'on a remarqué d'ailleurs après toutes les expositions, lesquelles ont en outre le défaut de laisser inoccupés, ou *déracinés*, bien des ouvriers qui ont été employés à les aménager ou à les construire. La dernière avait contre elle, en particulier, son énormité même, d'où résultait, pour les visiteurs consciencieux, une fatigue réelle, propre à compenser le plaisir et à nuire sérieusement à l'instruction. Une puissante opinion se prononce donc pour la suppression définitive de ces foires géantes. Le mieux serait de ne songer, en organisant les expositions, qu'aux gens vraiment sérieux, de n'exposer par conséquent que ce qui est sérieux, et de tout présenter avec une parfaite méthode. Y arrivera-t-on quelque jour?

Dans les colonies.

Parmi les chiffres officiels relatifs aux colonies, on peut citer avec intérêt les suivants, relatifs aux domaines agricoles concédés au Tonkin, depuis l'occupation jusqu'à la fin de l'année 1902.

Ces concessions sont, au nombre de 233, subdivisées comme il suit :

75	concessions de	1	à	50	hectares.
17	—	51	à	100	—
76	—	101	à	500	—
31	—	501	à	1.500	—
30	—	1.001	à	5.000	—
4	—	plus de 5.000 hectares.			

C'est peu, comme on le voit, mais c'est quelque chose. Il y a au Tonkin un certain nombre de colons d'élite, de « vrais colons », capables de mener une exploitation agricole, et, parmi ces exploitations, un certain nombre, comme l'indique le tableau, sont d'une sérieuse étendue.

Dans un récent discours, le Gouverneur général, M. Beau, a annoncé son intention de poursuivre, avec un soin tout particulier, l'extension et l'amélioration des cultures locales, par l'augmentation et par un meilleur emploi des crédits affectés aux encouragements à l'agriculture. Son programme, à ce point de vue, se caractérise essentiellement par l'ouverture d'un crédit affecté à des essais agricoles pratiques et par un projet de transformation des champs d'essais des différents pays de l'Indo-Chine en fermes-écoles. L'étude du problème de l'aménagement des eaux fera aussi, nous promet-on, l'objet de la sollicitude administrative. Enfin, d'autres promesses ont été données, concernant l'amélioration du Mékong et du réseau de rivières navigables qui s'y rattache, ainsi que la construction d'une route importante allant de la côte de l'Annam septentrional au Laos. Tout cela, si les projets sont menés à bonne fin, pourra aider au développement de la production agricole et multiplier les points où des colons auraient des chances de s'établir avec succès.

*
* *

En Nouvelle-Calédonie, l'on se plaint, et la colonie éprouve depuis quelque temps un certain malaise. Le budget colonial est en déficit. L'administration du dernier gouverneur a été orageuse et a soulevé des polémiques assez vives. On parle d'augmenter l'impôt sur les mines, ce qui soulève naturellement les protestations de ceux qui ex-

ploitent dans l'île les gisements de chrome, de cobalt et de nickel. « Il y aurait mieux à faire, dit à ce sujet un correspondant de la *Quinzaine Coloniale*, que de chercher dans cette voie un remède qui serait pire que le mal; ce serait de pratiquer une politique d'économie. Il n'en manque pas à faire dans le personnel. Nos administrations regorgent de fonctionnaires et d'employés dont un certain nombre ont été nommés dans ces derniers temps, les uns en récompense de services électoraux, d'autres à titre de compensation de leur insuccès comme colons agricoles, et pour les empêcher de se plaindre trop fort. Une liquidation s'impose de ce côté. »

Un autre correspondant, non moins affligé, signale d'autres points noirs :

« Le chemin de fer est un gouffre ; on aura bientôt dépensé les premiers cinq millions de l'emprunt de dix millions, et cela, pour quel résultat? Vingt kilomètres au plus de voie ferrée ; du bassin de radoub, rien ; du wharf, pas davantage. Le service des ponts et chaussées, qui dirige les travaux du chemin de fer, a fait preuve d'une insuffisance inouïe... Au point de vue agricole, la culture du café, — l'expérience en a été décisive, — n'a donné, en général, que des mécomptes aux colons qui s'en sont exclusivement occupés. La Nouvelle-Calédonie ne se prête pas à l'emploi des méthodes que l'on a pratiquées en vue de la colonisation et qui consistent à provoquer un afflux considérable d'immigrants. Le peuplement sain se fera lentement, progressivement, automatiquement, en quelque sorte, grâce à la natalité considérable qui est la grande force de ce pays. En attendant, tout l'effort doit être porté du côté de l'industrie minière. »

En ce qui concerne la transportation des criminels, l'opinion est divisée. Les uns disent que tout le mal vient de ce qu'on a fait de la Nouvelle-Calédonie une colonie pénitentiaire. Les autres pensent que c'est à l'insuffisance de la main-d'œuvre pénitentiaire qu'il faut attribuer la crise du moment.

D'après d'autres rapports, le mal viendrait de la douane, qui renchérit le prix de certains objets nécessaires aux petits planteurs.

Il est donc difficile de savoir à qui entendre. Tout ce qu'on peut dire, c'est que la Nouvelle-Calédonie a été dotée d'un excellent climat, de richesses naturelles et d'un sous-sol fertile en métaux. Cela fait trois raisons pour lesquelles l'île devrait prospérer si la capacité des occupants était à la hauteur des libéralités de la nature.

A l'étranger.

M. Chamberlain, comme il se l'était promis, a commencé sa campagne en faveur du protectionnisme et de la fédération impériale bri-

satannique, réunissant dans une sorte de Zolverein, — ou de quasi-Zolverein — la Grande-Bretagne, l'Irlande et toutes les colonies anglaises. Cette campagne est menée, dit-on, avec une merveilleuse énergie et un grand esprit de méthode. Des milliers de petites brochures de propagande sortent d'une « usine » spéciale qui occupe de nombreux ouvriers. Aux brochures s'ajoutent les conférences, les articles de journaux, bref, tout ce qui, chez nos voisins de l'autre côté de la Manche, constitue une consciencieuse « agitation ».

D'après le système de M. Chamberlain, l'Angleterre favoriserait l'introduction des produits coloniaux dans la métropole au moyen de « tarifs préférentiels ». Les colonies useraient de réciprocité à l'égard de la mère patrie. Depuis près de six ans, des négociations se poursuivent d'ailleurs entre celle-ci et celles-là au sujet de ces questions brûlantes; car, dans le monde anglo-saxon, les colonies, au lieu de subir la loi du gouvernement central, parlementent et « marchandent » avec lui. Il s'agirait de conclure, une bonne fois pour toutes, un grand traité entre toutes ces fractions d'une même grande puissance.

Ce qui est fâcheux pour les vues de M. Chamberlain, c'est que les échanges de la Grande-Bretagne avec ses colonies, quelque importants qu'ils soient en eux-mêmes, sont peu de chose en comparaison du commerce que la Grande-Bretagne entretient avec les peuples étrangers. La proportion est du quart aux trois quarts environ. On se demande donc si l'élévation d'une barrière fiscale entre le monde anglo-saxon et l'étranger n'aurait pas pour effet une hausse appréciable des subsistances. M. Chamberlain et ses partisans s'attachent à démontrer le contraire; mais les libre-échangistes, toujours nombreux, ne se montrent pas convaincus.

*
* *

Que l'Angleterre en vienne ou non à organiser une guerre de tarifs, elle n'en montre pas moins, sur le terrain des relations ordinaires entre nations, des dispositions pacifiques.

Le 15 octobre a été signé à Londres, entre lord Lansdowne, ministre des affaires étrangères, et M. Cambon, ambassadeur de France, une convention d'arbitrage dont voici le texte :

« Le gouvernement de la République française et le gouvernement de Sa Majesté Britannique, signataires de la convention pour le règlement pacifique des conflits internationaux conclue à La Haye le 29 juillet 1899,

« Considérant que, par l'article 19 de cette convention, les hautes parties contractantes se sont réservé de conclure des accords en

vue du recours à l'arbitrage dans tous les cas qu'elles jugeront possible de lui soumettre, ont autorisé les soussignés à arrêter les dispositions suivantes :

« Art. 1er. — Les différends d'ordre juridique ou relatifs à l'interprétation des traités existant entre les deux parties contractantes qui viendraient à se produire entre elles et qui n'auraient pu être réglés par la voie diplomatique seront soumis à la Cour permanente d'arbitrage établie par la convention du 29 juillet, à La Haye, à la condition toutefois qu'ils ne mettent en cause ni les intérêts vitaux, ni l'indépendance ou l'honneur des deux États contractants et qu'ils ne touchent pas aux intérêts de tierces puissances.

« Art. 2. — Dans chaque cas particulier, les hautes parties contractantes, avant de s'adresser à la Cour permanente d'arbitrage, signeront un compromis spécial déterminant nettement l'objet du litige, l'étendue des pouvoirs des arbitres et les détails à observer en ce qui concerne la constitution du tribunal arbitral et la procédure.

« Art. 3. — Le présent arrangement est conclu pour une durée de cinq années à partir du jour de la signature. »

Les dernières lignes de l'article 1er contiennent, comme il est facile de le voir, une porte de sortie pour chacune des deux parties contractantes, ce qui diminue malheureusement la portée réelle de la convention. Mais était-il possible de faire autrement ? Quoi qu'il en soit, il y a, dans la conclusion de cet acte, une précieuse « indication » de la volonté où sont les deux peuples d'éviter autant que possible toute cause de conflit.

*
* *

Des bruits de guerre imminente ont couru pendant quelque temps entre la Russie et le Japon. Lors des troubles provoqués par les Boxers et qui firent courir un si grand danger aux légations européennes, la Russie avait occupé la Mandchourie et y avait établi de nombreuses troupes. D'après une convention diplomatique, ce pays devait être évacué le 8 octobre de la présente année. Mais on sait ce que pèsent les conventions diplomatiques en présence des « situations de fait ». Le 8 octobre a donc passé et les Russes ne sont pas partis. Ils n'ont pas plus évacué la Mandchourie que l'Angleterre n'a évacué l'Égypte, pas plus que l'Autriche n'a évacué et n'évacuera la Bosnie-Herzégovine. En fait, cette région semble fatalement condamnée à s'annexer à la Sibérie. Cette nécessité est d'autant plus inéluctable que, sans cette annexion, le chemin de fer transsibérien n'aurait pas d'aboutissement commode sur les mers d'Extrême-Orient et que ce chemin de fer, d'autre part, donne aux Russes de grandes facilités pour défendre leurs acquisitions nouvelles.

Le Japon, qui craint de voir la Corée devenir russe — pour la bonne raison qu'il veut la voir japonaise — a protesté contre ce maintien des troupes russes. La Russie n'ayant pas fait cas de ces protestations, on a redouté que le conflit ne prît une forme par trop aiguë. Le Japon, qui peut mettre sur pied une armée de 640.000 hommes — officiellement tout au moins, — et dont la flotte l'emporte sur les forces navales de la Russie en Extrême-Orient, a eu quelque démangeaison de trancher le différend par une attaque rapide et violente, où les premiers avantages auraient été probablement pour lui. Mais il faut croire que les hommes d'État japonais ont mieux réfléchi et qu'ils n'ont pas voulu s'exposer aux conséquences lointaines d'une lutte avec le colosse russe. Celui-ci, par la force des choses, reprendrait en effet le dessus au bout de peu de temps, à moins d'en être empêché par quelque autre intervention puissante. Mais alors, ne serait-ce pas la conflagration universelle, et la Mandchourie vaut-elle la destruction de plusieurs millions d'hommes? Les idées pacifiques ont donc prévalu, et il y a des chances pour que la domination moscovite continue à s'étendre dans cet immense bloc du continent asiatique, où il est si difficile d'aller s'opposer à son extension.

Gabriel D'AZAMBUJA.

VII. — BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

La Vie de jeune homme, par le Dr Surbled (2e édition, revue et corrigée). — A. Maloine, Paris.

Contrairement à l'adage complaisant : « Il faut que jeunesse se passe », M. le Dr Surbled pense et prouve que l'intégrité des mœurs chez les jeunes gens est chose utile à ceux-ci et à la société. Un jeune homme doit se conserver chaste à celle qu'il épousera et avec qui il fondera une famille. C'est difficile peut-être, mais avec de l'effort on y parvient, et cet effort entraîne avec lui sa récompense. L'auteur, comme il en a le droit, parle à la fois en moraliste et en médecin, et, au seul point de vue de l'hygiène, on trouve dans son volume de très utiles renseignements.

Bref, excellent livre à mettre entre les mains des jeunes gens, au moment précis où commencent pour eux les premiers enivrements de l'émancipation.

La Vie de jeune fille, par le même auteur. — Même librairie.

Ce livre est le pendant du précédent, avec cette différence que

l'auteur le destine, non point aux jeunes filles elles-mêmes, mais à leurs mères, qui pourront s'en inspirer pour instruire et diriger leurs filles en des circonstances fort délicates de la vie.

Du champ de bataille à la Trappe. — Le Frère Gabriel (1835-1897), par Don du Bourg, moine bénédictin. — Perrin et Cie, Paris.

Ce livre est l'histoire d'un officier qui se fait moine. Gabriel Mossier, après avoir conquis ses galons un à un à la pointe de l'épée, et devenu lieutenant de dragons, se distingue à Gravelotte où il est blessé. Prisonnier, il rentre en France, est nommé capitaine, donne sa démission, et va s'enfermer à la Trappe de Chambarand, où il exerce les fonctions les plus variées, depuis celles d'ânier du monastère jusqu'à celles d'architecte et d'écrivain. Destinée très rare, comme on le voit, très individuelle, et placée dans un cadre exceptionnel où la vie humaine se présente sous des aspects intéressants, puisqu'on observe là ce qu'on ne peut observer ailleurs.

Annuaire des charbonnages de Belgique, année 1903, avec carte et coupe, publié par le *Moniteur des Finances*, 50, rue des Riches-Claires, Bruxelles.

Les Cartells de l'agriculture en Allemagne, par A. Souchon, professeur à la faculté de Droit de Paris, maître de conférences à l'Institut agronomique. — Armand Colin, Paris.

De plus en plus les agriculteurs sentent la nécessité de se donner des aptitudes commerciales, et d'assurer, par des moyens nouveaux, l'écoulement de leurs produits. Les agriculteurs allemands ont imaginé, dans cet ordre d'idées, des combinaisons intéressantes, et ce sont elles que décrit M. Souchon. L'auteur étudie successivement ce qui a été fait pour les céréales, pour l'alcool et pour le sucre. On trouve dans son livre des renseignements sur le mouvement agrarien, dont il est souvent question depuis quelque temps. La conclusion de M. Souchon est que la création des cartells agricoles ne répond pas à un désir de bénéfices immodérés, mais à celui de limiter des pertes excessives, et que leur efficacité ne sera complète que lorsqu'ils pourront obtenir de leurs adhérents la restriction de certaines récoltes. De copieux documents sont annexés au volume.

Le Directeur Gérant : Edmond Demolins.

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT ET Cie. — PARIS

AUX LECTEURS DE LA REVUE

Depuis trois années, absorbé par la création et l'organisation de l'*École des Roches*, j'ai dû demander à mon cher ami, Henri de Tourville, de me suppléer dans la direction de cette Revue.

On sait comment, jusqu'à son dernier jour, il s'est acquitté de cette tâche, non seulement en animant la Revue de son esprit, mais encore en lui donnant une magistrale série d'articles sur l'*Histoire de la formation particulariste*.

Aujourd'hui, Henri de Tourville n'est plus au milieu de nous. Mais sa mort, loin de nous abattre, nous a donné à tous, collaborateurs et amis de la *Science sociale*, le désir de nous grouper plus étroitement pour continuer l'œuvre si bien commencée et pour lui apporter de nouveaux développements.

L'*École des Roches* est aujourd'hui sortie de la période des débuts, elle est en pleine prospérité et je puis revenir à nos études sociales avec plus de liberté d'esprit.

Le moment est donc propice pour donner à notre œuvre des moyens d'étude et des moyens d'action plus puissants et mieux ordonnés.

Un comité, dont j'ai pris l'initiative, avec mes amis, MM. Paul de Rousiers, Paul Bureau et Maurice Firmin-Didot, vient de se constituer pour réorganiser sur des bases nouvelles et plus larges notre *Société de Science sociale*. Nous publierons, dans notre prochaine livraison, la composition du Conseil de la Société et une première liste de nos Correspondants en France et à l'étranger.

Le but de la Société est de favoriser par des bourses de voyage ou d'études, par des subventions à des publications ou à des cours, les travaux de science sociale. Elle organisera

des comités locaux en vue de l'étude des questions sociales dans les diverses régions. Il entre dans son programme de tenir des Congrès sur les points de la France, ou de l'étranger, les plus favorables pour faire des observations sociales ou pour propager la méthode et les conclusions de la science. Elle s'intéressera au mouvement de réforme scolaire qui est sorti de la science sociale et dont l'*École des Roches* a été l'application directe.

Nous allons apporter à la Revue certaines modifications qui auront, nous n'en doutons pas, l'approbation de tous les lecteurs.

La disposition actuelle des matières présente des inconvénients qui deviennent plus sensibles à mesure que la science se développe et se coordonne. Chaque étude est le plus souvent divisée en plusieurs articles qui se trouvent dispersés dans un certain nombre, parfois dans un grand nombre de livraisons. Cet émiettement des articles présente un grand inconvénient, lorsqu'il s'agit d'une science dont l'enchaînement doit toujours apparaître aux regards.

Cette disposition a, en outre, l'inconvénient de rendre les recherches très difficiles et presque impossibles: on a beaucoup de peine à retrouver les articles. Il faut se reporter à un grand nombre de livraisons et parfois à plusieurs volumes successifs pour avoir la suite des études qui traitent des diverses parties d'un même sujet.

Les abonnés eux-mêmes attendent souvent qu'une étude ait complètement paru avant d'en entreprendre la lecture, afin de ne pas être obligés de l'interrompre pendant un ou plusieurs mois.

C'est ainsi que cette Revue, qui est une mine incomparable et unique de science sociale, n'a pas eu, à cause de la dispersion de ses études, la très grande portée qu'elle aurait pu et dû avoir.

Cela est tellement vrai que le public n'a été réellement frappé et secoué que le jour où on lui a présenté, réunis en volumes, quelques-unes de ces mêmes études. La forme dispersée de la

Revue avait voilé le bel ensemble de la science que le volume a mis en pleine lumière. Et cependant c'était bien le même texte, qui, dans la Revue, avait passé presque inaperçu et qui, réuni en volume, atteignait jusqu'au chiffre de vingt-cinq mille exemplaires !

Beaucoup d'autres études insérées dans la Revue et perdues pour le grand public méritent le même succès.

C'est qu'en effet la plupart des travaux de la *Science sociale* n'ont pas, comme il arrive dans beaucoup de Revues, un simple caractère d'actualité ; ils ont un intérêt durable et marquent les étapes successives de la science. Le public commence à le comprendre, car les collections de la Revue sont totalement épuisées et il est même très difficile de se les procurer d'occasion.

Pour éviter à l'avenir les mêmes inconvénients, nous avons adopté la modification suivante :

Une étude (ou plusieurs études portant sur le même sujet) ne sera plus répartie entre un certain nombre de livraisons ; elle sera réunie tout entière dans un seul et même fascicule, qui lui sera exclusivement réservé. Chaque fascicule sera ainsi indépendant des autres ; il se suffira à lui-même et aura une unité complète.

Ainsi les divers éléments de la science, au lieu d'être dispersés, confondus, et presque perdus, viendront s'ordonner et se classer presque d'eux-mêmes dans notre Bibliothèque au fur et à mesure des progrès de nos connaissances. Ce sera comme une *Encyclopédie sociale* toujours tenue à jour et en ordre, où toutes les études se rapportant à un même groupe de questions pourront être réunies ensemble, où il sera toujours facile de les retrouver et de les relire, suivant le développement méthodique de la science.

Pour rendre le classement et la consultation encore plus faciles, on mettra à la disposition des membres des reliures spéciales qui leur permettront de réunir eux-mêmes en volumes indépendants les uns des autres les fascicules se rapportant à un même groupe de questions.

Les fascicules seront reliés en volumes distincts, suivant les groupements suivants :

1er Groupe : Méthode sociale.
2e Groupe : Géographie sociale (Géographie physique, Géologie, Météorologie, Botanique, Zoologie).
3e Groupe : Monographies de famille.
4e Groupe : Monographies de régions.
5e Groupe : Travail et Questions ouvrières,
6e Groupe : Enseignement et Éducation.
7e Groupe : Littérature et Art.
8e Groupe : Organisations religieuses.
9e Groupe : Institutions de la Vie publique.
10e Groupe : Émigration et Colonisation.
11e Groupe : Histoire sociale.
12e Groupe : Études diverses.
13e Groupe : Comptes rendus des Congrès.
14e Groupe : Journal de l'École des Roches (1).

Cette collection unique acquerra une réelle valeur en librairie, nous en sommes convaincus.

Le nombre des fascicules annuels sera établi proportionnellement au nombre des membres, à raison d'un fascicule de cent pages en moyenne par 50 membres. Au-dessus de 300 membres, on publiera un fascicule en plus par 100 membres. Il paraîtra, dès la première année, de six à dix fascicules.

La Revue rééditera, dans ses fascicules annuels, les meilleurs travaux publiés dans la *Science sociale;* ils sont aujourd'hui complètement épuisés et il est impossible de se les procurer en librairie. Ces travaux seront revus et complétés pour être mis au courant de la science. Ainsi rassemblés en brochures distinctes, ils auront auprès du public le même succès que les volumes déjà publiés à part.

(1) Nous espérons que la famille d'Henri de Tourville voudra bien nous autoriser à publier dans nos fascicules une partie plus ou moins importante de la précieuse correspondance de notre ami. Cette publication fournirait alors un 15e groupe, qui ne serait pas le moins apprécié de nos lecteurs.

Nous avons dès maintenant en préparation la matière d'un certain nombre de fascicules et de volumes.

Le premier fascicule, qui paraîtra en janvier prochain, traitera la question suivante :

La méthode sociale : ses résultats et ses applications, par MM. Edmond Demolins, Robert Pinot et Paul de Rousiers.

Chaque fascicule comprendra un nombre de pages variable suivant l'importance du sujet.

En tête de chaque fascicule, sera publié un *Bulletin de la Société,* qui pourra être détaché, pour être ensuite placé dans des reliures spéciales qui seront mises à la disposition des membres. Il formera ainsi des volumes distincts que l'on pourra toujours et facilement consulter.

Ce *Bulletin* comprendra la liste des nouveaux membres et des sections d'études récemment ouvertes dans les diverses régions, l'indication des questions mises à l'étude dans ces sections, l'indication de questions à étudier avec des hypothèses à vérifier, la Correspondance, une Chronique des principaux faits sociaux, un Bulletin bibliographique, etc.

Les membres, dont les travaux seront acceptés et publiés, recevront gratuitement 50 exemplaires du fascicule consacré exclusivement à leur étude. Après le service fait aux membres de la Société, les fascicules restant du tirage seront mis en vente. Il sera accordé un droit d'auteur de 20 % sur le prix des exemplaires vendus au public (1). Le prix de vente sera établi suivant l'importance du fascicule. Il sera calculé de manière à assurer un avantage à ceux qui recevront les publications en qualité de membres de la Société.

Lorsqu'une série de fascicules, traitant des sujets similaires, sera établie en volumes sous un titre commun, les auteurs bénéficieront, en outre, de la vente du volume dans les mêmes

(1) La moyenne des droits d'auteurs accordés par les éditeurs est seulement de 10 %.

conditions et proportionnellement à l'étendue du texte donné par chacun d'eux.

Toutefois, après la publication de leur texte dans la Revue, les auteurs garderont toujours la libre disposition de leur travail qu'ils pourront publier ailleurs et comme ils le voudront, la Revue n'accordant des droits d'auteur qu'à titre gracieux de sa part, sans vouloir s'engager quant au chiffre des fascicules, et quant à leur conservation si elle ne lui paraît pas nécessaire.

Les auteurs apprécieront cette organisation qui leur assure un moyen plus simple et plus avantageux que celui de la librairie ordinaire de publier leurs travaux et de les faire connaître. En effet, chaque fascicule portant sur la couverture la liste de toutes les études publiées précédemment, la publicité sera à la fois permanente, renouvelée et progressivement accrue.

Nous établissons ainsi un double système de participation.

Nous intéressons les lecteurs, en augmentant le nombre des fascicules dans la même proportion que celui des membres, ce qui les engage tous à faire le plus de propagande possible.

Nous intéressons les auteurs, en les associant aux bénéfices résultant de leurs publications.

Les abonnés actuels de la Revue *la Science sociale* sont considérés, dès maintenant et sauf avis contraire de leur part, comme membres titulaires de la Société; ils continueront à recevoir à ce titre toutes les publications (1).

Edmond Demolins.

(1) La cotisation, pour les membres titulaires, reste la même que le prix de l'abonnement.

La Société comprend trois catégories de membres :

1° *Les membres titulaires*, versant une cotisation annuelle de 20 francs (25 francs pour l'étranger);

2° *Les membres donateurs*, versant une cotisation annuelle de 100 francs;

3° *Les membres fondateurs*, versant une cotisation annuelle de 100 à 500 francs.

Il est prélevé sur chaque cotisation une somme de 20 francs, qui est employée à la publication des fascicules et à solder les frais généraux. Le surplus est consacré, par le Conseil de la Société, aux missions d'études, aux enquêtes, aux monographies de famille ou de régions, à l'organisation des Congrès, à des essais de vulgarisation et de publicité, etc.

LES NAVIGATIONS D'ULYSSE

DANS LA MER TYRRHÉNIENNE

L'identification de la Schérie homérique avec l'île d'Ischia n'éclaire-t-elle pas d'un jour nouveau la question des navigations d'Ulysse? Permettrait-elle de retrouver, au moins en partie, les mystérieux itinéraires que le poète du Nostos fait suivre à son héros? Telle est la question que m'ont aimablement posée certains lecteurs des *Phéaciens d'Homère,* et à laquelle je vais essayer de répondre en quelques pages.

Les navigations d'Ulysse! c'est sur ce chapitre surtout que la critique moderne triomphe. Les légendes dont Homère émaille son récit lui donnent beau jeu, et elle en profite pour refuser toute réalité aux indications géographiques. Il est cependant clair qu'il y a là deux questions absolument distinctes; l'une n'est pas liée à l'autre : les exemples abondent, dans toutes les littératures, de récits légendaires localisés dans des sites très réels.

Tout au contraire, la tradition classique a, depuis l'antiquité, tracé les « Errements » sur la carte. Voici l'itinéraire le plus communément proposé.

Le pays des Lotophages, auquel Ulysse aborde, sous la poussée des vents qui l'ont emporté loin des mers grecques, se place au golfe de Gabès, dans l'île de Djerba. De là, Ulysse remonte au nord, et touche à la Sicile où il rencontre les Cyclopes, ordinairement sur la côte sud-est, ou plutôt dans les environs de Catane. Pénétrant ensuite dans la mer Tyrrhénienne, il arrive chez Éole, dans l'archipel des Lipari, monte au nord

jusqu'à Gaëte où sa flotte est détruite chez les Lestrygons, rencontre au cap Circello, à quelques lieues plus loin, Circé, l'inquiétante magicienne, descend au sud-est jusqu'aux Champs Phlégréens où il se trouve chez les Morts, salue les Sirènes aux îles Galli entre le cap Campanella et Amalfi, franchit le détroit de Messine et aborde à l'île du Soleil sur la rive orientale de Sicile. Il est ensuite jeté dans l'île de Calypso, aux alentours du cap Colonna, à l'entrée du golfe de Tarente, où il n'y a cependant ni île, ni presqu'île détachée. C'est de là qu'il arrive à Corfou, chez les Phéaciens, pour gagner enfin Ithaque, sa patrie, en quelques heures de navigation.

Il n'y a malheureusement aucun fond à faire sur tout cela pour l'interprétation des données homériques.

Puisque la Grande-Grèce avait complètement perdu le souvenir des Phéaciens d'Ischia, puisque Cumes elle-même, qui fut longtemps la ville principale de l'Occident hellénique, ne savait plus se reconnaître dans l'Hypéreia d'Homère, on ne peut s'étonner que les sites secondaires de l'*Odyssée*, appartenant d'ailleurs à une géographie préhellenique, à la géographie phénicienne, ne se soient pas inscrits sur la carte du monde grec. C'est la preuve que le Nostos, composé à Ischia par un aède de passage, n'a survécu que dans le pays de son auteur ; ce qui d'ailleurs est en concordance avec l'histoire traditionnelle des poèmes homériques.

Les indications classiques relevées tout à l'heure ne sont donc pas dues à une tradition locale datant d'Homère ; la tradition homérique s'était perdue ; tout le monde, je crois, est d'accord sur ce point. Elles datent de recherches bien postérieures, et c'est une curiosité naïve, et d'ailleurs fort peu soucieuse des textes, qui les a inscrites sur le sol et maladroitement attribuées à des lieux presque toujours très différents. Ce travail, dû à l'enthousiasme populaire bien plus qu'aux recherches des savants, se fit au petit bonheur.

C'est ainsi que Schérie se plaça à Corfou, parce qu'une lecture superficielle du poème faisait croire qu'elle était à moins d'une journée de mer d'Ithaque. La Grèce continentale avait

Corfou sous les yeux, et cette identification est certainement l'une des premières faites. Plus tard, quand la Grande-Grèce se prit à homériser à son tour, Calypso, oubliant qu'elle était fille d'Atlas, abandonna sans esprit de retour le détroit de Gibraltar et s'installa à l'entrée du golfe de Tarente, parce que, dans l'*Odyssée*, il est question d'elle après Charybde et la Sicile. Puis une famille considérable de Campanie, la famille Lamia, qui, pour se faire des ancêtres, voulut « remonter aux Croisades » homériques, invita le vieux Lamos, roi des Lestrygons, à s'établir chez elle, au milieu de ses terres de Formies. Pendant ce temps-là, les Morts, authentiquement domiciliés sur les rives du fleuve Océan, venaient camper, comme ils pouvaient, sur le lac Averne, pour la plus grande commodité de Virgile.

Évidemment tout cela est fantaisiste. Il faut donc reprendre l'œuvre par la base et travailler sur nouveaux frais, en prenant pour seuls guides le texte et les constatations que nous en avons précédemment tirées.

Je dis non seulement le texte, mais encore les constatations faites précédemment. Car l'identification de Schérie avec Ischia une fois admise, la question se trouve renouvelée et change tout à fait d'aspect.

En effet si, comme on l'admet couramment, Schérie est à l'entrée de l'Adriatique, sur les côtes albanaises, et si le voyage d'Ulysse se place au loin dans une mer toute différente, aucun rapport, aucun lien spécial n'apparaît entre la narration du héros et son auditoire; c'est vraisemblablement par un pur caprice du poète que les Phéaciens entendent un récit qui pourrait s'adresser aussi bien à d'autres; et rien ne nous empêche de prendre au pied de la lettre cette donnée du poème qu'Ulysse a erré dix ans à l'aventure, au gré du vent et des flots. Tout au moins nous ne saisissons ni la raison d'être ni la pensée directrice de son expédition, et nos recherches, insuffisamment guidées par le texte, flottent au gré d'étymologies incertaines et de traditions sans autorité.

Rappelons, au contraire, nos conclusions précédentes. Non

seulement Schérie, aussi grecque désormais que phénicienne, appartient à la mer de Tyrrhénie, mais encore elle est le seul établissement grec de cette mer. De plus, c'est à Schérie même, au milieu de Gréco-Phéniciens, que parle, non plus seulement Ulysse, mais Homère en personne. Comme tous les poètes, et mieux que tous les poètes, grâce à son génie, il s'identifie puissamment avec ses auditeurs. Il vient de célébrer leur île, et nous savons avec quels accents vibrants, passionnés, patriotiques : c'est l'âme d'un Schériote qui chantait par sa voix. Et maintenant il célèbre cette mer qui commence là à la rive prochaine et s'étend radieuse à perte de vue, cette mer que l'on aime, cette mer dont on vit, cette mer qui est à la fois le domaine, la chose et la richesse de Schérie; et il la célébrerait froidement comme un rhéteur à gages! Évidemment, ici encore, la muse de Schérie le possède et l'inspire. Dans cette mer comme dans l'île, il va tout voir par ses yeux à elle; c'est elle qui, le prenant par la main, va le conduire ici et là, à travers cette mer, aux lieux les plus aimés des Schériotes.

Or les Schériotes sont des navigateurs et des commerçants. Ce qui les intéresse surtout, dans la mer Tyrrhénienne, ce ne sont donc pas les sites pittoresques, mais les ports sûrs et commodes, et plus encore les comptoirs où l'on achète, les marchés où l'on vend, puis les lignes de navigation et les stations de ravitaillement ou de défense qui soudent tout cela à leur île. Cet ensemble, c'est véritablement la Phéacie. Comptoirs, factoreries, marchés, ports et stations sont les compléments nécessaires de Schérie, et forment avec elle un tout plus ou moins organique lié par des relations de travail, une unité vivante dont la « Roche Noire » est la tête, et dont le corps est partout dans la mer Tyrrhénienne.

Participant lui-même à cette unité, le Nostos ne se propose donc pas de célébrer d'abord un peuple, puis une mer qui n'auraient pour trait d'union que la présence fortuite d'un aventurier fameux. Non! il chante un peuple roi de sa mer, une mer servante de son peuple! Le séjour d'Ulysse chez les Phéaciens nous a fait connaître le siège et le personnel de cette

compagnie commerciale qui exploite la Phéacie ; les voyages d'Ulysse vont nous montrer ses succursales et sa clientèle, ses

Les navigations d'Ulysse dans la mer Tyrrhénienne.

fournisseurs, ses acheteurs et ses correspondants. Ainsi compris, c'est la vie nationale prise dans son entier que glorifie le Nostos pris dans son entier!

Si tout ceci est vrai, les « Errements » d'Ulysse doivent nous

conduire d'une part aux pays producteurs, c'est-à-dire aux pays neufs, et c'est précisément ce qu'ils vont faire, en nous menant dans le nord de la mer Tyrrhénienne.

Ils doivent, d'autre part, nous montrer le chemin des pays consommateurs, des pays civilisés, et c'est précisément ce qu'ils feront en nous conduisant dans le sud-est vers la Grèce, et dans le sud-ouest vers les lignes africaines du monde phénicien.

Ce sont là, pour nos Eubéo-Phéaciens, les voies du grand commerce. Mais il n'est pas possible que le poème soit muet sur les pays voisins de Schérie, que tout son auditoire connaît et avec lesquels on fait assurément des échanges journaliers en vivres et en approvisionnements. Ces pays, Ulysse nous les montrera sur la côte de terre ferme, en face d'Ischia.

Il va sans dire qu'Homère n'a pas eu en vue ce quadruple exposé; mais il a dû s'en rapprocher beaucoup, si les « Errements » ont pour but de chanter la mer de Schérie, après Schérie elle-même.

Pour la commodité de cette étude, je parlerai d'abord des régions côtières voisines d'Ischia, puis des navigations vers le monde phénicien, ensuite de l'itinéraire vers la Grèce; nous terminerons par les pays neufs.

I. — LES COTES ITALIENNES EN FACE D'ISCHIA.

Prenons congé d'Alcinoos égal aux dieux, et de la divine Arètè, pour nous confier à la mer onduleuse. La nef d'Ulysse est là, au bas du Negrone, toute prête à nous recevoir. Nous voici embarqués. Tandis qu'elle fait voile vers la côte prochaine, dans la direction du nord-est, jetons un dernier regard à l'île que nous quittons.

Une remarque nous frappe tout d'abord : c'est que nous avons sous les yeux tous les points d'Ischia que le Nostos nous a fait retrouver. Cette côte de l'île est bien celle que devait occuper une marine venant du midi par les itinéraires côtiers, c'est-à-dire, en dernier lieu, par le cap Campanella. Après d'autres géo-

graphes, M. Bérard a remarqué avec raison que les colonies s'orientent ordinairement vers le pays d'origine de leurs fondateurs. Venus les premiers, les Phéaciens ont pris le site le plus indiqué à ce point de vue : c'était aussi le plus phénicien de toute l'île. Arrivés après eux, les Grecs se sont établis un peu au delà, mais dans un lieu plus cultural et par conséquent plus hellénique.

Ainsi occupée par les deux colonies, cette région nord-est sera d'ailleurs la seule à jouer un rôle dans l'histoire de l'île : la région méridionale ne comptera pas plus dans toute la suite qu'elle ne compte aux yeux d'Homère.

Ce groupe d'établissements indiqués ou sous-entendus par le poète est également tourné vers la partie la plus rapprochée du continent voisin. En face, voici le cap Misène ; Cumes est à notre gauche, le Pausilippe avec l'île de Nisida à notre droite.

Toute cette côte, au dire d'Homère, est habitée par les Cyclopes, ou, pour conserver l'appellation phénicienne, par les Œnotriens. Les Œnotriens qui bâtissent à peine, et n'ont à peu près ni foi ni loi, sont des pasteurs transhumants ; et ils ne se trouvent à l'aise que dans la montagne (1), trait d'une observation parfaite. Ce sont aussi de rudes guerriers, et des voisins fort désagréables pour les gens de la plaine et des rivages, comme tous les montagnards.

En parfaite concordance avec Strabon, qui sait, par les traditions historiques, que les premiers habitants de Cumes ont eu maille à partir avec des Géants maîtres des Champs Phlégréens (2), Homère constate que les Œnotriens de la région phlégréenne, ceux qui ont chassé Nausithoos de Cumes, sont particulièrement mal notés à Schérie.

Là aussi, on a fait de ces terribles voisins des Géants, pour montrer à quel point ils sont redoutables. Puis, pour peindre leur absence de civilisation et leur férocité, on les a tout simplement transformés en anthropophages !

(1) *Odyssée*, IX, 113.
(2) Strabon, V, p. 243.

Quelque détestés que soient ces abominables brigands, c'est à eux qu'Ulysse consacre un chant entier. La longueur tout à fait exceptionnelle, et pour nous fastidieuse, de l'épisode montre clairement l'intérêt qu'y prend l'auditoire. Or cet intérêt s'explique bien, s'il s'agit d'une terre que l'on a sous les yeux et où l'on va fréquemment.

Mais nous avons mieux que cette induction; voici des preuves.

C'est à l'extrémité de Pausilippe qu'Ulysse rencontre les Cyclopes, et que se place son aventure chez Polyphème :

En face de la plage du pays des Cyclopes, raconte le héros, est un îlot qui conviendrait admirablement à un port, ni trop près, ni trop loin du rivage. (Nous savons par Thucydide (1) et par nos études précédentes que ces derniers mots signifient « presque soudé à la terre ferme, mais cependant isolé d'elle ».) De cette île, on entend le bêlement des brebis et la voix des habitants de la côte, et quand le quartier de roche lancé par Polyphème tombe derrière la barque d'Ulysse encore toute proche de la terre, le remous qui la pousse en avant suffit à la faire échouer dans l'île. Le poète dit ailleurs que le port merveilleux de cette île offre toute sécurité; « on n'y a besoin ni de cordes, ni d'ancres jetées, ni de lier les câbles; le marin peut y rester aussi longtemps que son âme le désire et attendre le vent » (2).

Il est impossible de ne pas reconnaître dans cette description l'île de Nisida désignée par ses trois caractères les plus saillants. Voici bien son cratère central, à demi noyé et à peine ouvert à la mer. Voilà sa distance de la plage dont huit cents mètres la séparent, et ses faibles dimensions : à peu près circulaire, elle mesure six cent cinquante mètres de diamètre. Sans doute, aux temps homériques, elle était légèrement plus grande et s'allongeait un peu vers Pausilippe (car, avec toute la région, elle a dû s'abaisser de quelques mètres sous les flots) et elle offrait alors plus de place aux vertes prairies qui ravissent le poète. Nulle part ailleurs, sur les côtes œnotriennes, on ne trouverait une île répondant même de loin à la description très claire d'Ulysse ; l'i-

(1) Thucydide, VI, 2, 6.
(2) *Odyssée*, IX, 166-167, 536-542; 116-139.

dentification du pays des Cyclopes est donc certaine. Suspendu à la pointe de Pausilippe, le tunnel attribué à Séjan n'est peut-être qu'un agrandissement et un prolongement de la grotte de Polyphème, « haute caverne près de la mer, à l'extrémité du promontoire voisin ». Sans doute aussi, la roche qui, entre Nisida et la côte, porte le lazaret, c'est « le sommet de montagne » lancé par le cyclope contre la barque fugitive (1).

A certains détails relatifs à l'île, il est facile d'entrevoir que, dans les relations avec la terre ferme, on utilise le petit port, si bien abrité contre la mer et contre les terriens (2). C'est là qu'on remise les marchandises ; c'est de là que part vers la plage la nef qui va faire les échanges : de là aussi que le gros de l'expédition guette et surveille les indigènes pendant les transactions. Deux ou trois autres phrases (3) indiquent même assez clairement que, dans l'auditoire du poète, s'agite la question de fonder à Nisida un établissement permanent. On en peut conjecturer sans trop de témérité que le poème appartient à la fin du séjour à Ischia, au temps où les moyens de retourner définitivement sur le continent commencent à être à l'ordre du jour. A pareille époque, Nisida, suffisamment rapprochée, suffisamment isolée, doit attirer tout particulièrement l'attention. Elle est déjà l'escale à la côte, elle sera peut-être la Schérie de demain.

Cumes est, dans le Nostos, admirablement décrite d'un mot : c'est la ville « à la plaine largement ouverte (4) ». Lorsque, après avoir erré toute la journée dans la région bouleversée des Champs Phlégréens, le touriste arrive sur la roche où s'élevait Cumes, ce qu'il y a de plus imprévu pour lui dans le panorama, c'est la vaste plaine de la Campanie qui s'étend à perte de vue dans le nord. Il y a là une impression d'étendue très frappante par contraste.

Cumes, Nisida, Pausilippe, les Champs Phlégréens et les

(1) *Odyssée*, IX, 181-183 ; 481.
(2) *Odyssée*, IX, 136-141.
(3) *Odyssée*, IX, 131-135.
(4) *Odyssée*, VI, 4.

Œnotriens qui les habitent, c'est là tout ce qu'Homère nous montre de la côte voisine d'Ischia. Mais c'est bien la partie du continent la plus proche et celle qui doit surtout intéresser les colons de Schérie.

II. — L'ITINÉRAIRE VERS LES LIGNES PHÉNICIENNES D'AFRIQUE.

Une colonie phénicienne ne se conçoit pas sans communications avec les pays phéniciens. C'est évidemment vers la mère patrie et les pays d'Orient que Schérie écoule la plus forte part de ses produits, et c'est de là qu'elle tire, au moins en partie, ses pacotilles de troc. Homère indique les deux points principaux de cette ligne de rattachement au monde phénicien : le point où elle sort de la mer de Tyrrhénie, et le point où elle se soude aux côtes d'Afrique, déjà possessions phéniciennes.

A l'extrémité occidentale de la Sicile, en avant de Trapani et du cap Boeo, les Ægades, comme des sentinelles avancées, barrent la route aux vaisseaux qui, venant d'Afrique, voudraient s'élever au nord par les itinéraires côtiers, les seuls recommandables, parfois même les seuls possibles aux navigations anciennes. C'est à cette porte occidentale de la mer Tyrrhénienne qu'il faut, à mon avis, placer l'Éolie. Presque au-dessous, l'Afrique lance vers la Sicile la masse avancée de la Tunisie; c'est là que, peu de temps après Homère, s'élèvera Carthage; c'est là que je place déjà le pays des Lotophages.

La tradition met la demeure d'Éole, roi des Vents, plus à l'est dans l'archipel des Lipari, et plus exactement dans l'île Stromboli, la Strongyle des Anciens. Mais cette attribution ne paraît pas soutenable; ni la géographie, ni la météorologie n'ont préparé ces îles à ce rôle glorieux. Seulement, d'après Pline, le panache de fumée qui, sans interruption depuis l'histoire, couronne le Stromboli passait pour indiquer, trois jours d'avance, les changements de temps et la direction du

vent. Or, de deux choses l'une : ou bien le Stromboli était déjà en activité aux temps homériques, et dans ce cas il n'est pas admissible que le poète, conduisant son héros au pied d'un volcan, ne fasse aucune allusion à ce phénomène si exceptionnel, ou bien le Stromboli n'existait pas en tant que volcan, et alors l'île et l'archipel n'avaient aucun droit à héberger le maître des Vents.

Au contraire, placées en avant de la dernière pointe occidentale de la Sicile, en avant du cap Boeo, ce Finistère de l'Italie, les Ægades constituent, dans la Méditerranée, l'un des sites les plus exposés aux vents et aux courants. Avec tous les correctifs que comporte la différence des mers, on peut dire que leur situation a quelque analogie avec celle de nos îles de Sein et d'Ouessant. Entre les Ægades et la côte, un courant assez fort porte généralement au sud, et produit, par le vent du midi, une mer courte et mauvaise pour les petits navires. Le vent d'ouest venant du large et le vent sud-est soufflant en même temps dans le canal de Malte se heurtent parfois à travers l'archipel en tourbillons furieux. Aux alentours du cap San Vito vers le nord, par les coups de vent, la mer brisant sur une série de petits fonds devient vite dangereuse. Dans le sud, un peu au-dessous du cap Boeo, se manifeste, dans sa plus grande intensité, un phénomène des plus singuliers, qui appartient d'ailleurs à toutes les côtes voisines; c'est la Marobbia, violente agitation de la mer qui commence généralement par temps calme, mais est considérée comme le précurseur certain d'un coup de vent. Son approche est annoncée par un calme plat de l'atmosphère et un ciel livide. Tout à coup, la mer monte presque de soixante centimètres et se précipite dans les anses de la côte avec une effrayante rapidité; puis en quelques minutes elle se retire avec la même vitesse, remuant les vases du fond, entraînant les herbes marines et produisant des effluves nauséabondes. Ces mouvements rapides se succèdent au moins pendant trente minutes, parfois pendant deux heures et quelquefois plus. Puis le vent se lève au sud et souffle bientôt en violentes rafales. Ce phénomène est ordinairement précédé par le vent

d'ouest soufflant du large vers la côte nord de Sicile (1). Or ce vent arrive précisément des Ægades, où, pour les Siciliens, il paraît prendre naissance; le génie des Ægades se trouve ainsi présider à tout le phénomène et à la tempête qui le termine.

Ulysse donne d'ailleurs, au sujet de l'Éolie, une indication déterminante : « Éole prépara mon retour vers Ithaque; il enferma les Vents tempêtueux dans une outre pour qu'il n'en sortît aucun souffle... Puis il envoya le seul Zéphyre pour nous conduire, les nefs et nous... J'avais toujours le gouvernail en main... Nous naviguâmes pendant neuf jours et neuf nuits, et le dixième jour la terre de la patrie apparut, et nous aperçûmes les feux de ses habitants. (2) » Il ressort bien clairement de ce passage que, de l'Éolie à Ithaque, la direction générale est constamment d'ouest en est (3). Voilà qui convient fort bien aux Ægades, mais ne saurait s'accorder avec l'hypothèse rivale. Si l'on partait du Stromboli, il faudrait d'abord, pendant trois cents kilomètres, naviguer en plein contre le Zéphyre pour gagner le cap Boco; car le voyage ne se fait certainement pas par le détroit de Messine qu'Ulysse ne connaît pas encore; nous le verrons en effet découvrir beaucoup plus tard ce passage, et ne s'y aventurer que sur l'ordre de Circé. J'ajoute que les neuf jours et neuf nuits de navigation entre les Ægades et Ithaque correspondent bien aux treize cents kilomètres qui, par la route des côtes, séparent ces îles.

Enfin il est intéressant de noter, sans y attacher trop d'importance, qu'Éole ne se montre au Laertiade qu'avec sa femme et ses douze enfants : ce qui fait quatorze personnes pour la famille. Or les îles et îlots au large de la côte comprise entre Trapani et le cap Boco sont précisément au nombre de quatorze (4).

(1) Voir pour tout ceci les *Instructions nautiques*, n° 563 : *Côtes de Tunis, îles Maltaises, Sicile, Sardaigne*. Paris, 1876, p. 67, 71 et 76.

(2) *Odyssée*, X, 18 et suiv.

(3) Quel que soit l'endroit où l'on place l'Éolie, l'orientation très imparfaite qu'il faut nécessairement trouver dans le texte justifie à merveille ce que j'ai dit jadis de l'itinéraire de Calypso à Schérie par les côtes d'Europe (novembre 1902).

(4) Quatre grandes îles : Levanzo, Favignano, Marittimo, Stagnone; dix petites :

Il paraît d'ailleurs possible de déterminer celle de nos îles qu'habite Éole.

« Un vrai mur d'airain, dit Homère, entoure l'Éolie : la roche escarpée la borde de toutes parts (1). » Voilà une indication formelle qui convient à merveille à deux des Ægades à l'exclusion des autres.

Levanzo et Marittimo, sont, au témoignage de nos Instructions Nautiques, entourées de falaises à pics et presque partout inaccessibles.

Mais Marittimo est, bien plus que sa voisine, intéressante au point de vue des navigations phéniciennes. Elle est d'abord la plus rapprochée de l'Afrique ; c'est la dernière étape en terre italienne avant la traversée du « grand abîme de mer » qui sépare du cap Bon ; elle devait donc être, comme l'indique le texte, « fréquentée par les vaisseaux » (2). Puis elle possède dans sa *punta Troja*, qui porte encore aujourd'hui le château de l'île, un poste admirablement préparé pour une station : presqu'île bien détachée, haute d'une centaine de mètres, orientée vers la Tyrrhénie, et constituant une forteresse naturelle ; isthme bas et assez étroit, bordé à droite et à gauche de deux plages de sable ; enfin sommet principal haut de six cent quatre-vingt-dix mètres dominant un vaste horizon, et constituant une guette de premier ordre. D'ailleurs, c'est bien un établissement phénicien que paraît représenter Éole. Ce personnage « cher aux dieux immortels » n'est pas lui-même un dieu ; cette épithète ne convient qu'à un homme. Il n'est d'ailleurs que l'*intendant* des vents. Puis Ulysse l'appelle « son ami ». Enfin il héberge le héros un mois durant, et accorde ou refuse à ses vaisseaux l'autorisation de retourner en Grèce. Il a tout à fait l'allure d'un demi-dieu de chair et d'os, ayant pour le moins autant de réalité que Circé et Calypso, qui représentent d'une façon à peu près certaine des établissements phéniciens.

Faglionello, Preveto, Galeotta, Galera, les deux Formiche, Columbara, Santa Maria, S. Pantaleo, la Scuola.

(1) *Odyssée*, X, 4.

(2) *Odyssée*, X, 3 : πλωτῇ ἐνὶ νήσῳ.

C'est donc dans les îles Ægades, et de préférence à Marittimo, que nous plaçons la station phénicienne de l'Éolie (1).

Du royaume des Vents ainsi reconstitué descendons vers l'Afrique; nous sommes sûrs d'y trouver, ici ou là, le pays des Lotophages : « Le lotos que mangent ses habitants, dit Ulysse, est un mets né d'une fleur et aussi doux que le miel » (2). Évidemment il s'agit de la datte, qu'il est impossible de peindre en trois mots d'une façon plus poétique et plus indicative. Voilà donc clairement désignées, à l'exclusion de tout pays européen, l'Afrique et de préférence la Tripolitaine ou la Tunisie. Partout dans ces deux dernières contrées, même sur les côtes, les dattes jouent dans l'alimentation un rôle considérable, ou bien parce qu'on les récolte sur place, ou bien parce que des échanges vieux comme l'humanité les font pénétrer de proche en proche. Mais auquel de ces deux pays avons-nous affaire? Est-ce à la Tripolitaine, est-ce à la Tunisie?

« Au moment où je doublais le cap Malée, dit encore Ulysse, les courants et le Borée nous firent dévier et nous rejetèrent au large de Cythère. Puis, neuf jours durant, des vents funestes nous emportèrent à travers la mer poissonneuse; le dixième jour nous abordâmes au pays des Lotophages (3). »

Nous avons tout à l'heure, à propos de l'Éolie, rencontré une autre navigation de neuf jours, laquelle valait un peu plus de treize cents kilomètres. Il y a tout lieu de croire que les neuf jours que nous avons ici ont la même valeur. Mais cette fois il faut compter nos treize cents kilomètres presque en ligne droite, puisqu'il s'agit d'une navigation sans obstacles à travers la haute mer. Réduisons cependant un peu, à cause des déviations

(1) Le nom d'Éole pourrait être un argument en faveur de Marittimo. *Ai-ol* serait bien « l'île de la montagne » ; or Marittimo, la plus haute des Ægades, n'est, à proprement parler, qu'une montagne s'élevant du sein de la mer et atteignant près de 700 mètres d'altitude. Éole ne serait ainsi devenu le maître des Vents que parce que son « île de la montagne » était dans une région particulièrement exposée aux vents.

(2) *Odyssée*, IX, 84, 94,

(3) *Odyssée*, IX, 80-84.

qui ont pu se produire, et, avec une longueur de douze cents kilomètres comme rayon, décrivons un arc de cercle à partir du cap Malée; nous coupons la côte d'Afrique d'abord vers Djerba, puis à l'ouest du cap Bon, vers Tunis. Voici la Tripolitaine mise hors de cause. Du même coup, les anciens sont excusés d'avoir choisi Djerba, évidemment acceptable si l'on croit le poème né en Asie Mineure, au milieu des marins d'Ionie.

Mais si, comme nous l'admettons maintenant, le Nostos a été composé dans la mer Tyrrhénienne et pour des navigateurs tyrrhéniens, les choses changent de face, et toutes les probabilités sont en faveur de la région de Tunis ; cela pour deux raisons :

La première, c'est que, aux yeux d'un Tyrrhénien, le pays des dattes commence au cap Bon. Pour les marins de toutes les époques, en effet, un pays commence en son point le plus rapproché, à la côte que l'on touche d'abord par les voies ordinaires. Pour un Algérien de nos jours, aller en France signifie prendre terre à Marseille ; pour un Européen, aller aux États-Unis ou faire le voyage de New-York sont deux termes synonymes. Imprécise et vague pour nous, modernes, l'expression homérique avait donc aussi pour des Phéaciens un sens très clair ; aller chez les Lotophages, c'était aller tout d'abord au cap Bon ou dans ses alentours ; car ce cap est le point le plus rapproché de la terre du lotos, et les nécessités de la navigation d'alors vous forçaient à prendre terre vers ce point, quel que fût le but final de votre voyage en Afrique.

En second lieu, la région du cap Bon ou de Tunis a, pour un navigateur de la mer Tyrrhénienne, surtout quand il est Phénicien, une importance considérable, tandis que Djerba n'en a aucune. Ce sont là deux propositions à peu près évidentes. Djerba pouvait être un point de relâche entre Carthage et la Cyrénaïque, mais fort éloigné de la Tyrrhénie et sans intérêt commercial pour elle. Au contraire la côte tunisienne entre le cap Bon et le cap Blanc, la région de Tunis, est le point de jonction naturel entre l'Italie et les pays barbaresques, entre

l'Afrique et l'Europe méditerranéenne. Cette situation vraiment unique a fait, peu de temps après Homère, la fortune prodigieuse de Carthage et lui a donné l'empire de la Méditerranée. Sans doute, à l'époque où nous reporte le poème, Carthage n'est pas née. Mais la côte au nord-ouest de Tunis, où elle s'élèvera plus tard est déjà occupée par une escale phénicienne de la ligne Tyr-Gibraltar : c'est Utique, sa voisine, ou plutôt c'est l'antique Caccabé ou Cambé, qui plus tard sera rajeunie et supplantée par la ville de Didon. A l'existence de cette devancière, Carthage devra son nom de « Ville neuve », *Carthada*.

Évidemment, c'est dans ce port, qui remonte au moins au XIVe siècle, que nos Phéaciens viennent souder leurs itinéraires aux itinéraires phéniciens. C'est déjà là que, du nord, aboutissent hommes et marchandises à destination de Sidon, et aussi parfois à destination de Gibraltar. Là, d'ailleurs, on est en terre phénicienne et comme en famille. On n'a pas à prendre, pour n'être pas dépisté et suivi, les précautions de toute sorte qui s'imposent dans les relations avec les mers grecques.

Pour les Phéaciens d'Ischia, aller au pays des dattes ne signifiait donc pas seulement prendre terre au cap Bon, mais encore et surtout aller vendre ses produits sur les quais de Caccabé, et se retremper à Caccabé dans la vie nationale.

III. — L'ITINÉRAIRE VERS LES MERS GRECQUES.

Voici donc retrouvées dans les Navigations d'Ulysse les deux stations qui rattachent Schérie la Tyrrhénienne au monde phénicien. Homère va maintenant jalonner devant ses auditeurs la route de Grèce. C'est d'abord la route d'un marché très important; c'est aussi, par le golfe de Corinthe et l'Archipel, ou bien par le Péloponèse et la Crète, une de celles qui conduisent vers les mers orientales et la Phénicie. Le poète en indique quatre points : l'île des Sirènes, les Roches Errantes, le détroit entre Charybde et Scylla et le port de Messine.

Il faudrait y joindre en Grèce toute une région bien recon-

naissable, évidemment familière à ses auditeurs : c'est l'ensemble comprenant Ithaque, le golfe de Corinthe, Thèbes et ses routes isthmiques, enfin l'Eubée avec ses deux villes de Chalcis et d'Érétrie. Nous en avons longuement parlé précédemment, et nous n'y reviendrons pas. Ce qu'il en faudrait dire appartiendrait d'ailleurs plutôt à une étude de la Grèce homérique.

Je me borne à remarquer que, aux yeux du poète, cette région n'intéresse pas seulement la partie eubéenne de son auditoire, mais aussi l'élément phéacien. Il conduit en effet jusqu'à l'entrée de cette région, jusqu'à Ithaque, la nef phéacienne qui ramène Ulysse dans sa patrie; et il ressort de l'ensemble du récit que l'itinéraire suivi est familier aux conducteurs du héros. On se rappelle d'ailleurs que cette nef ne pénètre dans les eaux grecques qu'en s'entourant de mille précautions; elle cache jalousement à tous, même à Ulysse, l'itinéraire qu'elle suit et le temps qu'elle y emploie.

Le site homérique le plus facile à reconnaître sur la route de Schérie la Tyrrhénienne à l'Ionienne Ithaque, c'est assurément Charybde et Scylla. L'identification de ces deux monstres marins avec le détroit de Messine est admise par tout le monde, et ne laisse place à aucun doute. Il sera cependant intéressant, au point de vue de nos recherches, de relire la description homérique et de la comparer à la réalité.

« Plus loin, dit Circé à Ulysse, tu trouveras deux écueils : l'un de sa cime aiguë atteint le vaste ciel; une nuée sombre l'enveloppe et la sérénité ne règne sur ce sommet ni en été, ni en automne. Un mortel ne saurait ni le gravir ni en descendre, eût-il vingt pieds et vingt mains; car la roche en est lisse comme si elle avait été polie. Au milieu de l'écueil s'ouvre une caverne ténébreuse, tournée vers le nord et vers l'ouest; dirige vers elle ton navire creux, glorieux Ulysse... C'est là qu'habite Scylla aux rugissements épouvantables..., monstre funeste que personne ne se réjouirait de voir; non, pas même un dieu. Elle a douze pieds difformes; six cous immenses sont surmontés

chacun d'une tête horrible avec trois rangées de dents serrées toutes pleines de la noire mort. A moitié enfouie dans la profonde caverne, elle avance ses têtes hors du gouffre horrible, et, portant de tous côtés ses regards, elle saisit les dauphins, les chiens de mer, ou l'un des mille cétacés que nourrit la gémissante Amphitrite. Jamais les marins ne peuvent se vanter de lui avoir échappé sans dommage; mais chacune de ses têtes enlève un homme au navire azuré.

« L'autre écueil est bien plus bas : ils sont près l'un de l'autre, à une portée de trait. Celui-ci, un grand figuier le couronne de verdure. Au-dessous la divine Charybde engloutit l'eau noire. Trois fois par jour, elle la rejette; trois fois elle l'engloutit horriblement. Quand elle la revomit, l'eau bouillonne comme sur un grand feu, et elle la lance en l'air, et l'eau pleut sur les deux écueils. Et quand elle l'engloutit, elle est bouleversée jusqu'au fond et rugit affreusement autour de la roche. Puisses-tu ne pas te trouver auprès d'elle quand elle l'engloutit! Poseidon lui-même ne te sauverait pas. Approche donc des roches de Scylla, en poussant vivement ton vaisseau. Bien mieux vaut avoir à regretter six hommes de ton vaisseau que de les perdre tous (1). »

De cette magnifique description, rapprochons la réalité; elle sera beaucoup moins terrifiante.

Le rocher de Scylla est un étroit promontoire tout à fait à pic, et couronné d'un château fort d'où la vue est fort belle. En lui-même, il n'a rien de sourcilleux; seulement, à quelques kilomètres en arrière, l'Aspromonte porte sa cime à deux mille mètres. La rive sicilienne est beaucoup plus basse et se termine par le cap Faro, presque au niveau des vagues. Charybde n'est autre chose que l'ensemble des remous et des tourbillons occasionnés par les courants assez violents qui changent de direction toutes les six heures. On les rencontre vers la rive sicilienne depuis le cap Faro jusqu'auprès de Messine.

Charybde peut être effrayante, mais elle n'est pas vraiment

(1) *Odyssée*, XII, 73-110; 237-243.

redoutable; et Scylla, à éviter comme tous les écueils, n'offre pourtant pas de dangers spéciaux. Au surplus, il est facile de passer entre les deux : une distance de six kilomètres les sépare; en sa moindre largeur, le détroit a encore trois kilomètres. Il faut déjà lutter contre les courants par le beau temps; et quand la mer est forte, ils deviennent un danger.

Le rapprochement des deux descriptions est intéressant. Il montre d'une part qu'Homère n'a opéré que sur des choses vues et n'a pas inventé un détail topographique; mais il est clair, d'autre part, qu'il a très largement usé de la faculté poétique d'arranger et de grossir. Il a rapproché une montagne, resserré le détroit jusqu'à l'étranglement, rendu terribles des remous à peu près inoffensifs, et doté les deux écueils de monstres épouvantables. En face de ces dangers accumulés, on comprend qu'il faille les conseils impérieux de Tirésias et de Circé pour décider Ulysse à affronter un pareil passage (1).

Mais qu'y a-t-il sous tout cela? Le plaisir de développer longuement un thème poétique? Ce serait assurément très virgilien, mais pas du tout homérique : notre poète est moins fantaisiste et beaucoup plus utilitaire. Il me paraît d'ailleurs facile de trouver autre chose.

C'est d'abord l'intention manifeste, palpable, d'indiquer qu'avant les révélations de Circé, Ulysse ignorait totalement l'existence, au détroit de Messine, d'un passage praticable; voilà pour l'exagération des obstacles matériels. C'est probablement, en second lieu, la peinture allégorique d'un poste phénicien placé là pour interdire aux étrangers l'accès de la mer Tyrrhénienne; voilà pour les monstres dévorants qui arrachent les marins de leurs navires.

En tout cas, tenons pour certain qu'Ulysse n'a pris le détroit de Messine ni pour pénétrer dans la mer Tyrrhénienne lorsqu'il a quitté les Lotophages, ni pour aller de l'Éolie à Ithaque dans sa tentative avortée de retour. Certes, s'il était déjà passé là, il s'en serait aperçu!

(1) *Odyssée*, X, 538-540; XII, 37 et toute la suite; 154-160.

Quelque temps après avoir franchi le détroit en venant du nord, Ulysse aborde en Trinacrie dans un port profond, auprès d'une eau douce (1).

Cette indication trop brève à notre gré, mais évidemment claire pour les auditeurs du poète, convient à merveille à trois sites, Messine, Augusta et Syracuse. Il serait très difficile de choisir avec le texte seul pour guide. Peut-être inclinerions-nous pour Syracuse dont la fameuse fontaine d'Aréthuse embellit le port creux. Nous choisirons cependant le premier site, non seulement parce qu'il est le plus rapproché, mais encore et surtout parce qu'il est le plus phéacien. J'ai déjà fait remarquer que la première colonie de Cumes la Campanienne avait été Messine, et que, selon toute probabilité, les Eubéens de Cumes n'avaient fait que remplacer peu à peu dans ce poste de choix des Phéaciens d'Ischia, par une lente substitution d'éléments, analogue à celle qui se produisit à leur profit sur la côte de Campanie.

Franchissons de nouveau le détroit de Messine, et remontons dans la mer Tyrrhénienne; nous devons y trouver l'île des Sirènes et les Roches Errantes.

A Ulysse qui descendait du nord, la déesse a signalé d'abord les Sirènes; par conséquent, nous qui venons du sud, nous rencontrons d'abord les Roches Errantes. Ce sont, dit la déesse, « des masses rocheuses enveloppées de nuages, et environnées de tous côtés par les flots d'Amphitrite. Les dieux heureux les nomment les Errantes. Aucun oiseau ne peut passer au-dessus d'elles, pas même les colombes sauvages qui portent l'ambroisie à Jupiter : la roche en prend toujours quelqu'une. Aucun vaisseau des hommes, les ayant approchées, n'a pu en réchapper : les planches des nefs et les corps des hommes sont emportés par les flots de la mer et les tourbillons d'un feu dévorant » (2). Nous voici en face d'allusions manifestes à des phénomènes volcaniques. Ces îles enveloppées de nuages, ces Roches Errantes qui

(1) *Odyssée*, XII, 305-6.
(2) *Odyssée*, XII, 59-68.

font songer à des bancs flottants de pierres ponces (1), ces dégagements de gaz mortels aux oiseaux, même aux palombes dont le vol est particulièrement élevé, enfin ces tempêtes de feu qui consument hommes et navires, le tout au milieu des flots d'Amphitrite, voilà, en quelques lignes, une peinture bien reconnaissable des volcans lipariens et surtout du Stromboli. Cette fois il n'y a plus de doute, le poète connaît le grand volcan des îles Lipari ; mais s'il en parle seulement ici et le passe sous silence dans sa peinture du royaume d'Éole, manifestement ce royaume est ailleurs : il n'y a plus de doute possible.

Le Stromboli est au large ; bien averti par la déesse, Ulysse range la côte de près ; mais de loin il aperçoit de la fumée avec des vagues immenses, et il entend un grand fracas (2).

Avant les Roches Errantes, le héros a rencontré l'île des divines Sirènes, qui, « couchées au bord de la mer dans des prairies en fleurs, attirent le nautonier par des chants harmonieux ; mais autour d'elles sont des ossements entassés et des cadavres pourrissants » (3).

On place ordinairement les Sirènes dans les îles Galli, entre le cap Campanella et Amalfi. Je n'ai pas d'objection décisive à y faire. Pourtant je soupçonne les Grecs de Naples d'avoir proposé cette identification pour garder près d'eux les séduisantes déesses ; et je préférerais de beaucoup l'île Licosa en avant du cap du même nom. En harmonie avec le texte, Licosa est plus rapprochée des Roches Errantes. Puis elle est moins rocheuse et moins abrupte, mieux à même par conséquent d'étendre au niveau de la mer des tapis de verdure que les Galli n'ont jamais connus.

(1) Les îles Lipari fournissent actuellement presque toute la pierre ponce consommée en Europe.

Les anciens ayant mentionné des Iles Errantes dans d'autres mers, on a aussi proposé d'attribuer cette appellation aux illusions d'optique qui paraissent faire varier la position respective des îles dans un archipel autour duquel on tourne. Ainsi interprété, le nom d'Iles Errantes serait encore indicatif de l'archipel des Lipari.

(2) *Odyssée*, XII, 201-203.

(3) *Odyssée*, XII, 44-46.

Enfin et surtout, le site me paraît mieux convenir à une station phénicienne, qu'aurait d'ailleurs remplacée par la suite, dans un lieu voisin mais bien plus grec, la célèbre Poseidonia, le Pæstum des Romains.

Fort probablement d'ailleurs, Licosa avait eu, ou avait encore une réelle importance pour le commerce de Schérie. De l'épisode de Scylla montrant le phare de Messine comme jadis infranchissable, il ressort à tout le moins que le commerce primitif se servait peu de ce détroit. Il empruntait par conséquent une autre voie qu'il paraît facile de retrouver dans un portage joignant, par une voie beaucoup plus courte, le cap Santa Maria di Leuca à la région de Naples, et du même coup la mer Ionienne au centre de la mer Tyrrhénienne. Partant des très anciens établissements thébano-phéniciens de Tarente et de Métaponte, ce portage remontait la vallée du Bradano ou celle du Basento, passait, après Potenza, dans le bassin du Sélé, et par Salerne, Nocera et Naples (1), aboutissait à Cumes dont il explique admirablement la colonisation hâtive. Quand, sous la poussée des Œnotriens révoltés, Nausithoos dut, avec un regret maintenant facile à comprendre, abandonner Cumes, le portage en question fut obligé d'aboutir à la mer avant la région de Naples. Il descendit alors tout le cours du Sélé et arriva ainsi à portée de Licosa, le seul îlot côtier de la contrée.

Voici donc retrouvés les quatre points indiqués par Homère sur la route de Grèce : il convient de remarquer que les Sirènes et les Errantes, appartenant aux côtes méridionales de la mer Tyrrhénienne, se trouvent également, pour les nefs venues d'Ischia, sur d'autres itinéraires, en particulier sur la route des îles Ægades et de la côte tunisienne.

IV. — LA ROUTE DES PAYS NEUFS.

Il nous reste à identifier, dans la mer Tyrrhénienne, trois sites odysséens : le pays des Lestrygons, l'île de Circé, et le royaume

(1) C'est encore aujourd'hui le tracé du chemin de fer de Naples à Tarente, lequel d'ailleurs longe à peu près des routes antiques.

des Morts. La tradition les a placés tout près de Naples; nous allons les retrouver beaucoup plus au nord.

Les Morts et Circé ont partie liée. Le pays des Morts est en effet à plus d'une journée de navigation dans le sud-ouest de l'île de la déesse. En quittant Circé, il suffit de tendre sa voile, sans plus s'occuper de rien; Borée, le vent du nord-est, vient la gonfler et se charge de vous mener au but; on n'a qu'à s'abandonner à son impulsion. Évidemment, c'est dans le sud-ouest qu'il vous mène. J'ai dit, en second lieu, « à plus d'une journée de navigation » : Ulysse part aux premières lueurs du jour, et le même soir, un certain temps après l'heure où les rues sont remplies d'ombre, il sort de la mer Tyrrhénienne, pour arriver au cours du fleuve Océan (1). Une journée d'été qui empiète un peu sur la nuit, c'est environ dix-huit heures, ce qui représente en marche rapide 170 kilomètres, peut-être ici un peu plus par suite des conditions surhumaines du voyage. La navigation continue, et c'est après avoir vogué un certain temps sur le fleuve au grand courant que la nef touche à la rive funèbre (2).

Sortir de la mer Tyrrhénienne par une navigation dans le sud-ouest, on ne peut le faire qu'en deux points : au sud de l'île de Sardaigne, ou bien au nord de la même île, par les bouches de Bonifacio qui la séparent de la Corse. Mais la première hypothèse s'élimine de suite, aucune terre tyrrhénienne ne se trouvant dans le nord-est à une distance acceptable.

Serons-nous plus heureux au détroit de Bonifacio?

Lorsque, descendant du nord, on a longuement côtoyé l'île de Corse, et que l'on aperçoit en avant la ligne indéfiniment prolongée des rivages de Sardaigne, on a la sensation d'un

(1) On traduit d'ordinaire « pour arriver au fond de l'Océan »; cela est tout à fait illogique. C'est la limite en deçà qu'indique Ulysse : il n'est pas au delà de l'Océan avant d'y avoir pénétré. Le texte dit simplement qu'il arrive à la frontière de l'Océan. Quand on va de Belgique en France, la frontière de France dont on parle n'est pas aux Pyrénées; elle est entre la Belgique et la France. Voir d'ailleurs IX, 284, où πεῖρατα désigne, comme ici, la limite en deçà.

(2) *Odyssée*, X, 503-508; XI, 11-13; 639-640; XII, 1-4.

rempart qui interdit toute incursion vers l'ouest. Tout à coup cependant la côte s'infléchit et s'éloigne ; une percée s'ouvre sur la droite : entre le cap Cavallo au nord et l'île de la Maddalena au sud, voici des flots jusqu'à l'horizon. Les courants du détroit vous entraînent, on franchit le défilé, coupé l'îles, qui sépare les deux grandes terres : devant vous, c'est l'infini ; pour peu que vous ayez tourné à droite ou à gauche, le détroit s'est fermé en arrière. Vous avez la sensation d'être dans une mer nouvelle et inconnue. Les premiers navigateurs phéniciens qui tentèrent ce voyage purent fort bien se croire arrivés aux limites du monde, à ce mystérieux Océan, fleuve immense qui entoure la terre habitée de ses courants. Sans doute leurs frères des navigations africaines les détrompèrent ; mais une croyance de quelques années avait suffi à créer une légende : c'étaient là (le détroit de Bonifacio une fois franchi) les limites occidentales du monde, et, dans les dernières terres qui voient coucher le soleil, le pays des Morts. Jadis la Grèce naissante avait placé l'Hadès sur les rivages occidentaux de l'Épire, alors que, pour elle, le monde finissait à l'Adriatique ; plus tard, quand les Colonnes d'Atlas seront devenues la porte de l'Océan, les Champs-Élysées occuperont les plaines de Mauritanie ou d'Espagne en dehors des Colonnes ; maintenant, dans une période intermédiaire, les Morts, toujours domiciliés à l'occident des Terres, se trouvent sur les côtes occidentales de Corse ou de Sardaigne, au delà des courants du détroit.

Chercherons-nous à identifier de plus près leur pays, à rencontrer, au sud-ouest de la Corse ou au nord-ouest de la Sardaigne, les indications topographiques du poème ? L'Achéron, le Pyriphlégéthon, et le Cocyte, dérivation aérienne du Styx infernal (1), se retrouveraient-ils ailleurs qu'en Épire, leur patrie primitive ?

A 80 kilomètres dans le sud-ouest du détroit, Porto Torrès, la *Turris Libyssonis* des Romains, semble bien avoir servi de modèle à la description odysséenne sur une côte maré-

(1) *Odyssée*, X, 514.

cageuse, infestée par la malaria (1), voici un rivage bas (2) et une rade orientée au nord (3) ; puis un petit fleuve à eau dormante vers son embouchure, tenu pour pestilentiel comme toutes les eaux dormantes de l'île (4), un vrai fleuve de mort ; il est d'ailleurs formé de deux rivières qui descendent d'une région volcanique, où elles ont pu jadis, à côté de laves incandescentes, recevoir des sources bouillantes (5). Voici en outre, au confluent de ces deux rivières, une croupe rocheuse qui domine la plaine (6). Le tout enfin appartient à une terre dont l'asphodèle est un des produits spontanés (7).

Or cette croupe rocheuse, au pied de laquelle Ulysse doit évoquer les Ombres (8), était toute désignée pour porter une station phénicienne commandant à la fois la rade et une route de pénétration vers l'intérieur. Par terre ou par mer, Porto Torrès mène à la riche contrée minière d'Iglesias, et il y mène seul, la distance entre la Sicile et la Sardaigne étant pratiquement infranchissable... Au temps d'Homère, la croyance au pays des Morts sur la côte sarde a vécu ; mais il en reste une légende, que le poète adapte à la topographie d'un comptoir.

Existe-t-il maintenant, dans l'est ou plutôt dans le nord-est, une terre qui puisse être le séjour de Circé? La redoutable enchanteresse habite une île (9), basse ou peu remarquable en

(1) *Odyssée*, XI, 19 : « Une nuit *pernicieuse* couvre ces mortels *chétifs* ». Est-il exagéré de voir une allusion à la malaria dans ces épithètes? — Second port de l'île par son tonnage, Porto Torrès n'est cependant qu'« un triste et pauvre village aux maisons basses où l'on voit errer des enfants hâves ». (G. Vuillies, *La Sardaigne*.)

(2) *Odyssée*, X, 509. S'il l'on préfère la traduction « port exigu », M. Vuillies (*ouvr. cité*) répond que le port Porto Torrès « ressemble à une mare ».

(3) *Odyssée*, XI, 16.

(4) A l'embouchure du fleuve de Porto Torrès... « la nappe d'eau sommeille au milieu des hautes herbes sans un frisson, sans un murmure... Ah! plus tard je ne les rencontrais qu'avec terreur ces eaux des fleuves sardes qui distillent des poisons et se glissent silencieuses, perfides, avec des ondulations de couleuvre... Mais il était déjà trop tard pour la fuir : la malaria m'avait pénétré ». (G. Vuillies, *ouvr. cité*.)

(5) *Odyssée*, X, 513-514.

(6) *Odyssée*, X, 515.

(7) *Odyssée*, XI, 539.

(8) *Odyssée*, X, 516 et suiv.

(9) *Odyssée*, X, 195; XI, 70; XII, 3.

elle-même (1), assez petite pour que d'un point élevé de la côte on l'embrasse tout entière d'un coup d'œil (2), et entourée de toutes parts d'une vaste étendue de mer (3). Voici précisément dans le nord-est et à cent cinquante et cent soixante kilomètres des Bouches, et par conséquent à l'endroit où l'on a changé de mer, deux îles pouvant convenir : l'une est Monte-Cristo, petite, mais cependant de dimensions habitables; elle a neuf kilomètres de tour. Elle se détache nettement du reste de l'archipel toscan; et toutes les grandes terres en sont éloignées; l'île d'Elbe est à plus de 40 kilomètres, la Corse à 65, la côte d'Italie à 75. Elle ne présente aucune particularité remarquable. Un peu plus au nord-est, toute voisine, également bien isolée, voici Pianosa, plus grande mais encore de petites dimensions, et tranchant nettement sur tout le reste de l'archipel en ce que, seule, elle est plate et basse. L'une et l'autre occupent en commun une situation tout à fait intéressante au point de vue des navigations phéniciennes. Elles sont la dernière étape entre le continent d'une part, la Corse et la Sardaigne d'autre part; elles gardent la route des grandes terres occidentales : Pianosa, surtout pour les navires arrivant par l'île d'Elbe; Monte-Cristo, pour ceux qui auraient quitté le continent vers Giglio. Circé habite certainement une de ces deux îles. Nous donnerons plus loin la préférence à Pianosa.

C'est aussi dans le nord de la mer Tyrrhénienne qu'il convient de placer le pays des Lestrygons.

Quand Éole refuse à Ulysse de lui donner de nouveau le vent qui le conduirait en Grèce, les compagnons du héros, « perdant tout espoir de retour, renoncent dans leur folie au travail pénible de la rame » (4), et s'abandonnent au caprice du vent.

Dans quelle direction sont-ils entraînés? Longent-ils les côtes

(1) *Odyssée*, X, 196 : ce sont les deux sens possibles de χθαμαλή.
(2) Cela résulte de la combinaison des vers, X, 194-5.
(3) *Odyssée*, X, 195.
(4) *Odyssée*, X, 78-79.

septentrionales de Sicile? Je ne le crois pas, car il leur faudrait pour cela ce même Zéphyre qui vient de leur être refusé. Ils s'élèvent donc dans la mer Tyrrhénienne par des itinéraires incertains, et recommencent, à travers les flots poissonneux, une dérive plus ou moins analogue à celle qui les a conduits chez les Lotophages. C'est au pays des Lestrygons qu'ils reprennent terre, à une distance considérable des Ægades, leur point de départ. Homère évalue cette distance à six journées et six nuits pleines de navigation (1). Mais il est évident que personne n'a jamais suivi cet itinéraire fantaisiste, et son évaluation laisse place à une assez grande incertitude.

Admettons cependant que les six jours et six nuits en question représentent dans la pensée du poète 900 kilomètres, ce qui répond à une marche moyenne et se trouve être, dans le cas actuel, le plus vraisemblable. Nous pouvons alors affirmer deux choses : la première, c'est que le pays des Lestrygons est à plus de 900 kilomètres comptés sur l'itinéraire le plus long que l'on puisse prendre, c'est-à-dire, l'itinéraire côtier longeant les deux Siciles; la seconde, c'est qu'il est à moins de 900 kilomètres comptés en ligne droite à travers la mer Tyrrhénienne. La région ainsi déterminée commence au sud vers le Tibre et finit au nord vers Sestri-Levante. C'est entre ces deux points qu'il faut porter nos recherches. Les Lestrygons doivent donc se retrouver ou sur la côte italienne entre le Tibre et Sestri-Levante, ou dans l'île d'Elbe, ou dans l'archipel Toscan, ou même au nord de la Corse.

Sur ce peuple, Homère nous apprend deux choses : l'une très favorable à ses yeux, l'autre aussi défavorable qu'il peut l'imaginer. Les Lestrygons sont des urbains ; ce sont aussi des géants abominablement anthropophages. Le premier trait est bien caractérisé : ils habitent une ville, ils ont des remparts, de hautes demeures, de belles maisons et même une agora (2). Quant au second, il est manifestement inexact et allégorique ; nous savons par l'épisode des Cyclopes et les traditions cuméennes que l'on traite de

(1) *Odyssée*, X, 80-81.
(2) *Odyssée*, X, 108, 118; 81 et 107; 111-2; 113.

géants anthropophages les indigènes insociables assez puissants pour vous infliger des pertes et vous repousser. Mais à la façon dont il calomnie sous ce rapport ces Lestrygons maudits, nous pouvons être sûrs que le poète n'en a fait des urbains que contraint par l'évidence. Nous retenons donc ceci : les Lestrygons sont des urbains puissants appartenant à une race étrangère. Dans la région indiquée tout à l'heure, voilà qui convient aux Latins et mieux encore aux Étrusques, mais écarte du même coup les îles, dans lesquelles la vie urbaine est alors presque inconnue ou peu développée.

Nous savons, d'autre part, que le pays des Lestrygons présente « un port vaste et très abrité, dont les rivages opposés se rapprochent vers l'entrée et laissent entre eux un passage étroit (1) ». C'est à cette particularité qu'est due la catastrophe qui anéantit onze navires d'Ulysse ; ils ont eu l'imprudence de s'amasser dans ce havre fermé où les manœuvres de sortie sont lentes et difficiles. Les géants les y surprennent et les écrasent sous d'énormes pierres arrachées à la côte. De plus, la baie des Lestrygons est, « symétriquement à droite et à gauche, bordée de roches élevées (2) », sans que nous puissions dire s'il s'agit de falaises battues par le flot ou de sommets dénudés. Ces roches sont là, nous le voyons un peu plus loin, pour fournir aux Lestrygons les blocs avec lesquels ils coulent la flotte (3). Or il est clair que des géants assez forts pour lancer de pareilles masses peuvent aussi les cueillir très haut. Cette seconde indication garde donc un certain vague. « Cependant elle vient heureusement limiter nos recherches ; car si, sur les côtes étrusques et latines, les baies s'enfonçant dans les sables sont assez nombreuses, celles qui sont, au moins en partie, limitées par des falaises ou des montagnes sont assez rares, et il se peut que nous n'en trouvions pas une seule entièrement rocheuse ; ce qui d'ailleurs n'est pas exigé dans le texte.

M. Issel, l'éminent professeur de Gênes qui a bien voulu met-

(1) *Odyssée*, X, 89 et 90. *Add.* 125 et 94.
(2) *Odyssée*, X, 88 : διαμπερὲς ἀμφοτέρωθεν, « tout à fait des deux côtés ».
(3) *Odyssée*, X, 121.

tre de nouveau à mon service sa connaissance approfondie des côtes italiennes, m'indique cinq ports fermés, et au moins en partie rocheux ou montagneux : l'un à Orbetello près du mont Argentaro, l'autre près des monts Uccellina, un troisième à la lagune de Gualdo, le quatrième dans le lac à l'est du promontoire de Piombino, le dernier au nord du même promontoire à Porto-Baratti (1).

Mais des cinq, lequel choisir?

Étant donné nos constatations précédentes, il est certain que l'épisode des Lestrygons a, comme les autres, pour théâtre un site particulièrement intéressant au point de vue schériote. A côté de notre baie ou dans ses environs, nous devons donc retrouver les détails topographiques qui conviennent à un établissement phénicien.

De plus, comme nous sommes dans les Pays neufs, l'établissement que nous cherchons a toutes les chances du monde d'appartenir à une région minière, d'être un port de pénétration vers des gisements métalliques. Tel est bien l'avis d'Ulysse : « Nous arrivâmes, dit-il, à la forteresse de Lamos, c'est-à-dire à Télépyle de Lestrygonie, Τηλέπυλον Λαιστρυγονίην ». Traduisons cette seconde appellation dont le sens est transparent, et nous avons « la Porte lointaine » qui se trouve chez les Lestrygons (2). Dans la patrie grecque, non loin d'Ithaque et du golfe de Corinthe, le nom de Pylos, « la Porte », est déjà trois fois inscrit sur la carte du Péloponèse, et il désigne bien clairement des points de pénétration à partir de la mer, de vraies *portes* de routes vers l'intérieur. Tel est encore pour nos Sché-

(1) « Les monts Argentaro, Uccellina et de Piombino, ajoute-t-il, sont trois îles soudées à la terre ferme par des dépôts récents de sable et de limon. Sans doute toute la côte est, comme celle d'Ischia, sujette au régime de la submersion ; mais ici le phénomène est compliqué d'une sédimentation très active, due à de petits cours d'eau très limoneux (surtout l'Albegna, l'Ombrone, la Cornia) et les effets de cette sédimentation sont beaucoup plus sensibles que l'affaissement du littoral ou l'exhaussement de la mer. » M. Issel termine en m'indiquant ses préférences pour le site de Populonia.

(2) On a beaucoup disserté sur le nom de cette malheureuse ville ; on traduit le plus souvent l'ensemble des trois appellations, « Lestrygonia la grande, habitée par Lamos ». Τηλεπυλος est ainsi transformé en adjectif. A mon avis, Lamos est un héros éponyme et représente le nom indigène, ou peut-être le nom phénicien.

riotes le sens de πύλος : seulement, comme « la Porte » dont il est question ici appartient à des pays éloignés de leur île, ils l'ont tout naturellement appelée « la Pylos lointaine ».

Or cette Pylos lointaine, *la seule station odysséenne qui dit un nom grec*, pourrait bien n'être pas uniquement un poste de pénétration à l'usage des marins d'origine phénicienne. « Mes compagnons, dit Ulysse, prirent le chemin par lequel, des hautes montagnes, les chariots amènent le bois à la ville ». Pourquoi, dans une narration assez brève, ce détail oiseux au premier abord? Évidemment c'est qu'ici cette route, ces chariots et le bois qu'il transporte ont un intérêt tout particulier. Pourtant nous sommes dans l'Italie centrale où l'on bâtissait surtout en pierre, et nos géants ne construisent pas de navires! Une seule explication me paraît possible : c'est que ce bois alimente des hauts fourneaux! C'est que Télépyle soit non seulement un port en pays minier, mais encore une fonderie en pays minier; c'est que, dans cette fonderie au nom grec, travaillent surtout des métallurges chalcidiens venus jadis d'Eubée apporter leur concours aux Schériotes!

Or, entre notre quatrième et notre cinquième ports, voici, auprès de la montagne de Piombino qui domine au loin la mer, dans une presqu'île aujourd'hui largement soudée au continent mais jadis très isolée, voici, sur une roche abrupte, Populonium.

Non seulement elle doit au site que je viens d'indiquer un aspect bien phénicien, mais elle est seule sur toute la côte à avoir cet aspect. D'une façon constante, les cités étrusques, même les plus maritimes, se sont établies sur les premiers contreforts du massif central et assez loin de la mer. Populonium tranche donc bien nettement sur toutes ses voisines.

De plus elle est au centre des richesses minières de l'Étrurie. Toute voisine de Campiglia et de la Cavina avec leurs filons d'étain (1), de Massa Marittima et de ses mines de cuivre, les plus riches de la Toscane, elle a en outre, à quelques lieues

(1) Campiglia Marittima est aujourd'hui la station de chemin de fer de Piombino.

dans le nord, les gisements cuprifères de Volterra, et à quelques lieues au sud, ceux de Rusellæ; Monte-Catini, Boccheggiano, Monte-Calvi, Rocca Tederighi sont ainsi à sa portée. Et devant elle, c'est l'île d'Elbe toute voisine avec son cuivre, peut-être de l'étain, et son fer si tentant par ses qualités exceptionnelles. Elle était donc, dans toute la force du terme, un port de pénétration en pays miniers. Pour des marins, elle en commandait les approches et les routes, elle en était vraiment la porte.

Il est clair qu'elle offrait aussi à des fonderies un site très indiqué. D'ailleurs les premiers souvenirs de l'histoire, plus récents à la vérité, la peuplent de métallurges et de hauts fourneaux; et il est d'autant plus à croire que les ancêtres de ces métallurges furent nos Chalcidiens de Schérie que l'alphabet étrusque est une simple dérivation de l'alphabet éolo-dorien, lequel était en usage dans l'Eubée (1). Il peut donc avoir été communiqué par les descendants de nos Gréco-Phéaciens, lorsque ceux-ci l'eurent reçu de la mère patrie.

Or c'est au sud-est de la montagne qui porte les ruines de Populonium que s'ouvre ou plutôt que s'ouvrait, au commencement de l'autre siècle, le lac de Piombino. Aujourd'hui, grâce aux opérations de colmatage datant de 1839, il est à peu près desséché et comblé par les apports limoneux de la Cornia qui le traverse.

On lui attribuait jadis sept kilomètres de profondeur sur cinq de largeur; à l'ouest il était borné par le promontoire rocheux de Piombino; à l'est il allait jusqu'à la montagne qui se dresse au nord de Follonica; dans le fond un massif plus imposant le couronnait de ses forêts. Au midi, il était séparé de la mer par un grand cordon sableux à travers lequel les eaux de la Cornia entretenaient un étroit passage. Si nos géants ont la taille de Polyphème (ce qui paraît certain d'après la stature de la reine « semblable à un sommet de montagne ») et s'ils sont, comme lui, capables d'arracher leurs projectiles à des cimes élevés, voici bien les lieux décrits par Homère : une

(1) Daremberg et Saglio, *Dictionn. des Antiquités*, v° *Alphabetum*. Voir la signature de F. Lenormant.

baie très vaste et entièrement abritée; deux grands massifs rocheux à droite et à gauche, et des rivages courant l'un vers l'autre jusqu'à se rejoindre. C'est un jeu pour nos Géants de poursuivre à travers ce lac peu profond les vaisseaux prisonniers.

Si au contraire on suppose aux sujets de Lamos une taille moins extraordinaire, il faut mettre sous leurs mains des rochers moins élevés et moins rapprochés, et la scène se place assez bien au nord de Populonium sur l'autre face de l'isthme qui la rattache à la terre ferme. L'anse de Porto Baratti que nous rencontrons ici est entourée de rochers baignant dans la vague; mais elle est petite et médiocrement fermée, ce qui ne répond plus au texte. Cependant telle qu'elle est, grâce à ses faibles dimensions, elle permettrait bien l'écrasement d'une flottille surprise dans son enceinte. Obligées ici de se serrer les unes contre les autres (1), les nefs odysséennes se gênent mutuellement pour gagner l'entrée. Lancés de près, les quartiers de rocs les atteignent à coup sûr; les premières coulées barrent la sortie; le désastre est tout de suite irrémédiable.

Assurément le lac de Piombino doit être préféré: il s'adapte fort bien à tout le détail des données homériques. Un rapide coup d'œil à nos trois autres sites suffit d'ailleurs pour saisir leur infériorité (2).

Ainsi placée à Populonium, notre Télépyle devient le point de départ des expéditions maritimes vers les rivages septentrionaux de l'Italie. Vraisemblablement c'est par elle aussi que l'on gagne l'île d'Elbe et plus loin la Corse et la Sardaigne. L'île de Circé se place donc sur cette route, par conséquent à Pianosa, « l'île basse » du texte, d'ailleurs plus rapprochée de la Corse que sa voisine Monte-Cristo.

Les trois sites odysséens du Nord que nous venons de re-

(1) *Odyssée*, X, 92-3.

(2) Serait-il absolument déplacé de supposer un rapprochement d'étymologie ou d'assonance entre Tele*pulos* et le nom latin P*opulonium?* Avant de rien affirmer pour ou contre, il faudrait retrouver le sens et la prononciation exacte du vocable étrusque *Pupluna*.

trouver nous font ainsi connaître les deux groupes de pays neufs les plus remarquables pour nos Schériotes : Télépyle, c'est l'Italie septentrionale, avec toutes ses richesses; le pays des Morts, ce sont, comme le mythe l'exige, les terres les plus occidentales : la Corse et la Sardaigne, riches en mines elles aussi; Circé, c'est la porte de l'Occident et le trait d'union entre les deux parties de ce petit monde.

C'est peut-être à propos de ces trois sites que se manifeste le plus naïvement le sans-gêne des identifications traditionnelles.

Les Lestrygons sont placés à Mola di Gaeta, l'ancienne Formies. Or en ce point, la côte s'arrondit en une courbe à grand rayon, sans la moindre découpure; il n'y a pas, et il n'y a jamais eu là de baie s'enfonçant dans les terres. Pour trouver une lagune, du reste entièrement sableuse, il faudrait faire six lieues et aller jusqu'au delà de Fondi. Avec la meilleure volonté du monde, Ulysse n'aurait pu commettre à Mola l'imprudence si fatale à ses vaisseaux.

C'est Monte-Circello, à une quinzaine de lieues dans l'ouest, qui a, d'ordinaire, l'honneur de loger Circé l'enchanteresse. Et pourtant ce large promontoire, relié à la masse du continent par une base beaucoup plus large et qui va toujours en s'évasant, n'a rien de commun avec « une île entourée d'une vaste étendue de mer ». On ne peut d'ailleurs supposer que dans l'antiquité le mont ait été séparé de la terre ferme, à laquelle l'aurait réuni un soulèvement postérieur. Il faudrait attribuer à ce soulèvement une ampleur tout à fait invraisemblable; car d'un côté l'altitude, en arrière de Monte-Circello, oscille entre seize et vingt-quatre mètres et n'est nulle part inférieure à treize mètres; d'un autre côté, non seulement cette région ne s'est pas exhaussée, mais elle s'est au contraire affaissée, comme le prouvent la formation récente des Marais Pontins, qui sont tout proches, et les édifices de l'époque romaine submergés dans le Licola au pied même de Monte-Circello.

Enfin la tradition place le pays des Morts au lac Averne dans les Champs Phlégréens, et c'est là encore une localisation tout à fait malheureuse. Car Circé, qui devrait être dans le nord-est,

se trouve ainsi en plein nord-ouest; le fleuve Océan, qui baigne leurs côtes désolées, n'a jamais promené son vaste courant entre Terraccine et Pouzzoles, et c'est un non-sens de repasser par Monte Circillo pour entamer l'itinéraire côtier du sud.

Nous ne pouvons terminer cette revue des stations odysséennes en pays neufs, sans rappeler la lointaine Calypso, « déesse de la cachette » et fille d'Atlas, dont nous avons déjà parlé.

M. Bérard a fort bien montré qu'aux temps homériques Atlas désigne le mont aux Singes de la côte marocaine. Depuis, notre identification des deux itinéraires de Scylax, Messine-Gibraltar et Gibraltar-Ischia, avec les deux itinéraires homériques, Messine-Calypso et Calypso-Schérie, est venue confirmer sa thèse d'une façon décisive.

En outre, les alentours du détroit se prêtent bien à la localisation de la mystérieuse déesse, soit qu'on la place à Péréjil, l'île cachée, soit que l'on préfère Gibraltar, la péninsule aux cachettes profondes. Enfin l'on est évidemment là-bas dans une région d'un intérêt capital pour les navigations phéniciennes, non seulement parce qu'elle ouvre l'Atlantique, mais surtout parce qu'elle tient la clef des richesses minières de l'Espagne méridionale.

Nous avons maintenant placé sur la carte tous les lieux qu'a visités Ulysse. Il nous reste à les relier les uns aux autres par l'itinéraire qu'il indique.

Tout va ici s'expliquer et s'enchaîner logiquement si nous admettons deux données conventionnelles, et contraires à la réalité, mais sur lesquelles Homère a établi le canevas de son poème : l'une, que le héros est le premier Grec qui ait dépassé le nord-ouest de la Pouille et de la Calabre, et que par conséquent il ignore tout, absolument tout, de la mer Tyrrhénienne et de l'Italie centrale; l'autre qu'il faut voir en lui un voyageur égaré et n'ayant qu'une préoccupation : retrouver le chemin de son pays.

Neuf jours après avoir été entraîné par le vent de Borée à

partir du cap Malée, Ulysse aborde à une terre inconnue de lui, et dont les habitants se nourrissent de dattes; il est sur la côte où s'élèvera Carthage.

Il cherche aussitôt à reprendre le chemin d'Ithaque, à s'orienter vers son île. Mais de quel point de l'horizon vient-il au juste? Puis quel angle font entre elles, au lieu où il se trouve, les deux directions du Malée et d'Ithaque? Il ne saurait le dire. Seulement, lorsqu'il a perdu de vue les côtes de Grèce, il était emporté dans le sud-ouest; par conséquent, pour refaire le chemin parcouru, il comprend qu'il faut, selon toutes probabilités, s'élever au nord-est, et, pour mettre le cap sur Ithaque, se rapprocher un peu plus du nord.

En conséquence, lorsqu'il dit adieu à Caccabé ou à Utique, il se dirige au nord-nord-est, laisse la Sicile à sa droite, traverse la mer Tyrrhénienne, et vient buter dans les côtes d'Italie au cap Misène, auprès de Naples; il est chez les Cyclopes. Là, probablement par la hauteur des astres, il se rend compte qu'il est trop au nord, et il redescend la côte, d'ailleurs orientée comme celle de l'Épire, au bas de laquelle il va peut-être retrouver son île. Comme nous l'avons dit précédemment, il ignore à cette époque le détroit de Messine, ou bien le trouve infranchissable. Après les côtes d'Italie, il suit donc les côtes septentrionales de Sicile et arrive aux Ægades. Les Phéniciens de Marittimo lui barrent la route qui, de cette île, pourrait le conduire en Grèce, ou bien les tempêtes du cap Boéo le rejettent dans la mer Tyrrhénienne. Dans les deux cas, l'intervention d'Éole s'explique, soit comme prince phénicien, soit comme maître des vents. N'ayant pu par le sud retrouver l'accès des mers grecques, il s'élève plus au nord que la première fois, probablement dans l'espoir de découvrir un passage septentrional; mais il vient encore buter dans le continent, cette fois vers Piombino. Après la catastrophe au pays des Lestrygons, il fuit égaré; c'est ainsi qu'il arrive à un vingtaine de lieues en mer à l'île de Circé, à Pianosa. Là, au bout de trois jours, il se ressaisit, mais pour déclarer à ses hommes qu'il est absolument égaré, désorienté, que toute route paraît fermée au nord comme au midi et qu'il

ne sait plus quel parti prendre (1). Heureusement on est chez Circé. La magicienne l'envoie d'abord en excursion, aux bouches de Bonifacio et à Porto Torrès d'où, comme elle l'affirme, il ne peut revenir, par des itinéraires côtiers, qu'en passant de nouveau chez elle. Puis elle consent à *préparer* son retour, c'est-à-dire à lui dicter sa route. Elle lui révèle alors que le seul itinéraire pratique pour gagner la Grèce est, malgré ses dangers, celui du détroit de Messine. Pour se conformer à ses impérieux conseils, le Laertiade reprend la direction du sud par les côtes, passe devant l'île Licosa, laisse le Stromboli à sa droite, traverse le redoutable détroit et débarque à Messine. Le voilà presque dans les mers grecques; et il est sauvé, si ses compagnons ont le courage de ne pas toucher aux bœufs d'Hypérion. Mais le sacrilège est commis; et quand, après avoir mis le cap sur l'est comme il convient, il perd la terre de vue, la tempête le ramène au nord du détroit de Messine. De là, en neuf jours et neuf nuits, il est emporté au détroit de Gibraltar par le nord de la Sicile, puis de l'Afrique. Sept ans après, il prend pour retourner en Grèce, l'itinéraire des côtes d'Europe. Le dix-huitième jour, la tempête le jette dans l'île d'Ischia, d'où la nef enchantée le conduit enfin à Ithaque.

C'est ainsi que la colère des dieux d'une part et la préoccupation constante de rentrer dans sa patrie d'autre part lui ont fait parcourir dans tous les sens des mers inconnues pour lui, mais familières aux Phéaciens auditeurs du Nostos.

Deux conclusions se dégagent, entre beaucoup d'autres, de ces navigations d'Ulysse, comme elles se dégageaient déjà de l'identification de Schérie avec Ischia :

La première, c'est que, seuls peut-être de tout le monde grec, les auditeurs du poète connaissent la mer Tyrrhénienne jusque

(1) Tout ceci est à la lettre : « Mes amis, dit-il (après avoir vu deux jours le soleil se lever et se coucher dans l'île), nous ne savons plus où est le nord, où sont le Levant et le Couchant; quel parti prendre? A mon avis, la situation est sans issue. » (*Odyssée*, X, 189-193.)

dans ses détails; ce qui n'a rien d'extraordinaire, s'ils sont venus, dans cette mer, grossir une colonie phénicienne.

La seconde, c'est que, malgré les légendes dont il est émaillé, le Nostos est une œuvre réaliste, toute pétrie de réalités tangibles et vivantes, et qu'il faut définitivement renoncer à y voir, avec les modernes, une fantaisie poétique brodée sur des thèmes imaginaires.

Ph. CHAMPAULT.

LA SCIENCE SOCIALE

ET LES ÉTUDES HISTORIQUES

VI

LE MONDE GRÉCO-LATIN DU IXe AU VIe SIÈCLES

I

L'histoire de la Grèce et de l'Italie ne commence, à vrai dire, qu'au VIIIe siècle, avec la première Olympiade (776) et la fondation de Rome (753).

Mais nous connaissons par les poèmes d'Homère l'état social du monde grec et des pays voisins au siècle précédent. Je dis au siècle précédent, me plaçant dans l'hypothèse où Homère aurait été le principal rédacteur des poèmes qui lui sont attribués. S'il a eu sous les yeux un texte antérieur qu'il se serait borné à rajeunir et à amplifier, comme cela est arrivé souvent pour nos chansons de gestes, l'état social qu'il décrit pourrait être un peu antérieur, et représenter par exemple celui du Xe siècle.

M. Champault a étudié très complètement cette société homérique. Après lui, j'y distinguerai trois groupes.

1° Les Troyens vivent en familles nettement polygames, organisées en grandes communautés de ménages, en clans familiaux s'étendant au loin dans la parenté, avec une royauté héréditaire relativement forte et une assemblée politique, l'Agora,

aux mains des vieillards. C'est sans doute le type des Phrygiens, c'est-à-dire des Anatoliens contemporains de l'auteur.

2° La Grèce est une série de petits États, comprenant chacun une ville avec une banlieue cultivable plus ou moins étendue. Le sol appartient à la collectivité : l'assemblée des vieillards, c'est-à-dire des chefs de familles, le partage périodiquement entre les habitants et peut même, en certains cas, en détacher des portions à titre de domaines héréditaires en faveur de certains particuliers. Au milieu de ces communautés agricoles, vivant avec elles dans la même ville, se sont installés des guerriers, d'origine montagnarde et pastorale, riches par l'élevage et le pillage, doués d'un grand esprit d'initiative, d'une grande soif de gain, d'un grand besoin d'aventures, d'une grande force d'expansion. Ils sont organisés en communautés de familles réduites, dans lesquelles le père garde auprès de lui ses fils et parfois ses gendres en se les associant. Ils n'attachent d'importance qu'à la propriété mobilière. Ils sont organisés en clans constitués, non par le lien du sang, mais par une sélection qui groupe autour du chef un état-major guerrier et une clientèle de contribuables soldats. Le pouvoir politique est aux mains de ces différents chefs de clans. Le roi n'a qu'une autorité plus apparente que réelle ; l'Agora appartient aux jeunes, le gouvernement est oligarchique avec l'apparence de la monarchie.

3° Que l'Odyssée représente un état social plus récent ou que cet état social soit le produit de circonstances spéciales, la fragmentation familiale s'accentue dans ce poème, elle aboutit à la désertion du foyer paternel et à la déchéance des vieillards. Les fils, au moment de leur mariage, s'en vont fonder un établissement indépendant; le simple ménage apparaît. L'importance de la femme grandit, comme celle de toutes les femmes de marins; elle devient l'associée du mari, mais sans devenir l'égale de l'homme et sans avoir le droit de se mêler des questions politiques. Les pouvoirs publics n'existent que de nom. Les chefs de clans vivent indépendants, isolés et sans contrôle.

II

L'histoire du monde oriental entre le IXe et le VIe siècle avant notre ère rappelle par certains côtés l'histoire des mêmes pays entre le XIIe et le XVIe de notre ère, et l'évolution du monde grec à ce moment correspond assez bien à l'évolution de notre monde occidental pendant la période correspondante.

Au début, la Syrie est partagée en petits royaumes qui jouissent de temps en temps, pendant quelques années, d'une courte période de gloire et de prospérité. Les souverains de l'Égypte et de la haute Mésopotamie se disputent les armes à la main ces territoires intermédiaires; mais la puissance des princes de Mossoul est beaucoup moins durable au moyen âge que celle des rois d'Assyrie à l'époque ancienne. L'Égypte en effet languit beaucoup moins longtemps sous les derniers Fatimites que sous les derniers Ramessides, et les Mamelouks du Caire ont beaucoup plus le pays dans leur main que les dynasties instables du Delta ou les Éthiopiens au VIIe siècle, dont la capitale recule de plus en plus vers le sud, de Napata à Méroé, et s'éloigne par conséquent de plus en plus de l'Asie. Quant aux derniers califes de Bagdad, ils végètent aussi obscurément que la plupart des derniers souverains babyloniens. Une fois les deux adversaires épuisés par leurs luttes réciproques, de nouveaux compétiteurs entrent en lice. Les Perses disputent l'empire du monde oriental aux Anatoliens qui s'appellent les Lydiens à l'époque ancienne, les Turcs Ottomans à l'époque moderne. Vainqueurs au VIe siècle avant notre ère, les Perses sont vaincus au XVIe siècle de notre ère. Aux deux époques, l'Anatolie, la Syrie, l'Égypte finissent par être réunies sous la même domination.

Vers le début des deux périodes, un grand mouvement se produit parmi les nomades des steppes. Il aboutit à y constituer un certain nombre d'États indo-iraniens assez analogues à ce que furent plus tard dans les mêmes parages les États mongols. J'ai dit précédemment quels avaient été pour l'Iran les résultats

de ce mouvement. En Europe, il a détruit l'empire des Cimmériens qui paraît s'être étendu vers le IXe siècle des bouches du Rhône aux bouches du Danube, comme l'empire celtique du IVe siècle. La bataille décisive aurait été gagnée par les Saces du roi Maduès sur les Cimmériens du roi Cobos, près d'un fleuve Tyras qui est certainement un des fleuves de la steppe russe, mais qui n'est pas nécessairement le Dniester. Fuyant devant leurs vainqueurs, comme les Goths devant les Huns et les Turcs devant les Mongols, les Cimmériens se jetèrent en Anatolie, où ils fondèrent un État guerrier et pillard, assez analogue à l'État galate du IIIe siècle. Le royaume de Phrygie, qui jouait un peu le rôle des Turcs Seljoukides d'Iconium, s'effondra sous leurs coups à peu près comme ceux-ci sous les coups des Mongols et fut remplacé par le royaume de Lydie comme les Turcs Seljoukides par les Turcs Ottomans. Les Cimmériens, en guerre constante contre leurs voisins civilisés d'Assyrie et de Lydie, poussant leurs pointes audacieuses jusque dans la Cilicie, s'usèrent vite, comme s'usèrent plus tard les Galates et les Karismiens. C'étaient peut-être des Iraniens; ils sont les alliés des Mèdes; un de leurs rois, Téispès, porte le même nom que l'un des ancêtres de Cyrus. Les Assyriens désignent les Mèdes et les Cimmériens d'un même nom, les Manda, c'est-à-dire les barbares.

Phrygiens et Lydiens ont eu une grande influence sur les destinées de la Grèce. Ils ont servi d'intermédiaires entre la civilisation mésopotamienne et les villes grecques de la côte d'Anatolie. A l'époque précédente, c'était à des Thraces que les Grecs attribuaient l'invention de la musique, de la fable, des arts utiles, etc., ou bien ils les faisaient venir de la Lycie par l'intermédiaire de la Crète. Orphée, Musée, Linos, Eumolpos, Ésope étaient thraces. Maintenant Ésope devient un Phrygien, vivant à la cour du roi de Lydie; le flutiste Marsyas, le flutiste Olympos sont des Phrygiens; la musique grecque compte un mode phrygien et un mode lydien; des légendes attribuent l'invention de la métallurgie du fer, tantôt à Bélos le Phrygien, tantôt à Scythès le Lydien.

III

Ces invasions barbares avaient eu pour résultat de rendre impraticables aux marchands les vieilles routes de terre qu'ils suivaient d'habitude dans l'intérieur de l'Europe ou de l'Anatolie. Le commerce par mer offrait au contraire une grande sécurité. Les villes grecques en reçurent un essor considérable. Sur les rivages de la mer Noire, sur les côtes de la Balkanie, dans toute l'Italie méridionale, des colons grecs allèrent s'établir, créèrent des villes indépendantes de leur mère-patrie, partout où il était possible d'ouvrir un débouché maritime aux produits naturels des pays neufs. L'oracle de Delphes dirigeait ce mouvement de colonisation : il était admirablement renseigné sur la géographie du monde ancien par les pèlerins qui affluaient de toutes parts à ce sanctuaire vénéré.

Ce développement du commerce eut pour résultat la création de la monnaie. Tant que le commerce s'était fait entre civilisés et barbares, le troc en nature avait suffi ; pour les transactions entre habitants d'un même pays, la pesée des lingots de métal précieux employés dans les échanges n'était pas chose compliquée. Quand les relations commerciales s'établirent entre villes différentes, mais également civilisées, ce fut une grande simplification que quelqu'un certifiât le poids et le titre des fragments de lingots. Comme l'a établi M. Babelon, les banquiers s'en chargèrent d'abord, puis ce fut l'État. Égine, qui était au VIIe siècle l'un des plus grands marchés commerciaux de la région, eut l'honneur de cette initiative. Phidon, tyran d'Argos, s'appropria l'invention, en même temps qu'il faisait adopter dans tout le Péloponèse un système unique de poids et de mesures, ce qui facilitait encore singulièrement les transactions commerciales. Chalcis, qui couvrait alors le monde de ses colonies, en quête de matières premières et de débouchés pour les produits de ses industries métallurgiques, faisait adopter en même temps à Athènes, à Corinthe et aux villes maritimes un autre système

de poids et de mesures de même nom, mais de valeur moindre. Enfin Crésus, roi de Lydie, faisait frapper les premières monnaies d'or et y gravait l'image des deux animaux symboliques de la royauté orientale, le lion et le taureau.

Ce développement de l'industrie et du commerce amena une profonde transformation dans l'organisation politique des cités grecques. A Athènes, par exemple, nous voyons d'abord l'Attique partagée entre un certain nombre de familles, seules propriétaires du sol, seules en possession d'un culte privé, seules riches et seules nobles, groupées dans quelques villages autour d'un temple collectif et d'une citadelle où habitait leur chef commun, le roi. Cette aristocratie, par crainte du despotisme, supprime bientôt la royauté, c'est-à-dire le pouvoir héréditaire et le titre royal; elle augmente ensuite le nombre des dépositaires du pouvoir exécutif, raccourcit la durée de leurs fonctions, les oblige à les exercer en commun, en collèges, nous dirions aujourd'hui en commissions et non pas individuellement. Cependant l'industrie et le commerce prennent naissance. L'exploitation des mines d'argent en est sans doute le point de départ. L'industrie céramique atteint par exemple un grand développement. Des étrangers, des paysans viennent s'établir dans la ville, y font fortune, constituent une bourgeoisie plus riche et plus instruite que les nobles ruraux qui continuent cependant à lui refuser l'accès des fonctions publiques. Voilà des chefs tout trouvés pour les petites gens de la campagne, débiteurs et justiciables des nobles, qui se plaignent à la fois du poids de leurs dettes et des condamnations qui les frappent en vertu de lois non écrites qu'ils ne connaissent pas. Dès lors, c'est une vraie guerre de classes. Et il en est de même dans la plupart des villes grecques. Parfois, par exemple à Athènes, les nobles firent des concessions. Dracon essaya d'accorder la publicité des lois sans désarmer la noblesse, en édictant un code d'une rare sévérité. On ne put le maintenir. Solon dut adoucir les pénalités, satisfaire les pauvres par la réduction des dettes et l'établissement d'un impôt progressif, ouvrir la porte des fonctions publiques aux bourgeois riches. L'agitation continua.

Elle aboutit à l'établissement de la tyrannie. Un homme de grande famille, riche et ambitieux, Pisistrate, s'empara du pouvoir et, sans titre officiel, gouverna Athènes avec une autorité dictatoriale. Il avait pour lui les gens de la montagne, habitués au pouvoir absolu des chefs militaires, disposés à considérer comme anarchique tout autre gouvernement que la monarchie, faciles à enrégimenter par l'appât d'une solde. Il avait pour lui la bourgeoisie fatiguée des luttes politiques qui la détournaient des affaires, des agitations qui leur étaient nuisibles, assoiffée d'ordre et de tranquillité, heureuse d'ailleurs de voir la noblesse humiliée sous le même joug. Il avait pour lui les littérateurs et les artistes qu'il pensionnait, le peuple auquel il donnait des fêtes et auquel ses grands travaux procuraient du travail, qui d'ailleurs pouvait se croire libre, car le tyran ne prétendait pas, comme les rois, à l'hérédité du pouvoir.

Argos, Corinthe, Sicyone, Lesbos, Samos, Milet, Agrigente, Reggio, Syracuse présentent pour les mêmes causes le même spectacle au cours des VIIe et VIe siècles.

Les arts ne pouvaient manquer de fleurir parmi la population riche et instruite de ces villes. Dans le dernier quart du VIIe siècle, au moment où Ninive, arrivée à son apogée artistique, allait disparaître, les Ioniens d'Asie, sans doute par l'intermédiaire de la Lydie, recueillent son héritage. En même temps l'Égypte de la XXVIe dynastie recommence à faire figure dans le monde, et s'ouvre largement aux Grecs. Glaucos de Chio invente la soudure ; le marbre est travaillé pour la première fois par des sculpteurs de Chio et de Naxos. Rhoïcos de Samos applique le procédé égyptien de la fonte. La Crète, qui jadis, au temps du fabuleux Minos, avait été l'un des premiers états civilisés de la Grèce, participe à cette renaissance artistique et, par l'intermédiaire de Sicyone, fait naître dans le Péloponèse tout un peuple de sculpteurs. La peinture grecque apparaît avec Cléanthès de Corinthe et Philoclès l'Égyptien (1).

(1) Certains auteurs les ont vieillis à tort de deux siècles : Philoclès n'a pu acquérir son surnom par un séjour en Egypte qu'après l'ouverture de ce pays aux Grecs par les rois de la XXVIe dynastie.

D'origine asiatique, barbare et militaire, la musique semble aux Spartiates, les plus barbares et les plus militaires des Grecs, le meilleur stimulant et le meilleur régulateur des exercices gymnastiques par lesquels ils se préparent à la guerre. Le VIIe siècle voit venir chez eux Terpandre, Alcman et Thalétas, et ces trois hommes me semblent les créateurs des trois grands modes phrygien, lydien et dorien de la musique grecque.

La littérature se développe à son tour suivant un ordre qui rappelle à s'y méprendre notre propre histoire littéraire. Au début les petits groupes féodaux, que nous avons vus disséminés un peu partout sur le sol grec, ne s'intéressent, comme nos barons du XIe siècle, qu'à la poésie narrative, à l'épopée : c'est l'époque d'Homère. Au siècle suivant, ce genre conserve toute sa faveur ; mais à côté, en Béotie, dans ce pays de soldats laboureurs où la préoccupation des idées morales animera toute l'œuvre d'un Pindare et d'un Plutarque, la poésie didactique, morale et scientifique, apparaît avec Hésiode. Ses dissertations sur la violence et la mauvaise foi, ses recommandations techniques sur les travaux des champs rappellent les sermons en vers du moyen âge et les poèmes sur le calendrier. La *Théogonie* répond au même besoin que nos histoires saintes versifiées, les *Grandes Eées* répondent à nos vies de saints. L'épopée prend de plus en plus la forme historique. La fable animale, qui aboutit chez nous au roman de Renard, produit en Grèce la fable ésopique. La poésie lyrique au VIIe siècle, la poésie dramatique et la prose au VIe, arrivent, elles aussi, à constituer des genres littéraires.

IV

Toutes les cités grecques n'ont pas une part égale dans ce développement des cultures intellectuelles.

Sparte est le type achevé de l'état militaire. Le sol fertile a attiré les conquérants. Pour se maintenir dans un pays où ils sont le petit nombre, au-dessus des serfs ruraux (les Ilotes) qui,

vivant dans des cabanes isolées, ont été facilement soumis, au-dessus des industriels et des commerçants des petites villes de la côte et de la frontière (les Périèques) qui, protégés par leurs murailles, se sont maintenus au rang d'hommes libres, il faut que les conquérants demeurent soldats et soldats disciplinés. Il est nécessaire qu'ils soient élevés en commun, comme des enfants de troupe; il est nécessaire qu'ils prennent leurs repas en commun, comme nos officiers dans leurs mess, pour maintenir l'esprit de corps; il est nécessaire que les femmes reçoivent une éducation virile; il est nécessaire que le pouvoir politique s'exerce par voie d'autorité, que l'assemblée des citoyens n'ait aucun droit d'initiative, que le mode de votation ne lui permette guère de contrôler ses votes. C'est une société à la fois aristocratique et militaire, organisée pour la défense d'une conquête, plutôt que pour l'extension territoriale, animée par conséquent d'un esprit conservateur très prononcé. Le Sénat est composé de vieillards que leur âge rend naturellement hostiles aux innovations. Aussi, comme à Rome et en Angleterre, ne supprime-t-on jamais une fonction et se borne-t-on à placer à côté une magistrature nouvelle. Après avoir partagé, pour l'affaiblir, le pouvoir royal entre deux titulaires, comme on le fit à Rome entre les consuls, on leur enlève les fonctions civiles que l'on confie à des éphores, chargés de plus à leur égard d'une mission de surveillance générale.

Ces hommes qui ne se détendent jamais dans le loisir, qui, loin de former comme les autres Grecs une sorte de garde nationale, constituent une véritable armée permanente, exercée tous les jours, ont bien pu perfectionner l'art de la guerre, substituer aux bandes féodales où chaque homme, armé à sa guise, combat comme il l'entend, un véritable régiment, la phalange, où l'armement de chaque homme est identique, rompu par la gymnastique et la musique aux évolutions régulières et cadencées. Ces citoyens qui affectent le parler bref et n'ont ni le temps, ni le goût, ni les occasions de s'instruire, ne seront jamais des littérateurs ni des artistes. Leurs sages, Aristodème Chilon, Myson, ne sont pas des philosophes spéculatifs, mais des

gens pratiques, des hommes d'action. Pour avoir une poésie lyrique, l'accompagnement nécessaire de leurs exercices militaires, il leur faut aller chercher des étrangers, Alcman, Tyrtée, qui ne sont Spartiates que par leur résidence, et il est possible que ce soit seulement par suite de leur séjour à Sparte que l'on accolle ce qualificatif au nom de statuaires comme Dontas, Gorgias, Gitiadas, Médon (VIe siècle), Callicratès, Sauras, Batrachos (Ier siècle a. C.) (1).

Un grand port de la côte asiatique, Phocée, qui est un grand port de corsaires, d'aventuriers lancés à la découverte des pays neufs, présente dans le domaine intellectuel, et pour les mêmes raisons, la même pénurie que Sparte. A peine y peut-on citer au VIe siècle le statuaire Téléphanès. Ses colonies, plus riches, moins absorbées par la lutte quotidienne pour l'existence, gardent, dans leur production intellectuelle, quelque chose du tempérament de la mère patrie. Le philosophe Parménide d'Élée est un infatigable dialecticien, un indomptable lutteur; le géographe Pythéas de Marseille est un voyageur doublé d'un savant. Dans les cités purement commerçantes, comme Corinthe, l'homme n'a guère plus de loisir que dans les villes militaires, et le citoyen affairé n'a pas plus le temps de s'occuper de littérature que le soldat spartiate toujours sous les armes. Corinthe est une des villes les plus commerçantes de la Grèce; ses lainages, ses poteries, ses bronzes sont renommés; on lui attribue différents perfectionnements techniques, mais ce sont surtout des inventions utilitaires, comme celles du navire ponté à trois rangs de rames; on parle de ses sages, c'est-à-dire de ses politiciens habiles, de ses philosophes, de ses architectes, de ses mathématiciens; mais on n'y trouve pas de grands noms dans l'ordre intellectuel; on y veut vite gagner de l'argent, on y arrive en fabriquant beaucoup d'objets d'un prix modique, on

(1) Les Spartiates sont à l'origine des pasteurs de petit bétail, comme le prouve leur sacrifice principal, celui de la chèvre. Qu'on se rappelle par contraste les sacrifices de chevaux, de bœufs et de moutons, offerts aux dieux dans l'*Avesta*, ou le sacrifice romain du porc, du mouton et du taureau.

Le costume court du Dorien indique bien d'ailleurs un piéton et un soldat, comparé aux vêtements longs et flottants de l'Ionien commerçant.

ne s'absorbe pas des années entières dans la poursuite de l'idéal artistique ou littéraire qui, même réalisé, ne paye pas, car il n'est pas à la portée de toutes les bourses. Corinthe offre à ce point de vue le même spectacle que Sparte. Ses poètes épiques du VIIIe siècle appartiennent au type des fabricants d'histoire versifiée, et il faut sans doute ranger Eumélos de Corinthe dans la même catégorie que Cinéthon de Sparte. Périandre de Corinthe, un des sept sages de la Grèce, appartient au même type que Chilon ou Myson.

Pour arriver à un développement intellectuel plus intense, il faut sortir de ces milieux étroits, il faut rencontrer un territoire suffisamment voisin des riches cités commerciales pour que la richesse puisse y créer le loisir, pour que la fréquentation des étrangers puisse y développer la curiosité, suffisamment rural en même temps pour que l'appât du gain ne dévore pas jusqu'au plus petit instant d'activité. Voici par exemple Sicyone. C'est, à vrai dire, la banlieue agricole de Corinthe, qu'elle approvisionne de légumes, d'huile et de fruits. La grande ville commerçante éveille par son voisinage le sentiment de l'art qui se mûrit ensuite lentement dans le calme travail des domaines rustiques. Aussi Sicyone voit-elle naître quelques-uns des plus grands artistes de la Grèce, le sculpteur Lysippe, le peintre Mélanthos. Le caractère de leur production artistique se ressent encore cependant de l'influence corinthienne. Lysippe travaille surtout dans le bronze, ce qui lui permet une production plus abondante. Mélanthos se recommande surtout aux yeux des anciens par l'exacte observation des règles. Le milieu est favorable à la culture littéraire. C'est de Sicyone qu'Épigène apporte à Athènes la première ébauche de la tragédie. Non loin de là voici Phlionte, patrie de Pratinas l'inventeur du drame satyrique et de Timon qui ridiculisa ses contemporains dans une série de médaillons spirituels. Mégare est une grande ville de commerce : ainsi s'explique le caractère utilitaire de sa poésie lyrique chez un Théognis, homme politique et moraliste, la subtilité de ses philosophes Euclide et Stilpon ; et la farce mégarienne d'un Susarion, dont les Athéniens ont tiré leur comé-

die, paraît bien n'avoir été à l'origine qu'une arme aux mains d'un parti politique pour ridiculiser le parti adverse. Athènes à ses débuts nous offre un spectacle analogue, et c'est surtout le caractère utilitaire qui frappe dans les exhortations patriotiques et guerrières d'un Tyrtée, dans les poésies politiques d'un Solon. Argos, Égine, qui n'ont pas joué un grand rôle littéraire, ont vu naître quelques-uns des plus grands artistes grecs et se rattachent aisément au type de Sicyone et de Mégare. La Crète, dont on connaît la constitution guerrière et l'activité commerciale, joue un grand rôle comme initiatrice. Dipoïnos et Scyllis sont les maîtres des sculpteurs péloponésiens. Dans ce pays guerrier on n'est pas étonné de voir se développer la musique chorale que Thalétas introduit à Sparte. Un des rares poètes crétois que l'on connaisse, Hybrias, a chanté les avantages du métier de soldat; un autre, Sotadès, ne s'est pas élevé au-dessus de la satire grossière et de la plaisanterie de corps de garde; un autre, Rhianos, n'est qu'un historien des guerres de Messénie. Les philosophes y ont plus de valeur et, même en négligeant des personnages à demi fabuleux comme Épiménide et Onomacrite, on peut citer des hommes de talent comme Diogène d'Apollonie et Énésidème de Gnosse.

Si la guerre et les voyages de découvertes absorbent toute l'activité des Phocéens, les Milésiens, citoyens du plus grand port de commerce des VIIe et VIe siècles, n'ont pas davantage le temps de s'adonner aux travaux qui ne rapportent pas, et s'ils ont plus d'intérêt que les Phocéens au développement des cultures intellectuelles, ils ne s'y consacrent que dans la mesure de cet intérêt. Tous sont marqués d'une empreinte utilitaire. Les artistes sont des architectes, Hippodamos au Ve siècle a. C., Nicias au VIe siècle. Ces écrivains substituent les premiers la prose à la poésie; ses logographes transforment les premiers avec Cadmos (VIe siècle), Hécatée et Denys (Ve siècle), l'épopée en histoire; c'est là que naissent les premiers savants, Thalès, Anaximène, Anaximandre; peut-être Leucippe; Thalès, Leucippe, n'ont rien écrit, ce qui indique chez eux l'absence complète de préoccupations littéraires.

La musique savante de Timothée revêt, elle aussi, ce caractère scientifique. En revanche le poète lyrique et moraliste Phocylide (VIIe siècle) est le plus sec, le plus utilitaire qu'on puisse voir et ce n'est pas l'épigrammatiste Nicias (IIIe siècle) qui peut faire croire que les Milésiens aient jamais possédé un large souffle poétique. Milet n'était sans doute plus qu'une ville de plaisir quand Aristide y composa des romans célèbres que nous connaissons d'ailleurs fort mal.

En face de Milet, de l'autre côté du golfe, voici Priène, patrie de Bias qui fut, comme Thalès de Milet, un des sept sages de la Grèce. Samos forme, avec les villes ioniennes de la côte qui lui fait face, le centre le plus important de la peinture grecque. Samos, Colophon, Ephèse ont vu naître Théon, dont on admirait surtout l'originalité, ce que les Grecs appelaient *phantasia*, ce que Quintilien traduit par *concipiendæ visiones*, Apelle, surtout vanté par le même auteur pour sa finesse et son élégance (*ingenium* et *gratia*), Parrhasios qui n'eut pas de rival pour la précision du dessin. Samos est un grand port de commerce et cela nous explique le caractère pratique des plus illustres de ses enfants. Ce sont de grands navigateurs, comme Colaïos, des astronomes, comme Phocos et Aristarque, des philosophes disputeurs, comme Mélissos. Pythagore, pas plus que Thalès ou Leucippe, n'est un écrivain et ne s'est préoccupé de rien laisser par écrit. Il a d'ailleurs au moins autant de réputation comme mathématicien que comme philosophe. Le goût de l'art industriel est encore prépondérant à Samos. Mandroclès est architecte (Ve siècle) ; Théodoros, architecte, fondeur et graveur (VIe siècle), Agatharcos, graveur en pierres fines, passe pour avoir inventé le paysage et la peinture de théâtre, l'œuvre de placement facile, vivement brossée et menée à bien (Ve siècle). C'est là, dit-on, que furent coulées par Rhoicos les premières statues en bronze, et il y a là plutôt un perfectionnement technique qu'une idée artistique, car on sait que les plus féconds des statuaires sont ceux qui ont travaillé sur le métal. Ses lettrés sont des historiens en vers comme Asios ou Choerilos, ou en prose comme Douris, des

grammairiens, des lyriques moralisants, comme Simonide surnommé d'Amorgos, des poètes au souffle court, comme les épigrammatistes Hédyle et Asclépiade.

Mais en face, dans les villes de la côte qui sont vis-à-vis de Samos dans la même situation que Sicyone vis-à-vis de Corinthe, la littérature prend un essor considérable. Tous ne sont évidemment pas des littérateurs de premier ordre. A Ephèse, par exemple, les médecins Rufus et Soranus, le rhéteur Lollianus, le géographe Artémidore, un autre Artémidore qui écrivit sur l'art d'interpréter les songes, ne méritent guère qu'une mention. Zénodote est avant tout un philologue, un éditeur des textes critiques. Xénophon (1) est un romancier élégant, mais superficiel. Le lyrisme rude et trivial d'Hipponax paraît avoir souvent choqué les anciens par son affectation de réalisme, et nous savons trop peu de chose de Callinos pour essayer de caractériser sa poésie. Il y a sans doute trop d'érudition dans les épopées et les élégies d'un Antimaque de Colophon ou de son compatriote Hermésianax, mais Antimaque eut pour le moins de la force, du feu, du mouvement. Il y a peu de poètes lyriques qui soient au-dessus d'Anacréon de Téos ou de Mimnerme de Colophon ; il est peu de plus grands philosophes qu'un Héraclite d'Ephèse ou un Xénophane de Colophon.

Lesbos, île fortunée, où l'homme n'a pas besoin d'efforts pénibles pour gagner sa vie, où l'âme se dilate et s'épanche sous un beau ciel dans de longs loisirs, en face de beaux horizons qui développent le goût de la poésie descriptive, moins commençante que les villes d'Ionie, car elle n'est pas située comme ces dernières aux bouches des fleuves anatoliens et mise par eux en contact incessant avec la civilisation mésopotamienne, a vu naître des notabilités de tout ordre : Pittacos, un des sept sages de la Grèce, l'astronome Matricétas, le statuaire Ariston, l'historien Hellanicos, le philosophe Théophraste, l'historien Charès, l'épigrammiste Crinagoras, probablement aussi le romancier Longos. Mais elle est, avant tout, la patrie des grands

(1) Ne pas confondre ce Xénophon avec son homonyme d'Athènes.

musiciens et des maîtres du lyrisme personnel, Terpandre, Arion, Alcée, Sapho. La musique passionnée d'Arion correspond exactement à la poésie passionnée de Sapho. Le vin, la guerre et les femmes, voilà la triple passion qui fait vibrer l'âme de ces belliqueux montagnards.

Dans ces races demi-rurales et demi-guerrières, la femme joue un tout autre rôle que dans les cités commerçantes qui la cloîtrent comme à Athènes dans un gynécée. J'ai déjà dit combien la femme spartiate est plus associée à la vie de l'homme. C'est au sein de trois sociétés de ce genre que nous voyons apparaître trois femmes poètes, Sapho à Lesbos, Corinne à Thèbes, Anyté à Tégée.

Fertile et montagneuse comme Lesbos, l'île de Paros est également un des berceaux de la poésie lyrique et c'est sans étonnement que nous retrouvons dans les vers d'un Archiloque ou d'un Evénos la grâce virile qui anime les statues d'un Agoracrite ou d'un Scopas.

La Sicile et l'Italie médionale occupent dès lors une place importante dans l'art grec. Leur rôle est moins considérable en littérature. Nous ne connaissons à peu près rien d'Ibycos de Reggio. Déjà cependant l'épopée lyrique, telle que la conçoit Stésichore d'Himère, annonce les préoccupations qui feront de l'histoire un des genres cultivés de préférence par les Siciliens.

Ch. DE CALAN.

LES GASCONS DES VILLES

Dans un de nos précédents articles (1), nous avons dit qu'un des traits caractéristiques du pays gascon consistait dans la multiplicité des centres urbains. Dès la période antique, la famille souveraine des métallurges pyrénéens avait fondé les *oppida*.

Pendant la domination romaine, des membres de cette famille fondèrent, dans les parties les plus riches du pays, des domaines avec des villas; des fonctionnaires de l'Empire et des commerçants venus de régions ayant déjà subi l'influence latine firent de même. Certaines de ces villas ont été l'origine d'agglomérations qui ont subsisté jusqu'à nos jours. Autour de certains postes romains, ou même ailleurs, se créèrent des bourgades appelées *vici*.

Au moyen âge, la partie de la famille romaine qui avait réussi à se maintenir sur la montagne fit la conquête des régions plus basses, et ses descendants, devenus seigneurs féodaux, construisirent un peu partout des châteaux forts. Ils fortifièrent certaines agglomérations qui furent désignées sous le nom de *bastides*. L'Église, de son côté, créa des abbayes et des monastères qui furent richement dotés par les seigneurs.

Telles furent les origines de la plus grande partie des agglomérations gasconnes.

Nous devons maintenant nous demander ce que furent les habitants de ces villes, quel doit être, aux diverses périodes de l'histoire, leur type social caractéristique. Si nous parvenons à faire sur cette question une lumière suffisante, nous aurons la satisfaction de pouvoir montrer un des éléments essentiels du type

(1) Voir *Sience sociale*, mai 1902.

gascon. Sans doute la physionomie de nos cités a quelque peu varié suivant les époques, mais certaines conditions, dues essentiellement aux caractères propres du lieu, sont restées les mêmes. Il nous semble pouvoir les dégager avec assez de netteté pour présenter au lecteur une vue d'ensemble qui lui permettra de comprendre le rôle que la Gascogne dut jouer au point de vue social, dans les événements de l'histoire, et particulièrement pendant l'époque contemporaine.

Les créateurs des centres urbains (*oppida*, châteaux ou monastères) amenaient avec eux les ouvriers ou artisans qui leur étaient indispensables par suite des divers besoins qu'ils tenaient de leur habitude de la vie civilisée. Nous avons pu constater, à la lecture de certains papiers de famille, que tel château de la Lande au XVIIe et au XVIIIe siècle, dépourvu d'industrie spéciale, avait son forgeron, son cocher, son jardinier, et d'autres serviteurs. Le forgeron en arrivait à travailler non plus seulement pour le châtelain, mais pour la population rurale du voisinage. Chaque château avait aussi un moulin. Des gens qui, grâce à l'exercice de ces divers métiers, avaient réalisé des économies, achetaient des terres au seigneur. Plus tard, au fur et à mesure de la mise en valeur du pays, ces ouvriers devinrent plus nombreux. Des fils de familles paysannes étaient mis en apprentissage.

Des commerçants venaient s'établir dans les agglomérations. Ils vendaient aux gens du voisinage des objets fabriqués ou des denrées que le pays ne produisait pas. Dans beaucoup de bourgs landais, il existe un marchand vendant toutes sortes de choses : du vin, du vinaigre, des étoffes, de la quincaillerie, des grains, des denrées coloniales. A une époque assez rapprochée de nous, après le milieu du XIXe siècle, dans une certaine partie de la Lande, on ne se servait pas de la monnaie, le troc était d'une pratique constante. Les paysans landais ont longtemps ignoré la véritable valeur des objets qu'on leur vendait. Il en était d'ailleurs ainsi des habitants de certaines régions reculées de la Gascogne des vallées, avant l'ouverture des voies de communication. Dans chaque localité un peu importante, il y avait seu-

lement un marchand ou deux pour chaque commerce de détail. Dans les parties les plus fertiles, la population des agriculteurs, vignerons, propriétaires ou métayers constituait une clientèle aisée. Beaucoup de ces marchands ne se contentaient pas de vendre dans leur boutique, ils avaient une voiture et se rendaient dans les foires.

La Gascogne a toujours été un lieu de passage pour les voyageurs et de transit pour les marchandises. Elle était traversée par les grandes voies qui conduisaient de France en Espagne. Pendant la première partie du moyen âge, les pèlerins qui allaient prier saint Jacques de Compostelle suivaient plusieurs chemins traversant les Landes, le Marensin et la Chalosse, tandis que d'autres, venant du bassin de la Méditerranée, suivaient l'antique route qui longeait la chaîne des Pyrénées du côté du nord (1). Au XIe siècle (2), des négociants de Limoges et de Lyon se rendaient en Espagne en passant par la vallée d'Aspe. Jacca était alors le siège de foires célèbres. L'encens arrivait alors d'Arabie en Europe par l'intermédiaire des négociants arabes du sud de l'Espagne. Il y avait aussi un certain transit entre la Méditerranée et l'Océan par la Gascogne. Le Languedoc envoyait ses pastels au port de Bayonne (3).

Ces passages de voyageurs et de convois de marchandises avaient naturellement pour résultat la prospérité des auberges des villes où l'on s'arrêtait; les commerçants de ces localités trouvaient là un supplément de clientèle. Avant l'établissement des chemins de fer, l'industrie des maîtres de poste était très lucrative; les routes étaient suivies par de nombreux rouliers dont la plupart étaient originaires de la région pyrénéenne. Ce développement du roulage s'explique facilement. D'une part les produits agricoles de la Gascogne des vallées, le blé, le vin et l'eau-de-vie sont des pro-

(1) Beaucoup de marchands se joignaient aux pèlerins pour faire entrer en Espagne des marchandises exemptes de tout droit.

(2) Voir l'ouvrage de M. l'abbé Breuils : *Histoire de saint Austinde*, archevêque d'Auch.

(3) Marca nous apprend que, de son temps, l'Espagne recevait des toiles du Béarn et de la Saintonge, et des porcs du Périgord.

duits lourds et encombrants ; d'autre part, le pays manquait de voies d'eau où la navigation fluviale eût été possible. A part la Garonne, les seuls cours d'eau navigables sont l'Adour, et son affluent la Midouze (et encore sur une assez faible longueur), et enfin la Baïse. Les éléments sociaux que nous venons de passer en revue se retrouvent ailleurs qu'en Gascogne. Nous allons maintenant signaler des types plus caractéristiques avec les industriels qui élaborent les produits naturels du pays, et les commerçants qui les emportent au dehors.

Déjà nous avons longuement parlé de l'industrie métallurgique qui fut la cause initiale de la mise en valeur du pays. Au XVIIIe siècle, certaines forges landaises appartenant à des familles nobles étaient affermées à des industriels venus de Paris. D'autres forges furent affermées ou dirigées par des propriétaires du voisinage qui se sentaient des aptitudes commerciales. Vers 1760, un gentilhomme landais, le marquis de Tollye, issu d'une branche cadette de la maison de Bourbon, trouvant insuffisants les revenus de sa terre de Pontenx, fit faire des recherches qui lui révélèrent la présence de minerais de fer pas très loin de son château. Il créa des forges, il créa aussi une fabrique de porcelaine : il faisait venir le kaolin de Cambo dans le pays basque.

Au XVIe siècle, un Belge affermait à Henri de Navarre l'exploitation des gisements d'or qui pourraient se trouver dans le royaume de Navarre et dans le comté de Foix.

Il existe en Gascogne beaucoup d'endroits où affleurent des bancs d'argile très pure. De là la création de nombreuses industries de briqueterie et de poterie. Au XVIe siècle, des Belges exploitaient une briqueterie dans les dépendances du château d'Arengosse, près de Mont-de-Marsan. Au XVIIIe siècle, un prêtre issu d'une famille noble, l'abbé de Roquépine, créa à Samadet une faïencerie qui devint célèbre.

Il y eut aussi des verreries où l'on fabriquait des bouteilles. D'anciens documents signalent des gentilshommes verriers dans la Lande. Au XVIIIe siècle, une verrerie était exploitée à Nérac. On faisait venir la soude de Saintonge et l'argile réfractaire du

Quercy. Le sable de la Lande, mélangé de grains d'oxyde de fer, est excellent pour la fabrication des bouteilles.

Le liège des chênes-lièges donna lieu à la fabrication des bouchons. Dans le courant du XIXe siècle, cette industrie prit une grande extension, et le liège du pays n'y suffit plus. On se mit à faire venir de grandes quantités de liège d'Algérie.

De nombreux tonneliers exercent leur profession, accessoire indispensable de la culture de la vigne. Les superbes chênes venus sur les coteaux fournissent d'excellents bois pour les futailles.

Au XVIIIe siècle, beaucoup de châteaux de la Lande avaient dans leurs dépendances une fabrique d'essence de térébenthine, quelquefois même une fabrique de goudron.

A Bordeaux, à Bayonne, à Dax, il y a eu de tous temps des commerçants qui achetaient le bois de pin ou de chêne, la résine, l'essence de térébenthine. Depuis la mise en valeur de la Lande, ces commerces ont pris une très grande extension. Des négociants ont ainsi gagné des fortunes considérables.

Dans la Gascogne des vallées, il y a aussi eu de tous temps des marchands qui achetaient les bois de chêne, de noyer ou d'ormeau.

Depuis que la vente du bétail est rémunératrice, les maquignons font d'excellentes affaires. Il en est qui vont acheter aux environs d'Auch de jeunes bovidés de race gasconne pure pour les revendre dans les pays où, jusqu'à ces derniers temps, on ne trouvait que des races abâtardies. D'autres vont à Limoges acheter des animaux de race limousine. Il en est aussi qui achètent des animaux gras pour les envoyer dans les grandes villes (Bordeaux ou Toulouse).

Le commerce des blés procurait autrefois de sérieux bénéfices. On achetait le blé aux propriétaires, et on le revendait à Bordeaux (1). Lors de la concurrence américaine, ces bénéfices diminuèrent, et de nombreux commerçants se retirèrent des

(1) Montluc, dans ses commentaires, signale des entrepôts de blé à Mont-de-Marsan. Le blé était envoyé dans le Béarn et le pays basque.

affaires. Certaines maisons puissantes se sont maintenues; il en est qui possèdent des moulins munis des appareils de blutage les plus perfectionnés (1).

Les vins ont toujours fait l'objet d'un trafic important. Il en fut de même des eaux-de-vie à partir du XVIe siècle (2). Avant le XVIIIe siècle, les négociants en vin étaient plutôt des commissionnaires. Ils achetaient du vin pour le compte des clients qui habitaient l'Angleterre ou le Nord de la France (3). Ce n'étaient pas de véritables négociants de vin. Personne n'osait prendre à sa charge des quantités considérables de cette marchandise à cause des gros risques à courir et de la variabilité des cours. Les plus anciennes véritables maisons de commerce de vins de Bordeaux ne remontent pas plus haut que le XVIIIe siècle. A partir de cette époque, les risques à courir devinrent moindres par suite de la plus grande facilité des communications et de la rapidité plus grande des moyens d'information.

Toutefois, dans le courant du dernier siècle, et même encore dans ces dernières années, des gens disposant de capitaux insuffisants voulaient faire le commerce en grand des vins et des eaux-de-vie. Ils se trouvaient dans l'obligation d'avoir souvent recours au crédit du banquier. Voulant faire de l'argent coûte

(1) Il existe, dans certaines régions de la Gascogne des vallées, particulièrement entre le cours inférieur du Gers et celui de la Baise, des coteaux de nature argilo-calcaire qui s'abaissent en pentes douces; ils déterminent ainsi des plateaux légèrement inclinés où la couche de terre végétale est profonde. Dans ces conditions, il est possible de constituer des exploitations agricoles avec le blé comme culture principale. Certaines métairies produisent des récoltes variant entre 150 et 200 hectolitres; on y pratique aussi avantageusement la culture de l'avoine. De grandes étendues semées en blé se trouvent aussi dans la plaine de l'Adour.

(2) Dès le XVIe siècle, le port de Bordeaux exportait des eaux-de-vie. Les commencements de ce commerce à la Rochelle datent de la même époque. Au XVIIe siècle, un voyageur signale aux Antilles d'excellentes eaux-de-vie provenant d'Hendaye. Il s'agissait probablement d'eaux-de-vie d'Armagnac qui avaient été embarquées dans les ports de la côte basque. Voir à ce sujet Francisque Michel, *Histoire du Commerce de Bordeaux*, p. 191 et suiv.

(3) Marca (*Histoire du Béarn*, p. 590), nous apprend que des marchands gascons envoyaient leurs vins en Espagne, à Cordoue et à Vieille-Huelva; il signale aussi une importation en Béarn des vins d'Armagnac et de Chalosse. Depuis le moyen âge jusqu'au XVIIIe siècle, les vins de Gascogne étaient exportés par l'intermédiaire d'étrangers qui venaient les acheter à Bordeaux, en Écosse, dans les Pays-Bas, en Suède, dans l'Allemagne du Nord, en Pologne et en Russie.

que coûte, ils se laissèrent aller à des opérations commerciales très aléatoires. Beaucoup ont été obligés de se retirer des affaires avec de très grosses pertes. Pour faire ce commerce en grand des vins et des eaux-de-vie, il faut disposer de capitaux considérables, et aussi être très prudent. Ces conditions, malheureusement, se rencontrent très rarement; le Gascon, c'est le cas de le rappeler, est assez enclin à l'optimisme.

Quoi qu'il en soit, il existe encore en Gascogne des négociants en vins. Il en est qui ont commencé à faire le commerce en petit et ont peu à peu étendu le cercle de leurs opérations. D'autres ont pu avoir à leur disposition de grands capitaux. Des commis voyageurs, pour le compte de ces maisons, parcourent les villes du nord de la France.

Cette multiplicité d'industriels et de commerçants a souvent fait les affaires des banquiers. Aux époques de prospérité, certains banquiers des villes du sud-ouest ont réalisé de très grosses fortunes.

Pour être complet dans notre exposé, disons que les notaires ont longtemps trouvé en Gascogne une excellente clientèle, par suite du grand nombre de propriétaires, et de la pratique du partage égal dans les successions. Ces mêmes causes favorisèrent aussi les avoués et les avocats, car elles sont la source de nombreux conflits. Beaucoup de commerçants sachant faire leurs affaires ignorent le code et la jurisprudence. Ils mettent aussi leur amour-propre de Gascons à se faire rendre justice devant les tribunaux lorsqu'ils ont une difficulté. La crise économique de ces dernières années a diminué le nombre des procès.

On peut donc dire que le milieu gascon a de tout temps offert des moyens de s'élever par l'industrie et le commerce. Le petit commerce et la petite industrie sont à la portée de beaucoup de fils de familles paysannes, qui, grâce à des conditions spéciales d'éducation et de milieu, acquièrent un esprit un peu débrouillard. De telles gens se trouvent naturellement aux environs des villes, surtout lorsque ces villes sont le siège d'industries, ou lorsqu'elles sont desservies par une route très fréquentée. Des fils de

paysans deviennent souvent aubergistes, maquignons, boulangers, bouchers, marchands de bois, etc.

Le grand commerce et la grande industrie exigent une éducation spéciale et des capitaux considérables. Il est souvent arrivé que des fils de négociants gascons ont pratiqué le commerce sur une échelle beaucoup plus vaste que leurs pères. Les pères étaient des commerçants modestes, les fils sont devenus grands négociants. Nous pourrions citer de ces grands négociants qui sont allés au collège jusque vers l'âge de dix-huit ans. Ils ont alors pris le parti de faire leur carrière dans les affaires. L'éducation leur avait ouvert l'esprit et leur avait enseigné le moyen de raisonner avec méthode. De tels résultats contribuent beaucoup à la réussite dans les commerces où il faut un esprit avisé, du calcul et de la méthode. Des gens qui avaient débuté avec une position aisée ont gagné des fortunes très considérables.

Et cependant, les Gascons ont souvent été dans leur propre pays, au point de vue de l'industrie et du commerce, souvent concurrencés par des gens venus d'autres régions de la France, notamment par des Auvergnats et des Normands. Les Auvergnats et les Normands sont moins affinés que les Gascons (surtout les Auvergnats), mais sont essentiellement pratiques. Le Gascon, quand il lui arrive de pécher par naïveté ou par excès d'optimisme, se fait « rouler » par des gens plus terre à terre.

C'est ici le moment de rappeler que les Gascons sont trop souvent portés à rechercher les professions libérales ou les emplois publics. Il est arrivé que d'excellentes situations dans le commerce et l'industrie, qui auraient pu profiter à des enfants du pays, ont été occupées par des étrangers. Certaines maisons bordelaises ont été créées au XVIIIe siècle, non par des Gascons, mais par des étrangers, par des Anglais et des montagnards des Cévennes. De grands négociants de Bordeaux sont aussi d'origine basque (1).

(1) Aux XVIe et XVIIe siècles, beaucoup de Bordelais négociants et banquiers étaient

Les bourgeois gascons, à côté de certaines qualités indéniables, ont des défauts très graves qui constituent pour eux autant de causes d'infériorité. Nous allons essayer d'en montrer quelques-uns.

Les commerçants ou industriels devenus riches achètent des propriétés. Si le terrain s'y prête, ils y font planter des vignes. Ils trouvent là un placement avantageux de leur argent. Cependant, ils ne deviennent pas pour cela de véritables ruraux. Ils préfèrent rester à la ville, se livrer au commerce, à l'industrie, ou même s'occuper de spéculations financières. Il en était surtout ainsi avant la crise agricole de ces dernières années.

Depuis, on a vu beaucoup de ces bourgeois qui avaient des habitudes laborieuses, s'adonner avec passion à la reconstitution des vignobles et à la lutte entre les maladies cryptogamiques. Ils ont ainsi pris goût aux choses de la terre, et le type gascon a nettement évolué vers la culture. Il est à remarquer aussi que beaucoup de petits commerces et de petites industries sont devenues plus difficiles par suite de la concurrence des grandes maisons.

Il n'en est pas moins vrai que beaucoup de Gascons propriétaires habitant les villes se sont trouvés inhabiles quand il s'est agi de diriger eux-mêmes la culture de leurs terres. Ils s'en remettaient facilement à leurs métayers qui trop souvent étaient imbus de l'esprit de routine. Ils n'avaient pas l'aptitude à la mise en valeur méthodique, aux innovations intelligentes qui sont le fait des agriculteurs éclairés. Ils manquaient aussi de cet esprit de longue prévoyance qui constitue la supériorité des vrais propriétaires terriens. Trop de propriétaires gascons ont reculé devant la tâche ardue qu'était la reconstitution des vignobles. Or, il est en Gascogne beaucoup de propriétés où la majeure partie des terres consiste en coteaux qui ne peuvent donner de revenus que s'ils sont plantés en vignes et la direction d'un grand vignoble dépasse les moyens et les capacités d'un

des étrangers récemment naturalisés. D'autres étrangers (principalement des Anglais et des Hollandais) venaient y faire le commerce, puis retournaient dans leur pays après fortune faite.

paysan métayer; c'est ce que n'ont pas su comprendre des gens qui avaient pourtant su gagner de l'argent dans l'industrie ou le commerce.

Au point de vue successoral, le régime pratiqué par les bourgeois gascons est le partage égal tel qu'il est réglé par le Code civil. C'est un régime qui s'accorde assez bien avec le petit commerce, avec la petite industrie, surtout lorsque, par suite des circonstances, ces professions permettent de réaliser en peu de temps des bénéfices notables, et le cas s'est produit souvent en Gascogne. Dans la grande industrie et le grand commerce, il arrive que les frères restent associés, et évitent ainsi les inconvénients d'un partage. La plupart des fortunes consistent à la fois en argent placé et en petites propriétés. Il est facile de s'entendre; à la rigueur, on détache de l'exploitation agricole quelques carreaux de vignes, ou même quelques champs de blé. Il est possible que cette pratique présente un jour de graves inconvénients lorsque les propriétés seront de grands vignobles organisés méthodiquement; il sera alors nécessaire de conserver l'exploitation tout entière avec son organisation, ses constructions et son outillage (1).

Les bourgeois gascons, jusqu'à ces derniers temps, envoyaient leurs fils dans les collèges de leur propre ville ou d'une ville voisine. Dans ces établissements, on donnait l'éducation classique si souvent critiquée par la *Science sociale*. Les enfants y apprenaient du latin, du grec, de l'histoire ancienne, mais les choses de la vie pratique y tenaient fort peu de place.

Dans ces collèges, les enfants d'industriels ou de commerçants étaient élevés avec les enfants des familles d'une noblesse plus ou moins ancienne et dont la tradition était autrefois de destiner les fils à l'armée, à la magistrature, à l'administration ou au barreau, et cette tradition se continua après la Ré-

(1) Dans la Lande, la bourgeoisie adopta le système du droit d'aînesse par imitation de la noblesse. La vie urbaine était peu développée et le sol, de nature pauvre, ne se prêtait pas au morcellement. Le droit d'aînesse est inscrit dans les coutumes de la Lande depuis le XVIe siècle jusqu'à la Révolution.

volution. Sous la double influence de l'éducation et de l'exemple, l'ambition des jeunes Gascons se trouva orientée vers les fonctions publiques et les professions libérales.

Il est arrivé que des pères de famille ont voulu mettre dans les affaires leurs fils fortement imbus de cette éducation au collège. Les jeunes gens qui caressaient l'espoir de réussir dans l'armée, la magistrature ou le barreau, n'avaient plus le goût et l'application nécessaires pour s'adonner au commerce et à l'industrie. Bien des erreurs d'éducation ont été ainsi payées fort cher.

D'autres pères de famille, et ce fut le plus grand nombre dans la classe aisée, eurent, au sujet de l'avenir de leurs fils, des vues inspirées, non par un esprit de longue prévoyance, mais par un raisonnement basé sur les observations qu'il leur était donné de faire. Ils se rendaient compte que l'enseignement des facultés de droit était la continuation naturelle de l'éducation classique.

Ils prirent nettement le parti d'envoyer leurs fils faire leur droit ; quelques-uns, moins nombreux, se décidaient pour la médecine. Au bout de quelques années, ces jeunes gens seraient en état de devenir magistrats, avocats, avoués, notaires. De telles carrières étaient considérées comme très pratiques. Les gens de loi, nous l'avons déjà dit, ont pendant très longtemps trouvé une excellente clientèle en Gascogne. Dans la magistrature ou l'administration, on se croyait assuré d'un avancement rapide, grâce à l'appui de compatriotes arrivés à de hautes situations.

Le choix de ces carrières fut cependant la cause de plus d'une déception. Des avocats inscrits au barreau de la sous-préfecture voisine trouvèrent leur clientèle assez peu rémunératrice. Le séjour dans les grandes villes, Toulouse, Bordeaux, ou Paris, avait fait concevoir des espérances tout autres. Certains sollicitèrent des fonctions publiques, d'autres se lancèrent carrément dans la politique.

Dans les Facultés de Droit, les étudiants gascons écoutaient l'enseignement de professeurs imbus de la théorie de la toute-

puissance de l'État, et qui croyaient à l'efficacité souveraine des lois écrites (1).

« L'État est le maître absolu. Quand une loi est votée et promulguée, il n'y a qu'à s'incliner. » Telles sont les maximes favorites des légistes gascons devenus hommes politiques. Ces maximes leur tiennent souvent lieu d'arguments, et ils trouvent beaucoup d'approbateurs parmi leurs compatriotes. (Nous examinerons plus tard en détail les causes de cet état d'esprit.) Trop facilement s'ils négligent les forces sociales que l'application des lois peut contrarier, et dont il y aurait avantage, dans l'intérêt du bien général, à ne pas entraver le libre développement.

La réforme de l'éducation s'impose en Gascogne autant qu'ailleurs. Depuis quelque temps, les familles se mettent à envoyer leurs enfants dans des écoles primaires supérieures, les écoles spéciales de commerce et d'agriculture. Cette tendance est excellente. Cependant elle ne suffit pas à donner aux enfants le véritable esprit d'initiative. Beaucoup trop de jeunes gens de dix-huit ans sortant des écoles d'agriculture ont pour ambition d'être nommés à un poste rétribué par l'État. La création d'écoles appropriées aux exigences de la vie contemporaine, comme il en existe sur quelques points de la France, est ici chose désirable au premier chef.

Nous suspendons momentanément ce travail, pour compléter les observations qu'il exige. Nous tâcherons d'examiner plus tard quelle tournure d'esprit, en ce qui concerne les choses de la vie publique, était susceptible de se développer chez les Gascons, étant donné les influences auxquelles ils étaient soumis.

J. Garas.

(1) Sous l'ancien régime, depuis le moyen âge, l'Université de Toulouse formait des légistes qui étaient les serviteurs dévoués de la monarchie absolue.

LE MOUVEMENT SOCIAL

I. — LE COURS DE M. BUREAU

Le mercredi 18 novembre, M. Paul Bureau a inauguré, à la Société de Géographie, son nouveau cours de science sociale (1).

Ce cours, fondé par M. le comte et Mme la comtesse Gonzague de Maistre et par M. Louis de Tourville, héritiers de notre maître vénéré et regretté M. l'abbé Henri de Tourville, prendra le titre de « Fondation Henri de Tourville ».

Un nombreux auditoire se pressait dans la salle de la Société de Géographie, presque trop étroite pour contenir cette studieuse et sympathique affluence, qui témoigne de l'intérêt porté, par une élite croissante, aux travaux de nos amis.

M. Paul Bureau expose cette année la *méthode d'observation monographique,* inaugurée par F. Le Play et perfectionnée par Henri de Tourville.

Ce cours a lieu tous les mercredis, à 5 heures (2), à la *Société de Géographie*, boulevard Saint-Germain, 184. Il n'est prélevé aucun droit d'inscription.

II. — L'EMPIRE DES AFFAIRES

Nous avons reçu, au moment où la dernière livraison était sous presse, le livre remarquable de M. Carneggie, *L'Empire des affaires,* traduit de l'anglais par M. Arthur Maillet, avec une préface de M. Gabriel Bonvalot (3).

Nous n'avons donc pu en parler à propos du *Maître de la Mer* de M. de Vogüé, dont nous venions justement de donner l'analyse et

(1) Une distraction, au moment de la mise en pages de la dernière livraison, nous a empêché d'annoncer l'ouverture de ce cours.

(2) A l'occasion des fêtes de Noël et du jour de l'an, le cours sera suspendu les 30 décembre et 6 janvier. Il reprendra le 13 janvier.

(3) Chez Ernest Flammarion, Paris.

qui constitue, d'une certaine manière, l' « illustration » littéraire des idées émises par le célèbre milliardaire américain.

Ce livre curieux, après la préface de M. Bonvalot et une notice sur M. Carneggie, contient la traduction d'articles publiés par celui-ci, ou encore des discours caractéristiques prononcés par lui en diverses circonstances, notamment lors de la fondation de ces bibliothèques splendides que le riche Américain s'est plu à multiplier systématiquement pour fournir aux hommes de travail et d'initiative un moyen de fortifier leur intelligence, c'est-à-dire de monter plus haut.

Ces extraits de M. Carneggie sont étiquetés sous les rubriques suivantes : Le chemin du succès dans les affaires ; — Travail et capital ; — Le devoir d'épargner ; — Comment faire fortune ; — La richesse et ses usages ; — Le « bugaboo » des Trusts ; — Relations commerciales anglo-américaines ; — « Business » ; — Fabrication de l'acier aux États-Unis ; — Le prix des nécessités de la vie en Angleterre et en Amérique.

M. Andrew Carneggie aime les ambitieux et se plaît à encourager leur ambition. Mais, en l'encourageant, il la guide et il montre que cette ambition peut rester honnête, malgré « l'ardeur déployée par l'ambitieux » pour se hisser vers la fortune. Probité en la cherchant, générosité après l'avoir acquise : telle doit être la maxime du jeune homme qui, dans la noble vie des affaires, court légitimement après les millions.

M. Carneggie insiste sur trois écueils que ce jeune homme doit éviter : la boisson d'abord — et ce trait est assez américain, — ensuite la spéculation, qui n'est que la contrefaçon dangereuse des vraies affaires, — enfin la facilité à endosser des effets sans être sûr de pouvoir les payer . Il rappelle à ceux qui veulent monter qu'ils doivent à toute force « se distinguer » et, pour cela, savoir à l'occasion se mêler intelligemment de ce qui ne les regarde pas, pour attirer sur eux l'attention, intelligente elle-même, d'un patron qui a tout intérêt à se procurer des auxiliaires supérieurs. Ceux-là seuls ont des chances de « parvenir » qui savent, au moment voulu, sortir énergiquement de l'ornière. Qu'on n'aille pas dire à M. Carneggie que certaines gens n'ont pas de chance. Tout le monde a de la chance. Seulement tout le monde ne sait pas s'en servir au moment où elle se présente : tant pis pour ceux qui ne profitent pas des atouts de leur jeu.

Quoique milliardaire et cherchant à former des millionnaires, M. Carneggie est plein de sympathie pour les ouvriers. Il estime avantageuse pour tous l'augmentation des salaires, et apprécie les combinaisons par lesquelles certains patrons avisés intéressent leurs ouvriers à leurs bénéfices. Il exhorte les travailleurs à acheter des

actions des entreprises qui les emploient. Excellente idée, peu appliquée encore, mais qui, si elle pouvait se propager, porterait en elle de quoi résoudre bien des problèmes sociaux et atténuer bien des conflits. Tout en souhaitant le relèvement des classes laborieuses, M. Carneggie met en garde contre la fureur du nivellement. La suppression des grandes fortunes serait préjudiciable au peuple, car les grandes fortunes, entre les mains d'hommes entreprenants, ouvrent des sources de richesses qui, sans elles, seraient demeurées fermées. « Ce serait une grande faute pour la communauté, dit-il, que de tuer les millionnaires, car ils sont les abeilles qui font le plus de miel et qui en fournissent le plus à la ruche, même après s'en être gorgés à satiété. »

Il y a de la profondeur, de l'originalité, du pittoresque et de la brusquerie parfois, comme on pouvait s'y attendre, dans le livre du Crésus d'outre-mer. « Tout est à lire et à méditer dans ce volume, dit M. Bonvalot ; l'homme d'affaires y trouvera de sages avis, des moyens pratiques de rétablir la confiance entre les employeurs et les employés. L'auteur critique l'éducation négative des collèges qui ne préparent pas les hommes aux affaires et à la lutte. Les patrons et les ouvriers pourront réfléchir à ce qu'il dit des grands maux de l'ignorance des questions sociales dont les uns et les autres sont victimes : « Le capital « ignore ce qui est nécessaire et ce qui est justement dû au travail, « et le travail ignore les besoins et les risques du capital. » Mais je ne veux pas analyser ce livre où est enfoui le trésor le plus précieux : l'expérience d'un homme de bien... Je regrette qu'un tel homme ne soit pas Français, car il remettrait notre pays sur son axe — si cela est possible. »

C'est possible, et les exhortations de M. Carneggie, puisqu'elles incitent au courage et à l'effort, sont faites pour donner de l'espérance.

G. D'A.

III. — DEUX PUBLICATIONS

Bien que l'ouvrage ne soit pas encore sous presse, nous tenons à informer nos lecteurs que notre savant collaborateur, M. Champault, va réunir en volume ses articles sur les *Phéaciens d'Homère à Ischia*, articles qui ont été très goûtés et très remarqués. Le volume paraîtra dans quelques semaines. On en trouvera des exemplaires aux bureaux de la Revue.

*
* *

M. le docteur Oudaille publie chez Lethielleux (10, rue Cassette, Paris), le volume dont nous avons publié des extraits dans nos dernières livraisons.

Ce volume a pour titre : *Le Foyer familial et la Femme contre l'alcoolisme.* Prix : 2 fr. 50; in-12.

M. le docteur Oudaille, comme on le voit par ce titre, compte spécialement sur l'influence de la femme et du foyer pour rendre efficace la campagne entreprise un peu partout contre l'alcoolisme, avec des moyens et des succès divers.

Nous ne saurions mieux recommander cet ouvrage qu'en reproduisant la conclusion de l'auteur :

« La conclusion se dégage elle-même de ces pages.

« Je n'aurais donc rien à y ajouter si je ne tenais à répondre d'avance à un reproche qu'il est de mode aujourd'hui d'adresser à tous ceux qui ont l'audace de ne pas trouver que tout est pour le mieux dans notre pays — et de le dire.

« C'est assurément un louable sentiment qui veut que l'on n'aille pas de parti pris dénigrer tout ce qui se fait chez soi; mais encore doit-on prendre garde de ne pas tomber dans l'excès contraire, et, hypnotisé par l'éclat de son ancienne grandeur, se laisser paresseusement absorber dans une contemplation toute orientale.

« Le réveil pourrait être cruel.

« Lorsque le Français ne sera plus imbu de l'idée fâcheuse et « rétrograde qu'il est supérieur en tout à ce que sont les autres peu- « ples, il aura fait un progrès immense (1). »

« Justement alarmé — avec tant d'autres — du danger que le mal alcoolique fait courir à notre pays, j'ai porté mes regards au delà de nos frontières, demandant aux autres peuples, victimes comme nous du fléau, quelles armes les avaient aidés à en triompher.

« Ces procédés, je les ai consciencieusement exposés pensant que dans un aussi riche arsenal nous pourrions, par un choix judicieux, trouver des armes à notre convenance.

« De ce que toutes ne sont pas à notre portée, s'ensuit-il que nous devions les délaisser en bloc?

« L'énergie, l'initiative individuelle ne sont pas le propre de notre race, j'en conviens; mais ces qualités si précieuses, ne pouvons-nous tenter de les acclimater en France? En admettant que nous n'arri-

(1) Henri Romin, *Impressions d'Allemagne.*

vions pas à leur donner la force, la puissance qu'elles possèdent chez nos voisins anglo-saxons, leur développement dans notre société, dans notre famille, nous apporterait, je pense l'avoir montré, un précieux renfort dans la lutte contre l'intempérance, en infusant dans nos veines latines un peu de ce sérum particulariste, qui, s'alliant à nos qualités naturelles, réaliserait des merveilles.

« N'est-ce pas d'ailleurs de cet alliage que sont fondues nos plus pures gloires nationales? Nos grands hommes ne joignent-ils pas, pour la plupart, aux brillantes et généreuses qualités de l'esprit et du cœur, qui sont l'apanage de notre race, l'énergie et la ténacité des hommes du Nord?

« C'est là le seul but que je souhaite atteindre en préconisant, comme le meilleur remède contre l'alcoolisme, l'évolution individuelle vers le particularisme.

« Ses heureux résultats ne se feraient pas attendre. Et, qui sait? peut-être, le monstre une fois terrassé, serons-nous tentés de bénir sa hideuse mémoire si les nécessités de la lutte engagée contre lui ont contribué à restaurer dans notre France cette chose sainte, enviable entre toutes : *le culte du foyer familial.* »

IV. — QUELQUES MOTIFS D'ESPÉRER (1)

Sous ce titre, M. l'abbé Félix Klein publie un volume, qui n'est que la réunion de divers articles de revue et de discours prononcés en des circonstances variées, spécialement devant des jeunes gens, mais qui doit être néanmoins signalé aux lecteurs de la *Science sociale.* On y voit, en effet, comment un prêtre, habitué à observer méthodiquement, sait reconnaître, au milieu des tumultes et des agitations universelles, les moyens précis d'action que doit employer le chrétien pour convaincre ses frères de la valeur morale et scientifique de sa foi. Alors que tant d'autres se lamentent, gémissent sur le malheur des temps et en sont réduits à souhaiter la venue de je ne sais quel sauveur dont la seule apparition ne ferait qu'accroître encore la confusion, — lui espère et lui dit simplement aux jeunes gens d'être plus généreux et de vouloir le Bien avec plus de sincérité et d'ardeur, aux professeurs des grands séminaires de mieux adapter leur enseignement au progrès des sciences profanes, aux professeurs en général de travailler davantage afin de s'élever à une

(1) *Quelques Motifs d'espérer*, par l'abbé Félix Klein, professeur à l'Institut catholique de Paris. — Victor Lecoffre, éditeur, XI-297 pp.

connaissance plus méthodique et plus scientifique de ce qu'ils enseignent.

Nos contemporains ont peu le sens de la force toute-puissante de l'action personnelle bien conduite, je veux dire conduite suivant les préceptes de la vérité simple et profonde, et non suivant le convenu du monde. Notre ami leur montre la nécessité et l'efficacité de cette action, et en le faisant, avec ce charme de style que l'on apprécie tant, il conclut à l'espérance et à la vie; il a raison, car l'une et l'autre sont le partage de ceux qui *agissent* suivant la vérité.

P. B.

V. — A TRAVERS LES FAITS RÉCENTS

En France. — Le régime futur de l'enseignement. — La statistique du mouvement syndical.
A l'étranger. — La révolution de Panama.

La loi de 1850 sur la liberté de l'enseignement a été abrogée au Sénat, et l'on est sûr qu'elle le sera également à la Chambre.

Le régime qui le remplacera pourra se résumer en quatre points : interdiction de l'enseignement à tous les congréganistes, conditions plus rigoureuses imposées aux fondateurs ou professeurs d'écoles libres, faculté pour l'État d'écarter de l'enseignement quiconque, pour des raisons indéterminées, ne lui paraîtra pas doué d' « aptitudes pédagogiques », droit pour ce même État de supprimer une École libre par simple décret.

Nous n'avons pas à apprécier cet événement qui, pour le moment, demeure du ressort de la politique. Constatons seulement qu'en fait il va en sens inverse de ce qui se passe en Angleterre, où le dernier *bill* sur l'enseignement vient d'améliorer la situation des écoles libres, de les fortifier par une organisation de comités locaux officiellement chargés de les soutenir, et de les faire participer aux largesses impartialement répandues par l'État sur toutes les écoles, publiques ou non.

∴

L'*Annuaire des syndicats professionnels* pour 1903 vient de publier des statistiques sur le mouvement syndical en France, qui continue à se développer, tant du côté des ouvriers que de celui des patrons.

Le nombre des syndicats patronaux a augmenté de 148 en 1902: il était, au commencement de 1903, de 2.757. Le nombre des adhé-

rents a passé de 185.000 à 205.000, en chiffres ronds ; soit une augmentation d'environ 20.000. Les industries qui comptent le plus grand nombre de syndicats patronaux sont : l'alimentation — fabrication et commerce — avec 789 syndicats et 78.600 membres ; celle des transports, manutention, etc., avec 405 syndicats et 21.500 membres ; celles du bâtiment, avec 294 syndicats et 17.000 membres ; le travail des métaux est représenté par 181 syndicats avec plus de 10.000 membres.

Le nombre des syndicats ouvriers s'est accru de 255. On en compte 3.934. Le nombre des adhérents passe de 614.000 à plus de 643.000, soit une augmentation de près de 30.000. Ces chiffres sont discutés, parce que beaucoup de ces adhérents, bien qu'inscrits sur les registres des syndicats, n'acquittent pas leurs cotisations et ne font pas acte d'associés. En tête de ces groupements professionnels se trouvent : ceux des mineurs, avec 69 syndicats et près de 69.000 membres ; ceux des industries textiles avec 285 syndicats et 59.000 membres ; ceux du travail des métaux, avec 427 syndicats et 87.700 membres ; ceux des transports, manutention, commerce, avec 584 syndicats et 176.000 membres, etc. Ce sont les mineurs qui représentent, à proportion, le plus fort groupement.

Plusieurs de ces syndicats ont fondé des institutions annexes.

Les syndicats patronaux ont fondé 204 offices de placement, 193 bibliothèques professionnelles, 96 caisses de secours mutuels, 19 caisses de retraites, 5 caisses de chômage, 9 sociétés d'assurances contre les accidents, 70 cours et écoles professionnelles. L'ensemble de ces institutions atteint le chiffre de 911.

Les syndicats ouvriers ont plus de mille offices de placement, 932 bibliothèques professionnelles, 321 caisses de secours mutuels, 602 caisses de chômage, 73 caisses de retraites, 45 caisses de crédit mutuel et 27 caisses d'assurances contre les accidents.

Les syndicats mixtes sont peu nombreux — 156 avec 33.400 adhérents — et se maintiennent difficilement. Ils comptent, en 1903, environ 1.000 adhérents, ou membres, de moins qu'en 1902.

Les syndicats professionnels peuvent se constituer en Unions. Ces Unions sont, pour les employeurs ou patrons, de 82, groupant plus de 1.500 syndicats avec 157.000 adhérents. Du côté des ouvriers, 134 Unions ont été créées avec plus de 2.000 syndicats ou associations et 680.000 adhérents — chiffre plus élevé que celui du total des syndicats et qui par conséquent est sujet à discussion.

Les Bourses du Travail, au nombre de 94, renferment 1.871 syndicats avec 288.000 membres. Mais la Bourse du Travail de Paris, qui accusait en 1902 un effectif de 317 syndicats avec 163.000 mem-

bres, n'a pas fourni de chiffres à l'administration en 1903. Il faut donc relever le chiffre.

L'opinion des gens compétents qui commentent ces statistiques est que, pour le moment, les groupements syndicaux ouvriers ne comprennent encore, en France, que les éléments les plus « combatifs » de la population ouvrière, mais que les autres, c'est-à-dire les ouvriers sérieux et rangés, commencent à se laisser agréger peu à peu.

*
* *

L'isthme de Panama est constitué, officiellement, en république indépendante.

Pratiquement, on sait ce que cela veut dire, et que l'événement, quelles que soient les fictions diplomatiques, déguise assez mal une annexion de l'isthme par les États-Unis.

Nous avons prophétisé à plusieurs reprises, dans cette revue, l'intervention de plus en plus active des États-Unis dans les affaires de l'Amérique du Sud. Dernièrement encore, à propos du Vénézuela, nous avons montré comment l'Union américaine se considère comme la protectrice ou la tutrice de tout le continent américain.

L'isthme de Panama échappe à la Colombie, *parce que c'est un isthme*, et qu'à travers cet isthme on peut percer un canal. La Colombie ne pouvait pas entreprendre cette besogne, les États-Unis pouvaient s'en charger, et, comme la Colombie refusait d'autoriser les États-Unis à exécuter cet ouvrage, les États-Unis ont *créé* un gouvernement nouveau qui les y autorisera.

L'influence du *lieu*, comme on le voit, éclate lumineusement dans toute cette affaire. Une fois de plus — et abstraction faite des actes humains, moraux et immoraux, justes ou injustes, par lesquels ces sortes d'événements s'accomplissent — l'on peut vérifier cette éternelle loi que les territoires appartiennent tôt ou tard, de gré ou de force, à ceux qui sont capables de les utiliser.

Il y a deux isthmes importants dans le monde : Suez et Panama. Aujourd'hui Suez est à l'Angleterre, c'est-à-dire aux Anglo-Saxons, et Panama est aux États-Unis, c'est-à-dire aux Anglo-Saxons.

Pourtant le canal de Suez a été fait par la France, et c'est par la France qu'a failli être fait celui de Panama.

Les patriotes puiseront dans la contemplation de ces faits le sujet de méditations amères ; mais, en même temps, ils comprendront que le regret ne suffit pas, et que, pour éviter d'être écrasé par la force, il faut aviser aux moyens, aux vrais moyens, de devenir fort.

VI. — BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

L'eau profonde, par Paul Bourget. — Plon, Nourrit et Cie, Paris.

Dans ce volume, qui contient une nouvelle un peu plus courte que les romans ordinaires, et six autres beaucoup plus brèves, M. Paul Bourget déploie ses qualités ordinaires de psychologue et d'analyste. Il ne s'attache, cette fois, à soutenir aucune thèse sociale, sauf par parenthèses en quelques rares endroits.

Toutefois, comme en d'autres œuvres de l'écrivain, on voit éclater partout un culte intense de l'aristocratie mondaine. M. Bourget tient essentiellement à mettre sur un pavois *sui generis* le monde « comme il faut », où du reste — nous serions mal venus de le contester — on trouve tant de belles âmes et de remarquables esprits. Mais le culte tourne parfois à la dévotion maladive. C'est vraiment, par réaction contre les fanatiques de la démocratie, trop de ferveur pour l'aristocratie. Les plus chauds amis de la noblesse, eux-mêmes, finissent par se sentir gênés de ce perpétuel hommage, qui d'ailleurs évite souvent de se préciser, et s'introduit volontiers sous forme d'incidentes ou d'allusions.

Les amis de la *Science sociale* peuvent d'ailleurs glaner çà et là, parmi les réflexions et les peintures psychologiques, un certain nombre d'observations sociales, qui ont leur réel intérêt.

Un an de Justice (1902-1903), par Henri Varennes, Garnier, Paris.

Ce volume est le troisième du recueil des choses sociales et judiciaires. Les curieux y trouveront des documents. A côté d'anecdotes et de portraits des plus réussis (tels ceux de Mes Waldeck-Rousseau et Bourdillon), le nouveau volume contient des comptes rendus de l'affaire Vidal, du procès Syndon, de l'affaire Margueritte, de l'affaire Loisemant, etc. Mais la moitié du volume est consacrée à l'affaire Humbert.

TABLE ANALYTIQUE

DES TOMES XXXV ET XXXVI

(ANNÉE 1903)

Cette Table suit les divisions de la Nomenclature sociale. Elle présente ainsi en abrégé, un exposé analytique des questions traitées dans la Revue et, par conséquent, un précieux instrument d'étude. (Voir le tableau général de la Nomenclature, t. II, p. 493 et suivantes, et l'exposé détaillé de chaque partie, t. I, p. 399 à 410; t. II, p. 22 à 48, 534 à 570, etc.)

MÉTHODE GÉNÉRALE

L'œuvre de Henri de Tourville, XXXV, 465-496. — Rapports de la médecine et de la science sociale, XXXV, 357-381. — L'étude méthodique de la géographie doit précéder celle de l'histoire, qu'elle explique partiellement, XXXVI, 131.

LIEU

GÉNÉRALITÉS. — Les cours d'eau constituent des obstacles naturels qui ne peuvent être vaincus que grâce à des efforts exceptionnels, XXXV, 426. — Les ponts sont des routes qui s'imposent dans tout un large rayon. De là leur rôle stratégique, 436. — La propension à l'alcoolisme varie selon les climats, XXXVI, 336. — Les rivages de la Méditerranée, XXXVI, 423. — Reconstitution de l'itinéaire d'Ulysse dans l'*Odyssée*. L'observation des lieux et la connaissance de l'état social permet de conclure à de nouvelles hypothèses, XXXVI, 503-539.

EUROPE. — **Belgique.** — Description de l'Ardenne : pays pauvre, peu abordable, à communications difficiles, forêts, plateaux dénudés, hauts marécages, etc., XXXV, 499-514. — Le froid est très vif en hiver. — XXXVI, 26. — Le village de Fauvillers en Ardenne, XXXVI, 37.

France. — Les vallées de Gascogne sont étroites, ce qui détermine, dans les domaines, le mélange de terrains bas et élevés, XXXV, 237. — La situation de la route de la Ténarèze favorisait la domination des métallurges sur la Gascogne, XXXV, 418. — La vallée d'Aure et la haute vallée d'Hasparren, par leur configuration et leur commodité, se désignaient à l'établissement des métallurges, XXXVI, 265. — L'indivision du domaine, chez les métallurges pyrénéens, résultait des conditions du lieu, XXXVI, 464.

Italie. — Description de la Lombardie : région des montagnes, XXXV, 36; région des collines et de la haute plaine, 39; la plaine basse, 43. — Les détails topographiques de l'île d'Ischia l'identifient avec l'île des Phéaciens, XXXV, 51. — Hypothèse principale, en considérant la configuration de la côte orientale, 51-67; hypothèse accessoire, en considérant la côte sud, 67-70. — Résumé des ressemblances entre Ischia et Schérie, 70. — L'emplacement d'Ischia favorisait le commerce et la centralisation des minerais, XXXV, 207. — Diverses étapes d'Ulysse sur les côtes d'Italie, XXXVI, 508.

ASIE. — **Iran.** — L'Iran : plateau avec désert, rebord de montagnes, climats extrêmes, 152.

Mésopotamie. — La Mésopotamie : terre très fertile, moyennant une savante irrigation, XXXVI, 138.

Syrie. — La configuration de la Syrie surexcite l'instinct commercial, XXXVI, 374. — La côte phénicienne s'y prête spécialement, 375.

AFRIQUE. — **Égypte.** — La situation d'Alexandrie favorisait son développement commercial, politique et littéraire, XXXV, 297. — La vallée du Nil, par sa fertilité

invitait les habitants à être des cultivateurs, XXXV, 356.

Sahara. — La transformation du lieu, au Sahara, doit être conçue de façon à engendrer la transformation des hommes, XXXV, 6. — Le Sahara est moins aride à mesure qu'on s'enfonce vers le Sud, XXXV, 13.

AMÉRIQUE. — **Vénézuela.** — Le Vénézuela, par ses productions, constitue un pays où des entreprises peuvent réussir, et attire ces entreprises, XXXV, 189.

TRAVAIL

GÉNÉRALITÉS. — La spécialisation permet de diminuer les frais d'une culture modèle, XXXV, 288. — Les ponts sont une violence du travail contre le lieu, XXXV, 425. — Il n'y a pas de solution à la question du travail dans une autre voie que celle du développement des capacités dans la classe ouvrière, XXXVI, 20. — La force motrice substituée au travail des bras va trouver le travailleur à domicile ou le travailleur change de domicile pour la chercher; ou il garde son domicile et va travailler, pendant le jour, dans un établissement pourvu de force motrice, XXXVI, 316-333. — Le moteur installé à l'atelier fonctionne comme machine épargne-travail ou comme machine-épargne-bras, XXXVI, 317. — Pour qu'une petite industrie puisse profiter du petit moteur, il faut qu'elle ne puisse pas évoluer vers le type de l'usine, que la main-d'œuvre ait moins de valeur que la matière première, que la divison du travail ne soit pas trop grande, et que le *sweating-system* soit impossible, XXXVI, 329. — La petite industrie a encore beaucoup d'avenir, et l'électricité peut contribuer à la sauver, XXXVI, 332. — Les populations travailleuses sont portées à user de l'alcool comme stimulant, XXXVI, 337. — Le brasseur d'affaires est dans le monde un élément fertilisateur, XXXVI, 406.

EUROPE. — **Angleterre.** — Des patrons anglais invitent leurs ouvriers à faire connaître les perfectionnements qu'on pourrait apporter à leur industrie, XXXVI, 69.

Belgique. — Les produits des bois et des eaux ne fournissent aux habitants de l'Ardenne que des ressources accessoires. XXXVI, 21. — L'Ardennais a été contraint de s'adonner à la culture, 26. — Cette culture est limitée par le climat et le sol à un petit nombre de produits, 29. — L'enrichissement du sol par l'importation du calcaire a amélioré la culture, 33. — L'Ardennais est âpre au travail et ne néglige aucune ressource, 35. — L'Ardennais a pratiqué jusqu'en ces derniers temps un pâturage simple et élémentaire, XXXVI, 156. — Il pratiquait une culture primitive et peu productive, 158. — Une fois la culture terminée, l'art pastoral régnait en maître, 113. — La culture a progressé sur certains points, 172. — L'Ardennais trouve la culture pénible, et cherche à y échapper, XXXVI, 178.

France. — Le travail de la culture s'est ressenti heureusement du retour à la campagne des propriétaires écartés des fonctions par les événements politiques, XXXV, 275. — Exemple d'un fonctionnaire révoqué devenant un agriculteur modèle, 278. — Les propriétaires revenus à leurs terres ont tiré de cette évolution plus d'honneur que de profit, XXXV, 282. — L'organisation de la culture perfectionnée a coûté plus cher qu'elle ne rapportait, 287. — Les chemins de fer ont d'abord favorisé la culture par la création de débouchés, XXXV, 280. — Ils l'ont ensuite entravée par les facilités données à la concurrence étrangère, 283. — Un mouvement se produit dans la Lande de Gascogne en faveur de la spécialisation des cultures, XXXV, 232-246. — L'exploitation des pins fait des progrès, 234; la culture de la vigne se perfectionne, 239; la spécialité de l'élevage se développe, 244. — Les produits de la Gascogne ont donné naissance à des industries locales : poterie, verrerie, bouchons, tonneaux, térébenthine, etc., XXXVI, 358. — Les lieres fournissaient des transports aux métallurges gascons. Ceux-ci formaient un personnel de mineurs esclaves ou corveables, XXXVI, 267. — Les usines de force motrice, sans logement pour l'ouvrier, ont précédé à Paris les domiciles pourvus de force motrice, ou les établissements de force motrice comportant un domicile, XXXVI, 317. — Description de ces divers types, 317-333. — La grande industrie centralisée ruine les usines distribuant aux petits fabricants la force motrice, XXXVI, 320. — Description de la rue des Immeubles-Industriels, où les logements sont pourvus de force motrice distribuée à chacun, XXXVI, 320. — L'électricité, employée comme force motrice, comporte à Paris, sauf une exception, la dissémination des ateliers, XXXVI, 320. — Petits ateliers employant à Paris le gaz, l'air comprimé ou

l'électricité, XXXVI, 325. — Le métier d'emballeur se trouve bien des deux premiers systèmes, 327. — Le moteur électrique est le plus pratique pour le petit atelier, 328.

Italie. — Les propriétaires romains, après les Gracques, substituaient des esclaves au travail libre, et l'élevage ou la cueillette à la culture des céréales, XXXVI, 223. — La fabrication de la toile est le travail naturel de la Phéacienne, XXXV, 334. — Les Phéaciens étaient des navigateurs, XXXV, 148. — Description de la navigation à l'époque des Phéaciens : c'est une navigation côtière avec haltes fréquentes, 149-159. — Ces navigateurs n'étaient pas des pirates, mais des commerçants, XXXV, 159. — Travaux en Lombardie; dans la montagne, pâturages, cultures pauvres, cocons, vin; dans la colline et la haute plaine, cultures très variées et laborieuses, industrie de la soie; dans la plaine basse, culture à l'irrigation, prairies artificielles, industrie croissante, XXXV, 45.

ASIE. — **Phénicie.** — Les Phéniciens étaient non seulement transporteurs de métaux, mais métallurgistes, XXXV, 241.

AFRIQUE. — **Égypte.** — L'agriculture dans l'ancienne Egypte, XXXVI, 357.

Sahara. — Le cultivateur des oasis travaille d'une façon précaire et son travail est exploité par les nomades, XXXV, 8.

AMÉRIQUE. — **États-Unis.** — L'ouvrier américain est encore plus déspécialisé que l'ouvrier anglais, XXXVI, 61. — La leçon donnée aux Anglais par l'indépendance américaine favorisa l'essor industriel, XXXV, 122. — Cet essor industriel a, par réaction, perfectionné la culture, 123. — Ces progrès ont poussé en avant la navigation, 123.

PROPRIÉTÉ

GÉNÉRALITÉS. — Il n'est guère possible à un propriétaire de la classe supérieure de s'adonner à la culture sans avoir des revenus indépendants de la culture, XXXV, 290.

EUROPE. — **Angleterre.** — Les Anglais ont usé de moyens ingénieux pour que la terre fût toujours répartie chez eux de manière à favoriser l'initiative, XXXV, 20. — L'ascension des non-propriétaires à la possession du sol était facile, 21. — Par suite, la race est restée longtemps rurale, 22. Plus tard, la gentry, une fois élevée, achète les biens des petits propriétaires, 29.

Belgique. — Description d'un domaine ardennais, XXXVI, 170. — Ce domaine est trop morcelé, 176.

France. — Des domaines des Landes de peu de valeur ont acquis une valeur considérable en se transformant de pâturages en forêts de pins, XXXV, 236. — La culture de la vigne en Gascogne, perfectionnée, exige des capitaux considérables, XXXV, 242. — Des familles, depuis le phylloxéra, se sont endettées, 245. — Les chefs pyrénéens avaient de grands domaines, à culture intégrale, XXXVI, 270. — Chez les seigneurs gascons le fils aîné était avantagé, XXXVI, 469. — Avant les Romains, le sol était considéré comme propriété de toute la famille, 469. — Les Gascons des villes achètent des propriétés, sans devenir des ruraux. Quelques-uns acquièrent les qualités du vrai propriétaire, XXXVI, 563. — Les bourgeois gascons pratiquent le partage égal, 564.

Italie. — La propriété communale domine dans la montagne lombarde, XXXV, 36. — Les moyens propriétaires sont nombreux dans la région des collines et de la haute plaine; on pratique le métayage; on améliore les domaines, 41. — Dans la plaine basse, la grande propriété règne, en régie ou avec fermes; l'eau, précieuse, est un objet de propriété, 45. — A Rome, les pâturages restaient domaine public; les terres arables étaient aliénées aux particuliers qui en devenaient maîtres absolus; les terres incultes étaient mises par l'Etat à la disposition des particuliers, à titre précaire, XXXV, 126. — La puissance des patriciens, la guerre et l'inégalité des aptitudes contribuèrent à créer la question agraire, XXXV, 130. — L'expansion de Rome tient moins à l'avidité conquérante qu'au besoin social des familles romaines de trouver pour leurs enfants un domaine indépendant, XXXV, 136. — La multiplicité des esclaves, en décourageant le petit cultivateur romain, poussa au développement des *latifundia*, XXXV, 139. — Les Romains de la classe inférieure, vers la fin de la République, étaient devenus inaptes à la possession d'un domaine, XXXV, 143. — La possession du sol, vers la fin de l'Empire, devient une servitude qui voue le propriétaire aux colères du peuple et aux poursuites de l'Etat, XXXVI, 232. — Après les Gracques, la propriété foncière rurale a échappé de plus en plus aux petits agriculteurs, XXXVI, 222. — La valeur de la terre diminue, 226. — La crise agricole se

propage dans les provinces, 227. — La disette s'ensuit, 235.

AFRIQUE. — **Égypte.** — Le Pharaon avait un haut domaine sur toutes les terres d'Égypte, XXXVI, 357.

AMÉRIQUE. — **États-Unis.** — Le désir de se créer des domaines indépendants donna aux colons anglais d'Amérique la force de résister à l'oppression, XXXV, 114. — Le grand domaine fournit des chefs à l'insurrection américaine, XXXV, 115. — Le type de Washington, 121. — Les Américains occupent les terres vacantes sous la forme du domaine moyen, caractéristique de la race, XXXV, 125.

BIENS MOBILIERS

EUROPE. — **Belgique.** — Les Ardennais ont des bœufs dégénérés, des chevaux petits, mais endurants, des moutons petits et médiocres, des porcs à engraissement tardif. XXXVI, 31. — Il faut ménager les bœufs, dont le travail donne un rendement faible, 177.

France. — Les chefs pyrénéens possédaient des chevaux pour les transports et attachaient un grand prix aux troupeaux de moutons, XXXVI, 269.

Italie. — Le luxe des Phéaciens se traduisait par de beaux ameublements et une profusion de métaux précieux, XXXV, 216. — Ils aimaient les belles étoffes et le beau linge, 217.

SALAIRE

EUROPE. — **France.** — La prospérité engendrée par les chemins de fer a amené l'augmentation des salaires et, par contrecoup, le malaise des propriétaires, XXXV, 281. — L'extraction de la résine dans la lande de Gascogne s'opère moyennant le partage égal du bénéfice avec les ouvriers ou à prix fait par barrique, XXXV, 234.

Italie. — Les salaires fournis par les travaux de luxe des bourgeois en villégiature aident le paysan lombard à subsister, XXXV, 42. — Les femmes qui travaillent le cocon sont peu payées, 42.

ÉPARGNE

EUROPE. — **Belgique.** — Le paysan ardennais se condamne à une économie sordide et mal entendue, XXXVI, 166, 175.

France. — Des commerçants et industriels gascons placent leurs épargnes en propriétés rurales, XXXVI, 563.

FAMILLE

GÉNÉRALITÉS. — Le changement des conditions de l'existence doit amener un changement corrélatif dans l'éducation, XXXVI, 97-129. — Cette éducation doit être fondée sur un principe de liberté bien réglée, 108. — La femme antique, lorsque le mari est présent au foyer, n'est que la première servante; lorsqu'il est absent, elle devient la maîtresse du foyer, XXXVI, 133.

EUROPE. — **Angleterre.** — La femme anglaise doit son énergie dans les œuvres utiles à la solide constitution de la famille, XXXVI, 353.

Belgique. — L'éducation de l'Ardennais le rend habile, rusé, défiant avec l'étranger, XXXVI, 169.

France. — La famille des seigneurs gascons était de type patriarcal. Les femmes prenaient part à la direction des travaux industriels et agricoles, XXXVI, 467. — On donnait dans l'éducation des enfants une large part aux exercices physiques, 468.

Italie. — L'épouse phéacienne, suppléante du père de famille absent, gouverne la famille, XXXV, 322.

AFRIQUE. — **Égypte.** — La femme avait une situation importante dans l'ancienne Égypte, XXXVI, 359.

MODE D'EXISTENCE

GÉNÉRALITÉS. — Les ponts sont des lieux de rencontre, et, par suite, de rendez-vous ou de promenades, XXXV, 125. — La campagne, de source de production, tend à devenir de plus en plus un instrument de jouissance et un réservoir d'hygiène, XXXVI, 211. — L'emploi du moteur mécanique à domicile est favorable à la vie de famille, XXXVI, 323. — L'alcool crée dans l'organisme un besoin et constitue une source de distractions et de jouissances, XXXVI, 338.

EUROPE. — **Angleterre.** — Description d'intérieurs dans les logements ouvriers anglais aménagés par les institutions philanthropiques, XXXV, 224. — Descriptions de logements ouvriers construits par la

municipalité de Londres, XXXVI, 247.
Belgique. — L'Ardennais a, par suite des conditions de son travail, une vie simple, médiocre, étroite, XXXVI, 168. — L'amour propre qui consiste à avoir une cave bien montée entrave en Belgique la lutte contre l'alcoolisme, XXXVI, 459.
France. — Le retour à la culture, au point de vue du mode d'existence, a eu des résultats précieux, XXXV, 287. — La culture a pris souvent le caractère d'un luxe que le propriétaire se donnait, 287. — La multiplication des villégiatures permet aux urbains d'agir plus fortement qu'autrefois sur les ruraux, XXXVI, 209. — Les propriétaires gascons, grâce aux soins nouveaux qu'exige la vigne, prennent goût à la campagne, XXXV, 243. — Les Gascons aimaient la vie fastueuse, XXXVI, 469.
Italie. — Les chefs phéaciens vivaient somptueusement et recherchaient les plaisirs, XXXV, 217.
Russie. — L'alcoolisme sévit en Russie dans toutes les classes, malgré le monopole et les efforts du pouvoir central, XXXVI, 446-453.
AFRIQUE. — **Égypte.** — La poésie alexandrine atteste le désœuvrement de gens distingués, pour qui la littérature est un instrument de plaisir, XXXV, 341.

PHASES DE L'EXISTENCE

GÉNÉRALITÉS. — L'alcool est une cause de désordre et de décadence sociale, XXXV, 339.
EUROPE. — **Angleterre.** — L'ouvrier pauvre de Londres, par suite de sa pauvreté, ne profite pas de ce que font les pouvoirs publics en matière de logements ouvriers, XXXVI, 256.
France. — Le phylloxéra a fortement éprouvé les vignobles de Gascogne, et la reconstitution s'en est opérée moins rapidement qu'ailleurs, XXXV, 239. — Le black-rot a occasionné une nouvelle crise, qui a poussé les viticulteurs à perfectionner leurs exploitations, 240. — Ces crises ont opéré une sélection parmi les propriétaires et les paysans, 245.
Italie. — Le navigateur phéacien était contraint à des absences longues, irrégulières et périlleuses, XXXV, 320.

PATRONAGE

GÉNÉRALITÉS. — L'instituteur, même hors de ses fonctions, manque d'indépendance, car il est surveillé, soit par les familles, soit par l'État, XXXV, 401. — Les vrais résidants à la campagne doivent participer à tous les actes de la vie sociale qui ont de l'importance pour les campagnards, XXXV, 532.
EUROPE. — **Angleterre.** — Des institutions philanthropiques aident l'ouvrier de Londres à résoudre le problème du logement, XXXV, 220-231. — Beaucoup de patrons imprimeurs exploitent de jeunes ouvriers au lieu de former des apprentis, XXXVI, 7. — Des apprentis découragent les patrons consciencieux en les quittant aussitôt formés, 8. — L'attitude des patrons anglais à l'égard de leurs ouvriers a contribué à la restriction de la productivité et a entravé l'introduction des machines outils, XXXVI, 64. — Les ouvriers y ont contribué pour leur part, 65. — Fonctionnement du « Saint-Bride foundation Institute » pour la formation d'imprimeurs modèles, XXXVI, 11-20. — Patronage de l'ouvrier pauvre, au point de vue du logement, par la municipalité de Londres, XXXVI, 247.
France. — Les propriétaires revenus à la culture entraînaient leurs métayers, XXXV, 279. — Ils ont obtenu de bons résultats au point de vue du patronage, 297.
AFRIQUE. — **Égypte.** — Les Ptolemées ont patronné la littérature et mis les écrivains, savants et artistes à l'abri des besoins matériels, XXXV, 301.
Sahara. — Le Touareg est capable d'exploiter le travail du sédentaire, mais non de l'imiter, XXXV, 9.

COMMERCE

GÉNÉRALITÉS. — Les ponts favorisent le commerce en créant des communications et en attirant les vendeurs qui veulent saisir le client à son passage, XXXV, 433.
EUROPE. — **Belgique.** — L'Ardennais est un commerçant retors, XXXVI, 168. — L'insuffisance des produits du pays, en Ardenne, faisait que l'on achetait au dehors, ce qui a fait prospérer les foires, XXXVI, 164. — On vendait à l'étranger les chevaux, 165.
France. — La Gascogne a toujours été un lieu de transit, ce qui a fait prospérer le commerce local, XXXVI, 557. — Le Gascon se met volontiers dans le commerce, où son optimisme lui nuit quelquefois, 561.
Grèce. — Le commerce par mer se déve-

loppa en Grèce par suite de l'insécurité des routes de terre, XXXVI, 544.

Italie. — Les Phéaciens étaient des commerçants, XXXV, 161. — Les Phéniciens de Schérie faisaient la traite en pays neufs, à la recherche des mines, XXXV, 201-219. — Les Phéaciens étaient enrichis par le commerce, XXXV, 215. — Les navigations d'Ulysse dans la mer Tyrrhénienne indiquent les principales routes de commerce suivies par les Phéaciens d'Ischia, XXXVI, 505.

ASIE. — **Mésopotamie.** — Le commerce a fourni aux Mésopotamiens les patrons du travail, XXXVI, 138.

Phénicie. — Les Phéniciens faisaient le commerce de troc avec les barbares, XXXVI, 375.

AFRIQUE. — **Sahara.** — Avantages commerciaux d'un chemin de fer transsaharien, XXXV, 16.

CULTURES INTELLECTUELLES

GÉNÉRALITÉS. — L'instituteur, étant le fondé de pouvoir, soit des familles, soit de l'État, ne peut être indépendant dans l'exercice de sa profession, XXXV, 99. — La vraie indépendance dans l'enseignement consiste, pour les pères de famille ou pour les instituteurs en communion d'idées avec eux, à se libérer des préjugés éducatifs, XXXV, 105. — Les loisirs du gentleman-farmer lui permettent de ne pas tomber dans la condition intellectuelle d'un simple professionnel, XXXV, 290. — L'éducation rationnelle de la volonté est utile à notre progrès social, XXXV, 357-381. — La bonne volonté éclairée est supérieure à la bonne volonté tout court, XXXV, 381. — La difficulté de la construction des ponts tend à donner un prestige spécial à ceux qui les construisent, XXXV, 432. — Les progrès de la science ont encouragé récemment le retour des propriétaires à la culture, XXXV, 285. — La science a transformé les procédés et les instruments de culture, 286. — Dans les essais d'école d'apprentissage, il est indispensable que l'école soit suivie en même temps que l'atelier, XXXVI, 19. — L'école nouvelle doit avoir pour ressort le prestige moral, la persuasion, la liberté bien entendue. Elle doit intéresser l'enfant à l'œuvre que le maître accomplit en lui, XXXVI, 104. — Les professeurs, au collège, réussissent difficilement à implanter des opinions par voie d'autorité, XXXVI, 303. — Le brasseur d'affaires est capable de valeur intellectuelle, XXXVI, 411.

EUROPE. — **Angleterre.** — L'école anglaise contribue à la lutte contre l'alcoolisme, XXXVI, 354.

France. — Condition des instituteurs en France. Ils sont diminués par la mainmise de l'État sur eux, XXXV, 97-106. — L'enseignement donné aux fils de bourgeois gascons les prédispose aux carrières libérales, XXXVI, 564.

Grèce. — L'évolution de la littérature grecque primitive rappelle celle du moyen âge, XXXVI, 547. — L'art se développe en diverses localités selon le caractère de celles-ci, 547.

Italie. — Le Nostos (Odyssée) est l'épithalame de deux races (Grecs et Phéaciens), la célébration allégorique d'une alliance de peuples, XXXVI, 54.

ASIE. — **Chaldée.** — Les Chaldéens, poussés par les besoins de leurs travaux, inventèrent les sciences, XXXVI, 142. — Leur art a souffert de l'imperfection des matériaux, 143.

Phénicie. — Le Phénicien, poussé par ses besoins commerciaux, invente l'alphabet, XXXVI, 375.

AFRIQUE. — **Égypte.** — La poésie alexandrine a perdu l'enthousiasme, la ferveur religieuse et l'esprit de cité; elle a acquis le raffinement, le goût de l'érudition et de la science, le culte de l'amour et du joli, XXXV, 301-317. — La littérature égyptienne se ressent de la religion, XXXVI, 364. — L'art révèle la préoccupation du logement après la mort, 364.

RELIGION

GÉNÉRALITÉS. — La religion a fourni les ressources et le prestige nécessaires aux premiers constructeurs de ponts, XXXV, 428. — Ce travail a donné naissance à des confréries religieuses, 430. — Le christianisme ne prêche pas seulement le renoncement, mais aussi l'initiative, XXXVI, 126. — La mythologie dérive, par corruption, du monothéisme primitif. La multiplicité des noms aida à faire admettre celle des dieux, XXXVI, 134. — Les hommages rendus à Léon XIII et la facilité avec laquelle s'est opérée la transmission du Pontificat contribuent à montrer l'immutabilité spéciale de l'Église à travers les milieux divers qu'elle traverse depuis des siècles, XXXVI,

480. — La religion résiste aux tentatives faites pour la détruire par l'enseignement officiel, XXXVI, 307.

EUROPE. — **Grèce.** — La mythologie grecque se ressent d'une origine orientale; mais certains détails des légendes font connaître des mœurs et des idées grecques, XXXVI, 436. — Divers dieux grecs, 437.

Italie. — La religion des Phéaciens indique leurs goûts commerciaux, XXXV, 161-219. — Les incidents religieux de l'épisode des Phéaciens permettent d'attribuer à l'auteur des attaches avec Chalcis, XXXVI, 42. — La supériorité des Phéaciens, aux yeux des peuples moins avancés, portaient ceux-ci à les divinisier, XXXV, 386.

Russie. — Le clergé russe est inapte à lutter contre l'alcoolisme, XXXVI, 449.

ASIE. — **Chaldée.** — La religion chaldéenne, XXXVI, 441.

AFRIQUE. — **Égypte.** La religion des Egyptiens était utilitaire, XXXVI, 362. — Elle a inspiré les arts, 364. — Légendes mythologiques, 366.

Sahara. — Le fanatisme religieux rend le Touareg plus hostile à l'Européen, XXXV, 10.

VOISINAGE

GÉNÉRALITÉS. — Une foule de contacts très variés, en dehors des enseignements du maître, contribuent à former les opinions, XXXVI, 309.

EUROPE. — **France.** — Le rôle des propriétaires revenus à la culture a été de pousser au progrès et d'élever la masse, XXXV, 281. — Les citadins qui émigrent aujourd'hui à la campagne gardent avec la ville un lien étroit, XXXVI, 204. — Le type du du paysan s'affine au contact désormais, multiplié des urbains, XXXVI, 209. — Les riches sont moins enviés dans la banlieue des villes que dans la campagne paysanne, XXXVI, 215.

Grèce. — Le voisinage des grandes villes de commerce grecques favorisait, dans des cités moins absorbées par le commerce, l'éclosion de la poésie et des arts, XXXVI, 350.

CORPORATION

EUROPE. Allemagne. — Des associations de femmes allemandes luttent contre l'alcoolisme, avec de médiocres résultats, XXXVI, 445.

Angleterre. — Des associations philanthropiques s'efforcent de procurer à Londres des logements confortables aux ouvriers, XXXV, 228. — La Marylebone Association achète les maisons délabrées, et les rend habitables, 228-231. — Cette association, due à l'initiative privée, s'attache à exciter chez les ouvriers l'esprit d'initiative, 231. — Dans le comité de direction du « Saint Bride foundation Institute » figurent des représentants de la fabrique, de l'Église et du collège de Sion, XXXVI, 11. — Les Trade-Unions favorisent et surveillent cette fondation, 17. — La *National free labour Association* fait campagne contre les *Trade-Unions* qu'elle accuse de tyranniser les ouvriers, XXXVI, 65. — Statistique et progrès des *Trade-Unions*, XXXVI, 67. — Les associations de tempérance ont fait beaucoup, en Angleterre, contre l'alcoolisme, XXXVI, 352.

Belgique. — Les sociétés de tempérance agissent énergiquement en Belgique, XXXVI, 457.

France. — Le retour des propriétaires à la culture, après les proscriptions politiques, a favorisé le succès de la Société des Agriculteurs de France, XXXV, 285. — Cette même poussée a produit la création des syndicats agricoles, 286. — Des ouvriers parisiens s'associent par petits groupes pour louer un atelier de force dans une usine, XXXVI, 331.

Italie. — Le commerce et les transports en commun constituaient probablement les Phéaciens en compagnie de commerce et de navigation, XXXV, 213.

Suisse. — Les sociétés de tempérance prennent de l'extension en Suisse, XXXVI, 456.

COMMUNE

EUROPE. — **France.** — Les *oppida* de Gascogne étaient des postes pour défendre le pays contre les invasions et maintenir l'ordre dans les tribus pastorales, XXXVI, 266.

Italie. — Le municipe, lorsque l'empire aggrava les impôts, devint un instrument perfectionné d'oppression, XXXVI, 240.

UNION DE COMMUNES

EUROPE. — **Italie.** — La Phéacie comprenait un groupe de factoreries, de comptoirs, de stations commerciales, XXXV, 215.

— Une alliance ou entente paraît avoir existé entre Schérie et Chalcis, XXXV, 526; XXXVI, 48.

ASIE. — **Phénicie.** — Les villes phéniciennes étaient groupées en une fédération assez lâche, XXXVI, 376.

CITÉ

GÉNÉRALITÉS. — La diffusion des villes dans les campagnes fait qu'on est plus indépendant de ses voisins, XXXVI, 212. — Les sentiments et affections se transforment, 215.

EUROPE. — **Angleterre.** — Le Métropolitan Board a collaboré avec le gouvernement anglais pour résoudre le problème des logements ouvriers, XXXVI, 238. — L'exploitation de logements ouvriers par la municipalité de Londres a suscité trois reproches : 1° le prix de revient est trop élevé; 2° les loyers sont trop chers pour les ouvriers modestes; 3° l'entreprise municipale décourage l'initiative privée, XXXVI, 254.

France. — Le nombre des hommes d'ordre tend à augmenter dans les villes et à diminuer dans les campagnes, XXXVI, 201-217. — La grande ville, actuellement, enlève aux campagnes des types inférieurs et leur renvoie quelques types supérieurs, XXXVI, 204. — La facilité des communications entre les grandes villes et les campagnes explique le mauvais rayonnement des villes, et pourra produire un bon rayonnement, XXXVI, 205. — De vastes espaces de campagnes, autour des villes, prennent un caractère urbain, XXXVI, 206. — Le métallurges installaient des garnisons dans les centres importants de la Gascogne, XXXVI, 266. — De riches villas romaines, puis des abbayes, ont donné naissance à des villes, 555. — Le bourgeois gascon se détache difficilement de la ville; pourtant, la pression des circonstances l'y décide, XXXVI, 563.

Grèce. — Les Grecs, après Alexandre, se sont installés dans l'Orient en citadins dispersés, XXXVI, 294. — Leurs villes n'étaient plus le centre de cités indépendantes, 295. — Les révolutions d'Athènes s'expliquent par le progrès des classes commençantes, XXXVI, 545. — Sparte est une société aristocratique et militaire, organisée pour la défense d'une conquête, et, par suite, essentiellement conservatrice, XXXVI, 547.

Italie. — L'épouse phéacienne a une grande influence politique dans la cité, et en l'absence du chef, administre la cité, XXXV, 326. — Le chef phéacien gouverne la cité avec le conseil supérieur des grands marchands, dont il respecte la puissance, XXXV, 337.

ASIE. — **Phénicie.** — Les villes phéniciennes étaient gouvernées par des rois analogues aux émirs syriens du moyen âge, XXXVI, 376.

PAYS MEMBRE DE LA PROVINCE

EUROPE. — **Angleterre.** — Les conseils de comté ont été obligés d'exproprier les immeubles malsains, et autorisés à exploiter en régie directe des maisons destinées aux classes populaires, XXXVI, 243. — L'industrialisme de ces conseils n'est pas à proprement parler du socialisme, 243.

France. — Le Comminges fut probablement peuplé par des pasteurs ibères qui furent obligés de se livrer à la culture et que dominèrent les métallurges, XXXVI, 260. — Hypothèses analogues sur la vallée d'Aure, la plaine de Tarbes, la Chalosse, le Marensin, etc., 261. — Le pays basque a mieux conservé son indépendance vis-à-vis des dominateurs, 264. — Avec le morcellement féodal, s'est établi en Gascogne le régime du clan, XXXVI, 471.

PROVINCE

EUROPE. — **Belgique.** — Le conseil provincial du Luxembourg aide les paysans ardennais à construire des citernes à fumier, XXXVI, 174.

France. — Il y a eu en Gascogne mainmise sur le pays par une aristocratie qui s'est emparée du sol, XXXV, 410. — Histoire des chefs gascons, 411. — Les chefs pyrénéens peuvent être considérés comme ayant joué, pendant l'antiquité et le haut moyen âge, le rôle de souverains naturels de la Gascogne, 421; XXXVI, 257. — La domination des ducs de Gascogne aide à se faire une idée de ce qu'était la domination des anciens maîtres de la Gascogne, XXXV, 412. — L'unité politique de la Gascogne a renforcé les causes naturelles qui ont produit le type gascon, 421. — La famille des chefs pyrénéens était en réalité maîtresse absolue de l'Aquitaine, XXXVI, 470.

Suisse. — Les cantons suisses font des lois de plus en plus sévères sur les auberges et débits, XXXVI, 456.

AMÉRIQUE. — **États-Unis.** — Concert entre les colonies anglaises au moment de l'insurrection, XXXV, 115.

ÉTAT

GÉNÉRALITÉS. — Le monopole de l'enseignement par l'État ne peut engendrer l'unité morale de la nation, XXXVI, 297-313. — La répression de l'alcoolisme demande l'intervention de l'État, laquelle s'opère elle-même sous la pression de l'opinion, XXXVI, 312. — Le brasseur d'affaires est plus fort que les politiciens, XXXVI, 415.

EUROPE. — **Angleterre.** — Les Tudors, profitant de ce que les progrès de la gentry étaient imparfaits, ont pu être despotes, XXXV, 31. — Les Stuarts entrèrent dans le système des Tudors, 107. — Le gouvernement anglais a tenté de résoudre la question des logements ouvriers par des lois, XXXVI, 237.

Finlande. — Les Finlandais cherchent à obtenir une législation contre l'alcoolisme, XXXVI, 444.

France. — L'épuisement imprévoyant des finances de l'État français rend impossibles de grands travaux d'une utilité souveraine, XXXV, 17. — L'État, en faisant de l'instituteur un fonctionnaire, empêche l'enseignement d'être indépendant, XXXV, 100. — Le prestige dont jouit l'instituteur dans les campagnes pousse l'État à faire de lui un instrument électoral, 104. — Les ponts, par les péages, ont longtemps fourni des ressources à l'État, XXXV, 435. — Les événements politiques, à diverses reprises, ont rejeté vers la vie rurale ceux qui étaient écartés des fonctions publiques, XXXV, 274. — Le gouvernement trouve moins de docilité électorale chez les populations denses que chez les populations clairsemées, XXXVI, 203-212. — Malgré les divisions des partis, le patriotisme est plus intense et plus unanime qu'autrefois, XXXVI, 298. — Les politiciens n'ont pas intérêt à obtenir l'unité morale. Leur intérêt est de tenir à l'écart une partie des citoyens pour partager le butin du pouvoir avec moins de monde, XXXVI, 310.

Italie. — Les lois agraires de Rome, lorsqu'elles rendirent des services, durent leur efficacité à des concours de circonstances, XXXV, 136. — Aperçu des lois agraires, 138; les Gracques, 141. — Les lois ayant pour but de reconstituer le petit domaine n'obtinrent pas de succès, 144. — Après les Gracques, le gouvernement intervient par ses libéralités pour nourrir le peuple, XXXVI, 218. — Lois édictées contre les municipes pour le recouvrement de l'impôt, 231. — Sous l'empire romain, l'impôt aboutit à l'épuisement de la matière imposable, XXXVI, 230.

Norvège. — Lois contre l'alcoolisme en Norvège, XXXVI, 345.

Russie. — La lutte contre l'alcoolisme, en Russie, est menée par le pouvoir central, XXXVI, 446. — Il agit par le monopole et par des comités officiels de tempérance, 450.

Suède. — Lois contre l'alcoolisme en Suède, XXXVI, 348.

Suisse. — Le gouvernement suisse lutte contre l'alcoolisme par le monopole, mais les résultats sont peu satisfaisants, XXXVI, 453.

ASIE. — **Assyrie.** — La monarchie assyrienne : types de Ninus et de Sémiramis, XXXVI, 146.

Perse. — Monarchie perse, XXXVI, 154.

AFRIQUE. — **Égypte.** — Le rôle des Mécènes, après Alexandre, s'est trouvé dévolu à des grands rois, comme les Ptolémées, XXXV, 296. — La littérature est devenue institution d'État, 300. — La monarchie égyptienne : divinité du pharaon, XXXVI, 361.

Sahara. — Le chemin de fer transsaharien aurait surtout des avantages d'ordre politique, XXXV, 17.

AMÉRIQUE. — **États-Unis.** — Lois contre l'alcoolisme aux États-Unis, XXXVI, 350.

Vénézuela. — Le gouvernement du Vénézuela ne maintient pas la sécurité, ce qui paralyse les entreprises, XXXV, 191.

EXPANSION DE LA RACE

GÉNÉRALITÉS. — Le brasseur d'affaires favorise l'expansion coloniale en créant dans les pays neufs des intérêts matériels, XXXVI, 420.

EUROPE. — **Angleterre.** — Les guerres de l'Angleterre au moyen âge ont favorisé l'expansion de la race anglo-saxonne, XXXV, 27. — Les querelles de partis, en Angleterre favorisèrent l'émigration en Amérique, XXXV, 110. — Chaque groupe s'installe à part, selon l'ancienne méthode saxonne, 111.

Belgique. — L'émigration temporaire aux États-Unis a diminué, par imitation, l'alcoolisme en Belgique, XXXVI, 459.

France. — Un chemin de fer transsaharien serait un agent de protection, développerait la culture et ferait communiquer la Méditerranée avec le Niger et le Tchad, XXXV, 15. — La protection et l'extension des oasis peuvent aider à la colonisation française, XXXV, 13. — L'exode des individualités d'élite tend à disqualifier les villes au profit du *home* rural, XXXV, 288. — Des ménages d'émigrants, détachés des métallurges pyréneens, ont dû coloniser l'Aquitaine sous l'empire romain, XXXVI, 465. — Les Pyrénées fournissent à la Gascogne une émigration pauvre qui ne peut s'élever tout de suite au niveau du paysan gascon, XXXV, 408. — Les chefs pyrénéens ont accompli une œuvre de colonisation agricole, XXXVI, 268.

Grèce. — L'essor d'Alexandrie résulte de la projection en Orient du type grec après Alexandre, XXXV, 294. — L'établissement grec d'Ischia paraît avoir été fondé par des colons eubéens apparentés aux Phéaciens, XXXVI, 50.

Italie. — Les établissements de colons romains après les conquêtes explique le développement de Rome, XXXV, 136. — Les Phéaciens entretenaient pacifiquement leur clientèle chez les autres peuples et leur apportaient le prestige de la civilisation, XXXV, 385. — Ils conservaient jalousement, vis-à-vis de leurs concurrents, le monopole de la navigation, 389-403.

ASIE. — Phénicie. — Le type phénicien s'est répandu par des essaimages directs et par des essaimages au second degré, XXXV, 524,

ÉTRANGER

GÉNÉRALITÉS. — Le progrès des communications et le développement des entreprises multiplient le nombre des cas où l'étranger peut intervenir dans les conflits intérieurs d'une nation, XXXV, 200.

EUROPE. — Angleterre. — Le commerce anglais trouve une concurrence sérieuse chez les Allemands, les Belges et les Suisses, XXXVI, 71.

France. — La concurrence internationale a causé en France la baisse des fermages, XXXV, 284.

Grèce. — Les Phéniciens ont eu de l'influence sur la formation du type grec, XXXVI, 426. — Les Phrygiens et les Lydiens ont influé sur la formation sociale de la Grèce, XXXVI, 543.

Italie. — Les étrangers étaient mal reçus à Schérie, à cause de la nécessité de protéger les secrets de la navigation phéacienne, XXXV, 395. — On les réduisait volontiers en esclavage, 401.

AMÉRIQUE. — Vénézuela. — Les étrangers, au Vénézuela, supplantent les Vénézuéliens dans la création des entreprises importantes, XXXV, 190. — De là le risque plus grand d'interventions étrangères, 191.

HISTOIRE DE LA RACE

GÉNÉRALITÉS. — L'histoire montre que de violentes discordes ont existé à diverses époques entre hommes élevés dans les mêmes principes, XXXVI, 302.

EUROPE. — Angleterre. — La *Gentry* a renouvelé la noblesse anglaise, XXXV, 25. — La nouvelle noblesse n'eut plus les tendances militaires de l'ancienne, 26. — Sous les Tudors, la race, malgré ses progrès, n'a pas de chefs dignes d'elle, 34. — Après 1648, la *gentry* recrute les lords, 109. — La révolution anglaise de 1648, fut la rencontre de l'élite de la *gentry* avec des chefs précédents devenus insuffisants, XXXV, 107. — Les sommités de la *gentry*, arrivées au pouvoir, voulurent se servir du Parlement pour opprimer les colonies naissantes, XXXV, 112.

Grèce. — La Béotie et Chalcis furent colonisés par des Phéniciens congénères de ceux d'Ischia, XXXV, 519.

Italie. — Résumé de l'histoire de la Lombardie, XXXV, 34. — Les Phéaciens étaient d'origine phénicienne, XXXV, 146-162. — L'histoire de la région de Cumes atteste la valeur commerciale de cet emplacement, XXXV, 298. — La Lombardie s'est développée à travers les épreuves et les dominations étrangères, XXXV, 36.

ASIE. — Phénicie. — Les migrations et établissements des Phéniciens dans la lointaine antiquité expliquent certaines particularités de l'état social décrit dans l'*Odyssée*, XXXV, 515-529.

Pays divers. — Études historiques, d'après la science sociale, sur la Mésopotamie, XXXVI, 131; l'Iran, 151; l'Égypte, 356; la Syrie, 374; le monde gréco-latin avant le Xe siècle avant Jésus Christ, 423; le monde gréco-latin du IXe au VIe siècle, 540.

Nota. — Beaucoup d'observations concernant l'histoire de la race ont été classées seulement, pour éviter les répétitions, sous la rubrique afférente au fait lui-même.

Voir la table du tome XXXV (livraison de juin et celle du présent volume (présente livraison).

RANG DE LA RACE

GÉNÉRALITÉS. — La lutte contre l'alcoolisme est plus efficace dans les pays à formation particulariste que dans les autres pays, XXXVI, 341.

EUROPE. — **France.** — L'ouvrier français, comparé à l'ouvrier anglais, l'emporte par la vivacité, l'ingéniosité, la dextérité, l'imagination et le sentiment artistique, XXXVI, 59.

Italie. — Les Phéaciens constituaient une élite commerçante, sélectionnée par la nature spéciale de leur travail, XXXV, 203. — L'état arriéré des peuples de la Méditerranée occidentale favorisait leur exploitation par les Phéaciens, XXXV, 203. — La supériorité des Phéaciens impressionnait vivement les autres peuples, XXXV, 385. — Les habitants de la Lombardie sont progressifs et ont contribué fortement à l'essor économique de l'Italie, XXXV, 50.

AMÉRIQUE. — **États-Unis.** — Les États-Unis actuels ont une *gentry* rurale qui garantit la stabilité de la race, XXXV, 125. — Les États-Unis, quoique sans titre officiel, protègent de plus en plus, en vertu de leur supériorité, les états de l'Amérique du Sud, XXXV, 193.

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME TRENTE-SIXIÈME

LIVRAISON DE JUILLET 1903

Pages.

Questions du jour. — Une école d'apprentis imprimeurs à Londres (Saint-Bride foundation Institute), par M. **P. Prieur** 5

Le plateau de l'Ardenne et les modifications sociales résultant des transports. — II. Le lieu et son appropriation, par M. **V. Muller** 21

Les Phéaciens d'Homère à Ischia (*fin*). — VII. Les Eubéens à Schérie et les origines du Nostos, par M. **Ph. Champault** 41

Le fort et le faible de l'ouvrier anglais, par M. **J. P** 57

Mouvement social. — I. La question des propriétaires résidants, par le **baron de Vomécourt** et M. **F. R.** — II. La question de la dot. — III. Coup d'œil sur les revues. — IV. A travers les faits récents, par M. **Gabriel d'Azambuja**. — Bulletin bibliographique 73

LIVRAISON D'AOUT 1903

Questions du jour. — Comment traiter l'enfant à l'école, par M. **E. Picard** 97

La Science sociale et les études historiques, par M. **Ch. de Calan** 130

Le plateau de l'Ardenne et les modifications sociales résultant des transports. — III. La culture hier et aujourd'hui, par M. **V. Muller** 155

Un mot sur Léon XIII, par M. **G. d'A** 180

Mouvement social. — I. L'impôt sur le revenu, par M. **L. A.** — II. Encore « l'Étape » (Extrait d'une conférence de M. **Charles Arnaud**). — III. Le clergé et les associations agricoles en Belgique. — IV. Les cultures intellectuelles et les moyens d'existence. — V. L'exposition de Saint-Louis. — VI. A travers les faits récents, par M. **G. d'Azambuja**. — VII. Bulletin bibliographique 182

LIVRAISON DE SEPTEMBRE 1903

Questions du jour. — Le rayonnement des grandes villes et le mauvais esprit des campagnes, par M. **G. d'Azambuja** 201

La propriété foncière à Rome (*suite*), par M. **Paul Bureau** 218

La « Housing question » à Londres. — IV. L'intervention des pouvoirs publics, par M. **D. Alf. Agache** 237

Les premiers souverains de la Gascogne, par M. **J. Garas** 257

Mouvement social. — I. Les sept pays de France (projet de M. **Henri Mazel**). — II. L'École des Roches et la réforme scolaire. — III. La répartition des fortunes en France. — IV. Coup d'œil sur les revues. — V. A travers les faits récents, par M. **G. d'Azambuja**. — VI. Bulletin bibliographique 272

LIVRAISON D'OCTOBRE 1903

Pages.

Questions du jour. — L' « unité morale » du pays, par M. **G. d'Azambuja** 297

L'emploi du moteur mécanique dans la petite industrie parisienne, par M. **Henri de Boissieu** 314

La lutte contre l'alcoolisme dans les divers pays, par le Dr **Oudaille** ... 334

La Science sociale et les études historiques. — L'Égypte et la Syrie, par M. **Ch. de Calan** 356

Mouvement social. — I. Chez les socialistes allemands, par M. **H. B.** — II. Le congrès socialiste de Reims. — III. Correspondance. A propos de l'impôt sur le revenu, par M. **J. D.** — IV. Coup d'œil sur les revues. — V. A travers les faits récents, par M. **G. d'Azambuja.** — VI. Bulletin bibliographique 377

LIVRAISON DE NOVEMBRE 1903

Préface du nouveau volume de M. **Edmond Demolins** 401

Questions du jour. — Le type héroïque de l'homme d'affaires, d'après un livre récent, par M. **Gabriel d'Azambuja** 403

La Science sociale et les études historiques. — III. Le monde gréco-latin avant le xe siècle avant J.-C., par M. **Ch. de Calan** 423

La lutte contre l'alcoolisme dans les divers pays. — La lutte dans les pays non particularistes, par M. le Dr **Oudaille** 442

Les premiers souverains de la Gascogne (*suite*), par M. **J. Garas** 461

Mouvement social. — I. A propos de l'unité morale du pays. Lettre de M. **G. Olphe Galliard** et réponse de M. **G. d'Azambuja.** — II. Le socialisme et l'autoritarisme de l'État. — III. Syndicats agricoles et science sociale. Discours de M. **Henri de Boissieu.** — IV. La théorie du bonheur. — V. Coup d'œil sur les revues. — VI. A travers les faits récents, par M. **G. d'Azambuja.** — VII. Bulletin bibliographique 473

LIVRAISON DE DÉCEMBRE 1903

Aux lecteurs de la Revue, par M. **Edmond Demolins** 497

Les navigations d'Ulysse dans la mer Tyrrhénienne, par M. **Ph. Champault** 503

La Science sociale et les études historiques. — Le monde gréco-latin du IXe au VIe siècles, par M. **Ch. de Calan** 540

Les Gascons des villes, par M. **J. Garas** 555

Mouvement social. — I. Le cours de M. Bureau. — II. L'empire des affaires, par M. **G. d'A.** — III. Trois publications. — IV. Quelques motifs d'espérer, par M. **P. B.** — V. A travers les faits récents. — VI. Bulletin bibliographique 567

Table analytique des matières des tomes XXXV et XXXVI 576

Table des matières du tome trente-sixième 587

Le Directeur Gérant : Edmond DEMOLINS.

TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT ET Cie. — PARIS